This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

WIU-LC
AP
20
.R255
ser. 1
vol. 23

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

TOME XXIII. — 15 DÉCEMBRE 1855.

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.)

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

QUATRIÈME ANNÉE

TOME VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE.

ABONNEMENT
RUE COQ-HERON, 5.

RÉDACTION
RUE DE CHOISEUL, 21

1855.

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~VIII, 1~~

~~P Fr 331.3~~

Δ
WID-LC
AP
20
.R255
[ser. 1
vol. 23]

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

1878, June 7.
Hinot fund.

Digitized by Google

LE DROIT

CHEZ LES ANCIENNES NATIONS

DE L'ORIENT

DEUXIÈME PARTIE [1].

I. — LE DROIT CHEZ LES ÉGYPTIENS.

Pendant que le Brahmanisme, portant dans ses flancs le Bouddhisme, sortait peu à peu de la vieille poésie des Védas, une autre civilisation, non moins puissante, mais animée d'un esprit tout différent, avait déjà pris naissance et se développait avec éclat sur les bords du Nil. Il est impossible, en effet, de contester à l'Egypte ce qu'elle revendiquait avec tant d'orgueil et ce qui lui donnait tant de prestige aux yeux des philosophes de la Grèce : la complète originalité et l'antiquité incomparable de ses institutions, de ses croyances, de ses monuments, de ses connaissances dans les sciences et dans les arts. Son antiquité, il ne faut pas songer à la mettre en doute devant ses vingt-huit ou trente dynasties, dont la dernière, détrônée par les armes d'Artaxerce III, a déjà cessé d'exister 340 ans avant Jésus-Christ; dont la vingt-deuxième, celle qui a conquis Jérusalem sous le règne de Jéroboam, celle qui a produit le roi Scheschonk, ou le Sésac de l'Ecriture-Sainte, n'arrive qu'à l'an

[1] Voir tome XXII, page 193 (livraison du 31 oct. 1855).

Digitized by Google

970 de notre ère ; dont la dix-neuvième nous fait reculer jusqu'au temps de Sésostris II, ou Ramsès le Grand, c'est-à-dire à une distance d'au moins quinze ou seize siècles [1]. En franchissant maintenant les trois ou quatre siècles de barbarie, peut-être davantage, pendant lesquels ont régné les Hyksos, ou rois pasteurs, à quelle époque faut-il transporter en arrière de nous les dynasties plus anciennes, depuis la treizième jusqu'à la quatrième, qui, regardées pendant longtemps comme purement fabuleuses, viennent d'être rendues à l'histoire par de récentes découvertes, par les inscriptions de Giseh et de Sakara [2] ? L'originalité de la civilisation égyptienne n'est pas moins bien établie : car où lui trouver des ancêtres ? On avait pensé un instant à l'Inde ; mais la chronologie, aussi bien que la géographie et les différences ethnographiques, condamnent cette hypothèse. On s'est adressé à l'empire complétement effacé de Méroé : mais pourquoi Méroé n'aurait-il pas été une colonie plutôt qu'une métropole de l'Egypte ? Et, en tout cas, comment résoudre un problème par un autre beaucoup plus obscur ? L'opinion généralement admise aujourd'hui, et qui seule peut se concilier avec la physionomie, avec la conformation extérieure, avec la position géographique, avec les relations non interrompues des deux races, et aussi certaines affinités de langage, c'est que la population primitive de l'Egypte était une colonie arabe, venue du bord oriental de la mer Rouge, et à laquelle se mêla peu à peu, non le sang nègre, dont l'art égyptien, si fidèle imitateur de la nature, ne nous offre pas la moindre trace, mais celui d'une race plus intelligente de l'intérieur de l'Afrique [3]. Mais il est sorti de là un nouveau peuple qui ne ressemble à aucun autre, et qui, par l'éclat de son génie, par la grandeur de ses destinées, par la seule majesté de ses ruines, objet de notre étonnement et de notre admiration, a fait complétement oublier ses aïeux.

Quoique formée en société longtemps avant l'Inde, l'Egypte, sous le rapport moral, lui est bien supérieure, à en juger par les monuments qu'elle nous a laissés : sa peinture, sa statuaire, ses bas-reliefs, son architecture, ses hiéroglyphes, témoignages irrécusables de ses mœurs, de ses habitudes, de ses occupations, de ses croyances, des événements les plus importants de son histoire, et

[1] Voyez Wilkinson, *The ancient Egyptians*, 2 vol. in-12. Londres, 1854, t. I, p. 307-309.

[2] Voyez C. R. Lepsius, *Denkmaehler aus Ægypten and Æthiopien*, gr. in-f°, publié à Berlin d'après les dessins recueillis dans l'expédition scientifique de 1842-1845.

[3] Cette opinion, aujourd'hui à peu près incontestée, a été soutenue, si je ne me trompe, pour la première fois, avec une grande abondance de preuves et une remarquable érudition, par M. Jomard, dans ses *Etudes géographiques et physiques sur l'Arabie*, in-8°. Paris, 1839.

Digitized by Google

qui nous permettent de lire, comme dans un livre, une partie considérable de sa vie, tant publique que privée. Elle nous présente le spectacle d'une activité plus réelle et plus féconde; elle a conçu une plus haute idée de la personne humaine; elle montre plus de respect pour ses droits et ses légitimes affections. C'est que nous ne sommes plus en présence de cette nature formidable qui ne laisse pas à l'homme d'autre sentiment que celui de son impuissance, d'autre emploi de ses facultés que la contemplation, ni d'autre but à poursuivre que le repos et l'immobilité. La nature et l'homme semblent ici se partager la tâche et régner ensemble. Il a fallu au premier de grands efforts d'activité et d'intelligence pour asservir à ses besoins ce fleuve extraordinaire qui pouvait devenir pour lui un fléau aussi bien qu'une source de richesse. A l'invention de l'agriculture, qui a dû prendre sur-le-champ un rang très élevé et occuper l'attention des esprits les plus actifs, est donc venue se joindre, en Egypte, celle des sciences et des arts, dont le concours lui est le plus nécessaire, de la géométrie, de l'astronomie, de l'arithmétique, de l'arpentage, de l'art de construire des canaux et des digues. Il a fallu également, pour bâtir des demeures solides sur ce terrain mouvant, mettre à contribution les carrières de marbre, de granit et de pierre calcaire, et jeter ainsi les premiers fondements de l'architecture et de la mécanique. Tout le monde sait que les Pyramides, qui ne sont qu'une expression idéale des conditions de la solidité, ont été élevées sous les premières dynasties; et c'est au roi Menès, le plus ancien des Pharaons, qu'on attribue la construction de la grande digue qui détourna les eaux du Nil pour faire place aux fondations de Memphis. Or, ces travaux et ces connaissances sont bien éloignées des mystiques rêveries; ils ne permettent pas à l'homme de s'oublier et de s'effacer; ils exigent, au contraire, le concours de toutes ses forces, et supposent qu'il a la conscience de sa valeur. De là, le principe de vie, d'activité, de moralité, qui caractérise la vieille société égyptienne, et que l'on reconnaît également, soit dans ses dogmes religieux, soit dans ses institutions civiles, soit même dans les œuvres de ses artistes.

C'est une opinion généralement répandue que l'art égyptien, particulièrement le dessin et la statuaire, exprime au plus haut degré la sécheresse, la raideur et l'immobilité, et l'on sait toutes les conséquences auxquelles elle a conduit des philosophes trop pressés de conclure. Mais ce jugement ne peut se justifier que par certains monuments, les seuls que, pendant longtemps, l'on ait connus en Europe, qui aient été vus dans nos musées, et qui appartiennent à une époque de décadence. Il en est d'autres, récemment découverts, et beaucoup plus anciens, qui présentent un caractère tout diffé-

Digitized by Google

rent. Ce sont ceux qui ont été produits depuis le commencement de la cinquième jusqu'à la fin de la douzième dynastie. Quand on suit, dans la magnifique galerie de M. Lepsius [1], tous les développements de l'art égyptien pendant la durée de cette période qu'on peut appeler son âge d'or, on est frappé de la force, de la grandeur, de la variété et de la vérité de ses œuvres. Ce n'est pas la beauté idéale, dont les types faisaient défaut aux artistes des bords du Nil ; ce n'est pas l'harmonie, la grâce et la majesté de l'art grec ; mais c'est une puissance d'expression, une vérité de mouvement, et même, surtout dans la représentation des animaux, une perfection de formes, qui témoigne d'un haut degré d'observation, c'est-à-dire de réflexion et de sentiment, et d'une non moins grande habileté de main. Une œuvre, qui remonte au moins à la sixième dynastie, la statue d'un scribe accroupi, trouvée par M. Mariette dans le tombeau de Skem-Ka, et que chacun peut voir aujourd'hui au musée du Louvre, suffit à elle seule pour renverser les idées qu'on a eues longtemps sur la sculpture égyptienne. On n'a jamais vu taillée en pierre, ou peinte sur la toile, une figure plus personnelle, plus vivante et plus parlante. Nous voilà bien loin des monstres difformes ou tristement emmaillottés qui nous représentent, sur les bords du Gange, Brahma et les autres divinités indiennes. Mais ce ne sont pas là toutes les qualités de l'art égyptien. Consacré à la famille aussi bien qu'à la religion et à l'histoire, il lui donne la consécration du souvenir, il l'honore dans toutes les conditions de son existence, dans ses occupations comme dans ses affections ; il ne dédaigne pas de représenter les plus humbles travaux, et, dans quelque sphère qu'il s'exerce, à quelque degré de familiarité qu'il puisse descendre, jamais il ne blesse les lois de la chasteté. Je mets à part, bien entendu, ces symboles naïfs consacrés par le culte et dont le sens métaphysique ou moral, objet d'une vénération universelle, était seul présent aux yeux et à la pensée. Cette réflexion m'amène naturellement à parler de la religion des Egyptiens.

Il faudrait être bien téméraire pour se flatter de connaître entièrement les croyances religieuses, ou même les symboles extérieurs, la mythologie de la vieille Egypte. Cette partie de l'histoire ancienne est encore enveloppée de ténèbres, et surtout nous offre l'aspect d'une grande confusion. Les dieux de toute forme et de toute espèce, qu'on rencontre sur les bords du Nil, paraissent difficilement s'accommoder d'une seule origine et d'un seul culte ; ceux qu'on adore dans un lieu ne sont pas reconnus dans un autre, ou, tout au contraire, les mêmes divinités dissimulent leur identité sous des noms

[1] *Monuments de l'Egypte et de l'Ethiopie*, les deux premières parties.

Digitized by Google

différents. La cause de ce fait se découvre d'elle-même. L'Egypte a été longtemps divisée entre plusieurs royaumes, suffisamment séparés par leurs traditions, leurs institutions, et la date même de leur naissance, pour admettre quelque diversité dans les objets de leur culte. C'est ainsi qu'Ammon occupe la première place parmi les dieux de Thèbes, Neith parmi ceux de Saïs et Phtah parmi ceux de Memphis. N'en est-il pas de même en Grèce? Les sanctuaires fameux de Dodone, d'Eleusis, de Delphes, d'Ephèse, n'étaient-ils point consacrés à des divinités différentes, le premier à Jupiter, le second à Cérès, le troisième à Apollon, le dernier à Diane? N'était-ce pas Jupiter qui régnait à Olympie, Minerve à Athènes, Vénus dans l'île de Chypre, Esculape à Epidaure? Il est évident aussi que la religion de l'Egypte, comme celle de l'Inde et de tous les autres peuples, a traversé plusieurs âges, a revêtu plusieurs formes, dont chacune a laissé son empreinte dans les rares traditions qu'elle nous a laissées. Il me répugne de croire qu'elle soit jamais descendue jusqu'au fétichisme; car les nombreux animaux qu'on voit figurer dans son culte, le taureau, la vache, le lion, le chacal, le bélier, l'ibis, l'ichneumon, l'épervier, le singe cynocéphale, le scarabée, le scorpion, etc., peuvent s'expliquer comme des symboles, les uns de l'agriculture, les autres de l'astronomie, d'autres de certains attributs physiques, moraux ou métaphysiques, ainsi que le furent, chez les Grecs, les lions de Cybèle, les tigres de Bacchus, le hibou de Minerve, l'aigle de Jupiter, le paon de Junon, les colombes de Vénus, et, chez les Hébreux mêmes, si ennemis de toute représentation matérielle, les chérubins aux ailes déployées. Mais comment n'y pas reconnaître les traces du sabéisme ou du culte des astres, quand on voit le soleil et la lune, le premier identifié avec Haroéris ou le premier Horus, la seconde souvent personnifiée dans Thot, rester toujours au nombre de ses divinités; quand on voit le nom du premier, Ra ou Phra, s'associer et même se substituer aux noms d'Ammon et de Phtah; quand on voit la représentation de l'un et l'autre, le disque ailé et le croissant, figurer au premier rang des emblêmes sacrés [1]; enfin, quand on lit dans Hérodote [2], dont le témoignage est confirmé par tous les monuments, quelle relation étroite existait en Egypte entre les idées théologiques et les calculs de l'astronomie? Cependant, devant le témoignage unanime de l'antiquité et les récentes découvertes de la science, il serait absurde de prétendre que la religion égyptienne s'est arrêtée là. Les conceptions

[1] Voyez M. de Rougé, *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du musée du Louvre*, 2e édit., in-8o. Paris, 1855.
[2] Liv. II, ch. 4, 145 et 146.

Digitized by Google

grossières du sabéisme ont été détrônées par un culte plus pur, par une riche et savante mythologie, qui, transformée à son tour, est devenue, entre les mains des prêtres, le symbole d'une croyance encore plus élevée, tout en gardant aux yeux du peuple son sens primitif. Mais lorsqu'on a fait la part de cette discordance inévitable des lieux et des temps, alors, sans aller au delà du sens naturel des traditions et des monuments, sans avoir besoin de faire intervenir la méthode, toujours suspecte, des interprétations allégoriques, on découvre dans la mythologie des Egyptiens un fonds commun, des éléments généraux de la signification la plus profonde et du plus noble caractère.

En effet, de quelque nom qu'elle l'appelle, Ammon comme à Thèbes, Phtah comme à Memphis, Osiris comme dans toute l'Égypte, ou bien Noum et Noum-Ra, la vieille religion égyptienne ne reconnaît qu'un seul Dieu comme principe actif de tous les êtres, comme cause première et éternelle, comme auteur et modérateur de l'univers. « Il est, disent en parlant de lui les légendes sacrées, le seul être vivant en vérité, le grand Dieu vivant, le père et le seigneur des dieux, le seigneur de l'éternité, le maître des trônes, celui qui équilibre le monde. Il a tout fait et n'a pas été fait. Il s'engendre lui-même et existe dans le commencement[1]. » Mais cette cause suprême, quoique indivisible et toujours la même dans son essence, peut être conçue, par notre esprit, sous des points de vue très divers, et se manifeste dans la nature avec des attributs distincts; de là les différents noms sous lesquels elle est invoquée. Ammon, qui signifie, d'après Plutarque[2], le voilé ou le caché, c'est le nom qu'elle porte en dehors et au-dessus de la création, quand retirée, pour ainsi dire, en elle-même, elle demeure, pour notre intelligence, un impénétrable mystère : c'est le *Dieu caché* de l'Ecriture sainte. Noum ou Noum-Ra, dont les Grecs ont fait Chnoumis, Chnouphis et Kneph; c'est, comme les légendes le disent expressément, une des formes d'Ammon; c'est Ammon considéré comme créateur, comme père des dieux et des hommes. On l'appelle particulièrement l'*Esprit des dieux*, et en cette qualité, il tient la place de la raison suprême, principe supérieur à toutes les forces de la nature, artiste divin qui a modelé tous les êtres. L'art égyptien le représente ordinairement façonnant, sur un tour à potier, une tête humaine ou l'œuf du monde. On le montre aussi avec une tête de bélier, et ce symbole, qui signifie probablement la puissance génératrice, s'ac-

[1] Voyez M. de Rougé, l'ouvrage cité plus haut, et la *Revue archéologique*, année 1851, p. 40.
[2] Plutarque, *De Iside et Osiride*, ch. 9.

Digitized by Google

corde parfaitement avec un mystère très étrange rapporté par Hérodote. Cet historien raconte[1] qu'un jour Hercule, faisant de vives instances auprès d'Ammon pour qu'il voulût se rendre visible à ses yeux, le dieu refusa ce qu'on lui demandait; mais il consentit à se montrer enveloppé de la dépouille d'un bélier, en se cachant le visage avec la tête de l'animal. Ce récit ne rappelle-t-il pas celui du Pentateuque, où Moïse demande en vain à l'Eternel de voir sa face, et n'obtient que la grâce de l'apercevoir par derrière? Enfin, une troisième forme de la cause première, dans la théologie des Egyptiens, c'est Phath ou Ptha, qu'on appelle le dieu au beau visage et le roi des mondes. Ce dieu, reconnu par les Grecs comme le Vulcain de l'Egypte, c'est le principe de la vie et de l'organisation, le forgeron divin, qui travaille la matière d'après un modèle invisible et dont l'œuvre, commençant avant la naissance des êtres, quand ils dorment encore dans le sein de leur mère, ne les quitte pas même après la mort; car la mort, comme nous le verrons tout à l'heure, n'est qu'une forme de la vie. Aussi Phtah est-il représenté, tantôt sous la forme d'un embryon, tantôt sous celle d'un homme rasé et emmaillotté comme une momie. Quelquefois, il tient dans la main l'œuf du monde et porte toujours sur la tête le scarabée, symbole de la génération éternelle[2]. Apis, le taureau immortel, que l'on croyait engendré par un rayon de lumière, n'est que sa représentation vivante; et l'on comprend que l'animal le plus utile à l'agriculture, digne emblême de la vie et de la nourriture des hommes, soit devenu une figure de la vie en général.

Parallèlement à ce premier principe, qui représente bien évidemment l'activité, la cause suprême dans ses principaux attributs, les Egyptiens reconnaissaient un principe passif, qui, à l'exemple du premier, recevait plusieurs noms et était figuré par plusieurs personnages allégoriques, tous féminins, selon les aspects sous lesquels il pouvait être considéré. Maut, adorée à Thèbes comme l'épouse d'Ammon, et qu'on définissait « la souveraine de la nuit, » n'est-ce point l'éternité silencieuse, l'immensité impénétrable, où la cause première se tient enveloppée, à laquelle elle reste unie avant de se révéler par l'œuvre de la création? Neith, la principale divinité de Saïs, la mère de Phtah, mais une mère qui n'a point perdu sa virginité, parce que son fils, non engendré et aussi ancien qu'elle, est entré de lui-même dans son sein, nous offre également un sens bien intelligible. C'est l'espace infini ou l'espace céleste dans lequel est descendu, dans lequel s'est enfermé le principe du mouvement et de la vie. La fameuse

[1] Liv. II, ch. 42.
[2] M. de Rougé, ouvrage cité, et Champollion, le *Panthéon égyptien*.

Digitized by Google

statue de Saïs était celle de Neith; l'inscription qu'on y lisait n'avait pas d'autre signification que la virginité de la déesse, et l'on conçoit que, frappés de cette idée, qui leur rappelait la divinité du Parthénon, les Grecs aient vu dans Neith la Minerve de l'Egypte. Enfin, l'espace tout peuplé et orné par les œuvres de la nature, ou la nature elle-même, la nature éclairée par la lumière du soleil, ce monde, chef-d'œuvre de beauté et d'harmonie, voilà ce que personnifie en elle la déesse Hathor. Son nom signifie la maison de Horus[1], c'est-à-dire de la lumière, du soleil. Elle passait, aux yeux des Grecs, pour le type de la beauté, pour la Vénus égyptienne. Le sistre qu'elle tient à la main est l'emblême de l'harmonie, et l'on ne peut douter de son identité avec la nature; car c'est elle qui, faisant l'office de mère pour l'âme séparée du corps, la porte dans son sein jusqu'au moment où elle doit renaître à la vie.

Ainsi, nulle trace de panthéisme dans la religion des Egyptiens, dès qu'elle est sortie des langes du sabéisme. Le principe actif, la cause première des êtres y est nettement reconnu avec ses attributs propres, et distingué avec soin de la matière inerte, du réceptacle passif de l'univers. De là un dualisme supérieur, séparé par la forme seulement de la foi en un seul Dieu, puisque le principe passif n'y joue aucun rôle véritablement contraire à la toute-puissance divine. Mais nous trouvons, chez les anciens Egyptiens, des traditions encore plus remarquables, qui nous montrent le côté moral de leur religion, comme celles que je viens d'exposer nous en présentent le côté métaphysique. Je veux parler du mythe d'Isis et d'Osiris, le plus récent de tous, quoiqu'il remonte au moins jusqu'à la douzième dynastie, et qui, seul reconnu dans toute l'Egypte, ainsi que l'observent Hérodote et Plutarque[2], contient le véritable fond de ses croyances nationales.

Osiris, c'est-à-dire, selon Plutarque[3], le grand roi bienfaisant, et d'après les savants d'aujourd'hui, l'être bon par excellence, n'est plus simplement la cause et le maître de l'univers; il est le Dieu et le type idéal de l'humanité; il lui enseigne toutes les vertus; il est le modèle des rois, des juges, des législateurs, des pères, des époux. Fils de Saturne et de Rhée, disent les Grecs, qui ramènent tout à leurs propres idées, de Sev et de Netpé, disent les hiéroglyphes, ou, pour substituer des idées à des mots, de l'éternité et de l'immensité, il n'a point dédaigné de descendre sur la terre, il a été le premier roi de l'Égypte et son premier législateur. Il lui a enseigné

[1] Plutarque, *De Iside et Osiride*, ch. 55.
[2] Herodote, liv. II, ch. 42; Plutarque, *De Iside et Osiride*.
[3] *De Iside et Osiride*, ch. 12.

Digitized by Google

l'agriculture, la justice, la piété, les sciences, les arts ; puis il a été répandre les mêmes bienfaits chez les autres peuples et a conquis toute la terre à la civilisation, sans employer d'autres armes que la parole. Son ministre, c'est la raison elle-même unie à l'éloquence et manifestée par toutes les connaissances humaines ; c'est Thot, le rédacteur des livres sacrés, l'inventeur de l'écriture, celui que les légendes appellent « l'écrivain des dieux et le seigneur de la parole divine. » Tout au contraire du Jupiter des Grecs, Osiris demeure toute sa vie fidèle à Isis, qu'il aima dès le sein de sa mère ; car c'est le même flanc qui les a portés tous deux, et le même lait qui les a nourris. Il n'a pas moins de tendresse pour son fils Horus, objet de sa constante sollicitude, même après qu'il est séparé de lui par la tombe. Il revient tout exprès des enfers pour achever son éducation, qu'une fin tragique l'avait forcé de laisser incomplète. Perfidement mis à mort par Typhon, son ennemi et son frère, Typhon ou Set, la personnification du mal, il termina sa mission terrestre pour revêtir des attributs divins. Il devient, sous le nom de Sérapis, le juge souverain et le suprême rémunérateur des âmes après la mort, ou plutôt il est la justice divine elle-même et la divine bonté, qui repousse les méchants et entraîne dans sa sphère lumineuse les âmes restées fidèles à la vertu ou purifiées par l'expiation.

Isis est le modèle des femmes, des mères, des reines. Rien de plus touchant et de plus pieux que sa douleur, lorsqu'elle apprend la mort de son époux, enfermé par Typhon dans une arche préparée avec un art infernal et précipité dans la mer. Vêtue de deuil, les cheveux rasés, dépouillée de tous ses insignes, elle laisse à son fils le gouvernement du royaume et se met à chercher sur toutes les plages le corps de celui qui est resté le seul objet de son amour. Apprenant qu'il a été rejeté sur les côtes de Byblos, elle se rend à la cour du roi de cette contrée, appelé Malcandre, et se résigne à y manger le pain de la servitude, jusqu'à ce qu'elle ait pu emporter le précieux dépôt rendu par les vagues. Mais la triste joie qu'elle éprouve à posséder ces restes, les transports de douleur et de tendresse passionnée avec lesquels elle les presse contre son cœur, ne sont pas de longue durée. L'ennemi implacable lui fait connaître une seconde fois, pour ainsi dire, les afflictions du veuvage, en lui arrachant cette dépouille inanimée ; et pour qu'elle soit désormais introuvable, il la divise en lambeaux, quatorze lambeaux, selon le nombre primitif des nomes de l'Egypte, et la disperse sur toute la surface du pays. Isis recommence son pieux pèlerinage ; elle recueille un à un ces débris informes, mais toujours chers, et leur accorde les honneurs de la sépulture. Ce lugubre devoir accompli, elle garde aux mânes d'Osiris le même amour et la même fidélité

Digitized by Google

qu'elle avait pour lui vivant ; elle s'unit avec son ombre, et c'est de cette union mystique qu'est né Harpocrate, enfant chétif et mutilé, digne symbole de l'amour dans la douleur et dans la mort. Combien ce tableau de la vie conjugale est supérieur à celui que nous présentent toutes les lois indiennes, et même celles de Rome et de la Grèce ! Mais ce ne sont pas les seules vertus enseignées par l'exemple d'Isis. Elle trouve un jour sur son chemin le fils encore enfant de son ennemie, de sa rivale, de Nephthys, la femme de Typhon[1], qui un jour a surpris l'amour d'Osiris en prenant la figure et la voix de son épouse. Isis n'ignore pas que l'enfant tombé en son pouvoir est le fruit de cette fraude adultère ; mais elle le couvre de sa tendresse, lui tient lieu de mère, et, lorsqu'il est parvenu à l'âge d'homme, elle en fait, sous le nom d'Anubis, son gardien fidèle, en attendant qu'il soit reçu au nombre des dieux, ministres d'Osiris. C'est lui qu'on représente ordinairement avec une tête de chacal. Un autre jour, c'est Typhon lui-même, vaincu par Horus et chargé de chaînes, qui est livré à sa vengeance. La déesse use de son pouvoir pour rendre son ennemi à la vie et à la liberté. Quant à Horus, il est tout à la fois l'image de la piété filiale et des vertus de la royauté. D'abord il défend contre Typhon son père menacé dans ses droits pendant son absence, puis il le venge quand il le sait mort, et s'efforce de le faire revivre en marchant sur ses traces. Mais il reste cependant loin de lui, et semble plutôt une personnification des Pharaons de l'Égypte que du souverain du ciel, ou des attributs de Dieu proposés pour règle à l'humanité.

C'est encore le dualisme qu'on retrouve dans cette partie de la mythologie égyptienne ; mais un dualisme d'une autre espèce, pareil à celui que nous rencontrerons chez les Perses, c'est-à-dire la lutte du bien et du mal. La triade d'Isis, d'Osiris et de Horus nous représente le bien ; le couple de Nephthys et de Typhon est l'image du mal. Cependant il faut remarquer que la lutte n'est pas égale. Le mal est vaincu, le mal est stérile ; tandis que le bien, resté maître de la terre comme du ciel, poursuit éternellement son œuvre.

Au mythe d'Isis et d'Osiris vient se rattacher, comme on a déjà pu le voir, le dogme de l'immortalité de l'âme. Si nous en croyons Hérodote[2], les Egyptiens furent les premiers qui adoptèrent cette croyance, en la confondant avec la métempsycose. Ils auraient pensé

[1] Je ferai remarquer que les monuments égyptiens ne semblent pas d'accord sur ce point avec le récit de Plutarque ; car ils nous montrent toujours Nephthys à côté d'Isis, comme une sœur bien-aimée et qui s'associe à toutes ses œuvres, mais peut-être ces monuments veulent-ils nous apprendre qu'Isis, à la fin, a triomphé de la haine de sa rivale et s'en est fait une amie, comme elle s'est fait un fils d'Anubis.

[2] Liv. II, ch. 123.

Digitized by Google

que l'âme, après avoir quitté notre corps, devait traverser successivement toutes les espèces d'animaux qui peuplent la terre, l'air et les eaux, pour renaître au bout de trois mille ans, sous une forme humaine. Ce n'est pas encore l'idée de la rémunération, c'est-à-dire de la justice et de la responsabilité morales transportées au delà de cette vie ; ce n'est que la loi des révolutions astronomiques appliquée à l'existence de l'homme. Mais si, dans la vallée du Nil comme sur les bords du Gange, le sentiment de notre immortalité a pu revêtir d'abord cette forme grossière, nous apprenons par d'autres témoignages qu'il a pris, à une époque déjà fort ancienne, un caractère plus spiritualiste et plus personnel. Selon Plutarque[1], les Egyptiens croyaient à un empire des morts appelé Amenthès, sur lequel régnait Osiris sous le nom de Sérapis, et où chacun était traité suivant ses œuvres. Porphyre[2] nous a conservé une prière ainsi conçue, que les Egyptiens récitaient au nom de leurs morts : « O soleil[3], le maître de toutes choses, et vous tous les autres dieux qui donnez la vie aux hommes, recevez-moi et faites que je sois admis dans la société des dieux éternels. »

Mais nous possédons aujourd'hui, sur ce point capital de la théologie égyptienne, un document bien plus complet et plus digne de foi : c'est une sorte de rituel funéraire, un recueil d'instructions religieuses, d'hymnes et de prières, écrites sur papyrus en hiéroglyphes ou en caractères hiératiques, et dont chaque momie devait porter un exemplaire plus ou moins complet, selon la fortune du mort. La composition de ce livre remonte au moins à la douzième dynastie, puisqu'on en trouve plusieurs chapitres, le dernier surtout, gravés sur des monuments de cette époque si reculée. Le spiritualisme ou la distinction de l'âme et du corps, la vie personnelle qui est réservée à la première après qu'elle a quitté son enveloppe, y sont enseignés aussi formellement que le dogme de l'immortalité ; car partout il représente la momie restée sur la terre et entourée de la vénération des parents, tandis que l'âme, figurée par un épervier à tête humaine, subit les épreuves de l'autre vie. L'une de ces épreuves consiste dans la confession et suppose, par conséquent, la mémoire, la persistance de la personnalité au delà du tombeau. On voit l'âme devant un tribunal de quarante-deux juges, s'accusant de tous les crimes qu'elle a pu commettre en ce monde, et nous apprenons à cette occasion quelles actions étaient réputées les plus coupables : c'était le meurtre, le vol, l'adultère, la profanation des

[1] *De Iside et Osiride*, ch. 29.
[2] *De Abstinentia*, liv. VI, ch. 16.
[3] C'est la traduction littérale du mot Ra, qui s'ajoutait au nom du Dieu suprême.

Digitized by Google

choses, l'action de faire pleurer son prochain, et même l'intempérance de la parole. Une autre épreuve était le jugement ou plutôt le *pèsement* de l'âme. On représente une balance qui, dans un de ses plateaux, contient le cœur du mort et dans l'autre la plume d'autruche, symbole de la justice. A quelque distance se tient Thot, prêt à lire la sentence, tandis que Horus fait pencher la balance du côté du cœur. N'est-ce point reconnaître, avec la justice de Dieu, l'intervention de sa grâce? N'est-ce pas faire entendre qu'il nous faut l'appui de celle-ci pour subsister devant la première? Enfin l'âme, justifiée et lavée de ses souillures, purifiée par le feu de l'expiation, va se joindre à la lumière divine et vogue à sa suite sur les eaux du ciel, c'est-à-dire dans l'immensité. Alors elle entre dans une nouvelle vie, sur laquelle la mort n'a point de pouvoir. Cependant on trouve aussi dans le même ouvrage le dogme de la résurrection. On y enseigne que l'âme, après avoir expié toutes ses fautes, doit de nouveau se réunir à son corps pour ne plus le quitter; et les galeries du Louvre renferment plusieurs cénotaphes où l'on voit l'épervier à tête humaine, c'est-à-dire l'âme, retourner vers la momie dans le caveau de la famille. Un autre fait non moins remarquable, et qui caractérise parfaitement le génie de la vieille Egypte, c'est que l'âme, dans l'autre vie, est souvent représentée avec les symboles de l'agriculture: une pioche, un hoyau et un sac de semences. On la peint labourant et moissonnant dans les champs du ciel, dans l'Elysée égyptien; sans doute pour nous apprendre que l'oisiveté et le repos ne sont jamais faits pour elle, mais qu'il lui reste toujours quelque chose à acquérir, que sa tâche est sans fin comme son existence. C'est justement le contraire de la doctrine du Nirvâna.

Des idées aussi élevées, des sentiments aussi purs, ne pouvaient rester renfermés dans la sphère de la théologie. Nous remarquons, en effet, que la famille, d'abord, était constituée en Egypte sur les bases les plus généreuses. La femme n'y était point esclave comme dans les contrées de l'Asie, comme dans les races mêmes d'où les Egyptiens étaient sortis; mais elle était véritablement la compagne de l'homme. Hérodote, qui avait visité l'Egypte dans le Ve siècle avant notre ère, déclare que la polygamie y était complètement inconnue[1], et nous voyons le même fait reporté par les monuments jusqu'à l'origine de la nation. Dans les peintures, dans les bas-reliefs qui nous représentent la vie intérieure de la famille, principalement sur les monuments funéraires, on ne voit jamais à côté d'un homme qu'une seule femme, et si l'on en juge par leur attitude, par l'expression de leur visage, les époux paraissent unis par la plus profonde tendresse.

[1] Liv. II, ch. 92.

Digitized by Google

La femme partageait les occupations de son mari, et quelquefois même sa tâche était plus extérieure et plus active, à ce que nous assure le père de l'histoire[1]. On nous la montre dans les temples, à côté de son mari, concourant avec lui à l'accomplissement des rites sacrés, offrant avec lui des sacrifices et portant le sistre dans les solennités religieuses. On cite même des femmes qui sont montées sur le trône des Pharaons. A la fin de la douzième dynastie, nous trouvons une reine du nom de Seveknofréou, qui a occasionné de grandes agitations dans le pays, et sous le règne de la dix-huitième dynastie, Toutmès Ier, en partant pour l'Asie à la tête d'une armée, confie à sa fille la régence du royaume. Quant à l'amour et au respect des enfants pour les parents, nous en trouvons la preuve dans l'usage d'embaumer les corps pour les conserver, et dans le culte qui s'attachait à ces précieux restes.

Toute la société égyptienne était fondée sur le même principe; car ce qu'on appelle en Egypte l'institution des castes n'est qu'une extension naturelle et à peu près volontaire, du sentiment et des traditions de famille. Jamais l'empire des Pharaons n'a rien connu de semblable aux castes de l'Inde. Les distinctions qui existaient entre les habitans s'appliquaient à des classes comme on en rencontre partout, même en Grèce dans les cités les plus démocratiques; même en Europe, chez les nations chrétiennes, et étaient la conséquence inévitable de la différence des professions. A une époque où les relations sociales étaient peu nombreuses, où l'ambition était limitée comme les besoins et les développements de la richesse publique, où la vie était à peu près renfermée dans le cercle de la famille, comment s'étonner que les états se transmissent de père en fils? N'en est-il pas de même encore aujourd'hui, dans notre propre pays, pour certaines carrières; par exemple, pour la magistrature, le barreau et l'exercice de la médecine? Chez les Egyptiens, comme parmi nous, c'était là un fait et non pas une loi. Jamais ce peuple intelligent n'a eu la pensée absurde dont Bossuet lui fait un mérite[2]; jamais il n'a imaginé que l'hérédité des professions, c'est-à-dire l'immobilité et la routine, fût la condition de la perfection dans l'industrie et dans les arts. D'abord aucune barrière ne séparait l'une de l'autre les deux premières classes de la société égyptienne, les guerriers et les prêtres. Les rois pouvaient être choisis indifféremment parmi les premiers ou parmi les seconds. Etait-il guerrier? Il était obligé de se faire initier au collége des prêtres. Etait-il prêtre de naissance? son fils, s'il en avait un, était élevé dans le métier des armes et

[1] Liv. II, ch. 35.
[2] Discours sur l'histoire universelle, 3e partie.

Digitized by Google

placé à la tête des guerriers [1]. Il y a plus, ces deux ordres privilégiés laissaient pénétrer dans leur sein des hommes qui n'y étaient pas nés, et même des étrangers. Joseph, à peine sorti de prison et de l'esclavage, est admis, non-seulement à la première charge de la cour et par conséquent aux honneurs de la noblesse militaire; mais nous voyons [2] qu'il entre par alliance dans une famille sacerdotale: car Poti-Phéra, dont il épouse la fille, était prêtre d'On, probablement d'Ammon. Quant aux classes inférieures, portées par Hérodote au nombre de cinq, où trouver une raison qui les subordonne l'une à l'autre et en fasse comme autant de degrés de la hiérarchie sociale? Pourquoi le laboureur, le marchand, l'interprète, le batelier du Nil ou le navigateur sur mer seraient-ils estimés plus ou moins l'un que l'autre? On ne trouve rien, ni sur les monuments, ni chez les historiens, qui puisse nous autoriser à admettre une pareille distinction. Nous voyons, au contraire, que tous les états étaient également honorés, à l'exception d'un seul, celui de gardien de troupeaux, et plus particulièrement de porcher. Quand Joseph dit à son père et à ses frères : « les bergers sont en horreur aux Egyptiens [3], » il est parfaitement d'accord avec les peintures et les bas-reliefs qui nous représentent les hommes de cette condition dans un état de profonde misère et comme le rebut de la population, par leur difformité et leur laideur. Mais cette opinion se comprend dans un pays où le pourceau était regardé comme un animal immonde et sa chair défendue par la religion [4]. Dans le royaume de Thèbes, les prêtres défendaient également la chair de la brebis.

Nous savons qu'en Egypte, une partie du sol était affectée à la royauté, une autre à la classe des prêtres et une troisième à la classe des guerriers, pour être possédée d'une manière indivise et à titre inaliénable. Mais est-il vrai que ces trois lots absorbaient tout le pays et n'y laissaient point de place à la propriété individuelle? Rien

[1] Plutarque, *De Iside et Osiride*, ch. 9.
[2] *Genèse*, ch. 41, v. 45.
[3] *Genèse*, ch. 46, v. 34.
[4] Si l'on veut se convaincre de l'absence des castes en Egypte par le seul témoignage des hiéroglyphes, il faut prendre connaissance d'un Mémoire de M. Ampère, lu en 1848 dans la séance publique de l'Académie des Inscriptions, et qui a pour titre : *Des castes et de la transmission héréditaire des professions dans l'ancienne Egypte*. Je me borne à citer ici les conclusions de ce travail, aussi piquant par le style qu'intéressant par le sujet. Sur la foi des inscriptions hiéroglyphiques de plus de soixante-quinze monuments funéraires, le savant académicien se croit le droit d'affirmer : 1° « Qu'il n'y avait pas de castes dans l'ancienne Egypte, en prenant ce mot dans un sens rigoureux, le sens, par exemple, qu'il a dans l'Inde; 2° que plusieurs professions importantes : celles de prêtre, de militaire, de juge et quelques autres, n'étaient pas constamment héréditaires; 3° qu'il n'y avait qu'une distinction profonde entre les diverses parties de la société égyptienne, la distinction qui se montre partout entre les hommes qui exercent les métiers.

Digitized by Google

ne nous autorise à le croire. Hérodote, s'il avait trouvé cette organisation en vigueur, en aurait certainement été frappé, et il n'en parle pas. La Genèse, dont on a invoqué le témoignage, peut nous offrir une conclusion toute contraire. En effet, quand on lit dans ce livre[1] que Joseph acquit, pour le compte de Pharaon, tout le territoire de l'Egypte, à l'exception du patrimoine des prêtres, et que chaque Egyptien vendit son champ contre du blé, cela ne ferait-il pas supposer que la propriété individuelle de la terre existait sur les bords du Nil depuis un temps immémorial, et que, si elle a pu disparaître momentanément, à une certaine époque, c'était par l'effet, non des lois et des mœurs, mais d'une véritable spoliation, exercée à la faveur d'une calamité extraordinaire. Au reste, cette iniquité a été largement réparée par Sésostris, qui, distribuant en parties égales son immense domaine entre tous les sujets des classes populaires, substitua le revenu d'un impôt régulier aux redevances de la propriété féodale[2].

Les institutions de l'Egypte n'admettaient pas plus le despotisme des rois que le régime des castes. Le roi était sans doute environné d'un grand prestige. Comme chez tous les peuples de l'Orient, il empruntait à la religion et au respect spontané de la multitude un caractère presque surnaturel; mais son pouvoir était loin d'être illimité. Toute sa vie était réglée par la coutume ou par la loi. La loi lui indiquait l'emploi de chaque heure de sa journée, et jusqu'à la nature et la quantité de ses aliments[3]; mais, ce qui est plus sérieux, sous la forme de l'éloge ou d'une prière adressée aux dieux dans l'intérêt de sa gloire, on pouvait lui faire entendre les conseils les plus sévères. En feignant de croire que le mal dont il se rendait coupable était l'œuvre de ses serviteurs et de ses conseillers, tout comme, dans une monarchie constitutionnelle, on s'en prend des fautes du prince à des ministres responsables, on pouvait cependant lui exprimer indirectement l'horreur qui en résultait pour lui, en appelant toutes les imprécations du ciel sur les auteurs supposés de ses mauvaises actions. Enfin, il savait qu'après sa mort il était soumis à un jugement qui pouvait flétrir sa mémoire et humilier sa famille en le privant des honneurs de la sépulture[4]. On conçoit qu'à moins d'une révolution ou d'un changement de dynastie, cette loi devait être d'une application difficile; elle en a cependant reçu quelques-unes[5]; et quand elle serait restée à l'état de lettre morte,

[1] *Genèse*, ch. 47, v. 20-22.
[2] Diodore de Sicile, liv. I, sect. 2; Hérodote, liv II.
[3] Herodote, liv. II, ch. 109; Diod. de Sic., liv. c.
[4] Diodore de Sicile, *Ubi supra.*
[5] *Ubi supra.*

Digitized by Google

elle donnerait encore à l'ancienne Egypte une grande supériorité sur Rome impériale, qui n'avait pas honte de placer au rang des dieux des monstres indignes du nom d'hommes.

L'Égypte n'a jamais connu, dans la sphère de la spéculation, cette abnégation fanatique, ce violent mépris de soi-même qui fait le vide dans l'âme, qui change la vie en une sombre nuit, et dans le domaine des faits, cette tyrannie odieuse, qui absorbe tout en elle, la vie, la liberté, la propriété, les facultés morales, les forces physiques des peuples que le sort a livrés à son pouvoir. La vie humaine y était tellement en honneur, que la loi punissait de mort non-seulement le meurtre, mais la lâcheté de celui qui, témoin du crime, n'avait pas secouru la victime, quand il le pouvait, ou dénoncé le coupable [1]. L'inviolabilité de la vie humaine est incompatible avec la servitude, soit qu'elle s'exerce sur les personnes ou sur les choses. Malgré les nuages qui le couvrent encore dans une société éminemment théocratique et sous l'enveloppe d'une mythologie à double sens, malgré les restrictions qu'il souffre nécessairement sous l'empire d'une nationalité orgueilleuse, c'est ce respect de la personne humaine, ce sentiment de sa dignité et de sa similitude avec la nature divine, qui a fait l'originalité et la force de la civilisation égyptienne, qui en a fait ce foyer de lumière dont les rayons puissants se répandaient dans toutes les directions, en Europe et en Asie, chez les Grecs, chez les Assyriens, chez les Perses et aussi, d'après le témoignage même de l'Ecriture [2], chez le peuple hébreu.

II. — LE DROIT CHEZ LES PERSES.

Entre l'Égypte et l'Inde, nous rencontrons la Perse, qui, par le rang qu'elle occupe dans l'histoire, par la nature et les éléments de sa civilisation plus encore que par sa position géographique, se rapproche à la fois de l'une et de l'autre, tout en les dépassant au moins dans la sphère de la morale et du droit. Un seul fait suffit pour nous convaincre des relations étroites, des ressemblances intimes qui existèrent à l'origine entre la Perse et l'Inde : c'est la langue dans laquelle sont écrits les livres de Zoroastre, l'ancienne langue de l'Iran, retrouvée par le génie de Burnouf. Le Zend n'est qu'une dérivation du Sanscrit, ou plutôt c'est le Sanscrit même

[1] *Ubi supra.*
[2] *Et eruditus est Moïses omni sapientia Ægyptiorum, Act. Apost.*, ch. 7, v. 22.

Digitized by Google

contracté en quelque sorte dans la bouche d'une nation plus mâle, au sein d'une nature plus rude que celle qui lui a donné naissance. Or, l'unité de langage suppose nécessairement la parenté ou tout au moins l'alliance des races et, par conséquent, celle des idées. Ainsi, par exemple, le principe indien de l'émanation a laissé des traces non équivoques dans le dogme persan. Quoique déchus de leur rang et relégués dans les ténèbres, les dévas du culte brahmanique sont encore faciles à reconnaître dans les dews, c'est-à-dire les démons du Zend-Avesta. Ils ont subi la même dégradation que les divinités du paganisme dans la théologie de saint Augustin. Enfin, quand nous voyons dans la religion des mages le principe de la lumière et le principe des ténèbres appelés tour à tour à gouverner l'univers pendant une période de trois mille ans, il nous est impossible de ne pas penser aux alternatives de vie et de mort, d'organisation et de dissolution, qui sont un des articles les plus essentiels de la foi brahmanique. Mais quoi! la Perse, si voisine de l'Égypte et plusieurs fois vaincue ou visitée par elle, jusqu'à ce qu'elle l'eût soumise à son tour par les armes de Cambyse, ne doit-elle absolument rien à ce pays si admiré pour sa piété et son antique sagesse? Cela serait contraire à la vraisemblance, surtout quand on lit dans Hérodote[1] que les Perses ont de tout temps adopté avec facilité les mœurs et les coutumes des autres nations; mais je pense aussi que cela serait peu d'accord avec les faits. L'on aperçoit, en effet, entre les mythes égyptiens et les dogmes enseignés dans le Zend-Avesta, des ressemblances qu'il est difficile d'attribuer au hasard. Les uns et les autres ont pour base le dualisme, avec un caractère à la fois métaphysique et moral. Pourquoi Osiris et Typhon ne seraient-ils pas les ancêtres et même les modèles d'Ormuzd et d'Ahrimane? Les deux couples se ressemblent, non-seulement par leurs attributs contraires, mais par le principe supérieur d'où ils tirent leur origine. Ormuzd et Ahrimane sont tous les deux fils du Temps sans bornes (Zervane Akérène) et selon d'autres de l'Espace infini, comme Osiris et Typhon de l'Eternité et de l'Immensité (Sev et Netpé). Nous trouvons dans les deux systèmes le dogme de la résurrection des corps joint à celui de l'immortalité. On peut voir dans Mithra, le ministre d'Ormuzd sur la terre, le guide des âmes à travers les régions du ciel, une imitation fidèle de Thot. Il n'y a pas jusqu'au bœuf Apis qu'on ne soit forcé de reconnaître dans le bœuf Goschouroun, qui est, lui aussi, le symbole de la vie. Mais tous ces éléments étrangers, empruntés à deux sources si différentes, ne se sont rencontrés dans l'Iran que pour subir une trans-

[1] Liv. I, ch. 135, édit. Firmin Didot.

Digitized by Google

formation profonde, et donner naissance à un système véritablement original, qui laisse bien au-dessous de lui le panthéisme énervant des Brahmanes et le symbolisme obscur des prêtres égyptiens.

La Perse avait des traditions religieuses fort anciennes; car, sans remonter à la dynastie fabuleuse des prophètes Mah-Abadiens dont parle le Désatir[1], et de leurs douze successeurs non moins chimériques, on remarque que Zoroastre lui-même en appelle souvent à une révélation antérieure, « à une première loi, » comme il l'appelle, qui a été annoncée par la bouche de Djemchid « aux hommes du premier âge; » et ces paroles semblent confirmer ce que les Grecs nous apprennent d'un premier Zoroastre qui aurait vécu plusieurs milliers d'années avant la guerre de Troie. Mais comme nous ne savons rien de certain sur ces traditions primitives, et qu'elles n'ont donné lieu qu'à des livres évidemment supposés, nous sommes obligés de nous en tenir au Zend-Avesta, ou du moins aux diverses parties de ce livre qui subsistent encore, et qu'Anquetil-Duperron a rapportés du Guzarate, il y a juste un siècle.

Le Zend-Avesta, c'est-à-dire la parole de vie, selon Anquetil-Duperron, et, selon Burnouf, la parole de feu, c'est le nom du code religieux apporté par Zoroastre, vers l'an 549 avant notre ère, et qu'il prétendait avoir reçu de Dieu lui-même, au moyen de la révélation. Il contient, comme les lois de Manou et presque tous les livres de ce genre, une métaphysique et une cosmogonie étroitement unies à un système de morale, de politique, de législation civile et de liturgie. Les persécutions qui ont pesé, durant plusieurs siècles, sur les malheureux descendants des anciens Perses, aujourd'hui connus sous le nom de Parses ou de Guébres, ne leur ont pas permis de le conserver tout entier; mais ce que le temps a épargné en forme la plus grande partie et nous donne une idée suffisante de tout l'ouvrage. J'ajouterai qu'après la traduction et les dissertations d'Anquetil-Duperron[2], confirmées et en partie complétées par les recherches de Burnouf[3], et par les savantes observations d'un voyageur persan du XVIIe siècle[4], il nous est impossible de douter du sens et de l'authenticité de ce monument. La doctrine qu'il nous présente a donc été réellement professée par un des empires les

[1] 2 vol. in-8°, Bombay, 1818. — Voir, sur ce livre, un article de Sylvestre de Sacy, dans le *Journal des savants*, janvier 1821.

[2] *Le Zend-Avesta*, ouvrage de Zoroastre, traduit en français sur l'original Zend par Anquetil-Duperron, 3 vol. in-4°. Paris, 1771, et les Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

[3] *Commentaire sur le Yaçna*, in-4°. Paris, 1833.

[4] Le *Dabistan* ou *l'Ecole des mœurs*, traduit en anglais par MM. David Shea et Anthony Troyer, 3 vol. in-8°. Paris, 1843.

Digitized by Google

plus populeux et les plus vastes qui aient existé sur la terre, par une nation qui pouvait mettre sur pied plus d'un million de soldats, et devait compter plus de cent millions d'âmes.

Personne n'ignore qu'un des dogmes fondamentaux du Zend Avesta est celui qui reconnaît, à la tête de l'univers, deux principes : l'un auteur du bien, Ormuzd, et l'autre du mal, Ahrimane. Mais ce dualisme n'est admis que pour un temps, et dans une mesure déterminée, afin d'écarter de Dieu la responsabilité du mal ; il n'est pas le dernier mot de la religion de Zoroastre. Le fond de cette croyance, comme il me sera facile de le démontrer, c'est le monothéisme. D'abord Ormuzd et Ahrimane sont issus l'un et l'autre d'un principe supérieur ; on les représente comme « un seul peuple » de Zervane-Akérène, c'est-à-dire de l'Eternel. Le Zend-Avesta ne s'explique pas davantage sur la nature et les attributs de ce premier être : aussi a-t-il été compris de diverses manières par les différentes sectes du magisme. Les uns n'y ont vu que le temps abstrait ou l'éternité, les autres que l'espace, et d'autres, formant la secte des Zervanites, la lumière primitive ; mais la réserve même des livres originaux nous autorise à croire qu'il s'agit ici de l'Etre infini, supérieur à toute distinction du bien et du mal, et qui échappe à toute définition.

On remarquera, en outre, qu'il n'y a aucune égalité entre Ormuzd et Ahrimane. A en croire plusieurs sectes [1], Ahrimane aurait reçu l'existence après Ormuzd et, par conséquent, il ne serait pas éternel. Il aurait accompagné la création, c'est-à-dire le développement de la puissance divine, comme l'ombre accompagne la lumière, et ne devrait être considéré que comme une négation, comme la limite ou l'imperfection inséparable des êtres finis. Mais sans sortir des textes du Zend-Avesta, on voit que le seul Ormuzd, « le roi très savant (Ahurâ-Mazdaô), » possède véritablement les attributs de la divinité. Lui seul est invoqué, adoré dans la religion de Zoroastre, qui s'appelle, de son nom, le Mazdéisme. Voici en quels termes il est ordonné de le prier : « J'invoque et je célèbre le créateur Ahurâ-Mazdao, lumineux, resplendissant, très grand et très bon, très parfait et très énergique, très intelligent et très beau, éminent en pureté, qui possède la bonne science, source de plaisir, lui qui nous a créés, qui nous a formés, qui nous a nourris, lui, le plus accompli des êtres intelligents [2]. » Ahrimane, au contraire, l'esprit du mal, le roi des ténèbres, n'a qu'un pouvoir limité et temporaire, qui le fait ressembler beaucoup

[1] Thomas Hyde, *Veterum Persarum historia*, in-4°, Oxford, 1700 et 1760, ch. 22.
[2] Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*, p. 146.

Digitized by Google

moins à un des auteurs de la création qu'à un ange déchu, à une créature révoltée contre Dieu et destinée à se réconcilier avec lui. En effet, selon les livres Zends, la durée de la nature se partage en quatre périodes de trois mille ans chacune. Dans la première, c'est Ormuzd seul qui règne; car c'est lui qui a commencé l'œuvre de la création. Dans la seconde, qui est celle où nous vivons, Ormuzd et Ahrimane luttent ensemble avec des avantages à peu près égaux, l'un régnant sur la lumière, l'autre sur les ténèbres; l'un déployant toute sa puissance pour le bien, l'autre pour le mal. Dans la troisième, la victoire appartient à Ahrimane, c'est lui et les êtres sortis de ses mains, les démons, les puissances infernales, qui possèdent le monde et le précipitent vers sa dissolution. Enfin, Ormuzd reprend le dessus, et cette fois pour toujours; les morts ressuscitent, purifiés de leurs fautes; le mal disparaît, et avec lui l'enfer; Ahrimane lui-même, récitant des prières et offrant des sacrifices, est un zélé serviteur du roi de la lumière. « Cet injuste, cet impur, dit le Yaçna, qui ne comprend que le mal, à la résurrection, il dira l'Avesta, exécutant la loi, il l'établira même dans la demeure des darvands (des maudits). » Il est impossible de dire plus clairement que la puissance d'Ahrimane n'est que temporaire et relative. Elle n'intervient que dans l'état actuel du monde, pour en expliquer les imperfections et en décharger la responsabilité divine. Avant que ce monde fût formé, elle n'existait pas encore, et quand il aura disparu pour faire place à un monde meilleur, elle n'existera plus; car, pour le principe du mal, c'est avoir perdu l'existence que d'être réuni ou subordonné au principe du bien.

Détruire la nécessité du mal, c'est rendre hommage à la liberté, à la justice, à la bonté de Dieu, et préparer la place du droit dans la société des hommes. Je ne voudrais cependant pas affirmer que l'idée de la liberté divine ait été poussée par Zoroastre jusqu'à la création *ex nihilo*, telle que l'entendent les chrétiens et les juifs. Je crois plutôt qu'il a pris une sorte de moyen terme entre la création et l'émanation, en nous représentant le monde comme une expansion volontaire de la substance d'Ormuzd. Il enseigne, en effet, qu'Ormuzd *a donné* le ciel et la terre : mais il ne dit pas qu'il les ait tirés du néant. Et comment lui attribuer une telle pensée, lorsqu'on voit qu'Ormuzd lui-même « a été donné » par l'Eternel ou l'être ineffable, Zervane Akérène ? Ormuzd ne peut pas être une créature, lui qui a toujours été et qui sera toujours, lui le premier auteur, le soutien, et qui sera, à la consommation des siècles, le régénérateur du monde; lui, enfin, qui a toutes les attributions morales et actives de la divinité. Il est donc impossible qu'il soit autre chose qu'une expansion, ou, si l'on veut, une manifestation éternelle de l'être infini. C'est de

Digitized by Google

la même manière qu'à son tour il a produit l'univers, mais avec cette différence, que l'univers ayant commencé, que l'univers étant produit dans le temps, que l'univers étant la manifestation de l'activité et de l'intelligence divine, est une expansion volontaire ; tandis que ces attributs, personnifiés dans Ormuzd, existent nécessairement et de toute éternité. La présence de Dieu dans les œuvres de la nature peut seule nous expliquer pourquoi Ormuzd a pour symboles le feu, la lumière, le soleil ; pourquoi il est appelé la grande lumière, la lumière primitive. Le sens de ces images est parfaitement exprimé dans ses paroles rapportées en son nom par le prophète de l'Iran : « Apprends à tous les hommes que tout objet brillant et lumineux est l'éclat de ma propre lumière..... Rien dans le monde n'est au-dessus de la lumière dont j'ai créé le Paradis, les anges et tout ce qui est agréable, tandis que l'Enfer est une production des ténèbres[1].» Le passage suivant du Zend-Avesta est encore plus explicite s'il est possible, puisqu'il désigne Ormuzd comme le corps des corps, c'est-à-dire comme la substance de tous les êtres : « Je vous invoque, je vous célèbre, corps des corps, Ormuzd, lumière élevée au-dessus de tout[2]. »

Une sorte de platonisme mythologique, s'il m'est permis de parler ainsi, vient se combiner avec cette doctrine et lui imprimer un caractère éminemment spiritualiste. La lumière, qui a servi à former le monde et qui en fait toute la splendeur, ce n'est pas autre chose que la raison même de Dieu, sa parole, son verbe, le saint Honover comme on l'appelle. Le Honover est aussi ancien que Dieu ; il a existé avant toutes choses, avant le ciel et la terre, avant l'homme, avant les anges mêmes. Image fidèle d'Ormuzd, il le réfléchit, en quelque sorte, sur la nature ; il renferme les perfections et les types éternels, les modèles invariables de tous les êtres[3]. Ces types ont un nom : dans la philosophie de Platon, ils s'appellent les idées, dans la religion de Zoroastre les Férouërs. A l'exception d'Ahrimane, qui n'est que le mal, c'est-à-dire la négation personnifiée, et de l'être infini, qui échappe à toutes les formes de l'intelligence, tout ce qui existe a son Férouër : les êtres matériels et immatériels, l'âme et le corps, l'homme et les animaux, les nations, les villes, les provinces, aussi bien que les individus. Mais, comme je viens de le dire, ce platonisme anticipé ne se montre encore que sous le voile de la mythologie. Les Férouërs nous sont représentés comme des êtres réels,

[1] Ce passage est tiré du *Dabistan*, t. Ier, p. 239 ; mais il est trop conforme au sens général du *Zend-Avesta*, pour que nous en contestions l'authenticité.

[2] Tome II, p. 180.

[3] Anquetil-Duperron, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXXVII, p. 62.

Digitized by Google

envoyés par Ormuzd du ciel sur la terre, afin de la protéger contre la puissance d'Ahrimane, mais qui rentreront un jour dans la possession de leur premier état.

Après les modèles les ouvriers ; après les Férouërs les Amschaspands et les Yzeds, c'est-à-dire les anges et les génies, ou les anges supérieurs et les anges subalternes produits par Ormuzd, afin de le seconder dans la création et ensuite dans le gouvernement de l'univers. L'intervention des anges à la place des dieux de la vieille mythologie, est un grand progrès dans les idées religieuses, car elle établit nettement et l'unité, et la toute-puissance, et la liberté, en un mot la personnalité de Dieu. Les divinités mythologiques sont plus ou moins indépendantes du Dieu suprême ; elles ont chacune leur domaine où elles paraissent comme inviolables et forment une espèce de monarchie féodale dont les pouvoirs, mal définis, insubordonnés, sont toujours sur la pente de l'anarchie ou de la révolte. Tout au contraire les anges du Zend-Avesta, librement créés par la volonté d'Ormuzd, composent une hiérarchie parfaitement régulière, où chacun, suivant son rang, suivant son emploi, concourt au bien général, sans pouvoir, et, il est vrai, sans vouloir un instant sortir de sa dépendance. A la tête de cette milice céleste se trouvent les six Amschaspands, dont les différents noms, selon la traduction de M. Burnouf[1], signifient la bonté, la pureté excellente, la bonté unie à la puissance, l'humilité et la soumission du cœur, la fécondité et l'immortalité. Le second rang est donné aux Yzeds, chargés de présider, les uns aux différentes heures du jour, les autres aux différents jours du mois ou aux douze mois de l'année, ceux-ci aux astres, ceux-là aux plantes, aux troupeaux ; d'autres aux hameaux et aux villes. Le plus puissant de tous est Mithra, déjà reconnu par un culte plus ancien, probablement avec un rang supérieur, mais que le Zend-Avesta appelle « l'œil d'Ormuzd ; le protecteur des provinces de l'Yran. » C'est lui qui, à l'exemple de l'Anubis égyptien, est chargé de peser les actions des hommes sur le pont Tchinevad, ce passage aussi tranchant qu'un rasoir, dont Mahomet a fait le pont Sourate.

En descendant de la nature divine au monde intelligible, du monde intelligible au monde spirituel, l'on arrive enfin à celui où nous vivons et dont nous faisons partie. La naissance de l'univers, telle qu'elle est racontée dans le Boun-Déhesch, le plus ancien livre des Parses après le Zend-Avesta, a la plus grande ressemblance avec le récit de la Genèse. C'est Ormuzd lui-même qui l'explique en ces termes : « En quarante-cinq jours, moi, Ormuzd, aidé des Amschas-

[1] *Commentaire sur Yaçna*, p. 147-166.

Digitized by Google

pands, j'ai bien travaillé, j'ai donné le ciel. En soixante jours, j'ai donné l'eau ; en soixante-quinze, la terre ; en trente, les arbres ; en vingt les animaux ; en soixante-quinze, l'homme. » Ces six époques de la création, formant ensemble une année de trois cent cinq jours, s'appellent les six Gâhambars et sont célébrées par autant de fêtes qui portent le même nom.

Cette cosmogonie, à l'avènement du Mazdéisme, était déjà fort ancienne en Perse, puisque Zoroastre lui-même la fait remonter à Djemschid, un des rois et des prophètes « des hommes du premier âge. » Mais l'auteur du Zend-Avesta, soit qu'il l'ait reçue d'ailleurs, soit qu'il l'ait trouvée dans son propre génie, y a ajouté le dogme de l'unité du genre humain. Toutes les races humaines, ne forment, selon lui, qu'une seule famille, issue d'un seul couple, qui, à son tour naquit d'un seul homme. Kaïomors (tel est le nom de notre premier père) a été créé parlant, avec un corps éclatant de lumière et la figure d'un jeune homme de quinze ans. Ormuzd l'établit le premier roi de la terre avec le droit de commander à tous les animaux et la mission de combattre les dews, c'est-à-dire les démons. Après une vie de trente ans, il succomba aux attaques d'Ahrimane ; mais, de sa semence répandue à terre et échauffée par le soleil, naquit le premier couple, Meschia et Meschiané, qui vécurent assez longtemps pour laisser après eux une postérité innombrable[1].

L'unité du genre humain, telle qu'elle est enseignée par Zoroastre, ne paraît être qu'une application d'une doctrine plus générale ; car il admet aussi l'unité d'origine pour les animaux et même pour les plantes. Une seule tige, donnée par Ormuzd, produisit d'abord dix mille espèces qui se multiplièrent à leur tour jusqu'à cent vingt mille. Cette tige primitive est le hom, arbrisseau des montagnes, avec lequel les Parses alimentent le feu sacré. Un seul animal, l'homme-taureau, a donné naissance à tous les animaux. Il périt comme Kaïomors, victime de la haine d'Ahrimane ; mais son âme, appelée Goschouroun, lui survécut et devint l'âme de toute la nature animale. Cette doctrine elle-même, comme il est facile de s'en apercevoir, se rattache étroitement à l'idéalisme poétique que nous avons rencontré tout à l'heure.

Reste maintenant à concilier avec l'origine divine du genre humain les misères, les erreurs, les désordres, les crimes qui ont suivi sa naissance et qui n'ont cessé d'exister dans son sein. Ceci est l'affaire d'Ahrimane, qui joue le même rôle dans le Zend-Avesta que Satan dans la Genèse. Meschia et Meschiané, placés dans un lieu d'abondance et de délices plus beau que le monde entier, semblable

[1] *Zend-Avesta*, t. III, p. 351 et suiv.

Digitized by Google

au paradis céleste, unissaient ensemble l'innocence et le bonheur, quand le roi des ténèbres, caché sous la forme d'une couleuvre, vint changer complétement leurs pensées et leur existence. Il les détourna d'abord de l'adoration du vrai Dieu en se mettant à sa place. Puis il alluma dans leur cœur tous les appétits de la terre, et au moyen de ces passions, il les attira peu à peu dans cette vie de labeurs et d'infirmités qu'ils transmirent à leurs descendants. Mais comme ils étaient plutôt trompés que coupables, Ormuzd leur envoya successivement plusieurs prophètes, dont le dernier et le plus accompli est le fils de Dogdo et de Poroschasp, c'est-à-dire Zoroastre. Placé désormais entre le mensonge et la vérité, entre la lumière et les ténèbres, l'homme a le pouvoir de choisir et est le maître de sa destinée.

A toutes ces idées, il faut ajouter celle de l'immortalité de l'âme, qui se présente, dans la religion de Zoroastre, purgée de toute croyance à la métempsycose et avec ce caractère personnel qui seul lui donne de l'empire sur nos esprits et rattache la vie future à la vie présente. Il ne peut y avoir aucun retour de l'âme humaine à la nature animale, dans un système de cosmogonie où toutes les existences sont si nettement séparées les unes des autres et où l'homme nous apparaît comme la dernière et la plus parfaite des œuvres de Dieu. Mais dans la pensée de Zoroastre, l'existence de l'homme, prolongée sans fin, doit avoir un but conforme à la bonté divine. Il n'admet donc les peines de l'autre vie que comme une purification, une expiation temporaire, à la suite de laquelle tous pourront jouir d'un bonheur éternel. L'auteur du Zend-Avesta ne s'arrête pas là : il veut que le mal disparaisse de la nature entière et que le monde régénéré nous offre partout l'image du ciel. Cette révolution suivra de près deux autres événements annoncés par le prophète de l'Iran : la résurrection des morts et le jugement dernier. Tous les hommes qui ont existé sur la terre depuis le commencement du monde, seront rendus à la vie et comparaîtront devant le tribunal d'Ormuzd. Les bons seront séparés des méchants, puis, quand ils auront éprouvé pendant trois jours, en corps et en âme, les uns toutes les joies du paradis, les autres toutes les peines de l'enfer, « tous seront unis dans une même œuvre. » Revêtus de corps immortels, affranchis de toutes les infirmités, libres de passions, ils jouiront de la félicité des anges. Ahrimane offrira des sacrifices à l'Eternel; l'enfer disparaîtra, et Ormuzd, ayant accompli son œuvre, se reposera dans sa gloire[1].

Les conséquences de ces dogmes par rapport à la morale et au

[1] *Zend-Avesta*, t. III, p. 411, 415.

Digitized by Google

droit sont faciles à apercevoir. En politique ils produisent l'abolition des castes, non plus, comme dans le Bouddhisme, par un sentiment d'indifférence, mais par respect et par amour de la nature humaine. Puisque tous les hommes descendent d'un même couple, ils sont tous frères et sont tous soumis à la même loi. On lit dans le Vendidad-Sadé, un des écrits qui font partie du Zend-Avesta : « Je vous adresse ma prière, ô Hom, qui faites que le pauvre est égal au grand. » Nous voyons, au reste, par le témoignage d'Hérodote, que, même avant Zoroastre, la classe des laboureurs était honorée en Perse à l'égal de celle des guerriers. Mais Zoroastre a étendu cette égalité à toutes les classes, en ordonnant que le grand-prêtre lui-même, le Destouran-Destour, protégé seulement par sa sainteté et ses lumières, soit soumis à la loi commune et subisse, quand il a fait le mal, les conséquences de ses fautes. « Celui qui est sans péché corrigera, dit-il[1], celui qui a péché; le Destour corrigera le simple Parse, et le simple Parse le Destour. » Si, d'accord avec l'esprit et les traditions de son pays, il fait du roi le représentant de Dieu sur la terre, l'image vivante d'Ormuzd, c'est à la condition qu'il le prendra pour règle de toute sa vie ; qu'il sera saint dans ses pensées, dans ses paroles et dans ses actions; qu'il sera l'appui du faible, la terreur de l'oppresseur, le père de l'indigent, l'exemple et le salut de tous. Qu'il se montre infidèle à sa mission, le grand-prêtre a le droit de prononcer sa déchéance. « Enlevez, dit le Vendidad-Sadé[2]; enlevez le roi qui n'est pas selon votre désir. »

Si de la constitution de l'Etat nous passons à celle de la famille, nous y trouvons une nouvelle conquête du droit sur la force : l'abolition de la polygamie. Le mari, selon les maximes du Zend-Avesta, est toujours le chef, le roi absolu du foyer domestique ; on lui doit obéissance comme à Dieu ; mais un homme ne peut épouser qu'une seule femme ; le couple de Meschia et de Meschiané doit servir de modèle à tous les mariages ; et si Hérodote[3] dit le contraire, cela doit s'entendre d'une époque antérieure à la mission de Zoroastre. Il y a cependant une exception à cette règle. Celui qui a épousé une femme stérile peut en épouser une autre du vivant de la première. Mais ce fait a sa cause dans la raison d'Etat, qui portait les rois de Perse à encourager l'accroissement de la population, et dans le sentiment religieux, qui représentait la postérité aux yeux du peuple comme un moyen de salut, comme un pont pour aller au ciel. Mais il ne change rien à l'idée que le législateur de l'Iran se fait du ma-

[1] *Zend-Avesta*, t. III, p. 59.
[2] Ha, 8.
[3] Liv. VII, ch. 135, édit. P. Didot.

Digitized by Google

riage en général. A tous les hommes capables de le contracter il l'impose comme un devoir ; il n'admet entre les deux sexes aucune autre relation, et il proscrit sévèrement tout acte d'impureté et de libertinage, à plus forte raison celui qui est accompli à l'aide de la force ou qui trahit la foi conjugale.

Quant aux relations qui existent entre tous les hommes, sans distinction de famille et de patrie, Zoroastre ne s'est pas contenté de défendre les actions généralement reconnues criminelles, le meurtre, l'adultère, le vol, la violence, la perfidie, le parjure, la débauche qui outrage la nature ; il interdit également celles qui échappent aux poursuites de la société et n'existent que devant la conscience ; par exemple l'ingratitude et le mensonge, deux vices que les Perses avaient toujours flétris [1]. Il condamne l'envie, la vanité, l'avarice, la colère, l'orgueil, la présomption, la faiblesse, tous les sentiments haineux, jaloux et égoïstes [2]. Hérodote raconte qu'il était défendu en Perse de prier pour soi ; mais que les vœux qu'on adressait au ciel devaient avoir pour objet la prospérité de la patrie et du roi [3]. Zoroastre, en conservant cette loi, lui donne un sens beaucoup plus élevé. Il veut que le Destour ou le prêtre qui récite la prière, s'unisse par la pensée à l'universalité des vrais croyants, et à toutes les âmes vertueuses qui ont existé sur la terre depuis le commencement du monde et même qui existeront dans l'avenir jusqu'au jour de la résurrection [4].

En même temps qu'il proscrit les crimes, les passions et les vices qui arment les hommes les uns contre les autres, Zoroastre commande toutes les vertus propres à les réconcilier : la justice, la bienfaisance, la libéralité, la douceur, la miséricorde, le pardon des injures. La justice des Perses a été célèbre dans l'antiquité ; elle consiste, selon leur législateur, à s'abstenir non-seulement des mauvaises actions, mais aussi des mauvaises pensées [5] ; à ne pas remettre au lendemain une bonne action qui peut être faite aujourd'hui ; à ne jamais manquer à la parole donnée ; à récompenser chacun suivant ses œuvres et à étendre cette règle même aux animaux [6]. La bienfaisance, la libéralité, que nous avons rencontrées tout à l'heure parmi les devoirs du souverain, ne sont pas moins obligatoires pour les particuliers. Ces vertus donnent à l'homme un tel degré de sainteté, qu'on invoque comme une puissance tutélaire

[1] Herodote, liv. Ier, ch. 138.
[2] *Zend-Avesta*, t. III, p. 33 et 97.
[3] Herodote, liv. VII ch 135.
[4] *Zend-Avesta*, t. III, p. 595.
[5] *Ibid.*, p. 41 et 43.
[6] *Ibid.*, p. 613.

Digitized by Google

le Ferouër de celui qui les pratique habituellement, et qui, non content d'apaiser la faim de l'indigent, répand autour de lui l'abondance et le bonheur [1]. Au contraire, c'est un crime dont on s'accuse devant Dieu de n'avoir pas, quand on l'a pu, accueilli dans sa maison et préservé de la chaleur ou du froid le voyageur étranger [2]. La douceur et l'humanité, comme chez le grand roi Khosro, doivent accompagner le courage, la grandeur d'âme et n'appartiennent pas moins à celui qui commande qu'à celui qui obéit [3]. La miséricorde, comme la justice, doit s'exercer envers toutes les créatures, envers les bêtes comme envers les hommes. C'est un très grand péché, pour un fidèle sectateur du Mazdéisme, de tuer ou seulement de frapper et de faire souffrir sans raison les animaux, de refuser de les couvrir et de les nourrir suivant leurs besoins [4]. Enfin, à l'exemple d'Ormuzd, qui, à la fin des siècles, pardonnera à tous les pécheurs, l'homme doit pardonner à ses semblables les dommages et les injures qu'il en a reçus. Zoroastre, joignant l'exemple au précepte, va prêcher sa loi chez des nations ennemies, et prie pour que ses envieux et ses persécuteurs ouvrent les yeux à la lumière. Il nous montre les justes, au jour du jugement dernier, pleurant sur les méchants autant que les méchants pleureront sur eux-mêmes [5].

Il faut cependant remarquer que cette clémence n'est pas sans conditions : elle exige au moins le repentir de celui qui a fait le mal, et n'interdit pas le droit de se défendre contre un ennemi obstiné. C'est que le Mazdéisme n'est pas, comme le Brahmanisme et la religion de Bouddha, l'abandon de soi-même poussé jusqu'à l'anéantissement de l'âme et du corps, la confusion de tous les êtres, l'absorption de l'homme en Dieu; il est, tout au contraire, une revendication de la liberté humaine, et penche plus du côté du droit que de celui de l'abnégation. Il nous montre la vie comme un combat sans trêve et sans relâche, où l'homme, pour se défendre contre un ennemi aussi rusé que méchant, est obligé de faire usage de toutes ses facultés. Le champ de bataille, c'est à la fois son âme et l'univers; car tout ce qui est mauvais vient d'Ahrimane, les forces rebelles de la nature comme les passions de son propre cœur. De là vient que la religion de Zoroastre, tout en enseignant la morale la plus élevée, tout en présentant comme le sommaire de la loi ces trois règles essentielles : « la pureté de pensée, la pureté de parole, la pureté d'action [6], » reste cependant très éloignée du mysticisme et

[1] *Zend-Avesta*, p. 260, 261, 265.
[2] *Ibid.*, p. 43.
[3] *Ibid.*, p. 179.
[4] *Ibid.*, p. 43.
[5] *Ibid.*, p. 413.
[6] *Ibid.*, t. II, p. 141.

Digitized by Google

surtout de l'ascétisme si cher à l'Orient. Loin de recommander le jeûne et l'abstinence, elle les défend comme un péché, parce qu'elle suppose que, dans la lutte qu'il a à soutenir, l'homme n'a pas moins besoin de la santé et des forces du corps que de l'énergie de l'âme et des facultés de l'intelligence. Elle ne croit pas que, dans ce monde, l'âme et le corps puissent se passer l'un de l'autre ; elle les appelle des « amis, » et propose leur union comme un modèle pour celles qui doivent exister entre les hommes. Elle exige de ses sectateurs et leur promet tout à la fois, comme une récompense de leur fidélité, la santé et la force, « un corps vivant. » Parmi les nombreuses qualifications que Zoroastre donne à sa loi, on remarque celle-ci : « La parole qui donne la santé. »

Sans l'obscurité qui est toujours restée étendue sur quelques-uns de ses principes les plus essentiels, par exemple, l'unité de Dieu et la création du monde ; sans la place qu'elle a donnée aux superstitieuses terreurs en faisant la part égale, dans l'état actuel de la nature, entre le Dieu du ciel et le roi des ténèbres, et en montrant l'homme entouré toute sa vie par des légions d'ennemis invisibles ; enfin, sans les pratiques minutieuses, assujettissantes, en quelque sorte innombrables, qui, sous prétexte de lui servir de rempart, la cachent, si elles ne l'étouffent, sous une enveloppe toute matérielle, cette noble croyance aurait exercé une influence plus profonde et plus étendue. Il a fallu cependant qu'elle renfermât une vitalité bien puissante, une grande force à la fois d'absorption et de résistance, pour remplir la carrière qu'elle a fournie. Après avoir conquis, sous la domination des anciens rois de Perse, une immense partie de l'Asie, elle a pénétré dans l'Egypte et dans la Grèce par l'école d'Alexandrie, dans la Judée par la captivité de Babylone et la domination des Séleucides, dans l'Occident par le gnosticisme, le manichéisme, la secte des Catarrhes ; puis, détrônée par l'islamisme dans les lieux mêmes qu'elle eut pour berceau, elle s'y est développée, et, en quelque sorte, rajeunie, sous le feu de la persécution ; elle y a produit ces doctrines moitié philosophiques et moitié religieuses que nous voyons exposées dans le Dabistan et le Desatir, tandis qu'un grand nombre de ses sectateurs, réfugiés dans l'Inde, lui ont conservé jusqu'aujourd'hui ses monuments séculaires et sa pureté originelle.

AD. FRANCK,

Membre de l'Institut.

Digitized by Google

LES

RÉVOLUTIONS DE NAPLES

(1806-1815.)

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Joseph Napoléon régna deux ans à Naples. Malgré l'immense prestige des gloires de l'empire, malgré l'active et incessante coopération des troupes françaises, sa domination ne fut jamais bien affermie ni complète. Toute l'histoire de ce règne si tourmenté se retrouve dans la correspondance des deux frères, récemment publiée. On y voit, dès les premiers jours, les scrupules honorables, mais mal raisonnés, du nouveau roi, aux prises avec les exigences de l'Empereur, exigences parfois rigoureuses, mais toujours nécessaires au point de vue français. Joseph, nature éminemment bienveillante et loyale, répugnait à ces dures nécessités de la conquête ; il se croyait sûr de gagner, par des ménagements extrêmes, la faveur et l'attachement des populations ; il trouvait constamment des objections aux mesures financières qui lui étaient suggérées pour faire face aux besoins de l'armée d'occupation avec les ressources du pays. Napoléon avait deviné tout d'abord cette tendance à ménager Naples aux dépens de la France ; pour la combattre, il n'épargnait ni les conseils, ni les reproches, ni les dures vérités. Il rappelait incessamment à Joseph combien sa position était précaire, et subordon-

[1] Pour la première partie, voir tome XXII, page 22 (livraison du 15 oct. 1855).

Digitized by Google

née en toutes choses à la fortune des armes françaises. Il s'attachait à le prémunir contre toute illusion sur ses propres forces, et sur la faiblesse du parti des anciens souverains. « Si vous n'aviez pas de troupes françaises, lui écrivait-il, et que le roi Ferdinand n'eût pas de troupes anglaises, qui serait le plus fort à Naples[1] ? » On voit que Napoléon, alors au comble de la prospérité, ne se laissait pourtant pas aveugler par elle. Il ne se dissimulait ni les périls de l'avenir, ni la force réelle du parti des Bourbons de Naples, force contenue, morcelée, mais toujours vivante, et entretenue, d'ailleurs, par le maintien de cette dynastie en Sicile, et par l'active coopération de l'Angleterre.

La guerre se fit avec des succès partagés. Les débris de l'armée napolitaine furent facilement vaincus et expulsés de la Calabre, mais il fut impossible de risquer même une descente en Sicile. D'un autre côté, les Anglais surprirent l'île de Capri, à l'entrée même du golfe de Naples, et pendant tout le règne de Joseph, le pavillon ennemi flotta en vue de sa capitale, sur ce rocher célèbre, comme un symbole permanent de menace et de défi. Bientôt après, le général anglais Stewart débarqua en Calabre, repoussa les Français à Sant'Eufemia, et raviva les insurrections royalistes dans les provinces du sud. Pourtant, cette fois encore, la fortune de la France ne tarda pas à prévaloir. La prise de l'importante citadelle de Gaëte rendit aux généraux français la libre disposition de toutes leurs forces. Masséna reconquit la Calabre presque sans résistance, et réduisit à la défensive les Anglo-Siciliens, découragés aussi par les nouveaux succès de Napoléon sur le continent, succès qui aboutirent à la conclusion de la paix de Tilsitt.

Dans le courant de l'année 1806, des négociations avaient été ouvertes entre la France et l'Angleterre. L'une des conditions proposées par Napoléon était la cession de la Sicile à son frère, moyennant une indemnité pour l'ancien souverain. La mort de Fox fit avorter cette négociation : l'Angleterre rentra dans le système d'hostilité implacable qui avait prévalu dans ses conseils depuis la rupture de la paix d'Amiens. Alors Napoléon songea de nouveau à la conquête de la Sicile, mais de fâcheux contre-temps firent échouer cette entreprise. Bientôt après, Joseph fut appelé au trône d'Espagne, devenu vacant, du moins en fait, par suite de graves événements que nous n'avons ni à raconter, ni à juger ici.

Malgré la brièveté de son règne, malgré les nécessités pénibles avec lesquelles il fut constamment aux prises, Joseph avait accompli ou préparé des innovations utiles dans les diverses branches de

[1] 3 juin 1806.

Digitized by Google

l'administration. Sa volumineuse correspondance avec son frère prouve, jusqu'à l'évidence, qu'il fit tout ce qui était possible, et parfois même au delà de ce qui était raisonnable pour soulager ses peuples des maux de la guerre, qu'il rechercha et punit sévèrement les déprédations, qu'enfin il voulait sincèrement le bien en toutes choses. Ses fautes, qu'on ne saurait méconnaître, doivent être imputées à la faiblesse de son caractère, trop disposé à s'exagérer tour à tour le bien et le mal, et surtout à la fausseté de sa position, qui rendait parfois presque inconciliables ses devoirs comme chef militaire et comme roi. Son éloge peut se résumer en deux mots. Il quitta le trône de Naples, comme il y était monté, non par ambition, mais par obéissance et par dévouement.

II

Joseph avait abdiqué le 8 juillet : le 15 du même mois, un décret impérial *accorda* à Joachim Murat le trône de Naples. Le nouveau roi fit son entrée dans sa capitale, le 6 septembre suivant.

Ce règne s'ouvrit sous d'heureux auspices. Murat possédait au plus haut degré ces dehors brillants qui séduisent les multitudes. De son côté, la nouvelle reine, qui, par une singulière coïncidence se nommait *Caroline*, se fit estimer et aimer autant que l'autre Caroline se faisait craindre et haïr.

Murat inaugura son règne par un coup de main des plus hardis, la reprise de Capri, dont la garnison était alors commandée par cet Hudson Lowe, qui devait plus tard conquérir, sur un autre rocher, une déplorable immortalité. L'année suivante, les péripéties de la guerre d'Espagne, et la levée de boucliers de l'Autriche ranimèrent les espérances des partisans de l'ancienne dynastie. Une expédition anglo-sicilienne attaqua Naples sans succès ; d'autres ennemis envahirent un moment la Calabre, et se rembarquèrent précipitamment à l'approche des troupes de Murat. La nouvelle de la bataille de Wagram contribua beaucoup à décourager les Siciliens et leurs alliés. Après une lutte acharnée, et un moment douteuse, Napoléon avait ressaisi la victoire, et dominait de nouveau l'Europe.

L'année suivante, Murat voulut prendre sa revanche sur la Sicile. Mais Napoléon avait, dès-lors, d'autres vues que nous expliquerons bientôt, et quand Murat voulut tenter son débarquement avec les troupes françaises et napolitaines concentrées sur la côte de Calabre, le général Grenier, qui commandait les Français, refusa nette-

Digitized by Google

ment son concours à cette expédition. Murat, réduit à l'impuissance par cette immobilité, s'embarqua *au Pizzo* pour retourner à Naples. Il quittait alors, dans tout l'appareil de la royauté, cette plage où il reparut quelques années plus tard, roi fugitif et proscrit, ayant tout perdu, sauf le courage qui, cette fois, ne lui servit que pour mourir.

Forcé de renoncer aux idées de conquêtes, Murat prit du moins des mesures énergiques pour consolider sa domination sur la partie continentale du royaume. Depuis l'occupation française, les croisières anglo-siciliennes n'avaient cessé de débarquer des bandes de proscrits napolitains et de *campieri* siciliens [1]. Ces bandes, soutenues par les populations des montagnes, commettaient d'effroyables dégâts dans la Pouille, la Basilicate et surtout dans les Calabres. Mais c'était une vraie chouannerie, puissante seulement pour le mal, pillant, assassinant plutôt que de combattre. Le général Manhés fut chargé de mettre fin à ces désordres ; il fit aux royalistes une véritable guerre d'extermination, sans relâche ni merci. Les bandits furent traqués de toutes parts et poursuivis jusque dans les asiles les plus impénétrables; des villages entiers, hommes, femmes, enfants, furent passés par les armes. Ces mesures terribles rétablirent promptement la tranquillité, mais, dans plus d'une vallée des Calabres, ce calme fut celui de la solitude et de la mort.

Le règne de Joachim Murat, à part ces mesures exceptionnelles, pouvant être considéré comme une époque normale et régulière, nous n'avons pas à nous occuper en détail des actes de son administration, sur laquelle l'empereur Napoléon exerça, jusqu'en 1812, une influence prépondérante, bien que supportée parfois avec impatience. Parmi les mesures importantes prescrites et exécutées par Murat, une seule nous présente un caractère évidemment révolutionnaire ; nous voulons parler de l'abolition définitive et complète du régime féodal. Les républicains de 1799 avaient décrété cette abolition, mais le temps, le bon sens et la puissance leur avaient manqué pour l'exécuter. Joseph l'avait ordonnée à son tour, mais s'était engagé dans une impasse, en laissant aux tribunaux ordinaires la compétence des procès qui ne pouvaient manquer de surgir entre les communes et les barons, ce qui tendait à créer une foule de jurisprudences contradictoires, au gré des influences et des passions locales. Joachim mit fin à tous ces embarras en créant un tribunal suprême, sous le nom de commission féodale. Cette commission eut pour tâche de déterminer,

[1] Les *campieri* de Sicile étaient, de même que les bandits de la Corse, des hommes mis hors la loi pour quelque meurtre, et vivant en guerre avec la société. C'était parmi ces hommes que la noblesse féodale de Sicile recrutait ses gardes. Quand les Bourbons se réfugièrent dans cette île, ces proscrits ou brigands formèrent le noyau des milices irrégulières destinées à agir sur le continent.

Digitized by Google

dans les propriétés reconnues féodales, les droits et usages des communes, de les évaluer en terres, de procéder au bornage contradictoire de ces propriétés ainsi fractionnées, enfin de répartir entre les citoyens les portions attribuées aux communes. Ces diverses opérations, il faut le dire, furent généralement accomplies dans un esprit peu favorable aux intérêts des barons, de ceux surtout qui restaient attachés à l'ancienne dynastie; souvent on fit aux communes la part du lion. Le partage des nouvelles terres communales fut opéré dans le même système: on donnait gratuitement aux indigents, on vendait plus ou moins cher aux autres, suivant leur aisance réelle ou présumée. Mais, nonobstant ces irrégularités de détail, inévitables peut-être dans une révolution faite par une dynastie conquérante, qui cherche à devenir populaire, l'abolition de la féodalité fut, pour la masse de la population, un bienfait immense, irrévocable, et le point de départ d'une ère nouvelle pour l'agriculture et l'industrie.

III

Avant d'aborder le récit des événements qui ont précédé et décidé la chute de Murat, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur ceux qui, vers la même époque, s'accomplissaient en Sicile. Ces faits, aussi curieux que peu connus, ont d'ailleurs une corrélation intime avec les agitations contemporaines.

Les Bourbons de Naples devaient à l'Angleterre la conservation, la défense permanente de cette partie de leurs Etats. L'alliance anglaise était donc pour Ferdinand et Caroline un précieux avantage. Un jour vint pourtant où cette alliance leur sembla trop chèrement payée.

L'Angleterre défendait la Sicile, mais en la cernant de toutes parts, en lui interdisant toute relation, toute protection autre que la sienne. Ferdinand acceptait, avec sa nonchalance ordinaire, la position qui lui était faite, mais l'orgueil de Caroline ne tarda pas à se révolter contre les exigences parfois excessives de ses alliés. Le mariage de sa petite-fille, Marie-Louise, avec l'Empereur Napoléon, lui ouvrit une perspective imprévue de délivrance. Des communications secrètes eurent lieu, à diverses reprises, entre la reine Caroline et des agents français, pendant les années 1810 et 1811. L'intérêt de Napoléon était évidemment d'user de tous les moyens pour affaiblir la prépondérance de l'Angleterre, et par conséquent d'encourager

Digitized by Google

l'irritation croissante de la reine de Sicile contre ses alliés. De graves considérations d'intérêt commun durent ainsi amortir les ressentiments, modifier les antipathies. Il n'y eut, et il ne pouvait y avoir, d'engagements positifs ni d'un côté, ni de l'autre; mais ces pourparlers ne furent pas sans influence sur l'attitude de l'armée française d'occupation, lors de la tentative de Murat pour passer en Sicile, au mois de juin 1811, tentative dont nous avons déjà parlé. Le général Grenier avait alors pour instructions de ne pas coopérer à la tentative des Napolitains, ce qui la rendait inexécutable, et de ne passer en Sicile que dans le cas où une révolte aurait éclaté dans cette île contre les Anglais. Depuis cette époque, la Sicile n'eut plus à redouter d'agression sérieuse, ni de la part de la France, ni bientôt même de la part de Joachim, affaibli par les nombreux contingents qu'il dut fournir aux armées françaises d'Espagne, puis à l'expédition de Russie.

Mais tandis que les dangers extérieurs semblaient s'amoindrir, les difficultés intérieures s'aggravaient chaque jour. L'établissement militaire de la Sicile était visiblement au-dessus des ressources de sa population, et de ses moyens de finance. L'armée était portée à quarante mille hommes dans un Etat qui ne comptait pas un million cinq cent mille habitants. Beaucoup de Siciliens, transportés sur les côtes du royaume de Naples par les croisières anglaises, avaient péri dans des rencontres multipliées, et surtout dans les terribles exécutions de Manhès. L'Angleterre payait, il est vrai, 400,000 livres sterling de subsides au roi Ferdinand, mais cette somme ne suffisait plus. Il devenait nécessaire de pourvoir à l'excédant des dépenses par une augmentation de taxes, mais comment établir et percevoir ces taxes sur un peuple déjà épuisé par une guerre sanglante, et fatigué de l'oppression mal déguisée d'une puissance étrangère qui avait détruit son commerce?

Ce fut alors que le général Stewart et lord Bentinck, envoyé de la Grande-Bretagne, songèrent à obtenir de la nation même et de ses mandataires les hommes et les impôts dont le gouvernement sicilien avait besoin, et que Ferdinand et Caroline ne voulaient plus ou n'osaient plus exiger directement[1].

Pour pouvoir demander de nouveaux sacrifices du peuple sicilien, on lui promit, on lui concéda des institutions libérales, pro-

[1] L'origine de l'ancien parlement de Sicile remonte à l'époque de l'expulsion des Sarrasins. Purement militaire d'abord, il fut successivement complété par l'adjonction de délégués du clergé, et de certaines villes ou bourgs jouissant de leurs franchises. C'était le parlement qui fixait les impôts : le gouvernement ne pouvait en établir aucun, sauf les cas extraordinaires d'invasion, de captivité du roi, etc.

En 1810, le parlement s'étant montré déjà assez rétif pour les augmentations de

Digitized by Google

duit d'une civilisation avancée et auxquelles il n'était nullement préparé. Ferdinand et Caroline se trouvèrent cette fois aux prises avec une révolution devant laquelle ils ne pouvaient fuir, car elle envahissait leur dernier asile, et se présentait à eux patronée, imposée par un allié qui parlait et agissait en maître.

L'ancien parlement sicilien fut convoqué. Clergé, noblesse, communes, prirent d'abord au sérieux l'initiative libérale de l'envoyé anglais : beaucoup d'hommes généreux et sensés crurent de bonne foi travailler à la régénération du pays et à sa future délivrance. La féodalité existait en Sicile, non pas en pleine décadence comme dans le royaume de Naples, mais avec une grande partie de sa force et de son prestige primitifs. On y voyait encore un certain nombre de vrais barons du moyen-âge, dont les vertus patriarcales, et surtout la bienfaisance royale, légitimaient la puissance et les richesses. Presque tous sacrifièrent avec une noble, mais inutile abnégation, leurs antiques priviléges au bonheur de leur patrie.

Cet effort généreux, mais prématuré, ne pouvait aboutir qu'à des déceptions. Si le Directoire français avait eu tort, en 1799, d'imposer aux populations napolitaines une constitution calquée sur celle de la France républicaine, les représentants de l'Angleterre n'étaient pas beaucoup plus sages en donnant à la Sicile, la terre féodale et monarchique par excellence, une contrefaçon de la constitution anglaise. Rien n'y manquait ; chambre des communes, chambre des pairs, suffrage universel, incompatibilité de fonctions salariées avec celles de député, *liberté de la presse*, etc., etc.

La première session du nouveau parlement sicilien eut lieu en 1812. Alors toutes les illusions se dissipèrent, et il devint visible aux yeux les moins clairvoyants que les plénipotentiaires anglais n'avaient provoqué cette révolution que dans un intérêt exclusivement anglais. Les représentants de la Sicile, appelés à discuter les intérêts de leurs commettants, les trouvaient sous tous les rapports en opposition flagrante avec ceux des alliés du roi. Les Anglais, par la force des choses, avaient accaparé tout le commerce de la Sicile ; ils anéantissaient ses ressources agricoles, en n'exportant aucun de ses produits. Cette île était encombrée de marchandises anglaises repoussées par le blocus continental. On lui fournissait même, bon gré, mal gré, les objets que son industrie pouvait produire ; mais on n'acceptait que de l'or en échange. Aussi le nu-

taxes, le roi, dominé par l'influence anglaise, en établit de nouvelles par des décrets, et sévit contre plusieurs membres du parlement qui avaient osé protester contre cette mesure, dont la légalité était pour le moins contestable. Tel était l'état des choses, quand les ministres anglais eurent l'idée d'imposer au roi et à la nation sicilienne une nouvelle constitution.

Digitized by Google

méraire devenait de plus en plus rare, et en même temps la valeur des productions agricoles s'annihilait presque complètement. Ce fut ainsi que, pendant l'occupation anglaise, il y eut des disettes dans ce pays, qui jadis suffisait à l'approvisionnement de la Rome impériale, et que les riches Siciliens durent employer un papier monnaie à cours forcé.

En réalité, l'organisation et l'adoption du système représentatif, l'installation du parlement, n'étaient pour lord Bentinck que le prologue d'une dictature qu'il espérait obtenir de la reconnaissance et du dévouement des nouveaux pouvoirs, malgré la répugnance du roi, et l'opposition bien autrement active et dangereuse de la reine. Ce général avait manœuvré avec une habileté incontestable; il s'était ménagé des appuis dans le parlement et jusque dans la famille royale. L'un de ses plus zélés partisans était le propre gendre du roi, Louis-Philippe d'Orléans, depuis roi des Français. Les arguments du plénipotentiaire anglais étaient précisément ceux dont Napoléon se servait pour combattre les scrupules des princes de sa famille à l'égard du blocus continental. Suivant lui, la Sicile n'avait d'autre parti à prendre que de s'unir plus étroitement que jamais à la fortune de l'Angleterre, de souffrir avec elle pour assurer et hâter le triomphe commun. Le parlement s'étant montré contraire à ce système de guerre à tout prix, lord Bentinck fit prononcer sa dissolution.

Cependant Caroline ne s'endormait pas en face du péril, et luttait avec opiniâtreté contre les exigences chaque jour plus impérieuses du ministre anglais. Une collision devenait inévitable; elle éclata à propos des nouvelles ouvertures faites à l'Angleterre au mois d'avril 1812, par le gouvernement français. Le duc de Bassano avait proposé, comme une des bases de la paix future, que les Anglais évacuassent la Sicile. A cette occasion, la reine fut accusée de nouveau d'entretenir des intelligences secrètes avec Napoléon, et d'avoir même signé un traité secret avec lui, par lequel elle s'engageait à soulever contre les Anglais le peuple sicilien. Les ministres anglais, redoutant l'influence qu'elle exerçait toujours sur l'esprit de son époux, déterminèrent celui-ci à abdiquer en faveur de son fils aîné, dans lequel ils espéraient trouver plus de docilité.

Mais cette abdication ne pouvait être qu'une mesure illusoire, ou plutôt elle n'eut d'autre effet que de renforcer le sentiment monarchique. Le peuple se persuada facilement que le roi avait abdiqué parce qu'il improuvait la tyrannie des Anglais, sans pouvoir y mettre obstacle. Alors l'effervescence populaire alla croissant chaque jour. Il fallut renforcer beaucoup l'armée anglaise d'occupation ; employer ou plutôt déporter à Malte, à Gibraltar, en Espagne, des soldats si-

Digitized by Google

ciliens qui, dans un mouvement populaire, auraient fait cause commune avec les partisans de la famille royale.

Au commencement de 1813, la mesure était comble. Malgré toutes les précautions et tous les renforts, lord Bentinck lui-même craignit de nouvelles vêpres siciliennes, et rappela le roi au pouvoir. Le 9 mars, Ferdinand déclara que sa santé lui permettait de reprendre l'exercice de son autorité, et revint à Palerme avec la reine et la famille royale. Mais lord Bentinck n'avait entendu faire qu'une concession apparente au ressentiment populaire. La présence de Caroline était un obstacle permanent à ses projets de dictature; il osa exiger le départ, ou plutôt l'expulsion de cette princesse, et faire de ce départ la condition du patronage que l'Angleterre continuerait à la famille des Bourbons. Cette menace était d'autant plus sérieuse qu'on était au commencement de 1813, sous l'impression encore récente des désastres de l'armée française en Russie, que la prépondérance anglaise s'accroissait chaque jour, qu'enfin lord Bentinck lui-même avait fait quelques ouvertures au roi Joachim.

Ces graves considérations produisirent quelque effet sur la reine de Naples. Elle parut consentir à ce qu'on exigeait d'elle, et s'en expliqua avec lord Bentinck lui-même, dans une lettre pleine de résignation et de dignité. « Quoique je sois loin, écrivait-elle, de reconnaître l'autorité du gouvernement anglais, duquel Dieu m'a rendue entièrement indépendante par ma naissance, je ne sens pas moins la nécessité de me soumettre à l'ordre qu'il me donne, puisque cette soumission paraît présenter le seul moyen de conserver les intérêts de ma famille, à laquelle je me suis dévouée... Je vous déclare donc, Milord, et par vous à votre cour, que je cède à cette unique considération... Puisque vous avez montré, jusqu'à présent, une persévérance et une fermeté extrêmes à m'obliger de faire le sacrifice de mon existence, j'ai lieu de croire, Milord, que, sans vous écarter des ordres de votre cour, vous conserverez le même caractère pour assurer les derniers jours d'une princesse victime de toute sorte de malheurs, et à laquelle votre gouvernement et la nation anglaise rendront tôt ou tard la justice qu'elle mérite. »

Mais cette résignation n'était sans doute qu'un piège, car cette reine, si altière et si outragée, à laquelle toutes les occasions de vengeance avaient manqué, tenta un dernier effort pour se soustraire à l'humiliation et aux angoisses de l'exil. Dans la nuit du 18 au 19 mars, elle parvint à s'échapper avec son époux du palais où ils étaient à peu près gardés à vue. Cette évasion fut le signal d'une manifestation populaire, sans doute concertée d'avance. Mais lord Bentinck tint résolument tête à l'orage, contint le peuple par des démonstrations de troupes et d'artillerie, et parvint à reprendre le

Digitized by Google

roi et la reine, qu'il tint prisonniers dans deux habitations séparées. Cependant l'attitude du peuple était toujours menaçante, et une conflagration générale semblait inévitable, quand la reine, épouvantée des conséquences terribles que pouvait avoir une plus longue résistance, se décida enfin à partir. Elle s'embarqua précipitamment dans la nuit même, avec son second fils, sur un petit bâtiment sarde, qui la conduisit à Cagliari.

L'expulsion de Caroline avait ôté au parti opposé à l'Angleterre son plus ferme appui; mais la situation était si fausse que les complications renaissaient à chaque pas. Le vieux roi, sans renouveler son abdication, remit de nouveau le soin du gouvernement à son fils aîné. Le parlement, convoqué pour la seconde fois, se montra plus hostile que jamais, et fut indéfiniment ajourné dès la première séance. Ce fut le dernier acte de cette comédie parlementaire; lord Bentinck, voyant que décidément la constitution dont il avait été le promoteur était pour lui un obstacle et non un moyen, jeta le masque et s'empara de la dictature[1]. La situation fut alors du moins plus franche, et bientôt les rigueurs de l'occupation anglaise s'adoucirent par suite des événements du continent. Après la nouvelle restauration des Bourbons de Naples, la constitution de 1812 fut virtuellement abrogée sans qu'on rétablît l'ordre de choses antérieur, et les libertés anciennes et nouvelles de la Sicile furent englouties dans le même abîme.

En résumé, le peuple de Sicile avait été bien puni de sa fidélité à ses anciens souverains. Ferdinand et surtout Caroline avaient cruellement expié leur confiance jadis illimitée dans l'Angleterre, leur aversion imprudente pour la France, qui jamais n'eût exigé d'eux de telles humiliations et de tels sacrifices, s'ils avaient eu seulement la sagesse de demeurer neutres en 1805.

Malgré la rigueur et la fausseté des procédés de lord Bentinck, nous ne prétendons pas lui infliger un blâme absolu. Dans le système dont il se montra le représentant énergique, la Sicile n'était pour l'Angleterre qu'une arme de plus, dont il fallait frapper à outrance, dût-elle se briser dans la lutte. Tout devait être sacrifié aux intérêts militaires et mercantiles de la Grande-Bretagne. Hâtons-nous d'ajouter que cette politique impitoyablement égoïste a trouvé de tout temps des contradicteurs généreux dans la nation anglaise,

[1] 31 octobre 1813. La proclamation de lord Bentinck est curieuse et peu connue : « Le lieutenant-général, etc., *ayant égard à des considérations trop manifestes*, déclare que jusqu'au moment où le parlement à convoquer pourvoira au bon ordre et au bien-être de l'île, jusqu'à la cessation de la confusion et des désordres actuels, jusqu'à ce que l'œuvre glorieuse de la constitution soit régulièrement terminée, il se croit responsable de maintenir la tranquillité du royaume. »

Digitized by Google

et semble aujourd'hui remplacée définitivement par des idées plus larges et plus dignes d'un grand peuple.

La reine Caroline ne survécut que quinze mois à son expulsion, et ne revit jamais ni Palerme, ni Naples. De l'île de Sardaigne, elle s'était rendue à Vienne par Zante et Constantinople. La chute de l'empire français avait réveillé toutes ses espérances; elle suivait avec une anxiété fiévreuse les délibérations du congrès qui allaient fixer le sort du royaume de Naples. Un jour, on vint lui redire que le maintien de Joachim semblait prévaloir, et, qu'à propos d'elle-même, l'empereur Alexandre avait fait une allusion flétrissante aux événements de 1799. Cette nouvelle fit sur elle une impression foudroyante. Quelques heures après, on la retrouva dans sa chambre, penchée sur une chaise, la bouche entr'ouverte, la main étendue vers une sonnette qu'elle n'avait pu atteindre, le visage contracté comme par l'aspect d'une vision terrible! Pour ne pas troubler les fêtes du congrès, l'Empereur d'Autriche ne voulut pas qu'on portât le deuil de sa tante ; la justice divine semblait interdire à ses funérailles jusqu'à l'apparence de la douleur.

Ainsi la mort de cette femme étrange fut effrayante comme sa vie. Tout le bien qu'on peut dire d'elle se résume dans ces mots de Napoléon : « *C'était une puissance!* » Ses qualités, ses défauts même, ont un caractère énergique et viril. Malgré les accusations terribles qui chargent sa mémoire, elle a si cruellement expié ses fautes, que l'histoire hésite à prononcer son arrêt, et se demande si cette reine, deux fois chassée de sa capitale, plus maltraitée à la fin par ses alliés que par ses ennemis, puis morte en plein exil, en pleine infortune, ayant au cœur toute l'amertume de la puissance déchue, n'a pas satisfait par tant de malheurs à la justice de Dieu.

IV

Le congrès de Vienne, où la justice, suivant l'expression éloquente d'un historien, n'a paru qu'en habits de deuil, prononça, après bien des hésitations, la déchéance de Murat et la restauration de l'ancienne dynastie. La mort de Caroline avait écarté les plus puissantes répugnances qui existassent contre cette restauration.

Le roi Joachim avait peut-être le droit de s'attendre à un meilleur traitement de la part des grandes puissances coalisées contre la France. Après avoir figuré glorieusement dans les campagnes de 1812 à 1813, il avait cédé à de pernicieuses influences, et conclu,

Digitized by Google

au commencement de 1814, un armistice avec l'Angleterre et un traité d'alliance avec l'Autriche. Pour exécuter ses nouveaux engagements, il avait pris part aux hostilités contre les troupes françaises qui occupaient encore la haute Italie[1]. En abandonnant ainsi, non sans hésitation et sans remords, la cause de Napoléon, Joachim avait cru s'assurer la conservation, et même l'agrandissement de ses Etats; et jamais déception ne fut plus complète.

Dès l'époque de la discussion des articles de Paris, M. de Talleyrand avait réussi à rendre Murat suspect aux grandes puissances coalisées. A Vienne, il poursuivait, avec une ténacité extrême, l'œuvre de la restauration des Bourbons de Naples. Il faut bien le reconnaître, cette politique était parfaitement logique au point de vue de la légitimité. Le prince de Bénévent ne faisait en cela que se conformer aux instructions formelles du roi Louis XVIII, et tendait à replacer le système fédératif français sur son ancienne base : l'alliance politique garantie par la parenté, comme à son tour Napoléon avait voulu la constituer avec une autre dynastie. On peut seulement lui reprocher d'avoir été trop peu scrupuleux dans le choix des moyens qu'il employa pour perdre Murat.

Le procès de ce prince s'instruisit donc à Vienne dès le mois de septembre 1814. Bien qu'il eût commis l'impardonnable imprudence de s'engager avec l'Angleterre sur la foi d'un simple armistice, sa position semblait assurée par son traité formel avec l'Autriche. Pour que cette puissance se trouvât libre de ses engagements avec Joachim, il aurait fallu surprendre quelque démarche formelle de retour vers Napoléon, *postérieurement au traité autrichien*. Or, de l'aveu de lord Wellington, qui avait étudié avec soin cette question, on ne pouvait reprocher à Murat que des hésitations, des lenteurs de détail. « Tout démontrait qu'il avait pris son parti à regret, que ce regret augmentait chaque jour, qu'il annonçait hautement l'intention de ne faire aucun mal à Napoléon. Mais tout tendait également à prouver qu'il était en vraie hostilité avec la France, *et c'était tout ce qu'il lui fallait*[2]. »

Cette opinion vraiment équitable ne fut pas adoptée au congrès. A peine arrivé à Vienne, lord Castlereagh avait déclaré formellement aux plénipotentiaires napolitains que « la conduite de Murat n'ayant pas été ce qu'elle devait être, l'Angleterre se considérait comme libre de tout engagement avec lui. » Le mémoire apologétique, présenté par eux au congrès, fut soumis à la censure de deux ennemis

[1] On trouvera de grands détails sur cette regrettable défection du roi Joachim dans l'*Histoire de France sous Napoléon* de M. Bignon, t. XIII, chap. III.
[2] Lettre de Wellington au duc de Blacas, du 4 janvier 1815.

Digitized by Google

déclarés du roi, lord William Bentinck et le général autrichien Nugent[1]. Leurs allégations n'ayant pu suffire pour prouver cette trahison prétendue, dont on avait besoin pour relever l'Autriche de ses engagements, on alla jusqu'à faire usage contre Murat de documents falsifiés. On retrouva trois anciennes lettres de Napoléon, dont quelques passages pouvaient s'adapter tant bien que mal aux événements qui avaient suivi le traité de Murat avec l'Autriche. Ces lettres falsifiées furent envoyées de Paris à Londres, et de là à Vienne[2].

Le 15 décembre 1814, la légation française avait formellement demandé au congrès la reconnaissance de Ferdinand comme roi des Deux-Siciles, et la neutralité des grandes puissances dans le cas d'une intervention armée de la France et de l'Espagne en faveur des Bourbons de Naples. De son côté, Murat, sentant le terrain lui manquer de toutes parts, s'était réconcilié avec Napoléon. Dès le commencement de février 1815, des communications fréquentes avaient lieu entre Naples et l'île d'Elbe, et Napoléon y puisait des informations suivies sur ce qui se passait à Vienne. Cette réconciliation fut bientôt connue au congrès, et fit évanouir les derniers scrupules de l'Autriche.

Le 15 février, Murat déclara la guerre à Louis XVIII. Les légations française et napolitaine demandèrent à la fois le passage militaire par l'Italie. Cette double demande fut refusée, et l'Autriche se hâta de concentrer des forces dans la haute Italie, surtout du côté de Murat, qui semblait vouloir prendre l'offensive.

Dans ce moment même, des considérations de la nature la plus grave, que nous n'avons pas à expliquer ici, décidaient l'empereur Napoléon à quitter l'île d'Elbe. Prêt à accomplir son audacieuse entreprise, l'une des merveilles de l'histoire, Napoléon avait parfaitement compris que sa réconciliation avec Murat devant être nécessairement déjà connue à Vienne, l'attitude que prendrait ce prince au moment du départ de l'île d'Elbe serait nécessairement considérée comme étant concertée entre eux. Il s'occupa donc avec un soin tout particulier de régler cette attitude. Il la voulait forte, mais pacifique, afin de pouvoir la présenter à l'Europe comme une première garantie de ses propres intentions. Aussitôt que son parti

[1] Lord Bentinck, l'un des principaux auteurs de la défection de Murat, ne lui avait jamais pardonné ses tergiversations lors des premières propositions qu'il lui avait faites en 1813. Depuis le commencement de 1814, il travaillait ostensiblement à la restauration de l'ancienne dynastie. Nugent, complétement battu par Grenier dans la campagne d'Italie, imputait à la prétendue trahison de Murat une défaite qu'il ne devait qu'à sa propre incapacité.

[2] On retrouve tous les détails de cette déplorable manœuvre dans les nos 144 et 145 du *Moniteur* de 1815.

Digitized by Google

fut pris, il fit donc partir pour Naples le chevalier Colonna, chargé d'annoncer à Murat : 1° que l'empereur partait pour la France, et qu'il était résolu à maintenir le traité de Paris entre les alliés et Louis XVIII ; 2° qu'il désirait que Murat envoyât un courrier à Vienne pour faire notifier à l'Autriche, par son ambassadeur, cette résolution pacifique. Il devait déclarer spécialement *que Napoléon renonçait à toute prétention sur l'Italie.* » Colonna devait aussi recommander à Murat de s'abstenir de toute hostilité envers le pape, et par-dessus tout, en cas de guerre, de se tenir strictement sur la défensive, en concentrant et fortifiant ses troupes dans une bonne position en avant d'Ancône, jusqu'à ce qu'il fût appuyé par une armée française.

Ces conseils étaient sages, mais Murat s'était mis d'avance dans l'impossibilité de les suivre, et par sa déclaration de guerre aux Bourbons, et par une nouvelle démarche plus imprudente encore. On venait d'apprendre à Vienne que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe ; on le croyait à Naples, quand les plénipotentiaires napolitains remirent à M. de Metternich une note portant *que leur souverain allait reprendre la position qu'il occupait sur le Pô dans la campagne précédente.* Au moment où l'ordre de faire cette démarche menaçante était parti de Naples, Murat n'avait pas encore vu l'envoyé de Napoléon, et ignorait même son départ. Dans l'état où l'entreprise de Napoléon plaçait l'Europe, cette note équivalait à une déclaration de guerre. Elle lui fut directement attribuée, et M. de Metternich y répondit en offrant immédiatement des passe-ports aux envoyés napolitains. Ainsi, grâce à ce malentendu fatal, malgré toutes les recommandations pacifiques de Napoléon, ses projets sur l'Europe étaient faussement, irrévocablement préjugés par les alliés, avant même qu'ils connussent le véritable but de son audacieuse expédition. Ce fut une bien autre explosion de haine et d'effroi quand, quelques jours après, au milieu d'une fête donnée par M. de Metternich, dans les splendides salons de l'hôtel Razumowski, retentirent soudain ces mots terribles : « *Il est en France !* »

Dès que Murat connut les véritables intentions de l'Empereur, il tenta, mais vainement, de réparer le mal qu'il avait fait ; il expédia de nouveaux courriers pour protester de ses intentions pacifiques, de sa fidélité aux traités. Il envoya un contre-ordre à son avant-garde dont le mouvement était déjà commencé. Tout cela venait trop tard : la déclaration du 13 mars avait creusé entre Napoléon et la coalition un abîme infranchissable.

Murat en revint alors à son premier projet, celui de prendre immédiatement l'offensive. Il était encore en grande partie sous l'empire des mêmes illusions qui lui avaient fait abandonner, l'année

Digitized by Google

précédente, la cause de la France ; il conservait toujours l'espoir de se créer un rôle à part dans cette crise, en affranchissant l'Italie de toute domination étrangère. Cette fois, du moins, ces dominateurs à expulser n'étaient plus les Français, mais les Autrichiens. Murat crut avoir trouvé une dernière occasion d'accomplir ses vues sur l'Italie, tout en réparant ses torts envers Napoléon.

Il commença donc son mouvement offensif, malgré les instances de la reine et de l'envoyé de l'île d'Elbe, malgré celles de ses plus sages conseillers, « qui voyaient dans cette guerre des dangers pour Naples, des dangers plus grands encore pour Napoléon [1]. »

L'armée napolitaine se mit en marche le 22 mars, et commença par envahir les Etats du pape, qui partit précipitamment de Rome au milieu des cérémonies de la Semaine-Sainte, au moment même où Napoléon, à peine arrivé à Paris, s'empressait de lui envoyer le cardinal Fesch avec les instructions les plus amicales !

Nous abrégeons les détails de cette courte et désastreuse campagne, qui se termina par la défaite et la chute de Murat. On ne saurait trop le répéter, si Napoléon avait voulu effectivement faire coïncider cette agression avec sa propre marche sur Paris, ses communications avec Naples, avant le départ de l'île d'Elbe, eussent été dirigées en ce sens. « Il lui aurait fait connaître ses intelligences, les amis sur lesquels on pouvait compter. Il aurait lancé des proclamations de Lyon et de Paris. Il en résulta, qu'au moment décisif où l'insurrection italienne aurait pu éclater, les partisans de la France se trouvèrent sans direction et sans nouvelles, et restèrent dans une inaction complète, ne voyant aucune démonstration de troupes françaises du côté du Piémont [2]. » Quelques centaines d'hommes à peine vinrent se ranger sous les drapeaux napolitains ; voilà à quoi aboutirent les promesses de ces patriotes italiens qui abusaient Murat depuis si longtemps.

Grâce à la promptitude de sa marche, l'armée napolitaine envahit, presque sans résistance, la Toscane et la Marche pontificale, mais là fut le terme de ses succès. Après avoir fait de vains efforts pour s'emparer de la ligne du Pô, Murat dut se replier devant les troupes autrichiennes qui se renforçaient chaque jour, tandis que la trahison et la désertion affaiblissaient chaque jour les siennes. Après quelques combats où le succès fut partagé, Murat risqua un engagement général à Macerata et Tolentino. Cette bataille, qui dura deux jours, ne fut qu'une mêlée indécise et sanglante, que les bulletins autrichiens présentèrent ensuite comme une victoire signalée. Joa-

[1] Colletta, III, 298.
[2] Rapport confidentiel à l'Empereur, du 2 juin.

Digitized by Google

chim allait tenter une troisième fois le sort des armes, quand il reçut, coup sur coup, les nouvelles les plus désastreuses. La citadelle d'Aquila était livrée à l'ennemi; les frontières du royaume envahies; les Abruzzes et les Calabres se soulevaient en faveur de l'ancienne dynastie.

Joachim n'avait plus de royaume; il n'eut bientôt plus d'armée. Dans sa dernière retraite, il se montra du moins encore soldat intrépide. On le vit, au défilé de Monte-Ulmo, faire face le dernier à la poursuite, aidant à rouler des troncs d'arbres sur les cavaliers autrichiens, dont il reçut le feu à bout portant. La mort fut sourde à cet appel d'un courage désespéré. Ce n'était pas sur un champ de bataille que devait mourir ce prince infortuné.

La retraite finit par l'échauffourée nocturne de Mignano, qui entraîna la dispersion à peu près complète de l'armée. Un nouvel envoyé de Napoléon, le général Belliard, compagnon d'armes de Murat, dans des temps plus heureux, venait d'arriver à Naples. Il apportait au roi, de la part de l'Empereur, une improbation entière et explicite de sa conduite. Napoléon écrivait à son beau-frère que l'intérêt de la France exigeait impérieusement qu'elle s'arrangeât avec les alliés, même aux dépens du roi de Naples, si cela était possible encore. — Il ne lui dissimulait aucune des suites fatales et probables de son agression précipitée. Ces tristes prédictions n'étaient déjà que trop justifiées. « J'ai vu le roi, écrivait Belliard, le 12 mai; il ne m'a pas caché sa position. D'une si belle armée, il ne lui reste que neuf mille hommes. La défection a été complète; *le roi ne sait à quoi l'attribuer*. Depuis le 3 de ce mois il a perdu, par la désertion, quinze ou vingt mille hommes avec armes et bagages. Des colonels, des officiers de tout grade partaient avec des régiments entiers. » C'est ainsi que le roi de Naples expiait la faute qu'il avait commise, en n'inspirant pas à l'armée napolitaine *un esprit français*, comme le lui avait toujours recommandé Napoléon.

Tandis que Murat disputait encore aux Autrichiens les derniers débris de son armée, une escadre anglaise était arrivée dans la rade de Naples, et exigeait, sous peine de bombardement, la remise des vaisseaux de guerre. La majeure partie des provinces avait proclamé les Bourbons; le reste attendait les événements. Toute l'effervescence royaliste des lazzaroni semblait réveillée; les premiers obus lancés sur Naples auraient été le signal d'un soulèvement populaire qu'on n'avait nul moyen de réprimer. Ferdinand était à Messine, prêt à passer le détroit avec une armée nombreuse. Ses plénipotentiaires, à Vienne, négociaient un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Autriche, qui fut signé le 29 avril.

Digitized by Google

Dans cette cruelle extrémité, la reine régente crut devoir traiter avec le commodore anglais. « Notre seul refuge est désormais l'histoire, » dit-elle dans le dernier conseil où elle siégea comme reine. Pour elle, surtout, ce refuge était assuré : elle pouvait attendre avec calme le jugement de la postérité. Elle avait résisté en toute occasion et de toutes ses forces aux fatales illusions qui dominèrent et perdirent son époux. Avant la guerre de 1812, elle combattait ses velléités d'indépendance, maintenait ou rétablissait la concorde entre l'Empereur et lui, s'efforçait à toute heure de le prémunir contre les cajoleries des cours étrangères, et contre les insinuations des patriotes italiens. Quand vint le moment de nos revers, et que ces influences hostiles à la France se montrèrent au grand jour, Caroline, toujours forte et toujours fidèle, ne cessa de représenter à son époux qu'il était, avant tout, prince français, qu'il avait tout à perdre, rien à gagner, en se séparant de la France. Enfin elle s'était opposée de tout son pouvoir à la dernière guerre avec l'Autriche. Aucun des membres de la famille impériale n'a mieux compris et plus fidèlement servi Napoléon que la reine Caroline.

Murat revint à Naples, quatre jours après la signature de la convention avec l'Angleterre. Il fit une dernière et inutile tentative d'accommodement avec l'Autriche ; puis il eut l'idée d'essayer de rendre la guerre nationale en proclamant une constitution. Cette mesure était beaucoup trop tardive, et ceux même qui l'approuvaient n'auraient pas eu la force de la défendre. Il fallut enfin céder à la nécessité. Murat et Caroline, ne voulant pas faire un acte formel d'abdication, de peur d'engager l'avenir, autorisèrent verbalement les généraux Carascosa et Colletta à traiter avec les Autrichiens.

Il faut rendre cette justice à Joachim, qu'il montra dans son malheur une dignité vraiment royale. Colletta lui ayant demandé quelles concessions il faudrait faire : « Sacrifier tout, répondit-il, excepté l'honneur de l'armée et le repos des peuples. Je veux prendre sur moi tout le poids de l'adversité. » Son nom ne fut pas même prononcé en effet, dans le célèbre traité de Casa-Lanzi, qui rétablissait l'ancienne dynastie.

Ce traité se compose de deux pièces, la capitulation signée par les deux généraux napolitains avec les représentants de l'Autriche et de l'Angleterre, et une proclamation du roi Ferdinand, confirmative des articles de cette capitulation. Dans cette proclamation, il n'était plus question de la fameuse constitution de Sicile, dont lord Bentinck célébrait les bienfaits et promettait l'application au royaume de Naples, dans ses manifestes de l'année précédente. Le vieux roi semblait toutefois admettre quelques restrictions à l'exercice de la

Digitized by Google

royauté absolue, et promettait notamment que les impositions seraient désormais décrétées suivant les formes prescrites par les lois. Ces vagues promesses furent oubliées au retour, mais du moins, cette seconde restauration ne fut pas ensanglantée comme la première, grâce à l'intervention de l'Autriche et de l'Angleterre dans les négociations, grâce surtout à la mort de la terrible reine de Sicile, qui, sans doute, se fût montrée cette fois d'autant plus implacable, qu'elle avait souffert davantage.

Tandis que les généraux napolitains discutaient encore les articles du traité, Murat s'embarquait secrètement, à la faveur de la nuit, et s'éloignait de Naples pour la dernière fois. Il espérait pouvoir arriver à Gaëte, dont la garnison tenait encore pour lui; n'ayant pris aucun engagement avec ses ennemis, il voulait épuiser ses dernières chances avant de céder à la fortune. La rencontre de quelques bâtiments anglais le força de rebrousser chemin : il erra une partie de la nuit dans la baie. Enveloppé dans son manteau, couché au fond de cette barque de pêcheur, son dernier domaine, absorbé à la fois par les souvenirs du passé et les sombres préoccupations de l'avenir, il tenait ses yeux fixés sur les lumières lointaines de cette capitale à jamais perdue pour lui, et gardait un morne silence. Il put enfin gagner Ischia, où il fut recueilli le lendemain et transporté en France, sur un bâtiment marchand, par le général Manhès, qui avait un passeport anglais. Il débarqua en Provence, le 28 mai, sur la même plage où Napoléon était descendu deux mois auparavant.

La reine partit de son côté, le 21, sur un bâtiment anglais, conformément à la convention qu'elle avait signée comme régente. Dans ces moments d'accablante adversité, elle se montra toujours la digne sœur de Napoléon. De son vaisseau, elle commandait encore à Naples : les commandants des forts ne devaient les remettre que sur un ordre signé d'elle. Elle put ainsi protéger un grand nombre de personnes compromises, notamment des officiers de l'ancienne armée napolitaine, menacés d'être traités en déserteurs, ou de devenir victimes des vengeances de la populace. Elle obtint, en échange d'un de ces forts, la libre disposition d'un bâtiment qui servit de refuge aux proscrits. Le danger était réel, car un soulèvement éclata dès le lendemain de l'embarquement de Caroline, mais fut vivement réprimé par l'avant-garde autrichienne. Le 23, l'infant Léopold de Bourbon, second fils de Ferdinand, fit son entrée avec le corps d'armée de Bianchi. La reine Caroline n'avait pas encore quitté le port : les chants joyeux de la ville illuminée arrivaient jusqu'à ses oreilles; quelques misérables, montés sur des barques, vinrent même, jusque dans la baie, la poursuivre de propos et de

Digitized by Google

cris insultants. « Captive sur son vaisseau à l'ancre, dit un historien, elle contemplait sa propre ruine, et servait elle-même de spectacle aux vainqueurs. »

Elle partit enfin; on la conduisit à Trieste avec ses enfants, au lieu de la transporter en France, comme on s'y était engagé. Par une dernière et cruelle dérision du sort, elle rencontra le vaisseau qui ramenait à Naples le roi Ferdinand. Le commandant du bâtiment de Caroline vint officieusement la prévenir de ne pas s'effrayer si elle entendait le canon, que ce n'était qu'une salve pour fêter la rencontre du roi de Naples! A cette prévenance insultante, Caroline répondit dédaigneusement que le bruit du canon n'était pas nouveau pour les Bonaparte, et ne leur faisait pas peur!

Condamné à subir dans sa propre patrie toutes les amertumes de l'exil, Murat n'eut pas même la consolation d'être admis dans les rangs de l'armée française, alors prête à entrer en campagne. L'Empereur lui fit dire, avec tous les ménagements possibles, que personnellement il oubliait ses fautes pour ne voir que ses malheurs; mais qu'il serait peu convenable qu'on le vît immédiatement à Paris, et surtout à l'armée; qu'il fallait qu'on eût le temps de s'accoutumer à sa disgrâce. Il dut donc rester seul en Provence, loin de ses anciens compagnons de gloire, loin du champ de bataille suprême où il aurait pu, sinon aider à vaincre, du moins mourir en combattant une dernière fois pour la France!

L'acharnement des ennemis de Murat, la trahison odieuse dont il fut victime quelques mois plus tard, l'héroïsme de ses derniers moments, ont profité à sa mémoire. Réhabilitée par l'infortune, cette martiale figure, si éminemment française, rayonne d'un impérissable éclat dans nos fastes militaires, et l'histoire, désarmée par une expiation si complète et si noblement acceptée, oublierait volontiers, comme Napoléon, les erreurs passagères du souverain, pour ne plus voir que les malheurs et la vaillance du guerrier.

V

Ferdinand rentra à Naples le 9 juin 1815. La simplicité de son cortège contrastait avec la splendeur un peu théâtrale de Murat, et semblait annoncer que le temps de la gloire militaire et des aventures était passé. On ne pouvait néanmoins contempler sans émotion ce prince, vieilli par les malheurs plus que par les années, revenant d'un exil que lui-même avait dû croire éternel.

Digitized by Google

Toutes ses proclamations avaient annoncé la paix, la concorde, l'oubli du passé; mais il avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. Par la force des choses, il existait une antipathie profonde, incurable entre les serviteurs des deux dynasties. On ne s'acceptait pas, on se subissait réciproquement; on s'observait avec haine et défiance. Les uns craignaient que le roi ne récompensât pas suffisamment leurs services; les autres qu'il n'oubliât ses promesses de conciliation. Cette dernière appréhension n'était malheureusement que trop fondée.

Malgré sa haine pour tous les souvenirs de la domination française, le nouveau gouvernement dut conserver la plupart des institutions législatives, financières et judiciaires du dernier règne. Les modifications les plus importantes et en même temps les moins heureuses portèrent sur les règlements militaires. On tenta de fusionner l'armée sicilienne avec l'ancienne armée de Murat; mais cette opération délicate ne fut pas accomplie avec l'impartialité nécessaire. La solde des Napolitains qui avaient servi pendant l'*occupation militaire*, comme on disait alors, fut moins élevée que celle des défenseurs de l'ancienne royauté; la préférence fut assurée à ces derniers pour les grades supérieurs, sans égard à l'ancienneté de service, etc. Cette partialité imprudente eut un résultat facile à prévoir; l'armée demeura, de fait, divisée en deux camps. La funeste catastrophe de Murat vint encore aggraver cette déplorable scission.

Bientôt le gouvernement et le roi lui-même ne prirent plus la peine de dissimuler leur aversion pour tous les hommes marquants qui avaient servi la dynastie française. Ce n'était plus, comme en 1799, le régime des proscriptions en masse, des exécutions, des biens confisqués; c'était un système de rancunes sourdes, de tracasseries sans dignité. On insultait indirectement les officiers muratistes par l'institution d'une décoration spéciale, pour récompenser la fidélité de leurs anciens adversaires. Toutes les fois que, dans le conseil, il était question d'un fonctionnaire ou de tout autre personnage, le roi demandait : « Est-il des nôtres ou des leurs? » Lors de la réorganisation des tribunaux, les juges furent déclarés provisoirement amovibles, et un grand nombre d'entre eux, qui dataient des règnes de Joseph et de Joachim, furent destitués sans motif plausible. Enfin les maladresses de la police déconsidéraient chaque jour davantage le gouvernement, et favorisaient les progrès du carbonarisme.

Cette secte fameuse avait été tour à tour favorisée par Murat et par Ferdinand. Cédant à l'influence pernicieuse de deux ministres, qui ont été accusés depuis de n'avoir jamais cessé de le trahir, Mu-

Digitized by Google

rat avait cru se faire un point d'appui de cette association pour réaliser ses vues sur l'Italie. Plus tard, mieux éclairé sur les tendances anarchiques du carbonarisme, il le proscrivit sévèrement. Alors, par un revirement nécessaire, le carbonarisme fut soutenu par l'influence anglaise, à laquelle tous les moyens étaient bons pour combattre Murat. Mais quand Ferdinand eut recouvré ses Etats, il ne garda plus de ménagements envers une association dont le caractère était essentiellement et indéfiniment révolutionnaire, et qui, en recherchant tour à tour l'appui des souverains, n'avait, en réalité, d'autre but que de les perdre les uns par les autres. On ne peut raisonnablement reprocher à ce prince d'avoir proscrit une secte qui tendait à le renverser, mais on peut lui reprocher de l'avoir fortifiée au lieu de l'affaiblir, par des répressions malhabiles, et surtout par une malveillance mal déguisée pour tout ce qui se rattachait à l'occupation française.

Quoi qu'il en soit, dans les premiers mois de 1819, le carbonarisme, grandissant par la persécution, comptait de nombreux affiliés dans toutes les classes de la société, même dans le clergé, mais surtout dans les rangs inférieurs de l'armée et parmi les milices provinciales, instituées par Murat, et imprudemment conservées par Ferdinand. La plupart des affiliés étaient alors des hommes plus capables de détruire que d'organiser, ayant tout à gagner et rien à perdre dans une révolution. Mais, vers la fin de cette même année, cette association se fortifia par l'adjonction d'un grand nombre d'hommes considérables par leur position et par leur fortune, qui, effrayés de la faiblesse du gouvernement, irrités de ses fautes, voulaient s'assurer la conservation de leurs propriétés en cas de bouleversement, et se ménager la possibilité de prendre part à l'organisation d'un nouveau système. Le carbonarisme acquit ainsi la force morale qui lui manquait, et dès lors la chute du gouvernement ne fut plus qu'une affaire de temps et d'occasion.

La situation du royaume de Naples, au moment où éclata la révolution de 1820, présente une analogie frappante avec tout un ordre de faits plus graves, plus récents, et qui nous touchent de plus près. La prospérité matérielle du pays semblait augmenter chaque jour. L'égalité civile était respectée dans la législation ; les finances s'améliioraient ; l'arbitraire de la police était diminué, les magistrats indépendants, les ministres et les administrateurs soumis à un contrôle public. Et pourtant, malgré tous ces symptômes favorables, il y avait dans cette situation un vice radical, un élément de dissolution et de ruine ; la déconsidération du pouvoir, exploitée par les agitateurs. Il n'en fallait pas plus pour ôter toute confiance dans

Digitized by Google

l'avenir, pour amortir toutes les sympathies conservatrices, pour encourager toutes les ambitions révolutionnaires.

VI

Telle était la situation des esprits, quand une sédition militaire, dont la répression n'eût été qu'un jeu pour un gouvernement habile et fort, produisit en peu de jours un embrasement général.

Le 2 juillet 1820, cent vingt-sept soldats conduits par deux sous-lieutenants, secondés par un prêtre et quelques autres affiliés du carbonarisme, sortent de leur quartier de Nola, et marchent sur Avellino en criant : « Vive Dieu, le roi et la constitution ! » Tel était le mot d'ordre des révolutionnaires napolitains de 1820, comme « *vive la réforme !* » fut celui des révolutionnaires français de 1848. Tous ces bouleversements ne sauraient se passer d'un mot, fût-il absurde, pour flatter les passions et les intérêts des majorités. L'illusion est courte, comme on sait ; mais que de maux irréparables sont accomplis avant le réveil !

La petite troupe s'arrêta avant d'arriver à Avellino, et le sous-lieutenant Morelli, qui en était le principal chef, écrivit au lieutenant-colonel de Concili, qui commandait dans cette place, pour l'engager à se joindre au mouvement.

Quand la première nouvelle de l'événement parvint à Naples, le roi était allé à la rencontre de son fils aîné le duc de Calabre, qui revenait de Sicile. Le ministère se composait alors du chevalier de Médici, du marquis Tommasi, du marquis Circello, et du général Nugent, qui avait quitté le service de l'Autriche pour celui de Naples. Le conseil s'assembla aussitôt, et s'occupa tout d'abord, non des moyens de réprimer le mouvement, mais des ménagements qu'il faudrait prendre pour annoncer la nouvelle au roi sans trop l'effrayer. Le roi, déjà instruit, voulait se tenir en mer et attendre ; rassuré par les ministres qui feignaient plus de résolution qu'ils n'en avaient, il se décida à débarquer, et ne tarda pas à s'en repentir.

En peu d'heures, le gouvernement fit fautes sur fautes. Nugent avait choisi le général Guillaume Pépé pour réprimer l'insurrection. Quand il en informa ses collègues et le roi, on lui répondit que Pépé, ancien général de Murat, n'était pas assez sûr en pareille circonstance. On le remplaça par Carascosa, l'un des hommes le plus justement considérés dans l'armée, mais, comme on avait aussi

Digitized by Google

pour de lui que de Pépé, on le fit partir en l'investissant, il est vrai; d'un pouvoir dictatorial, *mais sans lui donner de soldats!!* Dès les premiers moments, le gouvernement se trouvait, grâce à ses imprudences antérieures, dans l'impossibilité d'agir. Il n'osait employer contre l'insurrection ses anciens généraux siliciens, car ils étaient odieux aux populations napolitaines, et leur présence n'aurait fait qu'irriter le mal; il n'osait pas davantage employer les généraux de Murat, les supposant déjà complices du mouvement ou faciles à entraîner.

En présence de tant d'inertie et d'indécision, la révolution gagnait rapidement du terrain. De Concili, après une feinte résistance, se réunit à Morelli. Les insurgés, renforcés de toute la garnison d'Avellino, de milices provinciales et de nombreux carbonari, occupèrent les hauteurs de Monteforte, du côté de Naples. Le même jour, un soulèvement pareil éclata dans trois provinces à la fois.

Cependant Carascosa, à défaut de moyens énergiques, avait proposé un expédient qui aurait suffi encore peut-être pour étouffer l'insurrection dans son germe; c'était de traiter secrètement avec les chefs, et de les engager, à prix d'argent, à sortir du royaume. Mais une négociation de ce genre ne convenait pas à un militaire, à lui moins qu'à tout autre, et nul parmi les conseillers ou les intimes du roi ne voulut ou n'osa s'en charger. Tous eurent peur de se compromettre!

La situation empirait d'heure en heure à force d'indécision et de faiblesse. On autorisait à la fois Carascosa à essayer de la conciliation et deux autres généraux, Campana et Nunziante, à agir par la force. Tous deux firent en effet quelques démonstrations hostiles, mais la désertion éclaircissait de plus en plus les rangs de leurs soldats, travaillés de longue main par le carbonarisme. Cependant il en restait encore assez pour écraser l'insurrection, et Carascosa se préparait à agir vigoureusement, quand la question fut décidée dans la nuit du 5 au 6 juillet par un nouveau mouvement qui éclata au sein de la capitale. Le général Guillaume Pépé, celui-là même qui avait été désigné d'abord pour réprimer l'insurrection, fit insurger une partie des troupes qui gardaient Naples. On a dit que cette démarche fut un coup de tête provoqué par les injustes soupçons dont il était l'objet; il est au moins certain que cet officier montra, dans sa conduite ultérieure, un esprit de versatilité et d'incohérence qui s'accorderait mal avec un système de défection concerté d'avance.

Cette nouvelle révolte acheva de désorganiser le gouvernement. Cinq carbonari, s'intitulant ambassadeurs du peuple, s'introduisirent dans le palais à une heure du matin, et sommèrent le roi d'accorder une constitution dans un délai de deux heures. Les conseillers de

Digitized by Google

Ferdinand, épouvantés, joignirent leurs instances aux menaces de l'insurrection. Le roi céda enfin, et signa une proclamation par laquelle il déclarait se rendre au vœu de la nation, et promettait de publier, dans l'espace de huit jours, les bases de la future constitution. Cette déclaration, triste monument de faiblesse, acheva de démoraliser des troupes encore fidèles qui devaient ce jour même attaquer les insurgés. « Ainsi fut consommée, dit un écrivain libéral, mais sincère, une révolution qui n'aurait pas éclaté sous un gouvernement sage, et qu'un gouvernement énergique aurait étouffée dans son berceau. »

Ferdinand, désormais captif plutôt que roi, ne voulut pas prêter officiellement le concours de son autorité personnelle à des actes qu'il se réservait de désavouer et de punir plus tard. Il remit le pouvoir dans les mains du duc de Calabre, son fils aîné, comme il avait fait à Palerme, en 1812.

Suivant la marche immuable des révolutions, les premières concessions du monarque furent jugées équivoques et insuffisantes. L'agitation continua à Naples pendant toute la journée suivante avec une violence telle, que le nouveau vicaire-général, voulant à tout prix échapper au péril présent, proclama immédiatement l'adoption, pour le royaume de Naples, de la constitution qui venait d'être imposée au roi d'Espagne par les cortès, et qui était alors l'objet de l'enthousiasme des carbonari. Cette nouvelle concession ne suffit pas encore pour rétablir le calme ; il fallut que le roi lui-même confirmât la nouvelle déclaration de son fils. Ferdinand promit et signa tout ce qu'on voulut : il ne songeait qu'à assurer d'abord sa sûreté personnelle, sauf à aviser plus tard, quand les circonstances viendraient à changer.

Le nouveau ministère fut composé d'anciens généraux ou fonctionnaires de Murat. Les uns furent désignés par le roi lui-même dans la première émotion, les autres furent demandés c'est-à-dire imposés par l'insurrection, bien qu'ils n'y eussent pas pris une part directe. La facilité prodigieuse avec laquelle la révolution fut acclamée ou subie dans tout le royaume, montra au grand jour toute l'apathie de l'ancien gouvernement, et toute la force du carbonarisme.

La plus complète anarchie régnait dans tous les pouvoirs publics. Le général Pépé qui, au milieu de cette désorganisation, semblait exercer le commandement en chef des forces militaires, imagina une sorte de pompe triomphale dans laquelle il se réservait le rôle le plus brillant. Il écrivit au duc de Calabre, pour lui *annoncer*, purement et simplement, qu'il allait faire son entrée dans Naples à la tête des troupes et des milices qu'il commandait, cette démons-

Digitized by Google

tration lui paraissant indispensable dans l'intérêt de la révolution. Il fallut en passer par là, et l'on fut trop heureux d'obtenir que, du moins, ce dangereux cortége ne séjournerait qu'un jour à Naples, et que les couleurs de la monarchie seraient portées concurremment avec celles du carbonarisme. C'était une véritable capitulation.

Cette entrée triomphale eut lieu le 9 juillet ; ce fut un spectacle pitoyable et révoltant pour les hommes honnêtes de tous les partis. On y voyait figurer, à la place d'honneur, un détachement du *bataillon sacré :* c'est ainsi qu'on nommait alors ceux qui avaient donné le premier signal de l'insurrection. L'attitude des troupes trahissait la démoralisation, l'indiscipline, conséquence inévitable d'une révolution ainsi faite. Une espèce de réprobation universelle se faisait jour à travers les applaudissements. « Cette pompe solennelle, dit un écrivain favorable pourtant à la révolution, ne déguisait pas la violation du serment militaire, l'oubli des devoirs et du caractère de la force armée, qui éclataient dans tous ces événements, et que la faiblesse du pouvoir récompensait par un triomphe. »

A la suite des troupes régulières, alors peu dignes de ce nom, marchaient les milices provinciales et les carbonari, ivres d'un fol enthousiasme. Le roi s'était caché sous prétexte de maladie, mais le prince vicaire-général était sur le balcon du palais avec toute la famille royale, parée comme lui des couleurs du carbonarisme. Il prononça un discours, dans lequel il remerciait l'armée constitutionnelle et ses dignes chefs, de ce qu'ils avaient fait pour affermir le trône. Ces *dignes chefs* furent ensuite reçus en particulier par le roi, qui tenait à les remercier lui-même, ou plutôt n'osait pas s'en dispenser. Certes, la guerre civile est redoutable, et la vie des princes bien précieuse, mais il faut une juste mesure en toutes choses, et l'on ne peut se défendre d'un sentiment bien pénible en rappelant cette triste comédie, ces affectueuses cajoleries adressées à des rebelles si impitoyablement punis quelques mois après; ces serments, que le cœur désavouait, mais qu'on prononçait pourtant d'une voix si haute et dans des attitudes si solennelles!

VII

La révolution suivait son cours, et, bien que l'adhésion du souverain semblât ôter tout prétexte à la violence, les idées anarchiques prenaient chaque jour un plus grand empire. Telle était

Digitized by Google

l'incapacité, la nullité pratique des premiers auteurs de la révolution, que, parmi les membres du gouvernement provisoire adjoints au prince vicaire-général, membres choisis par l'insurrection elle-même, il ne se trouva pas un carbonaro! Et ce n'était pas assurément modération, mais nécessité.

Ce gouvernement, bien que composé généralement d'hommes honorables qui avaient servi la dynastie française, était paralysé par le vice de son origine révolutionnaire. Des essais de républiques fédératives, tentés dans diverses provinces, n'échouèrent que par la nonchalance italienne. L'indiscipline était au comble dans l'armée; à Naples même, trois cents hommes désertèrent en plein jour, et se battirent avec ceux qu'on avait envoyés à leur poursuite[1]. Enfin, les manifestations imprudentes des carbonari, leurs parades théâtrales, leurs prédications anarchiques, effrayaient les gens paisibles, décourageaient et déconcertaient les vrais amis de la liberté, et compromettaient de plus en plus une révolution commencée sous de si fâcheux auspices.

L'insurrection d'une partie de la Sicile vint encore compliquer cette situation, déjà si grave et si tourmentée. La révolution de Naples, il faut le dire, fut l'occasion, et non la cause, de cette autre révolte, et les griefs des Siciliens contre le gouvernement royal étaient plus sérieux que ceux des populations du continent. Nous avons déjà indiqué précédemment ces griefs. Pour prix de son dévouement et de ses services à la cause de Ferdinand, la Sicile avait perdu et ses anciens priviléges et sa constitution nouvelle. L'irritation y fut portée au comble par la réunion des deux Etats, décrétée au congrès de Vienne, réunion qui eut pour conséquence une assimilation violente, prématurée, entre deux peuples d'un caractère si différent.

La nouvelle de la révolution de Naples fit à Palerme l'effet d'une étincelle sur une traînée de poudre. On se souleva d'abord pour obtenir le rappel d'une constitution spéciale pour la Sicile, celle de 1812, puis la révolte poursuivit son cours en prenant pour drapeau l'indépendance absolue. Le général Naselli, gouverneur, aggrava encore le mal par son défaut d'énergie et ses mauvaises mesures; il céda d'abord à l'insurrection, voulut la comprimer quand il n'était plus temps, et finit par s'enfuir, laissant le champ libre à toutes les fureurs de la populace. La révolte de Palerme se propagea dans une partie de la Sicile, qui proclama de même l'indépendance; le reste

[1] C'était pourtant encore dans les rangs de l'armée qu'on retrouvait l'appréciation a plus franche des mérites de la révolution et de ses premiers auteurs. Telle était la réprobation qui se manifestait contre les hommes du *bataillon sacré*, que le travail de promotions fait en leur faveur dut être annulé.

Digitized by Google

demeura fidèle au roi, et cette scission devint un prétexte de guerre civile et de brigandages déplorables.

La nouvelle de cette insurrection excita à Naples une fermentation excessive, en réveillant d'anciennes haines nationales. Un autre général Pépé (Florestan) fut chargé de réduire les rebelles; vainqueur dans toutes les rencontres, il eut bientôt refoulé les révolutionnaires dans Palerme. Mais trop pressé d'en finir promptement, il eut le tort de traiter avec les insurgés, qui, quelques jours plus tard, eussent été contraints de se rendre à discrétion. La convention qu'il signa précipitamment, comme si lui-même avait eu besoin de capituler, accordait à ces insurgés un pardon complet, presque sans conditions, et déférait même à toutes leurs prétentions, puisqu'elle faisait dépendre du suffrage des citoyens la question fondamentale de l'unité ou de la séparation des deux royaumes. Ce singulier traité fut vivement et justement critiqué, non-seulement par les Napolitains, mais par les habitants de Messine et des autres villes de Sicile, qui n'avaient pas pris part à l'insurrection. Le général fut désavoué et remplacé par le général Colletta, dont les mesures énergiques rétablirent une tranquillité et une soumission apparentes.

Mais un danger bien autrement sérieux menaçait la révolution napolitaine, c'était l'improbation non équivoque des puissances étrangères, et principalement de l'Autriche. C'était vers ce point que se tournaient furtivement les regards des partisans de la royauté absolue. Toutefois le roi et son fils, toujours dominés par la crainte, protestaient en toute occasion de leur dévouement au nouvel ordre de choses. Ce fut avec leur assentiment apparent qu'on procéda aux préparatifs de défense du territoire, à la réparation des places fortes, à la réorganisation et à l'augmentation de l'armée et des milices. Malheureusement le carbonarisme entretenait et développait, parmi les troupes, un esprit permanent d'insubordination et d'indiscipline dont on ne vit que trop tôt les résultats.

Les élections des députés du parlement se firent avec assez d'ordre, sauf que, dans quelques localités, des sectaires ardents empêchèrent les nobles d'exercer leur droit de suffrage. C'était une injustice d'autant plus grande que bien des familles nobles avaient cruellement souffert, dans des temps plus difficiles, pour la cause de la liberté. Néanmoins, les révolutionnaires violents étaient en minorité imperceptible parmi les députés du royaume de Naples, dont les membres appartenaient presque tous aux classes moyennes. La Sicile, au contraire, nomma principalement des nobles et des ecclésiastiques.

Le roi ouvrit la session le 1er octobre, et jura solennellement sur l'Évangile le maintien de la constitution. Le peuple remarqua que le

Digitized by Google

ciel s'était subitement obscurci pendant la cérémonie, et qu'un orage violent avait éclaté au moment où le roi prononçait la formule du serment, comme si le ciel même se fût courroucé de cette comédie. En dépit de toutes les manifestations, de toutes les promesses, le bon sens de la multitude répugnait à admettre qu'un pareil ordre de choses pût durer.

Au reste, s'il pouvait rester quelques doutes à cet égard, le parlement lui-même eut soin de les dissiper par ses premiers actes, accomplis sous la pression menaçante des révolutionnaires exaltés, dont il avait presque autant de peur que le roi lui-même. Fidèle aux plus malencontreuses traditions de la République parthénopéenne, il décréta que la nation éprouvait, avant tout, le besoin de manifester sa régénération en reprenant des noms empruntés à l'antiquité. Ainsi l'on vit reparaître les dénominations de Dauniens, d'Hirpins, de Samnites. On proposait chaque jour, dans l'assemblée, des innovations non moins puériles, avec l'approbation marquée des carbonari qui garnissaient les tribunes. On prétendait changer tout le mécanisme gouvernemental, sous prétexte que les institutions de l'esclavage ne conviennent pas à un peuple libre. Ainsi fut votée la suppression des administrations communale, provinciale, forestière; on en proposait bien d'autres non moins désastreuses, quand la révolution succomba.

Le carbonarisme, recrutant chaque jour de nouveaux adeptes, poltrons ou ambitieux, contribuait à entretenir l'agitation. Il avait à Naples même son parlement, composé de délégués de toutes les associations, qui exerçait une influence chaque jour plus irrésistible sur les décisions du parlement véritable. Les nouveaux ministres, anciens serviteurs de Murat, hommes généralement capables et intègres, voulaient sincèrement le bien, mais se trouvaient incessamment paralysés par l'action trop souvent inintelligente du parlement, et par les révolutionnaires exaltés, qui criaient à la trahison, pour peu qu'on résistât à leurs moindres exigences. L'horizon politique se rembrunissait de plus en plus au dehors. Les ambassadeurs de Naples à Vienne et à Paris, ayant refusé de prêter serment à la Révolution, on fit signer au roi leur destitution. On lui fit accréditer, auprès des grandes puissances, de nouveaux agents, hommes d'un caractère honorable et conciliant, chargés de plaider la cause de la monarchie constitutionnelle. L'Autriche avait déclaré formellement qu'elle ne recevrait pas d'ambassadeur napolitain; mais le prince de Cimitile, chargé d'une mission à Saint-Pétersbourg, qu'il ne put remplir, eut à Vienne un entretien avec M. de Metternich, qui ne permettait plus aucun doute sur les intentions irrévocables du cabinet autrichien. Cette disposition hostile des grandes puissances était en-

Digitized by Google

core stimulée par les sympathies non équivoques du parti libéral en France et en Angleterre, en faveur de la révolution napolitaine. Grâce à la docilité excessive du vieux roi, qui ne cherchait qu'à gagner du temps jusqu'à ce qu'on lui fournît un prétexte pour s'échapper, aucune violence sanguinaire n'avait souillé le commencement de la révolution. De plus, les nouveaux ministres avaient montré une circonspection extrême dans leur langage et dans leurs actes diplomatiques : ils avaient évité, avec soin, toute immixtion dans la propagande révolutionnaire des Etats romains et du Piémont. Tous leurs efforts tendaient à diriger la révolution dans la voie des réformes utiles et possibles, à la préserver à la fois de l'hostilité des grandes puissances et de ses propres excès. Ce fut dans ce but qu'un de leurs principaux agents détermina l'un des hommes les plus modérés, et le plus justement influents du parti libéral en France, à publier, en faveur de la Révolution de Naples, un mémoire politique qui eut beaucoup de retentissement à cette époque. Seulement, on ne peut méconnaître qu'en s'attachant à présenter ainsi leur cause au point de vue le plus favorable, ils avaient dû faire naître et entretenir bien des illusions, atténuer beaucoup la gravité de la contrainte exercée sur le roi, la violence des passions révolutionnaires qui s'agitaient autour d'eux, et, qu'enfin, ils étaient souvent forcés de se montrer moins raisonnables dans leurs actes que dans leur langage [1].

Le gouvernement français, par intérêt de famille autant que par raison politique, avait offert de tenter une intervention pacifique, si le gouvernement napolitain consentait à modifier la constitution dans un sens favorable aux prérogatives royales. Effrayé et dominé par les carbonari, le parlement rejeta cette médiation salutaire ; ce fut une faute grave, irrémédiable. Ces emportements in-

[1] La lettre suivante, écrite par le chargé d'affaires napolitain à Paris, pour décider M. Bignon à prendre la défense de la révolution de Naples, peut donner une idée exacte des tendances que nous venons de signaler :

« M. le baron, le gouvernement de Naples ayant opéré dans ses Etats une réformation politique conforme à l'esprit du siècle, ainsi qu'aux besoins et aux vœux de la nation entière, *avec la pleine et entière volonté du roi*, qui a sanctionné la constitution par un double serment, n'a cru faire qu'exercer ses droits les plus simples et les moins excusables. Cependant, il voit avec étonnement que quelques puissances étrangères, et principalement l'Autriche, ont renvoyé ses ambassadeurs; il voit avec le même étonnement que cette puissance se plaît à répandre partout des notes, des déclarations, des menaces contre le nouvel ordre de choses établi à Naples, tendant à en troubler la tranquillité, et peut-être même à lui *procurer* les plus grands malheurs. Dans cet état de choses, le gouvernement de Naples désire qu'un publiciste des plus accrédités veuille prendre la plume pour éclairer les souverains et les ministres qui doivent se trouver au prochain congrès, et mettre en évidence ses droits par un écrit public, puisqu'il y a toute probabilité de croire que ses plénipotentiaires n'y seraient pas admis, etc. »

Digitized by Google

sensés justifiaient toutes les répugnances et toutes les terreurs du vieux roi.

VIII

Ce prince, qui craignait à toute heure de voir se relever pour lui l'échafaud de Louis XVI, attendait avec impatience l'occasion d'échapper par la fuite à l'état de dissimulation et de contrainte auquel il s'était résigné pour éviter de plus grands malheurs. Vers la fin de novembre, il reçut enfin des souverains de Prusse, d'Autriche et de Russie l'invitation de se rendre au congrès de Laybach, pour y prendre part à l'arrangement des affaires de son royaume. Cette invitation répondait aux sollicitations secrètes du roi, et lui offrait le meilleur prétexte imaginable pour colorer son départ. Néanmoins, ce n'était pas un médiocre embarras que de faire agréer ce départ au parlement, et surtout aux carbonari. Après bien des hésitations et des lenteurs, périlleuses en pareilles circonstances, le roi notifia au parlement l'invitation des souverains alliés et son désir d'y obtempérer. Pour calmer les défiances et prévenir la colère des révolutionnaires exaltés, il s'engageait de nouveau à plaider au congrès la cause de la révolution, à couvrir de sa royale sauve-garde tous ceux qui y avaient pris part, enfin, s'il ne pouvait obtenir le maintien de la constitution, à faire agréer à sa place une charte qui en conserverait les principales dispositions, tout en laissant une part plus large à la prérogative royale.

La nouvelle de ce projet de départ causa une agitation extrême. Les carbonari se constituèrent en permanence, et mirent en avant les projets les plus violents. Heureusement pour le roi, les sectaires les plus exaltés avaient déjà été gagnés par la police, et ceux-là, tout en criant plus fort que les autres contre la mauvaise foi du roi, s'efforcèrent de persuader aux autres que le départ de ce vieil ennemi de la révolution était plutôt un embarras de moins qu'un danger de plus.

On s'attendait néanmoins à quelque collision grave le 6 décembre, jour où le message royal fut déposé au parlement. Par leurs vociférations, les carbonari des tribunes empêchèrent la discussion de s'ouvrir ; elle fut renvoyée au lendemain, tant le parlement et le ministère lui-même, dominés par le vice de leur origine, étaient faibles devant les agitateurs. Pendant toute cette journée et toute la nuit suivante, les carbonari persistèrent dans leur attitude menaçante,

Digitized by Google

et ne cessèrent de recevoir des renforts de leurs affiliés des provinces. Comme on avait connu ou soupçonné déjà depuis quelques jours le projet de départ du roi, les plus exaltés de ces sectaires avaient jugé le moment favorable pour frapper un coup décisif en renversant la royauté, déjà si amoindrie. Mais l'attitude de la garde royale, postée autour du palais et commandée par le brave général Filangieri, donna à penser aux plus hardis, et il fut décidé qu'on *permettrait* au parlement de consentir au départ du roi, mais en repoussant son message comme contre-révolutionnaire, parce qu'il admettait la possibilité de modifier la constitution.

Le roi se croyait arrivé à sa dernière heure, et les députés n'étaient pas beaucoup plus rassurés. Ils arrivèrent à l'assemblée entre deux haies de poignards, comme les conventionnels lors du procès de Louis XVI. Tout se passa du reste plus tranquillement qu'on ne pouvait l'espérer, et du tragique la scène tourna presque au ridicule. Des orateurs s'évertuèrent à prouver que le voyage du roi ne pouvait que faire le plus grand bien à la révolution, qu'on ne pouvait supposer un tel prince capable de se parjurer jamais. Fidèle à la consigne qu'il avait reçue des carbonari, le parlement repoussa le message du roi et lui permit en même temps de partir, à la condition de prêter un nouveau serment solennel à la constitution. Avant que cette décision ne fût connue, Ferdinand, plus effrayé que jamais, avait expédié un nouveau message tout différent du premier. Cette fois il distançait par ses concessions toutes les exigences possibles : non-seulement il jurait, pour la troisième fois, de maintenir intégralement la constitution, mais il s'engageait à revenir aussitôt se mettre à la tête de son armée pour défendre cette même constitution, si les grandes puissances persistaient à ne pas la reconnaître. Enfin il demandait itérativement qu'on le fît accompagner de quatre députés pris parmi les plus zélés partisans de l'ordre de choses nouveau, et qui lui serviraient à la fois de conseils et de témoins. En réponse à ce message humble et presque suppliant, une députation du parlement apporta au roi l'autorisation de départ qu'il attendait avec une si vive impatience. On avait seulement décliné l'envoi des quatre députés chauds patriotes, que le roi tenait tant à emmener avec lui. « Sa sagesse, disait pompeusement l'adresse, n'avait pas besoin de conseil, et sa loyauté de témoins. » Cela signifiait en réalité qu'aucun député ne se souciait d'accepter ce rôle, qui pouvait devenir fort embarrassant et même dangereux, une fois le roi hors de la portée des carbonari. Le roi répondit à la députation : *Je me rends au congrès pour tenir mes serments!* Huit jours après il s'embarqua sur un vaisseau anglais. Jusqu'au dernier moment il ne cessa de protester de son attachement au nouvel ordre de choses. Libre et en

Digitized by Google

sûreté à bord du vaisseau anglais, il portait encore ostensiblement le ruban tricolore du carbonarisme, luxe de condescendance au moins inutile envers la révolution.

Les carbonari avaient imposé au parlement le plus mauvais parti qu'on pût prendre dans cette circonstance décisive. Ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était d'abord d'accepter les modifications au statut constitutionnel dans un sens favorable aux prérogatives de la couronne, modifications déjà suggérées par la France, et proposées de nouveau dans le premier message du roi. Cette résolution, en mettant fin d'une manière irrécusable à la captivité morale du souverain, eût donné au nouvel ordre de choses un caractère plus régulier; elle eût très probablement influé sur la conduite du roi et sur les décisions des grandes puissances. Celles-ci auraient, sans nul doute, jugé avec un peu plus d'indulgence une révolution dirigée, maîtrisée par des hommes d'ordre qui n'avaient pas conspiré. Peut-être, dans ce cas, eût-il mieux valu permettre le départ pour éloigner toute idée de contrainte. Mais du moment où ces salutaires inspirations étaient repoussées, du moment où prévalait le maintien intégral d'une constitution républicaine, le simple bon sens prescrivait de retenir le roi comme ôtage en cas de guerre, de ne pas le laisser partir sous l'impression récente d'un nouvel outrage.

Après ce départ, la colère des carbonari se porta sur les ministres qui avaient inspiré et soutenu le premier message royal. Ils durent résigner leurs portefeuilles, et furent même poursuivis comme réactionnaires et comme traîtres, de même que plus tard ils furent persécutés comme révolutionnaires par l'absolutisme triomphant. Telle fut la récompense des hommes les plus sensés et les plus capables du royaume, des Ricciardi, des Campo-Chiaro, des Colletta, dont tout le crime était d'avoir vainement tenté de faire prévaloir une transaction équitable, qui aurait épargné à leur patrie bien des hontes et bien des malheurs.

IX

Nous approchons du dénoûment de ce triste épisode des fastes révolutionnaires de notre siècle. On sut bientôt que le plénipotentiaire napolitain désigné pour assister au congrès, le duc del Gallo, avait été arrêté en route, et que l'armée autrichienne s'ébranlait sur la ligne du Pô. Quant au roi, dans sa première lettre datée de Laybach même, il parlait avec complaisance de la supériorité que ses chiens

Digitized by Google

avaient obtenue, dans une chasse à courre, sur ceux de l'empereur Alexandre, et ne disait pas un mot de politique. Ce fut à cette époque, où l'on commençait à désespérer généralement du salut de la révolution, que quelques carbonari exaspérés commirent un crime, qui motiva plus tard les représailles sanglantes de la réaction. L'ancien directeur de la police, Giampietro, royaliste zélé, mais d'un caractère tranquille et honorable, fut frappé de quarante-deux coups de poignard sur le seuil même de sa maison. Ce lâche assassinat causa une stupeur générale; plusieurs personnages marquants, qui appartenaient à la même opinion, se crurent menacés d'un traitement semblable, et se hâtèrent de quitter Naples.

Il fallait cependant songer à défendre le territoire napolitain contre les baïonnettes autrichiennes avec autre chose que les poignards des carbonari. On forma deux corps d'armée, ou plutôt deux états-majors. Carascosa eut le commandement de l'un, et Guillaume Pépé, celui de l'autre; mais aucun lieutenant-général ne voulut servir sous les ordres de ce dernier, dont la promotion, due seulement à ses services révolutionnaires, avait froissé de justes susceptibilités.

Sur ces entrefaites, arriva le duc del Gallo, porteur d'une nouvelle lettre du roi. Cette lettre, qu'il remit au vicaire-général du royaume, contenait l'arrêt de mort de la révolution. Elle annonçait, avec une satisfaction mal déguisée, que les grandes puissances européennes persistaient immuablement dans le refus de reconnaître le nouvel ordre de choses, dans la résolution de le combattre et de le détruire, et qu'il n'y avait plus qu'un moyen, pour *les sujets* de Ferdinand, d'arrêter la guerre, c'était de se remettre entièrement à sa discrétion. Il n'était question, dans cette lettre, ni des engagements si solennellement pris par le roi, ni même d'amnistie pour les auteurs de la révolution. Ferdinand était hors de la portée des carbonari, et ne prenait plus la peine de feindre.

Le jour même où le duc del Gallo remit cette lettre au vicaire-général, les ambassadeurs de Vienne, Berlin et Pétersbourg lui remirent, de leur côté, des déclarations analogues. Le ministre de France adhéra aux décisions du congrès; l'Angleterre seule resta neutre, comme ses antécédents dans les affaires de Sicile et la nature même de son gouvernement lui en faisaient une loi. Le prince vicaire-général communiqua ces nouvelles fâcheuses au parlement, réuni en session extraordinaire, et parla des dangers de la patrie avec une émotion sincère ou bien jouée. Alors seulement les révolutionnaires de bonne foi comprirent l'énormité de la faute qu'ils avaient commise en laissant le roi s'échapper. Tandis que, dans les conciliabules, déjà moins nombreux, des carbonari, on s'épuisait en

Digitized by Google

vaines imprécations contre « la perfidie » du monarque, le parlement votait la guerre, et déclarait que le roi était captif des souverains alliés, qui lui avaient arraché par force la rétractation de ses serments. Par cette fiction puérile, et qui ne pouvait tromper personne, on prétendait décliner le reproche de rébellion. Tous, révolutionnaires et royalistes, savaient bien que ce n'était pas à Laybach, mais à Naples, que le roi avait été vraiment captif.

On se prépara néanmoins à la guerre avec un enthousiasme qui semblait promettre, sinon la victoire, du moins une résistance honorable. Cet élan national, un peu exagéré par l'esprit de parti, fut admiré un moment de l'Europe entière, et l'une des *Messéniennes* de Casimir Delavigne en a poétisé le souvenir. En réalité, l'entraînement n'était sincère que dans les classes élevées; chez le peuple, dit Colletta, ce qu'on aurait pris pour du patriotisme n'était souvent que l'effet des menaces des carbonari, qui, dans toutes les communes, pour se dispenser eux-mêmes des fatigues de la guerre, travaillaient les citoyens paisibles et les poussaient à la frontière.

Ces bruyants préparatifs de défense aboutirent à une prompte et immense déception. L'esprit d'insubordination qui avait fait la révolution de Naples fut aussi l'une des causes de sa perte. Le parlement, le vicaire général, le ministère avaient exprimé la volonté formelle d'observer une stricte défensive. C'était une dernière chance d'arriver à une transaction honorable. Les Autrichiens, de leur côté, agissaient avec une prudence extrême. Ils semblaient vouloir se contenter, pour le moment, de protéger les Etats romains contre une invasion révolutionnaire, et respectaient scrupuleusement le territoire napolitain. Ils attendaient l'effet d'un nouvel édit du roi Ferdinand, qui, parlant cette fois en maître absolu, ordonnait à la nation de se soumettre, et aux armées de se séparer. Leur circonspection était encore augmentée par l'agitation menaçante qui se manifestait alors du côté du Piémont, où un mouvement révolutionnaire éclata en effet quelques jours plus tard. Si, dans ce moment, le gouvernement constitutionnel de Naples avait eu encore ses forces intactes, il aurait pu alors combattre, ou du moins traiter de sa soumission par l'entremise de l'Autriche, et sauver du naufrage quelques débris de la liberté.

Ces derniers avantages furent perdus par la folle témérité du général Guillaume Pépé, qui, cédant aux instigations des carbonari, et malgré les ordres formels qu'il avait reçus, attaqua précipitamment les Autrichiens sur la frontière des Abruzzes. Ce général, aussi incapable qu'exalté, fut complétement et honteusement battu. Les milices civiques, sur lesquelles on avait tant compté, s'enfuirent au seul aspect des hussards autrichiens (7 mars 1821). Cette déplo-

Digitized by Google

rable journée entraîna la démoralisation et la dispersion de l'armée entière, et mit fin à la révolution.

L'armée autrichienne occupa sans résistance toutes les forteresses, et bientôt après la capitale elle-même. Les Napolitains tremblants ne songeaient plus qu'à se faire un mérite d'une prompte soumission. Toutes les institutions nées de la révolution, toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir s'évanouirent comme un rêve; les hommes naguère les plus bruyants et les plus exaltés ne se reconnaissaient qu'à une stupeur plus profonde et à un plus grand effroi. Plusieurs se dérobèrent par la fuite aux représailles de la réaction, mais elle ne fit encore que trop de victimes. Quelques carbonari tentèrent de maintenir la révolution dans une partie de la Sicile, mais ce dernier mouvement fut bientôt comprimé. Le triomphe de la monarchie absolue, dû cette fois à l'intervention étrangère autant qu'aux fautes de la révolution, ne fut pas souillé, du moins, par les saturnales populaires qui avaient ensanglanté Naples en 1799; mais le nouveau gouvernement procéda avec une sévérité extrême, non-seulement contre les véritables promoteurs de cette révolution, mais contre ceux qui avaient tenté d'en modérer les emportements, et s'étaient même compromis pour défendre le roi.

On ne saurait blâmer équitablement le roi et son fils, captifs et ôtages de la révolution, d'avoir pactisé momentanément avec elle. A dire la vérité, il n'y avait de franchise ni d'un côté ni de l'autre, car les révolutionnaires ardents ne voulaient conserver un simulacre de royauté que par crainte de l'intervention étrangère, et parce que la résignation automatique du roi leur ôta constamment tout prétexte de violence. Mais l'histoire reprochera à ce prince, à ses conseillers, un manque absolu de prévoyance et d'énergie au début de cette révolution, l'excès de faiblesse dans le péril, l'excès de rigueur dans la victoire.

Depuis la révolution de 1820, deux autres tentatives analogues ont échoué à Naples. De son côté, la Sicile, soumise à un régime qui lui est profondément antipathique, a protesté plus d'une fois par des soulèvements toujours comprimés, toujours renaissants. Loin de nous la pensée de raviver ces plaies trop récentes, en rappelant avec amertume les fautes des vaincus et celles des vainqueurs! C'est la même lutte qui se continue depuis un demi-siècle, et les tendances anarchiques incessamment aux prises avec les idées rétrogrades, forment un obstacle permanent à toute amélioration sérieuse et durable. Enfin, dans ces derniers temps, on a vu les embarras intérieurs du gouvernement actuel de Naples se compliquer des imprudences de sa politique. Puisse-t-il voir à temps le danger, comprendre mieux ses véritables intérêts et y conformer sa conduite!

A. Ernouf.

Digitized by Google

MADAME

DE MAINTENON

Saint-Cyr, Histoire de la maison royale de Saint-Louis, par M. le duc de Noailles. Paris, 1843. — Mme *de Maintenon*, 2 vol., par M. le duc de Noailles. — *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, par M. Lavallée. Paris, 1853 (Furne). — *Lettres sur l'éducation des filles*, par Mme de Maintenon, publiées par M. Lavallée. Paris, 1854 (Charpentier). — *Entretiens sur l'éducation des filles*, par Mme de Maintenon, publiés par M. Lavallée. Paris, 1855. — Mme *de Maintenon*, par M. G. Héquet. Paris, 1853 (Hachette et Cie, Bibliothèque des chemins de fer). — Mémoires et Lettres de Mme de Maintenon, par La Beaumelle. — Correspondance de la princesse Palatine, publiée par M. G. Brunet. Paris, 1855.

I. — SON CARACTÈRE.

Peu de femmes ont eu plus de séduction, et sont aujourd'hui moins aimées : c'est du moins l'impression qu'a produite généralement le souvenir de cette femme célèbre. Il est impossible de lire sans en être charmé ses lettres nombreuses, variées, étincelantes d'esprit et d'intelligence, qui resteront dans l'avenir un de ses titres à l'attention de l'histoire. Le même attrait singulier lui a donné sur ses contemporains, d'une manière plus présente encore, un empire étrange : le premier poète du temps, Racine, sortit d'un silence volontaire pour tracer d'elle le plus suave portrait que l'on connaisse sur la scène française, cette figure d'Esther qui suffit à éclairer tout un drame sans action :

> Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce
> Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.

Digitized by Google

L'homme du royaume le plus difficile peut-être à séduire, celui dont la vie s'est passée entre la souffrance et le persifflage, Scarron, espèce de Job burlesque, se sentit, sous le regard de cette femme, attendri et comme éclairé d'un rayon inattendu ; elle était pauvre ; il lui donna son toit et son bien, sous prétexte de l'épouser. Le premier souverain de l'Europe, le plus orgueilleux, le plus volage, le plus magnifiquement égoïste des rois, épousa cette *veuve* de Scarron lorsqu'elle avait cinquante ans. Les imputations mêmes de ses ennemis sont autant d'aveux de son prestige; plus on a répété que les grands seigneurs, les Fouquet l'ont poursuivie de leurs hommages, que la plus avouable des hétaïres, Ninon, goûtait fort son intimité, plus on a étendu la secrète puissance de Françoise d'Aubigné. Si vous pénétrez dans sa vie quotidienne et familière, vous trouverez soumis à la même séduction la spirituelle madame de Caylus et mademoiselle d'Aumale, secrétaire fidèle, qui l'aima au point de refuser les partis les plus tentants et de rester auprès d'elle jusqu'à la mort ; ajoutez la vieille domestique Nanon, si affectionnée que, si on l'eût chassée par une porte, elle serait rentrée par l'autre ; le célèbre Fagon, qui, dans un temps où il pouvait oublier qu'il lui devait sa fortune, disait d'elle qu'elle méritait qu'on lui élevât des autels ; enfin cet enthousiaste qui lui écrivait, quand elle renvoya ses gens, à la mort de Louis XIV : « Toute la noblesse du royaume devrait venir pour vous servir, et je m'offre à commencer.» Je ne parle pas de l'adoration dont on l'entoura à Saint-Cyr : une des jeunes filles qui en était sortie et s'était mariée en Bourgogne, fit cent lieues pour faire bénir son premier enfant par madame de Maintenon.

Comment se fait-il que cette Armide soit aujourd'hui si peu aimée ? car le sentiment général, — et c'était le mien, je l'avoue, avant de commencer cette étude, — est quelque chose comme de la répulsion. Nous sommes assez disposés à traiter sa mémoire aussi cavalièrement que Pierre le Grand traita sa vieillesse. On se souvient qu'en 1717 ce touriste civilisateur voulut pénétrer à Saint-Cyr et voir en face celle qui avait été si longtemps l'Egérie de Louis XIV. Il la trouva sur son lit, souffrante, et lui demanda quel était son mal. — « Une grande vieillesse, » répondit-elle. Le czar la regarda bien dans les yeux et s'en alla. Nous sommes presque aussi impertinents et un peu moins curieux. Au nom de madame de Maintenon, il nous suffit d'évoquer une figure de prude royale, d'imaginer une femme âgée et intrigante, vêtue d'une robe feuille morte, sans or ni broderie, enfermée dans ses coiffes et son écharpe noires, se tenant raide dans un grand fauteuil qui ressemble à un confessionnal, ou, si vous voulez, au tribunal de l'inquisiteur, et, si elle ouvre la bouche, toute

Digitized by Google

prête à nous morigéner. Nous voyons passer en silence ses gens, peu nombreux, humbles, dévots; dans l'ombre, derrière elle, se dessinent quelques figures de femmes décrépites et le profil vieilli de Louis XIV, Apollon en retraite dont elle a fait un Chrysale. Nous croyons sentir que cette femme, mise toute sa vie, « plus vieillement que son âge, » nature négative, stérile, sans élan, sans caprice, est l'ennemie née de l'art, de la gloire, des passions franches et vives, le mauvais génie de Versailles ; et lorsque dans le demi-jour de son repaire nous l'entendons moraliser à huis-clos quelque jeune duchesse, elle nous paraît être la personnification triomphante de l'hypocrisie. Il nous prend envie de fermer la bouche à cette prédicante, de lui demander pourquoi, si dévote, elle a supplanté la maîtresse royale, pourquoi elle a enlevé à une mère l'amour de ses enfants, à des enfants les droits de leur naissance ; pourquoi elle a poussé à la révocation de l'Edit de Nantes, et avec tant d'adresse dissimulé ses amants, abandonné ses amis. Nous pourrions l'admirer, si elle bavardait spirituellement et sans fin comme madame de Sévigné ; nous lui pardonnerions d'être pieuse et nulle comme la reine, amoureuse et mystique comme La Vallière, favorite d'un jour comme mademoiselle de Fontanges, orgueilleusement belle comme madame de Montespan. Mais être à la fois précieuse, dévote, institutrice et reine, être à volonté la gouvernante d'un poète estropié et celle d'un vieux roi triste, parler d'amour et contre l'amour, tant de renoncement et tant d'orgueil nous courroucent. Alors les jugements violents sur cette reine à peine enterrée ; les calomnies, les insultes : quelles invectives lui adressent Duclos et Saint-Simon ! servante abjecte, femme galante ! et le duc n'a pas assez de fiel pour faire ressortir la longue bassesse et la fausseté victorieuse de cette comédienne qu'il abhorre. Dans le même temps que les Mémoires de Saint-Simon commencèrent à devenir publics et ruinèrent la réputation de madame de Maintenon, la Révolution française, qui livrait ces Mémoires à la curiosité, détruisit Saint-Cyr, et la foule aveugle insulta le cadavre de la fondatrice : on vit, en janvier 1794, le corps de madame de Maintenon tiré de l'église de Saint-Cyr où il dormait dans les parfums, traîné dans la cour la corde au cou, déchiré, mutilé, au milieu de hurlements de joie. Ce châtiment ne suffisait pas ; il n'avait rien d'assez particulier ; la femme de Louis XIV partageait soulement le sort de la monarchie. Plus tard on se vengea d'une autre manière de « la Scarron. » Ces pauvres restes, jetés et enfouis dans un trou, avaient été exhumés en 1802 et honorés d'une tombe, d'une grille et de quelques saules pleureurs. En 1805, le général Duteil ordonna « la destruction du tombeau *de la fanatique qui avait fait révoquer l'Edit de Nantes.* Alors les derniers ossements de madame

Digitized by Google

de Maintenon furent placés dans un mauvais coffre à emballage et relégués d'abord dans un grenier, parmi des débris de meubles, puis dans un coin poudreux de l'économat de l'Ecole-Militaire, derrière des caisses de rebut[1]. » Ce n'est qu'en 1836 que le général Baraguay-d'Hilliers recueillit ces débris, les joignit à ce qu'on retrouva dans le caveau (des restes de linceul, un talon de soulier de femme, quelques aromates, quelques lambeaux de parchemin, une petite croix d'ébène), et réunit tout cela dans un mausolée de marbre noir. La mémoire de madame de Maintenon a été plus lacérée encore que sa dépouille mortelle ; les lecteurs des *Mémoires de la duchesse d'Orléans* et des *Chroniques de l'Œil de Bœuf* vous peindront sérieusement la vieille Maintenon, parvenue misérable, tantôt dans sa terre, nouant une intrigue avec son jardinier, tantôt à Versailles, aidée d'une clique de bas étage, vendant d'une main les emplois, de l'autre tenant registre des infidélités conjugales, pour distribuer aux délinquants des coups de sa férule : ces grossièretés se réimpriment en 1855, et les livraisons à quatre sous les rendent populaires.

Cependant Françoise d'Aubigné montra, dans ses diverses fortunes, un désintéressement et une bonté qui durèrent autant que sa vie. Ce qu'elle fit pour sa famille, les enfants qu'elle recueillit, éleva et dota, les pauvres qu'elle nourrit, les consolations qu'elle répandit, le bien-être ou les secours qu'elle ne cessa pas de donner au peuple partout où elle résidait, tous ces bienfaits, oubliés aujourd'hui, ne devraient pas l'être. « Sans vous, lui écrivait mademoiselle de Scudéry, sans vous j'aurais bien souffert ! » Que de familles lui adressèrent les mêmes remercîments dans les lettres sans nombre qu'elle a brûlées ! Son luxe fut l'aumône, le plus clair de ses revenus y passa; elle donnait annuellement de 54 à 60,000 livres ; elle cherchait l'infortune dans l'obscurité, fondait des hospices, multipliait les écoles, s'écartait en silence de Chambord ou de Fontainebleau, pour aller visiter quelque village, et y établissait toujours quelque moyen d'assistance publique ou d'amélioration. Madame de Miramion, célèbre par ses aumônes, ne crut pouvoir mieux faire que de léguer en mourant ses pauvres à madame de Maintenon. Quand l'hiver et la famine remplissaient de mourants les hôpitaux trop étroits qui chaque jour rejetaient sur le pavé un peuple de malheureux, madame de Maintenon redoubla de charité, se priva pour faire plus de bien et prêcha d'exemple en réduisant sa toilette et mangeant du pain d'avoine. Allait-elle à Saint-Cyr, sa voiture, chargée de vivres, d'habits, d'argent, n'avançait qu'au pas au milieu de la foule affamée qui l'assiégeait. Naturellement généreuse, l'élévation de ses

[1] M. Lavallée, *Histoire de Saint-Cyr*.

Digitized by Google

idées la mit fort au-dessus des petites vanités et des petites rancunes familières aux courtisans ; pamphlets, chansons, pièces de théâtre, lettres anonymes, on ne lui épargna aucune insulte : elle négligea de se venger. C'est à son insu que Louis XIV poursuivait les pamphlétaires. Et puisqu'il faut tenir compte aux favoris du mal qu'ils ne font pas, on doit rappeler que sa modération ne se démentit jamais : elle refusa mille fois les dons du maître, enferma dans les limites les plus rigoureuses son train et sa maison, ne s'assura ni douaire, ni legs, et demeura à la mort du roi dans un tel état, que le duc d'Orléans, en lui continuant sa pension, écrivit dans le brevet que son désintéressement la lui avait rendue nécessaire. Elle croyait et disait que « les revenus du roi appartiennent au royaume. C'est de là qu'il les tire : c'est là qu'il doit les renvoyer. Ils doivent être aux besoins des peuples et non au luxe d'une femme. » Elle aima la France et pensa la servir en demandant le soulagement du peuple et la fin de la guerre, en provoquant des mémoires comme celui de Racine sur la misère publique, en formant de ses mains l'école modèle de Saint-Cyr, en secourant les officiers et les soldats blessés, enfin en consolant et en aimant un roi malheureux. Il fut dans sa destinée de se trouver en même temps le soutien de la jeunesse à Saint-Cyr, celui de la vieillesse à Versailles ; son dévouement délicat, passionné, inépuisable pour les jeunes filles de l'institut de Saint-Louis, touchera vivement quiconque n'est pas dépourvu de tout sentiment de vérité et de justice. Pour le roi, elle fit de sa vie une longue et généreuse contrainte ; souvent, au milieu des revers publics et de la sombre tristesse de Versailles, elle pleurait : tout à coup on annonçait le roi ; alors elle cachait ses larmes pour sécher celles de Louis XIV, et, pendant des heures entières, elle épuisait son esprit et son courage à inventer des conversations douces et sereines. Les années 1710, 1711, 1712 furent terribles à passer ; la guerre, la famine, la mort, frappèrent de coups successifs la France et la famille royale ; la douleur du roi, amèrement silencieuse, n'éclata pas à Versailles. Mais quand il fut seul à Saint-Cyr, dans l'oratoire de madame de Maintenon, loin des courtisans, dans le silence, dans la prière, il laissa échapper ses larmes et les mêla à celles de cette amie de ses vieux jours.

Ce fut précisément le tort de la destinée de cette femme. Associée au malheur et à la tristesse, elle entra dans ce règne si long à l'heure où il allait s'assombrir. « Il me semble, disait-elle, n'avoir été placée auprès du trône de Louis XIV que pour assister à l'éclipse de sa gloire. » Ainsi est-il arrivé que, l'histoire datant des mêmes années la faveur de madame de Maintenon et nos revers, son influence et les tristes excès de l'intolérance religieuse, la compagne du mo-

Digitized by Google

narque a paru personnifier cet esprit de catholicité ambitieuse qui poussa Louis XIV à entreprendre une lutte imprudente contre l'Europe du Nord et contre ses propres sujets, au préjudice de sa gloire et de son royaume. Madame de Maintenon a porté l'odieux de cette croisade anti-chrétienne.

Or c'est par un tout autre côté qu'elle est attaquable. L'instinct général contre elle n'est point sans raison. Il est rare en effet que le sens public se trompe absolument; on cherche seulement à s'expliquer une répulsion instinctive par des accusations vagues, en s'attachant à des actes extérieurs, tandis qu'elle s'expliquerait d'elle-même par la nature et le caractère de l'être qu'on accuse. Dans la nature de madame de Maintenon, il y eut un vice originel, que ne purent dissimuler ni sa noblesse, ni son charme, ni son esprit; un vice qui rend les petites âmes tout à fait misérables, et qui réduit d'un seul coup les âmes plus grandes à des proportions inférieures : je veux dire la personnalité orgueilleuse et ambitieuse. Avec des qualités qui n'appartiennent qu'aux esprits d'élite et qu'aux êtres les plus forts, avec une vie pleine de dignité et, chose étrange! pleine de sacrifices, elle laissa toujours voir dans ses actes, ses paroles, ses écrits, une connaissance trop parfaite de ce qu'on lui devait et de ce qu'elle se devait à elle-même. Elle eut toute l'énergie que donne l'orgueil, jamais l'élan que communique la passion; et comme la passion est la lumière, le signe secret auquel la renommée populaire reconnaît ses élus, madame de Maintenon est restée dans la pénombre des réputations douteuses. Ce qui la sauvera, c'est qu'elle eut, sinon une passion, du moins une vocation enthousiaste en accomplissant l'œuvre de Saint-Cyr.

De toute façon, le jugement qu'on a porté sur elle changera, et la disgrâce de son nom cessera peu à peu. Il est naturel qu'on l'ait maudite et déshonorée : une fois que les préventions publiques ont frappé un personnage, rien n'est outrecuidant comme la postérité. On crut devoir ne rien pardonner à cette femme; on la traita comme si elle s'était donnée pour une sainte, on pesa ses moindres actes, on soupçonna, on inventa; ses erreurs devinrent des crimes. Les haines aristocratiques et les haines populaires, en chargeant sa mémoire, chargeaient indirectement celle de Louis XIV; toute l'amertume que peuvent laisser dans le souvenir d'un peuple les guerres, les impôts, les famines, les persécutions, les scandales de cour, retomba sur elle. Ce fut un héritage de colères : et comme beaucoup de points de son histoire étaient mystérieux, comme elle avait anéanti elle-même les preuves de sa grandeur, entre autres, l'acte de mariage, cette reine sans couronne fut trahie par l'obscurité même et le demi-jour que sa prudence avait cherchés. Il y a vingt ans, un de nos

Digitized by Google

meilleurs historiens écrivait dans un livre destiné à la jeunesse française des écoles : « Elle n'eut point d'enfants, elle ne connut point l'amour maternel ; c'est elle qui conseilla la plus odieuse mesure de cette persécution, d'enlever les enfants à leurs parents pour les convertir. Les cris des mères ont monté au ciel[1]. »

Plus juste, Voltaire avait voulu, dans son bel ouvrage sur le siècle de Louis XIV, rester neutre entre les panégyristes maladroits et les adversaires systématiques.

Je dois ici dire un mot des historiens de madame de Maintenon.

Tandis que madame de Maintenon, vieille et retirée à Saint-Cyr, songeait beaucoup plutôt à bien mourir qu'à deviner ce que les hommes penseraient d'elle (les manuscrits de Dangeau, qu'on lui envoya, l'intéressaient peu), on préparait de deux côtés des mémoires sur sa vie destinés à ne pas voir le jour de longtemps : les uns écrits à Saint-Cyr et pleins d'affection pour elle, les autres forgés au Palais-Royal et pleins de haine. Elle ne pensait pas que son secrétaire, mademoiselle d'Aumale, sa nièce, madame de Caylus, ses élèves et amies, les dames de Saint-Louis, nous livreraient tant de documents curieux et délicats sur sa vie privée ; elle ne se doutait point qu'au contraire un jeune duc s'était mis, dès l'âge de dix-neuf ans, à écrire des pages sanglantes contre elle. Cherchant le repos, elle ne recevait que par nécessité les visites nombreuses qu'on lui fit après la mort du roi, entre autres celle de la duchesse d'Orléans, mère du régent. Celle-ci vint « en grand habit de cour. — Je viens mêler mes larmes, dit-elle, avec celles de la personne que le roi que je regrette a le plus aimée. — Et elle ajoutait : Madame de Maintenon est un ange par la manière dont elle a usé de sa fortune, et celle dont elle a parlé au roi dans ses derniers moments, aussi bien que par son désintéressement[2]. » La même princesse écrivit sur le compte de cet *ange* les plus injurieux commérages que puisse ramasser un esprit de subalterne.

Ces mémoires divers, panégyriques et diatribes, ne devaient être connus que plus tard : celle qui en était l'objet mourut sans bruit, préservée, par je ne sais quel instinct général de justice, des huées publiques dont furent poursuivis les des Ursins et les Le Tellier. Vertot lui dressa une longue épitaphe, dans laquelle il est à peine fait mention de son véritable titre à la reconnaissance publique, de Saint-Cyr. Que restait-il pour la juger ? Le témoignage ignoré de quelques vieux amis, comme Sorbière, des recueils très mêlés comme le *Segraisiana*, des pamphlets publiés en Hollande sur les désordres

[1] Michelet, *Précis de l'Histoire de France*, 2e édition. 1834.
[2] M. Lavallée.

Digitized by Google

de la cour de France, les rumeurs d'une jeune cour qui haïssait la dévotion, les contes des libertins comme La Fare et beaucoup de calomnies ou d'erreurs, parmi lesquelles le XVIIIe siècle naissant choisit au hasard les plus amusantes. Personne ne s'inquiéta de savoir par exemple s'il était vrai ou faux que Françoise d'Aubigné eût été enlevée et abandonnée par M. de Chevreuse, comme le dit l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Les dames de Saint-Louis, auxquelles madame de Maintenon avait toujours recommandé de protéger leur institut par le silence, gardèrent comme un trésor leurs recueils manuscrits.

Plus de trente ans après la mort de madame de Maintenon, on annonça des *Mémoires* et des *Lettres de madame de Maintenon*. L'éditeur était « le nommé La Beaumelle, » comme dit Voltaire, que troubla fort cette publication. L'ouvrage parut, et Voltaire respira : « Les lettres confirment ce que j'ai dit d'elle : si elles m'avaient démenti, mon *Siècle* était perdu. » Comment La Beaumelle eut-il communication de ces documents, c'est encore un mystère. Voltaire dit sans hésiter qu'il vola sur la cheminée du « petit Racine» les manuscrits qu'on avait prêtés à celui-ci, opération assez difficile vraiment, car il y en avait beaucoup. La Beaumelle fait entendre qu'il les connut, malgré les dames de Saint-Louis et la famille de Noailles par l'indiscrétion d'une demoiselle de Saint-Cyr. Quoi qu'il en soit, cet esprit aventureux, qui ne visait qu'à des éclats, prétendit, à l'aide de ces pièces, faire, lui aussi, son siècle de Louis XIV. Il dépeça les manuscrits et publia une histoire de la cour, œuvre de nouvelliste rétrospectif; et comme il avait l'esprit très vif, très net et très vulgaire, il sut faire une série intéressante de portraits, d'anecdotes et d'aventures, compilation écrite avec facilité, sans critique, sans élévation, et dont les récits des réfugiés protestants ont fourni plus d'une page. Ne lui demandez pas les causes des événements, l'étude sérieuse des acteurs; il n'a que la mise en scène; pour tout ce qui est l'âme du drame, il reste inintelligent, quoiqu'il se donne pour un philosophe et écrive des phrases comme celle-ci : — « Elle ne remplit point son emploi d'institutrice en mercenaire, mais en philosophe, » ou encore : — « Sa taille était comme sa raison, l'une et l'autre au-dessus de son âge. » Jamais simple, il arrange, il peigne les faits, et en exploitant les *Mémoires* des Dames de Saint-Louis, il laisse de côté le vif des détails, le naïf des choses; enfin, ce qui est plus grave, il ose altérer les lettres; « d'ordinaire » il coupe en trois ou quatre tronçons la phrase de madame de Main- » tenon, cette phrase pleine d'ampleur, qui s'embarrasse quelquefois » dans sa hâte d'aller au but; il polit ses nombreuses incorrections; » il retranche des mots, des lignes, il ajoute des phrases entières,

Digitized by Google

» non pas sans esprit, mais avec l'esprit du XVIIIe siècle ; il met à la » place du terme net et vulgaire la périphrase ou l'épithète du rhé- » teur; enfin il va même jusqu'à substituer à la pensée, à l'opinion » si solide, si fermement arrêtée, si rigoureusement catholique de » madame de Maintenon sa pensée protestante et ses opinions phi- » losophiques. » M. Lavallée, à qui j'emprunte ces lignes, y joint un exemple incroyable des falsifications opérées par La Beaumelle, falsifications d'autant plus fâcheuses que quelques-unes sont irréparables. Voltaire s'est attaché à faire ressortir les sottises de l'éditeur. « Tout lecteur sensé, s'écrie-t-il quelque part, ne voit qu'avec indignation ces recueils d'impostures dont le public est surchargé; et l'auteur des *Mémoires* de madame de Maintenon mériterait d'être châtié, si le mépris dont il abuse ne le sauvait de la punition[1]. » En résumé, cette publication, le premier travail important sur madame de Maintenon, la fit à moitié connaître et réveilla l'intérêt sur son compte. En 1769, Horace Walpole alla visiter Saint-Cyr. Madame Du Deffand lut les *Lettres* et eut besoin de fermeté pour ne pas se laisser séduire. « Il me reste de cette lecture, disait-elle, beaucoup d'opinion de son esprit, peu d'estime de son cœur et nul goût pour sa personne; mais, je le dis, je persiste à la croire fausse. » Cette sentence sévère allait bientôt (1788) être confirmée et outrée par la publication des *Mémoires de Saint-Simon*, qui fut l'adversaire le plus rude, le plus injuste et le plus écouté de madame de Maintenon.

Il est terrible d'avoir contre soi un pareil accusateur, un homme dont le génie donne de l'intensité à toutes choses, dont la pénétration semble deviner ce qu'il ne voit pas, inimitable dans le portrait qu'il fait aussi bien d'un mot que d'une page, et toujours avec des circonstances présentes recueillies jour par jour, capable de traiter tous les sujets, supérieur aux écrivains de profession par l'indépendance d'une langue qu'il invente exprès, pleine d'abandon, de causticité et de bonheur. Rien de plus attachant d'ailleurs que ce mélange, perpétuel chez lui, du mépris de l'humanité et de l'admiration pour ce qui est bien. L'homme même nous plaît par son caractère qui fut sage, et par son rôle qui fut courageux. Celui qui vécut à la cour sans être ébloui, qui osa tenter, en défendant les prérogatives de la noblesse, d'opposer une barrière aux caprices du despotisme, nous semble dans ses mémoires user du droit de la

[1] La défiance contre La Beaumelle ne doit pas aller trop loin cependant. On a regardé comme apocryphe une lettre de Scarron, parce que l'on y trouve une allusion au mot fameux des *Fourberies de Scapin* : « Qu'allait-il faire dans cette galère ? » On a oublié que le mot fut mis à la mode du vivant de Scarron par une scène du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac.

Digitized by Google

vérité posthume contre l'excès du pouvoir. Mais cette position, où il nous paraît fort au dessus de son siècle, devient très équivoque, lorsqu'on reconnaît par quelles racines profondes ce même homme tient aux préjugés essentiels de ses contemporains, avec quel orgueil naïf il immole les intérêts les plus sacrés aux considérations de naissance, d'usage, d'étiquette; *l'affaire du bonnet* le fait tressaillir; il veut que les ducs et pairs dominent, il ne comprend la hiérarchie sociale que dans un cadre généalogique, il frémit d'indignation quand Louvois fait place au mérite dans les rangs de l'armée, ou lorsqu'on choisit un évêque sur sa sainteté, en dépit de sa roture. L'épiscopat est perdu! s'écrie-t-il, rempli de cuistres de séminaires! C'est le règne de la vile bourgeoisie! Ce sentiment, il est vrai, est tellement naturel à cette époque, qu'il se retrouve, avec des adoucissements de forme, chez Fénelon. Ce qui n'est jamais naturel, c'est de poursuivre avec tant d'âpreté, jusque dans les plus petites choses, ceux qui n'ont point agi d'après vos idées, de triompher de leurs fautes et des malheurs publics qui en paraissent la suite, et surtout de jeter le mépris si libéralement : en définitive, il a tiré sur les siens, et le plus superbe défenseur de l'hérédité aristocratique est celui qui a porté à sa caste et à ses propres idées le coup le plus mortel.

La grandeur de Saint-Simon, comme celle de Tacite, est dans la vigueur du sens moral; mais Saint-Simon ferait douter de Tacite : comme l'historien romain, il a nourri longtemps, à côté d'un pouvoir auquel il n'avait point de part, ces longs ressentiments qui inspirent à un génie soupçonneux plus d'éloquence que de justice. Je sais que des Mémoires ne sont pas des Annales et comportent des détails bien autrement intimes. Mais dans un genre comme dans l'autre, il faut être relativement juste. Tacite a moins de haine que d'indignation : les rancunes de Saint-Simon rappellent les représailles du Dante; sa justice distributive est inexorable pour ses réprouvés. Jusque dans les détails de forme qui paraîtraient rapprocher encore les deux écrivains, on reconnaît la différence de leur caractère. Quand Tacite emploie si fréquemment les termes du soupçon, quand il fait planer sur les coupables un doute accusateur, c'est qu'il entrevoit le mal et veut le dénoncer sans l'inventer. Saint-Simon, lui, crée tout exprès le doute, pour donner gratuitement à son personnage, à sa victime, un peu plus de bassesse. Ouvrez son livre, parcourez sa première page sur madame de Maintenon; trois fois en quelques lignes, il se donne ce petit plaisir; lisons :

— Son père, *peut-être* gentilhomme...

— Scarron la trouva aimable, et ses amis *peut-être* encore plus....

Digitized by Google

— Des gens qui avaient *peut-être* encore plus besoin de sa femme que lui l'entêtèrent de faire ce mariage...

Ce ton, dès le début, est déloyal : malgré la confiance qu'on a dans l'écrivain, on sent qu'on ne va pas lire un jugement, mais une accusation. Ceci me rappelle que, dans une belle et ferme étude de Vinet sur Saint-Simon, on lit : « Deux causes rendent l'esprit pénétrant, la sympathie et l'antipathie, la bienveillance et la malveillance, ce qu'il y a de meilleur dans l'âme et ce qu'il y a d'atrabilaire dans le caractère ; mais la pénétration de la charité est peut-être la plus intime. La haine est pénétrante sans doute ; mais elle aveugle. Non-seulement elle empêche de voir tout ce qui est, elle fait de plus voir ce qui n'est pas. »

Si quelqu'un méritait la haine de Saint-Simon, c'était madame de Maintenon, qui avait heurté ses idées les plus chères ; amoureux de généalogie, il ne pouvait souffrir qu'une mendiante, comme il appelait la petite fille d'Agrippa d'Aubigné, fût parvenue si haut ; le duc et pair avait en haine les princes légitimés : elle aimait comme une mère le duc du Maine ; il était janséniste : elle avait épousé le persécuteur du jansénisme, Louis XIV ; enfin elle avait porté à la dignité épiscopale des hommes pleins de vertu, mais sans parchemins, tels que Godet-Desmarets : Saint-Simon se devait à lui-même de laisser un portrait d'elle qui la déshéritât de toute gloire ; il se mit à l'œuvre avec une ténacité implacable. Les renseignements lui manquaient, il ne les chercha pas. Sans s'inquiéter de savoir ni la naissance, ni la famille de Françoise d'Aubigné, il la fit naître en Amérique hardiment, tua sa mère prématurément, d'un trait de plume, pour mieux montrer une orpheline mendiante, la logea à titre de courtisane dans je ne sais quelle ruelle de la paroisse Saint-Eustache, où elle n'a jamais demeuré ; en un mot, jugea toute la jeunesse de cette femme, qui était née quarante ans avant lui, avec une impertinence et une ignorance incroyables. Encore les erreurs de fait, si concluantes qu'elles paraissent, sont-elles beaucoup moins graves que l'art de l'auteur, cet art de combiner les insinuations, d'orner et d'encadrer ce qu'on débitait au Palais-Royal contre une absente. Quiconque examinera avec un peu d'attention ce chapitre du grand écrivain y découvrira tout de suite un système fort net de détractation, lequel se réduit à ceci : Exagérer d'abord la bassesse de Françoise d'Aubigné en la dégradant de toute noblesse d'origine et de toute vertu ; exagérer ensuite le pouvoir et l'influence qu'elle eut plus tard, et la faire passer d'un extrême à l'autre par une persévérance inimaginable de mensonge et d'intrigue. Dans ce plan, Saint-Simon fait entrer aisément toutes ses interprétations, et tourne à sa guise les moindres démarches de madame de Maintenon. Se retire-t-elle de

Digitized by Google

la scène, c'est de l'hypocrisie, se présente-t-elle, c'est un scandale.

Deux considérations expliquent ou excusent la partialité violente de l'illustre écrivain : en premier lieu, il n'a pas pu connaître celle qu'il a condamnée. Il est remarquable que, lorsqu'il parle de l'extérieur de madame de Maintenon, son ton change. Il lui trouve une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, de retenue, de respect, un langage tout juste, en bons termes et naturellement éloquent et court. En second lieu, Saint-Simon était assidu au Palais-Royal, étroitement allié à tous les ennemis des princes légitimés. Evidemment il subit l'influence de la Palatine, et c'est un malheur. Sans doute la Palatine, en défendant les princes légitimes, soutenait une cause juste en même temps que les intérêts des siens. Mais c'est, je crois, tout ce qu'on peut dire en sa faveur. Le rôle de cette femme a intéressé, je le sais, on a accueilli avec curiosité ses mémoires : une Allemande, hostile aux raffinements de Versailles, conservant au milieu de la cour de France l'âpreté de ses mœurs et de son langage, voilà une figure originale, j'en conviens. Il semble qu'elle représente l'intégrité du sens moral au sein d'une société corrompue. Mais la rudesse du caractère suppose-t-elle nécessairement l'honnêteté de l'âme? Pour une princesse étrangère aux mœurs des courtisans, elle aimait bien les gravelures et en remplissait trop ses lettres. Si elle gardait son franc-parler, si elle distribuait des vérités et des soufflets, elle n'avait cependant pas le droit de se dire franche et sincère ; car on la prit souvent à désavouer ses actes, à flatter ceux qu'elle haïssait. Tandis qu'elle protestait de son adoration pour madame de Maintenon, elle écrivait, contre la même personne, les accusations les plus aveugles. Une ville brûlait-elle, *la guenipe* l'avait fait brûler; un prince mourait-il, *la vieille* l'avait empoisonné. Haine naturelle, haine de femme, dira-t-on. Je le veux bien, mais il est étrange que l'on s'autorise du témoignage de la Palatine contre madame de Maintenon. Que dis-je? C'est plus qu'un témoin, c'est un juge : ses mémoires ont été comme adoptés par l'histoire.

Défendre madame de Maintenon, la présenter sous un autre jour après un pareil peintre devenait fort difficile. Cette tâche honorable et délicate revenait de droit à M. de Noailles, qui l'a entreprise dans deux ouvrages spéciaux : l'un est une *Histoire de la maison de Saint-Cyr* publiée en 1843, la première qu'on ait imprimée ; l'autre, plus connu et dont on désire vivement la fin, est une *Histoire de madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV*, qui offre, dans un cadre très vaste, un tableau très brillant. Le XVIIe siècle tout entier, la politique du règne, les querelles religieuses, le mouvement littéraire, la société du temps y apparaissent tour à tour dans une lumière dont l'auteur se plaît évidem-

Digitized by Google

ment à les relever; au centre se montrent Louis XIV, grand jusque dans ses erreurs, et madame de Maintenon, noble, imposante, simple, modèle exquis de grâce sereine, femme accomplie, résumant en elle la politesse et l'esprit du temps. Il est aisé de reconnaître que M. de Noailles s'est acquitté d'un devoir de famille et qu'il a porté dans toutes les parties de son œuvre un respect héréditaire. C'est une apologie de Louis XIV et de madame de Maintenon, mais appuyée de textes nombreux, de faits, de preuves, de dates, de tout un appareil volumineux peut-être, mais indispensable à la démonstration. M. de Noailles a été relativement impartial, puisqu'il n'a pas craint de citer ce qui contrariait sa thèse : il raconte toute l'histoire de la Révocation avec un détail de notes qui donne des armes contre lui à ceux qui ont de la tiédeur pour Louis XIV, ou qui ne veulent pas canoniser madame de Maintenon. Grâce à cette abondance de matériaux, chacun peut vérifier les conclusions importantes que M. de Noailles en tire; son livre sera nécessaire à tout historien du XVIIe siècle, et pour cette étude nous le mettrons à profit, en prenant la liberté de dire autrement que l'auteur, toutes les fois que nous croirons le devoir faire. Déjà cet ouvrage a provoqué une sorte de réhabilitation de madame de Maintenon, qui rentre peu à peu dans l'histoire sous une figure nouvelle; plusieurs écrivains se sont occupés d'elle avec curiosité. M. Sainte-Beuve, qui sait les nuances et qui excelle à peindre les femmes, a donné un premier article très fin. M. Gustave Héquet, critique d'une grande sagacité, aimant à dire le bien sans cacher l'alliage, a raconté la vie de madame de Maintenon avec une spirituelle impartialité, dans un livre charmant, très bien fait et d'un style aussi ferme que lucide. Réduit, par le format, à une certaine brièveté, il a pris le parti d'éclairer le caractère par l'exposé des faits. La délicatesse de son jugement, l'habileté des citations, la justesse constante avec laquelle il venge madame de Maintenon des imputations fausses, sans chercher à pallier ce qui serait blâmable, donne à son livre beaucoup d'intérêt et de valeur. Tel qu'il est, cet ouvrage servira beaucoup à convertir les esprits hostiles à madame de Maintenon et peut-être à attirer l'attention sur ses œuvres : ce dernier point est important, car, une fois les *Lettres* de madame de Maintenon répandues, on y trouvera une source abondante d'admirables enseignements, que les mères, que les institutrices devront toutes connaître. Une nouvelle édition serait un travail inestimable, dit M. Héquet; son vœu est réalisé. M. Lavallée, sans entreprendre directement l'histoire de madame de Maintenon, a voulu faire connaître en détail la partie la plus belle de sa vie, la fondation et la direction de Saint-Cyr. Il a publié une *Histoire de Saint-Cyr* accompagnée de gravures, entr'au-

Digitized by Google

tres d'un portrait de madame de Maintenon fort expressif, dû au crayon de M. F. de Lemud; la partie littéraire de l'ouvrage, les portraits, les récits excitent un intérêt très vif. En outre, M. Lavallée prépare une édition fidèle et complète des *Lettres de madame de Maintenon*. Pour ne point faire un travail de seconde main, il a consulté ce que Voltaire appelait un trésor, c'est-à-dire la bibliothèque que les dames de Saint-Louis avaient formée de documents de tout genre, auxquels elles avaient joint des mémoires rédigés par leurs amis ou par elles-mêmes, entre autres ceux qui furent écrits par madame du Pérou et ceux de Languet de Gergy, archevêque de Sens. Ce dernier désirait que, lettres et mémoires, « tout parût ensemble quand la Providence voudrait que les vertus de cette dame illustre paraissent au grand jour et soient tirées de l'obscurité où sa modestie et ensuite la discrétion des religieuses de Saint-Louis les ont retenues cachées... Au reste, ajoute-t-il, ce recueil, quelque immense qu'il paraisse, ne contient qu'une petite partie des lettres que madame de Maintenon a écrites, et de celles qu'elle a reçues. Combien qu'on n'a pu recouvrer! combien d'autres qu'elle a brûlées avant sa mort, par modestie et par discrétion!... » Encore ce recueil a-t-il été dispersé : c'est en rassemblant les épaves, en fouillant les archives de Versailles, que M. Lavallée a écrit son *Histoire* et publié déjà deux volumes de la collection des œuvres, qui en aura dix.

Ces lettres qui jettent tant de jour sur la vie, sur le caractère, sur le talent d'écrivain de madame de Maintenon, seront accueillies, nous n'en doutons pas, avec beaucoup de faveur. Elles sont variées comme les noms et la qualité de ses correspondants, éloquentes lorsqu'elle écrit aux dames de Saint-Louis, positives et significatives pour les hommes mêlés aux affaires, gracieuses et spirituelles jusqu'au comique quand elle correspond avec les « princesses de son sang » ; partout empreintes d'une raison très fine et très ferme, et surtout d'un talent d'observation qui va bien loin; car cette lecture fait penser quelquefois à La Bruyère, par la portée du trait, par la profondeur du mot, par cette liberté de jugement que l'auteur des *Caractères* conservait au milieu de la cour; ajoutons qu'on n'y trouve rien d'apprêté; elle a horreur du cultisme, des prétentions épistolaires; qu'on ne fasse pas, dit-elle, un recueil de ses lettres, qui ne sont bonnes que pour le moment. Il est très agréable de sentir que vraiment elle n'a pas eu en vue la postérité et qu'elle pensait fort peu à nous. Son style est, en général, aussi négligé par la phrase qu'il est ferme par le mot et délicat par le tour, dans les lettres du moins que La Beaumelle n'a pas travesties avec de fréquentes incorrections. Elle écrit très bien; le style, à mon sens, n'étant pas cet arrangement calculé que vantent les pédants, mais bien le rapport

Digitized by Google

le plus parfait de l'expression à la pensée. Plus on écrit, disait-elle, mieux on écrit; cela est vrai pour la correspondance, et elle écrivait beaucoup. Voltaire et madame Du Deffand prisaient fort l'élégance de son esprit. Napoléon, qui trompait les ennuis de l'exil en lisant ces mêmes lettres, cherchait à y saisir le secret de la destinée extraordinaire de cette femme. Très mal disposé pour elle, il l'admirait malgré lui et disait : « Son style, sa grâce, la pureté de son langage me ravissent : je me raccommode... Je crois que je préfère les lettres de madame de Maintenon à celles de madame de Sévigné; elles disent plus de choses. Madame de Sévigné, certainement restera toujours le vrai type; elle a tant de charme et de grâce !... Mais quand on en a beaucoup lu, il ne reste rien. Ce sont des œufs à la neige, dont on peut se rassasier sans charger son estomac. »

Tout le monde s'est un peu brouillé et raccommodé avec madame de Maintenon. On a remarqué les inconstances de Voltaire à son égard; il la plaça assez haut dans son *Siècle de Louis XIV;* le comte d'Argental fut de ceux apparemment qui l'en grondèrent et qui furent écoutés, car Voltaire lui répondait en 1752 : « J'aurais » ajouté quelques couleurs rembrunies à son portrait si j'avais vu » plus tôt ses lettres. Elle est tout ce que vous dites; les dévotes de » cour le sont comme elle. De l'ignorance, de la faiblesse, de la » fausseté, de l'ambition, des manéges, des messes, des sermons, » des galanteries et des cabales, voilà ce qui compose une Esther. » Mais l'Esther-Maintenon écrit bien, et j'aime à la voir s'ennuyer » d'être reine. » La palinodie est un peu forte, on le voit; mais Voltaire, en écrivant le *supplément* au *Siècle de Louis XIV*, se ravisa encore une fois : « A qui madame de Maintenon fit-elle du mal? » Qui persécuta-t-elle ? Elle fit servir les charmes de son esprit et sa » dévotion même à sa grandeur. Elle dompta son caractère pour » dompter Louis XIV; mais quel abus a-t-elle fait de son pouvoir? » Tel a été le caractère de cette femme que l'on n'osera jamais dire le dernier mot sur elle; les alternatives de l'opinion se retrouvent chez M. Sainte-Beuve, qui avoue son impression avec une sorte d'incertitude savante. « Elle est de celles, dit-il, que de loin on traite » assez mal, mais qu'on n'aborde pas de près impunément... Il y a » des moments même où l'on dirait qu'elle charme; mais dès qu'on » la quitte, ce charme ne tient pas et l'on reprend de la prévention » contre sa personne. Je ne sais si je rends bien l'impression des » autres, mais c'est là exactement la mienne, toutes les fois que je » me suis approché plus ou moins de madame de Maintenon. » Il est vrai qu'il est bien difficile de saisir le secret de cette nature, qui non-seulement fut très complexe, non-seulement (comme tout ce qui tient à l'humanité) pétrie de contradictions, mais encore modi-

Digitized by Google

fiée et développée insensiblement par une vie si singulière. Cependant il faut pénétrer son caractère pour comprendre ses actes, étude plus intéressante d'ailleurs que ses aventures; et, comme cette figure paraît assez éclairée aujourd'hui pour que l'on en fixe les traits essentiels, on peut essayer, sans rien dissimuler, sans rien surfaire, de la juger.

La petite-fille d'Agrippa d'Aubigné avait l'orgueil dans le sang; ce fut la source de sa grandeur, en partie de sa vertu et malheureusement de sa personnalité. Elle voulait être forte, non le paraître, devise très virile par laquelle elle commentait sans le savoir le livre de son aïeul, le *Baron de l'Apparence*. Son père et son frère eurent toutes les passions; la sienne était une soif d'estime et de considération entièrement étrangère à la vanité, tout à fait d'accord avec son orgueil. Fille d'un joueur, sœur d'un étourdi, elle fut prudente et ne mit jamais dans la vie un gros enjeu. Il lui parut qu'une grande simplicité, la suprême justesse de l'esprit, la raison énergique et aimable étaient un idéal suffisant, et elle s'y tint. Une force extraordinaire sur elle-même, un esprit très vif, beaucoup de coup d'œil, peu d'illusion, rien de naïf, mais rien de banal, avec tout cela elle traversa très bien une vie des plus imprévues qu'on puisse imaginer. Sous un calme volontaire, elle cachait plus d'indépendance et d'originalité qu'il n'en fallait pour marquer sa place et soutenir son caractère en quelque position que la fortune la mît. — Ne faites jamais dépendre votre bonheur des autres; c'est une de ses paroles. — Accommodez-vous à l'humeur des autres sans espérer de les accommoder à la vôtre, c'est une autre maxime qui, avec la première, semble avoir dirigé toute sa conduite. Vous aimeriez mieux un peu moins de circonspection : sans doute nous voilà bien loin de ces âmes espagnoles aussi grandes que folles, qui mettent tant d'énergie dans la joie et dans la douleur. Mais elle eut un autre genre de force. De bonne heure elle apprit à supporter et fit provision d'expérience : la constance que la nature lui avait donnée et que développa la détresse de ses premiers jours, la soutint admirablement au milieu des épreuves de la cour, où elle eut à lutter contre l'ennui dévorant, à cacher de secrètes défaillances et des moments de désespoir. Les attaques de ses ennemis trouvèrent son courage très exercé; elle répondit avec une fermeté dédaigneuse : « Je suis sur le théâtre, il faut bien qu'on me siffle ou qu'on m'applaudisse. » Mais sur ce théâtre, elle évita toujours de paraître au premier plan, refusant les honneurs, se soumettant à la règle commune, se dérobant à l'empressement et à l'éclat, déclinant l'hommage de la dédicace d'*Esther*, en un mot, reculant toujours devant la gloire, qu'elle aimait, comme devant la foule, qu'elle méprisait. On est tenté

Digitized by Google

d'attribuer cette conduite à la tactique d'une ambitieuse ou aux habitudes casanières d'un esprit un peu étroit; mais l'âme de Françoise d'Aubigné, d'une trempe peu commune, cherchait très naturellement la liberté et la solitude. Il se trouva néanmoins que sa retraite et son silence piquèrent la curiosité. On voulut savoir son avis sur les affaires, d'abord pour être approuvé d'elle, plus tard pour mettre à profit la solidité de son jugement. Elle ne demandait pas mieux. Elle se garda bien de s'en prévaloir, donna des réponses ou des avis d'une brièveté significative, et de jour en jour se rendit plus nécessaire, sans se départir jamais de certains ménagements, au contraire en s'effaçant avec persévérance. « Prenez toujours la dernière place, disait-elle; il vaut mieux être appelé que chassé. » En vain la pressait-on de prendre ouvertement possession de sa puissance pour élever avec elle tous les siens; elle répondait à son frère : « Le sage » préfèrera toujours votre médiocrité à mon élévation. C'est Dieu » qui m'a placée. Il sait que je ne l'ai pas cherché, pas même prévu. » Je ne m'éleverai jamais davantage et je ne le suis déjà que trop. » Si ma famille en souffre d'une façon, elle en sera dédommagée de » l'autre. Je fais ce que je crois devoir faire, mes raisons peuvent » être mauvaises; mais mes intentions sont droites. » Ce langage était sincère : qu'elle ait été pleine d'ambition et pleine de droiture, ce fait, que ne croiront pas les ambitieux, est attesté par toute sa vie. Du reste, elle se trouva bien d'avoir conservé au milieu des grandeurs cette énergie de raison qui l'arma d'avance contre les douleurs réservées à sa vieillesse. Quand le roi mourut et que « l'argent se resserra, » madame de Maintenon eut le calme stoïque d'une âme prête à tout souffrir, bien différente de madame des Ursins, qui porta si mal la disgrâce et la perte du pouvoir. Le 11 septembre 1715, madame de Maintenon écrivait à cette favorite déchue : « Il faut baisser la tête, Madame, sous la main qui nous a » frappées. Je voudrais de tout mon cœur que votre état fût aussi » heureux que le mien. J'ai vu mourir le roi comme un saint et » comme un héros. J'ai quitté le monde que je n'aimais pas; je suis » dans la plus aimable retraite... »

On ne lui a su aucun gré de cette résignation, que l'on a mise toute sur le compte de sa froideur. Cependant, à la même époque, sa bienfaisance soutenait de nombreuses familles, son affection protégeait les filles de Saint-Cyr; elle souffrait cruellement des dangers de son enfant trop aimé, le duc du Maine. Elle avait le cœur fait pour l'amitié, non pour l'amour. Comment elle comprenait l'affection, c'est ce qu'on peut voir dans un entretien où elle parle de la manière dont on devait faire aimer Dieu aux élèves de Saint-Cyr : « Conduisez-les à Dieu par le chemin de l'amour. Servez-vous de cette compa-

Digitized by Google

raison si connue, mais si juste, qui est ce que nous sommes capables de faire pour une créature que nous aimons trop. On lui sacrifie son bien, son temps, son centre, ses amis, sa liberté, son plaisir, ou, pour mieux dire, on trouve un plus grand plaisir dans ce sacrifice entier de toutes choses qu'on n'en trouve en les possédant. » Dans une définition de l'amour, jamais madame de Maintenon n'aurait donné de place à des transports violents de l'âme, encore moins à ceux des sens ; dès sa jeunesse, ses amies lui trouvaient une complexion en rapport avec sa raison précoce. Ninon disait : « Je ne la crois pas propre à l'amour. » Madame de Maintenon elle-même semblait le comprendre quand elle faisait entendre ces paroles aux dames de Saint-Louis : « Comptez que nous avons les vices et les vertus de notre tempérament. » Il nous reste aussi un témoignage dans les lettres ridicules d'un homme qui faisait profession d'avoir de l'esprit : Méré, qui la connut à Niort, explique, avec autant de gaucherie que de fatuité, l'impression étrange que fit sur lui sa jeune élève provinciale. Sa beauté le séduisait tout à fait, « mais, disait-il, lorsqu'on lui écrit ou qu'on lui parle, il est bien malaisé de ne pas la craindre, » et, lui rappelant à elle-même les espérances qu'il avait conçues, il les lui reproche : « Si j'ose me flatter d'une si douce pensée, il me semble aussi que vous me fîtes paraître un peu d'inclination. Tout cela me promettait un succès agréable. Mais ensuite, après beaucoup d'entretiens et de billets, qui vous ont assez témoigné que je vous aime éperdument et qui me doivent mettre bien avant dans votre cœur, vous en êtes demeurée obstinément dans un degré d'amitié qui ne s'élève guères au-dessus de l'indifférence. » Les récriminations de Méré contre ce charme et cette froideur, sont justifiées quand on retrouve dans tous les portraits que nous ont laissés la plume et le pinceau des contemporains cette double expression de charme et de sangfroid ; il est impossible d'imaginer une physionomie plus spirituelle et plus sensée. Françoise d'Aubigné était grande et belle ; elle avait l'air noble, le teint uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair très agréable, le nez bien fait, la bouche fine, souriante, des traits fins, des sourcils noirs, de longs cils et des yeux admirables, noirs, brillants, pleins d'une intelligence et d'une force qui n'excluait pas une certaine mélancolie ; sur elle du linge fort beau, une propreté et une simplicité exquises, point de dentelles, généralement des rubans noirs, toujours chaussée coquettement. Ajoutez que son langage était précis, naturel, gracieux et que son abord, son geste, sa démarche, avaient je ne sais quoi dont s'inquiétait son directeur, l'abbé Gobelin. « Quand vous vous mettez à genoux, lui disait-il, je vois tomber avec vous, ma très honorée dame, une grande quantité d'étoffe à mes pieds, qui a si bonne grâce que

Digitized by Google

je trouve à cela quelque chose de trop bien. » Beaucoup plus tard, à la cour, elle ajustait également bien sa vieillesse : « Je vous prie, écrivait-elle à madame de Caylus, de me choisir à votre grand loisir une robe ; il est nécessaire qu'il y ait de l'or. Il faut parer le personnage tandis que la personne ne doit penser qu'à une bière. » Le même art délicat se retrouvait dans toutes ses actions ; elle savait s'ennuyer avec de vieilles duchesses ; pleine d'enjouement et de tact, elle avait, sans aucune naïveté, l'abandon de la naïveté ; par mille attentions elle se faisait aimer bien vite, et aussi par une sorte de coquetterie de raison qu'elle employait à merveille. Ainsi s'établissait son crédit, qui croissait toujours ; une fois introduite, elle maniait l'esprit des gens et avait part à leurs affaires. « Les femmes m'aimaient, disait-elle à Saint-Cyr, parce que j'étais douce dans la société et que je m'occupais beaucoup plus des autres que de moi-même. Les hommes me suivaient parce que j'avais de la beauté et les grâces de la jeunesse. J'ai vu de tout, mais toujours de manière à me faire une réputation sans reproche. Le goût qu'on avait pour moi était plutôt une amitié générale, une amitié d'estime que de l'amour. *Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que ce fût ; je voulais l'être de tout le monde*, faire prononcer mon nom avec admiration et respect, jouer un beau personnage et surtout être approuvée des gens de bien. C'était mon idole... Il n'est rien que je n'eusse été capable de tenter et de souffrir pour acquérir le renom de femme forte. Je me contrariais dans tous mes goûts ; mais cela me coûtait peu quand j'envisageais ces louanges et cette réputation qui devaient être le fruit de ma contrainte. C'était là ma folie ; je ne me souciais point des richesses. J'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt : je voulais de l'honneur. »

Elle ne se contentait pas d'en vouloir pour elle-même ; elle essayait de communiquer à toutes les femmes les mêmes sentiments, le même amour pour la raison et la considération. C'est un trait saillant de son caractère que cette prédication incessante dont elle se faisait un grand plaisir. Si jamais quelqu'un a eu la vocation d'institutrice, c'est bien madame de Maintenon. Pédantisme ?.. Nullement ; on n'était pas plus dénuée de morgue, plus exempte d'affectation ; mais son esprit positif, qui ressemblait à celui de Franklin, lui faisait croire qu'avec un peu d'énergie et de vertu, nous serions tous plus heureux. La coquette madame de Caylus, qu'elle prêchait fort, avoua plus tard qu'elle aurait bien dû l'écouter. Mais ne s'amende pas qui veut ; déjà âgée, et souffrante, elle suivait toujours son caprice et madame de Maintenon lui écrivait : « Si M. Boudin vous permet demain la messe, j'y consens, à condition que vous ne sortirez pas de ma niche : ne bouffez pas tant qu'à l'ordinaire, afin de pouvoir vous

Digitized by Google

mettre un moment à genoux, » et celle-ci répondait : « Je me sentais quelque reste de beauté, mais elle vient de tomber par la lecture de votre billet. » Madame de Fontanges, à qui madame de Maintenon prouvait un jour qu'elle ferait sagement de renoncer à sa passion pour Louis XIV, répliqua : « Vous me parlez de quitter une passion comme on quitte un habit. » En effet, madame de Maintenon fut, comme dit encore madame de Caylus, « quiétiste en amour. » Comme elle avait le cœur trop élevé pour joindre jamais à la froideur des sens l'hypocrisie de la passion, elle traça franchement son rôle, et, quoiqu'elle eût l'esprit très prompt avec une pointe d'ironie fort vive, elle affecta une quiétude glaciale ; elle fut l'apôtre du bon sens, du calme, du sangfroid dans le bonheur et le malheur. Le départ de madame de Montespan, la mort de son frère, Charles d'Aubigné, celle de Louvois, celle du roi, la trouvèrent trop résolument préparée. A ses yeux, la plus belle chose au monde, c'était l'empire sur soi-même. « Soyez raisonnable ou vous serez malheureuse, » disait-elle à chaque écolière ; et, ailleurs : « Retenez bien ce que je vais vous dire : Toute personne qui n'est pas maîtresse d'elle-même n'aura jamais de mérite, ni selon Dieu, ni selon le monde..... La force est une vertu qui nous fait poursuivre avec courage nos entreprises et surmonter les obstacles que nous trouvons dans les autres et dans nous-mêmes..... » A ce principe de l'empire sur soi-même se rattachait tout une doctrine : « C'est notre vanité qui étend nos besoins, » disait l'institutrice, et de là une théorie d'économie domestique et morale digne des supputations philosophiques de Franklin, et qu'elle répandit au hasard dans ses avis aux Saint-Cyriennes, dans ses lettres somptuaires au ménage d'Aubigné. Du reste, elle fit mieux encore : elle donna l'exemple, et non pas seulement de l'économie, — car, se placer au-dessus des besoins en se plaçant au-dessus des passions, ce n'est encore qu'une morale négative, celle de l'intérêt bien entendu, — mais aussi de cette gestion intelligente qui fait profiter autrui de ce qu'on se retranche à soi-même. Ermite à la cour, elle y faisait la charité ; reine dans sa terre, elle y gouvernait un petit peuple dont elle organisait le travail. A Maintenon, elle fit venir des Flamands qui travaillèrent de la dentelle, des Normands qui firent de la toile ; ce qui lui permit à la fois d'embellir son domaine, d'en doubler presque la valeur et d'y multiplier le bien-être de ses vassaux. Elle écrivait à son frère, en 1681 : « Enfin, vous me verrez continuer toutes les avarices que j'ai commencées et dont vous avez l'imbécillité de rougir. Mais aussi vous verrez un hôpital bien entretenu, des manufactures florissantes, mes vieilles bien vêtues et notre école de charité qui va fort bien. » En administrant ainsi la fortune des pauvres dans la sienne propre, elle savait tou-

Digitized by Google

jours où elle en était, distribuait à certaines familles des aumônes fixes et les payait d'avance : ce fut pour elle une grande tristesse, mais un devoir de prévenir les malheureux, lorsque les crises financières lui firent craindre de ne pouvoir plus les assister régulièrement. Voilà encore un trait de son caractère : Dans l'indigence, dans la grandeur, dans la charité, elle mesure exactement toutes choses. Savoir éviter aux autres et à elle-même les illusions, et résister aux entraînements qui les produisent, c'est un soin en apparence assez triste et bien d'accord avec la nature de cette femme. Eh bien ! sa nature au contraire la disposait à des engouements, à des vivacités, à des réactions si promptes, comme on le vit à propos des dames de Saint-Louis et du duc du Maine, qu'elle prit beaucoup sur elle pour parvenir à s'en défendre : cette philosophe avait toujours la fièvre. Sa modération, œuvre patiente de sa raison, fut attaquée de toutes parts ; mais plus ses amis, plus ses ennemis la provoquaient à des étourderies, plus elle tenait ferme. Lorsque sa faveur la porta si haut, son frère et son directeur perdirent la tête. Les sollicitations du premier, les génuflexions du second lui parurent des imprudences et des faiblesses ; elle les tança hardiment tous les deux, leur dit de se garder des éblouissements et rappela sans cesse que la faveur n'est qu'un souffle. Elle avait refusé pour elle-même de ces partis qu'on appelle avantageux ; plus tard elle refusa, pour sa nièce, le duc de Boufflers qu'elle éconduisit en disant : « Ma nièce n'est pas un assez grand parti pour vous. Je n'en sens pas moins ce que vous voulez faire pour moi. Je ne vous la donnerai point, mais je vous regarderai à l'avenir comme mon neveu. »

Cette réserve inébranlable mit sa famille en fureur, surtout madame de Villette, qui s'écria : « Vous voulez jouir de votre modération et que votre famille en soit la victime ! » Accusation injuste, car madame de Maintenon protégea toujours sa famille. Mais dans ce mot de femme, jouir de sa modération, il y a un éclair de vérité. L'art profond avec lequel elle sait s'arrêter à propos tient chez elle à des mobiles secrets, mais visibles : s'interdire tout imprévu, tout entraînement, ce n'est pas une faute après tout, c'est un charme de moins chez une femme. Mais tout cela allait trop bien avec les intérêts de sa personne et de sa domination pour qu'on ne convienne pas avec Saint-Simon qu'il y eut chez elle excès d'adresse. Ici je touche au plus mauvais côté de ce caractère ; la vertu réelle, les bienfaits sans nombre de Françoise d'Aubigné sont déparés par la conscience qu'elle avait de ses bienfaits et de sa vertu ; sa main gauche savait trop ce que faisait sa main droite. Sa modération était merveilleuse, mais elle en connaissait les profits et disait à son frère : « Ce sont des sentiments dont vous pâtissez peut-être ; mais si je n'a-

Digitized by Google

vais pas l'honneur qui les inspire, je ne serais pas où je suis. » La raison était son idéal, mais ce fut aussi son moyen. L'honnêteté de ses mœurs me paraît défier les insinuations, mais elle a trop dit que rien n'est plus habile que la vertu. Sa générosité à pardonner les offenses serait plus chrétienne, si madame de Caylus n'avait pas dit : « Elle sait oublier les injures, mais ne les ignore pas. » En un mot son désintéressement en général n'est pas assez désintéressé ; et son tact enfin, ce tact suprême, qui la rendit capable de vivre également auprès de Ninon, auprès de Scarron, auprès du roi, ressemble à une duplicité savante. Comme le montre fort bien M. Héquet, la force de madame de Maintenon auprès de Louis XIV, c'était l'habileté avec laquelle elle lui inspira une sécurité complète. Cette politique imposa souvent un silence coupable à cette femme si intelligente, qui voyait le bien qu'on devait faire, le désirait et se taisait, de peur de contrecarrer ou d'inquiéter le roi. Par exemple, à propos du sang versé à la suite de l'insurrection des Cévennes, elle fit cacher à Louis XIV les détails odieux (1703) : « Il est inutile que le roi s'inquiète des circonstances de cette révolte ; cela ne guérirait pas le mal et lui en ferait beaucoup. » Ce fatal laissez-passer a fait croire que madame de Maintenon poussait à la persécution, tandis qu'elle était plus tolérante que le catholicisme. En ceci comme en tout, la générosité naturelle de ses sentiments était contenue, enchaînée, amoindrie par son tact et son éternelle circonspection. N'aimant pas le fracas, ni rien de ce qui se fait enseignes déployées, elle prêchait toujours la réserve : — « Ne soutenez jamais votre opinion avec opiniâtreté. » Elle évitait les conflits, les querelles, ne se chargeait pas des causes dangereuses et, pour avoir réponse à tout, déclarait qu'une femme ne doit pas gouverner... La dépendance des épouses chrétiennes, sa thèse favorite, lui servit en même temps à résister aux sollicitations des ambitieux et à séduire par sa soumission un roi qui voulait qu'on épousât toutes ses idées. Incapable de pratiquer la pernicieuse maxime *divide ut imperes*, elle préféra celle-ci : *Obéir pour commander*, et s'exerça toujours à céder aux goûts d'autrui. Vous découvrirez çà et là dans ses lettres des contradictions et des accommodements qui n'ont pas d'autre origine que cette complaisance pour les personnes. Elle parlera par exemple du jeu avec le dédain qu'il mérite, et appellera le jeu de Louis XIV une innocente distraction : fort petite chose, en vérité, mais elle avait le soin des petites choses ; dans ses lettres confidentielles au duc de Noailles, elle n'avait garde d'oublier sa prudence : « Ecrivez-moi toujours par un secrétaire : c'est un soulagement pour vous et pour moi, et nous sommes tous deux trop sages pour nous écrire des choses trop importantes. »

Digitized by Google

Un tel caractère, tant de mesure, tant de précautions, cette possession trop parfaite de soi-même, cette absence volontaire d'initiative directe la firent accuser de fausseté; on lui a reproché, fort injustement, d'avoir abandonné tous ses amis. Toujours est-il que ce fut un personnage très complexe : très prompte par nature, très modérée par raison; obéissante et impérieuse, coquette, mais d'une coquetterie générale, trop dévote à la cour, trop mondaine à Saint-Cyr, pleine de discernement, exempte de susceptibilité, mais comptant avec soin ses amis et ses ennemis, ne faisant rien pour obtenir le bruit et l'éclat de la renommée, osant tout pour imposer le respect à l'opinion publique, elle fit servir sa vertu et ses convictions à sa fortune, et, parvenue au pouvoir, elle en eut l'orgueil, jamais les vanités. Elle se montra contrainte, attentive pour autrui en même temps qu'elle laissait sentir une indépendance prête à s'affranchir d'autrui. A l'hôtel de Richelieu, où Saint-Simon la représente comme une domestique, elle résistait à la domination de l'abbé Tastu, bel-esprit tyrannique, applaudi des femmes, flatteur et despote de salon, qui voulut commencer comme Voiture, finir comme Bossuet, et qui manqua l'un et l'autre rôle. Madame de Maintenon ne lui laissa aucune prise sur son esprit, ni sur son goût, ni sur son caractère.

Ces alternatives, ces contrastes, furent souvent reprochés à Françoise d'Aubigné; sa figure même les trahissait; c'est encore Méré qui lui marque son étonnement de la voir tour à tour riante et sombre : « Est-il possible qu'avec tant de raisons que vous avez d'aimer » le monde et la vie, il arrive pourtant que vous ne laissez pas quel- » quefois d'être bien sombre et d'avoir de tristes pensées. Je vous ai » pourtant vue en cet état; vous me faisiez souvent l'effet de ces » temps bas que l'on aime quelquefois mieux que les plus brillants » jours de l'été. » Elle convenait volontiers de tout cela; elle écrivait à son frère, il se moquait de son économie tout en recevant ses dons : « Je suis toujours fort généreuse et fort avare. » Du reste, pour mieux savoir à quoi s'en tenir sur elle-même, elle demanda à Fénelon une sorte de consultation morale, qu'elle reçut par écrit, copia et conserva. Rien de plus significatif, de plus vrai, de plus fin que ces pages, en voici quelques fragments :

« Vous êtes ingénue et naturelle : de là vient que vous faites très bien, sans avoir besoin d'y penser, à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût et de l'estime, mais trop froidement, dès que ce goût vous manque... Quand vous êtes sèche, votre sécheresse va assez loin. Je m'imagine qu'il y a dans votre fond de la promptitude et de la lenteur. Ce qui vous blesse, vous blesse vivement.... Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération; enfin,

Digitized by Google

à celui de paraître par votre cœur au-dessus de votre place... Le *moi*, dont je vous ai parlé si souvent, est encore une idole que vous n'avez pas brisée. *Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du* moi ; *au contraire, vous cherchez* moi *en Dieu.*

» Vous êtes naturellement bonne et disposée à la confiance : peut-être même un peu trop pour des gens de bien dont vous n'avez pas éprouvé assez à fond la prudence..... Mais quand vous commencez à vous défier, je m'imagine que votre cœur se serre trop.

» .... Il faut se souvenir que la vertu la plus ingénue a de petits retours sur soi-même, et certaine recherche de son propre intérêt qu'elle n'aperçoit pas.

» ..... Il me semble qu'on ne doit pas multiplier les directeurs, ni en changer sans de grandes raisons... Il arrive même d'ordinaire, que quand on a tant de différents conseils, on ne suit que le sien propre, par la nécessité où on se trouve de choisir entre tous ceux que l'on a reçus d'autrui.....

» ..... Il me semble que tout le public est désabusé et qu'on rend justice à la pureté de vos motifs. On dit pourtant encore, et, selon toute apparence, avec vérité, que vous êtes sèche et sévère; qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous, et qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes aussi aux autres : que, quand vous commencez à trouver quelque faible dans les gens que vous avez espéré de trouver parfaits, vous vous en dégoûtez trop vite et que vous poussez trop loin le dégoût. Il faut, ajoute Fénelon, voir la corruption dans l'homme, comme l'eau dans la mer..... Pour vous, madame, il ne vous convient point de faire des efforts pour redresser ce qui n'est pas dans vos mains...

» ..... Le vrai moyen d'attirer la grâce sur le roi et sur l'Etat, n'est pas de crier, ou bien de fatiguer le roi : c'est de l'édifier, de mourir sans cesse à vous-même..... Il me paraît que votre esprit naturel et acquis a bien plus d'étendue que vous ne lui en donnez... Je persiste à croire que vous ne devez jamais vous ingérer dans les affaires d'Etat : mais vous devez vous en instruire, selon l'étendue de vos vues naturelles; et quand les ouvertures de la Providence vous offriront de quoi faire le bien, sans pousser trop loin le roi au delà de ses bornes, il ne faut jamais reculer... Chacun, plein de son intérêt, veut vous y entraîner et vous trouve insensible à la gloire de Dieu, si vous n'êtes autant échauffée que lui. Chacun veut même que votre avis soit conforme au sien et sa raison à la vôtre... »

Remarquons chez Fénelon la phrase suivante, qui trahit l'ambition du prélat : « Au reste, comme *le roi* se conduit bien moins par

Digitized by Google

des maximes suivies que par l'impression des gens qui l'environnent, et auxquels il confie son autorité, le capital est de ne perdre aucune occasion *pour l'obséder par des gens sûrs* qui agissent de concert avec vous pour lui faire accomplir, dans leur vraie étendue, ses devoirs dont il n'a aucune idée... Quand vous pourrez augmenter le crédit de MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, vous ferez un grand coup... Vous devez aussi veiller pour soutenir dans leur emploi les gens de bien qui sont en fonction, empêcher les rapports calomnieux et les soupçons injustes, diminuer le faste de la cour quand vous pourrez faire entrer peu à peu Monseigneur dans toutes les affaires, empêcher que le venin de l'impiété ne se glisse autour de lui; en un mot, être la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël, pour protéger tout le bien et pour réprimer tout le mal, mais suivant les bornes de votre autorité... Vous avez, à la cour, des personnes qui paraissent bien intentionnées; elles méritent que vous les traitiez bien et que vous les encouragiez; mais il y faut beaucoup de précautions, car mille gens se feraient dévots pour vous plaire... »

Je n'ai pas craint de citer longuement cette lettre parce qu'elle explique admirablement le caractère et la position de madame de Maintenon, en même temps qu'elle jette un grand jour sur le rôle que jouèrent ou que voulurent lui faire jouer les prélats qui l'entouraient : presque toutes les questions que soulève la biographie de madame de Maintenon, particulièrement sa conduite avec madame de Montespan et son influence religieuse, sont d'avance éclairées par ce document précieux; nous l'allons voir en parcourant sa vie.

Jusqu'ici, en effet, en essayant de juger son caractère, je n'ai pas tenu compte des périodes très diverses de son existence, des aventures qui développèrent ou modifièrent successivement sa nature, des influences enfin et des conjonctures qui déterminèrent cette femme d'un esprit si vif et d'un tempérament si calme à sortir en quelque sorte de sa ligne, tantôt en rivalisant avec une maîtresse royale, tantôt en amortissant l'ardeur de son intelligence. Je voudrais dire d'abord quelles furent son éducation, sa vie et ce qu'on a appelé sa *mission;* — ensuite la considérer et l'écouter à loisir dans ce rôle d'institutrice, qui fut sa véritable *vocation.*

II. — SA JEUNESSE.

Celle que l'histoire appelle madame de Maintenon eut, pendant

Digitized by Google

sa vie, autant de noms et de surnoms que d'aventures. *Françoise d'Aubigné*, c'est une demi-orpheline, une plante ignorée qui pousse, battue de l'orage sur un âpre terrain. Ses yeux et son âme sont frappés au début de sa vie par la vue d'une prison, l'épreuve d'un voyage lointain, d'une traversée pleine de périls et d'une vie intérieure fort misérable. *La jeune Indienne*, c'est déjà une jeune fille que les beaux esprits de Paris daignent regarder et surnomment ainsi en mémoire de son voyage. Méré et Scarron la font entrer dans ce mouvement des esprits, qui forme au cœur du XVIIe siècle, entre l'hôtel de Rambouillet et la cour de Louis XIV, une société polie, élégante et amie du plaisir. Bientôt *madame Scarron*, la *Sylvie*, la *Chloris* du poète burlesque, a un salon où l'on dépense moins d'argent que d'esprit; on l'enrôle parmi les précieuses; son portrait figure dans la fameuse galerie sous le nom de *Lyriane*, femme de Scaurus, ou de *Stratonice*, femme de Straton. Comme on lui voit beaucoup de piété, on la range d'avance parmi ces précieuses qui tôt ou tard se retireront chez les vestales. En effet, quand son mari meurt, elle paraît incliner à ce parti. Mais l'événement trompe tout le monde : cachée sous le nom de *madame de Surgères*, elle voyage avec un fils du roi qu'elle élève. Quelques années à peine lui donnent tout à coup un nouveau titre. Ce n'est plus madame Scarron, ni madame de Surgères; elle s'est débarrassée à la fois du mystère, de la pauvreté et des pseudonymes; elle a acheté une terre, et le roi la salue *marquise de Maintenon*. Elle a décidément pris pied à la cour, bientôt même dans l'intimité du roi et dans ses conseils, où il la surnomme *la Raison* ou *Notre Solidité;* alors elle prend une part secrète, inégale, au grand mouvement de catholicité politique qui remplit ce règne. En même temps, elle fonde Saint-Cyr qui est son œuvre à elle et qui sera sa retraite. Là, tout le monde, les dames et les jeunes filles, entoure d'affection cette bienfaitrice qu'on appelle toujours *Madame*, nom simple qui rappelle le beau moment de sa vie, et qu'elle garda cette fois jusqu'à la mort. *Madame* fut aimée, fut regrettée avec larmes dans cet asile où elle survécut seule au XVIIe siècle disparu, honteuse, disait-elle, de vivre si longtemps.

Saint-Simon, en racontant cette existence exceptionnelle, a voulu, par un sophisme inexcusable, que Françoise d'Aubigné, parce qu'elle eut une vie d'aventures, ait été une aventurière, parce qu'elle vécut à la cour, pays d'intrigue, ait été une intrigante. Voyons comment elle a traversé une pauvreté dure, un mariage triste, une société affectée et galante, un pouvoir plein de tentations, et cet assemblage de grands hommes, d'ambitieux et d'âmes frivoles qu'on appelle la cour.

1635-1652. — Françoise d'Aubigné naquit en prison : son père,

Digitized by Google

Constant d'Aubigné, fils de l'auteur des *Tragiques*[1] et déshérité par lui, était un joueur, un ivrogne et un traître, qui changea souvent de pays, de religion et de cachot, jamais de vices. Après avoir cherché fortune partout et trouvé à la Martinique un emploi dans lequel il aurait pu se maintenir, en s'amendant, il perdit au jeu le reste de son bien. Madame d'Aubigné, femme austère et malheureuse, qui l'avait suivi en Amérique avec son enfant, rentra en France, veuve ruinée, obligée de travailler pour vivre et de chercher à recueillir les épaves de la fortune de son mari; elle voyageait donc souvent, et poursuivait, devant les tribunaux ou à la cour, des restitutions aussi difficiles que nécessaires. A peine s'occupa-t-elle trois ans de sa fille qu'elle traitait avec une gravité froide : madame de Maintenon ne se souvenait pas d'avoir été embrassée par elle, excepté deux fois, et seulement au front, cela après une séparation assez longue : « Je n'ai jamais été, disait-elle encore, que trois ans avec ma mère, et je me souviens qu'elle me défendait, à mon frère et à moi, de parler entre nous d'autre chose que de ce que nous lisions dans Plutarque. C'est un livre où sont contenus les faits des grands hommes et des femmes qui se sont distingués par leurs vertus et par leurs actions mémorables. Nous ne finissions pas d'en parler. Après avoir lu, nous étions toujours à comparer les faits des uns et des autres : Une telle femme, lui disais-je, s'est plus signalée qu'un tel homme; elle a fait telle et telle chose. Mon frère me prouvait que son héros était plus merveilleux; cette belle action, me disait-il, est de lui, et je courais vite regarder dans mon livre, s'il n'y avait rien à opposer à ce qu'il disait; nous soutenions bien l'un et l'autre notre parti fort vivement; cela nous divertissait beaucoup...» Ce fut, je crois, presque toute l'éducation qu'elle reçut de sa mère, et je ne trouve pas, comme tous les biographes, qu'elle ait été très soignée. Madame d'Aubigné fut obligée, en 1646, de confier à une parente, madame de Villette, « cette pauvre petite galeuse, » qui passa ainsi des mains d'une mère catholique à celles d'une tante protestante; de sorte que bientôt sa famille eut à la convertir de nouveau au catholicisme. Une autre parente, madame de Neuillant, obtint un ordre de la cour, fit enlever la jeune hérétique, et pour réduire son obstination, elle envoya Françoise garder les dindons, une baguette d'une main, et dans l'autre les quatrains de Pibrac.

[1] Je n'ai pas cherché à marquer ici l'affinité qui se trouve entre le génie d'Agrippa d'Aubigné et l'esprit de Mme de Maintenon. Mais le rapport est facile à trouver; et d'ailleurs Agrippa a été très-récemment l'objet d'études fort intéressantes. Indépendamment de travaux généraux sur le XVIe siècle, M. A. Sayous, M. Ludovic Lalanne, Mérimée, et dans cette Revue, MM. Léon Feugère et Paulin Paris, ont donné de ces personnages d'intéressants portraits, à des points de vue différents.

Digitized by Google

L'indépendance naturelle de la petite fille rendit son abjuration difficile; on résolut de la faire entrer par surprise aux Ursulines de Niort. Comme on l'y menait sous le prétexte d'une simple visite, elle devina ce qu'on voulait faire et, dès qu'elle vit la porte ouverte, s'élança d'elle-même dans le couvent plutôt que d'y être enfermée malgré elle. Là cette enfant se trouva placée entre les suggestions des huguenots qui l'encourageaient secrètement à la résistance, et la tactique des religieuses, dont les unes lui faisaient la grimace, tandis que les autres lui promettaient des agnus. Une femme mieux inspirée s'adressa à la raison et au libre arbitre de Françoise d'Aubigné, qui consentit alors à tout ce qu'on voulut, à une condition toutefois, pourvu qu'on ne l'obligeât pas à croire que sa tante Villette serait damnée. Cette dame, en effet, l'aimait fort, et paya sa pension jusqu'au moment où l'abjuration de sa nièce la découragea : elle cessa alors de la soutenir. Madame de Neuillant, fort avare, madame d'Aubigné, toujours en voyage, les Ursulines de Niort, qu'on ne payait plus, étaient également embarrassées de cette convertie. Je ne sais trop comment on s'arrangea pour la mettre à Paris aux Ursulines de la rue Saint-Jacques, où elle fit sa première communion. Toujours est-il que vers 1649, entre quatorze et quinze ans, on la présenta à quelques personnes; elle entra un jour chez le poète Scarron, en entrant rougit d'avoir une robe trop courte, puis pleura d'avoir rougi. Après cette première entrée dans le monde, elle était retournée à Niort, où le chevalier de Méré, bel-esprit, professeur galant, écrivain maniéré, lui parla souvent de grammaire, d'histoire et d'amour. Elle l'écouta et trouva moyen, sans blesser ce mentor amoureux, de déconcerter sa galanterie. Il en vint à avoir peur de son écolière : « J'étais bien plus hardi dans un temps que j'avais moins l'honneur de vous connaître; mais je trouve que plus je vous ai vue, plus vous m'avez inspiré le respect. » En effet, les épreuves de son enfance « avaient, dit M. de Noailles, hâté pour elle le temps de la maturité et de la réflexion, et jeté comme une teinte de gravité sur sa jeunesse, qui y trouvait une défense de plus. » Formée à l'apprentissage de la vie par les malheurs, à quelque chose de plus pur par madame de Villette, qui avait hérité de l'esprit d'Agrippa d'Aubigné, au bel usage et au genre précieux par les leçons de Méré, elle sut mettre, dans sa correspondance avec quelques jeunes personnes de Paris, assez d'esprit et de prudence pour donner d'elle une idée sérieuse. Mais sa position devenait fort critique. Madame d'Aubigné et madame de Villette étaient mortes en 1650; madame de Neuillant pouvait mourir bientôt. Scarron, qui avait remarqué la figure et les lettres spirituelles de cette petite provinciale, s'intéressa à elle, entama une correspondance d'abord su-

Digitized by Google

perficielle et rare, mais qui devint peu à peu assez vive. Après l'avoir appelée en riant sa petite tigresse, il lui dit un beau jour que si elle préférait le mariage au couvent, il l'épouserait. Françoise d'Aubigné, qui détestait le couvent, et qui d'ailleurs était touchée de l'estime croissante du poète, consentit; on lui prêta des habits et on la maria. Ce mariage n'en était pas un. Scarron, dont les membres s'étaient raccourcis, disait lui-même qu'il était un raccourci de la misère humaine, qu'il ressemblait à un *Z*, et que lorsqu'une mouche était sur son nez, ce supplice ne cessait pas sans l'intervention de quelque domestique. Il ne pouvait dormir sans opium, ni bouger sans crier. Quelquefois, désespéré de son malheur, il aurait voulu, disait-il, se supprimer lui-même en s'empoisonnant. Mais en général il narguait tous ses maux par le courage et la gaieté. Doué d'un mouvement d'esprit prodigieux, il fit rire ses domestiques, ses amis, ses lecteurs avec une constance qui le fit comparer par Balzac à Prométhée, à Hercule, à Philoctète. Balzac le déclara même, en vers latins, *prince du Stoïcisme*. Le pauvre estropié réunit autour de lui toute une société de beaux esprits : Vivonne, Mata, Grammont, Charleval, Coligny, Ménage, Pélisson, l'abbé Testu, Hénault, Montreuil, Marigny, s'y rencontraient avec Mignard, avec mesdames de la Sablière, de la Suze, de Sévigné, Scudéry, Lafayette, Coulange et la célèbre Ninon. Cette Société du *Marais*, moitié élégante, moitié légère, fit désirer, dit-on, à la reine Christine de voir Scarron, qu'elle déclara son Roland. A cette époque, Françoise d'Aubigné avait déjà pris sa place au milieu de ce cercle d'esprits délicats. M. de Noailles a eu raison de ne point craindre cette période de la biographie qu'il écrivait. Il a marqué, à ce propos, d'une manière très intéressante, le progrès et le rôle de l'esprit dans la société française, au XVIIe siècle. Madame Scarron fut à la fois l'âme de cette société et le secrétaire ou le conseiller du poète. Il disait d'elle : les autres femmes se parent de leur esprit, celle-ci aime à le cacher. Cependant elle en laissait voir assez pour qu'on vînt causer et dîner souvent dans cette maison du Marais dont la petite porte, quand elle s'ouvrait à l'arrivée d'un carrosse, était enviée « de toutes les portes cochères environnantes. » La jeune femme contait fort bien, et quelquefois le domestique lui disait tout bas, pendant le dîner : « Madame, encore une histoire, nous n'avons pas de rôti. » Car souvent, hélas! il fallait payer d'esprit. Scarron, logé à l'*hôtel de l'Impécuniosité*, était toujours aux expédients; il avait formé le projet de partir pour l'Amérique, fait quelques spéculations, sollicité la place de malade de la reine; ses écrits, vendus au libraire Quinet, ne rapportaient pas assez pour vivre, et la future marquise de Maintenon, à qui il offrait le revenu de « son

Digitized by Google

marquisat de Quinet, » vit son orgueil mis à de singulières épreuves. Etre belle et jeune, et se trouver garde-malade, lui semblait moins pénible que de laisser voir sa détresse. Elle avait aussi à souffrir, elle dont la distinction était si délicate, d'entendre les inventions grivoises de ce mari qui, disait-il, ne voulait pas lui faire de sottises, mais lui en apprendre beaucoup. Elle eut l'esprit de faire tourner à son avantage et à celui de Scarron cette association de leurs destinées, qui n'avaient rien de commun avec l'amour, comme l'avoue le poète perclus :

Car il est vrai malgré moi-même
Que notre hymen fut un carême.

Elle apprit l'italien, l'espagnol, le latin, s'habitua de plus en plus à la contrainte et à l'ennui, et surtout développa en elle-même ce vif bon sens qui était déjà dans sa nature et qu'on retrouve au fond des inventions burlesques de Scarron. Elle s'y prêta volontiers tout en les modérant autant qu'elle le put, s'il faut en croire Segrais, qui assure qu'au bout de trois ans elle l'avait corrigé de bien des choses. Elle donna plus de tenue à la société du Marais, qu'elle régenta peu à peu avec esprit, douceur et à propos. Les gentilshommes qui voulurent parler de trop près à la femme du paralytique furent chapitrés fort sensément. Elle ne craignit pas de se montrer pieuse devant les mécréants, et pendant le carême de manger son hareng seule au coin de la table, en présence de ses hôtes qui dînaient mieux. M. Héquet en prend occasion de faire remarquer que « la dé» votion n'a pas été pour elle, comme beaucoup l'ont cru ou ont feint » de le croire, un habit de parade, dont elle se serait affublée dans » son âge mûr pour mieux jouer son personnage à la cour. »

En 1660, Scarron mourut, toujours plaisantant; il ne devint sérieux que pour dire adieu à sa femme : « Je vous prie de vous sou» venir quelquefois de moi. Je vous laisse sans biens; la vertu n'en » donne pas. Cependant soyez toujours vertueuse. » Le fut-elle? On l'a contesté. En cette même année 1660, où elle devenait veuve, Louis XIV épousait Marie-Thérèse et l'amenait à Paris triomphalement. Madame Scarron assistait au défilé et remarquait la tête brune de Villarceaux et sa bonne grâce à cheval. On le lui a donné pour amant, et c'est ici que Saint-Simon triomphe; il nous montre cette veuve indigente, réduite à la charité de la paroisse Saint-Eustache, recevant dans un petit logis de nombreux amants, lesquels il nomme dans cette phrase rebutante : « Ses appas élargi» rent peu à peu ce mal être; Villars, père du maréchal, Beuvron, » père d'Harcour, les trois Villarceaux, qui demeurèrent les trois

Digitized by Google

» tenants, et bien d'autres l'entretinrent. » Il est très vrai que madame Scarron tomba dans la misère; qu'elle reçut des secours ou l'hospitalité chez ses amies; qu'elle passa deux ans avant d'obtenir une pension de deux mille francs de la reine-mère, et qu'elle la perdit de nouveau à la mort de celle-ci en 1666. Obligée de solliciter Fouquet, qu'une femme ne sollicitait guère sans se compromettre, elle s'y fit conduire dans un costume qui indiquait des intentions si différentes de la séduction, que sa demande n'aboutit pas. Déjà on avait voulu la marier à un vieux seigneur riche et débauché; elle avait refusé, parce que, disait-elle, elle *respectait son indigence*, et que Scarron valait mieux qu'un homme sans esprit et sans mœurs. A mesure que sa détresse augmentait, elle persistait dans sa dignité; elle écrivait à propos de ce mariage : « Si le refus était encore à faire, je le ferais encore, malgré la profonde misère dont il plaît au ciel de m'éprouver. Je me suis bien consultée; j'ai tout considéré, tout pesé, tout vu, et c'est bien assez. » Le seul effet de sa misère fut de renforcer son orgueil, d'animer sa dévotion. Fatiguée de présenter des placets, de recevoir des promesses vaines, faites du bout des lèvres, elle songea à la retraite. « Je crois, disait-elle, que Dieu m'appelle à lui; je suis aussi lasse du monde que les gens de cour le sont de moi. »

C'est précisément cette époque de sa vie, ce moment de tentation religieuse qu'on s'est efforcé de rendre équivoque. Les contes dont la jeune veuve a été l'objet méritent peu qu'on s'y arrête, et d'ailleurs, comme dit M. de Noailles, il ne sied jamais de discuter la vertu des femmes. Mais madame de Maintenon, calomniée avec persévérance par de nombreux ennemis, défendue avec maladresse par La Beaumelle, est restée sous le coup d'une accusation qui, en la montrant dépravée, la fait d'autant plus hypocrite.

Un mot sur ces prétendus griefs. Quels sont les accusateurs de madame de Maintenon en ce point délicat? Saint-Simon et les pamphlétaires. Ces derniers ont réuni contre elle des propos de cour, les bavardages de son frère, les indiscrétions problématiques de Villarceaux, une chanson de Scarron, une épigramme de Gilles Boileau, et enfin ils ont rappelé ses rapports avec Ninon. De toutes ces petites choses on a recueilli la fleur dans les *Chroniques de l'Œil de Bœuf*. M. de Noailles, et après lui M. Héquet, prouvent que la chanson du poète burlesque ne peut absolument pas s'appliquer à sa veuve, que Gilles Boileau s'empressa de désavouer son épigramme et que Saint-Simon, en la traitant tour à tour comme une servante et comme une courtisane, manque tout à la fois à la vérité et à la justice. Non-seulement il se trompe sur les faits et loge la pauvre femme dans je ne sais quel réduit qu'elle n'habita

Digitized by Google

jamais, non-seulement il se contredit lui-même et la représente dans le même temps dénuée de tout et riche de sa corruption vénale, mais encore il est démenti par les contemporains bien informés, par Sorbière, l'ami de Scarron, par Segrais, Ménage, La Mesnardière, qui honorent la vertu de la jeune veuve; par les correspondances des gens de cour, celle, par exemple, de madame de Sévigné, qui croit que madame de Maintenon peut sans crainte entendre raconter « le premier tome de sa vie; » par les libertins mêmes, comme Tallemant des Réaux et Méré, qui s'étonnent de la voir si ferme au milieu de tant d'hommages. « Ce qui me fâche d'elle, avoue Méré, c'est de voir qu'elle s'attache trop à son devoir, malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger. » Cependant il est certain que madame Scarron eut, comme les précieuses du temps, des amants officiels, Barillon, Guilleragues, le cardinal d'Estrées. Mais madame de Caylus, qui cite ces noms et se moque également des accusateurs opiniâtres et des défenseurs outrés de sa tante, conclut ainsi : « Pour moi, il me suffit d'être persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont couru et d'en avoir assez dit pour montrer que je ne les ignore pas. » Probablement Ninon pensait de même. Et, puisque ce nom compromettant revient sous ma plume, y a-t-il quelque chose à pallier dans les relations de Françoise d'Aubigné avec Ninon de Lenclos? Tout le monde ne connaît-il pas le double rôle de Ninon, aujourd'hui hétaïre aristocratique, symbole vivant du libre plaisir, demain arbitre du bon ton, Aspasie élégante, attirant autour d'elle les esprits les plus charmants et la jeunesse ambitieuse? C'est par le commerce d'esprit que se rapprochèrent ces deux femmes, qui régnèrent chacune à leur façon et conservèrent toutes deux à soixante ans (comme leur contemporaine, la duchesse de Portsmouth), une éclatante beauté. Le dogme de la volupté, prêché par Ninon, les sépara sans les rendre ennemies. Cette dernière se contenta de dire plus tard : « Madame de Maintenon, dans sa jeunesse, fut vertueuse par faiblesse d'esprit; j'aurais voulu l'en guérir, mais elle craignait trop Dieu. » En résumé, malgré la haine de Saint-Simon, qui trop longtemps a prévalu contre la vérité, malgré les jaloux et les curieux qui étaient à l'affut, on ne peut pas nier que madame Scarron, mariée ou veuve, ait conservé sa délicatesse auprès d'un cynique, sa piété à côté d'une épicurienne, sa dignité au sein de la misère et au milieu des piéges.

Cette misère faillit d'abord la jeter dans un couvent, puis la faire sortir de France. Pressée chaque jour par les incertitudes et les souffrances de sa position, elle sacrifiait déjà tous les rêves d'avenir, ne se doutant pas qu'elle avait encore un demi-siècle à vivre et une étonnante carrière à parcourir. Mademoiselle de Nemours,

Digitized by Google

qui allait épouser l'infant de Portugal, proposa à madame Scarron de la suivre et de s'expatrier. Celle-ci accepta ; mais elle ne voulut pas quitter la France sans avoir vu la *merveille,* madame de Montespan. Présentée par madame Thiange, elle intéressa vivement la favorite et Villeroi, qui lui firent rendre sa pension et la retinrent à Paris.

Cela se passait entre 1666 et 1668 ; c'était le moment du triomphe définitif de madame de Montespan ; ce fut celui de son premier pas vers la ruine : sans le savoir, elle s'assurait une rivale.

EMILE CHASLES.

(*La deuxième partie prochainement*).

Digitized by Google

LA GARDE IMPÉRIALE

EN ORIENT

PREMIÈRE PARTIE.

Sébastopol venait de succomber après une lutte héroïque. Le télégraphe nous l'avait dit, le général Pélissier nous avait raconté sa chute. Mais il nous restait à entendre, de la bouche même des acteurs de ce grand drame, les détails et les péripéties qui ont marqué ce siége fameux. Un pareil récit ne peut être l'œuvre d'un seul. Il ne suffit pas d'avoir été là pour avoir tout vu et pour tout connaître. Dans des opérations si vastes et si compliquées, les chefs eux-mêmes ont peine à recueillir tous les faits et à les mettre d'accord entre eux ; ce n'est qu'à la longue que la lumière se produit et que les divers épisodes prennent leur caractère d'authenticité. Toutefois, des circonstances favorables ont permis à l'un des officiers de cette nouvelle Garde qui est allée recevoir le baptême de feu en Crimée et sur laquelle est en ce moment fixée l'attention de la France, de réunir et de grouper tous les faits importants qui ont signalé le passage de la Garde impériale en Orient. Les récits que nous écoutions, avec une avide curiosité, le soir, pendant les derniers jours d'automne, assis en cercle au bord de la mer, nous allons les reproduire tels qu'ils nous ont été confiés, sous leur forme originale, avec leur allure franche et militaire, avec leur caractère d'émouvante simplicité. On voudra bien se rappeler, en les lisant, que la Garde impériale en est l'unique objet. Il faudrait un gros livre pour faire l'histoire de l'armée d'Orient tout entière et pour payer à chacun des corps qui la composent, à chacun des chefs qui la conduisent

Digitized by Google

chaque jour au combat, le tribut d'hommages et de louanges qu'ils méritent. Ce qu'il s'agit ici de montrer, c'est le rôle éminent qu'a joué la Garde dans la campagne de 1855, si glorieusement terminée, c'est l'action utile de ce corps dans les rudes labeurs du siége et dans les périlleux combats auxquels elle a pris sa large part et versé son sang généreux.

I.

Le 8 janvier 1855, de joyeuses fanfares et des marches sonores faisaient résonner les échos des Tuileries. Dans la cour d'honneur se rangeait en bataille une troupe d'une physionomie et d'une tenue toutes particulières. Cette troupe était le premier corps expéditionnaire de la Garde impériale, qui allait partir, quelques jours après, pour la Crimée et venait prendre congé de l'Empereur. La Garde était en tenue de campagne, capote, shako couvert, les hommes portant le bâton de tentes, les courroies pour les sacs tentes-abris, les gamelles de campement, les bidons, enfin cette quantité de choses que l'on entasse sur le dos d'un homme quand il doit vivre l'hiver, l'été, le jour, la nuit sur un plateau désolé, nu comme la main et n'offrant aucune espèce de ressources. A midi les tambours battaient aux champs, les troupes présentaient les armes, l'Empereur paraissait à cheval et parcourait les lignes au petit galop d'un magnifique alezan. Il était suivi de tout son état-major, et le général Uhrich, qui avait le commandement de ce corps d'armée, donnant l'exemple, la troupe accueillit l'Empereur par ses acclamations. Ce devait être un beau coup d'œil pour le peuple, qui se pressait nombreux aux grilles du palais. Cinquante ans auparavant, dans cette même cour des Tuileries, un autre Napoléon passait également en revue la Garde. Celle-ci allait battre les Russes à Austerlitz, celle-là allait les rencontrer à Sébastopol. L'un ne vaut-il pas l'autre? Après l'inspection des lignes, l'Empereur revint au pavillon de l'Horloge; on distribua les aigles; les troupes se massèrent d'abord, puis se formèrent en carré; l'Empereur se plaça au centre, et prononça ces paroles : « Soldats, dit-il, le peuple français, par » sa souveraine volonté, a ressuscité bien des choses qu'on croyait » mortes à jamais, et aujourd'hui l'empire est reconstitué. D'intimes » alliances existent avec nos anciens ennemis. Le drapeau de la « France flotte avec honneur sur ces rives lointaines, où le vol au- » dacieux de nos aigles n'était pas encore parvenu. La Garde im-

Digitized by Google

» périale, représentation héroïque de la gloire et de l'honneur mi-
» litaire, est ici devant moi, entourant l'Empereur ainsi qu'autrefois,
» portant le même uniforme, le même drapeau, et ayant surtout
» dans le cœur les mêmes sentiments de dévouement à la patrie.
» Recevez donc ces drapeaux, qui vous conduiront à la victoire
» comme ils y ont conduit vos pères, comme ils viennent d'y con-
» duire vos camarades. Allez prendre votre part de ce qui reste en-
» core de dangers à surmonter et de gloire à recueillir. Bientôt
» vous aurez reçu le noble baptême que vous ambitionnez, et vous
» aurez concouru à planter nos aigles sur les murs de Sébastopol. »

Vive l'Empereur! vive l'Empereur! fut la réponse cent mille fois répétée. Le feu commençait à monter à la tête de ces braves gens, mais une émotion plus vive, plus profonde, s'il est possible, les attendait encore. L'Impératrice parut, pleine d'élégance et de majesté; elle marchait appuyée sur le bras de l'Empereur et passait devant les rangs, tout près de ces dignes soldats. Une émotion mutuelle les gagnant, on vit bientôt l'Impératrice se troubler, ses yeux se remplir de larmes. Elle voulut parler au général Uhrich, et la voix expira sur ses lèvres. Enfin, ne pouvant plus se contenir, elle s'avança vers un vieux brave, le capitaine Moreau, du bataillon de chasseurs, et lui tendit la main. Le capitaine la porta à ses lèvres, et, sublime courtisan, sans dire un mot, la mouilla de ses larmes. L'attendrissement de l'Impératrice arrivait à son comble. C'est que, dans sa pensée, elle entrevoyait l'avenir; c'est qu'ouvrant ce livre du destin, où nos jours sont tous comptés, elle avait entendu le cri des batailles : elle savait que beaucoup de ceux qui allaient partir ne reviendraient plus... Il fallut s'éloigner. En ce moment, se fussent trouvés devant eux les cent mille Russes et tous les canons de Sébastopol, que pas un de ces hommes n'eût hésité. Ils ne criaient plus vive l'Empereur de cette voix, énergique mais contenue, que modère la discipline; ils criaient vive l'Impératrice en hommes qui l'aimaient et se seraient fait hacher pour elle. Nous connaissons des gens qui, à partir de ce jour, lui ont voué un culte qu'ils lui garderont éternellement.

On termina la revue par le défilé. En tête de la colonne, s'avançait le général Uhrich. C'était à lui, on le sait déjà, qu'était réservé l'honneur de conduire le premier au feu la Garde impériale. Le général porte dans sa physionomie l'empreinte de son caractère; son œil vif, sa tournure martiale, sa voix brève, révèlent cette énergie et cette activité dont il a donné tant de preuves pendant la campagne. Ce jour-là il était radieux, il se sentait digne d'une si noble mission.

Trois jours après, cette première colonne s'embarquait à Marseille,

Digitized by Google

et elle arrivait, le 21 janvier, devant Sébastopol, où nous devions la retrouver plus tard. Ce n'était là, en effet, qu'une avant-garde. On avait déjà décidé l'envoi d'un second corps expéditionnaire, qui, cette fois, devait comprendre presque tout le reste de la Garde, moins les dépôts. Je faisais partie de ce corps. L'Empereur nous passa également en revue avant notre départ; il nous distribua aussi des drapeaux, et nous fit entendre ces paroles : « Soldats, » nous dit-il, l'armée est la véritable noblesse de notre pays, » elle conserve intacts, d'âge en âge, les traditions de gloire et » d'honneur national; aussi votre arbre généalogique (en montrant » les aigles) le voici. Il marque à chaque génération une nouvelle » victoire. Prenez donc ces drapeaux; je les confie à votre hon- » neur, à votre courage, à votre patriotisme. »

Ces mots nous allèrent au cœur; il n'en fallait pas tant pour enflammer notre courage, et ce fut pleins d'espoir en l'avenir que nous arrivâmes à Marseille dans le courant d'avril. De là nous devions nous embarquer pour le camp de Maslak, établi, comme on sait, près de Constantinople.

Marseille, à la fin de l'hiver, présentait un aspect encore plus animé que de coutume; à chaque pas on rencontrait des groupes de soldats, aux costumes étranges, la plupart mutilés ou malades. Ceux-ci se traînaient avec peine vers les bureaux de l'intendance et de la place, et ils restaient là, assis ou couchés par terre, attendant leur tour, les uns grelottant la fièvre, les autres cherchant à préserver leurs membres blessés du choc de la foule. Depuis, mes yeux se sont familiarisés avec de telles scènes; mais alors, je l'avoue, à l'aspect de tous ces maux de la guerre, qui se présentaient à moi au début de la campagne, un sentiment douloureux me serrait la poitrine; ma pitié m'effrayait.

Enfin nous partîmes. Je m'étais bien promis d'écouter battre mon cœur au moment où je quitterais la terre natale, quand l'adieu que je lui enverrais serait peut-être le dernier. Mais je formai en vain ce beau projet. Toute mon attention, au moment où je montai sur le canot qui devait me conduire à bord, toute mon attention, dis-je, se concentra sur nos bagages, dont le sort m'inquiétait vivement, et je dois avouer que je quittai la France presque sans m'en apercevoir. La nuit nous surprit dans la rade; bientôt Porquerolles et le château d'If se perdirent dans les vapeurs du soir. La patrie avait fui pour nous. Nous voguions, et pendant deux ou trois jours rien de remarquable ne s'offrit à nos yeux. Peut-être est-il opportun en passant sur les ennuis de la traversée, d'exposer ici l'origine et la constitution de cette Garde, principal objet de ce récit.

Digitized by Google

II

Au moment où de graves événements venaient troubler en Europe la paix qui régnait depuis trente ans, l'attention de l'Empereur s'était naturellement portée sur la constitution de l'armée. Cette constitution, d'ailleurs si remarquable, offrait cependant un point par lequel elle semblait inférieure à celle de la plupart des armées de l'Europe; elle ne comptait pas de corps de réserve, comme l'a si bien dit le maréchal Vaillant dans son beau rapport à l'Empereur, de ces corps d'élite dont la force matérielle est doublée par une force morale qui s'appuie sur une composition toute spéciale. Ces troupes, plus particulièrement attachées à la personne du souverain, sont employées dans les batailles comme corps de réserve. Il est inutile de rappeler ici les glorieux souvenirs de la vieille garde. Ce souvenir semblait pour notre génération un lourd héritage.

Mais la haute pensée de l'Empereur ne jugea rien au-dessus des forces de notre jeune armée. Le 1er mai 1854, sur la proposition de M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, fut signé le décret qui rétablissait la garde impériale et en fixait l'effectif à quatre régiments d'infanterie grenadiers et voltigeurs, un régiment de gendarmerie, un bataillon de chasseurs à pied, une brigade de cavalerie composée de deux régiments, guides et cuirassiers, enfin un régiment d'artillerie à cheval et une compagnie du génie. Depuis, on y ajouta un régiment de zouaves, un régiment d'artillerie à pied et un escadron du train [1]. Le recrutement de ces divers corps devait s'opérer parmi les hommes qui comptaient déjà six ans de service, mais étaient exemptés de cette condition ceux qui auraient reçu la croix ou la médaille militaire ou bien encore qui se seraient distingués par une action d'éclat. En étaient également dispensés les sous-officiers qui rendraient leurs galons et enfin les anciens militaires retirés du service et âgés de moins de trente-cinq ans.

Les officiers furent choisis sur des listes présentées par les colonels de tous les régiments de l'armée et le commandement en chef confié au général comte Regnault de Saint-Jean d'Angely, à qui une solide intelligence, de longs et glorieux services avaient mérité une

[1] Tous ces nouveaux régiments d'infanterie et de cavalerie étaient à peu près organisés sur le même pied que les autres corps de l'armée. L'artillerie était elle-même semblable à l'artillerie de ligne, si heureusement transformée par l'Empereur.

Digitized by Google

si haute position dans l'armée. Vétéran de l'Empire, soldat d'Anvers, tour à tour, dans ces dernières années, général en chef à Rome, ministre de la guerre, membre de deux assemblées législatives, vice-président du sénat, son dévouement à l'Empereur et son nom illustre le désignaient tout naturellement pour ce poste éminent. Sous ses ordres étaient placés le général Uhrich dont nous avons déjà parlé, et le général Mellinet qui dans cette immortelle campagne devait accroître encore la haute réputation qu'il s'était déjà acquise en Afrique. M. Paris de Bollardière fut nommé intendant de la Garde, et le colonel de Vaudrimey chef d'état-major.

Grâce à la manière dont elle avait été composée, et à cet esprit de corps si puissant en France, la Garde offrit bientôt un coup d'œil imposant, mais il lui fallait le baptême du feu. Nous savions que nous portions un nom glorieux et que tous les regards étaient fixés sur nous. Cinquante ans auparavant, en 1805, la Garde à peine créée gagnait contre les Russes la bataille d'Austerlitz, et l'année suivante la bataille d'Iéna! La Garde n'était pas morte tout entière; c'est ce que nous avions mission de prouver.

III

Mais depuis trois jours déjà nous voguons; nous voici devant Malte; le 23, nous y relâchions.

Je ne tairai pas les impressions que je ressentis ce jour-là et les jours suivants. En dépit d'un temps assez couvert, nous fûmes frappés du spectacle du port et de la ville (Valetta), protégés par des forts d'un aspect imposant. J'admirai alors la justesse de ce mot du général Caffarelli, lors de la conquête de l'île par notre armée, en 1798 : « Il est heureux qu'il se soit trouvé là quelqu'un pour nous en ouvrir les portes! » Cette fois encore, nous n'avions rien à craindre de ces innombrables batteries. Le gouverneur, lord Ride, auteur d'un ouvrage anglais très estimé, *Laws of Storms* (Lois des Tempêtes), nous donna l'autorisation nécessaire pour les visiter en détail. Elles sont bien entretenues, mais la garnison semble faible eu égard à leur développement.

Le reste du jour fut employé à parcourir cette île si pittoresque, avant-garde de l'armée d'Orient, et à recueillir pieusement les traditions qui unissent ce coin de terre à notre France. Hélas! ce ne sont plus que des souvenirs, mais de glorieux souvenirs encore palpitants au milieu de ces riches palais dont les armoiries sont cou-

Digitized by Google

ronnées de si nobles devises. Ces souvenirs, ce sont des portraits de chevaliers, de grands maîtres illustres; ce sont encore les épées et les armures que portaient, dans leurs héroïques combats, les Pierre d'Aubusson, les Villers-de-l'Isle-Adam, les Lavalette et tant d'autres! jeunes soldats d'une autre génération et d'une autre cause, nous nous inclinions devant ces héros du passé et nous souhaitions de les imiter, car la gloire n'a ni époque ni drapeau; elle est de tous les temps et partout où sont le courage et l'honneur.

Le 27 au soir, la Grèce nous apparut sous la forme d'une côte lointaine et montagneuse, et, au milieu de la nuit, par un superbe clair de lune, nous étions en vue de Cérigo. N'en déplaise aux poètes, Cérigo, l'ancienne Cythère, la patrie de Vénus et des amours, Cérigo n'est plus qu'un stérile rocher. Hélas! les dieux s'en vont;— qu'importe si l'amour nous reste?

Enfin, le lendemain, nous nous trouvions voguant en plein Archipel. Le ciel était bleu, pur, et le soleil dorait d'une éclatante lumière la scène qui s'étendait sous nos yeux. Au loin, et de tous côtés, se dessinait une ceinture de petites îles aux formes gracieuses, aux noms mythologiques, pleins de poésie et de souvenirs. Je pensais, en les voyant, à ces vers de Byron: « Iles de la Grèce, îles de la Grèce! où la brûlante Sapho aima et chanta. Patrie de tous les arts, où s'éleva Délos, où naquit Phébus, un éternel été vous embellit encore; mais tout est éclipsé, tout, excepté votre soleil. » On nous montra de loin le golfe d'Athènes et son cap Sunium que couronnent les ruines du temple de Minerve: majestueux débris plus durables, malgré vingt siècles, que ces monuments et ce palais de vingt ans qui vieillissent à leurs pieds. Puis vient Chio, la septième patrie d'Homère, Psara, et, enfin, l'aurore du lendemain nous montra Tenedos (*est in conspectu Tenedos*) et la côte d'Asie. L'Asie! Il était donc devant nos yeux cet Orient, terre mystérieuse et sacrée que nous avions tous rêvée. Il se dessinait comme une ligne noire sur un ciel rougi par les premières lueurs de l'aube, et je me sentais tout heureux et tout fier, sans trop pouvoir m'expliquer ce sentiment, de contempler ce rivage célèbre, encore baigné dans les brumes de la nuit. Six mois après, cotoyant de nouveau ces rives, je cherchais des yeux la place où fut Troie, et je songeais au sort de cette autre cité superbe qui, non loin de là, avait, elle aussi, dressé vers l'Occident ses tours menaçantes, et que l'Occident venait d'écraser.

Chacun sait, et je n'ai la prétention de l'apprendre à personne, que Constantinople est le plus beau lieu du monde. Les poètes et les prosateurs, les gens qui voyagent aussi bien que les gens qui ne voyagent pas, sont d'accord sur ce point. Je ne parlerai donc pas de cette ville réputée enchanteresse. Le caractère médiocrement en-

Digitized by Google

thousiaste des réflexions que je pourrais faire me compromettrait peut-être dans l'esprit de l'auditeur, et je tiens trop à sa bienveillance pour risquer une telle aventure. Je passe donc et j'arrive au bout de la rue de Péra. Là nous demandâmes notre chemin, et, après une heure de marche à travers un pays aride, nous aperçûmes quelques tentes, puis de longues files de baraques : c'était Maslak. Pour la première fois depuis le siége de Constantinople par les Croisés, une armée française occupait ces plaines.

Ce camp est établi sur une chaîne de petits mamelons de terre rougeâtre, plantés de bruyère et semés çà et là de bouquets d'arbres. A son extrémité, le terrain s'abaisse et l'on découvre une ferme du sultan que Sa Hautesse avait mise gracieusement à la disposition de M. le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely, commandant en chef le corps de réserve de l'armée d'Orient. On s'y installa sur des nattes, ameublement unique dont elle était garnie, tandis que les chevaux, beaucoup mieux logés que leurs cavaliers, se reposaient de leurs fatigues dans une vaste et belle écurie. Tel est l'usage en Turquie.

Le camp de Maslak était le lieu fixé pour la réunion des divers corps composant l'armée dite de réserve, dont faisait partie la Garde impériale presque tout entière.

La Garde comptait là environ huit mille hommes d'infanterie, sous le commandement direct du général Mellinet, qui quelques jours plus tard se couvrait de gloire à leur tête. Notre excellente artillerie, retardée par le transport de son matériel, n'avait pu nous accompagner, et devait nous rejoindre plus tard. Nous eûmes là le regret d'apprendre que, moins heureux que nous, nos camarades du régiment des guides, qui, dans le principe, devaient faire partie de l'expédition, verraient leurs espérances déçues par suite de modifications politiques de la plus haute importance. Nos régiments étaient nécessairement fort incomplets depuis le départ de la première brigade expéditionnaire, qui elle-même présentait des vides; mais c'était à dessein qu'on les avait laissé subsister : la volonté de l'Empereur étant qu'on les remplît avec des soldats qui se seraient distingués sur le champ de bataille.

IV

Les jours passaient lentement à Maslak; le choléra étendait ses ravages tout autour de nous malgré la sollicitude de notre général

Digitized by Google

en chef et les mesures si intelligentes de notre intendant, M. Paris de Bollardière ; cent cinquante hommes et souvent plus étaient journellement transportés aux ambulances. Néanmoins, trois fois par semaine, on rompait les hommes à la fatigue par des marches militaires, et pendant les heures de repos, ils s'en allaient pêcher soit sur le Bosphore, soit dans ce prolongement des eaux de la Corne-d'Or qui viennent mourir au milieu d'une oasis de beaux arbres et de vertes prairies que l'on appelle les Eaux douces d'Europe.

Je m'y rendais souvent, et rien ne m'amusait plus que de voir, le vendredi (qui est le dimanche des musulmans), tous nos galants grenadiers ou voltigeurs flaner au milieu de ces groupes de femmes turques assises à l'ombre devant un joueur de mandoline ou un danseur des plus excentriques. Ces grands yeux noirs sont si séduisants ! Toutefois, je dois confesser qu'ici nous en fûmes pour nos frais ; la garde fut bel et bien battue où nos grenadiers bien discrets.

Je m'étonnais de voir si peu de promeneurs turcs au camp de Maslak. J'interrogeai à ce sujet un certain signor Ludovic, qui, en sa qualité d'Arménien, parlait couramment le français ; car, en général, pour qu'un Turc parle français, il faut qu'il soit Grec ou Arménien.

— En France, lui disais-je, nous aurions mille visiteurs par jour.

— Les Turcs ne sont pas curieux, me répondit-il.

— Je le vois parbleu bien, mais à défaut de curiosité, n'ont-ils pas de la reconnaissance ?

— Ah çà, répliqua mon Arménien, quelle idée croyez-vous donc que le peuple se soit faite ici de l'alliance anglo-française ? Il s'imagina d'abord que le chef des croyants et l'empereur des Russes (les deux seuls souverains qui soient en Europe), ayant eu ensemble un différend, le premier avait mandé à ses pachas de France et d'Angleterre de lui envoyer leurs armées. Vous étiez donc ici sur le pied des Egyptiens et des Tunisiens, et encore, à la religion près.

— Mais depuis, repris-je, le peuple a dû reconnaître son erreur.

— Ah ! depuis... Mais il s'arrêta en souriant et en hochant la tête. Je n'en pus rien tirer de plus.

Sur ces entrefaites, le sultan, qui n'avait pas évidemment la même manière de voir que son peuple, se fit présenter le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely par M. Benedetti, notre chargé d'affaires. Au commencement de l'audience qui eut lieu au Palais-Neuf, on s'entretint d'abord par interprète. Sa Hautesse se félicita de recevoir le général en chef de la Garde, et lui exprima le désir bien naturel de voir la guerre promptement terminée ; puis, s'animant aux compliments que lui faisait le général sur sa résidence, il le remercia, en bon français, et voulut qu'il la visitât tout entière. La partie la plus intéressante de ce palais est certainement un magnifique salon réuni

Digitized by Google

à un boudoir en cristal, au milieu duquel s'élève un jet d'eau. On nous dit que ces appartements et les trônes qu'on y voyait avaient été préparés pour l'Empereur et l'Impératrice des Français, dont on avait attendu la visite. Mais je m'arrête dans ma description, et ne dirai rien des mystères de ce palais ; quel est celui d'entre vous qui n'a pas vu, ne fût-ce qu'en rêve, un sérail de l'Orient!

En arrivant à Maslak, le but de notre destination ultérieure nous était inconnu. L'incertitude ne fut pas de longue durée, et le 12 mai, nous reçûmes, par l'entremise du général Larchey, l'ordre de nous rendre en Crimée; nous apprîmes, en même temps, que Sa Hautesse le sultan désirait, avant notre départ, nous passer en revue. Les dispositions furent donc prises, et le 14 au matin, les troupes se massaient sur le plateau, en avant des baraques de la Garde. Vers onze heures, on annonça le sultan. Le sultan montait un superbe cheval caparaçonné et précédait de quelques pas tout son cortège. Entièrement habillé de noir; il portait un vêtement assez semblable à nos paletots sacs ; ses pantalons étaient larges et serrés seulement à la cheville ; sa tête était coiffée de cette calotte rouge à glands bleus, que tout le monde connaît ; d'ailleurs aucun indice de son rang sauf la plaque de la Légion-d'Honneur. L'usage veut, en Turquie, que le costume du sultan et de son cortège soit d'autant plus simple que celui qui le porte veut faire plus d'honneur à ses hôtes. Sa Hautesse nous honorait de sa plus extrême simplicité. Le sultan est à peine de taille moyenne. Il a environ 35 ans. Sa physionomie est mélancolique et ses traits assez réguliers, mais grossis par les marques indélébiles de la petite vérole. Il vint droit au général Regnault, qui s'était porté à sa rencontre, et le salua de la main à la façon des Turcs. Aussitôt, sur l'ordre du commandant en chef, le défilé commença. En tête, marchait le régiment de gendarmerie, commandé par le colonel Joly qui devait, quelques jours plus tard, succomber à une attaque de choléra. Venait ensuite, sous les ordres du commandant Cambriels, le bataillon des chasseurs à pied de la Garde, dont la démarche agile contrastait avec le pas plus lent et plus mesuré des gendarmes. Derrière eux s'avançaient les deux régiments de voltigeurs (colonels Boudville et Douay), puis les deux régiments de grenadiers (colonels Bessière et d'Alton), et enfin les divers corps de l'armée de réserve, qui comptaient environ 18,000 fantassins et 2,000 cavaliers. C'était un émouvant et beau spectacle que la vue de ces hommes qui allaient ajouter une page de plus à l'histoire de la France, page glorieuse, mais écrite avec leur sang.

Après le défilé, qui eut lieu avec beaucoup d'ordre et d'ensemble aux cris mille fois répétés de vive l'Empereur! l'état-major français se rangea tout entier avec celui du sultan, et le cortège se mit en

Digitized by Google

marche pour reconduire Sa Hautesse. L'escorte était composée de lanciers habillés en rouge, à l'européenne, moins la coiffure cependant, car ils portaient l'éternelle calotte; leurs lances ne différaient des nôtres que par la flamme, qui était blanche et rouge. Montés sur de petits chevaux syriens, pleins de feu; très méchants et bousculant tout le monde, ils mettaient partout le désordre, et comme soldats turcs, pachas, officiers français, allaient pêle mêle, nous fûmes fort heureux de nous tirer sains et saufs de cette bagarre.

Arrivés à l'extrémité du camp, Sa Hautesse prit congé du général avec lequel elle s'était longuement entretenue, et nous saluant de nouveau, elle retourna à Constantinople, après avoir adressé, sous forme d'adieu, au général, ces mots que je transcris textuellement : *Vous aviez un père illustre, et vous aussi vous êtes très bien.*

Le 16, à l'aube du jour, les colonnes de la Garde se formaient, et descendaient les pentes rapides qui avoisinent la mer, pour suivre le chemin qui mène à Balta-Liman. Ce port est un de ces innombrables villages qui forment une suite non interrompue d'habitations sur les deux rives du Bosphore. Au centre de Balta-Liman, se mirant dans l'eau, s'élève un vaste bâtiment, propriété de la fille aînée du sultan. Ce palais avait été destiné à recevoir l'Empereur des Français, et l'intérieur en était décoré avec un luxe vraiment asiatique; c'était bien un sérail de l'Orient, moins les femmes bien entendu. De tous côtés, se trouvaient rangées en bataille les troupes de la Garde, que de beaux navires, se balançant à l'ancre dans le Bosphore, allaient conduire en Crimée. Tour à tour, le *Jean-Bart*, le *Cacique*, le *Sané*, le *Caffarelli*, la gabare la *Provence* et des navires anglais nolisés à cette occasion nous reçurent à leur bord. Le soir, à six heures, toute cette escadre était partie, et nous longions, à toute vapeur, ces rives enchantées.

Le 19 mai, au matin, une large ligne noire, encore perdue dans le brouillard, se dessina à l'horizon.

— Çà, me dit un matelot de quart en me la montrant, c'est Balaclava.

— Et Sébastopol? demandais-je.

— Nous avons le cap dessus, me répondit-il; encore un moment et vous allez l'entendre : Ecoutez.

Je prêtai l'oreille, et bientôt un bruit sourd, inconnu, arriva jusqu'à moi. C'était le canon de la ville. L'âme se sentit troublée; tels étaient donc, pour nous, les préludes de cette lutte gigantesque, qui devait être la source d'impressions si neuves, d'émotions si fortes, dont le souvenir ne finira qu'avec la vie. — La guerre! elle était là, nous l'entendions, nous allions la voir, et, sous peu de jours, la faire nous-mêmes.

Digitized by Google

Peu à peu cette ligne noire prit corps; de hautes falaises rouges profondément dentelées se dessinèrent à l'horizon, et la côte s'abaissant d'une manière non interrompue se dessina nettement à nos yeux, terminée par un phare très élevé. — Voilà Kamiesch, continua mon matelot, et ceci, ajouta-t-il, en me désignant une grosse tour noire, large et basse, sortant à peine de l'eau, c'est Constantin. — Là derrière était Sébastopol, complètement caché pour nous. Le canon seul nous révélait sa présence. En face on voyait les vaisseaux alliés de la France et de l'Angleterre, formidables engins de guerre que les Anglais désignent d'un nom si expressif (*Men of war*). Ils étaient là immobiles à l'ancre, semblables à des lions endormis. Nous avancions toujours; enfin une large baie se découvrit à notre droite, remplie de vaisseaux de tout tonnage et sillonnée en tout sens par d'innombrables embarcations. C'était la baie de Kamiesch. La manière dont nous prîmes possession de cette baie est assez singulière. Les Anglais n'ayant pas cru pouvoir nous laisser l'accès du port de Balaclava au commencement de l'occupation, il fallut en chercher un autre qui nous permît de débarquer nos munitions de guerre et nos approvisionnements et qui servît en même temps de refuge à nos vaisseaux. Cette côte nous était pour ainsi dire inconnue; il fallut procéder aux recherches la sonde à la main. Le commandant du vapeur le *Roland* pénétra ainsi dans la baie et la trouva partout très profonde; il venait de découvrir un port magnifique, abrité et infiniment préférable à celui de Balaclava.

V

Le 19 mai cette baie contenait plus de *mille* navires : quelques mois auparavant c'était un asile sauvage, abritant tout au plus quelques barques de pêcheurs. A dix heures du matin, par un splendide soleil, le *Cacique* franchissait l'estacade, entrait dans le port et jetait l'ancre. Nous étions arrivés. On débarqua d'abord les hommes, tous appartenant à la Garde. Il y en avait de corps différents, environ douze cents du 1er régiment de Grenadiers et deux ou trois cents du 1er régiment de voltigeurs. On les transportait à terre par bordées de vingt-cinq dans des chaloupes en tôle à large quille. Les soldats étaient joyeux; c'étaient des plaisanteries, des quolibets à n'en plus finir, la *Veste à Paul*, l'Empereur Nicolas, *Gros Shako* (Gortschakoff) et cent autres propos de ce genre. En moins d'une heure tout ce monde était à terre avec armes et bagages et nous-

Digitized by Google

mêmes, après avoir veillé au débarquement de nos chevaux, nous nous dirigions dans une chaloupe vers un débarcadère en bois situé tout au fond de la baie, vis-à-vis duquel se trouvaient deux petites bâtisses saluées pompeusement du nom de bureau de la place. En touchant ce rivage, on est surpris par sa physionomie toute particulière. A droite et à gauche de vastes magasins de planches, de chariots, d'affuts de canon, de pièces de campagne, de mortiers, des piles de boulets et au milieu de tout cela un va et vient perpétuel de petits chevaux ardents et d'hommes de toutes nations et vêtus de toutes couleurs.

A peine avions-nous mis le pied à terre qu'un sergent se présenta envoyé par l'officier de place et chargé d'inscrire sur un carnet nos noms et qualités. Nous nous conformâmes à ces formalités nécessaires; on nous toisa bien et quand notre identité eut été dûment reconnue, on nous laissa libres sur cette terre de Crimée où tant des nôtres ne devaient trouver d'autre liberté que celle de bien mourir.

Nous nous dirigeâmes alors vers les camps, qui sont distants de Kamiesh d'environ trois lieues. Nous traversâmes ce Kamiesh dans toute sa longueur, et, pour ceux d'entre nous qui n'avaient pas assisté à la colonisation d'Afrique, le spectacle de cette ville en enfance, était entièrement nouveau et certainement très curieux. Nous étions dans une rue presque alignée, et, bien que l'endroit ne fût pas encore ce que nous l'avons connu plus tard, on y voyait déjà des prétentions à la ville très accusées. Les rues étaient formées exclusivement de baraques occupées par de petits marchands qui nous ont été et nous seront encore fort utiles, bien qu'ils soient la plupart passablement fripons. Après les longues heures de la tranchée, nos pauvres soldats débarquaient là en masse, envahissaient les cabarets, et, moyennant la somme fabuleuse de dix, quinze ou vingt sous, obtenaient un verre d'eau-de-vie qui, sous l'excitation du moment, suffisait à leur faire oublier leurs fatigues passées et futures. Les rues de Kamiesh étaient sillonnées en tous sens par une foule bigarrée aux allures aussi diverses que son costume et son langage. Les Français, militaires ou non, les Turcs, les Bulgares, quelques Anglais, des Grecs, allaient, venaient, pêle-mêle, se heurtant, se bousculant, sans souci du voisin et quelquefois aussi brusquement séparés par des fourgons du train ou de longues files d'arabas traînées par des buffles. L'été, Kamiesh est un odieux séjour; l'hiver, il doit être bien plus insupportable encore. Sous le soleil, c'est une fournaise; sous la pluie, une mare. Il faut à ces gens qui l'habitent la soif de l'or. Il y a en eux de cette annihilation momentanée mais complète du soi, dont le suprême exemple est le *digger* californien. Du reste, il paraît que cette race de mar-

Digitized by Google

chands est partout et toujours la même, et nos armées allassent-elles au bout du monde, elle saurait encore s'y installer auprès d'elles. Enfin, nous arrivons au bout de la rue, et la campagne s'étend devant nous sous la forme d'une route longue, raboteuse, toute blanche, se perdant à l'horizon ; des deux côtés, une terre nue, aride, caillouteuse, sans un arbre, sans un épi. C'était bien la Crimée ; il est impossible de se représenter cette terre alors qu'on ne l'a pas vue, alors qu'à la désolation, dont elle offrait l'image, venaient se joindre de pénibles pensées, l'incertitude de l'avenir, les regrets de la patrie.

Souvent, dans ce premier trajet, nous fûmes obligés de demander notre chemin, ce qui est désagréable au camp, car on n'aime pas à passer pour un nouveau venu, et, à ce titre, pour plus ou moins conscrit. Le long de notre route, nous rencontrâmes beaucoup de monde, et, entre autres, beaucoup d'officiers anglais invariablement montés sur de petits chevaux turcs, invariablement lancés au petit galop. Ces Anglais, ces petits chevaux turcs, et ce petit galop, on les retrouve partout et toujours en Crimée, depuis les avant-postes jusqu'aux tranchées, depuis Kamiesh jusqu'à Balaclava. Après deux heures de marche, les troupes arrivaient au camp, où les attendaient leurs camarades du premier corps expéditionnaire de la Garde. Je laisse à penser la joie ! Quelles accolades, quelles poignées de main on échangea ! Que de questions entre-croisées sur la patrie et la Crimée, sur les amis présents et sur les absents ! Enfin, vétérans et conscrits se retirèrent sous leurs tentes où l'on causa toute la nuit. De son côté l'état-major s'était rendu chez le général Uhrich, qui lui donnait l'hospitalité la plus généreuse. La première personne que nous rencontrâmes, en y arrivant, fut un officier général dont l'air franc et martial, la physionomie intelligente et expressive nous frappèrent tout d'abord. C'était le général Canrobert, qui venait nous souhaiter la bienvenue. On fit les présentations, et, une demi-heure après, nous étions tous réunis autour d'une table splendidement servie. Le général Canrobert est un homme qui, entre autres qualités, a celle d'être fort aimable. Tout le monde le sait, mais il fut encore, s'il est possible, ce soir-là plus aimable que de coutume. Il nous parla d'une manière fort intéressante de tout ce qui avait été fait, et, bien qu'en termes plus contenus, de tout ce qui restait à faire. On voyait sa pensée vivement tendue et cependant son maintien était calme. Il y avait là ce je ne sais quoi qui saisit instantanément à la vue d'un homme illustre, et dont il faut chercher l'explication dans l'attrait, invinciblement sympathique, qui souvent s'attache aux natures d'élite. Le général, entre autres sujets, nous parla avec éloge des officiers du génie russe, et leur chef, nous dit-

Digitized by Google

il (Totleben), est un fameux chef. Ce seul mot, dans la bouche d'un tel homme, accusait la noblesse de son âme. Il ne craignait pas de rendre justice à un ennemi; il proclamait sa grandeur; il glorifiait son adversaire. — N'était-ce pas ajouter à sa propre gloire ? — Cette soirée me laissera d'éternels souvenirs. J'étais donc au camp, en Crimée, près d'un chef illustre; Sébastopol était devant moi. Cette lueur rouge, mobile, qui paraissait et disparaissait sans cesse, tour à tour, suivie d'un son grave, que répétaient les échos, c'était la lutte de l'Orient et de l'Occident.

VI

Le lendemain, à l'aube, j'étais debout; un son de tambour frappa mon oreille. Un bataillon du 1er régiment de grenadiers, son brave commandant Sylvestre en tête, rentrait de la garde de tranchée. Pour la première fois, je voyais des soldats revenant du combat, et cette pensée seule leur donnait déjà, dans mon esprit, un caractère tout différent de celui que je leur avais connu jusqu'alors; d'ailleurs leur grande capote grise, appelée *criméenne*, le ceinturon noir auquel était suspendue la cartouchière, remplaçant leurs buffleteries blanches, et de grandes guêtres jaunes serrant exactement la jambe jusqu'au dessus du genou, formaient un contraste très accusé et bien différent de celui d'un soldat en garnison. Ils portaient tous la *chechia* rouge rejetée en arrière, et, sous cette coiffure bizarre, se dessinait plus bizarre encore la physionomie accentuée de ces braves. Ils semblaient très fatigués, mais en somme ils étaient contents, et les deux civières, qui accompagnent invariablement tout bataillon à la tranchée, revenaient à vide en suivant celui-ci. Presqu'au même instant débouchait, d'un autre côté, un bataillon du régiment des zouaves de la garde, qui venait d'être formé, et dont les joyeux clairons sonnaient à pleins poumons l'air si connu de la *casquette du père Bugeaud*. Je l'avoue, je regardais de tous mes yeux ces soldats qu'une voix illustre n'avait pas craint d'appeler les premiers soldats du monde. Ce titre devait leur rester comme un glorieux legs du vainqueur de l'Alma. Je le répète, ils étaient très beaux. Le régiment avait été formé de deux bataillons forts de mille soixante-quatorze hommes, à la tête desquels le colonel Jannin avait succédé à l'intrépide Lavarande. Ce nouveau corps demeurait d'ailleurs organisé à tous égards comme les autres régiments de cette arme. Leur allure était brusque, saccadée, leur regard plein d'audace et de

Digitized by Google

fierté. Les officiers avaient eux-mêmes une physionomie à part, et je n'ai jamais vu de type plus complet de l'homme de guerre qu'un certain chef de bataillon menant, le 18 juin, sa *bande de chacals* au secours de la division d'Autemarre. Aujourd'hui ils étaient pomponnés, *guillerets*, se cambraient, se redressaient, tout fiers de nous faire voir ce que c'était que des zouaves. Ils passèrent et nous allâmes, nous, chercher un emplacement pour le quartier général de la Garde et du corps de réserve. Au dessus des camps, dominant tout le plateau de Chersonèse, et à dix minutes du grand quartier général, se trouve un monticule à la croupe arrondie, un peu débarrassé des pierres sans nombre qui obstruent tous les alentours. Là fut dessiné l'emplacement des baraques, et, deux heures après, les ouvriers de la compagnie du génie de la Garde avec scies, pioches, planches et marteaux, commencèrent à élever les édifices de notre future demeure. En attendant, le général Uhrich nous gardait chez lui, et nous faisions connaissance avec nos nouveaux camarades.

On se rappelle que, outre la création du régiment des zouaves, les cadres de la brigade expéditionnaire avaient été complétés en Crimée. Ce recrutement faisait grand honneur au général Uhrich, qui avait choisi lui-même les hommes un à un. Voici, au reste, comment s'exprimait à ce sujet le général Canrobert, dans une lettre au ministre de la guerre : « La brigade expéditionnaire de la Garde a été très vigoureusement constituée. Les meilleurs soldats de l'armée d'Orient y ont naturellement trouvé leur place et une noble récompense. » Mais, hélas! plus d'un visage ami avait disparu ; le sang de la Garde avait déjà coulé. Avec quel intérêt nous écoutions les récits de bivouac et de tranchée! A peine établis dans leur camp définitif, nos pauvres camarades avaient été cruellement éprouvés. Disons en peu de mots leurs épreuves d'avant-garde.

Le 20 février, une tourmente de neige s'abattit sur les camps, balaya les tentes encore mal assujetties, et jusqu'au surlendemain, souffla sans paix ni trève. A la lutte contre les éléments succéda, plus furieuse encore, la lutte contre les hommes. Ce fut le 27 février que la brigade expéditionnaire monta sa première garde de tranchée. Depuis lors, chaque jour elle y envoya un bataillon, et après la formation des zouaves, elle en fournit deux ; l'un aux attaques de gauche, l'autre à celles de droite. La compagnie du génie, de son côté, concourait par détachements aux travaux du siége. Le 12 février, deux batteries d'artillerie, sous les ordres du commandant de Laumière, étaient venues rejoindre la brigade. Quelques jours avant notre arrivée, un brillant fait d'armes des voltigeurs avait été mis à l'ordre de l'armée et leur avait mérité quatre croix et huit médailles. L'affaire me fut ainsi contée :

Digitized by Google

« Dans l'après-midi du 2 mai, les Russes firent, en plein soleil, une sortie très nombreuse pour reprendre des embuscades qu'ils avaient perdues la veille et qu'on avait retournées contre eux. Deux compagnies du 1er voltigeurs, commandées par le capitaine Gentil, avaient été placées dans une parallèle avancée pour soutenir les travailleurs. A la vue des Russes, le capitaine Gentil à notre tête franchit l'épaulement au cri de vive l'Empereur, et, malgré une fusillade de tous les diables partie de la place, il s'élança au secours des défenseurs de l'ouvrage, qui faiblissaient sous le nombre. Nous abordâmes l'ennemi à la baïonnette. C'était une première affaire, et on y allait de bon cœur. Le combat fut chaud. Au milieu de la bagarre, un sous-lieutenant, M. de Moncets, aperçoit un caporal désarmé et entraîné. Il se précipite sur les Russes le sabre à la main, en tue un et délivre le prisonnier. Enfin, les Russes plièrent et se hâtèrent de rentrer dans leurs lignes[1]. »

VII

Ce n'était là qu'un épisode glorieux, qui faisait pressentir ce que la Garde réunie serait appelée à faire. Le moment était venu pour elle de s'élever d'un seul coup à la hauteur des plus vieilles troupes. A peine arrivés depuis trois jours, deux régiments de voltigeurs, bien qu'encore étrangers à cette guerre, à ces attaques, à ces cheminements, perdus dans la nuit, allaient être lancés en face d'ennemis nombreux et redoutables. Le 20 mai, nous entendîmes parler, dans le secret, d'une attaque projetée contre une place d'armes russe, située non loin de ce cimetière qui devait devenir si célèbre. La position dominante de cette place d'armes allait bientôt totalement empêcher, si on n'y mettait bon ordre, tous nos travaux d'attaque au siége de gauche. Il fallait donc l'enlever à tout prix. On décida, en conséquence, que deux colonnes, composées, l'une de troupes de la légion étrangère, soutenues par le 1er régiment de voltigeurs, et par les bataillons du 28e et du 18e de ligne; l'autre, du 2e régiment de la légion étrangère, du 98e de ligne et du 10e bataillon de chasseurs à pied, ayant pour réserve le reste du 1er régiment et une partie du 2e,

[1] C'est avec bonheur que nous citerons autant que possible chacun des régiments qui ont pris une part si glorieuse aux diverses actions que nous essayerons de raconter. A celle du 2 mai figuraient des détachements de la légion étrangère du 98e, du 46e, du 80e de ligne et du 10e bataillon de chasseurs à pied.

Digitized by Google

tourneraient l'ouvrage par la droite et par la gauche, chercheraient à y pénétrer, à en chasser les Russes et à s'y maintenir. Une troisième colonne, composée de deux bataillons du 2e régiment de voltigeurs, sous les ordres du colonel de Marolles, du 9e bataillon de chasseurs à pied et du 80e de ligne, devait, en cas d'insuccès, attaquer l'ouvrage de front.

A huit heures du soir, le 22 mai, toutes les dispositions étaient prises, et les troupes postées dans les tranchées n'attendaient plus que le signal de l'attaque, que devait diriger le général Paté, assisté des généraux de La Motterouge et Beuret. Pour nous, qui n'étions pas au lieu de l'action, cette nuit-là n'en restera pas moins gravée éternellement dans nos souvenirs. Jusqu'au moment fixé pour l'attaque, l'artillerie seule s'était fait entendre. Peu à peu vinrent s'y mêler quelques éclats de fusillade, dont la lueur s'étendit d'instants en instants comme une traînée de poudre que gagnerait l'incendie. Bientôt le bruit augmente ; la fusillade devient vive, ardente sur tous les points. Le canon gronde sans cesse, et il semble que ses roulements répétés annoncent l'approche de l'ange invisible, touchant déjà de ses ailes étendues dans la nuit ces hommes qui vont mourir. Parfois aussi ce bruit funèbre ralentit par degrés ses accents, mais pour se faire entendre bientôt plus déchirant et plus terrible encore.

Voilà les notes qui vous vibrent au cœur dans ces minutes poignantes. On voudrait voler au devant du danger, braver soi-même cette mort si terrible plutôt que de rester là, spectateur immobile de tant d'héroïsme. L'amour de la gloire, la fièvre des combats vous appellent, mais le devoir vous enchaîne.

Enfin, après de longues heures d'attente, l'air se calme, le bruit cesse, l'âme écoute tout entière. On espère une fin, on respire, et alors, avec quelle anxiété on recueille les moindres détails qui vous arrivent.

Souvent ce n'est qu'un mot jeté dans l'air au galop d'un cheval qui passe, et ce mot suffit à faire naître en vous tout un monde d'espérances ou pour creuser un abîme de tristesse. Puis, après les faits, après la patrie dont la gloire est en jeu, les hommes dont la vie est en péril : ont-ils échappé? Sont-ils morts ou seulement blessés? Où se trouvent-ils? Qu'ont-ils fait, qu'ont-ils encore à faire? On comprend les questions sans nombre qui se succèdent sans trève, sans répit, alors que l'on songe qu'en ces instants terribles, chaque geste, chaque pas de nos amis, éloigne ou rapproche d'eux la mort.

Que s'était-il passé pendant ce temps? Au signal convenu les colonnes d'attaque s'étaient élancées; et, en moins d'un quart d'heure, ces vaillantes troupes étaient décimées par un feu redou-

Digitized by Google

table. Il fallut appeler les réserves à leur aide ; les voltigeurs parurent. Mais les Russes, qui se trouvaient en grand nombre dans un ravin situé derrière la place d'armes, firent avancer également des renforts. Les nôtres furent accueillis par le feu le plus meurtrier. Le pétillement de la fusillade, le sifflement des boulets, l'éclat des obus, et dominant tout cela, le cri d'*en avant!* poussé par des chefs héroïques, auxquels les Russes répondaient par de sauvages hurrahs. Quel spectacle! Quelle scène pour ces hommes lancés là, à leur début, au milieu de la nuit, dans cet ouragan de fer et de feu!

Bientôt, la troisième colonne elle-même [1], qui ne devait paraître qu'en cas d'insuccès, reçut l'ordre de se porter, au pas de course et à travers champs, sur le lieu de l'action. Il lui fallut environ vingt minutes pour parvenir à l'entrée du boyau de cheminement du cimetière. Là, après un léger temps d'arrêt, la tête du 1er bataillon du 2e voltigeurs est dirigée dans la quatrième parallèle, en face du front de la place d'armes. L'ordre est donné aux hommes de franchir l'épaulement, et à mesure qu'ils sortent, on les fait coucher à plat ventre. Ils s'avancent ainsi en rampant sous une nappe de mitraille, et parviennent au pied du talus de l'ouvrage sans avoir tiré un seul coup de fusil. Ils se soulèvent à demi, et à coups de crosse, sous les baïonnettes russes, s'aidant des mains, des épaules, ils jettent les gabions dans l'intérieur de l'ouvrage, en les renversant sur les défenseurs. Ils font ainsi quelques trouées de passage, et entraînés par un jeune chef, M. Boscary, ils pénètrent dans l'une de celles qui sont ouvertes à sa gauche ; là, dans la nuit, au milieu du fracas le plus épouvantable, alors que l'air et la terre semblent bouleversés, là s'engage, furieuse et acharnée, une lutte corps à corps. Les Russes cèdent devant notre élan irrésistible, ils cherchent à s'éloigner; mais repoussés par le flot des renforts qui arrivent, ils se rapprochent, et se rangeant en cercle devant ces trouées, ils opposent une résistance héroïque. Trois fois, semblables au flux et au reflux de la mer, les voltigeurs de la Garde sont repoussés, trois fois ils reviennent à la charge et entrent enfin avec fureur plus avant dans l'ouvrage. Les Russes cèdent, se désunissent, s'éloignent; ils étaient vaincus.

Mais tout n'était pas fini. Bientôt nous étions forcés nous-mêmes d'abandonner la place. Le feu de l'artillerie nous décimait, et c'eût été prodiguer inutilement le sang de ces vaillants soldats que de les maintenir sous ce feu écrasant. Les travailleurs, ayant été obligés de quitter la pioche pour prendre le fusil, n'avaient pas eu le temps de retourner l'ouvrage. Le jour paraissait, il éclairait d'une pâle lueur

[1] Les deux bataillons du 28e et le bataillon du 18e étaient déjà engagés.

Digitized by Google

cette scène de carnage, et l'on pouvait mesurer du regard, autour de soi, les résultats obtenus dans cette affreuse nuit. L'ouvrage était bien abattu, en effet; mais il était évident que l'artillerie de la place ne permettait pas, pour le moment, d'y établir des travailleurs. C'était à recommencer le lendemain. « Nous ferons mieux, » me disaient des voltigeurs que je rencontrai, le matin même, revenant du combat. Quel mot après une telle nuit!

Il est des noms qui s'acquirent une gloire impérissable par ce seul fait d'armes. Que ne pouvons-nous les citer tous! Même dans le corps de la Garde, que d'exploits dignes des temps héroïques sont restés ensevelis dans cette nuit mémorable. Les commandants Boulatigny et d'Anthès étaient ramenés horriblement mutilés. Ils devaient mourir de leurs blessures. Les commandants Archinard, Roc, le colonel Douay, qu'une sorte de Providence mystérieuse a semblé protéger depuis, au milieu de périls incroyables qu'il a bravés, tous s'étaient couverts de gloire. La Garde à elle seule avait perdu 1,200 hommes dans ce combat; un nombre considérable de soldats, de voltigeurs revenaient blessés sur des cacolets. Ils arrivaient aux ambulances où les soins les plus assidus leur étaient prodigués, et quand le jour parut, un silence profond s'était rétabli sur tous ces lieux naguère si agités.

Rien cependant ne nous était encore réellement acquis, rien que la gloire.

Le soir même, le 1er voltigeurs était commandé de nouveau pour occuper l'ouvrage[1]. Après avoir essuyé une décharge à bout portant, d'hommes cachés dans les ruines, nos troupes avançant toujours, les Russes battirent en retraite définitivement. Cette fois, la nuit fut employée à occuper la place d'armes et à s'y établir, quoique sous un feu très violent d'artillerie et de mousqueterie parti de la ville. Le résultat de cette attaque, dont la Garde décida le succès, a été de nous livrer cet important ouvrage, et d'empêcher ainsi toute nouvelle tentative de l'ennemi sur la gauche de nos attaques; une fois maîtres de cette place d'armes, nous enfilions les ravins, et comme principal résultat, nous avions une base d'opérations formidable pour les attaques de la Quarantaine, du bastion Central et du Mât. Nous étions maîtres d'un point dominant[2].

[1] En cette occasion, les régiments dont la Garde seconda le mouvement furent les 46e, 98e, 14e et 80e de ligne.

[2] Les forces russes qui nous ont été opposées dans cette attaque peuvent être évaluées à cinq ou six mille hommes. Les tirailleurs et le premier corps de défense de la place avaient été postés en dehors et dans l'ouvrage même. Le reste, ainsi que je l'ai déjà donné à entendre, était disposé en réserve dans le ravin. Les Russes, recevant ainsi à chaque instant de nouveaux renforts, bien que toujours repoussés, revenaient sans cesse plus forts et plus nombreux.

Digitized by Google

Durant la lutte héroïque que nous venons de raconter brièvement, un fait particulier se produisit, qui faillit nous être funeste. Un clairon, déserteur de la légion étrangère, posté par les Russes près du cimetière, avait reçu l'ordre de sonner, d'une façon parfaitement française, les commandements de marche alors que nous devions reculer, et les commandements de retraite alors qu'il fallait avancer. Ces sonneries en désaccord flagrant avec la voix des chefs éveillèrent bientôt leurs soupçons. On alla à la recherche du traître, on s'en empara et deux minutes après, il était fusillé. La même nuit fut témoin d'un autre fait bien différent. Que ne pouvons-nous les raconter tous! Un voltigeur du 2e régiment, nommé Beaupoil, s'offre à être envoyé, par son capitaine, M. Borel, à la hauteur de deux embuscades placées vis-à-vis du cimetière. Il importait de savoir si elles étaient occupées par les Russes ou par les Français. Beaupoil s'avance, trouve les Russes, et, nouveau d'Assas, s'écrie : « A moi, c'est l'ennemi! » Il tombe raide mort.

VIII

Revenons à notre camp dont nous n'avons encore rien dit. Il était situé entre le grand quartier général et le col de Balaclava, dans une plaine assez unie et presque verte, chose rare sur ces plateaux. A son extrémité droite et dominant le tout, se trouvaient les quelques baraques de l'état-major ; à gauche un vaste cône sur lequel Omer-Pacha avait campé les Turcs et où il avait lui-même planté sa tente. Notre camp était propre et bien tenu ; une large rue le divisait en deux et de distance en distance, plantées sur un édifice en maçonnerie, figuraient les aigles des régiments, gardées militairement par des sentinelles. Non loin des aigles, ô faible humanité ! étaient les cuisines, sortes de petites constructions carrées, en pierres, reliées avec de la boue en guise de mortier. Dans l'intérieur deux larges pierres, avec le foyer au milieu, servaient à l'installation des marmites. Malgré ces appareils primitifs qui rappellent un peu l'état culinaire d'Otaïti quand le capitaine Cook y arriva, je déclare que j'ai fait en Crimée de fort bons dîners. Derrière les cuisines étaient les tentes et derrière les tentes l'emplacement pour les chevaux et les mulets, les uns fixés à la longe, les autres retenus par des entraves. Quant à l'installation intérieure qui a fait peu de progrès depuis les patriarches, elle était exactement la même pour les officiers et soldats de la Garde que pour tous les autres corps de l'ar-

Digitized by Google

mée, et je renvoie pour plus amples détails aux nombreuses publications sur cet important sujet.

Peu à peu, notre cercle s'étendit, et nos visites d'arrivée nous fournirent bientôt l'occasion de parcourir et d'étudier tout l'ensemble du siége; je me bornerai à raconter ici la plus intéressante de nos excursions; elle avait pour but de visiter lord Raglan et le général Bosquet.

Le commandant de l'armée anglaise nous reçut dans sa maison, la seule qui fût restée habitée de toutes celles qui occupaient naguère le plateau; quatre murs, des portes et des fenêtres nous semblèrent d'un bien grand luxe. Il faut l'avouer, on ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration et d'intérêt touchant devant ce noble vieillard dont le cœur seul était à la hauteur des circonstances et qui, sentant ses forces s'épuiser chaque jour, voulait néanmoins mourir debout. Renfermant dans son âme sa tristesse et son découragement, il poursuivait sa tâche qu'un autre devait achever. Son front plissé par les soucis plus encore que par l'âge se dérida pour nous. Il causa longuement avec le général Regnault de Saint-Jean d'Angely, le félicita de son commandement et se réjouit de l'arrivée de la Garde : « Je connais déjà la Garde impériale, » nous dit-il en souriant et nous montrant son bras amputé[1], « et j'aime mieux la voir à côté qu'en face. »

En quittant lord Raglan nous nous rendîmes chez le général Bosquet. Celui-ci avait passé l'hiver au camp d'Inkermann qu'occupait le 2e corps, dont il était le chef et le héros. Nous nous trouvions là en plein siége, foulant cette terre rude, âpre et souillée.

Que l'auditoire se rassure, je lui épargnerai la description du camp et des travaux d'attaque. Je sais qu'il n'est personne qui ne connaisse aujourd'hui les parallèles, la tranchée, les boyaux de cheminements. Combien sauraient même élever une batterie! et je ne doute pas qu'un bon nombre ne soit en état de commander une armée. Quant à nous, je le confesse, nous regardions avec avidité le vaste tableau qui s'offrait à nos yeux, les positions de l'attaque et de la défense, le plateau d'Inkermann, la vallée de la Tchernaïa et, au delà, les tentes russes se détachant comme autant de points blancs sur le ciel bleu. Chez le général Bosquet se trouvait le général Canrobert. Depuis que nous ne l'avions vu, un grand fait s'était accompli, il s'était démis du commandement et se trouvait remplacé par un autre valeureux soldat d'Afrique, le général Pélissier, et il était revenu se mettre à la tête de son ancienne division. Cependant nous le retrouvions toujours le même, gai, ouvert, affable. Il mon-

[1] Lord Raglan avait perdu le bras à Waterloo.

Digitized by Google

tait un joli cheval, don du sultan, et nous en fit admirer toutes les qualités. Bientôt nous nous séparions, encore tout saisis du spectacle de cette simple grandeur.

A notre retour nous traversâmes les camps anglais et nous vîmes en outre les ambulances, les cimetières et l'issue de ces ravins formidables dont les dispositions topographiques, tantôt heureuses, tantôt défavorables pour nos attaques, devaient jouer un si grand rôle dans nos destinées.

Les camps anglais étaient assez mal tenus, et je ne pouvais concevoir que des gens auxquels on accorde avec raison le génie de la colonisation, la faculté du déplacement, en un mot toutes les qualités d'un peuple marin et colonisateur ne fussent pas parvenus à organiser le lieu de leur séjour d'une manière plus *nice*, plus confortable et plus saine [1]. La discipline pourtant n'avait rien perdu de ses droits, et ces pauvres Anglais, si dénués qu'ils fussent des choses en apparence les plus nécessaires, n'en sortaient pas moins de leurs tentes de garde à la vue d'un officier général, prenaient promptement les armes et rendaient les honneurs militaires avec le *strictness* qui caractérise toute l'armée de Sa Majesté Britannique. Nous rentrâmes enfin au camp dont, excepté le service ordinaire des tranchées, depuis la terrible affaire des 22 et 23 mai, rien n'était venu troubler le calme et la monotonie.

IX

Ce siége si fécond en événements offrit bientôt à la Garde une nouvelle occasion de se distinguer. On sait en effet que, depuis longtemps, le plan primitif d'attaque avait été changé : tout l'effort des assiégeants s'était concentré sur la célèbre tour Malakoff qu'une haute intelligence, qui suivait de loin et pas à pas la marche du siége, avait jugé la clé de Sébastopol. Mais cette position très forte par elle-même, était encore protégée en avant par de nombreux ouvrages dont les principaux étaient connus sous le nom de Mamelon-Vert et de Batteries-Blanches. Déjà de sanglants combats avaient été livrés à leurs approches, et le 7 juin fut le jour fixé pour l'attaque décisive. Deux bataillons des troupes de la Garde furent désignés comme devant participer à l'action. Un bataillon de grenadiers fut

[1] Depuis lors les Anglais ont à cet égard bien regagné le terrain perdu, et leur installation vaut actuellement la nôtre.

Digitized by Google

destiné à l'attaque du Mamelon lui-même; un bataillon du régiment de gendarmerie dut concourir à la prise des Batteries-Blanches. Avec eux les 86e, 95e, 97e, 61e, 50e, 100e de ligne, 2e et 3e zouaves; 19e, 3e chasseurs à pied, 4e d'infanterie de marine, et les tirailleurs algériens, formèrent l'effectif des troupes engagées.

Essayons de résumer séparément l'action des deux corps de la Garde en cette circonstance.

Le 7, à quatre heures de l'après-midi, le 3e bataillon du 1er grenadiers, commandant Peyssard, prenait la gauche des troupes dans le ravin de Karabelnaïa. La mission de ce bataillon était d'appuyer la division Brunet, qui elle-même était le soutien de la division Camou. Cette dernière était parvenue, vers cinq heures de l'après-midi, à entrer dans l'ouvrage dont elle devait s'emparer; mais des forces considérables russes revenant à la charge allaient la débusquer lorsqu'on donna l'ordre de faire marcher la division Brunet et avec elle les grenadiers, qui ne devaient pas la quitter. Arrivés à la hauteur de la batterie Lancastre, on les arrêta et on les mit derrière le parapet, où ils restèrent immobiles jusque vers neuf heures et quart. A ce moment, le commandant Peyssard reçut l'ordre de faire sortir deux compagnies, qui durent se porter en avant sur le mamelon, sous les ordres du capitaine de Longueville, qui commandait l'une d'elles, et qui, à la suite de cette journée, devait être cité à l'ordre de l'armée et recevait la croix d'honneur. La seconde de ces deux compagnies, en l'absence de son capitaine qui venait d'être blessé, se trouvait commandée par un jeune lieutenant, M. Lavollée, qui, voyant quelque hésitation se manifester dans les troupes, avait le premier franchi la tranchée à la tête de sa compagnie, contribuant ainsi par son intrépidité à rétablir l'ordre et à ramener la victoire. Depuis le 7 au soir jusqu'au 9 au matin, les grenadiers restèrent là sous le feu de l'ennemi, continuant par leur présence à maintenir ces positions.

Au moment même où les grenadiers quittaient leur camp, les gendarmes, eux aussi, partaient sous le commandement du chef de bataillon Beaudinet, passaient par le plateau voisin de l'ambulance du Moulin et arrivaient à trois heures en face des Batteries-Blanches. Là, ils trouvèrent le général Lavarande, qui se tenait sur le parapet de la tranchée. Il fit passer les troupes par ordre de compagnie dans les cheminements, jusqu'en face des batteries ennemies, et alors commença l'attaque. Les trois ou quatre cents défenseurs des ouvrages, presque surpris à l'improviste par une attaque aussi brusque, ne se servirent pas de leurs armes, et reçurent les gendarmes à coups de pierre. Presque sans coup férir, on enleva la position et on poursuivit l'ennemi jusque sur le bord de la mer. Mais

Digitized by Google

là il fallut s'arrêter. La marine et les forts du nord balayaient la plage. On fut donc forcé de battre en retraite et on se rallia de nouveau aux Batteries-Blanches, dont on put alors juger l'importance. C'était un ouvrage très fortement bastionné, et la principale des batteries ne contenait pas moins de vingt-sept bouches à feu de gros calibre. Le bataillon de gendarmerie resta là trente-six heures, et ce fut pendant ce laps de temps qu'il fit les pertes les plus considérables. Elles s'élevaient, le 9, à cent cinquante-trois hommes mis hors de combat. Un obus, en éclatant, en avait tué sept d'un coup.

X

Le 8 juin au matin, on vint nous dire que quatre cents Russes, qu'on avait faits prisonniers dans la nuit, allaient arriver au camp. Je me dirigeai vers le lieu qu'on m'indiqua, et, presque aussitôt, j'aperçus les prisonniers, immobiles, formés en rangs épais le long desquels circulaient des hussards à cheval le sabre nu. Ainsi qu'on nous l'avait annoncé, il y avait là environ quatre cents Russes, et ce ne fut pas sans une certaine émotion que je me trouvai tout à coup au milieu d'eux. J'avoue que l'aspect misérable de ces hommes, qui étaient là devant moi, ne répondait nullement à l'idée que je m'en étais faite. Et cependant, la couleur locale ne manquait pas. Ces hommes appartenaient à tous les âges, depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse; il y avait des enfants de dix ou douze ans et des vieillards à la barbe blanche. Tous étaient vêtus d'une longue capote d'un gris roussâtre très sale, leur découvrant à peine les pieds, ce qui leur donnait assez l'air de guérites ambulantes. Ces capotes, ainsi que tout le reste de leur vêtement, étaient trouées et dans le dernier état de délabrement. Ils portaient généralement une casquette plate sans visière à large galon rouge. La seule partie de leur équipement qui fût bonne, c'était leurs bottes à semelles épaisses, dont les tiges montaient assez haut et dans lesquelles était fourré le pantalon; ce pantalon, le plus souvent, n'était fait lui-même que de mauvaise toile. J'étudiai la physionomie de ces pauvres diables. La plupart étaient impassibles et me rappelaient la célèbre statue du prisonnier Sarmate, dont j'avais admiré tant de fois la pose immobile et résignée; ils ne présentaient cependant pas, dans leur ensemble, cette homogénéité de nature qu'offriraient au premier coup d'œil un pareil nombre de soldats français. A la tête de la colonne, et sans qu'au premier abord on pût le distinguer du reste de la

Digitized by Google

troupe, figurait un groupe isolé composé d'une dixaine de jeunes gens, debout, les bras croisés sur la poitrine, échangeant entre eux quelques rares paroles à voix basse. C'étaient des officiers. Depuis leurs casquettes à galons rouges jusqu'aux grosses bottes, tout leur accoutrement ressemblait à celui de la troupe. Seulement, en approchant, on distinguait deux ou trois petites étoiles en argent, placées sur l'épaule, uniques marques distinctives de leur grade. Officiers et soldats paraissaient très fatigués. Ils étaient couverts de poussière, et un bon nombre portaient sur leurs vêtements de larges taches de sang provenant, soit de leurs propres blessures, soit de celles qu'ils avaient faites. Bientôt arriva l'ordre de les interner. On casa d'abord les officiers dans une baraque à part, puis les soldats; et comme cette opération se faisait lentement, nous eûmes le loisir de les considérer encore plus attentivement en les voyant défiler un à un devant nous. On remarquait du calme sur toutes ces figures, mais peu d'intelligence et point de fierté. Un d'eux, un seul, voyant que je l'examinais d'un peu près, s'arrêta et me regarda fixement en face. Je tournai la tête et il passa. Jamais je n'oublierai ce regard du vaincu. J'aurais juré qu'il s'était bien battu. C'était d'ailleurs un grand gaillard, bien découplé, et d'une figure que j'appellerai un peu russe: l'œil vif, le nez court, retroussé, les narines ouvertes, les pommettes saillantes. Quand tout ce monde fut casé, nous allâmes trouver les officiers, et, au bout de deux minutes, nous avions fait connaissance. Presque tous parlaient un très bon français [1]. La première chose qu'il nous demandèrent, ce fut du papier et des plumes pour écrire à leurs familles. On leur dit qu'on leur donnerait tout cela, mais on les prévint que leurs lettres devant être lues, il fallait qu'elles fussent écrites en français ou en un dialecte russe intelligible à nos interprètes. Ils acceptèrent de grand cœur ces conditions, et, quelques minutes après, les généraux ou les chefs de corps qui se trouvaient là se les partageaient et les emmenaient déjeuner. Nous en reçûmes deux à notre état-major. L'un des deux avait une assez grosse figure, un peu rouge, et semblait fort heureux de faire un bon déjeuner, ce qui ne lui était peut-être pas arrivé depuis longtemps; mais il ne parlait pas français et ne prononça, par conséquent, pas une parole. L'autre était beaucoup plus jeune que son voisin et parlait très bien le français. Il nous dit être né en Pologne d'un père italien et d'une mère russe. Il pouvait avoir vingt ans environ et servait, depuis deux ans, en qualité de cadet. Il portait encore,

[1] Les soldats, eux aussi, avaient trouvé moyen de s'entendre, et nos Alsaciens étaient très bien compris des Russes des provinces lithuaniennes. Les uns et les autres parlaient allemand.

Digitized by Google

suspendue par une courroie, une belle lorgnette jumelle. O progrès des temps! Les *troupiers* la lui avaient laissée. Il nous donna quelques détails sur la Russie, sur les Russes, même sur Sébastopol, toutefois sans rien dire qui pût être considéré comme une indiscrétion. Il confirma, entre autres choses, ce que nous savions déjà très bien, à savoir que les Russes étaient très fatigués. Il nous apprit encore qu'on les relevait tous les mois dans la ville, et tous les huit jours dans les ouvrages, qu'à l'attaque du Mamelon-Vert ils avaient été surpris, qu'en grande partie la garnison de Sébastopol était composée de Polonais, et nombre d'autres choses; néanmoins, il mit dans toutes ses réponses un tact, une réserve parfaite, qui, sans être désobligeante, nous montrait cependant fort bien qu'on ne le mènerait pas plus loin qu'il n'avait résolu d'aller. Vers une heure, nous nous séparions très contents les uns des autres. Ils rentraient dans leur baraque, et, le lendemain, on les embarquait pour Toulon. Notre jeune ami s'estimait, dans son malheur, heureux encore d'aller en France. Son ambition eût été de voir Paris.

Dans l'après-midi de ce même jour, nous visitâmes les ambulances. On n'avait pas encore construit l'ambulance particulière qui nous fut depuis réservée, en sorte que les blessés de la Garde se trouvaient disséminés de tous côtés. Il fallait les chercher partout. Les soldats, blessés ou malades, étaient mis partie sous des baraques, partie sous des tentes disposées à cet effet; les officiers étaient tous sous des baraques. En pénétrant dans ces asiles de la douleur, on était tout surpris de n'y pas entendre de ces grincements de dents auxquels on aurait pu s'attendre. Il y régnait, au contraire, le calme et le silence. On parlait à voix basse. Les lits étaient placés sur des rangs presque côte à côte, en face les uns des autres. Dans la chaleur du jour, pendant l'été, alors que les mouches étaient nombreuses comme les grains de sable de la mer, à la tête de la plupart des lits se trouvait un infirmier pour les écarter du visage des blessés. Du plafond pendaient de nombreuses cordes terminées par un petit morceau de bois et destinées à aider, dans leurs mouvements, les pauvres amputés qui s'y accrochaient. Que de nobles figures il y avait là, dont bon nombre déjà, bien pâlies par la souffrance ou par les approches de la mort, n'en conservaient pas moins un calme, une sérénité inaltérables. Je crois ne rien ôter au courage de ces nobles victimes en disant qu'elles puisaient de grandes forces dans le secours de la religion que leur prodiguaient de pieux aumôniers. On prétend qu'il n'y a pas un marin qui ne croie en Dieu; il en est de même du soldat, dont l'âme, en face d'un péril incessant, s'élève vers celui qui tient dans sa main la vie et la mort, vers celui qui veut être appelé le Dieu des armées. On n'entendait pas une plainte, pas un

Digitized by Google

murmure. Alors qu'on passait devant eux en s'informant de l'état de leurs blessures, ils répondaient en peu de mots, d'une voix brève, que la douleur rendait saccadée, et, souvent encore tout émus de la chaleur du combat, ils trouvaient des mots éloquents pour s'applaudir des succès qu'ils avaient scellés de leur sang.

Au milieu de tous ces traits de courage sublimes, je n'en citerai qu'un seul. A l'attaque du Mamelon-Vert, au moment où le bataillon de grenadiers de la Garde, commandé par M. Peyssard, allait s'embusquer dans les tranchées, près de la batterie dite de Lancastre, un boulet vint frapper un capitaine de ce bataillon, M. Lombard d'Esperelles, qui eut la jambe droite littéralement broyée. Il tomba sur le coup ; mais, au même instant, se soulevant à demi, il se retourna vers ses grenadiers : « Je vous quitte, leur dit-il, mais avant de nous séparer, criez avez moi *vive l'Empereur !* » On pense bien que cet ordre n'eut pas besoin d'être répété ; puis, comme des soldats accourus à son aide l'aidaient à se soutenir : « Merci, mes amis, leur dit-il, mais regagnez vos rangs ; on a besoin de vous ; je me tirerai d'affaire tout seul. » Et s'adressant à son ordonnance, venu là un des premiers : « Quant à toi, va-t'en vite à l'ambulance et retiens mon numéro pour que je n'attende pas lorsqu'il s'agira de me couper la jambe. » Des traits pareils se renouvelaient tous les jours de combat.

XI

Le 12 juin fut une bonne journée pour nous. Le général de Pontevès venait d'arriver. Le général de Pontevès n'existe plus, il m'est donc permis de le louer en toute liberté. Descendant d'une des plus illustres familles de la Provence, il s'était voué avec ardeur à la carrière des armes et en avait parcouru modestement tous les degrés, jusqu'au jour où l'Empereur l'appela au commandement d'une brigade de la Garde. Il arrivait de Rome, où il était resté depuis le siége, et il semblait avoir puisé dans ces ruines et au milieu de ces souvenirs, quelque chose du caractère antique. Mais c'était plus qu'un Romain, c'était un chrétien. Indulgent pour tous, sévère pour lui seul, il avait mérité, comme Drouot, ce surnom : « Le plus vertueux de l'armée ! » Son extérieur calme, tout à la fois digne et mélancolique, était le pur reflet de son âme.

Heureuse jusque là, notre étoile parut un moment pâlir ; c'est annoncer que nous touchons au 18 juin. Je raconterai ce que j'ai vu

Digitized by Google

sans hésitation et sans détours. L'armée est trop forte pour taire un échec, d'ailleurs si promptement et si glorieusement réparé.

Le succès obtenu au Mamelon-Vert avait fait espérer que les Russes, découragés, ne résisteraient pas à une attaque soudaine et vigoureuse dirigée contre la tour Malakoff. On résolut donc de frapper un grand coup, et, le 15 juin, le général Pélissier donna l'ordre au général Regnault de Saint-Jean-d'Angely de prendre la direction des troupes destinées à cet assaut, dont il se réserva pour lui-même le commandement en chef. Le 16, nous prenions nos quartiers au camp d'Inkermann, chez le général Bosquet, qui devait aller, lui, défendre la ligne de la Tchernaïa. Dans la matinée, il y eut un premier conseil de guerre, à la suite duquel le général Regnault, voulant se rendre un compte exact des dispositions de l'attaque, visita, conduit par le général Froissard, les tranchées de droite dans tout leur développement. Leur aspect, ce jour-là, était semblable à celui qu'elles ont toujours à la veille d'une grande action. Il y régnait une sorte de calme relatif, mystérieux et solennel comme celui qui, dans la nature, précède un grand orage. Les tranchées du vieux siége étaient désertes, les tranchées avancées, au contraire, peuplées de soldats, les uns creusant le roc, les autres se reposant couchés sur cette terre qu'ils arrosaient de leurs sueurs et de leur sang. Quelques-uns mangeaient leur soupe, et, au milieu de tout cela, un soleil ardent, une chaleur et une poussière suffocantes. Dans les vieilles tranchées, le fond était presque uni, et, à part quelques gros quartiers de roc dispersés çà et là, on y marchait à son aise; mais il n'en était pas de même dans les tranchées avancées. Dessinées à peine par des gabions et par les traces laissées sur un sol fouillé seulement à quelques pouces de profondeur, celles-ci formaient bien la voie de communication la plus odieuse que j'aie jamais vue.

A un coude formé par la tranchée la plus avancée, je me rappelle un zouave franc-tireur, posté là sur un tertre protégé par quelques sacs à terre, et déchargeant avec une régularité parfaite les armes que ses camarades, couchés à ses pieds, lui passaient tour à tour. Le général s'approcha, lui demandant s'il faisait de bonne besogne.

— Mais, pas mauvaise, mon général.

— Et où sont les Russes?

— Là, répondit-il.

Et il nous montrait le versant désert en apparence d'un petit accident de terrain, où les liserons se courbaient sous la brise. Pas un bruit, pas un mouvement; la mort seule planait là!... Nous passâmes, et bientôt nous nous arrêtions devant un groupe de soldats accroupis et semblant discuter vivement :

Digitized by Google

— Elle est venue par là, disait l'un d'eux indiquant un léger interstice entre deux gabions.

— Mais non, c'est par ici, répliquait un autre.

Un troisième recouvrait en grattant le sol de petites mottes de terre humides et rouges. Un des leurs venait d'être tué à cette place. Combien ont ainsi disparu sans laisser d'autres traces en ce monde ! Quelques gouttes de sang sur cette terre de Crimée et quelques larmes moins vite séchées dans la patrie ! Et pourtant, dans ces terribles tranchées, pas une plainte, pas un murmure ; une abnégation complète et une résignation stoïque chez ces jeunes soldats, personnification sublime de toute une armée, jeunes gens récemment arrachés au seuil paternel, au sillon de la charrue. Pâles, harassés de fatigue, ils avaient dans les yeux de la hardiesse sinon de la gaieté. Et cependant, qu'avaient-ils à gagner en bravant ainsi les horreurs des jours et des nuits ? Rien que la satisfaction du devoir accompli et de ce noble orgueil que l'Empereur, à Austerlitz, traduisait par ces seuls mots : « Mes enfants, vous direz : J'étais là ! » Que de victoires a values à la France ce sentiment imprimé au cœur de ses enfants ! L'âme trouve des forces pour supporter ces fatigues inouïes, pour braver ces périls incessants, alors que le soldat peut se dire avec un noble orgueil : « Au retour dans ton foyer, dans ta chaumière, tu raconteras à ton vieux père, à tes frères, à tes amis, les grandes choses que tu as faites. » Ces grandes choses, vues de près, se réduisent à des proportions bien simples. Attendre l'ennemi de pied ferme ou marcher pour le joindre, le rencontrer, livrer son corps à ses coups, rester là où il le force à fuir ; pour le soldat, telle est la guerre, telle est la victoire. Grandis par l'éclat de la renommée, ces seuls faits deviennent de grandes actions, ces hommes simples des héros. Le sort des rois, la destinée des empires, voilà l'enjeu.

Mais je reprends mon récit :

Nous redescendîmes par le Carénage à travers un terrain crayeux, profondément raviné et semé de rochers où poussait une herbe dure et blanchâtre. Vers cinq heures, nous rentrions au camp, et nous nous trouvions réunis autour de la table du général Beuret. Le repas fut assez gai. A la fin seulement, et sans que personne y eût songé, il se fit un silence... Tous sentaient que, pour plusieurs, il n'y aurait pas de lendemain. Le 17, nouveau conseil où il fut convenu qu'on attaquerait le 18 au point du jour. Les troupes devaient être divisées en trois colonnes. La première, sous les ordres du général Mayran, devait emporter les retranchements qui s'étendent de la batterie de la pointe au Redan du Carénage ; la deuxième, sous les ordres du général Brunet, devait tourner Malakoff par la droite, tandis que la division d'Autemarre, formant la troisième colonne, de-

Digitized by Google

vait manœuvrer par la gauche pour enlever cet ouvrage. Il fut en outre décidé que la Garde, massée en arrière de la redoute Vittoria, formerait la réserve générale, et que les Anglais, de leur côté, s'empareraient du grand Redan à l'extrême gauche. Je me souviens que, ce jour-là, 17, revenant du grand quartier-général, où nous avions reçu les dernières instructions, la nuit nous surprit devant le camp des highlanders, dont les régiments se rassemblaient sur le front de bandière, dans leur martiale tenue, au son sauvage de la cornemuse. Ils étaient à demi voilés par les vapeurs du crépuscule, et semblaient se perdre dans les brouillards de leur terre natale. Combien ne devaient plus la revoir!

Enfin, nous rentrâmes au camp et chacun se sépara. Arrêtons-nous ici, et avec le poète, respectons « cet instant court, mais terrible qui, séparant la mort de la vie, est assez puissant pour émouvoir l'âme du guerrier à la veille peut-être de rendre le dernier soupir[1]. » Un seul moment et tout va redevenir plein de vie : la marche, l'attaque, les cris de guerre; un instant encore et la voix de la mort se perdra dans le fracas des batailles.

A deux heures du matin, nous quittions notre lit pour nous rendre aux attaques; la nuit était très belle, un profond silence régnait dans les camps. Au loin, le canon grondait à intervalles inégaux. A deux heures et demie, nous étions à Vittoria; là des masses sombres, indécises se mouvaient à côté de nous; les hennissements des chevaux et le bruit des canons qui roulaient, tels étaient les seuls sons qui vinssent rompre ce silence imposant. Nous arrivâmes ainsi au Lancastre. Là étaient réunis des généraux français, anglais et quelques officiers piémontais. Tous ou presque tous, achevant notre somme interrompu, nous nous étendîmes à terre en attendant le jour. Tout à coup, à notre droite, une fusillade vive, serrée, nous mit tous sur pied : la division Mayran était évidemment engagée. Ce fut une erreur de croire qu'elle se trompa de signal; une fusée semblable aux nôtres venait en effet de partir, mais elle avait été tirée par les Russes, et l'ennemi, que nous comptions surprendre, nous avait surpris. Ce mouvement inattendu était d'autant plus fatal, que le général Brunet venait d'envoyer un aide de camp pour faire savoir qu'un bataillon de chasseurs, qui devait former son avant-garde, s'étant égaré, il suppliait qu'on retardât l'attaque d'une heure. Impossible, il fallait agir; nos fusées de signal s'élancèrent et l'action commença. Ce moment fut imposant. Les premières lueurs du jour permettaient d'embrasser le champ du combat dans tout son développement. L'artillerie tonnait de tous

[1] Lord Byron, *Don Juan*, chant VIIe.

Digitized by Google

côtés, et, avant que la fumée ne fût devenue trop épaisse, on put voir les dernières colonnes d'assaut disparaître derrière les replis du Mamelon-Vert. A droite, à gauche, au centre, la fusillade s'engagea avec fureur, et on resta indécis, sans nouvelles pendant peut-être un quart d'heure. Puis des aides de camp arrivèrent annonçant les blessures mortelles du général Mayran, la mort du général Brunet, ainsi que l'insuccès des attaques ; le feu se ralentit, la fumée se dissipa et le champ de bataille se vit encore une fois à découvert. A l'extrême droite, des bateaux à vapeur russes étaient embossés, et nous envoyaient des volées de boulets; au centre, Malakoff vomissait la mitraille; à la gauche, le Grand-Redan, dont les Anglais n'avaient pu s'emparer, avait tourné contre nous ses formidables batteries.

Au milieu de ce triple feu, qu'on se représente nos troupes, déjà décimées par un ennemi insaisissable, assaillies quand elles pensaient attaquer, découragées par la perte de leurs chefs. Pendant vingt minutes le drapeau français flotta sur Malakoff[1] ; c'était là un suprême effort. On dut céder; mais il ne fallait pas que cet échec devînt une défaite, et c'est à la Garde qu'appartient en partie l'honneur d'avoir protégé la retraite. Le commandant Robinet alla porter l'ordre au général d'Autemarre de replier les troupes de sa division. Laissons parler le maréchal Pélissier : « Tout cela, dit-il en parlant des premiers épisodes de l'attaque, tout cela avait été l'œuvre d'un moment, et le général Mayran était déjà emporté du champ de bataille, lorsque du terre-plein de la batterie Lancastre, je donnai le signal. Les autres troupes s'engagent alors pour appuyer le mouvement prématuré de la division de droite. Cette vaillante division, un instant désunie par la perte de son général, se rallie promptement à la voix du général de Failly. Les troupes engagées, soutenues par le 2e bataillon du 95e de ligne et un des bataillons des voltigeurs de la Garde, aux ordres du brave colonel Boudville, tiennent ferme dans un pli du terrain où le général les établit, et s'y maintiennent avec intrépidité. Cependant, informé de cette situation qui pouvait devenir critique, je donnai l'ordre au général Regnault de Saint-Jean-d'Angely d'envoyer quatre bataillons des voltigeurs de la Garde, pris à la réserve générale, au secours de cette division. Les généraux Mellinet et Uhrich marchèrent avec cette belle troupe, rallièrent ce qui était épars dans le ravin du Carénage, et vinrent donner un solide appui au général de Failly en occupant le fond du

[1] On sait que les troupes qui pénétrèrent dans l'enceinte de la redoute Malakoff appartenaient à l'héroïque division d'Autemarre. C'étaient le 5e bataillon de chasseurs à pied et les 19e et 26e régiments de ligne.

Digitized by Google

ravin. Le général Mellinet se porta, de sa personne, à la droite du général de Failly avec un bataillon de grenadiers, préposé depuis la veille à la garde du ravin, et lui fut fort utile en assurant sa droite. »

La retraite s'opéra en bon ordre, et l'attitude des troupes fut telle, que les Russes, malgré la supériorité du nombre et de la position, n'osèrent la troubler. Dans cette affaire, la Garde à elle seule perdit 1,156 hommes.

L'heure ne devait pas tarder à sonner où nous prendrions coup sur coup d'éclatantes revanches.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

LES NIÈCES

DE MAZARIN

CINQUIÈME PARTIE[1].

MARIE MANCINI, CONNÉTABLE COLONNA.

Madame Mancini déclarait, avant de mourir, au cardinal Mazarin que son mari, savant astrologue dont les prédictions n'avaient jamais failli, disait-elle, lui avait souvent répété que Marie, leur troisième fille, serait cause un jour de grandes catastrophes. La pauvre dame, tourmentée des prophéties de son époux, cherchait pourtant à conjurer des maux si bien écrits dans les astres. Elle n'y vit point de meilleur remède que de supplier son frère de laisser sa fille au couvent, et de la consacrer tout à fait à Dieu. Mais il n'eut point égard au vœu de la mourante, soit qu'il fût moins convaincu que sa sœur des talents divinatoires de son beau-frère, ou qu'il eût ses raisons pour passer outre.

Marie était, depuis quatre ans, avec ses sœurs cadettes, Hortense et Marianne, au couvent des Filles-de-Sainte-Marie de Chaillot. Le cardinal les fit passer de ce séjour de paix à la vie étourdissante du Louvre; Marie allait atteindre dix-huit ans ; Hortense en avait treize,

[1] Voir tome XX, pages 269 et 463, et tome XXII, page 126 (livraisons des 15, 31 juillet, 15 octobre et 30 novembre 1855).

Digitized by Google

la plus jeune n'en avait que dix. Mazarin leur donna pour gouvernante madame de Venelles, qui apporta un grand zèle à sa tâche. Tantôt il avait ses nièces auprès de lui dans son logement du Louvre, à proximité du roi et de sa mère, ou bien il les emmenait à son palais Mazarin, ainsi que dans les fréquents voyages que faisait la cour à Saint-Germain et à Fontainebleau. Les contemporains disent généralement que le cardinal n'avait tiré ses nièces de leur couvent que pour donner au roi une société qui remplaçât aussitôt celle d'Olympe, avec la perspective de plus d'en voir naître quelque attachement d'un résultat plus sérieux que le premier. C'est là une interprétation qui ne choque en rien les vraisemblances; ajoutons cependant que la mort et les mariages avaient fait un grand vide autour de Mazarin. Il venait de perdre coup sur coup sa sœur et sa nièce Laure; il avait vu périr le plus aimé de ses neveux. Ses nièces Martinozzi, en se mariant, s'étaient éloignées de lui; leur mère avait regagné l'Italie. Le mariage d'Olympe enfin achevait de rompre cette habitude qu'il s'était faite depuis huit ans d'avoir une famille autour de lui. A part ses arrière-pensées, il pouvait ressentir tout comme un autre ces besoins de la vie intérieure. Mais il était homme à en tirer un double parti : le cœur du roi, très inflammable, pouvait tomber en mauvaises mains, et il était de la prudence de faire qu'il restât, comme un gage, dans la famille. Il y avait là, il est vrai, quelque difficulté: Hortense était parfaitement belle, mais elle était encore dans cet âge que Louis XIV n'aimait pas; car on sait qu'il avait en aversion les petites filles. Quant à Marie, qui se rapprochait de l'âge du roi, il paraît que le couvent n'avait pas beaucoup développé ses charmes, si le portrait que l'on nous en donne est fidèle. Elle était grande, mais si maigre que son col et ses bras semblaient décharnés; puis elle était brune et jaune : « ses yeux, grands et noirs, nous dit-on, n'ayant point encore de feu, paroissoient rudes; sa bouche étoit grande et plate, et hormis les dents qu'elle avoit belles, on la pouvoit dire toute laide alors[1]. » Voilà donc comme on nous dépeint cette nouvelle Hélène, de qui les astres avaient prédit tant de choses. Le roi fit d'elle une camarade et rien de plus, préférant encore ce pis-aller à la petite Hortense, mais si peu épris de ses charmes qu'il devint presque aussitôt amoureux d'une fille d'honneur de sa mère, mademoiselle de La Mothe d'Argencourt[2]. Celle-ci était faite pour plaire, avec ses yeux bleus, ses cheveux blonds, sa belle taille et mieux encore la grâce et le bon air de toute sa personne. Elle se vit bientôt admise à de petits jeux, et le roi qui la voyait ainsi chaque soir de-

[1] *Mém. de madame de Motteville.* Petit., t. XXXIX, p. 400.
[2] *Idem*, p. 401.

Digitized by Google

vint éperduement amoureux d'elle. Le cardinal en prit l'alarme, et, tout en faisant mine d'encourager ce goût du roi, il donna l'éveil à la reine[1]. La mère prit son fils à part, et dans son oratoire eut avec lui un grand entretien. Elle lui fit peur de sa passion, lui montra les dangers qu'il courait d'offenser Dieu; il avoua qu'il se sentait fort près de pécher en effet. Il était bien temps d'aviser au péril. Mais le sacrifice lui semblait douloureux : il soupira, il gémit, puis il se confessa et communia dans l'oratoire de sa mère, après quoi il s'en alla à Vincennes, chez le cardinal, achever cette victoire sur son propre cœur. Il revint à la cour bien prémuni contre de pareils écarts. Mais, dès le premier bal, la belle d'Argencourt s'approcha de lui et le pressa de danser avec elle. Il n'était point préparé à ce dangereux assaut, et il en fut ébranlé. Il dansa donc et l'on remarqua qu'il devenait « pâle tout d'abord et fort rouge ensuite. » On prétend même que la jeune beauté conta le lendemain à ses amies que la main du roi avait tremblé tout le temps qu'il avait tenu la sienne. Elle confia également à sa mère ce que le roi lui avait dit, les promesses qu'il lui avait faites de s'attacher à elle, sans que rien pût cette fois le faire manquer à ses engagements. La bonne mère. au comble de la joie, et voyant déjà les cieux s'ouvrir, et toutes les prospérités pleuvoir sur sa maison, se mit en tête pourtant que le cardinal pourrait bien faire tout manquer encore; elle eut l'idée de l'aller trouver, de se confier à lui, et de le mettre ainsi dans ses intérêts. Le roi, violemment épris, ne cachait plus son amour, et c'était à qui se hâterait de se mettre en règle auprès de la favorite. Mazarin toutefois ne se tint pas pour battu : mademoiselle d'Argencourt avait eu des faiblesses de cœur avant que le roi s'occupât d'elle. Son Eminence, à qui tous moyens étaient bons, se fit livrer les lettres d'amour qu'elle avait écrites, et s'en alla trouver le roi. Grande fut la surprise du prince quand il s'entendit répéter tout au long ses entretiens secrets avec sa belle; Mazarin lui laissa croire qu'elle avait tout redit à son amant, et qu'il était le jouet de cette infidèle; il n'eut point de peine à convaincre le roi, en exhibant les lettres mêmes qu'il s'était procurées. Louis, en effet, se crut trahi, et quand la belle d'Argencourt s'avança vers lui, au milieu du bal, souriante, épanouie, il détourna la tête et ne la regarda plus. L'amour-propre offensé tint parole, chez lui, mieux que la dévotion. Quant à cette idole éphémère qui, le même soir, arriva *triomphante, adorée*, et qui s'en alla, comme la reine d'Argos, *seule et désespérée*, elle se consola des mécomptes de l'ambition avec son amant, le marquis de Richelieu. Mais ses consolations ne restèrent point secrètes, et la

[1] *Mém. de madame de Motteville.* Petit., t. XXXIX, p. 402.

Digitized by Google

marquise outragée porta plainte, si bien que la pauvre d'Argencourt fut conduite à Chaillot, dans le couvent des Filles-de-Sainte-Marie. La Vallière malgré elle, elle y expia ses péchés, si elle ne les pleura pas. Telle était pourtant la force du sentiment religieux, à cette époque, qu'elle prit goût à la pénitence, et que, sans prononcer de vœux, elle se plut à rester toute sa vie dans cette maison.

Cette courte et sérieuse passion avait-elle été précédée ou fut-elle suivie des relations dérobées du roi avec madame de Beauvais? C'est ce qu'on ne peut déterminer, car cet accident mystérieux n'a point de date dans l'histoire.

Le roi, quelques mois après sa rupture avec mademoiselle d'Argencourt, trouva des émotions qui firent diversion à ses souvenirs. La campagne de 1658 s'ouvrit, et il partit pour l'armée de Flandres, que Turenne commandait. Après la bataille des Dunes, on fit divers siéges, où le roi se montra. Mais ces pays marécageux, et couverts de morts, lui occasionnèrent une maladie qui faillit l'emporter en quelques jours. Ses médecins, à bout de ressources, ne laissant plus d'espoir, on recourut à un empirique qui le sauva. On l'avait cru désespéré à ce point que son entourage s'était précipité vers son frère ; ce fut à qui se mettrait en mesure avec les favoris de Monsieur, qui se vit, par anticipation, traité en roi. Mazarin, fort inquiet du sort que lui ferait cette nouvelle cour, avait donné l'ordre d'enlever, de son palais, les meubles les plus précieux, et de les cacher dans les souterrains de Vincennes. Voulait-il donc y soutenir un siége? On dit encore qu'il fit parler secrètement aux puissances du nouveau règne. Il n'ignorait pas, sans doute, qu'il était question de le faire arrêter aussitôt la mort du roi. Les impatients venaient écouter devant la porte du malade, cherchant à s'assurer s'il respirait encore.

Cependant, au milieu de ces étranges scènes de l'égoïsme et de l'ambition, une personne surtout donna au mourant des marques d'un profond regret : ce fut Marie de Mancini ; quand elle vit le roi condamné par ses médecins, elle ne put contenir sa douleur et s'abandonna au plus violent désespoir. Elle ne s'inquiétait guère du lendemain ; peut-être son oncle trouva-t-il qu'elle le compromettait. Il devint donc manifeste que Marie Mancini aimait le roi. Elle avait déjà passé une année auprès de lui ; elle avait vu de près ses inclinations pour mademoiselle d'Argencourt et d'autres. Son cœur passionné en avait eu sans doute fort à souffrir. N'avait-elle pas eu, au fond de son couvent même, mainte occasion d'entendre vanter la beauté de Louis XIV, au temps où il courtisait sa sœur Olympe? A qui rêvait alors cette pauvre recluse, réputée laide, dont on voulait faire une religieuse? Etait-ce à Dieu, était-ce au roi? Son paradis n'était-il point cette cour où brillaient ses sœurs, et dont on lui con-

Digitized by Google

tait tant de merveilles? Son âme brûlante était capable d'exaltation religieuse; mais elle passa, le même jour, de son cloître dans ce monde enivrant, où tout se transforma en elle. Le roi, quand il fut rétabli, entendit parler des sentiments que Marie Mancini avait fait éclater pendant sa maladie. En fait de larmes et de regrets, bien des gens ne l'avaient point gâté; il se trouvait fort désenchanté de ceux qu'il appelait ses *infidèles*. L'amoureux désespoir de Marie lui plut, et, de ce moment, il s'attacha plus sérieusement à elle. Cette grande fille jaune et maigre, dépourvue d'élégance et d'expression, au sortir de son couvent, avait beaucoup changé d'aspect. L'air de la cour, l'ajustement, le désir de plaire, la flamme qui brûlait dans son cœur, l'avaient transfigurée. Sa personne avait pris de l'ampleur et de la grâce; son regard, à la fois énergique et doux, exprimait admirablement son âme; ses traits n'étaient point beaux, et avaient plus d'expression que de noblesse; mais, dans son ensemble, c'était une belle femme. La maussade peinture que madame de Motteville nous fait d'elle, à son entrée dans le monde, est d'ailleurs bien peu d'accord avec ses portraits; au lieu «d'une grande bouche plate,» ces portraits nous en offrent une remarquablement petite, avec de fraîches et fortes lèvres: la métamorphose alla-t-elle jusque-là?

Mais son esprit s'était développé comme sa taille. Elle avait bien moins subi que sa sœur Olympe et ses cousines, les distractions du monde. Elle n'était venue de Rome qu'à quatorze ans, et son éducation était heureusement commencée, quand elle fut confiée aux sœurs de Sainte-Marie. Cette Italienne savait par cœur les poètes de son pays. Plus tard les romans français de cette époque, pleins de passion et d'attrayantes délicatesses, répondirent à ses sentiments exaltés. Elle dévora toute cette littérature amoureuse. Son esprit, en toutes choses, était avide d'instruction. Son âme ardente éprouvait toutes les curiosités. Elle avait vu maintes fois son père adonné à ses contemplations astrologiques; elle en avait subi la contagion, et ses regards s'égaraient souvent dans les astres. D'un autre côté, comme nièce d'un puissant ministre, elle prit goût à la politique, se montra admiratrice de Corneille et de ses maximes d'Etat.

Il existait, sur tous ces points, un grand contraste entre Marie et son royal ami. Celui-ci dansait et s'habillait à merveille, brillait dans les carrousels et les ballets, mais il n'avait pas l'idée d'autre chose: son esprit était resté inculte, et les bévues qui lui échappaient firent rougir souvent l'orgueilleuse Marie. Mais bientôt elle s'empara de cette âme tout entière; ce que ses maîtres n'avaient pas su faire, elle l'entreprit. Elle lui mit dans les mains quelques livres; elle lui apprit d'abord l'italien, lui fit lire et aimer ses poëtes favoris. Elle était, en sa qualité de Romaine, enthousiaste des arts; elle en

Digitized by Google

éveilla les premières impressions chez son amant. La conversation de Marie Mancini était brillante et hardie ; au jugement de madame de La Fayette, « elle avoit infiniment d'esprit. » Les hommes les plus sérieux de la cour s'arrêtaient à converser avec cette fille, qui les abordait vaillamment, qui n'avait pas peur de parler politique avec de Lyonne ou Servien, de morale avec La Rochefoucauld, d'histoire avec Saint-Evremont, de guerre peut-être avec Turenne ! Elle interrogeait du moins et prêtait l'oreille avec sa naïve et ardente curiosité. Souvent aussi elle faisait des lectures tout haut, dans le cercle intime de la reine, et sa voix, passionnée, amoureuse, quand elle lisait les romans ou les tragédies, allait porter la flamme dans le cœur de son amant. Son goût décidé pour la poésie, le savoir et les délicatesses de l'esprit, lui valurent une place parmi les précieuses[1]. Mais c'était une précieuse qui ne côtoyait pas le fleuve de Tendre ; elle s'y jetait intrépidement.

Ainsi aiguillonné par l'amour, le roi répara le temps qu'il avait perdu. « Il étoit, dit mademoiselle de Montpensier, de bien meilleure humeur, depuis qu'il était amoureux de mademoiselle de Mancini. Elle lui avoit fort conseillé de lire des romans et des vers. Il en avoit une quantité, avec des recueils de poésies et de comédies[2]. » Mais Marie fit mieux encore que de fournir à son esprit ces légers ornements : elle s'attacha à donner à son caractère une trempe plus mâle. Il avait vingt ans, et on lui voyait encore une soumission d'enfant pour sa mère et pour Mazarin. Rien en lui ne faisait pressentir un maître : il assistait au conseil avec ennui ; moins solitaire que son père dans ses amusements, il semblait disposé, comme lui, à laisser à d'autres tout le fardeau des affaires. Marie éveilla, dans Louis XIV l'orgueil qui sommeillait encore. Elle fit souvent retentir à ses oreilles le mot de gloire ; elle lui vanta le bonheur de commander. Soit fierté d'amante, soit calcul, elle voulait que son héros sût porter dignement sa couronne. En cela, la nièce de Mazarin s'inquiétait peu des intérêts de son oncle ; on dit même qu'elle lui rendit de mauvais services, et qu'elle alla jusqu'à rapporter au roi tout ce qu'on disait de la reine et de Mazarin[3]. Il est probable que

[1] Le roi, notre monarque illustre,
Menoit l'infante Mancini,
Des plus sages et gracieuses,
Et la perle des précieuses.

Saumaise donne une place à Marie Mancini dans son grand *Dictionnaire des précieuses*.

[2] *Mémoires de Mademoiselle*. Petit., t. XLII, p. 44.
[3] *Mém. de madame de Lafayette*. Petit., t. XLII.

Digitized by Google

celui-ci, qui avait partout des oreilles ouvertes, n'ignora pas de quelle façon sa nièce formait, à ses dépens, l'esprit du roi. Passe encore d'inspirer à son illustre élève l'amour des romans et des tragédies, mais lui suggérer l'envie de gouverner l'Etat, c'est là ce qui ne pouvait faire le compte de Mazarin. Que put-il penser des procédés de sa nièce Marie? Quels projets avait-il sur elle à ce moment? Le plus probable, c'est qu'il n'y avait rien d'arrêté dans sa tête, et qu'en plaçant, après le mariage d'Olympe, ses sœurs cadettes auprès du roi, c'était comme un appât qu'il offrait à la fortune : il voulait voir venir simplement. Cet avisé personnage ne s'enchaînait guères à un programme tout arrêté : c'était l'homme le plus disposé à faire en tout la part des circonstances, et à ne point s'obstiner à marcher contre le vent. Mais l'amour du roi pour Marie avait pris un tel caractère que l'on commençait à croire généralement qu'un mariage s'ensuivrait. Ce fut donc une grande surprise lorsqu'on apprit que la cour allait se mettre en route pour une entrevue matrimoniale. Il s'agissait, pour le roi, d'un mariage avec la princesse Marguerite de Savoie. Les deux cours partirent le même jour pour se rencontrer à Lyon. La saison était peu propice à cette galante expédition : c'était à la fin de novembre. Le roi, cependant, fit cette longue route presque toujours à cheval, et sa hardie compagne chevauchait à ses côtés. On s'étonnera un peu de trouver Marie de ce voyage, et l'on va se demander quelle figure elle y pouvait faire. Le roi redoublait d'empressement avec elle ; leur conversation ne tarissait pas, tandis qu'il n'adressait pas un mot à la comtesse de Soissons. « Sa sœur ne lui parloit quasi point et ne perdoit aucune occasion de la picoter, » dit Mademoiselle ; il y avait guerre ouverte entre les deux sœurs, et ce long trajet ne fut rien moins qu'une partie de plaisir pour Olympe. Elle se trouva mal avant d'arriver à Lyon, et fut contrainte de s'arrêter.

Quant au roi, il prenait fort gaiement[1] le voyage, il parlait de l'événement en homme fort aise de ce qu'il allait faire. Il faut noter quelques incidents du chemin : à Dijon, où la cour passa quelque temps, on put voir que le roi prenait des airs d'indépendance assez nouveaux. Il donna des fêtes, se fit servir à part. On rapporte qu'il « ne soupoit point avec la reine, et pouvoit, de cette façon, demeurer quatre ou cinq heures à causer avec mademoiselle de Mancini. La belle Hortense et Mariane tenoient le jeu de Sa Majesté, tout le temps que duroient ces entretiens[2]. » La cour fit son entrée dans Lyon, le 28 novembre; les princesses de Savoie y arrivèrent quel-

[1] *Mém. de mademoiselle de Montpensier*. Petit., t. LXII, p. 356.
[2] *Idem*, p. 348.

Digitized by Google

ques jours après. Si captivé qu'il fût des entretiens de sa compagne de route, le roi était impatient de voir celle que la politique lui destinait. Il alla à cheval au devant d'elle, tandis que la reine sa mère s'inquiétait de l'effet que cette première entrevue produirait sur son fils. Il revint au galop, l'air radieux, et s'approcha du carrosse de la reine, qui aussitôt lui dit : « Eh bien, mon fils? » Le roi répondit : « Elle est plus petite encore que madame la maréchale de Villeroy, mais elle a la taille la plus aisée du monde; elle a le teint olivâtre, ajouta-t-il en hésitant, mais cela lui sied bien; elle a de beaux yeux, elle me plaît. »

Cette princesse, qui avait si bien réussi, dès la première vue, était la fille de Christine de France, duchesse régente de Savoie. Madame Royale, c'est ainsi qu'on appelait la mère, était fille de Henri IV, et l'ardent désir qu'elle avait de voir sa fille Marguerite reine de France lui avait fait braver tous les hasards fâcheux d'une telle démarche; car il n'y avait encore ni engagement ni promesse : tout devait dépendre des impressions que le roi éprouverait.

On était donc parti sur cette chance un peu douteuse, et c'était exposer beaucoup la dignité de la maison de Savoie. Aussi le jeune duc le comprit-il ainsi, et se réserva de venir plus tard, si l'événement tournait à bien. Madame Royale fit, en attendant, une superbe entrée; sa litière était précédée de douze pages vêtus de noir; tous ses gardes aussi, portant des casaques noires brodées d'or ou d'argent, avec force mules richement caparaçonnées, et de nombreux carrosses à six chevaux. Madame de Savoie, qui souhaitait fort d'arriver à ses fins, ne s'épargna pas pour réussir. Elle commença par de grandes caresses à la reine, lui baisa les mains avec des transports d'admiration : c'était prendre par sa dernière vanité une coquette de soixante ans[1]. Christine n'avait pas l'humeur taciturne de son frère, le roi Louis XIII; elle était chaleureuse et démonstrative à ce point, nous dit-on, que « la bouche ne lui fermoit pas[2]. » Elle avait de l'esprit pourtant, elle parlait bien; mais elle parla tant, la pauvre dame, qu'Anne d'Autriche finit par l'appeler « la plus

[1] Voici, sur l'amour que cette reine dévote avait de sa personne, un trait fort curieux rapporté par sa femme de chambre :

« L'ambassadrice de Danemarck, dit-elle, vint un jour saluer la reine, qui la mena voir son petit appartement, sa chambre, ses bains, son oratoire... J'étois seule avec la reine et je dis à l'ambassadrice que la reine avoit de belles mains; qu'elle seroit sans doute plus aise de voir que tout ce qu'elle lui montroit. Elle prit la main de la reine, puis l'avant dégantée, elle la baisa et la loua de bonne grâce. Elle lui leva son mouchoir pour voir sa gorge... Ces choses plurent à la reine, et toute la journée on ne parla que de la Danoise... et des marques qu'elle avoit données d'avoir beaucoup d'esprit et de raison... »

Mém. de madame de Motteville. Coll. Petit., t. XXXVII, p. 247.

[2] *Mém. de Mademoiselle*. Petit., XLII, p. 362.

Digitized by Google

grande comédienne du monde[1]. » La princesse Marguerite, à qui le roi avait, à première vue, trouvé l'air agréable, heureuse de ses succès, sans doute, se mit à causer avec son prétendu le plus familièrement du monde. Le roi goûta son esprit, et lui parla longtemps, en lui donnant par avance un aperçu des plaisirs qui l'attendaient en France.

Mais il lui restait quelques inquiétudes, quant au mérite corporel de la princesse. Pour se tirer de peine, il eut recours à un moyen hardi : il entra subitement dans sa chambre, le lendemain matin, pour la surprendre en déshabillé : on lui avait dit qu'elle était bossue. Que vit-il dans cette indiscrète entrevue? l'histoire n'en parle pas, mais le roi changea de ton avec la pauvre Marguerite; « il devint aussi froid pour elle qu'il avoit paru empressé à son arrivée : ce qui étourdit fort madame de Savoie[2]. »

Qui donc s'était avisé de donner au roi cet avis charitable sur la personne de Marguerite? N'était-ce point Marie Mancini? On ne s'explique guère sa présence à Lyon dans de pareilles circonstances; ce mariage du roi pouvait-il être de son goût? Sa rivale ne put que lui paraître laide. « N'êtes-vous pas honteux, dit-elle au roi, que l'on veuille vous donner une pareille femme?[3] » Pour réhabiliter un peu cette pauvre princesse, que nous ne sommes pas forcés de voir par les yeux de Marie Mancini, il faut consulter le portrait que Mademoiselle a tracé d'elle; l'indulgence n'est pas son défaut à l'endroit des femmes. Elle lui trouva la taille assez jolie, les yeux grands et agréables, le nez gros, la bouche point belle, et le teint fort olivâtre; « et avec tout cela, ajouta-t-elle, elle ne déplaît pas. Elle a beaucoup de douceur, quoiqu'elle ait l'air fier, et elle a infiniment d'esprit[4]. »

Le roi reprit ses habitudes et ses longs *a parté* avec Marie. Il logeait dans l'hôtel du trésorier de France, sur la place de Bellecourt; le cardinal et ses nièces logeaient vis-à-vis, à l'autre extrémité de la place. Sa Majesté, en sortant le soir de chez la reine, reconduisait mademoiselle de Mancini. « Au commencement, il suivoit le carrosse, puis servoit de cocher; à la fin, il se mettoit dedans[5]. » D'autres fois, il faisait quelques tours avec elle dans Bellecourt, au clair de lune. Aux revues, aux promenades, au spectacle, Marie se trouvait à ses côtés; quant à la pauvre Olympe, elle fut presque toujours malade et se vit fort délaissée pendant ce voyage.

[1] *Mém. de Mademoiselle*, p. 382.
[2] *Mém. de mademoiselle de Montpensier*. Petit., t. XLII, p. 367.
[3] *Ibid.*, p. 363.
[4] *Mém. de mademoiselle de Montpensier*. Petit., t. XLII, p. 364.
[5] *Idem*, p. 384.

Digitized by Google

Cependant, sur l'avis qu'il reçut des premières impressions du roi, le duc de Savoie s'était décidé à se rendre aussi à Lyon. Il y arriva, persuadé qu'il y trouverait les choses fort avancées. Mais au même moment entrait aussi dans Lyon un personnage mystérieux, envoyé de l'Espagne, don Antonio Pimentel ; il venait offrir la main de l'infante pour le roi : C'était le rêve d'Anne d'Autriche, de mettre fin à la guerre par le mariage de son fils avec sa nièce Marie-Thérèse. Sa joie fut si grande, à cette nouvelle, qu'elle eut peu de souci de l'affront que la maison de Savoie allait essuyer. Quand la chose vint à transpirer, le duc de Savoie monta à cheval de grand matin, et prit au galop la route de ses Etats, pour sauver, autant que possible, sa dignité. Mademoiselle assure qu'on l'entendit prononcer ces paroles, en caracolant sur la place de Bellecourt : « Adieu, France, je te quitte sans regret et pour toujours. »

Quant à madame de Savoie, sa mère, elle ne lâcha point prise si promptement : elle avait fait ce hasardeux voyage malgré son fils, malgré l'avis de son conseil ; elle voulut avoir une explication avec Mazarin ; celui-ci ne nia point les pourparlers qu'il avait eus avec l'envoyé d'Espagne, et la pauvre dame se fâcha si bien qu'elle se frappa la tête contre le mur. Mazarin pourtant l'apaisa en lui donnant par écrit l'assurance de renouer le projet de mariage avec sa fille, dans le cas où l'infante n'épouserait point le roi. Sa douleur enfin ne tint pas à une galanterie que lui fit le cardinal fort à propos : il lui fit présent de pendants d'oreilles ; elle se hâta, dès le soir même, de se parer de ces bijoux, et retrouva sa bonne humeur habituelle. Un malheur si dignement supporté ne parut pourtant pas toucher beaucoup la reine, qui se moqua de madame de Savoie, la traita de comédienne, puis de folle et dit en la voyant partir « qu'elle étoit fort aise d'être défaite de ce monde-là[1]. » C'était en user avec bien du sans-façon entre belles-sœurs et entre têtes couronnées. La princesse Marguerite, à la différence de sa mère, garda une réserve et une tranquillité admirables, dans ces difficiles moments ; son âme douce et fière sut contenir les émotions qu'elle ressentit.

Tandis que le cardinal poursuivait les négociations, le roi amusait mademoiselle Mancini par des fêtes, des mascarades ; leur séjour à Lyon se prolongea jusqu'au milieu de janvier. La cour enfin reprit la route de Paris, et, malgré la rigueur de l'hiver, le roi et son intrépide compagne voyagèrent à cheval, sans doute pour converser plus librement. Marie respirait depuis la rupture du mariage de Savoie, mais l'arrivée de don Antonio Pimentel à Paris lui donna bientôt de nouvelles alarmes. Une autre visite, et qui surprit fort, vint encore les

Mém. de mademoiselle de Montpensier. Petit., t. LXII, p. 331.

Digitized by Google

augmenter : ce fut celle de don Juan d'Autriche, qui parut tout à coup comme un messager de paix et d'hymen. C'était un personnage original et hautain, dont les allures choquèrent beaucoup Marie; aussi n'épargna-t-elle rien pour indisposer le roi contre cet Espagnol. Il avait eu l'effronterie d'amener avec lui et de présenter à la cour une certaine femme que l'on appelait sa *Folle*, et dont il avait fait sa maîtresse. Cette folle avait de l'esprit, et le roi s'en était amusé tout d'abord. « C'étoit, dit Mademoiselle, à qui l'auroit, » mais Capiton (c'était là son nom) parlait toujours de l'Infante, et ce n'était pas le moyen de plaire à mademoiselle de Mancini; aussi se vengea-t-elle sur cette femme qu'elle traita sans merci, et qu'elle finit par faire prendre en aversion par le roi.

Cependant la grande affaire de la paix et du mariage se négociait activement. Il était question du départ de Mazarin pour la frontière, où il devait rencontrer le ministre espagnol, pour conclure cet important traité. Ce fut alors que le roi s'expliqua ouvertement avec le cardinal, et lui fit part du projet qu'il avait d'épouser sa nièce. Mazarin refusa d'y consentir. Voyons, s'il est possible, le fond de sa pensée dans cette grande affaire; les contemporains l'ont diversement interprétée. Mazarin songea-t-il à faire épouser sa nièce à Louis XIV ? Il nous paraît probable qu'il avait rêvé de lui faire épouser Olympe; peut-être essaya-t-il de Marie dans un pareil dessein; mais il est à croire qu'il ne s'y arrêta pas longtemps. Olympe était à lui, et ne semblait pas devoir lui échapper; elle connaissait son faible, et elle était toujours aux écoutes. Elle avait d'ailleurs plus de vanité que d'ambition véritable. Il en fut tout autrement de Marie : cette fille ardente et fière, dont le caractère ne transigeait pas, méprisait son oncle; elle le voyait souvent courber la tête, et se rapprocher de ceux qui l'avaient outragé. L'influence qu'elle avait sur le roi était d'ailleurs bien grande pour qu'un homme tel que Mazarin s'en accommodât. Elle le poussait à s'affranchir, à prendre en main les affaires, et Mazarin dut se demander ce qu'il gagnerait à faire d'une telle nièce la reine de France. « Elle étoit assez folle, dit l'abbé de Choisy, pour se moquer de son oncle depuis le matin jusqu'au soir. » Elle se croyait assez forte, assez sûre de son amant, pour l'emporter de haute lutte. Mais elle se trompa. Si elle eût pris la peine de se concilier son oncle, si elle eût compté avec lui davantage, tout nous persuade qu'il eût réussi à faire pour Marie ce qu'il avait rêvé pour Olympe. Sa maison était-elle donc si éloignée du trône ? Il ne s'était allié qu'à des princes du sang et à des souverains. Anne d'Autriche, il est vrai, n'eût pas consenti sans peine à une pareille alliance, mais son habitude était de céder en tout au cardinal et d'entrer aveuglément dans les intérêts d'un

Digitized by Google

homme pour qui elle avait tout risqué. Madame de Motteville, que la plupart des historiens ont copiée, assez portée à mal juger de Mazarin, dit qu'il couvait l'idée de ce mariage, mais qu'il s'arrêta devant la fière résistance d'Anne d'Autriche. « Je ne crois pas, monsieur le cardinal, auroit-elle répondu, que le roi soit capable de cette lâcheté, mais s'il étoit possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se révolteroit contre vous et contre lui, que moi-même je me mettrois à la tête des révoltés, et que j'y engagerois mon second fils. »

Madame de Motteville avait-elle entendu les paroles superbes qu'elle prête, en cette occasion, à la reine[1]? Cela nous semble peu croyable; peut-être n'est-ce là qu'une légende de cour, accréditée par les envieux de Mazarin, et que la camériste dut croire pour la plus grande gloire de sa maîtresse. Mais ce n'est pas le ton habituel de la reine en parlant au cardinal. Il se peut bien, après tout, que, dans un moment d'humeur, Sa Majesté se fût vantée d'avoir proféré ces magnifiques paroles. Mais Mazarin ne s'en serait guère ému, car il savait le moyen de faire tomber ses accès de fierté espagnole. Si l'on en croit l'abbé de Choisy, Anne avait pris soin de faire rédiger d'avance sa protestation contre ce mariage.

Grâce au revirement caché qui s'était fait dans ses projets, à l'endroit de sa nièce Marie, le cardinal certainement prit à cœur la négociation du mariage et de la paix avec l'Espagne. Prêt à partir pour les conférences des Pyrénées, il voulut mettre bon ordre aux affaires de sa famille. Il ne pensa pas pouvoir laisser derrière lui sa nièce, qui travaillait dans un tout autre but que lui. Il résolut donc de la faire partir, elle et ses deux jeunes sœurs, pour la citadelle de Brouage, et de rompre ainsi d'autorité son commerce avec le roi. Rien ne put faire fléchir sa résolution ; il parla en maître cette fois. Les supplications ne l'ébranlèrent pas. « On disoit, nous rapporte Mademoiselle, que le roi s'étoit mis à genoux devant la reine et devant M. le cardinal, pour lui demander d'épouser mademoiselle de Mancini[2]. » Devant cette passion désespérée, la reine s'émut, et sembla reculer au moment de la séparation ; Mazarin, lui, fut inflexible. Si le roi promit à sa maîtresse qu'il l'épouserait malgré tous les obstacles, il présuma trop de sa fermeté. Marie, en partant, lui adressa, avec un dernier regard, ces paroles fières et charmantes : « Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars. » Ce fut en vain, il ne sut répondre à cet appel que par des pleurs. Mais ce n'était point

[1] *Mém. de madame de Motteville.* Petit., t. XL, p. 3.
[2] *Mém. de mademoiselle de Montpensier.* Petit., t. XLII, p. 425.

Digitized by Google

assez pour cette amante passionnée ; dans la violence de son désespoir, elle déchira au roi sa manchette, et partit en s'écriant : Ah ! je suis abandonnée !

Après le départ de ses nièces, Mazarin se dirigea vers la frontière où les conférences allaient s'ouvrir ; mais, si absorbé qu'il fût par ses grandes affaires, il ne laissait pas que de jeter un regard derrière lui. Il ne tarda pas à apprendre que les deux amants avaient renoué leurs rapports par une correspondance active ; il devait s'y attendre. Sa colère fut véritable, car c'était pour lui un surcroit d'embarras. Il fit face à toutes ces difficultés, grâce à ses ressources d'esprit et à son activité. Il écrivit lettres sur lettres au roi, à la reine, à sa nièce, à la gouvernante, sur un ton qui témoigne de sa sincérité. Ces documents peuvent être cités : quelques fragments, du moins, valent la peine d'être mis en lumière. Mazarin avait quitté Paris à la fin de juin ; quinze jours après, voici ce qu'il écrivait au roi :

« ..... On dit, et cela est confirmé par des lettres de la cour..... que vous êtes toujours enfermé à écrire à la personne que vous aimez, et que vous y perdez plus de temps que vous ne faisiez à lui parler pendant qu'elle étoit à la cour. On y ajoute que j'en suis d'accord et que je m'entends avec vous pour satisfaire mon ambition, et pour empêcher la paix.....

» Dieu a établi les rois.... pour veiller au bien, au repos et à la sûreté de leurs sujets, et non pas pour sacrifier ce bien-là à leurs passions particulières, et quand il s'en est trouvé d'assez malheureux pour mériter, par leur conduite, que la Providence divine les abandonnât, les histoires sont pleines des révolutions et des misères qu'ils ont attirées sur leurs personnes et sur leurs Etats [1].»

Cette fermeté et cette hauteur, vis-à-vis du roi, pourront étonner de la part de Mazarin. Richelieu lui-même n'eût pas fait la leçon de plus haut à un élève récalcitrant. Toutes les lettres qui se succèdent se maintiennent au même diapason.

A la fin de juillet, un mois après le départ du cardinal et de ses nièces, le roi et la cour partirent pour se rendre à Bordeaux, afin d'être aussi plus à portée du lieu des conférences. Le prince, toujours épris, supplia sa mère de consentir à ce qu'il vît, en passant, l'exilée qui languissait à Brouage. Elle céda aux prières de son fils, et le cardinal n'y consentit qu'à contre-cœur, comme ses lettres nous l'attestent :

[1] 16 juillet 1659.

Digitized by Google

« Je vois, mande-t-il à la reine, par vos lettres et par celles du roy, que la tendresse que vous avez pour lui ne vous a pas permis de tenir bon, et que vous vous êtes laissé gagner... Pour moy, je ne change pas d'avis... Je me plains au roy de ce qu'il a mandé à ma nièce tout-ce que je lui écris..... »

Ce fut à Saint-Jean-d'Angely, où se rendirent Marie et ses sœurs, que les deux amants se revirent. Le roi y renouvela les serments de rester fidèle au moins à son amour. Cette entrevue ne fit que les enflammer davantage, et, quand la cour fut à Bordeaux, ils s'écrivirent plus que jamais. Il fallut que Mazarin continuât, au milieu de ses grands soucis d'affaires, son rôle de surveillant et de grondeur.

Voici quelques fragments d'une lettre, de plus de dix pages, où l'oncle essaie d'ouvrir les yeux du roi sur les défauts de sa nièce. Après avoir fait d'elle le plus sévère portrait, il continue ainsi :

« ..... Vous tesmoignés, lui dit-il, de croire que l'oppinion que j'ay d'elle procède des mauvais offices qu'on luy rend. Est-il possible que vous soyez persuadé que je soye si pénétrant et si habille dans les grandes affaires, et que je ne voye goutte dans celles de ma famille, et que je puisse douter des intentions de ceste personne à mon esgard, voyant qu'elle n'oblie rien pour faire le contraire de ce que je veux, qu'elle met en ridicule les conseils que je luy donne; qu'elle fait vanité de ce qui, à la veue de tout le monde, préjudicie à son honneur et au mien; qu'elle veut faire la mestresse et changer tous les ordres que je donne, et qu'elle... persiste opiniâtrement dans ses folies et veuille ainsy estre exposée à la risée de tout le monde qui en fait des continuelles comédies, ce qu'il vous sera aysé de voir dans les papiers que je garde... Elle se tient plus asseurée qu'elle ne l'a jamais esté de pouvoir disposer entièrement de vostre affection, après les novelles promesses que vous luy en avez faites à Saint-Jean-d'Angély, et je sçais que, si vous estes obligé à vous marier, elle prétend rendre, pour toute sa vie, malheureuse la princesse qui vous espousera, ce qui ne pourra arriver sans que vous le soyez aussy, et sans vous exposer à mil inconvénients qui en arriveront, car vous ne pourrés avec raison prétendre la bénédiction du ciel, puisque vous n'aurez rien fait pour la mériter.

Vous avez recommencé depuis la dernière visite (que j'avois toujours creu qui seroit fatale, et, par ceste raison, j'avois tâché de l'empêcher) à luy escrire tous les jours non pas des lettres, *mais des volumes entiers*, luy donnant part des moindres choses qui se passent... Insy, tout vostre temps est employé à lire ses lettres et à faire les vostres. Et ce qui est incompréhensible, vous en usés de la sorte et vous pratiqués tous les expédients

Digitized by Google

immaginables pour eschauffer vostre passion, lorsque vous estes à la veille de vous marier. Insy, vous travaillés vous-mesme pour vous rendre le plus malheureux de tous les hommes; car il n'y a rien d'esgalle pour cela que de se marier à contre-cœur. Je vous demande... quel personnage prétend-elle faire, après que vous serez marié. A-t-elle oblié son devoir à ce point de croire que, quand je serois assez malhoneste homme, ou pour mieux dire infâme pour le trouver bon, elle pourra faire un métier qui la déshonore.....

» Je ne doute pas qu'elle ne sache tout ce que je me donne l'honneur de vous mander; mais tant sans (s'en) faut que je l'apréhende; je le souhète avec passion. Et plust à Dieu que je la crusse capable de vous respondre pertinemment sur les affaires dont vous prennez le soin de luy donner part, car volontiers je la prierois de me deslibrer (délivrer) de cette peine: mais à la vérité que, à l'agge où je suis, accablé de tant et si importantes occupations que j'ay pour vostre service, et dans lesquelles il me semble d'estre assez heureuz pour vous bien servir, et avec réputation et advantagge pour vostre estat, il est insupportable de me voir inquiété par une personne que, par toute sorte de raison, je devrois metre en pièces pour me soulager.... Et il ne faut pas alléguer, comme vous avez eu la bonté de faire plusieurs fois sur ceste matière, mesme en la présence de la reyne, que la pensée d'espouser la dicte personne avoit pour principal motif de faire une action à la vue de tout le monde, qui tesmoignât que ne pouvant récompenser assez mes services, vous *l'aviez voulu faire par ce moyen*..., car il n'y eust eu qui que ce soit qui n'eust donné une semblable résolution à un excès d'amour, et non pas à mes services. Mais quand il seroit vray que ce seul motif vous y eust plus porté que la passion, estoit-il juste que je m'obliasse au point d'y consentir, et que charmé d'une proposition si ecclatante et si advantaggeuse pour moy, je pusse pour mon intérest particulier, et pour relever ma réputation, y donner les mains aux despens de la vostre....

» Au surplus, je vous proteste que rien n'est capable de m'empêcher de mourir de desplaisir, si je vois que une personne qui m'appartient de si près, vous cause plus de malheurs et de préjudices en un moment que je ne vous ay rendu de services [1]..... »

Il faut noter ici que, dans aucune de ses lettres, Mazarin ne fait allusion au chagrin que la passion du roi pouvait occasionner à sa mère; nous n'y voyons que des marques de la faiblesse d'Anne d'Autriche et de sa complaisance pour les deux amants. Le rôle superbe qu'on lui a fait jouer se trouve donc contredit par les documents les moins contestables.

Quant à Mazarin, les contemporains furent aux abois pour s'expliquer, au vrai, sa conduite; on n'était pas habitué à lui voir dé-

[1] *Bull. de la Société de l'Hist. de France*, t. Ier, 1834, 2e partie, p. 176.

Digitized by Google

ployer des sentiments si fiers. On ne pouvait se faire à l'idée d'un désintéressement si magnanime[1].

« Ç'a été, dit l'abbé de Choisy, un grand problème entre les politiques : sçavoir si le cardinal agissoit de bonne foi et s'il ne s'opposoit pas au torrent pour en augmenter la violence. J'ai vu le vieux maréchal de Villeroy et feu M. le Premier agiter fortement la question. Ils apportoient une infinité de raisons pour et contre, et d'ordinaire, ils concluaient en faveur de la sincérité du cardinal[2]. »

Cette sincérité, nous croyons l'avoir bien interprétée. Il eût de grand cœur fait monter jusqu'au trône sa nièce Olympe, ou la belle Hortense, si le goût du roi se fût porté sur elle ; et nous ne pouvons douter qu'il n'y fût parvenu. Quant à Marie, du caractère dont il la peint dans ses lettres, on comprend que c'est, en quelque sorte, une rivalité qu'il combattait[3]. C'est son intérêt en jeu, qui le rend si pressant, si absolu, si éloquent. Après tout, il voulait le succès de sa politique ; sa gloire était engagée à donner enfin la paix à l'Etat, et Mazarin aimait l'Etat, en le confondant peut-être avec sa personne ; car il était alors si complétement maître, qu'il pouvait bien lui arriver de dire, au moins tout bas : « l'Etat, c'est moi. »

Dans cette affaire « qui étoit, disait-il à Colbert, la plus délicate qu'il eût eue dans toute sa vie[4], et celle qui lui avoit donné le plus d'inquiétude, » Mazarin joua si admirablement son rôle, qu'il finit par mettre les belles apparences de son côté, et s'est fait également honneur devant ses contemporains et devant l'histoire. Il sut triompher de tant de difficultés ; il fit cesser le commerce épistolaire de sa nièce avec le roi, et il amena à une quasi-soumission l'impé-

[1] De nos jours, où c'est devenu comme une mode de surfaire en tout Mazarin, on n'a pas manqué de présenter comme un acte du plus pur désintéressement son opposition au mariage de sa nièce avec le roi. Il eût suffi d'étudier un peu le caractère et la conduite de cette nièce, pour démêler la vérité.

[2] *Mém. de l'abbé de Choisy*. Petit., t. LXIII, p. 196.

[3] Olympe et les autres nièces, qui ne jugeaient que d'après leur oncle, redoutèrent fort les suites de ce mariage pour les intérêts de leur maison. Voici, à ce propos, un passage des *Mémoires de Choisy :*

« J'ai ouï conter à la comtesse de Soissons que l'alarme fut grande parmi les nièces du cardinal. Elles voyoient sa chute prochaine, et se défioient de l'amour du roi qui, venant à leur manquer tout à coup, les faisoit retomber dans la misère. Il leur paroissoit fort amoureux, mais cela ne les mettoit pas en repos... »

Le cardinal croyait sa nièce Marie disposée à lui jouer de mauvais tours en toute occasion. Nous trouvons dans une de ses lettres le passage suivant :

« Je n'ai pas voulu mander au roi que mon neveu s'est voulu sauver de Brissac, et bien qu'il ait dit lorsqu'on l'a retrouvé que c'étoit pour se rendre auprès de moy, la vérité est que ce n'étoit pas son intention, et l'on m'a assuré (et je le crois) que ma nièce a conduit tout cela, et vous pouvez juger ce que cela m'oblige de soupçonner. » (*Lett. à la reine*, Saint-Jean-de-Luz, 1er septembre.)

[4] On lit, à ce sujet, dans une lettre du cardinal à Colbert (22 octobre, Saint-Jean-de-Luz) :

« ..... Je ne vous saurois assez dire tout ce que du Terron a mis dans l'esprit

Digitized by Google

rieuse fille, dont il finit par être assez satisfait, comme on le voit par cette lettre à madame de Venelles :

« Saint-Jean-de-Luz, 8 septembre 1659.

» Je vous advoue que ie nay pas eu depuis longtemps un si grand plaisir comme celuy que jay receu en voyant la lettre que ma nièce ma escrite, et la nouvele que vous me donnez de l'assiette ou est presentement son esprit, après quelle a sceu que le mariage du Roy estoit tout a fait arresté.

» Je n'avois jamais douté de son esprit, mais je mestois mesfié de son jugement, et particulièrement alors qu'une forte passion, accompagnée de tant de circonstances qui la rendoit furieuse, ne donnoit pas lieu à la raison d'agir.

» Je vous replique de nouveau que jay la plus grande joye du monde d'avoir une telle nièce, voyant que d'elle mesme elle a pris une si généreuse résolution, et si conforme à son honneur et à ma satisfaction, de mander au Roy ce quelle et vous m'escrivez qu'elle a fait; je m'asseure que Sa Majesté l'en estimera d'avantage, et que si la France scavoit la conduite quelle a tenue, en ce rencontre, elle lui souhaiteroit toute sorte de bonheur et lui donneroit mille bénédictions. Mais je suis assez en estat de luy faire ressentir les effets de mon amitié et de l'inclination que jay toujours eue pour elle.

» Je vous prie de luy tesmoigner de ma part que je l'ayme de tout mon cœur, que je m'en vais songer sérieusement à la marier et à la rendre heureuse..... Puisqu'elle se plaist à la morale, il faut que vous luy disiez de ma part qu'elle doit lire les livres qui en ont bien parlé, particulièrement Seneque, dans le quel elle trouvera de quoy se consoler et se confirmer avec joie dans la résolution qu'elle a prise[1]... »

Fénelon eût conseillé, en pareil cas, l'*Imitation* ou bien les *Pères*, mais ces livres là n'étaient guère familiers au cardinal Mazarin ; il prêchait plus volontiers sur des textes profanes ; il était homme à recommander jusqu'au chapitre de Sénèque : *Du mépris des richesses !*

de ma nièce, la flattant au dernier point et la considérant comme le principal instrument pour son élévation auprès de l'autre personne... Cette affaire est peut-être la plus délicate que j'aie eue de ma vye, et qui m'a donné le plus d'inquiétude. »

Ce du Terron était Colbert du Terron, qui devint intendant, et qui était cousin du ministre. C'était lui qui remettait à Marie les lettres du roi, en trompant la surveillance de madame de Venelles, qui était toute au cardinal.

[1] *Lettres inédites du cardinal de Mazarin à madame de Venelles.* (Mss. Bibliothèque du Louvre.)

Digitized by Google

Ce ne fut qu'après le mariage du roi que Marie et ses sœurs revinrent à la cour. Leur séjour à Brouage avait été de plus d'un an; Marie avait donc eu le temps de s'y fortifier dans le commerce de Sénèque et des philosophes que son oncle lui recommandait. Dans quels sentiments revit-elle le roi? les informations positives nous manquent à cet égard. Songea-t-elle à régner dans son cœur à un autre titre que celui de reine? cela reste fort douteux; car, si elle l'eût souhaité, elle y eût réussi probablement. Mais elle était profondément blessée, et cette âme fière se détourna d'un homme qui avait manqué à ses serments. On disait d'ailleurs Louis XIV très épris de la jeune reine, et Marie mit son orgueil à dédaigner un cœur qui se montrait si oublieux.

Son aventure avec le roi, loin d'éloigner les prétendants, devint comme une amorce de plus pour ses charmes. Parmi ceux qui se disputèrent sa main, elle distingua le prince Charles de Lorraine; c'était l'héritier d'une couronne ducale qui avait perdu ses plus beaux fleurons, mais, à tout prendre, c'était encore un parti sortable pour une nièce de Mazarin. Charles de Lorraine était un des plus beaux hommes de la cour. Mademoiselle de Montpensier, tout en convenant de ses avantages, nous le peint toutefois sous un jour peu séduisant. « Il étoit souvent si mal vêtu, dit-elle, que la plupart des gens se moquoient de lui. Il étoit bien fait et beau de visage; c'étoit de ces beautés inanimées. Il avoit toujours un air gauche et peu d'élévation à tout ce qu'il faisoit[1]. » Faut-il croire à l'entière ressemblance de ce portrait? Capricieuse et vaine comme était Mademoiselle, elle dut prendre pour de la gaucherie les froideurs du prince lorrain à son égard. Elle s'était évertuée à lui donner des fêtes et souhaitait fort de l'épouser, aussi elle ne lui pardonna pas d'avoir préféré sa jeune sœur. Marie de Mancini vit Charles de Lorraine avec des yeux non moins tendres, soit que cet amour vînt du dépit, soit entraînement d'un cœur encore tout brûlant d'une autre flamme.

Charles IV, ce plaisant aventurier, qui campait dans Paris comme sous la tente, fit une cour assidue au cardinal, et demanda la main de Marie pour son neveu. Mazarin d'abord accueillit bien leurs avances, puis, tout à coup, il leur ferma sa porte. « Quant aux assiduités que M. de Lorraine et le prince Charles, son neveu, avoient pour mademoiselle de Mancini, M. le cardinal les désapprouva et leur fit dire qu'il les remercioit, qu'il avoit pris d'autres mesures, de sorte que le prince Charles n'eut plus d'entrées chez mademoi-

[1] *Mém. de mademoiselle de Montpensier*, Petit., t. XLII, p. 531.

Digitized by Google

selle de Mancini[1]. » Ces mesures de Mazarin consistaient à éloigner sa nièce de France, et il venait de conclure cette affaire lorsqu'il mourut. Cette nièce, dont il avait tant contrarié tous les désirs, ne lui donna pas beaucoup de larmes. Elle quitta le Louvre et se retira près de sa sœur Hortense, au palais Mazarin. Les visites du roi y redevinrent fréquentes, et l'on se demanda si l'ancienne passion se rallumait, ou bien si la belle Hortense n'allait pas aussi avoir son tour. Olympe, si délaissée, voyait, de son côté, la faveur lui revenir; Marie, réconciliée avec sa sœur, retrouvait tous les soirs la cour réunie à l'hôtel de Soissons, où la présence du roi ne manquait pas d'attirer ce qu'il y avait de plus considérable. Les deux reines, sans doute, ne s'y montraient pas ; mais on y trouvait l'aimable et spirituelle Henriette, qui avait été élevée en France, et avait eu pour amies d'enfance Olympe et Marie Mancini. Ce grand hôtel était le rendez-vous des favoris, des favorites, de tout ce qui voulait conserver ou conquérir la faveur. Là, ne manquait guère de se montrer le beau de Vardes, l'ami de la maison ; il y était l'âme de toutes les intrigues, de tous les plaisirs. Un autre favori, ou qui devait l'être à son heure, était le prince de Marsillac, fils de ce duc de La Rochefoucault, ce pécheur contrit de la Fronde, que le roi devait absoudre dans la personne de son fils. Celui-ci n'était point taillé sur le modèle de l'incomparable de Vardes. Son père avait mis tout son esprit dans ses *Maximes*, et n'en avait rien réservé pour son fils ; mais des complaisances sans bornes lui tinrent lieu de tout. « C'était un homme entre deux tailles, dit Saint-Simon, maigre avec de gros os, un air niais quoique rude, des manières embarrassées, une chevelure de filasse, et rien qui sortît de là[2]. » S'il n'était pas le plus bel ornement des réunions d'Olympe, c'était un homme très important; c'était lui qui souvent emboitait le pas derrière le roi, lorsqu'il allait, le nez dans son manteau, à quelque rendez-vous d'amour.

Personne n'était plus assidu chez la Comtesse que M. et madame de Montausier : c'était un couple qui posait fastueusement pour la vertu. Mais cette austérité, dont les Montausier faisaient profession pour le monde, n'empêchait pas qu'on ne les vît parmi les plus ambitieux de plaire et de parvenir. La duchesse était cette célèbre Julie, que les poètes de l'hôtel Rambouillet avaient tant chantée, et qui tenait école de beaux sentiments. Mais satisfaite d'être sage elle-même, elle ne poussa pas la vertu jusqu'à se brouiller avec la fortune. Julie, l'eût-on prévu, devait se montrer l'émule de Marsillac dans l'art discret des complaisances. Mais cette précieuse,

[1] *Mém. de mademoiselle de Montpensier*. Petit., t. XLII, p. 533.
[2] *Mém. de Saint-Simon*, t. XX, p. 135, édit. in-18.

Digitized by Google

restée délicate du moins dans les formes, courait risque de rencontrer à l'hôtel de Soissons un visiteur comme on n'en voyait guère chez sa mère, la marquise de Rambouillet. C'était ce duc de Lorraine, dont le neveu avait demandé la main de Marie, et qui s'était lui-même mis sur les rangs pour Olympe, quelques années auparavant. Il en usait singulièrement avec ses femmes : il avait un jour déclaré nul son mariage de sa propre autorité, et, narguant les foudres du pape, il avait contracté un second hymen avec une virago qui allait chevauchant partout avec lui, et que l'on appelait militairement sa *femme de campagne*. Cet excommunié était, en effet, toujours à cheval, et avait mené la vie d'un condottiere. Serré de près par la politique de Richelieu et les armées françaises, il avait fini par décamper de la Lorraine, après l'avoir perdue et reprise plusieurs fois; à la tête de quelques mille hommes, il alla guerroyant, tantôt pour un parti, tantôt pour un autre; se vendant à la France, à l'Espagne, selon l'occasion, et manquant rarement à trahir ses alliés. Il avait, observe Segrais, les yeux du chat; il en avait toutes les ruses. Les bandes qu'il commandait vivaient de pillage; il leur laissait commettre les dernières atrocités, et il se plaisait à en faire aux dames de la cour des contes épouvantables. On ne saurait se faire une idée du cynisme de sa conversation : il tenait des propos à faire fuir toutes les compagnies; et cependant cette espèce de diable était fêté; c'était à qui se passerait la fantaisie de l'entendre. On se répétait tout bas ses incroyables bons mots. Toutes ces convenances du beau langage, que les précieuses avaient exagérées, firent donc place tout à coup aux plus bouffonnes grossièretés. Mais ce monde charmant et blasé sur ses délicatesses, acceptait tout à titre de nouveauté. Par le plus inattendu des contrastes, ce mécréant s'éprit, à soixante ans, d'une belle passion pour une jeune ingénue, qui était fille d'un apothicaire de Paris; il voulut l'épouser et fut prêt à signer pour cela un traité, par lequel il abandonnait ses états au roi de France. Ce ne fut pas la moindre de ses singularités. « Il vivoit à Paris sans équiqage, dit Mademoiselle, il alloit à son ordinaire, un jour coucher d'un côté et le lendemain d'un autre. C'était chez les Carmes d'auprès du Luxembourg qu'il couchoit le plus souvent. Il prenoit ses repas chez l'apothicaire de ma belle-mère, où il mangeoit dans des plats d'étain et de faïence [1]. »

Le neveu de cet étrange souverain, le beau Charles de Lorraine, n'était point élevé à son école; et Marie Mancini caressait encore l'espérance de l'épouser. Il paraît, d'après le dire des contempo-

[1] *Mém. de mademoiselle de Montpensier*. Petit., t. XLII, p. 530.

Digitized by Google

rains, que ce fut là ce qui détourna Louis XIV de revenir à elle; il ne supporta pas qu'elle eût donné son cœur à un autre [1].

Le cardinal, peu de temps avant de mourir, avait arrêté le mariage de Marie avec un prince romain, le connétable Colonna. Était-ce par un scrupule d'honneur? était-ce pour empêcher sa nièce de devenir la maîtresse du roi qu'il prit le parti de l'expatrier? L'idée de ce mariage et de ce départ la jetèrent dans le désespoir. Elle conjura le roi de la laisser vivre en France, mais il ne se laissa point fléchir et voulut que les volontés du cardinal fussent respectées. Il fallut donc se résoudre à partir; cette âme ardente et fière enferma d'abord sa douleur; mais quand elle eut fait ses adieux et se fut mise en route, ses larmes ne tarirent plus pendant le voyage. On eût dit une condamnée que l'on conduisait à la mort.

Elle arriva à Milan, où l'attendaient le connétable et ses parents, et où le mariage se célébra à grands renforts de fêtes, puis ils allèrent habiter Rome. Là, une sorte de nuage va nous dérober en partie l'existence de Marie Mancini. Nous n'avons pour nous guider que quelques lettres et des *Mémoires* apocryphes, qui contiennent des faits assez vraisemblables, mais que rien pourtant ne garantit [2]. La connétable passa d'abord quelques années paisibles; elle revit à Rome sa tante Martinozzi, et le cardinal Mancini, son oncle. Le prince Colonna était pour elle un mari facile, indulgent, fort épris, d'ailleurs, des mérites de Madame la connétable. Les Mémoires de la duchesse de Mazarin nous initient à un détail des plus intimes à ce sujet :

« Le connétable, nous dit-elle, qui ne croyoit pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans les amours des roys, fut si ravy de trouver le contraire dans la personne de ma sœur, qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier maître de son cœur. Il en perdit la mauvaise opinion qu'il avoit, comme tous les Italiens, de la liberté que

[1] « Le roi seroit peut-être revenu à mademoiselle de Mancini, s'il n'avoit été persuadé que le duc Charles avait su toucher son cœur. » (Madame de Lafayette, *Histoire de madame Henriette*. Petit., t. LXIV, p. 385.)

[2] *Les Mémoires de M. L. Colonne, grand connétable du royaume de Naples*, 1 vol. in-24. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1676. La préface, peu d'accord avec ce titre, commence ainsi : « Voycy, cher lecteur, les Mémoires de madame la princesse Marie Mancini Colonne, que je donne à ta curiosité pour marque de l'obligation que je t'ay d'avoir eu la bonté d'agréer *celles* de la duchesse Mazarine, sa sœur. » C'est là sans doute ce qui a fait attribuer ce petit ouvrage apocryphe à Saint-Réal, auteur des Mémoires de la duchesse de Mazarin. Mais cela est peu vraisemblable, le style en étant tout à fait indigne de cet écrivain. Il existe encore un autre livre qui a pour titre : *Apologie ou les véritables Mémoires de madame Marie Mancini, connétable de Colonne*, écrits par le même. 1678, in-12. Cet ouvrage est sans doute apocryphe comme le premier.

Digitized by Google

les femmes ont en France, et il voulut qu'elle joult de cette même liberté à Rome, puisqu'elle en savait si bien user [1]. »

La vie que menaient les princes Colonna devait plaire à une imagination romanesque et hardie. Ils possédaient de grands biens dans l'Etat romain, promenaient leurs loisirs de villas en villas ; ils s'en allaient de Frascati à Marine, ou faisaient dans la Sabine et l'Abruzze des chasses dignes des temps fabuleux. Ils chassaient quinze jours durant sans sortir des bois, et, s'il en faut croire les Mémoires de Marie, ils couchaient par terre jusqu'à soixante sangliers [2]. Ces luttes grandioses, dans les poétiques forêts du Latinus, charmaient cette intrépide Romaine dont le courage avait déjà brillé dans les bois de Versailles et de Fontainebleau. A Rome, durant les hivers, elle s'adonnait aux beaux-arts, à toutes sortes d'études, sans oublier l'astrologie, voire même la chiromancie, où elle était portée par un goût héréditaire. Elle donna, en peu d'années, plusieurs fils au connétable, et rien ne semblait manquer à leur bonheur [3]. Mais leur grande existence fut troublée : le prince Colonna devint jaloux. Il y avait auprès de sa femme de jeunes pages qui lui portaient ombrage. La médisance même s'attaqua aux relations de vive amitié que le duc de Nevers, quand il vivait à Rome, entretenait avec sa sœur. C'était sa destinée d'être en butte à la jalousie de ses beaux-frères.

Un jour de carnaval, que le connétable et sa femme se promenaient au Corso, un masque, s'élançant sur le marchepied du carosse, vient embrasser la connétable. Le prince porta la main à son poignard, et se pencha pour frapper, quand le masque se découvrit : c'était le duc de Nevers. Il arrivait de Paris, et venait ainsi surprendre sa sœur et son beau-frère au débotté.

Le duc de Nevers, à cette époque, appelait sa sœur *la sage Marie*, dans une de ses épîtres :

Entre la belle Hortense et la sage Marie.....

La connétable, en effet, plus âgée que son frère de quelques années, veillait un peu sur sa conduite ; mais son autorité n'était pas très-efficace, comme on le verra par une lettre d'elle, d'un ton tout

[1] *Mém. de madame la duchesse de Mazarin ; Œuv. de Saint-Réal*, t. III, p. 565.

[2] Il est question d'une chasse, entre autres, qu'ils firent en compagnie du cardinal Ghigi, dans laquelle ils tuèrent quatre-vingt-cinq sangliers, quarante daims, sans compter la menue chasse. (*Mém. de la connétable de Colonne*, p. 62.)

[3] Les Colonna avaient de grands établissements à Rome et à Naples. Le prince Lorenzo, l'époux de Marie Mancini, était le huitième connétable de son nom. Cette charge est encore aujourd'hui dans la famille des Colonna, en la personne du prince Aspreno, petit-neveu au quatrième degré de Marie Mancini.

Digitized by Google

à fait grave. Une épître d'amour de Marie à Louis XIV remplirait mieux notre but : nous voudrions montrer l'esprit et la passion qui la caractérisent ; à défaut de cela, contentons-nous d'une preuve de sa sagesse. La lettre que nous citons est adressée à Colbert, qui avait conservé une sorte de tutelle sur la famille de son ancien maître [1].

Les Mémoires de Marie prétendent que le connétable pouvait bien aussi donner à sa femme quelques motifs de jalousie. Il y est question d'une ancienne connaissance de son mari, une princesse Ghigi, qu'il voulut revoir, mais pour un louable motif, il est vrai. Cette princesse, poussée par la haine, décriait outrageusement Marie, et c'était dans l'intérêt de sa femme que le bon connétable songeait à renouer avec elle. Il n'était sorte de mauvais tours que cette dame ne jouât à la connétable ; elle faisait, par exemple, attacher la nuit des échelles de cordes à son balcon, pour faire suspecter sa conduite. Ces manéges diaboliques mirent la discorde dans le palais Colonna. Les choses étaient déjà bien avancées : les deux époux n'avaient entre eux, depuis longtemps, que des rapports sans intimité, quand un personnage exilé de la cour de France arriva à Rome : c'était le chevalier de Lorraine. Cet Adonis, du reste, était, comme on le sait, le favori de Monsieur, dont il gouvernait la maison tout à sa guise. Une sorte de rivalité de femmes existait entre Madame et lui ; supplantée dans son intérieur par ce chevalier de Lorraine, madame Henriette éclata en plaintes, et malgré les pleurs et le désespoir de Monsieur, elle obtint du roi l'éloignement de ce personnage. L'exilé se rendit à Rome et visita la connétable, qu'il avait connue jadis. Un homme qui venait de France, qui pouvait lui parler de la cour, la mettre au fait de tant de choses qui s'y étaient passées, devait être pour Marie une agréable rencontre. Elle goûta donc la société du chevalier de Lorraine ; chaque jour, ils se promenaient dans la

1 « De Rome le 28 nov. 1662.

« L'estime, monsieur, que j'ai pour vous fait que j'en ai infiniment pour toutes les choses qui me viennent de votre part, et je vous assur que j'ay receu celle que vous m'avez écrit avec d'autant plus de joye qu'elle me fait voir que vous conservez toujours bien de la bonté pour toute notre maison ; et à l'égard de mon frère qui arriva hier icy pour me voir et s'en retourner à Venise dans peu de jours, je vous prie d'être persuadé, monsieur, que je n'ay pas assez de pouvoir sur son esprit pour le détourner d'un dessein dont vous savez bien que tant de gens se sont employés vainement ; de plus y ne m'a parlé de rien touchant ce qu'il a envie de faire. Je ne doute pas quy n'ouvre les yeux et que à la fin ne connoisse les choses qui seront à son avantage. Vous ne devez pas douter que je ne fasse mon possible pour y contribuer. Monsieur du Mas m'a montré dans une lettre que vous lui avez écrite les sentiment que vous conservez pour moy, qui sohaiterai de trouver occasion ou en vous servant vous puissiez conoistre la reconnaissance que en a la conetable Colonna. » *Collect. de lettres autog.* de A. R.

Digitized by Google

campagne romaine, à Tusculum ou le long du Tibre, et s'y baignaient même, à ce qu'il paraît, à la manière antique. Ces promenades, tête à tête, et ces bains, provoquèrent dans Rome les plaisanteries de Pasquin, et indisposèrent plus fort M. le connétable. Ce fut à peu de temps de là que la duchesse de Mazarin, dont le ménage ne se comportait pas mieux que celui des Colonna, s'enfuit, et vint à Rome auprès de sa sœur. L'exemple entraîna la connétable, et elle profita d'une absence de son mari pour gagner, avec Hortense, Civita-Vecchia ; elles y arrivèrent, malgré des accidents et des mésaventures bizarres; puis les fugitives se jetèrent dans une barque et abordèrent en Provence, après une traversée périlleuse. Cette nouvelle fit un grand scandale : on en peut juger par ce qu'en écrit madame de Sévigné. Madame de Grignan, sa fille, qui était en Provence, avait mandé l'aventure à sa mère, qui lui répond ainsi :

« Au milieu de nos chagrins, la description que vous me faites de madame de Colonne et de sa sœur, est une chose divine ; elle réveille, malgré qu'on en ait ; c'est une peinture admirable. La comtesse de Soissons et madame de Bouillon sont en furie contre ces folles et disent qu'il les faut enfermer ; elles se déclarent fort contre cette étrange folie. On ne croit pas que le roi veuille fâcher M. le connétable, qui est assurément le plus grand seigneur de Rome. En attendant, nous les verrons arriver comme mademoiselle de l'Etoile [1] ; la comparaison est admirable [2] »

Les deux sœurs furent arrêtées, habillées en hommes. On interpréta leur fuite de mille façons : on prétendit qu'elles couraient, l'une après le chevalier de Lorraine, l'autre après le comte de Marsan. Relâchées bientôt par l'ordre du roi, elles se séparèrent; Hortense, ne se souciant pas de rentrer sous le joug *du* Mazarin, repassa la frontière, et la connétable s'en vint à Paris. Elle avait peu de chances de s'y voir bien accueillie. « Le roi, qui aimoit madame Colonne,» dit dans une de ses lettres madame de Scudéry, fut fâché de l'aventure, et du scandale donné par une femme qu'il avait si notoirement aimée. Mais un tel esclandre ne lui permettait pas de la voir. Le reste de sa vie s'enfonça de plus en plus dans l'oubli. Mal venue en France, même de ses sœurs, elle s'en alla en Espagne. Le connétable la pressa de revenir près de lui. Etait-ce amour, indulgence ou autre chose ? Il est dit, dans les Mémoires de Marie, qu'elle redoutait de son mari quelque vengeance à l'italienne. Elle vécut en Espagne plusieurs années dans un couvent; mais elle ne sut pas s'y ensevelir. Elle n'avait point, comme Charles-Quint, abdiqué l'em-

[1] Dans le *Roman comique* de Scarron.
[2] *Lettre de madame de Sevigné*, 29 juin 1672.

Digitized by Google

pire pour le cloître ; mais sa vocation était restée bien chancelante : car elle voulut revoir ce monde dans lequel elle ne comptait plus. Elle revint en France, assure-t-on, et cette femme, qui avait vécu dans les grandeurs et qui s'était vue si près d'un trône, ne laissa point de trace de ses derniers pas.

Marie Mancini avait d'heureuses facultés : elle était courageuse, intelligente et fière. Elle ressemblait un peu à cette reine Christine, qu'elle avait connue à Rome ; comme elle, elle subordonna tout à ses désirs et à ses passions ; dans sa fougue, elle franchit la dernière barrière qu'une société facile lui opposait encore. Elle fit mentir, hélas ! toutes les prédictions de l'astrologie, car elle ne bouleversa point le monde. La pauvre femme ne bouleversa que sa propre vie. Son influence plutôt fut salutaire pour la France ; et sait-on bien tout ce qu'on lui doit ? Il se peut qu'elle ait sauvé Louis XIV d'une vie pareille à celle de Louis XV. Chez cet homme si sensuel, que la chair eût peut-être englouti, elle fut la première qui éveilla le sentiment et la pensée. Elle lui fit comprendre, par l'attrait de l'amour, les beaux-arts, les œuvres de l'esprit, la politique. Elle tourna son orgueil aux grandes choses. Elle vint à temps, et son action fut décisive. Dans sa chute profonde, elle contemplait peut-être avec orgueil le règne de Louis XIV. Elle n'a eu qu'une page, il est vrai, mais cette page couvre toute sa vie, et l'histoire n'oubliera pas ces mots charmants :

Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars.

AMÉDÉE RÉNÉE.

(*La 6e partie à une prochaine livraison*).

Digitized by Google

LA POÉSIE

DE L'EXPOSITION

En écrivant ce titre ironique après un journal qui, plus que tout autre, s'est voué à la défense des intérêts matériels, je fais ce que peut-être il n'a pas osé faire, je le prends au sérieux. Oui, l'Exposition a eu sa poésie vivante, intelligible, saisissante de grandeur, qui n'appartenait pas, comme un lot féodal, à quelques privilégiés, mais qui s'adressait à tous, qui se comprenait d'un regard et qui a fait éclore dans des milliers de poitrines le feu sacré de l'émulation. Cette poésie, je l'avoue, ne consiste pas dans quelques phrases sonores; elle ne jette pas l'âme dans des rêveries voluptueuses; elle ne parle pas le langage toujours aimé des passions et des faiblesses humaines. Mais, pour être d'une nature différente, elle n'en est pas moins la poésie. Et si quelqu'un devait surtout la reconnaître dans cette nouvelle manifestation de son essence, c'étaient à coup sûr le moraliste et le libre penseur.

Sans doute, il est permis de préférer telle préoccupation intellectuelle à toute autre. Il est permis de mettre les études purement littéraires au-dessus des travaux de la science industrielle, et les professions libérales au premier rang de celles qui honorent et qui grandissent l'humanité. Mais il y a loin de ce juste respect des choses supérieures au dédain systématique des choses nécessaires. On ne fait pas une société avec des poètes et des artistes. Il faut, pour entretenir ce luxe extérieur, des utilités plus modestes, et peut-être

Digitized by Google

plus méritoires. Et lorsque ces utilités fécondes, éclairées par la science et guidées par un instinct civilisateur, sortent des ornières primitives pour s'élever à la hauteur de l'art, quand elles arrachent à la nature ses secrets, à la foudre du ciel sa puissance, au soleil lui-même son éclat et sa vie, quand elles donnent à la réalité de chaque jour plus de prodiges et plus de splendeurs que n'en rêve l'imagination des poètes, le moment nous semble bien mal choisi pour leur infliger le stigmate de la médiocrité, du prosaïsme et de l'abaissement social.

L'antiquité, qu'on cite à tout propos, avait une idée plus juste et plus large de la poésie. Elle ne la séparait pas du travail, de l'utile, de l'activité productive, quelle qu'elle fût. Elle avait des chants héroïques pour l'ouvrier qui forgeait le fer comme pour le guerrier qui s'en servait. Elle élevait au rang des attributs divins la charrue de Triptolème, la faucille de Cérès, le gouvernail de Neptune et le marteau de Vulcain. Au berceau de chacune de ses villes se dressait l'image d'un inventeur que la reconnaissance publique avait divinisé. Et quand l'industrie antique tissait la laine de Milet et teignait la pourpre de Tyr, nul ne s'avisait de découvrir dans ces causes de prospérité des symptômes de décadence.

Mais aussi, l'antiquité ne subordonnait pas le beau à des théories, ne comprenait pas le talent sans patriotisme. Il n'était pas de bon goût alors de déprécier son époque et de tourner le dos à sa propre gloire. On n'empruntait pas à une langue étrangère des formules toutes faites; on ne s'enfermait pas dans le cercle des idées et des mots d'une société antérieure. On vivait de sa propre vie; on s'inspirait à ses propres sources; on créait des images pour les choses; on glorifiait le génie humain dans ses révélations les plus diverses; et c'était précisément à ce rôle d'interprète fidèle que l'art et la poésie devaient leur popularité et leur influence. Si l'antiquité avait entrevu les merveilles de tout genre qui nous envahissent, si elle avait vu passer à travers ses campagnes nos locomotives enflammées; si elle avait pu convoquer le monde entier à ses olympiades, braver avec un peu de charbon les tempêtes des mers inconnues et jeter instantanément sa pensée à travers les espaces; si elle avait assisté surtout à l'éblouissant spectacle du 15 novembre, elle n'aurait eu que des admirations et des enthousiasmes pour ces triomphes nouveaux qui font pâlir tous les autres, et ses philosophes auraient applaudi les premiers à ce couronnement solennel de la grandeur morale, au milieu du plus magnifique appareil de la puissance publique.

Nos modernes Pindares ne se passionnent pas ainsi; nos philosophes surtout, n'attachent pas l'idée de gloire aux choses utiles et honnêtes. Passe encore pour les crimes des grands scélérats; l'excès

Digitized by Google

de leur perversion est un titre à l'apothéose. Mais la lutte obscure d'un Papin ou d'un Philippe de Girard, mais les recherches des Faraday et des Niepce de Saint-Victor, pour doter le monde de la galvanoplastie et de la photographie; mais le travail simplifié et anobli, mais les landes incultes défrichées par la vapeur, mais les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture mis à la portée de tout le monde, mais la matière obéissant partout au signe de l'homme, et une création nouvelle s'élançant de nos laboratoires et de nos usines, ce sont là des progrès douteux pour les sages de notre temps. Aucune auréole poétique n'environne, à leurs yeux, cette transformation de notre empire. L'inspiration antique créait des mythes divins pour les sublimes hardiesses d'un Prométhée, et la conquête commerciale de la toison d'or. L'inspiration moderne ne trouve rien dans l'électricité, dans la vapeur, dans les échanges interocéaniques, dans les applications de la mécanique, dans l'exposition universelle tout entière, qui soit digne de son examen. Les conséquences mêmes de ce tournoi grandiose ne la touchent pas. Peu lui importe que les nations se rapprochent et s'entendent, que les idées de justice et de droit s'imposent aux puissants comme aux faibles, que le génie et la vertu occupent enfin le premier rang dans l'ordre social. Peu lui importe que la civilisation prélude à ses destinées nouvelles par des congrès de savants ou par des fêtes internationales; elle ne comprend que le *far niente* des peuples rêveurs, ou l'activité inquiète des peuples barbares. Le XVIIIe siècle ne comprenait aussi que les dieux païens, et reléguait la poésie chrétienne dans l'ombre prosaïque des sacristies. Mais un jour le génie de Châteaubriand a fait justice de ces théories mensongères, et le beau poétique est redevenu ce qu'il doit être, sous peine de n'être rien : le vêtement et la splendeur du vrai.

Descendons au fond même de ce débat. L'art et la littérature sont des royautés jalouses. Elles veulent être tout et ne supportent pas de rivales. Quand les faits parlent assez haut pour être compris de la foule, elles se taisent. Vivant d'ailleurs dans une sphère à part, où la convention règne en souveraine, l'art et la littérature sont les derniers à comprendre ce qui se passe autour d'eux. Il faut une certaine science, aujourd'hui, pour tout embrasser ou pour tout exprimer. La poésie trouve plus commode de s'en tenir aux types consacrés. Elle ne reconnaît et ne proclame que les sociétés rudimentaires; le sens complexe des sociétés modernes lui échappe. Un acte de justice de Minos a valu, au législateur crétois, de présider éternellement le tribunal de l'éternelle justice. Les quatre années du consulat, le cycle le plus extraordinaire de la sagesse humaine, n'ont

Digitized by Google

valu, au créateur du Code civil, que l'opposition aveugle de presque tout ce qui appartenait alors au monde des lettres et des arts.

C'est d'ailleurs une remarque souvent faite, que les grands événements et les grandes périodes de l'humanité n'ont pas eu de consécration lyrique. Il s'est rencontré un Homère pour chanter la colère d'un petit chef de tribu de la Thessalie ; Alexandre et César, Charlemagne et Napoléon attendent encore leur Iliade. Serait-ce parce que ces figures souveraines portent, en elles-mêmes, plus de poésie que la langue ne peut leur en donner ? On comprendrait alors le mutisme de la littérature, en présence des grands spectacles qui exaltent notre génération. L'épopée, en effet, est dans l'air ; son langage jaillit de toutes les poitrines ; l'ouvrier se redressait de sa hauteur en parcourant les galeries de l'Exposition ; les femmes mêmes, si étrangères à l'industrie, les femmes devinaient qu'il y avait là quelque chose de supérieur ; tous sortaient de l'annexe des machines avec l'épouvante de la puissance de l'homme et la fierté de son génie ; et si, le silence des panégyristes a seul répondu aux magnificences de la lice, c'est que, sans doute, personne n'était de force à se mesurer avec un pareil sujet. La réalité écrasait la fiction.

On prend texte, aujourd'hui, de ce silence, pour accuser notre société de matérialisme et pour faire le procès aux tendances du siècle. Je voudrais bien que cette thèse fameuse fût dégagée, une fois pour toutes, de la broderie d'érudition qui recouvre ses inconséquences, et qu'on la formulât nettement en déductions logiques et serrées comme un syllogisme. On y lirait, en toutes lettres, ces assertions peut-être un peu étranges, que le moyen-âge avait plus que nous le sentiment de l'idéal, et que les serfs, qui se ruaient dans les jacqueries, jouissaient d'une somme de bonheur égale à celle de notre temps. On y trouverait la justification entière de l'oisiveté, de l'abandon de soi-même, de la cour des Miracles et de toutes les fantaisies désordonnées qui protestent contre l'ordre régulier. Le passé est plus noble que le présent, parce qu'il travaillait moins, parce qu'il n'aspirait pas au bien-être indépendant, parce qu'il sacrifiait les masses abruties à la gloire égoïste de leurs chefs ; voilà le dernier mot de ce système. Nous ne nous étonnerions pas de l'entendre préconiser par les coryphées d'une école religieuse qui regarde l'instruction comme un mal et la richesse comme un signe de damnation ; mais il nous semble bien peu logique pour les hommes d'étude et de philosophie, pour les partisans du libre examen, de se rallier à un principe qui les condamne.

Parlons sérieusement. De tout temps, l'art et la poésie ont eu deux sources d'inspiration ; d'un côté, l'homme lui-même, sa beauté physique et morale, l'antagonisme de ses instincts et le mystère de sa

Digitized by Google

destinée; de l'autre, le cadre plus ou moins éclatant des événements extérieurs; mais jamais, à aucune époque, ces deux éléments inépuisables n'ont sollicité, plus vivement qu'aujourd'hui, l'émotion du cœur et l'enchantement de l'esprit. Dans l'ordre intime, le champ s'est agrandi de toutes les sentations nouvelles développées par la civilisation; les exigences de l'art et de l'idéal se sont universalisées. Cette industrie, qu'on calomnie, a produit le contact des individus, partant, la lutte des intérêts ou des sentiments, et l'émancipation des masses, partant, leur accession à la vie intellectuelle. On peut discuter indéfiniment sur le bonheur de l'ignorance et les inconvénients de la lumière. Mais il faut reconnaître du moins, qu'au point de vue de la dignité de l'homme, et par conséquent de la noblesse de ses actes, la vie morale vaut mieux que la mort. C'est la responsabilité qui créé la personnalité; c'est le combat qui produit l'intérêt; c'est la passion qui illumine les situations et leurs acteurs. Or, notre société n'est composée que d'agents responsables, et ne vit que de combats et de passion. Au lieu de ces troupeaux inertes que le servage parquait dans des barrières infranchissables, elle nous montre des milliers d'hommes debout pour sauver leur pays ou pour acclamer le chef de leur choix. Ce réveil et cette intervention des masses ont imprimé à la politique moderne un caractère inouï de justice et de puissance. Ces carrières infinies où se déverse l'activité des masses, sont autant de champs-clos ouverts au dévouement des aptitudes spéciales. Chaque victoire s'achète par une bataille; chaque progrès est le fruit d'un labeur obstiné : il y a plus de martyrs qu'on ne pense dans cette voie douloureuse des améliorations et des perfectionnements économiques; et si l'idée de gloire ne peut se séparer du résultat obtenu et des épreuves souffertes, qu'on ne s'y trompe pas, c'est la science et l'industrie qui fourniront le plus de noms au livre d'or de l'avenir.

Que dirons-nous maintenant des événements extérieurs? Avons-nous besoin de démontrer qu'ils se développent dans des proportions presque fantastiques, que chaque jour ajoute à l'horizon de la veille, et que rien dans le passé ne donne la mesure du présent? Avons-nous besoin de rappeler l'histoire d'hier et de faire comprendre celle d'aujourd'hui? Dans le domaine de la guerre comme dans celui de la paix, où sont les légendes plus merveilleuses que celles d'Inkermann et de Sébastopol, que le télégraphe reliant Paris au monde oriental, et la France chrétienne assise au foyer de l'Islamisme? Où sont les spectacles plus grandioses et plus dominateurs que ceux dont nous sommes témoins en ce moment, que l'Europe attentive au bruit de nos pas, que les rois devenus nos visiteurs ordinaires, que Paris transformé comme par enchantement, que le Pa-

Digitized by Google

lais de l'industrie étalant les produits du monde, et vingt peuples unis couronnant par leurs représentants les chefs-d'œuvre du génie humain? On a contesté le côté idéal de ce grand « jubilé industriel. » Les quarante mille spectateurs de la cérémonie du 15 novembre pourraient répondre à notre place. Mais on ne discute pas avec les impressions; tant pis pour ceux qui n'ont pas senti le souffle généreux et créateur de cette deuxième olympiade internationale. Si la poésie est quelque part, elle est là, comme elle est sur cette tour Malakoff que surmonte le drapeau de la France; et il valait mieux applaudir au valet de ferme décoré par la main de l'Empereur, pour avoir doté l'agriculture d'un nouvel engin, que de chercher des points de comparaison impossible entre des sociétés dissemblables.

Il est vrai que ces comparaisons malheureuses tendent à démontrer que notre siècle manque d'élévation et peut-être de moralité. On veut absolument, sous peine de prosaïsme, que les conditions matérielles de la vie soient les mêmes sous toutes les latitudes, et que chacun soit assez détaché des liens de ce monde pour emporter, comme Bias, sa fortune avec lui, ou pour se passer, comme Diogène, des mille superfluités de la civilisation. Je ne sais jusqu'à quel point la philosophie de nos jours s'accommoderait de ce régime. Mais il me semble qu'il me faut singulièrement torturer l'histoire pour faire sortir l'art de la pauvreté, et les splendeurs du beau des haillons de la misère. Avec un peu moins de parti pris, on reconnaîtrait que le Ve siècle de la Grèce et la renaissance de l'Italie ont été tout uniment des époques exceptionnelles de prospérité et de richesse matérielle. C'était avec l'or de la paix et les produits du commerce d'Athènes que Périclès élevait le Parthénon et payait les statues de Phidias. L'Italie des Médicis fournissait le reste du monde d'étoffes d'or et de soie, couvrait les mers de ses navires et faisait de ses marchands autant de rois. Depuis, nous avons vu l'Italie et la Grèce revenir à la médiocrité des sages et à l'indifférence industrielle des lazzaroni; mais nous avons vu en même temps leur inspiration se tarir, leurs glorieuses traditions s'effacer, et leur niveau artistique tomber aussi bas que leur fortune.

Il n'est donc pas si indifférent qu'on le pense, pour les destinées de l'art, de s'épanouir dans une époque féconde ou de traverser des temps désastreux. Le luxe de l'esprit suit le luxe de la matière. Cette richesse qu'on accuse d'abaisser les caractères et d'éteindre la flamme sacrée, est, en définitive, l'instrument suprême des grandes conceptions. C'est par elle, c'est par le bien-être, du moins, que l'indépendance individuelle s'établit, que les vices grossiers disparaissent, que la dignité de la parole répond à la dignité de la vie, que le ni-

Digitized by Google

veau des intelligences monte sans cesse, aussi bien que celui de la moralité.

Bien des gens protestent encore, je le sais, contre l'évidence de cette double progression. Ils ne voient, dans l'état de choses objet de leurs critiques, que l'abus inhérent à tout et qui relève de l'homme. Les institutions ne les frappent que par leurs mauvais côtés, par les blessures individuelles, par les habitudes qu'elles violentent, par le trouble momentané qui en résulte. Ils ne peuvent supporter l'énorme déplacement d'intérêts et de pouvoirs qui s'est fait depuis quelques années. Cet avénement de l'universalité sociale à l'existence publique, à la dignité de l'éducation et à ses avantages naturels, bouleverse toutes leurs théories égoïstes sur le gouvernement de quelques-uns. « Ce n'est plus, disent-ils, la tête qui dirige : la suprématie est descendue dans les intérêts secondaires, et l'élévation des grandes supériorités ne sert qu'à les isoler. » Oubliant ainsi que plus le concours est vaste, plus la victoire est exigeante, plus le niveau de supériorité s'élève; et que, d'ailleurs, c'est l'essence même de notre civilisation de chercher son point d'appui dans la conscience générale, c'est-à-dire dans le droit absolu qui vient de Dieu.

Et pourtant que de démentis journaliers donnés par les faits à cette école de pessimistes! Où s'est-il jamais rencontré plus de dévouements, plus d'héroïsmes, plus de vertus publiques et privées que dans notre histoire de chaque jour?

On cite, à grands frais d'érudition, quelques actes de courage civique, quelques réponses généreuses ou hardies, quelques témoignages de grandeur d'âme épars dans les annales du passé. Mais ces exceptions sont aujourd'hui la règle; nos journaux sont pleins de récits de ce genre qui passent inaperçus; les colonnes du journal officiel ne suffisent plus à la simple mention des dévouements secrets, trahis par la sollicitude administrative. L'honnêteté, si rare, quoi qu'on en dise, dans les époques les plus vantées, ne se fait remarquer, aujourd'hui que par la délicatesse de ses procédés. Le sentiment de ses exigences est devenu si vif, que nous rougirions avec raison d'être comparés, sous ce rapport, aux plus superbes figures du XVIIe siècle. Avons-nous besoin d'ajouter que le bien-être général n'a porté aucune atteinte aux instincts généreux du cœur, et à la passion active qui fait les grands peuples?

On se plaignait aussi, avant et après 1848, de l'abaissement des caractères, de la démoralisation produite par la richesse et de cette absence d'idéal qui devait nous rendre incapables de recommencer le passé. La guerre éclate; nos armées s'élancent; des prodiges inattendus captivent le monde; les riches et les puissants vont se faire

Digitized by Google

tuer pour une idée morale ; les plus illustres généraux tombent les premiers ; les prêtres et les sœurs de charité donnent l'exemple ; chaque soldat devient un type admirable de patience, de courage, de discipline et d'intelligence. Est-ce donc une nation perdue que celle qui, au milieu des fécondités de la paix, subit tout à coup de tels entraînements, et qui sacrifie sans hésiter à une théorie de justice ses intérêts les plus chers et son sang le plus précieux?

Soyons justes enfin pour notre temps. Il a ses vices et ses travers ; qui le conteste ! Mais jusque dans ce cachet de l'humaine faiblesse, on retrouve sa supériorité acquise. On peut dire que ses scandales sont le fruit de la sévérité progressive de nos mœurs et de nos lois plutôt que l'indice de sa corruption. Ce qui nous choque, ce qui nous révolte quelquefois, dans la conduite des affaires publiques et dans les tendances de l'opinion, n'aurait pas fait sourciller les moralistes d'autrefois. En revanche, que de débordements, que d'abus, que de transactions honteuses, que de cyniques perversités, devenues impossibles ! Que sont nos jeux de bourse et de primes qui garantissent, en définitive, l'association des capitaux et la puissance de leur action, auprès de l'orgie avilissante de la rue Quincampoix, où les plus grands noms du XVIIIe siècle laissèrent leur blason et les plus fières duchesses leur vertu ? Que sont les désordres, plus ou moins avérés, de nos familles et de notre vie extérieure, à côté de ces époques fameuses, si aimées des annalistes, où l'obscénité du langage ne cherchait pas à déguiser celle des mœurs, où la cupidité et l'impudeur servaient trop souvent de marchepied à la gloire ? Disons-le bien haut, le XIXe siècle est plus moral, plus digne, plus sincèrement chrétien que ses aînés. Aucun autre ne peut lui être comparé pour le sentiment religieux dont il est pénétré, pour l'élévation de ses instincts, pour sa recherche ardente du juste et du vrai, pour son heureuse application des grands principes chrétiens d'égalité et de liberté civile. Aucun autre n'a manifesté une sollicitude plus universelle à l'égard de ceux qui souffrent. Aucun autre surtout n'a produit plus d'hommes supérieurs, n'a développé plus d'aptitudes éclatantes par l'impulsion immense qu'il a donnée à l'esprit d'entreprise.

Quand cette seconde moitié du XIXe siècle, qui commence à peine, n'aurait fait qu'éteindre les haines internationales, confondre les intérêts des peuples et ramener la civilisation à des inspirations plus chrétiennes, elle mériterait la reconnaissance de la vraie philosophie. L'avenir lui devra plus encore. Nous sommes entrés dans une voie où tout est possible. Nous avons vu tomber les échafaudages du nouveau Louvre et l'œuvre de trois siècles terminée en trois ans. Partout l'activité est la même. La puissance du peintre,

Digitized by Google

le ciseau du sculpteur, la plume de l'écrivain, les méditations du penseur, sont également sollicités par ce besoin général de progrès.

Les continents se rapprochent, les isthmes sont coupés, les mesures et les législations s'*uniformisent :* l'Orient lui-même, si longtemps endormi, l'Orient voit tomber ses barrières devant une force inconnue. Evidemment quelque chose de supérieur à notre existence bornée nous trace le chemin que nous devons suivre. Or, ce quelque chose, si la poésie n'en comprend pas l'idéal, c'est qu'elle aura perdu elle-même le sentiment de son rôle. Plus que jamais, c'est dans les grands courants populaires que réside la véritable inspiration ; plus que jamais, c'est en puisant à ces sources nouvelles que l'art retrouvera sa splendeur, son influence légitime et sa propre moralité.

En élargissant ainsi le domaine poétique au profit des faits nouveaux et des aspirations de notre temps, je ne pouvais avoir la pensée d'en exclure les sources anciennes, d'où sont sortis tant de chefs-d'œuvre. S'il y a un éclectisme fécond, c'est l'éclectisme du beau et du vrai. L'essentiel est que la forme n'emporte pas le fond, et que le cliquetis des mots ne remplace pas le sentiment et la vie. Malheureusement, c'est la tendance contraire qui semble dominer aujourd'hui ; c'est la poésie elle-même qui s'enferme dans un formulaire exclusif. Un jeune écrivain, d'un rare talent de style, en a tiré la conclusion, que nous ne disions rien à l'imagination, et que nous descendions vers la médiocrité. Il eût été plus juste de reconnaître que le beau qui frappe les masses et qui répond à la conscience publique, a plus de grandeur que celui dont quelques esprits privilégiés sont les seuls juges; et que, sous ce rapport, si le prosaïsme est quelque part, ce n'est pas dans le mouvement rapide du siècle, mais bien dans l'immobilité systématique de ceux qui devraient le suivre.

FÉLIX BELLY.

Digitized by Google

SAINT AUGUSTIN

I

Saint Augustin, chargé de vieillesse et de gloire,
Demandait à son Dieu la suprême faveur,
L'éternité : la mort, la dernière victoire ;
Et, la sentant prochaine, il bénit le Seigneur !

Partout autour de lui la guerre triomphante,
Multipliait la mort et semait l'épouvante.
Lui, pour venir en aide à son peuple inquiet,
Vieillard, fort seulement de ses larmes aimées,
Envoyait, au Dieu des armées,
Sa prière qui combattait !

« Seigneur, épargne Hippone ou permets que je meure ;
Permets que l'exilé regagne la demeure,
Que tu remplis d'amour et d'éternelle paix :
Peut-être j'obtiendrai, fléchissant ta colère,
Quelque pardon des cieux pour les fils de la terre,
Quand je te prierai de plus près.

Digitized by Google

» Nous adorons, Seigneur, ta volonté suprême,
Car la voix qui murmure est la voix qui blasphême.
Sois à jamais béni pour toutes nos douleurs :
Nos maux sont passagers, mais ta grandeur immense :
Et qui sait, ô Seigneur ! si le jour de clémence
N'est pas voisin du jour des pleurs.

» Nous pleurons, ô mon Dieu ! mais par vous est bénie,
Chacune, tour à tour, des larmes de nos yeux ;
Et vous donnez, après l'épreuve de la vie,
Aux élus des douleurs l'éternité des cieux.

Sur terre est le combat, au ciel est la victoire ;
Mais nul ne souffre plus que vous ne pardonnez :
L'Eglise triomphante, où comptent nos aînés,
Chante à nos maux d'un jour que vous payez en gloire !

Votre Eglise résiste à toute adversité,
Car elle a dans sa main, qui retient et délie,
La conquête du monde et les clefs de la vie :
Elle est reine du Temps et de l'Eternité !

Puisque d'autres verront se lever et paraître
Les jours de paix promise où nous espérons tous,
Si je l'ai mérité, Seigneur, daignez m'admettre
Au nombre des heureux qui s'endorment en vous.»

Ainsi priait l'évêque, et Monique, sa mère,
Tendre, et du haut des cieux se penchant vers la terre,
Comme pour lui montrer la route et l'appuyer,
Le regardait mourir et l'écoutait prier ;
Elle le revoyait au fond de sa mémoire,
Facile aux passions et crédule à la gloire,
Jeune, acceptant des sens l'esclavage honteux,
Dans les plaisirs du monde et dans l'oubli des cieux ;
Emporté par le vent des amours passagères,
S'enivrant du parfum des voluptés légères,
Toujours noble pourtant, et nourrissant en soi
Le grand désir du vrai, prélude de la foi ;

Digitized by Google

Trompant, sans l'assouvir, la soif qui le tourmente,
Aimant l'amour lui-même encore plus que l'amante,
Puis lassé de l'erreur menteuse et revenant,
Jeune homme, aux pieds du Dieu qu'il adorait enfant.
Puis elle murmurait : « Viens, mon fils, Dieu t'appelle,
Ensemble nous vivrons de la vie éternelle :
Je me souviens d'Ostie et du long entretien
Où moi déjà mourante et toi déjà chrétien,
L'un près de l'autre, assis, priant et faisant taire
Le tumulte des sens et le bruit de la terre,
Tous deux, d'un vol égal, quittant, t'en souvient-il ?
Ce monde de douleurs, de passage et d'exil,
Il nous semblait, au sein d'une extase muette,
Trouver les cieux sans voile et Dieu sans interprète.
Voici les cieux ouverts, et si près du réveil,
La mort a des douceurs que n'a pas le sommeil.
Et combien, ô mon fils, quoique tu l'imagines,
L'extase humaine est loin des vérités divines ! »

L'évêque était entré dans la sainte cité
Qui du Dieu tout-puissant contient l'immensité
Là, si grande qu'on ait rêvé la récompense,
L'Eternité s'étend par delà l'espérance,
Et dans la paix des cieux, les élus de l'amour
Boivent le long oubli de leurs douleurs d'un jour.
Voyant la mort sans glaive, et le temps sans menace,
Ils jouissent de Dieu, contemplé face à face !
Mais lui se souvenant des affligés d'en bas,
Suppliait le Seigneur de désarmer son bras,
De rendre sa clémence égale à sa colère,
Pour réjouir les cieux en consolant la terre !
Soudain ses yeux, lisant dans les destins promis,
Perçaient l'obscurité des siècles endormis :
Ils voyaient sur le monde étinceler l'aurore
Des jours mystérieux qui n'étaient pas encore,
Et dans l'ordre des temps, la terre se couvrir
Des générations, filles de l'avenir !

Il voyait ! il voyait l'Afrique dévastée !
L'Eglise du Seigneur pleure persécutée :

Digitized by Google

Mais plus que ses bourreaux ses martyrs sont nombreux,
Et belle de son deuil en ces lugubres fêtes,
Elle enfante à la mort plus de victimes prêtes
Que la mort assouvie et lasse de conquêtes
N'enfante d'élus pour les cieux!

Toute terre chrétienne appartient au pillage,
Les siècles aux cités apportent moins d'outrage
Qu'un jour d'heureuse iniquité!,
Implorez le Seigneur; car votre heure est prochaine,
Carthage reine encor, Rome, qui naît à peine
A sa seconde éternité.

Tandis que son Hippone, étendue et sans vie,
Dormait, cadavre encor fumant de l'incendie,
Les restes de l'évêque échappés au péril,
Partout dépossédés du repos de la terre,
Cherchaient en fugitifs la patrie étrangère,
Où le tombeau fût sans exil.

Mais l'évêque est au ciel et son regard embrasse,
Plus loin que les douleurs et plus loin que l'espace;
Plus loin que Mahomet, qui, promettant en vain
L'éternité divine à l'empire qu'il fonde,
Rêva de mettre aux cieux et d'imposer au monde
Son dieu, né de l'orgueil humain :

Il voyait s'effacer le croissant infidèle,
Et se lever la foi plus sereine et plus belle.
Méritant le retour de son fils glorieux.
L'Afrique, qu'on croit morte et qui n'est qu'endormie,
Chante l'avénement de ce soleil de vie,
Qui vient de rajeunir les cieux.

Hippone d'autrefois, qui renais à la gloire,
Pour qui ces pleurs de deuil et ces chants de victoire?
L'évêque est revenu parmi les nouveau-nés.
Seigneur, pour cette paix qui succède aux orages,
Soient heureux et bénis jusqu'à la fin des âges,
Les vieux Gaulois, tes fils aînés!

Digitized by Google

Et, louant l'éternel fidèle à ses promesses,
Tout le chœur des élus se replongeant heureux
Dans le ravissement des célestes tendresses,
Chantait l'hymne d'amour au Dieu qui fit les cieux.

II

Vaisseau, tu vas partir, salut, vaisseau de France!
Sous toi la mer s'incline avec obéissance,
Au sommet de tes mâts, volent tes matelots,
Joyeux quand tu reprends l'habitude des flots.
Salut! tu vas revoir, sans crainte de tempête,
L'Afrique d'autrefois, notre jeune conquête;
Sois fier, car tu vas rendre à la terre un fardeau,
A la mort sa patrie, aux cendres leur tombeau.
Sois fier, car tu conduis, fendant la mer profonde,
Les restes d'un grand homme et le destin d'un monde.
Penchée au bord des flots, l'Afrique entière attend
Le dépôt glorieux que la France lui rend.
Et se montrant aux yeux, reine splendide encore,
Qu'entoure l'océan, et que le soleil dore,
Après un long exil, elle voit revenir
Ce débris du passé qui promet l'avenir.
Afrique, ton histoire un jour fut notre histoire,
Mais tout ressentiment s'éteint dans la victoire,
Et tu nous appartiens, par la loi du malheur,
Fille par la conquête, et sœur par la douleur.

Il est deux noms sacrés, un héros, un apôtre,
Qui sont comme un lien de ton rivage au nôtre,
Et dont le souvenir va d'Hippone à Tunis !
Tous deux morts pour leur Dieu, dans la même espérance,
L'un prêtre du Seigneur et l'autre roi de France,
Saint Augustin et saint Louis!

Il revient! Au devant de la sainte relique
Tonne la grande voix du canon pacifique!

Digitized by Google

Il revient! L'Afrique renaît :
Les chants montent aux cieux et le peuple se presse :
Du rivage au désert tressaille d'allégresse
La terre qui le reconnaît!

L'Eglise se relève et sort impérissable
De son linceul mouvant de verdure et de sable,
Et, pour mieux s'embellir de toutes les beautés,
Elle appelle la terre à ses solennités;
Anime des déserts la solitude aride;
Fait les cieux sans nuage et l'Océan sans ride:
Agite les rameaux des oliviers épais
Au vent de la jeunesse, épars dans les forêts;
Donne à tout une voix dans l'immense nature,
Au soleil qui sourit comme au flot qui murmure,
Au concert renaissant des chants religieux;
Eveille les échos des monts silencieux,
Evoque du passé la grandeur tout entière.
Dans son éternité majestueuse et fière,
Elle s'avance, et fait des siècles et des temps
Un cortége à ce mort que chantent les vivants!

Que la terre produise, et que les champs rebelles
Se souviennent des fleurs dans les saisons nouvelles,
Et, doublant tous les ans l'espérance des blés,
Deux fois ensemencés, soient deux fois moissonnés!
Que les cités, couvrant l'Afrique rajeunie,
Ou sortent du sommeil, ou naissent à la vie,
Et qu'Hippone se lève une seconde fois!
Nulle n'a plus, parmi les cités d'autrefois,
De souvenir qui reste et d'espoir qui l'attende:
Le tombeau la fait sainte et Dieu la fera grande;
Et son fils retrouvé, du milieu de la mort,
Comme il la bénissait va la bénir encor!

Maintenant que la croix en laquelle on espère
Vienne attirer le monde et posséder la terre,
Elle, qu'en expirant, embrassait Augustin!
Qu'à nos drapeaux sacrés elle attache la gloire,
Elle qu'on vit flotter enchaînant la victoire
Au labarum de Constantin!

Digitized by Google

Qu'elle éclaire l'Afrique inconnue, et visite
Le sablonneux désert qui s'étend sans limite,
Vaste comme les cieux, profond comme la mer.
Que chacune supprime, à son tour bienfaisante,
La Science, l'espace, et la Foi l'épouvante,
Ces deux majestés du désert.

L'Eglise d'Augustin, pour jamais triomphante,
Dans sa force éternelle et sa paix renaissante,
Doit vivre aussi longtemps que Dieu peut la bénir ;
La mort victorieuse a conquis l'avenir !

ARTHUR DE BOISSIEU.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Depuis que les opérations militaires ont été suspendues en Crimée, de vagues espérances de paix s'étaient emparées de tous les esprits. On discutait les chances d'un arrangement, sans beaucoup y croire. Il n'était pas permis de douter raisonnablement que les puissances occidentales, fidèles à la ligne de conduite dont elles ne se sont pas départies un instant, ne fussent prêtes à accepter toute solution qui remplirait convenablement le but qu'elles poursuivent, c'est-à-dire qui garantirait l'intégrité de l'empire ottoman et le mettrait définitivement à l'abri des agressions de la Russie.

Cependant la question se présentait hérissée de difficultés, à raison des exigences particulières de la situation de chacune des puissances belligérantes, à raison aussi de l'état de l'Europe. En Occident, les sacrifices de toute nature que la guerre a imposés aux gouvernements, les succès mêmes de leurs efforts, en surexcitant l'opinion, l'ont rendue moins traitable. On ne peut se dissimuler qu'en Angleterre, par exemple, il ne se soit formé une sorte de parti de la guerre, qui prétend faire supporter à la Russie des conditions de paix bien autrement dures et rigoureuses que les quatre garanties discutées dans les conférences de Vienne. N'avons-nous pas entendu cette semaine sir Robert Peel déclarer hautement dans un banquet que toute paix serait honteuse qui ne condamnerait pas la Russie à payer les frais de la guerre jusqu'au dernier écu et qui ne lui arracherait pas pour jamais la domination de la Crimée? Cependant, certains journaux anglais ne craignent-ils pas d'aller trop loin quand ils parlent avec un dédain malséant des nations « *qui entretiennent des armées permanentes et passent leur vie à battre du tambour?* » Ce sont pourtant ces nations-là qui prennent Sébastopol et ces tambours sont bons à quelque chose puisqu'ils poussent devant eux des armées que la Russie pourrait envoyer dans l'Inde si elle n'avait que l'Angleterre à combattre.

Digitized by Google

L'esprit public de la Russie, bien qu'il n'ait pas d'organes avoués comme dans les pays libres de l'Occident, n'est pas moins belliqueux, ni moins prononcé qu'en Angleterre. La longue résistance de Sébastopol, sa chute désespérée ont retenti depuis Odessa jusqu'à Arkhangel, depuis Saint-Pétersbourg jusqu'à Tobolsk, en excitant au cœur de tous les Russes un âpre désir de vengeance. Le czar ne pouvait donc aborder la question de paix qu'avec d'extrêmes ménagements. D'ailleurs, l'occupation persistante de la Crimée par les soldats du prince Gortschakoff, en laissant la lutte en suspens, ne permet pas de déclarer que la Russie, malgré la gravité des désastres qu'elle a subis, soit absolument vaincue. Or si le czar prenait l'initiative d'une proposition d'arrangement ne proclamerait-il pas à la fois sa défaite et l'humiliation de son drapeau ?

D'un autre côté, la coalition européenne, dont on avait si souvent menacé l'orgueil et l'obstination du czar, ne s'était pas formée. L'Autriche, quoique alliée aux puissances occidentales, n'avait pas associé ses armes aux leurs; la Prusse, après avoir confessé publiquement, sous la signature de son ambassadeur à Vienne, que le droit et la justice étaient du côté des alliés, proclamait de nouveau sa neutralité avec une sorte d'ostentation presque dédaigneuse. Les états secondaires de l'Allemagne, influencés par le mauvais vouloir du cabinet de Berlin et par l'inaction du cabinet de Vienne, étaient retombés dans une passivité complète, dont ils sentaient tous les inconvénients mais sans risquer aucun effort pour en sortir. La Suède et le Danemark dont le concours a tant de prix pour des opérations offensives dans la Baltique, n'avaient pas dit leur dernier mot. L'Espagne et le Portugal s'étaient abstenus de suivre l'exemple d'énergie qui leur était offert par la Sardaigne. Enfin les gouvernements de la Grèce et des Deux-Siciles ne déguisaient guère leur hostilité.

Tel était l'état apparent de l'Europe, il n'y a guère plus d'un mois, alors que la *Nouvelle Gazette de Prusse*, et le parti de la Croix, démentaient avec une si incroyable ténacité, tout ce qui s'était dit sur la portée politique que pouvait avoir le voyage à Paris de M. Von den Pfordten, premier ministre de Bavière, et de M. de Beust, ministre des affaires étrangères du royaume de Saxe. Or, c'est précisément de ce voyage, alors trop peu compris, que datera pour l'histoire l'espèce de révolution qui vient de s'accomplir dans les régions de la diplomatie. Il est de fait que les Etats secondaires de l'Allemagne sont absolument las de la domination alternative, mais toujours accablante pour eux, de la Prusse et de l'Autriche. La Bavière et la Saxe, à qui l'acte constitutif du 8 juin 1815 accorde, dans la diète, un nombre de voix égal à celui des deux grandes puissances, ont été séduites par l'idée, difficile peut-être à réaliser, mais à coup sûr très digne d'approbation et d'intérêt, de soustraire l'Allemagne à l'influence de la Prusse et de l'Autriche, et de prendre en main la haute direction de la diète, dans un sens qui ne serait ni l'intérêt prussien, trop entaché d'in-

Digitized by Google

térêt russe, ni l'intérêt autrichien, qui n'est pas non plus purement allemand, puisque l'empire apostolique contient des populations slaves, magyares et italiennes. Qu'il y ait un peu d'illusion dans ces vues d'ailleurs très loyales et très grandes, on ne saurait le nier ; mais il suffit qu'une pareille tendance se manifeste pour qu'elle exerce une très grande impression sur l'Europe en général et sur la Russie en particulier ; car elle est l'indice d'un prochain réveil de l'Allemagne ; et, en se réveillant, l'Allemagne se débarrasserait du cauchemar qui a si longtemps oppressé sa poitrine.

Il était impossible que deux hommes, tels que M. Von den Pfordten et M. de Beust, fussent mis en communication directe avec l'Empereur sans qu'il ressortît d'une pareille entrevue quelque chose d'essentiel, et comme un progrès certain dans la politique des Etats secondaires de l'Allemagne. La pensée de ces hommes d'Etat a, dit-on, été appréciée par la cour des Tuileries à sa juste valeur. De leur côté, ils ont pu se pénétrer de la loyauté qui fait le fond de la politique française à l'égard de l'Allemagne, et dès lors l'idée d'une médiation purement allemande a dû naître dans leur esprit. Y a-t-il eu un commencement d'exécution ? Est-il vrai que des communications directes aient été adressées par la Saxe et la Bavière, peut-être aussi par le Wurtemberg à la cour de Russie ? Ces puissances ont-elles invité formellement la Russie à ne pas retarder plus longtemps le moment où la paix sera rendue à l'Europe qui la réclame ? Ont-elles proposé ou proposeront-elles un congrès européen soit à Munich, soit à Dresde ? C'est ce que l'avenir nous apprendra sûrement.

Mais en même temps que ce concert s'établissait entre les Etats allemands du second ordre, les puissances scandinaves prenaient des résolutions qui, certainement, n'ont rien de favorable à la Russie, et le cabinet de Berlin, malgré de persistantes dénégations, dont la valeur est aujourd'hui connue, redoublait d'efforts auprès du czar pour le déterminer à entrer dans une voie nouvelle.

Cependant, ce n'est ni de la Prusse ni des Etats représentés il y a deux ans, à la conférence de Bamberg, qu'est parti le projet de transaction dont l'opinion publique est si généralement préoccupée. L'initiative en est due à l'Autriche. Le cabinet de Vienne a-t-il été mû par le désir de mettre un terme à la situation ambiguë que lui a faite le traité du 2 décembre, demeuré sans exécution ? A-t-elle craint de voir l'influence lui échapper et passer aux mains des Etats secondaires ? Nous ne savons. Mais il paraît avéré aujourd'hui qu'elle a communiqué au gouvernement français un projet d'arrangement, qu'elle se proposait de soumettre ensuite au cabinet de Saint-Pétersbourg, sans doute à titre d'*ultimatum*. On dit encore que ce projet, accepté en principe par l'empereur Napoléon, a reçu, mais non sans d'assez longues hésitations, l'adhésion du cabinet britannique, et qu'ainsi approuvé, il a été rapporté à Vienne par le vicomte de Serres,

Digitized by Google

premier secrétaire de l'ambassade française. A l'heure où nous écrivons, le czar connaîtrait le dernier mot des trois alliés du 2 décembre, et la paix du monde ne dépendrait plus que de ce souverain.

Il serait inutile de chercher à discerner d'avance le sens exact des propositions sur lesquelles s'est engagée l'action diplomatique; le secret des cabinets a été bien gardé, et nous fût-il donné de le pénétrer, nous garderions une réserve, qui est un devoir en de si délicates conjonctures. Mais il est permis de hasarder une hypothèse : on se rappelle que M. Drouyn de l'Huys et lord J. Russell avaient pensé, avec beaucoup de bons esprits, que la neutralisation complète de la mer Noire atteindrait pleinement le but que se sont principalement assigné les puissances occidentales. L'avis des plénipotentaires français et anglais ne fut pas adopté par leurs gouvernements respectifs. Eh bien! il ne serait pas impossible que leur idée eût été reprise et soutenue par le cabinet de Vienne, comme la plus féconde, la plus simple, la plus aisée à faire passer à l'état pratique. Mais une objection se présente tout naturellement. Comment une proposition, considérée comme inacceptable et insuffisante, il y a huit mois, avant la prise de Sébastopol, l'expédition de la mer d'Azof et celle de Kinburn, pourrait-elle être prise en considération aujourd'hui? L'objection même fournit la réponse. La neutralisation de la mer Noire, au mois de mars dernier, impliquait la destruction de Sébastopol et de la flotte russe, ou ne l'impliquait pas. Si elle l'impliquait, la Russie répondait, non sans justesse, qu'on ne pouvait la contraindre à un sacrifice que la force des armes lui avait jusqu'alors épargné; si elle ne l'impliquait pas, la neutralisation de la mer Noire n'était qu'un vain mot, puisqu'elle laissait subsister tous les moyens de guerre jugés incompatibles avec la sécurité de l'empire Ottoman. Aujourd'hui la question est tranchée; il ne reste plus de Sébastopol que des pierres inertes, et des vaisseaux russes, que des débris flottants sur les eaux de la rade. La Russie, si elle consentait à transformer l'Euxin en un bassin purement commercial, n'aurait donc qu'à accepter des faits accomplis; et même, en supposant au czar une arrière-pensée, il est certain que de longues années s'écouleraient avant qu'il eût retrouvé la plus faible partie des immenses ressources accumulées sur les rivages de l'ancienne Tauride, depuis Catherine II. C'est ainsi que les puissances occidentales pourraient, sans se déjuger aucunement, apposer leur signature à une convention dont la base principale serait la neutralisation de la mer Noire.

Cependant, il ne faut pas se dissimuler qu'une pareille solution recevrait un accueil très différent de l'un et de l'autre côté de la Manche. Le gouvernement français ne rend compte de sa politique qu'à l'opinion publique, dont il est le représentant direct et l'interprète fidèle. Mais des difficultés bien plus grandes et bien plus complexes incombent au gouvernement anglais. Sous le régime parlementaire auquel l'Angleterre obéit, tout le

Digitized by Google

monde n'a pas qualité pour faire tels ou tels actes. Lord Aberdeen a perdu le pouvoir, comme suspect de trop d'attachement au maintien de la paix; lord J. Russell a dû résigner son portefeuille, pour s'être arrêté trop tôt au gré d'un parti dans la poursuite de la guerre; lord Palmerston, au contraire, passe pour le représentant d'une politique d'énergie, dont la mission essentielle est de pousser les événements de la guerre jusqu'à l'humiliation complète de l'ennemi; le noble lord était, dès 1810, à l'âge de vingt-six ans, ministre de la guerre; ce début a donné à toute sa carrière une couleur indélébile, fortifiée par son caractère personnel, par cette activité prodigieuse, par cette effervescence de toutes les facultés, qui, à l'âge de soixante-onze ans, font de lui le membre le plus jeune de tout le cabinet britannique. On peut conjecturer qu'il voudra rester fidèle à la tradition de toute sa vie, et garder, devant le peuple anglais, l'attitude qui lui a valu une si longue popularité. Mais, en tous cas, lord Palmerston est homme d'un esprit trop supérieur et d'une âme trop haute pour faire obstacle à une pacification que toute l'Europe désire; et s'il ne se croit pas en mesure d'apporter lui-même au Parlement un nouveau traité de Vienne, il aura du moins assez de magnanimité pour abdiquer lui-même un pouvoir qu'il ne pourrait plus exercer dans des conditions où s'évanouirait le prestige que lui ont acquis quarante-cinq années de services glorieux.

Telle est l'éventualité que font prévoir les usages parlementaires de la Grande-Bretagne dans le cas où la paix serait conclue avant la réunion des Chambres, fixée au 31 janvier prochain. Mais si l'hypothèse contraire se réalise, si le czar rejette ou méconnaît le moyen d'arrangement que la longanimité des puissances occidentales lui permet de saisir, lord Palmerston se représentera devant le parlement avec une force nouvelle et lui demandera, avec une autorité que ni le grave lord Derby, ni le spirituel M. Disraeli, ni le fantasque M. Cobden, ne pourront plus combattre, les moyens nécessaires pour continuer la guerre avec plus de vigueur. La campagne de 1856, si elle a lieu, sera terrible; et les fortifications que le général Totleben improvise à Saint-Pétersbourg attestent que le czar connaît l'endroit précis où les coups les plus rudes peuvent lui être portés.

Ce qui, plus que tout autre fait, serait pour nous un indice de dispositions sérieuses à la paix, de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg, c'est la prochaine arrivée de M. de Fonton dans cette ville. M. de Fonton est le chargé d'affaires de la Russie près du gouvernement de Hanovre; son appel à la cour, coincidant avec les démarches que nous avons signalées plus haut, et avec les bruits pacifiques qui en ont été la conséquence, nous semble, en raison du caractère particulier de ce diplomate, mériter quelque attention. M. de Fonton, on le sait, est d'origine française. Nous ne rappellerons pas dans quelles circonstances sa famille changea de patrie; il

Digitized by Google

est au moins inutile de réveiller ce souvenir. Dès sa jeunesse, M. de Fonton fut employé dans la diplomatie russe, et y occupa une position dans la chancellerie du général Paskewitch, pendant les campagnes de Perse et de Pologne. Il avait même publié un écrit très remarqué sur la campagne d'Erivan, mais rien ne faisait encore prévoir la grande position que son intelligence lui donnerait bientôt. Un jour M. Hilferding, chef de la chancellerie diplomatique du maréchal étant malade, M. de Fonton entra en rapport direct avec le czar. L'empereur Nicolas fut frappé de la vive intelligence et de l'esprit clair et cultivé du jeune employé ; il eut l'œil sur lui, et à la première occasion, il l'envoya conseiller d'ambassade à Berlin, près de M. de Meyndorf. M. de Meyndorf, tous ceux qui l'ont connu le savent, est d'une école diplomatique toute différente de celle à laquelle se rattache M. de Fonton. Pour lui, l'équilibre de l'Europe reposait sur les traités de 1815 et, dans sa droiture, il ne croyait pas que l'honneur, plus que les intérêts de son pays, lui permissent de donner son assentiment à des mesures qui auraient pour effet d'en modifier la base. Lors des événements de 1846, lorsque les soulèvements de la Gallicie et du duché de Posen donnèrent l'occasion à l'Autriche d'annexer Cracovie à son territoire, le gouvernement russe qui favorisait en cela les vues du cabinet de Vienne, savait bien qu'il rencontrerait dans M. de Meyndorf une opposition trop loyale pour n'être pas respectée. On songea donc à l'éloigner momentanément de son poste, et il fut envoyé à Palerme, près de l'impératrice, alors malade, qui avait pour lui la plus grande estime et la plus honorable affection.

Pendant son absence, M. de Fonton, devenu chargé d'affaires, conduisit avec une grande habileté et une active intelligence les négociations pendantes entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, et ce fut lui qui signa, au nom de cette dernière puissance, le fameux traité d'annexion. A la suite de cette affaire, il fut nommé premier conseiller d'ambassade près de M. de Medem, à Vienne, où sa présence devait être particulièrement agréable. Il avait encore cette qualité lorsque les troubles de 1848 éclatèrent. On sait combien l'insurrection fut terrible, et sous quels auspices sanglants elle s'annonçait dans la capitale de l'Autriche. Il était permis de trembler, même à ceux que couvrait le titre sacré de représentant d'une puissance étrangère, lorsqu'ils avaient pris une part quelconque à la répression du mouvement gallicien. Heureusement peut-être M. de Fonton était absent. Sa femme seule se trouva bientôt en présence d'un chef insurgé qui venait, avec sa troupe, fouiller l'hôtel sous prétexte d'y chercher un personnage dont ils voulaient s'emparer. Le chef, plus modéré, plus prudent ou plus galant qu'on ne le fut généralement à Vienne pendant ces jours néfastes, s'adressant à madame de Fonton lui dit de se rassurer, qu'elle n'avait rien à craindre. — « Craindre ! répliqua-t-elle ; je ne crains rien. J'ai trois cent mille baïonnettes russes derrière moi ! » —

Digitized by Google

Ils se retirèrent; mais le mot est resté, et il valut à madame de Fonton, aussi bien qu'à son mari, la plus haute estime de l'empereur Nicolas. M. de Fonton est maintenant, nous l'avons dit, ministre de Russie à Hanovre, et sa présence à Saint-Pétersbourg ne peut avoir qu'une haute signification. C'est un diplomate d'une rare habileté, d'un esprit aimable et souple, d'une intelligence nette et précise. S'il est employé dans les négociations qui peuvent prochainement s'ouvrir, il n'y jouera qu'un rôle pratique et sérieux. En un mot, ce n'est pas un diplomate de parade, c'est un homme d'affaires, et il est personnellement trop peu sympathique à la guerre pour que son nom, prononcé dans les circonstances actuelles, ne fasse pas luire à nos yeux quelque espoir de paix.

D'ailleurs, la situation intérieure de la Russie semble très embarrassée; quoiqu'elle soit parvenue à contracter un emprunt important avec une maison de Hollande, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait conjuré par là ses embarras financiers. Déjà la banque impériale d'Odessa a suspendu ses paiements en numéraire, et il en est résulté des troubles populaires. Pour éviter que toutes les autres banques de l'empire ne soient forcées d'imiter cet exemple, il a été décidé que la proportion du numéraire à l'émission des billets serait déterminée. On craint même que le paiement des intérêts de la dette ne soit interrompu. Les denrées les plus nécessaires à la vie atteignent, à Saint-Pétersbourg, un taux exorbitant. L'*Abeille du Nord* a révélé cette plaie en se déchaînant contre les négociants qui prélèvent sur les malheurs publics « des bénéfices impies, » et en les menaçant, pour ainsi dire, d'une sorte de « maximum. » C'est une opinion trop accréditée, et cependant erronée, que la Russie n'ait besoin que d'une très petite quantité de métaux précieux. L'émission de son papier-monnaie de toutes catégories est prodigieuse et nécessite une réserve d'or et d'argent, qui, même en le diminuant, serait encore très considérable. Elle dépense à l'étranger, en Allemagne surtout, des sommes immenses, tant pour mettre ses légations sur un pied très brillant que pour entretenir son influence occulte. Enfin, elle a dû exporter beaucoup d'or et d'argent pour solder ses acquisitions de salpêtre, de plomb, de soufre, etc., depuis le commencement de la guerre. Elle en est aujourd'hui réduite aux expédients; on la verra peut-être, comme en 1812, obligée de consommer une banqueroute partielle en faisant absorber par les caisses de l'Etat une partie du papier actuellement circulant, à raison d'une rouble argent pour trois roubles et demi en papier-monnaie. Que l'on compare cette situation, dont le tableau n'a rien d'exagéré, avec les ressources de la France et de l'Angleterre, ressources, pour ainsi dire, inépuisables, puisque l'état de guerre n'a pas empêché leur revenu de s'accroître et n'a pas entravé l'élan de leur commerce et de leur industrie.

Nous avions raison de le dire il y a quinze jours, il n'était pas besoin d'une circulaire de M. le ministre des affaires étrangères pour expliquer

Digitized by Google

les paroles prononcées par l'Empereur le 15 novembre au Palais de l'industrie, et en effet il n'y a point eu de circulaire. On a voulu donner comme telle une instruction dont on a pris des fragments pour les approprier à la circonstance, mais qui était si pertinemment une instruction que les termes mêmes et le développement donné à de certaines recommandations variaient suivant le caractère connu des agents diplomatiques auxquels ils étaient destinés, suivant la situation des Etats près desquels ces agents sont accrédités. Le caractère d'une circulaire diplomatique est d'être une et pareille pour tous les ministres, pour tous les cabinets, et les plus beaux sophismes du monde ne feront pas que de simples instructions comme il en part chaque jour du ministère du quai d'Orsay se transforment chemin faisant en une circulaire ayant caractère officiel et tendant à expliquer des paroles qui ne doivent avoir d'autres commentaires que les faits.

Un de ces faits, et le plus considérable peut-être, c'est le très sérieux résultat obtenu par le général Canrobert à Stockholm et à Copenhague. On a nié aussi l'existence d'un traité entre la France, la Suède et le Danemark ; des recueils, qui ont la prétention d'avoir un pied dans les chancelleries, ont majestueusement déclaré qu'il n'existait rien de pareil. Nous sommes obligés d'opposer à ces dénégations une affirmation tout aussi absolue. Le traité existe ; il est signé ; les signatures sont échangées, et le jour où il sera imprimé dans les journaux de Stockholm et de Copenhague, le télégraphe en avertira le gouvernement français ; le lendemain, il paraîtra dans le *Moniteur*. Il ne s'agit donc plus de demander si oui ou non il y a traité, mais bien ce que le traité contient. Chacun s'en doute, mais le jour où il sera livré à la publicité est trop proche pour qu'il soit utile ou même prudent de bâtir sur ce sujet de faciles hypothèses. Dans trois jours, demain peut-être, tout le monde saura la vérité, et les textes pourront être lus et commentés.

Une nouvelle assez inattendue est arrivée de Crimée au moment où l'on croyait les opérations militaires absolument suspendues. Dans la matinée du 8 décembre, la première division du premier corps d'armée française a attaqué les villages d'Urkusta, Baga et Savatka, situés à l'entrée des défilés montagneux qui commandent la rive droite de la Tchernaïa. Les avant-postes russes se sont repliés après une vive fusillade, et ont laissé sur le terrain des morts et des blessés, outre une trentaine de prisonniers.

L'année présente ne se sera cependant pas écoulée sans que les armées russes aient obtenu une compensation, bien légère à la vérité, à tant de défaites et tant de malheurs. L'héroïque garnison de Kars s'est vue contrainte à capituler. La réputation du général Murawieff, qui était grande en Russie, ne sera pas augmentée par ce succès. Nous avons dit les fautes que ce général a commises. La défaite des Turcs n'est pas sans gloire, et nous devons rendre ici justice au courage et à l'habileté de la défense, dirigée par le général Williams et Vasif-Pacha. Les extrémités

Digitized by Google

auxquelles un si long siége avait réduites la garnison de Kars étaient des plus dures. A la date des dernières correspondances, il n'y avait plus un seul cheval vivant, plus un sac de farine, plus un morceau de pain. Sélim-Pacha, parti trop tard d'Erzeroum pour ravitailler Kars, avait été arrêté par l'armée russe dans les défilés qui cernent cette ville, et n'avait pas osé livrer bataille. Sa retraite sur Kassar-Kalé a ruiné la dernière espérance de la garnison turque. Ainsi s'est réalisé de point en point ce que nous avions prévu dès le commencement de ce siége. Tout en regrettant que le gouvernement ottoman ait pris des mesures insuffisantes et tardives pour sauver tant de braves, nous devons constater que, selon toutes les apparences, la prise de Kars n'aura que peu de conséquences, au point de vue militaire. Omer-Pacha est auprès de Kutaïs. Les troupes qu'il a réunies en Mingrélie et dans le Gouriel, atteignent, d'après les rapports des généraux russes, un chiffre formidable; la position du prince Bebutoff à Tiflis devient, par conséquent, de plus en plus critique, et si le général Murawieff commettait l'imprudence de s'avancer vers Erzeroum, que d'ailleurs le corps d'armée de Sélim-Pacha, accru des renforts qui lui sont envoyés de Trébizonde, protége suffisamment, le général Murawieff, disons-nous, commettrait la plus grande faute que puisse commettre un chef militaire, celle de s'exposer à perdre sa base d'opérations. Un mouvement hardi, par lequel Omer-Pacha se porterait alors dans la direction d'Alexandropol (Gumri), entre Tiflis et Kars, couperait les forces russes en deux et enlèverait au général Murawieff jusqu'à la possibilité d'une retraite. Si le serdar attaque vigoureusement la Géorgie, il est plus que probable que les Russes se verront forcés d'évacuer la ville de Kars; le pire qui puisse arriver, c'est qu'ils s'y fortifient pour le printemps prochain, dans le cas où les rigueurs de la saison d'hiver et l'hostilité des Géorgiens contraindraient Omer-Pacha à suspendre ses opérations.

En dehors des questions de paix et de guerre, il ne s'est passé rien de très important en Europe. En Danemark, le procès des ministres se continue par suite de la déclaration de compétence prononcée par la haute cour. Chose singulière! sur les seize membres dont elle se compose, savoir : huit magistrats et huit membres du parlement, les huit magistrats ont opiné pour l'incompétence, et l'opinion opposée n'a été soutenue que par les hommes politiques, qui l'ont emporté par la prépondérance du vote de leur président. Ainsi une question purement judiciaire a été tranchée contrairement à l'opinion unanime de la magistrature. Il en résulte qu'aux yeux du public, ce procès a pris un caractère de passion politique qui déconsidère l'accusation et la fera probablement échouer.

On se rappelle que le prince Ferdinand, oncle du roi Christian et son héritier présomptif, avait refusé de signer la nouvelle constitution du royaume; il paraît qu'après avoir mûrement réfléchi à la situation qu'il s'était faite par ce refus *ab irato*, le prince Ferdinand est revenu sur sa ré-

Digitized by Google

solution, et il a signé purement et simplement l'acte constitutionnel. Tout ce qu'on a dit sur les conditions que ce prince aurait mises à sa signature est dénué de vérité. Le ministère tout entier se serait retiré si une condition quelconque eût été acceptée par le roi.

Quant à la question du Sund, on doute de plus en plus qu'elle reçoive une solution et même que les conférences aient lieu. Il est évident que si les Etats-Unis persistent à ne pas être représentés aux conférences elles deviennent à peu près inutiles, puisqu'elles avaient principalement pour but d'éviter, au printemps prochain, tout prétexte de conflit entre le Danemark et l'Amérique du Nord.

On sait que le roi Victor-Emmanuel a été accueilli en Angleterre avec une grande cordialité. La population de Londres a témoigné comme celle de Paris les sentiments de haute estime que lui inspirent la loyauté et la fermeté de ce prince chevaleresque. Victor-Emmanuel est rentré à Turin dans la soirée du 11; les Piémontais ont manifesté le plus grand enthousiasme; ils sentent que la part glorieuse prise par le Piémont à la lutte contre la Russie a grandi leur pays et lui a ouvert peut-être de nouvelles destinées.

Le différend entre la Toscane et le Piémont est enfin aplani, grâce à l'amicale intervention de la France et de l'Angleterre. On se rappelle ce regrettable conflit. Le grand duc de Toscane avait refusé de recevoir à la cour M. Casati, l'un des attachés de l'ambassade piémontaise, parce que ce jeune homme était le fils d'un haut personnage lombard qui, en 1848, avait abandonné la cause de l'Autriche. Il en était résulté une correspondance qui, peu à peu, s'était envenimée, et des notes un peu vives avaient été échangées. Voici par quel expédient on a satisfait à toutes les susceptibilités : lord Normanby, ministre d'Angleterre à Florence, a déclaré dans une lettre, au nom du grand-duc, que le gouvernement toscan était disposé à renouer ses relations amicales avec la cour de Turin. Il y était dit en substance : 1° que le grand-duc reverrait avec plaisir l'ancienne légation sarde ; 2° qu'il considérerait comme non avenues les lettres échangées; 3° que sur la question de la réciprocité des relations diplomatiques, quoique la retraite de l'ancienne légation de Toscane à Turin fût bien antérieure au différend, le grand-duc, mû par les sentiments affectueux qu'il éprouve pour le roi son neveu, ne manquera pas d'accueillir favorablement l'expression de ses désirs, après le retour de la légation sarde à Florence. M. Hudson, ministre d'Angleterre à Turin, a répondu, au nom du gouvernement piémontais, que ce gouvernement adhérait aux vœux exprimés dans la lettre de lord Normanby; que les lettres précédentes seraient considérées comme non avenues, et qu'enfin, il consentirait avec plaisir au retour de l'ancienne légation. Il est sous-entendu que M. Casati n'en fera plus partie. Mais on dit qu'en compensation cet attaché est destiné à prendre une place dans la légation sarde à Paris.

Digitized by Google

On se plaît souvent à dire que les lettres sont filles de la paix ; c'est là une de ces banalités qui ont si bien fait leur nid dans la sottise humaine que l'on ne peut plus les en chasser. Les lettres sont filles de la guerre, faudrait-il dire, et l'on n'exprimerait que la vérité. La démonstration, s'il fallait la faire, serait facile ; il suffirait d'un regard jeté sur Athènes quand florissaient les grands tragiques et les grands historiens, qui furent presque tous des hommes de guerre ; sur la Rome de César et d'Octave, où s'épanouirent les fleurs de l'éloquence et de la poésie latine parmi les sanglantes compétitions, les lointaines conquêtes et les prochaines rébellions ; sur l'Italie du Dante, de l'Arioste et du Tasse ; sur le Portugal de Camoëns ; sur l'Angleterre d'Elisabeth, de Shakspeare et de Milton ; sur le siècle de Louis XIV tout entier ; sur l'Allemagne au temps de Schiller et de Gœthe. Mais sans recourir à la démonstration par des faits, n'est-il pas évident qu'indépendamment du thème que la guerre offre à l'historien et au poète, elle leur apporte une vigueur, une énergie nouvelle ; qu'en relevant le moral de la nation, elle relève aussi son niveau intellectuel ; qu'en sollicitant la fibre nationale elle en fait jaillir des éclairs de génie ? L'écrivain, l'homme de lettres proprement dit, est un ingrat lorsqu'il jette à la guerre l'anathème des philosophes. Si quelqu'un a le droit de maudire la guerre, ce n'est pas lui ; elle est sa nourrice, elle est sa mère, *dira parens ;* il lui doit bien quelque reconnaissance. Non qu'il faille regarder la guerre comme une source exclusive d'inspiration et de renaissance morale, non qu'il faille la considérer comme un but, comme l'éternel besoin des nations ; autant vaudrait dire que la nature a besoin d'un éternel hiver ; et pourtant l'hiver lui-même joue un rôle nécessaire dans la nature, et de ses alternatives avec l'été naissent les fleurs du printemps et les fruits de l'automne. Ecrivains, ne calomnions pas la guerre, c'est l'hiver des peuples. Notre hiver, à nous, est celui des zônes tempérées ; il n'empêche ni les fleurs de s'épanouir, ni les fruits de mûrir. Peut-être toutes ces fleurs n'ont-elles pas le parfum qu'on leur souhaiterait, tous ces fruits la saveur qu'ils devraient avoir ; peut-être les arbres qui les portent sont-ils bien vieux ou trop jeunes ; peut-être, entre ces deux générations inégales, manque-t-il un point de transition, une génération intermédiaire. C'est possible ! Les talents à leur déclin sont hargneux et portés à l'injustice ; à leur naissance, ils sont enclins à l'exagération, et comme le moyen-terme semble en partie nous manquer, il n'est pas étonnant que nous n'ayons aujourd'hui qu'un niveau moyen à opposer aux époques antérieures. On ne peut nier, toutefois, que ce niveau moyen ne soit très fécond ; les petits livres abondent, et, parmi eux, quelques ouvrages sérieux se détachent avec orgueil. Mais les ouvrages sérieux demeurent inconnus en dehors d'un petit cercle de lettrés ; la presse quotidienne s'en occupe rarement, presque jamais, réservant ses faveurs éphémères à ce qui est éphémère comme elle, et se gardant, sous prétexte d'ennui, d'effleurer du bout de sa plume ce qui pourrait nécessiter chez le

Digitized by Google

critique et chez le lecteur un peu d'attention, un peu d'étude, un peu de réflexion. A cet égard, les Revues peuvent être utiles et imprimer un mouvement heureux à la littérature, lorsqu'elles ne s'envelissent pas dans le suaire des idées, ou, pour mieux dire, des formules éteintes, lorsqu'elles ne cherchent pas à étouffer dans leur linceul les jeunes talents qu'elles voient poindre autour de leur tombe.

Au théâtre, le mouvement est encore plus actif que chez les libraires, et par malheur les œuvres que chaque jour voit surgir ne sont pas non plus d'un ordre supérieur. Comme un feu mal éteint, le vieux drame, avec ses vieilles allures et ses vieilles antithèses, jette de temps en temps une clarté vacillante; on s'étonne d'abord, on se frotte les yeux, on se croit ébloui, et l'on oublie bien vite en se rappelant avoir vu jadis sous d'autres noms et avec un tout autre éclat, ces mêmes formes, ces mêmes trames, ces mêmes péripéties convier nos jeunes enthousiasmes à des luttes où le goût et le vrai devaient enfin triompher. Le drame de M. Charles Edmund, la *Florentine*, récemment représenté au théâtre de l'Odéon, n'échappe pas complètement à cette critique. Il a incontestablement, par la forme et par le tissu de l'action, par la façon dont elle est mise en scène, par le développement des situations principales, par le choix même du sujet, des airs singuliers de parenté avec *Lucrèce Borgia*, *Marion Delorme*, un *Duel sous Richelieu*, et la plupart des œuvres dramatiques de l'école que l'on appelait nouvelle il y a vingt-cinq ans et que depuis... Paris alors admirait des vertus qu'il prise peu aujourd'hui. Toutefois il est un côté saillant par lequel le drame nouveau se distingue essentiellement de ses devanciers, c'est le côté politique. Jadis, quand florissait l'école nouvelle, le théâtre était une arène d'opposition systématique, le drame une machine de guerre excellente dont on sapait les bases du pouvoir et avec laquelle on préparait le peuple aux révolutions. Casimir Delavigne, MM. Victor Hugo et Alexandre Dumas, pour ne citer que les plus fameux, traînaient les monarques sur la claie et apprenaient aux spectateurs l'art d'insulter les rois en face et de fouler les empereurs aux pieds. L'histoire se refaisait sur de nouvelles bases et avec des éléments et des points de vue nouveaux, erronés les uns et les autres. On tirait, de la fange des chroniques douteuses, les scandaleuses anecdotes pour en rassasier la foule; on s'étudiait, sous prétexte de couleur locale, à exagérer en laid toute peinture; on trempait son pinceau dans le fiel des inimitiés d'autrefois pour en faire l'instrument des haines d'aujourd'hui; la magistrature, la religion, le principe d'autorité, tout était mis en question; on expliquait, on commentait les actions des ancêtres de manière à les approprier à un système d'opposition préconçu; de la politique du passé on faisait un cadre pour la politique du présent, et l'on posait des clous historiques pour y accrocher des tableaux mensongers. Il y avait alors, dans un certain monde qui se croyait conservateur, des hommes laborieux et patients qui appliquaient leur sagacité et leur intelligence à

Digitized by Google

fournir ces clous où ils devaient être un jour pendus eux-mêmes en effigie. M. L. Vitet a dû en reconnaître plus d'un dans l'arsenal de la révolution de février. L'erreur est transitoire de sa nature, la vérité devait reprendre ses droits et même en exagérer l'étendue. Il en est de même de toutes les réactions, et rarement la juste mesure est partout gardée. Contre ce système d'opposition à toute règle sociale et à toute autorité, il s'en est élevé récemment un autre qui a pour objet la préconisation quand même du despotisme, l'absolution de tous les moyens dont il s'est servi, la justification de ces moyens en raison du but à atteindre. A l'école du dénigrement succédait celle du panégyrique: Richelieu, qu'on avait honni, redevenait non-seulement un grand homme d'Etat, mais une âme bonne et généreuse; François Ier, qu'on avait outragé aux applaudissements d'un public composé « d'*âmes crasses*, » comme dit M. Proudhon, fut rendu à son caractère noble et chevaleresque; Louis XIV, à qui l'on faisait la leçon si haut et de si bas souvent, reprenait son auréole de gloire et de majesté. Mais on ne s'arrêta pas à réhabiliter les personnages, on réhabilita leur politique et, de parti pris, le pouvoir absolu, sans contrôle, fut donné comme le dernier mot des institutions sociales; flatterie maladroite, qui portait à faux et qui devait blesser toutes les délicatesses des cœurs droits et des intelligences honnêtes.

Bien que tous les personnages mis en jeu par M. Charles Edmund, dans son drame, tous sans exception, depuis Eléonore Galigaï jusqu'à cette jeune fille que l'on croit un moment bonne et pure, soient des êtres odieux et méchants, traîtres à leurs semblables et à eux-mêmes, l'auteur et son œuvre n'appartiennent pas à l'école du dénigrement, mais, au contraire, à celle du panégyrique, avec cette nuance toutefois, que la réhabilitation est ici réservée aux idées, aux principes politiques; elle ne s'étend pas jusqu'aux personnes, et elle est développée indépendamment des noms historiques. La maréchale d'Ancre est une méchante et ambitieuse créature, usant des poisons et des bravi italiens sans scrupule ; son mari, un homme léger et vain; d'Albert un intrigant d'assez vilaine trempe; la fille inconnue d'Eléonore Galigaï, une âme assez vile pour témoigner faussement contre la maréchale ; le jeune la Force, un assez méprisable sire pour insulter la femme à laquelle il doit tout et dont il a tout reçu. Que ces personnages soient vrais ou non, dans l'humanité et dans l'histoire, ce n'est pas ce que nous recherchons ici; ce qui nous préoccupe surtout, ce sont les pensées politiques de l'auteur, parce que nous ne les considérons pas comme un fait isolé, parce qu'elles nous semblent se rattacher à un groupe d'idées, à un système tout entier, à une école enfin, qui n'a certainement aucun lien de parenté avec celle qui croyait naguère représenter exclusivement les idées de liberté. Ainsi, par ses allures et par les formes du langage, la *Florentine* appartient à l'ancienne école; pour le fond des idées, elle se rattache à la nouvelle; elle plaide la cause du despotisme le plus absolu, sur le ton dont

Digitized by Google

Victor Hugo plaidait celle de la démocratie. Il en résulte un effet étrange, qui indispose contre le drame, malgré l'intérêt croissant de ses péripéties, malgré la chaleur de l'action, malgré la force des situations principales.

Un autre drame — qui, dans un autre genre, expose aussi, sous une forme dramatique depuis longtemps usitée, des idées, je ne dirai pas nouvelles, mais récemment introduites sur la scène — a fait son apparition à la Comédie-Française. La *Joconde* de M. Paul Fouché procède, pour le style, pour la forme, pour l'excellence des sentiments exprimés, d'un genre que le *Philosophe sans le savoir*, et les drames honnêtes de Kotzebue mirent fort en faveur au commencement du siècle; pour l'idée-mère du sujet, elle touche, au contraire, à cette famille des Olympe et des madame d'Ange, que le théâtre, dans ces quatre dernières années, a livrée en pâture aux appétits capricieux du public. Il y a, toutefois, cette différence capitale entre la Joconde et madame d'Ange, que la première est une âme grande, élevée, délicate, devenue, sans calcul, la femme d'un honnête homme, et rachetant, par une vie chrétienne, toute de charité et de dévouement, la faute de sa première jeunesse, tandis que l'autre n'est qu'une intrigante du dernier ordre, qui veut se donner une situation dans le monde et se faire, de gré ou de force, accepter par lui. L'une fuit la lumière, l'autre la recherche; l'une veut faire sa vie humble et résignée, l'autre veut accuser son impertinence et son orgueil au grand jour. La même différence, plus profonde encore, existe entre l'héroïne de M. Paul Fouché et celle de M. E. Augier; Olympe déshonore le nom de son mari, Loui se fait aimer et respecter le nom du sien. Tout rapprochement serait donc forcé, qui tendrait à établir des points de contact entre la *Joconde* et ses devancières du Gymnase et du Vaudeville. Au fond, la fable de cette comédie est simple; dans les détails, elle est très compliquée. Louise était une pauvre fille orpheline, que le malheur et l'innocence peut-être ont livrée à la corruption opulente. Sa ressemblance avec un célèbre portrait de Vinci l'avait fait appeler la Joconde. Comme la Marion de M. Victor Hugo, elle se réveille à la vertu par l'amour. Mais Louise n'a jamais été souillée comme Marion, et son amour est pur et chaste. Elle épouse M. de Guitré, et tous deux vont vivre aux champs; c'est là que les clameurs de la ville et les honneurs dangereux de la politique viennent les trouver et les arracher à leur vie calme et paisible. Lancée dans le tourbillon d'un monde qu'elle ne cherchait pas, et où la jalousie la conduit, la Joconde est reconnue, outragée; l'intrigue se complique d'un vieil amour de M. de Guitré, amour mal éteint, qu'un oubli, un mot passé sous silence, permet, à celle qui en fut l'objet, de croire légitime; la jalousie d'un cœur vraiment épris se mêle à des compétitions politiques; un jeune marin, le frère de Louise, perdu et retrouvé, vient compléter les mailles de cet inextricable réseau, et il faut toute l'habileté d'un auteur rompu aux secrets de la scène pour conduire le spectateur à travers cette trame étroitement serrée, pour rendre clairs, précis, presque vrai-

Digitized by Google

semblables, ces détails enchevêtrés, pour enchaîner entre eux ces éléments divers et concentrer l'intérêt sur les principaux personnages. Cette habileté pourtant se trouve en défaut à deux ou trois endroits. On peut s'étonner que madame de Frontenac et M. de Guitré, séparés par les événements et rapprochés par leur amour, restent pendant six ans, en France, sans rien savoir l'un de l'autre; que M. Desmoutiers, rusé maladroit, qui montre si bien tout ce qu'il veut cacher, cache si bien à madame de Frontenac ce qu'il ne veut pas lui laisser voir. Il faut admettre des défauts dans un nœud si compliqué; ils sont rachetés par des situations vraies et touchantes, par des scènes d'un sentiment délicat et élevé, par un style qui, sans jeter un très grand éclat, sait se maintenir dans les saines régions littéraires. Il convient d'ajouter que madame Plessy est fort belle et fort pathétique dans le rôle difficile de madame de Guitré.

Un drame de M. Amédée de Beaufort, intitulé l'*Ecole des Pères*, rappelle les *Filles de Marbre*, de la même manière que *La Joconde* rappelle le *Mariage d'Olympe*, c'est-à-dire qu'il en diffère autant qu'il est possible que deux œuvres parties du même point diffèrent. Il y a, en effet, une fille de marbre dans ce nouveau drame; sirène enchanteresse et dédaigneuse, elle séduit et captive, par la fascination de l'ironie et du vice, le fils d'un riche laboureur. Père imprudent, qui a voulu faire de son fils un *Monsieur*, un avocat, et qui croit pouvoir ensuite, à sa volonté, le rappeler auprès de lui et lui donner des charrues à conduire! Le jeune homme a bu à la coupe empoisonnée et il n'en peut plus détacher ses lèvres; il en épuisera jusqu'à la dernière goutte avant d'être guéri ou d'en mourir. Celui-ci ne mourra pas; la Providence a beaucoup fait pour lui; elle lui a donné une aimante et sensible nature; elle lui a donné un père qui sait mêler la voix du cœur à celle de la raison. Dans ce drame, le sentiment est juste, profondément honnête et souvent d'une haute moralité. L'œuvre n'est pas faite, on le sent, pour la vaine satifaction d'un goût à la mode; elle se donne un but plus élevé; elle vise à la leçon; elle se fait école, l'*Ecole des Pères*. Mais ce n'est pas à Paris ou dans sa banlieue qu'il faudrait jouer cette pièce, c'est dans les campagnes, sur l'aire de la grange, ou dans les bourgades, les grands jours de marché. Là où est le mal il faudrait porter le remède, et si l'on ne peut jouer partout la pièce, du moins on peut la faire lire.

M. de Beaufort, en retournant au profit d'un sentiment noble et charitable, et dans un style sobre et ferme, l'élément jeté dans le domaine public par les *Filles de Marbre*, n'a pas échappé lui-même à ce reproche banal d'avoir mis en scène un de ces personnages équivoques dont se pare vaniteusement notre capitale; mais du moins l'auteur l'a dépouillé de son prestige, et nous l'a montré comme un mauvais génie disputant sa proie aux bons anges du foyer paternel : le contraste fait l'enseignement. Et toutefois, dans le camp des bourgeoises, le drame de M. de Beaufort ne sera vu que par le côté qui le rapproche des dames au camélia et des ma-

Digitized by Google

dame d'Ange. Mais au camp des bourgeoises, l'intelligence est étroite si l'honnêteté est grande. M. Dumanoir, qui a entrepris de nous dire, en une petite comédie très spirituelle, spirituellement jouée au théâtre du Gymnase, les impressions que produisent, dans le monde de la bourgeoisie opulente, la place assurément trop grande que les dames de parade occupent, depuis quelque temps, à nos théâtres, sur la scène comme dans la salle, nous montre, en une même action, un mari grisonnant et un jeune homme à la veille de se marier, attachés tous deux au char d'une de ces beautés suspectes. Que ce spectacle soit fréquent dans la vie parisienne, je n'oserais pas le nier; mais que la femme outragée fasse toujours tourner à l'avantage de son pouvoir et de son luxe les crimes de son mari, voilà ce qui est incontestable. Donc, en bonne logique, un mari qui veut être maître chez lui doit se vouer à une pureté de mœurs irréprochable. Telle est aussi la morale du petit acte de M. Dumanoir, le *Camp des Bourgeoises*, et nous ne saurions qu'applaudir quand la morale prend cette forme aimable de démonstration.

Le théâtre du Gymnase, qui est devenu depuis plusieurs années, sous une intelligente direction, le théâtre le plus littéraire de Paris, ou peu s'en faut, ouvre volontiers ses portes à la poésie ; — pauvre poésie, hélas ! qu'on ne retrouve plus que de loin en loin dans ses derniers sanctuaires, l'Odéon et la Comédie-Française ! Le Gymnase, qui a joué *Philiberte*, vient d'ajouter quelques vers à son répertoire poétique ; il a représenté une petite comédie en trois actes, *le Temps perdu*, dans laquelle l'auteur, M. Edouard Foussier, qui a fait naguère ses premières armes au théâtre de la rue de Richelieu, s'efforce, probablement en vain, de prouver que femme veuve, qui a fille à marier, ne doit point épouser un homme veuf qui a fils de vingt-un ans, surtout lorsque ces jeunes gens n'ont pas attendu le consentement des parents pour s'aimer. C'est dans la bouche de la jeune fille que l'auteur a mis les bonnes raisons de la morale et des lois du monde, et cette leçon difficile nous a paru s'allier mal avec les délicatesses du goût et de la pudeur féminine. Le personnage principal de la pièce est tout à fait épisodique, et bien que son caractère soit original et bien éclairé de vives saillies, il n'en reste pas moins le défaut capital de la comédie, parce qu'il ne peut être atténué comme les autres par des retouches habiles et des remaniements laborieux. La comédie est faible d'action, le nœud n'existe pas, mais le vers a du tour, de l'esprit, quelquefois même de la grâce. L'auteur s'est gardé d'un grand défaut, qui entache aujourd'hui toute poésie et qui n'a pas peu contribué à la mettre en discrédit chez les esprits sensés ; il échappe à cette *mal'aria* du faux lyrisme, à cette insupportable pestilence des aspirations vagues, qui corrompt les sources les plus pures du sentiment, et rend les mouvements les plus beaux du cœur presque ridicules. On a demandé souvent :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

Digitized by Google

A notre tour nous pourrions, et avec bien plus de raison, demander qui nous délivrera du lyrisme. L'école, autrefois appelée romantique, n'eût-elle apporté que cette plaie à la littérature française, qu'elle mériterait encore tous les châtiments et toutes les humiliations qu'on lui fait subir aujourd'hui.

La poésie! elle est en deuil en ce moment; un vrai poète est mort. Adam Mickiewicz, l'illustre auteur de *Wallenrod*, le chantre des Slaves, que la France avait adopté, et dont la jeunesse des écoles avait naguère écouté, au Collége de France, la voix inspirée, a été frappé du choléra à Constantinople, où il allait accomplir une mission scientifique au nom de sa seconde patrie. La figure de Mickiewicz est une des plus curieuses et des plus intéressantes de ce temps-ci. Un grand fonds de mysticisme, une grande élévation de cœur et de pensée, une âme d'une rare noblesse et d'une exquise sensibilité, prêtent à sa physionomie un caractère personnel singulièrement varié et attachant, qui mérite d'être étudié en même temps que son génie. Si le poète a élevé un monument sur le sol fouillé de la Pologne, on peut dire que l'homme a tracé dans ce siècle un large sillon. Il n'est guère permis de croire que les doctrines auxquelles il avait voué sa vie deviennent jamais autre chose que le rêve brillant du poète, mais on peut affirmer que la belle figure de l'homme vivra autant que son œuvre.

Après les nombreux accidents qui ont si douloureusement signalé cette année les annales de nos chemins de fer, nous avions raison de penser que le gouvernement allait faire l'expérience des nombreux moyens proposés pour éviter les collisions entre les convois. Ces expériences ont en effet commencé, et les journaux nous ont raconté dernièrement qu'il avait été fait, sur la ligne de Saint-Cloud à Argenteuil, l'essai du système télégraphique de M. Bonnelli, système déjà appliqué dans le Piémont et qui a pour effet de mettre les trains mouvants en communication avec les stations. Mais ce que l'on a paru jusqu'ici complètement ignorer c'est que cette invention ingénieuse est due à un savant français, M. le vicomte du Moncel, et qu'elle date du 10 mai 1853. La *réinvention* de M. Bonnelli est du mois de janvier de cette année, et elle est loin d'être aussi complète que celle de M. du Moncel.

Nous revendiquons donc pour la France l'honneur de cette découverte, qui a d'ailleurs été décrite ici même, dans cette Revue (livraison du 15 novembre 1855), et qui, perfectionnée sans cesse par son auteur, offre des garanties bien plus sérieuses et bien plus pratiques que le système rudimentaire de M. Bonnelli. Nous croyons que la commission chargée d'étudier les moyens d'éviter les rencontres de trains, n'a pas connu l'existence du système de M. Du Moncel ; on ne comprendrait pas qu'elle eût convié M. Bonnelli à faire les expériences, toujours coûteuses, d'un procédé incomplet, insuffisant, et qui est d'ailleurs contenu, tout entier, avec des dé-

Digitized by Google

veloppements très essentiels, dans le procédé français. M. le ministre des travaux publics, dont la sollicitude est naturellement éveillée sur cette importante question, mettra sans doute la commission en demeure de ne pas se prononcer avant de s'être complètement et sérieusement édifiée sur la question. Elle est assez grave pour mériter autre chose qu'un examen superficiel.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

PARIS. — Imprimerie de DUBUISSON et Cie, spéciale et en commun pour les journaux, rue Coq Héron, 5.

Digitized by Google

DE LA CHUTE

DE

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

LA GUERRE CIVILE

I

Je passe aux dernières convulsions de la République[1].

La guerre civile a été racontée par César, qu'on ne saurait trop lire[2], par Appien qu'on lit à peine, et par Lucain, chez qui les rhéteurs, croyant imiter Corneille, vont chercher des inspirations. La *Pharsale* de Lucain a été la source de beaucoup de préjugés répandus sur César, à cause du mot de liberté que le poète fait retentir à chaque page avec la sombre énergie d'un jeune homme qui ignore les temps désolés qu'il regrette[3]. Chercher à connaître César et

[1] Cette étude fait partie de l'ouvrage inédit dont on a pu lire un fragment remarquable dans la livraison du 21 août 1855.

[2] *De bello civili*. Cicéron parle de ses Mémoires avec les éloges qu'ils méritent.

[3] V. p. ex. liv. VI, v. 301 :

« . . . . . Felix, ac libera regum,
Roma fores, jurisque tui, vicisset in illo
Si tibi Sulla loco. Dolet heu, semperque dolebit,
Quod scelerum, Cæsar, prodest tibi summa tuorum
Cum genero pugnasse pio. Proh tristia fata ! etc. »

Digitized by Google

son époque par la *Pharsale*, c'est comme si l'on étudiait Napoléon Ier dans le pamphlet jeté par Chateaubriand au milieu des événements de 1814. Quant à moi, j'ai peu de goût pour Lucain, d'abord parce que les poètes enflés me déplaisent, et puis, parce qu'il a pris par passion une donnée mensongère, d'autant plus inexcusable, que la fiction est presque bannie de son poème. Lucain appartenait à cette opposition stoïcienne, plus courageuse qu'intelligente, plus vertueuse que nationale, également impatiente de la monarchie et incapable de la république, qui, par sa longue et inutile obstination dans les haines de Pharsale, fit couler, sous quelques empereurs, des torrents de sang généreux. Brouillé avec Néron pour des rivalités d'auteur, il prit en aversion cet exécrable tyran, et conspira contre lui. Ce n'était pas une raison pour diffamer le grand et glorieux fondateur de la monarchie impériale, si différent de ces princes dégénérés, que de malheureuses adoptions avaient recrutés dans des familles collatérales. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que la *Pharsale*, tout inspirée par le désespoir d'un républicain et par l'atroce pensée de l'assassinat, élève jusqu'au ciel le règne du dieu Néron, et traite César comme un scélérat[1]. Etait-ce pour se faire pardonner son libelle contre l'empire, que Lucain encensait le plus infâme des empereurs? Et pourtant, n'était-ce pas sa haine pour l'empereur qui avait allumé sa colère contre l'empire? Ce libelle, en vers épiques, pleins de fiel et de phraséologie grandiloque, est curieux à étudier comme expression des passions qui transformèrent en une lutte acharnée les règnes postérieurs à Auguste, et répandirent une couleur si tragique sur les temps racontés par Tacite. L'esprit républicain, éteint dans les belles années du premier empereur[2], s'était réveillé vers la fin de sa vieillesse par la crainte de son successeur[3]. Auguste n'avait jamais aimé les grands de Rome, quoiqu'il conservât avec eux les apparences de la bonne intelligence[4]. Tibère, Caligula, Claude, Néron les détestèrent à cause de la liberté de leurs discours et de leurs regrets. Ces empereurs ombrageux, se voyant dénigrés et dans leurs propres actes et dans ceux de César et d'Auguste[5],

[1] *Pharsale*, lib. I, v. 33 :

« Quod si non aliam venturo fata Neroni
Invenêre viam. . . . . .
Jam nihil, o superi, querimur. Scelera ipsa, nefasque
Hac mercede placent. »

[2] Tacite, I, *Annal.*, 2 et 4.
[3] *Idem*, 4. Sur les libelles du temps d'Auguste, voyez Suétone, (*Aug.* 55.)
[4] *Idem*, 8.
[5] *Idem*, XVI, 22.

Digitized by Google

organisèrent la délation[1], firent peser sur les détracteurs l'accusation de lèse-majesté, et ne leur laissèrent que le choix entre l'adulation et la haine[2]. Cette haine engendra les conspirations et les libelles, et le pouvoir devint atroce. Alors, la minorité opposante, oubliant la grandeur de César et les jours heureux d'Auguste, oubliant surtout combien le gouvernement républicain avait été haï[3], se mit à placer ses espérances dans le retour de ce gouvernement, qui n'était tombé deux fois que parce qu'il était devenu impossible. Il l'était encore plus dans le siècle qui suivit sa chute. Le monde était en travail d'une immense révolution religieuse qui préparait ses éléments régénérateurs, et d'un vaste progrès d'égalité, de fusion et d'unité qui allait réunir, dans la qualité de citoyens romains, tous les sujets de l'empire, depuis le Bosphore et le Danube jusqu'aux colonnes d'Hercule et aux sables de la Libye. Or, en présence de si grandes espérances, les préoccupations publiques étaient peu portées à rétrograder vers les orages de la république expirante. Elles laissaient à quelques intérêts d'amour-propre ou de parti, engagés dans la question, le rêve d'un gouvernement fondé sur l'équilibre presque introuvable du peuple et des grands; gouvernement dont Tacite a très bien dit qu'il est plus facile de le louer que de l'établir, et de l'établir que de le conserver[4]. Rome avait besoin de bons princes, et non d'une liberté pervertie et d'une oligarchie sans retenue. Et, pour encourager les monarques dans la voie du bien, c'était un mauvais moyen que de diffamer César et de ternir une renommée offrant le vrai modèle de l'autorité forte et généreuse. Ce fut l'erreur de Lucain et de ses pareils de croire que, pour aimer la liberté, ils devaient, comme du temps du premier Brutus, exécrer la monarchie. Après cent ans, ils songèrent à de nouvelles guerres civiles et à de nouveaux régicides, comme à une vengeance due aux mânes de la République. Mais ce n'était pas avec les cendres de cette république corrompue, ce n'était pas avec la poussière d'un monde mort de gangrène, qu'on pouvait jeter les fondements d'une meilleure cité. La vieille société se rajeunissait par l'empire, et la Providence lui réservait le christianisme.

[1] *Idem*, I, 72.

[2] « *Primores civitatis, quibus claritudo sua obsequiis protegenda erat.* » (III, *Annal.*, 65.)

[3] Tacite, I, *Annal.*, 2.

[4] Nàm cunctas nationes et urbes populus, aut primores, aut singuli regunt. *Delecta ex his et consociata Reipublicæ forma laudari faciliùs quàm evenire*; VEL SI EVENIT, HAUD DIUTURNA ESSE POTEST. » (*Annal.*, IV, 33.)

Digitized by Google

II

Je dis donc que la *Pharsale* est une sorte de manifeste du parti du passé, et que, bien mieux encore que les dénonciations des délateurs recueillies par Tacite, elle nous révèle, sans réticence, les vœux et les desseins de ces demeurants d'un autre âge, de ces imitateurs des Cassius et des Caton, fourvoyés dans un empire avide de repos et cherchant dans le lointain des perspectives nouvelles. A ce titre, nous croyons utile d'en résumer les tendances politiques. On y verra la liberté sans cesse invoquée pour renverser l'empire[1]. César n'est pas seulement le continuateur des Drusus, ces idoles populaires, et des Gracques, ces violateurs des lois[2]; sa coupable entreprise a fait tressaillir dans leurs sépulcres et Marius, et Catilina, et l'atroce Céthégus, qui brisèrent de joie leurs chaînes infernales[3]. C'est lui qui, impatient de la paix[4], a jeté sur sa patrie les torches de la discorde. Pompée, vainqueur du monde entier, ne lui avait rien laissé à faire; il lui restait la guerre civile[5] : il s'y précipite avec fureur, et Pompée ne fait qu'accepter, au nom du sénat, du peuple et des lois, le défi de son beau-père. Pompée était de ceux qui ne demandent rien à la force; ce que son ambition désirait, il voulait que la liberté fût maîtresse de le lui refuser. Puissant, il avait laissé Rome libre; arbitre du sénat, il avait laissé le sénat régner. Il savait prendre les armes et les déposer, revêtir le pouvoir et s'en dépouiller[6]. Mais César, terrible, indomptable, est toujours prêt à mettre le fer au service de ses espérances; le succès le console des ruines. C'est la foudre qui ébranle le monde; c'est l'éclair qui projette sur les peuples une lumière sinistre. Il veut tout ce que lui conseille la soif du pouvoir, tout ce qu'ordonne la vengeance[7]. Quelle est la force de l'Etat romain? C'est le sénat, les grands, la forme républicaine. César lui a ravi ces biens; il lui a donné en place la tyrannie, qui dessèche le monde.

Placé à ce point de vue, Lucain colore, avec sa partialité inexorable, tous les faits qui se déroulent sous son pinceau. Pompée est

[1] Ut imperium evertant, libertatem præferunt. (Tacite, *Annal.*, XVI, 22.)
[2] *Pharsale*, lib. VI, v. 819.
[3] *Idem* et aussi lib. XI, v. 541, 544, 545.
[4] *Idem*, lib. II. v. 650. « *At nunquàm patiens pacis.* »
[5] *Idem*, lib II. v. 595.
[6] *Idem*, lib. IX. v. 192 et suiv.
[7] *Idem*, lib. I. v. 146 et suiv.

Digitized by Google

toujours grand, même quand il fuit; César est toujours odieux, même quand il pardonne. Rome et l'Italie appartiennent au premier, même quand elles se livrent avec transport au second. Les seuls fugitifs de Macédoine représentent la liberté romaine, eux qui méditaient (l'histoire le dit) les proscriptions, les confiscations et la ruine de l'Italie. Enfin, quoique l'auteur ne dût pas ignorer que César était l'homme nécessaire [1], que sa mort avait mis l'Etat dans la confusion [2], et que l'indignation publique, portée au comble, avait refoulé et paralysé la révolution républicaine, un moment victorieuse par surprise, il ne craint pas de glorifier le crime de Brutus comme un droit, un honneur et un bienfait! Il faut que les grands hommes en prennent leur parti! Le poète Lucain ne les aime pas; car il ne traite pas mieux Alexandre le Grand que César [3]. Il n'épargne pas davantage les dieux dans ses chants, dictés tout autant par une révolte contre la Providence que contre l'empire des Césars. On sait, du reste, que ce fut là un des caractères de la faction opposante [4], sceptique en religion mais vouée aux sectes philosophiques [5], et qui apprit de celles-ci quelques-unes des vertus fastueuses, honorées de l'antiquité, avec l'empire sur soi-même qui fait mourir sans peur. Certes, je ne lui ferais pas un crime de son indifférence pour le paganisme vieillissant, si elle n'eût eu pour les augures chargés de tromper le peuple et pour la religion politique de la République, un zèle qu'elle refusait au polythéisme monarchique des Césars. Quoi qu'il en soit, cette faction en voulait aux dieux, qui avaient reçu dans leur sein le divin Jules et le divin Auguste, qui s'étaient rendus complices de l'attentat de Pharsale, et qui, moins justes que Caton, avaient oublié la cause du droit pour en laisser le soin à ce sage des sages. De là, ce vers célèbre, et bien digne de la citation burlesque que Racine en a faite dans sa comédie des *Plaideurs :*

« Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni [6]. »

Si je voulais entrer dans les détails de la critique littéraire, je pourrais montrer bien d'autres endroits où Lucain, par sa prétention

[1] Cicér., *Philipp.*, cit. *infrà.*
[2] V. *infrà.*
[3] *Pharsale*, lib. x. v. 21. Il l'appelle « *Fœlix prædo.* »
[4] Tacite, xvi, 21, nous apprend que, dans les accusations dirigées contre le vertueux Thraséas, se trouvait celle de mépriser les pratiques religieuses et les lois impériales. « *Spernit religiones, abrogat leges.* » Lucain prouve par lui-même que cette accusation n'était pas invraisemblable; mais ceci n'était pas une raison pour faire périr Thraséas, qui n'avait pas conspiré.
[5] Quand on porta à Thraséas le décret de condamnation rendu par le Sénat, il fut trouvé se préparant à la mort par une conversation avec Démétrius, philosophe cynique. « Intentus Demetrio cynicæ institutionis doctori. »
[6] Lib. i, v. 128.

Digitized by Google

au sublime, tombe dans l'excès du ridicule. Mais c'est aux côtés sérieux de son œuvre que j'ai voulu m'attacher dans ces quelques lignes.

Après la bataille de Pharsale, Lucain conduit César en Egypte, et, l'enchaînant par les plaisirs aux pieds de Cléopâtre, il le montre oubliant de s'assurer à lui-même l'empire de l'univers pour donner l'Egypte à une femme débauchée [1]. Cependant Pothin, qui, depuis qu'il a mis Pompée au tombeau, croit que tous les forfaits lui sont permis, médite la mort de César. Il semble qu'il veuille ravir au sénat un sang qui doit l'inonder et le venger [2]. Grands dieux ! s'écrie le poète, vous nous épargnerez la honte de voir un autre que Brutus frapper la tête de César. Le supplice du tyran de Rome ne serait plus que le crime d'un Egyptien, et l'exemple en serait perdu [3]. Pour que Pompée soit vengé, il faut que le glaive du sénat pénètre aux flancs de César [4].

III

C'est sur cette pensée que se termine le poème de Lucain. Les sanglantes représailles de Néron vinrent interrompre les chants de vengeance du poète. Une mort violente avait aussi arrêté les Mémoires de César à cette même période de la guerre civile. Singulière coïncidence dans ces deux existences si diverses et si inégales ! Mais Néron n'avait fait que punir un conspirateur, tandis que Brutus et Cassius avaient traîtreusement immolé le seul homme qui pût donner à Rome l'ordre, la prospérité et la gloire. Il a été heureux pour la mémoire de Lucain, de mourir de la main du plus abominable des princes. On ne saurait acquiescer à un tyran, même quand il fait justice; car ses arrêts ont toujours un caractère violent. Mais la morale publique ne se révolte pas moins contre la trahison et la lâcheté; et l'assassinat, qui est toujours un crime, est encore plus coupable quand il frappe un de ces génies incomparables marqués pour les progrès du genre humain. Quand je recueillerai plus bas les témoignages historiques sur la mort de César, j'établirai que cet événement fut loin de produire sur l'opinion publique la joie sanguinaire qu'il fit éclat

[1] Lib. x. v. 83.
[2] Lib. x. v. 340.
[3] *Idem.*
[4] « Dum patrii veniant in viscera Cæsaris enses,
Magnus inultus erit. »
(Lib. x, v. 529.)

Digitized by Google

ter dans le parti du sénat. Tacite convient que, si le meurtre du dictateur parut aux uns l'action la plus belle, il fut jugé par les autres comme l'action la plus détestable[1]. Mais ce n'est pas assez dire, et il y a une preuve souveraine de la réprobation générale et de l'impopularité des meurtriers. C'est que, maîtres de Rome par le poignard, ils furent, en moins d'un instant, désarmés par l'horreur de leur forfait. C'est que leur cri de république, solennellement proféré dans les rues de Rome par leur cortége ensanglanté, fut étouffé par le cri de la justice publique et par les gémissements du plus grand nombre. C'est qu'après avoir immolé la personne de César, ils furent honteusement contraints à accepter et à ratifier tous les actes de son pouvoir. C'est enfin que César, grand homme pendant sa vie, devint un dieu après sa mort. Le Dante a donc exprimé le sentiment dominant chez les Romains lorsqu'il plongé Brutus et Cassius dans les abîmes infernaux avec Judas Iscariote, chacun des trois éternellement broyés dans chacune des trois bouches de Lucifer[2]. Dans ce supplice infligé à la trahison, il n'y a de moderne que la forme et l'expression. L'idée répond aux impressions nationales, qui vengèrent César en repoussant dans le néant la république qui avait cru fleurir sur son tombeau.

IV

Mais laissons la poésie, et surtout la poésie pénible et tendue qui, dans son impuissance du beau, se fatigue inutilement dans l'exagération. Les poètes ont eu quelquefois la vanité de faire les réputations. Cette prétention est trop ambitieuse. Ce n'est pas parce que César a été célébré par Virgile que son nom est devenu synonyme du pouvoir souverain le plus élevé ; et Louis XIV serait toujours un

[1] *Annal*, I, 8 « Occisus dictator Cœsar aliis pessimum, aliis pulcherrimum facinus videretur. »

[2] Quall' anima lassù ch' ha maggior pena
(Disse'l maestro), è Giuda Scariotto,
Che'l capo ha dentro, e fuor le gambe mena.

« De gli altri duo, c'hanno il capo di sotto
Quei che pende dal nero ceffo, è Bruto :
Vedi come si storce, e non fa motto!!
Et l'altro è Cassio, che par si membruto. »

(Cant. XXXIV, p. 440 de l'édition de M. le président Mesnard, avec les notes et l'excellente traduction dont elle est accompagnée.)

Digitized by Google

grand roi lors même que Boileau n'aurait pas chanté le passage du Rhin. Quant à Lucain, les ampoules envenimées de son éloquence sonore sont de trop peu pour obscurcir la plus grande gloire des temps anciens. L'histoire va nous le démontrer par ses véridiques enseignements.

Il en est un surtout qui domine tous les autres; c'est qu'il y a une justice terrible pour ces prétendus vengeurs de la liberté, qui, missionnaires d'eux-mêmes et sous prétexte des droits du peuple, mettent une révolution à la place de l'ordre dont jouit une société. Cassius, les deux Brutus et leurs complices n'avaient pas voulu la monarchie avec César; ils ne purent empêcher que Rome ne l'eût pour toujours avec son neveu. Ils s'étaient crus forts par le peuple, et l'événement ne fit éclater que leur médiocrité, leur impopularité et leur téméraire impuissance. César avait expiré sous leur poignard; ils expirèrent, l'année suivante, sous les ruines de leur république un moment restaurée. Ils avaient revendiqué la liberté; ils trouvèrent l'anarchie, la guerre civile et la mort. Cicéron, à leur suite, avait poussé des cris de délivrance; quelques mois après, sa tête sanglante était attachée à la tribune aux harangues qu'il avait illustrée. Il avait passé dans la tristesse un règne qui avait fait taire le bruit des armes et assuré à chacun la paix et la sécurité. Mais d'autres jours bien autrement lamentables l'attendaient dans les bras de cette liberté qu'il avait appelée de ses vœux. Imprudent, qui pour des mécontentements d'orateur, n'avait pas prévu qu'en dehors de César, la patrie allait retomber sous la licence de la tribune et la licence des bourreaux!! Fallait-il donc que la proscription d'Antoine vînt s'ajouter aux persécutions de Clodius et à un exil immérité, pour apprendre à ce grand esprit ce que c'est qu'un Etat (quelque nom qu'il porte) avec des ambitions ardentes, des partis violents et des hommes insuffisants, sans la main magistrale qui seule peut tout contenir et pacifier?

Pénétrons cependant dans le détail des faits. Cicéron sera l'un de mes principaux guides, non-seulement parce que j'aime passionnément ses écrits, mais encore parce qu'ils contiennent les révélations les plus intimes et les plus curieuses sur les hommes, les mœurs et les institutions.

V

César était à la tête d'une armée victorieuse. Il avait obtenu dans les Gaules les plus éclatants succès. Mais son gouvernement allait

Digitized by Google

bientôt expirer[1]. La grande question était la succession des provinces; elle agitait à Rome tous les esprits[2].

César croyait qu'après tant d'exploits, la République lui devait une récompense; il désirait le consulat. D'après les règles, il fallait venir à Rome le demander, et César, dont le temps n'était pas encore fini, ne voulait pas quitter sa province et son armée. Il songeait à profiter de la dispense qu'un plébiscite lui avait accordée pour briguer le consulat quoique absent[3]. Mais Pompée ne redoutait rien tant que de voir César consul désigné, avant d'avoir remis sa province[4].

Curion, tribun du peuple, que César avait mis dans ses intérêts, reprochait à Pompée son inconséquence à cet égard et son injustice. Car pendant son second consulat, Pompée avait poussé Trébonius, tribun du peuple, à proposer une prolongation de cinq ans pour la commission de César dans les Gaules; il s'était même prêté avec ardeur au plébiscite qui, par une exception toute personnelle à César, l'avait autorisé à solliciter le consulat quoiqu'absent, au moment où finirait son gouvernement militaire dans sa province. Il est constant, en effet, que Pompée, alors consul pour la troisième fois, s'était donné beaucoup de mouvement pour faire proposer ce décret par les dix tribuns, et qu'afin de solliciter Célius, l'un d'eux, dans l'intérêt de César, il lui avait expédié à Ravenne, Cicéron, son ami[5]. Si maintenant il tenait un autre langage, c'était par une rivalité envieuse et par une ambition mal cachée[6].

Quoi qu'il en soit, Pompée demandait d'une façon absolue que César revînt à Rome aux ides de novembre, même avant l'expiration de son commandement[7]; il voulait qu'il briguât le consulat en personne, et de plus qu'on ne le lui donnât pas[8]; il voulait, pour que la République ne fût pas bouleversée, que César, le vainqueur des Gaules et la gloire de l'Italie, rentrât dans la vie privée. Peu lui importait l'embarras où il jetait par là les hommes conciliants et impartiaux[9],

[1] César, *De Bello gallico*, VIII, 50.

[2] Cicér, *Ad Famil.*, VIII, 11, t. XXI, p. 9, an 703. « Omnis contentio conjecta est de provinciis : in quam adhuc incubuisse cum senatu Pompeius videtur, ut Cæsar idib. novemb. decedat. »

[3] Appien, t. IV, 25. — Ce plébiscite est de 701.

[4] Cicér., *Ad Famil.* (*loc. cit.*), liv. VIII, 14, t. XXI, p. 55.

[5] Suétone, *César*, 26 et 28; Plutarque, *Pompée*, 81; Cicér., *Ad Atticum*, VII, 1, t. XXI, p. 72 et VII, 3, p. 103; Middleton, t. II, p 482.

[6] C'est ce qui résulte des lettres précitées de Cicéron et de celles 11 et 14, lib. VIII, *Ad Familiares*. Il dit expressément ailleurs que c'était faire une injustice à César. (*Ad Attic.*, IX, 11, t. XXII, p. 8. Je cite le texte un peu plus bas).

[7] *Id.*, *Ad Atticum*, VII, 1 et 3.

[8] Cicér., *Ad Atticum*, VII, 8, t. XXI, p. 130; Middleton, t. III, p, 96 et 97.

[9] Cicéron exprime ses perplexités sur ce qu'il pourrait dire au sénat lorsque la

Digitized by Google

et le danger de la guerre civile qu'il appelait sciemment sur la République. Une rupture entrait dans ses plans avoués[1], pensant qu'il fallait en finir et qu'il saurait suffire à dompter un ennemi méprisable[2].

Pour précipiter sa patrie dans ces voies funestes, Pompée n'avait d'autre titre que son ambition et sa vanité. Il n'exerçait dans Rome aucune autorité publique; proconsul chargé du gouvernement de l'Espagne, il n'avait même pas le droit de séjourner dans la ville; et régulièrement, il aurait dû se trouver dans sa province, au lieu de se tenir aux portes de Rome pour la troubler par ses menaces et ses intrigues[3]. Mais il se croyait à lui seul toute la République, et il aimait mieux Rome avec une guerre qui le rendait nécessaire à son parti, et aurait pu le faire dictateur, que l'Espagne où la paix l'aurait bientôt forcé à se rendre[4].

Quant à César, sa ligne de conduite était simple. Il ne croyait pas, qu'en face de telles provocations[5], il fût de sa dignité de renoncer à l'appui des tribuns, à la faveur du peuple et surtout au plébiscite qui admettait formellement sa candidature[6], et c'était l'avis de tous les hommes modérés, impartiaux et soucieux de la paix[7]; César était même convaincu que sa sûreté personnelle lui défendait de quitter son armée[8]; et assurément la haine de ses ennemis autorisait cette crainte.

A la fin de la guerre des Gaules, il passa dans la haute Italie et posa sa candidature pour l'année suivante[9]. Les villes municipales

question y serait portée. Il reconnaissait que Pompée allait trop loin et que César était dans son droit, et néanmoins l'obéissance à son parti lui faisait dire qu'il opinerait dans le sens de Pompée. (*Ad Attic.*, VII, 1 et 3.)

[1] Cicéron, en effet, rendant compte d'une entrevue qu'il avait eue avec Pompée à Formies, dit à Atticus :

« Quod quæris ecqua spes pacificationis sit quantùm ea Pompeii *multo et accurato sermone perspexi*, NE VOLUNTAS QUIDEM, EST. » (*Ad Attic.*, VII, 8).

[2] Sin autem Cæsar fureret, (Pompeius) *vehementer hominem contemnebat*, et suis et Reipublicæ copiis confidebat. (*Ad Attic.*, VII, 8).

[3] Un proconsul renonçait virtuellement à son gouvernement s'il rentrait dans Rome; aussi Pompée se tint-il pendant deux ans aux portes de Rome, faisant gouverner l'Espagne par ses lieutenants. (Beaufort, *des Provinces*, t. II, p. 354).

[4] Cicér., *Ad Attic.*, VII, 8 : « Quid multa? non modo *non expetere pacem istam* (il parle de Pompée), *sed etiam timere visus est*. Et illa autem *sententia non relinquendæ urbis movet hominem, ut puto.* »

[5] C'est Cicéron qui qualifie ainsi la conduite tenue envers César. (*Ad Attic.*, IX, 11.) Il répond à une lettre de César et lui dit : « Judicavique eo bello te violari, contra cujus honorem, populi romani beneficio concessum, inimici atque invidi niterentur. »

[6] Cicér., *Ad Attic.*, VII, 1. (T. XXI, p. 73.)

[7] Cicéron répète très souvent que César était dans son droit, et que Pompée aurait dû retourner en Espagne. (*Ad Famil.*, VI, 6, t. XXIII, p. 62.)

[8] Cicér., *Ad Famil.*, VIII, 14, t. XXI, p. 54 : « *Se salvum esse non posse, si ab exercitu recesserit.* Cette lettre est de Célius à Cicéron.

[9] César, *De Bello gallico*, VIII, 50.

Digitized by Google

et les colonies l'accueillirent avec des témoignages incroyables d'affection[1]; la foule se portait sur son passage; on immolait des victimes, on dressait des tables, on assiégeait les places publiques et les temples : c'était un véritable triomphe populaire, aussi doux au cœur de César que le triomphe officiel qu'il espérait obtenir de Rome[2].

VI

Cependant le parti pompéien s'agitait dans la ville; il avait obtenu la nomination de L. Lentulus et de C. Marcellus, ennemis de César et remplis de projets hostiles contre lui[3]. C'étaient deux hommes aussi incapables que passionnés[4]; Lentulus était accablé de dettes[5], et espérait les éteindre avec les fruits d'une guerre civile; tous deux n'apportaient à leur cause qu'une complaisance inhabile. Mais la docilité dispensait d'autres mérites aux yeux de Pompée, qui croyait les avoir tous. Le sénat, qui, s'il eût été libre, eût été juste envers César[6], était subjugué par ses plus déclarés adversaires; on ne parlait de lui que comme du tyran futur de la République.

C'est alors que Curion proposa au sénat une résolution qui semblait fondée sur l'équité : « Si César, disait-il, donne de l'ombrage aux uns, Pompée en donne aux autres et à nous. Il est investi du gouvernement de l'Espagne; il a une armée : que tous deux licencient leurs troupes et se démettent, et que Rome, assiégée par le voisinage illégal de Pompée, reprenne ses droits[7]. »

Cet avis avait été goûté par la majorité du sénat, malgré les conseils et les amis de Pompée[8]. César, dont Curion était le fidèle organe, consentait réellement à se démettre de son commandement, si Pompée se démettait du sien[9].

[1] *Id.*, VIII, 51.
[2] *Id.*, VIII, 51.
[3] *Id.*, VIII, 50. C'est pour le frère de ce Marcellus que parla Cicéron devant César, qui lui fit grâce. (*Pro Marcello.*)
[4] « Cave enim putes quidquam esse minoris his consulibus. » (Cicér., *Ad Attic.*, VII, 20, t. XXI, p. 204.)
[5] César, *De Bello civili*, 1, 4.
[6] César, *De Bello gallico*, VIII, 52; Cicér., *Ad Famil.*, VIII, 11, t. XXI, p. 8. « Hoc tibi dico, si omnibus rebus prement Curionem, *Cæsar defendetur.* »
[7] César, *De Bello gallico*, VIII, 52; Appien, II, 4, 28.
[8] César, *De Bello gallico*, VIII, 52; Appien, II, 4, 30.
[9] César, *loc.cit.*; Cicér. *Ad Famil.*, VIII, 14, t. XXI, p. 54. (Lettre de Célius à Cicéron.)

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, un décret du sénat avait détaché de l'armée de César deux légions pour les diriger vers l'Orient, à cause de la guerre des Parthes. Mais le consul C. Marcellus, au lieu de leur donner la destination voulue, les avait remises à Pompée, qui les retenait auprès lui. Ce fut pour César la preuve éclatante que des projets funestes se tramaient, et qu'on réservait ces deux légions pour lui faire la guerre[1]. Il n'eut plus à en douter lorsque, sur le faux bruit qu'il marchait vers Rome, les consuls l'eurent fait déclarer ennemi public, nonobstant l'opposition des tribuns[2].

Malgré ces incidents, César renouvela ses propositions d'arrangement. Il écrivit aux consuls pour offrir son abdication du pouvoir, si Pompée voulait l'imiter[3] : il demandait seulement qu'on lui laissât l'Illyrie et la Gaule Cisalpine, avec deux légions, jusqu'à ce que son temps fût expiré[4]. Les consuls refusèrent. César revint à la charge par une nouvelle lettre. Il réitéra son offre de déposer son autorité si Pompée déposait la sienne; mais il ajoutait que si Pompée conservait son commandement, il viendrait à Rome venger la patrie et lui-même[5].

VII

Les consuls étaient si défavorables à César, qu'ils ne voulurent pas d'abord donner lecture de cette lettre au sénat. Il fallut que les tribuns l'exigeassent[6]. Mais ils ne purent obtenir que le sénat délibérât sur son contenu. Les consuls, appuyés par leur confiance dans l'armée de Pompée et par les deux légions qu'on avait soustraites à César, enlevèrent à force de menaces, d'invectives et de violences[7], un décret[8] qui déclarait ce dernier ennemi public, si, aux ides de mars, c'est-à-dire dix mois environ avant la fin des dix ans[9], il ne congédiait ses forces[10]. Les tribuns M. Antoine et Q. Cassius s'op-

[1] César, *De Bello civili*, II, 55; Appien, II, 4, 29.
[2] Appien, II, 4, 31.
[3] César, *De Bello civili*, I, 1.
[4] Ces pays faisaient partie de son gouvernement.
[5] Appien, II, 4, 31.
[6] César, *De Bello civili*, I, 1.
[7] *Id.*, I, 2.
[8] Suétone, *César*, 28.
[9] Nommé en 695 pour cinq ans et pour entrer en charge en 696, il avait été continué pour cinq ans encore en 699. Ces dix ans n'expiraient donc qu'à la fin de 705.
[10] César, *De Bello civili*, I, 2; Cicér., *Ad Famil.*, XVI, 11, t. XXI, p. 144.

Digitized by Google

posèrent en vain. Le sénat, plus intraitable que le dictateur Sylla, qui du moins, en dépouillant la puissance tribunitienne, lui avait laissé le droit d'opposition[1], ne tient aucun compte de leur veto. On déclare la patrie en danger, et on charge les consuls, les préteurs, les tribuns, les proconsuls de veiller au salut de la République[2]. On menace les deux opposants; on viole leurs prérogatives en les chassant du sénat[3]; ils sont forcés d'aller chercher un asile dans le camp de César[4], et donnent à la guerre la raison la plus légitime[5]. En même temps, on remplace César par L. Domitius, un de ses plus anciens et plus obstinés ennemis; on partage l'Italie[7]; on distribue les commandements sans les formalités voulues, sans la sanction du peuple[6]; on ordonne des levées d'hommes et d'argent dans toute l'Italie[8]. Enfin les jours suivants, le sénat se rend hors de la ville pour délibérer avec Pompée[9]. C'était une violation flagrante de toutes les garanties publiques; les lois, en effet, défendaient à un proconsul, sous peine de déchéance, d'entrer dans Rome. Or, Pompée, qui veut conserver son commandement, se contente de ne pas enfreindre en apparence la prohibition. Mais (ce qui revient au même) il fait venir auprès de lui ceux auprès desquels il ne pouvait aller. Le sénat quitte le sol sacré de Rome, comme si un ennemi s'en fût emparé; il va se livrer à Pompée et reçoit les encouragements, les conseils et les inspirations de cet homme avec qui il ne peut délibérer. Là on se donne une libre carrière pour ordonner tout ce que conseille l'intérêt de parti; il n'y manque que le peuple, qui est dans Rome, et le contrepoids des tribuns, dont l'autorité n'en peut sortir.

Pendant ce temps-là, César était à Ravenne, dernière ville de son gouvernement; il y attendait la réponse à ses offres, qu'il croyait modérées[10], et que ses ennemis appelaient menaçantes et acerbes[11]. En apprenant le cas qu'on en avait fait, il harangue la treizième légion,

[1] César, *De Bello civili*, I, 7.
[2] Cicér., *Ad Famil.*, XVI, 11.
[3] Appien, II, 53; César, *De Bello civili*, I, 5.
[4] *Id.*
[5] Cicér., *Ad Attic.*, VII, 9, t. XXI, p. 138. Cette lettre prédit clairement qu'on interdira ou qu'on chassera les tribuns favorables à César, et que ce sera un prétexte pour crier à la violence; mais c'était plus qu'un prétexte, c'était une cause légitime.
[6] Cicér., *Ad famil.*, XVI, 11. Italiæ regiones descriptæ sunt, quam quisque partem tueretur. Nos Capuam sumpsimus.
[7] César, *De Bello civili*, I, 7 et 85. Sur la confirmation du gouvernement par le peuple, voyez Beaufort, *Des Provinces*, t. II, p. 341. (Tite-Live, VIII, 23.)
[8] Cicéron, qui avait eu Capoue (*Ad Famil.* XVI, 11), avait l'inspection des levées en Campanie et sur la côte. (*Ad Attic.*, VII, 11.)
[9] César, *De Bello civili*. I, 6. Ceci se passait en janvier 705.
[10] « Suis lenissimis postulatis responsa. » *Loc. cit.*
[11] Cicér., *Ad Famil.*, XVI, 11, t. XXI, p. 143. Minaces et acerbas.

Digitized by Google

la seule qu'il eût alors avec lui; il se met en marche avec elle, passe le Rubicon, et arrive à Rimini, où il trouve les tribuns du peuple; il donne ordre aux autres légions de quitter leurs quartiers et de le suivre[1].

Les événements se précipitaient ainsi de jour en jour, et l'on entrait dans une guerre que les bons citoyens redoutaient et qu'ils auraient voulu prévenir par une plus grande condescendance pour les propositions de César[2].

VIII

Cependant, Pompée, qui avait fait plus que prévoir la guerre[3], qui l'avait désirée et fomentée, conçut un moment d'hésitation. Il était hors de Rome avec les deux légions enlevées à César d'une manière odieuse[4]; il y était entouré du sénat et des consuls, et n'ayant pas à redouter les résolutions des tribuns, dont le pouvoir devait se renfermer dans l'enceinte de la ville. On dit qu'il fut étourdi et déconcerté de la tournure des affaires[5]. Il commença, mais trop tard, à craindre César[6]. Pompée se croyait l'idole de l'Italie. Pendant une maladie qu'il avait faite à Naples dans un temps antérieur, des démonstrations extraordinaires lui avaient persuadé que l'Italie entière attachait un prix infini à sa conservation. Le sentiment de son importance s'était exalté par ces témoignages, et il s'était persuadé qu'il n'avait « qu'à frapper la terre pour en faire sortir une armée fidèle[7]. » D'un autre côté, des flatteurs revenant des Gaules lui avaient raconté que César était détesté dans son armée et qu'on y préférait le commandement de Pompée à celui de César[8]. Tout cela lui avait tourné la tête : confiant dans sa popularité, dans son ascendant, dans la force de son parti, il avait poussé à une rupture, sans que la

[1] César, *De Bello civili*, I, 8.

[2] Cicér., *Ad Famil.*, VIII,, 23, t. XXI, p. 28; *Id.*, *Ad Atticum*, IX, 2, t. XXI, p. 322; *Id.*, IX, 6, t. XXI, p. 341; *Id.*, VII, 5, t. XXI, p. 121; *Id.*, VII, 3, t. XXI, p. 109.

[3] *Id.* VII, 4, t. XXI, p. 117.

[4] C'est Cicéron qui l'avoue : « Spes omnis *in duabus, invidiosè retentis, pœnè alienis legionibus.* » (*Ad Attic.*, VII, 13.)

[5] *In oppidis coarctatus et stupens.* (Cicér., *Ad Atticum*, VII, 10, t. XXI, p. 156.)

[6] Pompeius noster, qui Cæsarem serò cœpit timere. (Cicér., *Ad Famil.*, XVI, 11.)

[7] Plutarque, *Pompée*, 82.

[8] Plutarque, *Pompée*, 82. César, *De Bello civili*, I, 6.

Digitized by Google

prudence lui eût suggéré le moyen d'en conjurer les imminents dangers[1].

Mais, au moment de tirer l'épée, l'attitude de l'Italie lui avait fait entrevoir tout ce qu'il y avait à redouter de César, de cet homme qui, depuis dix ans, était devenu si grand[2]. Il eut peur[3]; il songea à la fuite, et, au lieu de se jeter dans Rome pour s'y fortifier avec son parti, il s'en éloigna, comme si les Gaulois fussent de nouveau aux portes de la ville[4], disant que la République n'était pas dans les murailles : *non est in parietibus Respublica*[5]. Et, comme il amenait avec lui les consuls et le sénat, il laissait la capitale de l'Empire sans gouvernement[6]. Je pourrais dire qu'il était lui-même sans dessein arrêté[7], et que tout autour de lui était livré à l'erreur et à la crainte[8]. Il alla passer en revue ses cohortes dans la Pouille[9] : c'étaient surtout les deux légions traîtreusement ravies à César[10] qu'il avait mises là en quartiers d'hiver. Il trouva leur fidélité douteuse[11]. L'inquiétude pénétra dans tous les cœurs quand on vit que Pompée n'avait rien prévu, rien préparé, qu'il n'avait ni places ni troupes, et que presque toutes ses forces se réduisaient à deux légions, qui se souvenaient de César et dont on n'était pas sûr[12], et à quelques recrues enrôlées malgré elles et ayant horreur de la guerre[13].

[1] Plutarque, *id.*

[2] Cicér., *Ad. Att.*, VII, 5, t. XXI, p. 120. « *Quem per annos decem aluimus contra nos.* »

[3] Cnæus autem noster (ô rem miseram et incredibilem), ut totus jacet! Non animus est, non consilium, non copiæ, non diligentia, etc. *Ad. Attic.*, VII, 21.

[4] Cicér., *Ad Att.*, VII, 11, t. XXI, p. 160. « *Tamen nihil absurdius. Urbem tu relinquas? Ergo idem, si Galli venirent.* »

[5] Cicér., *loc. cit.*

[6] *Id.* « *Sine magistratibus urbem esse, sine senatu.* »

[7] « Rogas curem ut scias quid Pompeius agat; *ne ipsum quidem scire puto* (Cicér., *Ad. Attic.*, VII, 12, t. XXI, p. 162.)

[8] Cicér., *Ad. Att.*, VII, 12, t. XXI, p. 162. « Plana timoris et erroris omnia. » Ailleurs, Cicéron dit : « De reliquo, neque Hercule quid agam, nec quid acturus sum, scio. Ita sum perturbatus temeritate nostri amentissimi consilii. (Cicér., *Ad. Att.*, VII, 10, t. XXI, p. 156.)

[9] *Idem.*

[10] On a vu « l'*Invidiosè retentis* » de Cicéron. (*Ad. Att.*, VII, 13, t. XXI, p. 170.)

[11] Cicér., *Ad. Att.*, VII, 12 et VII, 13, t. XXI, p. 162 et 168.

[12] *Id.*, VII, 13, t. XXI, p. 170.

[13] *Id.* « *Nam delectus adhuc quidem invitorum est, et a pugnando abhorrentium.* » Ailleurs, Cicéron dit que Capoue, où il avait mission d'activer les levées, ne montrait aucun empressement. « In quo parùm prolixè respondent Campani coloni. » *Ad. Att.*, VII, 14, t. XXI, p. 176.

Digitized by Google

IX

Pourquoi Pompée avait-il renoncé à Rome et établi dans la Pouille son quartier général ? C'est qu'il sentait bien qu'il ne pouvait compter sur cette ville et l'Italie, et, qu'en cas de mauvaise fortune, la Pouille, quoique très faible, était la province la plus favorable pour une fuite par mer [1]. Il est certain que ce que les républicains appelaient les malheurs de l'Etat, ne touchait vivement ni aucun des ordres ni les masses [2]. Les bons étaient faibles, émoussés et peu nombreux [3]. Au contraire, la multitude, les gens obscurs, les municipes, les colonies, les préfectures penchaient du côté de César [4], et un grand désir de changement se faisait sentir [5]. L'Italie, dévouée en général à sa cause, devait donc nécessairement échapper à Pompée, et Pompée ne songeait qu'à en sortir [6]. S'il se fût retranché dans Rome, l'espoir de l'arrivée de César avec une armée redoutable n'eût pas manqué de mettre le feu aux esprits. Rien ne prouve mieux les mauvaises dispositions du peuple que le fait suivant, raconté par Cicéron : Comme les consuls avaient fui de Rome avec une si grande précipitation que Lentulus avait laissé le trésor ouvert sans avoir pu s'en saisir [7], Pompée, qui bien que simple proconsul pour la province d'Espagne, donnait des ordres comme un dictateur, avait envoyé à Capoue le tribun C. Cassius pour porter l'ordre à ces mêmes consuls [8] de se rendre sur-le-champ à Rome, d'y enlever le trésor et de revenir aussitôt. Mais les consuls n'osèrent l'exécuter. Car ils manquaient d'escorte, et, de plus, ils craignaient qu'une fois entrés dans la ville, on ne leur permît pas d'en sortir avec leur proie [9]. Dans cet état de choses, il valait mieux renoncer à Rome que de la perdre.

Une autre raison, c'est que Pompée espérait que César, trouvant la ville sans sénat et sans magistrats, ne pourrait y organiser un

[1] Cicér., *Ad. Attic.*, VIII, 3, t. XXI, p. 234. Il s'exprime en termes positifs.
[2] « *In quà nullus esset ordinum, nullus apertus privatorum dolor.* » Cicér., *Ad. Att.*, VIII, 3, t. XXI, p. 234. Voyez aussi *Ad Att.*, VIII, 13.
[3] « *Bonorum... hebes, ut solet.* » Cicér., *Ad Att.*, VIII, 3, t. XXI, p. 234.
[4] Cicér., *loc. cit.*
[5] *Id.* « *Multi mutationis rerum cupidi.* »
[6] *Id.*
[7] César, *De Bello civili*, I, 14.
[8] *Attulit mandata ad consules.* (*Ad Attic.*, VII, 21, t. XXI, p. 208.)
[9] *Deinde exeant : quis sinat?* (*loc. cit.*)

Digitized by Google

gouvernement régulier.[1] Il s'imaginait que l'absence des consuls ne permettrait pas de tenir les comices, que les élections seraient en suspens faute de magistrat compétent pour les présider, qu'il y aurait un interrègne du pouvoir[2]. Si César venait à Rome, vainqueur par les armes, il y serait vaincu par la légalité.

X

Pompée tournait donc ses regards hors de l'Italie et vers les rois étrangers, ses amis, méditant d'inonder sa patrie de nations barbares et de monter par là au rang de Sylla[3]. Se voyant sans troupes suffisantes et sans argent,[4] il se détermina à une tentative de conciliation auprès de César[5]. Ce dernier formula ses intentions en termes assez modérés pour que Caton lui-même y vît une juste cause d'éviter la guerre[6] : « Quoiqu'on me retienne deux légions, quoiqu'on fasse des levées en Italie, et qu'on arme la ville pour me perdre, je consens à tout dans l'intérêt de l'Etat : que Pompée se rende dans son gouvernement ; que tous deux licencient leurs troupes ; que l'Italie pose les armes ; que les comices soient libres et les affaires remises au sénat et au peuple romain. Je livrerai la Gaule ultérieure à Domitius, la Gaule citérieure à Considius Nonianus, à qui ces provinces sont échues. Je viendrai solliciter moi-même le consulat et ferai les trois demandes en personne[7]. Du reste, que Pompée souffre que j'aille le trouver : une entrevue terminera tous les différends[8]. »

Pompée était à Capoue avec les consuls et un grand nombre de sénateurs[9]. Après une mûre délibération, il fut décidé qu'on n'accepterait ces propositions qu'à condition que César commencerait par retirer ses troupes de Rimini et des villes étrangères à son gouvernement, qu'il irait en Gaule et licencierait son armée : c'est alors

[1] Cicér., *Ad Att.*, VII, 13, t. XXI, p. 170. « *Quid autem sit acturus, aut quo modo, nescio, sine senatu, sine magistratu.* »
[2] Cicér., *Ad Att.*, IX, 9, t. XXI, p. 366.
[3] *Id.*, VIII, 11, t. XXI, p. 262.
[4] « *Sumus flagitiose imparati quùm à militibus, tùm à pecuniâ.* » *Ad. Att.*, VII, 15, t. XXI, p. 180.
[5] César, *De Bello civili*, I, 8 et 9. Cicér., *Ad Att.*, VII, 13, t. XXI, p. 174, croit que César fit les premières propositions : c'est une erreur.
[6] « Cato enim ipse jam servire quam pugnare mavult. » *Ad Att.*, VII, 15.
[7] Cicér., *Ad famil.*, XVI, 12, t. XXI, p. 182.
[8] *Id.* César, *De Bello civili*, I, 8 et 9.
[9] Cicér., *Ad Att.*, VII, 15, t. XXI, p. 178. César, *De Bello civili*, I, 10.

Digitized by Google

seulement que Pompée se rendrait en Espagne ! Sans cette garantie préalable de la bonne foi de César, les levées continueraient [1]; car il fallait que le sénat pût délibérer tranquillement à Rome sur ses offres de paix [2].

Nous ferons remarquer qu'à ce moment les levées avaient marché pour Pompée avec un peu plus de succès ; qu'on se flattait que César aurait contre lui les deux Gaules, où l'on avait la folie de croire qu'il était détesté, aussi bien que dans la Transpadane [3]. Labienus, son lieutenant dans la guerre des Gaules et aujourd'hui son ennemi, Labienus, qui l'avait abandonné pour venir joindre Pompée, encourageait ces idées et faisait espérer d'autres défections [4]. C'était un de ces généraux d'un ordre secondaire, qui abandonnent une grande cause parce qu'ils n'y peuvent occuper le premier rang [5]. La confiance était donc revenue dans le parti de Pompée [6] : de là ces conditions hautaines et injurieuses. On était convaincu que, si César résistait, il était perdu par sa folie même ; qu'il suffisait de sauver Rome et d'y rentrer : que tout le reste en Italie irait de soi-même [7]. Aussi Pompée songeait-il à y ramener les siens [8].

On se félicita d'autant plus de cette réponse, que des nouvelles, venues de Rome, annoncèrent au gouvernement de Capoue que l'assemblée du peuple, en ayant eu connaissance, en avait été satisfaite. César perdra l'affection du peuple, disait-on, s'il n'accepte pas les offres qu'on lui fait [9].

XI

Mais César n'accepta pas [10]. Il a donné lui-même ses raisons dans ses Mémoires : il était injuste d'exiger que je quittasse Rimini et que je retournasse dans mon gouvernement, tandis que Pompée retiendrait

[1] Cicéron, *Ad Att.*, VII, 14, t. XXI, p. 176. César, *loc. cit.*
[2] Cicér., *Ad Famil.*, XVI, 12, t. XXI, p. 184.
[3] Cicér., *id.*
[4] Cicér., *Ad famil.*, XVI, 12, t. XXI, p. 184. *Id.*, *Ad Att.*, VII, 16, t. XXI, p. 188. César n'avait pas ignoré que ses ennemis avaient, dès l'origine, excité Labienus contre lui (*De Bello gallico*, 8, 52). Mais, droit et confiant comme il l'était, César n'avait pu croire à l'infidélité de Labienus, et il lui avait laissé le commandement de la Gaule citérieure.
[5] Cicéron le jugeait sévèrement : « *In Labieno parùm est dignitatis.* » Cicér., *Ad Att.*, VIII, 2, t. XXI, p. 228.
[6] Cicér., *loc. cit.*
[7] *Id.*, *loc. cit.*
[8] *Id.*, *loc. cit.*
[9] *Id.*, *Ad Att.*, VII, 18, t. XXI, p. 198.
[10] César, *De Bello civili*, I, 9.

Digitized by Google

des provinces et des légions sur lesquelles il n'avait aucun droit; qu'on fît des levées et que je licenciasse mes troupes ; que Pompée promît de se rendre dans son gouvernement sans fixer le jour. De plus, ne marquer aucun temps pour l'entrevue demandée par César, ne pas promettre de se rapprocher de lui, c'était ôter tout espoir de paix [1].

C'est vers le 4 février 705 que ceci se passait, et, le 10, Cicéron écrivait qu'il n'y avait déjà pas un pouce de terre en Italie dont César ne fût le maître [2]. A Capoue, tout était paralysé, et la ville et les levées ; on ne pensait qu'à se sauver [3] ; les consuls avaient pris la fuite, et Pompée aspirait à sortir de l'Italie [4] aussi vivement que César agissait pour l'en chasser [5]. On n'avait su prendre aucune mesure pour faire la paix ni pour soutenir la guerre [6]. On avait compté sur des troupes qui n'arrivaient pas [7] ou sur des troupes qui se trouvaient douteuses [8], et l'on avait affaire à un homme qui était un prodige d'activité, de vigilance et de célérité [9], et dont les vieilles légions faisaient trembler les soldats improvisés du parti aristocratique [10]. Dans ce coin même de l'Italie qu'occupaient les pompéiens, les municipes, les agriculteurs, tout le monde faisait des vœux contre Pompée. La guerre était impopulaire ; on voulait la paix et le repos, et l'on soupirait après César [11]. Partout ailleurs, on se déclarait pour lui avec enthousiasme ; il était reçu comme un dieu dans les municipes [12]. C'était un abandon général du parti de Pompée [13],

[1] On voit par les discours et les lettres de Balbus, ami de César, combien ce dernier tenait à cette entrevue, dont il espérait un rapprochement (*Ad Att.*, VIII, 9, t. XXI, p. 257), et combien il était sincère (*Ad Att.*, VIII, 15 et IX, 7, t. XXI, p. 280 et 360).

[2] « *Pedem in Italia video nullum esse, qui non in istius potestate sit.* » *Ad Att.*, VII, 22, t. XXI, p. 210. Pompée écrivait le 16 : « *Magnam partem Italiæ Cæsar occupavit.* » *Ad Att.*, VIII, 12, t. XXI, p. 294.

[3] Cicér., *Ad Att.*, VII, 23, t. XXI, p. 214. « Tota Capua et omnis hic delectus jacet. Desperata res est; in fugâ omnes sunt. »

[4] *Id.*, *à Pompée*, t. XXI, p. 276.

[5] *Id. Ad famil.*, VIII, 15, t. XXI, p. 280.

[6] *Id.*, *Ad Att.*, VIII, 1. t. XXI, p. 222.

[7] *Id.*, VIII, 12. Voy. la lettre de Pompée aux consuls Marcellus et Lentulus, t. XXI, p. 288.

[8] Cicér., *Ad Att.*, VIII, 12. Voy. la lettre de Pompée aux consuls Marcellus et Lentulus, t. XXI, p. 288.

[9] Cicér., *Ad Att.*, VIII, 9 et VIII, 13, t. XXI, p. 298.

[10] *Id.*, VIII, 12, t. XXI, p. 296 et 298.

[11] *Id.*, VIII, 13, t. XXI, p. 298. « *Hunc amant.* » Ceci est bien remarquable dans la bouche de Cicéron.

[12] « *Municipia vero deum.* » *Ad Att.*, VIII, 16, t. XXI, p. 312. (4 mars 705.)

[13] « Cnæus noster Brundisium : Domitium deseruit. Confecta res est. » *Ad Att.*, VIII, 4, t. XXI, p. 242.

Digitized by Google

dont les menaces violentes, dernière ressource des faibles, contrastaient avec la clémence de son rival [1].

XII

Quand il fut décidé que Pompée émigrerait, ses partisans voulurent que tout ce qui tenait à sa cause émigrât avec lui. Ils avaient recours à l'intimidation, aux promesses, aux caresses, aux fausses nouvelles pour entraîner les faibles et vaincre les hésitations [2]. Cicéron, qui avait blâmé la guerre, qui avait pensé qu'on devait tenir dans Rome, qui n'avait jamais considéré comme raisonnable l'abandon de l'Italie [3], Cicéron fut obligé de céder à leurs plaintes, à leur intolérance, à leurs sarcasmes. Il se résigna aussi, mais le plus tard possible, et en maudissant la sottise de Pompée : « Je savais, disait-il, qu'il n'entendait rien au gouvernement : je vois maintenant qu'il n'entend pas mieux la guerre [4]. » L'âme de Cicéron était pleine d'inquiétudes : si la cause lui semblait bonne, elle lui paraissait indignement défendue [5].

Mais tous ceux sur lesquels Pompée avait compté furent loin de prendre la résolution d'abandonner l'Italie. Plus la fortune de César grandissait, plus Rome se remplissait de pompéiens tièdes ou infidèles à leur cause et prêts à s'incliner devant le vainqueur [6]. Pompée frémissait de colère ; il éclatait en menaces contre les municipes, contre les gens de bien, contre les hommes qui ne le suivaient pas et qu'il déclarait ses ennemis [7]; il annonçait d'éclatantes vengeances et le retour des proscriptions [8].

[1] Cicér. *Id.*
[2] Voy. les fausses nouvelles arrivées à Cicéron. *Ad Att.*, IX, 6, t. XXI, p. 336.
[3] Cicér., *Ad Att.*, IX, 2, t. XXI, p. 322.
[4] *Id.*, VIII, 16, t. XXI, p. 310.
[5] *Id.*, IX, 1, t. XXI, p. 316.
[6] *Id.*, p. 314. « Urbem quidem jam refertam esse optimatium audio ; Sosium et Lupum, quos Cnæus noster ante putabat Brundisium venturos esse, jus dicere. » Ailleurs, Cicéron dit : *Romæ frequentes esse dicuntur boni* (*Ad Att.*, VIII, 11, t. XXI, p. 264). C'est du reste ce que Cicéron avait prévu : « Je prévois (disait-il à Atticus) que sous peu Rome sera peuplée d'honnêtes gens, c'est-à-dire des gens riches, des gens qui ont du bien. Et si nous évacuons les municipes, elle en regorgera. « Etsi propediem video bonorum, id est, lautorum et locupletium urbem refertam fore ; municipiis vero hic relictis, refertissimam. » *Ad Att.*, VIII, 1, t. XXI, p. 222. Dans une autre occasion, il écrivait à Atticus : « Qui en a chez nous, de la considération? *Hic quidem quæ est dignitas?* Vous et tous les gens de bien, vous gardez la maison et vous la garderez. Qui de vous vient prendre part à cette guerre? VIII, 2, t. XXI, p. 228.
[7] *Id.*, IX, 10, t. XXI, p. 372. *Id.*, *Ad famil.*, IX, 6, t. XXII, p. 314.
[8] *Id.*, *Ad Att.*, IX, 10, t. XXI, p. 378. *Id.*, *Ad famil.*, IX, 6, t. XXII, p. 314.

Digitized by Google

XIII

En attendant, César le pourchassait à outrance, et l'élan général secondait son infatigable activité. Assuré par des signes éclatants de l'affection des municipes de la haute Italie[1], il en retire les garnisons, se dirige vers la marche d'Ancône, où des sénateurs cherchaient à faire des levées contre lui. A son approche, les villes déclarent aux pompéiens qu'après tant de services rendus par César, elles ne peuvent le traiter en ennemi; les lieutenants de Pompée sont obligés de fuir, et leurs soldats se réunissent à César[2]. Toutes les préfectures du pays vont offrir au vainqueur des Gaules leur dévouement, leur secours et leurs soldats[3]. De là, il marche sur Corfinium, dans l'Abruzze, où se fortifiait L. Domitius, qui avait été nommé par le Sénat pour le remplacer dans son gouvernement[4]. Tandis que les habitants de cette contrée font éclater leur sympathie pour César, les habitants et les troupes de Domitius l'arrêtent[5] et se donnent au rival de Pompée[6].

Quelques jours après César se rend dans la Pouille à marches forcées. Il apprend que Pompée a quitté Capoue, qu'il a fui à Brindes avec quelques nouvelles levées formées de pâtres et d'esclaves (*servos et pastores armat*)[7]. Sur la route de César, de nouvelles défections grossissent ses troupes[8]; il se hâte, et va assiéger Pompée dans Brindes.

Pompée y avait vingt cohortes sous ses ordres. Il leur promettait des largesses plus grandes que celles de César[9]. Le reste était parti pour Dyrrachium sous le commandement des consuls[10]. Pompée, connaissant les mauvaises dispositions des habitants de Brindes à son égard[11], ne crut pas devoir tenir plus longtemps. Il s'embarqua de

[1] César. *De Bello civili*, I, 12.
[2] *Id.*, I, 12, 13 et 15.
[3] *Id.*, 15 et 16.
[4] Appien., II, 6, 38.
[5] *Id.*, *loc. cit.*
[6] *Id.*, *loc. cit.* Cicér., *Ad Att.*, VIII, 8, t. XXI, p. 250. César n'usa de la victoire que pour rendre la liberté à son prisonnier. Ce dernier, ne comprenant rien à ce mouvement irrésistible qui entraînait tout, usa de la clémence de César pour rejoindre Pompée. Il périt à Pharsale. (César, *De Bello civili*, III, 99.)
[7] César, *De Bello civili*, I, 24.
[8] Cicér., *Ad Att.*, VIII, 5, t. XXI, p. 244.
[9] Prædicat enim palàm et militibus ostendit se largitione ipsa superiorem, quam hunc fore (*Ad Att.*, IX, 9, t. XXI, p. 360.)
[10] César, *De Bello civili*, I, 25.
[11] *Id.*, I, 28.

Digitized by Google

nuit pour l'Epire avec deux tribuns du peuple et plusieurs sénateurs suivis de leurs femmes et de leurs enfants[1]. On aurait pu croire qu'il serait allé se jeter en Espagne[2], province de son gouvernement, où des légions de vétérans pouvaient lui donner de puissants secours. Mais depuis longtemps il avait tourné ses regards sur l'Orient. C'est là qu'il alla chercher des forces pour ressaisir un pouvoir défaillant. C'est de là qu'il voulait revenir, en amenant sous les murs de Rome les Gètes, les Arméniens et la Colchide, accompagnés de la famine et de la dévastation[3].

XIV

Voilà donc César maître de l'Italie : dès l'origine, son dessein avait été d'obliger Pompée à la quitter[4]. Ce fut pour l'Italie un immense soulagement. Pompée et ses amis ne cessaient de menacer hautement tous les hommes de distinction et les villes municipales ; ils ne parlaient que de spoliations[5] et proscriptions : on s'était cru au règne de Sylla. Les municipes et les gens de la campagne surtout ne voyaient dans Pompée qu'un furieux altéré de sang[6]. Ce sentiment de terreur est à chaque instant exprimé dans les lettres de Cicéron[7]. Pompée voulait se faire craindre, tandis que César aspirait à se faire aimer. C'est ce qui distinguait surtout le caractère de ces deux hommes. L'un cherchait sa victoire dans les menaces et les cruautés ; l'autre dans la clémence et les bienfaits[8]. Cette seconde politique

[1] *Ad Att.*, IX, 6, t. XXI, p. 336.

[2] Cicér. *Ad Att.*, VII, 18, t. XXI, p. 290. « Cum Pompeio in Hispaniam eamus. » Voyez encore et surtout la lettre IX, 11. (*Ad Att*, t. XXII, p. 2.)

[3] Me, quem nonnulli conservatorem urbis, quem parentem esse dixerunt, Gætarum et Armeniorum et Colchorum copias, ad eam adducere? Me meis civibus famem et vastitatem inferre Italiæ? (*Ad Att.*, IX. 10, t. XXI, p. 372.)

[4] César, *De Bello civili*, I, 25.

[5] Nec sine causa, et eos qui circum illum (Pompée) sunt, *omnia postulantes et bellum nefarium* times. (*Ad Att.*, IX, 9.) Et ailleurs : « Sermones minaces, inimicos optimatium, municipiorum hostes, meras proscriptiones, meros Sullas. » *Ad Att.*, IX, 11.

[6] Non modo nulla querela est municipalium hominum et rusticorum, sed contra metuunt *ut crudelem, iratum* (*Ad Att.*, IX, 15, t. XXII, p. 28.)

[7] « Mirandum enim in modum Cnæus noster Sullani regni similitudinem concupivit. » Cicér., *Ad Att.*, IX, 7, t. XXI, p. 346. Cicér., *Ad Att.*, IX, 11, t. XXII, p. 4. *Id.* IX, 12, t. XXII, p. 18. *Id.*, IX, 15, t. XXII, p. 28. *Id.*, *Ad famil.*, IX, 6, t. XXII, p. 314. Je ne veux citer que le passage suivant : « Primum, consilium est suffocare Urbem et Italiam fame ; deinde, agros vastare, urere, pecuniis locupletum non abstinere. (*Ad Att.*, IX, 7.) Et plus bas : « Promitto tibi, si valebit, tegulam illum (Pompée) in Italia nullam relicturum. »

[8] Dans une lettre que César écrit à Appius et Balbus, il leur dit : Oui, que ce soit une nouvelle manière de vaincre, que la clémence et les bienfaits. « Hæc nova

Digitized by Google

était nouvelle; elle était aussi la meilleure dans un pays inondé de sang par Marius et Sylla[1].

A peine ces nouvelles furent-elles connues, que les habitants de la Sardaigne chassèrent de leurs murs M. Cotta qui y commandait pour Pompée, sans attendre l'arrivée du lieutenant de César. La Sicile, commandée par Caton, reçut aussi Curion, le propréteur envoyé par César. Caton y faisait de grands préparatifs de défense. Mais il ne crut pas possible de s'y maintenir : il s'enfuit de son gouvernement en exhalant des plaintes amères contre Pompée, qui, après avoir promis au sénat d'avoir pourvu à tout, n'avait pensé à rien[2]. Caton a été blâmé par des amis politiques, qui crurent de loin qu'il pouvait conserver la Sicile et en faire le rendez-vous des gens de bien[3]. Mais Caton, placé sur les lieux mêmes, en présence de difficultés graves, était meilleur juge qu'eux d'une question qu'ils décidaient sans la connaître. Ce que la passion politique avoue le plus tard possible, c'est l'impopularité de la cause qu'elle défend. On aime mieux accuser les hommes que le parti.

XV

Pendant ce temps-là que faisait-on à Rome ?

Tout y allait comme à l'ordinaire. Les préteurs donnaient audience; les édiles préparaient les jeux; les sénateurs revenaient à leur poste sans qu'on sût trop pourquoi ils l'avaient quitté[4]; les gens de bien sur lesquels on avait compté, se ralliaient à César[5], faisaient valoir leur argent et donnaient de bons soupers[6]. L'on se moquait du zèle ardent des pompéiens qui poussaient à la résis-

sit ratio vincendi, ut misericordiâ et liberalitate nos muniamus. » Cicér., *Ad Att.*, IX, 7. Ces paroles sont admirables.

[1] Reliqui crudelitate odium effugere non poterunt, neque victoriam diutiùs tenere, præter unum L. Sullam, quem imitaturus non sum. (*Id.*)

[2] César, *De Bello civili*, I, 30.

[3] Cicér., *Ad Att.*, X, 16, t. XXII, p. 144. (An 704). Et il ajoute : « *O turpem Catonem.* »

[4] Senatores multos esse Romæ nos quoque audieramus. Ecquid potes dicere, cur exierint? (*Ad Att.*, IX, 8, t. XXI, p. 358.)

[5] « Optimatibus vero tuis nihil confido, nihil jam ne inservio quidem. *Video, ut se huic dent* (à César), ut daturi sint. » Quant à vos gens de bien, je n'ai aucune confiance en eux, et je me mets au-dessus de leur opinion. Je vois qu'ils sont pour César ou qu'ils seront pour lui. (Cicér., *Ad Att.*, IX, 5, t. XXI, p. 334.)

[6] Quas enim eos cænas et facere et obire scripsit ad me Sextus! Quàm lautas! quam tempestivas! sed sint quamvis boni, non sunt meliores quam nos : moverent me si essent fortiores. (Cicér., *Ad Att.*, IX, 12, t. XXII, p. 18.)

Digitized by Google

tance[1]. C'est ainsi qu'était accueillie la chute imminente de la République[2].

César arriva à Rome sans obstacles, ayant gagné tous les cœurs par sa modération[3]. Ses ennemis avaient répandu le bruit que Rome serait pillée[4]; que les proscriptions marqueraient le triomphe de ce nouveau Phalaris[5]; qu'une banqueroute générale violerait la foi des sociétés[6]. On avait effrayé les esprits par les violences prétendues des enfants perdus de son parti, sortis, disait-on, du sein des enfers[7]; et les amis de César eux-mêmes n'étaient pas sans inquiétude à cet égard[8]. César répondit à ces pronostics sinistres par sa grandeur d'âme, sa clémence et le caractère modérateur de son autorité. Ses forces étaient considérables en cavalerie, en infanterie et en galères[9]. La Gaule y ajoutait l'offre d'entretenir à ses dépens, pendant dix années, des renforts importants[10]. Mais César ne voulut pas que la ville en fût intimidée; il avait distribué ses troupes dans les municipes pour leur donner du repos[11].

XVI

Il assembla le sénat; il lui rappela la haine de ses ennemis, leur conduite injuste, leurs violentes et illégales poursuites à l'égard des tribuns du peuple. Pour lui, il n'a demandé aucune dignité contraire aux lois. Content des honneurs ordinaires, il a attendu le temps prescrit pour demander le consulat, et il l'a demandé, conformément à un plébiscite rendu à la sollicitation de dix tribuns du peuple, malgré les longs discours de Caton, et Pompée étant consul. On lui a ôté deux légions; on a rejeté ses offres de paix; on l'a sommé de quitter son commandement au nom de gens qui voulaient garder le leur. Tout a fait éclater l'acharnement, l'iniquité et

[1] Cicér., *Ad Att.*, IX, 12, t. XXII, p. 12.
[2] *Id.*, IX, 19, t. XXII, p. 42. « *Quam funditùs deletam puto.* »
[3] *Id.*, IX, 12. « *Sed iste... amatur,* » t. XXII, p. 18.
[4] Cicér., *Ad Att.*, VII, 13, t. XXI, p. 170.
[5] *Id.*, VII, 12, t. XXI, p. 165. *Id.*, VII, 20, t. XXI, p. 207. *Id.*, VII, 22, t. XXI, p. 210.
[6] *Id.*, VII, 11, t. XXI, p. 158. *Id.*, X, 8, t. XXII, p. 98.
[7] Cicér., *Ad Att.*, IX, 10 et IX 11.
[8] C'est ce qui résulte d'une conversation de Matius, homme considérable et très honoré, avec Cicéron. Matius était césarien. (IX, 11.)
[9] Cicér., *Ad Att.*, IX, 12, t. XXII, p. 16.
[10] *Id.*
[11] *De Bello civili*, I, 32.

Digitized by Google

l'insolence de ses adversaires. Il conjure donc le sénat de veiller au soin de la République et de s'unir à lui pour la gouverner: que si la crainte l'en détourne, il ne lui fera pas violence, et il prendra seul les rênes de l'Etat[1]. Ces dernières paroles étaient celles d'un maître; les choses prenaient la tournure que Curion, ami de César, avait annoncée à Cicéron. Ce dernier lui demandant en effet si la République subsisterait, Curion lui répondit « qu'il ne fallait pas s'y attendre[2]. » Mais César n'en était pas encore arrivé à cette extrémité. Il termina son discours en priant le sénat d'envoyer une députation à Pompée pour traiter d'un accommodement. S'il avait cherché à se distinguer par ses exploits, il voulait aussi surpasser les autres en droiture et en équité.

On approuva l'idée d'une députation. Mais, après trois jours de discussion, personne ne voulut en faire partie. Chacun des sénateurs qui n'avaient pas suivi Pompée craignait d'être traité par lui en ennemi[3].

Cependant les adversaires de César avaient suscité le tribun L. Metellus pour entraver ses desseins et lui faire perdre du temps. Le sénat ne l'avait pas satisfait[4]; Cicéron, malgré ses vives instances, avait refusé d'y assister pour ne pas faire naître des discussions où la défense de Pompée aurait trouvé dans sa bouche une place nécessaire[5]. César demandait de l'appui. Il ne repoussait pas la conciliation[6]; mais il ne voulait à aucun prix, ainsi qu'il le déclara à Cicéron, ni des récriminations irritantes, ni des obstacles à ses desseins, ni la guerre des discours ajoutée à la guerre civile plus pressante que jamais[7]. Le sénat, embarrassé de son rôle, s'était donc montré froid et rempli de la crainte de Pompée[8]. César, irrité[9], ne demanda ni sénatus-consulte ni décision augurale à des hommes si timides[10]; il se confia dans sa propre force et dans la popularité de sa cause[11], et laissant le sénat à ses perplexités imprévoyantes, il sub-

[1] César, *De Bello civili*, I, 32.
[2] Cicér., *Ad Att.*, X, 4, t. XXII, p. 68.
[3] César, *De Bello civili*, I, 33.
[4] *Id.*, *Ad famil.*, VII, 16, t. XXII, p. 72. *Ad Att.*, X, 1, t. XXII, p. 44.
[5] *Ad Att.*, IX, 18, t. XXII, p. 36. Cicéron rend compte de sa conversation avec César.
[6] *Veni igitur; et age de pace*, disait-il à Cicéron dans cette entrevue. Mais Cicéron lui ayant parlé de mettre opposition à ses plans et de faire l'éloge de Pompée, il lui dit : *Ego vero ista dici nolo.*
[7] César n'en voulut pas à Cicéron de son abstention. (*Ad Att.*, X, 3.)
[8] César, *De Bello civili*, I, 33.
[9] Cicér., *Ad famil.*, VII, 16.
[10] Cicéron avait pensé que ce seraient là les premières pensées de César. (*Ad Att.*, IX, 15.)
[11] Mentor disait : Je trouverai des ressources en moi-même, ou un Dieu m'inspirera.

Digitized by Google

stitua sa propre initiative à celle de cette assemblée[1] trop faible pour lui résister, trop incertaine pour le soutenir.

D'un autre côté, la guerre qui se préparait nécessitait de grands besoins d'argent. Le trésor public, renfermé dans le temple de Saturne, n'avait jamais été aussi riche en lingots d'or et d'argent et en argent monnayé[2]. Malgré les ordres de Pompée, le consul Lentulus n'avait pu ni osé l'enlever soit à cause de la promptitude de sa fuite[3], soit à cause de la difficulté de revenir ensuite pour le prendre et l'emporter[4]. César, soutenu par le questeur F. Ligarius[5], s'en empara malgré l'opposition du tribun Metellus[6] et des autres questeurs[7], et dans cette circonstance, la populace avait semblé se mettre du côté de ce dernier[8]. Cet incident avait déplu à César et rendu quelque espérance aux pompéiens : en voyant la multitude de Rome se refroidir si vite pour César, ces derniers en avaient tiré la conséquence que sa fortune si florissante dans les commencements, allait promptement tomber d'elle-même[9]. Cicéron prédisait à César six mois seulement d'un règne odieux[10]. Mais César avait des appuis plus solides que la popularité passagère de la multitude urbaine. Là n'était pas, quoique Cicéron ne cesse de le dire, la force de sa cause : les intérêts de l'Italie et du monde ne dépendaient pas de tels caprices.

XVII

César, voyant qu'on voulait l'enlacer à Rome dans des chicanes d'opposition, nuisibles à la célérité de ses opérations, se hâta de quitter la ville sans avoir rien terminé[11]. Il chargea Emilius Lepidus, préteur urbain, du commandement de la ville ; il donna au tribun

[1] Cicér., *Ad. Att.*, x, 1. Cicéron raconte que César, mécontent du sénat, avait dit à Curion : « Désormais, tout émanera de moi au lieu du sénat. »

[2] Pline, *Hist. nat.*, 33, 27. Suivant cet auteur, il renfermait en lingots d'or et d'argent, et en argent monnayé, seize cent vingt-trois millions huit cent mille francs de notre monnaie. Voy. la traduction de M. Ajasson de Grandsagne avec les notes. (Edit. Panck., t. XIX, p. 147.)

[3] César, *De Bello civili*, i, 14.

[4] Cicér., *Ad Att.*, vii, 21.

[5] *Pro Ligario*, xii. Il était frère de Q. Ligarius, ennemi de César, et que défendit Cicéron dans son oraison *Pro Ligario*.

[6] Cicér., *Ad Att.*, x, 4, t. XXII, p. 67.

[7] Cicér., *Pro Ligario*, xii.

[8] Cicér., *Ad Att.*, x, 7 et x, 8, t. XXII, p. 82.

[9] *Id.*

[10] « *Id regnum vix semestre esse posse.* » Cicér., *Ad Att.*, x, 8, t. XXII, p. 106 *Id.*, x, 10, t. XXII, p. 120.

[11] César, *De Bello civili*, i, 33. Middleton, t. III, p. 166.

Digitized by Google

Marc-Antoine le commandement des troupes de l'Italie, en lui ordonnant d'empêcher les émigrations[1]; il distribua les provinces[2] et partit pour l'Ibérie, où Pompée avait de puissants appuis.

Là, en effet, ainsi que je l'ai dit, une armée de vétérans éprouvés occupait la province, et cette province appartenait à Pompée par le souvenir de ses bienfaits et à cause du gouvernement dont il était investi[3]. Quarante jours suffirent à César pour s'en rendre maître[4]. Tandis que de fausses nouvelles répandaient à Rome le bruit que la guerre était terminée contre César[5]; tandis que les pompéiens triomphaient impudemment, César ralliait à lui la province et jusqu'à des peuples qui auparavant connaissaient à peine son nom[6]. Il faisait prisonnière l'armée ennemie et la licenciait[7] sans lui faire de mal[8], sans même exiger d'elle le serment militaire[9], et toute l'Espagne citérieure s'inclinait devant lui!! L'Espagne ultérieure ne tarda pas à suivre ce mouvement[10]; les villes et les légions se tournèrent du côté de César de leur propre mouvement, et reçurent de lui des grâces et des bienfaits[11].

Maître de l'Espagne en si peu de temps, César revint dans les Gaules; là il apprit qu'une loi venait de nommer un dictateur à Rome, et que c'était lui, César, que le préteur Lépidus avait proclamé[12].

[1] Cicér., *Ad Att.*, x, 10, t. XXII, p. 116.

[2] On s'y attendait; car Cicéron, demandant des nouvelles à Atticus, lui dit : César a-t-il partagé les provinces et délégué le pouvoir ? (*Ad Att.*, x, 3.)

[3] César, *De Bello civili*, i, 29 et 61 et ii, 18.

[4] *Id.*, ii, 32.

[5] *Id.*, i, 53. Cicér., *Ad Att.*, x, 12, 14, t. XXII, p. 128 et 136.

[6] César, *id.*, i, 60 et 61.

[7] *Id.*, i, 85.

[8] *Id.*, i, 86.

[9] *Id.*, i, 86.

[10] *Id.*, ii, 20.

[11] *Id.*, ii, 21.

[12] César, *De Bello civili*, ii, 21. Ce n'est pas la première fois que les comices avaient nommé un dictateur. Sylla fut nommé dictateur par le peuple assemblé en comices. (Cicér., *Agrar.*, iii, 2.) Il en avait été de même de Q. Fabius Maximus. (Tite-Live, xxii, 8.) Mais en règle ordinaire, ce n'était pas le peuple, c'était l'un des consuls qui nommait le dictateur. (Beaufort, *Du Dictateur*.) En l'absence des consuls, c'était le préteur de la ville qui les remplaçait; il ne pouvait pourtant nommer le dictateur. C'est pour cela que le préteur Lepidus convoqua et présida les comices et remonta jusqu'au peuple, source de tout pouvoir. Cicéron soutient, dans une lettre à Atticus, qu'un préteur ne peut présider les comices consulaires, ni même les comices convoqués pour la nomination des préteurs : les comices consulaires, parce qu'un magistrat moins élevé ne peut faire de rogations pour une magistrature plus élevée que la sienne; les comices pour un préteur, parce que ce magistrat est assimilé aux consuls. (*Ad Att.*, ix, 9 et 14.) Cicéron blâme avec sévérité ceux qui tiennent l'opinion contraire; il prétend que les consuls destinés à remplacer ceux de 705 ne peuvent être élus que par des comices convoqués par un *interrex*. César ne suivit pas son avis, et l'on eut recours à la dictature que Pompée avait si longtemps et si ardemment désirée. En supposant que Cicéron eût

Digitized by Google

Il partit pour Rome[1]. Il venait, comme il le disait lui-même, de vaincre une armée sans chef; il allait vaincre un chef sans armée[2]. (An 706.)

Etant arrivé à Rome pour prendre possession de la dictature, César y tint en cette qualité les comices. Il y fut nommé consul avec P. Servilius[3]. Il a remarqué lui-même dans ses Mémoires, avec une affectation de légalité qu'on n'attend pas d'un général victorieux, qu'il était dans l'année où les lois lui permettaient de parvenir à cette charge[4]; car c'était la dixième depuis son premier consulat. On sait qu'il était défendu d'être réélu avant dix ans[5].

Les comices terminés, comme dans toute l'Italie le crédit était embarrassé par les dettes arriérées, César décida que des arbitres seraient chargés de faire l'estimation des biens d'après leur valeur avant la guerre, et qu'ils seraient donnés aux créanciers en paiement suivant ce taux[6]. C'était un moyen très propre à conserver aux débiteurs leur crédit et en même temps à calmer la crainte d'une abolition des dettes, suite ordinaire des troubles civils[7]. On avait annoncé de tous côtés que César apportait avec lui la banqueroute, et il se montra jaloux de la foi publique et privée. On avait annoncé aussi que ce tyran préparait les proscriptions et le massacre des gens de bien ; il ne fit de mal à personne. Sur la demande faite au peuple par les préteurs et les tribuns, et en vertu d'un plébiscite, il rétablit dans leurs droits plusieurs citoyens qui avaient été condamnés pour brigue, par suite d'une loi de Pompée, au temps où ses légions étaient dans Rome. Ces jugements avaient été rendus à la hâte, en un jour, par des tribunaux où les juges qui prononçaient la peine étaient autres que ceux qui entendaient la cause[8]. Quoique César fût naturellement porté à reconnaître le zèle de ces citoyens qui, dès le commencement de la guerre, lui avaient offert leurs services[9], il voulut que ce bienfait émanât du peuple et non de lui-même.

Après onze jours employés à ces arrangements, à la célébration des fêtes latines et à la tenue des comices, César se démit de la dic-

raison, ce que je crois (Beaufort, t. Ier, p. 394), pour l'élection des consuls, était-il aussi bien fondé pour le cas imprévu et insolite de l'élection d'un dictateur? Du reste, on était en guerre civile, et l'observation des formes légales n'était pas plus suivie dans le camp de Pompée que dans le camp de César.

[1] *Id.*, II, 22.
[2] Suétone, *César*, 34.
[3] César, *De Bello civili*, III, 2.
[4] *Id.*
[5] Tite-Live, VII, 42.
[6] César, *De Bello civili*, III, 1.
[7] V. Appien, II, 7, 48.
[8] César, III, 1.
[9] *Id.*, III, 2.

Digitized by Google

tature, partit de Rome et se rendit à Brindes, où il avait donné rendez-vous à douze légions et à sa cavalerie [1].

XVIII

Pompée avait eu un an de repos pour se fortifier. Ce n'était plus, comme l'avait dit César, un général sans armée ; il avait une flotte considérable [2], tirée de l'Asie, des Cyclades, de Corcyre, d'Athènes, de Pont, de Bithynie, de Syrie, de Cilicie, de Phénicie et d'Egypte. Cette flotte, placée sous les ordres de Bibulus, gendre de Caton, occupait toute la côte et fermait à César le passage de la mer [3]. De fortes contributions imposées sur l'Asie, la Syrie, les rois, les princes, les tétrarques, les peuples libres de l'Achaïe, les compagnies de publicains, avaient procuré à Pompée un riche trésor [4]. Son armée de terre comptait neuf légions de citoyens romains, à savoir : cinq qu'il avait amenées d'Italie, une de vétérans de Sicile, une de Crète et de Macédoine, composée de vétérans licenciés par les anciens généraux et établis dans les provinces ; deux autres enfin, que L. Lentulus, consul de l'année précédente, avait levées en Asie. La Thessalie, la Béotie, l'Achaïe, l'Epire lui avaient aussi fourni des troupes nombreuses, qui avaient été incorporées dans les légions et les complétaient. Il y mêla les débris de l'armée de C. Antoine [5], qui était tombé en Illyrie dans les mains des ennemis de César [6]. Scipion devait lui amener de Syrie deux légions. Il avait enfin des auxiliaires à pied et à cheval, fournis par Ariobarzane, Antiochus, Déjotarus et autres rois, princes et peuples de ces contrées [7], qu'il affectait de compter parmi ses clients [8]. C'est à cause de cela qu'on lui donnait le nom d'*Agamemnon*, *roi des rois* [9]. Mais cette armée n'était pas animée du souffle de l'esprit guerrier [10] ; formée d'éléments hétérogènes, rassemblée à la hâte et

[1] César, III, 1.
[2] *Id.*, III, 3.
[3] *De Bello civili*, III, 4 et 5.
[4] César, III, 3.
[5] Frère du célèbre triumvir.
[6] *De Bello civili*, 4, III. Suétone, *César*, 36.
[7] César, III, 4.
[8] Cicér., *Ad famil.*, IX, 9, t. XXII, p. 162.
[9] Appien, II, 10, 67.
[10] Cicér., *Ad famil.*, VII, 3, t. XXII, p. 341, dit qu'en arrivant en Macédoine, les troupes de Pompée ne lui parurent ni assez nombreuses ni assez guerrières. « *Neque magnas copias, neque bellicosas.* »

Digitized by Google

réunie au hasard, elle n'avait rien de ces légions robustes et endurcies qui faisaient la force de César[1]. C'était beaucoup cependant d'être parvenu à la mettre sous les armes. Au milieu de ces contrées lointaines, où les nouvelles de Rome n'arrivaient qu'avec des lenteurs et des travestissements, Pompée, accompagné de sénateurs, de personnages éminents et des consuls en exercice pendant l'année qui lui avait été laissée, avait surpris les esprits en se montrant comme l'image de la République et de l'ordre légal, comme l'envoyé de l'Italie, comme le défenseur des lois, lui qui, le premier, les avait enfreintes par le mépris d'un plébiscite, par l'expulsion des tribuns et par ses provocations à la guerre civile. On lui obéissait moins par sympathie que par contrainte et à cause de son titre apparent, à cause, surtout, de l'absence de César et de l'obscurité d'une question si grave pour des contrées si mal informées[2].

Dans cette réunion confuse de Barbares et de Romains[3], tout respirait la cruauté[4]. On n'y parlait que de proscriptions; on méditait la confiscation contre tous ceux qui n'avaient pas quitté l'Italie[5]. On divisait déjà par la pensée les biens des ennemis et des neutres. Lentulus, d'autant plus avide qu'il était plus endetté, avait pris pour sa part la maison d'Hortensius, les jardins de César et sa maison de Baïes[6]. Les biens d'Atticus lui-même, ce pompéien de cœur, que sa timidité cauteleuse avait retenu en Italie pour s'accommoder aux temps, faisaient partie de ce butin en espérance[7]. La victoire de Pompée eût été tout aussi terrible[8] que celle de César fut pleine de magnanimité.

XIX

Cependant César avait heureusement débarqué à Pharsale[9] avec une partie de son armée, avant que le bruit de son approche ne se fût répandu[10]; le reste vint le rejoindre plus tard avec de grandes

[1] « *Signa tirone et collectitio exercitu cum legionibus robustissimis contulit.* » (*loc. cit.*)
[2] Voy. le discours du roi Dejotarus à César. *De Bello Alex.*, n° 67.
[3] Cicér., *Ad Att.*, XI, 6, t. XXII, p. 180.
[4] « *Tanta erat in illis crudelitas.* » Cicér., *loc. cit.*
[5] Cicér., *loco citato.*
[6] Cicér., *Ad Att.*, XI, 6, t. XXII, p. 180.
[7] *Id.*
[8] *Id.*, *Ad famil.*, IX, 6, t. XXII, p. 314.
[9] César, III, 6.
[10] *Id.*, III, 7.

Digitized by Google

difficultés. Son arrivée au mois de janvier, au cœur de l'hiver, étonna Pompée, qui le croyait occupé à organiser son gouvernement et à jouir de son consulat[1]. Il trouva tout d'abord de vives sympathies dans une partie des populations, où le joug oppresseur de Pompée avait excité des ressentiments. César était d'ailleurs le consul de la République, et tous les avantages que ce titre avait valus à la cause de Pompée dans l'année écoulée, se retournaient contre ce dernier, en faveur du nouvel élu du peuple romain. Salone, colonie dans la Dalmatie[2], dont les dépendances étaient considérables[3], se défendit avec désespoir contre Octavius, lieutenant de Pompée, et l'obligea à fuir. Oricum, dans l'Epire, déclara vouloir recevoir César; sa garnison, composée de Grecs, se donna à lui, refusant de combattre contre celui qui représentait le peuple romain[4]. Toute l'Epire envoya des députés à César pour lui demander ses ordres[5]. Apollonie, dans la Macédoine[6], lui ouvrit ses portes, malgré le général qui y commandait pour Pompée[7]. Elle déclara qu'elle ne se ferait pas un rempart de ses murailles contre un consul et qu'elle ne se prononcerait pas contre les décisions de toute l'Italie et du peuple romain. Les Amantes, les Bullions[8] et les villes voisines suivirent cet exemple[9]. La Macédoine, appelée Libre, lui envoya Ménédême, son chef, pour l'assurer des excellentes dispositions du pays[10]. Pompée ne passait, aux yeux de ces populations, que pour un rebelle; César, revêtu du consulat, proclamé par les comices de Rome, secondé par l'Italie, était pour elles la véritable personnification du pouvoir.

L'effroi fut général dans l'armée de Pompée; elle quitta l'Epire en déroute, sur la seule nouvelle de l'approche de César[11]. Elle se réunit autour de Pompée à Dyrrachium[12], sur la côte de Macédoine, où il avait établi son quartier général[13]. Lissus, autre colonie située sur la côte en Dalmatie[14], chassa Octacilius qui y commandait pour Pompée, et favorisa le débarquement de Marc-Antoine, qui amenait

[1] Appien, II, 8, 52 et 53.
[2] « Partie de l'Illyrie. » César, III, 9.
[3] Pline, III, 26.
[4] « *Contra imperium populi romani.* » César, III, 11.
[5] César, III, 12. César alla recevoir leur soumission à Buthrote (III, 16), colonie romaine (Pline, IV, 1).
[6] Pline met Apollonie dans la Macédoine (III, 26); originairement colonie corinthienne à quatre milles de la mer.
[7] Appien, II, 8, 54. César, III, 12.
[8] « En Macédoine. »
[9] César, III, 12. Pline, III, 26.
[10] César, III, 34.
[11] *Id.*, III, 13.
[12] César, III, 13.
[13] *Id.*, III, 44.
[14] Pline, III, 26, 22.

Digitized by Google

à César le second convoi de ses troupes[1]. Des députés de Thessalie et d'Etolie vinrent assurer César que ces peuples étaient prêts à recevoir ses ordres[2]. En Achaïe, Delphes, Thèbes et Orchomène se donnèrent à César, malgré la présence de Rutilius Lupus, lieutenant de Pompée[3].

Quant à l'Asie mineure, elle disait hautement, aussi bien que les soldats placés sous les ordres de Scipion, beau-père de Pompée, qu'ils ne marcheraient pas contre un citoyen et un consul[4]. C'est pourquoi Scipion, afin d'exciter le dévouement de ses troupes, frappait cette province des impôts les plus vexatoires : les esclaves, les colonnes, les portes, tout ce qui avait un nom fut imposé[5]. Les exactions s'y multipliaient, et Scipion s'y comportait avec les siens comme en pays conquis[6]. Il disait faussement que toutes ces mesures étaient prises en vertu d'un sénatus-consulte[7].

Ce n'était pas par ces moyens désespérés que César attirait les populations à lui ; le bruit de sa clémence précédait ses armes et disposait les cœurs en sa faveur. Il a justement fait remarquer, dans ses Commentaires, que nul soldat ne le quittait, tandis qu'au contraire tous les jours les soldats de Pompée venaient trouver César[8].

Ces heureuses dispositions donnèrent à César la facilité de s'établir puissamment sur la côte et dans l'intérieur. Il plaça dans la Thessalie L. Cassius Longinus[9], dans l'Etolie Calvinius Sabinus, et en Macédoine Cn. Domitius Calvus[10].

Sans doute ces dispositions, naturellement excellentes, pouvaient devenir hostiles si des revers attendaient les armes de César[11]. Mais César était homme à garder la fortune de son côté.

XX

Il est vrai qu'en Italie bien des circonstances pouvaient la lui rendre contraire ; Antoine y avait commis des fautes qu'on cherchait

[1] César, III, 29 et III, 40.
[2] *Id.*, III, 34 et 35.
[3] *Id.*, III, 55.
[4] *Id.*, III, 31.
[5] *Id.*, III, 32.
[6] *Id.*, III, 32.
[7] *Id.*
[8] *Id.*, III, 61.
[9] Il faut bien se garder de le confondre avec le célèbre Caius Cassius, l'un des assassins de César.
[10] César, III, 35 et 55.
[11] *Id.*, III, 79, 80 et 81.

Digitized by Google

à retourner contre César. Son ivrognerie, ses débauches, ses promenades en litière avec sa malheureuse épouse, flanquée de maîtresses et de mignons, avaient outragé la pudeur publique [1]. Ses insolences et ses façons hautaines avec les décurions, les quatuorvirs, les députations des villes municipales, avaient blessé des intérêts que César tenait [2] surtout à ménager.

D'un autre côté, il y avait à Rome un certain Célius Rufus, esprit versatile et brouillon, d'abord engagé dans le parti aristocratique, puis partisan déclaré de César, et maintenant préteur. Il était de ceux que leurs dettes avaient jetés dans les discordes civiles [3]. Les sages mesures prises par César à l'égard des débiteurs l'avaient mécontenté ; il avait espéré la banqueroute, et il se voyait obligé de tenir à la foi des contrats. César l'avait d'ailleurs mécontenté en donnant à Trébonius, son collègue, la préture de la ville, qui, d'après l'usage ancien, aurait dû être tirée au sort entre les préteurs [4].

Des projets de défection s'emparèrent alors de son esprit [5]; il chercha à agiter les débiteurs, à faire des mécontents, à souffler la discorde [6]. Il promettait son appui à ceux qui appelleraient de l'estimation et des paiements ordonnés par les arbitres que César avait institués. Comme la mesure de César était excellente et que C. Trébonius présidait à son exécution avec modération, les débiteurs restèrent tranquilles et ne formèrent aucun appel. Célius, aigri par son abandon, essaya de frapper un coup plus rude, et il alla jusqu'à proposer une loi pour accorder aux débiteurs un sursis d'un an et une exemption d'intérêts pendant ce temps [7]. Le consul Servilius et les autres magistrats s'y opposèrent. Célius proposa alors deux autres lois : l'une qui dispensait les locataires du paiement des loyers annuels ; l'autre qui abolissait les anciens registres de créances. Puis, excitant le peuple, il arracha de son tribunal C. Trébonius, et blessa plusieurs citoyens. Le consul Servilius fit son rapport au sénat, qui destitua Célius de la préture. En vertu de ce décret, le consul lui défendit l'entrée du sénat et le fit descendre de la tribune quand il voulut haranguer le peuple [8].

[1] Cicér., *Ad Attic.*, x, 10.
[2] *Id.*, x, 13.
[3] C'est pour lui que fut prononcé le plaidoyer de Cicéron *pro Cœlio*. Sa jeunesse avait été très orageuse; il finit follement comme il avait commencé.
[4] Dion, XLII, 22.
[5] Cicér., *Ad Famil.*, VIII, 17, t. XXII, p. 158. Il écrit à Cicéron une lettre dans laquelle il appelle *perditam causam* une cause qu'il avait ardemment servie.
[6] *Id.*
[7] César, III, 20.
[8] César, III, 21.

Digitized by Google

Outré de colère, le vindicatif Célius[1] s'imagina follement qu'il soulèverait l'Italie ; il se mit en rapport avec Milon, alors exilé pour le meurtre de Clodius. Tous deux résolurent de soulever les débiteurs et de les rallier sous le drapeau de Pompée[2]. Milon adressa aux villes municipales une circulaire tendant à y opérer des soulèvements et disant qu'il ne faisait qu'exécuter les ordres de Pompée[3]. Mais ces tentatives échouèrent en Italie comme à Rome. Milon fut tué d'un coup de pierre. Célius, qui, depuis sa conversion à Pompée, voyait partout des pompéiens[4], voulut corrompre des cavaliers gaulois et espagnols que César avait mis en garnison à Thurium. Ces braves soldats furent inébranlables et tuèrent Célius. Telle fut la facile et prompte issue de ces troubles, qui alarmèrent un instant l'Italie : les circonstances auraient pu les rendre plus dangereux[5].

En Macédoine, on put croire un instant que César était perdu. Ainsi qu'on l'a vu, Pompée s'était retranché dans Dyrrachium avec la plus grande partie de ses forces, pour conserver là ses approvisionnements et ses communications avec la mer. César avait voulu l'y cerner : mais Pompée, supérieur en forces, parvint à le défaire en lui faisant subir des pertes considérables[6]. Ce succès fut annoncé au loin par les lettres de Pompée[7]; le parti pompéien, si plein de jactance, éclata cette fois en cris de triomphe. Il se voyait déjà maître de l'Italie. Il partageait les honneurs et les sacerdoces ; il désignait les consuls pour l'année suivante. On discuta même dans le conseil de Pompée si, aux prochains comices, on porterait à la préture Hirrus, quoique absent : car Pompée l'avait envoyé chez les Parthes[8]. A plus forte raison, se partageait-on les maisons et les biens des partisans de César[9]. L. Domitius disait en plein conseil qu'il fallait remettre aux sénateurs, qui avaient suivi Pompée, trois tablettes pour juger les citoyens qui étaient restés à Rome, l'une pour absoudre, les deux autres pour condamner à mort ou à l'amende. Ils pensaient moins à vaincre (dit César) qu'à la manière dont ils useraient de la victoire.

[1] Il avoue le trait de son caractère dans une lettre à Cicéron. (VIII, 17.)
[2] *Id.*
[3] César, III, 21 et 22.
[4] *Id.* Voyez sa lettre à Cicéron. (*Ad Familiares*, VIII, 17, t. XXII, p. 160.) A Rome, dit-il, sauf quelques usuriers, tout est pompéien « hic nunc, præter fœneratores paucos, nec homo, nec ordo quisquam est, nisi pompeianus. »
[5] César, III, 22.
[6] César l'avoue, III, 71.
[7] César, III, 72; Appien, II, 10, 63.
[8] *Id.*, III, 82 et 83.
[9] *Id.*

Digitized by Google

XXI

Mais cette joie ne fut pas de longue durée. César ayant reconnu qu'il avait eu tort d'aller se commettre avec Pompée dans un lieu où la mer donnait à ce dernier toutes sortes de ressources, l'attira dans la Thessalie, auprès de Pharsale [1]. On sait ce qui y arriva; les destinées du monde furent réglées par la victoire de César [2]. En entrant dans le camp de Pompée, César y trouva des tables dressées, des buffets chargés d'argenterie, des tentes ombragées de lierre, tous les signes du luxe et l'espérance de la victoire [3]. Quel spectacle pour l'armée de César si pauvre, mais si supérieure et si forte [4]!

Pompée s'enfuit déguisé et presque seul. Sur sa route, à Antioche, à Rhodes, lui et ses amis furent repoussés par les habitants des villes et les citoyens romains [5]. Cependant, en traversant l'Asie, Pompée trouva moyen d'enlever les fonds des compagnies de publicains et d'armer deux mille hommes tant marchands qu'esclaves de ces compagnies [6].

Il alla demander l'hospitalité à Ptolémée, roi d'Egypte [7]. Le conseil de ce prince, alors âgé de treize ans, le reçut; mais ce fut pour le faire lâchement assassiner [8]. Pompée avait cinquante-neuf ans (706). La vieille réputation de ce nom retentissant, cette brillante clientèle de peuples et de rois dont il faisait tant de bruit, rien ne put relever sa fortune, et il ne trouva pas même une retraite, cette ressource des vaincus [9]. Si Pompée fût mort quelques années plus tôt, il eût peut-être gardé le titre de Grand. Pour avoir trop vécu, il tomba au rang d'exilé, et périt victime d'une guerre dans laquelle l'histoire lui reprochera toujours de s'être jeté en présomptueux et en imprudent [10]. Cicéron a dit quelque part, en parlant de lui : « On

[1] Appien, II, 10, 64.
[2] Florus, II, 4. César dit modestement de cette bataille : « *Prælio facto in Thessalia.* » III, 101.
[3] César, III, 96.
[4] *Id.*
[5] *Id.* III, 102.
[6] *Id.*, 103.
[7] César III, 103.
[8] *Id.*, 104.
[9] C'est ce que Dolabella écrivait à Cicéron. (*Ad Famil.*, IX, 9.)
[10] « *Non imparatus arma sumpsisset,* » dit Cicéron, en remarquant que pour sa gloire il aurait dû mourir plus tôt. (Tuscul., I, 35.)
Sénèque a remarqué aussi qu'il ne mourut pas à propos; mais comme il voyait Pompée de plus loin que Cicéron, il épargne à sa mémoire les reproches que sa justice arrache à ce dernier. (*Consolatio ad Marciam.*)

Digitized by Google

ne descend pas des cieux, on en tombe[1]. » Le mot est accablant parce qu'il s'adresse à une des plus grandes chutes qui aient puni un ambitieux[2]. Le même Cicéron, en apprenant sa mort, écrivit à Atticus : « La mort de Pompée ne m'a pas surpris; car tous les rois et tous les peuples regardaient ses affaires comme si fort désespérées, que quelque part qu'il eût abordé, il y aurait trouvé le même sort. Je ne puis me refuser à le pleurer. Je l'ai connu intègre, chaste et grave[3]. » Là s'arrête l'éloge : le reste est rempli de reproches contre son parti, qui avait rêvé la spoliation de quiconque était resté en Italie, et qui surpassait en avidité celui de César[4].

XXII

Ce parti se partagea entre deux directions : la portion la plus ardente se rallia en Afrique. Scipion et Caton firent voile vers cette province, où était l'armée de Varus, et où Juba, roi de Numidie et ancien hôte de Pompée, donna son appui à la cause vaincue[5]. Arrogants et intraitables, ils voulurent faire à tous un point d'honneur de ne pas quitter cette cause[6], et d'accourir sur le sol africain pour s'y établir aussi fortement que possible[7], au milieu de cette ruine de la République[8] (an 707). Agir autrement, c'était à leurs yeux manquer à la patrie, violer la foi publique, et se rendre indigne de la vie.

D'autres au contraire considéraient qu'il y avait de la témérité à vouloir défendre la République avec le secours d'une nation barbare, la plus perfide du monde[9], et que ce n'étaient pas les éléphants du roi Juba qui viendraient à bout de l'armée de César si souvent victorieuse[10]. Pharsale avait parlé; Pompée avait fui honteusement[11]; c'en était assez d'une seule bataille pour indiquer la marche à suivre[12]. Inégaux vis-à-vis de César avec la plénitude de

[1] *Ad Att.*, II, 21, t. XVIII, p. 252.
[2] Juvénal a parlé avec sévérité de sa fin et de son ambition (satire X).
[3] Cicér., XI, *Ad Att.*, 6, t. XXII, p. 182.
[4] *Id.*, *Ad famil.*, IX, 6, t. XXII, p. 312.
[5] César, II, 25. Lucain, lib. IV.
[6] Cicér., *Ad Att.*, XI, 7, t. XXII, p. 188.
[7] *Id.*, XI, 10, t. XXII, p. 202.
[8] *Id.*, *Ad famil.*, IX, 6, t. XXII, p. 312.
[9] *Id.*, *Ad Attic.*, XI, 7, t. II, p. 188.
[10] *Id.*, *Ad famil.*, IX, 6, t. XXII, p. 314.
[11] « Victus turpissimè, amissis etiam castris, solus fugit. » Cicér., *Ad famil.*, VII, 3, t. XXII, p. 342.
[12] Cicér., *Ad famil.*, XV, 15, t. XXII, p. 249. (Cette lettre est écrite à Cassius.)

Digitized by Google

leurs forces, les pompéiens ne pouvaient lui devenir supérieurs après avoir été vaincus[1]. D'ailleurs César se fait honneur par sa modération[2]. Ne vaut-il pas mieux se rattacher à une république diminuée et affaiblie que de la voir détruire tout à fait[3]? Faut-il laisser César aux mains de ses dangereux amis plutôt que de l'environner de conseils patriotiques, de l'exciter à la paix, et de pourvoir au salut de tant de provinces et d'honnêtes gens[4]? Ou la république subsistera avec quelques formes, et les débris de Pharsale retrouveront une patrie; ou elle périra entièrement, et ils vivront à Rome dans un exil volontaire, plus digne d'eux que la retraite que Juba peut leur offrir[5]. Beaucoup de sages ont vécu sous la tyrannie, dans Athènes et dans Syracuse, et ils étaient libres d'esprit quand leurs concitoyens étaient asservis[6]. Que gagnerait-on à tenter en faveur de la République des entreprises au-dessus de ses forces et à ne pas se renfermer dans la situation faite par la fortune[7]? L'accord des honnêtes gens est rompu par une défaite éclatante; mieux vaut la paix avec des conditions de sûreté qu'une lutte contre un ennemi que les fautes de Pompée ont rendu si puissant[8]. Au surplus, s'il y a de la différence entre la cause de Pompée et celle de César, y en aurait-il eu beaucoup entre les deux victoires[9]? César a montré qu'il n'est pas un Sylla; mais Pompée n'avait-il pas eu la prétention de l'être[10]? Son camp n'était-il pas rempli de menaces pour les neutres et de projets de pillage[11]? L'honneur commandait sans doute de quitter, pour la guerre de Macédoine, la tranquillité du foyer domestique. Mais aujourd'hui il n'y a qu'imprudence de la part de ceux qui ne retournent pas à Rome après la ruine de leurs forces[12].

Ces considérations étaient trop graves pour ne pas agir sur un grand nombre de personnages considérables. Cicéron quitta l'armée et revint en Italie. M. Brutus, qui avait été si ardent avant Pharsale[13], fit sa soumission, et entra dans la familiarité de César[14]. C. Cassius, ébloui

[1] *Ad famil.*, VII, 3, t. XXII, p. 342.
[2] *Ad Att.*, XI, 21, t. XXII, p. 256.
[3] Cicér., *Ad famil.*, XV, 15, t. XXII, p. 249.
[4] *Id.*
[5] *Id.*, *Ad famil.*, VII, 3, t. XXII, p. 342.
[6] *Id.*, *Ad famil.*, IX, 16, t. XXII, p. 333.
[7] *Id.*, *Ad famil.*, VI, 22, t. XXII, p. 270.
[8] *Ad famil.*, VII, 3, t. XII, p. 344. « *Alicujus culpâ tantum valeret unus.* »
[9] Cicér., *Ad famil.*, V, 21, t. XXII, p. 292. « Tamen inter victorias non multùm interfuturum putem. »
[10] Cicér., *Ad Att.*, XI, 21, t. XXII, p. 256. Il répond à Atticus qui avait comparé César à Sylla.
[11] Cicér., *Ad famil.*, IX, 6, t. XXII, p. 315 et VII, 3, t. XXII, p. 340.
[12] *Ad famil.*, IX, 5, t. XXII, p. 320.
[13] *Ad Att.*, XI, 4.
[14] Plutarque, *M. Brutus*, VI.

Digitized by Google

par le prestige de ce grand homme, se livra à lui[1], avec tous ceux qui avaient fui en Achaïe et dont il obtint le pardon auprès de César[2]. Il en fut de même de S. Sulpicius qui, quoique non engagé dans la guerre, passait pour un des plus zélés partisans de Pompée[3]. Ce n'étaient pas là des âmes dégénérées, et il leur était permis de n'être pas de l'avis de Caton. Un bon citoyen s'engage toujours à regret dans la guerre civile ; il se dispense, quand il le peut, de la continuer[4]. Il n'y a qu'un esprit étroit et obstiné, qui, lorsqu'il a perdu l'espoir de vaincre, persiste dans la volonté de combattre[5].

XXIII

Pendant que la cause de Pompée était en proie à ce désaccord, les nouvelles de Pharsale et de ses suites se répandirent dans Rome. Elles produisirent sur l'opinion un de ces mouvements profonds et extraordinaires dont l'effet est de placer dans les mains d'un seul homme les destinées d'un Etat. L'admiration et l'enthousiasme des uns, l'abattement ou la prudence des autres se réunissaient pour rallier tous les suffrages autour du vainqueur, resté debout au milieu des partis dispersés. Tandis que les plus passionnés renversaient les statues de Pompée et de Sylla[6], les plus avisés, voyant avec effroi les préparatifs d'une guerre sanglante et inutile en Afrique, crurent que l'un des meilleurs moyens de la conjurer était de prononcer la condamnation publique du parti pompéien et de fortifier par une adhésion éclatante l'autorité de César. En conséquence, Rome décréta que César aurait droit de vie et de mort sur les pompéiens et qu'il pourrait faire la paix ou la guerre sans en référer au sénat et au peuple. On le nomma consul pour cinq ans, dictateur, non pour six mois, mais pour un an, et tribun en quelque sorte à vie[7] ; car on

[1] *Id.*, Appien., 2, XIII, 94.
[2] Cicér., *Ad famil.*, XV, 15, t. XXII, p. 250.
[3] Il reçut de César le commandement de l'Achaïe. (Cicér., *Ad famil.*, IV, 4, t. XXIII, p. 52 et *Ad famil.*, VI, 6.) Voyez ce qu'en dit Middleton, qui en parle avec détails dans sa *Vie de Cicéron*, liv. X. On l'appela dans la suite le *Pacificateur*, à cause de son caractère conciliant. (Cicér., *Ad Att.*, 15, 7, t. XXV, p. 36.)
[4] Cicér., *Ad famil.*, IV, 7, t. XXIII, p. 32.
[5] *Id.*
[6] Dion., XLII, 18, 19, 20.
[7] An 707. Ce fut l'origine de la puissance tribunitienne dont jouirent les empereurs, et qu'ils préférèrent au titre de roi ou de dictateur. (Tacite, III, 56.). On peut reporter également à ces actes le berceau de ce qu'on a improprement appelé la loi Regia (Gruter., CCXIII ; Gronovius, *de lege Regia;* Gravina, *de Romano imperio*, et les annotateurs de Dion dans l'édition allemande.)

Digitized by Google

l'autorisait à siéger avec les tribuns dans toutes affaires et à les présider quand il voudrait, ce qui n'avait jamais été accordé à personne. On différa jusqu'à son arrivée la réunion de tous les comices ; c'est pourquoi les élections ne furent faites qu'à la fin de l'année. On n'excepta que les assemblées du peuple, qui seules procédèrent à l'élection des tribuns. Quant aux provinces, on distribua par le sort aux consulaires celles qui étaient soumises. César fut chargé de faire la distribution des autres aux préteurs à son choix. Enfin, suivant un usage ancien, on lui décerna le triomphe pour les victoires qu'il remporterait sur Juba et sur les Romains combattant avec ce roi, quoique César n'eût encore rien décidé sur cette guerre[1]. Dion dit avec mépris pour les Romains que César était assez fort pour prendre ces honneurs et ces dignités, sans se soucier du peuple[2]. Remarquons cependant que tout ceci se passait en son absence, et que ce concours de Rome était le signe de son union avec le héros victorieux.

XXIV

Il était en Egypte lorsqu'il apprit ces nouvelles ; il accepta les décrets et nomma Antoine pour son maître de cavalerie[3]. C'était lui donner la seconde place de l'Etat.

On s'est demandé pourquoi, au lieu de marcher droit sur ses plus redoutables ennemis, il avait porté ses armes dans ce royaume, et ensuite contre Pharnace, roi de Pont. La réponse me semble facile.

César avait cru avec raison qu'il devait tout quitter pour suivre Pompée en quelque lieu qu'il se fût retiré, afin qu'il ne pût lever de nouvelles troupes et continuer la guerre[4]. Informé par ses conversations avec M. Brutus[5] que Pompée avait paru à Chypre, et soupçonnant que son dessein était de tirer parti de ses relations avec Ptolémée, dont il était le tuteur, pour s'établir en Egypte, César s'était rendu en toute hâte à Alexandrie, avec deux légions seulement, croyant que le bruit de sa victoire applanirait tous les obstacles. Là, il apprit la mort de Pompée, sur laquelle il versa des larmes[6] et il trouva une guerre dynastique entre Ptolémée et sa sœur

[1] Dion XLII, 18.
[2] *Id.*
[3] Dion, XLII, 18.
[4] César, *De Bello civili*, III, 102.
[5] Plutarque, *Brutus*, VI.
[6] Suétone, *César*, 62. Plutarque, *Vie de Pompée*, 112.

Digitized by Google

Cléopâtre. César, retenu en Egypte par des vents contraires, avait trop le sentiment de la grandeur du peuple romain, cet arbitre des rois, pour passer indifférent devant cette querelle ; car il appartenait à un consul de la terminer[1]. Après avoir renforcé ses deux légions avec d'autres légions venues d'Asie et formées des débris de l'armée de Pompée, il ordonna aux deux prétendants de déposer les armes et de venir plaider leur cause devant lui[2]. Tandis que cette affaire était déférée à son arbitrage, les ministres du roi Ptolémée, qui avaient fait assassiner Pompée, de crainte qu'il ne se rendît maître d'Alexandrie et de l'Egypte[3], firent marcher une armée contre César, qui agissait en dominateur de leur pays[4], et éclipsait par les faisceaux consulaires la majesté royale[5].

Cette armée était composée des soldats de Gabinius qui avaient perdu le souvenir de Rome, et s'étaient laissé corrompre par les habitudes licencieuses d'Alexandrie, de brigands de Syrie et de Cilicie, de gens condamnés, d'esclaves romains fugitifs et de deux mille cavaliers vieillis dans les guerres antérieures. Elle avait le privilége de demander la tête des favoris, de s'enrichir par le pillage des riches, d'assiéger le palais des rois, d'ôter ou de donner la couronne[6].

Aujourd'hui, les ministres de Ptolémée l'employaient à chasser César, pour que l'Egypte ne devînt pas une province romaine[7].

Les détails de cette guerre ont été racontés par Hirtius dans le livre intitulé *De Bello Alexandrino*. Au milieu de périls extraordinaires, où César montra le courage du soldat et la prudence du général, elle se termina, après neuf mois environ[8], par le succès de ses armes. Si un amour de femme vint se mêler à ces événements, ce ne fut pas pour énerver de grands desseins. Cléopâtre, fidèle au parti de César[9], lui servit pour donner une couronne au nom du peuple romain et mettre aux pieds de Rome des rois barbares. L'Egypte, gouvernée par Cléopâtre, que son père, du reste, avait appelée au trône[10] par un testament placé sous la garantie de Rome, devint en quelque sorte une province romaine. On voit que si César ajourna un instant ses intérêts propres, ce ne fut pas pour s'oublier en vo-

[1] César, *De Bello civili*, III, 107
[2] *Id.*
[3] *Id.*, 104.
[4] *Id.*, 108.
[5] *Id.*, 106.
[6] César, *De Bello civili*, III, 111
[7] *De Bello Alexandrino*, 3.
[8] Appien., II, 13, 90.
[9] *De Bello Alex.*, 33.
[10] *Id.*, Dion, XLII, 44.

Digitized by Google

luptueux dans les bras d'une concubine[1], mais pour faire triompher les intérêts de la grandeur romaine.

XXV

Pendant que ces choses se passaient sur les confins de cette terre d'Afrique[2], où le parti pompéien renaissait de ses débris, l'Italie souffrait des cruautés et des insolences d'Antoine et de ses satellites[3], et Rome était dans un extrême désordre[4]. On y répandait des nouvelles fâcheuses sur la situation de César à Alexandrie[5]. On annonçait que l'armée d'Afrique allait débarquer en Italie[6] (mai et juin 707). On ranimait les espérances sur la cause de Pompée qui, en Afrique, en Espagne, en Asie, semblait avoir retrouvé d'énergiques moyens de résistance[7]. On disait insidieusement que César perdait un temps précieux, qu'il se laissait attarder par la guerre d'Alexandrie et par un Pharnace[8]. Les ennemis que Pharsale avait consternés retrouvaient des pensées de résistance[9], et les soumissions étaient ajournées. En un mot, il y avait un malaise réel à Rome et en Italie[10] (août 707), et toutes les parties du gouvernement étaient en souffrance. Les tribuns du peuple excitaient de funestes séditions, l'un, Cornélius Dolabella, par sa partialité pour les débiteurs et pour le peuple, dont l'appui l'avait fait arriver au tribunat; l'autre, L. Trébellius, par sa connivence avec les nobles. Enfin l'indulgence et la flatterie des tribuns militaires avaient introduit dans l'armée des innovations qui énervaient la discipline; tout réclamait la présence de César[11].

César apprit cet état de choses en Syrie[12]. Se sachant assez popu-

[1] Montesquieu s'est rendu l'écho de ces reproches. (*Grandeur et décadence des Romains*, ch. XI.) Dion a raconté la guerre d'Alexandrie, comme si César n'eût songé qu'à ses plaisirs. (XLII, 34 et 35.)

[2] Alexandrie était en Afrique pour moitié. (*De Bello Alex.*, 14.)

[3] César, *De Bello Africano*, 54, cite un trait.

[4] Cicér., *Ad Att.*, XI, 10, t. XXII, p. 202.

[5] *Id.*, *Ad Att.*, XI, 15, t. XXII, p. 216 et XI, 18, t. XXII, p. 228.

[6] *Id.*

[7] *Id.*, *Ad Att.*, XI, 16, t. XXII, p. 220. En effet, en Asie, Domitius avait été battu par Pharnace, en Illyrie, Gabinius par Oct. Dolabella; en Espagne, Cassius Longinus avait provoqué des soulèvements.

[8] Cicér., *Ad famil.*, XV, 15, t. XXII, p. 250.

[9] Cicér., *Ad Att.*, XI, 16, p. 220.

[10] *Id.*, *Ad famil.*, XV, 15, t. XXII, p. 250.

[11] César, *De Bello Alex.*, 65. Dion, XLII, 27, 29 et suiv Plutarque, *Vie d'Antoine*.

[12] César, *De Bello Alex.*, 65.

Digitized by Google

laire et assez fort en Italie pour n'avoir rien à y craindre d'un retard, il ne voulut pas quitter les provinces où il se trouvait sans y assurer la paix, la soumission aux lois, la sécurité[1], sans les laisser sous l'impression de la grandeur du nom romain et du sien propre, seul représentant de la République[2]. Cette tâche était facile en Syrie, en Cilicie, et autres pays qui étaient alors paisibles. César s'arrêta dans presque toutes les grandes villes, distribua des récompenses, régla les différends, reçut le serment des rois, des tyrans, des gouverneurs[3]. Se rendant ensuite au vœu des populations, il marcha sur Pharnace, roi de Pont. Aussitôt après la défaite de Pharsale, C. Cassius, qui avait le commandement de la division navale de Syrie[4], et qui n'avait pas encore déposé les armes devant César, avait fait voile vers le Pont et soulevé Pharnace contre ce dernier[5]. Pharnace avait fait de grands progrès, et dans sa haine contre Rome attisée par un Romain, il avait infligé des supplices cruels aux citoyens commerçant dans son royaume. Il les avait privés de la virilité par d'horribles mutilations; il avait fait prisonniers les serviteurs des chevaliers préposés aux deniers publics[6]. Les malveillants d'Italie crurent que cette entreprise donnerait beaucoup à faire à César[7]. Il la termina comme par un coup de foudre. La rapidité de ses succès[8] a été dépeinte par la lettre qu'il écrivit à ce sujet au peuple Romain : « *Veni, vidi, vici*[9]. » On rapporte de lui un autre mot : « O combien Pompée a été heureux d'obtenir tant de réputation et d'acquérir le surnom de grand, en combattant contre de pareils soldats, commandés par Mithridate. » (père de Pharnace)[10].

[1] César, *De Bello Alex.*, 65.

[2] Voy. ce qu'il dit à Déjotarus, roi de l'Arménie mineure. (*De Bello Alex.*, 68.) Ce roi avait pris parti pour Pompée. Lorsqu'il vint faire sa soumission, à César, il s'excusa en lui disant qu'il avait été forcé de suivre Pompée, et qu'il ne lui appartenait pas de décider des différends du peuple romain. César lui répondit en lui disant qu'il était trop avisé pour avoir ignoré qui était maître de Rome et de l'Italie, et qui avait succédé aux consuls L. Lentulus et C. Marcellus. Néanmoins, il lui pardonna.

[3] *De Bello Alex.*, 65.

[4] *De Bello civili*, 5.

[5] Appien, II, 12, 87.

[6] *De Bello Alex.*, 70.

[7] « *Multi enim dicuntur in Asia morari, maxime Pharnaces.* » Cicér., *Ad Att.*, XI, 21. Junge, *Ad Att.*, XI, 22.

[8] *De Bello Alex.*, 77.

[9] Plutarque, *César*.

[10] Appien, 2, 13, 91.

Digitized by Google

XXVI

Après avoir ainsi pacifié et étonné l'Orient par des triomphes qui préparaient, pour une occasion plus propice, sa grande expédition contre les Parthes, César arriva en Italie plus tôt qu'on ne l'y attendait[1]. On ne l'avait pas trompé sur l'état des choses. Il y trouva, en outre, l'insubordination dans les légions qui y étaient de retour, et qui refusaient de marcher en Afrique si elles n'étaient payées des gratifications à elles promises après Pharsale[2]. Rome était livrée aux séditions, et Antoine était obligé d'occuper en armes le *Forum*[3].

La venue de César fit tout rentrer dans l'ordre. Au lieu de céder aux soldats mutinés, il les réunit au Champs-de-Mars, et leur déclara qu'il les licenciait. Déjà, à la seule vue de leur général, ces braves s'étaient sentis émus. Mais lorsqu'ils l'entendirent leur refuser le titre de soldats et les appeler du nom de citoyens, comme s'ils fussent des personnes privées, ils éclatèrent en repentir et implorèrent leur pardon. César, après quelque résistance, l'accorda à tous, si ce n'est à la dixième légion, qui avait toujours été l'objet de ses prédilections, et qu'il trouvait plus coupable que les autres, pour avoir pris part à la sédition. Il déclara maintenir pour elle la sentence de licenciement qu'il avait prononcée. Il ajouta : « Lorsque la guerre sera terminée, je donnerai des terres à tous, sans imiter Sylla, qui dépouilla de paisibles possesseurs et qui, par là, excita des haines irréconciliables. Mais je distribuerai des terres qui appartiennent à la République, et j'y ajouterai les miennes ; j'en achèterai même s'il le faut[4]. » Les applaudissements se firent entendre à ces paroles ; l'enthousiasme fut porté à son comble. Enfin, la dixième légion, humiliée et honteuse, ayant demandé à être décimée, César voulut que rien ne manquât à la réconciliation, et il consentit à la garder sous ses drapeaux.

XXVII

Après un court séjour, pendant lequel il prit des mesures pour concilier les droits des créanciers et des débiteurs[5], et pour conférer

[1] *De Bello Alex.*, 78.
[2] Cicér., *Ad Att.*, XI, 21 et 22, t. XXII, p. 254 et 258.
[3] Appien, 2, 13, 92.
[4] Appien, 2, 13, 94.
[5] Dion, XLII, 50.

Digitized by Google

les magistratures,[1] il fit route vers l'Afrique, et y arriva en janvier 708. Le parti pompéien, se disant le peuple romain, n'y reconnaissait d'autre chef que Scipion[2], beau-père de Pompée. Mais si ce parti était celui de la liberté, comme il s'en vantait, pourquoi n'avait-il avec lui ni M. Brutus, qui, dans le gouvernement de la Gaule Cisalpine, que César lui avait conféré avec le titre de propréteur, au moment même de passer en Afrique, travaillait de toutes ses forces à y faire aimer le nom du généreux dictateur[3]; ni C. Cassius, qui, au lieu de s'obstiner dans une résistance impossible, avait recherché l'intimité et la faveur du vainqueur[4]? Caton s'était jeté sans doute dans cette extrémité, qui allait à son caractère opiniâtre; mais sa vertu, quelque haute qu'elle fût, ne pouvait couvrir la honte de ce Scipion, tributaire d'un roi barbare[5], de Juba, qui avait exigé que sa cavalerie fût entretenue aux frais de la province d'Afrique[6]! Pour comble d'infamie, ce même Juba, le plus vain et le plus lâche des hommes, défendait à Scipion de porter un manteau de pourpre, afin de paraître le seul maître dans le pays[7]. A quoi étaient réduits ces soi-disant représentants du peuple romain, et faut-il s'étonner si des hommes tels que Brutus, Cassius, Cicéron[8], Varron[9] et autres du même parti, virent dans la guerre d'Afrique une faute et un sujet de repentir[10]?

Quant aux populations africaines, elles portaient vers César leurs sentiments et leurs vœux. Ce dernier ne tarda pas à recevoir la soumission de beaucoup de villes et de châteaux forts[11]. Les hommes les plus considérables de la province vinrent dans son camp se plaindre des excès de ses ennemis[12]; ils étaient en effet insupportables. Le pays était épuisé. Labiénus, cet infatigable ennemi de César, avait accaparé le blé de la province; pour le surplus, il y en avait très peu. Les cultivateurs avaient été enrôlés par l'ennemi l'année précédente, et ils n'avaient pas fait de moissons[13]. Les troupeaux étaient enlevés et

[1] *Id.*
[2] César, *De Bello Afric.*, 4 et 19. Cicéron a dit quelque chose de cette guerre dans son oraison pour Ligarius, qui y avait pris part. (*Pro Ligario*, I et suiv.)
[3] Appien, 2, 13, 88. Plutarque, *M. Brutus*, VII.
[4] Cicér., *Ad famil.*, XV, 25, t. XXII, p. 248. Cette lettre, adressée à Cassius, est très curieuse.
[5] César, 8.
[6] César, 8.
[7] *Id.*, 57.
[8] *Ad famil.*, IX, 5 et IX, 6.
[9] *Id.*
[10] *Ad famil.*, IX, 5. Cicéron dit même que ceux qui n'avaient pas imité sa conduite et avaient été en Afrique, s'en repentaient.
[11] César, 6, 7, 33, 36, 37. Par exemple : Leptis et Ruspina, etc.
[12] César, 26.
[13] César, 20.

Digitized by Google

égorgés, les habitations brûlées, les bourgs abandonnés et détruits, les enfants pris en ôtage[1]. Les Numides et les Gétules eux-mêmes, se rappelant les bienfaits qu'eux et leurs ancêtres avaient reçus de Marius, se rendaient en foule au camp de César, son parent[2].

Je ne veux pas décrire cette guerre difficile. Scipion fut défait à Thapsus[3]. Cet homme impitoyable et cruel[4] était en horreur à l'Afrique; il se replia sur Utique, où commandait Caton. Cette ville était dévouée à César, à cause des priviléges qui lui avaient été accordés par la loi Julia[5]. Caton crut prudent d'en faire sortir le peuple sans armes; il ne retint dans les murs que les sénateurs[6]. La cavalerie de Scipion y entra en pillant et en massacrant[7]. C'est au milieu de ces scènes tragiques que Caton se donna la mort. Quoique les habitants d'Utique le détestassent à cause de son parti, ils lui firent d'honorables funérailles[8] à cause de sa vertu.

En disparaissant de la scène, Caton laissa un nom que l'on a l'habitude de ne pas séparer de celui de César[9]. Ce fut un citoyen honnête, grave et sincère. Auguste lui rendit plus tard cette justice[10], et l'histoire ratifie ce jugement. Mais il ne fut pas un sage; car il n'y a pas de sagesse avec de l'exagération. Il ne fut pas non plus un esprit éminent; car on ne s'élève jamais bien haut avec des instincts rétifs et l'amour de l'immobilité. Caton se livra avec enthousiasme au stoïcisme, et pratiqua cette doctrine outrée, non comme le grand Scipion et Lælius, les plus aimables et les plus indulgents des hommes, mais comme un disciple ardent et sombre, comme un sectateur servile de la lettre[11]. Il aurait voulu une république sans corruption, une administration sans vénalité, des élections sans brigue; on trouve là la droiture de son cœur vertueux. Mais il voulait aussi une cité fermée aux nouveautés, une seule ville gardant pour elle tous les droits civils, des citoyens pauvres comme à Sparte au lieu du progrès des pauvres vers la richesse, des ordres inégaux en autorité et en influence. Là, se montre sa rudesse si agréablement raillée par Cicéron[12], et cette sévérité inflexible et farouche, allant au-delà du vrai[13].

[1] Cesar, 26.
[2] *Id.*, 32 et 35, 57, 64, 77.
[3] *Id.*, 83.
[4] *Id.*, 71 et 87.
[5] *Id.*, 88. Voy. Cicér., (*In Pison.*, 16) sur ces priviléges.
[6] *De Bello Afric.*, 87.
[7] *Id.*
[8] *Id.*, 88.
[9] Tacit., *Annal.*, 16, 22.
[10] Macrobe, *Saturnal.*, 2, 4.
[11] Cicér., *Pro Murena*, 2, 14.
[12] *Id.*
[13] Cicér., *Pro Murena*, 2, 14.

Digitized by Google

Caton fut toujours un embarras pour son parti et un provocateur pour le parti opposé[1]; on aurait dit qu'il vivait dans la république de Platon[2]. Le peu de cas qu'il faisait de Pompée lui fit prévoir ce qui arriva[3]; son aversion pour César le jeta dans une guerre qu'il avait redoutée[4]. Cicéron, à qui il avait fait donner le titre de père de la patrie, composa son éloge et l'éleva jusqu'au ciel[5]. Brutus, son neveu, en écrivit un autre dans les mêmes idées, mais avec moins de talent[6]. C'était au moment où César était au faîte de la puissance. Ce dernier, toujours magnanime, ne leur en voulut pas. Il se contenta de les réfuter par son Anti-Caton[7], pamphlet écrit avec art, où il chercha à égaler l'abondance de Cicéron, et où il surpassa l'éloquence de Brutus[8]. On a dit de Caton que son unique imperfection fut d'être trop parfait[9]. César prouva qu'il avait mérité plus d'un blâme[10], et au besoin, Cicéron lui-même nous prouverait que son stoïcisme ne fut pas toujours inébranlable[11]. Mais le livre de César s'est perdu, et il n'est arrivé à la postérité que des témoignages empreints de partialité pour Caton. Quoique le paganisme ait glorifié l'héroïsme de sa mort, les mœurs chrétiennes ont le droit de ne pas partager cette admiration. Si on y regarde de près, on verra que ce suicide fut le désespoir orgueilleux d'un courage impuissant, qui avait laissé échapper la Sicile de ses mains, qui avait succombé à Pharsale, qui perdait l'Afrique, et qui, de défaite en défaite, se voyant chasser de tous les coins de la terre, protestait arrogamment contre l'opinion du monde et les arrêts de la Providence[12].

XXVII

César entra dans la ville d'Utique en vainqueur. Il remercia les

[1] Sénèq., *Epist.*, 104.
[2] Cicér., *Ad Att.*, 2, 1.
[3] *Id.*, *Ad Att.*, XII, 4.
[4] *Suprà.*
[5] *Ad Att.*, XII, 4 et 40. Tacite, 4 *Annal.*, 34.
[6] Cicéron lui reproche des inexactitudes. (*Ad Att.*, XII, 21, t. XXIII, p. 248.) Caton était frère de la mère de Brutus.
[7] *Id.*, L'anti-Caton parut en 709, après la défaite du fils de Pompée, en Espagne.
[8] Cicér., *Ad Att.*, XIII, 46.
[9] Cicér., *Pro Murena*, 29.
[10] Cicér., *Ad Att.*, XII, 40, 41, parle des documents recueillis par Hirtius pour le travail de César.
[11] « *Qui quidem* (Cato) *in me turpiter fuit malevolus; non possum hæc ferre.* » Cicér., *Ad Att.*, VII, 2. Junge, *Pro Sexto*, 28, 29. Il prit parti pour Clodius contre Cicéron. (Plutarque, *Vies de Cicéron et de Caton.*) Cicéron écrivait cependant à Atticus que c'était un honneur pour Caton d'être blâmé par les amis de César, XII, 44, t. XXIII, p. 354, mais lui-même il l'avait blâmé.
[12] Je dis la Providence, car Lucain a dit : « *Victrix causa* DIIS *placuit, sed victa Catoni.* » *Phars.*, 1, V, 128.

Digitized by Google

habitants de leur affection ; mais il parla sévèrement à trois cents citoyens romains qui exerçaient le commerce dans ce pays et qui avaient fourni de l'argent à Varus et à Scipion [1]. Il leur imposa deux millions de sesterces [2].

De là, il marcha sur le royaume de Juba. Ce dernier, repoussé de toutes les villes et désespérant de se sauver, se fit tuer par un esclave [3]. César réduisit son royaume en province romaine [4]. Il mit à sa tête Salluste (l'historien) en qualité de proconsul.

Quant à Scipion, il avait voulu fuir en Espagne. Il fut jeté sur la côte d'Hippone, où il fut enveloppé par Siticus Murcus, commandant de la flotte de César. Il périt [5].

Au bout de cinq mois de campagne, César, après avoir sévèrement puni par des contributions ceux qui avaient donné appui aux pompéiens [6], revint à Rome. On peut dire qu'il apportait avec lui le dénouement de cette longue querelle [7] qu'il avait moins désirée que ses ennemis et qu'il s'était borné à ne pas craindre [8]. Pompée, Lentulus, Scipion, Afranius avaient péri misérablement. Caton s'était donné la mort [9]. M. Brutus était dans le gouvernement de César [10], et Cassius dans ses conseils [11]. Tout était fini [12] ; on comprenait qu'il fallait mettre à l'opposition le même terme que la fortune avait mise à de sanglants démêlés [13]. Rome n'était plus une république [14]. La puissance d'un seul embrassait l'univers [15].

TROPLONG.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

[1] César, 90.
[2] *Id.*, 90.
[3] *Id.*, 94.
[4] *Id.*, 97.
[5] *Id.*, 96.
[6] *Id.*, 97, 98.
[7] *Ad famil.*, § 21, t. XXII, p. 292.
[8] *Ad famil.*, XI, 6 : « Nostros amicos cupere bellum ; hunc autem non tam cupere quam non timere. »
[9] Cicér., *Ad famil.*, 9, 18, t. XXII, p. 336.
[10] Voy. *suprà*.
[11] Cicér., *Ad famil.*, XV, 25, t. XXII, p. 248 : « Tu, dit-il à Cassius, eam partem petisti ut consiliis interesses. »
[12] *Confecta sunt omnia.* (*Ad famil.*, 9, 7.) Voy. aussi *Ad famil.*, 7, 3. Cette lettre est curieuse ; elle résume ses jugements sur Pompée, sur son parti, sur la guerre.
[13] « Consilii tui eum tibi finem statuisti, quem ipsa fortuna terminum nostrarum contentionum esse voluit. » Cicér., *Ad famil.*, VI, 22, t. XXII, p. 270.
[14] *Ad famil.*, 7, 3, t. XXII, p. 346 et 9, 17, t. XXIII, p. 2.
[15] *Ad famil.*, 4, 7 : « Ita latè patet ejus potestas ut terrarum orbem complexa sit. » T. XXIII, p. 34.

Digitized by Google

LA MARINE

DANS

L'ATTAQUE DES FORTIFICATIONS

ET

LE BOMBARDEMENT DES VILLES DU LITTORAL

SÉBASTOPOL. — BOMARSUND. — ODESSA.
— SWEABORG. — KINBURN.

I

La guerre que les puissances occidentales soutiennent, depuis près de deux ans, contre la Russie, présente un double caractère; les flottes ayant été partout les auxiliaires indispensables des armées. Ainsi, pendant que nos soldats, transportés d'abord en Turquie et puis en Crimée, conquéraient à Sébastopol, l'indépendance de l'Empire ottoman, et, par suite, celle du bassin oriental de la Méditerranée, les forces navales de France et d'Angleterre, maîtresses incontestées de leur propre élément, cherchaient vainement à joindre, dans la Baltique ou dans la mer Noire, la marine ennemie réfugiée derrière ses murailles.

Si la Russie a refusé aux flottes des alliés l'occasion d'acquérir

Digitized by Google

une gloire égale à celle de leurs armées, on n'en a pas moins vu les marins saisir avec ardeur tous les moments de répit que leur laissait le rude et incessant labeur des *transports militaires*[1], pour porter à l'ennemi des coups souvent très sensibles.

Odessa, Bomarsund, la diversion navale du 17 octobre, ont marqué la campagne de 1854. Celle de 1855 a été signalée par des diversions encore plus importantes : la prise de Kertch et de Yeni-Kalé, l'occupation de la mer d'Azof, en plaçant la marine sur une des principales lignes de communication de l'ennemi, ont singulièrement hâté la victoire de Sébastopol. Sweaborg a été bombardé dans la Baltique, et la prise de Kinburn, dans la mer Noire, en mettant dans nos mains la clé du Bug et du Dniéper, a désormais ouvert, à nos armées, les chemins de Nicolaïeff, de Kerson et de Pérécop.

Si les Russes n'ont fait aucun effort pour disputer aux alliés les eaux de leurs rivages, ce n'est pas que leur flotte ne fût capable d'une vigoureuse résistance : dirigée par des officiers instruits, et douée d'une organisation militaire remarquable, des efforts persévérants l'avaient déjà mise en possession de presque tous les perfectionnements matériels récemment atteints par les marines modernes. Seulement elle manquait peut-être encore de ces puissantes traditions, œuvre du temps, de cette habitude de la mer et de cet esprit d'initiative à tous les degrés de la hiérarchie, qui constituent la meilleure force des escadres. Quoi qu'il en soit, le czar et ses amiraux firent sagement, à notre sens, de refuser aux alliés l'occasion d'une bataille navale et de réserver le courage de leurs marins pour la défense des arsenaux de l'Empire : on a pu voir, par l'exemple de Sébastopol, comment les matelots russes s'étaient acquittés de cette tâche !

De cette abstention systématique de la marine ennemie est résultée une situation nouvelle, qui soulève une question navale et militaire de la plus haute importance. Quels doivent être désormais les moyens d'action des forces navales contre les fortifications de toute nature, élevées pour la défense des côtes, et principalement contre les arsenaux et les flottes qu'ils renferment?

En interrogeant les hommes de l'art, en France, comme en Angleterre, on trouvait naguère encore deux opinions en présence. Les uns (marins pour la plupart) se montraient enclins à accorder aux instruments placés entre leurs mains plus d'efficacité qu'ils ne peuvent

[1] On ne doit point oublier que tout bâtiment dont les batteries sont encombrées de troupes ou de matériel perd, par le fait même de cet encombrement, son caractère de navire de guerre ou de *man of war*, selon l'expression caractéristique de nos voisins.

Digitized by Google

en avoir dans beaucoup de cas. Les autres (marins plus prudents ou militaires des armes spéciales) déclaraient les flottes impuissantes, contre des fortifications bien entendues.

Ces derniers rappelaient avec raison qu'il n'est pas un seul point de la surface d'un bâtiment qui ne soit vulnérable pour les projectiles ennemis, pendant qu'une batterie, construite selon les règles de l'art, couvre le service de son artillerie, presque tout entier, d'un parapet impénétrable. Ils ajoutaient que cette situation, déjà si précaire des murailles de bois, opposées aux murailles de pierre ou de terre, se compliquait singulièrement depuis que l'usage très répandu des projectiles creux et des obusiers à la Paixhans, était venu multiplier les chances d'incendie si redoutables pour les vaisseaux.

A ces considérations d'un poids incontestable, une école moins circonspecte répondait, des deux côtés de la Manche, en invoquant les immenses progrès de l'artillerie navale, la puissance et la rapidité de ses feux et l'adresse bien connue de ses *matelots-canonniers* [1]. Qu'on ouvre, disait-elle, l'histoire de ces dernières années! La marine française en appellera à l'entrée du Tage forcée, à Saint-Jean d'Ulloa conquis, aux fortifications de Tanger, de Mogador, de Salé et aux batteries argentines de l'Obligado, détruites ou réduites au silence par le canon de ses escadres. La marine britannique invoquera, elle aussi, des succès analogues : la flotte de lord Exmouth triomphant, en 1816, des batteries d'Alger, celle de l'amiral Stopford attaquant et réduisant Saint-Jean-d'Acre, en 1840. On voit que si les bons arguments ne manquaient pas d'un côté, de l'autre, on invoquait, non sans quelque apparence de raison, la logique positive des faits.

C'est que les données du problème sont aussi variables que complexes. La nature des lieux, la valeur relative des ennemis en présence, le mode d'attaque employé, constituent autant de conditions différentes, qui, selon qu'elles sont bien ou mal comprises, peuvent amener les solutions les plus opposées : — la victoire pour les uns, la défaite pour les autres.

De telles questions ne sauraient donc être tranchées *à priori*, et, quel que puisse être d'avance le penchant des esprits judicieux et éclairés par une étude intelligente de la guerre, on n'en sent pas moins combien il demeure délicat d'aprécier, même en termes géné-

[1] Le *matelot-canonnier*, qui réunit les qualités natives du marin à toute l'instruction de l'artilleur, est depuis plusieurs années, dans les flottes françaises et anglaises, le type le plus accompli du matelot de guerre. Le vaisseau-école chargé de cette instruction est, à bon droit, considéré comme la véritable clef de voûte de notre établissement naval.

Digitized by Google

raux, dans quelles limites l'action des forces navales doit être circonscrite pour s'exercer avec succès.

Ainsi les partisans de l'attaque, par les vaisseaux, perdaient de vue que, dans la plupart de leurs avantages, ces derniers n'avaient eu à combattre que des défenses maritimes imparfaites, appartenant à des puissances du troisième ordre ou d'une médiocre expérience militaire. Ils oubliaient encore que, dans plusieurs circonstances, sous l'influence d'une tolérance inexplicable, ou d'hésitations qui ne se fussent pas rencontrées chez des ennemis européens, des escadres, dans une attitude hostile, avaient pu s'approcher à leur aise et prendre une position favorable sans être inquiétées par les fortifications qu'elles venaient combattre.

Que si, par suite de cette facilité que des bâtiments avaient trouvée dans leurs approches, leurs feux s'étaient montrés irrésistibles, on ne pouvait en conclure que le même avantage leur fût assuré le jour où ils auraient affaire à des ennemis moins complaisants ou plus opiniâtres, et à une artillerie savamment établie, sur des positions commandant la mer, derrière de bonnes murailles de pierre ou de terre.

La nature et la disposition des ouvrages ennemis, leur élévation, au-dessus de la mer, ne constituent-elles pas autant d'éléments très variables, et cependant appelés à influer, le plus puissamment peut-être, sur le résultat de la lutte ?

On peut adresser ces graves questions et beaucoup d'autres aux partisans de plus en plus rares d'une attaque par les vaisseaux.

D'autre part, l'opinion qui concluait à l'impuissance des forces navales contre des fortifications à terre ou des arsenaux ennemis, commettait aussi des erreurs, que la guerre actuelle allait se charger de faire ressortir.

Les principales causes du désavantage de l'artillerie flottante consistent (on le sait) dans la vulnérabilité de ses remparts de bois, et dans la grande surface à battre, qu'ils offrent aux projectiles ennemis. Le jour où l'on trouverait le moyen de revêtir les bâtiments de guerre d'une *cuirasse impénétrable*, et de réduire, par suite, leur étendue vulnérable aux seules embrâsures, ainsi que dans une batterie de siége, n'était-il pas évident que l'équilibre, entre l'artillerie flottante et l'artillerie de position, tendrait à se rétablir ?

Les batteries de mer, ainsi placées dans des conditions de protections plus égales, vis-à-vis des batteries de terre, ne retrouveraient-elles pas dès lors leurs avantages bien connus de mobilité et de concentration plus facile d'une somme considérable de feux ?

Cette pensée, éminemment pratique, dont un article du *Moniteur* vient de révéler l'illustre origine, a naguères reçu son application,

Digitized by Google

dans les marines française et anglaise, par la construction des *batteries flottantes*[1]. Un fait maritime tout récent permet déjà d'entrevoir que cette importante invention ouvre un avenir tout nouveau aux feux directs de la marine et constitue, au milieu de nos navires, une sorte de *flotte de siége,* qui paraît appelée à avoir raison de la maçonnerie et de tous les granits possibles.

Mais les moyens de destruction des forces navales ne se bornent point aux *feux directs.* Elles ont plus que jamais à leur disposition une artillerie à long tir, dont on peut attendre des effets immenses.

C'est à des *feux courbes,* combinés avec ces puissants feux directs et judicieusement distribués sur une flottille de bombardement, que nous semble appartenir le plus grand avenir. C'est dans l'emploi persévérant de ces feux, sur une grande échelle, que la marine trouvera, selon nous, ses moyens d'action les plus efficaces ! La raison en est bien simple. Nous la trouverons tout entière dans la comparaison des surfaces vulnérables, comparaison qui est autant à l'avantage des forces navales, dans le cas d'un bombardement maritime, qu'elle leur était défavorable dans le cas d'une attaque directe ordinaire.

En réalité, cependant, jusqu'à la guerre actuelle, aucun fait n'autorisait de conclusion absolue ni dans un sens, ni dans l'autre. Un célèbre général anglais, sir Howard Douglas, dans son traité, d'ailleurs si complet, sur l'artillerie navale, avait pu, il est vrai, par un examen attentif du problème agité par les deux écoles, proposer un certain nombre de principes stratégiques. Toutefois, les lois de la guerre des flottes contre les batteries de côte, telles qu'on les formulait jusqu'à ces derniers temps, se réduisaient à des avertissements d'une haute sagesse, mais qui ne pouvaient aujourd'hui suffire à une situation désormais profondément modifiée.

C'est donc l'histoire que nous laisserons d'abord parler avant la stratégie.

Les annales de la guerre des flottes contre les côtes armées se partagent en deux périodes : — l'une qui s'étend depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'en 1851 ; — l'autre qui commence avec la guerre contre la Russie et continue encore.

[1] Ceux de nos lecteurs qui aimeraient à connaître toutes les propriétés de ces nouvelles machines de guerre pourront consulter avec fruit l'intéressant article du *Moniteur*, sous la date du 12 novembre 1855.

Nous nous bornerons à rappeler que les *batteries flottantes* sont de lourds bâtiments ras sur l'eau, arrondis aux extrémités et de formes rectangulaires, de manière à tirer le moins d'eau possible : les batteries flottantes sont armées d'un étage de feux couverts fournis par des canons de grande pénétration, et protégées par une *armure* qui arrête les boulets pleins et brise les projectiles creux.

Digitized by Google

Dans la première période, les faits penchent pour la supériorité des escadres : les avantages des feux de terre sont rares et se passent sur un théâtre étroit qui en fait oublier l'importance, au point de vue des enseignements à venir. Nous aurons besoin de toutes les lumières du général Douglas pour dégager de ces impressions contradictoires les éléments qu'on pouvait considérer, avant les expériences récentes, comme le dernier mot de la science.

Dans la période nouvelle, la question se pose en termes plus précis : les marines de la France et de l'Angleterre se trouvent en présence des côtes d'un grand empire, pourvues des plus formidables moyens de défense et garnies de troupes nombreuses et aguerries.

Aussi les récents épisodes[1] qu'elles ajoutent à l'histoire des guerres maritimes deviennent-ils, pour cette nouvelle tactique navale, autant de données précieuses que la dernière partie de cette étude devra particulièrement interroger.

II

Bien avant la révolution, un proverbe très répandu, parmi les habitants de nos côtes, s'exprimait en ces termes : *Un canon à terre vaut un vaisseau à la mer!* A lui seul, ce vieux dicton établirait suffisamment qu'au temps de nos pères, plus d'un esprit sérieux avait déjà été frappé du rôle inégal qu'on ferait jouer aux vaisseaux en envoyant leurs murailles de bois prêter côté à des remparts de pierre ou de terre[2].

[1] On ne doit point oublier que, dans toute entreprise de cette nature, l'action de la marine, comme celle de l'artillerie dans un siége, ne saurait aller au delà du ravage par un bombardement et peut-être de l'extinction des feux de la place ennemie.

Si l'on aspire soit à une prise de possession, soit à une destruction plus complète du matériel et de toutes les ressources que peut renfermer un arsenal maritime défendu par une nombreuse garnison, ce dernier rôle appartient nécessairement à des troupes de débarquement.

La coopération de l'armée est donc indispensable, en pareils cas, aux opérations d'une flotte, et si les marins ont alors l'honorable mission d'ébranler d'abord la résistance en triomphant de l'artillerie ennemie, puis de préparer et de protéger la descente, c'est, à leur tour, aux soldats qu'incombe la glorieuse tâche de débarquer et de combattre encore pour recueillir les fruits de la victoire.

[2] On l'a dit depuis longtemps : *Les vaisseaux ne sont que des batteries !* Ajoutons que si ces batteries sont puissantes par le chiffre de leur artillerie et par leur mobilité, elles sont essentiellement vulnérables. On comprendra donc aisément qu'elles réclament une habileté et une prudence peu communes de ceux qui les conduisent contre des ouvrages d'une plus solide nature; car, sur mer, la bra-

Digitized by Google

Toutefois, depuis l'invention des galiotes à bombes, par le célèbre ingénieur Petit-Renau, sous Louis XIV, on avait aussi compris que, là où le canon des flottes ne pouvait agir avec avantage, la marine serait encore redoutable au moyen de ses mortiers.

Alger, quatre fois bombardé, de 1682 à 1688, par les galiotes qui accompagnaient les escadres du vieux Duquesne et de d'Estrées, avait longtemps porté les traces de la colère du grand roi. Durant un bombardement persévérant et continu qui n'avait pas duré moins de *quinze* jours, du 1er au 16 juillet 1688, les mortiers de ces bâtiments avaient jeté jusqu'à 10,000 bombes sur cette capitale de la piraterie. Les Algériens, voyant leur ville bouleversée de fond en comble, leurs corsaires brûlés dans le port, et sachant bien en outre qu'un châtiment pareil leur était réservé, à chaque retour de la belle saison, implorèrent la paix et cessèrent leurs brigandages.

A la même époque, Gênes qui avait fourni des munitions aux Barbaresques, était contrainte à se soumettre par un traitement analogue, et l'Europe voyait le doge paraître en suppliant à la cour de Versailles. On put ainsi prévoir, par ces premiers succès des galiotes à bombes[1], que les sciences militaires continuant à progresser

voure elle-même ne peut rien pour le succès, si, de longue date, elle n'a eu pour compagnes l'étude et l'expérience de la guerre. Sur ce champ de bataille étroit qu'on appelle les ponts ou les batteries d'un vaisseau, le *nombre* ne saurait suppléer, comme sur un plus vaste théâtre, à la *qualité* des combattants. Une flotte qui aspire à des succès durables n'oubliera donc jamais que sa véritable force est dans son personnel. Il faut qu'à tout prix elle puisse se recruter avec des hommes de choix, retenir le plus possible à son service les marins rompus aux exercices de mer et de guerre, et travailler incessamment à en former de nouveaux sur ses escadres ou dans ses institutions spéciales. En ce sens, nulle arme, plus que la marine, ne saurait s'applaudir de la pensée éminemment utile et de la prochaine application de la loi sur la *dotation de l'armée;* car aucun corps n'a plus besoin qu'elle de vigoureuses individualités.

La flotte, qui, comme l'armée, emploie tour à tour des moyens très divers d'action, doit aussi avoir ses *spécialités*, mais sous la condition rigoureuse que, dans cette *unité* qu'on appelle un vaisseau, toutes revêtent le même uniforme marin et soient soumises à la même discipline, la force de l'ensemble étant à ce prix.

Cette grande vérité s'était fait jour en France dès le siècle dernier.

La marine de Louis XVI, qui porta si dignement notre pavillon durant la guerre d'Amérique, avait déjà des équipages parfaitement organisés au moyen des spécialités de *gabiers*, de *matelots-canonniers* et de *fusiliers* : ces deux dernières, plus particulièrement militaires, étaient formées en compagnies, toujours commandées d'ailleurs par des officiers de vaisseaux.

C'est dans l'*Encyclopédie de marine*, magnifique ouvrage publié en 1783, sous les auspices du maréchal de Castries, qu'il faut aller étudier les bases solides et logiques sur lesquelles reposait alors notre puissance navale.

C'est à reconstituer l'organisation de nos équipages, d'après ces excellentes traditions de nos pères, que tendent encore aujourd'hui les efforts de tous les bons esprits de l'armée navale, et particulièrement de ceux qui aiment à chercher leurs leçons dans l'histoire du passé.

[1] Les galiotes à bombes étaient de petits navires d'un fort échantillon et à fonds plats, pour résister à la réaction de leurs mortiers. — Leur armement se composait

Digitized by Google

avec toutes les autres, l'attaque des places maritimes, par les feux courbes, ne resterait pas dans l'enfance.

Au siége de Gibraltar, par les armées et les flottes franco-espagnoles, en 1782, nous voyons aussi employer, pour la première fois, de nouvelles machines de guerre dues au génie inventif du colonel d'Arçon. Ces *batteries flottantes*, car tel était déjà leur nom, étaient destinées à battre en brèche les fortifications de la place, et, pour les protéger contre les feux de la place, si fort à craindre à petite distance, on eut recours à tous les expédients connus à cette époque. A défaut des métaux, dont les applications et la mise en œuvre étaient encore entourées de tant de difficultés, on employa des blindages ordinaires, revêtus de matières incombustibles[1].

Dix de ces nouveaux engins, construits avec une activité incroyable et armant ensemble 150 canons, furent rangés en ligne serrée, devant Gibraltar, au jour fixé pour l'attaque générale. Leurs feux puissants concentrés sur le vieux môle, répondirent d'abord aux espérances des alliés, en y ouvrant une brèche, et les premiers boulets rouges que le gouverneur anglais Elliot fit diriger contre eux ne réussirent point à leur causer de dommage sérieux. Mais l'imprudence d'un capitaine espagnol fit d'un accident léger l'origine d'un immense désastre. Un incendie partiel, allumé par un boulet rouge, dans la membrure de la *Tailla-Piedra*, devint bientôt général en se communiquant à un amas de poudre qu'on avait laissé sécher sur le pont. L'explosion de ce bâtiment ne tarda pas à propager l'incendie à bord de ses voisins. La nuit vint ajouter à l'horreur de cette situation dont l'artillerie de Gibraltar et les canonnières anglaises profitèrent pour redoubler leur feu. Au jour, douze cents hommes avaient péri et il ne restait plus des batteries flottantes que des débris calcinés, çà et là épars sur les eaux de la baie. Un siècle presque tout entier allait s'écouler sans qu'on entendît parler de ces machines de guerre; mais cette idée n'était point de celles qu'un premier échec suffit à infirmer; aussi, de nos jours, devait-on voir reparaître de nouvelles batteries flottantes, mieux conçues que les

de deux de ces mortiers du calibre de douze ou quinze pouces, reposant sur des assises de feuillards et de tronçons de câble; en outre de quatre canons destinés à tenir en respect la flottille de l'ennemi.

[1] *Histoire de la marine française*, par le comte de Lapeyrouse-Bonfils, lieutenant de vaisseau. Paris, 1845.

Le travers de ces batteries flottantes était protégé des feux directs par un blindage en forts madriers, rempli de sable mouillé et recouvert extérieurement de liége.

Une toiture élastique très inclinée, composée de cordes tressées revêtues de cuirs humides, devait annuler les feux courbes, en faisant glisser les bombes à la mer.

Digitized by Google

anciennes et qui prendraient désormais une place importante dans les luttes de l'avenir.

Depuis le siége de Gibraltar jusqu'aux guerres de la République et de l'Empire, l'histoire maritime ne nous offre point d'enseignements utiles, quant à l'étude qui nous occupe. Toutefois la prise du fort de Brindisi, de douze canons, par le vaisseau français le *Généreux*, en 1799, est un de ces brillants succès des feux directs qu'on ne saurait passer sous silence. Le capitaine Lejoaille vint échouer son bâtiment à portée de pistolet du fort napolitain et dit, en plaisantant, à ses canonniers : « *Qu'ils eussent à le faire rendre, s'ils ne voulaient rester sous son feu jusqu'au jour du jugement !* » Une heure après, les canons du *Généreux*, répondant à l'appel de ce brave officier, avaient ouvert, dans les murailles, une brèche praticable : les troupes passagères allaient débarquer et donner l'assaut par cette ouverture quand Brindisi amena son pavillon. Les pertes du vaisseau eussent été légères, si un des derniers boulets ennemis n'eût enlevé son héroïque commandant; Lejoaille fut enterré dans sa conquête, comme Duguesclin, et, ainsi qu'à Château-Randan, les clefs du fort furent déposées sur le tombeau du vainqueur.

La première bataille en règle d'une escadre, contre les fortifications d'une place maritime, remonte à l'attaque d'Alger, par lord Exmouth, en 1816. Les Algériens, malgré la coûteuse expérience que leurs ancêtres avaient déjà faite des châtiments infligés par les marines européennes, assistèrent impassibles aux reconnaissances et aux préparatifs des bâtiments anglais. Confiants dans les 250 bouches à feu qui garnissaient leurs fronts de mer, ils laissèrent, avec un flegme tout musulman, le trois ponts *Queen-Charlotte* prendre position à 50m de leurs batteries rasantes du môle. Cinq autres vaisseaux et cinq frégates se placèrent sur une ligne d'embossage, aussi rapprochée que possible des défenses algériennes; enfin la flottille, qui comprenait quatre bombardes et des canonnières munies de fusées à la Congrève, fut mouillée à 2,000m de la place. Le feu s'ouvrit, et, en peu de temps, les étages inférieurs des batteries de la ville furent écrasés sous la masse de fer que projetait l'escadre britannique, mais la situation, toujours avantageuse, des étages élevés prolongea la lutte pendant plus de six heures. A la nuit, les Anglais, harassés de ce long combat, à court de munitions et ayant éprouvé des pertes sensibles, profitèrent d'un vent de terre pour aller mouiller au large. Ainsi, bien que les onze vaisseaux ou frégates de lord Exmouth eussent criblé les fortifications barbaresques de 38,000 boulets, qui avaient réussi à les réduire à peu près au silence, la journée d'Alger n'en eût pas moins été une victoire stérile, pour des bâtiments hors d'état de recommencer l'action, si la

Digitized by Google

flottille anglaise, dont les feux courbes venaient d'allumer dans la ville et dans le port un vaste incendie, n'avait été, dès le lendemain matin, prête à poursuivre le bombardement. Ce fut, en effet, sur la menace de le reprendre que le dey d'Alger se soumit aux conditions imposées [1].

L'entrée du Tage, si audacieusement forcée par l'escadre de l'amiral Roussin, en 1831, ne donna lieu à aucune affaire sérieuse contre les forts portugais, devant lesquels nos bâtiments défilèrent en se bornant à répondre, chemin faisant, à leur feu, pour venir porter les sommations de la France jusque sur les quais de Lisbonne.

Mais, en 1838, devant Saint-Jean d'Ulloa, une petite division française, aux prises avec une forteresse de réputation armant 193 bouches à feu, allait obtenir le succès le plus marquant que jamais, sans acception de nation ou d'époque, la marine eût remporté contre des fortifications régulières. Trois frégates, la *Néréïde*, l'*Iphigénie*, la *Gloire*, une corvette, la *Créole*, prirent une position habile et hardie, le long des récifs, à 1,100^{m} du fort, en se défilant de manière à éviter le feu de ses principaux fronts. Les feux directs de ces quatre bâtiments, puissamment assistés des feux courbes de deux bombardes [2] mouillées à 2,200^{m} hors de la portée utile du canon mexicain, réduisirent, en une demi-journée, Saint-Jean-d'Ulloa à un état tel, que cette place capitula dès le lendemain.

A la lecture du rapport de l'amiral Baudin, qui constatait *quatre* explosions successives dans le fort, notamment celle du cavalier du bastion Saint-Crispin, à elle seule assez considérable pour désorganiser une grande partie de la défense, plus d'un esprit observateur demeura frappé de la pensée que quelques projectiles creux (302 bombes et 177 obus) avaient ainsi eu plus d'influence sur la prompte reddition d'Ulloa, que plusieurs milliers de boulets pleins. Cette observation, sur l'efficacité du tir incendiaire des flottes, devint depuis un solide argument pour les partisans des bombardements maritimes.

[1] Les pertes de l'escadre anglaise s'élevèrent à 128 tués et 690 blessés. Un bombardement de quelques jours aurait conduit au même résultat, en portant le ravage sur tous les points de la capitale du dey, et n'eût peut-être pas coûté à l'Angleterre une seule goutte de sang. A cette occasion, nous rappellerons que l'importance des succès de la marine ne doit jamais se mesurer au chiffre de ses pertes. S'il est quelques occasions où il faut attaquer l'ennemi tête baissée, il en est encore davantage où l'on trouve tout intérêt à ne pas prendre le taureau par les cornes; le véritable savoir-faire, la tactique intelligente, pour tout esprit judicieux, consistera toujours à *réussir aux moindres frais possibles*.

[2] Le tir de nos bombardes, bien qu'influencé par de très grandes oscillations, ne fut pas aussi incertain qu'on aurait pu le craindre contre un ouvrage qui n'offrait qu'un développement de 200^{m} sur 190 : sur 302 bombes lancées par nos quatre mortiers, 30 d'entre elles tombèrent dans les défenses ennemies.

Digitized by Google

Quelques annees plus tard, durant la guerre du Maroc, en 1844, une escadre, commandée par le prince de Joinville, paraît devant Tanger. Sa mission était de réduire les fortifications de cette place, en causant à la ville elle-même le moins de dommage possible. Il ne pouvait être donc question de l'emploi des feux courbes; mais cette attaque directe devait marquer, dans l'histoire maritime, en montrant pour la première fois ce que pouvaient tenter des vaisseaux à voiles et des vapeurs habilement associés ensemble.

Le calme qui régnait, et la certitude d'avoir à prendre poste sous le feu des Marocains, déterminèrent le prince *à accoupler* un remorqueur au flanc de chacun de ses vaisseaux, de manière à abriter le moteur de chaque groupe de l'atteinte des boulets ennemis. Deux vaisseaux se trouvèrent ainsi conduits à petite portée des fortifications de Tanger, en dépit de tous les obstacles. Mais un quart d'heure après, leurs feux rapides et bien dirigés, de concert avec ceux de deux bricks, avaient chassé les Marocains d'une partie de leurs batteries, et, au bout d'une heure et demie d'action, celle de la Casbah et l'étage supérieur du fort de la Marine, qui avaient prolongé la résistance, furent éteintes à leur tour.

La même escadre, bravant les dangers d'une côte inhospitalière, vint ensuite attaquer Mogador. Trois vaisseaux s'embossèrent à la voile à 600^{m} ou 800^{m} de distance, sous les boulets ennemis, conformément à un excellent plan d'attaque. Le *Suffren*, monté par le prince de Joinville, battant d'écharpe les batteries de l'Arsenal, armées de 30 belles pièces de 24 en bronze; le *Jemmapes* et le *Triton*, engageant les 40 bouches à feu de la batterie de l'Ouest.

La frégate la *Belle-Poule* pénétrait en même temps dans la passe du port, partageant son feu entre l'Arsenal et l'îlot de Mogador, et, quelque temps après, la résistance de l'ennemi commençant à fléchir, trois bricks venaient se joindre à elle pour éteindre les 12 pièces de l'îlot. A l'autre extrémité de la baie, la batterie de l'Ouest, protégée par un épaulement en bonne maçonnerie de 2^{m} d'épaisseur, maintint longtemps la lutte, causant des pertes assez sensibles au *Jemmapes;* toutefois, nos chefs de pièce ne se montrèrent pas moins persévérants que pointeurs habiles, et, rectifiant soigneusement leur tir, ils vinrent à bout de faire taire un à un les derniers canons marocains.

Un brillant coup de main sur l'îlot de Mogador et la destruction des batteries de l'Arsenal, opérée le lendemain par un débarquement, complétèrent la victoire de nos marins.

Tanger et Mogador prouvèrent amplement que les attaques directes de la marine pouvaient être couronnées d'un plein succès, quand la supériorité morale des marins serait assez grande pour

Digitized by Google

compenser l'avantage matériel acquis aux fortifications sur les murailles de bois.

Vers la même époque, dans la rivière de la Plata, une flottille française et anglaise, aux ordres du capitaine de vaisseau Tréhouart et du commodore Hotham, se trouva aux prises avec des batteries barbettes en terre, élevées au passage de l'Obligado, pour défendre une forte estacade, destinée à fermer aux bâtiments des deux nations l'accès des eaux supérieures du Parana.

Malgré les brûlots lancés par l'ennemi et la difficulté de refouler le courant du fleuve sous l'action d'une faible brise, quelques-uns des navires de la flottille, entre autres le brick le *Saint-Martin*, monté par le commandant Tréhouart, parvinrent à prendre position à environ 700^{m} des batteries argentines. Ces ouvrages, comprenant 22 bouches à feu de divers calibres, dont une partie, placée sur une éminence à 20^{m} au dessus de la rivière, et pouvant sans cesse renouveler leurs artilleurs, grâce à un corps de quatre mille hommes qui protégeait leurs derrières, se trouvaient dans les meilleures conditions possibles pour fournir une vigoureuse résistance[1]. La fortune vint heureusement au secours des marins français et anglais engagés dans ce combat inégal : la goëlette ennemie *Republicano*, qui défendait une des extrémités de l'estacade, sauta en l'air, atteinte par les obus des vapeurs. Ces derniers purent dès lors envoyer leurs embarcations forcer les chaînes de cette estacade. Ces chaînes coupées et l'estacade ouverte par le fait du courant, trois vapeurs remontèrent la rivière, vinrent prendre les batteries argentines à revers, portant la terreur, avec leurs obus, dans les rangs des troupes qui contenaient les artilleurs ennemis à leurs pièces. Peu après, le commandant Tréhouart conduisait la corvette l'*Expéditive* et le brick le *Pandour* s'échouer à portée de pistolet sous ces batteries, et les criblait de mitraille. Ce double mouvement décida du succès. Les Argentins, plutôt effrayés que hors d'état de continuer la lutte, abandonnèrent leurs positions après sept heures de combat, et le soir même, les marins des deux nations, débarquant sous la protection des bâtiments, achevèrent la destruction des ouvrages ennemis.

Obligado démontra comme Tanger et Mogador, qu'il n'était point de règle sans exception, et que les batteries en terre elles-mêmes, si redoutables qu'elles fussent en principe, ne pourraient toujours

[1] Le *Saint-Martin*, particulièrement exposé à leurs coups, subit des pertes cruelles. Après deux heures de la lutte la plus énergique, ce bâtiment, qui comptait 41 tués ou blessés sur un équipage de 100 hommes, eut sa chaîne coupée par un boulet et fut, par suite, entraîné hors de l'action.

Digitized by Google

compenser l'infériorité militaire de leurs défenseurs, sur les marins attaquants.

Avant la guerre actuelle, l'attaque de Salé est la dernière occasion que la flotte française ait trouvée de réduire des fortifications. Ce fut encore à ces Marocains incorrigibles que nos matelots eurent affaire ce jour-là ; aussi la morale à tirer de ce succès est-elle analogue à celle des précédents engagements ; seulement nos bâtiments rencontrèrent de plus, en cette occasion, toutes les difficultés d'une saison exceptionnellement dangereuse sur cette côte de fer. Une division navale, commandée par l'amiral du Bourdieu, et composée du vaisseau le *Henri IV*, des frégates à vapeur *Gomer* et *Sané*, et de deux avisos légers, se présenta, au mois de novembre 1851, devant Salé, entre deux des coups de vent qui balayaient incessamment ces parages.

Nos bâtiments prirent une position avantageuse, le *Henri IV*, à 1,000^{m} environ, de manière à partager leurs feux entre les deux forts de Salé, en se tenant hors de portée de ceux de Rabat. Après sept heures d'un tir rendu aussi difficile que pénible par un roulis considérable, nos excellents matelots-canonniers parvinrent à éteindre successivement, embrâsure par embrâsure, tous les canons des fortifications marocaines. En même temps, les obusiers du *Henri IV*, dirigés sous un grand angle, en guise de feux courbes, allaient traverser, de leurs projectiles creux, le minaret de la mosquée principale et porter l'incendie dans la ville de Salé. A la nuit, le châtiment de ces pirates était accompli, et notre division prenait le large, laissant derrière elle des forts en ruines et une ville en proie aux flammes.

Salé vient clore la série des succès des batteries de mer sur les batteries de terre, durant ces dernières années.

Il nous reste à examiner les revers, rarement complets et beaucoup moins connus, des forces navales. On conçoit, en effet, que des bâtiments engagés dans des conditions désavantageuses, aient, le plus souvent, réussi à se servir de leurs facultés de locomotion pour se soustraire à temps à une défaite probable.

Ouvrant l'histoire de la marine britannique, nous voyons le fameux commodore sir Sydney-Smith, à la tête d'une division composée du vaisseau de 80 le *Pompée*, et de deux frégates, engager, sur la côte de Corse, une tour Martello, armée de deux canons à pivot. L'action commença à 600^{m}; les canons des bâtiments, découvraient à peine cet ouvrage, situé à une hauteur considérable au-dessus de la mer. C'est vainement que l'entreprenant commodore s'acharna pendant plusieurs heures à réduire ces deux pièces au silence : sa division y consomma en pure perte toutes ses munitions ; le *Pompée*,

Digitized by Google

fréquemment atteint par les projectiles ennemis, comptait 35 hommes tués ou blessés. La journée était perdue pour les bâtiments anglais, quand ils eurent recours à un débarquement; cernée et menacée par un coup de main, la tour se rendit par capitulation. Ainsi, quelques hommes venaient d'obtenir par terre un résultat pour lequel près de 80 bouches à feu avaient vainement combattu de la mer.

Sur la côte d'Espagne, en 1805, une nouvelle frégate anglaise, la *Loire*, de 38, capitaine Maitland, attaqua, dans la baie de Muros, un fort armé de 12 canons de 18 longs. La *Loire* s'embossa à 400^{m} de distance, et ouvrit un feu bien dirigé; mais ses boulets ne faisaient aucune impression sur le fort, placé dans une position dominante et défendu par une petite garnison espagnole, assistée des matelots d'un corsaire français mouillé dans la baie. L'habileté de tir de ces marins rendit bientôt très fâcheuse la position de la frégate, atteinte, presqu'à chaque coup, dans son bois. La *Loire* essuya des pertes sensibles et allait être contrainte de prendre le large, si un hardi coup de main d'une partie de son équipage, déjà débarqué avant l'attaque directe pour tourner la position, n'eût réussi, en ce moment, à enlever le fort par surprise.

De même que Saint-Jean-d'Ulloa demeure comme le succès le plus remarquable des bâtiments contre les fortifications, la destruction d'une division navale danoise, par deux batteries en terre, durant la guerre des Duchés, nous montre l'exemple le plus frappant du désavantage des vaisseaux, en face de défenses bien entendues et bien servies.

En 1849, cette division, composée du vaisseau de 84 *Christian VIII*, de la frégate de 42 *Gefion* et de deux vapeurs, entra vent arrière dans la baie d'Eckenfiorde, sur la côte du Holstein, pour attaquer quelques ouvrages que l'ennemi venait d'y construire. Ces ouvrages consistaient en deux batteries barbettes en terre, défendues par des artilleurs prussiens assistés de volontaires holsteinois : celle du nord, élevée de 6^{m} au-dessus de la mer, était armée de deux obusiers de 22^{c} et de deux canons de 24. Celle du sud, élevée seulement de 4 mètres, était garnie de quatre canons de 18 longs et munie d'un four à réverbère, pour tirer à boulets rouges.

L'action s'engagea dès le matin; les bâtiments danois, dem eurés sous voiles, dans un chenal étroit, combattaient les batteries à une distance moyenne d'environ 500^{m}. Pendant que les Danois consommaient sans résultat une notable partie de leurs munitions, le tir des batteries se poursuivait avec une régularité et une précision fatales. Obligés de louvoyer dans ces eaux resserrées, les bâtiments présentaient leurs extrémités à un feu meurtrier. Prévoyant l'issue

Digitized by Google

inévitable d'une pareille lutte, le commodore danois tenta de sortir de cette baie funeste, en prenant la remorque de ses vapeurs; mais ces derniers furent bientôt assez avariés, pour pouvoir à peine se soustraire eux-mêmes aux coups des batteries. Les bâtiments hissèrent alors le pavillon parlementaire, mais le commandant prussien, jugeant bien tous les avantages de sa situation, répondit « que les navires danois eussent à se rendre prisonniers, sans quoi le feu allait encore recommencer. » Devant des termes aussi durs, le vaisseau et la frégate essayèrent de nouveau de s'échapper en louvoyant; toutefois leurs avaries augmentant à chaque instant, sous le feu meurtrier des batteries, ils furent contraints de mouiller dans une position critique.

La nuit approchait quand le *Christian VIII*, criblé d'obus et de boulets rouges, se trouva en proie à un violent incendie; bientôt il ne resta plus à son brave équipage d'autre ressource que de gagner la terre et de se rendre prisonnier, pour échapper à une explosion terrible.

De son côté, le *Gefion* fut contraint d'amener son pavillon. Veut-on savoir maintenant à quel prix les batteries en terre avaient acheté leur victoire? Un canon démonté dans la batterie du nord, pendant la première partie de l'action et remonté pendant la trève. Dans la batterie du sud, deux pièces avaient été atteintes par les boulets du vaisseau, mais sans cesser leur feu; deux artilleurs tués et trois blessés![1].

Nous venons de montrer les forces navales dans leurs succès et dans leurs revers. Laissons maintenant de côté le langage des faits et voyons quels enseignements la théorie peut à son tour nous fournir.

L'*Aide-mémoire* d'artillerie française n'hésite pas à établir, d'après les données de l'expérience : « Qu'une batterie de 4 pièces de gros calibre, bien placée et bien servie, doit avoir raison d'un vaisseau de 120 canons! » Le *Naval Gunnery*[2] anglais, bien que moins

[1] *Remarks on the means of directing the fire of Ships' Broadsides, by commander Jerningham R. N.* London, 1851.

Le résultat de la journée eût-il été le même si le commodore danois, accouplant ses vapeurs à ses deux bâtiments, fût venu les embosser, dès le principe, dans une position favorable? N'aurait-il pas obtenu d'eux un tir plus efficace si, donnant un assiette stable à leur artillerie, cette dernière avait eu recours à un feu de file lent et précis? Telles sont les questions que des hommes du métier ont pu se poser! Il importe toutefois de faire remarquer, pour être juste envers cette petite mais vaillante marine, que les équipages de sa division étaient à peine formés depuis quelques semaines; que par suite, on aurait vainement attendu d'eux le tir précis et méthodique qui est de rigueur contre des ouvrages de cette nature.

[2] *A Treatise on Naval Gunnery, by lieut.-general sir Howard Douglas, Bart,* 4e édit. Londres, 1851.

Ce remarquable ouvrage, le plus complet et le plus pratique que nous connais-

Digitized by Google

explicite, n'épargne point non plus les sages avertissements à une marine longtemps triomphante. Appelant à son aide quelques principes bien connus des armes spéciales, le savant général sir Howard Douglas fait remarquer que l'infériorité des vaisseaux vis-à-vis des batteries de terre dépend surtout de l'élévation de ces batteries au-dessus de la mer : la faculté de dominer les bâtiments n'est pas en effet moins importante, pour cette artillerie de position, que ne l'est, pour les batteries d'une place assiégée, la possibilité de *commander*[1] celle des assiégeants.

Quelques mots sur les divers systèmes de défenses maritimes actuellement en usage suffiront à faire comprendre les avantages multiples qui leur sont assurés, sur les bâtiments attaquants, par les conditions ordinaires de leur établissement : nous ne serons d'ailleurs, dans ces considérations, que l'écho de l'éminente autorité déjà citée.

Selon le *Naval Gunnery*, toutes les fois qu'il s'agit d'asseoir une batterie au bord de la mer, l'étude de la carte marine n'est pas moins nécessaire que celle de la topographie du terrain; car c'est la profondeur de l'eau, dans un certain rayon autour de cet ouvrage, qui seule déterminera à quelle distance il pourra être combattu par les vaisseaux : le dénivellement souvent considérable des corps flottants, dans les pays de marée, rendra encore plus variables cette distance et l'élévation relative des combattants.

A-t-on à construire une batterie de côte sur un terrain assez élevé[2] pour commander la mer à une certaine distance ? Le meilleur

sions, en ce qui touche l'artillerie navale, en est à sa quatrième édition; il a été traduit dans presque toutes les langues et devrait faire partie de toutes les bibliothèques des navires de guerre.

[1] A terre, l'élévation d'une batterie, combinée avec le relief de son parapet et la position de son terre-plein, détermine si cette batterie commandera ou sera commandée par les ouvrages ennemis. On dit qu'un ouvrage est *commandé* par un autre quand celui-ci peut diriger, par dessus le parapet du premier, un feu assez plongeant pour balayer son terre-plein. Pour rendre cette pensée par une image familière aux marins, on n'a qu'à se figurer deux vaisseaux combattant au plus près du vent, avec une forte bande. On dirait dans ce cas, d'après cette définition, que le vaisseau du vent a son pont *commandé* par l'artillerie du vaisseau de sous le vent.

[2] L'élévation à donner à la batterie ne peut être bien déterminée que quand on connaîtra la distance à laquelle elle pourra être approchée par les vaisseaux. Si l'on veut ménager, aux pièces de côte, la faculté de diriger un tir rasant de ricochets contre la coque élevée d'un grand bâtiment, il faut que la hauteur de la batterie soit assez modérée pour permettre aux boulets de frapper l'eau sous un angle d'incidence de moins de trois degrés et demi.

« Dans l'artillerie de campagne anglaise, dit le *Naval Gunnery*, on admet un » angle plongeant d'un *centième* de la distance, comme l'inclinaison la plus favo- » rable pour foudroyer des troupes ennemies; mais, dans une lutte de batteries » contre batteries, il est désirable de *commander* davantage les canons de l'adver- » saire.

Digitized by Google

système est incontestablement la batterie *barbette* à parapet en terre ; car nulle n'offre moins de prise au feu des bâtiments et ne possède, pour son artillerie, un plus grand champ de tir horizontal.

Supposez, en effet, un vaisseau de 120 canons placé en face de la batterie dont parle l'*Aide-mémoire*, les projectiles de cette batterie plongeront de plein fouet sur son pont ou atteindront son corps par *ricochets;* de toute manière, il n'y aura pas une seule partie de ce bâtiment, au-dessus de la flottaison, où l'équipage ne soit exposé soit à ces projectiles eux-mêmes, soit aux dangereux éclats qui sont la conséquence de leur passage à travers des murailles de bois.

Par contre, que peuvent, en pareil cas, les boulets d'un bâtiment contre des artilleurs entièrement couverts, soit par leur épaulement, soit par le canon même qu'ils servent? Rien que se perdre dans un massif en terre, s'ils n'ont pas la chance bien rare de frapper ou d'éclater à la crête même du parapet.

Qu'on se représente les surfaces vulnérables ainsi opposées les unes aux autres! D'une part, parcourez des yeux une batterie barbette : sur une longueur de 6^{m} de parapet, vous n'apercevrez, en prise aux boulets du vaisseau, que la volée d'une seule pièce (un quart de mètre carré); soit pour une batterie de quatre canons un but à battre qui ne dépasse pas *un* mètre carré! Contemplez maintenant ce vaisseau à trois-ponts, le plus redoutable champion que la marine puisse mettre en ligne; outre sa mâture, cette forteresse flottante, *pénétrable* et *combustible* sur tous les points, offrira, aux coups des artilleurs de terre, une coque de soixante mètres de long sur dix mètres de hauteur : portant l'immense surface vulnérable de *six cents* mètres carrés[1].

A-t-on maintenant à défendre des pointes ou des terrains à fleur d'eau? La profondeur de la mer permet-elle aux vaisseaux de s'approcher à petite portée ?

On pourra alors, si l'on craint d'être dominé ou pris d'enfilade par les feux de la marine, substituer, aux batteries en terre, des ouvrages en maçonnerie *casematés* et à plusieurs étages de feux couverts : ce genre de fortifications exposera, il est vrai, son personnel

» Au siége de Burgos, en 1812, alors que les batteries de siége anglaises étaient » établies à 135^{m} de la muraille, le feu des canons français des remparts, partant » d'une hauteur de 15^{m}, devenait irrésistible, les plateformes de l'assiégeant étant » incessamment balayées sous un feu plongeant de dix degrés. »

[1] Il n'est pas moins important de rappeler qu'en outre de cette disparité choquante des chances à courir par les deux adversaires, les artilleurs de la batterie de côte, au milieu de la fumée la plus épaisse, trouvent encore d'excellents repères de direction dans les mâts du vaisseau pendant que les pointeurs de ce dernier ont entièrement perdu de vue l'ouvrage ennemi et ne peuvent plus diriger leurs coups qu'*au jugé;* c'est-à-dire d'une manière bien moins précise, quels que soient d'ailleurs leur intelligence et leur savoir-faire!

Digitized by Google

à la chance des coups d'embrâsures ou des éclats de pierre, et son matériel à celles d'une brèche; mais ces inconvénients seront en partie atténués par la protection assurée, à la plus grande partie de son artillerie, contre les feux plongeants ou les coups d'enfilade des bâtiments.

Les batteries de côte, quelle que soit leur nature, doivent être armées des bouches à feu les plus formidables. Le général Douglas observe d'ailleurs, avec son jugement habituel, que, pour les ouvrages qui ont des vues étendues sur la mer ou qui sont en mesure d'enfiler de bonne heure les vaisseaux attaquants, il convient d'avoir des canons de grande portée et de grande pénétration.

Quant à ce qui est des défenses de flanc ou de celles qui ne découvrent l'ennemi qu'à petite distance, leur armement sera avantageusement composé d'une artillerie dont le gros calibre compensera la moindre portée : ce sont des obusiers, et même, à défaut, des caronades de grand diamètre.

Après ces considérations, faudrait-il donc s'étonner si la puissance de l'artillerie navale et le savoir-faire des canonniers-marins venaient échouer contre des conditions morales et matérielles dont les hommes de l'art eux-mêmes nous montrent toute la supériorité? N'est-il pas plus que probable que, si la batterie en terre est située et servie comme le suppose l'*Aide-Mémoire*, ses quatre pièces tirant lentement, à boulet et à obus, auront bientôt *coulé* ou *brûlé* le vaisseau à trois ponts exposé à leurs coups, si ce dernier n'a eu de bonne heure recours à une prudente retraite?

Il nous semble qu'il y aurait plutôt lieu de se demander comment des bâtiments ont jamais osé s'attaquer à de pareils adversaires.

Devant des conclusions de la théorie aussi formelles, les quelques revers que nous avons vu la marine essuyer, avant la guerre actuelle, s'expliquent d'eux-mêmes.

Quant aux avantages remportés par les vaisseaux, jusqu'à ces derniers temps, leur nombre et leur importance ne doivent point, d'un autre côté, entretenir de dangereuses illusions.

Qu'avait-on vu ? Des fortifications parfois bien conçues, mais défendues par une artillerie souvent médiocre ou surannée, presque toujours armées par des ennemis d'une trempe bien inférieure à celle des marins français et anglais.

Qu'allait-il arriver le jour où les forces navales auraient enfin affaire à des défenses conformes à toutes les règles de l'art, à une artillerie au courant de tous les progrès comme aux soldats aguerris d'une grande puissance européenne, — en un mot à des ennemis, habiles souvent, braves et opiniâtres toujours? C'est ce que l'avenir

Digitized by Google

seul, et en particulier la guerre actuelle, pouvait commencer à nous apprendre !

III

Parmi les causes qui ont amené la guerre actuelle, l'ambition qu'a toujours eue la Russie de devenir une grande puissance maritime, doit être comptée en première ligne. Cette ambition, qui date de Pierre le Grand, s'est traduite, depuis son règne et le fameux testament qu'on lui attribue, par des conquêtes successives, tendant toutes au même but. La prise de possession de la Finlande et de la Courlande était à peine accomplie qu'on voyait s'élever, sur leurs rivages, de vastes arsenaux et se construire une flotte considérable qui promettaient à la Russie de planter un jour ou l'autre son pavillon tout autour du bassin de la Baltique [1]. La Crimée et la Bessarabie conquises, les mêmes efforts se produisaient sur les bords de la mer Noire. En quelques années, Nicolaïeff et Sébastopol devenaient, l'un le berceau et l'autre l'arsenal d'une marine militaire déjà respectable, pendant qu'Odessa, Kerson, et les ports de la mer d'Azof, étaient le centre d'un commerce florissant.

Puissance purement continentale, la Russie n'eût pu étendre sa domination qu'à la pointe de ses baïonnettes, en soumettant lentement et péniblement les peuples voisins ; puissance navale, elle acquérait un moyen de prépondérance considérable dans la paix comme dans la guerre. Les envahissements, qui eussent demandé des *années* à ses armées de terre, pouvaient devenir l'affaire de quelques *jours*, du moment où une marine, importante et exercée, serait mise au service de ses nombreux bataillons.

Un vent du nord amenait, en deux jours, la flotte de Sébastopol à travers le Bosphore. Sans s'inquiéter du feu des batteries turques, qu'elle n'aurait eu à essuyer qu'en défilant rapidement devant elles, cette flotte eût débarqué quarante mille hommes sur un point favorable du canal et fût venue menacer Constantinople par la Corne-d'Or, en même temps que l'armée russe eût occupé les hauteurs qui dominent cette capitale. En moins d'une semaine, la Turquie pouvait avoir changé de maîtres [2].

[1] En mars 1851, on comptait à Cronstadt trente-deux vaisseaux de ligne, prêts à prendre la mer, sans parler des frégates, des vapeurs et d'une nombreuse flottille.

[2] On se demande encore aujourd'hui avec étonnement ce qui a pu arrêter la Russie, à l'époque où l'occident de l'Europe, divisé ou en révolution, faisait la part si belle à une tentative audacieuse qui, du premier bond, pouvait la conduire jus-

Digitized by Google

Il ne suffisait pas, toutefois, de créer un immense matériel naval [1]; il fallait donner une *âme* à cette marine en lui trouvant des matelots.

La Finlande et les bords de la Baltique, qui faisaient à eux seuls plus de *soixante* pour cent du commerce maritime de l'empire, donnaient à la Russie un commencement de population maritime : la mer Blanche formait, de son côté, un certain contingent. Quant à la mer Noire et à la mer d'Azof, leur commerce se faisait naguères encore, presque tout entier, sous pavillon étranger, autant par suite du voisinage des populations grecques, si connues par leurs instincts maritimes, qu'en raison du peu de dispositions que les riverains de l'Euxin montrent pour les professions navales.

L'acquisition ou, si l'on veut, l'assimilation de la Grèce moderne, ou seulement celle des îles de l'Archipel, eût justement donné aux czars le noyau véritablement marin qui manquait à leurs équipages de la mer Noire. C'est ainsi, qu'en dehors de leurs vues traditionnelles sur l'empire ottoman, on peut s'expliquer les tentatives incessantes de leur politique, dans cette direction.

Bien qu'elle ne possédât encore qu'un petit nombre de marins proprement dits (puisqu'en 1852, sa marine marchande ne comptait que 1,460 bâtiments, montés par 11,000 matelots), la Russie ne renonça point à développer largement sa marine militaire. Pendant qu'elle bâtissait des arsenaux et qu'elle construisait des flottes, on la voyait créer des écoles de tout genre et appeler chez elle de savants ingénieurs et d'habiles marins de toutes les nations. En même temps, avec cette volonté forte qui ne connaît point d'obstacles, ou qui les surmonte, les maîtres de Saint-Pétersbourg n'épargnaient ni peine ni argent pour former des marins ; ils disaient à leurs officiers : « Voilà des vaisseaux, des mâts, des voiles et des canons! » voilà des hommes jeunes, alertes et vigoureux à exercer pendant » *vingt ans* de leur vie ; vous en ferez des matelots! S'ils n'arrivent » pas à atteindre le coup d'œil, l'expérience et l'agilité des marins de » naissance, ils deviendront au moins propres à fournir de bons fonds » d'équipages, au besoin des bataillons de solides fantassins, voire » même une certaine proportion canonniers. »

Scrupuleux observateurs de la consigne impériale, les officiers

qu'aux Dardanelles et eût fermé à jamais les détroits à toute intervention tardive des marines occidentales. Cette hésitation, dont on ne saurait faire honneur à sa modération, demeure pour nous comme un secret de la Providence.

[1] Dès 1829, durant la guerre contre la Turquie, la marine impériale comptait déjà *quarante-cinq* vaisseaux, *trente* frégates et un nombre proportionné de bâtiments inférieurs. En 1854, avant le siége de Sébastopol, cette marine s'était élevée au chiffre de *soixante* vaisseaux, *quarante* vapeurs, *cent sept* frégates, corvettes ou bricks, *deux cents* canonnières, etc.

Digitized by Google

russes se sont mis à l'œuvre avec une infatigable persévérance. Attentifs à suivre les progrès des marines étrangères, soit dans les publications anglaises ou françaises, soit par de fréquentes missions publiques ou secrètes, dans tous les pays maritimes, et jusque dans les arsenaux de l'Occident, ils se sont d'abord instruits eux-mêmes, avant de se faire *instructeurs* à leur tour. La guerre actuelle nous a suffisamment montré qu'ils avaient su accomplir, en grande partie, le programme de leurs souverains, et qu'à défaut d'une grande pratique de la mer, l'instruction militaire de leurs équipages de haut bord avait atteint un degré remarquable. A Sébastopol, les marins russes, transportant sur les remparts la puissante artillerie de leur flotte, ont déployé, durant ce long et terrible siége, la plupart des qualités de solidité et de savoir-faire qui constituent les artilleurs consommés. Leurs officiers, les amiraux en tête[1], se sont fait tuer dans leurs batteries, ou ont trouvé la mort dans les nombreuses sorties qu'ils ont souvent dirigées contre nos travaux d'approche. Aussi a-t-on vu Français et Anglais, en ennemis généreux, rendre un juste hommage à la valeur que ces équipages ont déployée pour la défense de leurs foyers. L'*Invalide Russe* racontait naguère que, comme les débris de ces marins allaient entrer à Nicolaïeff, l'empereur Alexandre, en témoignage éclatant de sa satisfaction, était allé les recevoir en personne à la tête de son état-major.

Au reste, malgré la destruction de sa flotte[2] et la prise de Sébastopol, la Russie ne semble pas renoncer encore à sa puissance navale dans la mer Noire; elle concentre à Nicolaïeff ses dernières ressources maritimes; elle y construit de nouveaux vaisseaux, désormais à hélice; elle y arme des vapeurs et une nombreuse flottille; elle y appelle enfin des officiers américains. Ces efforts font honneur à sa persévérance; mais ils ne sauraient rien changer à la situation si

[1] Chacun se rappelle les noms souvent répétés de Korniloff, Nachimoff et Istomine. On se demande encore, non sans quelque anxiété, ce qu'il fût advenu au moment de l'expédition de Crimée, si les marins russes de la mer Noire eussent déployé pour l'*offensive* la moitié des qualités qu'ils ont montrées sur la *défensive*. Si, profitant du moment où une partie des escadres alliées était encombrée de troupes ou de matériel, ils fussent accourus se précipiter résolument avec leurs quatorze vaisseaux, leurs frégates et leurs vapeurs au milieu de notre immense convoi.

Certes, nous connaissions trop bien les vaisseaux d'élite français et anglais qui, sous le titre de *Flotte de combat*, étaient chargés de la protection de notre expédition, pour douter un instant que la marine russe n'eût trouvé ce jour-là son tombeau. Mais, avant de périr, l'ennemi nous eût sans doute causé des pertes et des avaries assez graves pour faire avorter, cette année-là, notre coup de main sur la Crimée.

[2] Il a été *coulé* ou *brûlé* à Sébastopol, tant au début que durant la dernière période du siége, *quatorze* vaisseaux de ligne, *six* frégates, *douze* vapeurs et un certain nombre de bâtiments de moindre grandeur, sans parler des vaisseaux ou frégates désarmés ou hors de service.

Digitized by Google

compromise que lui a faite la supériorité navale des alliés, et nous sommes bien loin du temps où la mer Noire pouvait être considérée comme un lac russe; car déjà nos escadres se sont saisies de Kinburn, et, maîtres de cette clef des eaux intérieures qui conduisent à Nicolaïeff, nous fermons indéfiniment la porte de l'Euxin aux nouveaux bâtiments que pourrait édifier la Russie dans ce dernier asile de sa marine méridionale.

Nous venons de dire ce que nous savons du personnel de cette flotte; il nous reste à jeter un coup d'œil sur son matériel. Ce matériel, grâce à des recherches et à des soins constants, avait naguère atteint presque tous les perfectionnements réalisés par les marines française et anglaise.

En retard pour l'application de l'hélice à sa flotte de guerre, la Russie, bien qu'on lui reprochât de ne pas construire ses vaisseaux avec des matériaux durables, n'en montrait pas moins des bâtiments bien gréés, conçus d'après les bons modèles et armés d'une artillerie remarquable. C'est, en effet, cette artillerie qui devait jouer le principal rôle dans la défense de Sébastopol.

Chacun se rappelle combien, durant les premiers jours du siége, les armées alliées, habituées à des bouches à feu de poids et de dimensions plus modérées, furent surprises du calibre énorme et de la portée considérable des canons ennemis [1]. De notre côté, en visitant les malheureux débris de la plage dévastée de Sinope, nous avions compris, aux ravages exercés par les obusiers à la Paixhans russes, que la destruction des frégates turques [2] avait dû n'être qu'un jeu pour ces armes formidables.

Chaque jour, dans la presqu'île de Chersonèse, on ramassait, jusqu'au milieu de nos camps, et à des distances considérables de la place, d'une part, des obus qui atteignaient parfois le calibre de 27c; de l'autre, des boulets pleins ne pesant pas moins de 68 livres.

Comme observation générale, tous les canons ennemis lançaient une proportion considérable de projectiles creux [3], dont les *éclats*,

[1] On peut se rendre compte de ces portées inusitées, en observant que les Russes avaient l'habitude d'*enterrer* leurs vieux canons, de manière à les tirer *en mortiers*, sous les grands angles.

[2] Sinope est peut-être la première affaire où les obusiers du célèbre général Paixhans aient été employés sur une certaine échelle contre les murailles de bois des bâtiments : les vaisseaux russes en possédaient un grand nombre, et on sait le terrible parti qu'ils en tirèrent.

[3] La plupart des projectiles creux russes appartenaient au système anglais des fusées *métalliques* de durée *variable*.

L'ennemi pouvait régler, par suite, la longueur de ces fusées, de manière à faire éclater ses boulets creux le plus près possible de nos batteries ou de nos tranchées : parfois même, il employait en outre des boulets à percussion.

Digitized by Google

de concert avec ceux des bombes, occasionnaient presque exclusivement toutes les pertes de nos batteries et de nos tranchées.

Ce système d'artillerie navale semble imité des marines de l'Occident, seulement les Russes avaient évidemment adopté, pour leurs vaisseaux, une proportion de gros calibres sensiblement plus grande que celle en usage, tant dans nos escadres que sur la flotte britannique, où le 30 et le 32 forment encore la base des armements.

Nous ne suivrons pas l'artillerie navale ennemie dans toutes les phases de ce siége extraordinaire; ses effets destructeurs et son influence sur la durée de la résistance sont trop présents à toutes les mémoires.

Si, pour la première fois peut-être, on vit les canons des vaisseaux affectés à la défense des places, en revanche, on vit ces mêmes canons jouer un rôle important parmi les moyens d'attaque de l'assiégeant.

Dès l'ouverture des approches devant Sébastopol, les amiraux français et anglais, qui connaissaient les ressources, à ce moment encore restreintes, et le calibre modéré de l'artillerie de siége alliée, offrirent spontanément aux généraux en chef les plus puissants canons et les meilleurs pointeurs de leurs vaisseaux. L'escadre française fut donc bientôt représentée, dans les batteries par 40 bouches à feu, servies par un corps de 1,500 matelots, le tout sous les ordres de l'amiral Rigault de Genouilly. De son côté, l'escadre anglaise débarqua cette *brigade navale*, dont le nom a souvent retenti dans les rapports du siége.

Les effets puissants de nos obusiers de 22c (80) et de nos canons de 30 longs furent si promptement appréciés des hommes de l'art, que le nombre des pièces de la marine employées dans les batteries dépassa plus tard le chiffre de 100, pendant que leur personnel, matelots et artilleurs de la marine, s'élevait à 2,500 hommes.

Les ordres du jour du général Canrobert et du maréchal Pélissier ont assez dit quels furent les services et l'adresse de nos marins débarqués durant ce siége mémorable. Heureux d'avoir trouvé une occasion de se faire connaître de leurs frères d'armes de l'armée, ils surent se montrer, dans les jours les plus difficiles, les dignes émules des artilleurs de terre et les nobles représentants de leur corps[1].

Pendant que les flottes alliées s'efforçaient ainsi de concourir, sur

[1] L'intelligence et l'entrain de nos officiers, les qualités solides, l'habileté de tir et l'esprit fertile en ressources de nos *matelots-canonniers* furent particulièrement remarqués par les officiers de notre armée. Espérons qu'un jour le journal du siége de Sébastopol fera connaître quelques-uns des traits de haute-école qu'ont fournis,

Digitized by Google

cet autre élément, aux travaux des armées, voyons quels moyens d'action elles se préparaient elles-mêmes à employer contre les places ennemies.

Les moyens d'action de la marine sont, comme nous l'avons vu, de nature très diverse; toutefois on peut les comprendre sous les trois divisions suivantes : 1° l'attaque par les *feux directs* (les seuls dont les vaisseaux soient armés) ; 2° l'attaque par les *feux courbes* (projetés d'une flottille de bombardement) ; 3° enfin, l'attaque par les *feux courbes* et les *feux directs*, simultanément employés.

Dans la guerre actuelle, l'affaire du 17 octobre 1854, contre les forts et batteries de mer de Sébastopol, nous montre un premier exemple de l'emploi des feux directs.

Un mois s'était à peine écoulé depuis l'heureux débarquement de cette expédition si hardie sur le sol de la Crimée, et déjà les Russes, dans leur résolution désespérée, avaient *barré* l'entrée de leur port en y coulant la moitié de leurs vaisseaux, afin d'interdire aux flottes alliées toute possibilité d'y pénétrer de vive force le jour de l'assaut. La veille de l'ouverture du feu des batteries de siége, les généraux en chef réclamèrent le concours des vaisseaux pour agir contre les défenses de mer de la place. Ce mouvement trouvait d'ailleurs sa raison d'être dans l'avantage évident de partager l'attention et les ressources de l'ennemi à un moment où de graves tentatives pourraient avoir lieu. Son véritable caractère fut donc celui d'une *diversion* de la marine au profit de l'armée.

Les Russes avaient, on le sait, tourné leurs principaux moyens de défense du côté de la mer. Aussi l'entrée, et toute la longueur de leur port[1] étaient-elles littéralement hérissées d'artillerie.

Les défenses *extérieures* de la rive Sud, que les vaisseaux français allaient avoir particulièrement à combattre, comprenaient, d'une part, deux ouvrages en maçonnerie casematés : le fort Alexandre à fleur d'eau, et la batterie du même nom, dans un terrain plus élevé, battant en second plan ; de l'autre, plus rapprochés de nous, les ouvrages de la Quarantaine, entre autres une grande batterie

dans plusieurs grandes journées, les batteries de la marine. Les pertes des marins et des artilleurs de la marine atteignirent, durant le siége, le chiffre d'environ *onze cents* hommes tués ou blessés, dont *cinquante* officiers, chiffre élevé si on le compare à celui de leur effectif.

[1] Les défenses *intérieures* du port, dont nous n'avons à parler que pour mémoire, se composaient de forts casematés, à deux ou trois étages de feux couverts qui, vus de la mer, avaient assez l'apparence de vastes casernes dont chaque fenêtre eût servi d'embrasure à un canon.

Sur la rive sud du port, c'étaient les forts Paul et Nicolas, armant ensemble 272 bouches à feu. Sur la rive nord, le fort Catherine et une autre batterie du même genre présentant de ce côté 114 canons : soit, pour les défenses intérieures, un total de 386 pièces!

Digitized by Google

barbette voisine de la mer. Le tout formait un ensemble de plus de 155 bouches à feu [1].

Les vaisseaux anglais étaient chargés de lutter contre les fortifications extérieures du côté Nord, à savoir : le fort Constantin, dans le système du fort Alexandre ; et, sur la falaise élevée qui fait suite au Nord, la batterie du Télégraphe, celle du *Wasp* (ou de la Guêpe) et d'autres ouvrages en terre, de construction récente, armant ensemble plus de 124 pièces de gros calibre [2].

Les forts et batteries de mer de Sébastopol remplissaient en un mot toutes les conditions que le savant général d'artillerie, sir Howard Douglas, propose pour les défenses des côtes. — Difficulté d'approche pour les vaisseaux, en raison des bancs et obstacles sous-marins. Batteries en terre (forme barbette), pour les terrains élevés. Forts en pierre casematés pour les ouvrages à fleur d'eau. Choix de calibres formidables, canons de grande portée, obusiers et mortiers d'un grand diamètre. Concentration d'une masse prépondérante de feux *croisés* et *plongeants* sur toute la zone navigable pour les vaisseaux ennemis.

Comme on le voit, jamais des vaisseaux n'avaient eu affaire à des fortifications aussi redoutables, et il était permis de concevoir de justes appréhensions sur l'issue d'une lutte entre leurs murailles si vulnérables et une artillerie de position protégée par toutes les ressources de l'art, et d'ailleurs servie par des canonniers aussi exercés qu'opiniâtres.

Dans son désir de venir en aide aux opérations de l'armée, le

[1] Voici le détail de ces ouvrages, emprunté à la carte du dépôt de la guerre, d'après le colonel Blondel :

Batterie Alexandre, nº 1.	50	canons.
Fort Alexandre, nº 2.	54	—
Batterie de la Quarantaine.	51	—
Total minimum.	155	canons.

Nous ne comptons pas le fort Nicolas, plus enfoncé dans le port, dont quelques bouches à feu avaient des vues sur les vaisseaux de tête de l'escadre française.

[2] Ouvrages du côté nord, en face de l'escadre anglaise :

Fort Constantin.	101	canons.
Batterie du Télégraphe.	17	—
Tour du *Wasp*, armée de canons à pivot.	6	—
Plusieurs ouvrages récents en terre. . .	Nombre inconnu.	
Total minimum.	124	canons.

Soit, pour les défenses de mer extérieures, un total *minimum* de 279 bouches à feu.

Matériel, forces relatives, valeur d'hommes, ce n'étaient plus là les Turcs d'Alger ou de Syrie, les Mexicains de Saint-Jean-d'Ulloa ou les Marocains de Salé et de Mogador !

Digitized by Google

conseil de guerre, composé de tous les amiraux français et anglais, décida néanmoins qu'une attaque générale aurait lieu, en rapprochant la ligne de combat des flottes, autant que pourraient le permettre l'espace disponible et la configuration des obstacles sous-marins.

L'opération de conduire au feu 25 vaisseaux de ligne, la plupart à voiles et appartenant à trois nations différentes, ne présentait pas de médiocres difficultés; car il était évident que ces bâtiments auraient à gagner leur poste, en se présentant *de pointe* au feu des ouvrages ennemis, et, par suite, sans pouvoir riposter eux-mêmes avant que leur embossage fût terminé.

Ainsi qu'à l'attaque de Tanger, un vapeur fut *accouplé* à chacun des vaisseaux pour rendre leurs mouvements aussi indépendants que possible du vent et de la mer, et conduire, à heure dite, chaque combattant au poste précis qui lui était assigné dans cet espace restreint.

Il était midi[1] quand nos vaisseaux, s'avançant avec calme sous une grêle de projectiles qui fouettait la mer dans toutes les directions[2], vinrent successivement, dans un ordre remarquable, se développer à partir de la petite anse de Chersonèse, sur deux lignes courbes et endentées, qui devaient rejoindre la position de l'escadre anglaise.

Chacun d'eux, laissant d'abord tomber une ancre à jet de l'arrière, puis, arrêtant son erre sur une ancre de bossoir, se trouva ainsi *embossé*, sans attendre un évitage ou des mouvements d'amarres, toujours trop longs sous les boulets ennemis.

Dès-lors notre ligne put ouvrir immédiatement son feu à une distance moyenne de 1,400^{m} des ouvrages les plus rapprochés de la Quarantaine, la queue et le centre battant ces ouvrages et le fort Alexandre, l'avant-garde dirigeant particulièrement ses coups sur le fort Constantin. Quelque temps après, l'escadre anglaise vint se placer dans le nord-est de la nôtre, achevant ainsi d'enfermer les défenses maritimes de Sébastopol dans un cercle de feux.

Quatre de ses vaisseaux de tête, « l'*Agamemnon*, le *London*,

[1] Les vaisseaux n'étant jamais approvisionnés qu'à *soixante-dix* ou *quatre-vingts* coups par pièce, ne peuvent combattre pendant toute une journée comme les batteries de siége, sans courir le risque certain de manquer de munitions et d'être obligés de se retirer en temps inopportun. — Leur action doit donc être d'avance limitée de durée, comme celle de tout engin de guerre délicat et fortement exposé.

[2] Ce fut un de ces moments solennels qu'aucun des acteurs de la journée n'oubliera sans doute de sa vie. Au dernier signal de la *Ville-de-Paris : la France vous regarde !* nos équipages répondirent par une longue acclamation. Scorbutiques et malades, en état de se mouvoir, quittèrent spontanément l'hôpital et vinrent d'eux-mêmes se ranger à leurs pièces.

Digitized by Google

« l'*Albion* » et le « *Sans-Pareil*, » profitant d'un endroit où les bancs étaient plus accores, réussirent à s'approcher à environ 800 ou 1,000^{m} du fort Constantin ou des batteries voisines.

L'action devint dès-lors générale : escadre, forts, tout se perdit sous un voile d'épaisse fumée, au milieu d'un concert imposant de détonations. Plusieurs de nos vaisseaux, particulièrement les trois-ponts, dont les mâtures élevées perçaient encore ce dôme de fumée, eurent à souffrir du feu plongeant des ouvrages ennemis. Les étages supérieurs de la *Ville de Paris*, du *Montebello*, du *Friedland*, du *Valmy*, du *Napoléon*, du *Henri IV* furent, à diverses reprises, visités par quelques-uns des nombreux projectiles qui sifflaient constamment au-dessus de nos têtes.

La dunette du vaisseau-amiral français est bouleversée par l'explosion d'un obus de 27^{c} qui met la plus grande partie de l'état-major général hors de combat. Une bombe traverse tous les ponts du *Charlemagne* et vient éclater dans la machine, qu'elle met en partie hors de service. Un boulet de gros calibre perce la carène du *Napoléon* à deux pieds au-dessous de la flottaison et lui cause une voie d'eau considérable. Obus et boulets rouges allument çà et là, dans les murailles de nos bâtiments, plus d'un incendie partiel que l'adresse et le sang-froid de nos matelots étouffent heureusement dans leurs germes.

Guidé par les sommets de nos mâts, le tir de l'ennemi continuait excellent *de direction*, et si les artilleurs moscovites eussent trouvé des repères analogues pour leur pointage *en hauteur*, la journée eût pu se terminer d'une manière fatale pour les flottes. Mais de leur côté, ces dernières soutenaient vigoureusement la lutte : la grande batterie de la Quarantaine, accablée par la multiplicité de nos boulets français, s'éteignait peu à peu, malgré l'abri de son parapet en terre. La première heure écoulée, nos pertes diminuèrent sensiblement : le grand effort de l'artillerie russe semblait brisé, et ses batteries élevées et éloignées continuaient seules à nous répondre, désormais sans beaucoup d'effet. Par suite, nos vaisseaux qui, à cette distance, ne pouvaient produire d'impression sérieuse sur des défenses de cette dernière nature, ralentirent *parallèlement* leur feu[1].

[1] Les bâtiments ordinaires n'ayant qu'un nombre limité de projectiles à dépenser sont obligés en pareil cas de régler leur feu de manière à éviter des consommations inutiles. Une fois l'affaire engagée, et devant ce rideau de fumée qui s'éleva entre nous et les batteries ennemies, la principale occupation de nos officiers de batterie ne consista plus qu'à modérer l'ardeur de nos matelots et à obtenir des chefs de pièces un tir lent et réglé d'après les *repères* de hauteur et de direction, pris avant l'ouverture du feu ou durant les éclaircies.

Digitized by Google

Pendant que ces événements se passaient en face du gros de l'escadre française, l'escadre anglaise et particulièrement les quatre vaisseaux déjà mentionnés, luttait contre les défenses du côté nord, et, de concert avec les vaisseaux français le « *Napoléon* » et le « *Henri IV*, » criblait de boulets le fort Constantin ; mais la maçonnerie russe, bien que fortement ébranlée, et *mouchetée* d'une multitude de trous, ne cédait guère qu'au parapet supérieur. Les pertes des vaisseaux anglais les plus rapprochés étaient déjà sensibles et augmentaient, à chaque instant, sous le feu plongeant des batteries en terre, perchées au sommet de la falaise : la nature et la position de ces derniers ouvrages ne permettaient point d'espérer qu'ils pussent jamais être réduits de la mer. Là, comme devant les défenses de la rive sud, le seul succès possible était de *résister*, et c'est ce que nos braves alliés firent de leur côté avec toute la valeur et le savoir-faire qu'on leur connaît.

La nuit trouva les flottes alliées encore en position et ayant accompli jusqu'au bout leur difficile mission, avec le rare bonheur de n'avoir point essuyé de pertes trop considérables. Nos vaisseaux s'éloignèrent lentement, un à un, comme ils étaient venus ; sans prendre même la peine de répondre aux derniers projectiles des ouvrages ennemis qui se rallumèrent visiblement, au moment de notre départ.

En résumé, si l'attaque du 17 octobre n'eut, tant pour les armées que pour les flottes alliées, d'autre résultat que d'occasionner à l'ennemi une perte de 1,000 ou 1,500 hommes et de démontrer, d'une manière irrécusable, toute la force des fortifications de terre et de mer de Sébastopol, les vaisseaux n'en avaient pas moins réussi à occuper activement, pendant *six heures*, les défenses maritimes de la place, — par suite à détourner, des opérations du siége, une notable partie des ressources et de l'attention de l'ennemi, ce qui constituait, de tout point, la diversion réclamée de leur dévouement par les généraux en chef.

Bien des gens, en France et en Angleterre, y compris des hommes spéciaux eux-mêmes, militaires ou marins, ont paru s'étonner que l'artillerie de 25 vaisseaux, aussi bien armés que l'étaient ceux des flottes française et anglaise, n'eût pas obtenu d'autre succès que celui de résister, pendant presque toute une journée, aux batteries maritimes du grand arsenal russe.

[1] Le rapport du prince Mentzikoff avouait 1,000 hommes hors de combat et ajoutait que les listes de quelques batteries ne lui étaient pas encore parvenues : les pertes des flottes alliées ne s'élevèrent qu'à environ 350 hommes tués ou blessés, ce qui dénote un bonheur presque providentiel si l'on considère que plusieurs de nos vaisseaux avaient été frappés, en plein corps, de plus de 50 projectiles, sans compter ceux très nombreux qui avaient laissé des traces dans les mâtures.

Digitized by Google

Nous nous bornerons à renvoyer les hommes spéciaux d'une part à l'opinion des *Aide-mémoire* français et à celle du « *Naval Gunnery*, » de l'autre aux développements qui font le sujet d'une note au bas de la présente page[1].

Quant aux gens du monde, nous leur rappellerons que la génération actuelle, vivant sur le souvenir de quelques faits d'armes heureux, semés à travers une longue paix, avait trop oublié qu'il est des guerres plus sérieuses où, à égalité de valeur et d'opiniâtreté, chez les ennemis en présence, la question d'art est seule appelée à prononcer entre les moyens matériels de destruction, opposés les uns aux autres.

Durant cette même campagne de 1854, les escadres alliées de la Baltique, aux ordres des amiraux Parseval et Napier, devenues maîtresses de la mer sans combat, comme celles de la mer Noire, cherchaient, de leur côté, à atteindre l'ennemi derrière ses remparts de granit. Leur attention se porta sur les îles d'Aland qui, par leur situation voisine de la Suède, et à l'ouverture des golfes de Finlande et de Bothnie, constituaient comme la sentinelle avancée des arsenaux russes de cette mer, depuis l'établissement à Bomarsund d'une station militaire et navale qui prenait chaque jour plus de développement.

Une expédition fut résolue sur ce point, et, durant le temps que nos troupes mirent à se rendre sur les lieux, les escadres furent activement occupées à se frayer un passage à travers le dédale d'écueils que les vaisseaux allaient avoir à traverser pour amener leurs canons sous la citadelle ennemie.

Nous n'entrerons pas ici dans les détails bien connus de cette

[1] Quelques personnes, sans doute peu au courant des lieux, se sont demandé si, en attaquant en détail, les vaisseaux n'eussent pu se rapprocher davantage des ouvrages ennemis, et leur causer un dommage plus considérable.

Nous répondrons à ces critiques en déroulant la carte marine de Sébastopol. Ils verront alors d'un coup d'œil qu'un petit nombre de vaisseaux pouvait seul trouver place plus près des batteries ennemies. — Que, dans ces nouvelles positions, ces quelques vaisseaux, de quelque manière qu'ils se présentassent, se fussent trouvés en butte aux feux *croisés* du côté nord et de la rive sud, par suite à de meurtrières *enfilades*. — Qu'en cas d'échec, voie d'eau ou incendie, les remorqueurs de ces vaisseaux, désormais découverts eux-mêmes, auraient été impuissants à les retirer du feu.

Agir de la sorte, c'eût été exposer les flottes, véritable *base d'opération des armées*, à une ruine imminente, et entraîner peut-être un grand désastre pour l'expédition de Crimée; car la mise hors de service des défenses maritimes de l'entrée de Sébastopol, quand même elle eût été possible par le canon des vaisseaux, n'eût pas avancé d'un jour la prise de la place, et le lendemain de la bataille où nos flottes se seraient fait bravement désemparer, l'escadre russe sortant toute fraîche du port avec ses vapeurs pouvait impunément fondre sur nos vaisseaux hors de combat, ou seulement lancer ses brûlots au milieu de notre convoi de Kamiesch, et anéantir d'un seul coup tous les vivres et autres ressources de notre armée.

Digitized by Google

entreprise. Nous nous bornerons à dire que, le jour du débarquement, plusieurs vapeurs furent envoyés pour détruire une batterie en terre de six pièces qui aurait pu gêner cette opération. Après une canonnade à petite portée, les Russes abandonnèrent cet ouvrage. Le siége commencé et nos mortiers de terre déjà en action, il fut décidé que la marine entreprendrait une diversion pour faciliter les derniers travaux du génie. Deux vaisseaux français, le *Duperré* et le *Trident*, plusieurs vaisseaux anglais et des vapeurs appartenant aux deux nations, ouvrirent sur Bomarsund un feu lent et régulier, à la distance d'environ 2,000m [1]. Ce feu, poursuivi pendant toute la journée du 15 août, causa déjà des dommages assez sensibles aux murailles et à la toiture du fort : les effets de nos boulets de 36 et des projectiles anglais de 20c (68), furent remarquables, malgré cette grande distance. Le lendemain 16, la marine poursuivit encore son œuvre de diversion, de concert avec les mortiers de terre ; la batterie de brèche allait être achevée, et la flotte se disposait à opérer une attaque simultanée en se rapprochant, quand vers midi la forteresse arbora le pavillon parlementaire du côté de la mer et se rendit peu après. La prise de Bomarsund mit aux mains des alliés plus de cent bouches à feu et des approvisionnements considérables : on y détruisit des travaux dont l'importance ne s'élevait pas à moins d'une cinquantaine de millions.

Le bombardement du port impérial d'Odessa nous fournit un premier exemple de l'emploi de ces feux courbes qui semblent appelés à jouer un si grand rôle dans la guerre actuelle. Nous étions alors au début des hostilités contre la Russie, et les flottes alliées n'avaient point encore à leur disposition la flottille de bombardes et de canonnières particulièrement propres à ce genre d'attaque. Une paix de quarante années avait fait négliger la construction de ces petits bâtiments, complément indispensable de toute flotte de ligne dans les mers peu profondes : les escadres de la mer Noire ne pouvaient donc se servir que de l'artillerie à ciel ouvert de leurs vapeurs.

Le but de notre apparition devant Odessa était de détruire le port militaire de cette ville, les navires russes et les nombreux magasins du gouvernement, qui en faisaient une sorte de succursale de Sébastopol et de Nicolaïeff. Les ordres formels des amiraux prescrivaient d'ailleurs aux navires, chargés de l'attaque, de respecter scru-

[1] Pour découvrir aisément la forteresse ennemie avec les canons de 36 de leurs batteries basses, ces deux vaisseaux durent se donner une *bande artificielle* : les marines alliées débarquèrent également pour ce siége plusieurs canons de 30 et de 32. Toutefois, la prompte reddition de la place ne permit d'utiliser que quelques-uns de ceux des Anglais, devant la tour du Nord.

Digitized by Google

puleusement cette ville alors à peu près sans défense, et son port marchand, où l'on voyait encore flotter à ce moment bon nombre de pavillons anglais et français.

Une première division, de quatre frégates à vapeur, commença le bombardement dès le matin, aux distances de 2000^{m} ou 3000^{m}, en exécutant une sorte de carrousel en face des batteries russes : nos vapeurs changeant constamment de position, durant ce défilé par la contre-marche, déroutaient aisément le pointage des canonniers ennemis.

Au bout de trois heures de feu, la seconde division vient prendre part à l'action : nos huit vapeurs, devenus trop nombreux pour exécuter leurs mouvements giratoires, sans se gêner mutuellement, s'embossent alors afin de donner plus d'activité et de justesse à leurs coups. Nos boulets creux pleuvent comme grêle sur les bâtiments et sur les magasins russes. On croirait assister à une *école de tir* sous les grands angles, tant la précision et la portée de nos feux contrastent avec l'inefficacité de la réponse des batteries ennemies [1]. Cinq heures de bombardement ont suffi pour mettre le port impérial en feu sur plusieurs points : la poudrière de la batterie du môle saute en l'air aux acclamations des équipages de nos vaisseaux, tranquilles spectateurs de l'œuvre de destruction opérée par les vapeurs alliés.

Des embarcations anglaises sont venues combiner le jet de leurs fusées à la Congrève avec l'action des projectiles creux : une batterie de campagne, qui a osé s'aventurer sur la plage pour les canonner, est bientôt mise en déroute par les obus des frégates. Avant la nuit, la mission de nos vapeurs était accomplie, les batteries ennemies éteintes : 53 bâtiments à voiles, 3 vapeurs, 5 machines à draguer coulés ou brûlés, un immense incendie dévorant édifices, approvisionnements et magasins durant toute la nuit suivante, tel était le bilan d'une journée de bombardement de nos frégates à vapeur. Aussi le rapport de l'amiral Hamelin pouvait-il dire avec toute justesse : « *Si l'art de la guerre consiste à faire du mal à l'ennemi sans en recevoir soi-même, jamais maxime ne reçut une plus parfaite application.* » La ville d'Odessa était à notre merci : sa destruction eût été l'œuvre de quelques heures ; mais eût-il été de la dignité des deux grandes nations qui combattaient pour la cause de la justice et de la civilisation, de donner au monde l'exemple de rigueurs inutiles ?

[1] Aucune des batteries d'Odessa n'était alors armée d'artillerie à long tir : leur plus fort calibre ne dépassant pas le 24, il était aisé de se maintenir en dehors de la portée utile.

Digitized by Google

On a peine à comprendre que plusieurs échos de l'opinion, principalement en Angleterre, aient pu songer à reprocher aux chefs de nos forces navales une conduite aussi conforme à toutes les lois de l'humanité.

Les résultats obtenus devant Odessa ne tardèrent pas à donner l'éveil sur les avantages très sérieux que les marines alliées trouveraient à employer une plus grande proportion d'artillerie à long tir. Aussi, en 1855, voit-on l'escadre anglo-française de la Baltique entreprendre le bombardement de Sweaborg avec une flottille désormais spécialement installée pour produire les feux courbes proprement dits. 21 bombardes françaises ou anglaises, réunissant ensemble 26 mortiers, sont rangées en ligne autour et hors de portée des ouvrages russes : des amarres, disposées d'avance, ainsi que l'avait fait Duquesne devant Alger, vont leur permettre de se rapprocher tout à coup et d'ouvrir leur feu à la distance efficace de 3,400^{m} du centre de l'arsenal ennemi.

Aux moyens de la flottille, l'amiral Penaud, commandant l'escadre française, eut l'heureuse pensée d'ajouter une batterie de 3 mortiers de 27^{c} qui, grâce à des efforts persévérants, fut improvisée durant quelques heures de nuit, sur l'îlot Abraham, à 2,200^{m} des forts russes.

Au signal des amiraux, 29 bombes, simultanément lancées, vinrent s'abattre sur Sweaborg ; puis les canonnières alliées se placèrent de pointe dans les créneaux de la ligne des bombardes et joignirent, à l'action des mortiers, le tir de leurs canons de grande portée.

Le bombardement durait à peine depuis trois heures, que l'incendie s'était déclaré sur plusieurs points : des explosions répétées se faisaient entendre et témoignaient suffisamment de l'impossibilité où se trouvaient les Russes de garantir leurs dépôts de munitions de cette quantité de projectiles creux qui pleuvaient à la fois sur tous les points de leur vaste arsenal.

On arriva ainsi au soir ; durant la nuit suivante, à la lueur des flammes qui ravageaient déjà Sweaborg, matelots et artilleurs de la marine travaillèrent avec ardeur à remettre notre flottille et la batterie d'Abraham en état de poursuivre le bombardement. Des embarcations anglaises profitèrent de l'obscurité pour lancer leurs fusées à la Congrève, et entretenir les inquiétudes de l'ennemi auquel les bombardes, à mesure qu'elles avaient effectué leur plein de munitions, revenaient adresser çà et là quelques bombes.

Dès le jour, les alliés reprirent leur tir avec plus d'activité que jamais : la batterie d'Abraham, ayant pu être portée à 5 mortiers durant la nuit, le nombre de nos feux courbes proprement dits

Digitized by Google

s'élève désormais à 31, sans compter les projectiles que les canonnières françaises et anglaises lancent de leurs canons de 50 et de 68, pointés sous les grands angles.

Mais cette artillerie ayant bientôt épuisé ses obus et ne pouvant attendre aucun effet sérieux de ses boulets pleins, à une pareille distance, l'amiral français eut l'excellente idée d'envoyer nos canonnières échanger avec les vaisseaux 2 de leurs canons de 50 contre 2 obusiers de 22c (80).

Cette opération s'accomplit avec la même activité qui avait déjà signalé les mouvements de notre escadre. Dans la soirée, deux de ces mêmes obusiers de 22c (80) qui, après les mortiers, sont la meilleure arme des bombardements, étaient mis en batterie sur l'îlot et enterrés avec intelligence pour tirer comme ces derniers.

Un vaste incendie dévora Sweaborg pendant cette seconde nuit : une petite brise d'est contribuait encore à augmenter l'intensité de l'immense brasier allumé par nos projectiles creux. Au jour, après un bombardement continu de 45 heures, le but des escadres alliées était accompli avec succès [1], et ce qui n'est pas moins appréciable, avec une parfaite impunité, en dépit de la réponse de l'ennemi.

La prise toute récente de la forteresse de Kinburn vient clore la série des entreprises maritimes qui ont signalé la campagne de 1855. Cette attaque mérite d'autant mieux de fixer l'attention des hommes de l'art qu'elle nous montre un premier emploi simultané des feux directs et des feux courbes ; les premiers, fournis dans des conditions toutes nouvelles de progrès ; les seconds dirigés avec une justesse jusqu'alors rarement atteinte ; aussi est-ce à bon droit que le rapport de l'amiral Bruat attribue le rapide succès des marines alliées à l'action combinée des batteries flottantes et des bombardes.

La citadelle de Kinburn, bâtie sur une langue de sable, pouvait être rangée dans la catégorie de ces ouvrages en maçonnerie casemates, que les Russes semblent affecter de préférence à la défense des positions insulaires ou des terrains à fleur d'eau. Ce fort, armé sur toutes ses faces, offrait un étage incomplet de feux couverts, surmonté d'une longue batterie barbette à parapets en terre ; son armement s'élevait à plus de 60 bouches à feu, dont la moitié environ battant sur la pleine mer. Deux nouvelles batteries, garnies l'une de 10 et l'autre de 11 pièces, et recouvertes de parapets en

[1] La flottille française lança, à elle seule, sur Sweaborg, 4,150 projectiles, dont 2,828 bombes. La perte des Russes a été évaluée par des neutres présents à Helsingfors, au chiffre de plus de 2,000 hommes tués ou blessés. Celles en matériel n'ont pas été moins importantes, de l'aveu même de l'ennemi. Sans parler des magasins, munitions et dépôts de tout genre, plusieurs des bâtiments renfermés dans le port furent gravement atteints, et un ou deux vaisseaux mis hors de service.

Digitized by Google

sable, se dressaient en outre sur l'extrême pointe et complétaient, de concert avec celles de l'autre rive, la défense de la passe d'Otchakow.

Nos trois batteries flottantes réussirent à s'embosser d'elles-mêmes à environ 1,000m de la forteresse russe, et une puissante détonation annonça qu'elles venaient d'ouvrir leur feu. Une demi-heure après, les bombardes françaises et anglaises, rangées en ligne à 2,500m, de manière à battre l'isthme de Kinburn dans le sens de sa longueur, mirent en action leurs 18 mortiers, dont les feux courbes, guidés par les signaux avisos convenablement placés, ne se montrèrent pas moins bien dirigés qu'à Sweaborg et à Sébastopol. Vers le même temps, les grandes canonnières, placées en dedans des bombardes de façon à détourner de ces dernières l'attention de l'ennemi, *ricochaient* avantageusement les batteries barbettes de la place [1]. Dès que le feu des Russes se ralentit, elles vinrent combattre de plus près.

En moins d'une heure, le tir puissant des batteries flottantes domina l'artillerie de la forteresse. Leurs boulets de 50 entamaient de toutes parts la maçonnerie russe, démontaient les embrasures, promettant une prompte brèche dans ces murailles, jusqu'alors si difficiles à renverser. Durant les éclaircies de la fumée, on voyait tomber autour de ces pontons de sinistre apparence, une véritable pluie de projectiles. Mais leurs armures de fer subissaient sans fléchir le choc des projectiles russes, qui, selon qu'ils étaient pleins ou creux, rebondissaient impuissants ou se brisaient en fragments, en laissant simplement à la surface des plaques quelques empreintes de peu d'importance.

Ainsi ramenées, par leur enveloppe de fonte, à des conditions analogues à celles des batteries de siége en terre, nos batteries flottantes ne pouvaient plus être atteintes qu'à la façon de ces dernières, c'est-à-dire par les projectiles ennemis assez heureux pour faire *coup d'embrasure*. Aussi, à bord de la plus maltraitée d'entre elles, qui portait sur sa cuirasse environ 80 marques, ne compta-t-on que trois boulets ou obus ayant pu arriver dans l'intérieur du navire en plongeant par ses étroits sabords, et n'eut-on à regretter que 11 hommes mis hors de combat.

L'action durait depuis environ trois heures, quand les amiraux Bruat et Lyons, désireux d'en finir de bonne heure, mirent en jeu

[1] Toutes les fois qu'on n'a pas en vue de faire brèche ou qu'on combat des ouvrages en terre, à fleur d'eau, le meilleur moyen de les éteindre, en démontant leurs pièces, consiste à tirer à ricochets, par la raison que, dans ce tir, les boulets ne se relevant jamais à la hauteur de leur point de départ, sont aussi *rasants* que possible.

Digitized by Google

les bordées de leurs vaisseaux, embossés presque par leur tirant d'eau à 1,600m du fort. En même temps, une division de 9 frégates à vapeur, conduite par les contre-amiraux Pellion et Stewart, franchissait la passe d'Otchakow et venait prendre Kinburn à revers; d'autres vapeurs, et quelques vaisseaux, se servaient du tir à ricochets pour démonter plus sûrement les batteries rasantes de l'extrême pointe, auxquelles leurs parapets de sable promettaient une longue résistance.

Dès-lors les Russes, écrasés par une multitude de feux, consternés par cette démonstration imposante de la flotte de ligne et d'ailleurs enveloppés de toute part, cessèrent de répondre de la forteresse, bien que leurs ouvrages de la pointe se servissent encore de leurs mortiers.

Les amiraux alliés, désireux d'épargner les restes de cette brave garnison, envoyèrent sommer le général ennemi, qui accepta la capitulation proposée.

La lutte n'avait duré que *quatre* heures, et, durant ce court espace de temps, les feux combinés de nos canons de grande pénétration et de nos mortiers avaient suffi pour mettre la place ennemie hors d'état de résister davantage. Qu'on se représente tous ses canons démontés, dans le front de mer des brèches praticables, tous ses édifices incendiés ou en ruine! En un mot, le front de Kinburn était, selon l'expression pittoresque de nos matelots, *chaviré de fond en comble*, et si sa garnison tout entière n'avait pas été ensevelie sous ce désastre complet de son matériel, c'est que les soldats non employés aux pièces avaient été tenus à couvert dans les casemates, dont une partie, résistant à nos bombes, était restée intacte.

IV

En réfléchissant aux enseignements contenus dans ces nouveaux épisodes et particulièrement aux résultats de la campagne de 1855, on peut avoir déjà pressenti nos considérations finales.

Mais, avant d'exprimer les nouvelles tendances d'une école désormais nombreuse, il nous reste à résumer les conséquences de cette étude. On l'a vu; les vaisseaux ne sont faits que pour combattre leurs semblables et jusqu'à ce qu'on ait réussi à leur assurer une invulnérabilité analogue à celle des batteries flottantes, il serait le plus souvent ruineux de les employer comme batteries de siége.

Sous cette réserve, que pourraient encore les bâtiments ordinaires?

Digitized by Google

Dans les eaux profondes, faire usage de la mobilité que leur assure l'usage des moteurs à hélice, pour *attaquer sous vapeur*, par la raison qu'un changement continuel de position sera toujours la tactique la plus propre à dérouter les coups des artilleurs de terre.

Sinon éviter au moins les principaux feux des défenses terrestres en cherchant à se placer dans leurs *angles morts*, de manière à les battre d'*écharpe* ou d'*enfilade*. Profiter de *repères*, pris dès le début de l'action, pour mettre en jeu, en dépit de la fumée, toute la rapidité de tir particulière à l'artillerie navale.

Devant des ouvrages en terre, pourquoi n'abandonnerait-on pas le canon trop souvent impuissant, pour des débarquements[1] hardis? L'attaque de front ne permet aucune surprise; mais dans l'escalade d'une fortification passagère, abordée de flanc ou à revers, des assaillants intelligents et agiles, comme le sont les matelots, auront souvent pour eux de meilleures chances.

Une batterie ouverte à la gorge, contre laquelle une flotte tout entière aurait pu vainement combattre de longues heures, sera tournée, enlevée ou enclouée en quelques minutes par ces *enfants perdus*, appuyés sur un noyau de soldats disciplinés.

Les coups de main de ce genre, entrepris sur les côtes de France, d'Espagne et d'Italie, avec cette audace que lui avaient donnée de fréquents succès, réussirent plus d'une fois à la marine britannique, durant les guerres de l'empire.

Du reste, pour des tentatives aussi hasardeuses, le nombre, la valeur morale et les habitudes de vigilance des troupes préposées à la garde des côtes ennemies, doivent être prises en très grande considération; car, en pareil cas, il ne saurait y avoir, pour les marins débarqués, ni demi-succès, ni demi-revers.

Mais, dans le cas plus général où des vaisseaux auraient à agir contre des fortifications régulières, le plus souvent construites en maçonnerie, quelles conditions stratégiques pourraient leur servir de règles?

Si ces défenses des côtes étaient de niveau ou pouvaient être *commandées* par l'artillerie flottante; si la profondeur de l'eau permettait de les combattre isolément et d'en approcher à demi-distance de but en blanc, c'est-à-dire de 300 à 400[m][2], nous dirions encore aux vaisseaux, quelque bien armés qu'on les suppose :

[1] Si l'on était malheureusement contraint d'attaquer à tout risque et de prendre ainsi le taureau par les cornes, la seule ressource des bâtiments engageant une batterie de cette nature, serait de se servir d'obus à fusée, charge réduite. L'explosion successive de ces obus, dans les parapets en terre, constituerait autant de petites *mines* qui, par la réunion de leurs *entonnoirs*, pourraient produire les *éboulements* indispensables pour mettre les canons ennemis à découvert.

[2] A cette distance d'environ 300 ou 400[m], les feux horizontaux de la marine se

Digitized by Google

N'attaquez jamais sans une nécessité impérieuse et absolue!

Mais si ces ouvrages occupaient des positions d'où ils commandassent la mer, en se soutenant réciproquement; si des obstacles sous-marins ou d'autres causes obligeaient l'artillerie flottante à s'en tenir à une distance plus grande, nous n'hésiterions pas à dire aux vaisseaux :

Eloignez-vous, la partie serait trop inégale!

Mais faites avancer vos batteries flottantes de siége!

Car le moment serait alors venu de substituer ces redoutables machines de guerre et leur artillerie de grande pénétration aux flancs vulnérables et aux bouches à feu de moindre portée des bâtiments ordinaires.

Si l'on considère que les canons de la flotte à hélice, par leur légèreté relative et la mobilité des navires qui les portent, sont, en quelque sorte, comme l'artillerie de campagne de la marine; les lourdes et puissantes bouches à feu des batteries flottantes, plus lentes à mouvoir, constituent de tout point son artillerie de siége. Ainsi que devant une place régulière où l'artillerie de campagne, demeurant impuissante, l'assiégeant fait avancer ses batteries de siége; de même, alors que la flotte de ligne se consumerait en vains efforts pour faire taire des fortifications ennemies bien conçues, les *batteries flottantes*, sous la protection des vaisseaux, et au besoin avec l'aide des vapeurs, viendront accomplir cette tâche. Bien que l'artillerie des bâtiments ordinaires ne puisse ouvrir de brèche au delà de 500 ou 600^{m}, dans une maçonnerie d'épaisseur ordinaire, les canons de grande pénétration de cette artillerie navale de siége jouiront de la même propriété jusqu'à une distance naturellement plus grande, puisqu'à 1,000^{m} environ, ils ont ouvert, sans difficultés, le revêtement de Kinburn.

Les nouveaux feux directs pourront donc agir dans des limites beaucoup plus étendues que les anciens; néanmoins, on trouvera un

trouvent placés dans les meilleures conditions, par la raison qu'ils peuvent profiter de leur *rapidité* et de leur *multiplicité*, tout en conservant assez de *justesse* et de *pénétration* pour produire les effets de destruction les plus sérieux. A Bomarsund, devant la tour du Nord, une batterie de brèche, composée de 2 ou 3 canons de 32 anglais, n° 1, a ouvert des murs de granit, de près de 3^{m} d'épaisseur, à la distance de 800^{m} : il a fallu pour cela près d'une journée; mais voici qu'en quelques minutes, le vaisseau anglais l'*Edinburg*, monté par l'amiral Chads, dans ses expériences sur la résistance des murailles de granit de Bomarsund (4 sept. 1854) a ouvert une brèche, à la distance de 450^{m}, après sept feux de bordée consécutifs, répandus sur l'espace de plusieurs embrasures. A 900^{m}, les mêmes bordées n'ont produit aucune impression.

La demi-distance du but en blanc offre encore l'avantage de se trouver celle où des artilleurs ennemis peu expérimentés ou habitués à pointer par la ligne de mire naturelle, ont le plus de chances de manquer le corps du bâtiment.

Digitized by Google

bénéfice évident à les employer à courte portée; car, avec des bâtiments aussi ras sur l'eau que les *batteries flottantes*, plus l'on se rapprochera de canons ennemis, quelque peu élevés au dessus de la mer, et plus on aura de chances de voir leurs projectiles passer en nappe horizontale par dessus les têtes des assaillants.

La puissance offensive des *batteries flottantes* est d'autant plus grande qu'elle se concilie avec la protection efficace des hommes et du matériel, par l'aptitude de leurs armures à briser les projectiles creux et à repousser ou arrêter les boulets pleins. Ainsi, avec ces nouvelles machines de guerre, on peut dire avec raison que les effets si redoutables des obus à la Paixhans seront, le plus souvent[1], *annulés*. D'autre part, en admettant même que des boulets pleins pussent perforer les plaques, ce qui ne serait peut-être pas impossible, pour ceux de 68, grande charge, et à petite portée, il est probable qu'ils ne conserveraient plus assez de force pour franchir encore une muraille de bois de frégate. D'ailleurs, à la guerre, on ne saurait se laisser arrêter par quelques chances exceptionnelles, quand la règle générale est bonne et efficace; en outre, si l'on connaissait une fois, par expérience, la limite exacte de résistance des plaques, pour le plus fort calibre en usage chez l'ennemi, on en serait quitte, à l'avenir, pour attaquer *d'un peu plus loin*, ce qui mettrait évidemment un terme à toute pénétration insolite.

Remarquons enfin, comme observation morale, que, parmi les inventions militaires qui foisonnent depuis une trentaine d'années, on doit observer, à la honte de notre humanité, que la *batterie flottante* est peut-être la première qui ait eu pour caractère distinctif la protection du sang précieux des combattants.

Au reste, l'élan semble désormais donné sur les deux rives de la Manche, et en Angleterre, comme en France, on poursuit avec ardeur l'étude des moyens les plus propres à porter des coups sensibles à l'ennemi commun. De l'autre côté du détroit, le « *Times* » et ses correspondants semblent à la tête de cette croisade maritime, et l'on voit fréquemment éclore, dans les colonnes de ce grand organe anglais, des projets qui méritent à plus d'un titre de fixer l'attention des hommes de l'art.

Ainsi les *batteries-radeaux*, dont il a été récemment question dans ce journal, sont une nouvelle variété de *batteries flottantes;* ces radeaux, comme leur nom l'indique, offriraient encore moins de prise aux boulets ennemis; mais leur absence totale de qualités nautiques

[1] Il est prudent de ne pas oublier que cette sécurité ne saurait jamais être complète, les obus pouvant pénétrer dans le bâtiment par les sabords; il faut donc être préparé à combattre vigoureusement l'incendie à l'intérieur du navire, si quelque malencontreux projectile venait à éclater.

Digitized by Google

obligerait sans doute à les apporter démontés d'Angleterre, pour les assembler sur les lieux[1]. Chacun d'eux serait formé d'un assemblage de bois et de fer, de manière à atteindre la légèreté nécessaire pour supporter le poids de 2 ou 3 canons de 68 plein, installés sur une plate-forme spacieuse et couverts par un parapet d'environ 2^{m} de haut qui serait à la fois incombustible et impénétrable.

Les *batteries-radeaux* recevraient leur artillerie et leurs hommes des vaisseaux et seraient conduites en position par des remorqueurs spéciaux, à défaut d'un moteur propre. C'est là à notre sens, un des côtés faibles de cette ingénieuse idée, bien que l'inventeur espère aussi *blinder* ces remorqueurs par des moyens analogues.

Mais une fois les *batteries-radeaux* en position, il ne paraît pas douteux qu'elles n'obtiennent également tous les effets qu'on attend d'une artillerie de grande pénétration, manœuvrée avec d'autant plus de sang-froid et de précision que son personnel se sait à couvert des feux de l'ennemi.

Le prix de ces engins ne s'élèverait pas à 50,000 francs et on estime que 100 batteries-radeaux, pour un prix égal à celui du vaisseau à hélice le *Duc de Wellington*, pourraient concentrer, à petite portée, sur une maçonnerie ennemie quelconque, le feu vraiment irrésistible de 300 canons de 68 plein.

Comme on le voit, l'attaque des fortifications, par les feux horizontaux de la marine, est à la veille d'entrer dans une phase toute nouvelle[2]. Quoique les canons anglais à la *Lancastre* aient eu peu de succès au siége de Sébastopol et à bord des canonnières de nos alliés, on ne renonce nullement, en France et en Angleterre, à appliquer aux bouches à feu des procédés analogues à ceux qui ont récemment amené, chez toutes les nations de l'Europe, la transformation radicale des armes de main.

Le moment n'est pas encore venu de mesurer les conséquences de la révolution qui se prépare pour l'artillerie navale, dans un avenir

[1] Nous renverrons nos lecteurs au *Times* ou au *Moniteur de la Flotte* du 13 novembre, pour de plus amples détails sur ces singulières machines de guerre. Un système de cloisons en fer, à une distance suffisante au-dessous de la flottaison, constitue le principe essentiel de leur légèreté. Leur tirant d'eau est de moins de 1^{m},50. L'épaisseur de leur parapet, de 1^{m},30 à la base sur 1^{m} au sommet : ce parapet est formé de balles de coton comprimées ou de toute autre matière élastique rendue *incombustible* au moyen d'une préparation spéciale.

[2] Dans la dernière édition de son *Naval Gunnery* (1855), le général Douglas s'étend sur les inconvénients de ces nouvelles pièces dont l'opinion publique s'était d'abord fortement engouée chez nos voisins.

La forme *ovale* donnée à l'âme des canons Lancastre a eu pour résultat un *arc-boutement* assez fréquent de leurs projectiles *ovoïdes*, d'où des explosions fréquentes. Leur tir offrait d'ailleurs de nombreuses anomalies : l'honorable général conclut, qu'en attendant une meilleure application du principe des rayures, il convient d'en revenir aux canons de 68 plein.

Digitized by Google

peu éloigné. Bornons-nous à dire qu'avec des armes d'une précision et d'une portée inaccoutumées, les coups portés par la marine n'en deviendront que plus assurés et plus redoutables.

Si l'emploi des feux directs a pris récemment une importance nouvelle, les bombardements d'Odessa, de Sweaborg et de Sébastopol ont fait naître dans bien des esprits une tendance non moins marquée en faveur des feux courbes.

Un ouvrage remarquable [1] qui date déjà de quelques années, plaide avec talent cette thèse :

« Que les bombardements rendent maîtres des places avec moins de perte de temps, de munitions et de sang que les siéges méthodiques.

» Qu'une place étant bombardée avec des moyens vigoureux et convenables, très peu de jours sont nécessaires pour la détruire de fond en comble.

» Que les mesures conseillées à la défense, pour s'opposer aux ravages des projectiles incendiaires, sont complètement insuffisantes : qu'*il est impossible d'arrêter les progrès du feu sous une grêle de bombes et d'obus.* »

L'auteur de cette théorie nouvelle explique d'ailleurs que le nombre de projectiles à lancer doit être proportionné à la superficie de la place ennemie. Pour un bombardement à outrance, l'intensité de ce feu vertical serait fixée à une bombe par carré de 10^{m} de côté, soit à 100 bombes par hectare [2].

L'histoire des siéges consultée constate que de 1792 à 1815, sur 64 bombardements, entrepris par les diverses armées de l'Europe, 15 seulement ont échoué : l'auteur démontre en outre que ces échecs peuvent être attribués à des attaques mal dirigées, faibles, interrompues ou entreprises de trop loin.

Voilà pour le passé. Quant au présent, la théorie du savant colonel d'artillerie vient de recevoir une éclatante consécration, devant Sébastopol, par le ravage de cette place et les pertes immenses infligées à la garnison russe, durant le dernier mois du siége et particulièrement du 5 au 8 septembre dernier, sous l'action persévérante de plusieurs centaines de mortiers. On se rappelle encore que, d'après les rapports mêmes du prince Gortschakoff, ce *feu d'enfer*,

[1] *Traité des bombardements*, par M. de Blois, capitaine d'artillerie. Paris, 1848. — L'auteur de cet ouvrage, aujourd'hui colonel, figurait naguère devant Sébastopol, où son système fut appliqué (on sait avec quel succès) durant la dernière période du siége.

[2] D'après ce tarif, le bombardement à outrance d'une grande place, de 200 hectares de superficie, exigerait une consommation maximum de 20,000 bombes, projetées en sept jours de temps, par 30 mortiers, à raison de 3,000 par jour, sans préjudice des boulets rouges et des obus lancés par les canons ordinaires.

Digitized by Google

comme il l'appelait, coûtait à l'armée assiégée jusqu'à 2,500 hommes par jour et détruisait ou incendiait graduellement la ville et la flotte, malgré tous les abris et les efforts des assiégés.

Le savant colonel, à l'époque où il écrivait, n'avait pas autant de confiance dans les bombardements maritimes, en raison de l'instabilité des mortiers installés à bord des bâtiments; toutefois il reconnaissait déjà que, dans ces derniers temps, le tir incendiaire des forces navales avait beaucoup gagné en justesse et en efficacité, depuis l'adoption des obusiers à la Paixhans.

La destruction, opérée à Sweaborg par une trentaine de mortiers marins, les résultats obtenus à Odessa avec un petit nombre d'obusiers; enfin, la part honorable prise par les bombardes françaises et anglaises de la mer Noire au bombardement final de Sébastopol [1], et la reddition de Kinburn, confirment pleinement ces prévisions sur l'avenir réservé aux feux courbes de la marine.

Si, à la place de simples batteries ou fortifications isolées, les forces navales sont appelées à agir contre des arsenaux ou des villes de guerre, les bombardements maritimes, exécutés avec des ressources formidables et poursuivis, durant plusieurs jours, avec opiniâtreté, nous paraissent désormais le plus sûr moyen à employer.

Bombardes, canonnières, vapeurs à roues, convenablement placés à environ 3,000^{m} ou 3,500^{m} n'offrent, pour ainsi dire, aux artilleurs ennemis, que des points sur la mer et se trouvent d'ailleurs hors de la portée utile des feux directs, pendant que la place attaquée offre la plus vaste étendue vulnérable, tant aux feux courbes des mortiers marins qu'à l'artillerie à long tir de la flottille.

On peut dire d'une manière générale que, dans l'opinion de beaucoup d'hommes spéciaux, la destruction des villes maritimes, par les feux courbes d'une flottille, n'est plus aujourd'hui qu'une question de *moyens suffisants à réunir*.

Ces moyens, comme le dit le colonel de Blois pour les bombardements à terre, doivent être avant tout proportionnés à l'étendue du but à battre. Il importe, en outre, de ne pas oublier que, pour fournir à un bombardement maritime persévérant et continu, il faut avoir assez de bombardes pour remplacer celles qui essuieraient des avaries [2], comme aussi pour relever et rafraîchir, de temps en temps,

[1] Les rapports de l'amiral Bruat et du maréchal Pélissier constatent que les 13 bombardes alliées, mouillées dans la baie de Streletzka, ont opéré, avec leurs 18 mortiers, une diversion utile au succès de la mémorable journée du 8 septembre, et que, malgré les oscillations causées par une grosse mer, elles ont obtenu un tir d'une précision remarquable sur les forts Alexandre et de la Quarantaine, situés à environ 3,500^{m} de distance.

[2] Les mortiers marins, malgré tous les soins et l'intelligence apportés dans leur établissement à bord, sont naturellement plus sujets *à avarier leurs assises* que ceux

Digitized by Google

les hommes et les engins qui se livrent à ce rude et fatigant métier.

Le nombre de feux courbes à accumuler sur un arsenal ennemi doit être le plus grand possible, car il faut que les projectiles creux s'abattent sur tous les points à la fois, afin que la garnison n'ait d'autre abri que ses casemates, et que toute circulation intérieure, dans les rues et autres lieux découverts, demeure sous une menace incessante.

Aux bombardes, on joindra donc constamment l'action de toute l'artillerie à long tir, qui aura pu prendre position à une portée convenable, afin de projeter, en même temps que les bombes, le plus d'obus possibles. On ne négligera pas même les fusées, qui se recommandent par leurs propriétés incendiaires et leur aptitude à se ficher dans le toit des maisons. Un incendie se déclare-t-il sur un point quelconque de la place ? On concentre immédiatement, sur ce point, tous les feux courbes disponibles, de manière à propager le mal et à empêcher les secours. Si les forces navales disposent d'un parc de siége flottant assez largement pourvu pour maintenir, durant huit ou dix jours, un bombardement continu, comme Duquesne devant Alger, nous ne voyons pas comment l'arsenal ennemi pourra échapper à une destruction à peu près complète.

Sans doute, les fortifications établies sur le périmètre de la place pourront ne pas être mises hors de service par cette espèce de feux ; mais, avec une pareille trombe de projectiles creux, on arrivera certainement partout ailleurs, en plus ou moins de temps, à *brûler* tout ce qui est bois ou matières combustibles et à *bouleverser* tout ce qui est maçonnerie ou terre.

Pour peu que cet arsenal renferme une flotte, et que cette dernière ne puisse s'écarter hors de la portée des bombes, toutes les précautions d'usage ne sauraient l'empêcher de partager, tôt ou tard, le sort des maisons, magasins et autres édifices. Qu'on parcoure l'histoire maritime, on verra qu'il a quelquefois suffi d'une bombe heureuse pour détruire un vaisseau, et que, dans tous les cas, les bâtiments, atteints par cette espèce de projectiles, n'ont jamais manqué d'essuyer les avaries les plus graves.

Mais il peut arriver que, pour faire prendre à une flottille des positions convenables, les forces navales soient dans la nécessité d'éteindre d'abord des forts isolés, défendant les approches d'une

employés à terre, et qui reposent sur le sol. Il arrive encore fréquemment que les premiers sont contraints de tirer sous des charges plus fortes que les seconds, la portée supérieure des batteries de côte ennemies imposant aux bombardes l'obligation de se tenir à grande distance.

Digitized by Google

place maritime. Dans cette hypothèse, l'attaque de Kinburn va précisément nous fournir un exemple de la manière de conduire ce genre d'opérations, avec les puissants moyens aujourd'hui en notre pouvoir.

Les feux directs sont alors appelés au rôle principal : *les batteries flottantes* viendront s'embosser à petite distance du but, en faisant tous leurs efforts pour *se défiler* des forts voisins, et pour battre en brèche, sous l'angle le moins garni de feux, celui qu'elles auront à réduire.

Les *bombardes*, mouillées en seconde ligne, et hors de la portée utile des canons ennemis, prêteront aux batteries flottantes l'appui de leurs feux courbes qui, par un beau temps, et avec les indications des avisos rectifiant leur tir, ne manqueront pas de venir fouiller tous les coins du fort et d'y développer probablement l'incendie.

Pendant ce temps, les *canonnières* protégeront l'attaque en tiraillant avec les ouvrages voisins, de manière à neutraliser leur action, ou bien, si les circonstances le permettent, elles viendront elles-mêmes combattre de pointe dans les créneaux de la ligne des batteries flottantes, en ayant soin toutefois de régler leur distance d'après l'intensité de la résistance de l'ennemi, de façon à ne pas se compromettre inutilement.

Un fort isolé, quelle que soit la solidité de sa construction, ne pourra longtemps résister à un pareil traitement. Le nombre et le poids des nouveaux feux directs réunis par l'assaillant, étant naturellement beaucoup supérieur sur ce point à l'artillerie que peut développer la défense, nous ne faisons nul doute, qu'en quelques heures ses murailles auront croulé sous des *feux convergents*, pendant que l'incendie dévorera déjà ses bâtiments intérieurs. Par suite, sa garnison, réfugiée dans les casemates ou luttant encore avec quelques derniers canons à moitié démontés, sera tout au moins contrainte de cesser son feu, si elle ne consent point encore à se rendre.

En terminant ces considérations, nous craindrions de laisser quelques doutes dans l'esprit des personnes étrangères à la marine, si nous ne cherchions à préciser encore davantage le rôle qui incombe, en pareil cas, à chaque espèce de bâtiment, composant de nos jours une force navale.

Aux *vaisseaux de ligne*, *frégates* et autres bâtiments d'un grand tirant d'eau, appartiendra toujours la souveraineté sur l'océan et dans les eaux profondes. Une nation qui renoncerait à ces premiers représentants de sa force militaire, pour ne plus construire que des bâtiments de rang inférieur, destinés à des usages purement spéciaux, serait infailliblement rayée de l'échelle des puissances navales.

Digitized by Google

Dans l'attaque d'une place maritime, les *vaisseaux* ne pouvant presque jamais combattre utilement, seront appelés à garder les eaux profondes et deviendront les magasins et la réserve de tous les navires appelés à un rôle plus actif : ce sont eux qui fourniront à la flottille, embarcations, hommes, munitions, et au besoin jusqu'à des canons; c'est aussi sur eux que cette dernière se replierait en cas de revers.

Le champ d'action des *vapeurs de tout rang* sera déterminé par leur tirant d'eau : ce seront naturellement les intermédiaires obligés des vaisseaux et de la flottille et les remorqueurs de cette dernière, en cas de besoin. Les vapeurs en fer, impropres à la guerre, ne sauraient s'exposer au feu : quant à ceux en bois et porteurs d'une artillerie à ciel ouvert, ils peuvent concourir efficacement, ainsi que le prouve l'affaire d'Odessa, soit à une attaque ordinaire, soit à un bombardement.

On comprend, sous la dénomination générale de *flottille*, tous les bâtiments d'un faible tirant d'eau. Le rôle de cette flottille est, par suite, de dominer les *eaux basses* et de s'en emparer, de même que celui des vaisseaux est de commander sur les eaux profondes.

En conséquence, si l'on aspire à exercer, soit au milieu des écueils d'une côte, soit dans les eaux basses qui recouvrent des plateaux sous-marins, le même empire qu'on a obtenu sur la haute mer, la question se résume à amener, dans ces parages inaccessibles aux vaisseaux, une flottille supérieure à celle de l'ennemi.

Au sein de cette indispensable flottille, quelles seront les fonctions confiées à chaque espèce de bâtiment ?

La *canonnière* est destinée, comme son nom l'indique, à canonner et à refouler les bâtiments ennemis de même nature : elle est la protectrice naturelle des bombardes, si ces dernières sont menacées d'une attaque directe : on sent aisément quel avantage est assuré aux nouvelles canonnières à vapeur sur les petits navires à voiles du même genre auxquels plusieurs marines du continent sont encore réduites.

A la *canonnière* à vapeur, qui a pour elle toute sa mobilité, la mission de conduire en position et d'appuyer les autres bâtiments de flottille; puis celle de combattre de pointe, en tirailleur, dans leurs créneaux.

A la *bombarde*, le rôle plus passif, mais toujours bien efficace, de couvrir la place ennemie de ses feux courbes, agissant à grande distance et formant voûte par dessus les feux directs.

A la *batterie flottante*, mouillée en première ligne, le combat corps à corps avec les murailles de pierre.

Digitized by Google

Tels sont les nouveaux moyens d'action dont la guerre contre la Russie vient d'enrichir la stratégie maritime. Nous ne pouvions avoir la prétention de formuler toutes les conséquences de cette phase encore si peu connue de la tactique navale; mais il nous a semblé utile d'indiquer ce que pouvait, dès à présent, la marine dans cette guerre d'une nouvelle espèce où, au lieu de rencontrer des adversaires de même nature, elle venait sans cesse se buter contre des fortifications. Nous serions heureux si nous avions contribué à démêler le vrai du faux, quant au rôle assigné à notre arme, et à faire passer dans quelques esprits les convictions qui nous animent. Nous serions plus heureux encore si nous étions parvenu à faire connaître quels ont été les efforts de nos marins avant et pendant la guerre actuelle, et ce qu'on peut attendre de leur dévouement dans l'avenir; le reste appartient au Dieu des armées!

RICHILD GRIVEL,
Lieutenant de vaisseau.

Digitized by Google

DES RELATIONS SOCIALES

ET

INTELLECTUELLES

ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

CINQUIÈME ET DERNIÈRE PARTIE[1].

Les relations intellectuelles entre la France et l'Angleterre au XVIIIe siècle semblent, au premier abord, pouvoir se résumer en un seul nom, celui de Voltaire. Il a dit de lui-même, en parlant à la troisième personne : « L'auteur fut le premier, si je ne me trompe, qui nous fit connaître les poètes anglais, comme il fut le premier qui nous expliqua les découvertes de Newton et les sentiments de Locke. » Plus tard, et d'une manière plus affirmative encore, il s'est attribué la même initiative, dans une lettre du 15 juillet 1768, à Horace Walpole : « Je suis le premier qui ai fait connaître Shakspeare aux Français ; j'en traduisis des passages, il y a quarante ans, ainsi que de Milton, de Waller, de Rochester, de Dryden et de Pope. Je peux vous assurer qu'avant moi personne en France ne connaissait la poésie anglaise ; à peine avait-on entendu parler de Locke. »

[1] Voy. t. XX, p. 397 ; t. XXI, p. 40 ; t. XXII, p. 159 et 304.

Digitized by Google

Généralement, on a cru Voltaire sur parole, et l'on a rapporté à lui seul la louange ou le blâme de cette importation des idées anglaises. Cependant, un critique contemporain, avec ce tact littéraire qui lui fait deviner même ce qu'il n'entre pas dans son objet d'approfondir, a indiqué en passant ce qui manque à cet aperçu pour être complet. « Quand on aura, dit M. de Sainte-Beuve, feuilleté le *Pour et le Contre* de l'abbé Prévost, et plus tard, les journaux de Suard et de l'abbé Arnaud, on aura, sur l'introduction des littératures étrangères en France, et principalement sur l'influence croissante de la littérature anglaise, des notions que Voltaire résume avec éclat, mais dont il faut chercher ailleurs la gradation. » C'est précisément cette gradation que nous nous proposons de rechercher ici, non-seulement dans les journaux littéraires du temps, mais dans tous les faits qui ont préparé ou développé l'influence décisive de Voltaire sur le point qui nous occupe.

Les missions de Prior et d'Addison en France, à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, bientôt suivies des voyages en Angleterre de l'abbé Dubos et de Destouches, qui se rattachaient également à la diplomatie, avaient été, pour les uns et les autres, l'occasion de quelques observations sur le gouvernement, les mœurs, la littérature des deux pays. N'y avait-il pas déjà la révélation d'un état de société bien différent dans la position si inégale de ces hommes, dont les premiers étaient parvenus, par leur talent seul, aux postes de ministre plénipotentiaire et de secrétaire d'Etat, tandis que, chez nous, les autres étaient condamnés, par leur naissance, aux emplois secondaires de la diplomatie et de l'administration? Quoi qu'il en soit, l'abbé Dubos rapportait de ses deux voyages à Londres (1698 et 1702), non-seulement quelques notions sur le gouvernement parlementaire, qui lui étaient demandées par nos ministres, mais encore une connaissance générale de la littérature anglaise, dont on trouve des traces fréquentes dans ses *Réflexions sur la poésie et la peinture* (1719). Du reste, il croit devoir se justifier, en quelque sorte, de cette curiosité, peu ordinaire alors: « Si je fréquente, dit-il, les nations étrangères pour apprendre leurs sentiments, c'est sans renoncer aux sentiments de la mienne. Je puis dire comme Sénèque : *Soleo sæpè in aliena castra transire non tanquàm transfuga sed tanquàm explorator.* »

Dès 1698, Lafosse, dans son *Manlius*, empruntait, ou reprenait à la *Venise sauvée* d'Otway, quelques scènes qu'avait fournies à celui-ci la *Conjuration de Venise*, de Saint-Réal. Le *Caton* d'Addison était traduit par Dubos bien avant que Voltaire en donnât quelques imitations en vers, et presqu'en même temps que paraissaient en Hollande les premiers volumes du *Spectateur* en français

Digitized by Google

(1714). Destouches, lors de sa mission en Angleterre (1717-1723), étudia le théâtre anglais, non sans profit pour ses propres ouvrages ; non-seulement il faisait passer sur notre scène le *Tambour nocturne*, du même Addison ; mais encore le *Timon d'Athènes* de Shakspeare, malgré la différence des époques et des personnages, lui fournissait le caractère principal et plusieurs traits du *Dissipateur*. Il est vrai que ce dernier emprunt n'était pas avoué comme le premier; le nom de Shakspeare n'était pas encore prononcé en France. Nous croyons qu'il se trouve indiqué pour la première fois dans les *Lettres sur les Anglais et les Français*, de Muralt. Voici le passage : « L'Angleterre est un pays de passions et de catastrophes, jusque-là que SHAKSPEARE, un de leurs meilleurs anciens poètes, a mis une grande partie de leur histoire en tragédies. » Publié en 1725, mais écrit près de trente ans auparavant, si l'on en croit l'auteur dans sa préface, l'ouvrage de Muralt, où les différences caractéristiques entre les deux peuples sont assez finement indiquées, a, dans tous les cas, précédé les fameuses *Lettres sur les Anglais* de Voltaire, qui parurent pour la première fois en Angleterre, et en anglais, dans l'année 1733, et en France l'année suivante. Celles-ci marquent dans notre sujet une époque tellement décisive que nous ne pouvons nous dispenser de rechercher la généalogie des idées qui présidèrent à leur publication.

En dehors d'un petit nombre d'initiés, on ne trouverait guère, en ces premières années du XVIIIe siècle, de notions sur le mouvement intellectuel de l'Angleterre que dans les ouvrages français sortis des presses de Hollande, tels que le *Dictionnaire de Bayle*, les *Nouvelles de la république des lettres*, les *Nouvelles littéraires de La Haye*, etc.; plus tard, des recueils spéciaux y furent consacrés à l'analyse des publications de la Grande-Bretagne : la *Bibliothèque britannique*, le *Journal britannique*, etc. Mais il faut remarquer que l'on s'y occupait surtout des matières qui touchaient aux sciences, à la religion et à la politique. Or, l'espèce de confusion que le terme commun de *philosophie* créait entre les sciences naturelles et celles du raisonnement, jointe à la tolérance de la Hollande et aux franchises de sa librairie, contribuèrent surtout à introduire en France la liberté de penser et ce que l'on a appelé le *philosophisme anglais*[1]. Le scepticisme mitigé de Montaigne, de La Mothe le Vayer et de Bayle, l'épicuréisme théorique de Gassendi et de Bernier, pratique de Chaulieu et de Saint-Evremont ; boutades d'une philosophie frondeuse, ou inspirations d'une voluptueuse in-

[1] *Histoire critique du philosophisme anglais*, par Tabaraud. Paris, 1806, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

souciance, s'étaient transformés en système arrêté chez les déistes anglais, les Shaftesbury, les Tindal, les Collins. La plupart de ces écrits de philosophie naturelle ou spéculative, analysés par les journalistes de Hollande, ou traduits par les réfugiés français en Angleterre, Coste, Desmaiseaux, de La Croze, Desaguliers, etc., excitaient déjà en France l'attention d'un petit nombre d'esprits curieux. Nous avons vu que, dès la fin du siècle précédent, le marquis de l'Hôpital se préoccupait des découvertes de Newton. Malebranche, Clairault, Cassini, Delisle, Bernouilli, de Lahire s'y intéressaient également. Fontenelle prononçait son éloge à l'Académie des sciences, et l'abbé Alary, voyageant en Angleterre, voyait dans la chambre du célèbre philosophe le portrait de l'abbé de Varignon, l'homme qui, au dire de Newton lui-même, « avec le Père Sébastien, carme, avait le mieux entendu son système sur les couleurs. »

Ainsi s'introduisait chez nous, pêle mêle, sous le nom de *philosophie*, la méthode de Bacon, la physique de Newton, la métaphysique de Locke, le déisme de Toland et de Collins, ce mélange de vérités et d'erreurs, qui devait produire successivement le *Discours sur l'Encyclopédie*, la chute du système de Descartes, le sensualisme de Condillac et les impiétés du baron d'Holbach. Néanmoins, toutes ces nouveautés, toutes ces hardiesses, consignées dans des ouvrages peu lus en France, agitées dans les cercles d'un petit nombre de savants et de curieux, attendaient encore, pour pénétrer dans les masses, un de ces esprits initiateurs dont le mensonge et la vérité ont également besoin pour faire leur chemin dans le monde. On a nommé Voltaire; mais un autre lui révéla le pays qu'il devait lui-même révéler à la France. Ce fut le fameux Bolingbroke, cet ancien ministre de la reine Anne, qui, au milieu de ses vains efforts pour reconquérir une position politique dans son pays, vécut, à plusieurs reprises, dans le nôtre, où il avait épousé une nièce de madame de Maintenon, et y exerça sur la société du commencement de ce siècle une influence qui n'a peut-être pas été assez remarquée. Admis, grâce à ses qualités à la fois brillantes et solides, dans les cercles les plus divers, il y répandit ses doctrines politiques, religieuses et philosophiques; le matin, il était consulté par le prétendant, par le marquis de Torcy, par le cardinal de Fleury; dans l'après-midi, on le voyait à la *société de l'Entresol*, essai de club à l'anglaise et de berceau d'académie des sciences morales et politiques, qui se tenait chez l'abbé Alary, l'un des amis intimes de Bolingbroke; le soir, il rencontrait, dans les salons de mesdames de Tencin, de Périol et d'Argental, le vieux Chaulieu, la jeune et charmante Aïssé. Enfin, lui-même recevait, à son château de la Source, près d'Orléans, une société moitié anglaise, moitié française, au milieu de laquelle l'ami,

Digitized by Google

le correspondant de Swift et de Pope, s'entretenait de littérature et de philosophie avec Duclos et Voltaire.

Pour ce jeune homme de vingt ans, qui avait soif de toutes les nouveautés, ce fut une véritable initiation que le contact du vieux politique. « Il faut, écrivait-il à Thieriot, que je vous fasse part de l'enchantement où je suis du voyage que j'ai fait à la Source, chez mylord Bolyngbroke (*sic*) et chez madame de Villette. J'ai trouvé dans cet illustre Anglais toute l'érudition de son pays et toute la politesse du nôtre. Je n'ai jamais entendu parler notre langue avec plus d'énergie et de justesse. Cet homme, qui a été toute sa vie plongé dans les plaisirs et dans les affaires, a trouvé pourtant le moyen de tout apprendre et de tout retenir. Il sait l'histoire des anciens Egyptiens comme celle d'Angleterre. Il possède Virgile comme Milton; il aime la poésie anglaise, la française et l'italienne; mais il les aime différemment, parce qu'il discerne parfaitement leurs différents génies[1]. » Tel était l'homme auquel Voltaire se plaisait à entendre redire tout ce que ses compatriotes avaient osé en poésie, en religion, en politique. Bientôt l'envie lui prit de voir un pays dans lequel toutes ces hardiesses étaient presque des lieux communs (1726-1727). Il y écrivit ses *Lettres sur les Anglais*, devenues plus tard les *Lettres philosophiques*, où la philosophie, la littérature, les opinions, les sectes religieuses, les découvertes scientifiques de l'Angleterre étaient, sinon exposées pour la première fois, au moins rendues accessibles à tous. Il y montrait surtout l'influence qu'un esprit général de liberté exerce sur les sciences, sur les lettres, sur les mœurs; le tout assaisonné d'une dose d'opposition suffisante pour faire condamner l'ouvrage par les magistrats, et le faire lire de tout le monde. Dans tous les ouvrages publiés par lui à son retour d'Angleterre, dans son *Essai sur la poésie épique*, dans *ses Stances à mademoiselle Lecouvreur*, dans sa dédicace de Brutus à lord Bolingbroke, de Zaïre à M. Falkener, *marchand anglais*, dans ses poèmes philosophiques imités de Pope, dans ses pseudonymes choisis avec complaisance parmi les écrivains de cette nation, Hume, Sherlock, Chesterfield, etc., Voltaire continua cette glorification de l'Angleterre, surtout quand elle lui fournissait l'occasion d'attaquer la politique et la religion de la France.

Aussi le pélerinage à Ferney était d'obligation pour tous les Anglais qui voyageaient dans le midi de la France, en Suisse et en Italie. L'objet de tous ces hommages disait à ce sujet, dans une lettre à madame du Deffand : « J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe et je me suis lassé de cette profession. J'ai reçu

[1] Lettre du 2 janvier 1722.

Digitized by Google

chez moi trois ou quatre cents Anglais, qui sont si amoureux de leur patrie que presque pas un ne s'est souvenu de moi après son départ. » Le 9 octobre 1764, il écrivait au marquis de Chauvelin : « J'ai vu votre petit Anglais, qui a une maîtresse et point de précepteur. Ils sont tous dans ce goût-là ; nous avons eu longtemps le fils de M. Fox (c'est le célèbre Fox); il voyageait à quinze ans sur sa bonne foi et dépensait mille guinées par mois ; nos Welches n'en sont pas encore là. » Le fameux Wilkes alla aussi visiter Voltaire, et l'on a une lettre de lui, fort louangeuse, où il rend compte de sa visite. Mais de tous ces voyageurs étrangers qui ont laissé un témoignage de l'impression produite sur eux par la vue de Voltaire à Ferney, le plus curieux à citer, sinon le plus célèbre, est l'Anglais Sherlock. On trouve dans ses lettres un récit de sa conversation avec l'illustre vieillard, écrite à l'instant même, et qui porte un grand caractère de vérité. Nous n'en citerons, et en abrégeant, que les passages qui se rapportent à l'Angleterre et aux Anglais.

« Monsieur, me dit-il, vous voyez un homme très vieux, qui fait un grand effort pour avoir l'honneur de vous voir ; voulez-vous bien vous promener dans mon jardin ; il vous fera plaisir, car il est à l'anglaise ; ce fut moi qui introduisis cette mode en France, et tout le monde la saisit avec fureur ; mais les Français parodient vos jardins, il mettent trente arpens en trois. »

« De son jardin, continue le narrateur, on voyait les Alpes, le lac, la ville de Genève et ses environs, qui sont fort riants ; il disait : *it is a beautiful prospect;* il prononçait ces mots assez bien. Mais il montrait surtout avec complaisance le village et l'église qu'il avait bâtis. — Monsieur, disait-il, nous sommes ici *for liberty and property*. Oui, nous sommes libres ici : coupez un petit coin et nous sommes hors de France. J'ai demandé de certains priviléges pour mes enfants ici, et le roi m'a accordé tout ce que j'ai demandé. Il a déclaré le pays de Gex libre de tous les impôts des fermiers généraux, de sorte que le sel, qui se vendait auparavant dix sols la livre, se vend actuellement à quatre. — S. (Sherlock) Vous avez fait bâtir une église. — V. (Voltaire) Oui, et c'est la seule de l'univers en l'honneur de Dieu; vous avez des églises bâties à Saint-Paul, à Sainte-Geneviève, mais pas une à Dieu.

» Nous entrons dans la bibliothèque. — V. Voilà bien de vos compatriotes. (Il y avait Shakespeare, Milton, Congrève, Rochester, Shaftesbury, Bolingbroke, Robertson, Hume, etc.). Robertson est votre Tite-Live ; son Charles-Quint est écrit avec vérité ; Hume a écrit son histoire pour être loué ; Rapin pour instruire ; l'un et l'autre a atteint son but. En nous asseyant pour dîner, je lui demandai : — Comment avez-vous trouvé la chère anglaise ? — V. Très fraîche

Digitized by Google

et très blanche (Il faut se rappeler que l'auteur de ce jeu de mots sur les femmes était dans sa quatre-vingt-troisième année.). — S. Leur langue? — V. Energique, précise et barbare. Et vous, comment avez-vous trouvé les Français. — S. Aimables et spirituels; je ne leur ai remarqué qu'un seul défaut; ils imitent trop les Anglais. — V. Comment, vous nous trouvez dignes d'être originaux nous-mêmes? — S. Oui, Monsieur. — V. Et moi aussi, mais c'est de votre gouvernement que nous sommes jaloux. — S. J'ai trouvé les Français plus libres que je ne les avais crus. — V. Oui, quant à se promener, à manger tout ce qu'il veut, le Français est assez libre; mais quant aux impôts... Ah! Monsieur, vous êtes heureux, vous pouvez faire tout; nous sommes nés dans l'esclavage et nous mourons dans l'esclavage; nous ne pouvons pas même mourir comme nous voulons, il faut avoir un prêtre. »

« En parlant ensuite de notre gouvernement, il disait : les Anglais se vendent, ce qui est une preuve qu'ils valent quelque chose. Nous autres Français nous ne nous vendons point; vraisemblablement, c'est que nous ne valons rien. Il parla de l'Angleterre et de Shakespeare, qui avait, dit-il, un génie étonnant, mais point de goût. Il voulut absolument expliquer à madame Denis la scène de *Henri V*, où la reine Catherine prend une leçon d'anglais de sa dame d'atours, et où il y a des équivoques très hasardées sur le mot *pied;* puis il dit, en s'adressant à moi : Voilà ce que c'est qu'un auteur ; il fera tout pour gagner de l'argent. Passant à notre caractère national, il exposa cette singulière théorie : « Quand je vois un Anglais rusé et aimant les procès, je dis : Voilà un Normand qui est venu avec Guillaume le Conquérant. Quand je vois un homme doux et poli : En voilà un qui est venu avec les Plantagenets ; un brutal, voilà un Danois ; car votre nation, aussi bien que votre langue, est un galimatias de plusieurs autres.

» Après dîner, en passant par un petit salon, où il y avait une tête de Locke, une de la comtesse de Coventry, et plusieurs autres, il me prend par le bras et m'arrête : Connaissez-vous ce buste (c'était celui de Newton). C'est le plus grand génie qui ait jamais existé. Quand tous les génies de l'univers seraient rangés, il conduirait la bande. C'était de Newton et de ses propres ouvrages que Voltaire parlait toujours avec le plus de chaleur[1]. »

L'impulsion était donnée : Voltaire avait mis la littérature anglaise à la mode. A la suite de ce grand initiateur se précipita la tourbe des imitateurs en sous-ordre, qui exploitèrent avec plus de zèle que de discernement la veine littéraire qu'il avait discrètement ouverte.

[1] *Lettres d'un voyageur anglais*. Londres, 1779, in-8°, p. 135 et suiv.

Digitized by Google

Les poètes, dont il s'était borné à donner des imitations libres ou des spécimens adroitement choisis, furent traduits avec plus ou moins de succès : Milton par Dupré de Saint-Maure, puis par Racine le fils, Pope par Silhouette et par l'abbé du Resnel ; une correspondance s'engageait entre Louis Racine et l'auteur de l'*Essai sur l'Homme*, au sujet des doctrines philosophiques de ce dernier, doctrines que Crouzas avait attaquées et que défendaient Silhouette et Warburton. L'abbé Leblanc dans ses *Lettres*, l'abbé Desfontaines dans ses feuilles, l'abbé Prévost, Laplace par leurs imitations et leurs traductions, appelaient l'attention du public sur les productions de nos voisins. Suard, de Septchênes, la présidente de Meynières, et Louis XVI lui-même, à ce qu'on assure, travaillaient à nous faire connaître les grands ouvrages historiques de Gibbon, de Robertson, de Hume. On vit successivement paraître en français *Robinson Crusoë*, *Tom Jones*, *Paméla*, *Clarisse Harlowe*, tous ces romans dévorés par les femmes et que ne dédaignaient pas les hommes sérieux, témoin l'enthousiasme bruyant de Diderot et les emprunts de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. C'est alors que s'introduisirent ces types d'Anglais raisonneurs et vertueux, qui bientôt inondèrent nos romans et nos théâtres d'Anglaises sentimentales et larmoyantes, qui plus tard, grâce à un revirement de la mode, furent remplacées par des *Anglaises pour rire*. Enfin, une vaste entreprise de traduction, sous la raison Letourneur et compagnie, fit passer tant bien que mal, dans notre langue, une masse d'ouvrages anglais de tout genre, mais surtout Shakespeare, Shakespeare traduit en entier, et, à ce qu'on croyait, exactement, au grand déplaisir de Voltaire, qui voulait qu'on adorât ses dieux à sa manière et sur sa parole, et qui voyait avec impatience le culte qu'il avait naguère introduit compromis par des imitateurs maladroits. Aussi, dans la polémique soulevée par le Shakespeare Letourneur dans les salons littéraires de Paris et de Londres, et à laquelle prenaient part mylady Montagu, Horace Walpole, Sherlock, l'Italien Baretti, etc., vit-on le parrain de la littérature anglaise en France revenir avec assez d'humeur sur ses admirations d'outre-Manche.

Mais il ne dépendait plus de Voltaire d'arrêter le mouvement imprimé par lui-même : son voyage en Angleterre, et la publication de ses *Lettres sur les Anglais* (1726-1733) restent la date précise du moment où le XVIIIe siècle prit décidément ce caractère de libre penseur qui le distingue dans l'histoire de l'esprit humain. Sans doute, l'influence des idées anglaises se ressentit des variations de la politique ; mais, après quelque temps d'arrêt, elle reprenait bien vite son empire, et les traités de 1748, de 1763, de 1783, marquent l'époque de ses recrudescences. Cette influence se produisit sous

Digitized by Google

deux formes distinctes, l'une sérieuse, l'autre frivole, mais qui se confondirent souvent. De l'admiration pour les découvertes dans les sciences, pour les institutions politiques de l'Angleterre, on passa à celle de sa littérature et de ses modes. Il n'était pas rare d'entendre vanter, par les mêmes personnes et à peu près sur le même ton, ses philosophes et ses jockeys, son parlement et ses chevaux, son jury et ses carrosses, sa liberté de la presse et ses déshabillés du matin. Il est curieux de voir comme le même fait frappait des esprits de nature diverse.

« Le public, remarque le marquis d'Argenson, était peu curieux de nouvelles de politique il y a cinquante ans. Aujourd'hui (1750), chacun lit la gazette à Paris et même dans les provinces ; chacun se communique et raisonne sur la politique ; à la fin, l'on devine plus juste : c'est une marque de liberté. Les raisonnements anglais sur la politique et la liberté ont passé la mer et s'adoptent ici : on en devient plus philosophe en toutes matières [1]. » D'Argenson se demande pourquoi les livres traduits de l'anglais lui plaisent malgré leurs défauts, et d'où vient l'action qu'ils exercent sur les esprits sérieux : « C'est qu'ils raisonnent avec grande force, et qu'il n'y a jamais de lieux communs comme dans nos auteurs..... Ce qui caractérise les écrivains anglais et toute cette nation si approfondissante, si réfléchissante, c'est un grand sens en tout. » Et, en parlant du roman de *Tom Jones*, que tout le monde lisait alors (février 1750) : « Qui nous aurait dit, il y a quatre-vingts ans, que les Anglais auraient fait des romans et qu'ils nous auraient surpassés? Oui, cette nation va bien loin, à force de liberté en tout. Nous l'émulons et nous y parviendrons ; nos esprits cherchent à se montrer libres, et l'on sait, qu'après avoir imité, nous perfectionnons, puis nous surpassons [2]. »

Ecoutons maintenant le prince de Ligne : « Depuis que les Anglais ont pris l'habitude de venir en France après la paix d'Aix-la-Chapelle, ils y ont apporté celle, qui ne peut pas avoir d'inconvénients dans une île presque républicaine, de se mettre tous également, le père habillé comme le fils et le maître comme son valet, à courir ensemble les rues et les mêmes aventures. » Et, ailleurs : « Les chevaux et les cabriolets du matin perdent les jeunes gens à Paris. Les Anglais feront plus de tort aux Français par leurs mœurs qu'ils adoptent que par leur marine. On a perdu sa matinée à se promener. On dîne avec des hommes et on soupe avec des filles, parce qu'on est en frac, et qu'il est trop tard pour s'habiller et aller dans la

[1] *Remarques en lisant*, Mss. de la Bibliothèque du Louvre.
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

bonne compagnie. Tous ces *clubs* vont les achever. Adieu la politesse, la galanterie, l'envie de plaire. On parle du parlement, de la chambre des communes. On lit le *Courrier de l'Europe*. On parle chevaux. On parie : on joue au *creps*. On boit du triste vin clairet au lieu du vin de Champagne, qui égayait leurs aïeux et leur inspirait des chansons. Aimables Welches! donnez le ton et ne le recevez jamais [1].»

Une brochure, qui parut alors (1757), et qui avait pour titre : *Préservatif contre l'Anglomanie*, concluait ainsi : « En définitive, le seul avantage que ces gens-là aient sur nous, c'est qu'ils ont d'excellents chevaux et de bons chiens, et qu'ils n'ont ni moines ni loups. » On connaît le mot de Louis XV au duc de Lauraguais, qui était allé en Angleterre apprendre à penser... les chevaux, et cette autre anecdote, du comte d'Artois, qui caracolait à la portière de la voiture de Louis XVI. — Mon frère, lui cria celui-ci, vous m'éclaboussez! — Oui, sire, *à l'anglaise*, répondit le prince, qui n'avait pas bien entendu l'interpellation.

L'anglomanie en vint au point de choquer les Anglais eux-mêmes. Nous avons vu, dans la conversation de Sherlock avec Voltaire, ce que le premier pensait là-dessus. « Les Français, dit quelque part Horace Walpole, nous ont emprunté les deux choses les plus ennuyeuses que nous ayons : le whist et les romans de Richardson.» Fox écrivait de Paris, en novembre 1770 : « Nous sommes visités par une quantité de cousins ; le duc de Berwick entre autres. Quel animal ! J'ai soupé hier soir avec Lauzun, Fitz-James, etc., à ce qu'ils appellent un *clob à l'anglaise*. C'était dans une *petite maison* de Lauzun. Il y avait madame Briseau et quelques autres femmes. Le souper fut exécrable. Cependant le champagne et le tokai étaient excellents, ce qui n'empêcha pas ces fous de faire du *ponche* avec du mauvais rhum. Ce club doit s'assembler tous les samedis, là ou à Versailles : Je suis bien aise de voir, qu'en fait d'imitation, nous ne pouvons pas être plus ridicules que nos chers voisins [2]. » Si l'on en croit une lettre de lord Carlisle, écrite de France vers la même époque, cette fureur d'anglomanie n'excluait pas un reste d'anciens préjugés sur l'Angleterre et les Anglais : « Je suis fâché d'apprendre que la famille Wood a été éprouvée par la mer. Les gens qui ne voyagent pas ne se doutent guère des dangers auxquels nous expose notre manie de locomotion. J'ose dire que la plupart de nos amis Parisiens s'étonnent que nous ne nous en retournions pas chez nous par terre,

[1] *Œuvres du prince de Ligne*. Léopoldberg, 1796, t. XII, p. 173.
[2] *S. Pelwyn and his contemporaries, by Heneage Jesse*. London, 1843-44, 4 vol. in-8°.

Digitized by Google

et que, malgré toutes leurs caresses, ils ne se gênent guère sur notre compte quand nous sommes partis. Ils croient que nous sommes très peu changés depuis l'invasion de Jules César; que nous laissons nos vêtements à Calais, n'ayant plus d'occasion de les porter, et que chacun de nous est tatoué sur la poitrine et ailleurs d'une fleur de tournesol, comme les Pictes qu'on voit dans les gravures du *César* de Clarke. Après cela, je ne prétends pas que tout le monde ait cette idée de nous ; je ne parle que des savants, de ceux qui savent lire. D'ailleurs les Français sont bien pardonnables de croire que nous laissons nos habits à Calais, en voyant que nous ne pouvons nous passer en Angleterre des tailleurs et des marchandes de modes de Paris, etc. [1]. »

Montesquieu suivit de près Voltaire de l'autre côté de la Manche : il observa froidement et en silence, pendant deux ans, ce pays où son compatriote avait passé avec bruit. On a prétendu qu'il en avait rapporté l'idée des *Lettres persanes*, empruntée au *Spectateur;* il serait plus exact de dire que ce piquant ouvrage, antérieur à son voyage en Angleterre, y donna naissance au *Persan* de Lyttelton et au *Citoyen du monde* de Goldsmith. Mais la vue d'un peuple libre dut lui inspirer des pensées plus sérieuses. J'en juge par quelques notes de voyage jetées au hasard sur le carnet de l'auteur, et dérobées longtemps à la publicité pour laquelle elles n'étaient point faites, mais où se trahissent parfois l'émotion intime et le coup d'œil du penseur. « J'allai hier à la chambre basse. On y traita de l'affaire de Dunkerque ; je n'ai jamais vu un si grand feu. La séance dura depuis une heure après midi jusqu'à trois heures après minuit. Là les Français furent bien malmenés... » Et ailleurs : « Je ne sais point ce qui arrivera de tant d'habitants que l'on envoie d'Europe et d'Afrique dans les Indes occidentales ; mais je crois que si quelque nation est abandonnée de ses colonies, cela commencera par la nation anglaise. » On reconnaît le futur auteur de l'*Esprit des Lois.* Quelques années plus tard (1753), le spectacle de la France inspirait à son ami Chersterfield une prophétie non moins remarquable : « Tous les symptômes précurseurs des grandes révolutions sociales et politiques, qu'il m'a jamais été donné de rencontrer dans l'histoire, existent actuellement en France et vont s'aggravant de jour en jour. » Ainsi ces deux hommes, de valeur si inégale pourtant, prédisaient avec netteté, vers le milieu du siècle, les deux événements qui devaient en marquer la fin, chez l'un et chez l'autre peuple, la révolution d'Amérique et celle de France; mais l'Anglais puisait dans son expérience de la vie politique l'intelligence des lois de l'his-

[1] *Ibid.*

Digitized by Google

toire que le Français était obligé de demander à la seule force de son génie spéculatif.

Après leurs jugements sur la politique, voyons ceux qu'ils portaient sur le caractère des deux peuples. Chesterfield écrivait de Paris, lors d'un premier voyage qu'il y avait fait vers 1725 : « Si vous voulez que je vous dise franchement mes sentiments de la France, il faut que vous me permettiez de vous considérer comme Anglais, et alors je vous dirai que, hormis Versailles, il n'y a rien ici que nous n'ayons de plus beau et de meilleur en Angleterre. Je ne vous dirai pas mes sentiments des Français parce que je suis souvent pris pour l'un d'eux, et plus d'un Français m'a fait le plus grand compliment qu'ils croient pouvoir faire à personne, qui est : Monsieur, vous êtes tout comme nous. Je vous dirai seulement que je suis insolent, que je parle beaucoup, bien haut et d'un ton de maître ; que je chante et danse en marchant, et enfin que je fais une furieuse dépense en *poudre*, *plumets*, *gants blancs*, etc. [1]. »

Par d'autres lettres datées de la même époque, on voit que les belles dames de Paris et de Versailles se chargeaient d'initier le jeune Anglais aux manières françaises et de le guérir de sa timidité. Plus tard, il contracta avec Voltaire, Fontenelle, les deux Crébillon, mesdames de Tencin, Duboccage, de Graffigny, des liaisons dont il faut chercher la trace, non pas dans ces *Lettres à son fils*, tant de fois traduites et réimprimées, malgré leur monotonie et leurs préceptes un peu surannés, mais dans l'édition de Londres de ses *OEuvres mêlées* [2], où se trouve sa correspondance française avec les diverses personnes que nous venons de nommer, beaucoup plus intéressante pour les lecteurs de notre nation, quoique beaucoup moins connue.

Si un Anglais aimable et grand seigneur, comme l'héritier des Stanhope, obtenait de plain pied ses grandes et petites entrées dans la société parisienne, il n'en était pas tout à fait de même pour un Français à Londres, fût-il président à mortier, académicien et homme d'esprit ; tels étaient les titres de Montesquieu, qui n'avait encore publié ni la *Grandeur et décadence des Romains*, ni l'*Esprit des Lois ;* cependant il ne lui fallut rien moins que le patronage de lord Chesterfield pour rompre la glace de la froideur britannique. Reçu gracieusement par la reine Anne, membre de la société royale de Londres, lié avec Warburton, Charles Iorke, Hume [3], etc., il semble

[1] *Letters of Philip Dormer Stanhope, Earl of Chesterfield, with notes, by lord Mahon*. London, 1845, 4 vol. in-8°.

[2] *Miscellaneous works*, publiées par le docteur Maty. Londres, 1777, 2 vol. in-4°.

[3] Les éditeurs français des œuvres de Montesquieu ont négligé de recueillir les lettres de lui qui se trouvent dans la correspondance de Hume, citée plus loin, et dans celle de Warburton : *Letters from a late eminent prelate*. New-York, 1809, in-8°.

Digitized by Google

qu'il n'ait pas eu trop à se plaindre de l'hospitalité anglaise. Cependant on lit dans ses notes de voyage, déjà citées et qui se rapportent aux années 1729 et 1730 : « Les Français qui se trouvent à Londres se plaignent de ne pouvoir s'y faire un ami et de voir leurs politesses reçues comme des injures. Ces gens-là veulent que les Anglais soient faits comme eux. Comment les Anglais aimeraient-ils les étrangers? Ils ne s'aiment pas eux-mêmes. Comment nous donneraient-ils à dîner? Ils ne se donnent pas à dîner entre eux. Il faut donc faire comme eux, vivre pour soi, ne se soucier de personne, n'aimer personne et ne compter sur personne. Enfin il faut prendre les pays comme ils sont. Quand j'étais en France, je faisais amitié avec tout le monde; en Angleterre, je n'en fais à personne; en Italie, je fais des compliments à tout le monde; en Allemagne, je bois avec tout le monde. »

Ainsi, dans cet échange d'idées, d'habitudes, qui se faisait entre les deux nations, la sociabilité restait le caractère distinctif des mœurs françaises. Ecoutons une de nos compatriotes parler de l'Angleterre en 1749 : « La tristesse y fait son séjour; l'air empoisonné qu'on y respire, la fumée du charbon de terre qu'on y trouve partout, chez le roi même, et les brouillards presque continuels de la Tamise, y disposent encore les esprits. On s'enivre au cabaret aussi tristement que si l'on y était forcé par le parlement, pour augmenter les droits de l'accise. Le paysan, malgré son aisance et sa liberté, qu'il fait consister à nommer dans un cabaret à bière ses députés à la chambre des communes, n'est pas plus gai à la campagne; il danse, il court le lièvre ou le renard avec le même chagrin qu'il s'enivre. Cette tristesse fait une partie essentielle des priviléges de la nation[1]. »

Il est curieux de comparer ce tableau avec les confidences que faisait Hume un peu plus tard à un de ses amis : « Je rêve de me retirer en France, dans quelque ville de province, et de passer mes vieux jours sous un soleil chaud, dans un bon climat, au sein d'un peuple sociable. Mes ressources me permettraient d'y vivre dans une sorte d'opulence, car j'ai la satisfaction de vous annoncer qu'en résumant ma position, je me trouve à la tête de 1,500 livres sterling, ce qui au denier vingt, me fait près de 1,800 livres par an, c'est-à-dire la solde de deux capitaines en France[2]. »

Et comment Hume n'aurait-il pas aimé un pays où, dit lord Charlemont, « sa grosse face insignifiante n'apparaissait jamais à l'Opéra

[1] *Lettre de Mme . . . . . à une lady de ses amies, à Londres.* 1749, brochure in-4°.

[2] *Life and correspondance of David Hume by J. Hill Burton.* Edinburgh, 1846, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

qu'entre deux jolis minois; » où le dauphin de France lui faisait l'honneur de lui présenter ses trois enfants, le duc de Berry, les comtes de Provence et d'Artois; où enfin il avait la satisfaction d'entendre ces augustes marmots (l'aîné avait dix ans, le plus jeune en avait six) lui balbutier un compliment sur son histoire et sur ses œuvres philosophiques? C'était chose nouvelle pour les Anglais que cette causerie élégante et spirituelle, alors si commune en France et si rare chez eux. Un riche propriétaire des Basses-terres, bien connu dans les cercles whigs de cette époque, disait : le plus grand fléau de la société, c'est la conversation. Et ces hommages rendus à l'intelligence par les puissances du jour, combien ne devaient-ils pas toucher les écrivains Anglais, eux chez qui, de leur propre aveu, aujourd'hui encore « un grand écrivain arrivant à Londres a toute chance de passer inaperçu, tandis que le plus petit prince est sûr d'être recherché avidement[1]. » Aussi Hume lui-même, en se félicitant de l'accueil qui lui était fait en France, prévenait Helvétius, qui partait pour Londres, de ne pas compter sur la réciprocité. N'était-ce pas le pays où, pour louer l'un de ses savants les plus distingués, Boyle, on disait de lui : « Il fut le père de la chimie et le frère du comte de Corke; » où Congrève, visité par Voltaire et complimenté par lui sur ses ouvrages, affectait de répéter qu'il ne voulait être considéré que comme un *gentleman?* à quoi Voltaire répondait : Monsieur, si je n'avais vu en vous que le gentilhomme, je me serais dispensé de vous rendre visite.

Quoi qu'il en soit, l'intervalle qui s'écoula depuis la paix de 1748 jusqu'en 1789, fut pour nous l'époque de l'*anglomanie*, et pour nos voisins le signal d'une émigration en masse de toutes les catégories de voyageurs énumérées par Sterne. Golsmith, léger d'argent, parcourait nos provinces et faisait danser aux sons de sa flûte les paysans des bords de la Loire[2]. Les salons du baron d'Holbach, d'Helvétius, de mesdames du Deffand, Geoffrin, de Boufflers, d'Egmont, de Brionne, de Choiseul, s'ouvraient à une foule de physionomies britanniques parmi lesquelles Hume, Gibbon, Johnson, Sterne représentaient la littérature et l'excentricité; Horace Walpole, Georges Selwyn, lord Stormont, la *fashion* et l'aristocratie; Fox, Burke, Shelburne, Wilkes, les notabilités politiques et parlementaires. C'est à l'un de ces derniers que mademoiselle de Lespinasse disait, dans un accès d'exaltation patriotique : « Comment pouvez-vous venir vivre dans un pays gouverné comme celui-ci?

[1] *Edinburgh Review*, n° de janvier 1831; *Social life in England and France.*

[2] How often have I led thy sportive choir
With tuneless pipe beside murm'ring Loire!
(*The Traveller.*)

Digitized by Google

Pour moi, faible et malheureuse créature que je suis, j'aimerais mieux être le dernier membre de la chambre des communes que d'être roi, fût-ce le roi de Prusse! » Burke, qui avait déjà visité la France dans sa jeunesse, y revint en 1773-1775, et suivit de près son futur antagoniste Fox dans les salons de madame du Deffand, qui lui trouvait beaucoup d'esprit. C'est dans un de ces voyages que, conduit à Versailles, il y vit la cour et cette dauphine dont l'image resta si gracieuse et si belle dans son imagination[1]. Wilkes et l'auteur des *Lettres de Junius* y recueillaient d'autres impressions. Le second se souvenait d'y avoir vu brûler par la main du bourreau les ouvrages des jésuites[2]. Quant au fameux démagogue qui avait rempli l'Angleterre des scandales de sa vie privée et du bruit de ses hardiesses politiques, le succès qu'il obtint, pendant son exil en France, dans toutes les classes de la société, est un des symptômes les plus curieux du désordre d'idées qui régnait alors. Non-seulement la populace de Paris le saluait de ses acclamations dans les rues, les femmes portaient des *fichus à la Wilkes*, mais il rencontrait la même sympathie dans les salons littéraires et aristocratiques, où il paraissait accompagné de sa fille, nouvelle Antigone, comme on l'appelait, qui, dans un duel politique de son père, avait chargé ses pistolets de sa propre main. Wilkes écrivait à l'un de ses amis de Londres : « Paris, hôtel de Saxe, janvier 1764. Si je reste à Paris, je m'arrangerai de façon à ne pas être oublié en Angleterre; car de temps en temps je nourrirai les papiers publics de fiel et de vinaigre à l'endroit de l'administration. Je ne saurais vous exprimer à quel point je suis courtisé ici, et combien le *Breton du Nord* plaît à nos ennemis invétérés. Gay s'est chargé de tâter le pouls des ministres français au sujet de mon arrivée et de celle de Churchill (le poète satirique, qui avait partagé la proscription de Wilkes). La réponse a été envoyée par le duc de Praslin, de la part du roi, à M. Sainte-Foy, premier commis des affaires étrangères, en ces termes : *les deux illustres Joseph Wilkes et Charles Churchill peuvent venir en France et à Paris aussi souvent et pour autant de temps qu'ils le jugent à propos.* On me donne la liberté d'imprimer ici tout ce que je voudrai, etc.[3]. » Ajoutons, pour compléter ce tableau, que le chevalier de Chastellux, jeune seigneur philanthrope et de caractère doux et bienveillant, n'hésitait pas à fournir au fou-

[1] Voyez le fameux passage sur Marie-Antoinette dans les *Réflexions sur l'état de la France en* 1790.

[2] *Woodfall'ss Junius*, III, 46. Ce devait être en 1764. Ceux qui ont cherché à dévoiler le mystérieux anonyme ne paraissent pas avoir fait usage de cette donnée.

[3] *Correspondance de Wilkes*, en anglais, publiée par Almond. Londres, 1808, 5 vol. in-12.

Digitized by Google

gueux démagogue des articles pour son journal incendiaire, le *North Briton;* que plusieurs grandes dames, la comtesse de Montrond, entre autres, ne dédaignaient pas de correspondre avec l'écrivain obscène et licencieux; qu'enfin toute la littérature était à ses pieds, depuis le paisible Suard, dont le petit salon académique s'ouvrait aux théories d'agitation de ce Danton anticipé et s'étonnait de retentir des éclats de cette voix tribunitienne [1], jusqu'aux versificateurs du temps, qui se croyaient obligés de célébrer les faits et gestes les moins édifiants de ce héros du jour :

Ce républicain intrépide
Qui brave les plus grands revers,
Des mains d'une beauté timide
Vient à Paris prendre des fers, etc. [2].

Moins bruyante, mais plus salutaire, fut la visite des économistes et des métaphysiciens. Adam Smith et Dugald Stewart se trouvaient réunis avec Necker, d'Alembert, Helvétius, dans les salons du baron d'Holbach ou à la maison de campagne de Suard à Fontenay-aux-Roses. Je ne sais s'ils s'entendaient toujours avec le premier; mais ils s'entretenaient souvent chez le second avec Quesnay et Turgot, et il est certain que l'école anglaise exerça, en économie politique, une influence heureuse sur les doctrines un peu absolues de nos physiocrates. Arthur Young venait après eux et parcourait nos provinces en observateur, signalant les défauts de notre agriculture, les vices de notre législation économique, et mettant le doigt sur la plaie de l'absentéisme qui résumait à lui seul tous les abus dont souffraient nos campagnes, alors qu'il disait en 1789, à propos du duc d'Aiguillon : « Il faut exiler un seigneur français, pour qu'il fasse, par ennui, dans ses terres, ce qu'un riche lord fait, par plaisir, dans les siennes. »

Moins répandu dans les salons, d'où l'exilait son peu d'usage de notre langue, le docteur Johnson allait voir Fréron dans sa mansarde, et tous deux disaient en latin du mal de Voltaire. Du reste, il y avait deux choses en France auxquelles il ne pouvait s'habituer : c'étaient les livres postiches qui composaient la bibliothèque de nos financiers et le thé de madame Duboccage, où l'on soufflait dans la théière et où l'on prenait le sucre avec les doigts [3].

« A peu près dans le même temps, dit Garat [4], un autre Anglais,

[1] *Mémoires sur la vie de Suard*, par Garat, t. II, p. 90 et suiv.
[2] *Epître à M. Wilkes*, dans les *Amusements poétiques*, par Légier. Paris, 1769, p. 182.
[3] *Boswell's Life of Johnson, edited by J.-W. Croker*. London, 1847, grand in-8°, p. 459 et suiv.
[4] *Mémoires sur la vie de Suard*, t. II, p. 135.

Digitized by Google

ministre de la religion anglicane, amusa singulièrement les esprits gais à Paris par son originalité piquante, et donna des émotions nouvelles aux âmes tendres par la sensibilité la plus naïve, la plus prompte et la plus touchante; c'était Sterne; il avait une femme qui était bien à lui; il aimait Elisa, qui était celle d'un autre; et aucune des deux, ni toutes les deux, ne pouvaient le préserver d'être à chaque instant épris de passion pour toutes les femmes dont les charmes le touchaient. C'était en les aimant toutes si fugitivement que le ministre de l'Evangile conservait dans son cœur la pureté de son culte. » Ce jargon philosophique n'est pas moins caractéristique de l'époque que l'étrange spectacle donné par l'auteur du *Voyage sentimental* à Paris, où il prêchait le matin dans la chapelle de l'ambassadeur d'Angleterre, courait dans la journée les boutiques et les grisettes, s'agenouillait devant la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf, puis paraissait le soir dans les salons entre sa femme et sa maîtresse, cette Elisa Draper dont l'éloge emphatique venait se placer si singulièrement sous la plume de l'historien du *commerce européen dans les Indes*. Enfin, et ce n'est pas le trait le moins piquant du séjour de Sterne à Paris, c'était l'auteur du *Système de la nature* qui avait donné caution de bonne vie et mœurs pour celui de *Tristram Shandy* [1]!

Garrick et un autre comédien anglais, célèbre par ses bons mots, Samuel Foote, venaient visiter nos théâtres, nos artistes et même nos salons qui s'ouvraient pour les recevoir. Le premier s'entretenait avec Diderot sur l'art dramatique chez madame Necker; il voyait familièrement madame Riccoboni, Favard, Préville, et donnait à Molé, sur la manière de représenter l'ivresse d'un jeune seigneur, des leçons dont s'est souvenu un auteur et acteur comique de nos jours, dans une de ses pièces. Plusieurs de ces voyageurs, en quittant la capitale, se dirigeaient vers nos provinces de l'ouest ou du midi afin d'y trouver cette vie facile, ce chaud soleil que Hume rêvait pour ses vieux jours. Le continuateur de son histoire, Smollett, demandait la santé aux docteurs de Montpellier et au climat de Nice. Le sombre Young plaçait, dans la première de ces villes, la scène, moins exacte que pathétique, de l'enterrement furtif de sa fille Narcissa. Sterne mariait la sienne à Toulouse. D'autres, en assez grand nombre, résidaient à Genève, espèce de rendez-vous cosmopolite où Richardson rencontrait madame d'Epinay; Fox, Casanova; sir Samuel Romilly, Clavière et Dumont; où Gibbon devenait amoureux de mademoiselle Curchod, depuis madame Necker, enfin où

[1] « The baron d'Holbach has offered any security for the inoffensiveness of my behaviour in France. » *Lettre de Sterne à Garrick*, du 31 janvier 1762.

Digitized by Google

les étrangers retrouvaient notre langue, notre littérature et nos mœurs, avec une légère dose de raideur calviniste, si le mot *léger* est ici de mise.

Horace Walpole, dont le nom s'est déjà rencontré plusieurs fois sous notre plume, fut l'expression la plus complète de ce mouvement international. De 1723 à 1730, il avait déjà voyagé en France où son oncle remplissait les fonctions d'ambassadeur de la Grande-Bretagne. A ces souvenirs de jeunesse vinrent se joindre ses liaisons avec madame du Deffand, ses relations de société, ses prédilections d'antiquaire et de grand seigneur pour la vieille cour de Louis XIV, qu'il alliait bizarrement avec une passion malheureuse pour Marivaux et Crébillon jeune. Disons en passant que les romans de ce dernier auteur étaient alors fort goûtés en Angleterre, comme le sont aujourd'hui ceux d'un romancier moins élégant quoique aussi peu décent, et qu'ils y avaient tourné la tête de plus d'une jeune héritière. Walpole donc, en 1765, mécontent de l'état de sa santé et de la tournure des affaires politiques en Angleterre, songea à voyager, et ce fut vers la France qu'il se tourna tout d'abord.

Il débarqua à Douvres en septembre 1765. L'aspect du pays avait changé depuis son premier voyage, époque où lady Montagu, passant par la France, y constatait un état de choses peu différent de celui qui avait frappé les regards de son compatriote Howell, juste un siècle auparavant. Sa plume frondeuse établissait alors un contraste entre les troupes de mendiants qui fourmillaient sur la route de Fontainebleau, et les quinze cents chambres du royal rendez-vous de chasse. « Je trouve ce pays merveilleusement enrichi, écrivait Walpole à la date de 1765. Boulogne a pris de grands accroissements et des airs de ville tout à fait confortable. Les moindres villages ont bonne mine, et les sabots ont disparu. M. Pitt et la cité peuvent s'imaginer tout ce qu'ils voudront, mais il se passera encore quelques années avant que la France ne vienne tendre la main à la *Mansion-House*. A la vérité, je crois que nous sommes pour quelque chose dans cette nouvelle opulence. Les croûtes qui tombent des chaises de poste anglaises, roulant en foule sur la route de Paris, doivent avoir contribué à engraisser cette province. » Par contre, comme il trouve qu'on ne pense guère au grand siècle, qu'on ne lit plus le *Sopha*, et que Marivaux est devenu proverbe, les Français lui semblent changés à leur désavantage : « Ils sont devenus si philosophes, si géomètres, si moraux, que ce n'était vraiment pas la peine de passer le détroit pour chercher l'ennui ; je l'avais à discrétion sans sortir de chez moi..... Le rire est ici passé de mode, comme les pantins et les bilboquets. Bonnes gens ! Ils n'ont pas le temps de rire. Ne faut-il pas renverser d'abord Dieu et le roi? Hom-

Digitized by Google

mes et femmes travaillent avec ferveur à cette œuvre de destruction. » On sait que Diderot disait à sir Samuel Romilly : *Vous autres Anglais, vous croyez un peu en Dieu;* mais nous ignorons jusqu'à quel point Walpole avait le droit de faire ainsi de la pruderie religieuse, lui qui a écrit cette profession de foi : « Je vais quelquefois à l'église, pour que mes domestiques y aillent. Ce n'est pas que je sois hypocrite; je leur donne l'exemple, non pas de croire, mais d'écouter. » On peut assurer que ce qui le choquait le plus dans l'irréligion, c'était de la voir courir les rues. Il condamne formellement l'athéisme « comme une doctrine sombre et inconfortable. »

Il en était de même en politique. Professant le plus pur whigisme en Angleterre, se permettant même à l'occasion une petite pointe de républicanisme, il affectait chez nous le quiétisme le plus complet sur les affaires d'Etat. Comme la plupart de ses compatriotes, il ne nous faisait pas l'honneur de s'occuper chez nous de ces choses-là. « Je suis venu en France, disait-il, pour aller à la comédie et acheter des vieilles porcelaines, mais non pour me mêler de politique. » Cette France turbulente des philosophes et des encyclopédistes lui déplaît. Il écrit à madame du Deffand, avec une délicieuse fatuité : « J'espère bien qu'on ne m'attribuera pas les œuvres de d'Alembert! » D'ailleurs les modes, les commérages de Versailles et de Marly, vieux de cent ans, le touchaient infiniment plus que la grande révolution sociale, qui s'accomplissait sous ses yeux. « On veut qu'ennuyé comme je le suis des intrigues parlementaires de Londres, je m'intéresse aux troubles du parlement de Bretagne. Ah! si le duc de Chaulnes commandait à Rennes, et si Pomenars était mis en prison, je ne dis pas. »

Dans son humeur, que viennent redoubler des accès de goutte, il n'épargne pas même les compatriotes qu'il rencontre en France : « Vous trouverez étrange que je manque de gaieté quand Wilkes, Sterne et Foote sont ici; mais le premier ne me fait pas rire, le second n'a jamais eu ce pouvoir; et pour le troisième, j'aime mieux payer cinq shellings quand je veux qu'il me divertisse... Hume, ajoute-t-il assez dédaigneusement, aime le ton des salons de Paris parce qu'il n'en a jamais connu d'autre. »

Toutefois, ce superbe dédain commence à s'adoucir lorsqu'il est présenté à Versailles, et qu'il y devient l'objet de quelques hautes prévenances : « La reine est le plus grand roi du monde, » dit-il en parodiant le mot de son auteur favori. La conversation de madame du Deffand, les câlineries de l'aimable duchesse de Choiseul, de la charmante madame d'Egmont, arrachent à notre boudeur cet aveu : « Il y a dans la société des femmes à la mode une douceur qui me captive. » Un pélerinage à Livry, quelques bonnes fortunes

Digitized by Google

de collecteur, achèvent de le réconcilier avec notre pays; et cet homme, qui nous traitait si mal au début de son voyage, écrit en se rembarquant à Calais, après huit mois de séjour : « Vous me demanderez naturellement comment je trouve la France? Si à mon gré, que j'y reviendrai certainement. J'y ai reçu des civilités peu communes et des marques réelles d'amitié. J'en conserverai une éternelle reconnaissance. Je voudrais voir les deux nations vivre éternellement en paix, et je serais heureux de vivre moi-même au milieu des deux peuples. »

Il y revint en effet en 1769, en 1771 et en 1775. Malgré sa prétendue indifférence, il s'associa (sa correspondance et ses mémoires l'attestent) aux courageuses protestations des parlements contre l'arbitraire, aux espérances que le ministère de Turgot inspirait à tous les gens de bien. « Je puis écrire librement ici, écrivait-il de Paris à cette dernière époque; ce ne serait pas prudent en Angleterre. Jugez de la situation quand un Anglais, pour dire sa pensée, a besoin de venir en France; » enthousiasme un peu exagéré comme l'avait été son dénigrement, et qu'il ne faut pas se hâter de prendre au mot[1].

A leur tour, les Anglais recevaient chez eux nos voyageurs et nos proscrits dont la révolution de 1789 allait bientôt accroître démesurément le nombre. Hume emmenait avec lui J.-J. Rousseau, qui ne tardait pas à se brouiller avec son introducteur, et, par contre-coup, avec ses hôtes. Walpole, si bien accueilli à Paris, recevait à son tour, dans son château de Strawberry-Hill, madame de Boufflers, Duclos, Elie de Beaumont. Chesterfield faisait à madame Duboccage les honneurs du Vauxhall et des curiosités de Londres. Grosley mettait dans ses observations sur l'Angleterre, à défaut de profondeur, le sel gaulois et l'esprit caustique dont la nature l'avait doué. Suard, qui, par sa direction du *Journal étranger*, par sa correspondance avec Robertson, Wilkes, etc., s'était en quelque sorte constitué l'introducteur des Anglais de marque à Paris, fit plusieurs voyages à Londres. L'un d'eux fut signalé par un incident assez curieux. Suard, accompagné de Necker, arrivait le jour même de cette fameuse émeute à l'occasion du n° 45 du *North-Briton* qui venait d'être condamné. Les Anglais, qui portent l'excentricité jusque dans l'émeute, avaient imaginé d'inscrire à la craie ce chiffre cabalistique 45, non-seulement sur tous les murs, mais sur le dos de tous les passants et jusque sous les talons rouges de l'ambassadeur d'Autriche, diplomate gourmé, qui en fit l'objet d'un rapport à son gouvernement. La populace qui obstruait les rues fit descendre de voiture

[1] *Walpole's correspondence*. Londres, 1841-43, 6 vol. in-8°.

Digitized by Google

Suard et son compagnon de voyage, les força d'ôter leur chapeau et de crier avec elle : *Vive John Wilkes! Vive la liberté!* Ce début effraya d'abord nos voyageurs, mais le lendemain il n'y paraissait plus, et plus tard le ministre de 1789 et le membre de l'Institut purent comparer les procédés révolutionnaires anglais avec les nôtres.

Ces relations qu'un orage allait briser violemment et qu'avait un instant interrompues l'*américomanie*, laquelle du reste, au point de vue moral et social, n'était qu'une nouvelle forme de l'*anglomanie*, se ranimèrent tout d'un coup après les traités de 1783. C'est à cette époque que Mercier disait, dans son *Tableau de Paris :* « Déjà les dames portent sur leur tête la coiffure dite l'*union de la France et de l'Angleterre.* Il y a plus de sens et de raison, dans ce chapeau de nouvelle création, que dans mainte œuvre diplomatique. » Garat, dans ses *Mémoires sur la vie de Suard,* retraçant le mouvement international dont celui-ci avait été l'un des principaux promoteurs, exprimait ainsi les espérances basées sur l'alliance de la France et de l'Angleterre : « Placées sur le globe face à face, séparées seulement par un trajet de mer de quelques heures, tous les genres d'intérêt et d'attrait rapprochent ces deux pays; tout les appelle, non-seulement à des alliances, mais à ce qu'on n'a guère vu entre empires rivaux, à l'amitié. Je le sais, ajoutait-il, je vais soulever des opinions fondées sur trop de faits anciens et trop de faits récents; j'aurai l'air de combattre les témoignages et l'autorité des siècles; mais, je le crois, on a trop pris les guerres de l'Angleterre et de la France pour leurs haines, et l'on n'a pas assez vu que ces haines sont de tradition et non de sentiment.» Ailleurs, dans une espèce de vision prophétique, dont les souvenirs encore récents du blocus continental rendaient, il faut en convenir, l'opportunité contestable, l'auteur s'écriait : « Espérances magnifiques pour l'espèce humaine! Par l'action combinée de la France et de l'Angleterre, à laquelle s'adjoindront successivement les autres nations, suivant le degré de leur avancement, la civilisation s'étendra successivement, non pas à quelques parties de l'espèce humaine, mais à l'espèce humaine tout entière! »

Ces rêves d'utopistes, ces paradoxes d'esprits généreux, qui se produisaient chez nous sous la plume des Mercier, des Suard, des Garat, chez nos voisins par la bouche des Fox, des Holland, des Mackintosh, il est donné à notre siècle de les voir, sinon complètement réalisés, du moins plus près de leur accomplissement qu'ils ne l'ont jamais été. En même temps que la vapeur a rapproché les distances, la politique, les arts et l'industrie ont rapproché les cœurs et les esprits. On a vu tomber des barrières séculaires entre les deux

Digitized by Google

peuples si longtemps ennemis. L'attention publique est encore émue de ces royales visites, où les souverains de la Grande-Bretagne et de la France se sont rapprochés avec la cordialité de simples particuliers qui aiment à se voir, avec la pompe qui convient aux chefs de deux grands peuples. L'empereur des Français a pu dater de Windsor un décret portant nomination d'un ministre de la marine française, et prononcer au banquet de la cité de Londres ces paroles qui seront la meilleure conclusion de notre travail :

« L'Angleterre et la France se trouvent naturellement d'accord sur les grandes questions de politique ou d'humanité qui agitent le monde. Depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'à ceux de la Méditerranée, depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire, depuis l'abolition de l'esclavage jusqu'aux vœux pour l'amélioration du sort des contrées de l'Europe, je ne vois dans le monde moral comme dans le monde politique, pour nos deux nations, qu'une même route à suivre, qu'un même but à atteindre. Il n'y a donc que des intérêts secondaires ou des rivalités mesquines qui pourraient les diviser. Le bon sens à lui seul nous répond de l'avenir. »

E.-J.-B. Rathery.

Digitized by Google

LA NORVÈGE

VI

CHEZ LES LAPONS[1]

I

La Laponie est grande et les Lapons sont petits; on ne les voit pas quand on veut ni comme on veut : rien de plus difficile que de les rencontrer. On ne sait jamais où ils sont; ils ne seront pas demain où ils étaient hier, voilà tout ce qu'on sait; parfois ils s'offrent à vous quand vous ne les attendez pas; souvent il faut les chercher longtemps avant de les trouver. Comme aux premiers jours du monde, ils errent, en petites troupes de quatre ou cinq familles, sur la terre immense et indivise. Sans titre ni contrat, et par le seul fait de la possession, chacun jouit de ce qu'il occupe; pas de contestation pour des bornes remuées ou pour des limites indécises; deux camps ne s'établissent jamais l'un près de l'autre de manière à se nuire. On sait ce qu'il faut d'espace à la vie d'un troupeau, le nouvel arrivant se tiendra toujours à distance respectueuse. Les domaines vagues du Lapon ont du moins cet avantage qu'ils ne lui sont jamais contestés.

J'errais depuis quatre jours avec un guide finnois, assez intelligent, le marteau d'une main et la serpe de l'autre, herborisant et *géologisant* dans des vallées inconnues aux géographies classiques, couchant sous les étoiles, et buvant l'eau des torrents sans nom, quand, un beau jour, nous aperçûmes, sous le soleil de midi, de pe-

[1] Voir tome XVIII, page 565; tome XIX, page 150 et 604; tome XX, pages 292 et 623.

Digitized by Google

tits nuages bleuâtres ramper à fleur de sol, et bientôt se dissiper dans l'air. C'était la fumée d'un camp de Lapons, dissimulé derrière un repli de terrain. Nous l'atteignîmes bientôt.

J'ai rarement vu, même en Norvége, un site plus sauvage. Le sol était renflé circulairement et formait une chaîne de petites collines, très basses, qui, complètement dépouillées, et comme soudées l'une à l'autre par leurs pieds, arrondissaient l'enceinte presque régulière d'un vaste cirque; de grandes roches grises, comme au hasard semées sur la terre, tantôt nues, tantôt couvertes de lichens, dressaient leur masse rude au milieu des bouleaux nains. Quatre tentes étaient comme accroupies au bord d'un ruisseau qui coulait entre des rives bordées de fontinales, de cressons et de mousses. J'entrai dans la plus grande de ces tentes.

Dans la pénombre, encore épaissie par la fumée, j'aperçus, plutôt que je ne distinguai, quatre ou cinq groupes, posés en diverses attitudes à tous les coins de la tente; les uns à genoux, les autres assis; ceux-ci à demi couchés, et fumant leurs pipes, d'autres debout, appuyés sur leur mousquet, et leurs chiens à leurs pieds, une femme, accroupie sur ses talons dans les cendres réparait, aiguille en main, les pièces d'un vêtement; une autre berçait doucement un marmot suspendu à la poutre dans son berceau. Un paysan norvégien, que je reconnus bientôt, à sa tournure et à ses façons pour un maître d'école ambulant, était assis devant une table, un livre à la main. Nous étions au dimanche, et le maître d'école, élevé par la société biblique au rang de missionnaire, célébrait à sa façon le service divin, et expliquait à la tribu l'Evangile du jour. Comme il prêchait en un lapon beaucoup trop pur pour moi, et que d'ailleurs ma présence eût pu compromettre l'attention assez mobile de ses auditeurs, je fis signe à mon guide, et tous deux nous sortîmes sans bruit. Je voulais voir le paysage environnant.

Nous n'avions pas fait deux cents pas que nous rencontrâmes deux jeunes filles revenant de la source et portant de l'eau dans des vases de bois posés sur leurs épaules. L'une de ces jeunes filles était presque un enfant, ou du moins elle hésitait encore sur le seuil de l'adolescence. L'autre pouvait avoir de dix-huit à vingt ans. J'avais assez mal vu les Lapons de la hutte; cette jeune fille était donc pour moi comme le premier échantillon de sa race. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle attention je l'examinai.

Elle était vraiment petite, mais bien prise en sa taille élégante; assez large d'épaules, avec une poitrine qui semblait puissamment développée; et comme les artifices du corset ne sont guère connus en Laponie, on peut croire aux apparences; le visage n'avait pas sans doute l'ovale élégant de la beauté grecque; les pommettes accen-

Digitized by Google

tuaient trop fortement leur saillie sur les joues, et le bas du visage se terminait par une trop vive arête. Mais les dents blanches éclairaient de lueurs humides la bouche entr'ouverte; de larges ondes de cheveux châtains s'échappaient du bonnet et coulaient le long des joues; le front était grand et bien modelé, et l'on devinait dans l'œil une grande douceur, au fond d'une grande mélancolie. On retrouve souvent ces yeux-là dans le Nord. Le costume avait, comme on dit, un haut ragoût de couleur locale. Elle portait, en guise de coiffure, une cape de feutre rouge et bleu, retenue par un ruban jaune d'or. Autour du cou, roulé et noué, un épais fichu de laine rouge; une tunique de peau de renne, poil en dehors, tombait jusqu'à ses genoux, fixée au flanc par une large ceinture de laine ; les pantalons de peau étaient noués aux chevilles. Je notai une particularité dans la chaussure : les souliers étaient formés d'une seule pièce, et la couture placée longitudinalement sur le pied. C'est un petit sac autant qu'un soulier. Ajoutons, pour compléter ce costume, un plaid à carreaux verts, jeté sur l'épaule, comme pourrait faire une femme de Highlander écossais, et nous aurons une assez juste idée d'une jeune Laponne en costume du dimanche.

En nous apercevant, les deux jeunes filles s'étaient arrêtées à quelque distance; mon guide leur adressa la parole, et aussitôt elles vinrent à nous sans témoigner la moindre timidité; mais elles ne me saluèrent pas. La plus jeune mit sa cruche à terre, s'avança tout près de moi, mania curieusement mon fusil; puis, voyant briller ma chaîne de montre, me rejeta l'arme assez brusquement et saisit l'or d'une main avide et curieuse. Le guide et l'aînée des jeunes filles s'entretinrent ensemble dans un dialecte doux, caressant à l'oreille, plein de voyelles et de lettres mouillées, que j'avais un grand regret de ne pas comprendre. Puis, nous nous séparâmes, continuant la route chacun de notre côté, non sans nous retourner pour nous voir encore, et probablement avec la même curiosité des deux parts. Du haut des petites collines que nous atteignîmes bientôt, nous apercevions une étendue immense de plaines jaunâtres, coupées d'étangs, de marais, de petits lacs et de grands ruisseaux; toute la terre ferme était couverte de lichens et de mousses. Çà et là, sous la conduite du pasteur et sous la garde des chiens, paissaient de grands troupeaux de rennes. Nous passâmes quelques heures sur ces collines à bases de granit, souvent nu, et parfois recouvert d'un tuf de quelques pouces, qui ne peut nourrir d'autres végétations que des mousses.

Quand nous revînmes aux tentes, vers l'heure que chez nous on appellerait le soir, nous vîmes rentrer les troupeaux de rennes Chaque bande, menée par trois ou quatre hommes, comprenait de

Digitized by Google

soixante à quatre-vingts bêtes. Les rennes revenaient lentement, comme les bœufs qu'on ramène chez nous des pâturages; les uns s'attardaient pour brouter encore; les autres, parfois, s'écartaient du troupeau pour vagabonder dans les rochers. Au coup de sifflet du conducteur, de grands chiens bruns, à la peau fourrée comme des ours, au museau lisse, fin et pointu comme des renards, s'élançaient derrière les fugitifs sans aboyer jamais et les ramenaient au troupeau par quelque vigoureux coup de dent; quand les rennes se hâtent, leur trot sec et brusque, fait craquer la corne de leurs pieds et les articulations de leurs jambes, comme si les jointures se déboitaient à chaque mouvement. Mon guide, grand ami de la conversation, se mit à causer avec les bergers. Je suivis à quelque distance, observant de mon mieux et notant exactement tout ce que je voyais. Quand nous fûmes à quelque distance des tentes, un des Lapons poussa un cri aigu; aussitôt, les femmes et les enfants sortirent, on ouvrit les barrières d'un enclos dont le pourtour était fait de branchages et de planches de sapin; on s'avança au devant du troupeau, qui fut cerné de toutes parts et poussé dans l'enclos, où il entra comme un flot, se pressant et se culbutant aux barrières trop étroites. Quand tous furent rentrés, on procéda immédiatement à une autre opération : il s'agissait de traire les rennes. Tout le monde s'y mit, hommes, femmes et enfants. On jetait une sorte de *laso* aux cornes de l'animal qu'on voulait prendre, on passait la corde deux ou trois fois autour de son museau et autour de son jarret; puis on commençait à traire; il se tenait parfaitement tranquille; le liquide, épais et blanc, retentissait en tombant dans des marmites de fer ou dans des jattes de bois. Dès qu'on sentait la mamelle tarir sous les doigts, on enlevait prestement la corde, et l'animal délivré s'éloignait d'un bond sauvage. Quand toutes les femelles eurent ainsi passé par les mains d'un Lapon, le guide, qui s'était assis par terre auprès de moi, alla trouver le chef de la famille et lui demanda l'hospitalité pour nous deux. Le Lapon fit quelques pas vers moi, et ma bienvenue sous la tente me sourit dans toute cette honnête et franche figure. Le guide échangea nos civilités, et nous suivîmes le Lapon dans sa hutte. Quelle différence avec le gaard norvégien : au lieu du parquet frotté et luisant, ou couvert de sauge et de menthe, ici l'on marche sur le sol froid et nu.

Ce mot de hutte que j'employais tout à l'heure est impropre : celui de tente serait beaucoup plus juste. L'habitation du Lapon est faite d'une sorte de drap de feutre, de couleur sombre, imperméable et résistant. Quatre pieux, solidement fixés dans le sol à leur base, et, rapprochés à leur sommet, soutiennent l'édifice, qui a la forme d'une petite pyramide. Un pan soulevé de l'étoffe sert de porte à

Digitized by Google

l'habitation, porte bien basse, par laquelle un Lapon n'entre qu'en se baissant, et un grenadier qu'en rampant.

Telles étaient du moins trois des quatre tentes du petit campement que j'avais maintenant sous les yeux. La quatrième était plus grande et d'une confection plus savante. Elle était formée de quatre pièces de bois; des perches, posées sur ces pièces de bois, font office de soliveau et reçoivent à leur tour les nouvelles perches dressées obliquement de manière à soutenir la toiture à pans coupés, qui ressemble à celle de nos maisons renaissance. Toute cette charpente est recouverte de wadmel, par dessus quoi l'on jette une seconde couverture de grosse toile. Quand on veut décamper, la maison est vite enlevée. J'aime ces maisons d'étoffe, ces murailles légères que l'on roule en partant et que l'on emporte comme un vêtement; cette habitation, plus que toute autre, me semble d'accord avec l'instabilité de notre vie qui passe. Il me semble que je n'oserais jamais faire bâtir à chaux et à ciment... cela dure trop longtemps; c'est comme une provocation au destin. Je ne vois jamais une de ces belles maisons, qu'il doit être si pénible de quitter, sans me rappeler le vers mélancolique d'Horace :

Linquenda domus... et placens uxor.

Les Lapons, qui habitent plus particulièrement dans les forêts, les *Graanlaper* (comme qui dirait les *Lapons de Sapin*, si l'on voulait traduire mot à mot), ont des huttes plus solides. Le bois en est le principal élément, et, au lieu d'être à quatre pans, elles sont à six ou à huit. Tantôt elles sont faites de planches, mais le plus souvent ce sont les arbres même qui leur servent de murailles et de pierres angulaires; le toit est fait de branches d'arbres ou d'écorces de bouleau, cuites et pliées. On les recouvre parfois de peaux d'animaux sauvages, de cuirs tannés, et même d'une couche légère de gazon sec. Quand ces Graanlaper quittent leurs cantons, ils abandonnent ces huttes, dont s'empare le premier occupant. Parfois, en hiver, quand la neige s'amoncelle, quand les loups affamés se rassemblent, ces Lapons se bâtissent de véritables nids dans les arbres. Ils choisissent, pour cela, des troncs rapprochés, font passer de fortes perches dans la bifurcation des rameaux, et marient aux plus fortes branches leurs constructions légères. Ils n'habitent pas : ils perchent comme des oiseaux.

Non loin de leur tente, mais séparé d'elle, les Lapons ont une sorte de *garde-manger* ou d'office, qui porte le nom de *nalla*, et où l'on met en réserve les provisions qui ne pourraient tenir dans la hutte trop étroite. Voici comment on dispose cette construction toute

Digitized by Google

particulière : on coupe un sapin, à huit ou dix pieds du sol ; on l'ébranche ; on enlève l'écorce, et on frotte le tronc de quelque graisse pour le rendre inaccessible aux rongeurs et aux grimpeurs. On pratique, à la partie supérieure de l'arbre, des mortaises à travers lesquelles passent deux pièces de bois emboitées l'une sur l'autre en forme de croix. Ces deux pièces de bois servent de sablières et supportent le petit édifice, qu'on couvre de planches et d'écorces de bouleau. La porte, située à la base du nalla, joue comme une trappe, s'ouvrant par la pression et se refermant par son propre poids ; on monte au nalla par une sorte d'échelle grossière, faite d'une seule pièce de bois, dans laquelle on introduit des échelons. Souvent, au pied des arbres qui portent le nalla, on voit rôder les ours et les jœrfs, qui lèvent le nez, flairent le beurre et la viande, frottent leur museau, et affilent leurs ongles contre l'arbre, en attendant.

Du reste, la grandeur et la solidité de la hutte, le soin qu'on apporte à sa construction, dépendent beaucoup du temps qu'on doit l'occuper. On ne prend guère souci d'un campement de quelque jours. Mais si l'eau est bonne, la mousse fraîche et le lichen abondant, on songe alors à un établissement plus durable. La hutte prend les proportions d'une véritable maison de toile. On ne connaît pas les murs de refend, et il ne s'agit guère ici de séparer l'appartement par des cloisons ; on ne songe même pas au paravent, cette muraille portative avec laquelle on improvise si facilement des chambres et cabinets. Le sol de la hutte reçoit seul des marques apparentes de bornes et de frontières, figurées par des pièces de bois : l'appartement n'existe ainsi qu'à l'état de plan en relief. Voici la disposition d'une grande hutte à six pans : les deux grands côtés sont parallèles ; les quatre autres murs forment un angle obtus, deux par deux. Le foyer, formé d'un cercle de pierres inégales, est placé au milieu de la pièce, comme le *brasero* espagnol. A droite et à gauche du foyer, et parallèlement au grand côté, deux pièces de bois indiquent ici l'appartement des hommes et là celui des femmes. Il y a une porte à chaque extrémité ; la plus grande est ordinairement située du côté du midi, et est commune à toute la famille. C'est près d'elle que les femmes rassemblent tout ce qui est de leur usage plus particulier. Près de la porte du nord, beaucoup plus petite, est l'espace réservé aux hommes ; c'est là qu'ils resserrent tous leurs ustensiles de chasse et de pêche. C'est par cette porte qu'ils sortent de la hutte pour aller en campagne. Les femmes n'en touchent jamais le seuil. On regarde comme du plus funeste augure de rencontrer une femme le matin d'un jour de chasse. Nous avons retrouvé la même croyance, peu galante, chez les pêcheurs des îles Hébrides,

Digitized by Google

qui n'essayaient même pas de jeter leurs filets le jour où lady Mac-Donald avait franchi les détroits.

Les ustensiles de ménage sont peu nombreux et fort simples. La pièce la plus apparente de la batterie de cuisine, c'est la marmite, toujours suspendue au-dessus du foyer. A l'heure du repas, on abaisse de quelques degrés cette marmite, qui devient une gamelle commune. Il y a aussi, *pour les jours de fête*, un certain nombre d'écuelles en bois que l'on voit pendues et rangées le long du mur. On ne connaît pas l'usage de la fourchette : les cuillères sont en bois le plus souvent, en corne quelquefois. Il y a de chaque côté de la porte de petits bancs fort bas, un grand fauteuil assez large, également bas, avec bras et dessus de bois, çà et là, de petites caisses étroites et longues servant tout à la fois de bancs, de tables et d'armoires. On voit dans un coin des fusils à la crosse noire, au canon graissé, des filets et tous les engins de la pêche, des arbalètes comme celles des Suisses du Moyen-Age, des pièges, des arcs et des flèches. Du plafond descendent, retenus par des cordes, des quartiers de daims, des stock-fishs fumés, et des vessies soufflées, dans lesquelles on entend sonner les pois secs.

Au milieu de ce dénuement presque sordide, une seule chose rappelle les idées d'élégance, de fraîcheur et même de coquetterie. Ce sont les berceaux des enfants : ils ont tous la grâce d'un nid d'oiseau, avec la forme ovale, élégamment allongée, d'un *cocon* de vers à soie. On coule le marmot par une sorte de fente pratiquée au milieu, puis le cocon se referme, et, à l'exception de la tête, enserre l'enfant tout entier ; la charpente extérieure du berceau est faite de racines flexibles, que l'on tisse comme notre osier ; l'intérieur est tapissé de mousse et de duvet ; les bords sont garnis de fourures de martre, d'écureuils bleus et de loups blancs, disposées avec un sentiment délicat de nuances qui doivent s'assortir.

Quoique le Lapon vive assez mal, il mange beaucoup et souvent. La cuisine est en permanence et la marmite est toujours sur le feu. La fumée, qu'aucun tuyau n'attire du foyer, se répand dans la cabane, serpente le long des murs, se condense sous le toit, et retombe en flots épaissis. En hiver, les malheureux vivent éternellement dans cette atmosphère malsaine il en résulte les plus douloureux phénomènes. — La paupière se tuméfie, le cristallin rougit, la prunelle se dilate douloureusement, l'œil tout entier est en proie à une sensibilité maladive, que tout irrite. Vient-on à sortir, l'éclatante irradiation des neiges éblouit d'abord et bientôt blesse l'organe surexcité. Aussi la Laponie est peut-être le pays du monde où il y a le plus d'ophthalmies ; souvent, dans la vieillesse, ces ophthalmies dégénèrent en cécité complète. Nulle part je n'ai rencontré un plus grand

Digitized by Google

nombre d'aveugles. Du reste, la vieillesse est respectée ici comme chez tous les peuples encore voisins des mœurs primitives, et les centenaires y sont plus nombreux peut-être que partout ailleurs. En entrant chez mon nouvel hôte, j'aperçus, accroupie devant les tisons, une respectable petite vieille qui me parut avoir quelques quatre-vingts ans. Elle les portait assez gaillardement. J'allais charger mon guide de lui en faire mes compliments :

— Oh ! dit-il, ne vous pressez pas ; gardez-les pour sa mère.

— Ah ! elle a encore sa mère ?

— Oui.

— Où est-elle ?

— Là !

Et le guide me montrait du bout de son bâton quelque chose qui remuait sur un tas de peaux, dans un coin de la hutte. C'était la vieille mère, l'antique aïeule de toute la tribu. Elle avait entendu quelque bruit de notre côté, et elle en voulait savoir la cause. Un de ses petits-fils la prit à bras le corps et la conduisit, ou plutôt la poussa jusqu'en face de moi. Je me rappelai involontairement le mot cynique d'Aristophane parlant des pauvresses d'Athènes : « Çà, des femmes ! ce sont des haillons qui marchent ! »

La pauvre vieille, soutenue par son petit-fils, posait ses mains sur un bâton de frêne, dont le bec de corbin était d'ivoire de morse. Elle était empaquetée dans une peau de renne qui la serrait au cou et tombait jusqu'à ses pieds. On ne distinguait aucune forme vraiment humaine. La tête se cachait à demi dans des coiffes repliées sur elles-mêmes et recouvertes d'une peau de *loom*, à demi déplumée, d'un indescriptible effet. Sa face était ridée comme un vieux cuir ; la lumière du foyer se jouait sur l'os saillant des pommettes, le seul point éclairé de son visage sombre. Deux petits points rouges, qui reluisaient au fond d'un trou de vrille clignottant, indiquaient la place des yeux. Cette chose sans nom se tint quelque temps debout en face de moi, toujours appuyée sur son bâton et soutenue par son fils ; elle me regarda, essaya de parler ; je ne saisis que des sons inarticulés. Bientôt le jeune homme la reprit entre ses bras, et, bien qu'elle tentât peut-être un peu de résistance, il la porta dans une des caisses placées tout autour de l'appartement ; la paille remua en craquant ; le jeune homme abattit le couvercle, s'assit dessus, et l'on n'entendit plus rien. Voilà comme les enfants couchent leurs pères et mères en Laponie. Je dois ajouter que cette boîte, — je l'ai examinée depuis, — était percée de petits trous capables de laisser passer une quantité suffisante d'air respirable.

Bientôt je pus remarquer dans la tente un mouvement assez vif et qui me parut du plus heureux augure. Il s'agissait en effet des

Digitized by Google

préparatifs du souper. Carême n'a point, que je sache, écrit pour les Lapons, et leur cuisine est rudimentaire. Le père de famille décrocha une cuisse de renne suspendue à une poutre, et la posa sur une planchette mise à terre auprès du foyer. Un seul coup de hache, vigoureusement appliqué, en détacha un morceau de trois ou quatre livres, dont une femme s'empara tout aussitôt. Elle le coupa en petits fragments gros comme le pouce, qu'elle jetait à mesure dans la marmite, où déjà les avait précédés un billot de beurre de renne, gras et blanc comme du saindoux. On laissa *revenir* pendant vingt minutes, on abaissa la marmite de deux crans, et chacun prit à même avec la seule fourchette qu'Adam, père du Lapon et du Français, eut à son service la première fois qu'il mit son couvert sous les ombrages du Paradis. Chaque convive avait près de lui une sebille de bois, dans laquelle il allait chercher à boire, quittant sa place chaque fois qu'il avait soif. Les enfants buvaient du lait, les femmes du bouillon de poisson ou de l'eau, les hommes de l'eau-de-vie blanche et les délicats de l'huile de phoque. On mangeait assez vite et même avec un peu de gloutonnerie, sans trop parler. Je n'étais l'objet d'aucune indiscrète curiosité. On m'avait vu, on ne me regardait plus. Venir en Laponie pour n'y produire qu'une si faible impression! Un voyageur quelque peu vain se serait senti blessé; mais je venais pour voir bien plus que pour être vu.

Après le souper, on songea tout naturellement au coucher. Pour mes hôtes, ce fut vite fait. Ce dernier acte de la journée n'est pas, chez eux, l'occasion d'un aussi long cérémonial que dans certaines cours dAllemagne. Les Lapons ne connaissent pas l'usage des lits. Ils se jettent tout habillés sur des peaux de rennes étendues à terre et se roulent dans leurs pelisses fourrées; un petit banc ou une pierre leur sert d'oreiller. Ils allument leurs pipes en se couchant, et la gardent jusqu'au moment où le sommeil la fait tomber de leurs lèvres. L'engourdissement du tabac les prédispose à l'engourdissement du sommeil. Ils commencent ainsi leurs rêves tout éveillés. Les hommes sont couchés d'un côté du foyer, les femmes de l'autre; il n'y a de séparation entre les sexes que la limite, à peu près idéale, figurée par les diverses pièces de bois posées sur l'aire. Pleine de périls partout ailleurs, cette sorte de promiscuité est inoffensive dans un pays où les esprits vitaux sont à demi glacés. Le froid et la pudeur gardent la vertu des femmes, et quant à ce qui est des séductions offertes aux touristes, tous les voyageurs de bonne foi ont démenti les assertions de Regnard. Le poète comique a été fat, ce jour-là, comme un coureur de ruelles.

Mon hôte voulait exercer jusqu'au bout les vertus patriarcales, et me faire passer la nuit sous sa tente; mais sa tente était plus petite

Digitized by Google

que sa famille, qui était déjà trop à l'étroit dans une hutte basse d'où s'exhalait ce fumet de fauve particulier à la race laponne. On me jeta une belle peau d'élan près de la caisse où l'on avait logé la grand'mère, et, l'on m'invita, par geste, à dormir comme tout le monde. Je préférai le grand air et la belle étoile; je tirai la peau doucement à moi, et, sans déranger personne, au risque de réveiller de jeunes rhumatismes rapportés du Liban, j'allai m'installer entre deux bouleaux, au pied de la barrière du parc aux rennes. La nuit était plutôt humide que froide, et j'aurais passablement dormi sans les moustiques et toute cette lignée de cousins affamés qui, n'ayant généralement que du Lapon à manger, regardaient comme une bonne aubaine de souper quelque peu d'un Français. Rien n'égale la voracité de ces petites bêtes; elles vous assaillissent avec une fureur que ne connaissent pas les nuits méridionales; rien ne peut vous défendre; elles piquent la main qui veut préserver le visage. C'est une lance portée sur quatre ailes, qui vole contre vous, et qui vous transperce. La peau tannée du Lapon leur résiste; je crois cependant que c'est un peu pour les chasser qu'ils entretiennent constamment du feu et de la fumée dans leurs tentes. Parfois ces insectes s'attaquent aux rennes, se fixent aux parties nues de la muqueuse et causent d'insupportables cuissons. Le pauvre animal se lève en sursaut, secoue le sommeil, bondit et brame de douleur à travers l'enclos troublé. Je ne dirai pas, que cette nuit-là, j'aie dormi parfaitement; ce fut un peu, pour moi, comme une nuit de corps-de-garde. Quand je me soulevais sur mon coude, je voyais passer, comme un gnôme ou un lutin, quelque Lapon encapuchonné, qui faisait sa ronde, jetant sur toutes choses le coup d'œil du maître. Même en été, dans les enclos que semble protéger le voisinage de leurs tentes, les Lapons ne laissent jamais leurs rennes complétement seuls; ils les veillent à tour de rôle, et comme souvent le sommeil surprend les gardiens, le père de famille a soin de se relever pour surveiller à son tour les surveillants : ronde major!

Mon guide (il n'avait pas sans doute les mêmes raisons que moi de craindre le *fumet* du Lapon) avait passé la nuit entière dans la tente. Le lendemain, à la première heure, il vint me trouver au pied de mon arbre et me demander de mes nouvelles. Après les compliments d'usage, auxquels, je dois le dire, il ne manquait jamais.

— Puis-je interroger? me demanda-t-il, d'un ton moins soumis que ses paroles.

— Tu le peux, Johansen.

— Que faisons-nous aujourd'hui?

— Rien!

Johansen se frotta les mains.

Digitized by Google

— Et, plaise à Monsieur, où allons-nous?

— Nous n'allons pas, nous restons!

— Ah! fit Johansen avec un soupir de satisfaction. Johansen aimait beaucoup à n'aller nulle part et à ne rien faire.

— Joli pays! reprit-il en regardant autour de nous les rochers nus.

— Joli pays, fis-je à mon tour, comme un écho.

— Mais...

Et Johansen s'arrêta.

— Mais quoi, Johansen?

— On est bien mal nourri!

— Peste! tu deviens délicat... du renne à tous les repas et de l'huile de poisson!

— Oui, du renne fumé! Si encore c'était du renne frais... Si *tu* voulais, monsieur, on pourrait avoir du renne frais. Il y a un an, j'ai conduit des milords. Oh! ils étaient riches, ceux-là, continua Johansen, en supputant d'un coup d'œil de commissaire priseur le mince sac de nuit qui me servait d'oreiller. Ils étaient riches; aussi, tous les jours, ils mangeaient du renne frais.

Johansen passa la langue sur ses lèvres avec la sensualité d'un vieux chat.

— Et combien cela coûte-t-il, un renne?

— On en aurait un bien tendre pour trois *species* (17 fr. 50 c.)

— Et nous resterions ici jusqu'à ce qu'il fût mangé?

— Oh! ce ne serait pas bien long, reprit Johansen avec un sourire épanoui qui me laissa voir deux rangées de dents aiguës comme des crocs et tranchantes comme des rasoirs.

Je n'avais, depuis dix jours, qu'une nourriture vraiment insuffisante, désagréable et malsaine. Je me laissai aller assez volontiers à la tentation de manger un peu de chair fraîche. Johansen fut chargé de conclure le marché.

Johansen, qui n'écrira pas ses Commentaires, a pourtant quelques-unes des qualités de César. Il pense que rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire.

Nil actum reputans si quid superesset agendum!

Il avait à peine obtenu mon autorisation, qu'il était déjà sous la tente. Notre hôte arrive, en toilette du matin, et le marché se conclut vite. Pour dix-sept francs et cinquante centimes, j'achetai les quatre quartiers d'un renne. Nous choisîmes un jeune sujet, qui me parut *au jugé* devoir fournir des grillades et des rôtis suffisants. L'embarras était de le saisir au milieu de ses frères et amis aux longues cornes. La chose se passa bien. C'était l'heure où le troupeau

Digitized by Google

sort de l'enclos pour se rendre aux pâturages; les barrières furent ouvertes. On eut soin de retenir dans un angle la victime choisie, et comme le pauvre animal, pressentant son destin, bondissait vers l'enclos et menaçait de le franchir, le Lapon fit un signe de commandement à un énorme chien noir, qui lui sauta aux naseaux et l'arrêta net. L'homme, cependant, tira son couteau, et d'un seul coup porté sur la nuque, entre la seconde et la troisième vertèbre, il lui brisa cette colonne creuse où la vie circule dans la moëlle. L'animal tomba foudroyé : jamais cerf aux abois ne fut si prestement *servi*, au milieu des fanfares de l'halali, par un veneur émérite. Le Lapon releva alors ses manches de chemise, mit un genou en terre, prit un couteau plus long que le premier, et, en frappant au défaut de l'épaule, atteignit le cœur. Il laissa le couteau dans la blessure, en ayant soin d'imprimer à la jambe de l'animal un fort mouvement de va et vient pour que le sang s'épanchât en dedans. Quelques gouttes étaient tombées sur le sol; le Lapon prit la terre qu'elles avaient imprégnée, en pétrit une boule qu'il jeta derrière lui bien loin, sans retourner la tête.

— Il le faut! me dit tout bas Johansen, qui me voyait suivre attentivement tous les détails de l'opération.

— Pourquoi?

— Le sang de renne qui tombe à terre porte malheur. L'année passée, reprit Johansen, toujours flatté de l'effet de ses discours, l'année passée, les *messieurs milords* que je conduisais demandèrent à *tirer* à la carabine le renne qu'ils avaient acheté. Le père Abo n'y consentit jamais : le renne *veut* être tué par son maître.

Ce « *veut être tué* » me rappela la formule du *Cordon bleu*, « le lapin *demande* à être mangé en gibelotte. » On croit que si le renne était tué par une main étrangère, il arriverait toutes sortes de malheurs au troupeau. Le père Abo, comme disait Johansen, poursuivait ses opérations avec le plus grand succès; il éventra, nettoya, écorcha et dépeça la bête avec autant d'habileté que de propreté. A l'aide d'un simple couteau de trois pouces de lame, il désarticula les jointures et apprêta les quartiers. Les femmes emportèrent le sang, qu'elles avaient reçu dans des chaudrons. Je croyais que les autres rennes avaient regagné leurs pâturages : en relevant les yeux, j'aperçus autour de l'enclos comme une ceinture de têtes cornues, dont les grands yeux fixes regardaient sans comprendre ce qui se pratiquait sur un des leurs. Les conducteurs avaient bien essayé de les emmener, mais on n'avait jamais pu faire partir les chiens, alléchés par l'odeur du sang. Quand les viandes furent enlevées, on leur ouvrit les barrières et on leur livra une curée chaude, qui fut d'une indescriptible férocité. Abo préleva, sous la surveillance de Johansen, la

Digitized by Google

portion nécessaire à notre déjeûner, et plaça le reste dans un de ces *nallas* suspendus aux arbres, que je décrivais tout à l'heure.

Le renne joue un grand rôle dans la vie du Lapon. Il est pour lui plus encore que le chameau pour l'Arabe; il est sa vache, son mouton, son cheval; ils le nourrit de sa chair et de son lait, il l'habille de sa peau, il l'attèle à ses rapides traîneaux; on coud avec ses nerfs comme avec un fil solide; on façonne avec son bois toutes sortes de petits ustensiles à la fois solides et gracieux.

Le renne est l'animal du Nord par excellence : les Grecs ne le connurent pas; les Romains l'entrevirent quand ils parcoururent, au pas de course de la victoire, les provinces extrêmes de leur empire; Pline le signale et Jules César le décrit. Le renne est au cerf ce que serait un campagnard à un homme de race; il a le corps plus gros, il est plus bas et plus trapu; il a les jambes plus courtes et plus massives, les pieds plus larges, le poil plus fourni, — fauve en été, blanc en hiver, — ce qui fit croire aux premiers naturalistes qu'il changeait de couleur à volonté. Son bois se divise en un grand nombre de rameaux, terminés par des empaumures au lieu d'être, comme celui de l'élan, découpé et chevillé sur la tranche. Ce bois, renversé sur la croupe, est souvent aussi long que l'animal lui-même; parfois plus long. On a trouvé en Finlande des bois de renne de plus de trois mètres. Souvent, de ces bois couchés en arrière ils sort une petite branche, qui se projette en avant, partagée et divisée, comme le bois d'un cerf, en plusieurs andouillers; parfois, entre ces quatre cornes, deux autres s'élèvent presque perpendiculaires. La tête de l'animal est ainsi chargée d'une forêt superbe. La femelle porte du bois comme les mâles, mais ils est de dimension moindre. Le renne a la queue courte comme le cerf, mais ses oreilles sont plus longues. Sa marche est une sorte de trot assez rapide et qui peut se prolonger. En été, il vit surtout de boutons et de feuilles d'arbre; il paraît préférer le bouleau, le genèvrier et la ronce. En hiver, il fouille la neige profonde avec ses cornes, la détourne avec ses pieds et trouve sur le sol glacé une mousse blanche et un lichen savoureux. Les pauvres ont des troupeaux de dix ou douze rennes; les riches en ont jusqu'à deux mille. Il y a des rennes sauvages. Pris jeunes, ils s'apprivoisent aisément; leur naturel est timide et doux. Souvent dans la saison du rut, on lâche les femelles privées à travers les bois; fécondées par les rennes sauvages, plus robustes et plus vigoureux que les autres, elles donnent des produits puissants; ce sont eux que l'on attèle aux traîneaux, après, toutefois, leur avoir fait subir la castration. Les rennes entiers sont trop difficiles à manier. On ne garde, en général, qu'un mâle pour six femelles.

Digitized by Google

Le rut a lieu en septembre; la femelle porte huit mois. Son faon, d'un roux mêlé de jaune, se développe en quatre ans, et, quand on ne prend pas soin de l'en séparer, suit la mère pendant deux ou trois. La vermine, en hiver, crible leur peau de milliers de trous; ces trous se referment au printemps. C'est en automne qu'on tue le renne pour avoir sa fourrure ou son cuir; ce cuir préparé est d'un tissu à la fois souple et fort. Les Lapons ont grand soin de leurs troupeaux; ils savent qu'ils reprennent volontiers leur liberté première, qu'il faut les suivre de près, les surveiller toujours, les mener paître dans des lieux découverts, avec un nombre suffisant de gardiens, et ils savent que, malgré tout cela, il s'en échappera toujours quelques-uns; aussi ne négligent-ils jamais de les marquer, afin de les pouvoir reconnaître quand ils s'égarent dans les bois ou qu'ils se mêlent à un autre troupeau.

Le beurre de renne n'est pas très appétissant; il ressemble à une espèce de suif. Le lait est excellent, épais, nourrissant, chargé de suc et légèrement aromatique.

Non-seulement le renne ne souffre point du froid, mais le froid semble nécessaire à sa santé et à sa vigueur. Sa vraie patrie est au-delà du cercle polaire. On le trouve au Groënland et il prospère au Spitzberg. Si on l'amène dans des climats tempérés, il y meurt. Même en Laponie, il est chétif et misérable pendant l'été; son poil tombe et les os percent la peau. Dès que la neige couvre la terre et qu'il n'a plus qu'un peu de mousse à brouter, il redevient gras et lustré.

Le renne rumine comme tous les animaux qui ont plusieurs estomacs. On suppose que, dans l'état de nature, il doit vivre vingt-huit ou trente ans. La domesticité, pour laquelle il n'est point fait, abrège de moitié la durée commune de sa vie, de même qu'elle réduit sa taille d'un tiers ou d'un quart.

Le renne a plusieurs ennemis outre l'homme : le plus dangereux, c'est le jarf ou le glouton (le gulo des Latins) que les naturalistes ont nommé le *vautour* des quadrupèdes. Grand comme un chien, ce carnassier, à la peau tigrée, au poil soyeux et fin, se cache dans les arbres, s'élance sur le renne qui passe, s'attache à lui, se cramponne à ses épaules, enfonce ses ongles dans son cou, entame sa chair, fait ruisseler son sang, se laisse emporter par la course folle de sa victime désespérée, et ne la quitte qu'après l'avoir égorgée. Le loup, quand il est seul, ne s'attaque guère au renne; il se met en bande pour tenter cet exploit; le craquement des os et l'âcre fumet de l'animal l'attire d'assez loin.

Le renne a le larmier comme le cerf. Le tour de l'œil est noir; le museau d'un brun foncé et le tour des naseaux noir comme le tour

Digitized by Google

de l'œil. Le bout du museau, jusqu'aux naseaux, est d'un blanc vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poils bruns; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs.

Le cou et la partie supérieure du corps sont d'un blanc jaunâtre ou fauve clair, ainsi que les grands poils qui pendent sur la poitrine et au bas du cou; le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés, une bande large et brune, comme chez la gazelle, oppose à cette teinte trop pâle le contraste de sa nuance foncée.

Je ne connais rien de plus mal combiné que l'attelage des rennes, et rien de plus fatigant, à moins d'une longue habitude, que le traîneau lapon; les karioles de Norvège, les chaises de Malte, les talikas de Scutari, les arabas de Constantinople, les chameaux de Damas, qui vous donnent le mal de mer, tout cela, en comparaison du traîneau, vous semble du sybaritisme le plus exquis. Long de six à sept pieds, le traîneau est large de deux à peine, il a une poupe un peu élargie, une proue aigüe. Je ne puis pas mieux le comparer qu'à une pirogue de sauvage; sa quille, amincie pour sillonner la neige, le condamne à chercher toujours l'équilibre instable, qu'il ne trouve jamais que pour le perdre incontinent. Il faut une continuelle attention pour ne pas chavirer, et, quoi qu'on fasse, les chutes sont fréquentes; heureusement qu'elles ne sont pas dangereuses. On ne saurait tomber de haut quand on est déjà par terre. Le harnachement des rennes est des plus simples, je me hâte d'ajouter, et des plus incommodes; à son large collier, on rattache un seul trait, qui passe entre ses jambes et se fixe à l'anneau qui termine la proue du traîneau. On conduit avec une seule guide, fixée à la corne gauche, et rejetée le long du flanc droit. Avec ce système, aussi primitif que peu ingénieux, la grande difficulté consiste à empêcher le renne de gagner d'un côté ou de l'autre; il faut être toujours en mesure d'opposer une résistance égale à sa force. Il serait beaucoup plus commode d'aller à pied. On a beaucoup exagéré, dans les récits des voyageurs, la rapidité de ce mode de locomotion. Le renne attelé ne court jamais; la vitesse de son trot ordinaire est de deux lieues et demie à trois lieues par heure. Si la traite n'est pas longue, on peut doubler cette vitesse; mais le renne n'a pas l'inépuisable patience du chameau mélomane, à qui l'on fait oublier ses fatigues avec un air de petite flûte, et qui meurt d'épuisement pour ne pas contrarier son maître. Le dévouement du renne ne va pas jusque là : s'il connaît ses devoirs, il prétend connaître également ses droits; il n'admet que lui-même pour juge de ce qu'il peut faire. Dès qu'on le surmène, il se révolte; parfois alors, il est terrible; il se retourne vers le conducteur imprudent, se campe sur ses pieds de derrière, et frappe

Digitized by Google

des ergots antérieurs avec une redoutable violence. Serré et lié dans le traîneau, l'homme ne peut désarmer l'animal qu'à force de soumission et de repentir. Le renne est bon prince; il pardonne et reprend sa course. La Laponie n'est point divisée comme la Norvège en *lobes* kilométriques. On apprécie la distance à l'œil; un renne bien *arouté* change trois fois d'horizon dans sa journée. C'est-à-dire qu'il peut franchir trois fois l'étendue que le regard embrasse dans une plaine sans obstacle. J'estime que ce calcul à vol d'oiseau peut donner une distance d'environ dix ou douze lieues. On peut doubler l'étape, quand on doit faire halte le lendemain. Nous sommes bien loin de la vigueur des chevaux d'Orient, avec lesquels on fait, pendant plusieurs mois, des chevauchées de quinze ou seize heures, sans séjour. On donne au renne de trait une charge d'environ trois cents livres.

Quand les Lapons veulent faire une course vraiment rapide, ils ne se servent point de leurs traînaux, mais de leurs patins. Ils pensent que plus le patin est grand, plus il va vite; aussi la chaussure est deux fois plus longue que l'homme. Le patin lapon n'est pas monté comme le nôtre sur une vive arête d'acier; c'est une pièce de bois, une véritable planche un peu relevée à son extrémité antérieure, large de six pouces, longue de six pieds, garnie en dessous d'une peau à laquelle on a laissé son poil. Les côtes sont assez rudes à monter avec le patin; souvent on est obligé de s'aider d'une perche, et on le fait avancer comme une barque; sur la plaine égale et durcie, on glisse doucement; mais, sur les pentes des montagnes, avec cette impulsion qui s'accroît d'elle-même et se précipite, on arrive à une rapidité qui donne le vertige. Il suffit, pour faire halte, d'une volte sur le talon; le poil se rebrousse et s'arc-boute contre la neige, et, comme frappé dans sa course, le Lapon s'arrête sur le bord d'un précipice, immobile.

Les Lapons ne se servent pas des rennes seulement pour tirer leurs traîneaux. Ils les emploient aussi comme bêtes de somme. Ils les chargent alors assez légèrement, et avec précaution, couvrant leurs reins d'une housse, et mettant les paquets dans des caisses étroites et longues, placées le long des flancs de l'animal. Les caisses reposent sur une espèce de cerceau flexible, qui suit tous les mouvements de la marche; le fond des caisses est un petit treillis de branches entrelacées, mais la caisse est enveloppée tout entière d'une peau de renne qui la protège, et empêche qu'aucun objet ne s'en échappe; souvent le doux animal porte ainsi deux ou trois enfants dans leurs berceaux. Le Lapon conducteur marche en tête de la colonne tenant un renne par son licou; le second est attaché au premier, le troisième au second, et la troupe défile par un, comme

Digitized by Google

font les chameaux chez les Arabes. Nous avons dit quels services de toute espèce le renne peut rendre au Lapon; le Lapon, qui n'est pas encore civilisé, a gardé le préjugé de la reconnaissance; il aime son renne, il le chante, le dessine, le peint, le brode sur ses vêtements... et le mange quand il est gras. Il a vingt-deux noms pour le désigner (l'Arabe en a trois cents pour désigner le cheval), suivant le sexe, l'âge, la qualité, la taille, le bois, la couleur, la force; enfin deux syllabes, quatre lettres lui suffisent, quand il s'agit des rennes, pour réveiller en lui les idées les plus complexes. Quand les Lapons parlent du renne, ils entremêlent toujours la vérité de fables. Ainsi prétendent-ils que, livré à lui-même, le renne, pendant l'été, quitte les fjeldes, descend au rivage marin, et boit une gorgée d'eau salée en guise de purgation. L'eau de mer serait la casse et le sené du renne. Ils assurent, avec aussi peu de raison, que, quand le maître d'un troupeau vient à mourir, ses rennes meurent aussitôt. Cette marque d'attachement ne doit flatter que médiocrement les héritiers.

Notre arrivée était maintenant connue de toute la tribu; les Lapons étaient sortis de leurs tentes et nous entouraient, hommes, femmes et enfants. Nous nous examinions les uns les autres assez curieusement. J'ignore le résultat de leurs observations. Voici les miennes :

Un seul coup d'œil jeté sur un Lapon nous révèle qu'il n'appartient point à la race des deux ou trois familles humaines habitant le sol scandinave. Je ne parle pas seulement de la différence très sensible de la taille. Il y a d'autres caractères ethnologiques beaucoup plus significatifs pour moi. Voici, sans aucune retouche, l'esquisse que j'ai crayonnée sur place.

Dire que les Lapons appartiennent aux races orientales, ce ne serait rien dire vraiment, puisque l'Orient a, de tout temps, versé sur le monde des flots d'hommes, comme il y verse encore aujourd'hui des flots de lumière. Mais on peut, je crois, préciser davantage, et affirmer qu'ils appartiennent à une des grandes divisions de cette race celtique qui précéda, en Europe, les familles germaine et gothique, descendues aussi des grands plateaux de l'Asie. Dans certaines parties de notre Occident, où le sang des Celtes s'est gardé plus pur, dans le pays de Galles, par exemple, il y a telle attitude du paysan, tel geste familier, une façon de regarder, enfin une nuance, un ton général du visage qui présentent un rapport frappant avec ce que l'on peut observer en Laponie, avec ce que moi-même j'observe maintenant. Les Lapons ont le visage pâle, basané, le corps d'un brun roux. Ils sont le plus souvent maigres; la tête est grosse, le front large, un peu proéminent, les yeux enfoncés et se relevant vers la tempe par une oblique chinoise. Mais leur œil est privé de son plus

Digitized by Google

bel ornement : le cil, ce doux voile du regard, dont l'ombre palpite sur la joue. Le nez est court, légèrement camus, la pommette saillante et la joue plate. La bouche est large, sans aucune fermeté dans le modelé des lèvres, qui ne dessinent jamais cet arc soucieux et même un peu sévère, qui est un des caractères distinctifs de la beauté sculpturale. Chez eux, au contraire, la bouche n'est pour ainsi dire qu'une fente de la joue. Les dents sont assez petites, mais plantées irrégulièrement et noires. La barbe est clair-semée, les cheveux plats et lisses, et se décolorant un peu avec l'âge ; ils passent du brun au roux pâle, mais sans blanchir jamais. Leur vieillesse ne connaît point la majesté de la barbe argentée; mais leurs jeunes hommes ne portent pas sur la tempe précoce, comme il arrive souvent à ceux de notre génération tourmentée, la trace des inquiétudes, des travaux déjà longs ou des passions ardentes. Leurs oreilles sont grandes, très détachées de la tête et toutes noires : ceci est le résultat inévitable de la fumée à laquelle elles sont exposées toute l'année. S'ils n'ont pas, et ils sont loin d'avoir la beauté plastique, on ne peut pas du moins leur refuser une certaine grâce de geste qu'on ne retrouve guère chez leurs voisins de Norvége ou de Suède ; je ne parle pas de l'aristocratie suédoise, qui a tous les dons de l'élégance à un degré rare. Les Lapons sont très agiles, d'une grande légèreté spécifique, habiles à tous les exercices du corps et nageant comme des phoques... ou des créoles. Le menton, beaucoup plus fin que chez le Norvégien, s'allonge en pointe aiguë. Si du visage je passe au corps, je trouve une vaste poitrine, un petit ventre, la cuisse nerveuse, la jambe sèche et le pied cambré des races faites pour marcher. La taille ordinaire du Lapon varie entre quatre pieds et demi et cinq pieds. Les femmes sont sensiblement plus petites. Le Lapon est soupçonneux, dissimulé, trompeur. Grand commerçant, il dupe toujours ceux avec qui il traite. Cependant leur main s'abstient du bien d'autrui : ils ne volent jamais, c'est-à-dire qu'ils ne prennent point. Mais surfaire le prix ou tromper sur la qualité, ils n'appellent point cela voler. Ils sont violents comme presque tous les petits hommes, irritables à l'excès, plus portés au plaisir qu'au sentiment ; mais parce que beaucoup de gens confondent ces deux choses, ils passent pour fort amoureux. Ils sont hospitaliers envers les étrangers, bons aux pauvres et doux aux animaux.

Les Lapons, comme la plupart des peuples ou des individus d'extraction douteuse, réclament pour eux une noble origine. Ils se regardent, malgré leur petite taille, comme les pères du genre humain. Ils montrent encore, sur le plateau des montagnes d'Uma, le rocher où s'arrêta l'arche de Noé. Ils montrent même, j'ai le regret de ne les avoir pu voir, des planches et des madriers, débris de cette

Digitized by Google

nef primitive, qui portait dans ses vastes flancs la destinée du monde et l'illustre aïeul des Lapons.

Les Lapons sont complètement étrangers à l'art de la boulangerie. Il n'est pas rare cependant de trouver un peu de farine dans leur hutte. Elle leur a été donnée par les Norvégiens ou par les Russes de la mer Blanche. Ils en composent une espèce de gâteau qu'ils cuisent sur les charbons ardents. Ils font beaucoup moins de repas que les Norvégiens : ils ne mangent guère que deux fois par jour, le matin très légèrement et le soir très copieusement.

La langue laponne comprend trois dialectes différents, suivant qu'elle est parlée à l'est, à l'ouest ou au nord. Malgré de nombreux emprunts faits au norvégien, au suédois, au finlandais et même au russe, il faut bien reconnaître en elle une langue particulière ; ses noms se déclinent : la déclinaison a même dix cas qui marquent les divers rapports de présence, d'absence, de distance, en un mot toutes les relations du substantif que les autres langues n'expriment qu'à l'aide de prépositions. Les verbes se conjuguent, les adjectifs ont tous les degrés de comparaison, les articles et les pronoms prennent le genre; ils font entendre et prolongent volontiers le son de la voyelle, mais sans trop se soucier de l'articulation des consonnes, qui sont pourtant comme l'ossature du mot. Il n'y a point de caractère graphique qui appartienne en propre à l'alphabet lapon. Ils connaissaient autrefois les runes, cet alphabet poétique du Nord. Aujourd'hui c'est avec des poinçons romains ou allemands-gothiques, que l'on imprime les quelques livres destinés à leur usage, et dont ils n'usent guère.

La tribu qu'il m'a été donné d'étudier portait encore ses habits d'été. L'habit d'été consiste en un pantalon étroit, tombant jusqu'aux pieds, et, au lieu de la veste norvégienne, en une tunique à manches : cette tunique, fort large, descend jusqu'à la moitié des cuisses. Une ceinture la retient au corps et serre les flancs. Cuir et laine, voilà l'habillement du Lapon. Il ne connaît pas ce que nous appelons le *linge*. Le vêtement commun de tous les jours est habituellement blanc ou gris, de la couleur écrue de la laine qui n'est point passée à la teinture. Ceci est encore un usage des temps primitifs :

Nec varios discet mentiri lana colores.

Il en est autrement les jours fêtes, où l'on veut se faire le plus beau et le plus *brave* possible. La tunique est alors tantôt bleue, tantôt verte; souvent rouge, jamais noire. Le noir est une couleur odieuse au Lapon. La ceinture de cuir est toujours garnie de plaques de métal, qui saillent par un demi-relief. Ces plaques, qui sont

Digitized by Google

fixées fort près les unes des autres, sont en argent chez les riches, en cuivre chez les pauvres. Un couteau dans sa gaîne pend à la ceinture. Ces couteaux, larges et courts, sont excellents; leur lame est en acier de Suède, qui est le meilleur du monde; leur poignée, cerclée de deux anneaux de cuivre de Kaafjord, est en ivoire de morse, dont les ciselures sont rehaussées de teintes polychromes. Pas plus que le Norvégien, le Lapon ne saurait faire un pas sans ce couteau. C'est à peine si, pour dormir, il déboucle sa ceinture. La gaîne du couteau est en cuir de renne; elle est cousue sur le côté avec un fil passé à l'étain, brillant comme l'argent, et qui brode des arabesques sur la couture. La ceinture du Lapon ne porte pas seulement le couteau : elle est encore chargée de plusieurs petits objets. C'est d'abord un sac carré, une bourse longue et un étui, avec des aiguilles et du fil : tous les Lapons sont tailleurs quelque peu. Le sac est en cuir de renne, garni de son poil; on le recouvre d'un autre cuir tanné, qui ferme avec trois nœuds; ce second cuir est ordinairement recouvert lui-même d'un morceau de drap rouge, brodé de fils de métal. Le Lapon met dans ce sac une pierre à feu, un briquet et du soufre. Il ne connaît ni l'amadou, ni l'allumette chimique. Le tabac, soigneusement enveloppé dans un morceau d'étoffe, trouve aussi sa place dans ce réservoir de toute chose. La bourse, en peau, est oblongue : elle a la figure d'une poire. Elle est destinée à l'argent et aux bijoux. Le Lapon aime assez à porter sur lui toute sa fortune : elle ne l'empêche point de courir. L'étui, qui contient le fil et les aiguilles, a la forme d'un triangle d'étoffe, bordé d'un ourlet de cuir, placé en surjet, qui arrête la couture et donne à l'étui plus de solidité. Ce premier étui est du reste enfermé dans un second, que ferme un cordon à nœud coulant. La ceinture est ornée d'une multitude de chaînettes en laiton, portant des anneaux de cuivre. Ces petites chaînes pendillent le long du corps, et, à chaque mouvement, tintent et résonnent les anneaux sonores.

La coiffure n'est pas la partie la moins curieuse du costume lapon. C'est une espèce de bonnet assez semblable pour la forme à ce bonnet de coton si cher au chef normand : seulement il a un bord de peau de renne, de renard, de castor ou de martre. Le bonnet est ordinairement en laine rouge, comme le *love* du paysan norvégien : souvent ces bonnets sont en poil de renard, filé et tissé comme nos étoffes de poil de chèvre; d'autres fois le bonnet est fait de la peau d'un oiseau qu'on appelle *loom*, assez commun en Laponie. On écorche l'oiseau sans le plumer; son corps est à peu près de la grosseur d'une tête d'homme; les deux ailes battent sur les oreilles, les pennes de la queue retombent sur le cou, et le bec de l'oiseau se balance sur le front de l'homme. D'autres bonnets sont ornés des

Digitized by Google

belles pennes noires du coq de bruyère, ou de ces jolies plumes de canards et de sarcelles, étincelantes des reflets vifs de l'émeraude et du rubis.

Le plus pauvre de tous les Lapons a pour le moins deux paires de gants dans sa cabane. Ces deux paires de gants lui durent plusieurs années. Les gants sont en cuir de renne comme le soulier. Le soulier est particulièrement curieux : il est fait d'une peau de renne, à laquelle on a laissé son poil tourné en dehors; il n'a pas de semelle et ne s'adapte point à la forme du pied; c'est tout simplement un sac dans lequel il s'enferme. La couture est en dessus; sous la plante du pied, on a soin de disposer deux pièces, dont le poil va en sens contraire, pour que le pied ne glisse pas sur les rochers ou sur la neige durcie. L'extrémité antérieure du soulier se relève en bec aigu comme une *poulaine*. De petits morceaux d'étoffe rouge, piquée sur l'empeigne, indiquent assez que l'on n'a pas abandonné toute prétention à la coquetterie. Quand le pied est entré dans ce sac, on le noue au bas de la jambe avec une courroie.

En été, le Lapon a toujours sous la main une sorte de *makintosch* imperméable, en cuir tanné, pour se défendre de la pluie. En hiver, il se préserve du froid au moyen d'épaisses et confortables fourrures. Ces fourrures couvrent tout le corps, depuis les pieds jusqu'à la tête *inclusivement*. Les meilleures fourrures sont celles des petits rennes que l'on a tués au moment où le premier duvet tombé est remplacé par un poil noir, épais, mais soyeux, maniable et délicat. C'est de la même peau qu'ils font leurs mitaines et leurs bottes d'hiver, montant jusqu'au milieu des cuisses et bourrées du foin bien séché d'une sorte d'herbe mince et longue, particulière à la Laponie. Le bonnet descend sur les épaules, et une large ceinture de peau couvre le ventre tout entier. Le froid devient-il plus rigoureux encore, le Lapon se coule dans une peau d'ours cousue hermétiquement, et qu'on attache au-dessus de la tête, ne laissant à l'air libre que la place nécessaire strictement pour voir et pour respirer. Aperçus d'un peu loin, les Lapons offrent l'aspect de bêtes fauves ; eux-mêmes semblent reconnaître cette ressemblance, et ils appellent vulgairement l'ours, le Lapon à la pelisse. Des voyageurs, qui ne les voyaient qu'à distance, ont affirmé qu'ils avaient le corps velu, et un œil unique au milieu du visage; et voilà comme on écrit l'histoire... naturelle.

La toilette des femmes est assez simple. En été (n'oublions pas que l'été n'est jamais ardent sous le soixante-sixième degré de latitude nord), les Laponnes portent une robe de drap grossier, couvrant le sein, les bras, tout le corps, sans accuser les formes. Elle tombe droit par derrière, de la nuque au talon, comme la capote d'un soldat russe ; sur le devant, elle forme quelques plis. Du reste, les

Digitized by Google

femmes ne portent pas plus de chemises que les hommes. Comme chez les hommes, le principal ornement consiste dans la ceinture; elle est large d'un travers de main, toute garnie de lames métalliques, sur lesquelles on a gravé toutes sortes de petites figures de fleurs et d'oiseaux. Comme les hommes, les femmes portent le sac, l'étui, la bourse et le couteau. Ces objets ne sont point placés sur le côté, mais devant elles. Elles se passent au cou un morceau d'étoffe brillante, rouge le plus souvent, qui retombe sur la poitrine, et se termine en pointe sous chaque sein. Cette pièce est, comme la ceinture, toute couverte de boutons de métal ou de petites verroteries. La robe s'arrête à mi-jambe et laisse voir le pantalon, qui descend jusqu'aux chevilles; le soulier est aussi rudimentaire que chez l'homme; il est chaussé et lié de la même façon. La coiffure n'est pas gracieuse: elle ressemble à une épaisse galette, aplatie sur le crâne, arrondie autour de la tête; les jours de fêtes, aux foires et aux marchés, on ajoute des rubans de soie, achetés à Trondhjem, ou des galons de filigranes d'or et d'argent faux, apportés dans les ports d'Hammerfest ou des îles Loffoden par les matelots russes. Les femmes des côtes remplacent quelquefois cette coiffure par un foulard de cotonnade anglaise, qui contraste assez plaisamment avec leur tunique d'uniforme. Leurs pardessus d'hiver sont absolument les mêmes que ceux des hommes : peaux et fourrures, sans oublier les grosses mitaines et les bottes garnies de foin. Leur coucher est assez bon sans être pourtant d'une mollesse blâmable. Elles se servent, en guise de matelas, d'un sommier de minces branches de bouleaux mêlées de feuilles et retenues dans un cadre. Les draps et les couvertures sont remplacés par des peaux de rennes. Si la chaleur lourde concentrée par ces peaux les incommode, au moyen de cordes passées aux solives de la voûte, elles les soulèvent à la hauteur convenable; si le froid les gagne, elles n'ont qu'à lâcher la corde, la couverture retombe.

La nourriture des Lapons varie beaucoup selon les lieux qu'ils habitent. Le long des côtes, au bord des rivières et des lacs, ils mangent beaucoup de poisson frais, fumé, salé, cru ou cuit. Nous avons en France une sorte d'horreur peu raisonnée pour le poisson cru. Chez les Lapons, où j'ai dû plus d'une fois me résigner à l'*infortune* du pot, j'ai fait aussi l'expérience du poisson cru; avec un peu de sel, il est passable; avec une cuillerée de vinaigre, il devient appétissant.

Quand ils ont fait une bonne pêche, ils commencent par manger tout ce qu'ils peuvent. Le reste est soigneusement préparé et suspendu à de petits bâtons, soutenus par des fourches. Exposé au vent et au soleil, le poisson sèche et durcit : on peut le conserver

Digitized by Google

ainsi pendant plusieurs années. Le plus recherché de tous les mets lapons, c'est une sorte de pâté au poisson, dont la confection est l'objet des plus grands soins. Pour ce pâté, ils choisissent plus particulièrement le brochet, qui abonde dans leurs rivières; ils le font d'abord cuire dans l'eau, puis en tirent les arêtes et le pilent avec des mûres sauvages.

Dans l'intérieur des terres, on ne connaît plus que la viande et le laitage. Les plus riches se rendent aux foires du printemps en Suède et en Norvège ; ils y achètent des brebis, des chèvres et même de petites vaches quand elles ne sont pas trop chères. Tant qu'il y a de l'herbe dans les pâturages, on se contente de leur lait ; mais, à la fin de l'automne, quand déjà souffle la bise et qu'on pressent les premières neiges, comme on n'a ni étables ni fourrages, on tue, on sale, on fume, et on mange vaches, chèvres et brebis.

C'est là du reste un cas exceptionnel, et pour la généralité des Lapons, la chair du renne est la seule viande qu'ils connaissent. Ils ne la mangent guère qu'en hiver et en automne; au printemps et en été, ils se contentent de lait, de beurre et de fromages. Ils prétendent même qu'ils ne tuent leurs rennes que par économie, quand arrivent les mauvais jours, et qu'ils ne les mangent que pour ne pas les nourrir.

La cuisine laponne n'a pas une grande diversité de sauces; elle ignore les artifices des Apicius et des Lucullus, qui lui seraient du reste inutiles. On n'a pas besoin de réveiller l'appétit des gens qui ont toujours faim. Quand le renne vient d'être tué, on le fait cuire dans son propre beurre, après l'avoir haché par petits morceaux; la chair du renne frais est un peu dure, relevée de goût, avec un fumet de venaison des plus prononcés. Quand le renne a été fumé ou seulement séché à l'air, on le mange cru. Sa langue passe pour le morceau le plus délicat. On la fait rôtir. La graisse, et surtout la moelle des os, sont un régal délicieux. On fait cuire le sang et on le prend en guise de potage. Parfois aussi, on le garde gelé dans des vessies, et on le retrouve l'hiver, comme une précieuse conserve. Il y a plus de variété sur la table, — je veux dire dans la marmite, — des Lapons chasseurs. Ceux-là ont toujours pendue à leurs crocs toutes sortes de quadrupèdes et d'oiseaux ; leur préférence marquée est pour l'ours et le lagopède, oiseau aux pattes de lièvre, de la famille des alectrides et du genre tétras. Quand les Lapons se mettent en fête, ils composent des sauces dans lesquelles ils font entrer toute espèce d'ingrédients, des baies de myrtile, des mûres sauvages, de l'écorce de sapin, des fruits de genévrier et des tiges d'angélique. Ce qu'ils connaissent le moins, c'est le pain : cependant les Russes de la mer Blanche, avec

Digitized by Google

qui souvent ils font des échanges de pelleteries et de fourrures, pourraient leur apporter, et leur apportent en effet des farines, mais ils ne s'en soucient guère. Le sel leur est également à peu près inconnu : quand on leur en donne, ils s'en servent et le trouvent bon : il ne leur vient pas dans l'idée d'en faire eux-mêmes. Quoiqu'ils restent complétement étrangers aux observances de la discipline catholique, ils ne font cependant jamais usage d'aliments gras le vendredi. A l'exception de la langue du renne, qu'ils font rôtir, et de ses os qu'ils torréfient sur les charbons, ils ne connaissent que l'étuvée. Ils font bouillir les mets les plus disparates dans une *olla-podrida* compliquée, une côtelette d'ours, une carcasse d'oie sauvage, un morceau de phoque et deux brochets cuisent pêle-mêle dans la même marmite.

Les mûres jouent un grand rôle dans leur économie domestique : ils en composent d'assez bonnes confitures : ils les font cuire à petit feu, sans eau, dans leur suc, puis les enferment dans des boîtes d'écorce de bouleau, très hermétiquement closes, enfouissent le tout dans la terre, qui conserve au fruit sa fraîcheur et son piquant arôme. Une autre confiture, qui m'a semblé fort amère, mais qui leur paraît exquise, c'est celle de l'angélique ; ils cueillent la tige avant qu'elle ne monte en graine, la coupent par morceaux, et la font cuire dans du lait pendant dix ou douze heures : ils sont aussi très friands de la moelle de cette plante, qu'ils font griller sur les charbons vifs, comme les Orientaux font des grains du maïs nouveau.

Ils sont ivrognes par penchant, et sobres par nécessité. Jamais je ne les ai vus négliger une occasion de s'enivrer. Ils ne connaissent pas la bière et n'ont jamais bu de vin ; ils sont loin d'être aussi avancés que les Norvégiens dans l'art de la distillation, mais quand ils viennent à la côte, la première chose qu'ils demandent aux marins, c'est de l'eau-de-vie. On les ramasse ivres-morts dans toutes les criques du rivage. Chez eux ils boivent du lait coupé, du bouillon de viande ou de poisson, le plus souvent de l'eau pure : en hiver, où tout est glacé, il y a toujours un chaudron sur le feu ; on y apporte incessamment de la neige et des morceaux de glace : les Lapons boivent tiède, et avec une cuiller de bois, qui leur sert à puiser dans le chaudron. En été, ils mangent assez souvent à la porte de leur hutte sur quelques roches couvertes de mousses. En hiver, ils se rangent en cercles autour du foyer, à genoux sur des peaux, et assis sur les talons ; il n'y a point de place d'honneur ; chacun se met où il peut, sans aucunement se préoccuper des vaines questions de préséance. Souvent, chacun prend avec la main dans la marmite. D'autres fois, on pose la viande ou le poisson sur une pièce de drap, et

Digitized by Google

chacun tire à soi et met sa part sur son gant ou dans son bonnet. Quand il s'agit de liquides, on se sert de vaisseaux d'écorce, ou de petits troncs de bouleaux creusés.

Le Lapon est comme l'Arabe, à la fois avide et tempérant. Quand il a beaucoup, il mange trop ; quand il n'a pas, il supporte merveilleusement le besoin. Après avoir pris son repas, le Lapon rend grâce à Dieu et serre la main de ses hôtes, de ses amis, de ses parents. Là aussi on retrouve toute la cordialité du Nord.

LOUIS ENAULT.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LES FRAIS

DE LA GUERRE

I

Nos pères entendaient les aises de la vie pour le moins aussi bien que nous, et la science du *comfort*, pour me servir d'un mot qui a souvent passé la Manche, était sans contredit mieux appliquée au siècle dernier que de nos jours. Prenez, par exemple, la salle à manger, cette pièce capitale d'une demeure bien construite; aujourd'hui, on la fait petite, étroite et basse; les murailles sont peintes en imitation de marbre ou de bois, à moins qu'elles ne soient revêtues de marbre véritable ou de stuc; vous respirez à peine et vous avez froid; le regard se glace à voir ces parois vides et nues. Au XVIIIe siècle, au contraire, le plafond est élevé, arrondi souvent en coupole, orné de petits amours et de fleurs; les murs sont revêtus d'épaisses boiseries en chêne peint et sculpté; leurs panneaux laissent voir de belles tapisseries de haute lisse représentant toute espèce de sujets joyeux ou de fruits savoureux qui vous font venir l'eau à la bouche; une vaste cheminée dévore les troncs d'arbre et vomit de larges bouffées de chaleur, généreusement perdues par les cinq portes à deux battants et les trois fenêtres traditionnelles. C'est grand, c'est beau, c'est réjouissant; tout ce qui vous environne accuse l'abondance; vous mangez à votre aise: vous buvez sans remords; vous riez sans crainte de faire éclater les

Digitized by Google

vitres ou d'importuner les voisins ; vous aspirez à pleins poumons un air pur sans cesse renouvelé; vous êtes content et vous digérez à merveille. Une bonne salle à manger est le meilleur appareil possible pour conjurer les gastrites et prolonger la vie jusqu'à cent ans. Si j'étais médecin, j'ordonnerais à tous mes malades, comme premier remède, de se faire construire une bonne salle à manger et d'avoir toujours d'épais tapis sous les pieds. Ma clientèle serait riche.

C'est dans une de ces bonnes salles à manger *à l'antique* que nous pénétrerons ensemble, si vous le permettez.

Bien que nous soyons en plein XIXe siècle, et qu'il y ait des peintres décorateurs et des colleurs de papier peint dans la ville voisine, le castel de La Tellière a gardé sa vieille boiserie fleuronnée et ses deux grandes tapisseries, représentant, sur un fond vert effacé, Vertumne et Pomone dans l'exercice de leurs gracieuses fonctions. Le grand père de M. le chevalier de la Tellière sortirait de sa tombe qu'il trouverait toutes choses à leur place, comme le jour de l'année mil sept cent soixante-six, où le bon homme passa de vie à trépas, — Dieu veuille avoir son âme! — La Terreur elle-même, lorsqu'elle vint, dans la personne de sa milice citoyenne, assiéger le père du chevalier actuel, trouva la carabine du ci-devant si bien ajustée et si promptement rechargée par un vieux serviteur, qu'elle fut obligée, bien malgré elle, de respecter le petit domaine et de n'en point saccager les appartements. Quelque temps après, lorsque le vaillant gentilhomme, enlevé par suprise, fut conduit prestement à l'échafaud, son castel, mis en vente, fut racheté par un fermier honnête et loyal pour le conserver à l'orphelin, qu'une mère éplorée nourrissait au fond d'une étable obscure. Cet orphelin, devenu grand, rentra dans l'héritage de ses pères, et le retrouva dans l'état où ses premiers regards l'avaient vu. Il se garda bien d'y déranger un fauteuil, et la vaste salle à manger, devenue trop grande pour une fortune que la révolution avait cruellement ébréchée, ne vit cependant pas s'élever entre ses deux murailles le refend obligé de nos aménagements modernes.

Voilà pourquoi, autour d'une table immense, sur laquelle cinq ou six assiettes chargées de fruits s'égarent comme des nacelles au milieu de l'Océan, vous voyez, chacune à trois pas de distance, quatre personnes silencieusement assises.

Une heure vient de sonner à la vieille pendule de la cheminée, — toujours celle de 1766, — et déjà le dîner s'achève, car le chevalier de La Tellière a conservé dans son intérieur les usages de l'ancien temps, comme il en a conservé les vieux meubles, et tous les jours, à midi, une cloche, suspendue au-dessus du perron, annonce aux hôtes du château que le potage fume sur la table. La cloche est la

Digitized by Google

seule addition moderne que le chevalier se soit permise. Sa pose fit jadis beaucoup jaser dans le pays; mais, avec le temps, ces clameurs se sont assoupies.

A l'heure où nous surprenons le chevalier à table, avec sa famille, — il y aura de cela sept ans aux prunes prochaines, — il représentait assez bien un homme dans toute la vigueur de l'âge. Grand, droit, d'un port élégant et digne, les premières neiges sont encore inconnues à son front. Ses traits, je le sais bien, sont d'un dessin correct et sévère, et toutefois ils n'annoncent pas un cœur sec; ses yeux gris, quand ils sont au repos, ont une certaine douceur, et sur ses lèvres semble errer un perpétuel sourire. Un habile observateur, cependant, n'augurerait pas bien peut-être de cette arcade prononcée qui porte un buisson de sourcils châtains, et le pli vertical qui se creuse à la base du front lui ferait tirer des inductions, téméraires je le suppose, sur l'aménité de son caractère et la patience de son tempérament.

En face du chevalier est assise sa femme, bonne et douce créature, dont la vie s'est partagée entre deux craintes, celle de déplaire à son mari et celle de céder trop facilement à ses volontés, quelquefois tyranniques; au demeurant, femme d'un sens droit, sans caractère, et d'un esprit fin sans imagination.

Jetons un regard sur ses deux enfants.

A droite du père de famille, et à une distance plus que respectueuse, est son fils, beau jeune homme de vingt ans, à l'œil vif, au sourire prompt et un peu railleur; à sa gauche est sa fille, blonde comme une moisson mûre, fraîche comme les roses du Bengale fleuries sous les fenêtres de la salle à manger.

Placés ainsi vis-à-vis l'un de l'autre, le frère et la sœur échangeent, par-dessus la table immense qui les sépare, des regards et des sourires d'intelligence. Leur impatiente jeunesse gémit tout bas sous la froide contrainte de ce repas silencieux. M. de La Tellière ne souffre pas qu'on le trouble dans ses préoccupations de procès ou de chasse; —car c'est à table, après le dîner, qu'il caresse le plus volontiers ses projets favoris; — mais, fidèle en même temps aux traditions despotiques de la famille, il croit de sa dignité de ne point permettre que ses enfants quittent la table avant qu'il en ait donné le signal. Il tient ainsi les deux jeunes gens captifs d'esprit et de corps, pendant qu'un beau soleil d'automne dore de ses rayons les grands arbres du parc et que les frais ombrages de la vallée invitent à s'égarer sur le tapis des pelouses.

Qui sait à quel nouveau procès rêvait ce jour-là M. de La Tellière, lorsque le silence de ce triste dessert fut tout à coup interrompu par la détonation d'une arme à feu. Quelques grains de plomb morts vin-

Digitized by Google

rent en même temps s'abattre, comme une grêle inoffensive, sur les vitres des fenêtres entr'ouvertes.

— Quel est l'insolent qui ose tirer des coups de fusil jusque dans mon foyer? s'écria le vieux gentilhomme d'une voix tonnante en se levant brusquement et en brisant sur la table une fort belle assiette de vieux Sèvres.

La jeune fille, effrayée, s'était rapprochée de sa mère; la pauvre femme tremblait elle-même de tous ses membres, mais c'était bien moins l'effet du coup de fusil que de terreur devant la colère soudaine de son mari. Quant au jeune homme, il avait profité de la confusion générale pour se lever de table et se précipiter vers la fenêtre.

— La Guerre n'est donc pas à son devoir! continua le chevalier avec un accent dont il ne cherchait pas à dissimuler l'irritation. — La Guerre! La Guerre! où es-tu, misérable paresseux?

Et M. de La Tellière, appelant son garde à grands cris comme s'il eût été possible que celui-ci l'entendît, se promenait à grands pas dans la salle immense, devenue trop petite pour ses longues jambes; il heurtait les meubles, renversait les fauteuils, menaçait du poing; on eût dit un Oreste de province au plus beau moment de ses fureurs.

— Le voici, mon père, le voici! s'écria le jeune homme, qui s'était assis sur la tablette de la croisée. Ah! mon Dieu! qu'il est drôle!

L'espiègle partit d'un grand éclat de rire, et fut obligé de s'appuyer contre le chambranle de la fenêtre pour ne pas glisser sur les plates-bandes de rosiers cultivées par sa sœur.

La figure grotesque de La Guerre parut en effet à la fenêtre, et ses deux gros yeux se fixèrent ébahis sur le visage moqueur du fils de son maître.

— Mo... mo... mosieu Edouard, furent les seules syllabes qui sortirent de la poitrine essoufflée du pauvre hère.

On peut bien croire que ce n'était pas sans raison qu'Edouard avait été pris de ce fou rire; sa sœur elle-même, tout effrayée qu'elle fût, ne put réprimer un élan d'hilarité en apercevant cette figure effarée, coiffée de cheveux en désordre, illuminée de gros yeux hébétés et dont la vaste bouche restait entr'ouverte comme un antre béant.

La colère du chevalier résista pourtant à l'apparition comique de son garde, et il l'apostropha en ces termes :

— Où es-tu donc, coquin? où te caches-tu, misérable paresseux, pendant que les braconniers viennent tirer dans mes croisées et tuer mon gibier jusque sous mes yeux? Dis, répondras-tu quand je t'interroge?

Digitized by Google

— Mo... mo... mosieu ! balbutia le garde.

— Combien sont-ils ? Qu'ont-ils tué ? Leur as-tu déclaré procès-verbal ? Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Les as-tu reconnus ? Ne serait-ce pas encore ce scélérat de Grand-Pierre ?

— Non, mo... mosieu.

— Serait-ce par hasard cet abominable Limier ?

— Non, mo... mosieu...

— Alors ce ne peut-être que cet homme du diable, ce damné Picard !

— Non... mosieu.

— Mais qui donc alors, qui ? Veux-tu bien me répondre, malheureux, ou je te chasse.

— Mais, mo... mosieu le chevalier, vous ne me laissez pas le temps de vous dire... Eh bien ! c'est M. Alfred, le fils de M. Rousseau.

A ces mots, la jeune fille pencha vers sa mère son front rougissant, Edouard perdit sa gaieté railleuse, et le chevalier jeta sur le jeune homme un regard rapide et courroucé.

— Ah ! c'est lui ! Que vient-il faire ici ? Pourquoi se permet-il de chasser sur mes terres ? Celles de son père ne lui suffisent-elles pas ? Allons, allons, un bon procès-verbal.

— Mon ami, y pensez-vous ! s'écria la bonne dame.

Sans l'écouter, son mari ouvrit un petit meuble et en retira une belle feuille de papier timbré.

— Allons, La Guerre ! voici du papier, une plume, de l'encre ; viens ici ; nous allons rédiger un procès-verbal en bonne forme.

Le garde ne bougeait pas et ouvrait une bouche plus grande que jamais.

— Mais, mo... mosieu le chevalier, balbutia-t-il.

— Quoi ! qu'est-ce encore ?

— Laissez-moi vous dire... M. Alfred ne chassait pas.

— Comment, bourreau ! tu oses dire qu'il ne chassait pas ! J'ai entendu le coup de fusil, le plomb a pénétré jusque chez moi, il a failli nous atteindre.

— Mais, monsieur le chevalier, puisqu'il n'a rien tué.

— Qu'importe ! il en avait l'intention, cela suffit. Sur quel gibier a-t-il tiré ? Sur un lièvre, sans doute ?

— Non, mosieur, il n'a pas tiré sur du gibier.

— Mais sur quoi donc, alors ! sur quoi ? réponds donc, animal !

— Laissez-moi vous dire...

— Mais parle donc, bourreau, parle donc !

— Vous ne me laissez pas...

— Et prends garde de me dire quelque bêtise.

— Mosieu...

Digitized by Google

— Il a peut-être tiré sur mes pigeons ?

— Non, mosieu.

— Sur mes poules?

— Oh ! non, mosieu.

— Encore une fois, veux-tu parler?

— Mosieu, ne vous fâchez pas...

— Que je ne me fâche pas ! C'est superbe ! Il faudra que je laisse prendre mon gibier jusque sur ma table et que je sois satisfait !

— Mais, mosieu, puisque M. Alfred a tiré sur des moineaux.

Edouard ne put réprimer son envie de rire, ce qui lui attira un nouveau regard de colère.

— Des moineaux, continua le chevalier, quel mensonge !

— Non, mosieu, je vous jure...

— Beau conte, que celui-là ! Mais si cela est vrai, c'est donc pour me narguer qu'il vient faire des fusillades dans mon jardin? Allons, allons, viens ici signer ton procès-verbal ; je le rédigerai ensuite.

— Mais, mosieu le chevalier, répondit le garde d'une voix tremblante ; sauf votre respect, je ne puis pas faire cela.

— Comment, misérable ! s'écria le gentilhomme dont la fureur était arrivée à son paroxisme,— comment, tu manges mon pain et tu refuses de m'obéir ! Je te paie cent écus par an, je loue des terres à ta famille, et tu ne veux pas faire ton devoir ! Tu ne te souviens donc pas que tu as prêté serment ? Après cela un serment pour ces gens-là, qu'est-ce que ça vaut ? Je te traînerai devant les tribunaux, malheureux, je te reprendrai mes terres, je te chasserai, je te ferai mettre en prison, je te.....

— Oh ! mosieu le chevalier, s'écria le pauvre garde d'un accent désespéré, si comique qu'il excita encore une fois l'hilarité d'Edouard, je suis bien malheureux, mais le procès-verbal... voyez-vous, je ne puis pas... ma conscience...

— Ta conscience ! oses-tu bien parler de conscience lorsque tu manques à tes devoirs les plus sacrés ?

— Mon devoir, mosieu le chevalier, m'oblige à déclarer la vérité.....

— Eh bien !

— La vérité est que M. Alfred n'était pas sur vos terres.

— Où donc était-il ?

— Sur les siennes.

— Ah ! fit M. de La Tellière stupéfait.

— Dans la petite pièce du buisson, auprès de la petite porte du parc, continua le garde.

— Pourquoi ne me disais-tu pas cela tout de suite, animal ?

— Mais, mosieu le chevalier, vous ne m'en laissez pas le temps.

Digitized by Google

— C'est bon, c'est bon ; n'est-ce pas moi qui vais avoir tort, tout à l'heure ? Tu dis dans la petite pièce du buisson ?

— Oui, mosieu le chevalier.

— N'est-ce pas une chose monstrueuse qu'il faille subir de pareils outrages et voir tout son gibier tué sous ses yeux parce que vous avez un voisin, et que ce voisin possède un mauvais buisson au milieu de vos propriétés ?

Le vieux gentilhomme s'était remis à arpenter la salle à manger d'un pas immense et rapide ; il s'arrêta tout à coup.

— Mais ce buisson, continua-t-il en manière de réflexion, ce buisson... Je chercherai dans mes titres, j'irai voir mon avocat... Ce buisson est planté sur la rive de mon champ, n'est-ce pas, La Guerre ?

— Oui, mosieu le chevalier, s'empressa de répondre le garde, heureux de voir le courroux de son maître prendre une direction qui ne le menaçait plus personnellement... Et même j'oserai dire, continua-t-il, qu'il doit vous appartenir.

— Tu crois ?

— Oui, mosieu le chevalier.

— Eh bien ! je m'en étais toujours douté. Et le fossé ? est-ce que le fossé ne m'appartiendrait pas aussi ?

— Pour ce qui est du fossé, c'est encore bien possible, poursuivit La Guerre, fort disposé à tout accorder pourvu que l'orage s'éloignât de sa tête. Cependant, ajouta-t-il par un remords de conscience, je n'oserais pas l'affirmer.

Le chevalier reprit sa promenade agitée.

— Oh ! depuis assez longtemps je vous ménage, monsieur Rousseau ; depuis assez longtemps vous vous fiez à ma longanimité, je devrais dire à ma bêtise ; mais, à la fin, ma patience est à bout : vous ne voulez pas empêcher votre fils de venir dévaster mes propriétés ? Eh bien ! soit, nous plaiderons.

Puis s'arrêtant de nouveau :

— Edouard, continua-t-il, allez dans mon cabinet, apportez-moi les papiers du carton n° 7 ; je veux voir tout de suite s'il n'y aurait pas moyen de rentrer en possession...

Le chevalier se voyait déjà des droits sur le buisson, sur le fossé, peut-être même sur le champ de son voisin.

— J'y vais, mon père, répondit Edouard ; mais permettez-moi de vous faire observer...

— Quoi donc ? Est-ce au fils maintenant à donner des leçons à son père ? Allez, faites ce que je vous dis.

— Volontiers, mais veuillez considérer combien c'est peu de chose...

— Peu de chose, mon fils ! peu de chose ! Pouvez-vous parler

Digitized by Google

ainsi lorsqu'il s'agit d'une question de propriété, d'une question d'honneur pour votre famille ?

— Je ne vois pas, je l'avoue, en quoi l'honneur de notre famille peut être compromis pour un misérable buisson, ni en quoi nous serions plus riches quand nous posséderions un fossé de deux pieds, sans eau.

— Oh ! Edouard ! est-ce bien mon fils que j'entends ? Avez-vous donc oublié la devise de vos ancêtres : *Droit à droit revient.*

— Non, mon père, mais je me rappelle aussi un autre proverbe : *Droit ne se remue.*

— Est-ce donc là le fruit de l'éducation que je vous ai donnée ? Hélas ! ces colléges sont dirigés dans un si mauvais esprit ! Cependant j'avais l'espoir que mes exemples vous profiteraient mieux.

— Vos exemples me sont précieux, mon père, repartit Edouard d'une voix ferme et respectueuse, et c'est pour cela que je fais des efforts pour vous épargner la peine de m'en donner un que je ne pourrais pas suivre. Envisagez, je vous prie, les conséquences d'un pareil procès : vous allez dépenser beaucoup d'argent pour un objet sans valeur si vous gagnez, en pure perte si vos prétentions sont repoussées.

— Si elles sont repoussées, j'irai en Cour royale.

— Et si elles le sont également en Cour royale ?

— Il me restera la Cour de cassation.

— Et si vous perdez encore ?

— Si je perds !... au moins j'aurai fait tout ce qui dépendait de moi pour défendre mes droits ; l'honneur de la famille sera sauf.

— Et vous vous serez brouillé à mort avec un voisin, avec un ami.

— Un voisin qui vit comme un ours, qui ne sort pas de chez lui, un ami qu'on ne voit jamais et qui n'a plus qu'une pensée, qu'une passion, ses fleurs, toujours ses fleurs.

— Mais, mon père, chacun a son goût ; vous, par exemple, vous aimez la chasse ; eh bien ! M. Rousseau aime les fleurs.

— La chasse est un passe-temps de gentilhomme, la culture des fleurs est une occupation de jardinier.

— La chasse ravit des êtres à la création ; l'horticulture, au contraire, lui prête une parure nouvelle.

— Je n'entends rien à toutes vos grandes phrases modernes : un homme qui cultive les fleurs est pour moi un jardinier. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici des goûts et des manies de M. Rousseau ; il peut bien jeter son argent par les fenêtres si cela lui plaît pour se procurer deux ou trois plantes fort laides mais très rares ; s'il bornait à cela ses prétentions, je ne lui en voudrais pas, je le plaindrais, voilà tout.

Digitized by Google

Mais M. Rousseau s'étudie à m'être désagréable; il protége les braconniers en leur achetant leur gibier, il laisse chasser sur ses terres le premier venu; enfin, son fils vient tuer mes perdreaux jusque sous mes fenêtres. C'en est assez, je ne saurais l'endurer plus longtemps. Il a voulu la guerre, il aura la guerre.

— Mais vous savez bien, mon père, qu'Alfred est mon camarade, que nous nous aimons comme deux frères...

— Eh bien ! monsieur, j'en suis fâché, mais il faudra vous défaire de cette amitié-là.

— Mon père, y songez-vous?

— Je ne veux pas que mon fils fréquente un braconnier.

— Alfred n'est pas un braconnier!

— Cela suffit ! c'est une amitié que j'ai eu le tort de tolérer : M. Rousseau n'est pas de votre rang.

— Alfred est le fils d'un honnête homme.

— D'un honnête homme, c'est possible, je n'en sais rien; un bourgeois enrichi m'est toujours suspect. Le beau mérite d'ailleurs! Honnête homme ! Les malhonnêtes gens, on les envoie en prison... Vous romprez avec monsieur Rousseau fils comme je romps dès aujourd'hui avec le père.

— Mon père, ce que vous me demandez là est impossible, répondit froidement le jeune homme.

Tout le temps que la colère de son mari n'avait eu pour objet que le pauvre garde-chasse, le buisson et même M. Alfred et son père le jardinier, comme l'appelait le chevalier, madame de La Tellière était restée étrangère à la discussion. Assise dans son fauteuil auprès de la table, elle serrait dans ses mains celles de sa fille Marie, moins familiarisée que la mère avec ces scènes de violence : mais dès qu'elle avait vu Edouard prendre part à la querelle pour défendre son ami, elle s'était levée avec sa fille et s'était subitement rapprochée de lui.

— Mon fils ! s'écria la mère alarmée, je vous en prie, ne résistez pas à votre père.

Le conseil fut perdu pour le jeune homme, car la voix du chevalier avait repris le plus haut diapason de la colère.

— Impossible, dites-vous, impossible ! fit le père irrité ; eh bien ! à compter de ce jour, entendez-vous bien, à compter de ce jour, je vous défends de revoir M. Alfred et d'avoir aucun rapport avec sa famille.

Edouard tenait de son père une certaine énergie dans la volonté.

— Mon père, répliqua-t-il d'une voix tremblante, je ne vois pas pourquoi les querelles de nos familles, querelles qui ont leur origine dans des motifs, permettez-moi de le dire, si mesquins, viendraient

Digitized by Google

altérer notre mutuelle affection. Je cesserai de recevoir Alfred dans votre maison, puisque telle est votre volonté, mais je ne l'en aimerai pas moins pour cela, je chercherai toutes les occasions possibles de le voir, et l'hiver prochain, à Paris, si j'y retourne, je vivrai avec lui sur le même pied que par le passé.

Ces paroles produisirent sur la colère du vieux gentilhomme l'effet d'un filet d'eau sur un violent incendie ; elle s'enflamma de plus belle. A plusieurs reprises, il avait voulu interrompre son fils, mais ı fureur arrêtait les mots dans son gosier.

— A Paris ! s'écria-t-il enfin en s'attachant comme tous les gens rt irrités aux derniers mots entendus, à Paris ! tu n'y retourneras us, fils dénaturé, opprobre de ma vieillesse !...

— Oh ! mon ami ! fit la pauvre mère en se précipitant vers son ɔux qui gesticulait d'une manière effrayante.

Le chevalier écarta brusquement sa femme et s'avança vers ouard.

— Crois-moi, poursuivit-il d'une voix stridente, sors de ma pré-ıce, va-t'en ! ou je ne réponds plus de moi.

Le jeune homme ne se le fit pas dire deux fois ; il comprit le ɟard plein d'alarmes que lui jeta sa mère, et, passant les jambes r-dessus l'appui de la croisée, il s'élança d'un bond au delà des iers fleuris de sa sœur, sans faire tomber un seul bouton. Il se di-ɜa rapidement vers les massifs les plus sombres du jardin, et dis-ut sous leur ombrage.

huant à Marie, elle était tombée évanouie dans les bras de sa e. Pâle et inanimée, la jeune fille ressemblait à l'un de ces mar-ıres gracieux arrondis par le ciseau facile de Girardon. Sous les baisers et les larmes de sa mère, le marbre peu à peu se ranima ; les joues reprirent leur incarnat, les yeux humides brillèrent sous les larmes, et la jeune fille, comme la fleur sous la rosée du printemps, reparut plus fraîche et plus éclatante.

Le vieux gentilhomme n'avait pas plus tôt vu l'effet produit sur sa fille par sa colère insensée, qu'il en avait éprouvé un cuisant regret ; mais, honteux de sa faiblesse, il ne trouva d'autre moyen que la fuite pour échapper à l'embarras de la situation. Dès que sa fille entr'ouvrit les yeux, il s'approcha de la fenêtre devant laquelle le garde-chasse était resté la bouche béante, au milieu du sentier :

— La Guerre, dit-il d'une voix tout à fait radoucie, allez dire qu'on mette les chevaux.

La Guerre obéit à son maître avec un empressement qui serait au-dessus de tout éloge, si la crainte de voir encore une fois tomber sur lui la mauvaise humeur du chevalier n'eût été pour les trois quarts dans la rapidité de sa course.

Digitized by Google

M. de La Tellière était resté debout, les bras croisés, la tête penchée sur sa poitrine ; en la relevant, ses yeux rencontrèrent ceux de sa femme, où se peignait un doux et morne reproche. Il fit quelques pas vers sa fille, déposa sur son front encore pâle un baiser presque timide ; puis, prenant la main de sa femme :

— Envoyez chercher Edouard, dit-il d'une voix tremblante. Je pars pour la ville ; à huit heures, je serai de retour.

Le chevalier passa dans son cabinet, y prit une liasse de papiers et de plans dans le fameux carton n° 7, et monta dans sa vieille calèche qui l'attendait au pied du perron. Deux minutes après, il atteignait l'extrémité de l'avenue conduisant à la grande route, et disparaissait derrière les arbres.

II

Lorsque Marie eut senti renaître ses forces, madame de la Garenne, au lieu d'envoyer un laquais à la recherche de son fils, prit le bras de sa fille, le passa doucement autour du sien et se dirigea avec elle vers le parc.

— Ton frère ne peut pas être loin ; viens, nous le retrouverons, dit-elle d'une voix si caressante et d'un accent si tendre qu'on eût cru que la bonne dame n'avait d'autre mission sur la terre que de guérir les blessures faites par son mari.

Mais la mère et la fille parcoururent en vain tous les sentiers du vaste enclos. Inquiètes, elles allaient rentrer au castel lorsque, passant devant la petite porte du parc, tout près du fossé et du buisson, triste cause de la scène orageuse qui venait de se passer, elles entendirent des voix qui chuchotaient derrière la charmille.

Madame de La Tellière avait reconnu la voix de son fils, Marie avait deviné celle d'Alfred. Que se disaient les deux jeunes gens ? Sans doute ils parlaient du fâcheux incident et de ses conséquences. Par prudente réserve, ou dans la crainte d'être obligée d'écouter ce qu'elle ne voulait pas entendre, la bonne dame entraînait déjà sa fille ; mais celle-ci, qui n'avait pas les mêmes appréhensions ou qui peut-être nourrissait en secret des inquiétudes toutes différentes, se dressa sur la pointe de ses petits pieds ; ses cheveux blonds apparurent au-dessus de la charmille et trahirent sa présence ; un cri de joie retentit, et, en moins d'une seconde, Alfred fut devant elle.

Alfred était un jeune homme mince, vif et pétulant ; son œil noir brillait d'un éclat incomparable, son front était intelligent, sa bouche

Digitized by Google

mobile et spirituelle, ses traits irréguliers, mais pleins de franchise; toute sa personne avait quelque chose de sympathique et de singulièrement attrayant; on l'aimait facilement et comme par un besoin naturel.

— Bonjour, Marie, dit-il en tendant familièrement la main à la jeune fille. Bonjour, Madame, ajouta-t-il en inclinant plus respectueusement le front devant madame de La Tellière.

Marie ne répondit qu'en abandonnant sa blanche main aux doigts nerveux et bruns du jeune homme. Quant à la châtelaine, elle s'efforça de prendre un regard et une voix sévères pour répondre à son salut.

— Bonjour, monsieur Rousseau, dit-elle. Mon fils vous a dit sans doute le mal que vous avez causé involontairement, j'aime à le croire, et j'espère que vous ferez tous vos efforts pour le réparer.

— Oh! le mal n'est pas grand, répondit Alfred en riant; quant à la réparation, je ne sais pas trop comment je m'y prendrai, le tort est si grave!

— Vous plaisantez toujours, Monsieur, mais je vous assure que la chose est sérieuse; vous savez que M. de La Tellière est jaloux de sa chasse...

— Et de celle des autres, ajouta l'espiègle.

— Vous serez cause d'une brouille entre nos deux maisons.

— Vous savez bien, madame, que je ferais tout au monde pour l'empêcher.

— Est-ce bien vrai? demanda madame de La Tellière avec un doux et fin sourire.

Le jeune homme prit la main de son ami.

— Pouvez-vous en douter? dit-il.

Marie leva sur Alfred un long regard, qui était peut-être une interrogation, peut-être un reproche; mais le jeune homme n'y fit pas attention.

— Eh bien! si cela est vrai, reprit la bonne dame, nous allons bien le voir. M. de La Tellière est furieux; votre coup de fusil, dont les plombs sont venus s'abattre sur nos croisées, l'a mis hors de lui; il l'a pris pour une bravade, il s'est informé de l'endroit d'où vous aviez tiré, et il a trouvé que ce coin de terre devait lui appartenir.

— Oh! ceci ne me regarde pas; c'est l'affaire de mon père, et il a bec et ongles pour se défendre.

— Mais M. de La Tellière croit avoir des droits.

— Mon père a sans doute aussi les siens; il les fera valoir.

— Je crains bien qu'il ne résulte de tout ceci un procès.

— Un procès! Edouard, tu plaideras pour nous; ce sera ta pre-

Digitized by Google

mière cause; et moi je plaiderai pour ton père; on n'aura jamais rien vu de pareil.

— Assurément, Alfred, fit la dame d'un ton plus affligé que grondeur, on n'a rien vu de pareil à votre légèreté. Songez donc qu'il y va de la paix entre nos deux familles.

— Puis-je empêcher M. de La Tellière de faire la guerre?

— Oui, vous le pouvez. Donnez-moi votre bras, Alfred, et continuons notre promenade. Vous, Marie, allez avec votre frère chercher votre ombrelle; vous voyez bien que le soleil est trop ardent encore pour vous exposer à ses rayons.

La jeune fille crut deviner que sa mère allait avoir avec le jeune homme un entretien qu'elle ne devait pas entendre. Elle rougit, prit le bras d'Edouard et disparut avec lui derrière les massifs.

— Alfred, reprit la bonne dame d'un accent vivement ému, vous le savez, malgré son caractère un peu vif, M. de La Tellière est bon; il a de l'affection pour vous; vous avez été élevé avec ses enfants et il s'est habitué à vous regarder en quelque sorte comme un membre de la famille. Ce que vous passeriez à votre père lui-même, passez-le-lui, nous vous en serons si reconnaissants.

— Il ne m'appartient pas de juger M. de La Tellière, mais je cherche en vain ce que je puis faire en tout ceci.

— Mon mari croit avoir des droits sur ce coin de terre; eh bien! faites que votre père ne les lui dispute pas. C'est peu de chose, ce n'est rien pour lui. Il est vingt fois plus riche que nous, et d'ailleurs s'il pouvait être question d'un prix dans une si minime affaire, nous verrions à désintéresser M. Rousseau sans que le chevalier en sût rien.

Alfred hocha la tête et baissa le front comme s'il réfléchissait.

— Eh bien! reprit la bonne dame, vous ne dites rien?

— C'est que je n'ai rien à dire. Mon père, s'il croit à son bon droit, ne consentira jamais à le sacrifier; et quant à recevoir un prix qui ne serait pas débattu entre lui et M. de La Tellière, je n'oserais pas même le lui proposer. Si M. le chevalier veut lui faire des offres, je crois pouvoir vous assurer qu'elles seront acceptées, quelles qu'elles puissent être d'ailleurs.

— Ah! voilà ce que nous n'obtiendrons jamais de mon mari.

— Alors il faut y renoncer et laisser les événements suivre leur cours.

— Alfred, est-ce bien vous qui parlez ainsi? ne tenez-vous donc pas davantage à notre amitié?

— J'y tiens si fort, Madame, qu'il ne me viendra jamais à l'esprit qu'une querelle ou un procès entre M. de la Tellière et mon père puisse y mettre fin.

Digitized by Google

— Mais nos relations seraient au moins interrompues, et n'en auriez-vous pas de regret?

— J'en éprouverais un très vif, mais je chercherais tous les moyens possibles de l'atténuer en m'efforçant de tourner les difficultés que je ne suis pas maître de vaincre.

— Croyez-moi, mieux vaudrait les conjurer. Je m'étais volontiers habituée à la pensée que nos deux familles resteraient toujours unies, que nos liens d'affection se resserreraient chaque jour davantage; enfin, qui sait ce que l'avenir pouvait nous réserver; mon fils vous aime comme un frère.

— Edouard sait bien que j'en suis un pour lui, interrompit Alfred avec chaleur.

— Agissez donc en frère. Il y a telle circonstance qui pourrait amener un rapprochement, telle démarche qui pourrait combler la distance qui nous sépare. Si votre père voulait faire le premier pas, s'il voulait venir jusqu'ici..., ne fût-ce que pour faire une visite. Voulez-vous lui faire part de ce que je vous ai dit?

— Puisque vous m'y autorisez, je le ferai certainement, bien que je doute du succès. Vous savez que mon père n'est guère moins entier dans ses idées que M. de la Tellière. Si M. le chevalier est entiché de sa noblesse et très fier de ses titres, mon père ne l'est guère moins de sa roture et de sa fortune. Parce qu'ils ont été liés longtemps, ce n'est pas une raison pour qu'ils se trouvent ensemble sur un pied parfait d'égalité. M. de la Tellière laisse percer son orgueil; mon père, qui est susceptible, se sent blessé, et les rapports, au lieu de devenir plus amicaux, tournent à l'aigreur, et finissent presque toujours par une rupture, comme aujourd'hui. Pour rester unis, ils devraient ne se voir jamais.

— Ou bien être obligés de se voir toujours.

— Oh! ce serait bien difficile.

— Mais non pas impossible. J'ai là-dessus mon projet. Amenez-moi votre père, et ne désespérons de rien.

Le frère et la sœur étaient revenus. Marie jetait alternativement sur sa mère et sur Alfred un regard anxieux. Que n'eût-elle pas donné pour savoir ce qui s'était dit pendant son absence; et, si elle l'avait su, quelles conséquences n'en eût-elle pas tirées!

Quant à Alfred, il n'en tirait aucune; il ne savait rien des plans de madame de la Tellière, il n'en soupçonnait ni la portée ni le but. C'était chez lui, à ce que l'on pouvait croire, l'indifférence même entée sur l'espiéglerie, sauf une exception en faveur de son ami Edouard, qu'il aimait véritablement d'une affection fraternelle. Cependant tout en retournant chez lui, le fusil sur l'épaule et le cigare aux lèvres, il se prit à revenir sur son entretien avec madame

Digitized by Google

de la Tellière, et à se demander pourquoi elle désirait tant que son père allât la voir aussitôt, à quelle circonstance elle avait fait allusion, de quel genre de démarche elle avait voulu parler. Mais Alfred eut beau se poser toutes ces questions, il ne sut pas les résoudre. Ce qui lui parut le plus clair en tout ceci, c'est que dès qu'il ouvrirait la bouche sur cette affaire et qu'il engagerait son père à faire la visite qu'attendait madame de la Tellière, il rencontrerait de ce côté des obstacles insurmontables, et cette pensée l'affligeait beaucoup. Ce fut le front soucieux et le cœur triste qu'il franchit les limites du domaine paternel.

Il fallait traverser une double allée de vieux tilleuls, de sombres bosquets d'aulnes et de coudriers, franchir une longue pelouse et une infinité de massifs de fleurs avant d'arriver au perron du château. Car c'était un véritable château qu'habitait M. Rousseau, un noble château construit pour d'autres temps, pour d'autres mœurs, et aussi pour d'autres hôtes, sous le règne de Louis XIV, quand tout gentilhomme français voulait avoir son Versailles, et Versailles tous les gentilshommes de France. Comment ce beau domaine était-il tombé entre les mains du très riche, très honnête, mais très bourgeois propriétaire qui en exploitait aujourd'hui les fermes et les bois, c'est ce qu'il importe d'autant moins de raconter que ce serait refaire une histoire bien connue et souvent redite depuis cinquante ans. En deux mots, la terre d'Aulchy avait été confisquée, vendue, achetée, revendue, et de mains en mains, elle était enfin arrivée, quintuplée de prix et de valeur, à celles de M. Rousseau, qui avait fait une très grande fortune dans des spéculations heureuses. M. Rousseau, non plus que M. de la Tellière, n'avait rien changé, sauf le jardin, dans l'habitation que son travail et sa bonne étoile lui avaient donnée; mais le jardin avait subi une transformation complète. M. Rousseau aimait les fleurs, il en avait des collections superbes, et s'était fait bâtir la plus belle serre que l'on pût voir dans le pays.

Ce fut à la porte de cette serre qu'Alfred rencontra l'auteur de ses jours. Il craignit de trouver son père mal disposé s'il venait le distraire de ses chères occupations, et il s'apprêtait à passer outre; mais M. Rousseau l'appela. Il s'agissait de voir toute une nouvelle lignée de pelargoniums dont un semis aussi heureux que les spéculations d'autrefois avait enrichi les collections paternelles.

— Je ne t'ai pas encore montré mes dernières conquêtes, dit-il; vois, regarde-moi cette feuille, comme c'est découpé, comme c'est large! *Pelargonium grandifolia lanceata*, c'est le nom que je lui ai donné. Et celui-ci, avec ses feuilles de forme ogivale, *pelargonium ogivalis*. En voici un autre qui va fleurir; j'attends sa fleur pour le nommer.

Digitized by Google

Tu m'aideras à trouver un mot latin bien ronflant, bien significatif. Il faut bien que ton latin te serve à quelque chose. J'ai défendu à Baptiste de montrer cette nouvelle collection à personne ; je veux qu'elle fasse explosion à l'exposition prochaine. Cette fois ils seront bien obligés de me donner la médaille d'or, et La Tellière n'aura plus occasion de me demander pourquoi je me donne tant de mal à cultiver des fleurs que personne ne prend soin d'admirer.

— Mais j'ai cru, mon père, que M. de La Tellière trouvait vos fleurs fort belles.

— Fort belles, c'est possible ; mais il ne comprend pas qu'un homme comme il faut s'occupe de ces misères ; selon lui c'est l'affaire du jardinier.

— Un jardinier qui crée des fleurs, c'est un artiste.

— Vraiment ! dit le père en se relevant ; tu as trouvé cela ! je suis de ton avis ; mais parle donc d'artiste à M. de La Tellière et tu verras ce qu'il en pense.

— M. de La Tellière, mon père, a trop le sens du grand seigneur pour ne pas priser très haut les artistes.

— Oui, oui, à titre de bons ouvriers. Oh ! s'il n'avait que ce travers, je ne lui en voudrais pas pour cela. J'ai été comme lui autrefois ; je ne comprenais rien à l'art ni aux artistes. Mais aujourd'hui que j'en suis devenu un moi-même, je comprends tout ce qu'ils valent. Oui, mon cher Alfred, je suis un artiste en fleurs, et en fleurs naturelles, ce qui vaut un peu mieux, je pense, que d'être artiste en fleurs artificielles, peintes sur du papier avec des morceaux de couleur. Mon pinceau à moi c'est le rayon du soleil, ma palette, c'est l'arc-en-ciel lui-même, mon papier c'est le velours tissé des mains de la nature. La Tellière ne comprendra jamais rien à cet art-là. Quel malheur, quand on a des goûts délicats, de n'avoir pour tout voisin qu'un homme toujours occupé de ses chiens et de sa chasse.

— La chasse a du bon, mon père.

— Est-ce que par hasard tu prendrais goût à ce vilain métier ? On ne te voit plus qu'un fusil à la main. Heureusement les bêtes que tu occis se portent bien. Cela me console. Je comprends qu'on mange du gibier, mais je ne comprends pas qu'on le tue.

— Cependant, mon père, pour le manger, il faut bien le tuer.

— Est-ce que tu me vois jamais tuer un perdreau ou un lapin ? Cependant, je me flatte que ma table n'en est jamais dépourvue. C'est l'affaire des gardes-chasse de tuer ces pauvres bêtes.

— Comme celle du jardinier de semer des fleurs.

— Bien, bien répondu. Me voilà ce qui s'appelle battu avec mes propres armes. J'avais toujours pensé que tu ferais un bon avocat. Je te confierai mon premier procès.

Digitized by Google

— En ce cas, je n'attendrai pas longtemps.

— Comment cela? Je n'ai pas en ce moment de procès que je sache, et j'en ai eu trop dans ma vie pour les aimer au point de les provoquer.

Alfred crut le moment venu d'attaquer la question.

— Cependant, mon père, si vous vous entêtez vous en aurez un.

— Si je m'entête! que diable veux-tu dire?

— Je veux dire que si vous continuez à vous croire propriétaire de ce buisson...

— De quel buisson veux-tu parler? Du diable si je voudrais jamais avoir un procès pour un buisson, et si je détiens indûment un buisson qui ne m'appartient pas, je te jure qu'il suffira pour que je l'abandonne de...

M. Rousseau s'arrêta.

— Il suffira de... fit Alfred.

— Parbleu ! de me le prouver.

— Ah! eh bien, c'est pour faire cette preuve qu'il y aura procès.

— Tu te moques : tous les buissons que j'ai sont à moi, bien à moi, je les ai bien payés; nul ne peut le contester; je n'ai rien à craindre.

— Mais si l'on conteste.

— On a tort.

— Qui sait? on peut avoir raison. D'ailleurs que l'on ait tort ou raison, il n'y en aura pas moins procès, et alors... à moins que vous ne préfériez...

— Faire l'abandon de mes droits, n'est-il pas vrai?

— Si la chose ne vaut pas la peine qu'on les fasse valoir.

— Un droit, mon fils est toujours un droit, et je ne comprends pas qu'on y renonce lorsque sa légitimité est bien établie.

— Ce qui revient à dire que vous préférez un procès.

— Du tout, je n'ai rien dit de pareil. Au surplus, de quoi parlons-nous? je ne comprends pas un mot à tout ce que tu me dis.

— Vous comprendrez mieux quand vous vous verrez assigné d'abord au possessoire devant le juge de paix, ensuite au pétitoire devant le tribunal de première instance. Vous pourrez vous présenter vous-même devant le juge de paix ; mais au tribunal civil il faudra constituer avoué, faire choix d'un avocat, rédiger un mémoire, plaider, demander arbitrage, faire procéder à des expertises, provoquer des enquêtes, et si vous perdez...

— Assez, assez ! s'écria l'horticulteur; où veux-tu en venir? De quoi s'agit-il donc? d'un buisson? Ces paysans ont toujours quelque buisson de leur voisin en vue. Eh bien! quel est ce buisson? je le donne bien volontiers pour m'éviter tant d'ennui.

Digitized by Google

— A la bonne heure! dit Alfred en battant des mains; voilà qui est parler sagement, et je cours chez M. de La Tellière...

— Ah! fit sèchement M. Rousseau; il s'agissait donc de M. de La Tellière? C'est M. de La Tellière qui convoite un buisson à moi appartenant! C'est M. de La Tellière qui veut me faire un procès! Et c'est toi qui viens ici plaider contre moi pour les fantaisies d'empiètement de M. de La Tellière! Faites donc votre fils avocat!

— Mais, mon père...

— Non, non! si M. de La Tellière veut ajouter un buisson à sa buissonnière, qu'il l'achète. Je ne sais pas s'il est assez riche pour cela, mais à coup sûr je ne suis pas assez niais pour en faire hommage à son caprice. Ah! il croit avoir des droits! qu'il les fasse donc valoir! qu'il m'assigne au possessoire, et ensuite au pétitoire, comme tu le dis si bien; je répondrai, je plaiderai, nous plaiderons, tu plaideras.

— Merci, mon père; je n'ai pas été assez heureux dans ma première plaidoirie pour en tenter une seconde.

— Pourquoi prends-tu de mauvaises causes?

— C'est afin de ne pas retomber dans cette faute que je vous laisserai choisir un autre avocat.

— Certes, ma cause est bonne, et tu seras bien malin si tu me prouves le contraire.

— Tenez, mon père, si vous voulez me le permettre, je vais vous dire toute ma pensée: vous avez peut-être le droit pour vous, je n'en sais rien; mais M. de La Tellière croit aussi avoir le droit pour lui, et en ce moment il cherche à en rassembler les preuves. Vous allez plaider, vous brouiller, et le buisson avec le champ tout entier ne vaut pas deux cents francs. Vous en dépenserez deux mille. Choisissez.

M. Rousseau se gratta l'oreille et parut un instant réfléchir.

— Au fait, dit-il, tu parles en homme sensé; mais comme avocat, tu n'as pas le sens commun: je crains que tu ne fasses jamais rien.

— Ah! mon père, vous me comblez de joie.

— Oui, mais encore faudrait-il que M. de La Tellière fît une démarche, qu'il m'adressât une demande, par laquelle il reconnaîtrait implicitement mes droits; nous simulerions un prix insignifiant, pour la forme, et tout serait dit.

Ce fut au tour d'Alfred de se gratter l'oreille et de réfléchir. Il pensait, non sans raison, que le fier voisin ne se plierait jamais à une pareille démarche; dès lors tout espoir d'arrangement amiable s'évanouissait. Que faire? Il se rappela les paroles de madame de La Tellière.

Digitized by Google

— Je crois, dit-il, que tout pourrait se faire comme vous le désirez ; madame de La Tellière en causerait d'abord avec vous...

— Pourquoi madame de La Tellière, interrompit le père? Pourquoi pas La Tellière lui-même? Il me semble que ces sortes de choses ne regardent que les hommes.

— Vous avez raison, mon père, les hommes sont les puissances qui traitent, mais les femmes sont les diplomates qui préparent les traités.

M. Rousseau releva ses lunettes sur son front comme il avait l'habitude de le faire toutes les fois qu'il voulait donner de la solennité à ses paroles ; et croisant les bras sur sa poitrine dans une attitude familière aux orateurs du régime parlementaire :

— Monsieur mon fils, dit-il, auriez-vous par hasard du goût pour la diplomatie? Vous me paraissez plus porté vers cette carrière que vers le barreau.

— C'est possible, mon père, et il ne tient qu'à vous de déterminer ma vocation en me prouvant que mes premières négociations ont réussi. C'est une réparation que vous devez à l'avocat dont vous avez fait perdre la première cause.

— C'est bien, j'y songerai.

— Vous verrez donc madame de La Tellière.

— Excellente femme, que j'estime et que j'aime de tout mon cœur.

— Vous la verrez demain.

— Bon, bon, pourquoi pas aujourd'hui?

— Je n'osais pas vous le dire ; mais puisque vous y consentez...

— Du tout, du tout, je ne consens à rien. Je ne dois pas, je ne veux pas voir madame de La Tellière en cette circonstance.

— C'est dit ; je vais chercher votre canne et votre chapeau.

— Et mes pelargoniums?

— Nous les verrons en revenant.

M. Rousseau allait produire une nouvelle objection, mais le jeune homme n'avait pas attendu la riposte, et quand il reparut, tenant la canne et le chapeau de son père, celui-ci avait complétement oublié son argument, car tous deux s'acheminèrent aussitôt vers le castel de La Tellière.

III

Dans la petite ville de B.,., où se rendait M. de La Tellière, toutes les rues sont étroites, toutes les maisons sont basses, toutes les

Digitized by Google

femmes sont laides et tous les hommes sont bêtes. On citait pourtant une exception à cette dernière règle, et l'on prétendait que M. Lesecq, avocat près le tribunal de première instance, était un des hommes les plus spirituels de la création et l'un des avocats les plus forts du barreau français. Mais c'étaient les habitants de B... qui avaient cette bonne opinion de M. Lesecq, et nos lecteurs ne trouveront peut-être pas cette opinion suffisamment justifiée pour la partager. Nous les prierons donc de pénétrer avec nous dans le cabinet de l'avocat.

Ce cabinet avait une physionomie particulière et qui ne trahissait guère la profession du maître qui y donnait ses audiences. Des murailles revêtues d'un papier peint à grands ramages et haut en couleur, une cheminée de bois, très élevée, portant sur sa tablette une pendule où un Amour, autrefois doré, faisait passer le Temps sur une rivière de bronze argenté; deux flambeaux en zinc galvanisé, deux perroquets en plâtre peint en vert; dans un coin de la pièce, un buffet en noyer; sur le buffet, un plateau rouge orné de plusieurs verres; au centre de la pièce, une table également en noyer; sur cette table, quelques morceaux de papier, une pipe, un pot à tabac; tout près, un fauteuil en velours vert rapé; quelques chaises de paille, errant çà et là contre les murs; sur un sol de carreaux rouges, un sable jaune répandu à profusion : tel était l'intérieur de notre Cicéron. De livres, pas un; de dossiers, pas l'ombre. Toute la jurisprudence du monde était sans doute réunie en un lumineux faisceau dans le cerveau de notre avocat; toutes les causes qu'il devait plaider étaient sans doute parfaitement classées dans sa mémoire. Bibliothèque et casiers, sa tête puissante lui tenait lieu de tout. En ce moment, étendu dans son fauteuil, il lisait avec une sérieuse attention le journal de la localité, un journal intéressant, dont il passait pour être le rédacteur principal, et qui se nommait le *Fanal de B...* — C'était avant la révolution de février.

Jamais homme n'avait été plus mal nommé que M. Lesecq. M. Polydore Lesecq était une sorte de colosse, d'une stature de géant, d'une encolure de taureau, d'une ampleur de formes à déconcerter le sculpteur de Vitellius. Une bouche énorme, un nez florissant, des yeux gris de fer, un regard acéré et mobile, des oreilles copiées sur celles de l'éléphant nubien, un front couvert d'épais cheveux noirs et crépus, complétaient un ensemble disgracieux peut-être, mais dont Mirabeau certainement n'eût pas été jaloux.

Un coup de sonnette retentit à la porte du jurisconsulte. Lesecq releva vivement la tête et tendit le vaste orifice de son oreille. La voix qui arriva jusqu'à lui ne lui sembla pas étrangère, mais elle n'était pourtant pas de celles qui hantaient habituellement les échos

Digitized by Google

de cet antre de la chicane. La servante de l'avocat, maritorne digne d'un tel maître, passa la tête par la porte entrebaillée et dit :

— Monsieur, c'est M. Lemoine qui demande à vous parler.

— M. Lemoine! Faites entrer, faites entrer.

Le nouveau personnage avait la démarche leste, le regard rapide, la parole plus rapide encore.

— Pardon, monsieur Lesecq, dit-il, pardon de vous déranger. Un homme comme vous est toujours si occupé! Ah! de la politique, poursuivit-il en montrant le journal. Eh bien! qu'y a-t-il de nouveau ; à quand la convocation des chambres?

— Les chambres sont convoquées pour le 12 janvier, répondit l'avocat en prenant une pose parlementaire. Nous allons voir comment le ministère va soutenir cette campagne. Donnez-vous donc la peine de vous asseoir.

— Ah! l'assaut sera rude, n'est-ce pas, et vous fourbissez déjà vos armes pour porter de bons coups?

— Que voulez-vous, il faut bien faire quelque chose pour son pays. La corruption est partout, les intérêts matériels dominent tout. A propos, à quoi en sont vos projets?

— Dites plutôt *nos* projets. Ne vous appartiennent-ils pas autant qu'à moi? Vous êtes l'âme, le souffle de cette affaire.

— Mais enfin, êtes-vous sûr que les forages auront un résultat? Croyez-vous trouver le charbon?

— Est-ce que vous en douteriez encore?

— Je ne doute pas, mais...

— Mais... tenez, vous allez voir.

L'ingénieur, — il se disait ingénieur, — tira de sa poche un rouleau de papier, et, l'étendant sur la table, il mit les deux mains dessus :

— Dites, mon cher monsieur Lesecq, n'est-ce pas une honte que les capacités ne soient pas représentées dans le gouvernement? Car enfin, avouez-le, elles ne sont pas représentées. Est-ce qu'un homme comme vous ne devrait pas être éligible?

— Et vous donc, monsieur Lemoine! je gage que vous n'êtes pas même électeur!

— Non, je ne suis pas électeur. Vous êtes du banquet réformiste, j'espère bien?

— Parbleu! je suis un des commissaires. Je vous inscris. Eh bien! et votre plan?

— Le voici. Il est dressé d'après les cartes géologiques de l'ingénieur en chef; mais j'ai donné des développements aux bassins, et vous voyez que la commune d'Aulchy tout entière est comprise dans le périmètre de la concession...

Digitized by Google

— Que nous nous proposons d'obtenir.

— Oui ; mais vous savez que pour obtenir la concession, il faut faire des sondages et donner la preuve qu'il existe des couches exploitables.

— Je sais, je sais, fit l'avocat en bourrant sa pipe.

Il appela la servante et fit placer une bouteille et deux verres sur la table.

— Vous allez prendre un verre de vin avec moi ?

— Merci, vous savez que je ne bois pas.

— Vous autres Parisiens, vous ne savez boire que de l'eau. Pour moi, je ne saurais parler affaires sans tremper quelquefois mes lèvres à la coupe du dieu Bacchus. Un petit doigt ; rien que pour me tenir compagnie.

Les deux personnages firent entrechoquer leurs verres ; l'ingénieur mouilla ses lèvres et l'avocat vida le verre d'un seul trait.

— Voici les filons, poursuivit l'ingénieur ; voici les coupes du terrain. La place la plus avantageuse pour opérer des forages serait en aval ; mais en amont nous trouverions une couche plus épaisse. J'ai été sur le terrain, j'ai pris des repères ; bref, tous mes plans sont prêts ; il ne reste plus qu'à trouver de l'argent.

— Le nerf de la guerre, fit l'avocat.

— Et, pour cela, je compte sur vous.

— Sur moi ! s'écria le jurisconsulte avec un étonnement qui n'était pas simulé.

— Sur vous. Prêtez-moi seulement... votre attention, et suivez bien mon doigt : Ces terrains en aval appartiennent à monsieur Rousseau, m'avez-vous dit, et ceux en amont à monsieur de La Tellière.

— Oui, un de mes clients, un de mes bons clients.

— Il est riche ?

— Il est à son aise.

— Et monsieur Rousseau ?

— Oh ! celui-là, riche, très riche !

— Plus riche ?

— Beaucoup plus riche.

— Monsieur de La Tellière est un vieux gentilhomme, m'avez-vous dit encore, et monsieur Rousseau un ancien industriel. L'un est jaloux de l'autre.

— C'est possible, je n'en sais rien.

— Je le sais, moi. Il faut faire jouer les ressorts de cette jalousie à notre profit.

— Je le veux bien, mais comment ?

— Nous avons un industriel, voilà le point d'appui ; vous êtes

Digitized by Google

avocat, voilà le levier. Archimède n'en demandait pas davantage pour soulever le monde.

— Ah ! je commence à vous comprendre : vous voulez que monsieur Rousseau nous aide dans notre entreprise. Je ne crois pas que nous réussissions. J'ai déjà proposé bien des affaires à monsieur Rousseau, des affaires superbes ; il les a toujours refusées.

— Aussi n'est-ce pas à lui que je veux m'adresser.

— Et à qui donc? au vieux gentilhomme ! un homme entiché de son nom, de ses parchemins, un homme couvert de préjugés !

— Et tout pétri de passions, ajouta Lemoine. Abouchez-moi avec lui, j'en fais mon affaire.

— Soit ; mais vous êtes sûr de trouver le charbon, au moins ?

— J'en réponds.

— A la bonne heure. Car, voyez-vous, ce que j'en ferai, c'est pour lui, pour son unique avantage.

— Il y a des millions à gagner, vous le savez bien ; vous avez fait tous les calculs avec moi !

— Sans doute, mais des calculs ne sont pas des produits.

— Ma foi, s'il n'y a pas de produits, ce ne sera ni votre faute ni la mienne. Vous aurez fait des mémoires, j'aurai fait des plans, nous aurons touché notre salaire, nous ne devrons rien à personne. En bonne conscience, peut-on nous en demander davantage ?

— Je ne dis pas.

— Et, au contraire, si nous trouvons notre veine, comme il n'en faut pas douter d'après les levés de M. l'ingénieur en chef du département, voyez quelle fortune ! Nous formons une société dont vous serez nécessairement le conseil et l'agent, dont je serai le directeur; nous nous attribuons, comme paiement de nos découvertes et de la concession obtenue, un tiers ou même moitié du capital.

— Il vaut mieux moitié, observa l'avocat.

— Va pour moitié ; et, le reste, nous trouverons aisément à le placer dans le pays.

— Dans le pays, je ne sais pas, mais à Paris.

— Non, à Paris, on est défiant pour les affaires que l'on ne connaît pas. Il vaut mieux enrichir votre pays, que diable ! Pourquoi ne voulez-vous pas enrichir votre pays, vous y faire aimer, adorer, porter à la députation ? car vous serez éligible !

— Et M. de La Tellière, quelle part lui ferons-nous ?

— Nous lui réservons autant d'actions qu'il en voudra prendre au pair.

— C'est juste; au pair, il n'aura qu'à y gagner. Ses avances de terrains et d'argent lui seront remboursées ?

— Remboursées de reste, par les primes.

Digitized by Google

— C'est encore vrai. Il n'y a que les Parisiens pour comprendre si vite les affaires !

— Eh ! eh ! monsieur Lesecq, il me semble qu'en province on ne les entend pas trop mal non plus.

— La longue pratique, fit modestement l'avocat.

La conversation en était là lorsqu'un coup de sonnette, vif et bref, retentit. Lesecq se leva à demi ; son front se plissa.

— Qu'est-ce? dit Lemoine.

— Je ne sais, répondit Lésecq ; je connais cette manière de sonner ; il me semble entendre la voix... Je ne me trompe pas, c'est bien sa voix.

— La voix de qui ?

— De M. de La Tellière.

— Pas possible ! c'est la Providence qui nous l'amène.

— Est-ce que vous croyez à la Providence, Lemoine ?

— Et vous, Lesecq ?

— Il y a des moments, quand je ne suis pas à mon aise..... Vous me jurez qu'il y a du charbon, n'est-ce pas ; vous me le jurez ? Car je ne veux tromper personne, moi ; je suis un honnête homme, après tout, je suis...

— Je sais tout ce que vous êtes, ajouta Lemoine avec un imperceptible sourire. Soyez tranquille, si nous trompons M. de La Tellière, c'est que nous nous serons trompés nous-mêmes.

Lesecq, rassuré par cette excellente argumentation, se rassit et attendit l'événement. L'événement cette fois se présenta par la porte entrebaillée sous les traits de la vieille servante. C'était prendre un vilain visage.

— C'est monsieur le chevalier, dit-elle mystérieusement. Il veut parler à monsieur en particulier. Je l'ai fait entrer dans la salle.

La salle, au pays de B....., c'est le salon. Lesecq se leva et rejoignit M. de La Tellière. Lemoine lui jeta un regard d'intelligence, tira un calepin de sa poche, et, en homme qui connaît le prix du temps, il se mit à faire des chiffres, des additions, des multiplications, quelques divisions et de nombreuses soustractions. C'était un homme à projets. Laissons-le à ses plans pour écouter la conversation du chevalier et de l'avocat.

— Excellents, disait celui-ci. Monsieur le chevalier, vos titres sont excellents. C'est un procès que nous devons gagner, autant du moins qu'il est permis de l'espérer.

— Est-ce que vous auriez quelque doute, monsieur Lesecq? dit le chevalier en appuyant sur les petits yeux de l'avocat un regard inquiet.

— L'homme sage doute toujours, monsieur le chevalier ; cepen-

Digitized by Google

dant je puis vous dire que si votre procès peut être gagné, il le sera. Ah ! il ne faut pas se faire illusion, nous avons affaire à forte partie; M. Rousseau est un homme riche, très riche...

— Je le suis assez pour savoir reconnaître le service que vous me rendez, interrompit le gentilhomme avec hauteur.

— Je le sais, monsieur le chevalier, mais votre voisin a des amis un peu partout, dans la ville, dans le parquet.

— Dans le tribunal peut-être !

— Je n'ai pas dit cela, Dieu m'en garde ; une pareille pensée ! Je dis seulement que M. Rousseau est un homme habile, qu'il a une grande fortune et qu'il sait s'en servir.

Le gentilhomme se mordit les lèvres.

— Parbleu ! fit-il, une grande fortune, oui, sans doute, mais comment l'a-t-il acquise ? Honnêtement, je ne dis pas, mais par l'industrie, monsieur Lesecq, et quand on veut faire de l'industrie, on s'enrichit aisément. Non pas que je méprise l'industrie : aujourd'hui on appelle cela une noblesse.

— Et c'en est une, monsieur le chevalier, ajouta gravement l'avocat, en passant la main dans son gilet, comme s'il allait prononcer un discours-ministre.

Heureusement il s'arrêta sur sa première phrase.

— Vous avez peut-être raison, poursuivit le gentilhomme en baissant la tête ; on a changé tant de choses ! Ah ! si je ne m'appelais pas le chevalier de La Tellière, ajouta-t-il avec impatience.

— Après cela, reprit l'avocat, il y a des industries qui n'en sont pas, l'agriculture par exemple, l'exploitation des carrières, des mines...

Le chevalier releva vivement la tête.

— L'agriculture, dit-il, j'en fais, et je sais ce qu'il m'en coûte ; des carrières, j'en ai, je les exploite et j'y perds ; quant à des mines, je n'en ai pas, et je crois que, si j'en avais, je trouverais encore moyen de me faire voler.

— Ah ! cela, c'est vrai, vous êtes trop bon. M. Rousseau ne vous ressemble pas ; il saura bien profiter, lui, de la bonne fortune que le ciel lui envoie.

— Quelle bonne fortune ?

— Si vous n'étiez pas M. le chevalier de La Tellière, vous pourriez bien faire vous-même cette affaire ; mais ce n'est pas moi qui vous la proposerai ; je sais trop ce que je dois à un gentilhomme.

— De quoi s'agit-il, de quoi s'agit-il ? dit le chevalier d'une voix brève et impérieuse.

L'avocat regarda autour de lui, comme s'il craignait d'être entendu, et se penchant mystérieusement à l'oreille du gentilhomme :

Digitized by Google

— Des millions à gagner, dit-il.

Le chevalier regarda l'homme de loi entre les deux yeux, de ce regard franc et confiant des natures honnêtes. L'avocat détourna la tête et affecta la plus parfaite impassibilité.

— Mon Dieu oui, continua-t-il, des millions : c'est bien simple : des houillières!

Le mot porta coup. En ce temps-là et dans les environs de la petite ville de B..., il n'était question que de mines de houille, de forages, d'exploitations. On avait fait des trouvailles précieuses. Déjà des puits d'extraction étaient en pleine activité et avaient fait réaliser à leurs propriétaires des bénéfices considérables. La fièvre noire s'était emparée du pays comme la fièvre jaune devait bientôt s'emparer du monde entier, et pousser tant de victimes sur les rives du Sacramento. La fièvre noire venait de toucher M. de La Tellière de son doigt funeste.

— Des houillières! dit-il; où cela des houillières?

— Chez vous, dans vos propriétés, dans tout le terroir d'Aulchy, dans toute la vallée.

Le gentilhomme poussa une exclamation. Il ne lui vint pas à la pensée de douter un instant. Il n'avait pas sur le doute les mêmes idées que M. Lesecq, et dans la candeur de son âme, il ne croyait pas qu'un avocat aussi célèbre pût avancer légèrement un fait de cette importance. S'il doutait de quelque chose, ce n'était pas des autres, mais de lui-même.

Après le premier éclair de joie qui avait brillé dans ses yeux :

— Non, non, dit-il en secouant la tête; je ne dois pas avoir de pareilles pensées. Il ferait beau voir qu'un La Tellière se fît charbonnier!

— C'est bon pour M. Rousseau, acheva l'avocat; lui, n'aura point de scrupules; il doublera, triplera sa fortune, comme s'il n'en avait pas encore assez de ses soixante mille livres de rentes!

— Qu'il en ait cent, qu'il en ait deux cents, que m'importe après tout, s'écria le gentilhomme. L'argent! n'y a-t-il donc plus que l'argent en ce bas monde? Vaudra-t-il jamais une longue tradition d'honneur et de dévouement? Laissons cela, monsieur Lesecq, et revenons à mon procès.

L'avocat se sentait battu, et, pour couvrir sa défaite, il faisait mine de chercher parmi ses papiers. Un auxiliaire vint à son secours. La servante entr'ouvrit la porte de la *salle*, et dit à Lesecq que « M. l'ingénieur voulait se retirer. » L'avocat n'était pas si niais qu'il ne comprît fort bien la manœuvre de Lemoine.

— M. l'ingénieur!... s'écria-t-il en affectant une grande précipitation et brouillant tous les papiers. Non, non, qu'il ne s'en aille pas;

Digitized by Google

dites-lui que je le prie d'attendre. L'ingénieur, c'est l'ingénieur, celui qui va faire les forages... pour les houillières... Il est là avec tous ses plans... vous comprenez, monsieur le chevalier, il faut que je lui parle...

— A votre aise, dit le gentilhomme, j'attendrai.

— Attendre! mais non, venez plutôt avec moi. Il vous montrera ses plans; cela vous intéressera peut-être.

Le chevalier fit un noble geste d'indifférence.

— Si cela peut vous être agréable, dit-il, je le veux bien.

L'avocat ne manqua à aucune des lois de la présentation; il mit le gentilhomme en face de l'ingénieur et celui-ci, bon physionomiste, comprit immédiatement à qui il avait affaire. On montra les plans à M. de La Tellière, mais seulement pour satisfaire sa curiosité; on lui parla des bénéfices probables, sans les exagérer, uniquement pour les comparer à ceux de quelques autres entreprises analogues; on en calcula les richesses, mais pour mesurer l'heureuse influence qu'elle devait exercer sur la condition et sur le bien-être des populations voisines. M. Lemoine avait soin, en parlant des grandes affaires industrielles auxquelles il avait été mêlé, de faire intervenir, comme y ayant pris une part active, les plus grands noms de France. C'était M. le duc de La F... M. le marquis de C... M. le comte de S... Le gentilhomme ouvrait de grands yeux. Les plus belles figures de l'histoire défilaient devant lui, non plus comme dans les chroniques, bardées de fer et armées d'acier, non plus coiffées du heaume et marquées de la croix; mais en frac noir, un portefeuille sous le bras, un sac d'écus d'une main, une liasse d'actions industrielles de l'autre, en guise de parchemins.

Que ce spectacle inquiétât un peu les idées chevaleresques du vieux gentilhomme, on n'en saurait douter, mais qu'il tendît à diminuer ses scrupules, il ne faudrait pas non plus s'en étonner. M. de La Tellière avait pris aux discours de l'ingénieur plus d'intérêt qu'il ne voulait se l'avouer; il avait même fini par reconnaître que les jeunes gens de famille faisaient bien de se produire dans cette voie nouvelle et de prendre dans le mouvement industriel une influence qu'ils ne pouvaient plus espérer exercer uniquement par le prestige de leur nom ou même de leur fortune territoriale. Ce point admis, il ne restait plus qu'un mince obstacle à renverser dans l'esprit du chevalier.

— Au surplus, dit l'ingénieur, exploiter ses terres de toutes les façons possibles n'a jamais été déroger. Au pays de Bretagne, les gentilshommes pauvres pouvaient sans déroger déposer l'épée pour rétablir leur fortune par le négoce; mais dans toute la France, dans toute l'Europe féodale, vendre le produit de ses terres, blé, pierre

Digitized by Google

ou charbon, a toujours été considéré non-seulement comme un droit, mais comme un devoir pour les gentilshommes. Où en serions-nous si les propriétaires fonciers refusaient d'ouvrir les entrailles de leurs terres? Louis XIV ennoblissait Riquetti; Louis XIV était un grand roi.

L'œil du chevalier s'illumina de nouveau.

— Vous croyez donc que la vallée de La Tellière a des couches de houilles? dit-il.

— Ce sont les hommes de l'art qui le croient. Voyez plutôt les coupes géologiques de M. l'ingénieur en chef!

— Inutile, inutile, fit le gentilhomme en repoussant les cartes qu'on lui plaçait sous les yeux; je vous crois. D'ailleurs je n'y entends absolument rien, et je ne pourrais jamais diriger une exploitation de cette nature.

— Pourquoi pas? s'écria Lemoine. N'ai-je pas vu M. le duc de G..., un amateur d'objets d'art, qui, en fait de géologie, n'avait jamais étudié que les diamants de sa femme, devenir en moins de rien un administrateur de premier ordre? Il dirige aujourd'hui les forges et fourneaux de la Haute-Meuse, ce qui est bien plus difficile à mener que des houillières, et il le fait avec une supériorité incontestée. Il est vrai que M. le duc de G... s'est adjoint un ingénieur actif et intelligent, un de mes amis et camarades...

— Je ne suis pas riche, Monsieur, interrompit le chevalier, et je ne veux prendre d'engagements qu'autant que je puis les tenir. Combien pourrait coûter le forage dont vous me parliez?

— Voici les devis : sur votre terrain, 70,000 francs, sur celui de M. Rousseau, 80,000; la roche est plus épaisse, les difficultés sont plus grandes; je sais bien que cette différence n'est qu'une bagatelle et qu'elle n'empêcherait pas M. Rousseau...

— Soixante-dix mille francs, soit. C'est beaucoup d'argent; mais je ne comprends pas qu'on lésine dans des affaires de cette nature. Mes ancêtres n'ont jamais marchandé leur sang sur le champ de bataille; je ne veux pas davantage disputer mon argent puisque je consens à descendre dans l'arène de l'industrie, comme vous dites aujourd'hui, messieurs les ingénieurs.

— Quant aux conditions, hasarda l'avocat...

— Vous les rédigerez ensemble, et viendrez demain me les apporter à La Tellière. Messieurs, vous avez ma parole. Adieu.

— Ce soir, reprit Lesecq, j'examinerai de nouveau vos pièces.

— C'est inutile, je les emporte, je ne veux plus de procès.

Le chevalier salua poliment et se laissa accompagner par l'avocat jusqu'à la porte extérieure, en homme qui sait les égards qui lui sont dus.

Digitized by Google

— Eh bien! qu'en dites-vous? demanda Lesecq en rentrant dans son cabinet.

— Mon cher, votre chevalier me plaît, c'est un homme franc, loyal, ouvert. Il n'y a que les gentilshommes pour mener rondement les choses. Avec un industriel, nous en aurions eu pour trois mois de préliminaires. Je veux faire la fortune de cet homme-là, moi, et je la ferai.

L'avocat, homme à scrupules, s'assit, ralluma sa pipe, vida coup sur coup deux verres de vin, et soupira.

— C'est vrai, dit-il, c'est un homme de la vieille roche, et l'espèce diminue tous les jours. Vous êtes sûr de trouver le charbon, n'est-ce pas, Lemoine?

— Si j'en suis sûr! Vous le savez bien.

— Alors, nous aurions peut-être plus d'avantage à faire l'affaire pour notre compte.

L'ingénieur jeta sur l'avocat un regard singulier; mais il sembla réprimer une pensée qui montait à ses lèvres.

— Et l'argent, se borna-t-il à dire, où le trouverez-vous?

— Si Rousseau savait!... il nous le prêterait peut-être.

Lemoine fit un mouvement d'épaules que Lesecq ne vit pas.

— A quelle heure demain partirons-nous pour La Tellière? dit-il sans répondre à la réflexion de l'avocat.

A. DE BERNARD.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LES DÉBUTS

DE LA

DIPLOMATIE RUSSE

EN FRANCE

La Russie du XVIIe siècle dans ses rapports avec l'Europe occidentale (récit de l'ambassade de 1668), par le prince Emmanuel Galitzin. — Un vol. in-8°. Paris, Gide et Baudin, édit.

En lisant la relation des premières ambassades russes qui parurent à la cour de Louis XIV, on serait tenté de croire qu'il s'agit d'une comédie comme celle de la fameuse ambassade du shah de Perse si des documents dignes de foi n'en garantissaient l'authenticité. Vers la fin de 1654, Paris vit pour la première fois entrer dans ses murs une troupe d'étrangers barbus, coiffés de hauts bonnets et vêtus de pelisses doublées de fourrures. D'où venaient-ils? Nul ne le savait. Mais bientôt le bruit se répandit qu'ils arrivaient de la Moscovie. La Moscovie! Quelle était cette contrée? Où était-elle située? A ce mot de Moscovie, les Parisiens durent être aussi étonnés que les compatriotes de Marco-Polo entendant parler de la Chine.

Le propre jour de Saint-Martial,
Dedans le carosse royal,
Un envoyé de Moscovie
(Que de voir j'avais grande envie,
Mais que je ne vis pas pourtant),
Près du sieur de Berlize étant,

Digitized by Google

Dans cette cité fit entrée.
Il vient d'une grande contrée;
Mais touchant sa légation
Nul n'en fait encor mention,
Car n'étant plus, dit-on, en vie
Le truchement de Moscovie,
Qui dans Saint-Denis trépassa,
Depuis sept ou huit jours en ça,
On cherche quelqu'autre homme sage,
Qui puisse expliquer le langage
De l'agent qui vient d'arriver,
Mais on a peine à le trouver.

Nous n'avons aucune peine à croire en ce point le naïf Loret. Certes, rien de plus malaisé que de trouver à Paris, en l'an de grâce 1654, un homme sachant la langue russe. Et d'ailleurs, à quoi bon un truchement? L'ambassadeur, descendu dans un hôtel de la rue Dauphine, ne mit pas une seule fois le pied dehors pour visiter les curiosités de la capitale. Louis XIV lui demanda si son souverain était marié; l'ambassadeur n'en savait rien; mais en revanche, il savait parfaitement que les vins de France étaient supérieurs aux boissons grossières fabriquées alors en Russie; tous les jours, lui et son secrétaire se grisaient, se battaient à coups de poing, et rossaient les Suisses, qui auraient préféré trinquer avec eux.

En 1668, une nouvelle ambassade vint à Paris. La première avait été fort bourgeoisement traitée; car c'était Mazarin qui avait les cordons de la bourse et il les tenait serrés. Mais en 1668, Louis XIV était dans tout l'éclat de sa puissance; l'argent abondait dans le trésor public, grâce à la sévère administration de Colbert. Rien ne pouvait être plus agréable à ce ministre que la proposition, qui lui fut faite par les ambassadeurs, d'établir entre les deux pays des relations commerciales. Il leur remit un projet de traité d'après lequel les Moscovites pouvaient venir commercer librement dans les royaumes de France et de Navarre, par terre ou par mer, sans acquitter de droits d'entrée pour leurs personnes; leurs marchandises seules devant être frappées d'un droit égal à celui qu'on imposait aux étrangers. Colbert les mit sur le champ en rapport avec les chefs des six corps des marchands de Paris. Les objets que l'on pouvait porter en Russie étaient du sel, du miel, du vinaigre, des vins, du papier, des soieries, des draps grossiers; les retours pouvaient s'effectuer en chanvre, lin, froment, goudron, cuirs et surtout pelleteries. Ce dernier article excitait la convoitise des marchands parisiens. Ils auraient même expédié sur le champ des bâtiments au port d'Arkhangel, n'eût été l'état avancé de la saison. Mais ils promirent d'en envoyer six dès que la mer serait libre. Il leur fut seulement recommandé de n'apporter ni eau-de-vie ni tabac, ces deux objets étant prohibés en Russie.

L'année suivante, Colbert créa la compagnie du Nord, et lui donna le

Digitized by Google

monopole du commerce en Moscovie. Des lettres de ce ministre à M. de Pomponne, notre ambassadeur dans le Nord, prouvent combien il avait à cœur le maintien et l'affermissement de nos relations avec ce pays, riche en bois de construction, en fer, en cuivre, en résine et autres matières, indispensables à la marine. Mais, dans son zèle pour accroître sur mer notre puissance navale, Colbert usait parfois de moyens que l'humanité réprouve. Les ambassadeurs russes ne se doutaient pas que plusieurs de leurs compatriotes ramaient pour le roi de France dans les eaux de la Méditerranée. Si le czar Alexis Mikaïlovitch, prince sage, humain, très instruit pour son temps, avait su quel traitement l'on infligeait en France à quelques-uns de ses sujets, peut-être n'eût-il pas secondé avec autant de complaisance les vues politiques de Colbert. Plus le nombre de nos galères augmentait, plus il fallait augmenter le personnel des rameurs. D'abord, on fit main basse sur les faux sauniers, les voleurs, les faux monnayeurs, bref sur tous les criminels et les vagabonds. Les parlements reçurent l'ordre de ne plus condamner à la mort, mais aux galères. Quelle bonne fortune pour un président à mortier quand il pouvait écrire à Colbert : « Ce jourd'hui, nous avons condamné une vingtaine de misérables. Ce sont tous d'*excellentes gens*, c'est-à-dire des hommes robustes, aux larges épaules, aux bras de fer, capables de supporter l'intempérie des saisons et le bâton des gardes chiourmes. Nous n'attendons plus pour les expédier que le passage de la chaîne. » Si Hercule était tombé entre les mains de la maréchaussée, c'eût été une excellente acquisition pour les galères royales. Mais bientôt, le contingent fourni par le royaume ne suffisant pas, on eut recours à l'achat d'esclaves, trafic honteux qui se pratiquait ouvertement dans les îles de l'Archipel. Comme les Turcs étaient solides et vigoureux, on acheta des Turcs. Si je ne me trompe, le proverbe : *fort comme un Turc*, vient de là. Après tout, dans les idées du temps, ce n'étaient pas des hommes, ce n'étaient que des Mahométans. Mais, de leur côté, les Turcs avaient des galères, dont les rameurs étaient les prisonniers faits à la guerre, des Russes, des Polonais, d'autres encore. Des marchands allèrent acheter ces infortunés, et l'on eut le triste spectacle de chrétiens servant sur les galères d'un roi très chrétien, tandis qu'une foule de nos compatriotes, captifs chez les Barbaresques, attendaient pour leur délivrance le produit des aumônes péniblement recueillies par les religieux de la Merci! L'intendant des galères, Arnoul, qui ne s'attendrissait pas facilement, avait eu, dans le principe, quelques scrupules de conscience; mais il se consola vite par cet ingénieux raisonnement : « Les Russes qui demeurent dans la captivité des Turcs deviennent, pour la plupart, des renégats, il vaut donc mieux les acheter pour les chiourmes de France; au moins ils y pourront faire leur salut comme chrétiens. » Quelquefois même, ceux qui venaient chercher l'hospitalité dans le royaume étaient saisis, et attachés de vive force au banc des rameurs; on se sent ému de compas-

Digitized by Google

sion à la lecture d'une lettre écrite en 1677, par un capucin, qui implore la pitié de Colbert « pour trois pauvres Russes ou Polonais qu'on a retenus aux galères à Marseille, venant à la bonne foi se réfugier dans le royaume, où ils croyaient se sauver de l'esclavage du Turc, nonobstant quoi on les retient par une violence injurieuse à votre ministère et à Dieu même. » Ces malheureux revirent-ils jamais le sol natal? Il est permis d'en douter, car les galères ne lâchaient pas leur proie; pour en sortir, il fallait acheter un Turc, et souvent il prenait fantaisie à l'intendant de garder à la fois et le remplaçant et celui qui se faisait remplacer.

Mais il y avait loin de Marseille à Paris, et le récit de ces violences, d'ailleurs communes à tous les États de l'Europe, ne parvint pas jusqu'aux oreilles des ambassadeurs russes. Ils ne virent que le côté brillant de l'administration de Louis XIV, le bon ordre établi dans la capitale, les embellissements dont elle était l'objet, les édifices élevés par le roi, et les travaux qu'il ordonnait pour la transformation de Versailles. On demanda à l'un d'eux ce qu'il pensait de tout cela, il répondit avec beaucoup de délicatesse « qu'il ne parlerait de la France que quand il ne pourrait plus être soupçonné de flatterie, c'est-à-dire quand il n'y serait plus. » Le même, interrogé sur l'impression que plusieurs dames, admises en sa présence, avaient laissée dans son esprit: « J'en ai pris une dans mon pays, dit-il, il ne m'est plus permis de regarder assez les autres pour en dire mon sentiment. »

Toutefois, Potemkin, — car c'était un ancêtre de celui dont le nom fut célèbre au temps de Catherine II, qui fit cette repartie, — Potemkin put voir et admirer les actrices de la troupe de Molière. L'illustre comédien représenta devant les ambassadeurs sa pièce nouvelle de l'Amphitryon. Loret nous apprendra que :

..... Ces gens aimant les gratis
Y furent des mieux divertis,
Ayant deux fort bons interprètes,
Versez aux langues et languètes,
Qui leur firent entendre tout
Du commencement jusqu'au bout.

Le but principal de l'ambassade, qui était la conclusion d'un traité de commerce, ne fut pas atteint. Les Français continuèrent à commercer dans les États du czar, mais à leurs risques et périls; aussi avaient-ils soin de se munir, au départ, d'une lettre du roi, comme fit, en 1685, le sieur Godin, allant chercher en Moscovie des mâts et d'autres objets utiles à la marine. Tous ces voyages, ces lettres, ces ambassades, augmentèrent les rapports entre les deux pays, à ce point que la Russie se crut assez l'amie de la France pour lui proposer, en 1687, une alliance contre la Turquie. Cette puissance menaçait alors la chrétienté; la régente Sophie, qui gouvernait au nom de ses deux frères, les grands-ducs Ivan et Pierre, avait

Digitized by Google

résolu de l'accabler sous une coalition formée de tous les peuples chrétiens, coalition dont la France devait être l'âme. Avant tout, il fallait le consentement de la France. Le prince Jacques Féodorovitch Dolgorouki, conseiller de la couronne, homme d'un caractère ferme, d'un esprit éclairé, fut chargé de cette négociation. Il prit avec lui le prince Mytcheski et le nommé Cyrille Alexeïeff, en qualité de deuxième et troisième ambassadeurs. Ce dernier devait rédiger les actes diplomatiques et tenir, suivant la coutume, un journal circonstancié du voyage. Un envoyé russe se fût passé de boire ou du moins de manger, plutôt que d'omettre un fait sur ses tablettes. Il fallait rapporter ses papiers en règle; le czar l'exigeait ainsi, voulant être informé de la conduite de ses sujets, même en dehors du royaume. Ne blâmons pas cette précaution; des documents précieux pour l'histoire diplomatique ont été ainsi conservés. C'est d'après une relation de ce genre que nous allons faire connaître l'ambassade de 1687 [1].

Cette ambassade, composée d'une cinquantaine de personnes, tant gentilshommes que gardes, domestiques, trompettes, timbaliers et joueurs d'instruments, partit dans les derniers jours de février pour se rendre à Riga, d'où elle s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile vers Calais. Mais la crainte des corsaires turcs les fit entrer dans l'embouchure de la Meuse. Des corsaires turcs dans la mer du Nord! Jamais, que je sache, ils ne fréquentèrent ces parages. Un Russe du XVIIe siècle pouvait seul avoir une pareille idée. Ce fut donc par la voie de terre que ces étrangers se rendirent à Dunkerque. Les deux commissaires envoyés par Louis XIV, Jean Torf, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, et le mousquetaire Elisaire Krau, faisant les fonctions d'interprète, ne tardèrent point à les y joindre. Ils demandèrent si les ambassadeurs venaient avec l'intention d'être aussi désagréables au roi que leurs prédécesseurs; dans ce cas on leur eût épargné la peine d'aller plus avant. Dolgorouki et Mychetski furent très étonnés de cette question. Mais le roi voulait prévenir les scènes qui avaient eu lieu lors des autres ambassades. Il s'était en effet élevé de grandes difficulés sur la transcription exacte, dans la réponse du roi, des qualités, titres et dignités du czar suivant l'ordre voulu par le cérémonial russe; les ambassadeurs avaient exigé que la traduction fût « fidèle, minutieuse, littérale, » ce qui était presque impossible. On pouvait bien recommander aux copistes d'écrire de leur plus belle main les titres pompeux du czar, de n'en omettre, de n'en transposer aucun, de ne pas faire, en un mot, comme Loret, qui les énumère à sa fantaisie :

[1] Voyez le recueil russe le *Cabinet de Lecture*. — Voltaire se trompe en disant que cette ambassade fut la première; il prétend que le souvenir en fut consacré par une médaille dont l'Académie des inscriptions fit la devise; mais nous n'en avons trouvé aucune trace.

Digitized by Google

Comte d'ici, marquis de là,
Grand duc, grand roi de Circassie,
Grand empereur de Russie,
Prince de l'île de Colcos,
D'où vient le fruit nommé *cocos*,
Potentat de la Cappadoce,
A quarante degrés d'Ecosse,
Chef du Caucase et Zahara,
Soldan, caliphe *et cætera*.

mais pour une traduction mot à mot, c'était une autre affaire. Plusieurs de ces titres mêmes n'avaient pas d'équivalents en français. Les ambassadeurs s'étaient montrés intraitables sur ce chapitre. Il y allait pour eux de la disgrâce du czar. Tous les ambassadeurs russes, Jean Kondirew en 1615, Metcherski, en 1654, et Pierre Potemkin en 1668, avaient eu de longs démêlés, à ce sujet, avec la chancellerie française; ils avaient tellement harcelé les ministres, lassé la patience des commis, fatigué les courriers, que l'on avait gardé de leur séjour en France une impression défavorable. Aussi voulait-on se prémunir contre le renouvellement de pareils ennuis.

Les nouveaux envoyés, ayant promis d'être plus sages, on leur donna des carrosses pour les conduire à Saint-Denis, lieu désigné pour leur résidence provisoire. M. de Bonneuil, maître des cérémonies, et son second, M. Giraud, vinrent s'informer de leur santé de la part du roi, qui consentait à les recevoir, mais voulait d'abord connaître l'objet de leur mission; le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, M. Colbert de Croissy, devait prendre au préalable communication de la lettre qu'ils étaient, suivant l'usage, chargés de remettre à S. M. de la part de leur souverain. Les ambassadeurs répondirent que, n'étant pas députés vers M. Colbert, mais vers le roi de France, ils ne pouvaient se rendre à cette invitation. Le roi, à qui la réponse fut rapportée, ne voulait rien entendre; mais les Moscovites ayant persisté dans leur refus, il céda. Ordre fut donné de les conduire à Paris, dans l'hôtel des Ambassadeurs, rue de Tournon; et, le 12 août, fut le jour fixé pour leur audience à Versailles.

Le prince Dolgorouki n'eut pas à se plaindre, comme Potemkin, de l'indifférence de la population parisienne, car la route de Saint-Denis était remplie de curieux, piétons et cavaliers, accourus pour voir ces personnages insolites. Tout était préparé pour les recevoir; dès le soir de leur entrée, on les régala « du premier des sept repas, pour lesquels tout est fourni par les officiers de la maison du roi, «dit le *Mercure galant;*» car quoique les ambassadeurs des couronnes qui ne suivent pas les manières de l'Europe soient toujours traités aux dépens de S. M., on fait néanmoins différence de ces repas-là aux autres. C'est pendant le temps de ces sept repas qu'ils ont audience, et celui qu'ils ont ce jour-là à Versailles est du nombre de ces sept. »

On les prévint que, d'après l'ordre du roi, ils ne devraient, pour aller à

Digitized by Google

l'audience, ni se faire précéder par la musique, ni porter de sabres. Une vive discussion s'éleva à ce sujet, puis une seconde, à propos des places en carrosse. Le premier et le deuxième ambassadeurs voulaient entrer tous deux dans la même voiture, prétention contraire à l'étiquette, à ce qu'il paraît. Il fut enfin décidé que le prince Dolgorouki monterait dans le carrosse du roi, ayant à sa gauche M. le vice-amiral et maréchal d'Estrées, et vis-à-vis le maître des cérémonies et le commissaire, tandis que la seconde voiture, envoyée par Mgr. le Dauphin, serait occupée par le prince Mychetski, par le secrétaire et par l'aide des cérémonies. Des carrosses suivaient pour les autres personnes de l'ambassade. Le cortège se mit en marche au milieu d'une foule beaucoup plus nombreuse que le jour de leur entrée. Les suisses, les gardes françaises, les mousquetaires, rangés en haie dans la cour de Versailles, leur rendirent les honneurs accoutumés. A leur approche, Louis XIV se leva de son trône, ôta son chapeau, puis se rassit. Dolgorouki lui adressa, en langue russe, un compliment, auquel le roi répondit par l'entremise du truchement : « Je suis bien aise d'apprendre que mes bons frères les souverains de la Russie sont en bonne santé. Mais veuillez m'expliquer le but de votre mission. »

Le discours des ambassadeurs expliquait que les czars ayant demandé à l'empereur d'Allemagne de se joindre à eux contre les infidèles, l'empereur s'était d'abord interposé pour amener une réconciliation entre les Russes et les Polonais, puis engagé à prendre part à la ligue. Il faut remarquer ici la singularité des usages diplomatiques de la Russie au XVIIe siècle. Le discours était divisé en autant de paragraphes qu'il y avait d'ambassadeurs ; chacun récita son fragment ; le secrétaire même avait sa petite phrase, et Dolgorouki couronna le tout, par ces mots : « Nous sommes envoyés pour vous porter la nouvelle de cette paix avec la Pologne, qui vient d'être conclue à Lemberg. » Il remit ensuite la lettre et les présents du czar ; c'étaient de superbes peaux de zibeline, de renard noir, de martre, de léopard, de tigre de Chine, etc. Louis XIV les remercia, leur dit qu'il était satisfait de leur alliance avec la Pologne, avec l'empereur d'Allemagne et qu'il leur permettait de s'entendre avec son ministre Colbert.

Après l'audience, le maréchal d'Estrées leur fit voir les curiosités de Versailles ; ils s'écrièrent que c'était la huitième merveille du monde. On leur offrit, au retour de la promenade, l'un des sept repas, dont le *Mercure galant* nous a déjà parlé. La relation ne dit pas si des toasts y furent portés aux souverains de France et de Moscovie, mais cela se devine de reste. Elle ne nous apprend pas non plus si, pendant le repas, Dolgorouki troqua son bonnet fourré contre le chapeau brodé du maréchal comme avait fait, en 1668, l'ambassadeur Potemkin, désireux de marquer par là l'union qui devait exister entre les deux pays; et afin de la mieux marquer, dit Sainctot, maître des cérémonies, il emporta en Moscovie le chapeau de son hôte, M. le maréchal de Bellefonds, « qui croyait d'abord que cette

Digitized by Google

galanterie finirait avec le repas qui paraissait en quelque sorte en être cause. » Galanterie plus gracieuse que ne le crut d'abord M. de Bellefonds, attendu que le bonnet était garni de pierreries et de fourrures pour lesquelles le maréchal eût volontiers sacrifié un second chapeau, y compris la perruque.

Les Moscovites rentrèrent à Paris, enchantés de leur audience. Mais cette joie ne fut pas de longue durée. Ils apprirent que des ambassadeurs turcs venaient d'arriver, et qu'on les avait sur le champ conduits à Versailles. Quel était le but de leur voyage? Sans doute, ils venaient déjouer les projets de la Russie. Un métropolitain grec de l'île de Candie, qui s'était réfugié en France, à cause des persécutions des Turcs, rendit visite aux Russes quelques jours après; il conta les nouvelles qui circulaient; Louis XIV avait reçu avec beaucoup de distinction les envoyés turcs et ordonné de les loger dans le même hôtel que les Moscovites. Le Grec promit de tenir ceux-ci au courant de ce qui se passerait; mais sa démarche auprès des ambassadeurs avait été épiée, et vers le soir, un de ses domestiques se glissa furtivement dans l'hôtel pour leur apprendre que son maître avait été arrêté et sa maison entourée de gardes.

Le lendemain, arriva l'aide des cérémonies, Giraud, qui annonça que la conférence avec M. Colbert de Croissy n'aurait pas lieu; le roi, disait-il, avait trouvé la première entrevue suffisante.

Les Moscovites, n'ayant plus rien à faire à Paris, pourraient partir quand bon leur semblerait, emportant la lettre du roi qui allait leur être remise. Il est difficile de se figurer le désappointement des ambassadeurs. « Nous ne pensons pas, répondirent-ils, que le roi ait eu le temps de prendre une connaissance suffisante des affaires qui nous concernent; quant à recevoir la lettre à domicile, c'est contraire à tous les usages; car nos prédécesseurs l'ont toujours reçue de la propre main du roi, en audience de congé. » « La volonté de Sa Majesté, répondit Giraud, est formelle. » Les Moscovites se récrièrent; on les menaça de la colère du roi. En effet, quelques heures après, la garde d'honneur, placée aux portes de l'hôtel, eut ordre de se retirer. Au même instant, des commis de l'octroi entrèrent et demandèrent à visiter les effets des ambassadeurs. A cette nouvelle, les Moscovites éclatèrent. C'était un déshonneur inouï, auquel ils refusaient de se soumettre. Ils jurèrent, tempêtèrent, résistèrent; les gens de l'octroi finirent par avoir le dessus, et, sans écouter ces plaintes, ils appliquèrent à tous les effets leur marque de plomb.

Que s'était-il donc passé? Pourquoi ce manque d'égards, cette injure faite à la dignité des ambassadeurs? Pour le comprendre, il faut se reporter aux usages de la Russie à cette époque. Au XVIIe siècle, des lois sévères interdisaient aux Russes la sortie hors de l'empire; aussi, quand un ambassadeur était envoyé à l'étranger, traînait-il à sa suite quantité de marchands, qui profitaient de l'occasion pour se livrer au commerce; quel-

Digitized by Google

quefois même les marchands se faisaient donner ces missions sous le plus frivole prétexte, pour savoir, par exemple, des nouvelles de la santé d'un prince éloigné. On trouvait ainsi moyen d'écouler les productions indigènes. La diplomatie n'était pas encore cet art que les Russes ont tant perfectionné depuis ; c'était simplement un moyen de spéculations commerciales. Les fermiers généraux furent instruits de cette ruse, peut-être par les envoyés turcs, plus au courant de la politique russe qu'on ne pouvait l'être à Paris en l'an 1687 ; ils apprirent que les Moscovites allaient faire une vente de fourrures ; aussitôt ils portèrent leurs plaintes à Louis XIV, il faut en croire le *Mercure historique et politique*, journal de Hollande, qui reproduisait, comme on sait, les nouvelles dont la publication était interdite en France. Le roi n'avait pas intérêt à ménager les représentants d'une puissance faible, barbare, à peine connue en Europe. D'ailleurs il cherchait à se débarrasser d'eux le plus vite possible ; car leur entretien était fort dispendieux; tous les jours, il y avait plus de deux cents bouches à nourrir. Quelques années auparavant, la présence à la cour de ces hommes du Nord aurait pu flatter la vanité du grand roi ; mais Louis XIV était blasé ; c'était la troisième fois, depuis peu de temps, que l'on voyait à Versailles des ambassadeurs moscovites, et, dans ce moment même, des envoyés de la Chine étaient attendus à Versailles. On avait la Chine, à quoi bon s'inquiéter de la Moscovie !

Sur ces entrefaites, les commissaires revinrent, avec la lettre et des présents qui consistaient en vestes de brocart d'or et d'argent très riches, en fusils et pistolets, en tapisseries des Gobelins, en médailles, montres, pendules, etc. Il y avait aussi plusieurs portraits du roi en miniature, enrichis de diamants. Les Moscovites ne voulurent pas prendre la lettre : « Ni le courroux de Sa Majesté, ni le danger de la mort, ne pourront, dirent-ils, nous y contraindre. » Ils refusèrent également les présents royaux. « Comment accepter quelque chose de la main d'un roi qui nous traite avec si peu d'égards ?— Prenez garde, si vous mécontentez le roi, il vous renverra les présents que vous lui avez offerts. — Nous ne les reprendrons pas. — On les mettra de force dans vos équipages. » Il fut impossible de vaincre l'obstinatreté des ambassadeurs ; les commissaires durent remporter et les présents et la lettre de Sa Majesté.

Cette scène fut suivie, le lendemain, d'une autre plus orageuse. Les ambassadeurs furent invités à se rendre à Saint-Denis, où Colbert leur ferait savoir le jour fixé pour la conférence. Saint-Denis, leur disait-on, étant plus près de Versailles que Paris, il leur serait ainsi plus facile d'aller au rendez-vous. Soupçonnant là-dessous quelque piège, ils déclarèrent qu'ils aimaient mieux rester dans la capitale, qui, du reste, était aussi près de Versailles que Saint-Denis. Alors on tâcha de leur faire comprendre que l'hôtel occupé par eux avait besoin de réparations urgentes, et, comme ils tenaient bon, des ouvriers se mirent en devoir d'ôter les tapis et les

Digitized by Google

meubles. Les Moscovites comprirent bien alors qu'il fallait se retirer Au bout de quelques heures, ils se trouvaient installés à Saint-Denis, leur première résidence. Là, on leur restitua les effets qui leur avaient été confisqués, probablement les fourrures qu'ils cherchaient à vendre.

La conférence promise eut lieu peu de jours après, chez le secrétaire d'État pour les affaires étrangères, à Versailles. Colbert de Croissy réclama une copie du traité conclu avec la Pologne. Après l'avoir remise, les envoyés demandèrent que le roi de France entrât dans la ligue, et envoyât une armée contre les infidèles. Le ministre, prenant alors la parole : « Mon maître, dit-il, fait des vœux pour le succès des armées alliées, mais il ne peut entrer dans la coalition. Le roi sait déjà, par les Gazettes, que les alliés ont remporté un avantage sur les Turcs et se sont acquis de la gloire ; s'il intervenait aujourd'hui dans cette guerre, il n'aurait qu'une portion de la gloire acquise ; or Louis XIV est un grand souverain, qui recherche pour sa couronne une gloire entière et personnelle. Ses armées ne sortent que lorsqu'il est à leur tête. Quelquefois, à la vérité, il se démet du commandement. Alors qu'arrive-t-il ? Ce que nous avons vu plusieurs fois. Le roi, ayant secouru l'empereur contre les Turcs, les soldats ont été mal traités, déplorablement logés et nourris, toujours envoyés au feu les premiers. S. M. n'en a recueilli aucune gloire ; l'empereur a eu seul tout le mérite de la campagne. Quand les Turcs ont assiégé Vienne, S. M. voulut envoyer une armée commandée par un de ses généraux ; l'empereur refusa, on ne sait pas pourquoi. Une autre fois, le roi secourut les Vénitiens contre les Turcs, ses troupes furent de nouveau mal traitées, et il n'en retira aucun avantage. Le roi de France, d'ailleurs, n'a pas besoin de la coopération des Polonais ; ils ont peu de troupes ; la dernière campagne les a décimés. Louis XIV au contraire a de grandes armées, et il pourrait vaincre avec ses seules forces. Mais il ne veut pas envoyer ses armées dans d'aussi lointains parages ; et il croit inutile de prendre la défense des czars, qui sont assez puissants pour triompher seuls de leurs ennemis. »

Nous avons laissé au discours de Colbert de Croissy la tournure naïve que lui donne le chroniqueur russe. Celui-ci arrange un peu les choses à sa manière ; ce n'est pas au siége de Vienne, en 1683, que l'empereur refusa le concours de la France ; c'est vingt ans auparavant, en 1664, lorsque Louis XIV prétendait marcher contre les Turcs, à travers le territoire de l'empire, avec une armée de 80,000 hommes. Le roi de France aurait été plus maître de l'empire que l'empereur lui-même.

Les ambassadeurs répondirent que ces raisons n'étaient pas sérieuses. Si les troupes du roi avaient souffert, c'était à cause de l'insuffisance de leur nombre ; à l'avenir, elles seraient d'ailleurs mieux traitées et toute la gloire réservée à Louis XIV. « — Non, poursuivit le ministre, cette alliance

Digitized by Google

est impossible. Le roi est l'adversaire de l'empereur d'Allemagne et l'allié des Turcs. Depuis des siècles, la France fait un commerce avantageux avec l'Orient; la guerre, en interrompant les relations, causerait un grand préjudice au royaume. Et que dirait-on en Europe de la sagesse si vantée de notre puissant monarque, s'il allait tendre la main à ses ennemis pour accabler ses amis? » Ici les Moscovites objectèrent « qu'il était plus moral de commercer avec les chrétiens qu'avec les infidèles, que, d'ailleurs, les czars faisaient la guerre, non dans un motif d'intérêt, mais au nom du Christ. » Cet aveu candide, fait devant un diplomate aussi rompu aux affaires que l'était M. de Croissy, dut amener un sourire sur ses lèvres. On n'était plus alors au temps des croisades, et l'on commençait à comprendre que les intérêts des peuples ont aussi leur morale qu'il faut savoir respecter. La France, depuis le règne de François Ier, était l'alliée des Turcs, et les autres gouvernements de l'Europe, dont cette alliance menaçait les intérêts, l'avaient en vain dénoncée comme un scandale. Cette naïveté ne devait pas être éternelle chez les diplomates russes, comme le prouvèrent, un siècle plus tard, les ministres de Catherine II.

En finissant, M. de Croissy, demanda pour les missionnaires jésuites la liberté de prêcher la religion catholique en Russie. Mais les envoyés n'avaient pas d'instructions à cet égard; ils dirent que les ambassadeurs et les courriers de Sa Majesté pouvaient seuls pénétrer dans l'empire. « Il en est de même des marchands français, ajoutèrent-ils; tous ceux qui voudront y venir faire le commerce seront reçus et traités convenablement, car c'est la volonté des grands ducs. » Le ministre promit d'engager les marchands à entretenir des relations plus suivies avec le port d'Arkhangel.

Il ne restait plus aux ambassadeurs qu'à prendre congé du roi. L'audience était pour le 24; c'est là que Sa Majesté devait leur remettre sa réponse à la missive czarienne. Mais les Moscovites étaient gens à prendre leurs précautions. Ils voulaient sur-le-champ une copie de cette lettre, afin de s'assurer de l'exactitude de la transcription des titres. On leur promit qu'il n'y aurait aucune erreur; au reste cette copie ne pouvait leur être remise qu'à Versailles, un peu avant l'audience. Les ambassadeurs n'étaient pas rassurés. Au jour fixé, les voitures de la cour vinrent les chercher, avec le même appareil que la première fois, et, à leur descente de carrosse, on leur présenta la pièce demandée. Ils y jettent les yeux, ô douleur!... Les titres sont inexacts! M. de Bonneuil accourt, qui leur jure le contraire; ils persistent; enfin, bon gré mal gré, on les conduit à l'audience. Le roi, entouré du duc d'Orléans, du prince de Condé et du dauphin, dit qu'il était content de leur mission (c'est-à-dire que leur mission fût terminée), qu'il souhaitait des succès aux alliés, puis il leur remit la lettre « *qu'il envoyait à ses chers frères*, » et ce fut tout.

Dès qu'ils furent seuls, les Moscovites mandèrent l'interprète, à qui on ordonna de lire attentivement et de traduire fidèlement la réponse royale.

Digitized by Google

Ils ne s'étaient pas trompés; le titre de *veliki-gosoudar* (grand prince), n'y brillait que par son absence. Ils firent remarquer l'erreur et demandèrent une rectification. On eut toutes les peines du monde à les faire rentrer à Saint-Denis. Là, M. de Bonneuil vint, deux jours après, rapporter la même lettre, que Sa Majesté n'avait pas jugé à propos de faire corriger, et la tirant de sa poche, — notez ce détail, — il la présenta aux ambassadeurs. Ceux-ci la rejetèrent avec mépris. Oser apporter dans sa poche une lettre royale! c'était de la dernière inconvenance! Ces sortes d'objets, suivant l'étiquette russe, se portant toujours respectueusement dans la main droite, qu'on tenait levée à la hauteur de la tête. Sans s'arrêter à cette bagatelle, le maître des cérémonies répéta : « Voulez-vous prendre cette lettre? — Non, répondirent-ils d'une commune voix. — Hé bien! je la laisse sur la table! — Hé bien! nous sortons de la chambre. »

A partir de ce jour, on ne s'occupa plus de leur entretien. Ils vécurent, à leurs frais à Saint-Denis, comme de simples bourgeois. Ayant demandé des passeports pour se rendre en Espagne, ils ne purent en obtenir; car le voyage par terre, de Saint-Denis à la frontière d'Espagne, aurait donné lieu à des incidents que la cour redoutait. On mit à leur disposition un bâtiment qui devait les conduire à Saint-Sébastien. Ils persistaient à ne pas accepter les présents du roi; on les effraya en leur contant l'histoire d'un ambassadeur anglais mis à mort pour un refus semblable. Les Moscovites auraient pu y opposer une anecdote de leur pays, tout aussi vraisemblable, celle de l'envoyé vénitien, à qui le czar fit clouer son chapeau sur la tête, afin de lui apprendre la politesse. Toutefois l'histoire fit suffisante impression sur eux. Ils acceptèrent tout ce qu'on leur présenta, se laissèrent emmener au Havre, et là, embarquer, eux et leurs bagages, sur le *Saint-Michel*. Pendant la traversée, les domestiques de l'ambassade volèrent au capitaine, M. de Beaujeu, la moitié de son linge et son argenterie.

Ce prince Dolgorouki n'était pas un homme ordinaire; bientôt nous le retrouvons au siége d'Asow. Plus tard il est fait prisonnier à Narva, et, pendant dix ans, il gémit dans la plus rigoureuse captivité. Comme on le transférait par mer, avec plusieurs de ses compagnons, à la forteresse de Gothembourg, il s'empara de l'équipage du vaisseau suédois et rentra un beau matin à Saint-Pétersbourg, au grand ébahissement de tous. Nommé sénateur, il eut l'audace de déchirer, en pleine séance, une ordonnance de Pierre-le-Grand, parce qu'il la trouvait illégale. Le czar entrait en ce moment. « Sire, lui dit-il avec fermeté, je n'ai pu souffrir une telle injustice. »

Pierre-le-Grand, encore enfant lors de la triste déconvenue de Dolgorouki, n'oublia pas cependant les dédains de Louis XIV; et quand il fit sa première tournée en Europe, il ne visita pas la France; « il se souvenait encore avec quelque dépit, dit Voltaire, du peu d'égards que Louis XIV avait eus pour l'ambassade de 1687. »

GUILLAUME DEPPING.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 décembre.

Nos prévisions n'ont pas été trompées; pendant les quinze jours qui se sont écoulés depuis notre dernière Chronique, les chances de paix se sont précisées sur le terrain que nous avions indiqué d'avance, c'est-à-dire que le point de départ adopté aujourd'hui n'est autre que la neutralisation de la mer Noire. Il y avait de grandes raisons pour présager que cette base d'arrangement réunirait un jour toutes les opinions. Formulé d'abord dans les conférences du congrès de Vienne par M. Drouyn de l'Huys et par lord J. Russell, le principe de la neutralisation avait été jugé susceptible de satisfaire pleinement au but de la guerre; mais l'Autriche n'avait pas cru devoir se l'approprier, parce que, pour être efficace, il impliquait la destruction de Sébastopol et de la flotte russe, encore subsistants à cette époque. Le prince Gortschakoff le repoussa purement et simplement; mais on assure que, dès ce temps-là, le cabinet de Saint-Persbourg n'approuva pas complétement que son plénipotentiaire eût écarté, pour ainsi dire sans discussion, une formule qui excluait toute idée d'humiliation pour la Russie, et sur laquelle il eût peut-être été possible d'établir un accord.

Si l'on en croit les bruits accrédités, voici comment l'Autriche aurait été conduite à s'approprier l'idée pour laquelle elle avait manifesté d'abord un certain éloignement. Dès que Sébastopol fut tombé au pouvoir des armées alliées, le cabinet de Vienne, convaincu d'avance que le terrain diplomatique était complétement renouvelé par la réalisation de cette éventualité si longtemps attendue, calcula silencieusement les moyens d'amener une solution pratique qui eût chance d'être acceptée par les parties belligérantes, et, en cas de refus de l'une d'elles, d'être appuyée sérieusement par l'Allemagne. Dans ces vues, le comte de Buol se livra à une véritable enquête, par l'intermédiaire de ses agents accrédités auprès des cours allemandes; les résultats de cette enquête furent consignés dans de nombreux mémoires. Il en résultait que, dans la grande majorité des Etats allemands, on considérait comme essentielles les trois premières garanties,

Digitized by Google

c'est-à-dire l'abolition complète du protectorat russe sur les principautés danubiennes, l'affranchissement de la navigation du Danube et la cessation de la prépondérance russe dans la mer Noire. A la vérité, l'opinion qui se prononçait ainsi se plaçait à un point de vue très différent de celui des puissances occidentales, ou du moins très particulier. Elle ne tenait pas essentiellement à garantir l'intégrité territoriale de l'empire ottoman, ni à la rattacher plus ou moins au système général de l'équilibre européen. Mais elle se préoccupait surtout de l'avenir financier, industriel et commercial de l'Allemagne. Sous le protectorat russe dans les principautés, la navigation du Danube ne peut pas être libre ; sous la prépondérance de la Russie dans la mer Noire, la liberté de la navigation du Danube est illusoire. Donc ces trois points, abolition du protectorat, liberté de la mer Noire et libre navigation du Danube n'en font qu'un en réalité pour l'Allemagne, qui, nouvellement entrée dans la voie des grandes entreprises industrielles et commerciales, sent la nécessité de se procurer une libre expansion jusqu'à la Méditerranée, la véritable mer européenne, d'où l'activité des nations peut rayonner à sa guise vers l'Orient et l'Occident. Dans cet ordre d'idées, la solution que devait préférer l'Allemagne était évidemment celle qui faisait de la mer Noire une région parfaitement neutre, interdite aux navires de guerre de toutes les nations, mais ouverte à toutes les marines marchandes de l'univers. C'est aussi dans ce sens que l'opinion des cabinets allemands parut se prononcer. Ils ajoutèrent que la navigation du Danube ne serait pas vraiment libre tant que la Russie posséderait la rive gauche de ce fleuve, depuis le Pruth jusqu'à la mer, et qu'il y avait lieu de réclamer de la Russie la cession, en faveur de l'empire ottoman, de toute la portion du territoire de la Bessarabie qui confine au Danube, de façon à donner à la Turquie la possession complète des deux rives de ce fleuve.

Il paraîtrait qu'après s'être ainsi renseigné sur les véritables dispositions de l'Allemagne, le cabinet de Vienne aurait compris, avec la sagacité qui le distingue, qu'il n'avait rien de mieux à faire que de s'approprier ces points fondamentaux, et de leur donner la forme nécessaire pour en faire l'objet d'un concert avec ses alliés du 2 décembre. C'est ce qui a eu lieu. Les puissances occidentales ont adhéré aux propositions que leur soumettait le cabinet de Vienne ; et ces propositions ont été portées au czar par le comte Walsin Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg. En même temps, les puissances de second rang, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg lui-même faisaient, chacun de son côté, auprès du czar une démarche tendant à lui recommander l'adoption des propositions émanées de Vienne et qui prennent ainsi le caractère d'une résolution européenne. D'un autre côté, le comte Georges Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Berlin et cousin du comte Walsin, communiquait au cabinet prussien le texte des dépêches autrichiennes. L'effet produit par cette communication

Digitized by Google

a été considérable ; le roi de Prusse a insisté de nouveau auprès de son impérial neveu pour le prier de prendre en grande considération les efforts qui étaient tentés pour rendre la paix possible ; toutefois, toujours soigneux à l'excès de la dignité de la Russie, qui paraît aussi chère à la cour de Berlin que les volontés de l'Allemagne, le gouvernement prussien n'a pas cru devoir recommander spécialement l'arrangement projeté, parce qu'il le considère comme trop rigoureux en soi et excédant la mesure des sacrifices qu'on peut légitimement demander à la Russie.

Maintenant, que faut-il attendre de la mission du comte Esterhazy ? Les conditions proposées, et dont la teneur est plutôt devinée que connue exactement, malgré les regrettables indiscrétions de la presse anglaise, seront-elles acceptées par la Russie ? On peut répondre à la fois oui et non. Il nous paraît du moins très probable qu'elles ne seront pas repoussées. La Russie n'a pas de motif sérieux pour refuser d'adhérer en principe à la neutralisation de la mer Noire ; mais il est moins facile de déterminer d'avance quel sens elle attachera à ce mot de « neutralisation. » Il n'est pas impossible qu'elle essaye d'en faire sortir une interprétation absolument opposée à celle des puissances occidentales ; que, par exemple, elle traduise « neutralisation » par « liberté » Dans cette acception la mer Noire serait ouverte à toutes les flottes, à tous les pavillons qui pourraient y entrer ou en sortir à leur guise. De la sorte, les alliés n'y gagneraient rien, puisque la mer Noire leur appartient aujourd'hui sans conteste, mais la Russie y gagnerait beaucoup, puisque sa marine, bientôt refaite sur les chantiers de Nicolaïeff, aurait en perspective d'intéressantes et utiles croisières dans la Méditerranée. Cependant de telles prétentions, inadmissibles dans le fond et dans la forme, rompraient toute négociation ultérieure ; elles blesseraient directement l'Allemagne, et l'on a quelque raison de penser que la Russie ne veut plus encourir cette nouvelle aggravation des difficultés qui entourent sa politique. Le journal français qui s'imprime à Francfort a publié, sous forme d'article, une espèce de communication officielle émanant d'une chancellerie russe ou prussienne et qui tend à prouver que la Russie ne se refusera pas à discuter, mais qu'en tout cas, elle ne considérerait pas le rappel du comte Esterhazy comme une rupture avec l'Autriche. Nous n'avons pas de peine à le croire. La Russie a beaucoup d'affaires sur les bras ; elle supportera tout de l'Autriche, et ne se croira brouillée avec son ancienne alliée que lorsque des coups de fusil auront été échangés.

Mais en sommes-nous là ? On n'est pas d'accord sur la forme donnée par le gouvernement autrichien à ses dernières communications. Il est probable qu'à des dépêches rédigées en la forme ordinaire, est jointe une lettre autographe de l'empereur François-Joseph au czar. On a beaucoup discuté sur le point de savoir si l'Autriche avait ou non articulé un *ultimatum*, et, comme d'ordinaire, on a discuté dans les ténèbres. On sait, ou

Digitized by Google

l'on croit savoir, que si la Russie refuse d'accepter les propositions de l'Autriche à titre de bases préliminaires de la paix, l'empereur François-Joseph rappellera son ambassadeur. Une pareille déclaration constitue à proprement parler un *ultimatum* parfaitement en règle. La question des mesures à prendre ultérieurement ne modifie en rien ce caractère des démarches autrichiennes. En droit diplomatique, un *ultimatum*, pour être complet, n'entraîne pas nécessairement la position d'un *casus belli*. La raison en est que les gouvernements, par prudence et par calcul, ne doivent jamais dire ni plus qu'ils ne veulent faire, ni tout ce qu'ils veulent faire. Dans le cas où un *ultimatum* est rejeté, la puissance qui l'a présenté reste maîtresse de déterminer la nature des moyens de coërcition auxquels elle veut avoir recours ; et il serait dangereux qu'elle les indiquât prématurément. Dans le cas particulier dont il s'agit, on comprend très bien la circonspection de l'Autriche, parce que cette puissance, tous les hommes politiques le savent, n'entrera jamais en campagne contre la Russie tant qu'elle ne sera pas assurée très positivement du concours armé de la Confédération germanique.

Ce qu'il y a donc de plus nouveau et de plus important dans la situation, c'est l'évolution accomplie par l'Allemagne sous l'influence directe de la France. L'Autriche, par ses hésitations, hésitations qui s'expliquent, mais qui n'en sont pas moins des hésitations, la Prusse, par ses tendances particulières et l'inspiration trop visible d'une politique de famille, ont perdu la direction positive de la Confédération. Les Etats secondaires, mieux éclairés sur les intentions réelles de la France, depuis le voyage à Paris de quelques-uns de leurs hommes d'Etat, ont pris l'initiative d'une action indépendante et libre.

C'est un fait grave, un fait considérable, fécond en conséquences heureuses pour l'avenir de l'Europe. Si ces conséquences ressortent leur plein et entier effet, ne verrons-nous pas se dessiner enfin une alliance toute nouvelle, une alliance qui ne sera ni autrichienne, ni prussienne, une alliance purement allemande ? Celle-là serait la plus efficace, la plus conservatrice, la plus européenne ; elle déplacerait l'axe de la politique actuelle, et annulerait le triomphe de l'Europe continentale contre les intérêts particuliers de quelques peuples et contre l'annulation de quelques autres.

Cette politique conservatrice, dont nous indiquons une des formes éventuelles, vient de remporter une victoire signalée dans les régions du Nord. Comme nous l'avions prévu, le *Moniteur* du 20 décembre a publié le traité conclu à Stockholm le 21 novembre, entre la France, la Grande-Bretagne et la Suède, ratifié le 17 décembre et promulgué le 19 par un décret impérial. Par l'article premier de ce traité, le roi de Suède s'engage à ne céder à la Russie, ni à échanger avec elle, ni à lui permettre d'occuper aucune partie des territoires appartenant aux couronnes de

Digitized by Google

Suède et de Norvège. S. M. suédoise s'engage en outre à ne céder à la Russie aucun droit de pâturage, de pêche, ou de quelque autre nature que ce soit, tant sur le territoire de Suède et de Norvège que sur les côtes, et à repousser toute prétention que pourrait élever la Russie à établir l'existence d'aucun droit de ce genre. Par l'article deuxième, il est statué que, dans le cas où la Russie ferait au roi de Suède quelque proposition ou demande ayant pour objet d'obtenir, soit la cession ou l'échange d'une partie quelconque des territoires appartenant aux couronnes de Suède et de Norvège, soit la faculté d'occuper certains points de ces territoires, soit la cession de droits de pêche, de pâturage ou tout autre sur ces mêmes territoires et sur les côtes de Suède et de Norvège, le roi de Suède s'engage à communiquer immédiatement cette proposition à l'empereur des Français et à la reine d'Angleterre ; de leur côté, l'empereur des Français et la reine d'Angleterre prennent l'engagement de fournir au roi de Suède des forces navales et militaires suffisantes pour coopérer avec les forces navales et militaires de la Suède dans le but de résister aux prétentions et aux aggressions de la Russie. La nature, l'importance et la destination des forces dont il s'agit seront, le cas échéant, arrêtées d'un commun accord entre les trois puissances. L'article troisième et dernier est relatif à l'échange des ratifications.

C'est un véritable traité d'alliance défensive, d'autant plus important que la durée n'en est pas limitée, et que par conséquent, il subsistera, même alors que la guerre actuelle aurait pris fin. A ce point de vue, le traité constitue une protestation solennelle contre les tendances envahissantes de la Russie sur le territoire scandinave, manifestées par de nombreuses tentatives pour s'approprier le Finmarck ou Laponie, et quelques ports de la Norvége sur l'océan Glacial. C'est une barrière infranchissable opposée à la politique traditionnelle des czars ; c'est l'entrée de la Suède dans la sphère d'influence de l'Occident, et son évasion définitive des étreintes de la Russie. Par le traité du 21 novembre, la Suède revient à la tradition de Gustave III, et la France à celle de Louis XVI. Qu'on ne l'oublie pas du reste, le roi Oscar, fils aîné du général de division Bernadotte, alors général en chef de l'armée de l'ouest, est né en France, trois mois avant le consulat du général de division Napoléon Bonaparte. Que de contrastes et d'enseignements jaillissent de ce simple souvenir !

Le Danemarck accèdera-t-il au traité signé par la Suède? Il est permis de l'espérer ; mais il est juste aussi de tenir compte des raisons qui peuvent contraindre le cabinet de Copenhague à ne pas se départir de son attitude passive. Si la maison royale de Suède est française, la maison royale de Danemark est presque russe. En 1850, l'empereur Nicolas, dans le but d'assurer le règlement paisible de la succession danoise, d'où dépendait, en partie, l'applanissement des différends soulevés avec l'Allemagne pour la question des duchés, a généreusement renoncé aux droits éventuels qu'il

Digitized by Google

pouvait revendiquer comme chef de la maison de Holstein Gottorp. Le souvenir de cet immense service n'a pu s'éteindre dans le cœur du roi Christiern. Or, il ne faut pas se le dissimuler, la cour du Danemark est russe de cœur et d'inclination; on peut d'ailleurs conjecturer, par les indiscrétions de quelques journaux allemands, qu'il existe, entre elle et la cour de Berlin, des engagements confidentiels qui l'empêchent de sortir de la neutralité. Mais du moins, on tient pour certain que cette neutralité est franche et loyale.

Quoi qu'il en soit, les Etats européens se divisent aujourd'hui en cinq catégories; dans la première sont les puissances belligérantes, France, Grande-Bretagne, Turquie, Russie; dans la deuxième, les alliés positifs des puissances occidentales, l'Autriche, le Piémont, la Suède; et leurs alliés éventuels, dont la coopération serait certaine, le cas échéant, à savoir: l'Espagne, le Portugal; dans la troisième, les neutres, moralement engagés contre la Russie par leur adhésion au protocole de Vienne, à savoir: la Prusse et la Confédération Germanique; dans la quatrième, les neutres purs et simples, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Suisse, Etats romains; dans la cinquième, les neutres hostiles aux puissances occidentales, c'est-à-dire la Grèce et les Deux-Siciles.

Ainsi, dans toute l'Europe, la cause russe n'a éveillé de sympathies que chez deux gouvernements de troisième ordre; on pourrait y ajouter, celles du Monténégro; mais encore le prince Danilo paraît-il, depuis quelque temps, disposé à arranger ses vieilles querelles avec la Turquie. Il est donc permis de dire que le bon droit s'est manifesté par les déclarations de la majorité de l'Europe; car si la Prusse, par exemple, n'a pas cru devoir s'allier à l'Occident, elle n'en a pas moins dit, avoué et signé que la France et la Grande-Bretagne défendaient la cause de la justice et de l'ordre européen. Ce fait acquis, est-il vrai, comme le prétend une brochure récente et dont on a voulu faire quelque bruit, qu'un congrès européen soit la panacée qui doit arrêter les progrès de la guerre? Un congrès, soit. La politique de la France est assez grande, assez glorieuse, pour ne pas redouter un jugement solennel. Mais où est le moyen pratique d'arriver à la réunion de ce congrès? Par des négociations sans doute; or, si la Russie n'adhère pas aux arrangements que lui présente l'Autriche et qui doivent aboutir à la signature des préliminaires de paix et de simples conférences, comment la contraindre à subir la loi d'un congrès? Ce qui se passe à propos d'une question relativement bien secondaire, le péage du Sund, démontre, combien il est difficile d'amener une puissance quelconque à se présenter devant un congrès tant qu'elle se sait jugée et condamnée d'avance. Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ont suscité volontairement la question du Sund comme la Russie a suscité volontairement la question orientale. Le Danemark menacé a essayé de faire résoudre la difficulté par une conférence européenne; eh bien! cette tentative restera sans effet parce que les Etats-Unis refusent

Digitized by Google

d'y comparaître. M. Marcy, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, n'a pas dissimulé, dans sa dernière dépêche au ministre américain près la cour de Copenhague, que la véritable raison de ce refus, c'est qu'il ne convient pas à l'Union de se soumettre à un système politique purement européen, hors duquel elle prétend graviter librement. Tel est précisément le cas de la Russie. Elle cédera peut-être devant des faits de guerre accomplis ou imminents, devant la ruine accomplie ou prochaine de ses flottes ou de ses forteresses, mais elle ne se soumettrait pas de gaieté de cœur au jugement d'un jury européen, dont la conviction est déjà faite. Toutefois, nous croyons que, dans l'avenir, il faudra, pour le repos et la stabilité de l'Europe, qu'un congrès révise d'anciens rapports aujourd'hui dérangés, qu'il allège certains contre-poids, qu'il en supprime d'autres, qu'il fasse enfin un travail analogue à celui d'un architecte qui visite un édifice demi-séculaire, en sonde les charpentes et les planchers. Mais ce congrès, tel que nous le comprenons, n'est possible qu'en pleine paix, et du consentement spontané de tous les membres de la grande famille européenne.

Encore un mot des Etats-Unis, puisque nous avons été amenés à prononcer leur nom. Les élections générales, qui viennent d'avoir lieu dans cette fédération de républiques, paraissent avoir introduit l'anarchie dans le congrès. Les partis n'ont pu s'entendre jusqu'à ce jour pour choisir le président de la chambre des représentants. Quarante-cinq scrutins consécutifs ont échoué ; or, comme le message du président de l'Union ne peut être lu qu'après la constitution du bureau, nous en sommes encore à attendre ce document important, qui, cette année, présentera sans doute un degré particulier d'intérêt.

Les opérations de la guerre sont suspendues sur tous les points. Seulement, nous avons reçu d'Asie, avec la confirmation de la reddition de Kars, le texte de la capitulation accordée au général Williams par le général Murawieff. La garnison a obtenu de sortir avec tous les honneurs de la guerre ; les milices turques ont été renvoyées dans leurs foyers. Un article spécial a autorisé le général Williams a présenter une liste de personnes qui ont pu se retirer librement, sans en exclure les sujets de l'une des deux puissances belligérantes. C'est sous le couvert de cet article que le général Williams a pu faire mettre en liberté les Polonais assez nombreux qui faisaient partie de la garnison. Cette capitulation fait honneur au caractère du général Murawieff.

Il paraît qu'en apprenant la chute de la ville héroïque qu'il n'a pu sauver, Omer-Pacha s'est retiré des abords de Kutaïs pour rétrograder jusqu'à Redout-Kalé. Juger de loin, sans renseignements sérieux, la conduite et les opérations d'un homme de guerre tel que le serdar, ce serait une grande injustice et une grande présomption de notre part. Le plan qu'il avait conçu, et dont il n'a pu exécuter qu'une faible partie, semblait

Digitized by Google

le plus propre à faire lever le siége de Kars, en menaçant les communications du général Murawieff avec Alexandropol et Tiflis. Mais puisque ce plan a échoué, il en faut conclure que le serdar disposait de ressources insuffisantes pour s'enfoncer plus avant dans l'Imérétie et la Géorgie. En ce cas, on se demande pourquoi il est parti de Sukum-Kalé, le point le plus éloigné qu'il pût choisir de son but objectif, et non de Redout-Kalé, où il vient enfin d'établir son quartier-général ? En partant de Redout-Kalé, une marche égale en longueur à celle qu'il a faite de Sukum-Kalé à Kutaïs le portait à Alexandropol. Suivant cette direction, il forçait le général Murawieff à se retirer précipitamment vers la frontière russe ou à livrer bataille sous les murs mêmes de Kars. Telle est l'objection qui se présente naturellement à l'inspection d'une carte. Malheureusement, le gouvernement ottoman n'a publié jusqu'ici aucun des rapports qu'il a dû recevoir d'Asie depuis le passage de l'Ingour, et ce silence a laissé l'opinion publique formuler des jugements vraisemblablement mal fondés, et dont les services rendus par Omer-Pacha ont pu seuls atténuer la rigueur.

Malgré les légitimes préoccupations de la guerre, malgré la cherté malheureusement excessive des subsistances, une amélioration sensible s'est manifestée dans les affaires pendant cette seconde moitié de décembre. Les denrées elles-mêmes ont subi sur quelques points du territoire une baisse considérable. Nulle part d'ailleurs, comme il y aurait pourtant eu lieu de le craindre au souvenir de crises analogues, l'ordre n'a été un seul instant troublé. Excepté cette affaire d'Angers, explosion tardive des passions socialistes, déjà si vieilles et si loin de nous, l'année 1855 se sera écoulée sans inquiétudes et sans agitations; il serait injuste de le constater sans en manifester de la reconnaissance. Il faut le dire aussi, jamais la charité publique et privée n'a été plus prompte et plus ingénieuse que de nos jours à conjurer les périls d'un hiver menaçant pour les classes peu aisées, et à lutter contre l'avarice de deux moissons infécondes. Presque partout, l'ouvrier a plus de travail qu'il n'en peut faire ; presque partout, les salaires ont augmenté. Le clergé, les administrations de bienfaisance, les associations, les riches enfin, cherchent les infortunes pour les secourir et créent des institutions pour combattre la misère. A quelle époque vit-on jamais un concours plus empressé de bonnes œuvres? Chaque jour nous en fait connaître de nouvelles. L'esprit chrétien règne et triomphe dans cette société que l'on a trop souvent peinte en proie aux intérêts matériels, et les calomnies dont on l'a poursuivie ne sont plus aujourd'hui que de tristes lieux communs qui ne persuadent personne.

Durant cette année qui s'achève, la France a vu s'éteindre plus d'une vie honorable ou glorieuse, plus d'une existence éminente ou illustre. Nous avons vu tomber Mickiewitch, l'amiral Bruat, M. Binaut, M. Lacretelle, M. Molé, le poète, le soldat, le savant, l'historien, l'homme d'Etat. Les œuvres du poète vivront, et ses enfants ont été adoptés par ses nobles

Digitized by Google

compatriotes ; le soldat a son tombeau dans l'église des Invalides, près de Turenne ; le savant a été trop tôt oublié ; l'historien et l'homme d'Etat auront leurs éloges prononcés par leurs successeurs à l'Académie française. On se demande quels seront leurs successeurs. Naguère encore, lorsqu'il n'y avait qu'un fauteuil à pourvoir, on semblait s'entendre assez bien pour y porter M. de Falloux ; mais depuis la mort de M. Molé, la question a changé de face. Au sentiment des académiciens méthodiques, M. Molé serait plus convenablement que M. Lacretelle remplacé par M. de Falloux. Pourquoi ? M. Molé était un homme d'Etat, M. de Falloux aurait pu le devenir ; telle est la raison sans doute, et je n'en vois pas d'autres, car aucun homme sensé ne peut faire à l'Académie l'injure de croire que c'est le talent littéraire qu'elle appelle à elle dans la très honorable personne de M. de Falloux. Nous avons, à Paris seulement, deux cents écrivains qui ont le style aussi pur, aussi retenu, aussi convenable que M. de Falloux ; nous en avons au moins vingt qui ajoutent à ces qualités de l'originalité, de l'imagination ou de la pensée. Si l'Académie nomme M. de Falloux, c'est qu'elle a besoin d'un nouvel homme d'Etat, et il paraît que M. de Falloux, aux yeux de l'Académie, est le seul homme d'Etat que la France possède. Mais il reste un fauteuil à remplir ; à qui le donner ? Les candidats ne manquent pas, ils ne manqueront jamais ; grâce au ciel, la race des littérateurs et des poètes n'est pas éteinte en France. Plusieurs noms sont mis en avant, et l'embarras pourrait être grand. Suivant sa coutume au lieu d'aborder la difficulté de front, l'Académie semble disposée à la tourner. Il serait malaisé de faire un choix parmi tant d'ambitions méritantes ; on le fera parmi les modesties ; on nommera M. Victor Le Clerc, un des membres les plus érudits et les plus éminents de l'Académie des Inscriptions, un de ces noms qui ne peuvent éveiller autour d'eux que des sympathies. D'ailleurs il manque pour le dictionnaire un homme très familier aux idiômes français des XVe et XVIe siècles, et M. Victor Le Clerc remplira dans le sein de l'Académie le vide qu'a laissé derrière lui Charles Nodier. Si personne n'est complètement satisfait, du moins personne n'aura-t-il le droit d'être jaloux. Le vote pour les deux fauteuils aura lieu le même jour, afin de faciliter davantage cette double élection.

La critique, dans ces dix dernières années, j'entends la critique de la presse quotidienne, celle qui suit au jour le jour les éclosions éphémères du théâtre parisien, doit une éclatante réparation à M. Scribe. Après l'avoir poursuivi de ses huées, après avoir nié sur tous les tons son originalité, son talent, jusqu'à son habileté, après avoir élevé contre ce dieu de l'opéra-comique cent autels où fumait un douteux encens, voilà que toutes ces idoles nouvelles s'écroulent une à une et tombent d'elles-mêmes en poussière devant l'ancienne divinité demeurée seule debout. Ces jeunes gens dont on augurait merveille, chez lesquels on avait cru découvrir ce riche filon, cette sève féconde qui devait régénérer le théâtre abâtardi, où en sont-

Digitized by Google

ils, qu'ont-ils fait, quels fruits ont-ils produits? Quelques scènes heureuses d'un certain genre dont il ne fallait pas abuser, quelques mots d'un esprit médiocre, acceptés comme des promesses, un acte, deux au plus, d'une saveur ambiguë et dont on pouvait penser autant de mal qu'on en pouvait dire de bien. Vraiment ce n'était pas la peine de maudire M. Scribe, et d'exalter si fort les nouveaux adeptes de l'art. Il y a un défaut que nulle qualité ne saurait racheter au théâtre, c'est l'absence de tact. Une fois, on peut pardonner à la jeunesse de porter une main imprudente sur cette jolie fable de Galathée, et de troubler un peu les eaux pures de la poésie grecque en voulant y boire; on peut même, sans déroger au goût, applaudir de bon cœur aux brusqueries du fiancé de Jeannette; pendant une heure, on supporte ce patois et l'on rit à ces lourdes saillies; mais c'est manquer de tact que de les prolonger durant quatre heures; c'est s'exposer à de rudes mécomptes, que de bâtir une longue histoire sur la lutte discourtoise de deux paysans grossiers. Remarquez bien que les maîtres de l'art n'ont jamais commis l'imprudence d'écrire une comédie entière en patois. Ils confient au jargon quelques scènes accessoires, ils ne lui donnent jamais le rôle principal; ils évitent ainsi la plus cruelle des monotonies, celle du laid. Les auteurs des paroles de l'opéra *les Saisons*, qui vient d'être donné au théâtre de l'Opéra-Comique et dont M. Victor Massé a écrit la musique, se sont écartés, en ce point comme en bien d'autres, des maîtres de l'art. Ce langage du villageois, nécessairement faussé pour le rendre intelligible à tous, ne conserve même plus ce caractère de naïveté qui pourrait le sauver un instant. Dans la pièce qui nous occupe, ce défaut est rendu plus saillant par la continuité et par les efforts infructueux que font les auteurs pour égayer la scène et introduire du trait dans le dialogue. Toute l'action peut se réduire à une situation répétée à satiété, résultant de l'antagonisme de deux paysans qui se détestent, du vigneron et du laboureur, du vin et du blé. Deux chansons ont suffi à un chansonnier contemporain pour épuiser le sujet; aux auteurs des *Saisons*, il a fallu trois actes.

La première victime en tout ceci est le compositeur de la musique. L'ennui que la pièce fait naître déborde sur la partition. Non-seulement l'auteur a eu personnellement à vaincre les obstacles d'un sujet ingrat, à galvaniser des scènes dépourvues d'originalité, de comique et d'intérêt, à conjurer à force de talent la fatigue que la monotonie devait provoquer; mais il s'est trouvé impliqué dans l'arrêt que le public, dès le premier acte, avait porté sur l'ensemble, et cet arrêt, bien qu'il soit, comme tous ceux de l'opinion, sujet à appel, n'en pèse pas moins sur les destinées présentes de l'ouvrage. Certes, jamais M. V. Massé, dont nous aimons particulièrement le talent, n'a écrit autant de charmantes mélodies, d'airs gracieux et de couplets aimables, jamais il n'a donné à son style un tour plus vivant et plus pittoresque, jamais il n'a fait intervenir plus puissamment son orchestre dans l'expression et le développement des situations; mais il n'a

Digitized by Google

pu faire l'impossible, il n'a pu intéresser tout seul. Partout où il a trouvé motif à épancher les sources de son imagination, dans les couplets du *Grain*, dans ceux de la *Vigne*, dans le finale du deuxième acte, dans deux ou trois chœurs et surtout dans la première scène du troisième acte, où, avec un rare bonheur, il a entremêlé et fugué les airs familiers du *Furet du bois joli*, et des *Lauriers sont coupés*, M. V. Massé s'est montré compositeur fécond, élégant, soigneux autant que pas un, mais il n'a pu combattre efficacement la pesanteur et surtout l'uniformité du *libretto* malencontreux imposé à sa muse. Mademoiselle Caroline Duprez, qui chante le rôle principal en grande artiste et d'une façon tout à fait magistrale, est impuissante elle-même à secouer la torpeur du sujet et à communiquer sa flamme à un rôle sans valeur et sans intérêt. En plusieurs endroits, il ne faut rien moins que sa distinction native et son incontestable habileté pour sauver des dialogues d'un goût contestable et des situations que le tact du public ne veut pas accepter.

Nos théâtres lyriques sont dans une période de malheur en ce moment. Le Grand-Opéra, où rarement un ouvrage tombe à plat, vient de nous montrer ce triste phénomène. *Pantagruel*, opéra bouffe en deux actes dont M. Labarre a fait la musique et M. X... les paroles, s'est abîmé sous son propre poids, et aussi peut-être sous le souvenir écrasant de l'immortel Gargantua. M. X... a été bien imprudent de toucher sans gaieté à un pareil sujet. Les efforts de M. Labarre pour sauver *Pantagruel* du naufrage n'ont abouti qu'à nous faire constater, une fois de plus, qu'il est musicien consommé et compositeur habile. Il restera un chœur excellent de cette modeste partition.

Un spectacle curieux se prépare au théâtre de la Porte-Saint-Martin. M. Alexandre Dumas va faire jouer ce qu'il appelle une *trilogie antique*, en vers, intitulée l'*Orestye*. Le théâtre grec a été, paraît-il, beaucoup interrogé par l'auteur pour cette œuvre. Sans rien préjuger de son mérite ou de ses défauts, on peut poser *à priori* que, si l'ouvrage est fidèle aux types primitifs, s'il reproduit exactement la pensée et l'art grec, il ne sera qu'une curiosité sans action sur la foule ; que si, au contraire, il obtient un succès d'intérêt et de passion auprès du public, c'est que l'auteur aura négligé les modèles et fait bon marché de la fidélité aux dieux du drame antique. Quoi qu'il en advienne, cette tentative honorable aura le droit et le privilége d'éveiller l'attention.

Mais tous ces spectacles sont bien mesquins auprès de celui qu'il nous a été donné de contempler hier : le corps expéditionnaire de la Garde impériale et deux régiments de ligne, revenant victorieux de Crimée et défilant sur les boulevards aux acclamations de tout un peuple enthousiaste, c'était là un de ces spectacles tels qu'une génération n'en voit guère, et qu'il n'est donné qu'à une grande nation d'applaudir. De ces vaillants soldats de la Garde, six mille, qui sont partis il y a un an, ne sont pas

Digitized by Google

revenus. Il ne faut pas les plaindre, ils sont ensevelis sous une terre conquise, et ils ont payé de leur sang généreux cette gloire dont nous nous enorgueillissons aujourd'hui.

Il faut avoir vu l'émotion qui s'emparait de tous les cœurs, ces larmes qui coulaient des yeux de toutes les femmes, au passage de ces bataillons décimés par la mitraille et de ces drapeaux troués par les balles, pour bien comprendre tout ce qu'il y a de ressort et d'orgueil national dans le peuple français. La guerre semble pour lui comme une soupape qui laisse échapper le trop plein de son ardeur guerrière. Fermez-la, et cette ardeur se fera jour, malgré vous, par des explosions terribles. La plus grande et la première faute qu'un gouvernement puisse commettre en France, c'est de ne pas donner à point satisfaction à ces élans belliqueux et nationaux. La seconde serait de ne savoir ni les diriger ni les maintenir dans de sages limites.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

PARIS. — Imprimerie de DUBUISSON et Cie, spéciale et en commun pour les journaux, rue Coq Héron, 5.

Digitized by Google

DE LA CHUTE

DE

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

LA GUERRE CIVILE

XXVIII[1]

Pendant que César était encore en route, le sénat, ébloui et comme subjugué par tant de grandeur, rendit un sénatus-consulte pour que sa victoire fût célébrée par quarante jours de supplications; d'autres sénatus-consultes le nommèrent préfet des mœurs pour trois ans et dictateur pour dix ans, avec le droit de conférer les magistratures et les honneurs que le peuple avait coutume d'accorder. Enfin au-dessous de son image qui dominait le globe terrestre, le sénat fit graver cette inscription : *César est un demi-dieu*[2].

A son retour, César, craignant qu'une si haute faveur des dieux et des hommes n'excitât l'envie ou la crainte, crut devoir expliquer ses intentions. Il harangua le sénat et le peuple : il déclara qu'il n'imiterait ni Marius, ni Cinna, ni Sylla ; qu'il saurait résister aux enivrements de la fortune et aux tentations de la tyrannie; que le succès

[1] Voir page 193, livraison du 31 décembre 1855.
[2] Dion, XLIII, 14.

Digitized by Google

était pour lui une raison d'être sage et le pouvoir une obligation d'être juste; que les choses heureuses se conservent par la modération et se perdent par l'abus; qu'il serait non un maître, mais un protecteur, non un despote, mais un chef; que, consul et dictateur, il se croirait un simple particulier pour respecter les droits des citoyens; qu'il conviait Rome à la concorde, lui qui avait montré sa générosité en pardonnant à ses adversaires et en brûlant, sans les lire, les correspondances de Caton et de Scipion, tombées entre ses mains; que, quant à son armée, elle devait rassurer plutôt qu'inquiéter les honnêtes gens; que Rome avait besoin de nombreux soldats pour assurer le repos d'un si vaste empire et d'une si grande ville; que du reste, il ne serait pas établi de nouveaux impôts et que la fortune de chacun serait respectée[1]. Ce programme était celui d'un gouvernement paternel; ce n'était pas celui d'un pouvoir limité.

César distribua de grandes récompenses à ses soldats avec les immenses trésors recueillis dans la guerre et exposés dans son triomphe[2]. Les biens de ses ennemis persévérants contribuèrent aussi à ces libéralités. Il y avait des hommes qui, pour avoir été vaincus, ne se croyaient pas désarmés; d'autres qui marchandaient leur soumission[3] et attendaient dans une absence affectée et dans une injurieuse abstention, je ne sais quel événement d'où devait renaître la République. C'est pour ceux-là seuls que la pique du crieur public fut dressée devant le temple de Jupiter Stator[4]. Telles sont les tristes conséquences des guerres civiles; la faute en est moins au vainqueur qu'à la victoire[5].

XXIX

La modération de César n'en fut pas moins trouvée admirable, même par ses adversaires. Après avoir su vaincre, il montra qu'il

[1] Dion, XLIII, 18.
[2] *De Bello Hisp.*, 1. Appien, 2, 15.
[3] Cicér., *Ad famil.*, IV, 7, 9.
[4] *Ad famil.*, IV, 13, t. XXIII, p. 24 : « Versor in eorum naufragiis *et bonorum direptionibus.* » « Te, carentem patria *et fortunis tuis.* » (*Ad famil.*, IV, 7, t. XXIII, p. 34). Ceux de Pompée, dont le fils préparait une horrible guerre civile, furent confisqués et vendus. (*Philippiq.*, 2, 26.) Antoine s'en rendit adjudicataire, et Cicéron lui en fait un sévère reproche. Cicéron dit ailleurs : « Veientem agrum et Capenatem metiuntur. » (*Ad famil.*, IX, 17, t. XXIII, p. 2; août 708.) P. Sylla le père s'était souvent rendu adjudicataire de beaucoup de biens ainsi vendus. (*Ad famil.*, XV, 17, t. XXIII, p. 194 et XV, 19, t. XXIII, p. 204.) On peut citer aussi Mindius Marcellus et Attius le parfumeur. (*Ad famil.*, XV, 17, t. XXIII, p. 194.)
[5] « Nec id victoris vitio, quo nihil moderatius, sed ipsius victoriæ. » Cicér., *Ad Famil.*, IV, 4.

Digitized by Google

savait pardonner[1]. Les lettres familières de Cicéron renferment les témoignages les plus nombreux de son caractère doux et clément[2], de sa haute raison, de son jugement admirable[3]. Sa grandeur d'âme à l'égard de Marcellus et de Ligarius a été transmise à la postérité par l'éloquence du même Cicéron[4]. Je ne parlerai que du premier. L'indigne Ligarius, qui entra ensuite dans la conspiration contre César, soulève tous les sentiments généreux, et j'ai hâte de m'en détourner.

Quant à Marcellus, le sénat était occupé à délibérer, en présence de César, sur les affaires publiques; il était rempli des plus illustres personnages rappelés à Rome et rendus à leurs familles par sa générosité[5]. Le nom de M. Marcellus ayant été prononcé par Pison, beau-père du dictateur, dans un discours qui roulait sur d'autres points, C. Marcellus, frère de M. Marcellus, celui-là même qui avait été consul avec Lentulus, lors du passage du Rubicon, se jeta aussitôt aux pieds de César, et tous les sénateurs se levèrent en même temps pour joindre aux siennes leurs supplications en faveur du sénateur absent[6]. César répondit qu'en haine d'un homme, il ne refuserait pas une grâce aux prières du sénat; que cependant il avait à se plaindre de l'âpreté de M. Marcellus[7]. Il recueillit alors les voix qui se prononcèrent pour l'indulgence, et Cicéron profita de cette occasion pour rompre le silence qu'il s'était imposé, et pour remercier César de sa clémence et de sa modération. Ce M. Marcellus avait été un des plus ardents ennemis de César, et l'un des plus violents provocateurs des actes iniques qui firent éclater la guerre. Après Pharsale, il avait aperçu l'impuissance de Pompée, et n'ayant pas voulu suivre Caton, il s'était exilé à Mytilène[8], dédaignant de supplier le vainqueur[9]. Mais le vainqueur ne savait pas garder de rancune dans son cœur, et sa force s'alliait à une inépuisable bonté. Il rappela M. Marcellus au sénat. Ce jour parut si beau à Cicéron, qu'il crut y voir quelque image de la République renaissante[10]. Dans sa harangue, l'un des chefs-d'œuvre de son éloquence, il parla de

[1] *Id.*
[2] « *Mitis clemensque naturâ.* » *Ad famil.*, VI, 6, t. XXIII, p. 64. *Ad famil.*, VI, 12. t. XXIII, p. 170.
[3] « *Cæsar habet peracre judicium.* » *Ad famil.*, IV, 16, t. XXII, p. 328.
[4] *Pro Marcello, pro Ligario.*
[5] *Pro Marcello*, 5.
[6] Cicér., *Ad famil.*, IV, 4, t. XXIII, p. 54.
[7] *Id.*
[8] Cicér., *Ad famil.*, IV, 7, t. XXIII, p. 32.
[9] *Id.*, IV, 9 : « Si fuit magni animi non isse supplicem victori. » (T. XXIII, p. 50.)
[10] *Ad famil.*, IV, 4, t. XXIII, p. 54. « Ità mihi pulcheris dies visus est, ut speciem aliquam viderer videre quasi reviviscentis reipublicæ. »

Digitized by Google

son silence avec dignité, du passé avec une retenue grave, de César avec des éloges mérités. Ce discours, expression magnifique de l'émotion du sénat[1], est aussi une vive peinture de la situation que César résumait dans sa personne. On reconnaissait que trop d'orgueil avait régné dans le camp de Pompée, et que de terribles ressentiments, même contre les hommes paisibles et neutres, auraient ensanglanté sa victoire[2]. On se trouvait heureux, après une guerre si fatale, de trouver un refuge dans la clémence et la sagesse du vainqueur[3]. César était, aux yeux de Rome et de l'Italie, l'homme dont la vie répondait de la vie de tous[4]; la plus grande inquiétude était de voir un empire immortel reposer tout entier sur la tête d'un seul mortel[5]. César pouvait tout relever lorsque la guerre avait tout détruit[6]; c'est à lui qu'appartenait la mission de rétablir la justice, de rappeler la bonne foi, de comprimer la licence, d'encourager la population, de resserrer enfin par des lois vigoureuses toutes les parties de l'Etat désunies et affaiblies[7]. Nul autre que lui ne pouvait guérir tant de maux[8]. Pendant la guerre, les meilleurs esprits avaient pu se trouver divisés d'intérêt et d'opinion; on balançait entre deux chefs illustres; on doutait ici de la justice, là de sa sûreté. Mais puisque la République était sortie d'une guerre malheureuse, puisque le vainqueur était celui dont la colère, au lieu de s'enflammer dans l'ivresse de la fortune, s'était éteinte dans la douceur du succès, il fallait que tout le monde déposât les armes, et se ralliât autour de la même volonté[9]. Il fallait que chacun fît à César un rempart de son corps, et qu'il trouvât des sentinelles vigilantes dans l'affection de tous[10]. Quand on est délivré du péril des armes, disait l'orateur, on ne saurait garder un cœur armé[11].

[1] *Pro Marcello*, XI.
[2] *Id.*, VI.
[3] *Id.*
[4] *Id.*, VII.
[5] Doleoque, quùm respublica immortalis esse debeat, eam in unius mortalis anima consistere. » *Id.* VII.
[6] *Id.*, VIII.
[7] *Id.*
[8] « Quibus, præter te, mederi nemo potest. » *Id.*, VIII.
[9] *Id.*, X.
[10] *Id.* Cicéron disait cela au mois de septembre 708 (voyez sa lettre à Sulpicius, *Ad famil.*, IV. 4, t. XXIII, p. 52). Il prenait l'engagement solennel de veiller sur César (*Pro Marcello*, X). Quelque temps après, César était assassiné dans ce même sénat et Cicéron s'en réjouissait.
[11] *Pro Marcello*, X.

Digitized by Google

XXX

Si ces idées n'avaient été développées par Cicéron que dans un discours arraché par l'entraînement de la reconnaissance, on pourrait se défier de ces impressions, peut-être passagères, d'un caractère facile à émouvoir. Mais elles reviennent si souvent dans ses communications intimes avec ses amis, il en fait un si fréquent emploi pour rapprocher du vainqueur les hommes raisonnables du parti vaincu, qu'il faut leur accorder l'autorité d'un témoignage irrécusable rendu sur les sentiments alors dominants. Il y a toujours dans les crises sociales un moment de nécessité suprême, où la raison l'emporte sur la passion, jusqu'à ce que la nécessité paraissant moins claire, la passion reprenne le dessus. Rome en était arrivée à cette heure de vie ou de mort qui, du sein même du péril, fait sortir, par une illumination soudaine et générale, la révélation du moyen de salut. On échappait à deux guerres meurtrières qui avaient décimé la population, et dont une seule avait suffi pour rendre éclatantes, aux yeux de tous, les fautes du parti républicain. Au-dessus de la République qui avait fait naufrage avec tant d'hommes, de réputations et de fortunes, s'élevait la Patrie tendant les bras à tous ses enfants pour se rasseoir, se pacifier, se régénérer. Cette République, remarquons-le bien, n'était pas ce modèle des Etats qui avait frappé Polybe d'admiration. Montaigne a tout à fait oublié la vérité historique, lorsqu'après avoir justement loué César de ses talents, de sa clémence et de sa grandeur d'âme, il lui reproche avec amertume « d'avoir cherché sa gloire en la ruine de son pays, et subversion de la plus puissante et fleurissante chose publique que le monde verra jamais[1]. » Montaigne se trompe d'un siècle et demi tout au moins. S'il eût médité les écrits de Cicéron autant qu'il avait étudié les mémoires de César[2], il y aurait appris tout ce qu'il y avait de misérable et de précaire dans le gouvernement renversé ; ce qui faisait dire à Cicéron, dans un moment de franchise et de vérité intime, que ses regrets et ceux de ses amis devaient être d'autant moins vifs, qu'ils s'adressaient, non à une République bien ordonnée, mais à une République déjà perdue et ruinée[3]. Tous les yeux se portaient donc sur César, génie conciliateur et ferme[4], esprit supérieur, force

[1] *Essais*, liv. II, chap. XXXIII.
[2] *Essais*, liv, II, chap. X, t. II, p. 407.
[3] Necesse est enim minore desiderio *perditâ republicâ carere, quâm bonâ. Ad famil.*, VI, 6, t. XXIII, p. 68 et 70.
[4] *Id.*

Digitized by Google

nécessaire, qui loin d'imiter, par la licence du glaive et le mépris des lois, les vainqueurs des précédentes guerres civiles, se distinguait par sa justice et sa générosité[1]; qui, au lieu d'insulter aux vaincus, ne parlait de Pompée qu'en termes honorables[2]; qui avait choisi Cassius pour son lieutenant, M. Brutus pour le gouvernement de la Gaule, Sulpicius pour celui de la Grèce[3]; qui avait pardonné à Marcellus, à Ligarius[4], et montrait sa prédilection pour les hommes distingués[5] malgré leurs regrets avoués[6], et pour les bons conseils[6]; qui écoutait le sénat, et résistait aux volontés ambitieuses d'amis imprudents[8]. Ssans doute, ce n'était pas là la République des Scipions et des Lélius. Mais où donc les vaincus avaient-ils vu, sinon dans leur étude de l'histoire, cette République pleine de gloire et de vertu? était-ce celle-là que César avait renversée? Il est vrai que la liberté de la parole manquait à ceux qui avaient conquis par elle leur influence et leur réputation. Personne n'en fut plus affligé que Cicéron. Aimant César à cause du charme de sa personne, mais préférant le parti de Pompée, non par affection pour l'homme, mais pour l'importance qu'il y avait, il s'était rempli de tristesse quand il s'aperçut que l'art qu'il avait le plus cultivé lui était devenu, pour ainsi dire, inutile au *Forum* et au sénat[9]. Malgré les égards dont César l'environnait, il voyait que cet homme avait éclipsé son crédit, son autorité, sa gloire dans cette ville de Rome où il avait fleuri[10]. Nourri du souvenir de sa dignité passée[11], il croyait lui porter atteinte en entrant trop avant dans le gouvernement de César dont l'autorité absorbait celle de tous les autres[12]. « Autrefois, j'étais assis au gouvernail, écrivait-il à un de ses amis. A peine si aujourd'hui je suis assis à la sentine[13]. » Il cultivait cependant l'affection de César et de son entourage[14]; il partageait les conseils et les soupers délicats des vainqueurs[15]. Mais ils emble que cette familiarité fût

[1] *Ad famil.*, IV, 9, t, XXIII, p. 48. *Pro Marcello*, IV.
[2] *Ad famil.*, VI, 6, t. XXIII, p. 66.
[3] *Id.*
[4] Voyez le discours de Cicéron *Pro Ligario*.
[5] *Ad famil.*, VI, 6, t. XXIII, p. 64.
[6] Cassius, Brutus et Sulpicius, quoique exerçant des fonctions, étaient loin d'approuver au fonds la chute de la République. *Ad famil.*, XV, 19, t. XXIII, p. 204, et IV, 5, t. XXIII, p. 298.
[7] *Ad famil.*, VI, 6, t. XXIII, p. 64.
[8] *Id.*,
[9] *Ad famil.*, IV, 3 et 6, t. XXIII, p. 18 et 320, et IV, 13, t. XXIII, p. 24.
[10] *Ad famil.*, IV, 13, t. XXIII, p. 24. In qua urbe modo gratiâ, auctoritate, gloriâ floruimus, in ea nunc urbe his quidem omnibus caremus. »
[11] *Desiderio pristinæ dignitatis. Ad famil.*, IV, 4, t. XXIII, p. 56.
[12] *Ad Att.*, VIII, 3, t. IIXX. p. 081.
[13] *Ad famil.*, IX, 15, t. XXIII, p. 80.
[14] *Ad famil.*, VI, 6, t. XXIII, p. 62.
[15] Manè salutamus domi... *et hos lætos victores* qui me quidem perofficiose et

Digitized by Google

pour lui un moyen de se faire pardonner les sentiments qui avaient refroidi son inclination pour le Forum et pour les séances du sénat[1]. Au fond du cœur, un gouvernement où un homme était tout, lui semblait amer, quelque grand que fût cet homme[2]. Cependant quoiqu'il gémît d'être privé de ce crédit auquel il croyait avoir droit dans une République à laquelle il avait rendu tant de services[3], il se rattachait à César par prudence, par raison et par la crainte de plus grands maux ; mais il ne voulait pas le servir d'une manière aussi active que M. Brutus et Cassius.

Du reste, rien ne prouve mieux l'esprit de César que sa complaisance pour la résolution qu'avait prise Cicéron de donner la préférence aux lettres et à la philosophie sur la chose publique[4]. Cicéron craignait que César ne fût blessé de son silence[5]. Mais pour être bien avec César, il suffisait qu'on ne fût pas contre lui ; d'ailleurs, la liberté de se taire dont jouissait Cicéron, ne donnait que plus d'autorité à la liberté de louer César, dont ses discours pour Marcellus, pour Ligarius et pour le roi Dejotarus, sont inspirés.

XXXI

Après que César eut joui des honneurs du triomphe, il donna au peuple un magnifique festin et fit une distribution extraordinaire de froment, d'huile et d'argent[6]. Il profita de cette occasion pour réformer la liste des parties prenantes, que les séditions précédentes avaient exagérée. Il la réduisit de moitié[7]. Il n'y a qu'un pouvoir vraiment populaire pour trancher dans le vif les abus de la popularité ! le peuple presque tout entier escorta César jusque dans sa maison[8].

Dion assigne à cette époque sa réforme du calendrier[9], fruit des

peramanter observant. *Ad famil.*, XI, 20, t. XXIII, p. 8. Pour ses soupers, voyez cette même lettre, et *Ad famil.*, XI, 6, t. XXII, p. 312.

[1] *Ad famil.*, IV, 6, t. XXIII, p. 328. Il allait cependant quelquefois aux séances. *Ad famil.*, XIII, 77, t. XXIV, p. 108.

[2] *Ad famil.*, VI, 10, t. XXIII, p. 330.

[3] *Ad famil.*, VI, 6, t. XXIII, p. 220.

[4] *Ad famil.*, IV, 18, t. XXIII, p. 198; IX, 1, t. XXII, p. 268; IX, 2, t. XXII, p. 301. Voyez *De Officis*, I, III, III.

[5] « Mihi judicatum est, *si modo hoc Cæsar aut patietur aut volet*, deponere illam jam personam in qua me illi ipsi probavi. *Ad famil.*, VII, 33, t. XXIII, p. 72.

[6] Dion, XLIII, 21.

[7] *Id.*

[8] *Id.*, 22.

[9] *Id.*, 26.

Digitized by Google

études récentes que César avait faites pendant son séjour à Alexandrie, ses encouragements aux mariages féconds[1], ses mesures contre l'excès du luxe[2], ses lois judiciaires qui renfermaient le pouvoir de juger dans l'ordre des sénateurs et des chevaliers, à l'exclusion des tribuns du fisc[3], qui étaient de l'ordre plébéien[4]. Plus on étudie les actes de César, plus on les voit éloignés de l'adulation pour la multitude. Ses mesures furent même concertées avec les principaux du sénat[5], et elles reçurent, malgré la sévérité de quelques-unes, une approbation générale.

Je ne veux pas dire cependant que ce pouvior nouveau, à qui avait manqué jusqu'alors le temps de s'organiser avec ensemble et régularité[6], ne laissa pas échapper des erreurs graves. Les droits de cité furent prodigués avec tant d'abus, qu'il fallut que César revînt plus tard sur ces concessions imprudentes, obtenues de favoris de bas étage par la vénalité[7]. Les décrets du sénat, préparés dans l'atelier du maître, en faveur des provinciaux et des rois tributaires, se rendaient avec tant de précipitation qu'on y apposa plusieurs fois les noms des sénateurs qui n'avaient pas assisté à la séance[8]. Les possessions fiscales furent divisées par des commissaires et distribuées sans trop de discernement, même au préjudice de municipes dévoués à la cause de César, et qui perdaient par là le profit de locations importantes[9].

XXXII

Au fond cependant, et par la nature de son caractère autant que par la force des choses, celui qui exerçait ce pouvoir sans bornes, y mettait autant de justice, de liberté et d'ordre qu'il était possible[10]. La création de nouveaux citoyens et l'établissement de colonies était

[1] *Id.*, XXV.
[2] *Id.*
[3] Suetone. *César*, 41; Dion, XLIII, 25.
[4] Beaufort, t. II, p. 41.
[5] Dion, XLIII, 27.
[6] *Ad famil.*, IV, 14, t. XXIII, p. 178.
[7] *Ad famil.*, XIII, 36, t. XXIII, p. 153.
[8] *Ad famil.*, IX, 15, t. XXIII, p. 81.
[9] *Ad famil.*, XIII, 4, 5, 8, t. XXIV, p. 158, 162, 164; XIII, 7, t. XXIV, p. 168.
[10] *Ad famil.*, VI, 20, t. XXIII, p. 224. « Nam et ipse qui plurimum potest, quotidiè mihi delabi ad æquitatem et ad rerum naturam videtur..... quotidiè aliquid fit lenius et liberalius quam timebamus. »

Digitized by Google

d'ailleurs une nécessité impérieuse pour la réforme de l'Etat; il fallait reconstituer le peuple épuisé par les usures, vendant par pauvreté ses suffrages, et tombé sous la servitude des riches[1]; c'était par l'introduction de nouveaux citoyens, établis dans de nouvelles colonies, qu'on pouvait réveiller, dans la classe populaire, instrument aveugle des malheurs publics, le goût du travail, le sentiment de sa dignité, l'amour des lois, de l'ordre et de la patrie[2]. Enfin, on verra bientôt que tous les actes de César, encore en vigueur au moment de sa mort, furent solennellement confirmés par le sénat, après qu'il eut expiré. On ne peut donner une meilleure preuve de leur utilité et de leur mérite. Il ne fallait pas que les hommes paisibles craignissent beaucoup pour leurs biens et leurs personnes, puisqu'on voit Cicéron traiter à cette époque des marchés importants pour l'achat de maisons et de jardins[3]. Les capitaux ne manquaient pas, et César avait soutenu le crédit, en venant au secours des débiteurs, au moyen d'arbitres établis pour faciliter les libérations[4].

Du reste, César avait autour de lui tout l'appareil de la grandeur. On ne l'abordait plus qu'après une longue attente dans ses antichambres[5]. La familiarité n'était plus permise avec lui.

XXXIII

Cependant, une guerre se préparait en Espagne par les efforts de Cn. Pompée, fils du grand Pompée. Parmi ceux qui pleuraient sur la République, quelques-uns, plus aveugles et plus implacables, tournaient leurs espérances de ce côté, y voyant un danger sérieux pour César[6]; ce qui leur faisait dire que celui à qui tout le monde demandait son salut n'était pas encore bien assuré du sien[7]. Mais d'autres, mieux instruits par l'expérience et craignant de nouveaux déchirements, faisaient des vœux pour César, et C. Cassius était de ce nombre. «Je vous demande des nouvelles de ce qui se passe en Espagne, écrivait-il à Cicéron; j'aime mieux notre maître actuel, dont je connais la clémence, qu'un maître nouveau, dont je connais la

[1] Salluste, *Epist. ad Cæsar.*, 1, 5.
[2] *Id.*
[3] *Ad Att.*, XII, 21, 22, 29, 30, 31.
[4] *Ad Att.*, XII, 21, t. XXIII, p. 258 et notes p. 383.
[5] *Ad famil.*, VI, 14, t. XXIII, p. 86. «Quum venissem mane ad Cæsarem, atque omnem adeundi et conveniendi illius indignitatem et molestiam pertulissem.»
[6] Cicér., *Ad famil.*, XV, 18, t. XXIII, p. 188 et XV, 17, p. 194. « Expectatio valdè magna.» Voyez aussi VI, 18, t. XXIII, p. 196.
[7] *Id.*, VI, 1, t. XXIII, p. 182.

Digitized by Google

cruauté. Vous n'ignorez pas la fatuité de Pompée; il considère la cruauté comme une vertu. Il nous a toujours soupconnés de rire à ses dépens. Je crains qu'il ne réponde brutalement à nos pointes par celle de son épée[1].» Cicéron exprimait à ses amis les mêmes sentiments[2].

Quoi qu'il en soit, ce fils de Pompée, après avoir reçu en Afrique les conseils énergiques de Caton et y avoir essayé quelques coups de main sans succès[3], était passé d'Afrique dans l'Espagne ultérieure. Les débris de l'armée d'Afrique, Labiénus, Scapula[4], Varus, étaient venus y relever la fortune de leur cause[5]. L'Espagne ultérieure avait été confiée, pendant un temps par César à Cassius Longinus, propréteur[6]. Rien n'avait égalé son avidité[7]; il s'y était fait détester des habitants et de l'armée.

Le jeune Pompée avait donc trouvé dans l'Espagne ultérieure des dispositions assez favorables, et plusieurs cités le secondaient[8]; des lettres, arrivées à César, portaient son armée à onze légions[9]. Mais d'autres n'avaient pu se résoudre à se détacher de César, et elles envoyaient en Italie de fréquents messages pour demander des secours[10].

César se rendit en Espagne en vingt-sèpt jours[11]. Il avait laissé Rome confiante dans sa fortune et peu désireuse du succès de son ennemi[12]. Cordoue, ville principale de la province, était occupée par Pompée[13]; mais beaucoup de désertions vinrent augmenter les forces et les espérances de César[14]. Il s'empara d'Atégua, la plus forte place de Pompée. Ce succès encouragea les défections[15] et jeta la consternation dans le parti ennemi[16].

La bataille de Munda décida du sort de la guerre[17]. Elle faillit un instant tourner contre César[18]; mais son énergie, sa valeur, sa pré-

[1] *Ad famil.*, xv, 19, t. XXIII, p. 206.
[2] *Ad famil.*, vi, 4, t. XXIII, p. 212.
[3] *De Bello afric.*, 24.
[4] *Ad famil.*, ix, 13, t. XXIII, p. 186.
[5] César, *De Bello hisp.*, i; Dion, xliii, 28, 32.
[6] *De Bello Alex.*, 57, 58.
[7] *Id.*, 58.
[8] *De Bello hisp.*, i.
[9] Cicér., *Ad famil.*, vi, 18, t. XXIII, p. 196.
[10] *De Bello hisp.*, i.
[11] Vers la fin de 708. *Ad famil.*, vi, 8, t. XXIII, p. 89 et les notes.
[12] xv, 19, t. XXIII, p. 205.
[13] *De Bello hisp.*, iii.
[14] *Id.*, 17.
[15] *Id.*, 20, 21, 26.
[16] *Id.*, 22.
[17] *Id.*, 27, 28, 29 et suivants.
[18] Plutarque, *César*, 56; Paterculus, ii, 55; Florus, iv, 82; Suetone, *César*, 36; Dion, 43, 36; Appien, ii, 15, 104.

Digitized by Google

sence d'esprit et son ascendant sur le soldat, lui assurèrent la victoire. Pompée fut défait. Labiénus et Varus restèrent sur le champ de bataille[1].

Après quelques autres incidents militaires, la cause de Pompée succomba en Espagne. Scapula se tua. Pompée périt et sa tête fut exposée aux regards du peuple à Hispalis[2]. Cruel autant que César était clément, rempli de fatuité et d'insolence, il aurait fait couler à Rome des torrents de sang s'il eût été vainqueur[3]. Son frère puîné, Sextus Pompée, fut obligé de fuir de Cordoue sous un déguisement et alla se cacher dans les montagnes de la Celtibérie[4]. Quand ces nouvelles se répandirent à Rome, elles n'excitèrent aucune surprise. On peut dire que la ville s'y attendait[5]. Cicéron, en les mandant à Atticus, se borne à écrire ces lignes pleines d'indifférence : « Hirtius m'a écrit que Sextus Pompée était sorti de Cordoue et était paru dans l'Espagne citérieure; que Cneius Pompée s'était sauvé je ne sais où et ne me soucie pas fort de le savoir : *neque enim curo.*[6] »

César vint tenir à Hispalis une assemblée générale[7]. « Dès le commencement de ma questure, dit-il, j'ai témoigné à cette province une affection particulière, et je lui ai rendu tous les services que j'ai pu. Depuis, élevé à la préture, j'ai obtenu du sénat l'exemption des subsides que Metellus vous avait imposés. J'ai rempli à votre égard les devoirs du patronage. J'ai fait souvent admettre vos députés devant le sénat, et j'ai encouru bien des haines pour défendre vos intérêts publics et privés. Consul, j'ai, quoiqu'absent, pourvu au bien de la province. Mais je n'ai trouvé que des ingrats. Vous avez agi comme des barbares, et menacé de mort en plein jour un de vos magistrats, Cassius Longinus. Vous avez souffert que le jeune Pompée, sans titres, sans caractère public, s'arrogeât les faisceaux et le souverain pouvoir. Il a massacré des citoyens, levé

[1] *De Bello hisp.*, 31, an 709.
[2] *Id.*, 39.
[3] *Ad famil.*, xv, 19, t. XXIII, p. 204; vi, 4, t. XXIII, p. 212.
[4] Il succomba en Sicile sous Octave (Tacite, i, *Annales*, 2) Montesquieu, *Grandeur et Décadence*, chap. xiii.
[5] Pourtant, au milieu de cette grande ville, il y avait quelques nouvellistes passionnés, qui propageaient des nouvelles favorables au parti de Pompée, et contestaient les nouvelles favorables à César, malgré leur vraisemblance et souvent malgré leur vérité. Cicéron cite Philotime et Fulvius. *Ad Att.*, xii, 41, t. XXIII, p. 356.
[6] *Ad Att.*,, xii, 37, t. XXIII, p. 318. La lettre d'Hirtius à Cicéron était datée de Narbonne, 18 avril 709.
[7] Ce fut en avril 709. C'est ce qui résulte d'une lettre de Cicéron à Atticus (xiii. 20, t. XXIV, p. 82), lettre dans laquelle il annonce à ce dernier que César lui a écrit d'Hispalis, le 31 avril, une lettre de condoléance au sujet de la mort de sa fille. « *A Cæsare litteras accepi cons latorias data pridie culend. mais Hispali.* » p. 82. César pensait à tout, surtout aux bons procédés.

Digitized by Google

des troupes contre le peuple romain, dévasté, avec votre secours, la province. Quel espoir aviez-vous de vaincre[1] ? »

Après la tenue de cette assemblée, César quitta l'Espagne pour retourner à Rome. Il y laissa pour ses lieutenants Carinacus et Pollion.

XXXIV

César arriva à Rome en septembre 709[2]. Jamais homme n'avait été porté si haut par l'exaltation du sentiment populaire[3]. Sa statue fut mêlée à celles des sept rois et des dieux[4]. Chaque tribu lui offrit des sacrifices, célébra des jeux pour lui et lui éleva des monuments dans les temples et les lieux publics. Le même enthousiasme se signala par les mêmes manifestations, chez les provinciaux et chez les rois, amis du peuple romain[5]. Le sénat lui conféra le titre de père de la patrie et de libérateur, avec le consulat pour dix ans, la dictature à vie et le titre d'*imperator*, car le pouvoir d'un seul semblait être le seul gage du repos public[6]. Il fut investi du droit de nommer à toutes les magistratures, même à celles qui procédaient des élections par tribus. Une garde militaire fut établie pour sa personne, et il eut seul l'administration des deniers publics[7]. Sa personne fut déclarée inviolable et sacrée. Pour l'exercice de ses fonctions, on lui décerna un siége d'or et d'ivoire. Des anniversaires furent décrétés ainsi que l'érection de temples pour perpétuer ses trophées et sa clémence[8]. Cicéron proposa plusieurs de ces actes[9], lui qui, dans ses lettres intimes,

[1] *De Bello hisp.*, 42.

[2] Si l'on voulait entendre, comme le fait Middleton, la lettre *Ad Att.*, XIII, 44, t. XXIV, p. 125, on croirait que César était arrivé, non en septembre comme ledit Middleton lui-même, mais en août. Or, les lettres *Ad Att.*, XIII, 45, 46, t. XXIV, p. 127 et suiv., et *Ad famil.*, VI, 19, t. XXIV, p. 134; VI, 20; t. XXIV, p. 136; et *Ad. Att.*, XIII, 47, t. XXIV, p. 138; XIII, 50; t. XXIV, p. 148, prouvent qu'il n'était pas arrivé au commencement de septembre. Cicéron alla au devant de lui. (*Ad Att.*, XIII, 50, t. XXIV, p. 150.) Nous expliquerons tout à l'heure le sens de la lettre. *Ad Att.*, XIII, 44.

[3] Voyez sur ces honneurs, Appien, II, 16, 106; Suétone, *César*, 76; Plutarque, *César*, 57; Dion, 43, 42, 43, 44.

[4] Cicéron l'appelle : « *Quirini contubernalem.* » *Ad Att.*, XIII, 28, t. XXIV, p. 26.

[5] Appien, *loc. cit.*

[6] Plutarque, *César*, 57 ; Dion, XLIII, 44.

[7] Dion, *loc. cit.*, 43, 45.

[8] Appien, *loc. cit.*

[9] Plutarque, *César*, 57.

Digitized by Google

est quelquefois si amer et si moqueur[1]! Etait-ce un calcul perfide pour rendre César odieux à force d'enfler son orgueil? On a prêté cette astuce à Cicéron et aux autres adversaires de César[2]. Ou bien serait-ce plutôt pour avoir le droit de lui donner plus tard des conseils sur les affaires publiques[3]? Ce qu'il y a de certain, c'est que César semblait être la personnification du peuple par la perpétuité de sa dictature et la représentation des dieux par ses images et ses autels.

XXXV

César n'était pas encore rentré dans Rome quand plusieurs de ces décrets furent rendus[4]. A son arrivée, il abdiqua le consulat décennal, dont il avait été décoré, et nomma consuls Q. Fabius Maximus et C. Trebonius[5]. Il remercia le peuple par deux festins magnifiques, où les vins de Falerne et de Chio furent prodigués[6]; et quoi qu'en dise Plutarque[7], il ne faut pas croire, avec l'historien de la vie de Cicéron[8], qu'il ne fût reçu qu'avec des signes de mécontentement et avec un silence calculé[9], César était aimé du peuple; les

[1] *Ad Att.*, XIII, 40, t. XXIV, p. 118. « Brutus dit donc que César revient aux gens de biens! Oh! la belle nouvelle! Mais où les trouvera-t-il? à moins qu'il n'aille les chercher chez les morts. Voyez aussi la lettre *Ad Att.*, XIII, 44, t. XXIV, p. 124.

[2] Plutarque, *loc. cit.*, et Nicolas de Damas, p. 25.

[3] *Ad Att.*, XIII, 27 et 28, t. XXIV, p. 22, 24.

[4] Dion, *loc. cit.*

[5] *Id.*

[6] Pline, *Hist. nat.*, 14, 16; Suétone, *id.*, 38.

[7] *César*, 73.

[8] Liv. VIII.

[9] Voici la lettre de Cicéron qui sert de texte à l'auteur, *Ad Att.*, XV, 44, t. XXIV, p. 124 : « Que votre lettre m'a été agréable, quoiqu'il n'y ait rien de si triste que cette pompe dont vous me parlez. Mais on est bien aise de tout savoir, même ce que vous me mandez de Cotta (il devait faire au sénat la motion de décerner à César le titre de roi). Je suis charmé que le peuple n'ait pas même applaudi à la déesse Victoire, à cause du voisinage de sa statue avec celle de César. Brutus est passé par ici ; il désirait beaucoup que j'écrivisse à César. Je m'y étais engagé. Mais s'il avait vu cette marche pompeuse... »

Mais d'abord Middleton attribue à tout le peuple ce silence réprobateur, sur le témoignage de Cicéron qui, du reste, était absent de Rome. Il ne voit pas que chaque parti met toujours le peuple de son côté et le fait agir et parler à sa guise. Ensuite (et ceci est plus décisif), il n'est pas vrai que la lettre de Cicéron, que je viens de citer, se rapporte au triomphe de César. D'après sa date (12 août 709), César n'était pas encore revenu à Rome, et c'est ce que prouvent les lettres suivantes de Cicéron à Atticus et à ses amis. Il ne revint qu'en septembre. Donc, la pompe dont parle Cicéron ne saurait s'entendre des fêtes célébrées par César. C'est une fête du Cirque, donnée avant son arrivée pour célébrer probablement ses

Digitized by Google

personnages les plus considérables, Cicéron[1], M. Brutus[2], avaient été au devant de lui, poussés par la faveur qui l'environnait; et la classe la plus nombreuse voyait dans l'affermissement de son pouvoir la fin des discordes civiles et le repos de la patrie. Tant d'honneurs accumulés sur une seule tête sont incompatibles avec l'impopularité ; ils s'expliquent bien mieux par le prestige d'un grand homme que par la crainte et l'adulation.

XXXVI

Au milieu de ces triomphes, César roulait dans sa tête de grands desseins. Il voulait porter la guerre chez les Parthes et venger les injures de Crassus[3] ; se montrer ensuite au Caucase, à la Scythie, à la Germanie, revenir en Italie par la Gaule et subjuguer le monde par le spectacle de la grandeur romaine[4]; agrandir l'enceinte de Rome[5], lui créer un port de commerce[6], dessécher les marais, y établir des agriculteurs[7], fonder des colonies nombreuses sur des domaines qui ne rapportaient à l'Etat que de faibles revenus[8]; faire refleurir par ce moyen d'anciennes cités, comme il fit pour Carthage et Corinthe[9]; percer l'isthme de Corinthe[10]; mais surtout donner une bonne forme aux affaires publiques[11], pacifier les partis et réunir les

victoires par avance. Les notes de M. de Golbery, qui accompagnent la traduction de cette lettre, manquent dès lors de précision et d'exactitude.

[1] *Ad Att.*, XIII, 50, t. XXIV, p. 150.

[2] *Ad Att.*, XIII, II, t. XXIV, p. 64; Plutarque, *Antoine*, 15.

[3] Appien, II, 16, 110.

[4] Plutarque, *César*, 58.

[5] *Ad Att.*, XIII, 33, t. XXIV, p. 42. « Capiton, écrit Cicéron, parla par occasion du projet d'agrandir l'enceinte de Rome. Il dit que depuis le pont Milvius, on doit détourner le Tibre et le faire passer au pied du Vatican, qu'on doit renfermer le Champs de Mars dans l'enceinte de Rome, et que le champ du Vatican tiendra lieu de Champ de Mars. Comment? lui dis-je. Et moi qui pense à acheter les jardins du Scapula? Cette acquisition ne serait donc pas sûre? — Gardez-vous-en me dit-il, la loi passera certainement. César le veut. « Ista lex perferetur. Vult enim Cæsar. » Puis, Cicéron, qui avait grande envie d'acheter ces jardins, ajoute : « Je serais bien fâché que cela s'exécutât » *fieri autem molestè fero*. L'assassinat de César délivra Cicéron de cette contrariété.

[6] Plutarque, *César*, 58

[7] *Id.*, *id.*, Cicéron, *Philipp.*, 5, 3; Suétone, *César*, 44.

[8] Sur les colonies, voyez Beaufort, *Rep. rom.*; et, sur celles de César, voyez Suétone, 42, et Onufrius Panvinius, *Thesaur*, *grev.*, 380.

[9] Plutarque, 57; Dion, XLIII. 50.

[10] Plutarque, *loc*, *cit.*, 58; Dion, XLIII, 50,

[11] *Ad Att.*, XIII, 31, XIII, 7, t. XXIV, p. 34, 52. *Ad famil.*, XII, 17, t. XXIV, p. 156.

Digitized by Google

Romains sous un gouvernement protecteur et ami[1], en effaçant les rigueurs, les exils et les exclusions[2]. César avait donné des marques éclatantes de son esprit de conciliation en rappelant les exilés de la guerre civile et en ouvrant à tous l'accès des fonctions publiques. Cassius et Brutus avaient été nommés préteurs pour l'année 710 par son influence[3], et les plus considérables des anciens pompéiens étaient, d'après ses volontés, dans le sénat et dans les emplois importants.

Pour montrer jusqu'au bout le caractère de fusion qui le distinguait des Sylla et des Pompée, il voulut faire une visite à Cicéron, dans sa maison de campagne de Pouzzoles[4]. Il était escorté de deux mille hommes, outre ses gens de suite et ses affranchis. César fut gai et bon convive; comme il avait pris la précaution de se faire vomir, il mangea beaucoup pour faire honneur à son hôte[5]. La conversation fut animée de plaisanteries fines et agréables; on parla de littérature et point du tout des affaires publiques[6]. Sur ce chapitre, Cicéron et César auraient eu de la peine à s'entendre, car Cicéron portait sans cesse au fond du cœur le regret de la liberté républicaine, et César, loin de songer à la rétablir, organisait au contraire son renversement.

Il ne restait plus, en effet, de la République qu'un nom, une ombre et des abus[7]. Et, pour quelques hommes honnêtes et éloquents, dont les talents se complaisaient dans des luttes politiques, plus satisfaisantes pour leur amour-propre qu'utiles au bien public, une si grande et si complète révolution ne devait pas rebrousser chemin. Si Sylla, au comble de la grandeur et de la satiété, avait abdiqué, c'est qu'il avait accompli son œuvre de restauration aristocratique; mais César ne pouvait consolider la fondation de la monarchie qu'en conservant le pouvoir avec la perpétuité, qui est le caractère de cette forme politique. La régénération de l'empire romain ne devait pas avoir le même dénouement que la réaction d'une faction et le succès d'un homme ambitieux.

Non-seulement le pouvoir devait perdre sa mobilité; mais il devait encore s'appuyer sur une réforme du sénat, sur la direction des élections, sur les progrès de la classe plébéienne et la constitution

[1] Il consolida les assignations faites par Sylla et encore subsistantes. *Ad famil.*, XIII, 8, t. XXIV, p. 166.

[2] Voyez ses actes de Clémence, Appien, II, 16, 107. Plutarque, *César*, 74; Suétone, *César*, 75.

[3] Plutarque, *Brutus*, 8; Cicéron, *Ad famil.*, XI, 2, t. XXV, p. 4.

[4] Décembre 709. *Ad Att.*, XII, 52, t. XXIV, p. 182.

[5] *Id.* L'usage des vomitifs était fréquent chez les Romains.

[6] *Id.*

[7] Mot de César, que Suétone lui reproche (77) comme s'il n'était pas d'une vérité palpable.

Digitized by Google

d'une noblesse formée des éléments que le nouvel ordre de choses avait émancipés ou illustrés. Là étaient les moyens de réaliser l'œuvre entreprise par César et de consommer, par les institutions, la ruine de la République, opérée par les mœurs et par les armes.

XXXVII

La réforme du sénat se présentait comme une des premières nécessités de la politique nouvelle[1]. Ce n'était plus ce corps respecté, auquel le peuple avait obéi comme le corps obéit à l'âme[2]; ce n'était plus ce conseil inébranlable, qui, par la fermeté de ses résolutions et son amour pour la patrie, avait surmonté tous les périls et pourvu à tous les besoins les plus extrêmes de l'Etat[3]. Le sénat, dominé par la faction compacte des nobles, flottait çà et là au caprice des plus puissants, décidant aujourd'hui ce qu'il défaisait demain[4], et substituant à l'intérêt public les volontés arrogantes ou haineuses de ses maîtres passagers. Ce qui lui manquait surtout, dans ce régime vanté de liberté républicaine, c'était la liberté[5]. La crainte de tel chef de parti, la corruption pratiquée par tel ambitieux, l'insolence d'une faction tyrannique, s'étaient emparées des votes[6]. Quelques nobles, avec un petit nombre d'auxiliaires recrutés dans les familles sénatoriales, faisaient tout décréter au gré de leur caprice. Aussi, les hommes modérés et étrangers à l'esprit de parti, les sénateurs nouveaux surtout, arrivant sans clientèle, s'abstenaient-ils de paraître aux séances, où leur voix ne pouvait espérer d'être écoutée. L'arène était abandonnée aux anciennes familles, appuyées sur le mérite de leurs ancêtres plutôt que sur le leur et sur la puissance d'un nombreux patronage[7]. C'est en vue de cette triste décadence, que Salluste, même avant la bataille de Pharsale, demandait à César de venir au secours de l'empire déchu et tombant de vétusté[8] en augmentant le nombre des sénateurs, pour donner à ce corps plus de nerf et d'action, et en établissant le scrutin secret pour assurer aux votes plus de liberté[9].

[1] Lettres de Salluste à César, 1, 7 et 8.
[2] *Id.*, 8, plebs senatui, sicuti corpus animo, obedit ejusque consulta exsequitur.
[3] *Id.*
[4] Interdum alia, deinde alia decernunt, *id.*
[5] Ut eorum qui dominantur si multas ac arrogantia fert, ita bonum malumque publicum existimant. *Id.* XI.
[6] *Id.*, XI.
[7] *Id.*, XI.
[8] Ne imperium tabescere vetustate ac per summam discordiam delabi patiaris. *Id.*, XII.
[9] *Id.*, XI.

Digitized by Google

César ne suivit que la moitié de ce conseil. Il se contenta d'augmenter le nombre des sénateurs[1]. Suivant Dion, il le porta à neuf cents[2]. Ce nombre est moins effrayant en réalité qu'il ne le paraît au premier coup d'œil; car beaucoup de sénateurs, astreints à siéger dans les tribunaux, d'autres en mission dans les provinces, d'autres enfin distraits par leurs affaires ou celles de leurs amis, ne pouvaient siéger[3]. Encore une fois, une transformation sociale s'accomplissait. Il y avait de nécessaires satisfactions à donner à l'armée, à la classe moyenne, aux provinciaux et aux classes inférieures. Tandis que les provinciaux apportaient dans la cité le sentiment des intérêts nouveaux[4], et que les affranchis recevaient des emplois civils et militaires importants[5] dont quelques-uns avaient appartenu jusque-là aux chevaliers, des Gaulois transalpins, fidèles compagnons d'armes de César, furent appelés au sénat avec des militaires et même des affranchis[6]. Ce n'était pas pour humilier ce corps, comme le disaient les mécontents[7], mais pour honorer des hommes qui avaient combattu pour Rome et secondé la révolution ; c'était servir en eux la cause de l'égalité civile et de l'unité politique et restaurer la chose publique épuisée par les désastres de la guerre[8] et minée par un mal profond[9]. Sur tout cela Cicéron lançait d'amers et spirituels sarcasmes[10]. Il en avait eu aussi pour la cause de Pompée. Mais l'intérêt lui avait fait dire vrai sur son propre parti ; la passion l'aveuglait sur les actes de César[11].

XXXVIII

Quant aux élections, César dont l'esprit savait garder des ménagements dans une renovation à laquelle le sentiment public

[1] Voyez une nomination de sénateurs faite par lui. Cicéron, *Ad famil.*, XIII, 5, t. XXIV, p. 164.
[2] XLIII, 47.
[3] Salluste, 1, *Epist.*, XI.
[4] Suétone, *César*, 76.
[5] *Id.*
[6] Dion, *loc. cit.*
[7] *Ad famil.*, IX, 15, t. XXIII, p. 78. « *In urbem nostram est infusa peregrinitas.* » Suétone, *César*, 89.
[8] Sénèque, *Cons.*, 49.
[9] *Morbo imperio secùs accidat.* Salluste, I, *Epist.*, XIII,
[10] Macrobe, *Saturnal.*, 2, 3. Il disait qu'on était assis bien à l'étroit dans le nouveau sénat. A quoi il lui fut répondu : « — C'est étonnant, vous qui aviez coutume de siéger sur deux bancs. » D'autres firent d'autres plaisanteries sur les nouveaux sénateurs gaulois. Suétone, *César*, 80.
[11] C'est seulement après la mort de César que le sénat fut gâté par Antoine. Auguste le réforma. Suétone, *Aug.* 35.

Digitized by Google

l'excitait plus encore que son ambition, César, dis-je, se garda de les supprimer. Mais aux influences dirigeantes du sénat et de la noblesse il substitua la sienne, et c'était son droit. J'ai dit que le peuple avait en quelque sorte abdiqué entre ses mains et qu'on lui avait accordé la prérogative de nommer, aux même fonctions électives[1]. Il paraît que César en avait usé à son retour d'Espagne en se subrogeant Q. Fabius Maximus et C. Trebonius[2] pour l'exercice du consulat dans les trois derniers mois de l'année 709. De toutes les innovations arrivées à cette époque si fertile en changements, aucune n'avait été plus sensible au parti aristocratique[3]; car c'était couper dans le vif une des racines les plus fécondes de son autorité; c'était faire passer dans les mains de César des influences dont ce parti avait eu jusqu'alors le principal bénéfice. César n'ignora pas sans doute les plaintes d'abus de pouvoir dont cette nomination avait été l'objet[4]. Comme son intention n'était que de déposséder les nobles et non pas le peuple, il ne persista pas dans l'usage de ce privilége; et pour l'avenir, il renvoya aux comices les nominations à faire, tout en se réservant une immixtion persuasive qui ne rencontra pas d'obstacles. C'est en effet par les comices qu'il fit nommer les préteurs, les édiles, les questeurs[5] et même les consuls; tout ce qui se dit de contraire manque d'exactitude[6]. Ce furent, par exemple, les comices par centuries qui le nommèrent consul avec Antoine pour l'année 710[7] et qui ensuite désignèrent Dolabella pour le remplacer dans cette même année quand il serait occupé à l'expédition des Parthes[8]. Les comices nommèrent également C. Caninius Rebilus pour exercer le consulat le dernier jour de décembre 709 en remplacement de Q. Fabius Maximus, mort subite-

[1] Dion, XLIII, 45.

[2] D'une famille équestre. Cicéron, *Philipp.*, 13, 10 et *Philipp.*, 11, 6. Comblé par César, élevé par lui au sénat et au consulat, il l'assassina. Voyez plus bas.

[3] Nicolas de Damas, p. 23. « Enfin, parmi tous les priviléges qui alors lui furent accordés, celui qui blessa le plus les hommes revêtus de quelque autorité, ce fut le décret qui enlevait au peuple le droit de nommer les magistrats, pour transférer à César le droit de donner ces charges à qui bon lui semblerait. »

[4] Suétone nous apprend que le licteur ayant annoncé au théâtre l'entrée de Q. Fabius Maximus, on s'écria : *Il n'est pas consul* (*Vie de César*, 80). Cicéron ne reconnaissait pas davantage la légitimité de son titre; car, en parlant de lui, il dit: Ce Q. Maximus, qu'ils appellent consul! *Q. Maximum quem illi consulem esse dicebant! Ad famil.*, VII, 30, t. XXIV, p. 188. Je n'ai vu nulle part qu'il en ait dit autant de Trébonius, collègue de Fabius Maximus, et dont il a fait, en plusieurs endroits, les plus grands éloges, comme homme rempli de raison, d'esprit, d'humanité et de simplicité. *Philipp.*, XI, 4. La raison en est que Trébonius se laissa gagner par les conspirateurs.

[5] Suétone, *César*, 41.

[6] Suétone, *César*, 76.

[7] Plutarque le dit expressément. *Antoine*, 15; Junge Cicéron, *Philipp.*, 2, 32.

[8] Cicéron est positif, 2; *Philipp.*, 32, 33.

Digitized by Google

ment dans la matinée[1]. Si l'on croyait que la liberté du vote était bannie de ces élections, on commettrait une grave erreur. Suétone raconte, en effet, qu'aux derniers comices tenus par César et où furent désignés les consuls pour les années 711 et 712[2], on trouva beaucoup de suffrages qui, par esprit de protestation et de satyre, nommaient consuls Cesetius et Marcellus, deux tribuns qu'il avait destitués[3].

Cicéron a reproché à César d'avoir quelquefois appliqué aux comices par centuries des auspices qui n'avaient été pris que pour les comices par tribus[4]. Mais voilà de singuliers scrupules de la part d'un homme qui avait fait un livre sceptique sur la divination[5] !!! La vérité est que Cicéron et ses amis ne considéraient les auspices que comme bons pour agir sur l'esprit du vulgaire dans ce qu'ils appelaient l'intérêt public[6]; et leur déplaisir était grand que César s'en fût emparé, s'inquiétant fort peu de savoir si, en se débarrassant de solennités minutieuses et subtiles, il n'avait pas mis la politique d'accord avec la raison. Or, la révolution devait-elle rester prisonnière dans des formes captieuses, usées et décriées ? César ne le croyait pas, et c'est parce qu'il mit une logique ferme et décidée dans sa conduite que le parti aristocratique se révolta. Quant au peuple, il ne vit dans les comices, ordinairement présidés par le dictateur[7], qu'une adhésion aux désirs de César et la consécration des noms qu'il désignait[8]. Ce n'était pas le peuple qui perdait à ceci. Il aimait mieux sentir la main de César que le frein du sénat.

XXXIX

Après les grandes victoires politiques, le partage des dépouilles opimes est une des plus graves difficultés de la cause victorieuse.

[1] Le témoignage de Cicéron est encore très précis (*Ad famil.*, VII, 30; *Junge* Pline, VII, 54). Il dit que Rebilus fit sa pétition du consulat. Il semblerait cependant, d'après Suétone *César*, 76, Tacite, 3, *Hist*, 37, Plutarque, *César*, 74, Macrobe, 2, *Saturnal*, 3, que ce fut César qui le nomma ; mais rien n'est plus inexact.

[2] Nicolas de Damas, p. 33.

[3] Suétone, *César*, 80.

[4] Cicéron, *Ad famil.*, VII, 30, t. XXIV, p. 188.

[5] *De Divinatione*, II, 33.

[6] Il le dit, *loc. cit.*, II, 33.

[7] Arg., de ce que dit Suétone, que le premier plan des conjurés avait été de l'assassiner lorsque, dans le Champ de Mars, il appellerait les tribus aux suffrages. Suétone, *César*, 80.

[8] Suétone, *César*, 41, dit qu'il faisait distribuer, dans les tribus, des tablettes

Digitized by Google

César l'éprouva d'autant plus que, considérant son élévation comme un bienfait public et non comme le triomphe d'un parti, il n'excluait de son gouvernement aucun des hommes considérables qui l'avaient combattu. Il fut donc amené à élargir le cercle des fonctions publiques pour complaire à la fois aux positions acquises et aux ambitions nouvelles. De même qu'il avait accru le nombre des sénateurs, il augmenta celui des préteurs qu'il porta à quatorze et celui des questeurs qu'il éleva jusqu'à quarante[1]. Il fit inscrire beaucoup de noms dans la liste des patriciens, des consulaires et de ceux qui avaient géré des emplois publics[2]. Au lieu de laisser au sénat la disposition des provinces et au tirage au sort la désignation des gouvernements[3], César voulut que toute cette partie de l'administration, si féconde en abus et en intrigues[4] et où tant de réformes étaient à faire, fût remise à son autorité[5]. Enfin il lui arriva de fractionner l'année en plusieurs consulats successifs, afin de multiplier ainsi les récompenses et d'ajouter aux consulaires existants des consulaires de son choix. On ne manqua pas de prétendre qu'il n'agissait ainsi que pour avilir le consulat en le prodiguant comme une largesse destinée à payer, ainsi que le dit Tacite, les services de la guerre civile[6]. Quand Caninius Rebilus fut nommé consul pour une demi-journée, Cicéron s'égaya beaucoup sur ce consulat à courte échéance : « Apprenez, écrivait-il à Curius, que » sous le consulat de Caninius, personne n'a dîné. Cependant que » pourrait-on reprocher à ce consul ? Sa vigilance a été si merveilleuse » qu'il n'a pas dormi pendant toute la durée de son consulat[7]. » Et comme suivant l'usage, chacun se disposait à se rendre chez lui pour le féliciter, Cicéron s'écria : « Hâtons-nous d'y aller, avant que son » consulat n'expire[8]. »

On voit que Cicéron n'était en arrière ni pour les complaisances ni pour les bons mots. Mais il ne faisait pas attention que ce consulat que César faisait obtenir à ses amis ne pouvait plus être cette première charge de la République qui donnait le gouvernement pour une

où étaient écrits ces mots : le dictateur César à telle tribu : je vous recommande un tel et un tel, afin qu'ils tiennent leur dignité de votre suffrage.

[1] Dion, XLIII, 47, Suétone, *César*, 41. D'abord les préteurs étaient au nombre de huit. César les avait d'abord portés à dix (Dion, XLII, 51), puis à quatorze. Quant aux questeurs, ils étaient au nombre de vingt, par une loi de Sylla (Tacite, XI, *Annal.*, 22); César les doubla. Voyez Alexander ab Alexandro, lib. II, *Genialium dierum*, 2.

[2] Dion, XLIII, 47; Suétone, *César*, 41.

[3] Beaufort, t. II, p. 341.

[4] César, *De Bello civil.*, I, 6.

[5] Dion, XLIII, 47.

[6] *Belli civilis præmia festinabantur*, 3, *Hist.*, 37.

[7] *Ad famil.*, VII, 30, t. XXIV, p. 188.

[8] Plutarque, *César*, 74.

Digitized by Google

année et couronnait les plus nobles ambitions. D'après les règles, il n'y avait jamais de consul pendant la durée du pouvoir suprême appelé dictature ; pouvoir qui absorbait le consulat et tout le reste, si ce n'est le tribunat[1]. Il suit de là que ces consuls passagers qui venaient se subordonner à la dictature de César n'étaient que de simples ministres, bien éloignés de représenter la majesté du peuple romain. Au milieu des prétentions impatientes qui se pressaient autour de lui, il lui fallait une monnaie courante pour que le salaire prévînt les mécontentements. D'ailleurs l'intérêt de sa cause l'obligeait à incorporer des membres dévoués et nouveaux dans la portion de la noblesse que recrutaient les fonctions publiques. Ce procédé put paraître énorme à ceux qui, oubliant qu'une révolution changeait le monde, jugeaient avec les idées de la République pure un ordre de faits qui était la suppression de la République. Il devint pourtant une des pratiques de la monarchie impériale[2]. Le consulat y fut tantôt trimestriel, tantôt mensuel et quelquefois encore plus court[3], et il n'y eut que les convictions patriciennes les plus rebelles et les plus incorrigibles qui ne comprirent pas que le consulat en se maintenant sous les empereurs comme une anomalie, ne pouvait plus être qu'un honneur et un titre, sinon un moyen de marquer dans les fastes le nom de chaque année[4].

XL

Cependant tout était préparé pour la guerre contre les Parthes, et César hâtait le moment de son départ, tout rempli de la grande pensée de laver l'honneur de Rome et de venger Crassus. Il avait assuré pour le temps de son absence le gouvernement de l'Empire. Antoine était consul pour l'année 710 et Dolabella devait s'adjoindre à lui aussitôt que César aurait quitté Rome[5]. Hirtius et Pansa, deux hom-

[1] Plutarque, *vie de Q. Fabius Maximus.*

[2] Dion, 43, 46.

[3] Suétone, *Galba*, 6; *Domitien*, 2; Beaufort, t. I, p. 294. Sous Vitellius, Cécina, consul, ayant trahi l'empereur à la fin de son consulat, Rosius Regulus brigua sa succession pour un seul jour. C'était à peu près l'histoire de Caninius Rebilus. Tacite envisage ce fait avec les idées surannées de la République. Il juge le consulat comme on l'aurait fait sans une monarchie, sans un empereur, et sous les Scipion. 3 *Hist.*, 37.

[4] Lucain, 5; *Phars.*, vers 399 :

« Inde perit primum quondam veneranda potestas,
Juris inops, tantum careat ne nomine tempus ;
Menstruus in fastos distinguit sæcula consul. »

[5] Appien, II, 17, 122. *Supra*, j'ai parlé de son élection par les comices.

Digitized by Google

mes d'un haut mérite[1], avaient été désignés consuls par les comices pour l'année 711[2], Decimus Brutus et Minatius Plancus pour l'année 712[3]; le premier devait remplir pendant l'année 711 les fonctions de gouverneur de la Gaule cisalpine[4]. M. Brutus, C. Cassius[5] et Cinna[6] étaient parmi les préteurs de l'année courante, et après leur préture, M. Brutus devait avoir la Macédoine, et Cassius la Syrie. Trebonius était nommé pour la province d'Asie et Cimber pour la Bithynie. Je cite particulièrement ici ceux qui répondirent à la confiance de César par un assassinat. D'après Appien[7] toutes les élections pour les magistratures urbaines, pour les sacerdoces et tous les choix pour les commandements des provinces et des armées avaient été faits pour cinq ans. Toutefois, Dion affirme que les nominations ne s'étendirent pas à la troisième année[8]. Quoi qu'il en soit de cette question de temps, nous laisserons Suétone[9] blâmer César d'avoir conféré les magistratures pour plusieurs années. César agissait selon le principe de la monarchie. Suétone le jugeait suivant le principe de la République.

XLI

Il ne restait plus qu'à caractériser le gouvernement de César par le titre qui avait présidé à la fondation de Rome et qui avait décoré le berceau de son illustre famille[10]. La monarchie se présentait aux esprits dans des conditions séduisantes[11]. Un seul homme suffit pour la prospérité de la monarchie ; il en faut plusieurs pour faire marcher une République. Or, tous les soutiens de la République romaine avaient trompé leur cause par leur imprévoyance, leur faiblesse ou

[1] Pansa, dont le père avait péri par les proscriptions de Sylla, s'était attaché à César, qui était pour lui le continuateur du parti de Marius. Il était grave et d'un caractère sûr. *Pansa homo gravis et certus* (Cicéron, *Ad famil.*, 6, II). Cassius le tenait en grande estime (Cicéron, *Ad famil.*, 15, 19). Hirtius, esprit lettré, avait moins de modération (Cicéron, Philippe, 13, 16).

[2] Dion, XLIII, 41 ; Nicolas de Damas, p. 33.

[3] Dion, XLIV, 14 ; Nicolas de Damas, p. 33.

[4] Appien, II, 17. 124; Dion, XLIV, 14.

[5] Plutarque, *Brutus*, 8; Appien, II, 17, 112.

[6] Appien, II, 17, 121,

[7] II, 18, 128.

[8] 43, 51.

[9] *Cæsar*, 76. Eâdem licentiâ, spreto patriæ more, magistratus in plures annos ordinavit. »

[10] Suétone, *Cæsar*, 6.

[11] Dion, 44, 2. Il fait ressortir à cette occasion les avantages de cette forme de gouvernement.

Digitized by Google

leur incapacité. Au contraire, celui dans la personne duquel ils avaient défié les intérêts populaires, avait tout éclipsé par son génie, sa gloire et sa grandeur d'âme. Le pouvoir perdu pour les républicains à cause de leur indignité, devait donc se retrouver dans les mains de l'homme supérieur qui l'avait conquis par la victoire et mérité par sa sagesse. C'est pourquoi l'immense majorité lui avait décerné la dictature perpétuelle. Mais ce mot, emprunté au vocabulaire de la République, n'était qu'un expédient. Par sa nature propre, la dictature n'avait qu'une durée courte, et une dictature perpétuelle renfermait une contradiction dans les termes. Puisqu'on reconnaissait le besoin profond et général de la stabilité et de l'unité du pouvoir, il était puéril de reculer devant le nom de roi quand on voulait l'homme et la chose. On n'avait pas oublié les terribles alternatives de Marius et de Sylla, les espérances vindicatives de Pompée, les fléaux de la guerre civile et ce flux et reflux de factions ennemies, tour à tour poussées en avant par le souffle des discordes civiles, ou rejetées en arrière par l'ouragan de victoires sanguinaires, et toujours tenant en suspens sur les masses paisibles l'inquiétude, les vexations, les ravages et la spoliation. Pour sauver la société de tant de tyrans, on demandait que ces factions fussent enchaînées par la main d'un seul homme. Autrefois on avait appelé tyrannie cette domination d'un seul; aujourd'hui elle était la liberté. Si des hommes élevés à l'école de ces peuples grecs qui ne connurent que la licence et ne surent jamais organiser le pouvoir[1]; si des nobles sans force, qui, semblables à des statues, ne donnaient à leur parti d'autre appui que leur nom[2], continuaient à attacher au nom de roi le sens vieilli du temps de Pisistrate et de Tarquin, le plus grand nombre des Romains, des Italiens et des provinciaux, le considéraient comme le symbole de leur délivrance et de leur repos[3]. Depuis longtemps, l'empire romain, épuisé dans ses sources primitives, avait été reconstruit avec des éléments pour lesquels l'ancien Brutus, cet ennemi des rois, était, non pas un ancêtre, mais un étranger sans souvenir. Les races s'étaient renouvelées; le sang provincial ou esclave coulait dans les veines des citoyens et des sujets de Rome; la faute en était à l'aristocratie, qui, par sa rapacité et ses usures avait écrasé et anéanti les familles indigènes. L'intérêt républicain dès lors était bien loin d'émouvoir des populations redoutant les divisions, les luttes, les extorsions, que la République par sa nature, peut-être même par son essence,

[1] Salluste, *Epist.*, I, 9.
[2] *Id.*
[3] Voyez plus bas n° LI.

Digitized by Google

portait dans ses flancs. Mais on saluait avec faveur l'aurore d'un gouvernement qui promettait la fin des discordes par sa suprématie, la cohésion des parties si diverses d'un grand état par son unité, l'ordre et la confiance par sa stabilité, le progrès de tous les intérêts nouveaux par son esprit d'équité[1]. D'un bout de l'Europe à l'autre, la civilisation allait circuler sous l'impulsion d'une pensée vaste comme le monde qu'elle embrassait, et constante comme la durée qui devait lui servir de base.

XLII

Déjà les oracles du destin avaient annoncé que les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi[2], et les amis de César songeaient à demander pour lui ce titre, qui était la condamnation de la République[3]. Ce n'était pas assez des honneurs dont le sénat l'avait chargé et dont il le chargeait encore[4]; ce n'était pas assez de faire graver sur les monnaies son image avec le titre de père de la patrie[5], de le créer censeur perpétuel[6], de déclarer sacrilége et voué à l'expiation quiconque lui ferait injure[7], de décréter des vœux annuels pour sa conservation[8], de ratifier par avance tous ses actes à venir[9], de lui décerner un culte public et de l'autoriser à porter le vêtement des rois[10]; on voulait faire un pas de plus et couronner comme monarque celui qui n'était déjà plus l'égal de personne.

«*Songe que tu es César*,» lui disait-on, pour exalter en lui le sentiment de sa grandeur que sa bienveillance et sa simplicité naturelles cherchaient quelquefois à contenir[11]; et tandis que les républicains le poussaient à revenir à ce qu'ils appelaient le parti des honnêtes gens[12], Hirtius et Pansa lui disaient de conserver par la force des armes ce que les armes lui avaient acquis[13]. Lorsque le sénat vint

[1] Dion, XLIV, 2.
[2] Cicéron *De Divinat.*, II, 54; Plutarque, 60; Suétone, 29; Dion, XLIV, 15.
[3] Déjà Cotta avait eu cette pensée en août 709; Cicéron, *Ad Att.*, XIII, 44, t. XXIV, p. 124; Appien, II, 16, 107.
[4] Dion, XLIV, 3.
[5] *Id.*, XLIV, 4.
[6] *Id.*, XLIV, 5.
[7] *Id.*, XLIV, 5.
[8] *Id.*, XLIV, 6.
[9] *Id.*
[10] *Id.*
[11] Plutarque, *César*.
[12] Cicéron *Ad Att.*, XIII, 40, t. XXIV, p. 118, *Ad bonos viros*.
[13] Paterculus, II, 57.

Digitized by Google

lui apporter dans le temple de Vénus les décrets dont je viens de parler et qui avaient été rendus hors de sa présence et contre l'avis de Cassius[1], il ne se leva pas ; et l'on attribua à un orgueil superbe cette attitude qu'il avait gardée, malgré lui, par suite d'un dérangement d'entrailles[2]. On crut même que c'était un indice certain de la résolution qui tenait les esprits en suspens.

César hésitait cependant à se faire proclamer roi. Peut-être souhaitait-il une plus longue épreuve de l'opinion publique. Mais il la voulait libre dans ses manifestations, et il voyait avec peine que deux tribuns du peuple Epidius Marcellus et Cesetius Flavius, s'efforçassent de la contrarier par leurs menées et leurs poursuites[3].

XLIII

Elle ne tarda pas à éclater de nouveau. Un jour qu'il revenait des fêtes Latines, le peuple faisant entendre des acclamations enthousiastes et inouïes[4], quelqu'un, sortant de la foule, mit sur la tête de sa statue une couronne de laurier nouée d'une bandelette blanche, insigne de la royauté[5], et le peuple le salua du titre de roi[6].

Les deux tribuns s'indignèrent une seconde fois et firent citer en justice l'auteur de cette démonstration factieuse à leurs yeux[7]. Puis, ayant su que César les désapprouvait, ils osèrent proclamer hautement et par écrit qu'ils n'étaient plus libres et qu'il y avait péril pour eux à défendre avec indépendance les intérêts de la République[8]. Alors César cessa de se contenir. Il se rappela qu'il y avait eu de tout temps à Rome des lois sévères contre les tribuns séditieux qui trahissaient les intérêts du peuple. T. Gracchus n'avait-il pas fait déposer par les suffrages populaires son collègue Octavius, agent perfide de l'aristocratie[9] ? « Si le tribunat est sacré, avait dit Gracchus au peuple assemblé, c'est parce qu'il est particulièrement institué pour défendre vos intérêts. Mais quand il arrive, au

[1] Dion, XLIV, 8.
[2] *Id.*, *id.*
[3] *Id.*, XLIV, 9 et 40,
[4] Suétone, 79. *Immodicas ac novas popoli acclamationes*. Dion, XLIV, 9 et 10.
[5] Suétone, *loc cit.*, Juste Lipse, Tacite, *Annal.*, VI, 31.
[6] Suétone, 79. *Plebi regem se salutanti*. D'après les ennemis de César, c'était la plèbe qui agissait ainsi, les ouvriers et la lie du peuple. Appien, II, 16, 113.
[7] Dion, XLIV, 10.
[8] *Id.*
[9] Plutarque, *Gracchus*, 18 et surtout 22.

Digitized by Google

contraire, qu'un tribun se tourne contre le peuple, qu'il affaiblit sa puissance et paralyse ses volontés, il se prive lui-même de sa prérogative. C'est abolir sa propre puissance que d'abolir celle dont on émane[1] ».

Ces éloquentes paroles retombaient de tout leur poids sur Marcellus et Césetius. Ils étouffaient le vœu du peuple; ils se montraient son ennemi en jetant un défi audacieux à César, dont le pouvoir n'était que l'émanation du pouvoir populaire. C'est pourquoi Helvius Cinna, l'un de leurs collègues, les dénonça au peuple et les fit destituer. Mais ce n'était pas assez, et César les traduisit devant le sénat pour avoir excité à la haine contre lui par leurs accusations insolentes, par leurs outrages publics et leur appel à la licence. Plusieurs sénateurs les crurent dignes d'une peine capitale; César se borna à les exclure du sénat[2].

Plus une minorité hostile se raidissait contre le sentiment public, plus ce sentiment se produisait avec persistance et énergie. On était arrivé au 15 février, jour où se célébrait la solennité des Lupercales. Ces fêtes étaient joyeuses et bruyantes. Depuis près de deux ans, les Luperques, jadis composés de deux confréries, celle des Fabiani et des Quintiliani, avaient été augmentés d'une troisième section placée sous le patronage de César, et appelée les Juliani. C'est Antoine qui, Luperque lui-même, avait imaginé cette troisième société, et la jeunesse romaine avait brigué l'honneur d'en faire partie. Le neveu de Cicéron et autres du même rang y étaient entrés[3]. Cette association religieuse avait pris dès lors une couleur politique très marquée. Le 15 février, donc, Antoine conduisant la pompe[4], s'avança dans le Forum, escorté de la foule du peuple. César s'y était rendu avec C. Cassius, Publius Casca, L. Lepidus, maître de la cavalerie et autres, pour jouir du coup d'œil; il occupait un siége d'or sur la tribune aux harangues[5]. A sa vue, plusieurs Luperques se détachèrent du cortége, montèrent jusqu'à César, et, encouragés par les clameurs du peuple, ils lui mirent un diadème sur la tête[6]. César, troublé et surpris, l'ayant déposé, Antoine accourut et le couronna de rechef en lui disant : « Reçois cette couronne que le peuple t'of-

[1] *Id.*, 22.

[2] Dion explique tout ceci plus précisément et plus exactement que les autres historiens (XLIV, 10.) Consultez, du reste, Suétone (*César*, 79); Appien (II, 16, 108); Velleius Paterculus (2, 68).

César, qui revenait toujours à la douceur, offrit d'accorder aux deux fils de Cesetius une rapide augmentation de dignité. (Valère Maxime, 5, 7, 2.)

[3] Cicér., *Ad Att.* XII, 5, t. XXII. p. 322; Middleton, liv. VIII.

[4] Nicolas de Damas, p. 29.

[5] *Id.*

[6] *Id.*

Digitized by Google

fre par ma main [1]; » et tout le peuple s'écria : Salut, ô roi [2]. Mais César restait encore incertain ; et, malgré les supplications d'Antoine et son discours au peuple [3], il ordonna de porter la couronne dans le temple de Jupiter [4].

XLIV

Cependant le peuple avait parlé, et un consul (chose inouïe) avait donné sa voix au rétablissement de la royauté. Bien plus, il avait fait inscrire dans les fastes, au jour des Lupercales ; « à César, dictateur perpétuel, M. Antoine consul a, par la volonté du peuple, déféré la royauté, et César ne l'a pas acceptée [5] ». Quel progrès dans la cause monarchique ! ! Quelle transformation dans les idées ! ! Mais à ces acclamations d'une fête, à ces instances d'un consul ami, à cette voix d'un peuple ému, mais non pas encore consulté dans ses comices, il manquait une consécration solennelle et légale. Il fallait que le sénat, qui avait aboli la royauté, la rétablît par un décret. Toujours, ses décisions avaient devancé, sinon la fortune, du moins les dignités de César. Cette fois, son adhésion seule pouvait mettre une différence entre César et Sp. Cassius, Melius, et M. Manlius, punis de mort pour avoir aspiré à la dignité royale [6]. Il y aurait eu crime de sa part, si le sénat n'eût été complice. La couronne ne cessait d'être une usurpation qu'autant que des mains de la multitude enthousiasmée, elle passait dans les mains du sénat pour être posée sur la tête de César [7].

[1] Dion, XLIV, 11.
[2] Nicolas de Damas, *loc. cit.*
[3] Cicér., *Philipp.*, 2, 34, *id.*, 3, 5, *id.*, 5, 14.
[4] Dion, XLIV, 11 ; Nicolas de Damas, *loc. cit.*
[5] Cicér., *loc. cit.*
[6] *Id.*
[7] Si l'on en croit Cicéron, le peuple ne fit entendre que des gémissements lors de la scène des Lupercales. (*Philipp.*, 2, 34). Mais de telles tentatives ne sont possibles que lorsqu'on a pour soi l'opinion publique. Du reste, Nicolas de Damas dit qu'il y eut plusieurs versions, et on le voit par le récit des historiens. J'ai suivi celle qui me paraît d'accord avec les antécédents et les événements ultérieurs. Je ne prétends pas du reste qu'il n'y eût pas des murmures et des protestations dans la foule. Il est constant qu'il y en eut ; la nature des choses le voulait ainsi, puisque Rome était partagée en deux partis. Mais il est clair que la majorité était du côte de César.

Cicéron ajoute que Lépidus, à la vue du diadème déposé par Antoine sur la tête de César, détourna les yeux et montra, par un gémissement et une morne tristesse, son horreur pour la servitude (*Philipp.*, 5, 14). Quand Cicéron parlait ainsi, il avait intérêt à rattacher Lépidus au parti républicain. Mais Nicolas de Damas fait jouer un autre rôle à Lépidus. Suivant lui, ce fut César qui l'appela pour se débarrasser des entreprises des Luperques et Lépidus hesita. (P. 29.)

Digitized by Google

C'est là ce qu'attendait César[1]. C'est là ce qui devait mettre fin à des refus que déjà on commençait à lui reprocher[2]. Aussi une proposition se préparait-elle ; et L. Cotta, quindécemvir, attendait la première réunion du sénat pour en saisir cette assemblée[3], au nom du collége des pontifes dont il faisait partie, et de ces oracles sybillins qui avaient annoncé qu'il fallait un roi pour vaincre les Parthes[4].

Ses ennemis comprirent que le danger était pressant. Les uns gémissaient en silence[5]; les autres attaquaient les actes politiques de César par des épigrammes, ses nominations par des cris désapprobateurs, ses mesures par des protestations hostiles. On se moquait des Gaulois nommés sénateurs, et l'on insultait les consuls indiqués au choix du peuple par le dictateur[6]. De fausses nouvelles étaient propagées ; tantôt César avait résolu de faire de l'Égypte le siége de son empire, à cause du jeune Césarion qu'il avait eu de Cléopâtre ; tantôt c'était à Troyes qu'il voulait fixer sa demeure royale, à cause de sa parenté séculaire avec la famille de Dardanus[7]. Bien plus, on invoquait le nom du premier Brutus par des inscriptions mises la nuit sur sa statue[8]. On exploitait ce nom de roi que le parti aristocratique avait toujours cherché à rendre odieux ; car c'était avec un profond effroi que les mécontents de la capitale voyaient la monarchie arriver avec son esprit de fusion, avec son caractère équitable et sa faveur pour des droits naturels opposés au droit strict de l'aristocratie républicaine. La République périssait sous un grand génie, pour le bien de l'humanité opprimée. On crut la relever par un assassinat.

XLV

Les circonstances de ce crime odieux[9], commis le jour des Ides de Mars 710[10], sont connues. César fut tué de même que Romulus,

[1] Dion dit qu'il voulait être contraint (XLIV, 11). C'était par là qu'il pouvait l'être.
[2] Nicolas de Damas, p. 31.
[3] Suétone, *César*, 79 ; Dion, XLIV, 15 ; Plutarque, *M. Brutus*, XI.
[4] Dion, *id.* Cicéron confirme aussi le fait (*De Divinat*, 2, 54.)
[5] Cicér., *Ad famil.*, VII, 30, t. XXIV, p. 188 : « Quæ si videres, lacrymas non teneres. »
[6] Suétone, 80.
[7] Nicolas de Damas, p. 26, 27.
[8] C'étaient les premiers de Rome qui faisaient ces inscriptions. (Plutarque, *M. Brutus*, XI.)
[9] Appien, II 16, 113 et suiv. ; Plutarque. (*César*, 83, 84).
[10] C'est-à-dire le 15 mars.

Digitized by Google

au milieu du sénat[1], à la séance même où Cotta devait faire sa motion.

Ses assassins ont usurpé dans certaines histoires une page honorable. Il faut voir ce qu'ils furent en réalité sous le masque d'emprunt dont la partialité et le défaut de critique les ont décorés. Il y avait parmi eux des ennemis cachés et des amis perfides. Commençons par les premiers.

C. Cassius fut l'âme de la conspiration. Ardent dans le parti pompéien, alors que l'aveuglement de ce parti lui faisait croire à son triomphe, il l'avait abandonné après Pharsale, et il avait livré à César les trirèmes qu'il tenait de la confiance de Pompée. Ce républicain, si loué pour son inflexible droiture, resta sourd à la voix de Caton et de Scipion, qui ralliaient en Afrique les débris de l'armée battue; il préféra le camp du vainqueur à celui des soutiens persévérants de la République. Il favorisa même les défections en Grèce, et pénétra dans la confiance de César. Quoique, dans sa correspondance intime, il soit plein d'amertume pour les acheteurs de biens confisqués[2], il devint le gendre d'une femme qui s'était enrichie par de telles acquisitions. Ce n'était pourtant pas l'intacte réputation de son épouse qui l'avait déterminé à cette union; elle passait pour avoir succédé à sa mère dans la plus intime familiarité de César. C'était payer cher l'honneur de devenir le beau-frère de M. Brutus et le neveu de Caton d'Utique. Ambitieux et exigeant, Cassius avait brigué auprès de César la préture urbaine; hautain et jaloux, il en avait voulu à Brutus, son beau-frère, qui avait été préféré[3]; colère et haineux, il avait conservé un vif ressentiment de ce que César ne l'avait pas jugé le plus digne[4]. Mais son aigreur fut portée au comble quand, ayant jeté les yeuxsur le consulat, César eut ajourné ses prétentions[5]. Après avoir pactisé avec le pouvoir dont il avait espéré les hautes faveurs, il revint aux vieilles idées romaines sur la tyrannie, aussitôt qu'il ne se trouva pas satisfait. Le tyran lui devint personnellement odieux pour n'avoir mis qu'au second rang une ambition qui se croyait appelée au premier.

Quelque soin que ses amis aient mis à grandir son caractère, il passait auprès de ses concitoyens pour aimer le pouvoir plus que la liberté, et l'utilité plus que la justice[6]. Il disait sans se cacher qu'il ne fallait pas trop tenir aux lois dans un temps où leur exécution

[1] Appien, *loc. cit.*, 114.
[2] Cicér., *Ad famil.* xv, 19, t. XXIV, p. 204.
[3] Plutarque, *M. Brutus*, 8.
[4] *Id.*
[5] Velleius Paterculus, 2, 56.
[6] Plutarque, *Brutus*, 36 et 43.

Digitized by Google

pouvait être un embarras[1]. Imbu d'une philosophie qui mettait l'intérêt au-dessus de la vertu, il médita son complot plus pour arriver à la domination que pour rendre l'indépendance à sa patrie[2]. Querelleur, difficile et violent, il mettait le nerf du pouvoir dans la crainte. et si son entreprise eût réussi, il eût exercé l'autorité comme les ambitieux qui n'ont qu'un appétit à satisfaire[3]. Il offrait, du reste, un mélange singulier d'obstination et de mobilité; de même qu'il était passé de Pompée à César, il était passé de Zénon à Epicure. Mais deux choses avaient persisté en lui : la dureté romaine et une foi superstitieuse dans le nom de République. Sans aucun doute, il aurait supporté César, s'il eût vu en lui ce nouveau Sylla qu'il avait défendu dans Pompée. Qu'importe pour de tels hommes une République oppressive et atroce? Il leur suffit qu'elle garde son nom et que ses abus leur puissent profiter. Mais son ambition mise à l'étroit par César perdit patience quand il apperçut en lui le roi de l'empire romain. C'est en vain qu'il avait pu étudier l'Occident et l'Orient, et entendre la voix de l'Italie, des provinces et des royaumes tributaires. Son éducation n'avait pu se refaire malgré les enseignements de la guerre civile; et peut-être parce que les vaincus s'obstinent assez souvent à ne pas comprendre, il était resté sourd à cette voix du monde qui demandait à se reposer sur la base solide de la monarchie[4]. Après s'être éloigné de Brutus par orgueil, il revint à lui par esprit de vengeance. Et comme le nom de Brutus sonnait bien aux oreilles des républicains, il crut qu'il fallait avoir ce drapeau dans un camp de conjurés contre la royauté. Il lui fit des avances de réconciliation, et l'initia à son projet d'assassinat. Brutus se laissa prendre au piége de la vanité; il se persuada qu'il était appelé au rôle de libérateur[5]. Dès ce moment, la conjuration fut organisée; elle eut deux chefs. Mais quels chefs!! Excellents pour ourdir un complot et tuer un homme, mais incapables de relever une cause et de rendre la paix à leur patrie!!

XLVI

M. Brutus, cependant, avait un meilleur naturel que Cassius. Ce n'était pas, comme ce dernier, un gladiateur attaché à sa victime[6].

[1] *Id.*, 43.
[2] *Id.*, 36.
[3] *Id.*
[4] Plutarque, *Comparaison de Dion et de Brutus*, 2.
[5] *Lettre de Cicéron à Brutus*, 24, t. XXVI, p. 238 : « Non existimo ut Octavius orandus sit *pro liberatoribus orbis terrarum.* »
[6] Mot d'Appien.

Digitized by Google

Il avait de la littérature, de l'urbanité et de la bonté[1]. La contemplation d'une justice platonique était son idéal[2], et une apparence de gravité solennelle le faisait passer pour austère. Mais l'austérité des Romains de cette époque, où les républicains se passaient des anciennes mœurs républicaines[3], serait souvent chez nous un triste relâchement.

C'est ainsi que Brutus avait lié avec le roi Ariobarzane et avec la ville de Salamine des affaires d'usure si pleines d'extorsion que Cicéron les flétrissait comme des actes honteux, où l'on voyait un des plus illustres citoyens de Rome se servir de son autorité, de celle de ses parents et de fonctionnaires secondaires à sa dévotion, pour mettre à la torture de malheureux étrangers, et les spolier contre toutes les lois civiles et humaines[4]. Telles étaient les pratiques de l'aristocratie romaine.

C'est encore ainsi que Brutus fit avec Claudia, son épouse, fille d'Appius, un divorce qui fut généralement désapprouvé[5]. A Rome, même parmi les hommes les plus élevés, le divorce était comme un fruit du mariage. Il se remaria en 709 avec Porcia, fille de Caton d'Utique, son oncle, dont il venait d'écrire l'éloge et dont il voulait se mieux inspirer par une plus étroite union[6]. Porcia jeta le trouble dans sa maison par sa mésintelligence avec Servilia, sa belle-mère[7]; et Brutus en éprouva de vives contrariétés[8]. Quelle fut la cause de cette inimitié intestine[9]? Les mémoires du temps ne le disent pas. Mais il n'est peut-être pas difficile de la deviner. Porcia avait apporté dans la maison conjugale les passions politiques de son père[10]; elle était douée d'une fermeté virile; elle méprisait la douleur et elle nourrissait dans son cœur ardent toutes les haines de la guerre civile. Ce n'était pas une de ces femmes antiques qui gardaient le foyer domestique et filaient la laine avec leurs suivantes[11]. Elle voulait être associée aux desseins politiques de son mari, et elle se croyait

[1] Plutarque, *Brutus*, 36.
[2] *Id.*
[3] Cicéron, *De republica*, v, 1.
[4] *Lettre de Cicéron à Brutus*, 16, t. XXVI, p. 194 et 196. *Ad Attic.*, vi, 1, 2, 3, t. XX, p. 284, 320, 363; v, 21, t. XX, p. 264. Voyez mon *Comm. du Prêt*, préface, p. 68.
[5] Cicér., *Ad Att.*, xiii, 9, t XXIV, p. 60. « Divortium non probari. » Voyez également *Ad Att.*, xiii, 10, t. XXIV, p. 62.
[6] Porcia était veuve de Bibulus, amiral de la flotte pompéienne; elle avait un fils qui écrivit sur l'histoire du temps. (Plutarque, *Brutus*, 28.)
[7] Cicér., *Ad Att.*, xiii, 22 t. XXIV, p. 94.
[8] *Id.*
[9] C'est le mot de Cicéron : « *Quæ inimico animo ferant.* »
[10] Plutarque, *Brutus*, 14. Voyez le discours qu'elle tient à son mari pour avoir le secret de la conspiration.
[11] *Id.*, 28.

Digitized by Google

digne, par la vigueur de son âme, de contribuer à la défense de son pays[1].

XLVII

Servilia, mère de Brutus, avait des sentiments tout différents. Elle était veuve de M. Brutus, partisan de Marius et ennemi de Sylla. Pompée, contre la foi des traités et les lois de la guerre, l'avait fait massacrer[2]. Servilia, quoique sœur de Caton, ne pouvait que haïr l'homme cruel qui avait fait couler ce sang. C'était une femme avisée, active, très mêlée aux affaires de son époque[3] et toute dévouée à son fils[4]. Mais la chasteté n'était pas sa vertu. Une passion violente l'avait unie à César, qui, de son côté, l'aimait avec tendresse[5]. On a même prétendu, mais à tort, que, par suite de cette liaison, César voyait dans Brutus son propre sang[6]. La malignité publique allait jusqu'à dire que Servilia avait fait partager à sa fille Junia Tertia, épouse de C. Cassius, l'affection complaisante qu'elle avait montrée à César[7]. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette sœur de Caton, cette mère d'un soldat de Pharsale, profita sans scrupule des dépouilles des vaincus[8], et se fit adjuger à vil prix de riches fonds de terre confisqués[9]. Elle les garda même après la mort de César, et Cicéron remarque la bizarrerie de ce temps, où la mère du chef de la conspiration continuait à jouir, dans le territoire de Naples, des biens de Pontius, l'un des conjurés[10]. Tacite aurait dû peut-être se rappeler ces circonstances, lorsque, parlant de la mort de cette Junia Tertia, dont il fait une sorte d'héroïne d'opposition sous

[1] *Id.*

[2] Plutarque, *Brutus*, 4; Salluste, 2. *Lettre à César*, 4; Cicéron le traite sévèrement, 2. *De leg. agrar.*, 33.

[3] Cicéron, *Ad Att.*, xv, ii, t. XXV, p. 42, xii, 13; t. XXV, p. 174.

[4] *Infrà* je cite une lettre de Cicéron qui lui rend ce témoignage.

[5] Suétone, *César*; Macrobe, *Saturnal*, t. II; Plutarqne, *Brutus*, 5; Montaigne, *Essais*, liv. iii, chap. xxxiii.

[6] Il n'est guère probable qu'il fût le fils de César, et tout porte à croire que la liaison de ce dernier avec Servilia fut postérieure à la mort de Brutus, son époux. Le jeune Brutus n'avait que quinze ans de moins que César, Middleton, liv. viii.

[7] Suétone et Macrobe, *loc. cit.* On l'appelait aussi Tertulla, *Ad Att.*, xv, ii, t. XXV, p. 42.

[8] Suétone, *loc. cit.*; Macrobe, *id.*

[9] Cicéron disait à cette occasion : « Il faut que vous sachiez que Servilia a achete ce fonds d'autant meilleur marché que la Tertia en a été déduite. » On ne peut traduire en français le jeu de mots latin, qui est très mordant. « Equidem quo melius emptum sciatis, comparavit Servilia hunc fundum, Tertia deducta » (Suétone et Macrobe, *loc. cit.*) *Deducere* signifie à la fois déduire ou livrer une femme à son epoux.

[10] *Ad Att.*, xiv, ii, t. XXIV, p. 328.

Digitized by Google

Tibère[1], il exhume les souvenirs de Caton, son oncle, de M. Brutus, son frère, et de C. Cassius, son époux. La partialité de l'historien force la pensée à se reporter sur les faiblesses de ces femmes et les taches de cette famille enrichie par César et par d'affreuses usures[2]. Quoi qu'il en soit, on comprend maintenant pourquoi Servilia et Porcia eurent tant de peine à s'accorder.

XLVIII

Au milieu de ces influences diverses, Brutus, faible et vacillant, éprouvait de cruelles anxiétés. Le souvenir de son père et les conseils de sa mère[3] le faisaient pencher vers César, et peut-être que, sans son oncle Caton, il serait resté neutre dans la guerre civile; mais Caton l'avait emporté, et c'est sous l'ascendant de cet homme absolu qu'il avait marché en Macédoine. Transfuge du parti pompéien après Pharsale, il s'était rendu à César[4], bien que ce même Caton, son mentor et son guide, continuât en Afrique la défense de la République. Brutus alla même jusqu'à mettre César sur les traces de Pompée et à lui faire prendre le chemin de l'Egypte pour poursuivre son général fugitif[5]. J'ai déjà dit les hautes fonctions qu'il accepta de César, alors même que la querelle entre ce dernier et le sénat n'était pas encore vidée. On a prétendu que Brutus détestait la tyrannie, mais que Cassius détestait le tyran[6]. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il servit le tyran et la tyrannie, et que, s'il eut assez de cœur pour un assassinat, il n'en montra pas pour une résistance loyale et ouverte. Je ne connais que son éloge de Caton et son mariage avec Porcia qui eussent pu donner du souci à César. Mais celui-ci avait trop de noblesse pour prendre ombrage de ce culte de famille pour un nom auquel, du reste, Brutus avait fait une éclatante infidélité. Depuis Pharsale, César avait toujours trouvé

[1] 3 *Annal.*, 76.

[2] J'ajoute que César, étant consul pour la première fois, avait donné à Servilia une perle qui lui avait coûté six millions de sesterces (1,228,000 fr.). Suétone, *César*, 50.

[3] On voit, par la correspondance (vraie ou fausse) de Brutus avec Cicéron, que sa mère avait beaucoup d'affection pour lui (lettre 25). Cicéron lui écrit : « Rogatus sum a prudentissima et diligentissima femina, matre tua, cujus omnes curæ ad te referuntur et in te consumuntur, ut venirem ad se, » t. XXVI, p. 251. Cicéron se servait de l'ascendant que Servilia avait sur son fils pour lui persuader de revenir en Italie. Cet ascendant est attesté ailleurs par le même Cicéron dans les textes authentiques : « Matris consilio quum utatur, vel etiam precibus, quid me interponam ? » *Ad Att.*, xv, 10, t. XXV, p. 40.

[4] Plutarque (*Brutus.*, 6).

[5] *Id.*, 6.

[6] *Id.*, 10.

Digitized by Google

Brutus courtois et empressé, et j'ai dit qu'après la dernière campagne d'Espagne, qui avait porté au plus haut la puissance du dictateur, Brutus avait été à sa rencontre[1]. Si le mauvais génie de Cassius ne l'eût poursuivi et obsédé, si l'influence de Porcia n'eût secondé ces séductions, je crois que Brutus aurait fini par se retirer dans ses terres, qu'il y aurait fait de la philosophie loin des affaires publiques, ou que tout au plus il se serait donné la mort pour ne pas vivre sous un roi, mais qu'il n'aurait pas conspiré. Homme studieux[2], esprit spéculatif en dehors des intérêts d'argent, caractère faible sous un maintien composé, il céda à Cassius comme il avait cédé à Caton, et il finit par croire qu'il devait son bras à une cause placée sous l'invocation du premier Brutus, quoiqu'il ne fût pas sûr qu'il en descendît[3]. D'ailleurs, à la vaine gloire de son nom et aux excitations de ses tentateurs, se joignaient les exemples de la Grèce, dont il était si amoureux, qu'il avait donné le nom d'Eurotas à un ruisseau coulant dans sa villa de Lanuvium[4]. Une fois dominé par la pensée de venger la République, il voulut la mort César avec l'énergie que les esprits irrésolus[5] mettent assez souvent dans leurs déterminations du moment. Il crut à la justice du tyrannicide; il s'enflamma pour la liberté, et là où les autres faisaient un calcul d'ambition, il apporta l'exaltation d'une âme rêveuse et le dévouement à une idée. Mais si Brutus avait eu autant de rectitude dans le jugement que de maximes gréco-républicaines dans la mémoire, il aurait compris qu'il trahissait la confiance, l'amitié et la reconnaissance, et que celui qu'il allait frapper par surprise était l'ami du peuple, le sauveur de sa patrie, et non un de ces tyrans subalternes et cruels, qui avaient été le fléau des républiques[6]. Personne n'a mieux fait ressortir que Sénèque[7] l'erreur immense de Brutus et son impardonnable aveuglément. « Brutus, qui fut grand dans » d'autres choses, me paraît s'être trompé profondément et même » avoir tenu une conduite contraire au principe du stoïcisme, soit » pour avoir redouté le nom de roi, lorsqu'il est prouvé que le meil- » leur gouvernement est celui d'un roi juste, soit pour avoir espéré

[1] *Ad Att.*, XIII, II, t. XXIV, p. 64.
[2] Cicéron, *Tuscul*, 5, 1 et 8.
[3] Denys d'Halycarnasse et Dion (44, 12), nient sa descendance. Plutarque la déclare constante. C'était, je crois, l'avis dominant à Rome, témoin les excitations qui lui furent adressées : *dormis Brute!* Cicéron s'écriait que le vieux Brutus, qui délivra Rome de ses rois, revivait dans sa race. *Philipp.*, 1, 6.
[4] Cicéron, *ad attic*, XV, 9, t. XXV, p. 38.
[5] César disait : « Il est très important que Brutus veuille une chose juste; car ce qu'il veut, il le veut fort, » Cicéron, *Ad Att.*, XIV, I, t. XXIV, p. 240.
[6] Plutarque, *Dion et M. Brutus*, 2.
[7] *De Beneficiis*, 2, 20.

Digitized by Google

» le retour de la liberté, alors qu'il y avait de si grands avantages » dans le pouvoir royal, soit pour avoir cru au rétablissement de » l'ancienne forme, lorsque les anciennes mœurs étaient perdues, » soit enfin pour s'être cru le restaurateur de l'égalité, lorsqu'il » avait vu tant de milliers d'hommes combattre, non pour la li- » berté, mais pour le choix d'un maître. Comment pouvait-il avoir » oublié la nature humaine et l'état de son pays, au point de s'ima- » giner que César mort manquerait d'un successeur? Ignorait-il que » Tarquin n'avait pas reculé devant le trône après tant de rois » morts par le fer ou par la foudre? » On ne refait pas, en effet, une société sans les mœurs qui l'ont fait vivre, et Brutus n'avait qu'à jeter les yeux autour de lui et sur sa propre maison, pour voir ce qu'étaient devenus la pudeur des femmes, la sainteté du mariage[1], le désintéressement des citoyens et l'union des ordres, dans cette Rome, où régnait l'impudicité, le divorce, l'usure, l'esclavage, le luxe, et où tant de familles avaient vu couler, par des mains romaines, le sang le plus précieux[2]. On assure que Brutus donna à Cassius le nom de dernier des Romains[3], et on a étendu ce mot jusqu'à lui; mais si Rome n'avait eu dans ses beaux jours que de pareils hommes, elle n'eût pas marché à l'empire du monde. Brutus et Cassius sont de ces héros de fantaisie que se donnent à eux-mêmes les partis qui tombent. Persévérants dans leurs préjugés, mais versatiles dans leurs actes; impuissants dans leurs conceptions, mais violents à les exécuter; esclaves du passé dans un monde nouveau et Romains d'un autre âge par l'objet de leurs haines, mais plutôt Grecs que Romains, par leur esprit de secte et leur indocilité, ils passèrent leur vie à se tromper de route, à faire des fautes et à se plaindre. Puis, à un jour donné, ils espérèrent réparer ces fautes par un crime. Rien ne prouve mieux que la suite de leur forfait, l'iniquité de leurs principes et l'odieux de leur politique.

Après Cassius et Brutus, je ne trouve plus, parmi les républicains de leur couleur, que des satellites obscurs et des jeunes gens égarés[4]. On ne peut s'empêcher cependant de signaler ce misérable Ligarius, à qui César avait fait grâce, et dont la plus terrible condam-

[1] Cicéron, *De Rep.*, VI, 2. « Firmiter enim majores nostri stabilita matrimonia esse voluerunt. »

[2] Cicéron convient que les traits et l'ordonnance de la République étaient effacés et qu'elle manquait d'hommes. *De Rep.*, V, 1.

[3] Plutarque, *M. Brutus*, 55.

[4] Cicéron, *Philipp.*, 2, XI. « Tot hominibus, partim obscuris, partim adolescentibus. » Appien cite Cecilius et Bucolianus, Rubrius Riga, Q. Ligarius, M. Spurius, Servilius Casca, Servius Galba, Sextus Nason et Pontius Aquila, II, 16, 113. Plutarque nomme un Labeon (*Brutus*, XII), auquel il faut joindre Cn. Domitius, fils de L. Domitius, tué à Pharsale et neveu de Caton. Cicéron, *Philipp.*, 2, II.

Digitized by Google

nation est dans le plaidoyer que Cicéron avait prononcé pour lui[1].

XLIX

J'ai dit que les amis de César avaient fourni un contingent de sicaires à la conjuration. C'est de ces rangs qu'était sorti Décimus Brutus (Albinus), enrôlé par son parent, M. Brutus, dans cette machination[2]. D. Brutus avait conservé jusqu'au dernier moment les apparences de la plus fidèle amitié pour César ; il l'avait accompagné dans ses campagnes et dans la guerre civile[3]. Comblé d'honneurs par le dictateur, il était désigné pour le gouvernement de la Gaule cisalpine et ensuite pour le consulat[4], et telle était l'affection de César pour lui, qu'il l'avait inscrit parmi ses héritiers, à défaut d'Octave[5]. Quelle raison l'avait poussé dans la conspiration? Etait-ce le fardeau d'un nom mal compris, ou plutôt le souffle de la jalousie, qui, dans les républiques, se pare du nom d'égalité pour ne pas admettre de supérieur? Brutus et Cassius avaient songé à lui à cause de ses relations intimes avec César[6] et du grand nombre d'esclaves gladiateurs dont il était propriétaire et qu'il pouvait mettre à la disposition du complot[7]. Pour donner une idée de la noire trahison de cet homme, il me suffira de dire que, la veille de l'assassinat, il avait soupé amicalement avec César chez Lépidus, maître de la cavalerie[8], et que, le jour de l'attentat, César étant retenu chez lui par des vertiges et par les secrets pressentiments de Calpurnia, son épouse, ce même D. Brutus, messager des conjurés impatients, vint l'exciter, par ses discours, à ne pas manquer à la séance du sénat[9], et l'entraîna, quoique souffrant, à la Curie[10]. Décimus Brutus ne s'était fait remarquer, du reste, par aucune qualité éminente. Il était riche et somptueux. Les deux actes les plus marquants de sa carrière furent l'attentat du 15 mars, qui montra son odieuse fourberie, et sa

[1] Plutarque, *Brutus*, XII.
[2] Plutarque, *Brutus*, XII.
[3] *De Bello civili*, II.
[4] Dion, XLIV, 14.
[5] Suétone, *César*, 83.
[6] Velleius Paterculus, 2, 64 et 56.
[7] Plutarque, *Brutus*, *loc. cit.*
[8] Appien, II, 16, 115; Suétone, *César*, 87.
[9] Nicolas de Damas, p. 39; Dion, 44, 18.
[10] Nicolas de Damas, p. 41.

Digitized by Google

mort violente, où il laissa voir la peur la plus déshonorante [1]. Que penser des faiblesses de l'histoire qui a eu des adulations pour de tels monstres d'ingratitude et de lâcheté [2].

Un autre ami de César, dont la défection prêta main forte aux conjurés, fut C. Trébonius. C'était le fils d'un chevalier romain [3]. César l'avait élevé du rang d'homme nouveau aux honneurs les plus grands ; il lui avait donné le sénat et le consulat [4]. Cicéron prétend qu'il préféra la liberté du peuple romain à l'amitié d'un homme, et qu'il aima mieux chasser la tyrannie qu'en être complice [5]. Il en avait cependant retiré des profits considérables, et je n'ai pas vu qu'après le renversement de la tyrannie, il ait répudié les dignités qu'il tenait de la munificence du tyran.

Je citerai encore P. Casca, qui porta le premier coup à César, et que Cicéron ne put s'empêcher plus tard d'appeler un sicaire [6]. César l'avait fait arriver à la préture, et il en prit possession le 13 décembre 710 [7]. Quand César se vit frappé par lui, il s'écria : Méchant traître Casca, que fais-tu [8]? Ce mot doit rester dans l'histoire pour lui et pour tous les autres.

Tullius Cimber [9], chargé des bienfaits de César, les oublia pour se joindre aux conjurés [10]; ce fut lui qui donna le signal [11]. Il était intempérant de langage et livré à l'ivrognerie. On cite un de ses mots : « Quoi ! je supporterais un maître, moi qui ne puis supporter le vin [12]. » Ce cynisme n'empêcha pas Cicéron de décerner un tribut d'admiration à cet homme, qu'il représente comme enflammé du souvenir de la patrie [13]. Voilà par quelles supercheries oratoires, un crime caractérisé est arrivé jusqu'à nous, paré des plus magnifiques couleurs !

[1] Il voulut gagner du temps sous prétexte d'un besoin. Sénèque, *Epist.*, 82.
[2] Cicéron le déclare digne de louanges, *Philipp.*, x, 7. Il convient, du reste, que l'on disait que, moins que tout autre, il devait prendre part au meurtre. *Loc. cit.*
[3] Cicéron, *Philipp.*, 13, 10.
[4] Middleton, liv. VIII. Nous avons vu *suprà* ce qui a rapport à son consulat
[5] *Philipp.*, 2, 11, voir aussi *Philipp.*, XI, 4.
[6] Brutus à Atticus, *Epist.*, 17, t. XXVI. p. 196, 198,
[7] Cicéron, *Ad. Att.*, XVI, 16, t XXV, p. 76.
[8] Plutarque, *Brutus*, 20.
[9] Suétone, 82.
[10] Cicéron, *Philipp.*, II.
[11] Plutarque, *César*, 83.
[12] Sénèque, *Epist.*, 83 ; Montaigne, liv. II, chap. II
[13] *Philipp.*, 2, II. *Memor patriæ.*

Digitized by Google

L

Je puis donc maintenant poser cette question : que furent les meurtriers de César? et je réponds en empruntant les paroles de Sénèque : « Les meurtriers de ce grand homme furent moins des » ennemis que des amis, dont il n'avait pu combler les espérances » insatiables. Il voulait sans doute les contenter ; personne n'usa » plus libéralement de la victoire, dont le prix le plus précieux pour » lui fut de pouvoir en dispenser les fruits. Mais comment aurait-il » pu satisfaire des ambitions si démesurées, que chacun voulait avoir » pour lui seul ce que tous les autres ensemble demandaient? voilà » pourquoi il vit se lever sur lui le poignard de ses compagnons » d'armes, de Tullius Cimber, naguère son plus forcené partisan, » et de tant d'autres qui n'étaient devenus pompéiens qu'après la » mort de Pompée[1]. »

La mort de César resta gravée dans la mémoire des contemporains comme un événement sinistre. Et si l'histoire est remplie des prodiges qui annoncèrent cette catastrophe[2], c'est que les croyances du monde voyaient dans la vie de César le gage des nouveaux destins de l'humanité. Oui, je le répète pour l'honneur de la justice, du droit et de la morale, ses meurtriers furent de grands coupables[3]; ils n'eurent que le sanguinaire instinct de la vengeance, sans aucune prévoyance politique[4]. Ils avaient cru qu'un homme seul les séparait de la République, et que, cet homme de moins, la République allait refleurir. Ils ne virent pas que la monarchie était, non pas le rêve d'un ambitieux, mais l'ambition de tout l'Empire, et la base d'un monde nouveau.

LI

En effet, si l'on veut se dégager de préjugés entretenus par quelques auteurs classiques ennemis de l'empire, on reconnaîtra facilement que la nécessité d'un pouvoir fixe et unique était

[1] *De ira*, 3, 30.

[2] Suétone, 81, 87; Plutarque, *César*, 63; Cicéron, *De Divinat.*, 1, 52, 2, 6: Virgile, *Georg.*, 1.

[3] Hume porte le même jugement que nous, t. V, p 288.

[4] Cicéron, leur ami, est obligé de reconnaître que, s'ils agirent avec résolution, ils n'eurent pas plus de prudence que des enfants. « Acta enim illa res est animo virili, consilio puerili. » *Ad Att.*, xiv, 21, t. XXIV, p. 328.

Digitized by Google

sentie par tous les esprits sérieux. Après sa défaite si méritée, Pompée, débarquant à Mytilène, y rencontra le philosophe Cratippus, qui chercha à lui donner des consolations. Veut-on savoir ce que pensait ce philosophe de cette guerre qui avait tenu le monde en suspens? deux choses! d'abord que si Pompée eût été vainqueur, il n'eût pas mieux usé de la fortune que César; ensuite, que, par le mauvais gouvernement des affaires de Rome, il était nécessaire que la chose publique tombât entre les mains d'un prince souverain[1]. Telle était l'opinion des sages, des hommes impartiaux, de ceux qui étudiaient de haut la politique contemporaine.

Le peuple n'avait pas une autre manière de juger la situation. Il aimait à voir s'élever des hommes grands et illustres, sur lesquels il pût s'appuyer; il favorisait leur ambition et les poussait vers le pouvoir. C'était le peuple qui prolongeait les commandements et les commissions, comme si le pouvoir personnifié eût flatté davantage ses préjugés. Il faut remarquer, en effet, que la brièveté des fonctions politiques, loi essentielle dans les républiques, se corrigeait de jour en jour davantage, et que les commandements devenaient plus longs. Marius avait été dix fois consul. César avait été maintenu pendant dix ans dans le gouvernement des Gaules : les gouvernements de Pompée avaient été aussi prolongés par le vœu du peuple, au delà des limites ordinaires.

Quand on dit que la monarchie était antipathique aux Romains, et qu'elle leur fut imposée par la force, on ignore la tournure de l'esprit contemporain. Le monde était en travail d'un ordre nouveau dont la forme se présentait au sentiment public sous les couleurs de la monarchie. Les haruspices avaient prédit que si la discorde et les dissensions des grands ne prenaient fin, les provinces tomberaient au pouvoir d'un seul, et que la République serait diminuée[2]. Prenez garde, avaient-ils encore dit, que l'état de la République ne soit changé[3]. Tous les témoignages constatent que les esprits étaient dans l'attente d'un roi[4]; et les prodiges qui, d'accord avec les philosophes, annonçaient sa venue, avaient effrayé le sénat[5]. Cette croyance était si générale, que lorsqu'Auguste vint au monde, à l'époque de la conspiration de Catilina, un certain P. Nigidius, célèbre par son savoir dans les sciences occultes, déclara qu'il était né un maître à la terre[6]. Enfin, l'oracle sibyllin sur la guerre des Parthes, prouve

[1] Plutarque. *Pompée*, 106.
[2] Cicér. *Ad. Arusp. resp.* 19.
[3] *Id.*, 27. « Providete ne reipublicæ status commutatur. »
[4] Prodigium Roma factum publicè quo denunciabatur regem populo romano maturam parturire (Suétone, *Auguste*, 94, *Junge* Cæsar *De Bello civil.*, I, 4).
[5] *Id.*, 94.
[6] *Id.*, Suétone dit que c'était une chose vulgaire et bien établie. 94.

Digitized by Google

combien cette idée d'un roi avait pénétré dans la conviction publique et dans les inspirations de la religion [1].

Il suffisait, d'ailleurs, d'interroger sa raison, loin de ces influences superstitieuses pour être convaincu que la République était impossible avec la discorde dans les ordres de l'Etat, avec l'achat des suffrages par quelques ambitieux, avec le mépris du sénat, avec la froideur des honnêtes gens pour les institutions, et le discrédit de l'autorité des principaux citoyens [2]. Une telle décadence des hommes et des choses publiques parlait aussi haut que la voix des devins et les échos prophétiques de l'avenir. Seules, les oreilles de l'aristocratie étaient sourdes à ce retentissement précurseur d'une prochaine révolution. Cicéron convient franchement qu'il ne faut pas considérer comme opposée à la monarchie la masse nombreuse des capitalistes et des agriculteurs; que cette classe de citoyens est même disposée à l'accepter pourvu qu'on lui assure son repos. Ce témoignage a une si grande importance que je veux le rapporter textuellement : « *An fœneratores, an agricolas, quibus optatissimum est otium? nisi eos timere putas, ne sub regno sint, qui id nunquam, dummodo otiosi essent, recusârunt* [3]. » Il est donc certain que cette portion imposante de la démocratie ne demandait qu'à être débarrassée des orages politiques; elle voulait vivre sous des institutions moins agitées; elle avait perdu la foi dans une constitution oligarchique, cause de son malaise; et comme la monarchie lui assurait son repos, elle lui donnait d'avance son assentiment.

LII

Mais, en réalité, quelle était donc l'ambition de Pompée? Cicéron nous l'a dit, et je m'étonne qu'on signale ce personnage comme le palladium de la légalité. Sylla était son modèle, son point de mire, son sujet d'émulation; Pompée voulait parvenir au règne de Sylla [4]. Aussi Cicéron, redoutant les suites d'une guerre fratricide, disait-il, que quel que fût le vainqueur, il n'en pouvait sortir qu'un tyran : «*Ex victoria quum multa mala, tum certe tyrannus exsistet* [5].»

Pompée n'était pas le seul; dans son propre parti, était le consul

[1] Il est si vrai que le mot de Roi surgissait de tout côté, que C. Cassius s'étant emparé de Rhodes, à l'époque du Triumvirat, la population le salua du nom de Roi. Plutarque, *M. Brutus*, 37.

[2] Cicéron le dit expressément. *De Arusp. resp.*, 28.

[3] *Ad Att.*, VII, 7, t. XXI, p. 128.

[4] Cicer. *Ad Att.*, IX, 6, t. XXI, p. 347.

[5] *Ad Att.*, VII, 5, t. XXI, p. 120.

Digitized by Google

Lentulus, homme accablé de dettes, et qui se vantait, sur la foi d'un oracle, de devenir un autre Sylla, un maître futur de l'empire[1]. Scipion se flattait du même espoir[2].

L'empire, désiré par tant d'ambitions, et reconnu nécessaire par l'immense majorité, devait donc appartenir au plus habile et au plus populaire. César fut l'élu du peuple dans cette lutte ; et eut pour lui les hommes et les dieux.

LIII

Dans les révolutions politiques, les partis aspirent tous à avoir le droit de leur côté. Les pompéiens se déclaraient les défenseurs de la République[3] ; ils disaient : « César a gardé pendant dix ans un gouvernement qu'il ne tenait pas du sénat, et dont les factions et les violences lui ont fait obtenir la prolongation : nous voilà à la fin de ce terme. On décide qu'un successeur sera donné à César : il s'y oppose sous prétexte qu'il a des droits à faire valoir. Mais nous, nous en avons aussi ; César ne doit pas garder son armée plus longtemps que le peuple ne l'a ordonné ; il est un factieux s'il tire l'épée, et quant à nous, nous voulons mourir libres, si nous ne sommes pas victorieux[4]. »

De son côté, César ne manquait pas de réponses fondées sur les lois ; il les invoquait avec force. Le peuple, par un plébiscite, lui avait permis, quoique absent, de briguer le consulat, et Pompée avait voulu le priver de ce privilége[5]. On le forçait, contre le vœu du peuple, à hâter son retour de dix mois. Mais c'était peu : la ville était en armes par l'excitation des pompéiens[6] ; le sénat était investi par les soldats de Pompée[7] ; deux légions enlevées à César par un subterfuge, et mises à la disposition de son concurrent aux portes de Rome, étaient un sujet d'intimidation. La puissance tribunitienne était violée à cause de lui ; les consuls L. Lentulus et C. Marcellus avaient menacé les tribuns dans leurs personnes pour avoir voulu défendre César[8], et les avaient obligés à sortir du sénat. Leur veto au décret qui mettait César hors la loi avait été méconnu par la force,

[1] César, *De Bello civil.*, I, 4.
[2] César, *loc. cit.*, 4.
[3] Cicéron, *Philipp.*, 2, 22, 23. « Rempublicam expulsam atque exterminatam suis sedibus. »
[4] *Ad Att.*, VII, 9, t. XXI, p. 140.
[5] César, *De Bello civil.*, I, 9.
[6] *Id.*, 9.
[7] Appien., II, 5, 33.
[8] Appien., II, 5, 33.

Digitized by Google

quoique le droit d'opposition du tribunat eût été respecté même par Sylla[1]. Pour se mettre en sûreté, ils avaient été obligés de fuir de la ville, et de se retirer dans le camp de César, déguisés en esclaves[2] ; on n'avait tenu aucun compte du droit des comices, auxquels ils en avaient appelé[3].

D'un autre côté, on violait toutes les formes du gouvernement. on souffrait que Pompée présidât, des portes de Rome, aux délibérations publiques, et, quoique absent, gouvernât depuis tant d'années l'Espagne et l'Afrique ! Au lieu de donner les provinces, suivant l'usage, à d'anciens préteurs, à d'anciens consuls, on les confiait à des particuliers choisis par une faction[4]. Tout ce qui s'était fait depuis l'expulsion des tribuns était nul[5].

Aussi le serment de la treizième légion, que César avait auprès de lui, fut-il, à la réception de ces nouvelles, de défendre son général, et de venger les injures des tribuns du peuple « *tribunorumque plebis injurias defendere.* »

En un mot, César demandait la liberté des comices (*libera comitia*), le respect de l'indépendance des tribuns, le désarmement de Rome et de l'Italie, le gouvernement de la République par le sénat et le peuple romain[6].

LIV

Pesons avec soin les motifs de César :

Aimé du peuple, il avait pour adversaire une faction qui voulait mettre un intervalle infranchissable entre le peuple et lui. Si ses amis portaient aux comices populaires une résolution favorable à ses intérêts, aussitôt les chefs du parti opposé profitaient de leur empire sur les affaires de la religion pour faire décider par les auspices que le moment n'était pas favorable, et les propositions étaient ainsi arrêtées[7]. Un plébiscite avait accordé à César le privilége de demander, quoique absent, le consulat. Mais, malgré l'autorité souveraine d'un plébiscite, ses adversaires élevaient mille

[1] César, I, 2, 5, 7.
[2] Appien., II, 5, 33.
[3] César, *De Bello civil.*, I, 3. *Jus comitiorum tribunus plebis C. Curio evocat.* Cicéron pallie et masque tout cela : (*Pilipp.*, 2, 21, 22). Un républicain aurait dû tenir plus de compte des formes républicaines !
[4] *De Bello civil.*, I, 85.
[5] *Ad Att.*, XI, 7, t. XXII, p. 184.
[6] *De Bello civil.*, I, 9.
[7] Cicér., *Ad famil.*, VIII, 11, t. XXI, p. 8 et la note p. 384.

Digitized by Google

scrupules de fausse légalité pour lui escamoter ce bénéfice, et retrancher son nom des listes de candidats [1]. Il faut voir les embarras de Cicéron sur cette question de la pétition du consulat pendant l'absence de César. Ses liens de parti ne lui permettaient pas de se séparer de Pompée, dont l'intérêt actuel était de s'opposer à César. Mais en homme d'honneur, il se demandait dans ses épanchements avec ses amis, si c'était bien l'intérêt seul de la République qui portait à un changement de résolution ceux qui, comme Pompée, s'étaient donné tant de mouvement pour faire passer, par l'influence des dix tribuns, le plébiscite qui dispensait César de venir à Rome pour demander le consulat [2]. Il rougissait en lui-même, lui qui avait contribué à ce plébiscite, de manquer à sa parole, et d'être obligé de se démentir [3].

D'un autre côté, on profitait de l'éloignement de César pour infirmer les actes les plus légitimes de son autorité et lui montrer une haine acharnée. César avait établi des colonies au delà du Pô ; il y en avait une notamment nommée *Novumcomum*, aux pieds des Alpes ; d'après un plébiscite qu'il avait fait passer sous son consulat par le tribun Vatinius [4] ; il leur avait donné le droit du Latium, d'après lequel les citoyens qui y auraient rempli quelque magistrature annuelle avaient le droit de cité [5]. Qu'arrive-t-il cependant? C'est que le consul M. Claudius Marcellus imagine de demander l'abrogation de ce plébiscite, soutenant qu'il est le fruit de l'intrigue. Avant tout, et comme pour prouver son mépris, il fait battre de verges un magistrat de Novumcomum, comme s'il eût été étranger, et lui dit insolemment : « Va montrer tes plaies à César [6]. »

LV

Voilà les procédés des adversaires de César ; voilà la justice dont ils usaient envers lui, alors qu'il se couvrait de gloire, et qu'il dotait la République de conquêtes importantes. Quel sort lui réservaient-ils donc pour le moment où, dépouillé de ses commandements et rentré dans la vie privée, il aurait vu Pompée perpétué dans ses gouvernements et maître de Rome par ses amis? Evidem-

[1] Suétone, *César*, 28.
[2] *Ad Att.*, VII, 3, t. XXI, p. 108.
[3] *Ad Att.* VII, 1, t. XXI, p. 72 ; *Ad Att.*, VII, 7, t. XXI, p. 129.
[4] Dion, XLI, 36.
[5] Appien., I, 4, 26 ; Suétone, *César*, 28.
[6] Appien et Suétone, *loc. cit.* Cicéron blâme cette violence. *Ad. Att.* V, 11.

Digitized by Google

ment César était perdu : on n'aurait pas manqué de rechercher tous les actes de sa vie publique, de les envenimer, de les incriminer. les accusations se seraient multipliées : elles étaient si faciles à Rome ! La haine politique était si habile à les inventer ! Un des plus grands hommes du monde aurait été mourir dans l'exil, humilié et réduit à une vie inutile ! César n'avait donc pas tort de demander que la partie fût égale entre Pompée et lui, que chacun se retirât et se démît, et qu'ensuite le peuple jugeât entre les deux. C'est ce jugement du peuple que ses adversaires redoutaient et qu'ils voulaient lui enlever !!

On voit en résumé que c'est sur une question constitutionnelle qu'éclata la guerre civile : le droit des tribuns avait été violé par le sénat; un plébiscite favorable à César avait été annulé malgré les protestations des organes du peuple; les autorités avaient été suspendues, sans raison et nonobstant le veto, par la formule « *caveant consules.* » Effrayés et menacés, les tribuns étaient venus se réfugier au camp de César, lui demandant son appui. Ce sont ces circonstances qui autorisèrent César à proclamer maintes fois que le droit était pour lui, et que ses ennemis avaient violé les premiers la légalité [1]. C'est là ce qui faisait penser à l'opinion publique qu'il devait considérer comme nuls tous les actes du sénat intervenus depuis la sortie des tribuns de Rome [2].

LVI

On a avancé que César, en passant le Rubicon, ne se fia qu'à son armée [3] et que son entreprise, dictée par la folie [4], aurait dû échouer, sans la fortune qui semblait le seconder aveuglément. Mais César était aussi fort des suffrages du peuple que de la fidélité de ses soldats. Rome lui tendait les bras ; l'Italie surtout et les provinces lui appartenaient par leurs sympathies. Il lui suffit de se montrer, ayant à ses côtés les tribuns du peuple, pour que Rome échappât à Pompée, et que la terre italienne manquât sous les pas de ce rival présomptueux, qui s'était vanté du succès, et qui ne montrait que sa faiblesse.

[1] Com. 1.
[2] « Audio enim eum ea senatusconsulta improbare, quæ post discessum tribunorum facta sunt. » Cicer., *Ad Att.*, XI, 7, t. XXII, p. 184.
[3] Velleius, Paterc.
[4] Cicer., *Ad famil.*, XVI, 12 « Cùm Cæsar, *amentiâ quâdam*, raperetur. »

Digitized by Google

LVII

Cicéron ne cesse de dire que Pompée avait pour lui les honnêtes gens et le sénat[1]. Mais qu'on pénètre dans les faits et surtout dans ceux que nous révèle sa correspondance, et l'on verra que ce parti comptait, parmi ses chefs les plus ardents[2], des nobles perdus de dettes immenses[3], des hommes qui croyaient que le triomphe de Pompée leur permettrait tout ce que désirait leur avidité[4], et qui comptaient sur les proscriptions et les confiscations[5], des grecs légers et insolents[6], etc., etc. Au commencement de la guerre, les mauvais citoyens espérant, sur la foi des détracteurs de César, que l'Etat allait leur être livré, accoururent dans son camp et menacèrent les gens paisibles de toutes les violences qui étaient au fond de leur âme corrompue. Mais quand ils virent que César ne traitait pas le peuple en ennemi et que leurs espérances seraient déçues, la plupart se séparèrent de lui, et ce fut une chose effrayante que le nombre et l'importance de ceux qui passèrent sous les drapeaux de Pompée. Là fut, pendant presque tout le temps de la guerre, l'asile sacré et inviolable des débiteurs de mauvaise foi[7]. Ces hommes voulaient la conservation de la République par une bonne raison : c'est qu'ils en étaient les maîtres et qu'ils en tiraient de hautes fonctions, de grandes richesses, des emplois qui rétablissaient au moyen des extorsions les fortunes délabrées. Peu leur importait que, par cette conservation d'un régime insupportable, ils fissent détester dans les provinces le nom romain[8].

LVIII

Je ne nie pas que, du côté de César, il n'y eût des éléments vicieux. Ses amis eux-mêmes les redoutaient, ne se dissimulant ni leur in-

[1] Cicér. *Ad famil.*, VIII, 14, t. XXI, p. 57.
[2] *Ad. Att.*, IX, 11, t. XXII, p. 4.
[3] *Ad famil.*, VII, 3. « *Maximum æs alienum.* » *t.* XXII, p. 340.
[4] Cicér. *Ad famil.*, VIII, 3. *loc. cit.*
[5] Cicér., *loc. cit.*, VII, 3.
[6] Cicér., *loc. cit.* « Ce ne sont que Syllas! dit-il ailleurs (*Ad Att.*, IX, 11.). Il faut voir le ton de Luccéius, et tout ce cortége de grecs, et ce Théophane! voilà pourtant l'espoir de la République. C'est à n'y pas tenir, un Scipion, un Faustus, un Libon, avec leurs assemblées de créanciers sur les bras! de quelles énormités ces gens-là ne sont-ils pas capables! quels excès contre leurs concitoyens se permettront de tels vainqueurs! »
[7] Salluste, 2, *Epist.* 2.
[8] Tacite, *Ann.*, I, 1. Voyez la première lettre de Salluste à César.

Digitized by Google

solence ni leurs vanteries[1]. Cicéron, qui en parle toujours avec effroi, énumère tous ceux qui avaient des raisons de craindre, ou de criminelles espérances[2], les gens condamnés et notés, ceux aussi qui méritaient de l'être[3]; la plèbe urbaine, la sentine de tous les crimes[4]; la jeunesse entière qui aime toujours les changements (*omnem fere juventutem*); les personnes endettées beaucoup plus nombreuses qu'on ne le croyait (« *omnes qui ære alieno premuntur, quos plures esse intelligo quàm putâram* »).

En racontant à Atticus une entrevue qu'il avait eue avec César à Formies, il lui dit : « Quel entourage que le sien! que vous les avez » bien nommés, *la bande infernale!* quel nid de brigands[5]! Il n'y a » pas un seul homme déshonoré en Italie qui ait manqué au rendez- » vous de César. Je les ai vus à Formies. Ce sont à peine des figures » humaines[6]. Je les connaissais bien individuellement; mais je ne les » avais jamais vus tous rassemblés. Ah! partons, et laissons tout ce » que je puis posséder au monde... [7] »

Je veux bien croire à la vérité de ces tableaux, malgré les terreurs du peintre et la haine du parti républicain. Mais César n'avait-il donc aucun appui dans les sympathies des honnêtes gens et dans les intérêts légitimes de la société? Etaient-ce des hommes méprisables, que le célèbre jurisconsulte Trébatius[8], citoyen honoré de tous[9], serviteur fidèle d'une cause qu'abandonnait le jaloux et décrié Labiénus! Et Servius Sulpicius, autre jurisconsulte éminent, sénateur aussi recommandable par ses lumières que par sa modération[10]! Et Matius, l'un des plus nobles caractères de cette époque de troubles[11], et si avant dans la confiance de César! Et Balbus[12], et Oppius[13], et Furnius[14], et Servilius Isauricus[15] et Plancus le fonda-

[1] Voyez *suprà* ce que j'ai dit de l'opinion de Marius. On peut y joindre ce que dit Célius : *Nonnullorum hominum insolentiam ac jactationem. Ad fam*, VIII, 16.

[2] Cicér. VII, 3.

[3] *Ad Att.* VII, 3, t. XXI, p. 108.

[4] *Ad Att.* VII, 7, t. XXI, p. 128; IX, 18, t. XXII, p. 36. « Omnem illam ac perditam plebem. »

[5] *Ad Att.*, IX, 18.

[6] *Neque unquam, meherculi, homines putavi, Ad Att.*, IX, 19, t. XXII, p. 42.

[7] *Loc. cit.*

[8] Horace lui a adressé une de ses satyres, 2, 1, 7.

[9] Cicéron en parle souvent avec les plus grands éloges, et il lui écrivait fréquemment : *Trébatii, boni viri et civis. Ad Att.*, X, 1, t. XXII, p. 48.

[10] Cicéron, *Ad Att.*, X, 7, t. XXII, p. 80, et *Ad famil.*, IV, 2, t. XXII, p. 84.

[11] Cicéron lui rend vingt fois cette justice.

[12] Cicéron, *Ad Att.*, IX, 7, t. XXI, p. 342.

[13] *Id.*, *id.*

[14] *Ad Att.*, IX 6, t. XXI, p. 334.

[15] Il fut consul avec César. Cicéron lui a adressé plusieurs lettres.

Digitized by Google

teur de Lyon[1], et Pansa, et Hirtius et Postumius, etc.[2], etc., tous du parti de César, qui n'eussent pas été si liés avec Cicéron, sans leur mérite, leur position respectée et leur honnêteté.

D'un autre côté, l'impartiale histoire ne saurait mépriser en masse le grand parti populaire, formé depuis les Gracques, moins par l'ambition de quelques séditieux que par les criants abus du gouvernement du sénat[3]. La portion honnête de ce parti voulait la justice devant les tribunaux, la probité dans les gouverneurs de province, l'absence de brigues dans les élections, la participation des pauvres citoyens et des soldats aux terres conquises. Dans son ensemble, ce parti populaire était pour César, ainsi que le prouvent tous les témoignages contemporains[4], confirmés par la conduite des tribuns au début de la crise. Enfin Cicéron convient que les chevaliers étaient très portés pour César[5]; que leur penchant vers sa cause avait excité la plus grande irritation dans le camp de Pompée, et qu'on éclatait contre eux en menaces[6]; qu'il ne fallait pas compter sur les capitalistes et les agriculteurs, gens amis du repos, et disposés à accepter la monarchie, pourvu qu'on les laissât vivre tranquilles[7].

Bien plus, l'Italie était pleine de vivacité dans ses préférences pour César ; partout où il se montrait, les provinces se rangeaient avec acclamation sous ses drapeaux, c'est là surtout qu'était la puissance réelle de César; il était le centre d'une immense réaction du monde romain contre une seule ville; il était le symbole de son émancipation. Sa cause était celle de toutes les villes à qui il avait fait avoir les droits de cité[8], par exemple, des villes au delà du Pô[9], et de celles qui espéraient obtenir une élévation de leur position et une assimilation avec les Romains; sa cause, en un mot, était celle de l'égalité entendue dans un sens raisonnable et équitable.

Quant à la plèbe, elle abandonna plusieurs fois le parti de César[10], avec cette mobilité qui caractérise surtout la multitude d'une grande ville, souvent oisive, toujours inquiète, et livrée, suivant l'intérêt du

[1] Voyez une lettre que Cicéron lui adresse en 708, *Ad famil.*, XIII, 29, t. XXII, p. 274; Horace lui a dédié sa belle ode : *Laudabunt alii claram Rhodon.*

[2] *Ad famil.*, VI, 12, t. XXIII, p. 168.

[3] Beaufort, *Considérations sur les comices*, p.245. et de la loi royale, p. 271.

[4] Célius, après sa triste et honteuse défection en faveur de Pompée, se vante auprès de Cicéron d'avoir rallié, à sa nouvelle cause, la plèbe et même le peuple, auparavant dévoué à César : *Effeci ut maxime plebs, et qui antea noster fuit populus, vester esset.* Mais il n'avait pas converti le peuple à Pompée, quoi qu'il en dise.

[5] *Ad Att.*, VII, 7 t, XXI, p. 128. *Nunc Cæsari amicissimi.*

[6] *Pro Ligario*, XI.

[7] *Ad Att.*, VIII, 7, t. XXI, p. 126 ; *Ad Att.*, VII, 17, t XXI, p. 194.

[8] Tacite, XI, 24; Strabon, 6; Dion, XLI, 36; Suétone, *César*, 28.

[9] *Transpadan*. Cicéron, *Ad Att.*, VII, 7, t. XXI, p. 128.

[10] Cicéron, t. XXII; *Ad Att.*, X, 4, p. 66; *id.*, X, 7, p 82, *id.*, X, 8, p 104.

Digitized by Google

moment, aux influences les plus diverses. César n'en fut ni moins fort ni moins ferme dans ses résolutions; tant il était vrai qu'il n'obéissait pas à cette vile multitude, et que ses racines étaient ailleurs que dans les égouts d'une cité inconstante et corrompue.

LIX

Mais revenons au parti de Pompée et à l'idée qu'on s'en fait vulgairement. Pompée disait que, dans ses rangs était le parti de la République[1], que sa cause était moins la sienne que celle de l'Etat[2], qu'il s'armait pour la défense des lois[3].

Mais ceux qui le connaissaient jugèrent autrement ses intentions. Cicéron craignait sérieusement qu'on n'opposât à la tyrannie de César celle d'un rival qui voulait s'élever aussi haut que ce dernier[4]. Il voyait secrètement en lui un ennemi de la République aussi dangereux que César, « *duobus his vivis, nec hoc uno, nos unquam rempublicam habituros*[5]. » Il le signalait à Atticus comme voulant s'élever au règne d'un autre Sylla!! « *Mirandum enim in modum Cnæus noster Sullani regni similitudinem concupivit*[6]. » Mais ce que la sagacité de Cicéron avait pénétré dans des rapports intimes, échappait au gros du parti aristocratique. On personnifiait dans Pompée le sénat, la religion, l'aristocratie, la République.

Ce parti était furieux contre l'Italie[7]. D'abord il l'avait crue hostile à César : mais en la voyant se prononcer pour lui, il jura de l'affamer, de la ruiner, de n'y pas laisser pierre sur pierre[8]. Les hommes avides qui environnaient Pompée était capables de toutes les spoliations[9]; et le parti pompéien n'alla se constituer au delà des mers que pour se rendre maître de toutes les provinces d'où Rome et l'Italie tiraient des blés, pour leur couper les vivres[10], et puis, lorsque Rome et l'Italie seraient affamées et épuisées, pour faire subir aux riches indifférents ou douteux d'éclatantes

[1] *Ad Att.*, IX, I, t. XXI, p. 316.
[2] *Nec suam causam (ut ait) agenti, sed publicam. Loc. cit.*, p. 316.
[3] Appien. Discours de Pompée à ses soldats à Pharsale.
[4] *Ad Att.*, IX, 4, t. XXI, p. 329.
[5] *Ad Att.*, IX, 7, t. XXI, p. 344.
[6] *Loc. cit.*, p. 346.
[7] *Ad Att.*, IX, 7, t. XXI, p. 347.
[8] *Ad Att.*, IX, 7, t. XXI, p. 348. *Si valebit, tegulam in Italia nullam illum relicturum.* Junge, *Ad Att.*, IX, 9, t. XXI, p. 362.
[9] Cicéron, *loc.cit.*, IX, 9. *Eos, qui circum illum sunt, omnia postulantes.* Junge, *Ad Att.*, IX, II, t. XXII, p. 4.
[10] Cicéron, *loc. cit.*

Digitized by Google

vengeances dans leurs personnes et dans leurs biens[1]. Voilà la générosité, la grandeur, la justice de la cause des pompéiens. C'est un des leurs qui nous a initiés à ces curieux détails.

Pompée a laissé la réputation d'un homme éminent; on lui a même donné le nom de Grand[2]. Mais dans cette guerre civile je ne vois rien de plus petit que lui à côté de César. Son infériorité, après de si grands succès sur d'autres théâtres, semblerait prouver contre sa cause autant que contre lui. Dès le commencement, il donna aux siens une triste idée de la campagne[3]. Le plus grand nombre de ceux qui, par fidélité, crurent devoir le suivre hors de l'Italie, étaient pleins d'inquiétudes, et si la cause leur paraissait bonne, elle leur semblait indignement défendue[4].

LX

Dans le camp de Pompée, une première question avait partagé les esprits : fallait-il rester dans Rome, éviter la guerre et capituler aussi honorablement que possible avec César? Atticus et Cicéron inclinaient fortement pour l'affirmative. Cicéron considérait la guerre comme une calamité, qui, soit que la victoire favorisât César, soit qu'elle se déclarât pour Pompée, devait entraîner la ruine de la République[5]. Avec la victoire de Pompée, il voyait avec raison la perte de la liberté ; avec la victoire de César, il voyait à tort la perte des meilleurs citoyens, les proscriptions, les confiscations du bien des riches[6]. Il mettait sous les yeux de Pompée l'esprit de l'Italie favorable à César, la difficulté des levées, la division des gens de bien, l'état des finances. Il voulait que Rome ne fût pas abandonnée, et que le parti pompéien y prît son point d'appui pour négocier avec avantage. Mais Pompée, plein de confiance, parlait de César avec hauteur ; il affirmait qu'avec ses troupes et celles de la République, on saurait l'arrêter[7], et il repoussait une paix qu'il déclarait fausse et dangereuse[8]. Ses motifs secrets, c'est qu'avec la paix, il faudrait

[1] *Ad Att.*, IX, 7, t. XXI, p. 347.
[2] Pline a fait de lui un magnifique éloge (VII, 27) et donne la liste de ses exploits.
[3] J'ai cité plus haut les paroles de Cicéron, qui disait : « Je savais qu'il n'entendait rien au gouvernement. Je vois maintenant qu'il n'entend pas mieux la guerre. » *Ad Att.*, VIII, 16, t. XXI, p. 310.
[4] *Ad Att.*, IX, 1, t. XXI, p. 316 ; Cicéron, Caton, Atticus, etc.
[5] *Ad Att.*, VII, 7, t. XXI, p. 130.
[6] Cicéron, *loc. cit.*
[7] *Ad Att.*, VII, 8, t. XXI, p. 134.
[8] *Ad Att.*, *loc. cit.*

Digitized by Google

retourner dans sa province[1] et quitter ce théâtre de Rome, où les ambitions intrigantes s'assuraient du gouvernement, et où se prenait le chemin de la dictature. Homme vaniteux, âme cruelle[2], esprit léger, il ne connaissait ni lui-même ni César, ni le besoin d'égalité de l'Italie et des provinces, ni les forces défaillantes du parti aristocratique. Il était de ce dernier parti, parce que là était le pouvoir, bien plus que la liberté! Son ambition était immense; mais son talent n'allait pas au delà des choses médiocres et faciles. Il fut longtemps heureux; quand vint le moment de se montrer grand, il prouva que la fortune ne saurait tenir lieu du génie du gouvernement[3]. Je ne connais pas de réputation plus amplifiée par l'apparat officiel et plus contredite par les témoignages de l'intimité. Si ses propres lettres sont signées du titre de Pompée le Grand[4], celles de Cicéron lui infligent cent fois l'épithète d'inepte, d'imprévoyant et d'orgueilleux[5].

LXI

Quant à César, il eut aussi une vaste ambition[6] : mais c'était celle d'un grand génie, d'un grand capitaine et d'un puissant réformateur. « L'ambition, dit le prince de Ligne, était noble, de bonne

[1] *Ad Att.*, VII, 8, t. XXI p. 134. *Illa autem sententia urbis non relinquendæ movet hominem, ut puto.*

[2] Cicéron, *Ad Att.*, IX, 15, t. XXII, p. 28. Il avait fait égorger traîtreusement le père de M. Brutus, proconsul.

[3] Cicéron dit qu'il sait les choses faciles, mais qu'il ignore l'art difficile de gouverner : « Illud eum scisse, neque enim erat difficile. Hoc nescisse; erat enim ars difficilis recte rempublicam regere. » *Ad Att.*, VII, 25, t. XXI, p. 216.

[4] *Cnæus Magnus. S. D. Marco Tullio Ciceroni. Ad Att.*, VIII, XI.

[5] Je ne citerai pas, comme preuve, une lettre dans laquelle Célius, écrivant à Cicéron, appelle Pompée un homme inepte. « Ecquando, *tu hominem ineptiorem*, quam tuum Cnæium Pompeium vidisti, qui tantas turbas, qui tam nugax esset, commôrit. » Cicéron, *Ad famil.*, VIII, 15, t. XXI, p. 280. Ce Célius, homme d'esprit, s'était rangé du côté de César, qu'il abandonna plus tard. Mais les lettres de Cicéron lui-même abondent en témoignages. « Alter, is (Pompée) qui nos sibi quondam adpedes stratosne sublevabat quidem. *Ad Att.*, X, 4, t. XXII, p. 60; *id.* (l'abandon de l'Italie et la popularité de César), *quantis nostris peccatis vitiisque*, venerite non possum sine molestiâ cogitare (il fait allusion à Pompée). *Ad Att.*, VIII, 14, t. XXI, p. 298. *Turpiter fugit* (Pompée), *Ad Att.*, VIII, 16, t. XXI, p, 312. *Illius* (de Pompée) *fugæ* NEGLIGENTIAEQUE DEFORMITAS *avertit ab amore. Ad Att.*, IX. 10, t. XXI, p. 370. Voir aussi la lettre 2 du livre IX *Ad Att.*, où il parle avec tant d'amertume *des immenses vues* de Pompée, et la lettre 16, liv. VIII, *Ad Att.*, où il est dit qu'il est le dernier des hommes d'Etat et le dernier des hommes de guerre.

[6] Cicéron dit qu'il avait souvent à la bouche des vers grecs dont le sens était : *Si violandum est jus, regnandi gratia violandum est, Aliis rebus pietatem colas. Offi.*, 3, 21.

Digitized by Google

» foi, ferme et éclairée chez César. Il était fier et aimable. Voilà » un soldat, un capitaine, un héros, un grand homme et un empe- » reur[1].» Il riait de l'abdication de Sylla; plein de dédain pour cette république adorée par la superstition, mais réduite à un vain mot[2], il se mettait au-dessus d'un formalisme trop étroit pour contenir les futures destinées du monde, et lisait dans l'avenir une nouvelle phase pour l'Empire romain. On prétend que Tite-Live et d'autres agitaient la question de savoir s'il eût mieux valu pour l'univers qu'il naquît ou ne naquît pas[3]. Quant à moi, je crois qu'il fit bien de venir pour délivrer le monde d'une république spoliatrice, désordonnée et avilie. Il fut généreux et clément, victorieux et humain[4]. Maître de Rome qu'il pouvait inonder de sang (ses ennemis s'y attendaient), il remplit de ses bienfaits l'Italie et les provinces et étonna ses adversaires eux-mêmes par sa grandeur d'âme. Il apportait à Rome l'ordre au lieu des discordes civiles, le principe d'une vigoureuse unité à la place des inégalités jalouses de la république, la diffusion des droits civiques au lieu des restrictions de l'aristocratie[5], la protection des provinces au lieu des pillages des gouverneurs envoyés du sénat. C'était tout un système d'équité, d'unité, de réforme et d'amélioration populaire substitué, aux abus intolérables qui étaient aussi un système de gouvernement pour le parti républicain.

La république de ce parti n'avait jamais consisté qu'à se passer du peuple,[6] et depuis près d'un siècle, elle avait été incapable de donner à l'Empire romain l'ordre, l'égalité, le salut et le repos des citoyens[7]. Ce n'était plus qu'un fantôme et un mensonge, et il y manquait les hommes et les mœurs[8]. Dans le droit civil et dans tous les rapports privés, les anciennes formes avaient vieilli; on les avait abandonnées. Ces formes n'étaient pas moins surannées dans l'ordre

[1] *Mémoires de M. le prince de Ligne*, t. IV, p. 374; voir aussi, t. I, p. 296.

[2] Suét, 77. *Nihil esse rempublicam, appellationem modo, sine corpore ac specie; Syllam nescisse litteras, qui dictaturam deposuerit.*

[3] Sénèque, *Quest. nat.*, v. 18.

[4] Voyez le beau portrait que Pline a fait de son caractère, de son esprit, de sa prodigieuse activité, de son génie sublime et de sa clémence, VII, *Hist. nat.*, 25.

[5] Voir le mépris de Cicéron pour les citoyens d'origine étrangère, *Philipp.*, 13, 16. Il trouvait extraordinaire que Balbus, d'origine espagnole, osât prétendre au sénat. « Etiamne Balbus in senatum venire cogitet. » *Ad Att.*, X, 11.

[6] Cicéron, *De Republ.*, 2, 32. « Pauca per populum, pleraque senatus auctoritate. »

[7] Cicéron convient que c'est là le but du gouvernement, 2, 23.

[8] Cicéron, *De Republ.*, V, 1. « Moribus antiquis res stat romana virisque. » Tout cela avait disparu. Il en fait l'aveu.

Digitized by Google

politique, et il était temps de ranimer la patrie par un souffle de jeunesse [1].

LXII

On a coutume de mettre dans les portraits de César beaucoup de mal à côté du bien. Mais le bien était si grand en lui que ses ennemis ont été les premiers à le proclamer [2]; et je trouve jusque dans les *Philippiques* (cette dernière flamme de l'esprit républicain), la glorification de ses lois [3] et le magnifique éloge de ses qualités brillantes [4]. Quant au mal, il fut de sa jeunesse, et d'une détestable époque ; il est probable d'ailleurs qu'il a été exagéré par la haine si inventive et si prodigue des partis politiques. Persécuté à son entrée dans le monde par Sylla [5], à cause de son alliance avec la fille de Cinna qu'il ne voulut pas répudier, il se trouva classé dans le parti de Marius, malgré sa noblesse presque royale [6]. Dès ce moment il appartint à la cause populaire et en suivit les vicissitudes avec la constance qui fut dans son caractère [7]. Il commença sa carrière politique par le rétablissement de la puissance tribunitienne neutralisée par Sylla [8]. Il la finit par la guerre civile au nom de la prérogative des tribuns. Dans un de ses premiers discours publics, il se vante d'être issu des rois, les plus puissants des hommes [9]; dans les derniers actes de sa vie, il veut donner à Rome, comme nouvelle forme de gouvernement, la royauté qui avait fait toujours battre son cœur, tantôt sous l'image de ses aïeux [10], tantôt sous celle d'Alexandre-le-

[1] C'est ce que Dolabella écrivait à Cicéron en 706. « Dum ILLAM VETEREM (rempublican) *sequamur*, *simus in nulla* (Cicéron, *Ad Famil.*, IX, 9). « En poursuivant votre République vieillie, nous ne faisons que poursuivre le néant. »

[2] « ..... Quâ est humanitate Cœsar..... » Cicéron, *Ad Famil.*, IX, 9, t. XXII, p. 164.

[3] Præclara illius acta defendo... leges multas responderet se, et *præclaras*, tulisse, 1, 7.

[4] Fuit in Cæsare ingenium, ratio, memoria, litteræ, cura, cogitatio, diligentia : res bello gesserat, quamvis reipublicæ calamitosas, *attamen magnas* multos annos regnare meditatus, magno labore, multis periculis, quod cogitârat, effecerat : muneribus, monumentis, congiariis, epulis, multitudinem lenierat : *Suos prœmiis, adversarios clementiæ specie* devinxerat. *Philipp.*, 2, 45.

[5] Suétone, *César*, 1; Plutarque.

[6] Suétone, *loc. cit.*, 5.

[7] Pline l'Ancien dit que César eut une des âmes les plus fortes que la nature ait jamais produites. « Animi vigore prœstantissimum... nec virtutem *constantiamque* commemoro. » VII, *Hist. nat.*, 25.

[8] Suétone, *César*, 5.

[9] Suétone, *César*, 6.

[10] Ancus Marcius ; voyez Suétone, *César*, 6.

Digitized by Google

Grand[1]. Il eut toujours pour règle que Rome devait développer, au profit de l'Italie et des provinces, les avantages du droit de cité[2]; et il se voua noblement au triomphe de l'égalité civile et politique qui devait changer les institutions et transformer la République. C'est pourquoi la faction aristocratique [3] le détesta, le calomnia [4] et le combattit; souvent, à son tour, il la combattit par des armes à peu près semblables [5]. On appelait cela à Rome la liberté. Mais il ne fût pas devenu le représentant d'une cause chère à l'humanité[6], s'il n'eût eu à sa disposition que ces moyens subalternes. Ami du peuple, soigneux de son bien-être, dévoué à ses intérêts et à ceux des provinces [7], il s'approcha du pouvoir en homme qui en a pesé le fardeau [8]; il s'en servit pour associer à la propriété de pauvres pères de famille [9], pour mettre l'ordre dans l'administration [10]; pour donner à Rome de magnifiques provinces[11], pour traiter le peuple avec libéralité[12], pour embellir la ville[13], élever le niveau des conditions [14], enrichir le soldat [15], faire régner la justice [16], l'ordre, la discipline et le repos public.

Jamais, à aucune époque, Rome n'eut autant approché de la perfection dans le gouvernement, que si ses desseins eussent eu le temps de se réaliser; je n'en veux pas d'autre juge que ces paroles que l'auteur de la République met dans la bouche de Scipion:

[1] Suétone, *loc.cit.*, 7.
[2] Suétone, *loc. cit.*, 8.
[3] Suétone, *loc. cit.*, 28.
[4] Suétone, 17. Cicéron l'appelle *Phalaris* (*Ad Att.*, VII, 12 et 20, t. XXI, p. 165 et 207) *scélérat, brigand; ô perditum latronem!* (*Ad Att.*, VII, 18, t. XXI, p. 201.) Catulle fit contre lui des vers violents (*Carmen*, 29), où il lui reproche des rapines dans les pays conquis par lui; il lui prodigue les épithètes d'impudique, de dissipateur, d'escroc, « es impudicus, et vorax et aleo.» Voir aussi les *Carmina*, 54, 57, 93. Le prince de Ligne fait justement remarquer que ce même Catulle, qui avait fait ces vers diffamatoires, ne demanda pas moins les bonnes grâces de César et fut admis à sa table, t. I, 296 et suiv. (Voyez, en effet, Suétone, *César*, 73.) César ne savait pas garder rancune. Au reste, Catulle avait aussi loué César. « *Cæsaris visens monumenta magni.* » *Carmen*, XI.
[5] On dit qu'étant édile, il avait conspiré (Suétone, IX). Quant à son pamplet l'*Anti-Caton*, si l'on juge de ce livre par ses commentaires, il faut croire qu'il fut écrit avec beaucoup d'égard pour ses ennemis.
[6] Voyez ce que dit Virgile de sa mort.
[7] Suétone, 2, 8.
[8] *Cato dixit C. Cæsarem ad evertendam rempublicam sobrium accessisse.* Quintilien, 8, 2.
[9] Suétone, 20, 42.
[10] Cicéron, *Philip.*, I, 8.
[11] *Les Gaules*, Suétone, 24, 25.
[12] Suétone, 26, 38.
[13] Suétone, 26, 44.
[14] Suétone, 27, 38, 41, 42.
[15] Suétone, 27.
[16] Suétone, 42, 43. *Jus laboriosissime ac severissime dixit.*

Digitized by Google

« De même qu'un pilote doit se proposer une heureuse traversée, un » médecin le salut de ses malades, un général la victoire, de même » celui qui préside aux destinées de l'Etat doit avoir pour but le bon- » heur de ses concitoyens. Qu'il travaille constamment à donner » à l'Etat la puissance, la richesse, la gloire, sans s'écarter des voies » de l'honnête. Voilà la tâche que je veux qu'il accomplisse ; elle est » la plus grande parmi les hommes [1] ». Or, cette tâche, César l'avait entreprise ; et ce qu'il a fait prouve qu'il l'aurait accomplie s'il n'eût été traversé dans les miracles de sa grandeur [2] par le fanatisme d'ambitions jalouses. Lorsque la famille des héros qui avaient illustré l'ancienne République était tarie dans sa source [3], et que les mœurs d'où l'Etat avait tiré sa force, étaient non-seulement négligées, mais oubliées [4], il était heureux pour Rome d'être conduite à de nouvelles destinées sous le drapeau de l'homme qui dépassait les citoyens les plus célèbres des temps passés, les Scipion, les Lélius, les Philus [5], par l'éclat de ses victoires et la puissance de son vaste génie. La sagesse de la nature a voulu que partout le commandement appartienne, dans l'intérêt des faibles, à l'être supérieur [6]. Et qui mieux que César a mérité dans l'antiquité cette sorte d'élection de la Providence, et cette consécration dans un seul du pouvoir sur tous ?

LXIII

Son éloquence égalait celle des plus grands orateurs [7]. Esprit lettré [8] et doué d'un jugement admirable [9] ; écrivain d'un rare mérite, élégant dans sa mise et ses habitudes, bien fait de corps et d'un noble visage, il semblait avoir reçu de la nature tous les dons qui séduisent. Personne, en effet, n'exerça sur l'esprit des masses et des hommes distingués de plus grands entraînements. A la guerre, il avait une habileté et une expérience si merveilleuses, qu'il n'avait

[1] Cicéron, *Ad Att.*, VIII, II, *Republic.*, 5, 6.
[2] Montaigne, liv. II, chap x, t. II, p. 407.
[3] Cicéron, *De Republic.*, 5, 1. Il l'avoue.
[4] *Id.*
[5] Souvent cités par Cicéron comme les modèles de la perfection romaine. *Rep.*, 3, 2. *Pro archia*, 6. *De oratore*, 2, 37.
[6] An non cernimus optimo cuique dominatum ab ipsâ naturâ, cum summâ utilitate infirmorum, datum? Cicéron *De Republic.*, 3, 19.
[7] Suétone, 55 ; Cicéron, *Brutus*, 370.
[8] Cicéron, *Brutus*, 370 ; Suétone, 56, 42, 43. *Jus laboriosissime ac severissime dixit.*
[9] *Habebat peracre judicium.* Cicéron, *Ad famil.*, IX, 16, t. XXII, p. 328.

Digitized by Google

pas besoin d'aller reconnaître par lui-même les mouvements de l'ennemi. Il donnait des ordres du fond de sa tente. Son nom, sa réputation faisaient sur le soldat et sur l'ennemi l'effet d'un talisman[1]. Il n'aimait pas les rapines et les vexations; il les punissait sévèrement[2]. Soigneux de la tactique et du maniement des armes, il ne dédaignait pas de l'enseigner à ses soldats, non comme un général, mais comme un instructeur qui forme des recrues[3]. Il parcourait les rangs à pied, parlait aux soldats, et excitait leur courage par ses discours flatteurs[4]. C'est pourquoi rien ne résistait à l'élan électrique de ses troupes. Il entretenait la discipline avec rigueur quand il le fallait, et savait la relâcher à propos, quand le soldat l'avait mérité[5].

Je termine en rappelant ce fait, qui marque toute la distance qui le séparait de son trop célèbre adversaire : Pompée avait proclamé qu'il tiendrait pour ennemis tous ceux qui refuseraient de défendre la République ; César déclara qu'il compterait comme étant à lui tous ceux qui resteraient neutres et ne se mettraient d'aucun parti[6].

LXIV

Quant au reproche d'usurpation, qui revient sans cesse sous la plume de Cicéron[7] et qui fut le prétexte de sa mort violente, je comprends la douleur de tout un parti qui tirait son importance et sa richesse de la forme de gouvernement renversée par son bras puissant. De telles révolutions ne s'accomplissent pas avec l'assentiment de tous. Mais en examinant la situation de Rome avec l'impartialité que n'eurent pas les combattants de la guerre civile et les vaincus de Pharsale, nous disons avec Fénelon « que selon le sen-
» timent des plus habiles historiens de ce temps-là, Rome ne pouvait
» plus subsister sous la forme d'une république. Il fallait nécessaire-
» ment que l'unité de la puissance suprême éteignît les discordes et
» les guerres civiles, qui arrivaient sans cesse entre les chefs de parti
» qui aspiraient à la souveraineté : les provinces, dit Tacite, ne mon-

[1] *De Bello afric.*, 3, 1.
[2] *Loc. cit.*, 54. Suétone lui reproche cependant d'avoir beaucoup pillé.
[3] *De Bello afric.*, 71.
[4] *Loc. cit*, 81.
[5] Suétone. 65.
[6] *Id.*, 65.
[7] Voyez p. ex. *Ad Att.*, VII, 11, t. XXI, p. 158 et passim, et aussi *Philipp.*, 2, 34. *De officiis*, 1, 8. « Temeritas Cæsaris qui omnia jura divina atque humana pervertit, propter principatum, » *id.*, 2, 1 et 3, 21

Digitized by Google

» traient pas de répugnance pour le nouveau gouvernement, à cause » que celui du sénat et du peuple leur était à charge par les que- » relles continuelles des grands et l'inertie des magistrats contre qui » l'on implorait en vain le secours des lois et qui cédaient à la force, » aux brigues et à l'argent. Le gouvernement monarchique devenant » nécessaire pour le repos de Rome, il n'y avait personne qui eût plus » de droit à la couronne impériale que les Césars[1]. »

Mais parmi ces Césars, le plus digne et le plus grand fut celui qui tomba sous le fer de Brutus. C'est à l'éloquence d'un ami des assassins que je veux emprunter le magnifique éloge qui peut le mieux venger sa mémoire et flétrir un crime qui compromit les destinées du monde : « La véritable vie pour vous, ô César, est celle » dont vous vivrez dans la mémoire des siècles, celle qui alimentera » la postérité, celle que l'éternité même garantira des atteintes du » temps. Vos travaux appartiennent à l'avenir, et votre vie lui offre » les plus grands sujets d'admiration. L'étonnement remplira nos » neveux, lorsque l'histoire leur racontera vos commandements, vos » provinces, le Rhin, l'Océan, le Nil soumis par vos armées, ce » long enchaînement de batailles et d'incroyables victoires, vos in- » nombrables monuments et vos triomphes[2] »

TROPLONG.

[1] *Essai philosophique sur le gouvernement civil*, t. XXII, p. 359, 360.
[2] *Pro Marcello*, IX.

Digitized by Google

MADAME

DE MAINTENON

A LA COUR

Saint-Cyr, Histoire de la maison royale de Saint-Louis, par M. le duc de Noailles. Paris, 1843. — Mme *de Maintenon*, 2 vol., par M. le duc de Noailles — *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, par M. Lavallée. Paris, 1853 (Furne). — *Lettres sur l'éducation des filles*, par Mme de Maintenon, publiées par M. Lavallée. Paris, 1854 (Charpentier). — *Entretiens sur l'éducation des filles*, par Mme de Maintenon, publiés par M. Lavallée. Paris, 1855. — Mme *de Maintenon*, par M. G. Héquet. Paris, 1853 (Hachette et Cie, Bibliothèque des chemins de fer). — Mémoires et Lettres de Mme de Maintenon, par La Beaumelle. — Correspondance de la princesse Palatine, publiée par M. G. Brunet. Paris, 1855 [1].

I. — SA MISSION.

Voici l'époque la plus critique de la vie de madame de Maintenon. A-t-elle été ingrate? a-t-elle fait du vice hypocrite un moyen de fortune? On s'engagerait dans un étrange dédale s'il fallait ici recueillir et citer les injures et les accusations dont elle a été l'objet, vilenies fort nombreuses, peu variées et qui ne prouvent rien. Peu s'en faut qu'on ne préfère madame de Montespan, parce qu'on la croit guidée par une passion, à madame de Maintenon, parce que celle-ci

[1] Voir la première partie, page 68, livraison du 15 décembre 1855.

Digitized by Google

est une épouse. Quiconque voudra se former une opinion sérieuse évitera de se borner à l'histoire générale ou de s'enfermer dans les détails de la biographie particulière. Ceux qui écrivent l'histoire générale condamnent madame de Maintenon, parce qu'ils sont affectés par les malheurs et les fautes politiques dont le hasard l'a faite contemporaine; ils se trompent par synchronisme. Les amateurs du détail, au contraire, oubliant dans quel milieu vit cette femme, dans quel temps, dans quel pays, s'arrêtent à de petits faits dont ils ne saisissent point le sens, parce qu'ils n'en aperçoivent pas les causes. Il faut tour à tour se rappeler l'ensemble des choses et les situations, puis observer les actes et les caractères.

En 1670, au moment où madame Scarron aborde la cour, quel spectacle s'offre à nous? Louis XIV, entraînant en Flandre toute sa cour, déploie un faste inconnu et se montre aux peuples avec tout l'appareil de sa grandeur. C'est peut-être le moment de sa vie où il nourrit les projets les plus francs de domination absolue et en tous genres. Dans le carrosse qui l'emporte, il a près de lui trois femmes, une reine vertueuse et soumise, une maîtresse d'une beauté rayonnante, madame de Montespan, et une princesse qui est un agent secret de sa diplomatie : Henriette d'Angleterre doit s'écarter, comme par caprice, du royal cortège, et aller négocier avec son frère Charles II, la ruine de la Hollande. Quel prince en Europe pourrait arrêter les progrès du roi de France? Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, il espère devenir le maître ou l'arbitre de tous les souverains. Donner à Charles II une pension et une maîtresse (la future duchesse de Porstmouth était en voyage), entrer dans le conseil des princes par la vénalité de leurs conseillers, gagner les électeurs allemands, écraser, s'ils bougeaient, les princes faibles, comme le duc de Lorraine, dont le palais en effet fut bientôt pillé et le duché conquis, en un mot, tout dominer par l'or ou par les armes, c'est une entreprise digne de tenter Louis XIV. On se souvient que, dans le même temps, l'influence française, reconnue par la Pologne, qui nous demandait un roi, sentie par les Turcs, qui rencontrent à Candie les gentilshommes de Versailles, était consacrée à Rome par le conclave, qui donnait la tiare au cardinal Altieri, du parti français; enfin l'avenir, du côté de l'Espagne, réservait des éventualités. Sire, s'écriait plus tard un poète à propos de la succession d'Espagne,

> Souffrez que votre race où tant de gloire abonde
> Se partage le soin de gouverner le monde !

La suprématie en Europe appartenait donc à Louis XIV. A plus forte raison son propre royaume devait obéir. A la ville ou à la cour, qui oserait résister au roi? En présence de la royauté et de son cor-

Digitized by Google

tège, une sorte de vertige s'empare de tous. Les arcs de triomphe, les applaudissements du peuple, la voix des poètes, la main des artistes et enfin le suicide du pauvre Vatel attestent l'enthousiasme, l'idolâtrie universels. Maître absolu, indépendant des parlements, disposant à son gré par ses édits bursaux du bien de ses sujets, Louis XIV prit encore la résolution, précisément en 1670, de convertir les huguenots et de tout ramener à une visible unité de foi.

A la cour, la même année, le roi, lassé de la réserve que lui avait imposée Anne d'Autriche, secouait le joug du mystère, et donnait à ses amours l'éclat de ses victoires. Madame de Montespan se séparait judiciairement de son mari : le roi l'emmenait en Flandre et lui donnait une escorte; il disgraciait le P. Annat, qui avait protesté contre cet éclat. D'ailleurs il ne permettait à personne de croire qu'une femme pût prendre empire sur lui. Quand il laissait disputer son cœur, il n'en vaquait pas moins à ses affaires. Pendant que Lavallière, devenue Louise de la Miséricorde, pleurait sous le cilice, pendant que mademoiselle de Fontange mourait, pendant que madame de Montespan s'abreuvait de larmes, il fut toujours le roi administrateur et le brillant souverain, attentif au conseil et magnifique dans ses fêtes. Ce mélange d'activité, de puissance et de scandale étourdissait tous les esprits.

Moins que jamais, Louis XIV à cette heure d'enivrement pouvait se défier du présent ou de l'avenir. Cependant on lui apprit à cette époque qu'à Paris, au milieu des intrigues de l'ambition et de l'amour, la mode du poison, importée par l'Italien Exili, commençait à se répandre. Du voyage de Flandre, Henriette ne revint que pour mourir. Mais ce qu'il ne pouvait savoir, c'est que sa destinée allait être singulièrement influencée par deux personnes d'un génie moins éclatant et plus secrètement habile que le sien : toutes deux devaient arriver par la persévérance jusqu'au trône. La première était Guillaume d'Orange ; la seconde Françoise d'Aubigné.

Au premier aspect, Françoise d'Aubigné déplut à Louis XIV. Quand il aperçut cette figure fine, belle et grave d'une veuve qui portait le nom d'un poète burlesque, ses instincts d'harmonie et d'élégance furent froissés. D'ailleurs, elle s'annonçait avec une sorte de formalisme irritant; jamais elle n'avait consenti à se charger des enfants de madame de Montespan avant d'en recevoir l'invitation de la bouche même du roi. Madame Scarron lui parut trop digne. C'était pour lui quelque chose comme une précieuse protestante. « Votre bel esprit, » disait-il à madame de Montespan qui la protégeait. L'entrée de madame Scarron sur ce nouveau théâtre eut donc un caractère particulier. Loin de flatter sa protectrice et de lui marquer de la complaisance pour ses passions, elle désapprouvait franchement

Digitized by Google

cette liaison avec le roi. D'une autre part, elle prenait fort au sérieux sa tâche d'institutrice, et s'en acquittait de telle façon que Louis XIV était comme tenu à la reconnaissance envers elle. En effet il fut frappé de l'ardeur, du dévouement, de la discrétion qu'elle y mit. Ce n'était plus une gouvernante, c'était une mère (notez qu'elle garda inaltérablement ce caractère pendant soixante ans). On avait placé les enfants dans deux maisons hors de Paris, séparément. Quand les nourrices la voyaient arriver le soir, en secret, à pied, portant sous le bras des vivres ou du linge, puis prendre leur place au berceau, ou, montant à l'échelle, faire l'ouvrage des tapissiers, et s'épuiser de fatigue, elles disaient : c'est bien la vraie mère! Le lendemain matin, elle rentrait chez elle par une porte de derrière, se parait et se rendait en carrosse à l'hôtel d'Albret ou à l'hôtel de Richelieu, où elle causait de l'air du monde le plus dégagé. Ce zèle, ce soin à entretenir le mystère, les peines infinies qu'elle se donna pour l'éducation et la guérison du duc du Maine, enfant médiocre, touchèrent le roi : il revint de ses préventions, alla voir la gouvernante, se fit rendre compte directement par elle de tout ce qu'elle faisait pour ses élèves, et finit par la loger à Versailles, quand les lettres de légitimation, en 1673, affranchirent tout le monde du secret. Surpris de trouver tant de grâce à l'austérité de cette femme, tant d'esprit dans son bon sens et tant de force dans sa raison, il prit l'habitude, lorsque les emportements de madame de Montespan l'avaient fatigué, de chercher une diversion auprès de cette veuve que madame de Sévigné nous peint à cette époque comme une femme aimable, belle, bonne et négligée.

C'est ici que, pour Françoise d'Aubigné l'opinion devient très sévère. Les visites du roi, devenues des assiduités, ont créé une situation nouvelle et très équivoque; cette situation, les esprits qui ont le don de juger très vite et de deviner l'histoire la tranchent en deux mots. A leurs yeux, c'est tout uniment une femme qui tombe et dont la chute est une trahison, une ingratitude. En y réfléchissant, on ne pensera pas ainsi; un drame vient de se nouer, nous ne sommes pour ainsi dire qu'au premier acte. Les choses sont plus complexes, les mobiles moins simples, plus nombreux, plus divers qu'on ne croit : ce n'est point une ambitieuse qui, seule, par la force de son esprit ou par une triste préméditation d'ingratitude, entreprend de parvenir au trône. Toutes sortes de personnages et d'influences se mêlant à son histoire, conspirent à lui donner une position, puis une ambition dont elle était d'abord fort éloignée. Des années s'écouleront avant qu'elle ne soit forcée de briser les liens de la reconnaissance. Rappelons-nous que quartorze ans d'intervalle séparent son arrivée à la cour de son mariage avec le roi (1670-

Digitized by Google

1684). En outre, pendant les trente années suivantes, son pouvoir ne fut jamais absolu. Je ne sais pas d'ailleurs si la duplicité suffit pour conquérir et garder un empire aussi durable, pour l'exercer surtout avec la noblesse que ses ennemis mêmes lui ont reconnue.

Une femme jeune et belle se trouve tout à coup placée, après de dures épreuves, dans une situation douteuse entre une cour intrigante, un monde curieux, un roi séducteur et séduisant et sa dignité propre. Intrigante ordinaire, elle aurait saisi la première occasion de fortune; vaniteuse, elle aurait accepté étourdiment une position brillante, humiliante et précaire; passionnée, elle se serait jetée dans les bras de celui qu'elle aimait; ingrate et fausse, elle aurait immédiatement supplanté sa bienfaitrice, comme madame de Montespan avait supplanté son amie, madame de Lavallière. Madame de Maintenon n'avait aucun de ces caractères; les conseils de sa pauvreté, le souvenir des traverses de sa vie lui disaient de s'assurer quelque chose de stable; la voix de son orgueil lui défendait de s'exposer aux mépris des courtisans ou aux reproches de sa bienfaitrice. Cette noble passion de l'orgueil dont j'ai parlé est le secret de sa grandeur; car il lui inspira une force de résistance, de dévouement et de discrétion qui étonnèrent Louis XIV, et le souverain était arrivé à l'âge où un homme a besoin d'être étonné pour être séduit. Dans cette lutte, dont il était impossible de prévoir le terme, les deux acteurs principaux furent entraînés par ceux qui les entouraient plus loin qu'ils n'avaient prévu l'un et l'autre. Le rôle joué par madame de Montespan, par les hommes politiques, par le clergé, vint compliquer l'action.

Alors commença pour Françoise d'Aubigné la crise capitale de sa vie.

Le roi, qui avait créé la situation, vit s'engager sans trop d'impatience un conflit dont il n'avait pas à souffrir. Lorsque la jalousie de madame de Montespan éclate, jalousie bruyante et violente, d'amour-propre et d'ambition, elle n'a pour effet que de fatiguer le roi, à qui elle apprend à désirer une amie sûre, solide, dévouée, qui, au lieu d'afficher son empire sur lui, en ait beaucoup sur elle-même. Madame Scarron lui devient nécessaire; il s'accoutume à l'ascendant paisible d'une femme qui lui « fait connaître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte. Il en paraît charmé [1]. » En même temps, la bienfaitrice affranchissait son obligée à force de lui reprocher ses bienfaits. Celle-ci, blessée chaque jour, voit d'un coup d'œil ce qu'elle a à faire. Elle garde une simplicité extrême,

[1] Mme de Sévigné.

Digitized by Google

laisse tous les torts du côté de la favorite, tâche de se faire respecter et aimer, a soin d'être au courant de tout, évite les petits manéges et n'oublie aucun ménagement, en un mot, attend l'avenir. Il y a des moments où tout semble près de se briser, à la grande joie des courtisans et des nouvellistes de salon. La cour, la ville s'en occupent; madame Scarron offre à son directeur de quitter Versailles, et reçoit volontiers l'ordre d'y rester pour le salut du roi. L'abbé Testu, qui avait annoncé au monde que madame Scarron se retirait dans un couvent, est très déconcerté. Elle-même le désabuse: « Voilà, lui écrit-elle, comment les curieux sont toujours mal informés. Mon éloignement de la cour est si peu décidé, que j'y tiens par des liens plus forts que jamais. » Il y a deux périodes dans cette lutte des deux femmes : la première, où elles vivent à côté l'une de l'autre; la seconde, où elles ont chacune leur camp. La fortune de madame Scarron s'affermit de plus en plus : le roi lui donne un beau revenu, la retient à la cour sous un titre nouveau quand ses fonctions de gouvernante sont expirées; et, enfin, lorsqu'elle vient d'acquérir une terre noble, il la salue marquise de Maintenon. Bientôt les courtisans et les solliciteurs s'empresseront autour de *madame de Maintenant*, qui de protégée est devenue protectrice.

Mais sa position est de plus en plus fausse. D'abord confidente, puis rivale de la favorite, elle souffre à toute heure de son humeur, de ses soupçons, des traits amers qu'une Mortemart peut décocher. « J'aimerais mieux, s'écrie-t-elle, un peu de malheur fixe que beaucoup de bonheur sans consistance. » Chaque jour nouveaux orages; puis on se trouve placées ensemble dans le même carrosse, on cause de bonne amitié et l'on reprend ses démêlés au retour. Je ne suivrai pas dans son détail cette rivalité des deux femmes; de part et d'autre, des boutades, des mots cruels. Rien de plus contradictoire que les lettres de madame de Maintenon à cette époque: espérances, colères, projets de fortune, désirs de retraite, toutes les alternatives s'y trahissent avec une sincérité et une vivacité involontaires. Il serait d'ailleurs peu juste et assez périlleux de la juger sur certaines phrases, transcrites ou inventées par La Beaumelle, qui était plus ravi de donner une pâture à la curiosité publique que soucieux du vrai[1]. Observons plutôt comment se forment, au milieu du désordre de cette longue campagne, deux partis bien tranchés, et comment le rôle de madame de Maintenon s'agrandit par la *mission* qu'on lui donne.

[1] Entre autres exemples, je prends celui-ci. Dans l'*Avis* que Mme de Maintenon donna par écrit à la duchesse de Bourgogne, le texte de La Beaumelle tend à faire de Mme de Maintenon un Machiavel de ménage; le texte véritable est plein au contraire d'une grâce sévère et d'une grande droiture de cœur.

Digitized by Google

Dès que l'influence de madame de Maintenon sur le roi fut à l'ordre du jour, l'abbé Gobelin, et à sa suite, le clergé déclara qu'elle devait rester à la cour pour ramener le roi à une conduite chrétienne. Elle accepta cette mission et s'en ouvrit à madame de Montespan, qu'elle voulait convertir du même coup, de concert en cela avec Bossuet. Le cercle de madame de Maintenon se dessina tout à fait le jour où, de compagnie avec ce grand évêque, elle alla recevoir, au delà de la frontière, la dauphine, dont elle était dame d'atour et dont elle avait formé elle-même la maison. Bientôt on sut que Louis XIV voulait vivre en famille auprès de la dauphine, qui déclarait se faire un point de conscience de travailler à la conversion du roi, — auprès de la reine qui, grâce à madame de Maintenon, se rapprochait en tremblant de son époux, — auprès de madame de Maintenon enfin, qui, toute fière de ses succès, s'appliquait à conquérir le cœur des deux femmes, s'attachait pour faire son salut à la dauphine et séduisait si bien Marie-Thérèse, que celle-ci, un jour à Chambord, pour la Saint-François, lui offrit son portrait.

Madame de Montespan, dont le roi s'était débarrassé en la nommant surintendante de la maison de la reine, ne lâchait pas prise ; liguée avec madame de Montmorency, avec Louvois et Marsillac, fils du duc de Larochefoucauld, elle se faisait ménager des tête-à-tête avec le roi, en dépit de sa rivale qui alors était en proie à une vive inquiétude et tremblait que madame de Montespan ne fût trop aimable dans les larmes. On sait à qui restera la victoire : mais de combien de querelles faudra-t-il encore l'acheter ! Cette guerre dont madame de Sévigné a recueilli les *on-dit* dans ses lettres, s'étendait de plus en plus et c'était plaisir de voir les marches et contremarches des partisans des deux rivales. Il y avait les ardents, les incertains, les transfuges et l'action secrète des directeurs. Le roi, qui hésitait entre « son habitude de péché mortel » et la voix de Bossuet, disait qu'il est plus aisé de donner la paix à l'Europe que de la donner à deux femmes. Ne désespérant pas encore, madame de Montespan reparaissait soudain chez madame de Maintenon et l'injuriait ; ou bien elle rentrait à Versailles même : car elle eut ses Cent-Jours, comme dit M. Héquet, et la retraite de Clagny fut pour elle une île d'Elbe. En 1680, on reconnaît dans l'état d'esprit de madame de Maintenon, pendant qu'elle dispute le pouvoir à une femme aussi belle, une extrême anxiété : elle a quarante-cinq ans et les retours qu'elle fait sur son âge la navrent. « Il n'est plus temps de plaire... Je suis trop vieille... Je ne sais que dire à l'abbé Gobelin.... Je suis une malade qui cache son mal par la crainte des remèdes.... » Mais c'est le dernier effort ; elle va triompher, et sa victoire sera consignée par un grand poète, dans cette tragédie d'*Esther* qui n'est qu'une allégorie

Digitized by Google

en cinq actes. Déjà en 1681, elle écrit joyeusement à son frère et lui reproche de vouloir trop demander au roi dans un temps où il l'accable, elle, de biens et d'honneurs. « Je ne songe plus qu'à le servir en la personne de ma maîtresse avec un zèle, une fidélité, une assiduité qui lui marquent ma reconnaissance. » En 1682, un événement significatif fit éclater aux yeux de tous le succès de sa mission, le fruit de ses efforts, la conversion du roi et l'union de la famille royale. Quand la dauphine accoucha d'un prince, tout le monde put être témoin de la joie de Louis XIV qui ne fut ce jour-là qu'un bon père de famille, se laissant approcher, et embrasser des petits comme des grands, oubliant l'étiquette, permettant aux domestiques de se mêler aux princes et aux marguilliers de Versailles de l'assourdir de leur *Domine salvum*, enfin applaudissant de bon cœur à tous les scandales de gaîté que voulait réprimer le pauvre Bontemps. Pendant cette scène, dont M. de Noailles a laissé un charmant récit, madame de Maintenon, retirée dans sa terre, contemplait de loin avec orgueil le résultat de ses exhortations. — En 1683, la reine tombe tout à coup malade et meurt. Madame de Montchevreuil, qui sut mieux que personne ce qui se passa alors, ne l'a pas raconté. Si l'on cherche quelque lueur sur ce point, il faut la demander à la malice aimable de madame de Caylus, qui dépeint l'agitation mal contenue de sa tante, « causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes et de ses espérances; en un mot, son cœur n'était pas libre. » Ce fut une dernière crise dont l'issue concilia les principes religieux de madame de Maintenon avec sa situation présente. Acceptant la position d'une femme secrètement légitime, elle s'imposa le sacrifice de n'être jamais déclarée, et jamais n'essaya de marquer son état par son luxe, ni de changer son rang et son titre à la cour. Saint-Simon a peint Louvois embrassant les genoux du roi et ne le lâchant pas avant d'avoir parole que le mariage restera secret, au grand désespoir de madame de Maintenon : joli tableau, mais qui risque d'être aussi peu exact que la date donnée par le même écrivain au mariage même. Il fait tout ce qu'il peut pour rapprocher cet événement de la mort de la reine. Que madame de Maintenon ait été épousée par le roi vers la fin de l'année 1684, c'est ce que M. Lavallée a établi d'une manière presque définitive. Mais cette union, cette mésalliance fut, aux yeux de Saint-Simon, un châtiment céleste; « l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, que la postérité ne voudra pas croire, réservée par la fortune, pour n'oser ici nommer la Providence, au plus superbe des rois !.... » Accusée de mariage clandestin, accusée quand elle laisse entrevoir son rang, pauvre femme ! son vif et ferme esprit souriait de ces jugements divers.

Digitized by Google

Le grand Arnault fut plus équitable, et son témoignage, qu'on ne soupçonnera pas, mérite qu'on le rapporte : « Il n'y a point de scandale, dit-il, puisque tous ceux qui voient qu'il y a plus que de l'amitié entre eux croient en même temps qu'ils sont mariés. Je ne vois pas ce qu'on peut reprendre dans ce mariage contracté selon les règles de l'Eglise. Il n'est humiliant qu'aux yeux des faibles qui regardent comme une bassesse de s'être pu résoudre à épouser une femme plus âgée que lui et si fort au-dessous de son rang. Ce mariage le lie d'affection avec une personne dont il estime l'esprit et la vertu, et dans l'entretien de laquelle il trouve des plaisirs innocents qui le délassent de ses grandes occupations [1]. »

Du reste, madame de Maintenon n'avait pas laissé ignorer au roi sa généalogie, qu'elle avait retrouvée avec les mémoires de son aïeul, dans un voyage à Murçay. Mais laissons ce détail aux d'Hozier. Ce qu'il importe de reconnaître, c'est que la femme de Louis XIV tenait, soit de sa race, soit d'elle-même, assez de qualités d'élite pour mériter cet honneur. Encore très belle, elle avait une figure et une taille d'une majesté royale, parlait à ravir, écoutait mieux encore. Le roi, qui arrivait à sa maturité, ne songeait plus à avoir des maîtresses, et, comme l'habitude et la reconnaissance l'attachaient à celle qui avait élevé ses enfants, comme il trouvait chez elle la plus haute expression de cet esprit de société qu'il avait cherché vainement chez la reine et chez la dauphine, il associa à sa vie une femme qui lui paraissait plus fidèle que des favoris comme Vardes et Lauzun, plus sûre que madame de Montespan et qui, au lieu de l'orgueilleuse devise de Fouquet, *quo non ascendam*, prenait pour principe l'humilité. C'est peut-être en voyant Louis XIV rentrer ainsi dans la vie domestique, que La Bruyère écrivit quelques années plus tard, en traçant le portrait d'un grand monarque : « Il ne manque rien à un roi que la douceur d'une vie privée. Il ne peut être consolé d'une aussi grande perte que par le charme de l'amitié et par la fidélité de ses amis. » Jugement répété par Voltaire en d'autres termes.

Ce mariage fait donc honneur au roi qui osa préférer le bon sens aux préjugés ; il fait honneur à madame de Maintenon, qui, une fois reine, ne démentit pas les principes de toute sa vie. Nulle révolution dans sa manière d'être, nulle distinction officielle, nul désir des oripeaux du pouvoir. La sobriété de son ambition surprit ses ennemis mêmes. Saint-Simon l'avoue franchement, elle se tint avec une réserve sans trouble, calme, imposante, à son ancien rang.

[1] Voir M. de Noailles, II, 128.

Digitized by Google

Chose étrange, ce fut elle qui garda le mieux le secret du mariage. L'abbé de Choisy raconte qu'il avait fait présenter un livre à madame de Maintenon par Bontemps, valet de chambre du roi : « Il s'acquitta de la commission. Quelques jours après, en me contant ce qu'il avait dit à la dame, il se servit de ces termes : Je suis assuré que *Votre Ma...*, il s'arrêta tout court et en sentant l'indiscrétion fit un bond, changea de discours et tâcha de m'étourdir. » Madame de Maintenon détruisit jusqu'à l'acte de mariage. Elle gronda sérieusement tous ceux qui prirent avec elle le ton de la déférence. Ils furent nombreux ; l'abbé Gobelin, son directeur, qui lui donnait autrefois des ordres nets, ayant changé de style, elle lui rappela que, dans le confessionnal, il ne lui devait que le langage de la vérité. « Je ne sais si les honneurs dont je suis environnée vous inspirent quelque chose de nouveau. Mais pour moi je ne suis pas changée... » Au lieu d'*environnée*, elle avait d'abord écrit *couronnée* et corrigea. Cette lettre admirable est restée célèbre. Et quand ce directeur qu'elle dut quitter, quand deux prélats vénérables, l'évêque de Chartres et le cardinal de Noailles, l'embarrassaient par leur déférence, que ne firent pas les solliciteurs et les courtisans ? ils vinrent la saluer jusque dans le parloir de Saint-Cyr. Les grands, dit madame de Caylus, faisaient la roue autour de sa niche. On lui demandait tout, gouvernements, pensions, charges ecclésiastiques, cordons bleus, abbayes vacantes. Même en faisant la part de la politesse du temps, les lettres qui nous ont été conservées étonnent encore, tant elles sont pleines d'hyperboles et de protestations dévouées. Villars lui rend compte de chaque campagne et la prie de le faire valoir auprès du maître, car, dit la femme de ce général, « les plus grands hommes ne sont rien si vous ne les faites valoir. » Tallard formule en alinéas rapides ses adulations et envoie aux dames de Saint-Louis des épingles anglaises. Lisez les lettres des hommes les plus différents, du maréchal de Villeroy, le plus dramatique des correspondants, du duc de Mazarin, personnage fort bizarre, du duc d'Antin qui désire de nouveaux bienfaits pour avoir l'occasion de redoubler de gratitude, du duc de Lafeuillade, sollicitant un Marly, du grave M. de Boufflers, du duc d'Aumont, du duc de Richelieu, lequel demande à l'intention de son fils une petite lettre de cachet. Plus forte que les courtisans, madame de Maintenon, loin de se laisser étourdir ou d'accepter le rôle que lui faisaient les solliciteurs, ne témoigna jamais au roi de ces désirs ruineux qui sont l'apanage des favorites. Il existe cependant un récit dramatique des souffrances et de la perte de l'infanterie française qu'on forçait, a-t-on dit, à des travaux gigantesques pour amener la rivière d'Eure dans la vallée de Maintenon : c'est au contraire de la vallée de Maintenon

Digitized by Google

qu'on l'amenait à Versailles, au grand détriment du parc et de la propriété de celle qu'on accuse. « Il me semble, dit madame de Sévigné, que c'est un présent que madame de Maintenon fait au roi de la chose du monde qu'il aime le plus. » L'interprétation opposée est une erreur : encore une belle page de Saint-Simon qu'il faut déchirer.

Envers sa famille, comme vis-à-vis des courtisans, madame de Maintenon se conduisit avec un mélange de générosité et d'énergie. Son élévation une fois connue, il lui était né de tous côtés des cousins de province, grands solliciteurs, méritant peu, exigeant beaucoup. Elle fit quelque chose pour eux, puis refusa d'engager le roi dans un népotisme ridicule et sans fin ; alors tous ces hobereaux de jeter les hauts cris. Elle concentra ses bienfaits sur ses véritables parents, dont elle voulait être la protectrice intelligente et non la victime. Elle renonça à ses droits sur la terre de Surineau, de peur de ruiner les filles de celui qui l'occupait illégalement. Elle adopta les enfants de ses proches, entre autres mademoiselle de Murçay, qui devint madame de Caylus, et mademoiselle d'Aubigné, plus tard duchesse de Noailles : toutes deux furent élevées avec une affection sans faiblesse. Que de fois elle sema des bienfaits et recueillit des outrages ! Et avec quelle connaissance de la vie elle entendit sans en être surprise les imputations dont elle était l'objet. Madame des Ursins lui en parlait un jour : « Je vous remets, lui répondit-elle, à la vallée de Josaphat pour voir si je suis une mauvaise parente. Je puis me tromper, mais je crois devoir faire ce que je fais et que Dieu ne m'a point mise où je suis pour persécuter incessamment celui à qui je voudrais procurer un repos qu'il n'a pas. » Personne ne fut mieux traité par elle et ne la traita plus mal que son frère Charles d'Aubigné : c'était un capitaine de cavalerie qui aimait le fracas, les propos bruyants, le jeu et la galanterie. L'envoyait-on en province, il faisait du tapage et des dettes ; une fois obéré, il écrivait à sa sœur que son domestique l'avait volé ou arrivait lui-même et demandait de l'argent. Aucune qualité française, aucune action d'éclat ne rachetait ses torts d'étourdi. Sa sœur essaya vainement de l'associer à sa fortune ; pour lui elle obtint des gouvernements, des pensions, l'ordre du Saint-Esprit ; elle protégea ceux qui le protégeaient, recueillit un fils naturel que lui avait laissé je ne sais qui, et même se laissa engager dans des spéculations ou dans des négociations de mariage qui la compromirent. Dans le même temps, il épousait à l'insu de sa sœur une femme sans mérite. Cependant, par une grande supériorité d'esprit, elle persévéra dans sa bonté, adopta madame d'Aubigné, entreprit de la former, de lui enseigner l'économie domestique, le français, l'usage de la cour et entra dans

Digitized by Google

les détails les plus précis pour diriger le ménage maladroit. Ils eurent une fille ; elle leur écrivit : « Dites à la nourrice qu'elle nourrit mon héritière. » Il faut relire sa correspondance pour voir avec quelle attention elle régla la vie de ce frère malencontreux, avec quelle douceur et quels tempéraments maternels elle s'occupa malgré lui de son salut. On ne peut même s'empêcher de sourire en retrouvant ces détails. L'abbé Madot fut attaché à la personne de d'Aubigné pour le convertir. Sur quoi l'évêque de Chartres écrivait naïvement à madame de Maintenon : « Vous êtes sa mère par rapport à son salut... Vous lui avez donné un ange gardien qui l'a suivi partout. » Il va sans dire que ce frère fut toute sa vie l'humiliation de sa sœur ; ses dettes, ses folies, ses grossiers propos contre elle ne cessaient pas, quoiqu'elle le fît sermonner par Léontium (Ninon de l'Enclos). Pourtant elle ne désespéra jamais de lui ; les lettres qu'elle lui adressa sont admirables, mâles, spirituelles, profondes ; elle lui rappelle toujours leur premier état : — *soyons contents!* c'est sa maxime. Elle lui recommande la délicatesse dans le choix de ses amis : « Vous ne sauriez avoir trop de liaison avec Vauban. L'estime de cet homme-là est plus glorieuse que celle de tous les courtisans. » Elle ajoute mille conseils des plus sensés, des plus nets, des plus éloquents, mêlés d'axiômes pratiques sans pédantisme :—Conduisez-vous partout comme si vous y deviez passer votre vie. — Séparez-vous des plaisirs, ils coûtent toujours cent fois plus que les besoins. — Ayez du jugement ; le jugement vaut l'expérience.

Mais souvent elle est forcée, au lieu de lui parler de son âme, de se rabattre sur l'extérieur, le langage, les habitudes quotidiennes : — Moins de cheveux à vos perruques. —Ne vous piquez pas d'avoir plus de rubans que les autres. — Ne vous moquez de personne. — Soyez le plus mal monté et le plus mal couché des capitaines du régiment.

Tout cela amusait le capitaine, qui ne manquait pas d'en faire des gorges chaudes avec les courtisans, et répondait à sa sœur : « Faites-moi payer ma pension d'avance. » Celle-ci s'en indignait : « Demander un bienfait avec l'empressement, le chagrin, la tyrannie dont vous rougiriez d'exiger une dette ! » Peine perdue ; ni l'âge, ni les conseils ne guérirent ce spirituel égoïste. Il passa sa vie à attrister celle de sa bienfaitrice.

Ces dégoûts ne furent pas les seuls. Pour vivre à la cour et s'y trouver heureuse, il lui manquait plusieurs choses, particulièrement l'amour des intrigues, le goût de l'apparence, et l'avidité. Lorsque cette femme d'un bon sens si indépendant se trouva aux prises avec l'ennui magistral d'une vieille cour, avec cet esprit de symétrie universelle et d'unité persécutrice qu'elle abhorrait et dont on l'a

Digitized by Google

rendue responsable, avec toutes les anxiétés d'un roi et d'un royaume de plus en plus malheureux, avec les menées enfin, les manœuvres, les passions secrètes qui entourent tout pouvoir, alors elle regretta du fond de son cœur le temps de sa jeunesse et de sa liberté. Certes il ne faut pas trop la croire sur parole ; son orgueil se plaisait près du trône. Mais elle paya cher l'honneur d'y rester. Elle souffrit dans ses amis autant que par ses ennemis. Les mécontentements, les défections, les trahisons l'avertissaient chaque jour de se défier de tout, en même temps que par sa situation même, elle se croyait forcée d'être toujours au courant des actes et des médisances des « ravaudeurs » comme elle disait. Sur sa demande on lui apportait la dernière chanson faite contre elle ; elle souriait : « Quand j'avais de la voix, j'aurais chanté cette chanson ; elle ne me dit rien de nouveau : ne sais-je pas que je suis vieille ? Si je pouvais l'oublier, le changement de mon humeur me le dirait assez. Cherchez l'auteur, je vous en prie. Si le roi le connaissait, il me vengerait ; et si je le connais, je me vengerai autrement que lui. » Ces attaques incessantes attristèrent son âme sans l'aigrir ; mais, comme il arrive toujours, ceux qui la harcelaient l'accusèrent de nourrir les ressentiments qu'ils provoquaient et qu'elle n'avait pas. La haine n'était point naturelle à son cœur ; à moins que l'on n'appelle haine cette misanthropie intime que l'expérience de la vie entretient dans les âmes les plus vives et les plus froissées. Tout dans ce monde est affliction d'esprit, écrivait-elle au duc de Noailles, et voyant à la cour trahison sur trahison : « Comptez que tous les hommes noient leurs parents pour dire un mot de plus au roi et pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout. » Ces fêtes auxquelles elle est insensible et assujettie, tous ces plaisirs par lesquels les gens de cour cherchent « à abréger le songe de la vie, » lui faisaient aimer plus que jamais la retraite. La paix ne se trouvait pour elle que dans sa chère Thébaïde, à Saint-Cyr. Là, elle respirait ; là, son esprit se reposait du spectacle des vanités, des intrigues et des ambitions.

II. — SON INFLUENCE.

Les souffrances de madame de Maintenon, dira quelqu'un, doivent-elles nous toucher ? Cette femme a voulu régner ; si sa couronne a été une couronne d'épines, sa tristesse n'est qu'une expiation et sa plainte qu'un aveu de sa faiblesse. N'a-t-elle pas gouverné la France par Louis XIV et l'Espagne par madame des Ursins ?

Digitized by Google

N'a-t-elle pas inspiré au roi les idées les plus funestes et fomenté la persécution religieuse? « La toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds... Les hommes, les affaires, les choses, les choix, les justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le roi et l'Etat ses victimes. » On reconnaît ici le style de Saint-Simon. Le préjugé public, aidé par lui, veut que madame de Maintenon ait eu sur les destinées du pays une action fatale, sourde, hypocrite, odieuse.

En dehors des exagérations, des haines et des préjugés, quiconque examine froidement les choses de ce temps-là, et en général les choses humaines, pensera d'une autre manière. D'abord on ne peut ni s'étonner, ni s'irriter qu'une femme d'une haute intelligence ne soit pas restée indifférente au mouvement des affaires, comme la pauvre Marie-Thérèse ou comme l'étrangère Marie-Louise. Vouloir que madame de Maintenon respire l'air de la cour sans se mêler à la cour, que, sollicitée de toutes parts, elle n'agisse jamais, c'est une prétention singulière. Toute la question est de savoir quelle fut l'étendue de cette influence et quelle en fut la nature. Or il est aujourd'hui prouvé jusqu'à l'évidence, d'abord que madame de Maintenon n'a jamais eu, en quoi que ce soit, la haute-main; ensuite qu'elle se servit pour le bien de la part de pouvoir qu'on lui laissa. Le caractère seul de Louis XIV était incompatible avec cette docilité qu'on lui prête. Son orgueil ombrageux préservait scrupuleusement son autorité de tout empiétement. Auprès de lui, madame de Maintenon éprouva toutes sortes de petites humiliations et fut soumise à d'incroyables contraintes, comme l'attestent les aveux qui lui sont échappés; non-seulement ses moindres démarches devaient être expliquées, mais, très souvent malheureuse dans les demandes qu'elle présentait, elle renonçait à obtenir les grâces. Alors Fénelon lui reprochait de vouloir rester en dehors des affaires. Un jour le nonce ayant rendu visite directement à madame de Maintenon, le roi se fâcha; elle dut éviter ce périlleux honneur et avertir ses amis de ne point l'y exposer. « Je ne puis, disait-elle, que semer des maximes générales; je ne puis rien sur les faits particuliers, dont je n'entends presque pas parler. »

Néanmoins elle avait une action; un esprit aussi élevé, aussi sensé prit vite un certain ascendant sur le roi; mais lequel? celui d'une épouse qui a l'avantage d'être présente. Placée d'un côté de la cheminée, tandis que le roi travaillait de l'autre avec son ministre, elle écoutait sans mot dire jusqu'au moment où le roi *consultait la raison*, et, se tournant vers elle, lui disait: Qu'en pense Votre Solidité? Il la questionnait seule et plus directement lorsqu'elle était

Digitized by Google

dans son appartement de Saint-Cyr, où la tranquillité et le secret protégeaient leurs entretiens. En général, ce que le roi lui laissait (involontairement) de pouvoir, c'était le détail de l'administration ecclésiastique, pourvu qu'il ne vît de sa part aucune prise de possession trop manifeste. Qu'elle se soit méprise quelquefois dans cette gestion, je ne m'en étonne pas. Elle servit trop bien des ministres comme Chamillard, et trop peu des philosophes comme Catinat; son zèle pour les rois confesseurs la mit imprudemment du parti de Jacques II, qui n'était pas vraiment un roi. Elle eut aussi toute la faiblesse d'une mère prévenue pour le duc du Maine, son fils adoptif, lui faisant accorder des grâces continuelles que celui-ci promettait toujours de mériter le lendemain. Mais, en général, son influence fut très généreuse et son langage imprégné du sentiment le plus élevé de la justice. Au lieu d'usurper le pouvoir, souvent elle gardait le silence par discrétion, par politique même, de crainte de déplaire et de heurter. De prétendre qu'on ne retrouve pas en bien des choses quelque effet des conseils de madame de Maintenon, ce serait un vain paradoxe, mais l'action qu'elle exerce est une action morale beaucoup plutôt que purement religieuse ou politique; j'ajoute que notre patrie doit l'honorer au lieu de la maudire, parce que d'un cœur tout français elle s'associa aux malheurs de l'Etat pour les ressentir et les conjurer.

D'où vinrent donc ces maux qui, de 1685 à 1715, allèrent croissant et firent, de la dernière période du règne, une suite de désastres? C'est ici qu'il faut rappeler le rôle des ministres du roi : on peut dire que Louis XIV eut, en quelque sorte, un bon et un mauvais génie. L'un lui disait : — Enrichissons la France, formons une marine, encourageons les lettres et les arts; c'était Colbert, qui l'aida à être un de nos plus grands rois administrateurs. — L'autre répétait : Faisons la guerre ; vous êtes le maître ; vivez de plaisirs et de conquêtes ; réduisez tout sous le joug de l'unité politique et religieuse. Le plaisir, c'était madame de Montespan ; la persécution, c'était Louvois. Louvois, fils d'un intrigant, d'ailleurs d'une nature jalouse, féroce et d'une ambition implacable, homme prodigieusement actif et capable, ne fit de bonnes choses qu'en vue d'en obtenir de mauvaises. S'il établit une excellente discipline dans l'armée et fonda l'ordre du tableau, malgré les préjugés aristocratiques, s'il centralisa heureusement l'administration militaire, tous les efforts de son puissant esprit ne tendaient par ces moyens qu'à entretenir en même temps la guerre et sa faveur. Absorber tous les services, toutes les forces, toutes les affaires, subvenir par la ruine du commerce et de l'industrie à des dépenses passionnées, flatter l'orgueil du souverain, l'habituer à ne plus connaître d'obs-

Digitized by Google

tacle (le droit est un obstacle), à violer les édits, à employer les moyens forcés et funestes, tel fut le rôle de ce ministre. L'esprit d'accaparement brutal devait un jour le perdre. Dans les commencements, Louis XIV, qui le voyait très humble et qui se flattait de l'avoir formé, ne songea qu'à établir une sorte d'équilibre entre Colbert et Louvois; mais par la suite, entraîné lui-même par la secrète complicité de sa passion de grandeur, il rompit cet équilibre; la mort de Colbert fit le reste. Louvois, après avoir poursuivi son noble rival d'une haine qui dépassa la tombe et tenté de ruiner la famille du mort, s'abandonna à la fougue de son caractère, risqua tout, compromit les plus grands intérêts, nous engagea dans une impasse et tout à coup mourut, laissant à des ministres médiocres un pouvoir trop grand et des difficultés presque insurmontables ; on vit alors le fruit de sa conduite. Dans la triste période de 1700 à 1715, la décadence éclatante de notre pays et la misère publique irritèrent les esprits ; le roi apprit le changement de l'opinion par les progrès des idées frondeuses. Dans les placards, qui bientôt se multiplièrent contre le roi et son gouvernement, dans les libelles et les pamphlets on accusa madame de Maintenon comme la fée invisible des mauvais conseils.

Madame de Maintenon usait à cette époque de toute son intelligence et de son problématique pouvoir pour opposer à cette impétuosité des imprudences du roi et du ministre l'esprit de modération, de sagesse, d'économie, de réflexion. Non-seulement elle s'associait avec Bossuet et défendait contre les rancunes de Louvois la famille de Colbert tombée dans la disgrâce, mais héritant des vues morales du grand ministre disparu, elle protestait contre l'entraînement qui chaque jour ruinait le peuple et la France, entraînement de luxe et de despotisme. Examinez l'ensemble des documents; elle souhaite avec ardeur, vous le verrez, que Louis XIV, instruit de la misère publique et averti par ses revers, renonce à son ambition, à sa manie de bâtir ; elle s'oppose aux magnificences de Marly, et, par une générosité délicate, défend au dehors le roi, qu'elle gronde en secret. Quelqu'un a même dit qu'à force de vouloir tempérer la précipitation politique du roi, elle avait abaissé son esprit. Et pourtant j'admire sa conduite au milieu des alternatives de la paix qui préoccupent le pays. Elle conseille la paix, jamais la faiblesse; les hostilités sont-elles engagées, elle entretient la gaieté, la confiance, le courage autour d'elle. Agit-on de manière à rendre la paix impossible, elle devine Louvois, lui fait une opposition sourde et tâche de faire arriver jusqu'à Louis XIV, à demi voix, un peu de vérité. Quelquefois, par un silence attentif, elle gêne le ministre, quand il propose, par exemple, de brûler le Pala-

Digitized by Google

tinat. Ici je n'ai besoin ni de rappeler la fameuse scène où elle fut obligée de séparer le roi et son ministre, ni de citer les nombreuses preuves qui confirmeraient mon jugement. Qu'il me suffise de transcrire seulement ce qu'elle écrivit, en 1684, dans la prévision des malheurs de l'avenir. « Je ne respire qu'après la paix. Je ne donnerai jamais au roi de conseils désavantageux à sa gloire, mais si j'étais crue, on aurait moins d'ambition, on serait moins ébloui de cet éclat d'une victoire et l'on songerait plus sérieusement à son salut, mais ce n'est pas à moi à gouverner l'Etat. » Ces mots, *songer à son salut*, doivent-ils nous faire croire qu'elle rattachait tout à sa préoccupation religieuse? En vain l'intolérance de son entourage tendait à lui imposer des vues mesquines et une interprétation étroite des événements. Quand elle entendait attribuer tous nos désastres à la colère du ciel contre les impies : « Dieu, leur disait-elle, ne nous doit point rendre compte de sa conduite... D'ailleurs, ce ne sont point les opinions qui prennent les villes ou gagnent les batailles. Nos ennemis sont pleins de prudence et d'habileté, et nos généraux sont malhabiles et notre soldat découragé. » Elle se plaignait de ne trouver à la tête des armées que des courtisans et pas un général.

Malheureusement cette spirituelle femme, loin d'être trop écoutée du roi, ne le fut pas assez. Pour juger de l'état du pays mieux que beaucoup de ses contemporains, elle avait, non pas une capacité politique supérieure, mais simplement un patriotisme sincère. Je n'ai pas trouvé un mot dans ses lettres, un acte dans sa vie, qui n'atteste, même en faisant la part des erreurs, un véritable amour du bien public, une douleur vraie au milieu de nos infortunes. Je le répète, on ne l'écouta pas, on laissa aller les choses jusqu'au moment où la famine et les défaites réduisirent tout le monde à des sacrifices excessifs, qui venaient trop tard et ne satisfaisaient ni le peuple ni nos ennemis. Le tort peut-être de madame de Maintenon fut, au lieu d'accaparer tout et de circonvenir le roi, de ne pas avoir usé assez hardiment du pouvoir et de s'être plus souvent opposée au mal qu'exposée pour le bien au mécontentement du roi. Elle espérait que ses prières ferventes et celles des élèves de Saint-Cyr obtiendraient de Dieu une sorte d'intervention plus puissante que la sienne. « Donnez-moi, disait-elle dans une prière qui nous a été conservée, de le réjouir, de le consoler, de l'encourager et de l'attrister aussi, lorsqu'il le faut pour votre gloire. Que je ne lui dissimule rien de ce qu'il doit savoir par moi et qu'aucun autre n'aurait le courage de lui dire. » Ces dernières paroles sont la formule même du plan que s'était proposé madame de Maintenon, de sa mission; et ce dessein religieux s'est mêlé si constamment à sa vie mondaine,

Digitized by Google

à ses pensées, à ses actes, à son langage, qu'on a cru pouvoir lui attribuer toutes les violences commises au nom de la religion.

Or la dévotion de madame de Maintenon ne fut pas plus une tyrannie qu'une hypocrisie ; un grief capital, sur lequel j'ai passé jusqu'ici rapidement, c'est la Révocation de l'édit de Nantes. Quand même ce qui vient d'être dit ne laverait pas déjà madame de Maintenon de ce grave reproche, la vérité est aujourd'hui assez connue ; je n'aurai qu'à résumer. —Cette mesure odieuse et impolitique, qui l'a conçue? La passion religieuse du pays tout entier, la France catholique. — Qui l'a exécutée? L'esprit de violence que Louvois a personnifié et qui s'attaquait du même coup à la liberté des peuples et à la liberté des consciences.

Des trois moyens employés en France pour réaliser l'unité religieuse, madame de Maintenon choisit le plus humain, en se rattachant au parti de la conversion par la douceur. Louvois organisa les missions bottées, les dragonnades, la conversion par les armes. La vénalité fut un troisième moyen : Pellisson se chargea de la caisse des conversions.

Qu'on se rappelle le caractère du siècle tout entier, ce singulier mélange de religion et d'esprit mondain, de plaisirs et de croyance, cette mode de se divertir avec magnificence et de se convertir avec éclat, madame de Montespan entre Bossuet et Louis XIV, briguant avec la même violence la faveur du roi et l'absolution du prêtre ; le roi surtout mêlant l'amour et le christianisme. Qu'on se rappelle les quatre guerres que firent les calvinistes, fauteurs d'une opposition politique et religieuse, les jansénistes, égarés dans le labyrinthe de la prédestination et assurant que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, les jésuites, persécuteurs en France, persécutés en Chine, les quiétistes, dont le mysticisme mettait aux prises deux grands prélats. Qu'on repasse dans son esprit les noms des intrigants comme Tencin, des femmes mêlées aux débats religieux, comme madame Guyon, mademoiselle Perrier, la duchesse de Longueville, Antoinette Bourignon, madame de Maisonneuve, madame de Chevreuse, madame de Beauvilliers, ou encore les noms des convertis illustres comme Rancé ou Pascal : qu'on parcoure enfin les écrits sans nombre qui témoignent des sentiments de la bourgeoisie, de la noblesse, de la magistrature et du clergé... on se convaincra que l'œuvre de conversion fut une œuvre nationale. Lorsque devant la populace à la foire de Saint-Germain, des marionnettes représentaient la déconfiture des huguenots, ces grossières plaisanteries ravissaient la foule.

Une seule conversion paraissait difficile à obtenir, celle du roi, qui menait une vie peu chrétienne. Les Bossuet, les Montausier, les

Digitized by Google

Bourdaloue souhaitaient de le ramener au christianisme. Prédicateurs et confesseurs, armés de la parole sacrée et maîtres de l'absolution, se liguèrent avec l'opinion publique pour obtenir le renvoi de la favorite. Dans ces conjonctures, il parut aux ministres de Jésus-Christ que l'entrée à Versailles d'une femme pieuse et intelligente était un fait providentiel. Madame de Maintenon qu'on chargeait de convertir, non pas la France, mais seulement le roi, n'avait guère songé à ce rôle : elle répondit d'abord qu'elle n'était point dévote, que la dévotion parfaite, tout intérieure et de contemplation, ne lui allait pas. Tant mieux, lui dit-on ; il faut une dévotion agissante ; et l'abbé Gobelin, Fénelon, l'évêque de Chartres, s'occupèrent successivement de lui tracer une ligne de conduite. Elle commença alors, en s'adressant tantôt à la favorite, tantôt à Louis XIV, son œuvre de réformatrice, qui fut très longue et très pénible. Louis XIV n'aimait pas la dévotion de la reine, s'impatientait d'entendre prêcher contre les spectacles ou d'apprendre dans l'Evangile que Jésus-Christ parlait toujours l'humble langage des pauvres. Il ne savait rien des questions de dogme et préférait un athée à un janséniste. Pour lui l'Eglise était un pouvoir, le dogme un règlement, les pratiques une convenance ; la philosophie, la morale, une façon de penser que l'âge détermine tôt ou tard. Madame de Maintenon eut toutes les peines du monde à l'habituer aux idées religieuses et surtout à donner quelque consistance aux promesses et aux résipiscences légères de cet « homme énigmatique. » A force d'énergie elle triompha : voilà où s'employa cette habileté si décriée. Mais aussitôt qu'on s'en aperçut, l'ambition des courtisans, peuple singe du maître, se modela si gauchement sur le royal converti qu'elle dépassa le but. Au lieu du christianisme pratique, celui de saint Vincent-de-Paul, on affecta cette dévotion extérieure et voyante que La Bruyère a peinte et que la génération nouvelle, toute d'opposition, persiffla sans pitié. Madame de Maintenon, lorsqu'elle voit cette émulation générale, veut réagir et rappelle aux courtisans qu'une vie simple, droite et gaie est suffisamment pieuse, qu'il faut seulement étouffer le luxe extravagant, mais non le plaisir légitime. Elle se moque des dévots, de ces gens qui, dit-elle, *croient un peu plus qu'en Dieu.* Rien n'y fait ; l'hypocrisie, compagne de l'adulation, croît tous les jours, de plus en plus austère, sombre et ennuyeuse. Les faiseurs de chansons enveloppent alors dans leur ironie les dévots, madame de Maintenon et le vieux roi dont on attend la mort avec impatience. Ils inventent cette caricature de la dévote intrigante que l'on sait ; nous l'avons prise pour le portrait sérieux de madame de Maintenon : naturellement, car à travers la confusion de cette époque de pamphlets et de banqueroutes, de convulsion-

Digitized by Google

naires et de débauchés, qu'on nomme la Régence, la postérité peut difficilement démêler le vrai sur chacun des personnages que cette génération aimait ou haïssait. Le préjugé qui attribue à madame de Maintenon la révocation de l'édit de Nantes, n'est à tout prendre qu'un souvenir confus, qu'un ressentiment mal défini de la fin du règne de Louis XIV. M. de Noailles, pour justifier madame de Maintenon, a exposé les faits, leur chronologie significative, leur suite, leur ensemble, leur logique ; il a montré les précédents de cet acte célèbre. De cette revue on tire nécessairement la conclusion, d'abord que la révocation ne fut point, de la part de Louis XIV, un acte de pure autocratie, ensuite qu'elle ne fut point l'œuvre de madame de Maintenon. Louis XIV, en signant ce contre-édit, céda sans trop s'en rendre compte à une pression persévérante de l'esprit public. De longue date la France y poussait, et parce que les temps de foi sont forcément des temps d'intolérance, et parce que le calvinisme formait, au point de vue social et politique, un ensemble d'hommes beaucoup moins inoffensifs que nous ne le pensons, en les jugeant à travers le souvenir de ce qu'ils ont souffert ; ses prédicants, ses assemblées, ses armements avaient en même temps menacé l'unité monarchique et, à titre de privilége, blessé l'amour-propre des catholiques. La France ne cessa pas de murmurer : clergé, parlement, cour souveraine, université, corps municipaux, communautés des marchands et des artisans, tout le monde marqua ou du mécontentement ou de l'animosité. L'édit de Nantes fut attaqué par tout le royaume, la révocation accueillie avec des applaudissements publics, dont vous retrouvez la trace dans les plus grands écrivains du temps. Louis XIV fut à ce propos divinisé comme un empereur romain.

> Ah ! pour sauver ton peuple et pour venger la foi,
> Ce que tu viens de faire est au-dessus de l'homme ;
> De quelque grand nom qu'on te nomme,
> On t'abaisse : il n'est plus d'assez grand nom pour toi.

Ainsi s'exprimait la pastorale madame Deshoulières.

Quelle avait été cependant la politique du roi ? instinctive plutôt que préconçue. En effet, s'il fut guidé en tout temps par la pensée essentielle de son règne, celle de l'unité définitive, néanmoins les moyens employés pour l'obtenir dans les choses de la religion changèrent et varièrent sans cesse. On n'avait d'abord songé qu'à dégoûter la France du protestantisme par toutes sortes de mesures de restriction : révision générale de tous les lieux d'exercice concédés aux protestants, suppression d'un grand nombre, ordonnances contre les relaps, déclarations au sujet des enfants dont il faut favoriser la

Digitized by Google

conversion, arrêtés détaillés sur les cas particuliers, édits contre l'émigration, prescriptions gênantes sur les noces, les baptêmes et les enterrements, sur les professions et sur les écoles, tels furent, longtemps avant 1685, les préludes de la persécution. Peu à peu, on ne se contenta pas de traquer en quelque sorte par les lois la religion réformée; on poursuivit la conversion des calvinistes, en premier lieu par une controverse solennelle dans laquelle figurèrent Bossuet contre Jurieu, Arnauld contre Claude; puis en assurant des avantages et des grâces aux convertis, enfin en distribuant des subventions à ceux chez qui le culte de l'argent allait de pair avec le culte de Dieu, *quibus numinis instar nummus ipse*, dit le caustique Guy-Patin.

Ces premières périodes sont comparativement celles de la douceur. Vient le temps où le roi veut en toute chose être obéi et réussir rapidement. Alors, sous l'inspiration de l'esprit d'absolutisme, on s'achemine à la violence, on démolit ostensiblement les temples, on force les abjurations, on invente le système des logements militaires, la prédication par les garnisaires. Je ne parle pas de l'espionnage organisé, des peines prononcées contre ceux qui, catholiques par force, abjurent au moment de mourir et dont le corps sera traîné sur la claie. On était entré dans cette voie dans laquelle un pouvoir ne peut plus s'arrêter, dans la voie de l'inquisition et de la contrainte. La résistance des populations entraîna la répression violente et ouverte. Louis XIV, qui d'abord avait ignoré, ou bien, s'il les découvrait, réprimé les actes de violence, considéra bientôt les matières religieuses comme des matières d'état et rattacha ces questions brûlantes à son rêve de catholicité européenne. On sait le reste, on sait le sanglant mécompte de ce grand règne. M. de Noailles, qui a si bien exposé cette longue et triste histoire, a, ce me semble, poussé trop loin l'apologie de Louis XIV. Je ne sais pas si l'on peut dire que l'esprit protestant, le sentiment de l'indépendance individuelle soit une tendance funeste; et non plus si l'on peut considérer le ministre Claude comme un «séditieux» ameutant la foule. Il faudrait aussi rendre tout à fait justice à l'influence des jésuites, qui réclamèrent opiniâtrement la Révocation et du reste défendaient encore, un demi-siècle plus tard, cet acte de Louis XIV comme « le chef-d'œuvre de sa puissance[1]. » Peut-être était-ce l'opinion de Louis XIV lui-même; on ne peut pas l'absoudre, malgré toutes les circonstances justificatives. Quand on dit que la rapidité, la facilité apparente des conversions précipitèrent le dénoûment, parce que

[1] Voir, à ce sujet, la thèse présentée, sous la date de 1720, dans les *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'Histoire ecclésiastique.*

Digitized by Google

le roi pensa qu'il ne lui restait qu'à couronner l'œuvre par une résolution décisive, c'est dire que le moment où le faible cède est celui où le fort doit frapper. A mon sens, il est également injuste de tout rejeter ou sur le ministre, ou sur le roi, ou sur la nation. Gardons-nous de vouloir tout expliquer ou excuser par la nécessité des temps : est-il vrai que de 1610 à 1685, le pouvoir monarchique ou ses agents aient toujours poursuivi un même but que Louis XIV atteignit enfin? M. de Noailles, qui pense involontairement comme un contemporain du grand roi, antidate la Révocation comme l'a fait La Bruyère en écrivant : Richelieu « a eu du temps de reste pour entamer un ouvrage continué ensuite et achevé par l'un de nos plus grands et de nos meilleurs princes, l'extinction de l'hérésie. » Cette proposition, qui tend à établir la suite nécessaire des mesures de conversion et de répression religieuse, n'est point d'accord avec l'histoire. Henri IV, Richelieu, Mazarin, Colbert, ont compris autrement que Louis XIV la conduite politique qu'il fallait tenir ; Richelieu surtout, qui alliait à l'intolérance politique une tolérance religieuse dont il ne faisait pas un principe, mais un besoin. Il écrasa les armées des huguenots, détruisit leurs priviléges et leur conserva leurs droits, ou même leur donna des encouragements dont le premier effet fut de ramener la paix publique. Louis XIV se laissa tromper par un ministre et entraîner par son propre dogmatisme monarchique ; une seule réserve doit être faite en sa faveur : il s'opposa aux abus quand il les apprit.

Quant à avoir subi l'influence de madame de Maintenon, c'est le reproche contraire qu'il a mérité. Elle regretta toujours qu'on se fût écarté de l'Édit de Nantes, « qui contenait, dit-elle, pour les protestants, la liberté de conscience, la sûreté des personnes et des biens, et qui pourtant a été suivi de ce qu'on a fait contre eux dans ces derniers temps; » ses principes ne laissent pas de doute; quoiqu'elle aime l'unité de l'Eglise autant que Bossuet, elle n'oublie jamais « qu'il faut attirer les hommes par la douceur et la charité ; Jésus-Christ nous en a donné l'exemple. » C'est un mot de la lettre célèbre qu'elle écrivait, en 1672, à son frère pour lui reprocher de persécuter les huguenots. Mais sa position à la cour lorsqu'elle eut épousé le roi et les intérêts du roi, devait contrarier ses idées naturelles de modération. Chaque jour on lui faisait le dénombrement des nouveaux convertis, on lui montrait combien l'argent distribué par Pellisson était persuasif, on l'attirait dans le parti des convertisseurs. « Le P. de Lachaise a promis qu'il n'en coûterait pas une goutte de sang ; M. de Louvois dit la même chose. » Elle espérait que, si les pères pouvaient abjurer par intérêt, les enfants seraient du moins des catholiques sincères : et d'ailleurs elle avait si peu in-

Digitized by Google

venté d'enlever les enfants à leur famille, qu'elle-même, on s'en souvient, avait été jadis jetée dans un couvent par l'esprit de prosélytisme. Cependant, malgré le milieu dans lequel elle vivait, madame de Maintenon ne se laissait pas entraîner. En dépit du roi, presque tous ses domestiques étaient huguenots. Bientôt on l'accusa de calvinisme; on rappela qu'elle était née dans la religion réformée. « Ceci m'engage, avoue-t-elle, à approuver des choses qui sont fort opposées à mon sentiment. » En effet, elle dut au moins s'abstenir de défendre trop chaudement les réformés contre leurs persécuteurs. Plus tard, quand la Révocation eut porté ses fruits, on s'aperçut qu'elle avait eu raison de s'opposer aux moyens de rigueur, aux communions forcées, à l'inquisition. Le roi la consulta en 1697 sur cette question : Faut-il rappeler les huguenots fugitifs? Elle pensait qu'un roi, quand il s'est avancé, ne doit pas démentir ses propres actes; elle proposa donc un tempérament : sans rappeler officiellement les exilés, les laisser rentrer secrètement en France. En résumé, toute la conduite, prétendue machiavélique, de madame de Maintenon, se réduisait à donner ce conseil bien d'accord avec son caractère et les opinions de toute sa vie : convertissez, ne persécutez pas.

Je pourrais aborder ici les autres questions relatives au même temps, le quiétisme, qui la brouilla avec Fénelon, le jansénisme, qui la sépara de l'archevêque de Paris : il serait aisé de montrer encore dans sa conduite le même tact impartial au milieu des mêmes complications. Mais je laisse au lecteur cette étude à faire d'une manière plus attrayante dans les lettres mêmes, que réédite si bien M. Lavallée, et dans l'histoire qu'achève M. de Noailles. On sera frappé de voir que, dans presque toutes les luttes où elle fut mêlée, ses ennemis sont les Louvois, les Tellier, les Harlay de Chanvallon, c'est-à-dire les hommes violents ou indignes; ses amis, les gens honnêtes; ses protégés, les prêtres recommandables, comme Godet Desmarais, pauvre abbé sans autre titre que sa grande vertu, comme M. de Noailles qu'elle fait appeler de Châlons à Paris, comme Fénelon à qui elle fait donner Cambrai.

A ce propos, je recommanderai particulièrement aux curieux qui voudront saisir dans le détail le progrès de l'âme même de cette femme, de l'isoler un peu de la cour et de chercher dans son histoire, non pas les adorateurs de sa beauté, ou de son esprit, ou de son pouvoir, mais la suite de ses directeurs. Leurs conseils et leur action l'accompagnent à travers les quatre phases de sa vie,—quand elle est veuve et, du milieu de la vie mondaine, incline à la dévotion; quand elle entre à la cour et subit les métamorphoses de sa position; quand elle accepte la mission providentielle, et quand en-

Digitized by Google

fin elle commence à viser à la perfection chrétienne. Ses directeurs principaux furent l'abbé Gobelin, Godet-Desmarais, le cardinal de Noailles, et le curé de Saint-Sulpice, La Chétardie. De Bossuet et de Bourdaloue elle reçoit plutôt des consultations morales qu'une direction. L'abbé Gobelin, ancien capitaine de cavalerie, devenu docteur de Sorbonne, rigide comme un soldat, actif comme un plaideur éternel qu'il était, d'ailleurs très sincèrement pieux, prend d'abord avec sa pénitente un ton sévère, au temps où elle habite la rue des Tournelles ou vient se confesser aux Filles-Bleues : puis il assiste à ses changements de fortune, et, l'encourageant dans sa mission, en profite naïvement pour les intérêts de l'Eglise et ceux de son neveu, Le Ragois ; lorsqu'elle est reine, il professe pour elle un respect si outré qu'elle est forcée de renoncer à un confesseur dont l'admiration trouble la sévérité. M. de Noailles, par son poste, même est très occupé des affaires ecclésiastiques ; ses rapports avec madame de Maintenon sont tour à tour resserrés, agités et brisés par les conflits qui s'élèvent sans cesse autour de lui. Dans sa correspondance, il dresse la liste des sujets à recommander, il demande des notes sur ses mandements, des avis sur ce qui plaît ou déplaît au roi. Aussi ont-ils un chiffre : dans leurs lettres, *la famille* veut dire la Sorbonne, *les anciens* sont les jansénistes, *les modernes* sont les quiétistes, *les dévots* sont les jésuites. L'archevêque de Paris avait une grande vertu et le plus noble caractère ; mais ces questions brûlantes, ces débats irritants empoisonnèrent sa vie. Sa courageuse résistance aux prétentions des jésuites lui donna, dans l'esprit du roi, les couleurs du jansénisme. Madame de Maintenon, embarrassée déjà par ce différend, eut un autre motif de rupture quand l'archevêque exprima des doutes sur l'évêque de Chartres. Celui-ci, prélat d'une piété profonde et doucement enthousiaste, s'attache de toute son âme à faciliter la mission de sa pénitente ; il faut qu'elle prépare le roi aux vérités qu'il n'aime pas par la gaieté qu'il aime beaucoup. C'est un problème que l'évêque l'aide à résoudre. Il lui dit à ce sujet avec une fierté ingénue : Vous serez ma couronne et ma joie au jour de l'avénement de Jésus-Christ ! C'est à ce grand jour qu'il pense constamment ; aussi les affaires du monde tiennent-elles beaucoup moins de place dans ses lettres que la préoccupation de l'autre vie : « Le temps du salut, Madame, approche pour vous comme pour moi. » L'évêque lui dit de tendre à la perfection, persuadé que Dieu l'y appelle, qu'il veut la purifier comme l'or dans le creuset. Il lui souhaite la sainte ivresse de son patron, saint François. Tous deux marchent dans la voie d'examen timoré, de scrupules pieux où l'on raffine naturellement sur les moindres mouvements de l'âme : elle raconte ses abattements, ses afflictions et s'accuse de

Digitized by Google

ses inquiétudes; son cœur n'est-il pas encore trop vivant à la créature? le renoncement est-il complet? N'est-elle point temporelle, dissipée, engourdie dans ses exercices spirituels? Le bon évêque la rassure alors; il faut qu'elle prouve au monde par sa sérénité que la vertu est gaie, libre, innocente dans ses discours... Reposez-vous, Madame, ménagez votre santé; bannissez ces inquiétudes qui vous rétrécissent le cœur... Que la foi, l'espérance et la charité soient l'âme de votre âme.

Mais je m'arrête; c'en est assez pour faire entrevoir ce côté de la vie de madame de Maintenon. Ce qu'il faut maintenant étudier sérieusement et en détail, c'est son rôle admirable à Saint-Cyr, sa vocation. Comme on ne peut guère l'apprécier dignement avant de s'être affranchi des préventions ordinaires, avant d'avoir dégagé dans son esprit la vie entière de cette femme célèbre du tissu d'accusations et de doutes dont elle est encore embarrassée aujourd'hui, nous avons proposé d'abord les motifs de notre sympathie. Il semble prouvé que la postérité accueille trop complaisamment les rapports des pamphlétaires et le jugement hostile, passionné, d'un homme de génie dont l'œuvre singulière se place entre Tacite et Tallemant des Réaux. La justice de l'histoire ne peut admettre que des témoignages valables et solides. On décide d'une façon trop précipitée, trop absolue sur les personnages importants. Chacun prétend en savoir plus long sur la favorite que la favorite elle-même. Quoi de plus capricieux pourtant, de plus insaisissable que la faveur, ses motifs, ses occasions, ses moyens? « Que de choses j'ai vues! écrivait à ce propos madame de Maintenon. Madame la duchesse de Bourgogne obtenait tout ce qu'elle voulait par des manières et par une conduite qui auraient fait la disgrâce de toute autre. Madame de Montespan attelait six souris à un petit carrosse et s'en laissait mordre ses belles mains; elle avait des cochons et des chèvres dans des lambris peints et dorés; le roi la montrait aux ministres comme une enfant, se récriant sur le badinage des Mortemart; mais elle savait tous les secrets de l'Etat et donnait de très bons conseils, et de très mauvais, selon ses passions. »

En résumé, madame de Maintenon a, suivant nous, voulu et conseillé le bien : on a fait payer à sa mémoire toute l'amertume du mal qu'elle avait conjuré. Il faut aujourd'hui diminuer de beaucoup la grandeur de son pouvoir et ajouter beaucoup à celle de son âme.

EMILE CHASLES.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LA NORVÈGE

VI

CHEZ LES LAPONS[1]

II

La chasse tient une grande place dans la vie du Lapon : les femmes s'en occupent comme les hommes... « Ceux qui demeurent sous le pôle, dit un vieil auteur, *Olaüs Magnus*, dans le vaste circuit d'une très grande étendue de forêts, sont au milieu d'un si prodigieux nombre et d'une si effroyable multitude de bêtes sauvages, que les seuls hommes ne suffiraient pas pour la chasse, si les femmes ne venaient encore à leur secours. Elles vont aussi bien qu'eux à la chasse, et elles y font paraître autant d'agilité et parfois davantage. »

Les chasseurs sont plus superstitieux encore, s'il est possible, que le reste de la nation. Ils distinguent les jours heureux et les jours malheureux ; ils font tirer des horoscopes par les sorciers, et défendent à leurs femmes de franchir de toute la journée le seuil de la porte par laquelle ils sont sortis.

La chasse se fait chez eux de plusieurs manières : ils ont de grands chiens forts et courageux, qui mènent un courre assez lestement, et très capables au besoin d'attaquer la grosse bête. Eux-mêmes affrontent l'ours avec une espèce de hallebarde courte, lorsqu'ils l'ont manqué avec la carabine. En hiver, ils poursuivent le gibier sur la neige, où leurs patins leur donnent un grand avantage de vitesse. La bête enfonce, hésite, s'arrête ; l'homme glisse, vole,

[1] Voir tome XVIII, page 565 ; tome XIX, page 150 et 604 ; tome XX, pages 292 et 623 ; tome XXIII, page 337.

Digitized by Google

arrive, prend et tue. La chasse de l'ours se fait avec une certaine solennité; celui qui, le premier, a trouvé la trace de l'animal, marche en tête de la bande, et il n'a d'autre arme qu'un bâton, dont la poignée est ornée d'un anneau de laiton. Derrière lui, vient le sorcier, toujours en grand honneur, puis celui qui doit donner le premier coup à la bête. Quand on se trouve en présence de l'ennemi, cet ordre de bataille est bien quelque peu dérangé par les péripéties inattendues de la lutte, mais chacun fait son devoir et très courageusement. Ils sont tellement sûrs de leur victoire, que, s'ils ne vendent pas la peau de l'ours avant qu'il ne soit tué, c'est uniquement parce qu'ils veulent la garder pour eux: mais, en revanche, ils élèvent la hutte où ils le mangeront, avant même de l'avoir attaqué. Quand il est tué, chacun retrouve encore son emploi particulier : celui-ci enlève la peau, cet autre découpe la chair, le troisième fournit l'eau, le quatrième se charge du bois pour le cuire. Tout cela ne se fait point sans une certaine solennité et sans l'accompagnement obligé de danses et de chansons. Aussitôt que l'ours est abattu, ils le fouettent de verges. Cependant les femmes mâchent de l'écorce d'aulne et crachent à la face des hommes leur salive rougeâtre pour figurer le sang dont l'ours ne les a pas couverts. Pendant qu'on fait cuire la bête, les femmes n'approchent point de la hutte du chasseur, elles attendent dans une autre; le repas de chasse ne se fait point en commun; on leur envoie leur part, mais le respect de la vérité m'oblige à dire que cette part n'est pas la meilleure : les hommes gardent celle-ci pour eux. On fait tout cuire, mais dans des vases séparés, la chair, la graisse et le sang; la peau appartient à celui qui a découvert l'ours. On l'attache au haut d'une perche, et les femmes, dont on a bandé les yeux, tirent de l'arc contre cette peau comme elles feraient contre une cible; et, tout en tirant, elles chantent une vieille chanson, qui dit : « Nous tirerons des flèches contre ceux qui viennent de Suède, de Pologne et de *France.* » La femme qui a touché la première le but est entourée de toutes sortes d'honneurs : on envie son fortuné mari, à qui le bonheur arrivera sous toutes les formes. Avant de se séparer, on coud sur le vêtement des hommes une petite croix d'étoffe, et l'on en suspend une pareille au cou du renne qui a traîné l'ours après sa mort. Le chasseur est toujours fier de ses succès à la chasse de l'ours; il fait trophée de ce souvenir; autant d'ours tués, autant de fils de métal passés au bonnet. C'est la croix d'honneur du Lapon. Du reste, les Lapons sont aussi inconséquents que d'autres peuples beaucoup plus civilisés. Considérée comme un exploit glorieux, la mort de l'ours emporte cependant avec elle une certaine idée de souillure. Les chasseurs d'ours restent trois jours entiers sans rentrer dans la

Digitized by Google

hutte des femmes. Quand ils reviennent, ils prennent d'une main la chaîne qui suspend le chaudron au-dessus du foyer, autour duquel ils tournent trois fois; les femmes chantent : « Vous recevrez une pelletée de cendre dans les jambes, » et l'action accompagne la parole. On pense que l'ours est sous la protection spéciale du démon, et que, par ce démon, ceux qui ont tué l'ours deviennent impurs. Pour ces habitants du pôle, qui n'ont jamais vu de lion, l'ours est le roi des animaux, et il a droit à une protection spéciale des *esprits*.

Les Lapons, si intrépides contre l'ours, attaquent le loup bien moins résolument; ils en ont une peur superstitieuse. Quand il est tombé dans les fossés couverts qu'ils creusent autour de leurs demeures, ils le laissent mourir de faim plutôt que de le tuer eux-mêmes. Il y a, du reste, dans les bois tant de gibier à la portée du loup, qu'il ne fait point un tort considérable aux troupeaux; il est lui-même aussi timide que le Lapon. Quand un Lapon est suivi par un loup, il laisse traîner derrière lui une longue corde à laquelle il attache des lambeaux d'étoffe. Etoffe et corde sautillent sur la neige et le loup n'ose pas braver ce fragile obstacle. C'est une limite idéale, mais infranchissable, entre lui et sa proie. Autour des habitations, il ne se glissera jamais sous une clôture, quand même elle lui offrirait le plus facile passage; s'il ne peut passer par dessus, il la respecte. Les loups de Laponie sont presque tous blancs. Quoiqu'ils soient très voraces, on a remarqué, non sans étonnement, qu'ils n'attaquaient jamais un renne attaché à un arbre; la corde les inquiète, ils soupçonnent un piége et n'approchent point. Pour les loups cerviers, qu'ils appellent aussi lynx, pour les jerfs ou gloutons, les Lapons les détruisent au moyen de piquets fort aigus, cachés sous la neige, ou de faux tranchantes attachées à des cadavres d'animaux. Ils prennent le renard dans des pièges ou le font tomber dans des fosses.

Les renards lapons nous offrent un grand nombre de variétés : renards noirs, ce sont les plus précieux; renards bleus, renards cendrés, renards blancs, qu'on appelle aussi luisants à cause de la couleur brillante de la peau; renards à la croix noire, marquée par une ligne qui court le long de l'échine, et par une autre qui coupe la première en passant par les épaules.

Quant au lièvre, ils lui tendent cette espèce de lacet que nos paysans tendent aux oiseaux, et qu'ils appellent *sauterelle*. Le lacet est attaché à une branche d'arbre violemment pliée, que l'on place sur la *coulée* du lièvre; à peine le lacet est-il touché par la bête, que le piége se détraque, la branche se relève et l'animal est tout à la fois étranglé et pendu. La plus grande probité règne entre chasseurs. Jamais on n'a cité l'exemple d'un Lapon prenant le gibier

Digitized by Google

d'un autre. Ils tirent l'élan à la carabine; les castors avec des flèches, et si habilement, qu'ils ne les frappent qu'à la tête et sans jamais endommager leur fourrure précieuse. Quant aux petites bêtes, comme les martres et les écureuils, ils les tirent avec des flèches qui, au lieu de pointe, sont armées d'une sorte de boules polies, avec laquelle ils étourdissent l'animal, sans déchirer le fin tissu de la peau.

Les Lapons ont une incontestable habileté de main. Leurs barques légères sont très délicatement travaillées; elles sont faites de planches de sapin résineux, minces jusqu'à la transparence; ces planches ne sont point fixées par des clous, mais retenues ensemble par des liens d'un bois flexible, tordus comme des cordes de chanvre; parfois les ais de ces barques sont cousus, comme des morceaux d'étoffes, avec des cordelettes en nerf de renne; les interstices sont calfeutrés avec de la mousse et de la terre glaise; ils construisent aussi leurs traîneaux avec assez d'habileté, et savent orner leurs bahuts avec des incrustations d'os et d'ivoire. Ces bahuts sont ordinairement de forme ovale, mais l'aboutissage des planches est parfait; c'est à peine si l'on distingue les jointures, qui n'ont besoin d'aucun clou pour garder leur ferme adhérence. Ils découpent aussi fort habilement les os de renne en petites plaques très fines, de diverses formes, sur lesquelles ils font courir un trait léger, dont ils noircissent le creux. Ils excellent dans tous les arts textiles : on paierait fort cher, à Paris, leurs corbeilles et leurs paniers. Ils suppléent à l'osier qui leur manque par des racines d'arbre, qu'ils divisent en longues bandes, après les avoir longtemps battues, pour les rendre maniables et souples; ils tressent ensemble ces bandes et les entrelacent si fortement, et à mailles tellement serrées, souvent même avec une surmaille imbriquée, que ces paniers gardent l'eau comme des vases de terre ou de bois; ils ont aussi de grands vases faits d'une seule pièce de bois creusée, et des gobelets à boire en écorce d'arbre. Les os et la corne du renne leur servent encore à faire les moules dans lesquels ils jettent l'étain fondu dont ils fabriquent leurs ornements de toilette et le plomb de leurs balles.

Les femmes s'occupent à tailler et à coudre les habits, à faire les souliers et les gants; elles sont beaucoup plus laborieuses que les hommes, et prennent à leur charge les travaux dont, partout ailleurs, on aurait soin de les dispenser. Ainsi, les oblige-t-on à fabriquer le harnais des rennes, le collier, les selles et les traits. Elles préparent les nerfs du renne, les nettoyent, les font sécher, les divisent et les filent comme nous filons le lin : chaque fil est long d'une aune ou deux; souvent elles le trempent dans l'huile de poisson, pour le rendre plus souple et moins cassant. Elles filent également la laine des

Digitized by Google

brebis et le poil des lièvres blancs; elles tissent avec ce poil filé des bonnets chauds, soyeux et doux comme le duvet des cygnes; elles fabriquent aussi, sur un métier en os, des rubans, avec broderies et dessins dans la trame. Le fil d'étain joue un trop grand rôle dans la coquetterie laponne pour que je n'en doive point dire quelques mots : elles pratiquent des trous de diverses dimensions dans un morceau de corne, et conduisent le métal ductile à travers ces trous; quand il a passé par le dernier trou, il est à peu près de la grosseur du fil qu'on veut couvrir; elles le font alors passer dans un nouveau trou, et par le moyen d'un petit morceau de corne, elles l'évident de façon à ce qu'il puisse recevoir le nerf qu'il doit revêtir. Un tour de fuseau a fait le reste assez vite. Avec ce fil, elles brodent, à l'aiguille, tous leurs vêtements de fête, leurs gants, et même leurs souliers et les harnais de leurs rennes. Ces broderies ne sont pas seulement des arabesques ou des dessins géométriques; elles représentent des étoiles, des fleurs, des oiseaux, des quadrupèdes, et principalement des rennes, l'animal chéri des Lapons. Ça et là, au milieu de la broderie, on place de petits morceaux d'étain, aplatis avec le marteau, sorte de paillettes barbares qui reluisent et miroitent. Les Laponnes ne brodent jamais sur les peaux qui ont encore leur poil; mais elles savent y tracer divers compartiments avec des morceaux de laine de différentes coupes et de diverses couleurs. On a beau s'avancer vers le pôle, la coquetterie féminine ne perd jamais tout à fait ses droits.

Les femmes partagent avec leurs maris les travaux de la pêche. Comme eux, elles disposent les nasses, tendent les rêts, et poussent les poissons dans le filet. Les Lapons pêchent aussi dans les lacs et dans les fleuves, avec des lignes dormantes, dont les hameçons, au lieu d'être en fer, sont en bois de génévrier; on prend une branche fourchue, que l'on aiguise et que l'on durcit au feu, et cela remplace nos meilleurs hameçons d'acier bleu; on se sert aussi de la fouêne, mais d'une fouêne plus large que la nôtre et qui a autant d'aiguillons que nos râteaux ont de dents. Les femmes manient fort habilement cette fouêne meurtrière, et harponnent le brochet, qui vient promener au soleil sa cuirasse d'argent. En hiver, hommes et femmes pêchent encore au moyen de filets tendus sous la glace et dirigés à l'aide de crocs que l'on fait manœuvrer. Où la nature est rude, l'homme doit être industrieux.

Le Lapon est d'un naturel assez indolent : il aime à ne rien faire; s'il travaille, c'est que le besoin le presse; mais reviendra bientôt à la paresse et à lui-même. Il faut cependant le juger avant de le condamner. Sa complexion faible ne lui permet pas de grands efforts; son régime est débilitant; ses longues nuits lui

Digitized by Google

conseillent de longs sommeils, et la rude nature au sein de laquelle il est abîmé ne lui permet guère le développement libre de ses facultés.

Ces petits hommes ont l'instinct de la sociabilité développé à un haut degré. Malgré les énormes distances qui les séparent les uns des autres, ils prennent plaisir à s'entre-visiter. Ils n'ont pas des sujets de conversation très varié, et il ne faut pas trop leur reprocher de parler aussi souvent que nous de la pluie et du beau temps. Ils sont cependant curieux de nouvelles ; ils en demandent aux matelots russes sur la côte, aux Norvégiens, aux Finlandais et aux Suédois qu'ils rencontrent sur leur frontière. Inoffensifs dans leurs actes, ils assaisonnent leurs discours d'épigrammes et de sel..... lapon ; leur conversation ne manque pas d'une certaine verve railleuse, et plus d'une fois on les a entendus donner des surnoms drôlatiques aux personnages qui jouent un rôle dans l'histoire contemporaine. Leurs jeux, dans lesquels on réserve des prix pour les vainqueurs, sont presque tous des jeux de force et d'adresse, saut, luttes et courses ; ils organisent aussi de grandes parties de balles qui ressemblent fort à celles des écoliers dans nos colléges, et au *cricket* des soldats anglais. Les enjeux ne consistent jamais en argent, mais presque toujours en peaux d'hermine, d'écureuil ou de martre.

La grande affaire du Lapon, c'est son mariage. Il en est ainsi dans tous les pays où la femme est vertueuse. Mais, en ce qui concerne le mariage, les Lapons se conduisent comme les peuples les plus civilisés du monde. Ils ne se demandent pas si une fille est jeune, belle, sage et honnête, mais seulement combien elle a de rennes. Nous disons chez nous : Combien de rentes ; il n'y a qu'une lettre de changée ; cela revient au même. Chaque Lapon donne à ses enfants, au moment de la naissance, un certain nombre de rennes, qui leur appartiennent en propre. Distincts du troupeau, ils croissent et multiplient pour le compte de l'enfant. C'est le *pécule profectice* de la jeune Laponne. Si le pécule est considérable, elle trouve facilement dix maris pour un. Elle n'aura que l'embarras du choix. Sinon, non ! Quand un jeune homme a jeté son dévolu sur..... un troupeau de rennes, il se met en campagne avec quelqu'un de sa famille, et va trouver les parents de la jeune fille. Une bouteille de *brandtviin* est regardée comme le présent de rigueur. On arrive : le parent ou l'ami entre seul dans la cabane pour faire sa demande. Le jeune homme reste à la porte s'occupant à quelque tâche servile, comme à fendre du bois ou à tirer de l'eau. Il croit faire ainsi preuve de complaisance et d'humilité : deux vertus qui, dit-on, touchent le cœur des femmes. Dans la cabane, on boit d'abord, et on s'explique après. Si la demande est agréée

Digitized by Google

on fait entrer le jeune homme et on lui offre à manger. Le prétendu donne alors un baiser à sa fiancée, en ayant soin que les deux nez se frottent; puis il lui présente une langue de renne rôtie qu'il cachait sous sa veste. La jeune fille refuse et sort de la tente; lui s'élance à sa poursuite, et, quand ils sont dehors et seuls, il offre encore le même présent qui, cette fois, est accepté. Mais le jeune homme s'enhardit et devient plus pressant : il demande à la jeune fille la permission de dormir une nuit près d'elle sous la tente de sa mère. Si la jeune fille refuse, elle jette à terre la langue du renne. Si au contraire elle accepte, on regarde les paroles comme échangées et l'on célèbre les fiançailles. Le mariage n'a lieu que deux ou trois ans plus tard, et, pendant l'intervalle, le pauvre fiancé est le serviteur de toute la maison. Il fait de nombreux dons à la future et aux beaux parents; de quoi, en son *pardedans*, il n'est pas toujours satisfait. C'est l'amour qui fait les poètes : le Lapon chante ses tourments. Voici une chanson d'amour laponne :

« Kulnasatz, mon petit renne, il faut nous hâter! Nous avons du chemin à faire : vastes sont les terres humides..... Plusieurs pensées roulent dans mon esprit lorsque je suis porté par le marais de Kaige. Mon renne, nous sommes agiles et légers; aussi, nous verrons bientôt la fin de notre travail, et nous arriverons où nous avons résolu d'aller; là je verrai ma maîtresse aller à la promenade. Kulnasatz, mon renne, regarde, examine! N'aperçois-tu point qu'elle se lave? »

Le dernier trait me semble pris sur la vive nature. Tout est traduit fort littéralement de l'original lapon. Voici une autre chanson sur le même thème; je l'ai traduite du suédois, de M. Franzen. M. Franzen est un poète trop lettré, et il a peut-être un peu trop arrangé le texte primitif. Il lui a laissé pourtant un peu de sa naïveté et à coup sûr toute sa grâce. On retrouvera encore une partie des motifs de la chanson plus naïve que je citais tout à l'heure.

« Bondis, ô mon petit renne, sur la plaine et sur la montagne. C'est dans la maison de mes amis que tu seras gratté doucement; c'est là que, sous la neige, se trouve la mousse abondante.

« Si courts sont les jours, si longue est la route! Bondis avec ma chanson..... En avant, en avant! — Ici, point de repos..... Ici, il n'y a que des loups!

« Là-haut vole un aigle... Heureux d'avoir des ailes! — Les nuages! comme ils courent! Si j'étais dans leur sein, déjà, ma belle, je te verrais à ton foyer, je te verrais me sourire.

« Oh! comme tu m'as pris le cœur, et vite! Ainsi, avec un renne privé prend-on le renne sauvage! — et tu m'emportes plus rapide que le torrent quand la neige fond.

Digitized by Google

« Depuis que je t'ai vue, mille pensées me viennent, et le jour et la nuit,— mille pensées qui n'en sont qu'une, — toi !

« Va ! tu peux me fuir, tu peux aller te cacher derrière le rocher de la vallée, ou, avec tes rennes, gagner les bois. — Devant moi, devant moi, s'écarteront bois et rochers !

« Bondis, ô mon petit renne, sur la plaine et sur la montagne ; dans la maison de mes amis tu seras gratté doucement ; là, sous la neige amoncelée, tu trouveras la mousse abondante. »

C'est peut-être ici le lieu de faire observer que les Lapons n'ont point de musique notée ; ils chantent plutôt d'*instinct* que d'après une méthode, pressant ou ralentissant le rhythme à leur gré.

Mais revenons à nos amours.

Si le mariage vient à se rompre par la faute des parents de la jeune fille, ils rendent au fiancé la valeur de tous ses présents, à l'exception de la première bouteille d'eau-de-vie. Elle est tirée, il faut la boire.

Les Lapons profitent de l'occasion de leur mariage pour se livrer à un grand déploiement de luxe. C'est alors que l'on fait sortir du bahut les robes bordées de fourrures, les bonnets de plumes, les gants brodés de filigrane, les plaques et les anneaux d'argent. Les fiancées laponnes ne posent point sur leur tête nue la couronne d'argent scintillante de strass, si en honneur chez les fiancées norvégiennes, mais elles prennent une de leurs ceintures et s'en servent comme d'une bandelette pour entourer leurs cheveux dénoués. Les deux bouts retombent et flottent par derrière. Parfois aussi elles mettent sur leur tête une écharpe arrangée à la façon du turban oriental. Si loin qu'elle fût elle-même, la Laponie n'a pas pu échapper au turban ! Quand le prêtre n'est pas là, on se marie provisoirement à la maison, en face des parents, qui battent le briquet en guise de bénédiction. Je demandai si le caillou était destiné à figurer les âpretés du mariage. On me répondit qu'il était au contraire l'image du feu intérieur brûlant dans l'âme des époux ; ce que je crus très volontiers. S'il y a un prêtre dans les environs, on se fait un devoir d'aller à la chapelle ou à la hutte qui en tient lieu. Le cortége se divise en deux troupes : les hommes marchent en tête, les femmes ne viennent qu'après. Chaque troupe a des chefs expérimentés pour guider sa marche et se conformer à tous les rites prescrits. La fiancée affecte la plus profonde douleur ; il faut la soutenir, la traîner, je dirais presque la porter. C'est la véritable image de la victime non obéissante qne l'on mène à l'autel du sacrifice. Il faut lui arracher ce *oui* fatal qui, dans nos civilisations, enchaîne à jamais la liberté, — j'allais dire les sentiments d'une femme. Quand

Digitized by Google

les paroles de l'union sont prononcées, il lui est permis de paraître joyeuse. Les repas de noces réunissent un nombre considérable d'invités, et comme le festin coûterait fort cher à la famille qui n'est pas riche, il est reçu que chacun apporte sa provision; on met le tout en commun et l'on fait ainsi de véritables agapes fraternelles où l'on boit peut-être plus que dans les repas des premiers chrétiens qui portaient ce doux nom. Il est d'usage que le gendre demeure avec son beau-père et le serve pendant une année après le mariage, comme il le servait avant.

Les femmes de Laponie n'ont pas la fécondité habituelle des races du Nord. Dès que la famille découvre les premiers symptômes de la maternité future, elle cherche à tirer l'horoscope de l'enfant en consultant les astres et plus particulièrement la lune, qu'ils supposent en mystérieuse affinité avec la femme grosse : l'enfant nouveau-né est immédiatement frotté de neige ou plongé dans l'eau froide; puis on l'immerge dans l'eau chaude. Dès que la femme est relevée, et ordinairement elle se relève le quatorzième jour, elle se met en quête du ministre et lui porte son enfant à baptiser. Les mères elles-mêmes allaitent leurs enfants pendant deux, trois et même quatre années. L'enfant, dans son berceau, n'a ni langes ni layettes; il est couché sur la mousse, soigneusement cardée, et recouvert de pelleteries et de fourrures. En voyage, la mère fixe le berceau sur ses épaules; elle garde ainsi le mouvement de ses bras et l'usage de ses mains. Chez elles, c'est aux solives de la hutte qu'elles suspendent le berceau, orné de plaques et d'anneaux passés au bout de chaînettes de laiton. A chaque mouvement du berceau, plaques, anneaux et chaînettes s'entrechoquent et résonnent. On attache aussi le long du berceau les emblèmes de la vie et des futurs travaux de l'enfant. De petits arcs, des flèches microscopiques et des rames de navires avec des filets ou des cornes de renne, si c'est un garçon; et si c'est une fille, les pieds blancs et les blanches ailes du lagopède, symbole de la diligence et de la pureté que l'on doit toujours trouver chez la femme. Les rennes que l'on donne à une fille le jour de sa naissance, sont marqués à son nom. On lui en donne un autre, et c'est toujours une femelle, le jour où la première dent perce l'enveloppe rose de la gencive. On appelle ce renne le renne de la dent. Les Laponnes ne sont pas assez riches pour confier leurs *babies* à ces femmes de chambre anglaises qui ont la réputation d'être les mieux entendues de la terre aux soins délicats de la *nursery;* mais parfois elles abandonnent le soin d'endormir l'enfant à de singulières berceuses. Leurs chiens, dont l'instinct est vraiment merveilleux, posent légèrement la patte sur la planchette du lit et lui impriment ce mouvement d'oscillation régulière qui appelle et favo-

Digitized by Google

rise le sommeil. On assure même qu'ils ralentissent ou accélèrent le mouvement suivant les cris ou le silence de l'enfant, comme pourrait le faire une berceuse intelligente. J'avoue n'avoir pas vérifié le fait; mais je me garderai bien de le révoquer en doute.

L'acquisition du renne avait comblé Johansen de la joie la plus vive : il avait bien tenté quelque observation quand j'avais ordonné que l'on plaçât en lieu sûr une partie de l'animal. Johansen s'imaginait, il a eu la bonne foi de me l'avouer depuis, que nous allions passer les jours et les nuits en festins jusqu'à la dernière bouchée? Sa seconde déception (il n'essaya pas de la cacher) lui arriva quand il m'entendit inviter à dîner le maître d'école norvégien, prédicateur de la veille, touriste du lendemain, gai convive toujours, et ne faisant jamais le sermon à table. Sa conversation était pour moi d'un haut intérêt; il m'apprenait à voir, m'expliquait ce que je voyais et me disait ce que je ne voyais pas. Pour un voyageur en quête de faits positifs, cela sans doute valait bien le sacrifice d'un beefsteak de renne. Il aurait bien pu déjeuner sans nous, murmurait Johansen entre ses dents, car enfin, ce qu'il mangera, nous ne le mangerons pas. Que répondre à cette inexorable logique de l'estomac? Je ne répondais rien; mais Johansen, le maître d'école et moi, nous nous occupâmes en commun des préparatifs du repas. Achille et Agamemnon faisaient rôtir eux-mêmes le dos succulent de leurs bœufs. Johansen fit le feu, le maître d'école taillait les tranches, je tournais les morceaux, placés sur deux branches de bouleau qui nous servaient de gril. Quand le gril était brûlé, la viande était cuite. Nous avions une batterie de cuisine neuve à chaque repas. Tout cela serait sans doute fort ridicule à Paris; en Laponie, cela me semblait charmant, surtout quand j'avais grand'faim.

Le maître d'école, qui s'appelait Piers-Niels, avait quelques connaissances en médecine. Je lui demandai s'il trouvait parfois l'occasion de les utiliser. — Pas souvent, me répondit-il, je rencontre ici, comme médecin, une extrême défiance. Il faut que je me contente de guérir les âmes. Les Lapons croient que les malades ont été inventés par les médecins. Ils n'ont pas de médecin et n'ont guère de maladies. Quoique rude, leur climat est sain. Quand la peste vient chez eux, elle y meurt. Vous devriez, ajouta-t-il, y envoyer le choléra. Le virus du renne, aussi puissant que celui de la vache, les préserve de la petite vérole; ils ne connaissent guère les affections de poitrine, et s'ils savent jamais qu'ils ont un estomac, c'est seulement quand il est vide. Ils ont parfois des douleurs de reins et des vertiges, surtout au printemps. Ils prennent comme panacée universelle des décoctions d'une espèce de mousse qu'ils appellent ierth, ou de l'angélique cuite dans du lait; cela leur tient lieu de tout, ou peu s'en

Digitized by Google

faut. S'ils ressentent une violente douleur dans quelque partie du corps, ils y appliquent eux-mêmes un moxa, fait des cryptogames parasites du bouleau; ils pansent leurs plaies avec de la résine de sapin, ou bien ils étendent dessus une tranche de fromage. Si le mal empire ou s'il persiste, ils désespèrent bientôt de sauver le malade; alors ils l'exhortent à penser à Dieu, à la passion de Notre-Seigneur, et au paradis. Pour eux, ils s'occupent désormais des préparatifs du festin des funérailles. Si le festin est prêt avant le malade, ils ne l'attendent pas. On cite plusieurs exemples de Lapons qui ont survécu aux cérémonies de leurs funérailles, et qui ne s'en portaient pas plus mal; seulement le dîner était fait à leurs frais, et l'on avait mangé sans eux. Ces funérailles ont des particularités curieuses. Tout le monde abandonne la tente où un Lapon vient de rendre l'âme. On croit en effet que tout n'est pas fini sur cette terre, même après que l'âme est partie, et qu'il reste autour du cadavre quelque chose d'assez semblable à ce que les Romains appelaient les Mânes. Tantôt on roule le mort dans des étoffes, tantôt on le revêt de ses habits préférés. Quelquefois le cercueil est fait d'un tronc d'arbre creusé; d'autres fois on enterre le Lapon dans son traîneau, comme on enterrait le sœkongar norvégien dans sa barque; quelquefois aussi on porte les morts dans des cavernes dont on referme l'entrée avec de grosses pierres. Ceux qui restent encore attachés, malgré leur christianisme apparent, aux traditions païennes, enterrent, avec le corps du défunt, sa hache, un briquet et une pierre à feu, pour subvenir à ses premiers besoins en arrivant dans l'autre monde, précaution que l'on conçoit bien dans un pays qui a toujours froid.

Le paganisme, me disait un jour Piers-Niels, a été longtemps la religion du Lapon, et maintenant encore, si l'on y regarde de près, on trouvera parmi eux de nombreuses traces d'idolâtrie. Leur principal dieu, qui s'appelait *Jumala*, était représenté sous la figure d'un homme assis sur un autel, portant une couronne de pierres précieuses... fausses et un collier de clinquant; on plaçait aussi une tasse d'argent sur ses genoux. On a également trouvé, parmi eux, des images du dieu Thor, vénéré dans tout l'Olympe scandinave. On ne peut pas dire que les Lapons aient été évangélisés avec quelque succès avant la fin du XIIIe siècle, et même, depuis cette époque, la parole sainte n'a pas germé dans leurs âmes; la semence divine tombe sur les pierres, où elle se dessèche, sur les chemins où viennent la prendre les oiseaux du ciel; au fond, je les crois très indifférents, et j'estime que la politique a la plus grande part dans leur conversion. Dans le nord luthérien ou catholique, on a depuis longtemps la triste habitude de tenir la croix d'une main et la hache de l'autre. Les Lapons acceptent la croix de peur de la hache. Ils se

Digitized by Google

marient devant le prêtre, présentent leurs enfants au baptême, et font bénir leur sépulture ; il ne faut pas leur en demander davantage. La religion, dans les premiers temps de leur conversion, était pour eux une mesure de police et une affaire d'administration : rien de plus. Les statuts des rois de Suède ou de Danemark leur assignaient, chaque hiver, le lieu où ils devaient se rassembler pour payer leur capitation aux officiers de la couronne. Les prêtres se rendaient là, avec les collecteurs d'impôts, fâcheux voisinage pour des apôtres ! Ils baptisaient les enfants, régularisaient les mariages, priaient sur les morts, exposaient sommairement la doctrine chrétienne et s'en retournaient comme ils étaient venus. Vers la fin du XVe siècle et dans les premières années du XVIe, on établit des écoles et l'on bâtit des églises et des chapelles ; les missions furent plus régulières ; les Lapons durent subir des examens : ceux qui n'avaient pas été baptisés dans leur jeunesse le furent dans l'âge adulte. Ils ne s'y prêtèrent, il est vrai, qu'avec répugnance, persuadés que ceux qui avaient reçu le baptême devaient mourir bientôt après. Aujourd'hui, ce préjugé est à peu près vaincu.

Les églises des Lapons sont en bois, assez petites, entourées de hangars où le peuple se rassemble et se réchauffe à de grands feux, qu'on allume en attendant l'office. Gustave-Adolphe fit imprimer un alphabet lapon, et traduire en cette langue les commandements de Dieu, le Symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, un Rituel et des Cantiques. A ces premiers livres, on ajouta bientôt les Psaumes de David, les Proverbes de Salomon, les Evangiles, les Epîtres et le Catéchisme de Luther. Tout cela est fort bien, sans doute ; malheureusement les Lapons ne savent pas lire ; malheureusement encore ils n'ont guère de prêtres de leur nation. Presque tous les ministres, qui passent chez eux bien plus qu'ils n'y demeurent, sont suédois ou norvégiens, et ne parlent pas la langue de leurs ouailles. Debout sur la dernière marche de la chaire, un interprète traduit le discours phrase par phrase, à mesure qu'il est prononcé. Ceci me semble assez compromettant pour l'orthodoxie des prédicateurs. Par bonheur, les Lapons ne sont pas des casuistes bien rigoureux, et c'est la foi qui sauve ! Il faut du moins reconnaître qu'ils rendent à leurs missionnaires toutes sortes d'honneurs ; ils vont au devant d'eux, jonchent de feuillée le chemin par où ils doivent passer, les appellent : *seigneurs!* (Vous vous croyez sauvés, disait Jésus, parce que vous avez crié : Seigneur, Seigneur !) et leur offrent une hospitalité joyeuse et cordiale. Le précepte auquel ils sont le plus fidèles, c'est l'observance des dimanches et des fêtes. Ils apportent un tel scrupule à s'abstenir de tout travail ces jours-là, que quelques-uns négligent

Digitized by Google

même de traire leurs rennes, qui errent dans les pâturages, la mamelle gonflée.

Je disais tout à l'heure que l'on retrouvait encore, chez les Lapons, de nombreuses traces de paganisme et d'idôlatrie. Peut-être leur est-il, plus qu'à d'autres, difficile de se défendre de toute superstition. Ce pays, aux aspects tout à la fois grandioses et sauvages, ces rivières larges, qui roulent des flots pâles et silencieux ; ces marais, où l'eau s'endort sur un lit de vase, ces bouquets d'arbres semés avec des pierres sur une lande inculte; ces solitudes mornes, cet isolement où chacun vit, les habitudes mêmes de chaque jour, les longues heures passées avec les troupeaux dans les clairières des bois, les courses de la chasse lointaine, la pêche pendant les nuits éclairées d'aurores boréales, des nuits de six mois, des saisons où le soleil ne quitte pas l'horizon ébloui ; tout cela semble les prédisposer naturellement à des croyances qui ne sont pas les nôtres, et ouvrir leur âme à une religion dont les premiers mobiles sont l'étonnement et la terreur. Faut-il ajouter que l'idôlatrie, chez eux, fait aussi en quelque sorte partie du culte des aïeux, qu'ils croient se rapprocher de leurs ancêtres en se détournant du christianisme, et qu'ils voient, dans ces vestiges du paganisme, la preuve de leur noble origine. Comme les anciens Romains, ils divisent leurs calendriers en jours fastes et néfastes ; ils ont leurs anniversaires marqués de la pierre blanche :

Albo notata lapillo !

Pour eux, un jour funeste entre tous, c'est le premier jour des fêtes de Noël : ils s'imaginent que l'air est tout rempli des spectres errants des anciens dieux, détrônés par le *petit enfant de Beitléhem*, et ils s'efforcent de les apaiser par des sacrifices. Quand ils sortent le matin de leurs tentes, ils prennent garde au premier animal qu'ils rencontrent, et en tirent un présage pour le reste de leur journée. Ils croient assez volontiers que l'homme ne meurt pas tout entier, et que quelque chose survit à la destruction du corps ; mais ils ne se rendent guère compte de ce que peut être une âme, et admettent avec peine la résurrection de la chair et le jugement du dernier jour. Leur adhésion telle quelle aux dogmes chrétiens, ne les empêche pas de rendre une sorte de culte aux fées des eaux, aux génies des bois, nymphes, dryades et satyres du nord. On a soigneusement recueilli les traditions éparses, depuis la mer Glaciale jusqu'au golfe de Bothnie, depuis la mer Blanche jusqu'au fiord de Trondhjem, et, aujourd'hui, on connaît assez bien leur ancienne théogonie. Jumala n'était pas leur unique divinité. Comme les Sué-

Digitized by Google

dois et les Norvégiens, ils adoraient aussi le dieu Thor, personnification brillante de la force, à laquelle ils donnaient le nom d'*Aijeke*, qui signifie père, voulant ainsi marquer l'union de la bonté avec la force. La force et la bonté, ne sont-ce pas les deux principaux attributs de la divinité ?

Le dieu Thor (ou Aijecke) gouverne les immortels; le Dieu qui vient après lui Storjunkare (ou Stoura-Passe), tient sous son pouvoir les oiseaux du ciel, les poissons de la mer, les bêtes de la terre. C'était le dieu des chasseurs et des pêcheurs ; souvent, au fond des bois et au bord des fleuves, il leur apparaissait, et alors la chasse ou la pêche était toujours heureuse. Lui-même parfois il jetait le filet ou lançait la flèche pour le compte de son fidèle adorateur. Quand le Lapon approchait d'une montagne, qu'il supposait être la demeure du Storjunkare, il fichait sa hache dans la terre ou sa pique dans la neige durcie, et s'en servait comme d'un axe pour tourner autour du point où il les avait fixées. Quelques tribus ont aussi adoré le soleil : on adore toujours ce qu'on n'a pas ou ce que l'on a trop. Les sauvages nus de l'Afrique n'offrent-ils point des sacrifices au *dieu* dont les rayons les perce comme une flèche.

Trois choses caractérisaient le culte des Lapons païens; ils avaient des lieux consacrés spécialement à leurs divinités ; ils leur élevaient des idoles qu'ils appelaient *seithe ;* ils leur offraient des sacrifices. Ils consacraient au dieu Thor, à quelque distance de leur tente, une enceinte formée de branches de bouleaux et de sapins ; le Storjunkare était honoré au bord des marais et sur la rive des lacs. On a connu et déterminé jusqu'à trente localités ainsi consacrées au Storjunkare. On ne permettait jamais aux femmes d'en approcher, non plus que de l'enceinte consacrée au dieu Thor. Les idoles de Thor sont généralement en bois de bouleau, façonné grossièrement, la racine de l'arbre représentant la tête du dieu ; ils lui mettaient à la main droite le marteau, symbole de sa force, et lui fichaient au front un clou d'acier et un silex, afin qu'il pût faire du feu quand il aurait froid. Le feu est la constante préoccupation des habitants de cette terre glacée. L'idole était généralement posée sur une table à quatre pieds, qui peut, jusqu'à un certain point, figurer un autel. Parfois le dieu n'était qu'un tronc ou une souche que l'on n'avait pas même essayé de dégrossir. Ils n'ont taillé aucune image du soleil : ils se contentent de sa face radieuse aperçue dans les cieux pendant l'éternelle journée du long été. Quant au seithe du Storjunkare, c'est une pierre brute. Il y avait jadis toute une rangée de seithes consacrées au Storjunkare dans la petite île située au milieu de la cataracte de Dara, non loin des sources du Tornatrœsk. La plus grande idole était à peu près de la hauteur d'un homme; les autres,

Digitized by Google

un peu plus petites, représentaient l'épouse du dieu, ses enfants et ses serviteurs.

N'oublions point, pour compléter cet olympe scandinave, la Lucine, la femme, la déesse Sarakka, qui préside aux enfantements, et une autre déesse plus terrible, *Jabbe-Akka*, qui préside à la mort, J'ai déjà dit que les femmes n'entraient jamais dans les sanctuaires consacrés aux dieux; elles étaient exclues de tous les rites du sacrifice. L'automne était la saison plus particulièrement consacrée aux sacrifices. Avant d'immoler la victime, on voulait s'assurer tout d'abord qu'elle était agréable aux dieux, ce que l'on faisait au moyen du *kannus*, ou tambour lapon. Ils immolaient le plus souvent des rennes mâles, des chiens, des chats, et, quand ils en avaient, des agneaux ou même des poulets. On frappait l'animal au cœur; le sang, soigneusement reçu dans un vase, servait à frotter l'idole sur la tête, sur la poitrine et sur les reins. Autour d'elle, on rangeait en cercle les os et les grandes ramures de la bête. Devant l'idole, dans une boîte d'écorce de bouleau, on plaçait de petits morceaux de chair ; le reste de l'animal était mangé en famille, par le sacrificateur et les siens : de tout temps, le prêtre a vécu de l'autel. On a trouvé, en certains endroits, plus de mille bois de rennes rangés autour des seithes. Parfois, quand ils s'imaginaient qu'un dieu résidait sur quelque montagne inaccessible, ils faisaient le sacrifice au pied de la montagne, trempaient une pierre dans le sang, et, de toute leurs forces, la lançaient vers le sommet. Souvent, à la veille de tenter une entreprise incertaine, ils tâchaient de changer de place leur idole de pierre ; si le dieu leur semblait facile à remuer, ils concluaient qu'il était favorable à la nouvelle entreprise. Si, au contraire, ils croyaient trouver plus de résistance dans sa lourde masse, ils concluaient qu'il leur déniait son assistance.

Au lieu des vieux mâles, c'étaient les jeunes femelles qu'ils sacrifiaient au soleil, et, au lieu d'un fil rouge, comme dans les sacrifices au Storjunkare, c'était un fil blanc qu'ils passaient dans l'oreille droite de la victime. Le saule, et non plus le bouleau, était l'arbre consacré à ce dieu. Dans les sacrifices au soleil, on coupait un petit morceau de chair aux parties principales de la victime, on prenait ses os et on rangeait le tout en cercle sur une table placée derrière la cabane.

Outre les quatre grands dieux Jumala, Thor, Storjunkare et le Soleil, les Lapons adoraient des divinités intermédiaires, des génies, dont les troupes errantes passaient et vivaient entre ciel et terre. Au nombre de ces divinités, il faut ranger les *Sitte*, assez semblables eux *Dii Manes* des théogonies italiques. On n'élevait point d'idoles aux Sitte, mais on leur offrait des sacrifices, en chantant *Maiite*

Digitized by Google

vuerro labmike Sitte. « O mânes ! quels sacrifices voulez-vous ? » Avant de frapper la victime, on passait dans son oreille droite un fil noir, signe de deuil, que l'on attachait ensuite à ses cornes. Quand on dépeçait les chairs, on avait soin de réserver un morceau des poumons. On faisait trois parts de chacun, en les enfilant au moyen d'une brochette de bois ; on trempait dans le sang de l'animal, puis on mettait le tout dans une corbeille en forme de traîneau, que l'on enterrait, à côté des os dépouillés, rassemblés eux-mêmes dans un panier. Il y avait aussi des divinités qu'ils honoraient par le jeûne ; d'autres, qu'ils ne voulaient invoquer qu'après être montés dans un arbre ; d'autres enfin, à qui souvent ils offraient les restes de leurs festins ; c'est ainsi que nous *honorons* nos chiens. Ces restes étaient déposés dans des coffrets d'écorce de bouleau, façonnés en forme de vaisseau, avec voiles et rames. On suspendait le vaisseau à un arbre, et les génies, l'effleurant dans leur vol, pouvaient manger en passant s'ils avaient faim.

La magie a tenu longtemps une grande place dans la vie des Lapons ; elle n'en est point encore bannie. Toutes les races septentrionales ont considéré les Lapons comme de dangereux enchanteurs ; c'est même une des raisons secrètes de la profonde répugnance de leurs voisins contre eux. Ils n'allaient pas, comme les Thessaliennes, jusqu'à faire descendre la lune du ciel sur la terre, mais on assure qu'ils soufflaient à leur gré la tempête, qu'ils arrêtaient un navire dans sa course, pouvaient troubler l'esprit d'un homme, lui ôter toute liberté d'action, et, par leurs maléfices, le pousser violemment au suicide. Il y avait des maîtres de magie, des professeurs de sortiléges, des écoles de charmes, où les pères envoyaient leurs enfants, garçons et filles. Les femmes n'étaient pas exclues de la magie comme du culte ; s'il y avait des sorciers, il y avait aussi des sorcières. On croyait qu'il existait des esprits familiers attachés au service de chaque maison, et que les aïeux les léguaient à leurs descendants comme une part de leur héritage. Ces démons épousent les inimitiés, les haines et les querelles comme les affections de la famille qu'ils servent. La lutte commencée sur la terre se poursuit dans l'air, et de même que les hommes, les démons dévoués aux hommes se livrent de furieux combats. Tel Lapon croyait avoir deux ou trois démons à son service, ou même davantage ; tel autre n'en avait qu'un ; de même qu'on a une *livrée* ou qu'on est réduit à se contenter d'un simple *groom*, ou de moins encore.

Les uns s'imaginaient attirer à eux les démons en les prenant par l'intérêt ; d'autres pensaient qu'une prière suffisait. Ils voulaient être aimés et surtout *servis* pour eux-mêmes ; flatteuse illusion ! D'autres recevaient la visite du démon dès leur bas âge et sans l'avoir

Digitized by Google

jamais appelé; ceux-là se traînaient dans une enfance maladive et pâle, troublée de rêves, effrayée de visions. Mais bientôt ils perçaient les voiles de l'avenir et de la distance, et l'univers se déroulait devant leurs yeux.

Plusieurs instruments étaient spécialement en usage pour exercer la magie; les principaux étaient le tambour ou *kannus*, les nœuds et les javelots. Le *kannus*, qu'ils appelaient aussi *quobdas*, était fait d'un tronc de sapin ou de bouleau; on cherchait surtout un bouleau dont les rameaux se tournaient vers le soleil. On fendait le tronc en suivant l'axe de l'arbre; puis on creusait. La partie extérieure de l'aubier formait le bois du tambour; on tendait la peau sur le plat de la section, elle était fixée par de petites chevillettes de bois ou retenue par des fils ou nerfs de renne; on ciselait dans le bois une petite poignée, par où l'on pût tenir l'instrument. Ces tambours, longs environ d'un pied et demi, ressemblaient assez aux *bukors*, ou timballes de cavalerie des Suédois. La baguette du *kannus* avait la forme d'un marteau. Sur la peau du tambour, avec une teinture faite d'écorce et de bois d'aulne broyée et bouillie, on traçait diverses figures. Nous avons vu plusieurs de ces peaux qui ne se ressemblaient point entre elles, comme si l'artiste eût voulu sacrifier à la fantaisie. On remarquait sur la plus grande (elle est aujourd'hui dans le cabinet du comte de St..., à Stockholm), une figure de Dieu le père, du Saint-Esprit, de saint Jean et de la Mort; puis venait une chèvre, un écureuil, un soleil, un loup, un renne, une torche, un homme (celui à qui avait appartenu le tambour), un ours, un porc, des oiseaux et plusieurs symboles désignant des présents, des alliances, des haines, des amitiés. Sur un autre tambour, Jésus-Christ et les apôtres se trouvaient en compagnie du dieu Thor et du Storjunkare; puis venaient, comme toujours, les animaux : l'ours, le loup, le renne, le renard, l'écureuil et le serpent.

Quand on voulait consulter le tambour, on le prenait de la main gauche, on posait sur la membrane, soit une petite losange d'airain, soit un grand anneau, auquel on en rattachait d'autres plus petits. On frappait le tambour avec la baguette, et la marque, anneau ou losange (que les Lapons appelaient *arpa*), obéissant aux vibrations de la membrane, allait se poser sur tel ou tel signe, d'où l'on concluait au bonheur ou au malheur de la personne qui consultait.

On croyait que le tambour pouvait répondre à toutes les questions qu'on lui adressait sur la pêche, sur la chasse, sur les maladies, sur les sacrifices à offrir aux dieux, en un mot, sur l'issue de toutes les entreprises.

Le tambour était regardé comme un objet religieux au premier chef; il n'était pas permis aux femmes de le toucher. Quand une

Digitized by Google

famille changeait de résidence, celui qui portait le tambour marchait lentement et solennellement, précédé de tous les autres, qui semblaient lui faire cortége. Quand un Lapon consultait le tambour, il se mettait toujours à genoux, ainsi que les personnes présentes au mystère.

En Laponie, comme aux Hébrides, il y a toujours eu des voyants, que l'on consultait, que l'on consulte encore, et qui répondent, tantôt bien, tantôt mal, à toutes les questions qu'on leur adresse. Les hommes qui prétendent ainsi au don de seconde vue, se jettent sur le sol, paraissent longtemps privés de l'usage de leurs sens, puis enfin, lentement et peu à peu, entrent dans la plénitude de l'extase prophétique, et répondent à toutes les questions qu'on leur pose.

Les Lapons avaient d'autres instruments que le tambour pour exercer les arts magiques. Ainsi quelques-uns d'eux, particulièrement sur les côtes de la mer Glaciale, se vantaient de posséder une certaine corde dont les nœuds retenaient ou lâchaient les vents sur la mer. L'heureux possesseur de cette corde, — qui valait au moins la corde de pendu, — la vendait un bon prix à des matelots crédules; mais n'avons-nous pas vu l'Éole de la mythologie grecque vendre également ses sujets enfermés dans une outre!

D'autres sorciers lançaient dans l'espace des dards magiques, faits de plomb et de la longueur du doigt (on les appelait *skott*), ils dirigeaient ces dards du côté de leurs ennemis, auxquels il portaient la douleur, la maladie et la mort. Nous avons précédemment trouvé, dans les montagnes d'Ecosse, les *elf-shots* lancés par les fées et les génies sur les troupeaux qu'ils décimaient; seulement, au lieu d'être de plomb, ils étaient de pierre aiguë.

D'autres Lapons renfermaient aussi dans une bourse, que l'on appelait *ganeska*, des mouches bleues, connues dans le pays sous le nom de *gan*, et qui n'étaient autre chose que des diables dociles prêts à tous les maléfices. Celui qui possédait un *ganeska* bien rempli était regardé comme le maître du monde. Avec le *gan*, on perce les montagnes, on transporte les rochers, on fait périr à son gré bêtes et gens. Une remarque pourtant: un sorcier ne peut jamais causer la mort d'un homme, s'il ne connaît pas le nom de son père. C'est là un axiôme de la diablerie laponne.

La *tyre* avait la même puissance que le *gan*; la *tyre* était une sorte de boule de la grosseur d'une noix, faite de poil ou de duvet. Cette tyre, comme le gan, s'envoie où l'on veut; elle part, roulant sur elle-même comme un tourbillon, mais elle brise sa force contre le premier obstacle qu'elle rencontre, et très souvent elle a causé la mort de celui à qui on ne la destinait point.

Digitized by Google

Les Lapons conservèrent longtemps les habitudes de vie errante des tribus de l'Orient voyageur. Il n'y avait aucun ordre dans leurs migrations ; ils erraient à peu près au hasard, depuis la pointe extrême de la Norvége septentrionale jusqu'à la Finlande orientale, s'arrêtant où il leur plaisait, et repartant dès que le pays ne leur offrait plus d'assez abondantes ressources. Charles IX, de Suède, leur ôta cette liberté de rôder sans arrêt, et de vagabonder dans les steppes infinis. Son édit de l'an 1602 ordonnait que l'on comptât les marais, les fleuves et les montagnes de chaque *Lapmark* (c'est la division légale du pays), et que l'on en fît entre les diverses tribus une répartition juste. Malgré cette mesure, les Lapons n'ont pas changé de vie : il faut le désert et l'espace à leur âme inquiète : seulement leurs pérégrinations tournent dans un cercle plus étroit. Du reste, la nécessité de trouver des pâtures pour les troupeaux n'est pas la seule qui les contraigne à errer si longtemps et si souvent ; les travaux de la chasse, et surtout de la pêche, qui fournissent en grande partie à leur subsistance, les y obligent également. Tel poisson se rencontre dans un lac et tel autre dans une rivière ; cette espèce se rassemble dans une saison et celle-ci dans une autre. De son côté, le chasseur doit aller où le gibier le conduit. Les migrations d'une tribu se font pour ainsi dire en rond et autour d'un point central. Souvent ils reviennent occuper de nouveau l'espace précédemment abandonné, souvent même ils occupent la même station plusieurs fois dans une même année. S'il fallait préciser davantage, on pourrait dire qu'ils sont au printemps le long des fleuves et près des lacs ; pendant l'été et les beaux jours d'automne, sur le plateau des montagnes ; en hiver, dans les forêts, où le vent pénètre moins et où les grands arbres peuvent les défendre de la neige. Ils commencent à sortir vers la fin de mars et vont toujours de proche en proche gagnant la montagne : ils recommencent à descendre vers la fin d'août.

Paracelse a écrit quelque part que l'on trouverait dans les pays du nord entre le 60e et le 70e degré de latitude une telle abondance de métaux que l'Orient semblerait pauvre par comparaison. Paracelse s'appuyait sur quelques paroles mystérieuses de l'Apocalypse et sur ce passage du livre de Job : « L'or vient du côté de l'*Aquilon.* » La prophétie ne s'est pas encore réalisée : il faut attendre. Cependant, en 1635, on a trouvé une veine d'argent près du plateau de Masa, non loin des sources du Skœlleffiheo, dans les montagnes qui séparent la Suède et la Norvége. La richesse de cette mine, découverte par un lapidaire lapon, de Pitha, nommé Loene Persen, et qui fut immédiatement exploitée par le gouvernement de la grande Christine, semblait présager pour la Laponie une véritable fortune métallur-

Digitized by Google

gique. Depuis, on a encore trouvé deux nouvelles mines d'argent; les Lapons en connaissent d'autres, qu'ils ne veulent point indiquer, de peur qu'on ne les contraigne d'y travailler : une veine de plomb riche et facile à extraire, des filons de cuivre excellent, et des mines de fer qui pourraient lutter avec les meilleurs produits de la Suède, complètent le catalogue des richesses métallurgiques de la Laponie. On soupçonne en plusieurs lieux des filons aurifères, mais sans pouvoir rien affirmer de certain.

La Laponie est un des pays d'Europe les plus riches en cristaux, que les naturels appellent des *diamants :* le nom les flatte. Ces cristaux, que l'on détache des pierres et des rochers, sont de formes inégales, mais parfois d'une transparence limpide. Souvent au contraire ils sont désagréablement traversés de veines, sillonnés de fentes, hérissés de bosses. Les lapidaires suédois les polissent et les taillent de façon à produire l'illusion complète : rien n'empêche de les prendre pour des *Sancys*, des *Régents* et des *Koh-i-Norhrs*, et de les aimer tout autant : pour mon compte, je n'y fais pas de différence. On trouve aussi dans la Laponie des améthystes, mais pâles et comme obscurcies de petits nuages; il ne faudrait pas les comparer aux pierres de même nom, répandues dans le commerce européen, et qui sont vraiment les diamants de la Bohême; les Lapons ont aussi des topazes, un peu trop blanches, et d'autres pierres très dures, qui ne manquent pas d'éclat sous leur teinte cendrée : ils les gardent toujours à l'état de cabochon : ils n'auraient pas l'habileté de les tailler.

Les perles mêmes ne sont pas inconnues en Laponie; il y en a dans plusieurs de ses rivières. Elles ne se forment pas de la nacre de l'huître; on les trouve dans certaines coquilles oblongues, et plus semblables à nos moules. Les perles qui ne sont pas entièrement formées sont fortement adhérentes à la coquille nourricière; les autres en sont détachées et tombent dès qu'on ouvre l'écaille. Il ne faut demander à ces perles, nées près du pôle, ni la vivacité, ni l'éclat, ni l'*eau*, ni l'*orient* des perles d'Asie, pleines de chaleur et de lumière; elles sont au contraire d'une blancheur pâle et mate, mais assez grosses et parfaitement rondes.

Les Lapons ne m'ont jamais semblé avoir une idée très nette de la valeur vénale de ces trésors. Ils les recherchent et les désirent comme les barbares recherchent et désirent ce qui brille : ils n'en font point l'objet de transactions commerciales : cristal, perle, or et argent, ils enterrent tout, dans l'espérance de tout retrouver plus tard, et de s'en servir après la mort. A l'exception des troupeaux, on peut dire qu'en Laponie la succession mobilière n'existe pas. C'est la terre qui hérite de tout le monde.

Digitized by Google

Le règne végétal est assez pauvre. Il n'y a pas un arbre fruitier dans toute la Laponie ; on y fait trois cents lieues sans trouver une cerise, une poire ou une pomme. Il n'y a guère de forêts, du moins dans la belle et large acception que nous donnons à ce mot. Les pins et les sapins s'arrêtent à ses frontières, le platane et le tilleul y meurent, les chênes et les frênes n'y viennent point. Mais on y trouve des peupliers sur la rive des fleuves au midi, des genévriers, des cormiers, des saules, des trembles et des bouleaux ; surtout des bouleaux nains. Ces arbres sont jetés en bouquets sur l'étendue immense. Là où les arbres poussent ils sont toujours assez clair-semés, entremêlant leurs essences comme dans une plantation de main d'homme. On trouve cependant quelques bois au pied des montagnes, et les arbres s'y profilent en longues avenues dans un alignement superbe.

Si l'on ne trouve point beaucoup d'arbres en Laponie, on y rencontre du moins beaucoup d'arbrisseaux. Un des plus communs c'est le genévrier, qui croît facilement et ne craint pas les hauteurs. Les groseillers y poussent en bois, mais leur fruit est aigre, sauvage et de mauvais goût ; ils ont aussi, et en abondance, les myrtiles rouges et noirs, et une espèce de bruyère dont la baie, que les Suédois appellent *Kraoke bær* (baie-à-corbeau) est chère également aux corbeaux et aux Lapons. L'angélique est abondante, et on l'appelle dans tout le pays l'herbe des Lapons. Sa tige est courte, grosse et serrée. Les Lapons, qui rapportent volontiers tout à eux, donnent à une autre plante le nom de soulier des Lapons, parce que sa fleur bleue, à trois pistils dans la corolle, a la forme du soulier lapon ; ceci ne fait pas l'éloge de sa beauté. Ils ont encore une mousse d'un rouge-jaune qui, pour le goût comme pour la fleur, se rapproche de notre pimprenelle. La famille des mousses laponnes est nombreuse et variée. Les unes croissent sur le tronc des arbres et pendent de leurs rameaux, les autres rampent sur la terre, s'élevant parfois jusqu'à un pied du sol ; on en trouve aussi d'un jaune-blanc, dont les longues feuilles sont étroites et pointues ; une troisième espèce, plus près de terre, feuille plus étroite encore et plus mince, a la belle couleur jaune-verdâtre du soufre-vierge ; une autre enfin est rouge, courte, délicate et molle. C'est celle-là dont les jeunes mères font usage en guise de duvet pour tapisser le berceau des nouveaux-nés.

Les Lapons sont peut-être le peuple le moins gouverné du monde, et, je me hâte d'ajouter, celui qui a le moins besoin de l'être. Quand l'histoire commence à s'occuper d'eux, nous les trouvons sous le sceptre d'un roi. Motle, qui était leur prince du temps de Harald-Haarfagar, échappa au joug que le conquérant de la Norvége promena sur tous les pays environnants. Il n'y avait aucune raison de songer à eux. Ni l'intérêt ni la gloire ne dirigeaient contre les Lapons

Digitized by Google

l'effort de la conquête. Aussi ont-ils pu, durant de longues années, garder leur indépendance à côté de la Russie. Vers le milieu du XII• siècle, Magnus, roi de Suède, songea le premier à les assujétir. Assisté des Bikarles, leurs voisins, par qui les Lapons furent trahis, Magnus parvint à leur imposer un tribut. Plus tard, la Russie à droite, et à gauche la Norvège — elle était alors danoise, — en firent autant pour la portion de pays qui touchait à leurs frontières. L'indépendance de la Laponie ne fut plus qu'un souvenir et un regret. Les grandes divisions territoriales du pays, indiquées par les lacs, les fleuves et les montagnes, reçurent des gouverneurs ou plutôt des intendants, chargés de toucher la minime capitation payée à la couronne en témoignage de sa souveraineté reconnue. Les Lapons appelaient ces intendants *konunga-olmai*, c'est-à-dire les *gens du roi*. Plus tard, il y eut aussi, pour chaque province, un juge et une sorte de lieutenant du roi chargé de la police : c'étaient là des sinécures ! Le plus grand crime qu'on eut jamais à punir chez eux, ce fut le crime de magie. Il est vrai que, dans notre France, on était brûlé pour ce crime-là. La justice tenait deux fois l'an de grandes assises, où elle prononçait au civil et au criminel ; pendant les assemblées du peuple, qui lui tenaient en même temps lieu de foire, en hiver et en été. Le tribut consista d'abord en peaux de bêtes, ordinairement en peaux de martres ou d'écureuils ; plus tard on donna des rennes ; aujourd'hui, on fixe la dette en espèces monétaires, mais on reçoit facilement les denrées en échange, au prix de la mercuriale des marchés voisins. Outre son tribut, le Lapon devait autrefois donner, au collecteur, une paire de souliers du pays, sans doute comme symbole du long chemin qu'il fallait faire pour les venir trouver.

Les foires ont nécessairement une grande importance dans l'existence d'un peuple qui vit isolé, sans relations journalières avec personne. Les foires ne s'établirent pourtant qu'assez tard en Laponie. Le commerce du Lapon, avec les étrangers, ressemblait assez à ce que rapporte Hérodote touchant celui des habitants de l'Afrique occidentale avec les Grecs et les Carthaginois. Après avoir exposé les marchandises en un lieu découvert et de facile accès, les étrangers se retiraient à une certaine distance. A leur tour arrivaient les Lapons. Ils prenaient ce qui leur convenait, laissaient en paiement une quantité de peaux et de fourrures toujours suffisante et disparaissaient. Maintenant encore, pour toutes les transactions de la vie ordinaire, de Lapon à Lapon, ils ne se servent jamais d'argent. Leur commerce international a lieu avec les Norvégiens, les Suédois, les Finlandais et les Russes, — particulièrement ceux de la Russie-Blanche. Les Lapons donnent principalement du poisson et des rennes, puis des peaux

Digitized by Google

d'ours, de loups, de gloutons, de renards blancs, bleus ou roux, d'écureuils, de castor et d'hermine; du wadmel, des souliers, des bottes, des gants et du fromage. Ils reçoivent : d'abord de l'argent, mais seulement de l'argent de Suède et de Norvège ; des étoffes de laine, du cuivre, du laiton, parfois de la farine et des peaux de bœuf, des aiguilles, des couteaux, de l'esprit de vin, et surtout du tabac, qu'ils aiment passionnément (les femmes fument et prisent comme les hommes). Ils font aussi quelques opérations de *transit* et servent d'intermédiaire entre les provinces orientales de la Norvège et les provinces occidentales de la Suède. Leurs foires durent, en général, de quinze à vingt jours. Celles d'hiver ont lieu d'habitude sur la glace des grands lacs. Outre les foires, qui se tiennent chez eux, ils vont aussi, deux fois l'an, en Suède et en Norvège. Leur voyage en Norvège s'effectue à la Toussaint et à la Saint-Jean. Les étrangers les ont beaucoup trompés, de sorte qu'aujourd'hui ils substituent assez volontiers la ruse moderne à la bonne foi antique. Ce n'est pas leur faute ; on les attaque, ils se défendent. Je dois ajouter qu'ils se défendent très bien.

Au point de vue du bien-être et de l'économie sociale, la position du Lapon est un mélange de véritables richesses et de misère non moins réelle. Il a le capital et n'a pas le revenu, il n'a pas surtout cet emploi de sa force et ce placement de son travail auxquels l'homme des civilisations normales est si heureux de devoir les jouissances et la dignité de sa vie. Un Lapon de condition ordinaire possède environ trois ou quatre cents rennes, ce qui peut faire un capital d'environ huit mille francs. Que de gens, chez nous, n'ont pas ce capital, et parviennent cependant, par l'industrie et l'activité, à se procurer les douceurs d'une vie aisée, tandis que ce Lapon qui *vaut* huit mille francs, comme dirait un Anglais ou un Américain, se prive des bénéfices de ces mutuels échanges, qui nous acquièrent le nécessaire que nous n'avions point, par le sacrifice du superflu que nous avions. Un Lapon, possesseur d'un troupeau représentant huit ou dix mille francs, n'achète pas pour deux écus de marchandises dans le cours d'une année. J'ai déjà expliqué comment ce précieux troupeau subvenait à tous les besoins de son maître. J'ajouterai que ce maître ne se mettra jamais une bouchée de pain sous la dent, ou une chemise sur le dos. Voilà le beau idéal de l'état de nature. S'ils voulaient secouer leur torpeur et chercher l'emploi de leur activité, les Lapons réussiraient tout comme d'autres, mieux que d'autres peut-être. Il n'y a plus de races maudites! Ceux qui s'embarquent à bord des pêcheurs du Nordland ou du Finmark, deviennent en peu de temps d'habiles et intrépides ma-

Digitized by Google

rins. On cite déjà quelques familles qui se sont essayées aux habitudes sédentaires.

Quelques Lapons, plus industrieux que les autres, bêchent la terre autour du parc où ils enferment leurs rennes, et sèment, au pied même de la clôture, des raves et des raiforts, ce qui les fixe plus longtemps dans leurs campements. Il faut bien attendre, pour s'en aller, que la récolte soit faite ! Mais ce repos n'est pas dans le sang inquiet de leur race. *Kautokeino*, leur capitale (une capitale qui a vingt maisons de bois), n'est à leurs yeux qu'un entrepôt. Ils y passent et n'y restent point. L'herbe pousserait dans ses murs si l'herbe poussait en Laponie. Ceux que les foires amènent en Suède et en Norvège ne restent jamais la nuit dans les villes ; ils dorment sous un arbre, sous un hangar, où ils peuvent, mais ils veulent sentir l'air frais courant autour d'eux librement ; comme tous ceux dont la vie est rude, ils aiment leur vie. Le spleen est l'expiation des millions. Ceux à qui l'on a fait goûter les prétendus charmes d'une existence plus facile tournent leurs yeux et leurs regrets vers la patrie errante qu'ils ont laissée ; il leur manquera toujours la chasse, la pêche, les troupeaux cherchant leur pâture maigre au milieu des dangers, et cette insouciance, joyeuse au fond, que l'homme éprouve toujours dans le vaste espace, où il emporte avec lui tout ce qu'il aime.

Vers la fin du XVIIIe siècle, un président du parlement de Dijon, M. de Vivrette, qui avait fait un voyage en Norvège, ramena en France une jeune Laponne ; elle épousa un Français et fut heureuse. Son mari vint à mourir. « Adieu ! dit la veuve à M. de Vivrette, tu m'as bien traitée et je te remercie, mais il faut maintenant que je mange de la mousse et que je couche dans la neige ! »

LOUIS ENAULT.

Digitized by Google

LES FRAIS

DE LA GUERRE

DEUXIÈME PARTIE[1]

IV

Dans cette grande salle où nous avons déjà introduit le lecteur au début de ce récit, nous retrouvons madame de La Tellière avec sa fille, toutes deux assises près d'une croisée ouverte sur le massif de rosiers, et silencieusement occupées d'ouvrages de femme. Marie, plus à ses pensées qu'à sa broderie, avait laissé peu à peu l'aiguille s'échapper de ses doigts et sa tête s'incliner sur sa poitrine. A quoi songeait-elle, quel était l'objet de sa languissante rêverie ? Madame de La Tellière s'adressait sans doute aussi cette question, car de temps en temps elle jetait par dessus sa tapisserie un regard inquiet du côté de sa fille ; puis, comme si elle eût craint de troubler cette rêverie et d'en deviner la cause, elle reprenait rapidement son ouvrage en soupirant. L'inquiétude rongeait évidemment son cœur maternel ; la bonne dame n'y pouvait plus tenir.

— Marie ! dit-elle enfin.

La jeune fille frémit sur sa chaise, mais sans relever la tête.

— Marie ! continua la mère en se penchant vers elle.

[1] Voir tome XXIII, page 332 (livraison du 31 décembre 1855).

Digitized by Google

Le front de Marie s'abaissa davantage encore, et, de ses deux mains tremblantes, la jeune fille voulut reprendre son travail. Mais ses yeux obscurcis ne guidaient plus ses doigts, sa poitrine oppressée ne pouvait plus contenir les sanglots; elle jeta ses deux bras au cou de sa mère, et, la pressant contre son cœur, elle couvrit ses joues et ses cheveux blancs de baisers et de larmes.

— Ma mère ! s'écria-t-elle.

Et sa voix mourut dans les pleurs.

— Marie, mon enfant, je t'en prie... ma chère fille... tais-toi !...

Ce furent là les seuls mots qui purent sortir de la bouche de madame de La Tellière. Elle serra convulsivement, avec une indicible ardeur, cette tête blonde et chérie sur son sein, et toutes deux restèrent ainsi un moment abîmées dans une douce étreinte.

La voix connue d'une femme de chambre les rappela sur la terre. M. Rousseau père venait d'entrer dans la cour.

— Vite, mon enfant, qu'il ne voie pas tes larmes ! s'écria madame de La Tellière. Tu ne viendras que si je t'appelle.

Marie disparut, et, un instant après, M. Rousseau entra.

Il salua de l'air le plus courtois, mais avec une certaine gaucherie que l'industriel n'avait jamais pu dépouiller complétement.

M. Rousseau professait une véritable vénération pour madame de La Tellière; sa finesse bourgeoise avait su, depuis longtemps, pénétrer et comprendre le cœur de cette femme de bien, qui s'élevait, par la bonté et le dévouement, jusqu'aux plus sublimes sommets de l'intelligence. S'il avait consenti à venir la voir, c'est qu'il était résolu d'avance à lui céder sur tous les points. Mais savait-il bien lui-même jusqu'où l'engageait une pareille détermination? Cependant un industriel est un homme de lutte, et, bien qu'il fît aujourd'hui profession d'abhorrer son ancien métier, M. Rousseau n'en avait pas moins conservé le goût du combat. Il voulait céder, mais après avoir disputé le terrain. C'était pour lui comme une question d'art. Selon son habitude, il attaqua le taureau par les cornes et entra, dès les premiers mots, dans le vif de la question.

— Eh bien ! dit-il, qu'est-ce que m'a conté mon fils? Nous allons avoir un procès La Tellière et moi ! On n'est pas plus fou, ma parole d'honneur.

— Les procès peuvent toujours être évités, fit observer la bonne dame sans prendre garde à l'attaque un peu brusque de M. Rousseau.

— Evités ! cela dépend; certainement je ne demande pas mieux que de les éviter; mais avec La Tellière, ce n'est pas toujours facile. Quelle singulière idée lui est donc venue en tête de se croire propriétaire d'un buisson qui ne lui a jamais appartenu?

Digitized by Google

— M. de La Tellière croit avoir des droits.

— Des droits! comme j'en ai moi-même sur son castel. Eh bien! il nous les fera connaître.

— Du moins il a des titres.

— Il les exhibera.

— Monsieur Rousseau, le meilleur procès ne vaut rien.

— Ah ! pourquoi La Tellière n'est-il pas là pour vous entendre?

— Mon mari le sait mieux que moi

— Pourquoi donc alors veut-il plaider?

— Si ce buisson lui appartient!

L'ancien industriel regarda attentivement et fixement madame de La Tellière, et lui prenant la main avec respect :

— Madame, lui dit-il gravement, croyez-vous que ce buisson lui appartienne?

Une autre femme que madame de La Tellière eût peut-être pris un détour pour ne compromettre ni sa conscience ni la vérité dans sa réponse. La femme du gentilhomme releva noblement la tête et regardant à son tour son interlocuteur :

— Non, dit-elle ; je ne le crois pas.

Un sourire de triomphe éclaira le visage de M. Rousseau.

— Je n'en attendais pas moins de madame de La Tellière, dit-il avec un accent d'évidente satisfaction. Eh bien! puisque nous sommes si bien d'accord, il nous sera aisé de nous entendre. Où est La Tellière?

— Il est allé à la ville, dit timidement la bonne dame.

M. Rousseau fronça le sourcil.

— Il ne tardera pas à rentrer, ajouta-t-elle aussitôt, et si vous voulez me charger de lui dire...

— Non, non ; je veux lui parler moi-même. Parbleu, il ne sera pas dit que je sois un voisin plus commode que lui, et dussé-je y perdre le champ tout entier!...

— Y pensez-vous, monsieur Rousseau, vous qui avez le cœur si bon et les sentiments si élevés!

— C'est mon droit, madame, mon droit que je défends. Que voulez-vous, si je suis attaqué!... ma foi, je ne suis pas meilleur qu'un autre. C'est de la duperie que d'être bon.

— Je croirais plutôt le contraire, hasarda la femme du gentilhomme.

M. Rousseau, dont l'âme droite et le bon sens étaient toujours frappés par les sages réflexions de madame de La Tellière et par la façon délicate dont elles étaient exprimées, eut de la peine à ne pas éclater en générosité. Il se retint pourtant afin de mieux mé-

Digitized by Google

nager son effet. S'il n'eût été industriel, M. Rousseau eût pu devenir un comédien distingué.

— Madame, reprit-il, supposez que je sois bon et que je fasse tout ce que vous paraissez désirer, quel avantage y trouverai-je?

— D'abord une grande satisfaction, ensuite notre reconnaissance et enfin la tranquillité que vous êtes venu chercher à la campagne.

— Dans votre pensée, le sacrifice que je pourrais faire de mes droits à M. de La Tellière serait donc tout simplement un acte d'égoïsme pour me procurer un calme que je désire, une reconnaissance qui me flatte et une satisfaction qui me réjouisse?

— Vous m'avez demandé quels avantages vous pouviez retirer d'un acte de générosité; je vous les ai indiqués. C'est à votre esprit que j'ai répondu, ce n'est pas à votre cœur.

— Pourquoi pas à mon cœur?

— Parce qu'il n'a point parlé par vos lèvres.

— Vous croyez? Qu'est-ce que mon cœur devrait donc dire pour vous satisfaire?

— Interrogez-le. Est-ce donc à moi de lui dicter ses réponses lorsqu'il saurait si bien répondre lui-même... si vous le vouliez!

— Je ne puis pourtant pas faire cadeau à La Tellière de ce maudit buisson! il ne l'accepterait pas, et mon offre n'aurait servi qu'à l'irriter davantage. Tout ce que je puis faire, c'est de le laisser s'en emparer lui-même et de ne répondre ni à ses sommations, ni à ses assignations, ni à ses significations, comme dirait mon fils, et de me laisser condamner par défaut, sauf à payer ensuite à l'huissier les frais de mon silence. Est-ce là ce que vous voulez, Madame?

Madame de La Tellière secoua la tête en souriant. Véritablement M. Rousseau ne comprenait pas où elle voulait en venir.

— Monsieur Rousseau, reprit-elle avec ce ton d'ineffable douceur qui lui était naturel; je ne voudrais rien qui fût un préjudice pour l'un ou pour l'autre, quelque minime qu'il pût être; je ne voudrais rien qui fût un ennui, ou seulement un tracas, rien qui pût coûter ou devenir une cause de soucis à tous deux. Je voudrais, au contraire, que l'accord s'établît sur des bases solides, inébranlables, et qu'au lieu d'être un acte de générosité, ou tout au moins d'obligeance de votre part, il fût, de part et d'autre, le résultat d'une heureuse pensée, l'objet d'une satisfaction réciproque.

Madame de La Tellière cessa de parler, et M. Rousseau se prit à réfléchir. Etait-il en mauvaise disposition d'esprit, ou le langage de la bonne dame était-il trop obscur pour lui? Il chercha quelques instants ce que ces paroles, « l'objet d'une satisfaction réciproque, » pouvaient signifier, et comme il ne trouvait rien dans son imagination qui pût s'y adapter :

Digitized by Google

— Je ne sais pas deviner les énigmes, dit-il d'un ton un peu fâché.

— Et vous aimez qu'on vous les explique, ajouta madame de La Tellière avec son sourire habituel. Pourquoi m'en coûterait-il de le faire, puisque, pour cela, je n'ai qu'à vous rappeler des souvenirs agréables ? Quand vous avez acheté la terre d'Aulchy, vous aviez un but, une raison?

— Parbleu ! celle de me retirer complétement des affaires et de prendre du repos. Et puis, dans ce temps-là, La Tellière et moi étions de bons amis, comme nous avions été naguère de bons camarades. Ah ! j'avais fait de bien beaux projets, il m'en souvient encore...

— Puisque vous ne les avez pas oubliés, pourquoi hésiteriez-vous à les accomplir ?

Cette simple question fut un trait de lumière pour M. Rousseau.

— C'est vrai ! s'écria-t-il en se frappant le front; je n'y pensais plus; votre fille Marie, mon fils Alfred ! Il avait été question qu'un jour... Eh bien ! pourquoi pas? Il y a longtemps que j'en aurais parlé à La Tellière; mais avec ce diable d'homme on ne sait jamais sur quel terrain l'on marche, et j'ignore jusqu'à quel point les ouvertures que je lui ferais à cet égard pourraient en ce moment lui être agréables.

—M. de La Tellière est un père excellent, dit simplement la bonne dame.

— Certes, je ne saurais lui reconnaître la même qualité comme voisin.

L'entretien se prolongea encore quelques instants sur ce ton. Madame de La Tellière obtint de son *intraitable* ami tout ce qu'elle voulut. Il fut convenu que M. Rousseau saisirait le premier moment de belle humeur chez le chevalier pour demander à celui-ci la main de sa fille pour son fils Alfred. C'était, à ce qu'ils croyaient, une véritable conspiration pour le bonheur des jeunes gens contre les instincts guerriers et jaloux du vieux gentilhomme. Quant au buisson, il n'en fut plus parlé, et M. Rousseau perdit ainsi tout l'effet et tout le mérite qu'il s'était promis d'un généreux abandon.

Avant que M. Rousseau ne se retirât, madame de La Tellière fit descendre sa fille, ce qui fournit à l'horticulteur une occasion naturelle de parler des produits de son art et d'établir des comparaisons qui donnèrent aux deux joues de Marie l'apparence de deux belles roses. Ce jeu plaisait infiniment à l'ancien industriel, heureux d'exercer sa verve qui manquait parfois de tact, mais jamais de sincérité, même dans ses exagérations.

Le temps s'écoulait; madame de la Tellière commençait à craindre

Digitized by Google

que son mari ne revînt de la ville plus tôt qu'il n'avait dit et ne rencontrât M. Rousseau, mais celui-ci était en veine et ne prenait aucun souci des appréhensions de la bonne dame. Enfin pourtant, il saisit sa canne et son chapeau et allait faire son dernier compliment lorsque le bruit d'une voiture retentit sur le pavé de la cour; c'était le chevalier qui rentrait.

Madame de La Tellière pâlit et ses traits exprimèrent la plus vive inquiétude. M. Rousseau lui-même comprit qu'il fallait éviter un premier choc et laisser à l'irritation de son capricieux voisin vingt-quatre heures pour se calmer. Il se disposait donc à prendre sommairement congé des deux dames et à s'enfuir par le parc comme un amoureux; mais il fallait pour cela gagner le vestibule, et il en ouvrait la porte lorsqu'il se trouva nez à nez avec le maître du logis.

Madame de la Tellière se laissa tomber toute tremblante au fond de fauteuil, son Marie se réfugia dans un coin et M. Rousseau recula de trois pas en arrière. Chacun s'attendait à une sortie vigoureuse, ou tout au moins à quelques-unes de ces paroles hautaines dont le chevalier avait le secret et qui ne manquaient pas de blesser profondément le père d'Alfred. Quel ne fut donc pas l'étonnement général lorsque l'on vit le vieux gentilhomme tendre amicalement la main à M. Rousseau et l'interpeller, le sourire aux lèvres, de sa voix la plus claire, ce qui était chez lui l'indice des plus aimables dispositions.

— Parbleu ! je suis heureux de vous trouver ici, dit-il. On vous voit si rarement que vraiment c'est merveille. Les fleurs de vos serres sont-elles donc si jalouses que vous soyez à ce point leur esclave ? Les ombrages de La Tellière sont-ils donc si tristes que vous craigniez d'en approcher ?

M. Rousseau, s'il avait eu son sang-froid ordinaire, n'eût pas été embarrassé de répondre par une de ces phrases amicalement railleuses qu'il aiguisait assez volontiers; mais, en ce moment, il était trop étonné de l'accueil aimable du chevalier pour avoir toute sa présence d'esprit; il laissa donc échapper l'occasion qui lui était offerte de faire allusion aux fleurs animées qui croissaient à l'ombre des grands arbres de La Tellière, et se borna à formuler quelques compliments sur le petit voyage que le vieux gentilhomme venait d'accomplir.

— Ah ! mon voyage ! fit celui-ci en riant. Figurez-vous, mon cher ami... Mais non, je vous conterai cela plus tard. Vous ne devineriez jamais ce que j'ai été faire là-bas et ce que j'y ai fait.

M. Rousseau avait bonne envie de répondre : Parbleu ! quelque sottise ! Un regard suppliant de madame de La Tellière arrêta sur ses lèvres la cruelle réponse.

Digitized by Google

— J'y allais, — je ne sais pas si je dois vous le dire, —dans l'intention de vous faire un procès.

Cet aveu ne parut pas produire sur M. Rousseau l'effet que le chevalier en attendait, car il s'empressa d'ajouter :

— Entendez-vous, mon ami, un procès. Qu'auriez-vous dit?

— Moi! rien. Je vous aurais laissé faire.

— Vous ne vous seriez pas défendu?

— A quoi bon? demanda simplement l'horticulteur.

— Comment, à quoi bon! Quand on a des droits il faut les défendre.

— Je ne me serais pas attribué un droit que vous révoquiez en doute; j'aurais cru faire injure à votre loyauté, mon ami.

Cette parole fit tressaillir le gentilhomme; il se sentait frappé dans la pureté de ses intentions. Mais au lieu de s'en révolter, il s'en attrista.

— Tout homme est sujet à l'erreur, dit-il sentencieusement.

Madame de La Tellière regarda son mari avec ébahissement. Jamais elle ne lui avait entendu faire un pareil aveu. Il poursuivit:

— J'aurais pu reconnaître que je m'étais trompé; il était même de votre devoir de me le démontrer si vous en aviez la certitude.

— Comme il était du vôtre de ne pas vous laisser convaincre par mes démonstrations, répliqua l'ex-industriel

Le chevalier se mordit les lèvres.

— Vous constaterez du moins que, cette fois, j'ai reconnu mon erreur de plein gré et sans qu'il vous en coûtât de plaidoiries, répliqua le gentilhomme d'un ton où perçait déjà un léger accent d'irritation.

Madame de La Tellière, qui connaissait parfaitement les symptômes d'un mal dont elle avait souvent à combattre le développement et les effets, se leva et vint mêler sa douce voix à la conversation pour en effacer les aspérités.

— Mon ami, dit-elle, il me semble que c'est une affaire finie, puisque vous vous êtes assuré que le droit n'était pas de votre côté.

— Au contraire, je me suis assuré que le droit était pour moi.

— Et comme il ne saurait être de deux côtés à la fois, ajouta M. Rousseau avec un ton d'imperceptible raillerie, vous comprenez, madame, qu'il ne saurait être du mien. — Puis, s'adressant au gentilhomme: — Mon cher ami, dit-il en souriant, quel que soit l'objet du litige entre nous, d'avance je vous l'abandonne et reconnais tous vos droits sur lui.

— Je ne veux pas de sacrifice, dit le chevalier.

— Ce n'est pas un sacrifice, c'est la reconnaissance d'un fait.

Digitized by Google

— Mais ce fait vous paraît douteux, puisque vous n'allez pas au-devant de sa confirmation.

— J'ignore son existence, voilà tout.

— Vous avez tort de ne pas contester, car toutes les apparences sont en votre faveur.

— Mais ce ne sont que des apparences, continua l'horticulteur, qui avait juré de pousser la patience jusqu'à ses plus extrêmes limites.

— A la vérité, ce ne sont que des apparences, mais pour bien des gens elles établiraient une certitude ; j'oserai même dire qu'elles suffiraient à la rigueur pour justifier une contestation énergique de notre part, et pour donner lieu à un jugement bien fondé qui me débouterait de ma demande.

— Ce serait un jugement erroné, fit observer M. Rousseau.

Madame de La Tellière voyait peu à peu monter le flot de la discussion ; elle intervint de rechef.

— Il ne s'agit pas ici de jugement, dit-elle; il ne saurait y avoir de jugement puisqu'il n'y a pas procès.

— Il n'y a pas procès, cela est vrai, reprit le chevalier, mais il pourrait y en avoir un, et, alors, vous seriez le plus coupable des hommes si vous ne disputiez pas le terrain pied à pied.

— Dieu me pardonne, je crois, La Tellière, que vous me poussez à plaider contre vous.

— Et pourquoi pas?

— Et si je m'y refuse, moi !

— Comme ami, je reconnais là toute la bonté de vos intentions; mais comme homme, je ne saurais que vous blâmer ; le cœur vous absout, mais l'esprit vous condamne.

Ces paroles avaient comblé la mesure ; la patience de M. Rousseau était à bout.

— Pour le coup, c'est trop fort, s'écria-t-il en se croisant les bras sur sa poitrine, dans une attitude de Spartacus révolté. Comment, je foule aux pieds tous mes droits de propriétaire afin d'avoir la paix avec vous, et vous me cherchez querelle de ce que je vous les abandonne trop facilement ! J'en passe par tout ce que vous voulez et vous me faites un crime de ne point me défendre ! Je vais plus loin, je vous reconnais des droits que vous n'avez jamais eus ; j'impose silence à ma conscience, à mon bon sens ; j'essaie de tromper ma raison en me persuadant que je suis dans mon tort; j'étouffe en moi tout sentiment du vrai et du juste, et vous ne trouvez là qu'à blâmer, vous ne voyez en tout ceci qu'un motif de condamnation !

Le chevalier avait levé le front très haut devant ce flux de paroles, et il avait pris une attitude aussi fière que possible. Dans l'état

Digitized by Google

normal, ces symptômes étaient les précurseurs de l'orage ; mais il était dit que, confiant dans sa force, M. de La Tellière négligerait les armes de la violence pour prendre celles de l'ironie.

— Vraiment, dit-il, mon cher voisin ; cette prétendue reconnaissance de mes droits n'était donc pas sincère? C'était donc une concession que votre amour passionné de la paix vous faisait faire? Avouez-le. Mon Dieu, je ne vous en veux pas, et, comme je vous le disais tout à l'heure, vos intentions sont excellentes, mais permettez-moi d'ajouter, comme tout à l'heure encore, qu'il y a au fond de tout ceci une tendance très blâmable, une incurie extrême du droit de chacun, et de plus une appréciation erronée de mon caractère. Comment avez-vous pu croire, vous, Rousseau, que j'accepterais ainsi des présents?

— Il ne s'agissait pas de présents. D'ailleurs une misère...

— Une *misère*, dites-vous! Pour vous, Rousseau, c'est possible. mais pour moi cette *misère* a quelque valeur et quelque importance. Si vous tenez à vous déposséder de cette *misère*, soit, vous me donnerez la préférence, mais j'entends que le prix en soit loyalement débattu entre nous.

M. Rousseau reprit son chapeau, qu'il avait déposé sur la table et se dirigea vers la porte.

— Vous êtes un homme intraitable, dit-il.

— Et vous, riposta le chevalier, un homme bien obstiné.

Madame de La Tellière fit un effort pour retenir M. Rousseau. mais ce fut en vain; et l'entrevue si bien commencée s'acheva, sur le ton aigre-doux, comme la plupart de toutes les précédentes depuis que l'ancien industriel était devenu le voisin de campagne du gentilhomme.

V

Les belles espérances de madame de La Tellière s'étaient évanouies, et, le lendemain, quoiqu'il y eût dans la maison un mouvement inaccoutumé, une morne douleur semblait en avoir pris possession. La mère et la fille n'avaient pas échangé un seul mot, et pourtant elles s'étaient comprises.

— Il faut attendre une occasion meilleure, avaient dit les yeux de la mère.

Les regards de la jeune fille avaient répondu.

— J'attendrai.

Digitized by Google

Edouard, de son côté, semblait soucieux et préoccupé. Cependant la paix s'était faite la veille entre son père et lui. Mais il semblait qu'un malheur planât sur le toît du vieux castel. Seul, M. de La Tellière avait le visage souriant et la parole enjouée des jours de bonne humeur. Il avait dit à sa femme, et sans s'expliquer davantage, qu'il attendait de la ville deux personnes à dîner. En effet, vers dix heures du matin, une carriole attelée d'un cheval efflanqué s'arrêtait devant le perron de l'habitation, et deux hommes mettaient pied à terre. A peine madame de La Tellière eut-elle reconnu le gros visage de M. Lesecq qu'elle pâlit : « Nous sommes perdus ! se dit-elle. » — Elle ne se doutait pas encore à quel point ses appréhensions étaient fondées. Quant à l'autre personnage qui accompagnait l'avocat, elle ne sut d'abord qu'en penser. Ses manières n'étaient pas vulgaires, et pourtant elles avaient quelque chose de familier qui blessa la délicatesse de la bonne dame.

Dès les premiers mots de la conversation, chacun prit le rôle de son caractère et de ses habitudes : Lesecq fut lourd, parla haut et but tout ce qu'on lui offrit. Lemoine se montra poli, presque obséquieux et ne voulut rien accepter. Madame de La Tellière demeura sur la réserve des plus strictes convenances. Quant à son mari, il reçut ses hôtes avec les airs d'un grand seigneur, comme si La Tellière eût été un château princier et que son domaine eût mesuré dix lieues de tour. D'un geste et d'un regard, il calma les empressements expansifs de l'avocat; il sourit aux compliments de Lemoine, et donna à ses domestiques des ordres brefs, précis, comme il convient au maître d'une grande maison.

— Maintenant, messieurs, dit-il, je suis tout à vous. Nous avons deux heures à nous avant le dîner et nous pouvons commencer nos explorations.

A ce mot d'explorations, madame de La Tellière entr'ouvrit ses lèvres et regarda son mari, comme pour lui demander une explication. Mais celui-ci se borna à lui dire qu'à midi et demi, on se mettrait à table. Les trois personnages descendirent dans la cour. Là, attendait La Guerre, à qui Lemoine remit des instruments qu'il tira de la voiture et qui prirent, aux yeux de madame de La Tellière, l'aspect des machines de guerre les plus redoutables, puis tout le monde s'éloigna. Restée seule un moment, madame de La Tellière, accoudée sur l'appui de la fenêtre, regarda avec une inquiétude indicible jusqu'à ce que tout le monde eût disparu. Puis elle laissa tomber son front dans ses mains, et deux larmes ruisselèrent sur ses joues.

Un léger bruit qui se fit derrière elle l'arracha à ses tristes réflexions ; elle essuya furtivement ses larmes, mais pas assez vite pour que Marie ne les vît pas.

Digitized by Google

— Ma mère, vous pleurez? dit celle-ci.

— Ce n'est rien, mon enfant, un souvenir.

— Vous me cachez quelque chose, poursuivit la jeune fille. Quels sont ces hommes qui s'en allaient avec mon père? Que vont-ils faire?

Madame de La Tellière allait répondre à sa fille qu'elle n'en savait rien, lorsque la femme de chambre entra et s'avança mystérieusement. Elle avait interrogé le conducteur de la voiture, et celui-ci lui avait appris que M. Lemoine était un ingénieur de Paris qui était venu dans le pays pour chercher du charbon. Loin de calmer les inquiétudes de la bonne dame, cette découverte lui inspira de nouvelles craintes. Elle avait un moment redouté que M. de La Tellière ne reprît ses projets de procès: elle tremblait maintenant qu'il ne les abandonnât pour courir après d'autres entreprises. L'ancienne réalité lui paraissait préférable à ce nouvel inconnu.

Les deux heures se passèrent bien lentement au gré de ceux qui étaient restés au castel. Enfin midi et demi sonna; le chevalier, accompagné de son fils et de La Guerre, rentrait au moment même avec MM. Lemoine et Lesecq. Celui-ci était tout en sueur; l'autre faisait des calculs sur les feuilles de son calepin. M. de La Tellière paraissait rayonnant; son fils regardait l'ingénieur d'un air de défiance, et La Guerre ouvrait ses yeux ronds de toute leur grandeur. L'heure était venue où madame de La Tellière allait aussi connaître l'objet de la visite des deux étrangers. On se mit à table; on parla du prochain forage à établir sur deux points à la fois du domaine, et l'on arrêta d'un commun accord que les travaux commenceraient immédiatement.

Madame de La Tellière, attentive pour ses hôtes malgré l'antipathie naturelle qu'ils lui inspiraient, les avait placés auprès d'elle. Cette disposition mit l'ingénieur en face de Marie qui était à la gauche de son père. Le chevalier était un homme trop méthodique pour ne pas donner la place d'honneur, à sa droite, à l'héritier de son nom. L'éblouissant éclat de la jeune fille, cette sève de jeunesse qui s'épanouissait sur son front, cette modestie charmante d'un regard timide et voilé de mélancolie captivaient l'attention du Parisien. L'art n'était pour rien dans cette beauté saisissante; la recherche restait étrangère à cette grâce poétique. Malgré lui, l'ingénieur faisait des comparaisons, et des rapprochements qui s'établissaient dans son esprit, entre la fille des champs et les femmes les plus vantées de la capitale; Marie sortait toujours triomphante. M. Lemoine était pourtant un fin connaisseur. Il avait, dans un certain monde de Paris, qui n'est précisément ni le plus laid, ni le plus honnête, une réputation de joli garçon et d'homme à bonnes fortunes. Il lui avait

Digitized by Google

fallu une ferme intention de parvenir et une grande vertu pour le déterminer à venir s'enfouir au fond d'une province, dans le coin reculé d'un petit village. Puisqu'il faisait un si grand sacrifice, il voulait au moins y trouver des compensations. Adroitement formulées, ses prétentions parurent trop justes au gentilhomme pour être repoussées. Des appointements convenables lui furent assurés ; un appartement, le meilleur du castel, lui fut offert, et comme il n'existait dans le village aucune auberge, aucune maison où il pût se loger, l'offre fut acceptée avec ce qui devait en être la conséquence, le couvert mis à la table de la famille et l'usage du personnel et de l'écurie. Toutefois, M. Lemoine ne voulait pas abuser des généreuses dispositions du maître du logis, et protesta qu'il se contenterait de l'ordinaire très simple du chevalier.

Nous épargnerons au lecteur les détails de cette installation de l'ingénieur au castel de La Tellière ; nous éviterons avec plus de soin encore tous les préliminaires notariés de la société dont le gentilhomme se faisait l'unique commanditaire. Les actes furent rédigés sous les yeux de maître Lesecq, par un notaire de ses amis. C'est assez dire que des trois intéressés, le chevalier seul devait courir toutes les chances mauvaises de l'entreprise.

Quelques jours après, on vit s'élever, au milieu du plus beau pâturage du domaine, une construction bizarre en planches, haute, piramidale et couronnée à son sommet d'un long tuyau en tôle, qui intrigua pendant quelque temps les malins du pays. Un beau matin, on vit arriver par la grande route, traînées par six gros chevaux, les différentes pièces d'une machine à vapeur. Des ouvriers venus de loin rapprochèrent les morceaux du colosse, un homme engagé au cher denier mit le feu aux fourneaux et pressa la détente, un nuage noir s'éleva au-dessus de la vallée et vint envelopper de son voile sombre les toits du castel et les vieux arbres des longues avenues ; le bruit des engrenages couvrit celui du moulin et fit taire le chant des oiseaux. L'industrie enfonçait ses griffes de fer dans les entrailles de ce sol qui s'était contenté jusque-là d'être fertile ; une révolution allait s'accomplir.

Cependant l'ancien industriel, à qui appartenait la majeure partie du canton, dès qu'il avait appris les projets de M. de La Tellière, avait essayé tous les moyens en son pouvoir pour les empêcher de se réaliser. M. Rousseau, nous l'avons-dit, était venu aux champs pour y chercher le repos, et il ne voyait pas sans inquiétude toutes ces machines fumantes et tapageuses se dresser dans son voisinage. Lui qui avait abandonné des industries florissantes et le mouvement de la ville en haine du bruit, de la fumée et des gênes du monde, lui qui aimait par dessus tout les espaces libres, les horizons purs,

Digitized by Google

les ciels sereins et les brises caressantes, lui qui adorait dans les fleurs les joyaux de la nature, et qui, sous son enveloppe rugueuse, cachait une âme facilement éprise de la poésie et des grâces pastorales, contemplait avec impatience cette haute cheminée qui lui rappelait les plus durs moments de sa vie, et dont la fumée venait le poursuivre comme un souvenir jusque dans la serre de ses orchidées. Alors il se croyait revenu à son ancien métier, il voyait les fourneaux en feu, la vapeur en colère, les bras de levier sans cesse menaçants, les engrenages montrant leurs dents brillantes et mâchant sans relâche une besogne qui ne s'épuisait jamais; et puis c'étaient des comptes à faire, des factures à vérifier, des échéances à prévoir, des chances mauvaises à conjurer, toute une vie de tracas et d'occupations antipathiques, toute une existence remplie d'inquiétudes, de tourments et de labeur forcé; un cauchemar, un supplice. Dans ces moments-là, l'ancien industriel prenait son chapeau et sa canne, et s'en allait tout seul se promener dans les bois, le plus loin possible; il s'enfonçait dans les plus épais fourrés, traversait les hautes futaies et les taillis, et enfin, quand il avait beaucoup marché et se croyait à l'abri des sifflements de la vapeur et des noires molécules de la fumée, il s'asseyait sur la bruyère, ouvrait les narines au vent, tendait l'oreille, écoutait le silence des bois, aspirait à longs traits l'air embaumé, et abandonnait son imagination à des songes meilleurs et plus doux. Pendant ce temps, ses fleurs dépérissaient, ses arbustes s'étiolaient et ses plantes rares mouraient faute de soins. La désolation était entrée dans la maison de M. Rousseau en même temps que la gaieté et les brillantes espérances dans celle de M. de La Tellière.

On se réjouissait fort au castel. Les travaux du premier forage avançaient rapidement, et avant que l'hiver ne fût venu, on avait percé une première roche qui promettait, disait Lemoine, un résultat décisif et prochain. Il convient d'ajouter que ce dire avait été pleinement confirmé par un inspecteur des mines qui était venu visiter les travaux. L'inspecteur toutefois avait émis l'opinion que l'on ne tomberait que sur une veine secondaire, et que, pour atteindre en plein cœur la couche de houille, il fallait opérer un sondage plus en aval, du côté des propriétés de M. Rousseau; ç'avait été aussi l'avis de Lemoine. On fit donc venir une seconde machine à vapeur; on éleva une nouvelle construction en planches, et l'on perça un nouveau trou!

Le fils du chevalier qui, pendant les premiers jours, avait fait mauvais visage à l'ingénieur, et qui semblait affecter de ne jamais visiter les travaux, parut au contraire y prendre bientôt un très vif intérêt, et, jusqu'au moment où il quitta La Tellière pour aller faire

Digitized by Google

son stage d'avocat à Paris, il étudia le progrès des sondages avec une attention toute particulière. Edouard et Alfred ne partirent pas le même jour, mais ils se retrouvèrent sans doute à Paris, et l'antagonisme naissant de leurs pères ne leur parut pas une raison suffisante de rompre des liens d'amitié qui dataient des premiers jours de l'enfance.

Quand M. Rousseau vit se dresser dans les airs la seconde cheminée, sur les confins de son domaine, à deux mille mètres à peine de son habitation, il tomba dans une affliction profonde. Peut-être ce qu'il éprouvait n'était-il pas l'effet exclusif d'un sentiment égoïste. L'ancien industriel avait été fort lié avec le gentilhomme; tous deux s'étaient unis autrefois d'une loyale amitié, et il avait fallu que leur trop proche voisinage mît en contact des aspérités de caractère qu'ils n'apercevaient pas à distance, pour que cette amitié subît un si grand refroidissement à l'âge où elle aurait dû devenir sinon plus ardente, du moins plus solide que jamais. Dans ce qu'il éprouvait à la vue des entreprises de M. de La Tellière, il se mêlait peut-être chez M. Rousseau un peu d'inquiétude sur l'avenir de ces spéculations. La démarche qu'il tenta à cette époque semblerait le prouver.

Un jour, après avoir jeté sur ses pauvres fleurs un regard désolé, au lieu de s'acheminer vers les bois, il prit le sentier qui conduisait à La Tellière. Il faisait un beau temps de novembre, et le sol durci par une gelée hâtive faisait étinceler les cristaux de la rosée aux joyeux rayons d'un soleil encore chaud. En passant près du bâtiment sous lequel s'opérait le mystérieux travail du second forage, Rousseau s'arrêta, examinant les hautes collines de terres et de roches que les appareils de sondage avaient déjà amoncelées dans les alentours. Après quelques instants de réflexion, il eut le désir de pénétrer dans le chantier. Une voix l'arrêta sur le seuil. C'était celle de La Guerre.

— M. le chevalier, dit-il, m'a donné pour consigne de ne laisser entrer personne.

— Pas même moi? demanda M. Rousseau.

— Surtout vous, répondit La Guerre.

L'ancien industriel se demanda si M. de La Tellière se méfierait de lui et craindrait qu'il ne surprît les secrets du grand œuvre. Un moment, il eut envie de rebrousser chemin et de s'en aller comme d'ordinaire se promener dans les bois. Mais il se ravisa.

— Bah! fit-il; quelque nouvelle manie!

Et il continua son chemin.

De loin il aperçut, côtoyant la rivière, madame de La Tellière avec sa fille. Un personnage inconnu les accompagnait.

— Ce doit-être l'ingénieur, pensa M. Rousseau. Tant mieux! je trouverai La Tellière seul chez lui.

Digitized by Google

Le cœur de l'ex-industriel battait vivement en franchissant la porte extérieure du castel. Le bonhomme avait fait de beaux projets ce matin-là, et, chemin faisant, il croyait les avoir suffisamment mûris pour les exposer d'une manière nette et précise. Mais en entrant dans la cour, il venait seulement de s'apercevoir que tous ses plans s'évanouissaient en fumée, comme ceux du gentilhomme, devant une réalité froide et railleuse. Il venait de voir M. de La Tellière debout sur le perron. Le courage lui aurait sans doute manqué pour aller plus loin, si le maître du castel n'eût aperçu son voisin et ne se fût porté aussitôt à sa rencontre.

Sans qu'il en eût conscience, le gentilhomme avait souvent envers M. Rousseau des manières hautaines qui blessaient profondément celui-ci. Ces manières étaient réservées pour les jours où M. de La Tellière se croyait inférieur en quelque chose à son voisin. Mais en ce moment les forages tenaient encore toutes leurs promesses, le chevalier se voyait en espérance aussi riche pour le moins que l'ancien négociant; quelle raison aurait-il eue de tenir M. Rousseau à distance? De son côté, l'ex-industriel croyait accomplir dans sa démarche une sorte de mission; il se sentait soutenu par des intentions droites et bonnes, et il estimait le moment plus propice que jamais à l'éclosion des idées que madame de La Tellière lui avait récemment rappelées. Le bruit courait dans le pays que le chevalier avait dépensé déjà beaucoup d'argent et qu'il avait quelque peine à s'en procurer. De part et d'autre, les dispositions paraissaient donc les meilleures pour un rapprochement définitif et pour une union indissoluble entre les deux châteaux.

VI

Les mains furent serrées comme autrefois, et comme autrefois on se dit : Mon cher voisin, mon cher ami.

— Vous voilà donc entré dans l'industrie? hasarda l'amateur de jardins.

— Et pourquoi pas? répondit gaiement le chevalier. N'est-ce pas la mode à présent? Je me suis mis à la mode. Ce n'est pas vous au moins qui y trouverez à redire.

— Non, assurément. D'ailleurs chacun est libre de ses actes. Mais à votre place j'aurais mieux aimé vivre tranquillement sur mes terres.

— C'est précisément pour y vivre plus tranquillement encore que

Digitized by Google

je tente une chance que vous-même avez courue avec avantage et avec bonheur.

— Avec avantage, oui, mais avec bonheur, jamais. Ah! vous croyez, mon cher ami, que c'est le bonheur que cette préoccupation de tous les instants, que cette contention de l'esprit vers ces détails matériels qui s'enchaînent comme les mailles d'un filet, que cette vie monotone où le lendemain ressemble toujours à la veille, sauf les soucis, les inquiétudes et les tourments dont la somme augmente chaque jour et s'accumule comme les intérêts d'un odieux capital! Vous ne savez pas encore les douleurs que vous vous préparez, les veilles que vous ménagez à vos vieux jours, les souffrances que vous appelez sous votre toit!

— Quel tableau, mon cher voisin! Heureusement il ne vous est pas apparu si terrible jadis, et il ne vous a pas arrêté sur la voie qui devait vous conduire à la fortune.

— Parbleu! moi, c'était bien différent. Je n'avais presque rien à perdre, et d'ailleurs j'étais né dans cette sphère de l'industrie et je n'avais pas besoin pour m'y mouvoir de rien changer à mes habitudes, ce qui ne m'a pas empêché d'en sortir aussitôt que je l'ai pu.

— C'est-à-dire aussitôt que vous vous êtes cru assez riche.

— Je n'aurais pas attendu la richesse si j'avais eu l'aisance. Mais dans ce monde-là, on n'est jamais sûr de rien et quand on n'est pas riche, le plus souvent on est pauvre. Un an avant de réaliser, je n'aurais peut-être pas pu le faire; à la porte de l'opulence, j'étais encore voisin de la misère; je n'avais plus qu'un pas à faire, mais c'était le plus périlleux, le plus difficile. Une chute, et j'étais perdu! un moment d'arrêt, et le fruit de trente années de travail était anéanti! En cela comme dans la guerre, rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire.

— Je suis de votre avis, Ronsseau, et c'est pour cela que je poursuivrai mon but avec persévérance.

— Ah! mon ami, si vous saviez comme moi combien de causes de dégoût on rencontre en chemin, combien de bonnes raisons pour s'en écarter ou pour s'arrêter; mieux vaut souvent n'y pas entrer.

— Je ne m'en écarterai pas, je ne m'arrêterai pas.

— C'est facile à dire, mais cela ne dépend pas toujours de nous. Nous ne sommes jamais seuls pour régler cette affaire du plus ou du moins; nous avons l'inconnu qui arrive toujours à point nommé pour déranger tous nos calculs. Vous cherchez de la houille? J'admets qu'il y en ait à foison; mais qui vous dit qu'un ou deux forages vous la feront découvrir?

— J'en ferai faire trois.

Digitized by Google

— Qui vous dit que vous ne rencontrerez pas des roches rebelles, cela s'est vu, des cours d'eau souterrains...

— Les roches, on les perce, les eaux on les épuise.

— Oui, mais tout cela coûte cher, fort cher; vous y dépenserez le plus clair de votre fortune, et vos enfants...

Le chevalier se redressa et frappa du pied le sol avec impatience. La suite du sermon s'arrêta sur les lèvres du prédicant.

— Assez! assez! dit M. de la Tellière, comprimant l'essor d'une colère prête à s'échapper. Le soin de ma fortune ne concerne que moi seul, et vous trouverez bon que seul je sois juge en des questions si délicates.

— A votre aise, mon cher voisin; cependant il me semblait que les conseils d'un ami qui prend le plus vif intérêt à tout ce qui vous touche mériteraient peut-être un meilleur accueil de votre part. J'ai une expérience que vous ne pouvez avoir et que j'ai achetée fort cher. Je voulais vous en épargner la dépense onéreuse et vous faire part de mes petites provisions; vous les repoussez, tout est dit. Parlons d'autre chose. Savez-vous, mon cher voisin, que vous avez un fils en âge d'être marié?

Le chevalier se mordit les lèvres.

— Allons donc, dit-il, il n'a que vingt-trois ans?

— C'est le bon âge! A vingt trois ans, je faisais déjà ma cour à feu madame Rousseau, et à vingt-quatre je l'épousais.

— Vous, vous, mon cher, c'est bien différent! Votre père n'était pas...

Le chevalier n'acheva pas sa pensée; mais M. Rousseau l'avait devinée.

— N'était pas gentilhomme, dit-il; c'est vrai; c'était un simple industriel, et dans l'industrie, plus il y a de mains pour entretenir la correspondance et d'yeux pour surveiller, mieux les affaires marchent. Aussi j'aurais cru que maintenant vous auriez songé peut-être...

— Je ne destine pas mon fils à l'industrie.

— Raison de plus pour que vous ayez pensé à...

— Une fois marié, il habiterait la ville; Paris, sans doute.

— Alors vous ne pourriez vous dispenser de...

— De quoi? fit le chevalier avec impatience.

— Eh! parbleu, de donner un mari à votre fille.

— Pourquoi faire? Ma fille n'a pas besoin de mari. Vous voulez donc marier toute ma famille?

— Au fait, elle pourrait trouver un plus mauvais agent matrimonial. D'abord, pour votre fils nous attendrons, si cela vous fait plaisir; je n'y vois aucun inconvénient, et, d'ailleurs, je n'ai personne à lui offrir. Pour votre fille, c'est différent.

Digitized by Google

— Ah! fit le chevalier en appelant sur ses lèvres le sourire narquois qui lui était familier. Et qui donc destinez-vous à mademoiselle de La Tellière?

— Vous le savez bien. Qui cela peut-il être, si ce n'est mon propre fils?

— Ah! Monsieur Alfred Rousseau.

— Eh! mon Dieu, oui! Alfred Rousseau tout court. Ce n'est pas un très joli nom, mais à la rigueur on pourrait l'allonger, et mettre au contrat «M. Rousseau (d'Aulchy),» entre deux parenthèses. Plus tard, on ôterait la parenthèse, et pour peu que le Rousseau parût trop roturier, on le supprimerait à son tour, en ne conservant que l'initiale. Mademoiselle de La Tellière se nommerait ainsi «madame R. d'Aulchy.» Qu'en dites-vous?

— Ce que j'en dis! répéta le gentilhomme. Mon cher ami, si mademoiselle de La Tellière devenait jamais madame Rousseau, je ne souffrirais pas qu'elle ajoutât à ce nom le nom usurpé d'une terre, avec ou sans parenthèse; ce procédé ne conviendrait ni à ma conscience, ni à mon caractère. J'estime que la noblesse de race n'est pas une chose aussi futile que des esprits superficiels veulent bien le dire, et je tiens plus que personne à l'ombre de prestige qu'elle conserve encore de nos jours après deux révolutions; mais je veux avant tout que la vérité soit respectée, et jamais je ne transigerai avec elle. Si ma fille épouse M. Rousseau, qu'elle s'appelle madame Rousseau, soit; mais qu'elle n'aille pas prendre des noms qui, en bonne justice, ne lui appartiennent pas.

— Est-ce là le seul obstacle? qu'à cela ne tienne, elle s'appellera Rousseau tout autant qu'il vous plaira.

— Qui vous a dit que je voulusse qu'elle portât ce nom?

— Vous même, à l'instant.

— Façon de parler. Marie ne saurait épouser votre fils.

— Encore vos maudites préoccupations de caste!

— Vous vous trompez, Rousseau; grâce au ciel, je sais descendre au niveau de mon siècle. D'ailleurs, comme vous me le faisiez sentir tout à l'heure, ne suis-je pas un industriel? Or, entre deux industriels, la supériorité ne se marque que par la fortune; vous êtes riche, je ne le suis pas, donc cette union est impossible.

—Pourquoi impossible, si je passe par-dessus cette petite difficulté?

—Libre à vous de vous montrer généreux; mais, pour moi, il ne me convient pas d'accepter les générosités de personne.

— Quel diable d'homme vous faites! s'écria M. Rousseau. Il n'y a point de générosité en tout ceci: votre fille me convient, je la donne à mon fils; j'y ajoute trois ou quatre cent mille francs pour qu'il y ait du foin au râtelier, et tout est dit.

Digitized by Google

— Je suis vraiment touché de la manière dont vous disposez de mes enfants, et soyez sûr, mon cher voisin, que je l'apprécie comme elle le mérite.

Le sourire de M. de La Tellière était devenu extrêmement ironique. Mais M. Rousseau n'était pas en humeur de s'en apercevoir.

— Ainsi, vous consentez ? dit celui-ci.

— Je refuse, repartit le chevalier.

— Pour cette seule raison de l'inégalité de nos deux fortunes ?

— Pour cette seule raison, je vous le jure.

M. Rousseau réfléchit une seconde ; puis sortant brusquement du cercle où tournait l'entretien :

— En ce cas, dit-il, vendez-moi vos deux trous.

Le chevalier ne comprenait pas de quels trous M. Rousseau voulait parler.

— Oui, reprit celui-ci, vos deux trous de forage ; je les exploiterai, et, avant un an, nous pourrons marcher de pair... au point de vue de la fortune, bien entendu.

— Vous voulez rire, répondit le chevalier qui était redevenu sérieux; dans un an vous auriez doublé votre capital.

— Comme vous aurez vous-même doublé le vôtre ?

— J'ai tout lieu de le penser.

— Au dire de votre ingénieur ?

— Au dire de tous les hommes de science.

— Et c'est alors seulement que vous consentirez à unir nos deux enfants ?

— Du moins est-ce alors seulement qu'il conviendra d'en parler.

— En ce cas, mon cher ami, nous n'en parlerons jamais.

— C'est ce que nous verrons.

— Hélas ! oui, nous le verrons, et c'est bien ce qui m'attriste.

Les deux voisins se quittèrent sur ces paroles, et en voyant M. Rousseau s'éloigner, le chevalier ne put se défendre de penser que l'ancien industriel pouvait avoir raison. Alors l'inquiétude le prit. Depuis quelques jours les accidents s'étaient multipliés dans les deux forages, des sondes s'étaient brisées, des fuites s'étaient déclarées dans les chaudières, et, pour comble de malheur, le combustible minéral avait manqué. Il avait fallu en envoyer chercher à grands frais dans les villes voisines. Ce n'était pas seulement des dépenses considérables, c'était un retard préjudiciable dans les travaux. Déjà commençaient les mécomptes dont M. Rousseau avait fait entrevoir la longue série aux yeux du chevalier. Dans le caractère du châtelain, la contrariété précédait de bien peu la colère, et celle-ci marchait souvent de pair avec l'injustice. On peut donc imaginer comme ces deux sentiments durent faire explosion lorsque le

Digitized by Google

soir même La Guerre, messager de malheur, vint, à minuit, carillonner à la porte du castel et annoncer à la maison que le bâtiment du premier forage était en feu. Le chevalier, à cette nouvelle, entra dans une cruelle fureur contre le pays, contre ses habitants et contre l'élément destructeur. Puis comme il fallait une victime plus réelle à sa colère, il s'en prit à l'ingénieur.

— Où est-il, ce beau monsieur? criait-il dans la maison.

Il courut à l'appartement de Lemoine ; le lit était foulé, mais la chambre était vide. Personne n'avait vu sortir l'ingénieur ; qu'était-il devenu ? Ce fut alors que la colère du chevalier eut beau jeu ! Nous ne répéterons pas toutes les imprécations dont les murs du castel redirent l'écho cette nuit-là.

Cependant l'incendie faisait des progrès rapides. Les constructions en bois et en argile avaient pris des développements considérables depuis le commencement des travaux et fournissaient à la flamme un facile aliment. Quand M. de La Tellière arriva sur les lieux du sinistre, tout était brûlé, tout, excepté le bâtiment de la machine. Quel miracle l'avait donc préservé ?

Le chevalier avait encore à la bouche une malédiction pour le *Parisien*, lorsqu'il aperçut celui-ci étendu sanglant et livide sur un lit de paille. Qu'était-il arrivé? Les ouvriers en donnèrent l'explication. Aux premières lueurs de l'incendie, l'ingénieur était accouru. Avec cette rapidité de coup d'œil qui caractérise l'enfant de Paris, il avait mesuré l'étendue du danger. Si le feu atteignait la machine, tous les travaux étaient perdus et la machine elle-même sautait en l'air. Cependant la flamme gagnait les toitures et la fragile construction pouvait écraser le téméraire qui pénétrerait dans le bâtiment. Lemoine n'hésite pas une seconde ; d'un violent coup de levier il enfonce la porte. Le générateur était encore brûlant ; il ouvre toutes les soupapes, et la vapeur, se précipitant de toutes parts en jets humides, étouffe les germes de l'incendie qu'elle prive d'air et oppose à ses progrès une résistance plus efficace qu'un mur d'airain. Mais le courageux ingénieur avait payé cher le succès de son dévouement ; la vapeur brûlante l'avait atteint, et quand les ouvriers arrivèrent ils le ramassèrent sur le seuil qu'il n'avait pas eu le temps de franchir.

A la vue du triste spectacle qui s'offrait à ses yeux et au souvenir des imprécations qu'il vomissait un instant auparavant contre le pauvre diable, M. de La Tellière se sentit pénétré de honte et de remords pour son injustice. Il se pencha vers le corps inanimé, et sans doute il lui demanda pardon tout bas, au fond de son âme.

L'officier de santé du village, qu'on avait mandé, arriva, et mieux que le médecin, madame de La Tellière et sa fille. Les blessures fu-

Digitized by Google

rent visitées et pansées par des mains délicates et douces, la victime fut transportée avec les plus grandes précautions au castel, et deux bonnes créatures s'assirent à son chevet. Pendant trois jours, l'inquiétude fut grande dans la maison, mais enfin un docteur venu de la ville assura que les jours du jeune homme étaient hors de danger, qu'il en serait quitte pour quelques cicatrices et pour une balafre à travers le front. Le Parisien resterait défiguré. La guérison toutefois fut lente et douloureuse, la convalescence demanda les plus grandes précautions. Quand vint le printemps, il salua de ses premiers rayons et de ses premiers parfums les pas encore chancelants du jeune homme.

Pendant tout ce temps-là, les travaux chômèrent. M. de La Tellière, prompt aux retours subits et aux réactions, après avoir douté un moment de Lemoine, s'était pris d'une vive affection pour lui et n'avait pas voulu, malgré les instances de celui-ci, confier à d'autres mains la direction des forages. C'était une perte considérable à ajouter à celles qu'avait occasionnées l'incendie. Dans le canton, le bruit courut même que M. de La Tellière avait abandonné ses projets ; mais, vers la fin d'avril, un double panache de fumée, sortant des deux cheminées à la fois, vint donner un démenti à ces rumeurs et convaincre M. Rousseau que ses conseils n'avaient porté aucun fruit.

VII

Dans les premiers jours de mai, un des principaux personnages de cette histoire, l'avocat Lesecq, arriva un matin à La Tellière. Il y venait assez souvent depuis quelque temps. Il eut avec le chevalier un long entretien à huis clos, et, quand il sortit, on put voir briller dans ses yeux un éclair de joie. Le gentilhomme, au contraire, était pâle et visiblement préoccupé. M. Lesecq avait refusé de rester à dîner, prétextant des affaires pressantes dans le voisinage. Cependant, en regagnant la grand'route, il mit pied à terre non loin des forages et donna l'ordre au conducteur de la carriole qui l'avait amené de l'aller attendre dans le village. Puis il se dirigea lui-même vers les bâtiments du premier puits que l'on avait reconstruits depuis l'incendie. Il y trouva Lemoine ; c'était lui qu'il cherchait...

Celui-ci, à la vue de l'avocat, tressaillit ; son front sillonné se plissa, et sa main appuyée sur la détente de la machine se contracta.

Après quelques mots brièvement échangés :

Digitized by Google

— Il faut que je vous parle, dit tout bas l'avocat à l'oreille de l'ingénieur.

— Je vous écoute, répondit tout haut le jeune homme.

Lesecq montra furtivement deux ouvriers occupés aux machines.

— Sans témoins, ajouta-t-il.

L'ingénieur jeta un regard autour de lui, et, se dirigeant vers la porte :

— Soit, dit-il, venez.

Quand ils furent à une trentaine de pas du bâtiment, et hors de portée pour être entendus, Lesecq s'arrêta, et croisant les bras sur sa large poitrine :

— Savez-vous bien, mon cher ami, que j'ai fort à me plaindre de vous ?

— Je l'ignorais, en effet, répondit froidement Lemoine.

— Comment ! au lieu de faire marcher rondement les choses comme il avait été convenu, vous apportez toutes les entraves possibles à la réalisation de nos projets ! vous ne faites que des travaux nécessaires, vous ménagez les bras, vous économisez sur le combustible, vous ne livrez rien au hasard ; vous inventez même des procédés pour abréger le travail. Je sais tout ; La Tellière m'a tout dit. En huit mois, vous n'avez pas dépensé 50,000 francs, y compris l'incendie ! Est-ce croyable ? Sont-ce là nos conventions ?

— Je me suis engagé à découvrir la houille et non pas à ruiner M. de La Tellière.

— Qui vous parle de ruiner quelqu'un ? Au contraire, en lui faisant dépenser vite beaucoup d'argent, nous l'enrichissons.

— Je ne saurais dépenser plus d'argent ni aller plus vite.

— En vérité, mon cher, je ne vous reconnais plus. Vous si prompt, si facile, j'oserais même dire si léger naguère, vous voilà maintenant grave, sérieux, économe, plus soigneux d'épargner l'argent des autres que de faire votre propre fortune, dévoué aux intérêts du chevalier plus qu'aux nôtres, travaillant du matin au soir pour lui épargner une dépense, exposant votre vie même pour lui sauver quelque dixaine de mille francs ; vraiment, vous aviez bien besoin de vous faire échauder comme un poisson, et balafrer comme un capitan pour ménager les écus d'un homme qui vous congédiera quand il n'aura plus besoin de vous.

— Heureux qui peut faire des ingrats !

— Belle maxime, que je ne veux pas vous aider à mettre en pratique. Ah ! si je n'étais pas là pour réparer le mal que vous faites ! Mais je veille, et, grâce à mes soins, il n'y paraîtra bientôt plus. Je sors de La Tellière.

— Je le sais, dit sèchement l'ingénieur.

Digitized by Google

— Oui, mais vous ne savez pas ce que j'y ai fait ? J'ai apporté une nouvelle qui avance nos affaires : la maison Poussard et Cᵉ, de Lille, qui avait prêté au chevalier une somme de 60,000 francs, est tombée en faillite. La somme est devenue exigible et je suis chargé de la recouvrer. M. de La Tellière n'a que 10,000 francs disponibles, il a donc fallu songer à se procurer 50,000 francs, et, par le temps qui court, 50,000 francs ne se trouvent pas aisément. J'ai d'abord parlé d'une vente, mais ce vieux gentilhomme tient à ses terres plus qu'à ses yeux. Restait la voie de l'emprunt; mais, dans les circonstances, un emprunt ne peut être qu'onéreux ; c'est, je dois le dire, ce que le chevalier a compris à merveille. Il m'a donné ses pleins pouvoirs pour traiter, et le gage sera le domaine de La Tellière. Maintenant, il s'agit de mettre la main sur un capitaliste qui s'entende avec nous, et à nous trois... Dans vos connaissances, est-ce que vous ne pourriez pas le trouver ?

— Peut-être, fit Lemoine d'un air préoccupé.

— Vous pourriez faire ressortir les avantages certains de cette affaire, le capital parfaitement assuré ; la chance certaine d'un remboursement impossible, et, par suite, d'une expropriation nécessaire, l'acquisition à bas prix d'une affaire déconsidérée...

— Fort bien, je comprends ; mais, dans tout ceci, je cherche en vain à me rendre compte comment le propriétaire dépossédé pourra s'enrichir. Vos scrupules de conscience ne vous permettent pas, vous vous en souvenez, de ruiner le chevalier.

— Rien de plus simple : avant de poursuivre l'expropriation, nous lui dirons : Vendez-nous les puits et la concession, nous rembourserons le capital, et nous vous réserverons en outre une part dans l'affaire.

— Pourquoi une part, demanda Lemoine en souriant ? C'est là un acte de générosité auquel nous ne sommes nullement tenus, et si nous pouvons nous l'épargner...

— C'est vrai, c'est vrai, mais comme vous aviez parlé de conscience, j'avais cru que l'on pouvait faire cette concession. Si vous n'y tenez pas, je n'y tiens pas non plus. Je ferai en cela tout ce que vous voudrez.

— Et si je refusais mon concours à vos projets?

— Dame, vous n'êtes pas assez sot pour cela, bien qu'à vrai dire, je ne comprenne plus rien à votre conduite depuis quelque temps... à moins toutefois que je ne la comprenne trop bien... D'ailleurs, ce sont nos anciennes conventions.

— Oui, nos anciennes conventions, répéta machinalement le jeune homme en secouant tristement la tête. Mais aujourd'hui...

Digitized by Google

— Est-ce que vous ne voudriez plus les tenir? demanda l'avocat avec un accent d'inquiétude.

— Et qu'arriverait-il, si je m'y refusais?

— J'essaierais de me passer de vous.

— Cela ne serait peut-être pas facile.

— Qu'est-ce qui est facile en ce monde? Croyez-vous qu'il soit beaucoup plus aisé de plaire à mademoiselle Marie?

Le jeune homme tressaillit, et son front se colora d'une vive rougeur. L'avocat continua de l'air le plus badin qu'il put prendre :

— Au surplus, c'est là une folie qui ne peut jamais devenir grave, et, mieux que personne, vous savez garer vos ailes de la lumière, papillon que vous êtes.

Lemoine fit un geste de colère, mais il trouva dans sa volonté assez de force pour dominer un mouvement inopportun.

— Ne vous fâchez pas, reprit Lesecq avec un sourire de vieux faune ; vous êtes un homme habile, vous ; aussi, quand on m'a parlé de cela, je me suis dit que c'était là une petite distraction toute naturelle aux ennuis de la campagne, et que vous n'étiez pas homme à vous payer d'illusions, et à sacrifier de bons et solides intérêts à une espérance chimérique et sans issue.

Pour un homme vif et impétueux, Lemoine avait montré une grande patience en écoutant jusqu'au bout les paroles de l'avocat. Mais il se sentait incapable de se contenir plus longtemps, et il comprenait qu'une rupture violente avec Lesecq serait plus préjudiciable qu'utile aux intérêts qu'il s'était promis de sauvegarder. Il s'efforça de sourire, et, prenant avec son ancien associé, aujourd'hui son adversaire, un ton dégagé :

— Comme vous dites, les ennuis de la campagne, une distraction.

— J'en étais sûr. Vous ne pouviez pas ignorer ce que tout le monde sait, que mademoiselle Marie a un faible pour le jeune voisin...

— Le jeune voisin? dit Lemoine.

Il était devenu blême.

— Sans doute, le fils de M. Rousseau. Oh! c'est un mariage qui se fera un jour ou l'autre, malgré la morgue du chevalier, à moins toutefois que le pauvre diable ne jette toute sa fortune dans les puits que nous creusons. Cela dépend de vous, mon cher ami, cela dépend de vous.

L'avocat crut avoir porté un coup décisif. Lemoine, le front penché, le regard fixe, semblait remuer en ce moment ses plus secrètes pensées. Tous deux marchaient lentement, en silence ; on toucha à la première maison du village où la carriole de Lesecq attendait.

Digitized by Google

— Eh bien! dit celui-ci, croyez-vous pouvoir trouver le capitaliste en question?

— J'essaierai, murmura l'ingénieur.

L'avocat partit, et Lemoine resta seul au milieu de la route.

VIII

Abîmé dans ses pensées, le jeune homme promena autour de lui des yeux distraits; puis, comme s'il eût voulu marquer par un symbole le cours de ses réflexions et de sa volonté, il prit une direction opposée à celle que suivait Lesecq, et ses pas l'entraînèrent loin du sentier qu'un instant auparavant ils avaient ensemble suivi. Il allait au hasard, d'un pas rapide, frappé d'un trait qu'il essayait en vain d'arracher de son cœur. Bientôt il se trouva sur la lisière d'un bois; il poursuivit sa route, s'enfonça sous les arbres, chassant devant lui des milliers d'insectes éclos au souffle du printemps, et les couples d'oiseaux chantant leurs nouvelles amours, foulant aux pieds les jolies fleurs dont le mois de mai émaille les bruyères, brisant dans sa course les jeunes pousses et les feuilles empourprées de la première sève. Il se heurtait aux arbres, se déchirait aux épines, se meurtrissait aux halliers. Son cœur était rempli de sanglots, sa gorge serrée sous une invisible étreinte, ses yeux gonflés de larmes, son front pesant, ses joues brûlantes. Au milieu de cette nature qui s'épanouissait à la vie et s'ouvrait aux joies de l'enfantement sous les caresses du zéphir et du soleil, c'était un triste spectacle que celui de cette douleur; mais qui pouvait la voir, qui eût pu la comprendre, qui eût tenté de la calmer?

Quand le jeune homme s'arrêta, il avait marché pendant plus de trois heures. Ce ne fut pas la fatigue qui l'arrêta, ce fut une voix d'homme. Elle s'élevait des bruyères qu'il foulait aux pieds.

— Parbleu, Monsieur, disait-elle, vous avez donc juré de me poursuivre jusqu'ici! Je me croyais bien à l'abri au fond de ces bois; mais non, il est dit que vous ne me laisserez pas un coin de terre pour me reposer. Un pas de plus vous marchiez sur moi.

La voix était moitié chagrine, moitié grondeuse. Celui à qui elle appartenait, caché derrière les hautes herbes, se leva lentement et offrit aux regards de l'ingénieur les traits de M. Rousseau. Le jeune homme, d'un accent étranglé, balbutia des excuses, et se disposait à reprendre sa course :

— Où diable allez-vous si vite? lui demanda M. Rousseau.

— Je retourne à La Tellière, répondit Lemoine au hasard.

Digitized by Google

— A La Tellière! par là! Allons donc! vous vous trompez, La Tellière est derrière vous; vous lui tournez le dos. Parbleu, je suis bien bon de vous remettre dans votre chemin; je devrais, au contraire, vous égarer si bien que vous ne puissiez jamais retourner à vos maudits fourneaux. Çà, dites-moi, quand cesserez-vous de torturer cette pauvre terre pour lui demander votre pierre philosophale? Malgré vos tenailles, elle ne répond pas à votre question; vous voyez bien qu'elle n'a rien à vous dire.

Arraché violemment à ses amères pensées et ramené de vive force dans le domaine habituel de ses occupations, l'ingénieur ne se sentait pas disposé à soutenir une discussion.

— C'est possible, dit-il simplement.

Et il faisait déjà un pas en avant pour échapper à l'étreinte de cette conversation. Mais M. Rousseau était en veine de questionner.

— De la discrétion, dit-il, avec moi, l'ami de La Tellière! Voyons, dites-moi franchement, y a-t-il vraiment des chances de découvrir de la houille?

Lemoine regarda attentivement son interlocuteur.

— Etes-vous vraiment l'ami de M. de La Tellière? demanda-t-il à son tour.

— Vous en doutez, jeune homme? Je suis son ami plus que lui-même; car figurez-vous que, pour l'arracher à sa maudite entreprise, je lui ai offert de tout racheter au prix coûtant, et même d'ajouter quelque chose. Le croiriez-vous? il a refusé.

— Je le crois, et il a bien fait.

— Sans doute, vous devez parler ainsi, vous; mais au fond, vous n'en pensez pas le premier mot.

— Je pense tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, Monsieur, répliqua vivement l'ingénieur. Nous atteindrons la houille, je vous le jure.

Le ton dont ces paroles furent prononcées parut faire quelque impression sur l'esprit de l'ancien industriel.

— Que voulez-vous! répondit-il, il est bien permis de douter; j'ai l'expérience, moi, et j'ai vu tant de choses... Mais vous parlez en homme convaincu. Toutefois vous pourriez vous tromper.

L'ingénieur fit en souriant un signe de tête négatif.

— Soit, j'admets le fait, reprit M. Rousseau, et je n'y veux plus contredire. Je sais, au surplus, que vous vous multipliez sur les travaux et les conduisez aussi économiquement que possible. Mais croyez-vous qu'il ne faille pas, pour mener une si grande affaire à bonne fin, beaucoup plus de capitaux que n'en a La Tellière?

Lemoine hésitait à répondre. Les révélations de Lesecq lui reve-

Digitized by Google

naient en mémoire, et il commençait à craindre que le doute énoncé par l'ancien industriel ne fût que trop fondé.

— Si je vous fais cette question, reprit M. Rousseau, c'est que je vous sais au fond très dévoué aux intérêts du chevalier. Pendant qu'il en est temps encore, unissez-vous donc à moi pour conjurer une catastrophe. Combien avez-vous dépensé jusqu'ici?

— Cinquante mille francs.

— Combien valent les terrains? deux mille francs, trois mille tout au plus. Eh bien! je donnerai du tout soixante mille francs. Aidez-moi à faire accepter ces offres.

— La concession, Monsieur, vaudra plus de cinq millions.

— Oui, mais vous ne l'avez pas, et pour l'avoir, il faut continuer vos forages, découvrir la houille, commencer une exploitation. Et combien tout cela coûtera-t-il? Cinq cent mille francs, peut-être huit cent mille, peut-être un million. Le domaine de La Tellière pourrait être mangé huit fois avant que vous n'atteigniez le but.

Il y avait trop de bon sens dans ces paroles pour que l'ingénieur n'en sentît pas la justesse.

— Oui, cela est vrai, dit-il, comme s'il eût malgré lui lâché la bride à ses réflexions; les terrains sont plus difficiles que je n'avais pensé; nous pouvons être contraints à de très fortes dépenses quand nous en serons au cuvelage; le bois est cher; la main-d'œuvre l'est plus encore; les ouvriers sont mauvais; il en faut trois pour faire la besogne d'un seul.

Puis une pensée ayant tout à coup surgi dans son esprit.

— Ce que je puis vous affirmer sur l'honneur, s'écria-t-il, c'est que le succès n'est pas douteux si nous pouvons aller jusqu'au bout. Seriez-vous disposé à associer vos capitaux à ceux de M. de La Tellière?

— Non, non, s'empressa de répondre l'ancien industriel, Dieu m'en garde! il ne s'agit pas ici d'une association; je veux acheter, voilà tout.

— Acheter, pour exploiter sans doute, pour recueillir les avantages...

— Allons donc! Vous me passeriez plutôt votre grosse tarrière à travers le corps que de m'entraîner dans de pareils exploits! J'ai fait assez d'industrie dans ma vie pour n'être pas tenté de rentrer dans cette galère dont je suis, grâce à Dieu, assez heureusement sorti.

— Mais alors quel motif peut vous porter à cette acquisition?

— C'est mon idée; je n'aime ni la fumée ni le bruit dans mon voisinage.

— Le premier venu pourra, le lendemain, entreprendre de nouveaux

Digitized by Google

forages et dresser de nouvelles cheminées. Irez-vous renouveler chaque fois vos sacrifices?

— Non pas; je ne ferai pas pour tout le monde ce que je ferais pour La Tellière.

— Vous avez donc une autre raison, une raison cachée? s'écria vivement l'ingénieur.

— Parbleu, monsieur, vous êtes bien curieux! Oui, j'ai une raison, j'ai même un intérêt à ce que La Tellière ne se ruine pas, un intérêt de famille,—je ne vous dirai pas lequel, par exemple;— cela vous suffit-il?

Cela suffisait et au delà. Lemoine avait pâli; sa main labourait sa poitrine, et, pour ne pas chanceler, il s'était appuyé contre un arbre.

— Oui, monsieur, murmura-t-il, cela me suffit; je n'ai plus rien à vous demander. Vous me voyez prêt à porter vos offres à M. de La Tellière. Je doute toutefois qu'il accepte.

— Moi aussi, j'en doute. Il est si entêté!

— Alors ne seriez vous pas disposé à prendre d'une autre façon intérêt à l'affaire? Cette association dont je vous parlais...

— Jamais, je vous l'ai dit, jamais.

— Cependant s'il s'agissait de sauver l'entreprise, d'épargner à votre ami des angoisses, des pertes plus grandes, cette ruine enfin que vous vouliez conjurer.

— Non, encore une fois non, je ne mettrai pas mon argent dans vos puits sans fond.

— Une hypothèque sur le domaine de La Tellière...

— Ah! que vous connaissez mal le chevalier, si vous croyez qu'il consentira jamais à m'emprunter de l'argent. Il mourrait de faim sur vos engrenages plutôt que de venir me demander une obole. Ne voyez-vous pas que c'est une guerre qu'il a entreprise, une guerre contre moi, qui suis plus riche que lui, une guerre qu'il poursuivra jusqu'au jour où il sera aussi riche que moi ou ruiné tout à fait. Je parie pour le dernier résultat, et vous ne tiendriez pas la gageure, j'en suis certain.

— Si M. de La Tellière avait derrière lui un capital de cent mille francs, je la tiendrais à coup sûr.

M. Rousseau réfléchit un instant.

— Cent mille francs, dit-il, c'est beaucoup, mais ma foi, votre confiance me persuade. Je vous les offre.

— A moi, monsieur?

— A vous, bien entendu, pas à lui; il ne voudrait pas les recevoir; sa dignité s'y oppose.

— Mais je ne puis vous donner aucune garantie.

Digitized by Google

— Bast ! vous m'en offrez bien autant que le domaine de La Tellière, qui est grevé de cent mille francs, et qui n'en vaut pas cent cinquante mille. Je le sais bien, c'est moi qui ai avancé les fonds... par ricochet. Je m'entends avec son notaire pour cela.

— Encore faut-il donner à ce crédit que vous vouliez bien m'ouvrir une forme légale, et assurer son légitime emploi.

— Rien de plus simple ; je n'ai pas été dans les affaires pendant trente années de ma vie sans savoir comment arranger ces choses-là. Un capitaliste vous prête, — inutile de dire que c'est moi, — vous prêtez à votre tour à La Tellière et vous me rendez compte. Est-ce dit ?

Lemoine ne se dissimulait aucun des périls de la voie où il s'engageait ; il ne se méprenait ni sur la portée de l'acte auquel il allait souscrire, ni sur les conséquences que cet acte devait avoir pour lui, pour l'avenir de ses plus intimes sentiments, de ses plus secrètes pensées. Il eut besoin, afin de se confirmer dans la détermination qu'il allait prendre, d'évoquer un souvenir, une image cachée au plus profond de son cœur, une sainte image qui lui souriait tristement et semblait de son long regard l'encourager au sacrifice. Il s'y résigna.

— C'est dit, murmura-t-il tout bas.

— Et sans doute il y a des besoins pressants ? demanda l'ancien industriel.

— Cinquante mille francs à rembourser sur le champ.

— Diable ! c'est une grosse affaire que je me suis mise sur les bras. Monsieur Lemoine, je vous attendrai demain soir. Ne vous trompez plus de chemin, en retournant à La Tellière ; c'est inutile, vous ne feriez plus une aussi bonne rencontre.

IX

Lemoine, bien qu'il n'eût pas pris le plus court chemin, ne fit ni bonne ni mauvaise rencontre jusqu'au castel de La Tellière, mais, quand il rentra, le soleil était couché et la nuit était close. L'air du soir avait rafraîchi son front et apaisé ses ardeurs douloureuses. Il se sentait plus calme et plus satisfait, malgré la vague souffrance qui l'oppressait encore.

On ne l'avait pas vu depuis le matin ; on le croyait perdu ou parti avec l'avocat ; on avait fait mille suppositions, mais on était loin de soupçonner la cause de sa promenade insolite à travers les bois. Aux

Digitized by Google

questions qui lui furent adressées, il répondit vaguement, en homme qui ne se soucie ni de cacher la vérité, ni de la dire. Heureusement pour lui, M. de La Tellière, grand questionneur de sa nature, était trop absorbé par ses propres affaires pour s'occuper beaucoup en ce moment de celles d'autrui. Quant à sa femme, si elle interrogeait, c'était plutôt par sollicitude que par curiosité. Seule, mademoiselle de La Tellière mettait une singulière insistance à lui demander ce qu'il avait pu faire pendant une longue journée d'absence, où il était allé et pourquoi il était rentré si tard. Les soins qu'elle avait partagés avec sa mère durant les longs jours de souffrance qui suivirent pour l'ingénieur la fatale nuit de l'incendie, avaient établi d'elle à lui une sorte de familiarité amicale, dont elle s'autorisait souvent pour exercer sa douce malice et sa verve innocente. Ce soir-là pourtant ses questions avaient un caractère de ténacité et un ton sérieux qui ne lui étaient pas habituels. Quelle est donc cette étrange intuition du malheur qui nous fait entrevoir l'abîme? quel est ce vertige qui nous y précipite? Marie, la jeune fille simple, naïve, pure, devinait l'existence d'une profonde douleur auprès d'elle, et elle avait l'instinct que seule elle en pouvait sonder le secret, que seule peut-être elle pouvait l'augmenter ou la guérir. Il y a pour la femme un grand attrait dans toute mission charitable; à son insu, Marie se sentait entraînée à l'accomplir.

Elle sut enfin que le jeune homme avait passé toute la journée dans les bois. — Dans les bois! qu'allait-il y faire?

On se mit à table pour le souper. Triste souper, morne, silencieux! Tous les convives portaient leur poids d'inquiétude et de souffrance : le chevalier pensait à cette somme de 50,000 francs qu'il fallait rembourser; Lemoine jetait de temps en temps un regard furtif et timide sur cette jeune fille destinée au fils de M. Rousseau, et dévorait tout bas son chagrin; Marie se sentait oppressée, languissante, et madame de La Tellière prenait pour elle une part de toutes ces douleurs muettes qui l'environnaient.

Après le souper, on desservit, mais chacun resta autour de la table, comme on en avait l'habitude, occupé de ses travaux ou de ses modestes plaisirs. Le chevalier fouillait des papiers, compulsait des notes, faisait des calculs; madame de La Tellière lisait les *Annales de la propagation de la foi;* sa fille brodait un chiffre au coin d'un mouchoir. Quant à l'ingénieur, il avait pris ses compas, ses crayons et sa planche, et dessinait quelque nouvelle machine de son invention pour broyer le roc dans les entrailles de la terre. Mais il paraît que, ce soir-là, la besogne allait mal, car il tournait et retournait en tous sens sa règle et son compas sans pouvoir trouver ses perpendiculaires et ses parallèles. Son crayon se cassait, son

Digitized by Google

encre de chine séchait, son papier se déchirait. Du coin de l'œil Marie observait le travail de Sisyphe auquel se livrait l'ingénieur; elle eût souri, mais elle voyait les mains du jeune homme trembler, son front balafré se couvrir de sueur, ses joues tour à tour s'empourprer et pâlir. Elle crut même un instant qu'une larme glissait au coin de sa paupière et s'en détachait pour tomber sur le dessin; elle voulut s'en assurer. Elle se leva comme pour chercher quelque chose dans sa table à ouvrage, revint sans bruit derrière le dessinateur et se pencha au-dessus de son épaule. Le papier en effet était humide; mais il y avait là un verre plein d'eau, un pinceau, une éponge; elle pouvait s'être trompée. Alors, allongeant vivement la main entre le visage du jeune homme et le papier.

— Qu'est-ce que ceci? dit-elle en désignant du doigt une ligne du dessin.

La suprise fit remuer la tête de l'artiste; une perle humide tomba sur la main nacrée de la jeune fille. Celle-ci se releva lentement, son regard et celui du jeune homme se rencontrèrent, et elle alla doucement reprendre sa place sans attendre une réponse dont elle n'avait pas besoin. La soirée s'acheva sans que les yeux se cherchassent, sans qu'un seul mot fût prononcé.

Quand madame de La Tellière et sa fille se retirèrent, l'ingénieur, resté seul avec le chevalier, essaya de reprendre son calme et de mettre un peu d'ordre dans ses idées. Le souvenir de la conversation qu'il avait eue avec M. Rousseau lui revint à l'esprit, et il crut l'occasion favorable pour parler d'affaires. Il refoula dans son cœur ses douleurs débordées et ne songea plus qu'à bien tenir les engagements qu'il avait pris envers lui-même.

Lemoine connaissait le caractère ombrageux et violent du chevalier. Lui laisser entrevoir la vérité, c'était s'exposer à tout compromettre. Aussi se garda-t-il bien de mettre en avant les offres de M. Rousseau et de parler de vente ou d'acquisition. Il prit le chemin le plus court, se montra instruit de la position par Lesecq et marcha droit au but. M. de La Tellière vit qu'il n'avait plus rien à cacher à son ingénieur.

— Lesecq vous a dit vrai, il faut qu'avant huit jours je rembourse 50,000 fr. Dans ce pays, 50,000 fr. sont difficiles à trouver. Et, en ce moment, je ne sais où les prendre. Lesecq m'a bien promis, mais Dieu sait à quelles conditions! En outre, il faut que nos travaux se continuent, et vos devis sont dépassés, Monsieur Lemoine, ils sont dépassés.

— Je l'avoue, monsieur, j'ai commis plus d'une faute; mon excuse est peut-être dans mon désir de ne rien négliger pour assurer le succès.

Digitized by Google

— Est-ce que vous en douteriez? demanda le chevalier avec un accent d'inquiétude dans la voix.

— Non, monsieur; il ne m'a jamais paru plus certain qu'aujourd'hui, et je puis vous donner une preuve irrécusable de ma confiance dans l'entreprise : Vous avez besoin de 50,000 fr...

— C'est-à-dire, interrompit le gentilhomme, que j'ai un mouvement de fonds de 50,000 fr. à opérer.

— J'entends, poursuivit l'ingénieur. Ces 50,000 fr. peut-être pourrais-je les mettre à votre disposition.

Le chevalier regarda Lemoine avec étonnement; celui-ci se hâta d'ajouter :

— Par mes amis, par mes relations.

— M. le duc de C... sans doute, ou M. le comte de M... dont vous m'avez déjà parlé.

— Précisément. Le temps d'écrire et d'avoir la réponse.

— Mais il faudra des sûretés, une hypothèque probablement.

— Non, Monsieur; je serai l'intermédiaire, et l'avenir des forages sera la seule garantie pour moi.

Le gentilhomme éprouva un sentiment pénible, qui avait une double cause : il se sentait d'une part en situation d'infériorité vis-à-vis de son employé, de l'autre il enviait à son inférieur l'occasion que celui-ci avait prise d'agir lui-même en grand seigneur. Mais chez lui ce sentiment personnel était dominé par une sorte d'enthousiasme chevaleresque. S'il répugnait à l'idée de recevoir un service de son ingénieur, il s'estimait heureux du procédé délicat qu'il inspirait, et se plaisait à suivre les traces de son propre caractère dans l'action même dont il était jaloux.

— Monsieur Lemoine, dit-il d'une voix presque tremblante d'émotion, vous aviez mon estime, je vous offre mon amitié.

Le jeune homme serra vivement et avec effusion la main du vieillard, et son regard s'alluma d'une céleste flamme. Qui sait? en ce moment, peut-être il faisait un beau rêve! Nature aimante, sensible, ardente, Lemoine s'était égaré longtemps à la recherche d'une indifférence de faux aloi et d'un scepticisme d'emprunt. Dupe de lui-même, il s'était cru appelé à duper les autres; fin, pénétrant, ingénieux, il n'usait de ses qualités qu'au profit d'autrui, et ne retirait souvent de ses plus habiles combinaisons d'autre bénéfice que la satisfaction de les avoir vu réussir. C'était un artiste, un artiste en inventions, en projets, en brillantes imaginations. C'est lui qui le premier, je crois, parla dans le temps de réunir la France à l'Angleterre par un tunnel sous-marin, lui qui songea à faire de Paris un port de mer et à construire des îles flottantes de trois lieues de circuit, mues par cinquaute machines à vapeur de cinq cents che-

Digitized by Google

vaux chacune. Je crois même qu'il eut, avant M. Petin, l'idée de construire des omnibus aériens et d'établir des relais de poste entre les nuages et le firmament. Ingénieur capable d'ailleurs, instruit de toutes les choses de son art et rompu à toutes les ressources de son métier, il se fût assuré une brillante position partout, n'eussent été la crainte que sa trop fertile imagination inspirait, et la défiance que le cynisme apparent de sa morale provoquait. Heureusement pour lui, Lemoine n'était pas l'homme qu'il prétendait paraître, et le visage chez lui valait bien mieux que le masque. Ils sont moins rares qu'on ne pense ces hommes au cœur d'acier qui fond au premier soleil, ces sceptiques incurables qui sont accessibles à toutes les croyances, ces durs professeurs d'égoïsme qui sont prêts à tous les dévouements. Artistes avant tout, ils se donnent un rôle, souvent celui qui va le moins à leur naturel, et se piquent d'honneur de le jouer jusqu'au bout, fût-ce à leurs dépens et à ceux du public. Quand l'âme n'est pas bien trempée elle s'éraille et s'use à ce jeu, mais si elle est vraiment forte et solide, à la moindre sollicitation de la vérité, le ressort se détend, au moindre choc, l'éclair jaillit.

Ce double phénomène s'était accompli chez Lemoine. Arraché de la scène où il se croyait obligé de jouer un rôle opposé à son caractère, et transporté dans un autre milieu, plus calme, plus sympathique, plus vrai surtout, parmi les champs, au sein des influences immédiates de la nature, il était redevenu lui-même, et ne s'était plus donné la peine de se gourmer et de se peindre. A quoi bon? Pourquoi? Pour ces gens simples qui l'entouraient et lui donnaient le meilleur de leur table, le plus doux de leur coucher, le plus gros de leur revenu? Souvent en se rappelant les préludes de son installation à La Tellière et en repassant dans sa mémoire les exigences des premiers jours, les complots ourdis, les petits procédés mis en œuvre pour entraîner le chevalier dans une entreprise hasardée et au-dessus de ses forces, Lemoine éprouvait des remords et se faisait d'amers reproches. Plus d'une fois même il avait eu la pensée de lui avouer ses torts et de lui demander un pardon dont il sentait avoir besoin. Mais il avait réfléchi que, le caractère du chevalier étant donné, un pareil aveu n'aurait d'autre résultat que de consommer sur-le-champ sa perte, et de lui ravir les moyens de conjurer les périls et de réparer le mal. Il s'était promis d'atteindre l'un et l'autre but; il s'en était même proposé un plus brillant. C'étaient encore là des projets, de folles imaginations, de fugitives espérances, peut-être, mais si parfaitement d'accord cette fois avec les vœux secrets de son cœur, qu'il n'avait ni la volonté de les délaisser, ni la force de les retenir.

Au moment même, pendant qu'il échangeait avec M. de La Tel-

Digitized by Google

lière cette pression de main qui le faisait l'égal du gentilhomme, il se crut tout possible en espérance, et convia les plus belles illusions à former cortége à ses rêves. Aux paroles amicales du chevalier, il ne put rien répondre.

— Soyez-en sûr, continua le gentilhomme, je ne serai pas ingrat, et si nous réussissons...

Cette suspension du discours était trop bien d'accord avec les intimes pensées du jeune homme pour qu'elle n'éveillât point son attention. Il écoutait en regardant M. de La Tellière et semblait attendre la fin de la phrase. Celui-ci s'en aperçut et il compléta son idée :

— Si nous réussissons, reprit-il, je vous assure le quart de mes bénéfices.

Du ciel, le jeune homme retombait sur la terre. Tous ses rêves s'évanouissaient et faisaient place à une réalité positive, à un sordide intérêt. Il se leva avec un geste de dégoût, et mettant ses papiers en ordre :

— Dans deux jours, Monsieur le chevalier, dit-il d'une voix abattue, je pourrai vous annoncer quelque chose de sérieux.

Quand il fut rentré chez lui, Lemoine essaya de récapituler les émotions de la journée. Elles avaient été nombreuses, pénibles, douloureuses. Les réflexions accoururent à leur tour.

— De quel droit, se demandait-il, puis-je m'affecter de ce que Lesecq m'a appris? Quel titre ai-je acquis d'en souffrir? Quel motif raisonnable d'en pleurer? Je suis fou, et je manque d'énergie, de sagesse, de courage. N'ai-je donc rien de mieux à faire ici qu'à gémir comme un enfant? N'ai-je donc pas des devoirs à remplir, un but honorable, avantageux à poursuivre? Je suis venu dans ce pays pour faire ma fortune et non pour jouer le rôle ridicule d'un amoureux transi. Je ne suis pas un poète, je suis un homme d'affaires; je ne suis pas un vain rêveur, je suis un homme de science et de calcul. Restons dans notre sphère et ne nous occupons que du succès de nos plans, afin de gagner beaucoup d'argent. L'argent, c'est tout en ce bas monde.

Ainsi Lemoine appelait le veau d'or pour le substituer à la divinité adorée ainsi ses réflexions les plus sensées aboutissaient à la conclusion la plus excessive, à la détermination la plus éloignée de ses sentiments et de sa nature. C'est dire assez qu'une pareille résolution était inexécutable et resterait par conséquent inexécutée.

Lemoine voulut dormir, impossible. La lune éclairait les grands arbres et l'invitait à descendre au jardin. Il se leva doucement, marcha sans bruit dans les corridors, retenant son haleine et portant ses souliers dans ses mains de peur de troubler le sommeil des

Digitized by Google

habitants du castel. Il fallait qu'il passât devant l'appartement de Marie; il s'arrêta un moment devant la porte, l'oreille tendue comme s'il eût espéré surprendre ses secrets dans un soupir. Tout était calme; il reprit sa route, et un instant après, il était sur la pelouse, sous les fenêtres de l'habitation.

Aucune lueur derrière les rideaux ne trahissait la veille ou l'insomnie. Tout dormait dans la maison. La nuit était belle, tiède, parfumée; on n'entendait que la cadence lointaine d'un moulin et le cri plaintif du hibou. Le jeune homme s'étendit sur le gazon. Combien ce calme, cette sérénité de la nature contrastaient avec les orages de son cœur! Leur influence devait se faire sentir à cette âme blessée et répandre sur elle un sommeil bienfaisant. Peu à peu ses paupières s'abaissèrent, ses pensées s'assoupirent, et il s'endormit.

A. DE BERNARD.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET ALIMENTAIRES

DE LA BOUCHERIE

Toutes les questions qui se rattachent à l'alimentation publique, au bien-être des classes ouvrières, au soulagement des classes pauvres, empruntent aux circonstances actuelles un caractère d'urgence et de gravité qui attire à juste titre l'attention et la sollicitude du gouvernement et de tous les hommes qui aiment leur pays. Parmi ces questions, je placerai au premier rang celles des céréales, de la boucherie, des vins, des logements, des salaires, et l'importante question de l'éducation populaire, qui apprend à se contenter de peu, à mieux employer ce qu'on a acquis, et à asseoir le bien-être sur le travail et la moralité, selon les voies de Dieu. Nous nous proposons pour la satisfaction de notre conscience, de traiter successivement ces diverses questions, et de dire nettement, et sans réticences, ce que nous croyons être la vérité. Nous commencerons par la question de la boucherie, qui nous a plus particulièrement préoccupé depuis quelques années. Qu'on nous permette, avant d'entrer au fond des choses, de jeter un coup d'œil rapide sur la situation actuelle et de remonter aux causes dominantes de notre malaise économique.

Nous vivons à une époque singulière, et qui fera date dans l'histoire de la transformation des peuples. Les vieilles coutumes, légalement atteintes par nos codes et par les idées égalitaires de 89, disparaissent peu à peu; les hommes d'habitude, de souvenir ou de tradition, deviennent rares ; nous ne vivons plus comme faisaient nos pères, et leurs mœurs publiques et privées ne sont plus guère révélées à nos enfants que par les légendes de famille, les historiens et les romanciers, peintres passionnés mais infidèles d'une

Digitized by Google

époque encore trop rapprochée de nous pour être jugée avec impartialité. Ce n'est pas une crise que nous traversons, comme on le dit dans le monde et comme le prétendent la plupart des écrivains, car une crise sous-entend le retour à un ordre de choses habituel, à un état normal antérieur; mais c'est une révolution qui s'achève, c'est une révolution qui, avant de s'endormir dans les limites providentielles où elle reposera pendant une longue période historique, est arrivée à une heure suprême d'hésitation, de trouble, d'imprévu et de désaccord avec les faits dominants. Les besoins de la génération qui se meurt, et surtout de celle qui se lève, ne sont plus les besoins de nos jeunes années; les conditions fondamentales de la production et de la consommation sont renversées, et leurs rapports respectifs ont complètement changé ; les incroyables découvertes de la science, la dépréciation relative des monnaies, et surtout l'application de la vapeur aux voies de transport, ont creusé entre les vieux errements et les nécessités présentes un abîme infranchissable. Le fleuve ne remontera pas vers sa source, et les débris qu'il a entraînés demeureront engloutis avec ses flots dans les profondeurs du passé. Qu'on ne s'y méprenne pas : quelle que soit l'habileté des économistes, quels que soient les efforts du gouvernement, on ne reviendra ni aux conditions générales de la production, ni au prix normal des mercuriales des trente dernières années. Voilà la conclusion économique, voilà le fait dominant qu'on doit avoir présent à l'esprit toutes les fois qu'on propose une réforme, toutes les fois qu'on adopte une mesure, à moins qu'elle ne soit temporaire et destinée à conjurer un danger imminent !

La production du bétail et le commerce de la boucherie, qui touchent par tant de points aux intérêts généraux du pays, n'ont pu échapper aux diverses phases de la révolution qui s'opère et aux dangers de la crise actuelle. Mais le désaccord qui existe entre le prix de revient du bétail et le prix de débit des viandes étant exagéré hors de toute mesure, la nécessité d'une réforme s'est plus vivement manifestée dans l'opinion à cet égard qu'à l'égard des autres industries. La réforme de la boucherie, plus peut-être que toute autre réforme alimentaire, est une *réforme populaire*, pleine d'actualité, mais aussi pleine de difficultés pratiques. Elle mérite, dans ce sens surtout, un examen sérieux et approfondi.

Nous ferons observer que, dans ce qui suit, nous avons principalement en vue la boucherie parisienne, soit à cause de l'importance du débit local et de son organisation exceptionnelle, soit à cause de la concentration des marchés de la capitale, qui influent d'une manière indirecte sur tous les marchés de province, et accaparent au profit du commerce parisien la plus grande partie des produits animaux, dans

Digitized by Google

un rayon moyen de cent vingt lieues. Il sera, d'ailleurs, facile d'appliquer par analogie ce que nous dirons aux autres grands centres de consommation et au pays tout entier.

I. — COUP D'ŒIL HISTORIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA BOUCHERIE.

Avant 1789, la boucherie était soumise au régime des communautés industrielles. En 1791, elle fut affranchie, comme toutes les autres industries, par les lois qui abolirent les corporations, maîtrises et jurandes. La seule restriction apportée à cette émancipation absolue fut la faculté provisoire laissée à l'autorité municipale de taxer le prix de la viande. Cette liberté sans contrôle produisit les plus déplorables résultats. Bientôt « d'affreux désordres s'ensuivirent; des viandes gâtées furent mises en vente dans les rues, dans les places, jusque dans les allées et sous les portes des maisons : de là un spectacle dégoûtant et une énorme déperdition de matière. » (*Rapport au roi par le ministre de l'intérieur*, 1829.) Mais la salubrité n'eut pas seule à souffrir de la liberté absolue, subitement et radicalement substituée au régime des privilèges. Pendant la Terreur, la désorganisation des services alimentaires et l'insuffisance de la production éveillèrent l'attention de la commune de Paris et des représentants du peuple ; et, comme dans l'ordre matériel, le mal suprême, le mal qui n'attend pas, c'est la famine, les représentants du peuple et les agents de l'autorité eurent recours, pour l'approvisionnement des armées et des villes, à l'arbitraire et à la force, et firent plier la loi et la justice au nom du salut commun. Le système des réquisitions, appuyé par la loi du Maximum et par les rigueurs du temps, fonctionna sur toute la surface du territoire français. Les représentants en mission, les généraux, les administrations départementales et les clubs s'attribuèrent partout le droit de requérir et d'exiger l'apport sur les marchés des bestiaux et de toutes denrées alimentaires ; et, dans ces circonstances, les arrêtés de réquisition ne fixaient pas seulement le prix des animaux, mais encore *le nombre des bêtes* que chaque fermier devait fournir. Sous ce régime, qui, en se prolongeant, aurait eu pour résultat inévitable la destruction du bétail et l'appauvrissement du sol, le nombre des bouchers s'éleva rapidement de deux cent trente au nombre relativement considérable pour l'époque de cinq cent quatre-vingts, outre trois cents détaillants, approvisionnant les halles et marchés. (*Rapport au premier consul*).

Digitized by Google

En l'an XI, un arrêté consulaire donna à la boucherie une organisation officielle, par l'établissement d'un syndicat, par l'obligation d'obtenir le droit d'exercer, par le dépôt d'un cautionnement proportionnel de mille, deux mille et trois mille francs, selon la classe, et par la création d'une caisse de la boucherie. Cet arrêté défendait de vendre les bestiaux pour l'approvisionnement de Paris autre part que sur les marchés désignés, et ne permettait la vente sur les marchés publics que deux jours de la semaine seulement.

En 1808, un arrêté du préfet de police, préjugeant la question de limitation du nombre, imposa aux bouchers étaliers l'obligation d'acheter deux fonds pour un avant d'être autorisés, ce qui fit descendre le nombre des bouchers à quatre cent cinquante. Le décret confirmatif de 1811 introduisit d'une manière expresse le principe de la limitation et fixa le nombre normal des bouchers à trois cents. Le résultat de ce décret fut que le nombre, décroissant de plus en plus, n'était plus que de trois cent soixante-dix en 1822. Cette limitation, excessive en droit et en fait, souleva à cette époque de nombreuses réclamations exprimées en pétitions aux chambres, tant par les consommateurs que par les producteurs, qui se plaignaient du bas prix des bestiaux sur pied et de l'élévation des prix de débit dans Paris. Par suite de ces réclamations, une ordonnance royale, en date du 9 octobre 1822, décida que le nombre des bouchers ne pourrait être réduit au-dessous de trois cent soixante-dix, et prescrivit au ministre de proposer les mesures définitives que pourraient exiger les soins de la consommation de Paris.

L'ordonnance du 12 janvier 1825 fut la conséquence de cette dernière prescription. Cette ordonnance, en maintenant les règlements en vigueur, abolit la limitation à partir de 1828, autorisa jusqu'à cette époque l'admission de cent bouchers par année, en fixant le cautionnement à trois mille francs, sans distinction de classe, et supprima le syndicat. En 1828, on ne comptait, malgré ce droit d'extension, que cent quarante-quatre boucheries nouvelles fondées pendant ces trois années. Mais les bouchers n'avaient cessé de protester contre le régime de liberté modérée, consacré par l'ordonnance de 1825. Des observations présentées dans le même sens par l'administration municipale décidèrent le ministre de l'intérieur à revenir sur l'ordonnance de 1825.

L'ordonnance du 18 octobre 1829, qui a régi la boucherie pendant tout le règne de Louis-Philippe, rétablit : la limitation du nombre fixé à quatre cents ; l'organisation d'un syndicat ; l'autorisation du rachat des étaux par le syndicat, jusqu'à réduction au nombre fixé ; l'obligation, pour les bouchers, de ne s'établir, après la réduction,

Digitized by Google

qu'avec un fonds en activité, d'exercer par eux-mêmes et de n'exploiter qu'un seul étal. Les autres dispositions de l'ordonnance ne sont que la reproduction du décret de 1811.

Enfin, une ordonnance du préfet de police, du 25 mars 1830, servant de commentaire à l'ordonnance, forma une espèce de code local de la boucherie. Il n'est pas sans intérêt de faire ressortir les prescriptions suivantes : limitation à deux jours de la semaine (mercredi et samedi) de la vente de la viande sur les marchés ; répartition des étaux au marché des Prouvaires (72 places aux bouchers intérieurs et 24 seulement aux forains); fixation à un mois d'occupation de ces étaux et à tour de rôle pour les deux catégories ; interdiction du commerce des pièces détachées de boucher à boucher ; interdiction de la vente en gros et du regrat sur les marchés à la viande ; obligation, pour les forains, d'apporter leurs viandes coupées, savoir : les bœufs, vaches et veaux en demi quartiers, et les moutons en quartiers ; obligation de proportionner leurs apports en ces diverses espèces ; obligation de déposer, dans des resserres spéciales, leurs viandes non vendues, *sans pouvoir les en retirer* d'un marché à l'autre. Cette dernière mesure, complètement inexécutable, la viande ne pouvant se conserver trois jours dans les resserres, avait pour effet de forcer les forains à vendre au rabais, nécessité qui tournait ainsi au profit des bouchers intérieurs. Un autre fait ne peut être passé sous silence. Après la loi de 1838 sur les vices redhibitoires, la Cour de cassation crut devoir maintenir et appliquer, malgré le silence de la loi nouvelle, un ancien usage reconnu par un arrêt réglementaire de 1669, et confirmé par lettres-patentes de 1782, usage qui rend le vendeur garant envers le boucher de la mort naturelle des bestiaux dans les neuf jours qui suivent la vente, à moins que cette mort n'ait été occasionnée par la faute du boucher, ce qu'il est toujours difficile, sinon impossible de prouver.

En 1840, le ministre de l'agriculture et du commerce, juge compétent, saisit le préfet de la Seine de l'examen de la question de boucherie, et appela son attention sur les mesures qui froissaient trop ouvertement les intérêts de la production. Malgré cet appel officiel, la réponse se fit longtemps attendre, et ce ne fut qu'en 1847 que le conseil municipal, s'étayant d'un rapport longuement motivé de l'un de ses membres, M. Boulay de la Meurthe, rapport qui défend résolument le monopole, maintint la limitation du nombre et l'organisation officielle de la boucherie. Or, précisément, à la même époque, la préfecture de police, spécialement chargée de l'approvisionnement de Paris, demandait « l'illimitation du nombre, sans rien de ce qui peut ressembler, de près ou de loin, à une corporation. » Et pendant que ces graves questions de principe se débattaient dans les

Digitized by Google

hautes régions administratives, la production, librement représentée par le congrès central d'agriculture, par les congrès régionaux, par les comices, faisait entendre d'énergiques réclamations contre les abus, demandait à grands cris une réforme devenue indispensable, et obtenait, en 1846, malgré l'opposition des bouchers, la substitution du droit au poids au droit par tête à l'octroi des villes, mesure rationnelle et féconde sur laquelle on ne saurait trop insister.

Ce ne fut qu'après la révolution de février que les vœux de la production et les intérêts de la consommation commencèrent à recevoir une demi-satisfaction. Le 14 août 1848, une ordonnance ministérielle introduisit la vente quotidienne sur les marchés, établit une nouvelle répartition des étaux mobiles, accorda aux forains 120 places sur 161, fixa à deux mois, pour les bouchers intérieurs possédant étal, et à six mois pour les forains l'occupation de ces étaux, admit enfin le droit d'apport direct et de vente à domicile ; et, l'année suivante, deux ordonnances successives, des 8 mai et 14 août 1849, organisèrent la vente à la criée de toutes viandes de boucherie au marché central des Prouvaires. Ce retour aux saines idées de la concurrence et de la liberté modérée, consacrées par l'esprit de notre législation moderne, souleva une ardente polémique entre le syndicat officiel, troublé dans sa quiétude, et les producteurs et économistes à demi satisfaits. Le gouvernement, balloté entre deux courants contraires, et peu rassuré sur la valeur du *statu quo*, revint à la charge et demanda une solution au préfet de la Seine. Le conseil municipal, saisi par le préfet, n'osa prendre un parti radical dans une question aussi controversée ; mais, forcé de rompre le silence devant les bruyantes manifestations de l'esprit public, il déféra la question au préfet de police. La délibération du conseil municipal, en date du 7 mars 1851, présente quelques considérants que nous devons signaler :

« Le conseil municipal de Paris,

» Considérant que l'établissement de marchés à jours fixes, la création de la caisse de Poissy, la construction des abattoirs et l'organisation du commerce de la boucherie, avaient pour but d'assurer l'approvisionnement régulier de la capitale, et formaient l'ensemble d'un système auquel il s'agissait de *substituer un ordre de choses nouveau plus en harmonie avec les besoins et les institutions* de notre époque ;

» Considérant, en ce qui touche l'organisation de la boucherie à Paris, qu'elle a été constituée par des ordonnances qui, en fait, *ne sont plus observées par les bouchers* dans leurs dispositions ; que quelques-unes sont *devenues inapplicables* à la suite de nouveaux usages, ou sont *devenues sans objet et tombées en désuétude;*

» Considérant que les dernières mesures (ordonnances de 1848 et 1849),

Digitized by Google

ont été prises dans le but de s'éclairer et d'arriver sûrement, et sans secousse, à une nouvelle réglementation du commerce de la boucherie, *réclamée par les faits et les besoins nouveaux...;*

» Délibère :

» Il y a lieu de procéder à une nouvelle réglementation du commerce de la boucherie de Paris... »

Par suite de cette délibération, une commission spéciale fut nommée par le préfet de police, et, trente jours après, cette commission, où figuraient des représentants de toutes les administrations compétentes, des conseillers municipaux de Paris, des producteurs, et le syndic de la boucherie, formula son système qui a été publié, et conclut, en principe, en faveur de la liberté modérée. De son côté, l'assemblée législative nomma une commission spéciale, qui procéda à une enquête longue et minutieuse, et dont le rapport, présenté par M. Lanjuinais, confirmait en tous points les conclusions de la commission de la préfecture de police. Les rapports de cette dernière commission et de la commission législative, furent déférés par le ministre au conseil d'Etat, et, en 1852, le conseil d'Etat consacrait, par une délibération motivée, le principe de la liberté modérée.

En 1854, une ordonnance ministérielle, provoquée par la préfecture de police, établissait les ventes à la criée de détail dans quatre marchés, dans le but de favoriser la classe ouvrière et la classe pauvre. Enfin, le prix des viandes ayant considérablement et subitement haussé en 1855, le gouvernement, après un nouvel examen des faits, s'est arrêté provisoirement à la mesure de la taxe de la viande, qui est en vigueur depuis le 1er novembre dernier, et dont nous aurons à nous occuper.

Telles sont les phases administratives de la boucherie parisienne depuis 1789.

II. — POSITION DE LA QUESTION.

Si l'on analyse les faits que nous venons de retracer et si on les compare avec l'esprit de nos lois générales, on voit que, parmi les industries, la boucherie constitue, seule ou presque seule, une exception privilégiée, et l'on ne peut attribuer cette faveur qu'à la spécialité de son commerce, au danger de l'altération de ses produits, et à deux tentatives malencontreuses d'émancipation et de liberté (1791-1825). Voici ce que nous disions à cet égard dans une brochure

Digitized by Google

publiée en 1851, au moment où la polémique était des plus animées :

« Dans son premier mémoire officiel, le syndicat de la boucherie, entrant dans les détails, cherche à prouver l'impossibilité de la libre concurrence en matière du commerce des viandes, et il s'étend à cet effet sur les épouvantables méfaits que l'on reproche au régime de la liberté absolue en 1793. Il ajoute qu'en 1825 un second essai ne produisit que la désorganisation dans les services alimentaires, et l'incertitude des arrivages, qui risquait de compromettre l'approvisionnement Si nous avions à répondre pour le passé, nous dirions au syndicat que, sous un régime où l'on vivait au jour le jour, où l'on se levait spolié et ruiné pour monter le soir à l'échafaud, il n'est pas surprenant qu'une institution devenue libre subitement, sans contrôle, sans autre règle que l'intérêt privé et l'appât du gain, accusée et convaincue d'effroyables abus, ait fini par effrayer le chef de l'Etat; et qu'au premier moment de halte, au moment où la loi s'est personnifiée dans un homme fort, seul dépositaire de l'autorité, cet homme ait songé à moraliser une institution indispensable à l'alimentation d'un grand peuple; et, comme cet homme ne trouvait devant lui aucune organisation rassurante, il fit ce qu'il avait fait pour bien d'autres services, il regarda en arrière, il imita le siècle qui avait fui, et il rétablit une corporation officielle, avec immunités et priviléges, légalement confirmés en 1811. L'épreuve de 93 ne prouve rien contre la liberté, si ce n'est que *la licence n'est pas la liberté*. Et maintenant, l'épreuve de 1825, tentée pour satisfaire l'opinion, a-t-elle été bien sérieuse? L'ordonnance de 1825 était progressive; elle opérait par annuités; et ce n'est qu'en 1828, époque fixée, qu'elle a fonctionné; elle a été rapportée en 1829; et c'est après un an d'existence, un an de luttes, de calomnies et de puissantes démarches, que la boucherie officielle ose prétendre que l'essai a été infructueux, et que, par conséquent, la mesure était nuisible et inapplicable ! Et depuis quand des habitudes prises, des abus surtout, se corrigent-ils d'eux-mêmes, lorsque les intérêts qui les ont suscités, sont en jeu et sont menacés? En 1825, l'agriculture *parlante* n'était pas encore née, et l'agriculture active végétait, comme cela a toujours lieu après les fortes secousses et les longues guerres. Les producteurs réclamèrent à peine; quelques agriculteurs de salon joignirent leur influence à celle des bouchers; et, comme il n'y avait rien alors, dans les faits ni dans les idées du temps, à mettre à la place du monopole, on en revint, faute de patience et de persévérance, au monopole légal de 1811. Les motifs du ministre de 1829 sont curieux à étudier. »

Les essais de liberté de 1793 et de 1825 n'ont eu ni la durée, ni les conditions matérielles, et, il faut le dire, ni la bonne foi qui caractérisent les essais sérieux. Le premier essai n'a abouti qu'à la licence, faute de correctif et de contre-poids; le second n'a pu se consolider, faute d'encouragements et de temps. Et la boucherie

Digitized by Google

officielle, le monopole, triomphant de ces deux essais, définitifs à ses yeux, mais comme non avenus aux yeux des hommes impartiaux, est aujourd'hui, à part quelques brèches, ce qu'elle était avant 1789.

Y a-t-il lieu de maintenir en principe le monopole de la boucherie ou de lui substituer le régime de la liberté, en la soumettant au droit commun qui régit les autres industries? Telle est, aujourd'hui comme en 1825, comme en 1791, la question qu'il s'agit de résoudre.

Cela nous amène naturellement à examiner ce qu'a été le monopole jusqu'en 1848, ce qu'il est en 1855, et à discuter une à une les diverses réformes qui ont été proposées dans le but de réaliser le régime de la liberté. Mais, pour nous tenir dans les limites du possible actuel, nous devons préalablement écarter du débat une solution radicale et systématique, qui a été mise en avant : « Demandez avec nous, nous disait-on en 1851, la liberté absolue, et appliquez-la à tous les rouages de l'existence des peuples, gouvernement, administration, industrie, actes privés, et alors les solutions se présenteront d'elles-mêmes, et la question de la boucherie, qui soulève tant de difficultés, sera résolue comme les autres sans résistance et sans embarras. » Nous répéterons ce que nous disions alors : « La liberté absolue suppose l'effacement des frontières, la suppression des douanes ou l'égalité des droits, l'uniformité des lois et des gouvernements, la paix universelle entre les peuples, la bonne foi et la loyauté entre les individus. Tous ces bienfaits, toutes ces vertus publiques et privées sont peut-être dans les secrets de Dieu, qui nous conduit pas à pas, par la voie providentielle des révolutions, vers la perfection humaine. Mais, à coup sûr, la génération présente, avec ses impatiences, avec ses appétits turbulents, avec ses exclusivismes politiques, avec ses inégalités et ses inimitiés de races, n'est pas préparée à recevoir et féconder la divine semence. Il faut donc nous plier aux imperfections de notre nature incomplète, aux erreurs de notre propre volonté; il faut vivre avec notre siècle et ne pas briser brusquement une génération, sous le prétexte de la rendre meilleure avant le temps. La liberté absolue peut être le but suprême des aspirations humaines, car elle sous-entend la vertu et le bonheur dans leur plus large expression. Mais, au temps où nous sommes, la liberté absolue est simplement un rêve et une impossibilité. »

Dans l'ordre des faits, le commerce de la boucherie, en particulier, rentre, par la nature de la denrée et la spécialité du débit, dans les commerces exceptionnels. Mais, en repoussant le monopole comme attentatoire aux intérêts bien combinés de la production et de la consommation, nous n'oserions faire appel à la liberté

Digitized by Google

absolue, qui ne présenterait encore en ce moment qu'une solution négative.

Restent donc en présence et en antagonisme le monopole et la liberté modérée, ou si l'on aime mieux, *la liberté réglementée*, si cette expression rend l'idée plus saisissable.

Il faut encore dégager la question d'un élément important qui mérite à lui seul une étude spéciale et approfondie. Le commerce de la boucherie, comme toutes les questions économiques, touche, d'un côté, aux intérêts les plus vivaces de la production et, de l'autre, aux intérêts les plus irritables de la consommation. En principe, le producteur, qui a besoin de réaliser ses produits, cherche à retirer de la vente le plus haut prix possible, et le consommateur, qui paye, cherche à acquérir au meilleur marché possible. De là, un antagonisme apparent. Mais en fait, il existe un prix normal suffisamment rémunérateur pour le producteur et suffisamment modéré pour le consommateur, prix normal qui est le résultat des circonstances naturelles et surhumaines, et qui tendrait à s'équilibrer chaque année, si des intermédiaires parasites n'intervenaient illicitement ou sans raison entre les contractants. La question de la boucherie, dans cet ordre d'idées, demande une solution complexe, combinée de manière à former un système homogène à double partie, et à satisfaire à la fois les deux intérêts extrêmes qui sont en présence. Pour nous renfermer dans ce programme, indiqué par la nature même des choses, nous ferons ici abstraction des intérêts directs du producteur, et nous supposerons que l'animal, prêt pour la vente, est exposé aux regards de l'acheteur. Nous examinerons ensuite, dans une seconde étude, comment il serait possible de faire concorder les intérêts du producteur avec ceux des consommateurs.

III. — DU MONOPOLE LÉGAL AVANT 1848.

Il serait difficile de définir par une formule le monopole légal de la boucherie, car il n'est pas textuellement consacré par une loi ou par une ordonnance précise. Il résulte d'une organisation officielle et d'un ensemble de mesures restrictives et de concessions de priviléges, qui constituent, tant par elles-mêmes que par l'extension des droits et l'interprétation des textes, un réseau imperméable sous lequel la concurrence est étouffée. Le monopole de la boucherie est fort et puissant, surtout parce qu'il a introduit, à travers les lacunes ou les tolérances de la loi, des abus de fait, contre

Digitized by Google

lesquels viennent invariablement se briser les réformes les plus urgentes et les mieux combinées. Nous allons faire ressortir, par une nomenclature commentée, les divers éléments du monopole légal, et nous indiquerons ensuite par quelle habile manœuvre le monopole de fait s'est glissé dans la place et s'est emparé de toutes les issues.

Eléments du monopole légal.—Les principaux éléments du monopole légal de la boucherie sont : la limitation du nombre ; le syndicat officiel ; le crédit à la caisse de Poissy ; le droit de garantie de neuf jours contre la mort naturelle des bestiaux ; le droit exclusif de tuer aux abattoirs publics; le droit exclusif de drawback ; le droit de vendre sur les marchés de quartier, etc.

Limitation du nombre. — En économie publique, et surtout en matière d'alimentation, nous ne saurions admettre la loi du maximum légal. Que ce maximum s'appelle taxe, en s'appliquant aux prix, réquisition, en s'appliquant au nombre de têtes, ou limitation, en s'appliquant au nombre des exploitants, il nous semble également contraire aux grands principes de liberté des temps modernes et aux véritables intérêts du pays. Nous ne saurions donc accepter le maximum, sous quelque forme que ce soit, qu'en faisant intervenir la loi suprême de la nécessité, et en le considérant comme mesure temporaire.

Nous savons que l'illimitation sans mesure du nombre des bouchers tendrait à produire, comme toute concurrence poussée à l'excès, de dangereux résultats au point de vue de la salubrité publique et de la probité commerciale. Mais nous savons aussi que l'autorité est armée d'un pouvoir suffisant pour prévenir et réprimer les fraudes, et, d'autre part, nous sommes convaincu que, sous le régime de la liberté modérée, le nombre des exploitants s'équilibrerait peu à peu, et nous oserions affirmer que la limitation libre, la limitation rationnelle et utile, serait plus restreinte encore, après quelques années, que la limitation légale, qui fausse nos idées et froisse nos intérêts.

Syndicat officiel. — Nous n'avons pas besoin de nous étendre longuement sur la puissance et le danger d'une organisation officielle, qui est en fait la consécration administrative du monopole. Dans toute circonstance, le syndicat intervient, il a le droit d'intervenir ; on ne peut rien entreprendre, rien modifier, sans son avis préalable; il parle, discute, agit avec la puissance d'un intérêt défini et coalisé. Il engage souvent la corporation entière au profit de quelques individualités influentes, et de cette immixtion licite et permanente du syndicat dans toutes les opérations de la boucherie, il résulte que

Digitized by Google

les abus s'enracinent et prennent de menaçantes proportions quand on les attaque.

Crédit à la caisse de Poissy.—Le but primitif et fondamental de la caisse de Poissy est de garantir aux expéditeurs le paiement de leurs animaux. Mais, en dernière analyse, la caisse de Poissy, telle qu'elle est organisée, est la caisse de crédit des bouchers parisiens. Le crédit ouvert à chaque boucher, moyennant la garantie de son cautionnement et de la valeur de son étal, varie selon les besoins de sa clientèle, certifiés par le syndicat. Le boucher parisien, plus favorisé dans ce sens qu'aucun autre commerçant, trouve, devant lui, quand il lui plaît d'en user, une caisse spéciale, qui paie à son compte dans la mesure de ses opérations, et qui renouvelle son crédit jusqu'à soixante jours, à raison d'un intérêt modique, fixé à 5 pour 100 par an.

Droit de garantie de neuf jours contre la mort naturelle des bestiaux. — On comprend à quels abus devait aboutir cette inexplicable tolérance de la loi. Les producteurs vendent leurs animaux directement ou par commission; cela fait, ils rentrent dans leurs domaines, où les appellent les soins journaliers de leur exploitation, et ils demeurent ainsi désarmés et hors d'état de pouvoir surveiller les bouchers et de contrôler leurs actes. Comment se fait-il que, dans cette situation obligatoire pour les producteurs et indispensable à la richesse publique, le législateur, mal inspiré, ait songé à accorder aux bouchers, au nom d'un principe faussé, une garantie aussi exorbitante, un aussi monstrueux privilége? Les économistes sont tous d'accord sur l'illogisme et l'impraticabilité de cette loi. Les bouchers eux-mêmes reconnaissent, dans les mémoires qu'ils ont publiés, qu'il y a lieu de diminuer la durée de la garantie. Il serait facile de prouver, au nom du bon sens et du droit rigoureux du vendeur, que la garantie doit être radicalement supprimée.

Droit exclusif de tuer aux abattoirs publics. —Ce droit ne constitue pas en lui-même un privilége. En effet, le droit des tueries libres est en général moins élevé que celui des abattoirs municipaux; mais, à la possession des échaudoirs dans ces derniers abattoirs, se rattache une infinité de droits ou d'avantages de fait, qui tournent directement au profit des bouchers parisiens.

Droit exclusif de drawback. — Lorsque l'animal abattu dans les abattoirs publics n'est pas destiné à être vendu dans Paris, l'octroi restitue à la sortie le droit perçu à l'entrée. Le boucher parisien, qui connaît sa clientèle, peut ne faire entrer à son étal que la quantité de viande dont il a besoin, et peut expédier le reste où il lui plaît. Le boucher extérieur, qui agit sur une clientèle mouvante, est placé dans une condition d'infériorité marquée. Ses viandes entrées ne

Digitized by Google

peuvent ressortir; il faut absolument qu'il les vende. Cette obligation peut tourner, à un certain point, au profit des consommateurs; mais, à coup sûr, elle n'est pas dictée par un esprit de justice et de vraie concurrence.

Droit de vente sur les marchés de quartier. — Les boucheries établies dans les marchés de quartier ont eu pour point de départ l'utilité de concentrer dans un même lieu les divers approvisionnements des ménages, et surtout la nécessité de créer une espèce de concurrence aux étaux privilégiés des rues. Quel que soit le vendeur, le premier but peut être atteint; mais le second a été complétement manqué, tant que les bouchers parisiens ont été en possession de la majorité des places dans les marchés, ce qui a eu lieu jusqu'en 1848; et aujourd'hui encore, malgré la réduction, nous doutons, en examinant de près les faits, que la concurrence puisse être sérieuse.

Correctifs du monopole. — En saine logique, tout monopole en exercice doit avoir ses correctifs. L'ordonnance de 1830, qui régit la boucherie, a donc cherché à contrebalancer les dangers du monopole par une série de restrictions; mais, comme on va le voir, elles sont insuffisantes, si ce n'est illusoires. Voici les principales :

1° L'obligation d'une autorisation de l'autorité pour exercer; c'est une simple mesure de police, qui a pour but de maintenir le nombre des bouchers dans les limites légales et de n'admettre à l'exercice de la profession que des candidats expérimentés;

2° L'obligation d'avoir un local aéré et convenable, et de remplir à cet égard certaines formalités. Cette mesure a pour but la salubrité publique, la conservation des viandes et la propreté des opérations;

3° La défense de tenir plus d'un étal, afin d'empêcher en principe l'accaparement de la clientèle de tout un quartier, et par conséquent l'exploitation du consommateur;

4° L'obligation d'avoir toujours l'étal garni pour trois jours, afin d'empêcher que l'approvisionnement ne soit menacé;

5° La défense d'acheter dans le rayon de vingt lieues autour de la capitale. Cette interdiction a pour but d'empêcher, dans une certaine mesure, l'accaparement du bétail et de forcer les producteurs rapprochés à venir eux-mêmes sur les marchés de la capitale, et à servir ainsi d'élément direct à la concurrence; mais, comme nous l'indiquerons, cette mesure a dépassé le but proposé;

6° L'obligation d'acheter directement et de se présenter en personne, ou par mandataire, sur les marchés. Cette mesure, inexécutée de tout temps, a pour but de prévenir les coalitions d'acheteurs et d'établir une espèce de concurrence.

Il est facile de se convaincre, par ce rapide énoncé, qu'avant 1848

Digitized by Google

le gouvernement n'a autorisé le monopole, et ne lui a apporté de légers correctifs, qu'au point de vue de la sécurité de l'approvisionnement de la capitale et de la salubrité publique. L'intérêt pécuniaire des consommateurs est sous-entendu, il est la conséquence des règlements, rien de plus. Quant à l'intérêt des producteurs, il n'en est pas question, sauf la caisse de Poissy, qui assure leur paiement.

Nous allons expliquer maintenant ce qu'est devenu le monopole légal, avec ou sans ses correctifs, entre les mains habiles d'une corporation puissante.

IV. — DES ORDONNANCES DE 1849 ET 1854.

Les ordonnances de 1848 et de 1849 sont entrées résolument dans les voies pratiques de la libre concurrence ; l'ordonnance de 1848, en attribuant une plus large part aux bouchers forains dans la distribution des places sur les marchés, et en leur accordant un séjour de six mois dans chaque place concédée, tandis que les bouchers intérieurs ne pouvaient occuper les places que pendant deux mois; les deux ordonnances de 1849, en autorisant et organisant la vente des viandes à la criée au marché central des Prouvaires, et en permettant aux producteurs de se placer directement en présence des acheteurs.

Les ordonnances de 1848 et 1849 étaient un progrès et consacraient légalement le principe de la réforme. Mais, en fait, ces ordonnances sont demeurées impuissantes et ont échoué dans leur but et leur portée réelle parce qu'elles ne tranchaient pas assez dans le vif. Comme toutes les demi-mesures, elles osaient trop et ne faisaient pas assez; elles gênaient l'exercice régulier du monopole légal, qu'elles laissaient subsister, sans organiser le régime de la libre concurrence, qu'elles faisaient entrevoir; en un mot, elles se présentaient plutôt à l'état d'essai qu'à l'état de conviction.

Les bouchers, considérant tous les faits accomplis sous l'empire du monopole comme une chance commerciale qui avait donné à la valeur de leurs étaux et de leur clientèle une plus-value légale, se renfermèrent dans leurs droits de propriété et jetèrent les hauts cris. Ils réclamèrent ou le maintien du monopole de 1830 sans restriction, ou la proclamation de la liberté avec indemnité. Le principe de l'indemnité fut contesté administrativement. Mais sur le terrain des principes fondamentaux, il faut reconnaître que la boucherie était dans le vrai en réclamant une solution radicale. Les produc-

Digitized by Google

teurs, qui avaient applaudi unanimement aux ordonnances comme indiquant une tendance libérale, comprirent bientôt à leurs dépens que la réforme n'était que nominale et qu'ils ne pourraient lutter contre la puissance des abus. Leurs premiers essais ayant été négatifs, ils se rebutèrent facilement, et le champ de bataille demeura ouvert exclusivement aux exploiteurs de seconde main, avoués ou occultes. Et les représentants de la production, se renfermant dans les principes, continuèrent comme par le passé à réclamer la liberté de la boucherie. Les consommateurs, voyant que les prix ne baissaient pas, se joignirent aux producteurs, et c'est dans cet état que la question, débattue dans la presse et dans l'opinion, arriva, comme nous l'avons dit, à l'étude du conseil municipal et du gouvernement, en 1851.

Dans la pratique, et après les premiers conflits et les premières résistances, les ordonnances de 1848 et 1849 ont été exploitées par le monopole, au moyen de règlements et d'usages surannés, qu'on a exhumés à cet effet, et au moyen des influences de tout genre dont pouvait disposer une corporation toujours en éveil, qui avait la faculté légale de se mouvoir, de contrôler et d'intervenir. Voilà les faits!

En 1854, le préfet de police, voyant que le prix des viandes s'élevait de plus en plus, autorisa la création de criées de détail sur quatre marchés (les marchés Saint-Martin, Beauvau, place Maubert et rue de Sèvres), réalisant ainsi une des pensées de réforme qui avaient été exprimées dans le vote du conseil municipal, en 1851. Mais ce n'était encore là qu'une demi-mesure; et, combattue à la fois par la force d'inertie des acheteurs et par la puissance occulte du monopole, elle ne produisit pas immédiatement les bons résultats qu'on se promettait.

C'est dans cet état de choses que le gouvernement a cru devoir tenter l'application de la taxe des viandes, réservée par la loi, consacrant par là le principe du monopole, et laissant subsister en même temps les demi-mesures que prescrivent les ordonnances rendues depuis 1848.

Mais, avant de parler de la taxe, nous devons spécifier autant que possible les abus de toute sorte qui ont été le résultat du monopole légal de la boucherie.

V. — DES ABUS DU MONOPOLE ET DES FRAUDES.

Nous ne pouvons avoir la prétention, dans un travail comme celui-ci, de faire ressortir tous les abus qui se sont introduits dans un commerce aussi spécial et aussi ignoré du public que la boucherie. Nous

Digitized by Google

nous bornerons donc à signaler ceux qui influent le plus directement sur les prix et sur la qualité des viandes; ce sont : l'inexactitude des mercuriales, la réjouissance, les remises et étrennes, les faux poids, la transposition des morceaux et la sophistication des viandes, enfin la vente à la cheville.

Inexactitude des mercuriales. — Le point de départ rationnel du prix de débit est nécessairement le prix d'acquisition sur pied, déterminé par les mercuriales officielles des marchés de Sceaux et de Poissy. Plus le chiffre des mercuriales est élevé, et plus les bouchers ont le droit d'élever le prix de débit. Les bouchers sont donc directement intéressés à l'exhaussement des mercuriales. Or, c'est précisément sur la déclaration du syndicat et de ses agents, et de concert avec eux, que l'administration arrête les mercuriales. Le syndicat, et par lui la boucherie a voix au chapitre, intervient directement et efficacement dans une question capitale pour elle. On comprend que les moyens d'influer sur les mercuriales ne manquent pas et qu'ils sont mis en jeu, soit par les bouchers eux-mêmes, soit par les commissionnaires attitrés, soit par les spéculateurs qui ne figurent pas officiellement sur les marchés, mais qui ne s'en interposent pas moins entre l'expéditeur et l'acheteur : ralentissement dans les arrivages, renvoi des bestiaux présentés, fausses nouvelles, fausses offres de prix qui maintiennent le vendeur en hausse et le forcent à livrer à bas prix à la fin du marché, paiement exagéré et avoué d'un certain nombre d'animaux qui sert à surélever les moyennes, etc. Nous n'en finirions pas si nous voulions relater toutes les *habiletés* des spéculateurs. Le fait est que généralement les mercuriales sont en hausse quant aux prix payés, et en inexactitude quant à l'ensemble des faits qu'elles consacrent. L'administration le sait et cherche le remède. Le trouvera-t-elle? nous l'espérons, mais nous n'oserions le garantir, surtout sous l'empire du monopole.

Réjouissance. — On appelle *rejouissance* (mot singulier et ironique), la quantité d'os dénudés que le boucher avait le droit d'imposer à la pratique comme appoint du poids de la viande achetée. Ainsi une pratique demandait deux kilogr. de viande. Le boucher, au coup d'œil exercé, lui en coupait 1 kilogr. 1/2, 1 kilogr. 3/4, et complétait la livraison en déposant dans la balance 1/2 ou 1/4 de kilogr. d'os, qui parfaisait le poids demandé. On ne devra pas s'étonner que certains bouchers aient été jusqu'à faire provision au dehors d'os dénudés pour se conformer à cet usage lucratif, qui avait acquis force de loi et que vient de renverser l'ordonnance de la taxe. Il est bon de faire remarquer qu'en théorie toute viande emporte en moyenne cinquième de son poids en os adhérents.

Remises et étrennes. — Tout le monde connaît l'ancien et inva-

Digitized by Google

riable usage des remises et étrennes accordées par les fournisseurs, bouchers et autres, aux cuisinières parisiennes, à la condition, bien entendu, de ne pas aller ailleurs, de fermer les yeux sur les quantités et les qualités livrées, et de tromper ainsi, de compte à demi, les maîtresses de maison. Ce serait une curieuse histoire à écrire que celle des fraudes de toute espèce qu'a inventées l'imagination fertile des cuisinières, pour arriver, selon l'expression proverbiale, à *faire sauter l'anse du panier.*

Faux poids. — Les tromperies sur les poids livrés sont atteintes, en tout commerce, par la police judiciaire. Mais, malgré la dénégation formelle du syndicat, les faux poids jouent un certain rôle dans l'histoire de la boucherie. On n'a qu'à consulter les dossiers de la police correctionnelle pour savoir combien sont fréquentes les répressions, et on n'a qu'à examiner, d'autre part, la forme des balances employées dans les étaux, pour comprendre ce que peut produire, avec un peu de bonne volonté, la dextérité presque incontrôlable du *coup de pouce.* Il nous semble que, dans un temps où les arts mécaniques sont arrivés à une aussi grande précision, il serait très-facile d'inventer *une balance assez mécanique* pour mettre toute pesée à l'abri des tentations du peseur.

VI. — DU TYPE NORMAL : TRANSPOSITION DES MORCEAUX, SOPHISTICATION DES VIANDES.

Le syndicat a publié, en 1851, une lithographie qui donne la décomposition d'un bœuf, d'un veau et d'un mouton, selon les habitudes de la boucherie. Le texte fournit des explications raisonnées sur les diverses parties de chaque animal et sur les proportions relatives de chaque morceau. Plusieurs journaux ont publié, de leur côté et à la même époque, un bœuf normal différant un peu du type présenté par la boucherie. Enfin, le *Constitutionnel*, dans un de ses numéros d'octobre 1855, a présenté un nouveau type de bœuf, afin d'éclairer les acheteurs et de populariser les mesures prescrites par l'ordonnance de la taxe. Les lecteurs de journaux et les acheteurs, qui ont eu sous les yeux ces divers types, et qui les ont étudiés, ont pu se familiariser avec les termes techniques de la boucherie, et apprendre, ce qu'ils ignoraient jusque-là, à quelle partie de l'animal appartenaient les morceaux qui entraient dans leur pot-au-feu et figuraient sur leur table. A cet égard, les publications de types ont rendu un vrai service, et sont devenues des éléments réels de

Digitized by Google

l'*éducation alimentaire*, branche neuve et intéressante de l'économie publique.

Mais l'on s'exposerait à d'étranges erreurs si l'on s'en rapportait, dans la pratique, aux lignes indiquées par les types. Ces lignes, droites, régulièrement arrondies, ou rectangulaires, représentent des formes idéales, des vérités absolues, des figures symétriques dont le couteau du dépéceur ne peut s'écarter sans rompre et détruire la netteté, la loyauté de la démonstration, et conséquemment la logique des chiffres. Or, deux animaux de même race, de même âge, de même tempérament, nourris au même ratelier et soumis à la même alimentation, peuvent différer essentiellement de forme, de poids et de qualité ; bien plus, le côté droit d'un animal peut offrir de notables dissemblances avec le côté gauche ; et, en supposant un animal parfait, en admettant, ce qui a lieu quelquefois, qu'il ressemble à l'œil au type normal, il peut arriver qu'à l'abattoir *il tombe mal*, et qu'il donne un démenti formel à la science théorique ; ce dernier cas est fréquent.

Les bouchers savent toutes ces choses mieux que les acheteurs. A qui ferait-on croire que le découpeur suit exactement les sections indiquées et se conforme, d'une manière uniforme, aux proportions normales ? Qui oserait garantir l'acheteur contre les erreurs de main, parfois justifiées mais toujours arbitraires, contre les brisements de lignes normales, contre les empiètements souvent prolongés d'une tranche sur l'autre ? Il nous est permis de répéter ici ce que nous disions en 1851 : « La *pratique arbitraire* modifie singulièrement l'*harmonie absolue*. »

« Si le type normal pouvait servir de règle absolue, ajouterons-nous, si les proportions des parties concordaient dans tous les animaux, si les bouchers, en coupant et taillant, respectaient la pureté des lignes, rien ne serait plus facile que l'état de boucher. Eh mon dieu ! il n'y aurait plus besoin de boucher; la boucherie serait une opération mécanique. Le type normal, accepté comme démonstration suprême, comme moyenne commerciale, serait la radiation de la boucherie du rang des industries scientifiques. »

Mais qu'on veuille bien réfléchir à ceci : les bouchers comptent pour le bœuf trois degrés, et, dès lors, trois qualités d'engraissement ; puis ces trois degrés se subdivisent chacun en trois catégories distinctes : première-première, première-seconde, première-troisième, et ainsi de suite. Il y a donc, à partir du premier degré d'engraissement du bœuf au degré supérieur (première-première), neuf degrés à franchir, neuf qualités à spécifier, neuf prix différents à payer au vendeur et à percevoir de l'acheteur. A travers ces neuf degrés, que de place pour l'erreur, pour l'arbitraire, et, il faut le

Digitized by Google

dire, pour la fraude ! Que de mélanges de qualités ? Que de transpositions de morceaux ! Que de faux-filets livrés pour des filets à des acheteurs inexpérimentés !

Hélas ! ce n'est pas tout. En boucherie, la manipulation est autorisée, elle est même ordonnée pour satisfaire au goût délicat du consommateur parisien, qui exige certaines préparations, certaine recherche d'apparat, qui flatte l'œil et qui a pour but d'attirer l'acheteur. Quelques bouchers ont profité de cette nécessité de leur profession pour se livrer à des *soufflages*, à des opérations chimiques, à des *sophistications* répréhensibles, pour donner à leurs viandes l'apparence, la couleur, la façon des morceaux de choix. Les procès-verbaux de la police nous révèleraient, si besoin était, des fraudes de toute nature, que la justice a dû réprimer à plusieurs reprises.

VII. — DE LA VIANDE A LA CHEVILLE.

Le décret de 1811, reproduit par l'ordonnance de 1829, interdit formellement *la vente à la cheville* dans les abattoirs. On appelle ainsi la vente en gros ou par quartiers des animaux abattus et suspendus dans l'échaudoir à des chevilles de fer. Cette interdiction légale a pour but d'arracher la masse des bouchers à la pression des spéculateurs en grand. Le but est louable. Mais voici ce qui est advenu. Malgré l'obligation légale de paraître sur les marchés et d'acheter directement, la plupart des bouchers, d'abord remplacés par des mandataires, ont fini par s'abstenir : l'*absence* est devenue la règle générale ; la *présence* est devenue l'exception. Le nombre des bouchers, fixé par la limitation, devait être réduit à 400 ; l'extinction des charges devait être progressive par le rachat ordonné de deux étaux pour un ; mais l'extinction n'a jamais été complète, et aujourd'hui encore il existe à Paris 501 bouchers dont voici la situation respective quant aux achats :

Sur ces 501 bouchers, les uns, 120 à peu près, suffisent à leur clientèle par leurs propres ressources et apparaissent sur les marchés ; 320 bouchers à peu près, c'est-à-dire la masse, n'a ni assez d'avances pour se suffire, ni assez d'expérience pour acheter les animaux sur pied ; 60 bouchers environ font le commerce en grand et spéculent sur la position de leurs confrères ; ce sont ces derniers qu'on appelle *chevillards*. En résumé, 180 bouchers en moyenne apparaissent sur les marchés, sur lesquels 60 seulement font les achats en grand pour la boucherie parisienne ; et il faut ajouter que, parmi ces 60 chevillards, 20, 10 peut-être, représentent ce qu'on peut ap-

Digitized by Google

peler les financiers, les banquiers de la boucherie. Ces 60 chevillards, ces 20, ces 10 bouchers-banquiers, revendent dans les abattoirs les animaux achetés par eux sur les marchés, sans concurrence réelle, et quelquefois à l'aide de fraudes signalées par le syndicat lui-même, et ils prélèvent sur la vente, sans peine, sans risque, le bénéfice le plus clair et le plus net que le boucher débitant est obligé de reprendre, par surélévation de prix ou par ruse, sur le chaland qui vient à son étal.

Voilà les faits qui résultent de l'inexécution de la loi et de la tolérance de l'administration ; voilà l'abus le plus fatal qu'ait produit le monopole. C'est ce commerce illicite, c'est cette vente à la cheville que la production a constamment attaquée, comme un fait anormal qui tuait la concurrence, et que la boucherie elle-même a vivement dénoncé et poursuivi de ses réclamations.

Ecoutons les bouchers réguliers, les détaillants :

« Dans l'origine, le boucher traitait directement avec le producteur; alors les prix sur les marchés étaient sincères, car personne n'avait intérêt à leur donner une hausse factice, pour réaliser un bénéfice plus tard avec un acheteur de seconde main; alors le voyage sur les marchés n'était point trop onéreux pour aucun boucher ; alors aucun n'avait la crainte de se méprendre ni sur la qualité, ni sur le poids de la viande qu'il achetait sur pied. Le commerce à la cheville opprime à la fois le boucher régulier et le consommateur. En effet, au moyen de ses acquisitions en masse sur les marchés ou sur les routes, le chevillard ôte au boucher régulier tout moyen de concurrence pour les achats; car d'avance il appauvrit les marchés ; et qu'on ne dise pas que le boucher régulier peut faire comme lui; car obligé qu'il est d'exploiter son étal lui-même, il n'a pas le temps nécessaire pour cela; et l'aurait-il, les capitaux lui manqueraient le plus souvent; mais, dans tous les cas, il faudrait bien que quelqu'un pâtît de ces achats, et ce serait encore le petit boucher qui serait obligé, comme aujourd'hui, de subir les conditions onéreuses de ces grands approvisionneurs, sous la dépendance desquels le placent son malaise et son faible débit. Sans doute le consommateur se charge bien aussi de contribuer, au moins pour partie, dans les bénéfices que réalise le monopole; mais n'est-ce pas là un résultat déplorable? Il existe, ajoutent les bouchers réguliers, une autre espèce de fraude; c'est que les acheteurs des marchés de Sceaux et de Poissy expédient des agents sur les routes, à une, deux, trois journées avant d'arriver aux marchés, et là il se fait des marchés qu'on appelle *marchés à l'écurie*. Ces agents envoyés en avant, sont en apparence des acheteurs pour leur propre compte. Dès qu'ils sont arrivés sur les marchés, il se fait entre eux et les acheteurs de Paris un autre cours; de là une mercuriale factice entre les acheteurs primitifs et les acheteurs secondaires, aux dépens du consommateur. »

Qu'on veuille bien réfléchir que c'est la boucherie qui parle. Ces

Digitized by Google

plaintes amères, ces curieux aveux sont extraits du mémoire de la boucherie, publié en 1842 et signé par le syndicat. Le mémoire conclut nettement à la suppression du commerce à la cheville, et il cite, à l'appui des réclamations de la boucherie régulière, l'opinion des hommes les plus considérables et les plus compétents, le maréchal Bugeaud, MM. Thouret, Dezeimeris, Bella, etc.

Nous demandons pardon aux autorités que nous venons de citer, nous en demandons pardon aux bouchers détaillants, ces utiles et indispensables auxiliaires de la production, mais nous ne saurions conclure comme eux. Que tous les bouchers se présentent sur les marchés, puisque c'est pour eux une obligation légale; qu'ils achètent eux-mêmes les animaux nécessaires à leur clientèle, puisque le crédit ouvert à la caisse de Poissy le leur permet; et qu'en définitive, ceux qui ne savent pas acheter, ou ne peuvent s'ouvrir un crédit, ne se fassent pas bouchers ou vendent leurs étaux. Voilà le remède sous le régime du monopole! Le remède, c'est, en un mot, la stricte exécution des conditions premières de la profession de boucher : savoir et faire par soi-même.

Quant au commerce à la cheville, nous ne saurions le condamner ni l'interdire, pourvu qu'il se fasse avec publicité, pourvu qu'il admette la concurrence, pourvu qu'il soit contrôlé. Le commerce à la cheville, le commerce en gros aux abattoirs, aux marchés à la criée, ou à l'étal, est, selon nous, le point de départ de la boucherie, le meilleur et le plus sûr moyen de régulariser les prix et de les modérer. Nous ne comprendrions pas le commerce de la boucherie sans la vente à la cheville, largement et sincèrement organisée.

VIII. — DE LA TAXE DES VIANDES.

L'ordonnance récente qui a prescrit la taxe des viandes (octobre 1855) mérite une attention toute spéciale, et par les modifications qu'elle a apportées dans l'exercice du monopole légal, et par les abus qu'elle a supprimés.

Au mois de mai 1855, nous écrivions au préfet de police, qui cherchait le moyen de régulariser et de modérer le prix toujours ascensionnel des viandes :

« Je suis partisan de la liberté commerciale intérieure; il y a bien des années que je réclame la liberté de la boucherie; mais si j'étais appelé à prononcer souverainement dans le moment actuel, je me garderais bien de proclamer l'émancipation d'une industrie aussi difficile à se gouverner elle-même. Les abus et les fraudes, qui ont passé à l'état de coutume, et qu'on ne saurait déraciner subitement, tourneraient inévitablement contre

Digitized by Google

la liberté, qui, chargée ainsi des fautes du monopole, serait impuissante à traverser victorieusement une époque de crise. »

Le remède que nous entrevoyions alors, et que nous proposions consistait dans une série de mesures qui avaient pour but : l'achat direct des animaux sur pied, ou la participation du vendeur aux chances de la vente ; la vente en gros à l'amiable avec étiquette à prix fixe, basé sur les mercuriales ; la vente en gros et demi-gros, à la criée, avec mise à prix, également basé sur les mercuriales ; la vente au détail, avec étiquetage à prix fixe, basé sur la vente en gros, et avec désignation des morceaux ; la suppression de la réjouissance ; le pesage confié aux agents du poids public ; le droit de vente confié à un facteur public ou à des agents spéciaux, sous le régime d'un tarif proportionnel approuvé par l'administration ; l'abaissement des prix d'environ dix centimes par kilogramme, dans les deux marchés des quartiers ouvriers et pauvres, marché Beauveau (faubourg Saint-Antoine) et place Maubert (XIIe arrondissement) ; le contrôle exercé activement par l'autorité ; l'obligation de rendre compte des opérations et d'avertir ainsi le gouvernement des causes qui, de près ou de loin, pourraient tendre à troubler la régularité de l'approvisionnement et à surélever les prix. Ce système n'était pas la liberté, puisqu'il pouvait fonctionner sous le régime du monopole, et qu'il ne lui portait atteinte que par la volonté et au détriment apparent de l'exploitant. Mais il conduisait inévitablement à la liberté par des voies naturelles et progressives ; et, en attendant, il avait l'avantage de jeter la lumière sur une des industries les plus ignorées du public, de prévenir les fraudes, de contrarier des abus enracinés, de fournir à l'administration des éléments vrais et permanents d'appréciation, enfin d'habituer les consommateurs à se rendre compte de la qualité des viandes et de leur valeur relative. Aussi ce système fut-il approuvé par le préfet de police.

A la même époque, le syndicat, consulté sur l'opportunité de la taxe et sur son application, déclarait unanimement que la taxe était inapplicable et que l'autorité manquerait d'éléments suffisants pour arrêter le prix des diverses qualités. Cependant, après une délibération du conseil des ministres, saisi de la question de la boucherie, la taxe des viandes fut proclamée en octobre 1855, par une ordonnance du préfet de police.

Nous devons nous exprimer franchement sur cette importante mesure. Considérée dans son ensemble, l'ordonnance du préfet de police a un double caractère : 1° un caractère que nous appellerons transitoire ; 2° un caractère permanent. Il est constant pour nous qu'aux yeux du gouvernement, la taxe, envisagée en elle-même, n'est adoptée qu'à l'état d'essai, et dans le but évident de maintenir les

Digitized by Google

prix en modération pendant la crise. La taxe a surtout un but politique. Si elle présente un côté agressif, si elle exerce une action coërcitive sur les bouchers, elle tend surtout à prouver à la population que l'autorité veille sur ses intérêts et qu'elle tient à cœur de lui venir en aide, dans la mesure de l'action et de l'influence que lui réservent les lois. Mais, en réalité, et il ne peut en être autrement, la durée de la taxe est subordonnée à ses résultats et à ses bons effets. Si, après une période suffisante, il demeure démontré que la taxe a réellement diminué les prix du débit sans porter atteinte aux autres intérêts qui sont en jeu, elle sera confirmée, et demeurera une loi économique de l'Etat.

Qu'on nous permette, à cet égard, de dire toute notre pensée. Nous n'avons pas foi dans la durée de la taxe ; nous sommes convaincu qu'elle tendra à abaisser le niveau des qualités, et que, le premier moment d'engouement passé, on reviendra sur la mesure. Nous allons plus loin dans cet ordre d'idées : nous sommes convaincu que *la taxe emportera le monopole*, et que la liberté de la boucherie surgira du désenchantement qui suivra inévitablement, selon nous, l'insuccès de la taxe.

Mais l'ordonnance du préfet de police a un second caractère, que nous avons appelé permanent, et qui a droit à toutes nos sympathies. Que la taxe survive à l'essai tenté ou qu'elle succombe, indépendamment de son succès et à côté d'elle, l'ordonnance consacre une série de mesures, qui ont pour but de couper court aux abus que nous avons signalés plus haut : 1° La *réjouissance est supprimée*, le morceau demandé emporte ses os, les os dénudés sont vendus à part, et ne servent plus d'appoint dans la balance. 2° Le boucher est tenu de délivrer d'office aux acheteurs un *bordereau de vente*, indiquant l'espèce de la viande, sa catégorie et les prix détaillés de la livraison ; c'est l'étiquetage mis en pratique ; 3° le boucher est tenu de livrer à l'acheteur le morceau demandé, mesure qui a pour but d'empêcher la transposition des morceaux. Ces mesures doivent être considérées comme permanentes, et elles resteront en vigueur quel que soit le sort de la taxe. Je ne parle pas ici de la mesure qui taxe les bouchers forains et les étaliers des marchés à 10 c. par kilog. au-dessous de la taxe générale ; cette règle a pour but d'équilibrer les positions et de faire le pendant des frais d'étal obligatoires pour les bouchers intérieurs.

Il faut reconnaître que l'ordonnance de police a été accueillie avec une grande faveur par la population parisienne, qui, malgré sa mobilité et ses habitudes frondeuses, sait toujours gré à l'autorité du bien qu'elle fait et même du bien qu'elle tente. Si donc je me suis étendu longuement sur les mesures consacrées par l'ordonnance,

Digitized by Google

c'est que j'ai tenu à dégager des réformes essentielles et durables d'une question préjudicielle à mes yeux et d'un effet douteux; c'est que j'ai vu, pendant de longues années, fonctionner la taxe dans quelques provinces, et que le résultat invariable a été l'abaissement de la qualité des viandes; c'est que je ne suis pas convaincu que l'autorité puisse trouver, dans les faits existants et au milieu d'abus séculaires, des données assez certaines pour servir de base à la fixation des prix; c'est que ces abus sont de telle nature qu'il est permis à certains bouchers d'afficher publiquement leur viande à 10 centimes au-dessous de la taxe, et qu'ils y trouvent encore leur bénéfice.

En résumé, il faut applaudir vivement aux réformes permanentes que consacre l'ordonnance, et attendre le bénéfice du temps et de l'expérience pour se prononcer définitivement sur la valeur économique de la taxe que nous repoussons en principe, et qui n'aurait aucune raison d'être sous le régime de la liberté.

IX. — DE LA LIBERTÉ MODÉRÉE OU RÉGLEMENTÉE.

Nous entendons par liberté modérée ou réglementée de la boucherie, le droit pour chacun de vendre et d'acheter des animaux ou des viandes sous quelque forme que ce soit, en se soumettant, d'abord aux lois générales du commerce, et ensuite aux règlements spéciaux de salubrité, de voierie, de marchés, de contrôle public et de finances qu'entraîne l'exercice de la profession de boucher, ou simplement l'action passagère de vendre et d'acheter. Il est clair que, sous le régime de la libre concurrence qui nous régit en matière de commerce intérieur, on ne peut créer des entraves et imposer des restrictions à une industrie importante et journalière, sans heurter à chaque pas des usages établis, et sans faire surgir des difficultés de tout genre; les faits le démontrent amplement. Si donc il demeure avéré que, sous le régime de la liberté, du droit commun, la sécurité de l'approvisionnement et les intérêts fiscaux de la ville de Paris se trouvent garantis à un égal degré que sous le régime du monopole, dont ils sont les raisons d'être prédominantes, la question sera jugée en dernier ressort en faveur de la liberté. Eh bien! nous n'hésitons pas à le dire, parce que c'est pour nous une conviction profonde et ancienne, le régime de la liberté peut seul maintenir les cours en sincérité et les prix en modération, peut seul assurer l'approvisionnement régulier de la capitale; et, d'un autre côté, il n'atteindra, en aucune façon, les revenus fiscaux de la ville. Toutes les mesures partielles qui seront prises en attendant, quelque énergiques qu'elles soient, viendront peu à peu s'émousser contre la force

Digitized by Google

collective des abus et des intérêts définis, et elles seront impuissantes à contenir le commerce des viandes dans les voies économiques qui lui sont naturellement assignées dans le temps présent. Au point de vue légal et administratif, au point de vue des intérêts généraux de la ville de Paris, au point de vue des intérêts des producteurs, des consommateurs et des bouchers réguliers, nous ne saurions admettre d'autre solution rationnelle: *la liberté réglementée de la boucherie.*

Sous le régime de la liberté réglementée comme nous l'entendons, les abus disparaîtraient sans efforts et ne pourraient renaître; les mercuriales deviendraient sincères; la concurrence empêcherait les accaparements, les surélévations factices de prix et l'exploitation des débitants, et elle préviendrait ainsi les industries parasites; l'approvisionnement, mis à l'abri des spéculateurs privilégiés, serait plus régulier; enfin, en maintenant les droits d'entrée et les autres droits fiscaux tels qu'ils sont, en conservant le droit de contrôle administratif tel qu'il existe, les revenus de la ville demeureraient les mêmes, s'ils n'étaient encore augmentés par la facilité des opérations. Pour faire comprendre toute la portée de la réforme que nous proposons, et vers laquelle, du reste, le gouvernement marche de plus en plus, qu'il nous soit permis d'entrer dans quelques détails.

X. — DES INTERMÉDIAIRES.

Il existe pour le producteur-engraisseur un prix de revient normal qu'il doit couvrir à la vente, sans quoi ses intérêts pécuniaires seraient lésés; et il serait amené infailliblement à renoncer à une industrie ruineuse pour lui, au grand préjudice des consommateurs. Ce prix de revient normal, qui varie chaque année, comprend : 1° le prix d'acquisition de l'animal de travail ou de l'animal maigre; 2° le montant des aliments consommés par lui pendant l'engraissement, déduction faite de la valeur des engrais qu'il a produits; 3° la part afférente des frais d'entretien; 4° l'intérêt légal de la somme immobilisée pendant l'engraissement; 5° les frais de conduite et de transport au lieu de la vente. Ces divers éléments du prix de revient sont connus de tout engraisseur qui veut se rendre compte des conditions de son exploitation et qui tient une comptabilité régulière. Si l'animal réussit bien, il est rare que l'engraisseur ne retire pas de la vente, outre le prix de revient normal, le bénéfice plus ou moins élevé qui est dû légitimement à toute entreprise loyale et intelligemment accomplie. C'est le prix moyen de vente des engraisseurs, qui, dégagé de toute cause occulte et illicite d'enchérissement, devrait servir de base aux mercuriales officielles; si les choses se passaient ainsi,

Digitized by Google

les mercuriales, traduction exacte des cours réels, ne subiraient d'autre influence que celles qui résultent nécessairement de la variation des besoins, de l'abondance ou du déficit des fourrages et denrées alimentaires. C'est le but qu'il s'agit d'atteindre.

Mais quelle que soit la véracité des mercuriales, il existe entre le prix des animaux sur pied qu'elles consacrent et le prix de débit des viandes une différence anormale dont la cause ne peut être attribuée qu'aux nombreux *intermédiaires* qui s'interposent, en droit et en fait, entre le vendeur primitif et le consommateur. Ces intermédiaires sont directs ou indirects : les intermédiaires *directs* ou *actifs* sont ceux qui, à un titre quelconque, prennent part au commerce de la boucherie, en tirent profit, ou vivent de cette industrie; les intermédiaires *indirects* ou *inertes* se composent de tous les droits fiscaux et autres qui incombent à la boucherie et aux industries qui s'y rattachent. Parmi les intermédiaires directs, nous indiquerons les bouchers avec leur personnel d'étal, les commissionnaires, les marchands d'abats, de cuirs, d'os, de cornes, et fondeurs de suifs, les acheteurs de seconde main, et enfin les bailleurs de fonds et escompteurs, qui créditent les bouchers débitants et industriels secondaires. Parmi les intermédiaires indirects, nous indiquerons les droits de patente, les droits de marché et de conduite aux abattoirs, les droits de caisse municipale, d'octroi, d'abattoir, et tous les droits inhérents à la criée des viandes : droits de factage, de pesage, de déchargement, de resserre, de surveillance de nuit. Parmi ces intermédiaires directs ou indirects, les uns sont utiles, indispensables au service, et ils doivent être conservés ; les autres sont inutiles, nuisibles même, et ils doivent être modifiés, si ce n'est supprimés. Nous allons passer en revue ces différents intermédiaires, et déterminer, autant que possible, leur degré d'utilité et d'influence sur les prix de débit.

Mais, préalablement, nous devons poser un principe. En saine économie, toute peine, tout service mérite rémunération. Nous savons que le producteur ne peut, en toute occasion, vendre par lui-même ; nous savons que la plupart des consommateurs ne peuvent acquérir les animaux sur pied ; nous savons qu'une grande ville est soumise à des exigences qui excusent jusqu'à un certain point les restrictions qu'elle impose aux libertés commerciales. Nous comprenons, en un mot, qu'il faut, de toute nécessité, des intermédiaires directs ou indirects entre les producteurs et les consommateurs. Mais nous ne voulons que des *intermédiaires utiles*, puisant leur raison d'être et leur justification dans la réalité, dans la publicité de services définis et appréciables. Ce n'est qu'à ce prix qu'on arrivera à réaliser la vie au meilleur marché possible, en payant à la production le prix qu'elle a le droit d'exiger, en ne demandant à la consom-

Digitized by Google

mation, outre le prix normal de la production, que le salaire dû à tout service rendu et le bénéfice légitime dû à une industrie spéciale, d'un exercice pénible et généralement peu attrayant.

XI. — DES INTERMÉDIAIRES DIRECTS ET ACTIFS.

Bouchers. — Ce qu'il faut blâmer dans la boucherie organisée comme elle l'est, c'est le monopole, c'est le privilége, élément radical de hausse anormale des prix. Mais nous nous garderons bien de nous en prendre aux bouchers réguliers, que nous considérons comme les auxiliaires naturels de la production et comme des intermédiaires indispensables au point de vue de l'économie publique. La profession de boucher comporte un long apprentissage, et il ne suffit pas, pour exceller dans cette profession, d'acheter un étal et de posséder un fonds de roulement suffisant, il faut encore avoir un coup d'œil exercé, connaître le dépécement des animaux, et avoir fait, en quelque sorte, un cours d'anatomie pratique ; en un mot, il n'est pas donné à qui veut de devenir boucher, dans toute la valeur de l'expression ; et l'homme qui a assis sa clientèle de boucher sur sa bonne foi commerciale et sur son intelligence pratique, mérite, par son utilité et par les difficultés qu'il a vaincues, la considération publique. Ce point admis, et on ne saurait le discuter, on conviendra sans peine que les bouchers, comme individus, comme commerçants, n'ont qu'à gagner à l'émancipation de leur industrie ; que le régime de la liberté, en permettant aux plus capables, aux plus honnêtes, de surgir et de faire une honorable et prompte fortune, les mettra tous à l'abri des suspicions et de l'animadversion populaire. Ce que nous disons là, un grand nombre de bouchers le pense et le répète. Le monopole, à leurs yeux comme aux nôtres, n'est profitable qu'aux chevillards et à ceux qui sont en position de s'attribuer des fournitures publiques, c'est-à-dire à une minime fraction. En demandant la liberté, nous travaillons donc au profit de l'énorme majorité des bouchers.

Quelques chiffres prouveront mieux que les raisonnements quelle position est faite aux petits bouchers sous le régime du monopole. Il y a quelques années, le nombre des bœufs consommés annuellement dans Paris s'élevait à 81,000 ; en supposant que le bœuf n'entre que pour moitié dans le débit des viandes de boucherie, et que le veau, la vache grasse et le mouton constituent, dans leur ensemble, l'autre moitié, on arriverait environ à l'équivalent de 160,000 bœufs. Or il y a 501 bouchers. Chacun d'eux aurait donc dû

Digitized by Google

vendre 319 bœufs pendant l'année, c'est-à-dire environ 6 bœufs par semaine ou l'équivalent. Or, il y avait et il y a encore, de notoriété publique, des bouchers qui ne vendent que 2 bœufs et demi, 3 bœufs, 4 bœufs au plus par semaine, ou l'équivalent; un certain nombre atteint au chiffre moyen de 6 bœufs; et les bouchers privilégiés, l'extrême minorité, vend le surplus. Sous le régime de la liberté, cette inégalité commerciale ne présenterait aucun inconvénient. Ceux qui ne pourraient vivre de leur industrie se retireraient; d'autres plus hardis les remplaceraient; et la concurrence, fonctionnant sans entrave, suffirait pour empêcher l'exhaussement anormal des prix par la volonté et par le fait de quelques-uns. Mais, sous le monopole, voici ce qui se passe : les étaux à forte clientèle atteignent un prix vénal qui les rend inabordables pour la masse des commençants. Les garçons bouchers, les étaliers, qui veulent devenir bouchers, et qui doivent acquitter le fonds ou partie du fonds avec leur bénéfice, n'acquièrent donc qu'un étal de dernier ordre, seul accessible à leur modeste position; et, dès le début, ils se trouvent tributaires des chevillards et banquiers de la boucherie. Le premier résultat de cette vassabilité est qu'à une légère différence près, les petits bouchers acquièrent leurs viandes au prix où les gros bouchers les vendent au public ou peuvent les vendre, et que, pour s'attribuer un bénéfice, ils sont amenés à frauder de toute façon. Le second résultat est celui-ci : obligés de remplir les formalités réglementaires qui sont imposées à chaque étal, et n'ayant qu'un minime bénéfice, ils sont réduits à végéter et ne sortent guère de l'état de gêne qui a compromis leur premier établissement. On a beau creuser la question du monopole, on tourne toujours dans le même cercle : d'un côté, l'approvisionnement en viandes de la capitale est concentré dans les mains de quelques-uns; et, de l'autre, l'action directe qu'ils exercent sur les détaillants est telle que les prix sont toujours en surélévation anormale.

Les divers mémoires qui ont été publiés pour la défense du monopole se sont bien gardés d'initier le public aux secrets de cette exploitation de toute une industrie par une minorité excessive. Sans entrer dans de plus amples détails, nous ferons remarquer qu'en 1850, selon le rapport de M. de Kergorlay, justifié par l'enquête parlementaire, le prix des bœufs sur pied variait en moyenne de 40 c. à 45 c. le 1/2 kilog., tandis que le prix de débit des viandes variait de 70 à 75 c. Nous ne parlons ici que des bonnes qualités. Obligés d'expliquer cet énorme écart, les écrivains de la boucherie ont été réduits à grossir démesurément le chiffre des frais d'étal, personnel et matériel. Il serait curieux de mettre en présence, comme nous l'avons fait en 1851, les chiffres publiés à cet égard par M. Riom, un des

Digitized by Google

bouchers les plus renommés, et les chiffres avancés par le syndicat. Il y a entre les deux résultats, provenant des mêmes sources et défendant les mêmes intérêts, une différence de plus de 1 à 2. Il en résulte que M. Riom porte le bénéfice de chaque boucher à 5 c. par 1/2 kilog., tandis que le syndicat n'avoue que 1 c. 3/4. La vérité est qu'il est difficile d'établir ce que gagne au juste un boucher; lui seul peut le savoir, et il se gardera bien de le dire. Mais, en admettant qu'un boucher connaisse son métier, en admettant qu'il fasse ses achats lui-même, et qu'il abatte pour son propre compte, en admettant enfin qu'il soit, dans toute l'acception du terme, un boucher régulier, on peut être certain qu'il fera de bonnes affaires. La marge qui lui est laissée, même sous le régime de la taxe, est assez large, défalcation faite des droits fiscaux, pour que ses intérêts n'aient pas à souffrir.

Nous ne saurions omettre, en parlant des bouchers, une des principales sources de leur bénéfice, qui résiste le plus au contrôle et à l'appréciation extérieure. Nous voulons parler du *cinquième quartier*. On appelle cinquième quartier toutes les parties de l'animal qui ne dépendent pas des quatre quartiers de viande nette, tels que le cuir, le suif, les abats, les os, les cornes, le sang, etc. Les mercuriales n'indiquent que le prix de la viande nette. Le cinquième quartier est abandonné aux bouchers pour les rembourser des droits fiscaux payés par eux et d'une partie de leurs frais. Quand un boucher achète un bœuf, il fait mentalement abstraction de la valeur du cinquième quartier; il suppute le montant des quatre quartiers de viande nette, et offre son prix en conséquence. Quand on veut se rendre compte aussi approximativement que possible des opérations de la boucherie, il faut donc faire comme le boucher, et tenir compte du montant du cinquième quartier, qui ne figure pas dans les mercuriales; autrement on ferait double emploi, et on commettrait une erreur au profit du boucher.

Commissionnaires. — Les commissionnaires sur les marchés en vie vendent, moyennant un droit fixé, les animaux qui leur sont expédiés soit par les producteurs eux-mêmes, soit par les marchands de bœufs qui parcourent les provinces. Le droit est en général de 3 francs par bœuf, et de 50 centimes par mouton. Si le commissionnaire n'opérait pas pour son propre compte, s'il ne recevait aucune prime, s'il ne sacrifiait un vendeur inexpérimenté ou un expéditeur passager à un acheteur permanent qui lui fait une remise occulte, si, enfin, il se renfermait strictement dans son mandat et dans les devoirs de sa position, on pourrait dire sans restriction que le rôle du commissionnaire est parfaitement utile, car il prête son ministère à l'expéditeur retenu au loin par ses

Digitized by Google

travaux agricoles ou par ses achats successifs, et il sauvegarde des intérêts absents. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi, et les commissionnaires deviennent trop souvent les instruments de la spéculation, quand ils ne spéculent pas eux-mêmes.

Marchands d'abats, suifs, cuirs, etc.—On conçoit par ce que nous avons dit du cinquième quartier, combien le prix de vente des matières qu'il comprend peut influer sur le prix des viandes. Si le cours des suifs et des cuirs, par exemple, qui constituent chaque année, par leur importance commerciale, une somme très élevée, était proportionnel au cours des viandes, nous n'aurions pas à nous préoccuper de cette influence. Mais les suifs et les cuirs ne se vendent pas journalièrement comme les viandes, ils ne se vendent pas au détail. Les cuirs sont agglomérés pour le compte de la boucherie, qui a ses commissionnaires en gros; ils ont un cours particulier, qui varie selon les besoins des corroyeurs et des cordonniers. Les suifs, autrefois fondus en gros pour le compte de la boucherie, sont aujourd'hui vendus en bloc dans les abattoirs à des fondeurs spéculateurs, qui établissent un cours selon les besoins des fabricants de chandelles et autres industriels qui emploient les suifs. Il en est de même à peu près pour les autres parties du cinquième quartier, sauf les abats, qui, ne pouvant se conserver, sont vendus journalièrement comme les viandes. Il en résulte qu'il existe ou qu'il peut exister un désaccord très grand entre le cours des viandes et le cours proportionnel du cinquième quartier, et que ce désaccord tourne toujours au détriment des consommateurs. Ce n'est pas tout. Les cuirs et les suifs étant agglomérés, et constituant, par suite de l'organisation officielle de la boucherie, des priviléges de fait, échappent à l'action modératrice de la concurrence; en d'autres termes, on spécule, *on joue* sur les cuirs et les suifs, et il faut que les viandes supportent les chances du jeu.

Acheteurs de seconde main. — Si tous les vendeurs de viandes qui apparaissent sur les marchés de Paris, à la criée en particulier, étaient des acheteurs directs, l'on comprend que, le point de départ étant le même, les prix ne varieraient guère à qualités égales, et se maintiendraient plus ou moins dans une moyenne assez modérée. Mais les bouchers forains, les revendeurs des marchés, ne sont généralement que des *acheteurs de seconde main;* on a suivi des quartiers d'animaux de vendeur à vendeur et l'on est arrivé à constater six acheteurs successifs; on a été, dit-on, jusqu'à dix. Comment veut-on que cette industrie parasite n'exerce pas une désastreuse influence sur les qualités et sur les prix? En fin de compte, tous ces acheteurs veulent gagner, le gain est le but de leur intervention, et le dernier possesseur doit seul retrouver à la vente toutes les

Digitized by Google

avances faites par ses prédécesseurs; donc il rançonne l'acheteur, la conséquence est inévitable.

Bailleurs de fonds, banquiers de la boucherie. — Beaucoup de bouchers intérieurs et forains, beaucoup d'industriels relevant de la boucherie, n'ont pas assez d'avances pour alimenter leur commerce. Leur position précaire a fait naître une industrie financière, qui se compose de commanditaires privés qui prêtent au mois, à la semaine et au jour, et de sociétés spéciales qui opèrent en grand. Ces commanditaires, ces sociétés, prélèvent un intérêt, minime en apparence, mais énormément lourd par la multiplicité des opérations. En résumé, tout le bénéfice, toute la surélévation des prix est pour ces grands suzerains de la boucherie, qui le plus souvent ne sont pas bouchers, et leurs clients font payer aux consommateurs le droit de vasselage qui leur est imposé.

XII. — DES INTERMÉDIAIRES INDIRECTS ET INERTES. — DROITS FISCAUX.

Dans notre organisation administrative et intérieure, les droits fiscaux sont un mal nécessaire. Notre opinion est qu'on peut simplifier les formalités et réduire les chiffres. Mais c'est une question que nous ne voulons pas entamer. Nous nous bornerons à constater ce qui existe relativement à la boucherie.

Droit de patente. — Sous le rapport des patentes, le boucher est soumis au droit commun; il paie le droit d'exercer son industrie, et la quotité de la patente est fixée par les lois et tarifs de finances.

Droit de cordelage et de conduite aux abattoirs. — Le droit de cordelage ou de placement au marché est au compte du vendeur; le droit de conduite aux abattoirs est à la charge de l'acheteur. Ces droits sont minimes en eux-mêmes, mais, multipliés par le nombre de têtes, ils ont leur importance dans le chiffre général des frais.

Droits de caisse de Poissy, d'octroi et d'abattoirs.—Il y a quelques années, chacun de ces droits formait un chapitre à part dans les recettes de la ville. Une ordonnance ministérielle, provoquée par une délibération du conseil municipal, a fondu ces divers droits dans un droit unique, qui grève aujourd'hui chaque kilogramme de viande entrant par les barrières, de 12c,34; si l'on veut décomposer ce chiffre, on trouvera :

Droit d'octroi et de caisse réunis par une ordonnance du 10 mai 1846.	9c,40
Droit du trésor.	0 94
Droit d'abattoir.	2 00
Total. . . .	12c,34

Digitized by Google

Si l'on voulait décomposer le chiffre de 9c,40, on trouverait à peu près, pour le droit d'octroi proprement dit, 6c,424, et 2c,976 pour le droit de caisse de Poissy.

Il n'est pas sans intérêt de faire ressortir ici l'importance de ce droit total dans les revenus de la ville de Paris : en 1850, la population de Paris a consommé à peu près 54 millions de kilogrammes de viande de boucherie. Or elle a perçu 11c,40 par chaque kilogramme, (c'est-à-dire 12c,34, moins le décime du trésor) ; c'est donc 54 millions, multipliés par 11c40, ou environ 6,156,000 francs qu'elle a encaissés à titre de droits sur les viandes de boucherie, sans compter les droits de criée, de date récente.

Droits afférents à la criée des viandes. — La criée des viandes a été établie au marché central des Prouvaires en 1849 ; elle n'a commencé à fonctionner utilement qu'en 1850, et ce n'est qu'en 1851 qu'elle a pris une certaine extension. Nous rechercherons plus loin l'influence de la criée sur le commerce des viandes ; ici, nous n'avons qu'à nous occuper des droits qui leur sont afférents. Les viandes présentées à la criée sont d'abord frappées, comme toutes les viandes entrant par les barrières, d'un droit de 12c,34 par kilogramme, quoiqu'elles ne passent généralement ni par les abattoirs, ni par les marchés sur pied ; ensuite, elles sont soumises à un droit particulier, qui varie de 3 à 4 centimes par kilogramme, ainsi décomposé : droit d'*abri* et de *réserve*, perçu par la ville, 1 pour 100 du prix de vente ; droit de *factage* et de *criée* perçu par le facteur, 1 pour 100 du prix de vente ; droit de *pesage* et de *déchargement*, destinés à payer les agents employés à ces deux services, environ 1/2 pour 100 du prix ; à ces droits, il faut ajouter le droit de *garde de nuit*, quand les viandes ne sont pas vendues ou enlevées, et le droit de *panier*, qui figure quelquefois sur les bordereaux. Il résulte de l'ensemble de ces droits, que la viande qui se vend à la criée centrale est grevée d'environ 15 à 16 centimes par kilogramme. Les criées de détail ne sont pas encore assez régulièrement organisées pour figurer d'une manière précise dans le relevé des droits spéciaux, perçus par la ville ou autorisés par elle. Jusqu'ici les frais ont été à la charge de l'administration.

XIII. — DU BÉNÉFICE LÉGITIME D'UN BOUCHER.

En récapitulant ce que nous venons de dire, on peut se faire une idée assez approximative du bénéfice moyen que s'attribue chacun des 501 bouchers du monopole, et du bénéfice légitime qui serait dû à chaque boucher régulier, si le régime de la liberté fonction-

Digitized by Google

nait. Nous admettrons, pour notre raisonnement, les chiffres qui ont servi de base à la polémique de 1851.

A cette époque, le prix moyen de la vente des animaux sur pied variait de 80 à 90 centimes le kilogramme, et le prix moyen de débit des viandes à l'étal était évalué de 1 fr. 40 à 1 fr. 50 c. le kilogramme, ce qui établissait, entre le prix moyen payé par les bouchers et le prix brut moyen perçu par eux, un écart de 60 centimes par kilogramme. Ces chiffres résultaient des mercuriales et de la notoriété publique; ils avaient été mis en avant dans les rapports et écrits sur la boucherie. Les bouchers, de leur côté, prétendaient qu'en tenant compte à la fois du prix élevé des hauts morceaux (filets, faux filets, aloyaux, tranches grasses) et du prix minime des bas morceaux (collier, joue, pis, etc.), ils n'arrivaient, à cause de la proportion dominante de ces derniers, qu'à une moyenne de vente de 1 fr. 10, au plus 1 fr. 20 c. par kilogramme. Mais il faut remarquer que le cinquième quartier, élément important et occulte de bénéfice, ne figurait pas dans le calcul des bouchers, et que si on ajoutait sa valeur probable au chiffre avoué par eux, on arriverait, à peu de chose près, au chiffre de 1 fr. 40 et de 1 fr. 50 c., que nous indiquons. Quoi qu'il en soit, nous voulons bien réduire le chiffre de l'écart de 10 centimes et le porter à 50 centimes au lieu de 60 centimes. De ce chiffre il faut déduire : 1° les droits fiscaux : 12c,34 par kilogramme; 2° les frais d'étal, toutes dépenses comprises, portés par le syndicat et par M. Riom, quoiqne leurs données diffèrent essentiellement, au chiffre identique et plus que discutable de 8c,40 par kilogramme ; en totalité 20c,74, soit, 21 centimes. En retranchant ce chiffre de l'écart de 50 centimes, on trouve un bénéfice moyen de 29 centimes par kilogramme, de 14 à 15 centimes par 1/2 kilogramme. Dans notre mémoire de 1851, nous n'accusions que 20 centimes, afin de rendre notre raisonnement plus concluant; mais nous étions de beaucoup au-dessous de la vérité, puisqu'ici, en réduisant tous les chiffres, nous arrivons à 29 centimes. Le syndicat et M. Riom portent à 2,300 demi-kilogrammes, 1,150 kilogrammes par semaine, le débit moyen de chacun des 501 bouchers intérieurs. Ce chiffre, résultant de bases connues, est à peu près exact. Si donc le bénéfice net de chaque kilogramme de viande était de 29 centimes en 1850, chaque boucher, débitant 1,150 kilogrammes par semaine, gagnait 333 fr. 50 c. par semaine, ou 17,342 fr. par an.

Nous ne voulons pas prétendre par là que chacun des 501 bouchers a encaissé régulièrement 17,342 fr. de bénéfice net en 1850. La majorité d'entre eux se récrierait avec raison; mais nous prétendons que la boucherie, prise en masse, a gagné en 1850 cinq cent et une fois ce chiffre, à savoir, 8,688,342 fr. Or, en admet-

Digitized by Google

tant le chiffre de 160,000 bœufs, toutes espèces de viandes comprises, comme base de l'alimentation de Paris à la même époque, et en admettant le prix moyen de 300 fr. par tête, toutes qualités comprises, on arrive à un total moyen de 48,000,000 fr. La boucherie a donc prélevé, comme bénéfice net, près du cinquième, environ 18 pour 100 de la valeur vénale des viandes. Nous ne faisons entrer en ligne de compte aucun des abus signalés par nous, et surtout aucune fraude. Nous supposons un commerce honnête et loyalement exécuté; la réjouissance, par exemple, quoique tolérée publiquement, n'a aucune part dans le bénéfice net de 18 pour 100. Nous n'hésiterons donc pas, en tenant compte des divers éléments occultes, à élever à 25 pour 100 de la valeur vénale des viandes le bénéfice net de la boucherie du monopole en 1850, et nous ajoutons que nos calculs sont approximativement vrais pour les prix actuels, quelque élevés qu'ils soient : l'écart est à peu près le même.

Nous allons présenter ce résultat sous une autre face. Chaque boucher, en y comprenant la valeur vénale de l'étal et le fonds de roulement, est à découvert d'une somme moyenne d'environ 25 à 30,000 fr. qui, à 5 pour 100, produirait 1,500 fr. Le bénéfice net moyen étant de 17,342 fr., il retire environ 60 pour 100 par an du capital qu'il a engagé dans son exploitation, ou 80 pour 100 au moins, si l'on y comprend les éléments de bénéfice tolérés ou non, mais indéterminés. L'industrie de boucher est pénible, elle offre en elle-même peu d'attraits; nous admettons donc que la rémunération des services, que le salaire soit plus élevé que dans la plupart des autres industries. Mais quand nous disons que le boucher retire en moyenne 60 ou 80 pour 100 par an de ses fonds, nous entendons que c'est une somme encaissée, à peu près disponible ou capitalisable. En effet, dans les calculs présentés par le syndicat et par M. Riom, en 1851, pour arriver à déterminer les frais de toute nature afférents à un kilogramme de viande, on voit figurer les appointements du personnel, l'entretien du matériel, l'intérêt de l'argent engagé, en un mot, tous les frais de l'exploitation; et si on analysait tous ces détails, on arriverait facilement à grossir encore la proportion que nous indiquons; car on peut voir, par exemple, que nous avons déduit de notre calcul l'intérêt à 5 pour 100 du capital engagé, et que le syndicat l'avait déduit de son côté en le faisant entrer comme élément dans le chiffre de 8c 40m, afférent à chaque kilogramme; il y a eu à cet égard un double emploi.

Si l'on relevait une par une les comptabilités des 501 bouchers de Paris, en les supposant régulièrement tenues, et si l'on pénétrait dans le secret des affaires privées de chaque boucher, on serait étonné de se trouver, presque partout, au-dessous de ces diverses

Digitized by Google

moyennes, et on serait tenté de conclure à leur inexactitude. En effet, la majorité des bouchers vit de son industrie sans s'enrichir. Mais ce que les comptabilités ne démontreraient pas, ce qu'on sait sans pouvoir le traduire en chiffres absolus, c'est que la partie la plus claire et la plus réalisable des bénéfices est accaparée par les chevillards, et surtout par les bailleurs de fonds et banquiers de la boucherie, qui n'ont d'autre peine que de surveiller la rentrée de leurs fonds, et qui grèvent démesurément une industrie indispensable à l'alimentation. Sous le régime de la liberté, le rôle des chevillards, des bailleurs de fonds et banquiers de la boucherie aurait son utilité; mais la concurrence les maintenant forcément en modération, on n'aurait pas à redouter leur influence, qui devient un embarras et un danger sous la pression du monopole.

Si, maintenant, on veut savoir notre opinion sur la quotité du bénéfice moyen qui devrait être attribué, en saine économie, à chaque boucher sous le régime de la liberté, nous dirions, en partant des mêmes chiffres : une boucherie, qui nécessite l'émission d'un capital moyen de 25,000, au plus 30,000 fr., et qui débite en moyenne 1,150 kilogrammes de viandes par semaine, comporte, au maximum, un personnel de quatre personnes : le patron, deux étaliers, une dame de comptoir; ce qui permet de réduire considérablement les frais de personnel d'étal, mis en avant pour les besoins de la cause. Nous dirions ensuite : tous les frais étant soldés, y compris l'intérêt à 5 pour 100 du capital engagé, il nous semble qu'un revenu net de 6,000 fr. par étal, capitalisable chaque année, et assurant, après quinze ou dix-huit ans d'exercice, à un homme encore dans la verdeur de l'âge, un capital de 100,000 fr. ou 5,000 fr. de rente, serait suffisant pour le dédommager de la fatigue d'un labeur journalier et pour rémunérer une intelligence moyenne. Les hommes capables dépasseraient la moyenne, et les médiocrités resteraient au-dessous, bien entendu. Mais nous ne croyons pas, en voyant tant de services utiles si mal récompensés, tant d'existences étiolées dans les administrations, et mal garanties contre les chances de l'avenir, que les bouchers, considérés en masse, aient à se plaindre de nos conclusions, qui, au demeurant, tendraient à dégrever le prix des viandes des deux tiers environ des frais d'exploitation.

XIV. — DU RAPPROCHEMENT NÉCESSAIRE DES MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT.

Il nous reste à signaler quelques mesures spéciales qui auraient pour résultat de diminuer les frais de la boucherie et de corriger des

Digitized by Google

abus, sous le régime du monopole aussi bien que sous le régime de la liberté. En premier lieu, nous parlerons de la position des marchés d'approvisionnement.

Nous disions, en 1851 : « Les chemins de fer, en formant, autour d'un grand centre donné, des rayons divergents qui vont aboutir, en tous sens, à la circonférence, ont changé complétement les éléments primitifs du commerce général, et surtout du commerce alimentaire. Quoi qu'on puisse dire, les chemins de fer iront fouiller les profondeurs du pays pour accaparer, au profit des grands centres, les animaux, les céréales, les racines, fruits, légumes, enfin toutes les denrées qui constituent l'alimentation publique. Le correctif de cet accaparement des grands centres, c'est précisément la faculté de déverser, par les mêmes moyens, l'excédant de la consommation locale sur les points en déficit, et c'est ce qui aura lieu. Les grands centres, et Paris surtout, dans le nouvel ordre économique créé par les chemins de fer, doivent donc être considérés comme de grands entrepôts alimentaires : *entrepôts de consommation* pour les besoins locaux; *entrepôts de transit* pour la distribution des produits surabondants. » Ce principe posé, combien y aura-t-il, en fait, d'entrepôts ou grands marchés à Paris? s'il y en a plusieurs ou s'il n'y en a qu'un, où seront-ils situés? quelle sera l'organisation pratique des entrepôts ou grands marchés? Voilà les questions qui se présentent naturellement à l'esprit.

Et d'abord, que se passe-t-il avec l'organisation actuelle? Les marchés extérieurs de la capitale sont disséminés, éloignés les uns des autres, et, ce qui est bien plus grave encore, les principaux sont situés à une grande distance, à plusieurs lieues des barrières d'octroi et des abattoirs. L'un des grands marchés de bœufs et de moutons, celui du sud, est à Sceaux; l'autre, celui du nord, est à Poissy; le marché des vaches grasses est à La Chapelle; celui des veaux est dans l'intérieur de la ville, dans le XIIe arrondissement; et les marchés de porcs sont, l'un à La Chapelle et l'autre à la Maison-Blanche. Cette dissémination des animaux a pour effet d'empêcher la concurrence, de gêner les acheteurs qui ne peuvent opérer tous leurs achats à la fois, d'entraîner de leur part de nombreux déplacements, et d'augmenter par là les frais d'exploitation. L'éloignement des marchés est plus fatal encore que leur dissémination. En premier lieu, les marchés de Sceaux et de Poissy, par exemple, les deux plus grands marchés de la boucherie, ne sont ouverts que deux jours de la semaine, le lundi (Sceaux), et le jeudi (Poissy); ce qui cause un grave préjudice aux expéditeurs éloignés qui, malgré l'habitude de leurs toucheurs, peuvent ne pas arriver à temps pour le jour fixé par eux, et sont obligés ou de séjourner, ou d'augmenter les frais de

Digitized by Google

transport en se rendant au marché qui ne leur fait pas face. On pourrait remédier à cet inconvénient en autorisant l'ouverture de chacun des deux marchés de deux jours l'un, si le déplacement trop fréquent des employés ne présentait des inconvénients plus grands encore. Mais le véritable vice de la position excentrique des marchés n'est pas celui-là. Les chemins de fer ont rapproché les distances en raccourcissant le temps des parcours, cela est vrai; mais la rapidité de la course ne supprime pas la fatigue, l'échauffement du sang, et l'influence fatale d'un déplacement pour des animaux lourds, mal à leur aise dans des cages de bois, et arrachés sans transition à la placidité de chaudes et moelleuses étables et à l'attrait d'une nourriture abondante et spéciale. La dernière journée, celle de la marche qu'ils sont obligés de faire pour se rendre sur les marchés de vente, est fatale pour leur santé et conséquemment pour la qualité des viandes, et elle coûte fort cher. Car, non-seulement il faut que les animaux figurent au marché comme éléments de concurrence et de sécurité d'approvisionnement, mais il faut qu'ils en reviennent pour entrer dans les abattoirs. Les frais directs, les faux frais, la déperdition des qualités, sont des causes influentes et très appréciables de la surélévation des prix et de l'énorme écart que nous avons indiqué. Il est donc de toute nécessité de rapprocher les marchés extérieurs des barrières d'octroi et des abattoirs.

Maintenant, y aura-t-il deux marchés de bœufs et de moutons? Y aura-t-il un marché de vaches grasses? Y aura-t-il un marché de veaux? Enfin, pour embrasser toutes les espèces d'animaux, y aura-t-il deux marchés de porcs? Notre réponse est simple; elle résulte de l'ensemble des objections que nous avons présentées et du point de vue dominant où nous nous plaçons : l'unité des services, la diminution radicale des frais. Il ne doit y avoir qu'*un seul marché*, *un marché commun* pour toutes les espèces d'animaux. En 1851, nous avions conclu à la nécessité de deux marchés, l'un au sud et l'autre au nord de Paris. Un examen plus approfondi des faits nous a ramené à l'unité. Où sera situé le marché unique des animaux sur pied? Nous nous bornerons, sans nous prononcer sur les convenances de lieux, à faire observer que la question est singulièrement simplifiée par l'ouverture du chemin de fer d'enceinte, qui met ou mettra en relation continue tous les chemins de fer et toutes les gares d'arrivée. Le seul fait important à réserver est celui-ci : le marché central, l'entrepôt des animaux sur pied doit être situé *à cheval sur le mur d'octroi*, de manière à faciliter, sans déplacement ni augmentation de frais, les entrées définitives, et les sorties avec drawback, s'il y a lieu de réexpédier ou de vendre au dehors.

Quelle sera, enfin, l'organisation pratique du marché unique?

Digitized by Google

Nous n'avons ni le temps, ni la faculté de préciser ici l'organisation du marché unique des animaux sur pied, telle que nous la comprenons. C'est, du reste, inutile au plan général de réforme que nous exposons. Ce qu'il importe de faire, c'est d'abord d'offrir aux expéditeurs toutes les combinaisons de vente qui seront de nature à les encourager et à les attirer, ce qui assurera l'approvisionnement; c'est, en second lieu, d'offrir aux acheteurs toutes les facilités d'achat qui seront de nature à diminuer les frais et faux frais, ce qui dégrèvera les prix de débit. Le marché doit être quotidien; les animaux pourront être présentés sur pied ou abattus; les ventes auront toujours lieu en gros, soit à l'amiable, soit à la criée; les attributions de la caisse municipale seront étendues; les droits fiscaux seront perçus *ad valorem*, et non au poids. On voit que le rapprochement des marchés, avec toutes ses conséquences logiques, est indépendant du monopole ou de la liberté. Sous l'un ou l'autre régime, c'est une réforme nécessaire.

XV. — DE LA VENTE A LA CRIÉE DES VIANDES ET DE L'ÉTIQUETAGE.

Vente à la criée. — La criée des viandes a été autorisée en 1849. Depuis cette époque, ce système de vente aurait eu le temps de s'implanter radicalement dans les usages commerciaux de la boucherie et de mériter toute la faveur du public, si des résistances et des menées de toute nature n'avaient nui à son développement rationnel. Telle qu'elle est cependant, la vente à la criée rend à l'approvisionnement et à la consommation des services dont on doit tenir compte. Nous n'entrerons pas ici dans des détails de chiffres sur les résultats de la criée centrale des Prouvaires et des criées de détail des quatre marchés de quartier. Nous sommes convaincus qu'avec les modifications que l'expérience et le temps apporteront au fonctionnement des criées, surtout si le régime de la liberté est proclamé, la vente à la criée des viandes prendra le rang qui lui revient dans les institutions commerciales. Ici nous ne voulons nous occuper que du principe.

Quel est le but, quelle est la portée économique de la criée? quel est le mode d'action qui lui convient le mieux? La criée des viandes a pour but de placer directement le vendeur en face du consommateur; l'animal ne se présente pas sur pied, comme aux marchés de Sceaux et de Poissy, avec ses qualités ou ses vices cachés, qui ne peuvent être appréciés que par le connaisseur; l'animal est abattu, dénudé; la viande se présente avec tous ses caractères; elle

Digitized by Google

peut être vue, sinon palpée; on sait ce qu'elle vaut intrinsèquement; et, s'établissant selon les besoins manifestés par la demande et selon l'offre, les cours sont ce qu'ils doivent être, l'expression de la vérité. Voilà le but commercial, voilà, en principe, le *sens moral* de la criée! C'est précisément à cause de cette démonstration visuelle des qualités, à cause de ce rigorisme mathématique qu'elle porte en germe, que la criée a rencontré à l'origine tant de détracteurs, et qu'on a cherché plus tard, ne pouvant la dompter, à la faire dévier de son but et à la confisquer, en détournant d'elle les vendeurs de première main.

Quant à sa portée économique, il est facile de la déterminer. La criée des viandes, dégagée de toutes ses entraves, sera le niveau régulateur des cours, et son action modératrice se fera sentir sur les prix de débit. Mais pour que ce résultat soit atteint, il faut que la criée des viandes soit largement organisée, il faut qu'elle pénètre dans les abattoirs, afin qu'elle contrebalance, par l'effet de la publicité, les marchés amiables; il faut qu'elle soit contrôlée avec sévérité et que tous les abus qui surgiront autour d'elle soient énergiquement réprimés.

Quant à son mode d'action, nous devons dire que nous sommes très partisan de la criée en gros et demi-gros, et que c'est là, selon nous, son application la plus rationnelle et la plus durable. Quant à la criée de détail, après mûr examen, nous ne pensons pas qu'elle puisse survivre, comme institution, aux améliorations de fait que l'ordonnance de la taxe a introduites dans le régime de la boucherie, et surtout aux bienfaits de la liberté, si elle est proclamée. La criée de détail offre trop de complications, pour qu'elle soit approvisionnée directement par les producteurs, qui, du reste, n'y ont pas afflué jusqu'ici. Nous lui préférons de beaucoup l'*étiquetage*, que le préfet de police a ordonné en principe, et qui deviendra sans contredit la loi générale du commerce de détail.

Etiquetage. — L'étiquetage, depuis longtemps introduit dans les usages commerciaux, et notamment par les grandes maisons à prix fixe, a commencé à pénétrer dans les commerces alimentaires, et l'ordonnance du préfet de police, qui a prescrit la taxe, vient de le rendre obligatoire pour le commerce de la boucherie. Nous applaudissons sans réserve à cette mesure, qui a été intelligemment conçue et coordonnée, et qui sera féconde en résultats, si elle est rigoureusement exécutée. L'étiquetage, pris en lui-même, c'est le certificat de la provenance, de la qualité, du morceau livré, du poids, du prix selon le cours ou selon la taxe, cautionné, sous le contrôle administratif et sous les yeux du public, par le vendeur, forcé de dire la vérité et intéressé à la dire. Le public est assez ignorant des termes

Digitized by Google

de la boucherie ; jusqu'ici il savait qu'il mangeait de la viande, mais sa science n'allait pas jusqu'à reconstruire, par la méthode de Cuvier, l'animal dépecé au moyen d'un os ou d'une parcelle de viande déterminée. L'étiquetage fera l'éducation populaire en fait de viande de boucherie, et peu à peu, les substitutions de morceau, les sophistications, en un mot les fraudes dont on s'est plaint si souvent, deviendront plus rares et plus difficiles à réaliser sous les yeux d'un public de plus en plus connaisseur.

XVI. — DE LA CAISSE DE POISSY.

La caisse de Poissy a été vivement attaquée par un grand nombre de producteurs et d'économistes, qui lui reprochent de grever le prix des viandes sans compensation suffisante. Si la caisse de Poissy était une institution inséparable du monopole, si on ne pouvait modifier et étendre son fonctionnement, si elle n'était exclusivement utile qu'aux bouchers, nous nous joindrions à ses détracteurs pour demander sa suppression. Mais nous nous placons en dehors de la question des droits fiscaux, qui, à l'égard de la caisse de Poissy, ne nous semble pas insoluble, et nous faisons, d'autre part, abstraction des abus qui peuvent être corrigés ; nous ne voyons dans la caisse de Poissy que son principe, et nous répéterons ici ce que nous disions dans une note distribuée par nous au conseil municipal en 1849, ce que nous disions à la commission de la préfecture de police en 1851, ce que nous avons soutenu dans la presse : « L'existence d'une caisse de la boucherie est indispensable à la sécurité des expéditeurs, et à tout système d'approvisionnement régulier, et cette caisse doit être municipale. » Et nous ajouterons : « Obligatoire pour les bouchers sous le régime de la boucherie, mais ouverte à la fois aux bouchers, aux producteurs et aux consommateurs, sous le régime de la liberté, elle doit devenir facultative, et elle doit, tout en prenant ses sûretés pour le remboursement de ses avances, prêter à un taux modéré, afin de prévenir les opérations usuraires, qui exercent une si fatale influence sur les prix. »

« Qu'avez-vous besoin d'une caisse municipale, d'une caisse publique ? disait-on. Avec la liberté, les institutions de crédit s'organisent d'elles-mêmes, elles se font concurrence ; l'emprunteur et le crédité, pourvu qu'ils offrent des garanties, trouveront toujours des fonds à un taux modéré pour alimenter leur industrie. » La réponse était facile ; la plupart des industries alimentaires qui figurent sur les marchés sont libres, et elles sont démesurément exploitées par des institu-

Digitized by Google

tions libres comme elles, mais sans pudeur et sans contrôle, qui leur soutirent, sou par sou, tous leurs bénéfices, et les forcent à tromper le public ou à grossir leurs exigences. En matière de subsistances, on ne saurait s'arrêter aux principes, quand ils sont faussés, quand ils sont débordés par le fait aveugle et impitoyable. Nous voulons que le producteur soit suffisamment rémunéré; nous voulons que les intermédiaires utiles, que les débitants surtout vivent de leur industrie; mais nous voulons que les produits arrivent aux consommateurs, à la masse entière, dans les meilleures conditions de vente, de qualité et de prix, et nous ne voulons pas qu'une fraction, sans raison d'être et sans entrailles, vienne s'engraisser de la sueur du travailleur et de l'obole du pauvre. Les institutions libres fonctionneront donc si elles veulent et si elles peuvent; mais la caisse municipale, la caisse publique, modérera leurs appétits sans limite. Au nom de tous les intéressés, nous demandons le maintien et l'extension d'une caisse municipale de la boucherie.

CONCLUSION.

Nous croyons avoir suffisamment démontré, dans ce long travail, quelles sont les causes dominantes de la surélévation du prix de débit des viandes et quelles sont les réformes à introduire dans la législation spéciale de la boucherie. Notre conclusion est tout indiquée : le monopole nous semble compromis et ébranlé par les ordonnances rendues depuis 1848 : à nos yeux, le *statu quo*, sans en excepter la récente mesure de la taxe, n'est qu'un état temporaire, destiné à une transformation plus ou moins prochaine; le régime de la liberté est seul logique, seul fécond, seul durable. Les détails que nous pourrions ajouter, et que nous sommes forcés de passer sous silence, quelle que soit leur importance, ne pourraient que rendre notre conclusion plus péremptoire encore. Nous espérons donc que le temps, ce suprême exécuteur de la logique, donnera pleine et entière satisfaction à nos prévisions.

Il nous restera à déterminer, dans un second travail, quelles sont les causes de la rareté et de la cherté du bétail sur pied, et à indiquer les mesures à prendre pour venir en aide à la production et augmenter le nombre des animaux.

Cte A. DE TOURDONNET.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Les espérances de paix, encore vivaces à la fin du mois de décembre, se sont bien affaiblies depuis le commencement de cette année. Une circulaire de M. de Nesselrode, datée du 22 décembre, a été le point de départ de cette nouvelle situation. Ce document, dont le texte authentique n'est pas connu, mais dont les journaux du Nord ont publié l'analyse, avait pour but d'informer les représentants de la Russie auprès des cours étrangères, que le czar consentait à régler le troisième point des garanties de la manière suivante : premièrement, le principe de la fermeture des détroits serait maintenu ; deuxièmement, aucun pavillon militaire ne serait admis dans la mer Noire, excepté les forces navales que la Russie et la Turquie jugeraient convenable d'y entretenir d'un commun accord ; troisièmement, la quotité de ses forces serait fixée dans une entente directe de la Russie et de la Turquie sans participation ostensible des autres puissances.

Ce projet d'arrangement, à tous égards insuffisant et inefficace, a été généralement considéré comme une espèce de déclaration par laquelle le gouvernement russe faisait d'avance connaître le système qu'il avait résolu d'opposer aux propositions de l'Autriche ; et, comme il y avait une très grande distance entre les deux modes d'arrangement, on en a conclu, un peu hâtivement peut-être, qu'il serait impossible de s'entendre. Les propositions arrêtées à Vienne entre les alliés du 2 décembre ont, en effet, une portée bien plus considérable, et répondent pleinement aux exigences de la situation. Elles sont aujourd'hui bien connues. Nous allons les analyser.

Sur le premier point, c'est-à-dire le régime des provinces danubiennes, on propose l'abolition complète du protectorat russe ; les principautés recevront une organisation conforme à leurs vœux, à leurs besoins, à leurs intérêts, et cette nouvelle organisation, pour laquelle les

Digitized by Google

populations seront elles-mêmes consultées, sera reconnue par les puissances contractantes et sanctionnée par le sultan, comme émanant de son initiative souveraine. Aucun Etat ne pourra, sous un prétexte quelconque, sous aucune forme de protectorat, s'ingérer dans les questions d'administration intérieure des principautés. Celles-ci adopteront un système définitif, permanent, réclamé par leur position géographique, et aucune entrave ne pourra être mise à ce que, dans l'intérêt de leur sécurité, elles fortifient, comme elles l'entendront, leur territoire contre toute agression étrangère. En échange des places fortes et territoires occupés par les armées alliées, la Russie consent à une rectification de sa frontière avec la Turquie européenne. Cette frontière partirait désormais des environs de Chotym, suivrait la ligne des montagnes qui s'étend dans la direction du sud-est et aboutirait au lac Salsyk. Le tracé serait définitivement réglé par le traité général, et le territoire concédé retournerait aux principautés et à la suzeraineté de la Porte.

Sur le deuxième point, c'est-à-dire la navigation du Danube, la liberté de ce fleuve et de ses embouchures sera efficacement assurée par des institutions européennes, dans lesquelles les puissances contractantes seront également représentées, sauf les positions particulières des riverains, qui seront réglées sur les principes établis par l'acte du congrès de Vienne, en matière de navigation fluviale. Chacune des puissances contractantes aura le droit de faire stationner aux embouchures du fleuve un ou deux bâtiments légers, destinés à assurer l'exécution des règlements relatifs à la liberté du Danube.

Sur le troisième point des garanties, c'est-à-dire la cessation de la prépondérance russe dans l'Euxin par la neutralisation de cette mer, la mer Noire serait ouverte aux bâtiments marchands, fermée aux navires militaires; par conséquent, il n'y serait créé ni conservé aucuns arsenaux militaires maritimes. La protection des intérêts commerciaux et maritimes de toutes les nations serait assurée dans les ports respectifs de la mer Noire par l'établissement d'institutions conformes au droit international et aux usages consacrés dans la matière. Les deux puissances riveraines s'engageraient mutuellement à n'y entretenir que le nombre de bâtiments légers, d'une force déterminée, nécessaires au service de leurs côtes. Cette convention, conclue séparément par ces deux puissances, ferait partie comme annexe du traité général, après avoir été approuvée par les parties contractantes. Cette convention *séparée* ne pourrait être ni annulée ni modifiée sans l'assentiment des signataires du traité général. La clôture des détroits admettrait l'exception applicable aux stationnaires mentionnés plus haut.

Sur le quatrième point, relatif aux populations chrétiennes sujettes de la Porte, les immunités des rajahs seraient consacrées sans atteinte à l'indépendance et à la dignité du sultan. Des délibérations auraient lieu entre

Digitized by Google

l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne et la Sublime-Porte, afin d'assurer aux sujets chrétiens du sultan leurs droits religieux et politiques; la Russie serait invitée, à la paix, à s'y associer.

Enfin, par un cinquième et dernier article, les puissances belligérantes se réservent le droit, qui leur appartient, de produire dans un intérêt européen des conditions particulières en sus des quatre garanties.

Telles sont les propositions que le comte Valentin Esterhazy a communiquées le 2 janvier à M. de Nesselrode. Le cabinet russe n'a pas épuisé le délai qui lui était accordé pour répondre. Dès le 5 janvier, le général comte de Stackelberg est parti pour Vienne, chargé des instructions du gouvernement russe pour le prince Gorstchakoff. S'il était vrai que la Russie s'en tînt absolument aux conditions indiquées dans la circulaire du 22 décembre, il n'y aurait aucun espoir d'arrangement. En effet, on se rappelle que dans la conférence préliminaire qui fut tenue à Londres, au mois d'avril dernier, entre M. Drouyn de l'Huys, lord Palmerston, lord Lansdowne et lord Clarendon, avant que lord J. Russell partît pour Vienne, on proposa d'interdire à la Russie et à la Turquie d'entretenir des bâtiments de guerre, soit dans la mer Noire, soit dans la mer d'Azoff, sauf un petit nombre de petits navires en vue de la police de la mer, et de réserver aux puissances alliées le droit d'envoyer leurs forces navales dans la mer Noire si les clauses du traité venaient à être violées. Dans la conférence, l'Autriche suggéra un autre expédient, d'après lequel les plénipotentiaires russes et turcs devaient proposer d'un commun accord, devant la conférence, que les deux puissances riveraines entretiendraient dans la mer Noire une force navale effective égale, et qui n'excéderait pas le nombre des bâtiments russes qui se trouvaient alors dans la mer Noire. Les détroits devaient être fermés; cependant, chacune des parties contractantes devait avoir la faculté d'envoyer dans cette mer deux frégates ou bâtiments de second ordre, et le sultan conservait le droit d'ouvrir les détroits aux forces navales des alliés, s'il était menacé d'une attaque. Tel était le plan de limitation de l'Autriche, et la Russie reconnaissait qu'il contenait les bases d'une solution possible. Il ne fut pas accepté par les représentants de la France et de l'Angleterre. Or le plan contenu dans la circulaire de M. de Nesselrode est moins large que la proposition faite par l'Autriche à la conférence de Vienne; les principales différences sont qu'il exclut complètement les bâtiments étrangers, et demande que la proportion relative des forces russes et turques soit fixée par la Russie et la Porte, sans aucune participation ostensible des autres puissances. Et cependant, deux grands faits se sont accomplis depuis cette époque: la prise de Sébastopol, et la destruction de la flotte russe! Tout espoir d'arrangement disparaîtrait donc si la Russie ne voulait pas absolument se départir de ses résolutions premières. Mais, s'il faut en croire les révélations de quelques journaux prussiens assez accrédités, tels que le *Temps* de Berlin, qui passe

Digitized by Google

pour avoir un caractère semi-officiel, la Russie aurait adhéré aux propositions de l'Autriche dans toutes leurs parties essentielles; elle consentirait même à une cession de territoire pour assurer la liberté de la navigation du Danube, non pas aussi considérable que celle qui lui est demandée, mais peut-être suffisante ; elle abandonnerait le delta de ce fleuve de manière qu'à l'avenir ce serait le bras septentrional du Danube, et non plus le bras méridional, qui formerait la frontière turco-russe. Enfin, d'après elle, on devrait s'en remettre à un congrès arbitral pour résoudre la question de la neutralisation de la mer Noire, en déterminant le nombre des bâtiments que la Turquie et la Russie pourraient entretenir dans cette mer. Les alliés du 2 décembre accepteront-ils une modification quelconque à des propositions qu'ils considèrent comme le minimum des conditions de paix? Là est la question. La Russie est, dit-on, résolue à faire de grands sacrifices pour prévenir une rupture ouverte avec l'Autriche, et c'est sur cette circonstance que repose aujourd'hui le dernier espoir de la paix.

L'un des chefs du parti de la paix en Angleterre, M. Cobden, a publié une brochure qui produit chez nos voisins une certaine sensation. Il devait en être ainsi. En Angleterre, ces choses-là sont encore prises au sérieux. Il ne nous paraît pas cependant que cet opuscule ingénieux et spirituel nous apporte la solution appelée de tous nos vœux. *Et après?* demande l'auteur; —c'est le titre de sa brochure. « Quand on aura vaincu la Russie sur tous les points, anéanti ses forces et ruiné son commerce, que fera-t-on après? » D'abord l'auteur n'admet pas que les puissances occidentales puissent obtenir, promptement du moins, un pareil résultat. Mais supposons qu'il soit obtenu, *et après?...* M. Cobden n'hésite pas à dire qu'*après*, il faudra continuer la guerre, parce que la Russie ne se soumettra jamais; d'où il conclut qu'il faut retirer les troupes et faire la paix sans demander ni garanties illusoires, ni concessions inacceptables. M. Cobden raisonne d'un point de vue très absolu, mais il n'y a d'absolu au monde que la barbarie. Les puissances occidentales ne veulent pas humilier la Russie, elles veulent encore moins la détruire, et c'est leur prêter des vues trop commodes pour sa thèse que de poser en fait l'exagération systématique de leurs prétentions. N'est-ce pas aussi considérer la Russie comme une nation barbare et incapable de raison, que de lui attribuer la pensée d'une résistance aveugle et qui, en définitive, ne tournerait pas même à son honneur; car ce ne peut jamais être un honneur pour une nation, de se vouer sans nécessité au malheur et à l'abaissement. La brochure de M. Cobden pêche donc par la base, puisqu'elle suppose des prétentions et des résolutions erronées; elle pêche aussi par la conclusion, qui a certaine analogie avec celle d'une autre petite brochure publiée à Paris. Avant de convoquer un congrès, il faut faire la paix ; et, pour imposer la paix, il faut préparer la guerre. C'est ce que font l'Angleterre et la France dont les armements prennent, en ce moment même, des proportions formidables. Un officier

Digitized by Google

distingué de notre marine faisait entrevoir ici même, dans cette Revue, il y a quinze jours, de quelle nature sont ces armements et quelle redoutable puissance ils vont avoir au printemps prochain.

Les nouvelles du théâtre de la guerre sont absolument nulles. Les deux armées qui se partagent la Crimée demeurent complètement inactives, et vraisemblablement n'entreprendront rien l'une contre l'autre avant le printemps prochain. Omer-Pacha a forcément abandonné son plan contre l'Imérétie, et transporte son armée à Trébizonde, d'où elle ira couvrir Erzeroum. Le divan a décidé qu'une enquête aurait lieu sur la prise de Kars. Les Russes, comme il était facile de le prévoir, font grand bruit de ce succès; le général Murawieff a regagné toute sa popularité à Saint-Pétersbourg, et il est sérieusement question de le donner pour successeur au prince Gortschakoff. Cette campagne d'Omer-Pacha a singulièrement amoindri la gloire que le serdar avait conquise l'an dernier sur le Danube, et il a été question un moment à Constantinople de donner un successeur au *cunctator* ottoman. Toutefois cette mesure sévère n'a pas été prise, peut-être parce que le successeur n'a pas été trouvé.

On avait prétendu qu'en apprenant la chute de Kars, le prince Bebutoff en avait sur-le-champ transmis la nouvelle au shah de Perse par un courrier spécial, et que peu de jours après, des aventuriers, à la solde du shah, s'étaient emparés d'Hérat par surprise, et avaient détrôné le khan Mohammed, misérable ivrogne qui n'avait pas su se défendre. Un article, récemment publié par la *Revue*[1], a indiqué d'avance toute la portée qu'aurait un pareil événement, qui ouvrirait à la Russie le meilleur chemin de l'Inde; mais le fait n'est pas encore bien avéré. Quoiqu'il ait été raconté en détail dans les journaux anglais, d'après des lettres venues par la voie de Bombay, des avis directs de Perse, d'une date plus récente, n'en font pas mention, et parlent seulement de quelques conflits sans importance entre des chefs afghans.

Dans les régions du nord, tout semble se préparer en vue des plus graves éventualités; le conseil de guerre assemblé à Saint-Pétersbourg s'est beaucoup préoccupé de l'imminence d'une attaque contre Cronstadt et contre la Finlande. Des troupes considérables vont être concentrées sur le littoral et l'on élève de nouveaux ouvrages de défense. Il n'est pas question, pour le moment, du concours armé des puissances scandinaves. Le cabinet de Stockholm vient d'adresser à ses agents diplomatiques auprès des cours étrangères, une circulaire qui explique le but et la pensée du traité conclu avec les puissances occidentales. La politique de la Russie est appréciée et condamnée avec sévérité dans ce document, qui, autant que le traité lui-même, constitue une adhésion explicite à la politique de l'Oc-

[1] Livraison du 30 novembre 1855.

Digitized by Google

cident. Quant au Danemark, son accession au traité conclu avec la Suède, ou la signature d'un traité semblable, est indéfiniment ajournée. Le gouvernement danois croit n'avoir pas un intérêt immédiat à prendre parti dans la question, et, jusqu'à nouvel ordre du moins, il gardera une complète neutralité.

A l'intérieur, plusieurs incidents d'une haute importance se sont partagé l'attention publique. C'est d'abord la réunion d'un conseil de guerre aux Tuileries sous la présidence de l'Empereur. Ce conseil s'est composé ainsi qu'il suit : le prince Jérôme Napoléon, le duc de Cambridge, le prince Napoléon, lord Cowley, l'amiral Lyons, l'amiral Dundas, le major-général sir R. Ayrey, le major-général sir Harry Jones, le général comte de la Marmora, le maréchal Vaillant, le comte Walewski, le général Canrobert, le général Bosquet, le général Niel, le général de Martimprey, l'amiral Hamelin, l'amiral Jurien de la Gravière, l'amiral Penaud. Rien n'a transpiré de ce qui s'est passé dans ce conseil.

On a beaucoup parlé d'un article publié par le *Moniteur* du 11 décembre, et qui semble avoir pour but d'indiquer au sénat le véritable rôle qu'il est appelé à jouer dans le gouvernement nouveau. Ce n'est pas celui de l'ancienne pairie, qui n'était qu'une seconde chambre des députés à la nomination du pouvoir : le sénat a des attributions plus hautes. Il n'a pas, il est vrai, à voter les lois et à les refaire : sa mission est de les examiner dans leurs rapports généraux avec la constitution, et de constater qu'elles y sont conformes ou contraires. Tel était le rôle des anciens parlements, qui enregistraient la loi quand elle leur paraissait d'accord avec la constitution générale du royaume, et qui adressaient au chef de l'Etat les observations qualifiées de « remontrances » lorsque ces lois leur semblaient incompatibles avec les principes dont ils avaient la garde. Mais de plus que les parlements, le sénat a le droit d'initiative, droit considérable qu'il partage seul avec l'Empereur, et qui suffit à faire véritablement de l'assemblée des sénateurs le premier corps de l'Etat. Car cette initiative ne comprend pas seulement l'étude des projets de loi en matière ordinaire, elle s'étend aux plus grands intérêts de la société et de la nation. C'est ce que l'article du *Moniteur* a cru devoir rappeler et définir. La pairie appartient à un passé qui a eu sa gloire et sa raison d'être ; les traditions n'en peuvent être aujourd'hui renouées. Le sénat est une institution toute nouvelle, et ses fonctions dans l'Etat doivent avoir aussi un nouveau caractère.

Dans ces temps difficiles où la cherté des subsistances est encore si grande, chacun se préoccupe à bon droit des besoins des classes pauvres. La charité privée et l'assistance publique s'ingénient à répandre leurs bienfaits partout; l'administration provoque des travaux utiles sur tous les points du territoire, afin de donner à tous les bras un travail utile qui est lui-même une source féconde d'amélioration et de richesse générale. De nouvelles voies de communication sont entreprises, de grands travaux

Digitized by Google

publics s'achèvent, les villes se rebâtissent et se métamorphosent. La plupart des conseils généraux ont eu l'heureuse pensée de provoquer des travaux départementaux sur une assez vaste échelle, et d'assurer ainsi des ressources aux classes ouvrières. Mais souvent les départements, pour en couvrir la dépense exceptionnelle, ont dû recourir à des emprunts qui seront remboursés dans l'avenir. Ces emprunts, effectués par les moyens ordinaires d'adjudication publique ou par l'intervention de la caisse des dépôts et consignations, ne sont couverts qu'à la longue et difficilement, et les travaux sont urgents, car les besoins ne sauraient attendre. L'administration supérieure a donc pensé à rendre ces emprunts plus prompts et plus faciles, en autorisant exceptionnellement les départements et les communes à contracter des emprunts par voie d'obligations négociables. C'est l'application d'un procédé dont les grandes compagnies de canaux et de chemins de fer se sont toujours servi utilement. Ainsi, tout en sauvegardant les intérêts de la fortune départementale et communale, en assurant aux petits capitaux un placement sûr et avantageux, on déversera sur le sol de la France une masse considérable d'argent dont l'emploi ne sera pas seulement profitable aux classes ouvrières, et qui contribuera puissamment à faire exécuter partout de ces travaux d'utilité publique, tels que ponts, routes, canaux, aqueducs, système de drainage en grand et d'irrigation, etc., etc., sans lesquels un pays ne saurait prospérer et quelquefois même suffire à ses besoins.

On comprend quelles perspectives nouvelles de prospérité, quelles sources fécondes de richesse nationale et privée, cette mesure bien appliquée peut ouvrir pour la France et surtout pour les contrées jusqu'ici demeurées pauvres et déshéritées, comme celles du centre et de l'ouest. Sous le contrôle d'une administration intelligente et sous l'instigation d'une pensée ardente au progrès, l'agriculture pourra, à l'aide de ces emprunts par obligations, prendre des développements inconnus jusqu'ici chez nous. Que de terrains en friche faute de capitaux pour les dessécher ou les arroser, que de landes à fertiliser, que de terres rebelles à amender! Et dans les cantons les plus riches eux-mêmes, que de débouchés nouveaux à créer, que d'éléments de richesse à féconder! On admire avec raison l'agriculture anglaise, et sa supériorité sur l'agriculture française est facile à constater. Notre sol est-il donc plus ingrat que celui de la Grande-Bretagne? non; mais la grande culture en Angleterre remue des capitaux et s'exerce sur de vastes étendues; en France, au contraire, le champ est morcelé et le capital agricole très rare. Les efforts individuels n'ont pas encore su s'associer pour obvier à ce double inconvénient et entreprendre en commun ce qu'un seul ne peut réaliser dans un intérêt collectif. Il appartient aux administrations communales et départementales d'en prendre l'initiative et de faire au profit de tous ce que chacun, livré à ses propres ressources, ne peut, bien souvent, tenter pour lui-même.

Digitized by Google

La séance annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, qui a eu lieu le 5 de ce mois, offrait, cette année, un intérêt tout particulier. C'était la première fois que les membres de la nouvelle section, celle de la politique, des finances et de l'administration, se présentaient en public pour leur propre compte. Le président annuel, M. Amédée Thierry, a fort bien expliqué dans son discours comment il a fallu, pour maintenir cette classe de l'Institut au niveau de ses aînées et du développement des sciences modernes, créer cette section nouvelle et donner à trois branches spéciales des connaissances humaines des représentants spéciaux au sein de l'Académie. Les passions politiques avaient fait un écueil de cette question pour l'honorable président; mais l'éminent historien a su l'aborder avec assez de tact et de franchise pour que les plus ombrageuses susceptibilités de l'esprit de parti n'en pussent être atteintes. M. Amédée Thierry avait pris soin, au commencement de son discours, d'exposer le sens moderne du mot science, et de donner ainsi à sa parole le ton sérieux qui convient à une docte académie. M. Mignet, secrétaire perpétuel, qui lisait ensuite une notice sur Laromiguière, a procédé, en artiste qu'il est, par effet de contraste, et, loin de prendre la grande voie qu'avait ouverte l'historien, il s'est lancé dans les sentiers ténébreux de l'allusion et dans les halliers de l'épigramme, cherchant partout des épines pour en semer quelques banquettes académiques. Pourvu qu'on n'en abuse pas et qu'on ne leur donne pas la gravité du format in-8°, ces espiégleries sont permises une fois l'an, et il convient de leur faire bon accueil pour ne pas décourager leur spirituel auteur.

L'Académie des sciences morales et politiques n'est pas heureuse depuis quelques années pour ses concours. Rarement les questions offertes sont traitées d'une façon satisfaisante par les concurrents, et souvent il faut les retirer sans qu'il ait été possible de décerner les prix. La raison de cette pénurie d'écrivains spéciaux s'explique facilement : ceux qui pourraient utilement prendre part aux concours sont pour la plupart dans une situation sociale ou administrative qui ne leur permet pas de descendre dans l'arène; d'autres sont dévorés par des travaux plus pratiques et plus urgents. Reste la jeunesse laborieuse, à laquelle on ne peut demander que des travaux de jeunes gens, et les concurrents perpétuels, esprits médiocres qui passent leur vie à poursuivre une palme qui leur échappe toujours. Est-ce à dire que les concours sont inutiles? Non, sans doute; puissants stimulants d'études, même dans toutes ces tentatives avortées, le talent se forme, se développe et se prépare, à son insu parfois, pour des luttes plus hautes, sinon toujours plus glorieuses.

Le monde littéraire a eu sa fête au commencement de cette année.

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin nous a donné l'*Orestie*, trilogie imitée de l'*Orestie* d'Eschyle. C'est un essai très digne d'éloges et qui devrait susciter des imitateurs à M. Alexandre Dumas. L'auteur a emprunté à l'original tout ce qui était possible pour la scène française, tout ce

Digitized by Google

qui n'était pas complètement incompatible avec nos goûts, nos mœurs, nos habitudes intellectuelles. Il y a ajouté, avec cette rare habileté qu'on lui connaît, des scènes de son invention, des développements nécessaires, des liens indispensables. Le pédantisme peut lui reprocher d'avoir altéré et souvent modifié le caractère original de l'œuvre grecque, mais c'est là une très mauvaise chicane, à laquelle n'auront point recours les hommes véritablement éclairés. M. Alexandre Dumas n'a pas voulu faire une traduction, d'ailleurs impossible, mais une œuvre originale, au même titre, sinon tout à fait de la même façon, que la plupart des tragédies de notre ancien répertoire. La question n'est donc pas de savoir si Eschyle est plus ou moins compromis dans cette affaire, mais bien si l'auteur a fait une pièce intéressante, soutenue, d'une certaine valeur littéraire; si la passion parle bien son langage, si le vers est beau, la pensée juste et poétique; toutes qualités que, dans des proportions inégales, il est impossible, sans injustice, de refuser à l'œuvre de M. Alexandre Dumas. Ce que nous pouvons dire pour la satisfaction des archéologues, c'est qu'à première audition il nous a été loisible de distinguer plusieurs passages, et particulièrement plusieurs strophes des chœurs, traduits avec une grande énergie et une rare justesse d'expressions. Nous n'avons pas aujourd'hui la place nécessaire pour exposer en quoi les deux ouvrages se rapprochent et diffèrent, ce qui nous engagera sans doute à reprendre bientôt la question: mais nous devions constater le haut et sérieux mérite de l'*Orestie* nouvelle, tout en regrettant qu'une œuvre de cette importance littéraire n'ait pas été représentée au Théâtre-Français, où elle eût nécessairement rencontré des interprètes plus dignes d'elle et plus habitués à dire le vers. Il eût été difficile pourtant de trouver une Cassandre plus égarée et plus inspirée que madame Laurent; cette actrice atteint dans ce rôle une singulière puissance d'expression. Il faut regretter aussi l'inexactitude par trop choquante de certains détails de la mise en scène. Telle est cette statue de l'Apollon du Belvédère, égarée à huit cents ans de distance dans les jardins d'Agamemnon; tels sont ces Dioscures descendant du ciel vêtus en soldats de Jules César. Ce sont là des fautes légères, mais il était si facile de ne pas les commettre!

Un nouveau vide vient de se faire dans les rangs peu nombreux de la section de sculpture à l'Académie des Beaux-Arts. M. David (Pierre-Jean), le plus ancien de la section (il y était entré en 1826), laisse une seconde place vacante. M. David était un artiste d'un talent très sévère, qui tournait même dans les grandes œuvres jusqu'à la raideur, mais qui n'a pas eu son égal dans ce siècle pour l'exécution des médaillons. Un des premiers il représenta en bas-relief, dans des médaillons, le visage humain de trois quarts et même de face. Il y réussit et eut des imitateurs, mais en petit nombre. Moins heureux dans ses grandes statues, il laisse pourtant des morceaux estimables.

Digitized by Google

Les principaux ouvrages de David sont : la statue du grand Condé, qui est à Versailles après avoir figuré sur le pont Louis XVI ; le monument de Bonchamp, le héros vendéen ; celui du général Foy ; le fameux fronton du Panthéon, œuvre considérable, mais qui prête largement le flanc à la critique ; la charmante figure de la jeune Grecque, sur le tombeau de Botzaris, en Grèce ; celle du jeune Tambour, non moins estimable ; les statues monumentales de Guttemberg, à Strasbourg ; de Corneille, à Rouen ; de Fénelon, à Cambrai ; de Racine, à la Ferté-Milon ; de Cuvier, à Montbéliard ; d'Ambroise Paré, à Laval ; de Bichat, à Bourg ; de Riquet, à Béziers ; de Jefferson, à New-York ; — nous ne citons que les meilleures. Les bustes de David sont nombreux et souvent excellents. Il avait une tendance à développer prodigieusement le front de ses figures, et contrairement aux principes de l'antiquité, il exagérait la grosseur de la tête, sacrifiant ainsi la beauté plastique et l'harmonie des formes à la prépondérance de l'expression et de l'intelligence. Dans la statuaire, cette tendance était un défaut et cette recherche une erreur. Aussi croyons-nous que les bustes et les médaillons de David vivront dans l'avenir plus longtemps que ses groupes et ses statues.

Depuis quelques semaines, chacun a pu voir à Paris, au milieu de la cour du Louvre, le modèle en plâtre bronzé d'une statue de François Ier, que l'on se proposait de couler en bronze, pour la décoration définitive de cette cour si difficile à remplir. Il est douteux aujourd'hui que ce modèle, exécuté par M. Clésinger, prenne la place qui lui était destinée. Nous ne voulons pas nous attacher ici aux défauts secondaires de cette statue équestre, mais nous demanderons seulement si elle a bien le caractère et les proportions des bâtiments qui l'environnent. Nous ne saurions en aucun point l'admettre. Les sculptures du Louvre, je parle surtout des anciennes, de celles de Jean Goujon, sont conçues dans un style gracieux et calme, dans un esprit tout plein à la fois d'élégance et de sévérité, qui s'allie merveilleusement aux lignes délicates et nobles de l'architecture. Le François Ier de M. Clésinger, au contraire, le panache au vent, les jambes en pincettes, monté sur un lourd cheval hors d'aplomb et d'allure tapageuse, semble un capitaine Fracasse partant pour une guerre de Fier-à-bras. Autre chose est le bon air d'un chevalier et l'aspect d'un matamore, autre chose une mâle et énergique tournure et la raideur d'une figure à ressorts. Dans cette statue, tout s'agite, tout voltige, tout se dresse et tout s'irrite. La queue du cheval est celle d'un coq en fureur, le destrier, lourd et boiteux, fait de violents mais infructueux efforts pour porter son cavalier ; les glands sonnent comme des grelots, les harnais crient comme les courroies d'une machine. La ligne n'a point d'harmonie ; point de dessin, point de suite ; elle se brise et se tourmente comme celle d'un groupe de jongleurs. Nous nous demandons si ce sont bien là les éléments d'une statue monumentale, et surtout d'une statue qui doit tenir

Digitized by Google

le milieu d'un carré parfait, tout symétrique et tout harmonieux, simple d'ensemble, élégant de style, sans fortes saillies, sans profondes retraites, presque sans reliefs. Trop mouvementée pour un voisinage si calme, trop colossale pour une architecture si délicate, de proportions trop vastes pour les dimensions restreintes du monument, cette statue a le défaut grave de prévaloir, tout accessoire qu'elle est, sur le principal, et de prévaloir seulement par les défauts contraires aux qualités qui distinguent l'édifice.

Nous ne voulons pas dire cependant que le talent soit complètement absent de cette figure équestre. Nous reconnaissons au contraire très volontiers de la fougue, de l'ardeur, ce que l'on appelle de la vie enfin, dans l'ébauchoir qui a tiré cette œuvre de la glaise. M. Clésinger n'est pas un artiste ordinaire, mais ses œuvres manquent trop souvent d'idéal et de distinction, trop souvent elles sont le fruit de l'improvisation plutôt que de l'étude et de la réflexion; du moins elles paraissent telles; enfin il nous semble trop étranger aux notions philosophiques de son art, et, pour cette raison, ses conceptions s'éloignent du but qu'il faudrait atteindre et des conditions qu'il s'agirait de réaliser. Ce n'est pas tout que d'avoir de la main, pour tirer du marbre ou du bronze un monument excellent et durable, il faut encore que l'intelligence qui la conduit se soit nourrie de hautes pensées et abreuvée aux sources du beau et du vrai. L'artiste d'instinct est rare : on l'appelle un homme de génie.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

PARIS. — Imprimerie de DUBUISSON et Cie, spéciale et en commun pour les journaux, rue Coq Héron, 5.

Digitized by Google

LA

CITÉ DE DIEU

La Cité de Dieu de saint Augustin, traduction nouvelle, avec une introduction et des notes, par M. Emile Saisset. Paris, 1855.

L'histoire du christianisme n'offre peut-être pas une figure plus sympathique et plus grande, douée à la fois de plus d'autorité et de charme que celle de saint Augustin. A quoi tient ce double caractère d'une autorité qui nous domine et d'une irrésistible sympathie qui agit sur nous à travers la distance des siècles? C'est que saint Augustin se présente à nos yeux avec toutes les grandes parties de l'humanité, le génie, la science, la vertu; à tout cela se joint une âme vraie, sincère avec elle-même comme avec les autres, tentée par le mal sous toutes ses formes, sous la forme de la passion et sous la forme de l'erreur, et sortie de ces redoutables épreuves avec la grâce incomparable de l'humilité qui avoue ses défaites, et de la bonne foi qui a reconnu ses aveuglements. Etre à la fois un grand homme et un homme, quel prodige! Saint Augustin l'a réalisé. Il fut un homme avec tous les troubles et toutes les misères de l'humaine nature, avant d'être un saint, un philosophe, un théologien sublime; et l'homme persista toujours, même dans le saint, par les ardeurs fécondes d'une sensibilité retirée de la créature et tournée vers Dieu, par les élans de la plus vive compassion pour des maux qu'il a connus, par la hardiesse incisive de sa polémique contre l'erreur, la franchise de ses peintures du vice, le souvenir vif et l'impression éloquente des abîmes qu'il a traversés. L'homme est tout entier dans

Digitized by Google

les *Confessions;* le grand philosophe et le théologien sont comme résumés et condensés dans la *Cité de Dieu.*

Il en est de la *Cité de Dieu* comme de beaucoup d'autres œuvres considérables de philosophie, d'histoire ou de théologie. On en parle sans cesse et partout avec grand éloge; l'éloge va jusqu'à la vénération, la vénération touche à l'enthousiasme; mais si vous allez au fond des choses, vous verrez quel cas il faut faire de ces banalités d'un enthousiasme ignorant. On loue beaucoup la *Cité de Dieu*, et l'on croirait manquer de goût à la louer moins que les autres. Mais combien y en a-t-il qui aient lu ce qu'ils vantent si fort? Et je parle ici des gens de goût, des gens d'esprit, des lettrés, des philosophes. Pour le reste, qui est la multitude, rien d'étonnant qu'un livre qui ne se lit pas comme un roman n'ait jamais été même effleuré.

Une si prodigieuse ignorance à l'égard d'un des plus beaux livres du christianisme, d'un livre qui fonde et qui organise la philosophie chrétienne, aurait de quoi nous surprendre si nous ne savions quelle incroyable paresse il y a au fond de l'esprit moderne. De nos jours, les lecteurs craignent une chose avant tout, la peine. Un effort coûte trop à ces épicuriens blasés de l'intelligence. La race des lecteurs sérieux se perd en France, et si l'on n'y prend garde, toute la littérature des gens du monde se réduira bientôt à ces articles de critique courante qui donnent l'à-peu-près d'un livre, et qui font chaque semaine le dépouillement plus ou moins exact de l'esprit humain.

Cette paresse, il faut le dire, avait une excuse, un prétexte plutôt, quand il s'agissait d'un homme comme saint Augustin, d'une œuvre comme la *Cité de Dieu.* Ce serait trop demander à des lecteurs qui ne sont pas des savants, que de les inviter à l'immense travail qu'exigerait l'étude des textes. Cette latinité vive et saillante, mais incorrecte et bizarre, ce style ingénieusement capricieux et tourmenté, ce mélange perpétuel de beautés sublimes et d'ornements équivoques, ce lyrisme d'une âme qu'enivre et qu'inspire l'amour, gâté à chaque instant par l'abus de la rhétorique, tout cela ne semble pas fait pour attirer beaucoup de lecteurs, parmi les gens du monde, à l'œuvre de saint Augustin. Le latin épouvante toujours, surtout quand il est puisé à des sources déjà troublées. On avait, il est vrai, la ressource des traductions qui n'ont pas manqué en France, depuis celle de Raoul de Praelles, avocat au parlement, qui valut à son auteur une charge de maître des requêtes. Mais parmi ces traductions, les unes, comme celle de Pierre Lombert, l'ami de MM. de Port-Royal, ont un peu vieilli pour nos lecteurs modernes, et d'ailleurs elles sont en général composées dans un système d'approximation qui fait trop bon marché de la fidélité; d'autres, plus

Digitized by Google

récentes, pèchent par l'excès contraire, et se traînent difficilement à la remorque du texte, dont elles reproduisent les plus choquants défauts avec une servilité qui n'est pas précisément un mérite. On n'a rien de semblable à craindre avec le nouveau traducteur. De la première à la dernière page, son travail se lit avec aisance, avec plaisir. M. Saisset a le secret, tout en exprimant scrupuleusement les nuances, de rester admirablement français. On dirait presque une œuvre originale, n'était, de temps à autre, quelque antithèse trop marquée, quelque image trop longtemps poursuivie, quelque trace ineffaçable du dangereux modèle étudié de près et nécessairement reproduit. Mais généralement le tour est si libre, l'allure si aisée, la langue si nette et si correcte, que les défauts de l'original sont comme entraînés dans le courant du style et disparaissent dans l'impression favorable de l'ensemble. C'est là une excellente méthode de traduction, conciliant un respect scrupuleux pour l'auteur avec un goût parfait dans le style, et servant ainsi la réputation de l'original, en le corrigeant sans l'altérer, en rendant sa pensée avec une transparence heureuse qui met en lumière toutes les beautés et laisse dans l'ombre les imperfections. En présence d'une traduction si habilement faite, la paresse n'a plus d'excuse. La *Cité de Dieu* appartient dès aujourd'hui à notre littérature, et, grâce à son traducteur, elle est devenue presque une œuvre nationale. Ajoutez à cela que M. Saisset a choisi avec un goût discret dans les richesses exubérantes que mettait à sa disposition la science des Vivès, des Coquée, des Hardouin, des Larcher et de tous ces savants hommes qui ont consacré leur vie modeste à commenter la *Cité de Dieu*. De ces trésors accumulés avec une prodigalité sans bornes, il a tiré quelques notes excellentes, mêlées dans une juste mesure d'histoire et de théologie, auxquelles il a cru devoir ajouter, mais avec sobriété, le fruit de ses études philosophiques. Enfin l'œuvre est précédée d'une remarquable introduction sur laquelle nous aurons à revenir, et dont l'objet n'est rien moins que de nous faire saisir d'un coup d'œil toute la philosophie de saint Augustin, c'est-à-dire toute la philosophie du christianisme.

Avant d'aborder l'examen des grandes questions que M. Saisset soulève dans son introduction, nous voulons donner une idée de la *Cité de Dieu*, en ayant soin, pour ne pas faire double emploi, d'insister de préférence sur quelques points que M. Saisset a cru devoir effleurer d'un trait plus rapide. Quand nous connaîtrons l'œuvre de saint Augustin, nous serons plus à même d'apprécier la portée du beau travail qui la précède et l'explique.

Digitized by Google

I

Le livre de la *Cité de Dieu* a été la dernière grande pensée de saint Augustin. Il résume et couronne sa vie philosophique et chrétienne. Interrompu et repris plusieurs fois, il n'a été terminé que vers l'année 427, trois ans seulement avant la mort du saint évêque. On peut donc considérer cet ouvrage grandiose comme l'expression suprême, le testament de son génie. La pensée de cet ouvrage remonte assez haut dans sa vie. On avait cité déjà deux lettres éloquentes à Volusien et à Marcellin, où se rencontre le premier dessein de l'ouvrage ; mais M. Saisset remarque avec justesse que ces lettres sont de 412, et que déjà, dans un de ses meilleurs travaux d'exégèse, le *De Genesi ad litteram*, commencé en 401, saint Augustin annonçait expressément la *Cité de Dieu*, et en indiquait avec force l'idée fondamentale. Parlant des deux amours, l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu, l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi, il disait : « Ces deux amours ont bâti deux cités : l'un, égoïste et impur, a fait la cité de la terre ; l'autre, social et sacré, la cité du ciel. Nous décrirons un jour ces deux cités dans un autre ouvrage, si c'est la volonté de Dieu. » Cette pensée germa dans son esprit et produisit cette grande œuvre dont nous emprunterons l'argument général à saint Augustin lui-même, qui nous expose ainsi dans ses *Rétractations* l'occasion, le dessein et le plan de son livre : « Rome ayant été prise et saccagée par les Goths, sous la conduite de leur roi Alaric, les adorateurs des faux dieux, que nous appelons païens, rejetèrent ce désastre sur la religion chrétienne, et se mirent à blasphémer le véritable Dieu avec plus d'amertume et de violence qu'à l'ordinaire. Ce fut alors qu'enflammé de zèle pour la maison du Seigneur, j'entrepris de combattre leurs blasphèmes ou leurs erreurs en écrivant la *Cité de Dieu*. Ce travail m'a occupé pendant plusieurs années, parce qu'il me survenait un grand nombre d'affaires que je ne pouvais ajourner, et où il fallait mettre ordre sans retard. Mais enfin, j'ai terminé les vingt-deux livres qui composent ce grand ouvrage. Les cinq premiers réfutent ceux qui s'imaginent que les prospérités temporelles sont attachées au culte des dieux du paganisme, et qui voient dans l'abolition de leurs autels la cause de tous les malheurs de l'empire ; les cinq livres suivants sont contre ceux qui, tombant d'accord que les calamités de ce genre n'ont jamais été et ne seront jamais épargnées au genre humain, et qu'elles

Digitized by Google

recommencent toujours, tantôt plus grandes et tantôt plus petites, sans autre diversité que celle des temps, des lieux et des individus, se rejettent à soutenir que le culte des dieux est utile pour la vie future. Les dix premiers livres ont donc pour objet de réfuter ces deux opinions chimériques, ennemies de la religion chrétienne. Mais pour prévenir le reproche d'avoir combattu les sentiments d'autrui sans établir les nôtres, j'ai employé à cet objet la seconde partie de l'ouvrage, qui comprend douze livres ; du reste, tout comme dans les dix premiers, j'expose au besoin notre croyance ; je ne manque pas non plus, dans les douze derniers, de réfuter, quand il le faut, les opinions de nos adversaires. Les quatre premiers de ces douze livres contiennent la naissance des deux cités, celle de Dieu et celle du monde ; les quatre suivants, leur développement ou leurs progrès ; les quatre derniers, la fin où elles doivent aboutir. Et ces vingt-deux livres, bien qu'ils traitent également des deux cités, ont toutefois emprunté leur nom à la meilleure, en sorte qu'on les appelle de préférence les *Livres de la Cité de Dieu.* » Tout ceci n'est, on le voit, qu'une sorte de nomenclature des sujets traités, et comme une table des matières dressée par saint Augustin. Pénétrons un peu plus avant dans l'analyse de l'œuvre.

Cette analyse offre plus d'une difficulté. M. Saisset a bien défini les caractères de l'œuvre, quand il l'appelle un monument irrégulier et grandiose. Au milieu de ce prodigieux mouvement d'affaires et d'études, d'administration et de polémique, où s'absorbait, où s'épuisait la vie de saint Augustin, cette vie qui ne fut rien qu'un dévouement et un combat, il ne faut pas s'étonner si ces vingt-deux livres, composés avec plus d'ardeur que de suite, manquent d'unité apparente et d'ordre. La pensée déborde en chapitres très inégaux, d'importance et de développement, jetés souvent comme au hasard, les uns après les autres, se suivant parfois sans se compléter, se succédant, comme les répliques animées d'une conversation accidentée, plusieurs fois reprise, plusieurs fois brisée, se répétant souvent, à certains intervalles, comme se répètent les arguments d'un homme qu'un premier effort ne satisfait pas, et qui revient sur son idée pour l'étendre et la fortifier. Improvisation immense, au fond de laquelle on sent un grand travail accumulé, et l'on saisit la trace des longues méditations. Ebauche gigantesque d'une œuvre qui doit à l'irrégularité même de ses proportions, à la forme souvent incohérente de l'exposition, un caractère de plus de vérité, et comme un charme nouveau de suprême originalité. D'ailleurs, à qui sait lire, l'ordre intérieur, plus fort que le désordre apparent, se révèle ; l'unité de la pensée anime et soutient cette œuvre, où vit tout le christianisme du cinquième siècle, avec sa dialectique passionnée, son énergie

Digitized by Google

militante, sa philosophie sublime, avec toute sa poésie et toute sa science, tout son amour et toute sa foi.

La *Cité de Dieu* est à la fois une réfutation du paganisme, une philosophie de l'histoire, un système de métaphysique. Rien n'égale l'abondance des idées qui se pressent dans ce vaste ouvrage, ni la variété des tons qui s'y rencontrent. C'est tour à tour la satire incisive des fausses religions, c'est l'épopée mystique du christianisme à travers les âges, c'est enfin un poème métaphysique de la plus grande beauté. M. Saisset s'est surtout emparé, dans sa forte et lumineuse introduction, de la partie philosophique de l'œuvre. Nous aurons à y revenir tout à l'heure. Pour le moment, nous voulons surtout considérer, dans la *Cité de Dieu*, la réfutation du paganisme et la nouvelle philosophie de l'histoire. Ces deux grands côtés de l'œuvre de saint Augustin, sans être omis ou négligés par M. Saisset, ont été un peu obscurcis à ses yeux par le rayonnement de l'idée philosophique. Nous voudrions les remettre en pleine lumière.

Rome prise et ravagée par Alaric, les barbares campés autour du Capitole, c'était là un événement immense, qui annonçait la fin d'une grande chose et le commencement des temps nouveaux. Il semblait que la terre tremblât sur sa base, et on entendit retentir dans le monde un long cri de douleur et d'effroi. La majesté de Rome et la grandeur de ses souvenirs n'avaient pu la protéger contre la fureur des Goths. Ils avaient mis le feu à la ville éternelle, ravagé et pillé ses temples, poursuivi par le fer et la flamme ses habitants consternés ; ce délire de profanation et de sang ne s'arrêta que devant la basilique des saints apôtres, où s'était réfugiée une troupe mêlée de fidèles et d'infidèles, réunis par la terreur au pied des mêmes autels. Cependant, il fallait trouver un grand crime pour expliquer cette grande catastrophe ; car l'humanité est ainsi faite, qu'elle cherche toujours dans le mal l'explication du malheur, appliquant ainsi, même au temps présent, avec un irrésistible instinct, les lois de cette logique providentielle du mérite et du démérite, qui a toute l'éternité pour s'accomplir. Le grand crime, qui seul pouvait rendre compte de tels événements, c'était, aux yeux de la multitude infidèle, le christianisme, cette grande injure aux dieux anciens, ce défi prodigieux à toute la civilisation du passé, à toutes les traditions de la patrie. Le cri de terreur, que le monde avait poussé, lorsque Rome tomba sous les barbares, devint un cri de colère, un cri de fureur contre les chrétiens quand les barbares furent partis. On demanda compte aux adorateurs du Christ des humiliations extrêmes de la patrie ; on imputa au Christ lui-même les maux que Rome avait soufferts. Il s'éleva un sourd murmure contre l'impuissance de ce

Digitized by Google

Dieu nouveau qui n'avait pas su protéger Rome contre la barbarie, qui avait semblé indifférent aux misères de ses plus zélés adorateurs, les confondant avec les infidèles, permettant le viol des vierges chrétiennes et le massacre de ses serviteurs, en même temps que la ruine publique de la patrie. Pour ces populations matérialistes, c'eût été une démonstration victorieuse de la vérité de la religion nouvelle, qu'un miracle en faveur des chrétiens ; le Christ avait déclaré son néant en laissant la catastrophe s'accomplir.

Indigné de ces blasphêmes, saint Augustin, dans un jour de généreuse colère qui fut un jour de génie, prend la plume et commence cette grande œuvre, qui n'est d'abord qu'une réponse aux objections et aux injures des infidèles, et qui, en s'élevant de plus en plus, devient une réfutation victorieuse du paganisme, et finit par être un monument définitif où se réunissent, avec une incomparable vigueur, la philosophie de l'histoire, la religion, la métaphysique des temps nouveaux. C'est ainsi que naissent, d'une occasion vive et pressante, les œuvres qui ne sont que de grandes pensées. Saint Augustin médite, depuis dix ans, ce problème, la lutte des deux cités, le conflit du bien et du mal, qui fait le drame éternel et le suprême intérêt de l'histoire. L'ébranlement du monde, à la chute de Rome, donne à son génie la secousse qu'il fallait pour produire la *Cité de Dieu.*

Quelques chapitres suffisent pour répondre aux païens qui prétendent imputer au Christ les malheurs de Rome. Ces malheurs sont la suite naturelle de la guerre. Encore faut-il bien voir que la guerre, dans ses fureurs, n'avait jamais épargné le vaincu par respect pour les dieux, et qu'ici c'est une grande chose que ce respect mystérieux des vainqueurs en face de la sainte basilique. Les adversaires du nom du Christ ne devraient-ils pas reconnaître, comme un des fruits du christianisme, cette modération inouïe des barbares ? Mais non, parmi ceux que l'on voit insulter si hardiment aux serviteurs du Christ, il en est plusieurs qui n'ont dû la vie qu'à ce nom sacré qu'ils profanent aujourd'hui. Quelle ingratitude et quelle démence ! On dit : Mais les bons et les méchants ont été enveloppés dans la même ruine, et parmi ceux qui ont été sauvés, il en est beaucoup dont le cœur était pervers et la raison infidèle. — Qu'importe ? répond victorieusement saint Augustin. Dieu fait chaque jour lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et tomber sa pluie sur les justes et les injustes. Ici apparaît la grande doctrine de l'épreuve. Les biens et les maux de la vie sont généralement communs aux bons et aux méchants. Mais quel différent usage en font les uns et les autres ! L'homme bon résiste aux séductions de la fortune et aux désespoirs de l'adversité ; le méchant y

Digitized by Google

succombe. « La différence de ceux qui sont frappés demeure dans la ressemblance des maux qui les frappent... Il importe de considérer non les maux qu'on souffre, mais l'esprit dans lequel on les subit; le même mouvement, qui tire de la boue une odeur fétide, imprimé à un vase de parfums, en fait sortir les plus douces exhalaisons.» Le malheur n'est jamais, pour le chrétien, qu'une épreuve ou un châtiment ; il n'est donc pas, à proprement parler, le mal. Le seul mal, c'est le péché, et dès lors tombent toutes les objections des infidèles, raillant Jésus-Christ de n'avoir pas su défendre ses adorateurs. Plusieurs chrétiens ont été massacrés. Mais qu'y a-t-il d'étonnant qu'une créature faite pour la mort vienne à mourir? il ne faut pas s'en mettre en peine. Où va-t-elle après la mort? Voilà la question. Beaucoup des chrétiens massacrés n'ont pas reçu la sépulture. Qu'importe, encore une fois? Dieu a promis de les ressusciter. Des vierges chrétiennes ont été déshonorées. Où réside le déshonneur? Est-ce dans l'injure de la chair ou dans le consentement de l'âme?

Après cette discussion vive et serrée, saint Augustin prend l'offensive et va porter la guerre dans le camp des païens. Ces dieux, que vous regrettez, leur dit-il, qu'ont-ils fait pour vous? Ils ont été inutiles pour la vie présente, ils le seront aussi pour la vie future. Alors commence une longue réfutation du paganisme, qui va se poursuivre, pendant neuf livres, sous les formes les plus variées, à travers des digressions et des épisodes de toute sorte, habile, pressante, mêlant les plaisanteries les plus mordantes aux raisonnements les plus élevés, passionnant la dialectique par l'ironie et accablant ses adversaires sous le poids d'une éloquence qui ne recule devant rien, pas même devant ces trivialités de génie qui ne sont souvent que l'excès du bon sens, abusant de sa force, et qui produisent de si merveilleux effets sur le peuple. Il y a de tout dans ce livre prodigieux, de quoi confondre les philosophes et de quoi passionner la multitude. Nous ne pouvons en donner qu'une faible idée.

Rome parle toujours avec orgueil de la protection de ses dieux. Mais loin d'avoir été sauvée par eux, c'est par eux qu'elle a été perdue. C'est de ces divinités perverses qu'est venu l'exemple de toute infamie et la corruption publique. Toute la mythologie, qu'est-elle qu'un long scandale? Et les jeux scéniques, institués pour honorer les dieux de la patrie, qu'étaient-ils autre chose qu'une initiation honteuse et publique aux mauvaises mœurs? La prospérité de Rome, où était-elle? Dans la richesse, dans la luxure. Est-ce là cette prospérité tant regrettée? Et ici saint Augustin s'élève à la plus haute éloquence : « Qu'importe aux adorateurs de ces méprisables divinités, aux ardents imitateurs de leurs crimes et de leurs débauches,

Digitized by Google

que la République soit vicieuse et corrompue ? Qu'elle demeure debout, disent-ils ; que l'abondance y règne ; que nous fait tout le reste ? Ce qui nous importe, c'est que chacun accroisse tous les jours ses richesses pour suffire à ses profusions continuelles et s'assujettir les faibles. Que les peuples saluent de leurs applaudissements, non les tuteurs de leurs intérêts, mais les pourvoyeurs de leurs plaisirs ; que rien de pénible ne soit commandé, rien d'impur défendu ; que les lois veillent plutôt à conserver à chacun sa vigne que son innocence ; que l'on n'appelle en justice que ceux qui entreprennent sur le bien ou la vie d'autrui, et, qu'au reste, il soit permis de faire librement tout ce qu'on veut des siens ou avec les siens ; que les prostituées abondent dans les rues pour quiconque désire en jouir, surtout pour ceux qui n'ont pas le moyen d'entretenir une concubine : partout de vastes et magnifiques maisons, des festins somptueux, où chacun, pourvu qu'il le veuille et le puisse, trouve jour et nuit le jeu, le vin, le vomitoire, la volupté ; qu'on entende partout le bruit de la danse ; que le théâtre frémisse des transports d'une joie dissolue et des émotions qu'excitent les plaisirs les plus honteux et les plus cruels. Que ceux-là seuls soient regardés comme de vrais dieux qui ont procuré au peuple ce bonheur et qui le lui conservent. Est-ce là, est-ce donc là le peuple romain ? ou plutôt n'est-ce pas la maison de Sardanapale ? » Voilà donc cette prospérité que les Romains doivent à leurs dieux, c'est-à-dire l'occasion et la matière de toute luxure et de toute infamie.

Mais les faux dieux ont-ils au moins préservé Rome des malheurs temporels ? Quelle illusion de le supposer un instant ! Faut-il rappeler cette longue série de malheurs qui forment le tissu de l'histoire romaine ? Comment Jupiter ou Vénus auraient-ils sauvé Rome, quand ils n'avaient pu épargner à Troie les derniers désastres ? Même faiblesse, même impuissance sur les bords du Tibre. Saint Augustin refait à grands traits l'histoire de Rome, et montre partout des crimes, des châtiments effroyables, des catastrophes soit par la guerre civile, soit par la guerre étrangère. Quelle est donc, s'écrie-t-il, quelle est l'effronterie des païens, quelle audace à eux, ou plutôt quelle déraison de ne pas imputer leurs anciennes calamités à leurs dieux, et d'imputer les nouvelles à Jésus-Christ ! Qu'ils accusent donc leurs dieux de tant de maux, ces mêmes hommes qui se montrent si peu reconnaissants envers le Christ ! Certes, quand ces maux sont arrivés, la flamme des sacrifices brûlait en l'honneur des dieux ; l'encens de l'Arabie s'y mêlait au parfum des fleurs nouvelles ; partout des victimes, des jeux, des transports prophétiques, et dans le même temps le sang des citoyens coulait partout, versé par des citoyens jusqu'aux pieds des autels. Saint Augustin ne pré-

Digitized by Google

tend pas nier pourtant la grandeur inouïe et la gloire de l'empire romain ; mais d'abord il établit que cette prospérité collective et cette force de l'empire se sont établies sur de grands désastres particuliers. Puis il soutient que c'est le vrai Dieu, arbitre des nations, qui a daigné favoriser celle des Romains et permettre sa grandeur et sa durée.

Il a réfuté le paganisme dans l'histoire, il va le réfuter maintenant dans la théologie. C'est là, sans contredit, une des parties les plus curieuses de l'ouvrage, et peut-être aussi une des moins connues.

Le grand théologien du paganisme, c'est Varron. Aussi les deux livres de polémique religieuse consacrés à la réfutation du paganisme sont-ils une réponse directe et suivie à l'ouvrage célèbre du théologien romain. Varron divisait la science des dieux en trois espèces : l'une mythique ou fabuleuse ; l'autre civile ou politique ; la troisième physique ou naturelle. La première est celle des poètes ; la seconde est celle des peuples ; la dernière est celle des philosophes. Celle des poètes convient au théâtre ; celle des peuples à la cité ; celle des philosophes convient au monde. Qui ne voit déjà la faiblesse incurable du paganisme ? Qui ne voit par où il va périr ? Il y a donc trois ordres de vérités divines ; les unes qui sont bonnes pour les fictions des poètes et les amusements du théâtre, les autres qui sont utiles, nécessaires pour consolider les mœurs politiques d'un peuple, les autres, plus générales, qui sont bonnes et vraies dans la plus grande extension du mot, et qui conviennent à l'humanité. Mais de ces trois espèces différentes de vérités, n'est-il pas évident qu'il en est deux au moins qui sont convaincues de n'être que des impostures ou des erreurs ? Est-ce que les choses divines peuvent se scinder ainsi ? Y a-t-il donc, peut-il y avoir des divinités vraies pour le théâtre, fausses pour la cité ? Peut-il y en avoir de vraies pour un peuple, de fausses pour l'humanité ? Quelle plaisanterie ! Saint Augustin serre cet argument de près, avec force et sobriété, et je ne sais ce que Varron aurait pu répondre à ces belles paroles : « O Marcus Varron, s'écrie-t-il, tu es le plus pénétrant et sans aucun doute le plus savant des hommes, mais tu n'es qu'un homme, tu n'es pas Dieu, et même il t'a manqué d'être élevé par l'esprit de Dieu à ce degré de lumière et de liberté qui rend capable de connaître et d'annoncer les choses divines ; tu vois clairement qu'il faut séparer ces grands objets d'avec les folies et les mensonges des hommes ; mais tu crains de heurter les fausses opinions du peuple et les superstitions autorisées par la coutume ; et cependant, quand tu examines de près ces vieilles croyances, tu reconnais à chaque page et tu laisses partout éclater combien elles te paraissent contraires à la nature des dieux, même de ces dieux imaginaires tels que les figure, parmi les éléments du monde, la faiblesse de l'esprit humain. Que

Digitized by Google

fait donc ici le génie de l'homme et même le génie le plus excellent? A quoi te sert, Varron, toute cette science si variée et si profonde, pour sortir de l'inévitable alternative où tu es placé? Tu voudrais adorer les dieux de la nature et tu es contraint d'adorer ceux de la cité! Tu as rencontré, il est vrai, d'autres dieux, les dieux de la fable, sur lesquels tu décharges librement ta réprobation; mais tous les coups que tu leur portes retombent sur les dieux de la politique. Tu dis, en effet, que les dieux fabuleux conviennent au théâtre, les dieux naturels au monde, les dieux civils à l'Etat; or le monde n'est-il pas une œuvre divine, tandis que le théâtre et l'Etat sont des œuvres humaines, et les dieux dont on rit au théâtre ou à qui l'on consacre des jeux sont-ils d'autres dieux que ceux qu'on adore dans les temples de l'Etat et à qui l'on offre des sacrifices? Combien il eût été plus sincère et même plus habile de diviser les dieux en deux classes, les dieux naturels et les dieux d'institution humaine, en ajoutant, quant à ceux-ci, que si les poètes et les prêtres n'en parlent pas de la même manière, il y a ce point commun entre eux que ce qu'ils en disent est également faux et par conséquent agréable aux démons, ennemis de la vérité. »

Saint Augustin entre alors dans le vif du débat; il montre avec une verve et une abondance incroyable d'argumentation que les dieux de la fable et de la cité, impuissants à donner les biens de la terre, sont bien plus impuissants encore à donner la vie éternelle. D'ailleurs il rejette absolument cette distinction subtile et commode, introduite par Varron, entre les dieux du théâtre et ceux de la politique. La théologie fabuleuse imagine des fictions honteuses, la théologie civile les protège; l'une sème, l'autre moissonne; l'une souille les choses divines par les crimes qu'elle invente à plaisir, l'autre met au rang des choses divines les jeux où ces crimes sont inventés; l'une chante les infamies des dieux et l'autre s'y complaît; l'une les invente, l'autre les atteste pour vraies; toutes deux impures, toutes deux détestables, la théologie effrontée du théâtre étale son impudicité, et la théologie élégante de la cité se pare de cet étalage. Il y a donc ressemblance et accord fondamental entre la théologie mythique et la théologie civile; l'une se ramène nécessairement à l'autre; de sorte que celle des deux qu'on réprouve et qu'on rejette n'est qu'une partie de celle qu'on juge digne d'être cultivée et pratiquée. Toutes deux sont également fabuleuses et également civiles; toutes deux fabuleuses, si l'on regarde avec attention les folies et les obscénités de l'une et de l'autre, toutes deux civiles, si l'on considère que les jeux scéniques, qui sont du domaine de la théologie fabuleuse, font partie des fêtes des dieux et de la religion de l'Etat.

Digitized by Google

Laissons de côté la théologie fabuleuse et ses inventions impures, ses adultères, ses crimes. Prenons la théologie civile, et voyons de quelles mesquines inventions elle se compose. Saint Augustin laisse déborder son ironie contre ces divinités microscopiques, imaginées pour tous les détails les plus minutieux de la vie. Il y revient à plusieurs reprises, à différents intervalles, avec une verve de plaisanterie qui semble inépuisable. Il demande gravement, parmi cette multitude de dieux qu'adoraient les Romains, quel est celui ou quels sont ceux à qui ils se croient particulièrement redevables de la grandeur et de la conservation de leur empire. Je ne pense pas qu'ils osent attribuer quelque part dans un si grand ouvrage à la déesse Cloacina, ou à Volupia, ou à Libertina qui tire son nom du libertinage, ou à Vaticanus, qui préside aux vagissements des enfants, ou à Cunina, qui veille sur leur berceau. C'est là que se révèle en toute liberté ce que M. Saisset a spirituellement nommé l'ironie voltairienne de saint Augustin. Nous n'en citerons que quelques traits, mais caractéristiques : « Si quelqu'un s'avisait de donner deux nourrices à un enfant, l'une pour le faire manger, l'autre pour le faire boire, à l'exemple des théologiens qui ont employé deux déesses pour ce double office, Educa et Potina, ne le prendrait-on pas pour un fou qui joue chez lui une espèce de comédie? — Que le dieu Jugatinus préside à l'union des sexes, je le veux bien; mais il faut conduire l'épousée au toit conjugal, et voici le dieu Domidicus; il faut l'y installer, voici le dieu Domitius; et pour la retenir près de son mari, on appelle encore la déesse Manturna. N'est-ce point assez? Epargnez, de grâce, la pudeur humaine! Laissez faire le reste dans le secret à l'ardeur de la chair et du sang. Pourquoi, quand les paranymphes eux-mêmes se retirent, remplir la chambre nuptiale d'une foule de divinités? Est-ce pour que l'idée de leur présence rende les époux plus retenus? Non; c'est pour aider une jeune fille, faible et tremblante, à faire le sacrifice de sa virginité. » Voici venir, en effet, un cortége infâme, dont saint Augustin nous présente les principaux personnages dans une page d'une hardiesse inimaginable et dans laquelle jaillit l'ironie la plus étonnante qui jamais ait éclaté sous la plume d'un théologien.

Veut-on n'admettre que la théologie naturelle, c'est-à-dire celle qui explique par des symboles toutes ces divinités fabuleuses? Mais quel symbolisme expliquera jamais les rites obscènes et les dépravations épouvantables de la religion civile? Varron incline visiblement, sans l'avouer d'une manière expresse, à croire que toutes ces fables ont un sens caché et des explications fondées sur la science de la nature. Mais quelle confusion encore et quelle obscurité! Dieu, selon lui, serait l'âme du monde, et ce monde serait Dieu; mais de

Digitized by Google

même qu'un homme sage, quoique formé d'une âme et d'un corps, est appelé sage à cause de son âme, ainsi le monde est appelé Dieu à cause de l'âme qui le gouverne, bien qu'il soit également composé d'une âme et d'un corps. Tout se réduit donc, on le voit, à une sorte de panthéisme matérialiste que saint Augustin combat à plusieurs reprises, comme l'une des inventions les plus dangereuses de la philosophie païenne. Je remarque surtout ce passage où il pousse à bout l'hypothèse du panthéisme de Varron : « Si Dieu est l'âme du monde et le monde le corps de cette âme, si ce Dieu réside en quelque façon au sein de la nature, contenant toutes choses en soi, de telle sorte que l'âme universelle qui vivifie la masse tout entière soit la substance commune d'où naissent, chacune à son tour, les âmes de tous les vivants, il suit de là qu'il n'y a aucun être qui ne soit une partie de Dieu. Qui ne voit que les conséquences de ce système sont impies et irréligieuses au suprême degré, puisqu'il s'ensuit qu'en marchant sur un corps, je marche sur une partie de Dieu, et qu'en tuant un animal, c'est une partie de Dieu que je tue? Dira-t-on qu'il n'y a que les animaux raisonnables, comme les hommes, par exemple, qui soient des parties de Dieu? Mais si le monde tout entier est Dieu, je ne vois pas de quel droit on retrancherait aux bêtes leur portion de divinité. Au surplus, à quoi bon insister? Ne parlons que de l'animal raisonnable, de l'homme. Quoi de plus tristement absurde que de croire qu'en donnant le fouet à un enfant, on donne le fouet à une partie de Dieu? Que dire de ces parties de Dieu qui deviennent injustes, impudiques, impies, damnables enfin, si ce n'est que pour supporter de pareilles conséquences, il faut avoir perdu le sens? Je demanderai enfin pourquoi Dieu s'irrite contre ceux qui ne l'adorent pas, puisque c'est s'irriter contre des parties de soi-même. »

Varron ne s'est pas élevé assez haut. Il y avait déjà un effort dans cette aspiration vers l'unité de Dieu; mais cette unité divine à peine entrevue, il la confond avec le monde. Il lui fallait un nouvel effort pour arriver à la conception du vrai Dieu, créateur du monde, principe de toutes les âmes et de tous les corps, indivisible, immuable, emplissant le ciel et la terre, non de sa nature, mais de sa puissance. Tel est le Dieu unique et véritable dont saint Augustin retrace avec amour la grande image et qu'il oppose aux chimères du paganisme idolâtrique aussi bien qu'aux tristes hypothèses du naturalisme de Varron.

Le paganisme s'était préparé un asile dans les écoles de la plus haute philosophie, du platonisme ressuscité; c'était un paganisme d'un nouveau genre, plein de contradictions et de mystères. On sait que les Alexandrins nous offrent dans leurs personnes et dans leurs doctrines les plus étonnants contrastes : mystiques à la fois et ra-

Digitized by Google

tionalistes, ils sont les adorateurs zélés d'un dieu unique, et prennent en main la cause désespérée du polythéisme; sceptiques et crédules à l'excès, ils réduisent tous les cultes à n'être que des formes symboliques et tombent en même temps dans les derniers excès de la superstition. Porphyre et Iamblique sont prêtres et magiciens presqu'autant que philosophes. Apulée, accusé de magie, ne pense pas à nier les faits ; il prétend les expliquer. Saint Augustin consacre trois livres entiers à la réfutation de la magie alexandrine. Il admet toutes ces théories des démons et des substances intermédiaires, seulement il répudie avec horreur l'idée de leur rendre un culte qui n'est dû qu'à Dieu. Il montre aux néo-platoniciens les grandes analogies qui les rapprochent du christianisme, il les presse d'embrasser cette religion qui n'est que la consécration et le couronnement divin de la plus haute philosophie humaine ; et, profitant habilement de cet aveu d'impuissance que fait Porphyre en disant qu'aucune philosophie n'a encore indiqué la voie universelle de la délivrance des âmes, il montre cette voie ouverte à tous les peuples de l'univers par la miséricorde divine; il y convie les simples d'esprit et les philosophes, et déclare que c'est là qu'il attend l'humanité, non plus divisée en mille sectes et marchant à des buts opposés par mille chemins contraires, mais réunie et réconciliée sous le regard de Dieu.

La réfutation du paganisme nous amène tout naturellement à la philosophie de l'histoire qui remplit presque toute la seconde moitié de ce grand ouvrage, et dont nous ne pourrons faire qu'indiquer les grands traits. L'ordre ancien des temps et des choses est accompli, les dieux sont morts et relégués dans leur néant; un ordre nouveau commence. Quelle est donc cette cause mystérieuse qui conduit ainsi les événements? Quel est ce plan mystérieux qui se déroule à travers les âges? Insensé qui n'y verrait que le caprice d'un destin impitoyable qui ne se plaît qu'aux catastrophes et aux ruines, ou que l'enchaînement d'effets fortuits, disposés par le hasard, cette triste divinité des athées. Saint Augustin, tenté par une grande audace, prétend retrouver la raison des événements qui ont fait la vie du monde, et il nous en déroule la suite providentielle dans une épopée gigantesque qui reprend les choses du plus haut qu'il est possible, de la création. Il rattache ainsi la philosophie de l'histoire au premier anneau de la chaîne, ou plutôt au point suprême, au point fixe, où est suspendu tout le système des êtres, à Dieu. L'histoire commence avec le monde, et c'est aussi là que commence le grand récit de saint Augustin.

Rien de semblable n'avait été entrepris ni même entrevu aux plus belles époques de la littérature latine ou grecque. L'histoire n'avait

Digitized by Google

jamais rien tenté au delà du visible et du temporel. Elle avait mis tout son effort et son ambition à reproduire les événements avec une fidélité relative qui laissât tout son jeu à l'art de la mise en scène et du récit. L'histoire était une muse. Il ne faut pas s'étonner si elle fut poétique avec Hérodote, oratoire avec Thucydide, oratoire et poétique avec Tite-Live. Denys d'Halycarnasse, Diodore de Sicile, Polybe s'efforcent de pénétrer plus avant au cœur même des événements. Mais, versés dans les antiquités ou dans l'art militaire, ils retrouvent quelques causes secondes, explication vraisemblable des événements, et c'est là qu'ils bornent leur spéculation. Tacite analyse avec une incomparable vigueur les influences secrètes de l'âme sur les événements; il poursuit les effets des passions, et le cœur humain est mis à nu. Mais ce sont là encore des causes secondes, qui suffisent à expliquer les faits dans un cercle borné, mais qui laissent dans l'ombre l'ordre général des temps et le secret des grandes choses. Il fallait une science plus élevée de l'invisible et du divin pour soutenir l'histoire du monde et la rattacher aux causes primordiales, qui sont les desseins de la cause unique et suprême. Il y a loin de l'idée que saint Augustin va inaugurer dans la science, l'idée d'une Providence infiniment sage, puissante et bonne, se révélant dans l'histoire, à cette conception vague d'une puissance terrible, qu'Hérodote appelle τὸ θεῖον, et qui, loin de planer sur le monde comme une espérance, plane comme une menace, se plaisant à renverser les empires, par une sorte d'instinct jaloux, quand ils s'élèvent trop haut, espèce de Providence sans cœur qui détruit pour détruire, et qui n'élève que pour abattre.

Toute la philosophie chrétienne de l'histoire est d'avance comme résumée dans une admirable lettre de saint Augustin à Volusien, gouverneur d'Afrique, homme de naissance illustre, mais attaché à l'ancienne religion par la tradition et aussi par le préjugé politique qui attribuait au christianisme la cause de la décadence de Rome. « Si l'empire est entraîné à sa ruine, est-ce la faute du christianisme? La cause ne remonte-t-elle pas plus haut, à cette dépravation des mœurs publiques et privées, à cette corruption effrontée qui faisait dire à Jugurtha que Rome se vendrait, si elle trouvait un acheteur? Dans ce déclin des choses temporelles, le Christianisme se présente comme un sauveur : Grâces soient rendues au Seigneur, notre Dieu, qui nous a envoyé contre tant de maux un secours sans exemple! Car où ne nous emportait pas, quelles âmes n'entraînait pas ce fleuve horrible de la perversité humaine, si la croix n'eût été plantée au-dessus, afin que, saisissant ce bois sacré, nous tinssions ferme? Car dans ce désordre de mœurs détestables et cette ruine de la discipline ancienne, il était temps que l'autorité d'en haut vînt annoncer la

Digitized by Google

pauvreté volontaire, la continence, la bienveillance, la justice, et les autres vertus fortes et lumineuses. Il le fallait, non-seulement pour régler honnêtement la vie présente, pour assurer la paix de la cité terrestre, mais pour nous conduire au salut éternel, à la république toute divine de ce peuple qui ne finira pas, et dont nous sommes citoyens par la foi, l'espérance et la charité. Ainsi, tandis que nous vivrons en voyageurs sur la terre, nous apprendrons à supporter, si nous ne sommes pas assez forts pour les corriger, ceux qui veulent asseoir la République sur des vices impunis, quand les premiers Romains l'avaient fondée et agrandie par leurs vertus. S'ils n'eurent point envers le vrai Dieu la piété véritable qui aurait pu les conduire à la cité éternelle, ils gardèrent du moins une certaine justice native qui pouvait suffire à constituer la cité de la terre, à l'étendre, à la conserver. Dieu voulait montrer, dans cet opulent et glorieux empire des Romains, ce que pouvaient les vertus civiles, même sans le secours de la religion véritable, pour faire comprendre que celle-ci, venant s'y ajouter, les hommes pourraient devenir membres d'une cité meilleure, qui a pour roi la vérité, pour loi la charité et pour durée l'éternité. »

Les douze derniers livres de la *Cité de Dieu* ne sont guère que le commentaire éloquent de la lettre à Volusien. Résumons en quelques mots cette histoire du monde.

Il y a deux cités, celle de la terre et celle du ciel, celle du bien et celle du mal, la cité du diable et la cité de Dieu. Ces deux cités sont ici-bas mêlées et confondues. La grande question, la question unique, pour chacun de nous, est de savoir de quelle cité nous désirons être citoyens, de l'une par la concupiscence, de l'autre par la charité.

L'histoire véritable, l'histoire non locale, mais universelle, a pour objet propre l'origine, le progrès et le terme des deux cités. La lutte des deux cités préexiste déjà à l'homme dans la séparation des bons et des mauvais anges.

Ici se pose la question du mal. D'où vient le mal? Nous le rencontrons à la première date de la création. Y a-t-il donc une essence contraire à Dieu, un mauvais principe coéternel au principe du bien? C'est là l'erreur impie des Manichéens. Aucune nature n'est contraire à cette nature souveraine qui a fait être tout ce qui est, aucune, excepté celle qui n'est pas. Car le non-être est le contraire de l'être. Par conséquent, il n'y a point d'essence qui soit contraire à Dieu, c'est-à-dire à l'essence suprême, principe de toutes les essences, quelles qu'elles soient. Comment donc se fait-il qu'il y ait deux cités, l'une des bons, l'autre des méchants, l'une du bien, l'autre du mal? Saint Augustin traite cette question fondamentale

Digitized by Google

avec une profondeur métaphysique qui n'a pas été dépassée. Le mal vient du mauvais emploi de la liberté. Dieu a créé des êtres intelligents et libres. Il les veut bons, mais par cela même qu'il les crée libres, il prévoit qu'il y en aura de mauvais. Ce n'est pas lui qui fait les êtres mauvais, il les souffre simplement, il permet le mal comme conséquence inévitable de la liberté. Les inclinations contraires des bons et des mauvais anges proviennent donc, non de la différence de leur nature et de leur principe, puisqu'ils sont les uns et les autres l'œuvre de Dieu, auteur et créateur excellent de toutes les substances, mais de la diversité de leurs désirs et de leur volonté. Tandis que les uns, attachés au bien qui leur est commun à tous, lequel n'est autre que Dieu même, se maintiennent dans sa vérité, dans son éternité, dans sa charité, les autres, trop charmés de leur propre puissance, comme s'ils étaient à eux-mêmes leur propre bien, de la hauteur du bien suprême et universel, source unique de la béatitude, sont tombés dans leur bien particulier. Quelle est la cause de la béatitude des premiers? Leur union avec Dieu; et celle au contraire de la misère des autres? Leur séparation de Dieu. La chute de Satan, c'est le commencement de la cité perverse. Cet orgueilleux ennemi de l'Etre va élever cité contre cité et engager le combat que Dieu souffre comme épreuve de la liberté. Le mal ne nuit pas à Dieu, il n'atteint que les êtres qui lui ouvrent accès dans leur cœur. Saint Augustin, pressant les conséquences de son principe, arrive à cette proposition si simple et si hardie : Il n'y a que le bien qui existe; le mal en soi n'existe pas. Ces natures mêmes qui ont été corrompues par le vice d'une mauvaise volonté, elles sont mauvaises, à la vérité, en tant que corrompues, mais en tant que natures, elles sont bonnes. Et quand une de ces natures est punie, outre ce qu'elle renferme de bien, en tant que nature, il y a encore en elle cela de bien, qu'elle n'est pas impunie. La punition est juste en effet, et tout ce qui est juste est un bien. — Que personne ne cherche donc une cause efficiente de la mauvaise volonté. Cette cause n'est point positive, efficiente mais négative, *déficiente*, parce que la volonté mauvaise n'est point une action, mais un défaut d'action. Le mal consiste donc uniquement à déchoir de ce qui est souverainement vers ce qui a moins d'être.

Telle est l'origine métaphysique des deux cités, et certes, l'on ne saurait trop admirer la hardiesse et la pénétration de saint Augustin dans la résolution de ce grand problême de la naissance du mal.

Après les anges, les hommes, et parmi les hommes deux cités encore, comme parmi les anges. Ces deux cités sont mêlées et confondues en apparence sur la terre. Mais Dieu, d'un regard équitable,

Digitized by Google

fait le partage, et rien ne se perd pour son infaillible justice. Alors commence la longue histoire du genre humain. Les pèlerins de la cité de Dieu marchent à travers les âges, les yeux fixés sur la cité divine, leur but suprême et leur espoir. Ce sont les patriarches, ce sont les justes de tous les pays et de tous les siècles. Mais en même temps la cité de la terre se développe et envahit le monde. Le mal s'étend et s'accroît. La cité divine, exilée sur la terre, va disparaître sous le flot de l'iniquité, si Dieu ne lui vient en aide. Les grands empires se fondent sur de grands crimes. Caïn bâtit la première ville, Babylone; Romulus, fratricide comme Caïn, ensanglante Rome qui vient de naître. Saint Augustin essaie de faire marcher de front l'histoire du monde connu dans une sorte de résumé universel, qui fait involontairement penser à la *Suite des temps*, marquée à si grands traits par Bossuet, dans la première partie du *Discours sur l'histoire universelle.*

Comme Bossuet encore le fera plus tard, reprenant et développant une grande pensée restée incomplète, saint Augustin marque avec force quelle est la suprême raison d'être du genre humain pour qui lit son histoire avec les yeux de la foi. Cette suprême raison d'être, c'est l'incarnation de Jésus-Christ. Dieu, du fond silencieux de son éternité, n'oublie pas ces pèlerins exilés qui souffrent pour lui, qui n'espèrent qu'en lui. Il leur prépare et leur annonce un sauveur. Un peuple obscur, choisi de Dieu, garde en dépôt le pressentiment sacré et l'annonce prophétique du grand événement. L'histoire universelle se divise ainsi naturellement en deux époques : l'une qui prépare l'avènement du Christ, l'autre qui en développe les effets. Et c'est ici qu'on peut dire avec Bossuet, commentant et suivant de près saint Augustin : « Si l'antiquité de la religion lui donne tant d'autorité, sa suite, continuée sans interruption et sans altération durant tant de siècles et malgré tant d'obstacles survenus, fait voir manifestement que la main de Dieu la soutient. » Il y a donc deux grandes parties dans l'histoire du monde : celle d'avant Jésus-Christ et celle qui vient après. Ce qui sépare ces deux époques, c'est la croix sur laquelle souffre et meurt un Dieu.

Mais les destinées du genre humain seraient incomplètes et misérables, si elles se bornaient à la terre. Le temps n'a de sens que par son rapport avec l'éternité, et ce n'est pas sur la terre que l'histoire a son dénoûment, parce que ce n'est pas ici-bas que la justice trouve sa sanction. La fin de l'humanité, c'est la cité future, le ciel ou l'enfer, dernier terme auquel viendront aboutir toutes les destinées errantes ici-bas, toutes les volontés et tous les désirs. Le souverain bien ne se rencontre pas en ce monde ; c'est là que tous les philosophes l'avaient cherché, et c'est cela qui fait qu'ils ne l'ont

Digitized by Google

pas trouvé. Les épicuriens mettaient le souverain bien dans la volupté; les stoïciens le mettaient dans l'effort de la vertu, tous le cherchaient dans la vie présente. Mais qui ne sait quel vide la volupté creuse dans le cœur de l'homme, et quelle amertume apporte avec soi la vertu quand elle n'a ni soutien ni espoir? Le christianisme rétablit le véritable sens de la vie humaine, qui est l'épreuve, et marque le souverain bien là où il est, dans la vie future. Saint Augustin consacre les derniers livres à la cité future. Il essaie de donner aux hommes une idée du ciel et de l'enfer, et dans cet effort pour pénétrer en Dieu le dernier secret des temps, il a établi, d'une manière péremptoire, la doctrine catholique de la vie future et fixé sur des bases immuables la théologie de l'éternité.

Telle est l'esquisse bien superficielle de l'histoire universelle d'après saint Augustin. On voit à quelle hauteur le saint évêque va puiser la raison des choses. Jamais la métaphysique ne s'était mêlée à l'histoire pour l'expliquer. L'histoire de saint Augustin n'est plus l'histoire; c'est de la métaphysique animée; ce n'est plus le drame vulgaire des événements et des hommes; c'est le drame sublime du bien et du mal, qui prend naissance avec le temps et qui ne finira jamais. De la hauteur où se place saint Augustin, l'homme disparaît et s'efface. Un seul grand acteur occupe la scène, Dieu.

N'exagérons rien pourtant. L'homme subsiste encore, puisqu'il conserve sa liberté, même pour le mal, en face de la prescience et de la puissance de Dieu. Il garde la responsabilité du mal dans l'histoire, et comme il est libre, il garde aussi sa part dans la solidarité du bien. L'infaillible justice, qui réserve tout et qui permet que rien ne se perde du bien comme du mal, sait reconnaître et récompenser même les vertus purement humaines, et proportionner admirablement la récompense, non-seulement au degré, mais au genre du mérite. Voyez les Romains. Saint Augustin ne flatte pas Rome dans son orgueil impie, et il n'épargne pas l'invective éloquente à ses forfaits non plus qu'à ses dépravations. Rome est tombée parce qu'elle a perdu la sève de sa vertu primitive. Mais cette vertu primitive, elle avait existé, vertu naturelle et purement humaine, soit; mais enfin c'était de la vertu, et c'était assez pour que Dieu la récompensât. Ecoutez saint Augustin nous montrant les causes cachées de la grandeur temporelle de Rome. Les anciens Romains adoraient, il est vrai, les faux dieux. Mais ils étaient avides de renommée, contents d'une fortune honnête et insatiables de gloire. C'est la gloire qu'ils aimaient; pour elle ils voulaient vivre, pour elle ils surent mourir. Cette passion étouffait dans leur cœur toutes les autres. Convaincus qu'il était honteux pour leur patrie d'être esclave et glorieux

Digitized by Google

pour elle de commander, ils la voulurent libre d'abord pour la faire ensuite souveraine. C'est pourquoi, ne pouvant souffrir l'autorité ils créèrent deux consuls. L'amour de la gloire, qui est un vice, devient presque une vertu, parce qu'il surmonte des vices plus grands. Si donc Dieu, qui ne réservait pas aux Romains une place dans sa cité céleste parce qu'il ne les donne qu'à la vraie piété, si Dieu ne leur eût donné la gloire d'un empire florissant, leurs vertus humaines seraient restées sans récompense. Mais ils ont été les maîtres des nations, ils n'ont donc pas sujet de se plaindre de la justice du vrai Dieu ; ils ont reçu leur récompense. Ne croit-on pas entendre Bossuet ? « Pour entendre parfaitement les causes de l'élévation de Rome et celles des grands changements qui sont arrivés dans son état, considérez attentivement, avec les mœurs des Romains, les temps d'où dépendent tous les mouvements de ce vaste empire... Le fond d'un Romain, pour ainsi parler, était l'amour de la liberté et de sa patrie. Une de ces choses lui faisait aimer l'autre ; car, parce qu'il aimait sa liberté, il aimait aussi sa patrie comme une mère qui le nourrissait dans des sentiments également généreux et libres. »

C'est ainsi que se forme la tradition des grandes œuvres. La *Cité de Dieu* suscite quelques années après Paul Orose et sa grande *Histoire contre les Païens*. Quelques années encore, et le même souffle ira éveiller le génie de Salvien, qui montrera la chute de Rome païenne inévitable pour le progrès du genre humain et la cause de l'avenir passant du côté des barbares. Attendez treize siècles, et Bossuet paraîtra, reprenant la pensée de saint Augustin, et lui donnant une forme impérissable. La philosophie chrétienne de l'histoire est sortie tout entière de la *Cité de Dieu*. Elle montre que tous les événements ne sont que les moyens dont la Providence se sert pour mener l'homme à ses mystérieuses destinées ; que les choses visibles et temporelles ne s'expliquent et ne se soutiennent que par l'invisible et l'éternel ; qu'il y a la plus profonde philosophie au fond de l'histoire, et que tout dans le monde descend de Dieu comme tout remonte à lui. C'est du point de vue de l'éternité que saint Augustin nous montre le temps. Tel est le dernier mot de la *Cité de Dieu*, et, pour trouver ce mot suprême, ce n'était pas trop d'unir les lueurs prophétiques de la foi aux lumières du plus beau génie.

II

Nous avons essayé de montrer dans la *Cité de Dieu* une apologie

Digitized by Google

triomphante de la doctrine chrétienne, une réfutation péremptoire du paganisme et une philosophie de l'histoire, dont l'antiquité n'offrait aucun modèle. Mais tout se rencontre dans ce grand ouvrage. La métaphysique du christianisme s'y trouve condensée dans ce qu'elle a de plus incontestable et de plus élevé. Ce point de vue de la *Cité de Dieu* a été saisi avec une grande force par M. Saisset. Nous ne ferons guère que suivre cet excellent guide, gardant toutefois la liberté d'indiquer nos réserves, s'il y a lieu. Dans tout le reste de l'exposition qu'il a faite de la philosophie de saint Augustin, nous ne pourrons mieux faire que de le résumer, en lui laissant la parole le plus souvent qu'il nous sera possible.

Ce que M. Saisset considère dans la *Cité de Dieu*, c'est l'œuvre suprême, où saint Augustin, après toute une carrière vouée à réunir les esprits et à pacifier les âmes, entreprit d'accomplir pour jamais l'union de la philosophie spiritualiste avec le dogme chrétien. En dépassant la philosophie, dit excellemment M. Saisset, saint Augustin ne la déserta pas. Conduit par elle au seuil du temple, à son tour il l'entraîna au plus profond du sanctuaire, et, devenu chrétien, prêtre et évêque, il resta platonicien. Personne n'ignorait les vicissitudes de la pensée du grand évêque; on savait qu'il avait été manichéen avant d'embrasser le christianisme ; on savait aussi quelle influence heureuse la lecture des philosophes platoniciens avait exercée sur son esprit; mais ce qu'on ne savait pas aussi bien, c'est à quel moment précis, et dans quelle mesure, cette influence s'était exercée ; puis quels ont été, parmi les monuments très nombreux et très divers des deux platonismes, l'ancien et le nouveau, ceux que saint Augustin eut sous les yeux, et en général jusqu'où s'étendit, à l'origine et plus tard, sa connaissance des livres platoniciens. Ces deux questions, M. Saisset les a traitées, je devrais dire résolues, avec une exactitude, une précision lumineuse, une autorité qui ne laisseront rien à faire à la critique philosophique. Il a fait sur ce point un établissement. Nous indiquerons les principaux résultats de cet excellent chapitre, qu'on ne refera pas.

A trente-un ans, Augustin était encore l'esclave de la chair et des sens. Le problème de l'origine du mal avait déjà tourmenté profondément sa raison et son cœur, mais l'esprit d'Augustin flottait du manichéisme au scepticisme, et du scepticisme à une sorte de panthéisme grossier. « Il n'avait pas encore le sentiment des choses spirituelles. Son âme appesantie sous le poids de la chair, assiégée par les fantômes d'une imagination africaine, est incapable de comprendre ce qui ne touche pas les sens. L'invisible et l'idéal, c'est-à-dire l'esprit, la liberté, la justice, l'âme immortelle et Dieu même, tout cela est couvert à ses yeux d'un voile épais. » Il était loin

Digitized by Google

cependant d'être resté jusque-là étranger aux livres et aux doctrines du christianisme; il en avait eu au contraire l'esprit constamment occupé; mais y revenant sans cesse, il les repoussait toujours. Ce ne fut donc pas du côté des idées chrétiennes que vint la lumière; l'honneur d'avoir délivré Augustin de toutes les mauvaises doctrines qui se disputaient sa raison, dualisme, scepticisme, panthéisme, de lui avoir inspiré le sentiment de l'invisible et le goût de l'idéal, l'honneur de cette révolution mémorable appartient à la philosophie de Platon. M. Saisset invoque un témoignage décisif, celui de saint Augustin, dans cette page infiniment curieuse des *Confessions* : « Je lus ces ouvrages, dit Augustin, et j'y trouvai toutes ces grandes vérités : que dès le commencement était le Verbe, que le Verbe était en Dieu, et que le Verbe était Dieu; que le Verbe était en Dieu dès le commencement; que toutes choses ont été faites par lui, et que rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui... Quoique cette doctrine ne soit pas en propre terme dans ces livres-là, elle y est dans le même sens et appuyée de plusieurs sortes de preuves. » C'est donc la doctrine platonicienne du Logos divin, c'est la théorie des idées qui a dessillé les yeux de saint Augustin; cette conversion d'Augustin à la philosophie spiritualiste, et de la philosophie au christianisme, inspire à M. Saisset deux pages que nous ne voulons pas gâter en les résumant : « Initié par Platon au sentiment de son être spirituel et à la conception de la réalité véritable, Augustin voit s'évanouir toutes les chimères du manichéisme et du panthéisme, et tous les doutes qui l'avaient tourmenté. Dieu n'est plus pour lui je ne sais quel fluide, une sorte d'éther lumineux répandu dans l'espace, condamné à lutter contre un principe de ténèbres, et parvenant tout au plus à le resserrer dans l'enceinte d'un univers fini; Dieu est le principe spirituel, invisible, idéal de toute vérité, de toute justice, de toute beauté; il est l'être des êtres, pénétrant et dépassant l'univers, non par une grandeur et une extension matérielles, mais comme cause interne, comme source éternelle de l'existence et de la vie. Or, cet être unique et universel étant essentiellement bon, étant le Bien même, il ne peut y avoir de principe absolu du mal; tout ce qui est tient de Dieu son essence, et par conséquent est bon. Le mal, dans les créatures dépourvues de raison et de volonté, ne peut être qu'une infériorité de nature, une imperfection toute négative, et même dans les créatures libres le mal, quoique plus réel, n'est encore qu'une défaillance de leur volonté s'écartant du bien véritable pour se laisser séduire à des biens inférieurs. Voilà donc le spectacle de la création qui se transforme au flambeau de l'idéalisme. Le désordre s'enfuit; tout a sa place et son rang dans la variété harmonieuse de l'immense univers. Le mal ne

Digitized by Google

vient pas de Dieu, mais de l'homme, et ce mal lui-même est racheté par un bien plus grand, la dignité de l'être moral, qui n'atteint que par l'épreuve et le repentir à toute la perfection de sa nature. La raison d'Augustin se fixe et s'affermit. Trouvera-t-il le repos dans ces nobles doctrines du platonisme ? Non; son âme est apaisée, elle n'est pas assouvie. La philosophie ne lui suffit pas ; la religion seule peut porter en lui une paix sans orage et une parfaite sérénité. D'où vient donc cette insuffisance de la philosophie spiritualiste ? Augustin va nous le dire : la philosophie éclaire la raison, mais elle n'agit qu'imparfaitement sur la volonté. Elle nous enseigne des vérités spéculatives, mais elle ne nous donne pas la force de les transformer en vérités pratiques. Elle nous dévoile, d'un côté, une âme spirituelle, libre, ardemment éprise de vertu, de perfection, de bonheur ; de l'autre, un Dieu qui est le Dieu véritable, puisqu'il est le principe de toute vérité, de toute sainteté, de toute félicité ; mais comment cette âme sublime et misérable atteindra-t-elle ce Dieu ? Voilà ce que la philosophie n'enseigne pas. Augustin fait ressortir avec une énergie et une profondeur de sentiment extraordinaires le vide que laisse au cœur de l'homme la meilleure philosophie, vide immense, que la religion seule peut combler, et il nous livre sa pensée tout entière en ces fortes paroles : « Platon m'a fait connaître le vrai Dieu ; Jésus-Christ m'en a montré la voie. » Cette voie, c'est Jésus-Christ lui-même, l'Homme-Dieu, qui unit et réconcilie les deux natures que la chute volontaire de l'homme avait séparées. Voilà l'idée qui a conquis Augustin au christianisme. Platon lui avait révélé le Logos, le Verbe divin ; mais que ce Verbe se soit fait chair, et qu'il ait habité parmi nous, c'est ce que le christianisme seul a pu lui apprendre... Il est impossible de proclamer plus haut que ne le fait saint Augustin l'insuffisance de la philosophie, et d'expliquer par des raisons plus profondes la nécessité de la religion. Et cependant, c'est la philosophie qui a donné à Augustin la clef de la religion elle-même. Avant d'avoir connu Platon, il avait lu les Écritures, et il ne les avait pas comprises. Platon seul a pu le faire entrer dans la pensée de saint Jean. Il nous déclare expressément que jusqu'alors les Écritures n'avaient eu pour son esprit aucun attrait, et que, tout en croyant d'instinct à Jésus-Christ, il ne voyait en lui qu'un homme. Il n'a donc compris le Verbe incarné, c'est-à-dire le christianisme, qu'après que Platon lui a fait comprendre qu'il y a un Verbe, une Raison éternelle, et que ce Verbe est Dieu. Telle est la suite exacte des phases successives qu'a traversées l'esprit d'Augustin : la lecture de l'*Exhortation à la philosophie* de Cicéron marque l'époque de son initiation à la vie intellectuelle. A dix-neuf ans, il est manichéen. Nous le voyons à trente, dégoûté du dua-

Digitized by Google

lisme et ballotté entre le scepticisme et le panthéisme. A trente-un ans, Platon s'empare de lui et le fixe dans les voies spirituelles. Un an après, il embrasse le christianisme en restant platonicien, et reçoit le baptême des mains de saint Ambroise. C'est ainsi qu'au moment décisif de la vie d'Augustin, l'union de la philosophie platonicienne et du christianisme s'est accomplie dans son esprit. Tour à tour matérialiste, platonicien et chrétien, l'histoire des pensées d'Augustin exprime l'évolution naturelle d'une âme élevée. La vraie philosophie l'a arraché au sensualisme et l'a mis sur la voie de la religion; la religion s'est ajoutée en lui à la philosophie, afin de rendre celle-ci pratique et féconde. Désormais il enseignera que, pour s'affranchir de l'erreur, il faut d'abord être philosophe, mais qu'il faut être à la fois philosophe et chrétien pour posséder toute la vérité. »

Nous avons tenu à citer complétement ces deux pages, parce qu'elles donnent une idée exacte de la manière élevée et ferme dont M. Saisset entend et pratique l'histoire des idées. Le second point de la thèse à établir était celui-ci : Jusqu'où saint Augustin a-t-il poussé, dans le cours de sa carrière, l'étude des monuments du platonisme ? Problème difficile, qui se décompose en plusieurs autres : saint Augustin savait-il le grec ? A-t-il lu les dialogues de Platon dans le texte ? S'il n'a pu aborder l'original, par quels moyens et jusqu'à quel point a-t-il connu les *Dialogues ?* Quels sont, parmi les philosophes néoplatoniciens, ceux dont il a connu les écrits ? Que savait-il de Plotin, de Porphyre, de Jamblique ? M. Saisset traite successivement les divers points de cette question complexe, et il arrive à des résultats précis en mêlant dans une juste mesure l'érudition qui donne les preuves, et la sagacité qui devine les faits. Nous ne pouvons pas refaire ce travail, et nous ne pouvons pas tout citer. Qu'il nous suffise de donner la conclusion générale.

Un point parfaitement établi, c'est que saint Augustin savait très imparfaitement le grec. Il semble démontré qu'il se servit toujours, pour connaître les doctrines de Platon, d'intermédiaires latins, tantôt Victorinus, célèbre rhéteur du temps de l'empereur Julien, tantôt Cicéron, tantôt Apulée, tantôt enfin les amis qui l'entouraient à Milan, à Cassiciacum et à Hippone. Il n'a donc pu faire une étude régulière des *Dialogues*, et il paraît n'avoir bien connu que les dialogues les plus populaires, le *Phédon*, le *Phèdre*, la *République*, le *Gorgias* et surtout le *Timée*. Dans le néo-platonisme d'Alexandrie, il semble vraisemblable, quoiqu'il cite quelquefois Jamblique et Plotin, qu'il n'ait eu de commerce approfondi qu'avec Porphyre. M. Saisset estime que c'est peut-être une bonne fortune pour saint Augustin de n'avoir connu qu'imparfaitement les *Ennéades*, et de

Digitized by Google

n'avoir pu saisir les différences capitales qui séparent Platon de Plotin, le bon du mauvais platonisme. Si saint Augustin eût mieux connu l'école d'Alexandrie, elle aurait pu lui rendre suspecte cette admirable dialectique dont le néo-platonisme n'est que l'exagération et l'abus. » Il a été bon, ajoute-t-il, que saint Augustin n'eût de Platon lui-même qu'une connaissance partielle. Au lieu d'une méthode toujours délicate et hardie, quelquefois indécise ou téméraire, il a connu un système d'une admirable pureté. Comprendre par ses grandes lignes ce système, qui est le spiritualisme par excellence, et l'incorporer au dogme chrétien, voilà la tâche que la Providence réservait à saint Augustin. Ébauchée par saint Justin, par saint Clément d'Alexandrie, manquée et compromise par les témérités d'Origène, cette tâche convenait merveilleusement à saint Augustin, à la hauteur de sa raison, à la candeur de son âme, à l'étendue et à la rectitude supérieure de son génie. Voyez aussi avec quelle puissance il l'a accomplie : le christianisme et le platonisme une fois unis par ses mains, il a été impossible de les séparer. Même au moyen-âge, quand Aristote est devenu l'oracle des théologiens, le philosophe, comme on disait, quand saint Thomas a entrepris d'imprimer à la théologie chrétienne le cachet du péripatétisme, le fond platonicien et augustinien a subsisté. L'esprit du platonisme, comme une flamme mal étouffée, n'a cessé de vivre et de rayonner à travers tout le moyen-âge, jusqu'au jour où Malebranche et Fénelon, Bossuet et Leibnitz ont repris l'œuvre de conciliation entre l'idée platonicienne et l'idée chrétienne, sous la bannière hautement déployée de saint Augustin. »

Tels sont les résultats auxquels M. Saisset est arrivé dans cette thèse importante, à savoir comment l'idée d'une alliance entre la philosophie platonicienne et le christianisme s'est formée dans l'esprit de saint Augustin. Cette question n'avait jamais été posée en des termes si précis, ni résolue avec tant de lucidité. Une fois maître de l'histoire des pensées de saint Augustin, il se propose d'examiner comment cette grande entreprise d'une conciliation du platonisme avec l'idée chrétienne a été réalisée. Il ne prétend pas poursuivre cet examen sur tous les points, ni dans le dernier détail, mais sur le plus grand nombre de points essentiels. Ces points essentiels, il les ramène à trois, d'après saint Augustin : la physique ou science de la nature, la logique ou science de l'entendement, l'éthique ou science des mœurs. En d'autres termes, il y a trois grands problèmes qui sont toute la philosophie : Quelle est la cause première de tous les êtres qui forment la nature ? Où est la source de la connaissance et de la vérité ? En quoi consiste le souverain bien ? Mais saint Augustin va plus loin encore ; il retrouve aisément au fond de

Digitized by Google

ces trois grands problèmes les trois objets éternels des aspirations humaines : l'Etre, le Vrai, le Bien ; et n'y a-t-il pas là déjà comme un pressentiment de la Sainte Trinité ?

Nous ne pouvons pas songer à suivre M. Saisset dans sa subtile et forte analyse des théories platonicienne et chrétienne, parallèlement étudiées dans leurs rencontres et dans leurs développements. Marquons seulement le beau programme qu'il s'est tracé.

La logique de Platon s'appuie sur deux principes : le rappel de l'âme à elle-même, et le mouvement progressif qui élève l'âme aux vérités nécessaires, aux idées, et des idées à Dieu, la dialectique. Ces deux méthodes, qui se complètent l'une par l'autre, amènent l'âme à comprendre que le visible n'est pas la mesure du réel, que l'être véritable, c'est l'idéal ; qu'il y a une vérité éternelle, et que cette vérité éternelle ne peut être que l'être des êtres, l'idée des idées, le bien en soi, Dieu. Saint Augustin adopte tous ces principes et les incorpore, sans effort, au dogme chrétien. La marche qu'il a suivie et qu'il recommande est précisément celle de Platon, le mépris du monde sensible, le rappel de l'âme à elle-même, la marche ascendante de la raison humaine vers le verbe et du verbe à Dieu par les idées. Le résultat est le même aussi, c'est cette doctrine éminemment platonicienne d'une raison universelle qui plane au-dessus de toutes les intelligences et les éclaire de ses rayons. Mais les idées ne sont pas seulement pour lui les éléments divins de cette vérité éternelle qui se communique à la raison : elles sont aussi pour lui comme pour saint Augustin les véritables essences, modèles suprêmes des êtres créés. Ne dirait-on pas que saint Augustin traduit Platon dans ce curieux passage : « Les idées sont les formes primordiales et comme les raisons immuables des choses ; elles ne sont pas créées, elles sont éternelles et toujours les mêmes ; elles sont contenues dans l'intelligence divine ; et sans être sujettes à la naissance et à la mort, elles sont les types suivant lesquels est formé tout ce qui naît et meurt..... Que si les raisons des choses à créer et des choses créées sont contenues dans l'intelligence divine, et s'il n'y a rien dans l'intelligence divine que d'éternel et d'immuable, les raisons des choses que Platon appelle des idées sont les vérités éternelles et immuables par la participation desquelles tout ce qui est est tel qu'il est. »

Le même accord se retrouve dans l'ordre des problèmes métaphysiques. L'existence de Dieu n'est pas une de ces conséquences abstraites que le raisonnement déduit des principes antérieurs. C'est une vérité intuitive, à laquelle l'esprit s'élève par un mouvement irrésistible. Comme Platon, saint Augustin considère tout ensemble en Dieu, le principe de la vérité et le principe de l'être. Mais l'idée

Digitized by Google

de Dieu, considérée comme principe de l'être, soulève de graves problèmes. Pourquoi ce Dieu qui se manifeste éternellement à lui-même dans la lumière intérieure de son verbe, s'est-il manifesté au dehors? Pourquoi cet être parfait, qui se suffit en soi, est-il sorti de soi pour produire l'univers? Est-ce par caprice et au hasard? Est-ce par une nécessité inhérente à sa nature? Est-ce par un acte de sa volonté? La réponse du spiritualisme platonicien et chrétien est conforme à la nature du souverain être. Si Dieu devient fécond, s'il veut être père, s'il veut communiquer l'être et la vie, c'est qu'il est bon. Il n'est pas seulement l'être parfait et la parfaite intelligence, il est la bonté même. M. Saisset, par un rapprochement des plus intéressants, montre l'identité des vues de saint Augustin et de Platon sur le pourquoi de la création. Mais ici se pose une autre question, pleine de périls, la question de l'éternité de la création. Si l'on ne peut concevoir qu'il y ait en Dieu, être éternel et immuable, un avant et un après, comment admettre que la création ait un commencement dans le temps, c'est-à-dire que Dieu ait passé à un certain moment du repos à l'action pour revenir ensuite au repos? M. Saisset insiste beaucoup sur ce point, remarquant qu'il n'y a pas de problème plus difficile en métaphysique; qu'il n'y en a pas auquel saint Augustin ait plus réfléchi, et que, dans cette question, sans s'écarter de son guide ordinaire, Platon, il a su laisser la vive empreinte de son propre génie. Nous ne traçons que le programme rempli avec force par M. Saisset. Une exposition un peu détaillée nous mènerait à l'infini. Nous ne ferons donc qu'indiquer la situation métaphysique que saint Augustin a prise dans cette grave question. Il ne se dissimule rien de la difficulté qu'il s'agit de résoudre, il n'en désespère pas néanmoins, et il va chercher sa solution à des profondeurs qui donneraient le vertige à une raison moins sûre d'elle-même. C'est dans les notions approfondies et comparées de l'éternité et du temps qu'il trouve le nœud du problème. L'éternité est l'attribut incommunicable de Dieu, le temps est la loi de toutes les créatures; l'éternité est immuable et simple, le temps est mobile et divisible. D'où il suit que le temps étant la loi des créatures, ne peut pas précéder la création, et que se représenter un certain temps qui a précédé le monde, c'est se forger une idée contradictoire. D'où il suit encore qu'il est contradictoire de demander ce que Dieu faisait avant la création du monde, puisque cet mots *avant le monde* supposent un temps antérieur au monde, qu'il est absurde d'imaginer et impossible de concevoir. De même, dire que le temps et le monde sont coéternels à Dieu, c'est se servir d'un langage inintelligible, puisqu'entre l'éternité et le temps il y a radicale opposition. — D'autre part, c'est un principe acquis à la théologie que Dieu a

Digitized by Google

toujours eu la qualité de seigneur et qu'il a toujours été adoré. Que répondre à cela? La réponse de saint Augustin est des plus subtiles. La voici : On ne peut pas dire qu'il y a eu un temps où il n'y avait pas de temps, donc le temps a toujours été. On doit en conclure qu'il y a toujours eu des créatures, puisque le temps en est la loi. Dieu était avant ses créatures, quoiqu'il n'ait jamais été sans elles, parce qu'il ne les a pas précédées par un intervalle de temps, mais *par une éternité fixe*. Tout en nous empressant de convenir que ce résumé est une véritable trahison à l'égard de ce beau raisonnement, et tout en demandant pardon de cette infidélité involontaire à saint Augustin et à son interprète, nous avouons que cette forte argumentation, suprême effort pour expliquer l'inexplicable, ravit notre étonnement plus que notre persuasion. C'est un des plus glorieux assauts que la métaphysique ait jamais donnés à cette grande antinomie du temps et de l'éternité, mais j'ai peur que ce soit là encore une gloire stérile et une de ces demi-victoires qui n'amènent pas de résultat.

Le problème fondamental de la morale, c'est le souverain bien. Saint Augustin réfute avec une juste rigueur l'épicurisme, qui tourne l'homme vers les biens du corps et la volupté. Il combat également et avec une sévérité peut-être excessive le stoïcisme, qui s'attache aux biens de l'âme et à la vertu, et le péripatétisme, qui cherche un juste milieu entre ces deux extrêmes, et s'efforce de réconcilier la vertu avec la volupté. Le commun défaut de toutes ces écoles, c'est de chercher dans l'homme le souverain bien de l'homme, au lieu de le chercher au-dessus de lui. « Que tous ces philosophes, s'écrie saint Augustin, le cèdent aux platoniciens qui ont fait consister le bonheur de l'homme, non à jouir du corps et de l'esprit, mais à jouir de Dieu. » Tous les principes fondamentaux et communs de la morale platonicienne et de la morale chrétienne sont ainsi résumés par M. Saisset : Dieu, comme type absolu de perfection et comme source unique de félicité, c'est le souverain bien ; connaître Dieu, c'est la sagesse ; aimer Dieu, c'est la vertu ; posséder Dieu, c'est le bonheur. Mais si l'on descend de ces hauteurs idéales pour jeter un coup d'œil sur la vie humaine, qu'y trouve-t-on ? L'ignorance et la folie plus souvent que la sagesse, le vice à côté de la vertu, toutes les misères à la place de la félicité. D'où vient ce désordre ? Platon et le christianisme l'expliquent de la même manière, par les abus de la liberté. Dieu permet le mal, mais il l'a prévu de toute éternité et lui a fixé des limites. Il embrasse dans sa sagesse infinie le monde physique et le monde moral, et partout il fait prévaloir l'ordre sur le désordre, le bien sur le mal, contraignant le mal lui-même à devenir l'instrument du bien. D'ailleurs le mal n'est rien de premier :

Digitized by Google

ce n'est pas une essence, ce n'est pas un être, c'est un défaut d'être. — Au-dessus du monde matériel règne un ordre moral qui domine tout et dont Dieu est le principe : le monde matériel a été créé en vue du monde spirituel, et le monde spirituel n'existe que pour faire triompher la justice sur l'injustice, l'ordre sur le désordre, le bien sur le mal.

Telles sont les grandes lignes de la remarquable démonstration que M. Saisset a entreprise et exécutée avec une savante hardiesse. On savait, depuis longtemps, que saint Augustin était pénétré du génie de Platon, et, comme le fait remarquer M. Saisset lui-même, cette sorte d'empreinte philosophique et platonicienne dont saint Augustin a marqué tous ses ouvrages avait été saisie avec une finesse supérieure par M. Villemain, dans son tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle. Mais ce qui était une vue supérieure et comme un pressentiment heureux est devenu, dans l'introduction de M. Saisset, une démonstration achevée. Maintenant ne devons-nous pas regretter qu'ayant si profondément saisi les analogies, l'auteur de cette lumineuse introduction n'ait pas insisté quelque peu sur les différences ? Nul mieux que M. Saisset ne l'aurait fait, s'il l'avait voulu. Il nous semble qu'il aurait complété son œuvre d'une manière intéressante, en nous montrant les différences essentielles, subsistant au sein de l'harmonie générale. Ce n'est pas en quelques lignes que nous prétendons combler cette lacune. Un mot cependant sur la question capitale qui, selon nous, sépare la philosophie ancienne de la métaphysique du christianisme. Je veux parler de la création. Peut-on dire, comme on serait tenté de le supposer, en lisant l'introduction de M. Saisset, que Platon admette la création, au sens réel du mot ? Ce serait une grave erreur, et M. Saisset l'ignore moins que personne, lui qui, plus que personne, a creusé le platonisme dans ses dernières profondeurs. Platon n'a jamais pu s'élever à l'idée pure de la création. Tantôt, comme dans le *Parménide*, il expose une obscure et bizarre théorie de la matière, considérée comme un être logique, abstrait, purement négatif, et il introduit le germe d'une métaphysique panthéiste qui se développera dans l'école d'Alexandrie. Tantôt, comme dans le *Timée*, faisant effort pour se dégager de ce monde abstrait et mathématique pour retrouver la réalité et la vie, il admet un principe matériel, réel, coéternel à Dieu, et il incline fortement vers le dualisme. Mais que ce soit la *dyade indéterminée* du *Parménide* ou la *matière éternelle* du *Timée*, que Platon se laisse entraîner par l'abstraction pure au panthéisme idéaliste, ou qu'il revienne, par un vif sentiment de la réalité, à l'erreur plus populaire du dualisme, dans les deux cas il est également éloigné de la vérité, c'est-

Digitized by Google

à-dire du dogme de la création. L'antiquité n'a jamais pu, par ses seules forces, s'élever à cette simple et sublime idée qui laisse sans doute subsister des obscurités redoutables, mais qui du moins ne compromet ni la personnalité de l'homme, ni la grandeur de Dieu.

On pourrait aussi trouver quelque différence entre la morale du platonisme et la morale chrétienne. Il y a dans Platon un généreux effort pour s'affranchir de l'esclavage de la chair et des sens et pour se rapprocher de Dieu par l'élan de l'âme purifiée. Mais que de vague et de confusion dans les applications du principe? Que d'erreurs capitales! Je ne veux pas faire ici une comparaison par contraste pour répondre à une comparaison par analogie. Mais enfin puis-je oublier ce principe aristocratique par lequel Platon prétend que la vertu est une science? Puis-je oublier ces restrictions qu'il met à la liberté, si bien que la liberté tend à disparaître? Puis-je oublier enfin que ces nobles sentiments et ces espérances sublimes dont il enchante nos âmes sont toujours tempérés par une sorte d'ironie, et comme par un demi-sourire socratique? Après tout, dit Socrate qui vient de faire une magnifique apologie de la vie future, n'est-ce pas un beau risque à courir? — J'aurais voulu que M. Saisset, si net, si lumineux, si décisif, dans la démonstration des rapports du platonisme avec la doctrine chrétienne, complétât son œuvre en indiquant d'un trait aussi exact et aussi pur les différences qui sépareront toujours saint Augustin et Platon, c'est-à-dire le génie même du christianisme et le plus beau génie de la philosophie ancienne; j'aurais voulu qu'il nous montrât que si Platon est le plus glorieux effort de la raison antique vers la vérité, Platon n'est pourtant qu'une aspiration, tandis que saint Augustin, c'est l'amour, c'est la foi en possession de son divin objet.

E. Caro.

Digitized by Google

DES INTÉRÊTS

DE LA FRANCE

DANS

LES MERS DE L'INDE

AVANTAGES A TIRER DU PERCEMENT DE L'ISTHME DE SUEZ

Depuis le commencement de l'année qui vient de s'écouler, et malgré les préoccupations qu'inspiraient les opérations de la guerre, l'attention des hommes sérieux a suivi, sans se lasser, les efforts persévérants tentés par M. Ferdinand de Lesseps dans le but de réaliser une des plus vastes conceptions des temps modernes, si féconds cependant en travaux gigantesques et en œuvres monumentales. Nous voulons parler de l'ouverture du canal qui doit relier la mer Méditerranée et la mer Rouge par une voie navigable accessible aux plus forts navires, canal désigné généralement sous le nom de *Canal des deux Mers*. Rien ne reste à dire sur l'extrême importance de cette voie navigable, que les anciens, bien moins avancés que nous en civilisation, ont appréciée à toute sa valeur en sacrifiant, pour l'exécuter, des populations nombreuses et d'immenses trésors. Aujourd'hui, personne ne songe à contester cette importance; personne ne veut entraver l'exécution d'une œuvre si éminemment, si univer-

Digitized by Google

sellement utile; l'Angleterre même, qui, pour des motifs à elle propres, avait manifesté d'abord quelques velléités d'opposition, renonce à ses préventions; elle proclame aussi haut que nous l'immense utilité de l'entreprise. Quelle que soit, dit le *Scotish Press*, en parlant du tracé direct de Suez à Peluse, l'opinion des juges compétents, quelque idée qu'on ait sur le moyen d'aborder la mer Rouge, en partant de la Méditerranée, nous n'hésitons pas à penser que M. de Lesseps a mis le doigt sur la vraie route, car déjà la main de la nature en a posé en grande partie les jalons les plus saillants. Le plan de M. de Lesseps porte tous les caractères d'une entreprise bien mûrie, et bien faite pour aboutir. De son côté, la cour de la Compagnie des Indes prend le plus vif intérêt à toute entreprise destinée à faciliter les communications entre l'Angleterre et l'Inde. Enfin, la Compagnie péninsulaire et orientale de navigation à vapeur s'exprime ainsi sur le même sujet: « L'importance des résultats que l'on peut attendre de la jonction de la Méditerranée et de la mer Rouge par un canal navigable, est si évidente qu'il ne peut y avoir deux opinions sur la matière, et, si le projet se réalise, la Compagnie profitera beaucoup des conséquences qu'il produira sur le commerce non-seulement de l'Angleterre mais du monde entier. » D'autres voix encore, celles de MM. Arthur Anderson, James Vetch et David Urquhart, plaident avec talent, en Angleterre, cette cause si belle, parce que, comme l'a dit justement M. Alexandre Bonneau, dans les articles pleins d'intérêt qu'il a consacrés dans cette Revue à l'étude approfondie du sujet dont il s'agit, elle est la cause de l'humanité.

Nous n'avons point l'intention de discuter la question d'art; des opinions divergentes se sont produites parmi les ingénieurs; les uns se sont prononcés pour le tracé oblique franchissant le Nil au-dessus du barrage du Delta, et aboutissant sur la Méditerranée au port d'Alexandrie; d'autres, et M. Linant-Bey et Mougel-Bey sont de ce nombre, proposent le tracé direct de Suez à Peluse[1].

[1] On connaît aujourd'hui le rapport de la commission internationale. Il conclut ainsi :

1° Le tracé sur Alexandrie est inadmissible au point de vue technique et économique;

2° Le tracé direct offre toute facilité pour l'exécution du canal maritime proprement dit avec embranchement sur le Nil, et des difficultés ordinaires pour la création de deux ports;

3° Celui de Suez s'ouvrira sur une rade vaste et sûre, accessible en tout temps, où l'on trouve 8 mètres d'eau à 1,600 mètres du rivage;

4° Celui à créer dans le golfe de Peluse, que l'avant-projet plaçait dans le fond du golfe, sera établi à 18 kilomètres plus à l'ouest dans la région où l'on trouve 8 mètres d'eau à 2,300 mètres du rivage, où la terre est bonne et l'appareillage facile;

5° La dépense du canal des deux mers ne dépassera pas le chiffre de 200 millions, porté dans l'avant-projet des ingénieurs du vice-roi.

Digitized by Google

M. de Lesseps adopte ce dernier tracé, qui a au moins pour lui le mérite de la brièveté du parcours, et qui semble, du reste, le seul exécutable, le seul dont le vice-roi d'Egypte ait voulu autoriser l'exécution. Comme tous les esprits supérieurs, l'éminent promoteur de l'entreprise ne s'en est pas rapporté à ses propres lumières; il a désiré que la possibilité de l'exécution du tracé direct fût constatée par les hommes les plus renommés dans l'art difficile des constructions hydrauliques, et, au moment même où nous écrivons, ces hommes, choisis parmi l'élite des ingénieurs de l'Europe : MM. Renaud et Lieussou pour la France; Mac-Lean pour l'Angleterre; Conrad pour la Hollande; de Negrelli pour l'Autriche et l'Italie, réunis sur l'isthme de Suez, et constitués en savant aréopage, se sont préparés à résoudre définitivement le problème qui leur avait été soumis. Quelle que soit cette solution, le monde peut être certain que les raisons les plus concluantes, les délibérations les plus approfondies en auront seules motivé l'adoption. Tout sera pour le mieux dans la limite des forces et des ressources humaines, on n'en saurait douter.

Nous admettons que les prévisions de M. de Lesseps vont recevoir une prochaine réalisation, qu'aux écluses d'entrée et de sortie près, et ainsi que dans les premiers âges du globe, la mer Méditerranée et la mer Rouge ne sont plus que deux bassins d'une même mer réunis par le détroit de Suez, comme l'Océan et la Méditerranée par le détroit de Gibraltar, et nous voulons, jetant un regard sur cet avenir qui nous touche, pressentir ce que doivent être, sous l'influence de ce fait nouveau, la puissance et les intérêts de la France dans les mers de l'Inde; quel effet en éprouvera son commerce, sa prospérité, son activité industrielle et sociale; quelle mission, quels devoirs, quelles obligations une si profonde transformation, survenue dans les relations des peuples de l'Occident avec les contrées de l'Inde et de la Chine, doit imposer à notre patrie.

Examinons donc quel sera, au point de vue économique, le résultat immédiat de l'ouverture du canal des deux mers.

M. de Lesseps nous le dit, et rien n'est plus facile que de vérifier l'exactitude de cette assertion, l'abréviation réalisée dans le trajet du centre de l'Europe, au milieu de l'Océan indien, atteindra en moyenne trois mille lieues marines. Une pareille abréviation égale à près de la moitié de la distance, en passant par le Cap de Bonne-Espérance, entraînera nécessairement une diminution considérable dans le prix du fret et des assurances, diminution encore très sensible après la défalcation du droit de dix francs par tonne, que la Compagnie concessionnaire se propose de prélever, lors du passage de chaque navire dans le canal, et que les auteurs de l'avant-projet

Digitized by Google

du percement de l'isthme évaluent au minimum à vingt-deux francs par tonne. Cette diminution dans le taux des frets réagira directement sur le prix des marchandises, qui forment leur aliment ; les matières premières, exportées des pays que baigne la mer des Indes, arrivant sur les marchés d'Europe à des prix plus réduits, la consommation en augmentera; la production ne tardera pas à suivre la même progression ; il en sera de même pour les objets manufacturés expédiés d'Europe à destination de la mer des Indes ; la richesse, la somme de bien être générale sera donc rapidement accrue, car il faudra cultiver plus de terrain, occuper plus de bras, améliorer les procédés agricoles et industriels, armer plus de navires et faire plus de voyages pour opérer le transport de ce surcroit de produits ; or plus de terrain cultivé, plus de bras employés, plus d'améliorations agricoles ou industrielles réalisées, plus de navires armés et de voyages opérés, c'est plus de richesse obtenue. La richesse d'un peuple se mesure, en effet, à la quantité de produits utiles qu'il fabrique ou dont il augmente la valeur en les transportant du point où on les vend à bas prix sur le point où on peut en obtenir un prix plus élevé ; le premier est un peuple agricole ou manufacturier, le second un peuple maritime. Sous l'empire de la civilisation et du progrès, aucune des grandes nations de l'Europe n'est aujourd'hui rigoureusement classée dans l'une ou l'autre de ces catégories, toutes, du moins toutes celles que bornent les flots de la mer, sont à la fois, et plus ou moins suivant leurs aptitudes diverses, agricoles, manufacturières et maritimes.

Il est évident, cependant, que toutes ne profiteront pas également des avantages que produira l'ouverture du canal de Suez. Sans préjuger dans des termes absolus comment se répartira la diminution survenue dans les frais de transport des marchandises de l'Europe et de l'Asie, on peut estimer à l'avance que les trois principaux éléments de la production en seront favorablement influencés; le créateur de la marchandise vendra un peu plus cher; l'armateur, qui augmentera sa valeur en la transportant, grossira un peu son bénéfice, et l'acheteur de la cargaison s'efforcera aussi de diminuer, le plus possible à son profit, le bon marché obtenu, en fin de compte, par le consommateur. Le premier profit appartiendra au pays d'où sera sortie la marchandise ; le second au peuple dont les navires opèreront les transports aux conditions les plus économiques, si les rigueurs de la législation douanière ne réservent les transports aux navires nationaux ; le troisième à la nation dont fera partie l'acheteur de la cargaison.

Si donc le même peuple possède à la fois des colonies riches et florissantes dans l'Océan indien, une marine nombreuse et naviguant

Digitized by Google

économiquement, des négociants actifs et intelligents, et des maisons de commerce dans chaque pays où se consomment les produits de son territoire colonial, il est évident que ce peuple aura beaucoup à gagner à l'ouverture de l'isthme de Suez. Qu'il ajoute à de si précieux éléments de richesse l'inestimable avantage de posséder une industrie avancée, des capitalistes entreprenants et des produits manufacturés susceptibles de fournir un aliment de fret aux navires qu'il enverra dans la mer des Indes, et ce peuple gagnera doublement à suivre la nouvelle voie, car le voyage d'aller ne lui sera pas moins profitable que le voyage de retour.

Dès lors aussi rien ne devient plus facile que de classer par ordre les nations européennes qui auront le plus à gagner à l'ouverture du canal des deux mers : en première ligne, la Grande-Bretagne ; ses immenses possessions de l'Inde et de l'Australie jouissent d'une renommée de fertilité proverbiale ; une population innombrable permet d'en tirer d'inépuisables produits ; la marine britannique ne se recommande pas seulement par la quantité et la bonne installation de ses navires, plus nombreux que ceux de toutes les autres nations de l'Europe, mais aussi par l'expérience et l'aptitude nautique de ses marins, la sagacité, l'intelligence de ses armateurs ; elle navigue économiquement, sûrement et rapidement ; le jugement, la sûreté de coup d'œil, l'habitude des affaires, forment les qualités essentielles du négociant anglais ; enfin, l'industrie manufacturière a atteint, chez nos voisins d'outre-Manche, une perfection et un bon marché qui ne sont surpassés par aucune autre nation de l'Europe.

Après l'Angleterre, qui vient en seconde ligne ? Est-ce la France ? Non.

La Hollande, ce petit état dont le territoire métropolitain ne contient en étendue que 9,780 milles carrés, et en population que 2,600,000 habitants, c'est-à-dire environ le seizième de la France en étendue et en population, possède en compensation, dans la mer des Indes, un territoire colonial cent fois plus vaste et cinquante fois plus peuplé que celui qu'y possède la France ; les îles de la Sonde et des Moluques ont, de tout temps, été citées parmi les plus riches contrées de ces régions de l'Indo-Chine si favorisées du ciel. La marine hollandaise, illustrée par tant de hauts faits et de grands capitaines, quoique bien déchue sous tous les rapports, prend encore une part considérable au mouvement maritime de l'Europe ; ses négociants jouissent toujours, dans le monde commercial, de leur ancienne réputation d'énergique persévérance, d'économie et d'habileté. Assurément, dans l'état actuel de leurs possessions respectives, la Hollande tirerait plus de profit que la France de la nouvelle route de

Digitized by Google

l'Inde, car le mouvement commercial du seul port de Batavia est au moins égal au mouvement de tous nos établissements de la mer des Indes réunis.

Après la Grande-Bretagne et la Hollande, viendra peut-être le tour de la France ; nous disons peut-être ; il ne faut pas oublier en effet, que les Américains, les Grecs et les Italiens (*Autrichiens, Sardes et Napolitains*), bien que ne possédant pas de colonies dans les mers de l'Inde, jouissent, en revanche, de précieux avantages nautiques : la richesse, l'esprit d'entreprise, la rare aptitude des armateurs et des marins de l'Union américaine; l'extrême sobriété, le génie mercantile et l'activité des Italiens et des Grecs, ainsi que le bas prix de revient de leurs navires, assurent aux marines de ces divers pays, à la marine grecque surtout, une large part dans les bénéfices à retirer de la navigation nouvelle. On doit se rappeler également que la nation espagnole, si fort ébranlée et appauvrie depuis un demi-siècle par l'esprit de révolution, n'en est pas moins restée un peuple essentiellement maritime ; que ce peuple, qui compte, lui aussi, de célèbres navigateurs et de glorieuses annales, tend à reconquérir le rang élevé qui lui appartient en Europe, qu'il possède enfin l'archipel des îles Philippines, une des plus belles contrées de l'Asie.

Que les efforts du gouvernement qui travaille à lui rendre sa prospérité passée soient couronnés de succès, et l'Espagne, tout en conservant l'avantage de ses vastes possessions coloniales, sera bientôt en mesure d'armer autant de navires que nous; nous devrons alors nous estimer heureux si notre supériorité industrielle et manufacturière nous permet de balancer l'avantage qu'elle tirera de l'étendue et de la richesse de ses colonies de l'Indo-Chine.

Admettons cependant que la France vienne en troisième ligne dans le partage des profits résultant de l'ouverture de l'isthme de Suez. Est-ce là le rang que doit occuper notre pays, et n'est-ce pas pour nous un devoir de chercher à obtenir une part meilleure, plus en rapport avec notre puissance et notre importance politique? Maintenant qu'entre l'Angleterre et nous les liens d'une étroite amitié, basée sur la réciprocité des services rendus, ont remplacé les sourdes haines et les guerres acharnées, ne devons-nous pas profiter des facilités inespérées que cette union nous apporte, pour essayer, guidés par une louable et féconde émulation, d'atteindre au même degré de prospérité que notre florissante alliée? Nos intérêts et notre amour-propre ne nous font-ils pas du moins une rigoureuse obligation de ne pas nous laisser primer, dans le bénéfice d'une amélioration d'origine française, par un petit Etat qui, comparé à la France, n'est que l'humble satellite gravitant autour d'une brillante planète? Cette prospérité de l'opulente Angleterre, nous

Digitized by Google

pouvons, sinon l'égaler, du moins en approcher; nous pouvons, à coup sûr, tirer de la nouvelle route de l'Inde autant de profit que la Hollande. Pour y parvenir, nous devons d'abord, à l'instar de l'Angleterre et de la Hollande, donner de l'extension à nos possessions coloniales dans les mers de l'Inde, en second lieu, accroître notre marine, et rendre nos transports aussi économiques que ceux de nos rivaux. Ces deux faces de la question méritent d'être étudiées avec soin; nous allons procéder à cette étude.

Nous devons d'abord donner de l'extension à notre territoire colonial dans la mer des Indes. En effet, l'homme qui, demeuré étranger aux vicissitudes politiques survenues dans ces contrées depuis un siècle, apprendrait la position que la France y occupe aujourd'hui, ne pourrait se défendre d'un sentiment d'étonnement mêlé de tristesse, en comparant sa position présente avec le rôle glorieux qu'elle y jouait dans la première moitié du siècle dernier; il devrait supposer que, déchue, dans la mer des Indes, de sa grandeur passée, la patrie de Louis XIV a perdu aussi en Europe le prestige qui s'attachait à sa puissance, et que, reléguée au rang des Etats secondaires, il ne lui reste plus rien de son antique prépondérance. Maîtresse alors d'une grande partie de l'Inde, de Madagascar, de l'île de France, de Bourbon et des Séchelles, elle pouvait s'enorgueillir à juste titre de la haute mission colonisatrice que lui avaient conquise ses navigateurs et ses hommes d'état. C'était le temps des La Bourdonnais, des Pardaillan, des Dupleix et des Bussi, hommes de guerre aussi braves qu'habiles et opiniâtres, qui, cependant, ne recueillirent souvent que disgrâce et ingratitude pour prix de leurs exploits. Possédant là, comme à Saint-Domingue, comme dans l'Amérique du Nord, tous les éléments de la plus merveilleuse prospérité coloniale, il ne tenait qu'à elle de faire fructifier tous ces éléments et d'atteindre au degré de puissance où est parvenue l'Angleterre. Cette mission, elle n'a pas voulu la remplir, cette puissance, elle n'a pas voulu l'atteindre. L'histoire dit à qui veut l'apprendre par quelle série de faiblesses, de fautes et de révolutions, nos pères en ont laissé le bénéfice à un autre peuple. Que ces douloureux enseignements du passé nous éclairent du moins et nous servent de leçons pour l'avenir. De tant de belles possessions, la France ne conserve, en fin de compte, que de pauvres débris; la presqu'île du Bengale ne nous appartient plus; ce que nous y possédons encore mérite à peine d'être cité. L'île de France et les Séchelles ont aussi changé de maître. Nos établissements de Madagascar se réduisent à quelques postes d'observation, qui n'ont qu'une valeur politique. Enfin, l'île Bourbon ou de la Réunion est la seule colonie de quelque importance qui nous reste dans les mers

Digitized by Google

de l'Inde. Or, qu'est-ce que l'île de la Réunion, nous ne dirons pas comparée à l'Inde anglaise ou à l'Australie, mais seulement aux possessions hollandaises ou espagnoles de la Malaisie et des mers de Chine? un territoire d'une minime étendue. Les premières, en effet, comptent 203,000 milles carrés et dix millions d'habitants, et les secondes 30,000 milles carrés, et près de trois millions d'habitants, tandis que la Réunion, avec ses annexes, compte à peine 1,500 milles carrés et cent cinquante mille habitants.

Une situation si peu digne de la grandeur de la France peut-elle se prolonger sans blesser de jour en jour davantage ses intérêts et sa dignité? Sans doute le gouvernement de l'Empereur, qui porte aujourd'hui si haut l'influence et la renommée de notre pays, ne voudra pas que cette situation se prolonge; tout l'invite, tout le pousse à prendre un parti qui nous rendra, dans ces parages, plusieurs des avantages que nous y avons perdus. Un territoire immense, contigu à nos établissements de Sainte-Marie et de Nossi-Bé, la grande île de Madagascar, qui ne mesure pas moins de 120,000 milles carrés, plus des trois quarts de l'étendue de la France, et qui compte une population de plus de deux millions d'habitants, suivant quelques géographes, de quatre et même six millions suivant d'autres auteurs, sera française de nom et de fait dès que nous voudrons revendiquer les droits qu'une prise de possession, datant de plus de deux siècles, nous y a fait acquérir; ce territoire, d'une admirable fertilité, aujourd'hui plongé dans la plus affreuse barbarie, est habité par des peuples d'origine diverse, hostiles les uns aux autres, et parmi lesquels plusieurs nous appellent de leurs vœux. Une seule puissance eût pu voir d'un œil jaloux notre établissement définitif à Madagascar et chercher à l'empêcher. Aujourd'hui, l'opposition de l'Angleterre n'est plus à craindre; elle doit trop à notre loyal et précieux concours en présence de l'ennemi commun, pour nous disputer un territoire sur lequel, malgré bien des fautes, notre pavillon n'a cessé de flotter, comme la manifestation publique et soutenue de nos droits depuis le jour où, en 1642, le capitaine dieppois R. Picault fut autorisé à prendre possession, au nom du roi de France, de Madagascar et des îles adjacentes, pour y fonder des colonies. Ces droits d'ailleurs ont été reconnus par l'Angleterre elle-même dans les premières années de la Restauration. L'Algérie, qui semblait devoir suffire pour longtemps à l'activité guerrière et employer presque toutes les ressources militaires de la France, peut être aujourd'hui considérée comme entièrement pacifiée; on n'y entend plus que la fusillade inoffensive des exercices et des fantasias. Dix années d'une politique ferme et persévérante ont suffi pour soumettre complétement ce pays, que ses détracteurs dépeignaient comme un foyer de luttes

Digitized by Google

éternelles, où nos millions et le sang de nos soldats devaient être prodigués sans trêve ni profit, pareils à l'eau versée dans le tonneau des Danaïdes. Le temps, qui a prouvé l'inanité de ces déclamations, a montré aussi que la France peut transporter par mer de nombreuses armées à d'énormes distances de ses rivages.

L'île Malgache, située entre les 12e et 26e degrés de latitude sud et se dirigeant au nord-nord-est, a environ trois cents lieues de longueur sur une largeur moyenne de plus de quatre-vingts lieues. Elle est traversée, dans son milieu, par une chaîne de montagnes courant, comme l'île entière, du sud-sud-ouest au nord-nord-est. Ces montagnes, s'élevant assez régulièrement, forment au centre du pays de vastes plateaux, où végètent les produits des zones tempérées, la vigne et le mûrier; les cîmes culminantes de la chaîne sont les montagnes d'Angave et d'Ankarto. C'est sur le plateau central qu'habitent les Hovas, peuplade aujourd'hui maîtresse de la plus grande partie de l'île; leur gouvernement siége dans la province d'Himerna ou Emirn, à Tananarivo (les mille villages), ville de quinze ou vingt mille âmes; nous avons une éclatante revanche à prendre contre eux pour les malheureuses affaires de Tamatave et de Foulpointe, en 1829 et 1844; nous en reparlerons plus tard. L'île Malgache est arrosée par de nombreuses rivières; toutes ou presque toutes ont leur cours obstrué par des bancs, cascades ou rapides; quelques travaux en rendraient un grand nombre navigables. Deux grands fleuves descendent du plateau d'Ankhouva : le Manambaho courant au nord-ouest et qui se jette à la mer par les 17° 35 de latitude sud, et l'Hikoupa qui, réuni au Betsibouka, va se jeter au nord dans la baie de Bombètok. Le Betsibouka porte les bateaux arabes (boutres) à vingt-cinq lieues dans les terres, jusqu'au village d'Andrima. Les fleuves, en général, rayonnent assez régulièrement du centre à la circonférence; l'un des plus grands, le Mangourou, prend sa source dans un lac du pays des Antsianaks et longeant longtemps la chaîne principale, passe au pied des montagnes d'Emirne et va se jeter à la côte orientale au delà du 20e degré de latitude. Le lac Sianaka (grande eau) est, à proprement parler, composé de deux lacs voisins qu'on unirait aisément par une tranchée; de chacun d'eux sort un fleuve, le Mangourou ou Manourou, dont nous venons de parler et le Manangourou qui court au nord-est, et aboutit à la mer vers le 17e degré de latitude, vis-à-vis la pointe sud de l'île Sainte-Marie. Ces deux fleuves forment ainsi une vaste presqu'île de la contrée la plus fertile de Madagascar; ils embrassent le riche et beau pays des Betanimènes où une population nombreuse cultivait en paix le sol de ses ancêtres, avant la conquête des Hovas; nous devons une réparation à cette population qui s'est alliée à nous en 1829, et que nous

Digitized by Google

avons abandonnée à la vengeance cruelle de ses impitoyables ennemis, les Hovas. Le pays des Betanimènes offre cette particularité remarquable d'un canal intérieur naturel, d'une longueur de plus de soixante lieues, formé par des lacs et des rivières et à peine interrompu par quelques isthmes étroits, faciles à ouvrir. Les grands lacs Nossé-Bé, Rassoua-Massé et Rassoua-Bé formeraient des ports intérieurs immenses et qu'on pourrait mettre sans peine en communication avec la mer. C'est comme un abri providentiel sur ce littoral privé de baies et battu par les vents alisés.

Les terres basses de la côte sont couvertes de marécages, les criques sont pleines de paletuviers et les miasmes qui se dégagent des matières végétales en décomposition exercent sur les étrangers des influences pernicieuses; les fièvres intermittentes atteignent, sur le littoral, les Hovas des hauts plateaux aussi bien que les Européens. On s'en préserve par la sobriété et l'emploi du sulfate de quinine; on a constaté que les hommes qui allaient passer la nuit à bord sur des navires mouillés à proximité du rivage n'en étaient pas atteints; des travaux de dessèchement et l'ouverture de quelques-unes des rivières barrées par les sables rendraient à cette belle île toute sa salubrité; des précédents sans nombre ne permettent pas de douter du résultat que l'on obtiendrait. Le climat de Madagascar, en dehors de l'influence paludéenne du littoral, est d'ailleurs très sain; les maladies y sont rares, les indigènes y atteignent un âge avancé. On y rencontre quelques hydropiques, quelques lépreux; la variole y est commune, surtout depuis que Ranavalou, reine des Hovas, a stupidement interdit l'inoculation sous des peines très sévères.

Le sol de Madagascar paraît généralement d'ancienne formation; il produit la canne à sucre, le café, le riz, l'indigo, le cacao, le coton, la soie, les gommes copal et elemi, les plantes médicinales, les bois de teinture, d'ébénisterie et de construction; en descendant des plateaux on traverse, avant d'arriver au littoral, de vastes forêts vierges; ses pâturages nourrissent d'immenses troupeaux de bœufs, ses côtes sont très poissonneuses et abondantes en tortues. La terre y recèle de riches produits minéraux; des mines de houille existent dans le nord de l'île; on a aussi parlé de minerais d'or, d'argent et d'étain. Dans ses ports, situés près de la côte d'Afrique, pourront venir s'entreposer les produits du continent africain, les gommes de toute espèce, l'encens, la myrrhe, la poudre d'or, l'ivoire, les cornes de rhinocéros, le sèsame, etc. Ses golfes magnifiques : Diego-Suarez, Vouhemhar, Passandava, Bavatoubé, Naherenda, Bombetok, Kajembi, Fort-Dauphin, abriteraient, au besoin, des escadres immenses.

La population de l'île est généralement divisée en trois grands

Digitized by Google

rameaux. Les Hovas, nation dominante, qui semble sortir d'une souche malaise et habite les hauts plateaux; les Sakalaves, maîtres de la plus grande partie de Madagascar dans le siècle dernier, et que les Hovas sont parvenus à soumettre; cette race provient du mélange de la race autochtone avec des émigrations d'Africains ou d'Arabes; elle habite la côte occidentale; les Malgaches proprement dits, qui occupent la côte orientale et forment la véritable race autochtone; ils se subdivisent en un grand nombre de peuplades portant chacune un nom différent. On peut dire du Malgache en général qu'il est tout enthousiasme; il n'a ni sang-froid ni ténacité; il s'exalte et est susceptible d'un moment d'emportement terrible; mais s'il est besoin de longs efforts, il se décourage; si le succès tarde à se déclarer, il s'ennuiera, quittera le champ de bataille pour aller faire une promenade dans son village et visiter ses femmes; au moindre revers, le Malgache perd la tête et devient d'une excessive timidité; sa superstition est extrême. Que de défauts pour lutter contre un corps d'armée européen solide et aguerri!

Après ces détails sur la configuration, les ressources et la population de Madagascar, on lira peut-être avec intérêt quelques notes sur les produits que notre commerce tirait de la côte orientale de cette île, avant la dernière affaire de Tamatave.

Il y a de cela peu d'années, en 1842, M. de Rontaunay, habile négociant de l'île Bourbon, conçut le projet de créer des établissements agricoles à Madagascar. L'exécution de ce projet se présentait hérissée de difficultés; il fallait lutter à la fois contre :

1° Le mauvais vouloir des Hovas, nation pillarde et barbare, devenue plus hostile encore depuis la malheureuse entreprise de la *Terpsichore* et l'évacuation de *Tintingue* ;

2° Une loi de cette nation qui interdit à tout étranger de posséder des terres et des esclaves indigènes sur le sol malgache;

3° L'insalubrité du climat.

Tant d'obstacles ne découragèrent pas M. de Rontaunay; pour mieux atteindre son but, il s'adjoignit M. Arnoux, négociant très intelligent, mais surtout d'une persévérance et d'une fermeté inébranlables, puis M. de Lastelle, qui, sous le rapport de la capacité, ne le cédait en rien à M. Arnoux. Des négociations furent entamées avec le gouvernement Hova, que l'on parvint à intéresser au succès de l'entreprise; pour avoir le droit de posséder des esclaves et des terres à Madagascar, M. de Lastelle se laissa naturaliser Hova et nommer Andrian, sorte de qualification honorifique qui classe celui qui la possède dans l'aristocratie malgache, et aussitôt des établissements furent créés à Yvondrou, Manourou, Mahela, Mananzari, Seraffa et Bakoiro; deux mille esclaves furent achetés et répartis dans

Digitized by Google

ces divers établissements, des usines construites et confiées aux soins de régisseurs et d'ouvriers de l'île Bourbon.

Les renseignements qui suivent indiquent dans quel état se trouvaient les établissements ci-dessus désignés.

Yvondrou.

L'établissement d'Yvondrou est situé dans le pays des Betsimsaraks, à environ huit milles de Tamatave, sur la rive droite de la jolie rivière de ce nom, non loin du lieu où nos troupes eurent un engagement avec les Hovas, en 1829. Ce point choisi par M. de Lastelle, dans la prévision d'une nouvelle et définitive occupation du pays par la France, présente de grands avantages, en raison de la proximité de Tamatave, chef-lieu de nos possessions à Madagascar, sous le général Decaen, et l'un des postes les plus importants du littoral ; une route carrossable, qui s'écartera peu de la mer, doit relier Yvondrou et Tamatave ; les terres de l'établissement s'étendent sur un plateau de trois ou quatre lieues carrées ; elles sont fertiles et complètement défrichées; les plantations de cannes donneront cette année une récolte d'environ 5 ou 600 mille kilogrammes de sucre et de 1,000 ou 1,200 barriques de rhum. Le combustible et le bois de construction sont abondants ; la main-d'œuvre s'obtient aussi facilement ; le régisseur de l'établissement étant autorisé à convoquer au nom de la reine, son associée, autant d'habitants du pays que ses travaux peuvent en nécessiter, et cela sans les nourrir ni les rétribuer aucunement. C'est la corvée seigneuriale, dans le sens le plus despotique et le plus absolu ; cependant le régisseur n'use de cette faculté qu'avec une extrême réserve, afin de ne pas indisposer les populations de la contrée anciennement alliées de la France. — M. de Lastelle a acheté deux mille esclaves en sa qualité d'andrian Malgache, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, et il n'a recours aux habitants du pays que lorsque ses esclaves ne suffisent pas pour les travaux pressés de l'exploitation. On a construit à Yvondrou de vastes bâtiments; une machine à vapeur de la force de six chevaux y a été montée, et on doit y installer aussi celle mal située de la Rhumerie de Rianambri. On pense que cet établissement fournira des rhums à tout le nord de l'île. Le mouillage est à peu près sûr pendant neuf mois de l'année, d'avril à janvier; il ne peut manquer d'être bientôt fréquenté par les navires que doit y attirer la prospérité assurée à l'exploitation des terres d'Yvondrou.

Digitized by Google

Manourou.

A près de quarante lieues au sud-sud-est d'Yvondrou et à l'embouchure de la rivière Manourou, se trouve l'établissement de ce nom, dans le pays des Besanimènes. M. Pingenot, qui dirige cet établissement, traite par année environ 500,000 kilogrammes de riz et de 3 à 400 bœufs; il troque souvent ses produits contre du sel que les navires venant d'Europe chargent aux îles du Cap-Vert, et qui lui donnent de beaux bénéfices dans ses échanges avec les naturels; il estime qu'il trouverait à en placer au moins 300,000 kilogrammes par année. Une caféterie doit être établie sur les bords de la rivière, à quatre milles dans l'intérieur. Malheureusement, le mouillage est éloigné du débarcadère d'environ trois milles, et le débarquement difficile à cause de la barre de la rivière, qui oblige à ne se servir que des pirogues du pays. Le riz se vend à Manourou 10 fr. les 50 kilogrammes; outre le riz et les bœufs, les navires y chargent de la cire.

Mahela.

L'établissement de Mahela, dans le pays des Antatchimes, est situé à environ quinze lieues au sud de celui de Manourou ; il offre plus d'importance que tous les autres pour la traite du riz et des bœufs. Ces derniers sont expédiés à Bourbon, sur pied ou en salaison, pour la nourriture des noirs ou des équipages de navires. Dans les bonnes années, on y traite jusqu'à 1,500,000 kilogrammes de riz, et il s'en exporte, année commune, au moins 800,000 kilogrammes. Une magnifique cocoterie s'élève auprès de l'établissement; elle se fait remarquer par ses arbres énormes, dont le produit fournit une quantité considérable d'huile à brûler. La rade de Mahela est dangereuse par les vents de nord-est qui y soufflent avec violence ; aussi M. de Lastelle y a-t-il fait placer un solide corps mort, sur lequel viennent s'amarrer les navires qui lui sont consignés. Rien ne manque à la prospérité de cet établissement modèle ; cependant il va s'enrichir encore d'une pêcherie, d'où les poissons salés et séchés seront expédiés à Maurice.

Digitized by Google

Mananzary, Seraffa, Bakoro.

Nous réunissons, en un seul article, les établissements de Mananzary, Seraffa, Bakoro, parce que le débouché de leurs produits a lieu par la rivière et la baie de Mananzary.

La principale culture de Mananzary consiste en une vaste cafeterie située sur la rive gauche de la rivière à environ cinq milles de l'embouchure; cette cafeterie contient 25,000 pieds; elle est bien cultivée, et chaque arbuste porte de 1 kilogramme 500 grammes à 2 kilogrammes de grains. Les caféiers les plus vieux n'ont pas au delà de six à sept ans; le café est de bonne qualité, quoique cependant un peu inférieur au bon café Bourbon. On attribue cette différence, peut-être avec raison, au mode de séchage usité à Madagascar. Quatre milles plus haut, et du même côté de la rivière, on trouve la sucrerie de Seraffa; celle-ci fournit des produits depuis cinq ou six ans; elle donne actuellement de 5 à 600,000 kilogrammes de sucre. Une partie des cannes est envoyée à Bakoro pour la fabrication du rhum. De l'établissement de Seraffa dépendent beaucoup de bonnes terres en friche, qui seront successivement mises en culture.

En remontant la rivière pendant cinq milles, on arrive à Bakoro, situé sur la même rive que Seraffa. Les terres de cet établissement ne le cèdent en rien à celles de Seraffa, et l'œil y découvre des plateaux couverts de cannes, qui s'étendent à perte de vue; une machine à vapeur, de la force de dix chevaux, y fonctionne depuis deux ans. On y compte sur une fabrication de 1,000 à 1,200 barriques de rhum; nul produit à Madagascar n'offre de meilleures chances de placement, le goût du rhum étant généralement répandu parmi les populations malgaches; M. de Rontaunay, et son associée Ranavaloo, possèdent d'ailleurs le monopole exclusif de la fabrication et de la vente de cette liqueur.

En résumé, les trois sucreries d'Yvondrou, de Seraffa et de Bakoro peuvent fournir chacune 500,000 kilogrammes de sucre, en tout 1,500,000 kilogrammes de sucre, et 2,000 barriques de rhum qui, au prix de 25 fr. les 100 kilogrammes de sucre, et de 132 francs la barrique de rhum, représentent une somme de 639,000 fr.

En outre, les établissements de Manourou, Mahela, Mananzary, et quelques autres postes du nord, donnent 2,100,000 kilogrammes de riz, dans

A reporter. . . 639,000

Digitized by Google

Report.	639,000 fr.
la proportion qui suit : Manourou, 500,000 kilogrammes ; Mahela, 800,000 kilogrammes ; Mananzary, 600,000 kilogrammes ; postes du nord, 200,000 kilogrammes, qui, à 20 francs les 100 kilogrammes, font.	420,000
Enfin, on doit compter encore :	
1,600 bœufs vendus à Bourbon, 140 francs l'un,	224,000
1,500 barils de bœuf salé, à 75 francs l'un. .	112,500
1,500 cuirs salés à 11 francs, suif et cornes. .	16,500
Total. . . .	1,412,000 fr.

Il faut ajouter, au chiffre de 1,412,000 francs, pour avoir la somme totale des produits obtenus à Madagascar par la maison de Rontaunay, une somme d'environ 250,000 francs, que M. de Lastelle retire annuellement de ses échanges avec les naturels sur des fusils, de la poudre et d'autres marchandises. Les marchandises d'échange donnent, en général, de très beaux bénéfices. Les riz achetés dans le pays se paient avec des toileries, et les bœufs soldés en piastres d'Espagne ne coûtent pas, en moyenne, plus de 45 à 50 francs. Tous ces produits fournissent un aliment de fret pour au moins douze navires de trois à quatre cents tonneaux ; ce n'est pas d'ailleurs sans subir les tracasseries de la douane Hova qu'ils peuvent être exportés. Malheureusement, malgré son titre d'andrian, M. de Lastelle ne parvient que bien rarement à se soustraire aux vexations sans nombre que lui font endurer les chefs de la côte ; d'abord, ces chefs ont tous, à Emirne, des parents ou des amis qui les défendent contre les plaintes de M. de Lastelle; ensuite eux-mêmes sont autant de victimes fatalement destinées à l'épreuve barbare du tanghen (poison mortel), qui leur est administré sur la plus vague accusation, aussitôt qu'ils ont fait fortune à la côte, en pressurant les populations tributaires et les négociants européens. Cet usage horrible, qu'on pourrait nommer l'impôt du tanghen, tombe indistinctement sur tous les chefs enrichis et sert à alimenter les coffres de la reine. Il n'est pas jusqu'aux personnages le plus haut placés qui ne soient exposés à cette exécrable loi. La femme et le beau-père de Raini-Haro, le favori de la reine, ont eu le sort commun, et, chaque année, des centaines de riches périssent ainsi à Emirne dévorés par le poison. C'est à cet affreux raffinement de barbarie que les chefs de la côte doivent de pouvoir vexer et pressurer impunément M. de Lastelle jusqu'au jour où on les appellera à Emirne pour leur faire subir la fatale épreuve du tanghen et s'approprier le fruit

Digitized by Google

de leurs exactions. Comment comprendre qu'un peuple soit assez lâche et assez stupide pour se laisser décimer ainsi ?

La mortalité a été généralement beaucoup moindre qu'on ne le craignait parmi les ouvriers créoles ou européens employés dans les établissements dont il vient d'être parlé ; une hygiène bien entendue, une alimentation saine et substantielle, des logements salubres, élevés au-dessus du sol, et des sites judicieusement choisis, tels ont été les moyens par lesquels M. de Lastelle a neutralisé, en grande partie, l'influence paludéenne du littoral. Que l'on juge par ce qu'a pu faire un seul homme, des immenses résultats que produirait un système de colonisation mûrement étudié, et dont l'application serait confiée à de puissantes compagnies ; n'est-ce pas, dans de pareilles circonstances et avec de semblables éléments, que l'esprit d'association doit surtout enfanter des prodiges ? Nous croyons rester bien au-dessous de la vérité en estimant au minimum à 300,000 tonnes d'une valeur de 85 millions de francs, l'aliment de fret qui serait rapidement obtenu, car le mouvement de la Réunion seule, pendant l'année 1853, a atteint 125,000 tonnes, représentant 37 millions de francs, et le territoire de la Réunion est au territoire de Madagascar dans la proportion de 1 à 120.

Nous pourrions citer encore, comme point de comparaison, le mouvement de l'Australie avec sa métropole qui, en 1851, avant la découverte des mines d'or, atteignait le chiffre de 498,000 tonnes, et celui de la Chine avec l'Angleterre, qui s'élevait à la même époque à 800,000 tonnes.

Nous l'avons dit déjà, aucune puissance ne nous disputera cette mine féconde ; pourquoi donc ne l'exploiterions-nous pas? Pourquoi ne pas relever, sur ces rivages, notre pavillon humilié? Pourquoi ne pas couper court à cette barbarie d'autant plus odieuse qu'elle s'exerce sur un sol appartenant à la France et en ayant longtemps porté le nom ? Nous avons dépensé cent millions et envoyé soixante mille hommes à Alger pour extirper la piraterie et venger un coup d'éventail donné à notre consul ; à Madagascar, nous avons bien d'autres affronts à venger, bien d'autres atrocités à empêcher; à Fort-Dauphin, notre pavillon a été abattu et foulé aux pieds ; à Tamatave et à Foulpointe, nous avons été vaincus par des sauvages, qui ont égorgé nos soldats et outragé leurs cadavres, dont tout récemment encore on voyait les douloureux débris exposés sur des sagayes autour du fort de Tamatave ; nos alliés ont eu à souffrir les plus cruels traitements ; les lois de l'humanité sont chaque jour transgressées par les atroces coutumes des Hovas ; la mesure n'est-elle pas comblée, et nos soldats, notre pavillon ne doivent-ils pas

Digitized by Google

être vengés? Ferait-on, à la peuplade des Hovas, l'honneur de la considérer comme un obstacle de taille à arrêter une expédition composée de troupes françaises et habilement commandée ? Deux fois, il est vrai, les pelotons deguenillés des Hovas ont eu la joie de rester maîtres du terrain où nous les avions combattus ; mais comment appeler de pareils engagements, comment ne pas qualifier sévèrement de pareilles opérations militaires conduites tout au moins avec une excessive légèreté ?

En 1845, alors que le gouvernement pensait à diriger sur Madagascar une expédition sérieuse, nous avons présenté à M. le baron de Mackau, ministre de la marine à cette époque, un plan de campagne pour la conquête et l'occupation de l'île; nous énumérions le nombre et l'espèce de troupes à employer ainsi que la quantité de navires nécessaires pour transporter les troupes et le matériel de l'expédition. Récemment arrivés des mers de l'Inde, nous nous y étions longuement entretenu avec beaucoup de personnes qui connaissaient parfaitement Madagascar et le fort et le faible des Hovas. Le ministre approuva nos propositions; appelé à les développer en sa présence, nous espérions fermement leur adoption, lorsqu'un orateur, mal renseigné et mal inspiré, parvint à faire repousser par la chambre des députés le projet d'expédition; les déclamations des ennemis de notre marine se donnèrent carrière; on prétendit bien haut que la France qui avait déjà fort affaire avec l'Algérie, allait s'en créer une nouvelle à quatre mille lieues et décupler ses embarras. Devant cet épouvantail assez semblable aux figures monstrueuses qui grimacent sur les murailles des forteresses et des jonques chinoises, les représentants de la France trouvèrent convenable de la laisser sous le coup des humiliations reçues, d'abandonner ses alliés à la vengeance des Hovas et de renoncer à la possession d'un territoire qui devait nous enrichir en rendant à notre commerce maritime l'éclat de ses plus beaux jours. Les cœurs généreux s'émurent, mais le vote avait prononcé, Madagascar était bien loin, et en présence des embarras du gouvernement de juillet, des querelles de portefeuille, des tripotages électoraux, de l'agiotage des actions de chemins de fer, on ne se préoccupa guère de la dignité de la France outragée, de sa mission humanitaire et colonisatrice honteusement méconnue.

Nous ne saurions hésiter à reproduire ici les lignes chaleureuses et bien senties que l'indifférence du gouvernement inspira vers cette époque à un brave officier qui, lui aussi, plaidait énergiquement en faveur de la colonisation de Madagascar, M. le capitaine de corvette Guillain.

« Il faut aux malheureuses peuplades sauvages de l'Afrique ou de

Digitized by Google

l'Océanie pour les amener à la civilisation, la direction des aînés de la famille humaine ; les laisser libres, c'est les condamner à périr. Cette suprématie active de la race européenne sur les races barbares et sauvages, à Madagascar comme partout, est plus qu'un droit : elle est un devoir que celle-ci ne doit pas laisser tomber en oubli. Maintenant à laquelle des nations civilisées doivent échoir ce droit et ce devoir de conquête civilisatrice? A qui, sinon à la France, qui, il y a deux siècles, donnait à l'île de Madagascar le nom de *France orientale?* Est-il besoin d'énumérer ici tous nos titres de souveraineté sur cette grande île? nos archives et les annales de notre marine en sont pleines ; l'Angleterre elle-même ne les a-t-elle pas reconnus en 1815? Faut-il enfin faire briller aux yeux de nos hommes politiques le prix d'une pareille conquête? Qui ne connaît cette île magnifique, la reine de l'océan indien, la fertilité de son sol, la variété de ses productions, ses richesses métallurgiques, ses vastes et excellents ports, enfin son admirable situation géographique, à deux pas du continent africain, non loin de la grande presqu'île asiatique, entre les deux routes de l'Inde, de la Chine et de l'Océanie occidentale, entre le cap de Bonne-Espérance et l'isthme de Suez? Nous allons demander à nos rivaux en industrie des matières premières que nous trouverions à souhait à Madagascar en échange de nos produits manufacturés et dont le transit serait naturellement dévolu à nos navires. Cette insouciance au sujet de Madagascar se conçoit-elle au moment où notre industrie et notre commerce extérieur réclament de nouveaux débouchés, alors que notre marine commerciale n'ayant guère d'autre emploi que la navigation réservée de nos colonies, semble ne pouvoir échapper que par l'extension de celles-ci à une ruine totale?

» La France se doit à elle-même, elle doit à l'humanité tout entière, elle doit surtout à ces malheureux opprimés qui crient vers elle et croupissent dans la plus affreuse barbarie, d'être fidèle à son passé qui l'engage, d'avoir le courage de sa mission présente et de prendre soin de sa grandeur future, en associant les peuplades malgaches à sa vie progressive, en les unissant en corps de nation sous son autorité bienfaisante et répandant enfin sur elles les lumières de la civilisation qu'elles attendent de nous depuis si longtemps et qu'elles nous renverraient un jour en puissance et en richesse. »

A ces considérations élevées et à celles si éloquemment développées dans l'adresse au roi du conseil colonial de l'île Bourbon, sur la colonisation de Madagascar, année 1845, nous ajouterons quelques réflexions que nous inspirent les faits récents ou ceux qui sont à la veille de se produire.

Si en 1845 les motifs les plus pressants, les raisons les plus déci-

Digitized by Google

sives, nous faisaient un devoir de soumettre les Hovas, de délivrer nos anciens alliés, de conquérir et de coloniser Madagascar, non-seulement la même obligation nous est imposée aujourd'hui par des motifs plus pressants et plus graves encore, mais aussi notre tâche est devenue plus facile qu'elle ne l'eût été il y a dix ans. Au nombre de ces obligations et de ces facilités nouvelles nous avons cité la transformation que l'ouverture de l'isthme de Suez va opérer dans les relations de l'Orient avec l'Occident, transformation dont nous ne pouvons tirer un profit considérable qu'en colonisant Madagascar; l'amitié de l'Angleterre qui nous laisse libre d'adopter les mesures que réclament nos intérêts commerciaux ; et la pacification de l'Algérie, qui nous permet d'envoyer à la conquête de Madagascar quelques-uns de nos vieux régiments africains, aguerris dans une lutte de vingt années, sous un ciel de feu et dans un climat qui ressemblent fort au ciel et au climat malgaches, contre des ennemis autrement belliqueux et redoutables que les Hovas. Pour être exact il faut citer encore la vigoureuse initiative du gouvernement de l'Empereur, les immenses ressources en matériel de campagne que la guerre contre la Russie nous a forcés d'accumuler et que la paix, dont nous devons espérer la prochaine conclusion, va rendre disponibles, les notables perfectionnements apportés dans la construction et l'installation de nos navires, perfectionnements tels qu'un petit nombre de nos grands transports de guerre à hélice, mis à l'eau dans le courant l'année dernière, pourra transporter très rapidement et très économiquement à leur destination les troupes formant le corps expéditionnaire de Madagascar et le matériel dont elles auront besoin, les facilités que nous procurera l'abréviation du trajet pour envoyer à notre colonie nouvelle des troupes ou des munitions, la durée du trajet étant réduite à vingt-deux jours au lieu de quatre-vingts, durée moyenne du trajet par le cap de Bonne-Espérance.

Enfin, un fait tout récent et d'une incalculable portée, qui semble comme une intervention providentielle destinée à hâter la solution d'une entreprise dont l'accomplissement intéresse à un si haut degré les progrès maritimes et commerciaux de la France, la mission que M. Lambert, envoyé malgache, remplit en ce moment à Paris : cet agent paraît chargé, par le prince hova Racout, de proposer à la France de l'aider à renverser le gouvernement sanguinaire et tyrannique de la reine ; le prince Racout se soumettrait au protectorat français au même titre que la reine de Taïti. Notre tâche est donc bien réellement devenue plus facile depuis quelques années et l'heure de l'action semble arrivée.

Quelques engagements et probablement une seule affaire sérieuse assureront notre domination dans ce pays, dont la moitié des habi-

Digitized by Google

tants nous recevra comme des libérateurs; il y aura plus à organiser qu'à combattre ; il faudra éviter surtout les odieux excès, les cruautés inutiles qui ont valu aux Pronis, aux Delaforest Desroyers et aux Desperiers l'exécration des indigènes et contribué pour une bonne part à l'insuccès de nos premières tentatives de colonisation. Nous devrons imiter plutôt la conduite du chevaleresque Beniowsky, déployer de l'énergie et de la sévérité à l'égard des traîtres et des malfaiteurs, quand la clémence pourrait être prise pour de la faiblesse, mais aussi nous montrer tout d'abord bienveillants et animés de sentiments de conciliation envers les indigènes qui ne nous auront pas donné de légitimes sujets de mécontentement. On l'a vu plus haut, l'intérieur de l'île est très salubre ; les côtes seules et surtout les plaines marécageuses sont devenues insalubres, comme celles de l'Algérie par le fait de l'incurie des habitants. Jusqu'à ce qu'une administration active et intelligente ait, au moyen de travaux convenables, fait disparaître cette insalubrité, nos troupes seront cantonnées sur les plateaux élevés et salubres de l'intérieur ; des détachements de troupes indigènes recrutées parmi nos anciens alliés et organisées à cet effet occuperont les principaux points du littoral. On devra d'ailleurs choisir l'époque de l'année la plus favorable pour opérer le débarquement, celle où les fièvres intermittentes ne sévissent pas à la côte. Restera la mise en valeur de ce sol fécond : les brillants résultats des essais tentés en 1842, dans les conditions les plus défavorables, indiquent suffisamment que, sous un régime qui garantira la sécurité de l'exploitation, la mise en valeur marchera très rapidement; bien des créoles de Maurice et de la Réunion, bien des capitalistes de la métropole se hâteront de demander, sous forme de concession, le droit de venir exploiter ces riches contrées, qu'abritera désormais le drapeau de la France.

Déjà, en 1851, après l'insuccès des négociations entamées avec les Hovas par l'amiral Febvrier-Despointes, et alors que l'occupation partielle de Madagascar était de nouveau demandée instamment au gouvernement de la République, deux mille créoles de la Réunion se disposaient à suivre le corps expéditionnaire et à entreprendre immédiatement l'exploitation du territoire occupé.

Nous n'avons point parlé dans les lignes qui précèdent de la Nouvelle-Calédonie, notre récente acquisition de l'Océan-Pacifique, non pas que nous méconnaissions l'excellent parti qu'on en pourra tirer par la suite, tant sous le rapport de l'élève du bétail que sous celui des cultures tropicales, et surtout par l'exploitation de ses magniques gisements houillers et de ses vastes forêts; ce territoire doit devenir un jour une source de richesse pour la métropole, mais il s'éloigne tellement vers l'extrême Orient, que l'abréviation du trajet

Digitized by Google

réalisée par la voie de Suez sera beaucoup moins sensible pour cette colonie que pour celles plus rapprochées de l'Afrique, et notamment pour Madagascar. Plus vaste et plus riche encore que la Nouvelle-Calédonie, celle-ci est aussi beaucoup plus favorablement située. L'occupation de colonies étendues, fertiles et habitées par des populations peu nombreuses nous semble du reste un des meilleurs moyens, peut-être même le seul moyen de compléter une des institutions les plus utiles et les mieux justifiées de l'époque actuelle, institution dont les bases ont été posées déjà sous le nom de dotation de l'armée, et dont nous développerons et mettrons en lumière dans un prochain travail l'équité, l'intérêt et la convenance.

Abordons le second côté de la question :

Nous devons accroître notre marine et rendre notre navigation aussi économique que celle de nos concurrents. Sans prendre fait et cause, d'une manière absolue, pour les prohibitionnistes ou pour les partisans du libre échange, il n'en paraît pas moins constant que les prohibitionnistes perdent chaque jour du terrain, et que dans la succession des faits on remarque un acheminement lent, gradué, mais non interrompu vers l'adoption des principes qui servent de base au système de la liberté du commerce, cheval de bataille de la plupart des modernes économistes. Peu à peu, la prohibition disparaît du tarif des peuples civilisés; les gouvernements qui ne l'ont pas complètement effacée, ont du moins modéré un grand nombre de droits; l'Angleterre marche en tête des nations commerçantes en déchirant son fameux acte de navigation et inscrivant sur son drapeau : liberté commerciale; la France même vient d'être autorisée à recevoir en franchise les matières premières nécessaires à la construction de ses navires; on ne saurait méconnaître la portée et le caractère de ce mouvement : les peuples civilisés tendent, dans la mesure de leurs forces et de leur degré d'avancement en civilisation et en industrie, vers la liberté commerciale. A eux de calculer avec prudence la rapidité de leur élan sur la nature et l'état de leurs ressources matérielles.

Peut-être en cela cédons-nous à une vaine crainte, mais la France ne nous semble pas mûre encore pour l'adoption de la liberté du commerce ; elle n'est pas encore en mesure de suivre sa puissante alliée dans cette voie scabreuse, comme elle l'accompagne et la soutient sur les champs de bataille de la Crimée; en entrant dès à présent dans cette voie, nous risquerions fort de compromettre plus d'une branche importante de notre industrie, spécialement celle si intéressante qui opère le transport des marchandises chargées à destination de nos colonies et des matières premières ou denrées en provenant ; les navires étrangers nous enlèveraient très probable-

Digitized by Google

ment le bénéfice de ce transport, au détriment de notre marine marchande et de nos bâtiments de guerre qui perdraient à la fois l'élite de leurs matelots. Cependant si nous ne sommes pas encore en mesure d'abaisser les barrières qui nous défendent contre une concurrence trop redoutable, nous devons redoubler d'efforts pour acquérir les qualités, et chercher les perfectionnements qui nous permettront de la soutenir sans infériorité, lorsque le principe de la liberté commerciale, continuant à gagner du terrain, nous nous trouverons dans l'obligation de renoncer aux droits qui nous protègent.

Bien des fois les causes de notre infériorité nautique ont été développées; nous allons les passer en revue.

D'abord le peu de goût qui existe en France pour les opérations maritimes dont la réalisation exige un temps assez long, et l'emploi de capitaux considérables; la majeure partie du pays étrangère à la marine ignore les avantages du commerce extérieur; nos ports de mer ne sont pas assez riches; il faudrait une sorte d'élan national pour porter simultanément les idées et les capitaux vers les armements et les expéditions lointaines. Un progrès cependant s'est manifesté sous ce rapport depuis quelques années; l'esprit d'entreprise et d'association est entré franchement dans la voie des opérations maritimes, de grandes compagnies se sont formées et obtiennent de magnifiques résultats, bien faits pour encourager à pousser plus avant dans cette voie féconde; la création des Compagnies des Messageries Impériales (services maritimes), Générale Maritime, Baleinière, Franco-Américaine, Générale de Navigation à vapeur, des Clippers Français, etc., indique une tendance bien marquée des esprits et des capitaux à se porter vers le commerce d'armement, un des plus attrayants et des plus fructueux, quand il est entrepris par des hommes éclairés et prudents.

On s'est aussi beaucoup occupé d'améliorer nos voies de communication; nos chemins de fer, surtout dans ces derniers temps, ont pris une prodigieuse extension, et les faits semblent se charger de démontrer la supériorité incontestable, la puissance irrésistible de ces mystérieux agents de la circulation qui, dirigés par des mains habiles, transforment et enrichissent les contrées qu'ils traversent; nous sommes loin déjà de la polémique ardente engagée dans la presse et à la tribune sur la valeur comparative des voies de fer et des voies navigables; les dernières ont conservé de l'aliment, elles en trouvent encore; il est même certains produits pondéreux et de minime valeur que les chemins de fer ne leur enlèveront pas, mais à combien de sacrifices n'ont-elles pas dû se résigner? Combien leur clientèle n'a-t-elle pas été réduite par ces locomotives rapides

Digitized by Google

qui glissent comme des éclairs auprès de leurs barques pesantes, se traînant d'écluse en écluse avec une si pénible lenteur !

Une des principales causes de l'infériorité de notre marine tenait à l'état de nos voies de communication ; ainsi que nous venons de le dire, nous avons à cet égard peu de chose à envier aujourd'hui aux nations les mieux partagées. Par suite des droits élevés dont étaient frappés à l'importation les bois, fers, chanvres, goudrons et autres matières premières, nos constructions maritimes coûtaient beaucoup plus cher que celles de la plupart des autres nations de l'Europe ; on construisait à meilleur marché que nous dans le Nord et dans la Méditerranée. La différence de prix atteignait souvent une augmentation de cinquante pour cent pour les navires construits dans nos ports. Il y a lieu d'espérer que le récent décret du 17 octobre 1855, qui autorise l'admission en franchise pendant trois années des matières premières destinées à la construction des bâtiments de mer, va permettre à nos constructeurs de rivaliser de bon marché avec les constructeurs étrangers. Un grand progrès aura ainsi été réalisé ; car, nous le répétons, l'élévation du prix de nos constructions exerce sur notre navigation une fâcheuse influence, et nuit à son développement.

Nos équipages, dit-on, sont plus nombreux et grèvent l'armement plus que les équipages anglais, hollandais ou américains ; cela est vrai, quant au nombre des matelots, surtout dans la Méditerranée ; on donne généralement pour raison de cette différence que les matelots du Nord, plus vigoureusement constitués que ceux du Midi, possèdent une force musculaire supérieure qui permet à un moindre nombre d'hommes de produire le même effet utile, à peu près comme quatre est à cinq ; ne trouverait-on pas un autre motif tout aussi réel dans la meilleure installation des agrès et apparaux ? Cependant si, à navire d'égale jauge, nos matelots sont plus nombreux que les matelots anglais, ils sont payés moins cher ; ainsi la compensation s'établit à peu de chose près, et l'armement n'en supporte pas une plus forte dépense ; là n'est donc pas en réalité la cause de notre infériorité nautique ; d'ailleurs nos marins de l'Océan, les Ponentais, comme l'on disait autrefois, n'ont rien à envier sous le rapport de la force musculaire aux autres matelots du Nord ; et pour ceux-là du moins, s'il existe une différence dans l'effectif des équipages, il ne tient qu'à nous de la supprimer.

En dehors des causes que nous venons d'énumérer, il en est d'autres qui, pour ne pas offrir un caractère aussi général, n'en exercent pas moins une action très directe et très regrettable sur l'état de nos échanges et sur les progrès de notre marine.

Ainsi notre commerce n'agit pas toujours avec toute la loyauté

Digitized by Google

désirable ; on dirait que la fraude lui semble plus excusable, lorsqu'il s'agit d'envoyer aux Colonies et non de vendre sur les lieux mêmes. Ce défaut de loyauté dans les transactions accuse tout au moins peu de sens commercial et d'intelligence des affaires ; il suffit en effet de mesurer la portée de pareils actes pour prévoir d'abord que les produits ainsi entachés de fraude cesseront bientôt d'être demandés, ensuite que si les produits d'une nation se présentent souvent fraudés sur les marchés étrangers, la déconsidération et l'avilissement ne tarderont pas à frapper à la fois les produits, les vendeurs et par contre coup le commerce tout entier de la nation à laquelle ils appartiennent ; sans doute, une amélioration s'est produite sous ce rapport depuis quelques années ; à en croire même certains publicistes, le défaut de loyauté dont nous parlons se remarquerait plutôt aujourd'hui dans les produits des autres nations que dans les nôtres ; tant mieux pour nous, s'il en est ainsi, car nous ne tarderons pas à recueillir les fruits de notre droiture commerciale. Toutefois, jusqu'à ces dernières années, et même encore aujourd'hui, dans plus d'une usine, on n'a point assez réfléchi aux conséquences fatales de ce manque de conscience dans les transactions. L'adoption des marques de fabrique fournit un des meilleurs moyens de sortir de cette fâcheuse ornière ; il est présumable, en effet, qu'un fabricant, nous ne dirons pas loyal, mais seulement intelligent et prudent, n'osera jamais apposer son nom sur un produit fraudé ; mieux vaudrait pour lui déchirer sa patente et fermer son atelier.

Notre commerce extérieur devenant plus consciencieux, nos marchandises seront plus recherchées ; elles donneront lieu à une forte demande là où on les délaissait pour des marchandises d'autres nations ; nos navires trouveront un nouvel aliment de fret dans cet accroissement de la demande, et nos armateurs n'y gagneront pas moins que nos marins et nos manufactures.

Enfin, nos grands ports de commerce demandent que l'on diminue les droits sur les cafés afin d'arriver, par l'accroissement de la consommation de ce produit, à une plus forte consommation du sucre ; que l'on suive et étudie avec soin le mouvement de la production des sucres indigènes, afin de l'empêcher, par des mesures législatives, d'enlever à la navigation ce qui lui reste de transports des sucres exotiques ; que l'on favorise, par des primes, l'introduction des bois de teck de l'Inde ; (cette mesure, en donnant du fret à nos bâtiments, procurerait pour nos constructions navales de l'Etat et du commerce des bois précieux, qui en prolongeraient considérablement la durée) ; que l'on réorganise et améliore notre service de pilotage ; que l'on encourage la fabrication des chronomètres ; que l'on apporte le plus de simplicité possible dans les formalités auxquelles

Digitized by Google

la navigation et les opérations maritimes sont assujetties, notamment en supprimant le plombage de douane; que l'on ne fasse de traités qu'après s'être éclairé de l'opinion des chambres et des capitaines de commerce; que l'on n'entre qu'avec une extrême réserve dans la voie du libre échange; que l'on n'admette, dans aucun cas, les tiers pavillons au droit d'importer en France les produits étrangers à leur pays, ou d'exporter les nôtres à destination des pays avec lesquels nous avons des traités de réciprocité autrement que sous la protection d'un droit en faveur de notre pavillon; que l'on favorise l'accroissement du tonnage moyen de nos bâtiments; que l'on affranchisse tous nos bâtiments du paiement des droits sanitaires; le service de santé n'étant pas établi en vue des intérêts maritimes, mais de la santé publique, on ne peut, sans injustice, en faire payer les frais par la navigation; que l'on supprime les droits de navigation encore perçus dans la partie maritime de quelques-unes de nos rivières; que l'on étudie une nouvelle organisation de notre service consulaire, afin de ne confier la mission de représenter à l'étranger les intérêts de la France qu'à des hommes ayant la connaissance pratique des affaires commerciales des pays où ils sont appelés à résider; que l'on crée, à l'aide d'une allocation annuelle au budget, une émigration permanente qui, en assurant à nos bâtiments des frets de sortie pour le transport des passagers, aurait l'avantage d'augmenter, dans certains centres commerciaux étrangers et surtout dans les territoires coloniaux nouvellement acquis par nous, le nombre des Français qui y sont établis, et, par ce moyen, d'y accroître notre influence, d'y populariser l'usage de nos produits; l'émigration permettrait d'éloigner du pays des hommes souvent dangereux pour la tranquillité publique, auxquels il ne manque quelquefois, pour revenir au bien, que l'occasion et le moyen de sortir d'un entourage vicieux. L'émigration serait un bienfait pour nos ouvriers sans travail, malheureusement trop nombreux ou trop peu rétribués dans certains départements. L'Algérie, Madagascar, la Nouvelle-Calédonie attendent ces émigrants en leur offrant, en échange d'un peu d'intelligence, de travail et d'activité, la certitude d'un succès rapide et de la prompte possession d'un bien-être qu'ils n'eussent pu acquérir que bien difficilement sur le sol natal. Enfin que les transports, dont le gouvernement pourrait disposer à l'avenir, soient réservés au pavillon national.

Entrons donc franchement, résolument dans la voie nouvelle où le gouvernement s'efforce de nous entraîner, appuyons de notre coopération morale et matérielle les grandes Compagnies qui travaillent à étendre à l'étranger nos relations commerciales! Que les négociants de nos principales villes de commerce fondent, dans les pays

Digitized by Google

où leurs opérations ont avantage à se développer, des succursales de leurs maisons en communauté de vues, d'intérêts avec eux-mêmes! Continuons à perfectionner nos voies de communication; que l'action salutaire du gouvernement impose aux Compagnies de chemins de fer l'obligation permanente de transporter, à des prix aussi réduits que possible, les matières premières importées par nos navires ainsi que les marchandises de peu de valeur destinées à l'exportation, de telle sorte que ces marchandises, moins grevées de frais de transport, puissent se placer à de meilleures conditions et en plus grande quantité sur les marchés de l'étranger. Là où ne pénètrent pas les chemins de fer, achevons de canaliser, améliorons la navigation de nos rivières, rendons en un mot aux matières premières et aux produits indigènes le transport aussi économique que possible vers le lieu de leur emploi ou de leur chargement. Que nos armateurs et nos constructeurs, usant avec empressement de la faculté que leur ouvre le décret du 17 octobre 1855, redoublent d'économie et d'activité pour en arriver à construire et à armer des navires susceptibles de lutter de bon marché avec les navires des autres marines de l'Europe! Que notre commerce n'expédie à l'étranger que des objets bien fabriqués, de bonne qualité, *marchands* en un mot et revêtus de la marque du fabricant! Que nos négociants choisissent avec soin leurs représentants! Qu'ils ne confient ces emplois importants qu'à des hommes aussi recommandables par leur droiture, leur conduite et leur honorabilité que par leur intelligence, leur esprit d'ordre et leur habitude des affaires! Et, nous ne saurions nous lasser de le répéter, on verra promptement la demande de nos produits augmenter d'autant plus rapidement qu'ils seront devenus à la fois moins chers et de meilleure qualité; alors aussi, à la suite de cette heureuse transformation, le tonnage et le nombre de nos navires s'accroîtront dans une progression rapide, qui donnera plus de bénéfice à l'armement, plus de travail à nos marins et plus de défenseurs à nos escadres.

Disons-le donc une dernière fois avant de terminer : dans quelques années, lorsque s'ouvrira le canal des deux mers, la France peut, elle doit être en mesure de prendre une large part dans le bénéfice qu'en retireront les puissances maritimes engagées dans des opérations de commerce avec les mers de l'Inde.

M. de Lesseps a fait à tous les peuples un noble et généreux appel ; c'est à la France, d'où l'appel est parti, de se préparer pour ce prochain avenir. L'île Malgache nous appartient; nos capitaux et nos compatriotes n'attendent, pour y semer et y moissonner, que l'ombre du pavillon français.

Qu'il nous soit permis de terminer par une observation qui

Digitized by Google

forme comme le complément de cette rapide étude. Si les prévisions de M. de Lesseps se réalisent, et les obstacles susceptibles d'empêcher cette réalisation paraissent aujourd'hui surmontés, la France lui devra plus qu'aucun autre peuple du monde; car les transformations que le percement de l'isthme de Suez ne peut manquer d'opérer dans l'état actuel des échanges entre l'Orient et l'Occident, et le bénéfice qui doit en résulter, forceront notre pays à rechercher les moyens d'obtenir une bonne part de ce bénéfice, principalement en s'attachant à remplir sa mission colonisatrice à Madagascar, et par suite contribueront activement sans doute au développement des plus solides éléments de sa puissance.

Le Baron Ogier.

Digitized by Google

LA

PHILOSOPHIE ANTIQUE

DANS LA TRAGÉDIE GRECQUE

A PROPOS DE

L'ORESTIE

DE M. ALEXANDRE DUMAS.

Un caractère de cette époque est de tout aimer, de tout embrasser, mais aussi de mal étreindre et d'aimer faiblement; on l'a souvent reproché à notre âge, il manque d'unité, de direction. Prompt à entreprendre, suppléant au génie par l'habileté, à l'originalité par l'imitation, à la nature par le procédé, il vole à toute doctrine, s'éprend de toute fleur qui éclot, de chaque étoile qui se montre avec plus ou moins d'éclat dans le ciel de l'art. Il est sûr que le goût public, depuis plusieurs années, paraît à bout de réactions. Tour à tour, nous l'avons vu passer avec une ardeur égale des vulgaires errements du sensualisme à la dignité, longtemps bien mal comprise, de l'art antique; puis se passionner pour le moyen-âge, pour de là remonter à la renaissance et pencher encore vers l'autel du sensualisme qu'il semblait avoir déserté. On dirait qu'il n'en est plus ainsi. La littérature est devenue un champ d'alliance où les systè-

Digitized by Google

mes les plus divers, les plus opposés, ont rencontré une paisible et fraternelle conciliation, *umbram hospitalem consociare amant*, comme disait Horace des arbres de son verger. Mais serait-ce donc un tort? Est-ce notre faute si nous sommes venus tard, à une époque où le lot, d'ailleurs fort acceptable, de l'intelligence est de comprendre et de s'assimiler le génie des autres plutôt que de marcher dans la voie plus hardie et plus étroite du génie propre? Mieux valent sans doute les époques originales, qui ont su créer, et par leurs créations ont servi de types à leur tour; mais ce trésor ne s'acquiert pas, et l'esprit souffle où il veut. Après tout, l'esprit de l'homme est assez vaste pour comprendre le beau sous les faces multipliées, assez grand pour embrasser ce qui est la nature et s'élever à ce qui est l'idéal.

C'est là un des résultats les plus marqués du goût aussi bien que de l'art contemporain. Tous les genres sont bons, quand, à travers leurs manifestations extérieures, ils recèlent les deux éléments qui expliquent tout, la nature et l'idéal. Que le génie dramatique, par exemple, s'appelle Eschyle, Shakespeare ou Corneille, nous savons bien découvrir l'unité sous les traits divers qui le caractérisent. Oui, nous tous, peuple des gens de goût, foule intelligente et sans nom, nous sommes là, au milieu de la plaine, les yeux fixés sur la vaste lice, souriant à tous les efforts, conviant à tous les triomphes, pourvu que ceux qui nous entraînent à leur suite fassent bien voir leur bannière, et prouvent qu'ils ont du moins une juste compréhension du pays où ils ont placé leur tente ou de l'époque qu'ils ont préférée. Les couronnes ne sauraient être qu'à ce prix.

Eh bien! nous croyons pouvoir le dire, à aucune époque peut-être, la beauté grecque n'a été mieux sentie, mieux comprise que de nos jours. Sans doute, depuis la renaissance, les fictions du théâtre grec n'ont pas fait défaut à notre littérature. Mais les poètes ont toujours traité avec une extrême liberté les maîtres antiques auxquels ils empruntaient leurs fables et laissaient leur physionomie. Racine, dans ses trois pièces, est loin de nous offrir la Melpomène grecque sous son austère draperie; il est de son siècle; il a aussi sa dignité à lui, sa couleur; sa parole élégante et choisie a trop de vertu personnelle pour être l'expression fidèle d'une poésie qui avait sa meilleure lumière dans sa simplicité même. Voltaire a fait *Mérope*, *Oreste* et *Œdipe*; mais ces pièces sont grecques comme *Zaïre* est turque et *Alzire* américaine. Crébillon, qui pourtant, dans sa composition et dans son style, avait bien quelque souffle eschylien, ne croit pas pouvoir réussir s'il ne jette de singulières amours à travers des drames qui ont pour titre *Electre* et *Atrée*. Plus tard, le *Philoctète* de La Harpe fut une bonne pensée, à laquelle il ne man-

Digitized by Google

qua que d'être exécutée par un poète. Ducis, dans son *Œdipe à Colonne*, retrouva un peu de cette couleur antique dont le goût, qui s'est bien fourvoyé depuis, tendait alors à revenir. De nos jours seulement, ce même goût s'est élargi, et l'on comprend ce que l'on voulait. De même que le beau péristyle de la Madeleine, évocation du pur génie corinthien, ont montré combien faussement on avait regardé comme des œuvres antiques des édifices tels que le Panthéon et la Bourse ; de même aussi on a voulu voir de l'art hellénique sur la scène, et du véritable autant que possible. *Ulysse* a récemment encore fait entendre sur la première scène française des accents autrement homériques que ce qui avait retenti jusqu'alors. La Jocaste amoureuse de Voltaire n'aurait pas reconnu sa fille Antigone, transportée, il y a quelques années, sur la rive gauche de la Seine. Or c'est maintenant le tour d'Eschyle, du plus ancien et du plus redoutable des poètes tragiques, dont un poète de grand renom parmi nous vient aussi de faire passer sur notre scène la principale trilogie.

M. A. Dumas s'est placé sur une échelle plus vaste que les autres imitateurs, ses devanciers. Il nous fait plus réellement assister à ces drames si émouvants et si nouveaux en leur temps pour le peuple intelligent et mobile qui régnait au pied de l'Acropole de Minerve. Le poète français a dédié son œuvre « au peuple, » sachant bien qu'il n'y a pas trop de différence entre le peuple de Paris et le δῆμος antique, le peuple athénien surtout. Puis il a dû compter sur la représentation et sur l'objet du drame, vaste et saisissant entre tous. L'intérêt croît de scène en scène. D'abord c'est le crime conçu qui grandit et s'apprête à frapper dans l'ombre ses coups homicides. La prophétesse d'Ilion fait entendre ses accents vains et lugubres ; Clytemnestre, en frappant son époux, veut croire qu'elle ne fait que venger sa fille immolée. C'est ensuite la vengeance des dieux et des hommes qui se prépare. Là sont les fictions grecques, si célèbres et tant de fois essayées, d'Oreste et d'Electre se reconnaissant au tombeau paternel ; le crime payant le crime ; les terribles et pathétiques accents d'une mère égorgée, et enfin, dans la troisième pièce, l'implacable remords, sous la personnification des Euménides, suscité dans l'âme du parricide, qui recule devant cette justice des dieux et fuirait d'une fuite éternelle s'il n'était pas absous par le vote de l'aréopage et la décision de la déesse. Il y a là sans doute, dans ces spectacles sublimes autant qu'austères, de quoi captiver tout public accessible aux grandes émotions, tous ceux qui placent l'idéal du drame dans le tableau des grandes catastrophes causées par les passions, ou dans la double lutte de la vertu contre le crime et du crime contre ses remords.

Digitized by Google

Ce n'est pas une petite entreprise que de faire passer dans notre langue les chefs-d'œuvre dramatiques de l'antiquité; c'est un vain effort que tenteraient nos poètes modernes s'ils avaient la prétention d'en reproduire absolument dans leurs imitations l'esprit philosophique. Nul ne peut se faire assez complètement d'un autre temps pour n'être plus du sien, nul ne peut s'abstraire assez énergiquement de son époque pour échapper aux influences innombrables qui l'environnent. Il peut être utile de noter dans l'imitation de M. Alexandre Dumas ces nuances qui distinguent son œuvre de celle d'Eschyle, qui séparent sa pensée de celle qui règne dans la tragédie grecque. Il conviendra donc d'étudier celle-ci, au point de vue des doctrines philosophiques dont elle recèle un riche trésor. Il n'y a guère de tableau plus instructif que celui des grandeurs de la sagesse antique et des bornes contre lesquelles elle vient se heurter au bout de ses nobles efforts, pour atteindre à un idéal impossible. Les poètes anciens, aussi bien que les philosophes, luttent contre la vérité, comme Jacob contre l'ange ; ils ne s'approchent de cet idéal qu'à la condition d'admettre beaucoup d'erreurs, et ce n'est guère qu'à titre de pressentiments qu'ils ont obtenu leurs plus vives irradiations de la vérité. C'est là ce qu'il nous faut constater avant d'examiner à quel degré le dernier interprète de la tragédie hellénique en a reproduit le dessin et la couleur, et a saisi la pensée et s'est maintenu dans la limite que n'a pas dû franchir la sagesse toujours imparfaite de l'antiquité.

I

Le siècle que l'on est convenu d'appeler celui de Périclès est l'époque de gloire dont cet illustre Athénien fut le centre et en quelque sorte le promoteur. Les temps qui précèdent ce grand politique, mort de la peste en 429, après avoir exercé trente années un pouvoir absolu sur les affaires publiques, les temps qui le suivirent immédiatement, composent une époque unique, au milieu de laquelle court une vaste lumière qui, jointe à ses premières lueurs et à ses derniers reflets, occupe bien un siècle entier. C'est pourquoi on peut placer le commencement de l'ère de Périclès vers le début du Ve siècle, immédiatement après la défaite des Perses à Marathon. On peut en effet regarder cette victoire si mémorable comme inaugurant avec solennité, dans les premières années du Ve siècle, l'immortelle époque que nous appelons le siècle de Péri-

Digitized by Google

clès. Les guerres médiques, jusqu'à l'époque où les rois de Perse eurent à abdiquer leurs prétentions, durèrent bien quarante ans; et quand, après la mort de Cimon, tout le flot de l'inondation persane eut achevé de se retirer du sol hellénique, ces Grecs qui s'étaient levés comme un seul homme dans les périls de la patrie, qui s'étaient unis d'un accord admirable, ne formant qu'une âme pour chasser l'étranger, virent promptement se dissoudre le lien patriotique qui avait fait leur vertu. Du milieu de ces races mélangées, que l'on pouvait croire à jamais confondues, surgirent d'incessantes rivalités; ils tournèrent contre eux-mêmes, peuple contre peuple, cité contre cité, cette énergie première, inépuisable, encore accrue par les triomphes récents qui avaient tant exalté l'esprit national. Ainsi commença la longue et sanglante guerre du Péloponèse, œuvre désastreuse de la politique de Périclès.

Toutes les péripéties du long drame politique et guerrier qui se joue au Ve siècle sont favorables au développement de l'imagination grecque. L'ardent souffle émané de la plaine de Marathon avait eu sur le génie primitif de ce peuple son résultat inévitable. Désormais, la Grèce devait croire à elle-même, à sa destinée, à son avenir; son génie croissait avec sa puissance, avec sa liberté. Douée, depuis déjà bien des siècles, d'une langue riche, harmonieuse, colorée d'un éclat oriental, elle avait, dès les temps reculés, possédé le plus grand de tous les poètes. Après Homère, une série de poèmes épiques, lyriques et gnomiques avait marqué son passage par un sillon lumineux, à travers des âges encore obscurs en ce qui regarde leur histoire politique. Nous la voyons, cette étoile errante de la poésie, quitter l'Asie-Mineure et les îles, et apparaître en même temps, avec un éclat pareil, à Thèbes dans Pindare, à Athènes dans Eschyle, tous les deux florissant à la sortie des guerres médiques. Mais il était décidé que l'ascendant appartiendrait à Athènes dans ces guerres contre les Perses, où la défaite du grand roi avait affermi la liberté avec l'indépendance nationale. Athènes avait occupé le premier rang et conduit les peuples dans la carrière du triomphe et de la liberté de tous. Puis la main puissante de Périclès, en ramenant à l'unité les éléments opposés de la cité athénienne; en lui donnant le ressort administratif et le calme intérieur, prépara le sol national et le rendit favorable à la production des arts et des autres fruits de l'intelligence. La domination absolue de cet homme d'Etat, les désastres de la guerre qu'il suscita, ne purent arrêter ce mouvement qui avait pris son origine dans l'exaltation du génie athénien. Périclès, assoupissant les factions, donna l'essor à ce qu'il y avait de plus vif dans l'esprit grec, confia à l'art, à la poésie, le soin d'élever les âmes et de glorifier la patrie; et il donna son nom à

Digitized by Google

cette époque, ère d'épanouissement pour la pensée et pour les arts d'imagination dans la cité de Minerve.

C'est ainsi qu'après les guerres médiques et durant celles du Péloponèse, Athènes, qui avait eu la plus grande part de gloire contre les Perses, Athènes, devenue l'objet de la rivalité des cités qui avaient fait escorte à sa gloire, demeura la première par le génie de ses artistes et de ses poètes aussi bien que par la prééminence de ses capitaines. Victorieuse, à Byzance et en d'autres lieux, des peuples qui tenaient à la cause persane, Athènes est l'arbitre de la Grèce. Grande un instant dans son repos, avant d'être entraînée par la pente rapide de l'ambition, elle appelle les arts à tresser sa couronne. Elle ouvre au génie ses traditions, ses ateliers, ses monuments pour les décorer par des travaux dont la gloire au moins serait impérissable. Un peu plus tard, succombant sous l'effort du Peloponèse conjuré, sous la verge sanglante des trente tyrans, et même après sa délivrance, la noble cité ne retrouvera plus sa suprématie passée; mais du moins conservera-t-elle sa royauté d'intelligence; elle aura toujours ses historiens, ses poètes, ses architectes, ses statuaires, son Parthénon, son Jupiter Olympien; elle sera la métropole de l'art universel. Or, parmi les sublimes développements que prit de toutes parts le génie sous Périclès, rien ne fut grand comme le drame, comme le théâtre athénien.

Nous avons dit à quel point de vue nous voulions surtout considérer la tragédie antique, celui de la vieille sagesse des Grecs se réfléchissant dans leurs poètes. La matière est par elle-même trop abondante pour la compliquer par des redites sur les origines de ce théâtre; c'est pourquoi nous entrons sans transition dans notre sujet, nous adressant dès l'abord au premier des trois grands poètes qui ont tressé, dans Athènes, l'immortelle couronne de la muse tragique.

II

Né à Athènes, 540 ans avant Jésus-Christ, Eschyle était, selon Suidas, de vingt ans plus âgé que Pindare; il avait bien quarante ans quand sa patrie se signala dans sa lutte contre les Perses. Frère de Cynégire dont le trait d'éclat à Salamine a été célébré par les historiens, Eschyle combattit lui-même à Marathon, à Salamine, à Platée. Dans l'intervalle de ces victoires, il composa soixante-six pièces, et remporta beaucoup de couronnes dans les luttes du théâtre. Ayant à se plaindre des Athéniens, il se retira auprès du

Digitized by Google

roi de Syracuse, où il paraît avoir terminé ses jours, comblé d'honneurs, vers 425. Sa gloire grandit surtout après sa mort. Eschyle est surtout un poète hiératique, un poète mystique; il a reçu l'intelligence et la tradition des anciens sanctuaires; il retrace le souvenir obscur des cosmogonies primitives, et se rattache assez bien aux monuments orientaux. Ainsi, si on le considère comme moraliste, il peut fournir des solutions très pures et très avancées sur les questions de théodicée et de morale pratique dont les poètes lyriques et gnomiques avaient fourni avant lui de beaux exemples. Au premier point de vue, celui des traditions premières orientales, deux de ses pièces, le Prométhée et les Euménides, offrent plus que les autres de sensibles rapports avec les anciennes cosmogonies.

Monument d'une pensée anti-hellénique, bloc cyclopéen taillé dans le vif des mythes pélasgiques, le Prométhée d'Eschyle était la seconde pièce d'une trilogie où il racontait tour à tour le dieu dérobant le feu du ciel, puis le dieu enchaîné, enfin le dieu délivré. Le fond de la fable est le même dans Eschyle que dans Hésiode. Mais, chose singulière, le poète tragique, bien que plus moderne, est aussi, plus que son devancier, pénétré de l'esprit vivant des sanctuaires et des luttes religieuses dont la fable de Prométhée gardait le souvenir. On dirait qu'Eschyle a pris parti contre Jupiter en faveur de Kronos, et qu'il soutient le nouveau culte contre l'ancien. Voyez en effet comme la donnée mythique du drame est claire sous ce rapport. Les anciens dieux sont détrônés; Kronos est fugitif, Jupiter est maître du ciel. Prométhée résiste à ce maître formidable. Titan bienfaiteur, le fils de Japet, a apporté aux mortels le feu qui doit animer la vie humaine, faire éclore les arts avec les préludes de la civilisation. Ennemi personnel du Dieu vainqueur, il proteste contre sa puissance usurpée; mais, vaincu lui-même, attaché avec des clous de diamant aux rocs du Caucase, il livre son âme aux joies farouches d'une espérance vengeresse, et prophétise le jour où le fils de Saturne sera chassé de ce ciel dont il a ravi l'empire au légitime possesseur.

Tout, dans le Prométhée, respire le naturalisme du culte primitif. Les personnages, essentiellement symboliques, ne sont que ces mêmes forces de la nature adorées par les Pélasges, avant que se fût formé et peuplé le ciel olympien des Hellènes. C'est l'Océan, oncle de Prométhée, monté sur son coursier fantastique et escorté de ses filles, les Océanides, qui vient entretenir Prométhée et lui conseiller la soumission au plus fort; puis ce sont d'autres puissances matérielles, personnifiées et dirigées par la Force, divinité allégorique, motrice universelle et première dans toutes les cosmo-

Digitized by Google

gonies qui reposent sur le naturalisme; enfin c'est Vulcain, le seul dont le nom de Dieu soit mythologique, mais qui n'est autre que le feu irrésistible, le feu céleste employé par Jupiter à river les chaînes du rebelle. Entendez le fils de Japet, sur son rocher, appelant à son aide les divinités primordiales déchues par le triomphe du fils de Kronos. Ici tout est clair, tout est matériel; pas un nuage mythologique dans ces formules d'invocation, pur écho des sanctuaires pélasgiques, et qui ressemble à une hymne d'Orphée : « O divin Ether, ô souffle ailé des vents, source des fleuves, flots innombrables qui ridez la surface des mers, ô terre, nourrice des êtres, et toi, soleil, dont les regards embrassent tout ce qui existe, voyez quels tourments les Dieux font éprouver à un Dieu [1]. » Io, victime aussi de Jupiter, errante sous l'implacable trait qui la déchire, fuyant l'ombre d'Argus qui sort du tombeau et la poursuit, implorant la mort sans pouvoir l'obtenir, nymphe transformée en génisse, fuyant d'une fuite éternelle, est un symbole assez évident où se retrouve l'ancien naturalisme oriental. C'est la vache indienne, c'est aussi la génisse égyptienne, canopique, source de l'ancienne population d'Argos, mythe représentatif de la nature féconde et première, détrôné par le culte nouveau, par le dieu Jupiter.

Malgré son orgueil, Jupiter sera humilié; l'hymen qu'il médite fera tomber sa haine et évanouir sa puissance. Alors s'accomplira dans son entier l'imprécation que lança contre lui l'antique Saturne détrôné. « Qu'il aille, s'il le veut, s'asseoir hardiment sur les nuages, faisant gronder son tonnerre, et secouant dans ses mains des dards enflammés. Rien de cet appareil ne le garantira d'une chute honteuse, tant la vengeance qu'il se prépare est terrible. Brisé à cet écueil, Jupiter connaîtra combien il est différent de servir ou de régner [2]. » Jamais la haine, la résistance à tous les tourments, à toutes les oppressions, l'orgueil qui demeure inflexible sous les ruines de l'univers, ne se sont exprimés avec une violence égale à celle de Prométhée.

Il est assez difficile d'expliquer cette témérité du poète dramatique, qui ose ainsi s'attaquer à la religion publique, et, comme s'il tentait de réhabiliter un culte aboli, ne craint pas d'outrager le dieu vainqueur, le maître souverain de l'Olympe. Comment expliquer que les magistrats d'Athènes, ceux qui châtiaient, vers ce même temps, le sage Anaxagore comme adversaire des dieux, aient pu souffrir ces blasphèmes, d'autant plus dangereux qu'ils émanaient d'une poésie ardente autant que sublime? Peut-être Prométhée dé-

[1] *Prom.*, v. 88.
[2] V. 915.

Digitized by Google

livré, troisième partie de la trilogie, revenait-il sur les invectives de la précédente; peut-être aussi le poète n'a-t-il d'autre pensée que celle de corriger l'orgueil insensé dans la personne de Prométhée, en montrant à quel égarement ce funeste travers a conduit le Titan révolté. Dans ce cas, la morale poétique du poème se trouverait dans ces paroles finales prononcées par Mercure : « L'arrêt est porté, la bouche de Jupiter ne connaît point les discours mensongers, sa parole s'accomplit toujours. Considère et réfléchis; crois enfin que l'opiniâtreté ne vaut pas la sagesse. » Puis, se tournant vers les Océanides : « Profitez de son exemple, ce ne sera pas sans être prévenues, ce ne sera pas faute de temps et de lumière que vous vous serez imprudemment engagées dans les piéges du malheur[1]. » Quand telle serait en effet la morale pratique et finale du *Prométhée*, elle ne suffirait pas à expliquer tout ce tissu d'outrages au maître de l'Olympe. D'ailleurs, ces recommandations d'honorer les dieux et d'éviter leur courroux sont faites en vue de leur puissance et de la terreur qu'ils doivent inspirer. Mercure veut que l'âme du spectateur se courbe résignée sous la puissance cruelle du maître du ciel. Or il n'y a rien là qu'une sagesse prudente, qui engage à souffrir ce que l'on ne peut empêcher, et rien qui puisse arracher du cœur la haine intérieure et profonde pour un pouvoir qui veut enchaîner par la crainte et non par la reconnaissance et par l'amour.

Le naturalisme, l'antique sagesse des Pélasges, est aussi très marqué dans les *Euménides*. Ces divinités augustes et terribles se rapportent à un culte primitif, antérieur à celui de Jupiter, auquel pourtant elles ont fini par se rattacher. Il suffit de quelques citations pour faire reconnaître dans cette pièce l'esprit le plus ancien des cosmogonies. « Offrons d'abord nos hommages à la Terre, qui, la première des dieux, rendit à Delphes ses oracles. » On y voit la destruction des divinités anciennes, chassées du ciel par des divinités nouvelles. Minerve, qui est de celles-ci, reconnaît elle-même son infériorité : « Je vous cède beaucoup en sagesse[2]. » Les Euménides, déités aux ailes noires, à l'aspect affreux, filles de la nuit, dont les yeux distillent le poison, sont des personnages cosmogoniques de l'ancien ciel; le sol de l'Attique leur appartient; elles viennent réclamer leur victime et prononcent ces paroles étranges : « Ah ! divinités nouvelles, au mépris des anciennes lois, vous arrachez donc le coupable de mes mains : vous m'avez ravi mes honneurs et ma gloire[3]. — Jeunes dieux, vous avez insulté d'antiques

[1] V. 1068.
[2] *Eum.*, v. 737.
[3] V. 243.

Digitized by Google

déesses. Ainsi se conduisent les nouveaux dieux ; ils règnent sans équité [1]. » Remarquez que ces récriminations, comme dans le Prométhée, remontent directement jusqu'au maître de l'Olympe : « Jupiter n'a-t-il pas chassé du ciel l'antique Kronos, son père ; sa conduite est en contradiction avec ses discours [2]. » Ailleurs enfin, il est parlé des Parques, qui ont donné aux hommes l'immortalité après avoir trompé de vénérables déesses [3]. Et ce n'est pas seulement dans le *Prométhée* et dans les *Euménides* que l'on trouverait des traces du culte primitif; on les voit aussi, plus rares et par traits isolés, dans la plupart des poèmes d'Eschyle. Ainsi, dans les *Sept devant Thèbes*, un guerrier porte sur son bouclier Typhée vomissant des flammes ; il oppose à Jupiter ce portrait détesté d'un démon terrestre, image odieuse aux humains comme aux dieux immortels [4]. Dans *Agamemnon*, la Nuit est regardée comme ayant fondé la gloire de la maison d'Argos. Dans les *Coephores*, la Terre est invoquée [5] ; elle l'est aussi dans les Perses au grand détriment de la vérité locale, dont les Grecs se piquaient peu; on voit les Perses, ces adorateurs du feu, adorer dans Eschyle le Ciel et la Terre.

Sortons maintenant de ces origines obscures, et, cessant de considérer Eschyle comme poète cosmogonique, recueillons les plus beaux traits de sa philosophie proprement dite, ses idées sur Dieu et sur les devoirs de l'homme.

En général, à part du *Prométhée* et des *Euménides*, Eschyle est un véritable adorateur de Jupiter. Ce dieu est pour lui le dieu suprême, revêtu des sublimes attributs qui lui sont donnés dans Homère et dans les poètes qui ont suivi. Voyez comme il idéalise cette figure du roi des dieux, comme il la dégage de toute l'impiété des traits mythologiques, pour la montrer sous ceux du dieu vivant, vengeur et rémunérateur, du dieu qui est la Providence. « Ceux que Pallas couvre de ses ailes sont respectés de son père; le peuple de Pallas est toujours sous les yeux de Jupiter, car Jupiter est le dieu sauveur qui veille sur les justes. — Le faible trouve à l'autel un asile protégé par la majorité des dieux. — Jupiter ouvre aux hommes les voies de la prudence; ses châtiments sont pour nous des leçons; le remords nocturne se distille dans notre cœur; la sagesse, présent des dieux, vient s'asseoir sur notre tête [6]. » Nous

[1] V. 144.
[2] V. 1174.
[3] V. 719.
[4] *Sept.*, v. 226,496.
[5] *Coeph.*, v. 40.
[6] *Agam.*, v. 169

Digitized by Google

pourrions multiplier ces citations. Elles suffiraient à montrer avec quelle élévation, quelle orthodoxie philosophique cet ancien poète a conçu le dieu suprême sous la représentation de Jupiter. Mais alors ce n'est pas Jupiter, le Zeus grec, qu'il adore; il lui arrive de lever le dernier voile et d'abandonner ce nom mythologique pour considérer en lui Dieu, le θεὸς inconnu, dont l'apôtre des nations devait, après bien des siècles, retrouver l'autel vide dans cette même cité d'Athènes, où Eschyle semble l'avoir pressenti. « Jupiter, qui que tu sois, s'il te plaît d'être ainsi nommé (c'est sous ce nom que je t'invoque), j'ai beau chercher, je ne trouve que toi qui puisses m'aider à délivrer mon âme du poids de ses soucis [1]. »

L'œuvre d'Eschyle offrirait un corps admirable de morale, soit dans la théorie générale, soit dans le détail pratique. « L'impie disait : les dieux ne daignent plus s'occuper de ceux qui foulent aux pieds les lois saintes; mais les dieux se font voir aux neveux de ceux qui, enivrés d'un excès funeste, respiraient l'injustice et la guerre. La richesse défend mal l'insolent qui viole les autels de la Justice, bientôt il disparaît de la terre [2]. — L'impiété en enfante d'autres; dans les familles vertueuses la prospérité se perpétue de race en race [3]. — La justice brille sur le toit enfumé du pauvre, et comble d'honneurs une vie passée dans la vertu; elle détourne les yeux des lambris dorés souillés par le crime, et, méprisant le pouvoir si vanté des richesses, ne cherche qu'une demeure sainte [4]. Diane s'indigne contre la maison où l'innocence est immolée; Diane protége les tendres oiseaux trop faibles pour voler et les nourrissons des hôtes des bois qui sont encore à la mamelle [5]. » — Je me laisse aller au plaisir de recueillir et de citer. — « Mortel, écoute-moi, respecte l'autel de la Justice [6]. — Accordez-moi, ô dieux, d'avoir un cœur chaste et des mains pures [7]. » Si l'espace nous le permettait, toutes les vertus auraient ici, d'après les vers d'Eschyle, leur formule pleine de sens, de force, de vérité. Nous y trouverions même, du moins à titre de soupçon, la vertu d'humilité, fondée sur la considération des vanités de l'homme et de la puissance de Dieu. Après dix ans de guerre devant Troie, Agamemnon, de retour dans Argos, refuse d'entrer en triomphateur et de fouler sous ses pieds les riches tapis que l'épouse infidèle a étendus sous ses pas. Il craint d'offenser les dieux par l'orgueil. Commençons par les dieux, dit-

[1] V. 157.
[2] *Agam.*, v. 363,
[3] V. 734.
[4] V. 745.
[5] V. 134.
[6] *Eumen.*, v. 532.
[7] *Coeph.*, v. 134.

Digitized by Google

il en arrivant; puis, reculant devant ces honneurs : « N'étendez pas, dit-il, sur mon passage ces tissus trop précieux ; réservons ces hommages aux dieux. Moi, mortel, marcher sur ces tapis magnifiques! Je ne le ferais pas sans crainte. Honorez-moi comme un homme et non comme un dieu[1]. »

N'est-on pas étonné, quand on étudie cette poésie grecque, d'ailleurs si pleine de relief, d'extérieur, de vie sensuelle, d'y rencontrer ces mélancoliques contemplations sur les fragilités de la vie et du bonheur humain? Quoi de plus saisissant que le tableau de Xerxès, arrivant sur la scène, seul, désolé et son carquois vide[2]? Et ces paroles sublimes de l'ombre de Darius, qui vient, du sein des morts, confondre le néant de l'orgueil : « Mortels, il ne faut pas s'élever au dessus de la condition mortelle; l'insolence en germant ne produit que l'épi du malheur; la moisson qu'on en recuille est toute de larmes. Heureux, une ombre les renverse; malheureux, ils sont oubliés comme un trait effacé par l'éponge humide. Toutefois, leur bonheur fait plus de pitié que leur infortune[3]. » Que tout cela est senti et douloureux! Sans doute; mais je le demande, où est la consolation? Il est question des douleurs générales de l'existence. Mais la condition privée, mais le pauvre, mais l'esclave, qu'en faut-il penser, selon cette sagesse antique, qui savait la douleur et n'en comprenait pas la raison? Le poète hébreu sait aussi lui, et bien mieux encore, l'infirmité de la vie. Job est effrayant par la profondeur sombre de sa douleur. Le psalmiste s'écrie : *Eheu prolongatus est incolatus meus:* mais bientôt il lève les yeux au ciel, d'où vient le secours, et il se console. Il voit les ouvriers des champs semant avec larmes, *euntes ibant et flebant, mittentes semina sua;* mais il voit la couronne : *qui seminant in lacrymis metent in lætitia;* il voit les moissonneurs heureux après la moisson, portant les gerbes en chantant : *portantes manipulos suos.* Quelle différence, et qu'il y a loin des aspirations du poète grec, des lueurs douteuses qui se font jour dans ses vers, au sentiment de pleine lumière qui nous saisit en lisant les Saintes-Ecritures.

La sanction, la juste rétribution de la récompense et du châtiment, la vie future enfin, est entrevue dans le mythe des Euménides, propices aux bons, terribles aux coupables qu'elles poursuivent sans relâche. Les traits qui peignent la poursuite éternelle des condamnés sont terribles et fréquents dans Eschyle; plus d'un sillon de sinistre lumière, chez ce poète antique, éclaire ce royaume des épou-

[1] *Agam.*, v. 804, 892.
[2] *Pers.*, v. 108.
[3] *Pers.*, v. 824.

Digitized by Google

vantements, dont l'Alighieri a fait son royaume de poésie dans les temps modernes. « Après t'avoir lentement consumé, je t'entraînerai chez les morts ; là, tu subiras le châtiment des parricides ; là, tu verras punir, en proportion de leurs crimes, les impies qui ont outragé quelqu'autre mortel, ou un dieu, ou leur hôte, ou ceux dont ils ont reçu le jour. Pluton est sous la terre le juge absolu des morts. Ombre vide de sang, pâture des démons, tu ne pourras parler, tu ne pourras répondre ; vivant, tu seras ma nourriture, tu entendras les chants qui te dévouent à moi sans relâche[1]. » Ce n'est plus là le Tartare homérique ; c'est plutôt, comme je le disais, l'enfer du Dante, *lasciate ogni speranza*. Mais pour ce qui regarde la destinée des hommes vertueux, le bonheur des justes, les récompenses de ceux qui ont vécu saintement sur la terre ou qui ont reconquis l'innocence par le repentir et les cérémonies expiatoires, les traces, s'il en existe, sont bien confuses dans Eschyle. Le jour vif et pur qui se recueille dans l'Elysée pindarique se retire quand on aborde le poète athénien. Celui-ci est plus habile à parler de fatale prédestination, de mânes formidables qui sortent des enfers pour effrayer les coupables, qu'à épanouir l'âme élue sous la lumière sacrée du monde à venir. Dans les Perses, Darius est un roi sage, vertueux. Evoqué des enfers après les libations propitiatoires qui apaisent les morts, il apparaît calme, royal, sublime, mais triste, mais sombre, invoquant la Terre et les autres déités cosmogoniques, ignorant ce qui se passe sur la terre des vivants ; et quand, fatigué de revoir la lumière, qui n'est pas faite pour ses yeux éteints, il rentre dans la froide demeure du tombeau, il y retourne en soupirant. « Adieu, dit-il, vieillards, je retourne dans la demeure de Pluton ; malgré tant de malheurs, tâchez de vous livrer chaque jour à la joie ; car les richesses ne sont rien chez les morts[2]. » Si ce poète veut nous faire considérer ce roi comme ayant été sage et vertueux, quelle récompense prétend-il lui avoir donnée ? Ce n'est pas le ciel, ce n'est pas même la pâle lumière de l'Elysée homérique. Qu'est-ce donc ? Rien qui ne soit fort obscur et plein de réticences ; tout, chez ce poète, et malgré sa hauteur morale, montre qu'il traîne encore le lien des cultes redoutables de l'antique Orient. Nous verrons si, sur de tels problèmes, ses successeurs ont été plus clairs et mieux inspirés.

[1] *Eumen.*, v. 162, 257, 392.
[2] *Pers.*, v. 843.

Digitized by Google

III

Sans nous inquiéter d'aucune question biographique ou bibliographique, étrangère à notre but, remarquons seulement que Sophocle, né en 498 avant Jésus-Christ et mort en 406, occupe de sa vie, de sa gloire, toute la durée du Ve siècle. Il était né vingt-cinq ans après Eschyle et avait survécu de vingt ans à son grand devancier. Abordons sans autre préliminaire la philosophie de Sophocle et constatons les nouveaux progrès de l'arbre de la sagesse poétique en Grèce, qui déjà, après Eschyle et Pindare, se montre si puissant et si vigoureux.

Tout, dans Sophocle, est plein de l'idée de Dieu, le drame et les chœurs. Et voyez à quelle hauteur cet aigle peut s'élever et planer dans la contemplation des attributs divins. « Quel orgueilleux mortel voudrait imposer des bornes à ta puissance, ô Jupiter ? Jamais ton œil vigilant n'est fermé par ce sommeil éternel qui étend ses voiles sur tous les êtres. Le temps infatigable ne saurait en triompher ; inaccessible à la vieillesse, tu règnes parmi l'éclatante lumière de l'Olympe[1]. » Après la grandeur divine voici la Providence : « Jupiter et Apollon lisent dans les cœurs ; c'est là le privilége des dieux, et les hommes sont sujets à l'erreur[2]. O dieux, montrez aux mortels de quelle peine vous savez récompenser l'impiété[3]. » Cette haute conception de la divinité dans Sophocle est sereine et exempte de superstition. Il ne veut pas que, sous prétexte d'honorer les dieux, on les outrage en renversant les lois sacrées de la vertu. « Les dieux jettent également leurs regards sur les justes et sur les impies. Que deviendra la gloire d'Athènes, si, lorsqu'ils prétendent respecter la religion, ses citoyens violent les lois de l'hospitalité[4] ? » On voit que la philosophie a déjà passé par cette religion et qu'elle l'éclaire. On pourrait même surprendre quelque tendance à l'esprit fort dans les maximes débitées par Œdipe et Jocaste sur les prêtres, les devins, les oracles, si ces mêmes maximes ne se trouvaient pas réfutées par les calamités dans lesquelles le roi de Thèbes est tombé, du haut de son orgueil, quand l'oracle, « fils immortel de l'espérance, » a été reconnu trop véridique. Quoi qu'il en soit, la religion de Sophocle est bien plus éclairée que celle de son devancier. Le poète y exprime

[1] *Antig.*, v. 602.
[2] *Œdip. roi*, v. 489.
[3] *Electr.*, v. 1381.
[4] *Œdip. col.*, v. 268.

Digitized by Google

d'une manière merveilleuse la parfaite subordination de l'homme à Dieu; comme Eschyle, il montre le néant de l'homme, et il humilie le mortel sous la puissance souveraine des dieux; mais aussi, plus qu'Eschyle, Sophocle a le secret de relever l'homme, de le montrer dans sa grandeur, dans sa force, dans sa liberté, objet toujours préféré de la faveur divine.

Les détails d'une morale élevée abondent dans Sophocle; il serait facile de les recueillir et de lier en gerbes d'or ces belles maximes qui s'appliquent à tous les devoirs de la vie privée et de la vie sociale. Nous y trouverions une complète psychologie des passions généreuses et des nobles sentiments. Mais, obligé de nous borner, nous nous arrêterons sur le principe de la moralité, tel qu'il se trouve exposé dans un chœur de *Œdipe-Roi* avec une précision et une hauteur incomparables. Voici ce passage : « Faites, ô dieux, que je conserve la sainteté dans mes paroles et dans mes actions, vous de qui sont émanées ces lois sublimes, nées dans l'éther céleste; seul, le dieu de l'Olympe est leur père; ce n'est pas nous, faible race des mortels, qui les avons produites. L'oubli ne les endormira jamais; un dieu est en elle, un dieu qui ne saurait vieillir. Si l'orgueil, après avoir causé d'innombrables maux, est parvenu à son faîte et s'est rassasié de funestes triomphes, il tombe enfin, il se précipite dans un abîme de douleurs. Ah! périsse tout mortel dont la main sacrilége ou la parole impie violent les lois, la justice, les temples des dieux[1]. » La théorie de Platon sur la vérité absolue, sur l'inviolabilité de la loi et sa sainte origine; le traité des *Lois* de Cicéron, où la loi est appelée la droite raison et la fille du grand Jupiter; les vérités éternelles, si bien déterminées par les philosophes cartésiens, tout cela est exprimé d'avance dans ce passage de Sophocle. Au fond c'est Homère : θέμις ἐκ Διός, mais le trait homérique dans Sophocle s'élève à la hauteur d'une théorie; on y reconnaît ces lois vivantes, antérieures à celles que l'homme a créées, inaccessibles à la vieillesse, à la décadence, et types des lois positives que les hommes ont écrites pour gouverner leur contingence mortelle. Et cette doctrine se complète par les traits suivants empruntés à une autre pièce : « Ce n'est point Jupiter, dit Antigone, ce n'est pas non plus la justice qui a dicté ton arrêt, et je n'ai pu croire les ordonnances d'un mortel assez puissantes pour qu'il fût permis de violer les lois des dieux, ces lois qui ne sont pas écrites, qui ne sont ni d'hier ni d'aujourd'hui, immuables et dont personne ne saurait fixer l'origine. Non, je n'ai pas dû redouter tes menaces

[1] *Œdip roi*, v. 871.

Digitized by Google

plus que la vengeance des dieux [1]. » Assurément la doctrine morale ici est établie sur la formule la plus haute que la sagesse des philosophes ait pu rencontrer. Et combien ce dogme du spiritualisme de la loi que nous trouvons ainsi exprimé chez ce poète antique est supérieur au matérialisme social qui compte encore en nos jours tant de partisans, et qui nous parle d'une loi matérielle ayant son origine et son droit dans l'utilité, dans le bien-être de ceux qui lui sont soumis! Quand le poète athénien fait dire à la victime du devoir : « Je ne crains pas ta menace autant que celle des dieux, » il ne savait pas la confirmation que cette parole recevrait un jour, quand l'apôtre des nations viendrait dire : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Après Dieu et la loi morale, il y a la question de la vie à venir.

Œdipe est tombé dans le précipice où l'a précipité une mystérieuse fatalité. Après s'être crevé les yeux, il part; il va chercher, loin des fils qui l'ont chassé, accompagné de ses filles bien-aimées, le suprême asile où l'appelle l'oracle des dieux. Cet asile, c'est Athènes; c'est là, aux portes de la cité de Minerve, au bois des Euménides, qu'il doit laisser son tombeau. Comme dans Eschyle, on retrouve ici les redoutables déesses; mais leur dogme est devenu moins hiératique et moins sombre, et cette histoire, comme la délivrance d'Oreste dans les *Euménides*, est demeurée pour Athènes un souvenir national habilement recueilli par le poète. Le roi de Thèbes doit mourir près d'Athènes, et cela par un bienfait des dieux, qui font de la possession du tombeau un gage de prospérité pour la ville de Cécrops. Suivons les circonstances qui accompagnent la mort, ou plutôt la disparition du fils de Laius.

Un sentiment doux et divin s'est emparé dès l'abord de l'âme du vieil aveugle; son heure est arrivée; sa mort sera un sacrifice, sa tombe un autel. Les dieux l'ont amené dans ce lieu, purifié et consacré [2]. La mort lui apparaît comme un paisible repos, comme l'instant de la délivrance [3]. « Soyez-moi propices, Euménides, ô filles des antiques ténèbres [4]. » Le chœur, composé des habitants du pays, trouve des paroles pleines de douceur pour charmer le triste passage de la victime. « Qu'une mort douce et tranquille, qu'un Dieu juste et triomphant te fasse éprouver enfin ses faveurs, Œdipe, après tant d'infortunes [5]. » Pourtant on ne voit pas trop si ces faveurs divines indiquent seulement le calme de l'agonie ou la récompense qui rayonne et attend le juste au delà du tombeau. Enfin, au moment

[1] *Antig.*, v. 448.
[2] V. 88.
[3] V. 103.
[4] V. 106.
[5] V. 1564

Digitized by Google

marqué par les dieux, après les dernières cérémonies expiatoires, Œdipe s'avance vers le lieu que tout le monde doit ignorer, il veut achever d'y mourir. Quoique aveugle, il voit sa route devant lui; il suit une lumière surnaturelle qui le guide où les dieux veulent[1]; il est heureux, il est calme; prosterné, il prie, invoque le Ciel, la Terre, divinités cosmogoniques. C'est l'heure : la victime propitiatoire a disparu. Œdipe n'est pas mort de la mort des hommes. C'est pourquoi nul, après l'événement, ne doit proférer une plainte, sous peine d'être ingrat envers les dieux et de compromettre le résultat du sacrifice. Il ne faut pas que ses filles cherchent sa dépouille sacrée; leur père n'a pas de tombeau. Cela est grand et solennel. Le juste, après avoir subi les épreuves douloureuses, est arrivé au but où il n'a cessé de marcher; il est entré dans l'éternelle vie. Sophocle le dit; il s'est en allé, βεβηκεν, il a passé dans une autre région par une voie qui nous est inconnue[2]. Oui, mais quelle est cette autre région? L'auteur se tait. Ce n'est pas l'Elysée; tout voile mythologique a disparu ici. Est-ce donc le ciel que le poète a pressenti? Hélas! il faut bien en douter. Non-seulement Sophocle, qui est allé si près de la vérité, n'achève pas, mais encore il y a, dans cette même pièce, plus d'un trait dans lequel le poète semble rejeter ou méconnaître le dogme de la vie et des récompenses éternelles. « O mon père, mon père, s'écrie Antigone, toi qui maintenant sous la terre es revêtu de ténèbres éternelles[3]. » Et le chœur : « Sois-lui favorable, ô Mort, toi qui apportes l'éternel sommeil[4]. » Et enfin cette sentence désolante : « Le plus grand bien est de ne pas naître; le second est de rentrer dans le néant aussitôt qu'on a vu la lumière du jour[4]. » C'est bien le cas de dire *Huc usque venies* de cette sagesse toujours plus ou moins sceptique des anciens.

Ajax mourant, suicide et victime d'un farouche orgueil, sent trop bien que sa mort ne saurait être que le seuil d'un redoutable avenir. Cœur implacable, impie, tendre pourtant à l'endroit de son vieux père, de sa femme, de son cher enfant, et dont les adieux à la lumière sont si pleins de mélancolie, Ajax en mourant prodigue de son existence, ne voit, dans cette autre région où il se précipite, que

[1] V. 1548.
[2] V. 1680.
[3] V. 1700.
[4] V. 1578.
[4] V. 1224. Un poète de la renaissance, Garnier, je crois, a exprimé cette sentence avec un vrai charme de naïveté :

Heureux qui n'eut jamais de vie.
Heureux a qui, dès le berceau,
Par pitié la mort l'a ravie,
L'emmaillotant dans le tombeau!

Digitized by Google

l'horreur des ténèbres auxquelles il s'adresse en disant : « Vous êtes ma lumière, sombre Erèbe, visible à mes yeux, recevez un nouvel habitant, recevez-moi[1]. » On comprend que le coupable Ajax n'ait pas d'autre espoir que de descendre au fatal repos du Tartare, au séjour des ténèbres. Mais Antigone, héroïne sacrée des temps héroïques, fille, sœur, amante dévouée jusqu'au martyre, Antigone n'a pas, en accomplissant son sacrifice, le sentiment consolateur de son immortalité. Elle accuse les dieux : « Pourquoi tourner mes regards vers les cieux ? Quel secours en puis-je attendre ? C'est ma piété même qui m'obtient le supplice destiné aux impies[2]. » La foi chrétienne a seule expliqué, par l'épreuve, l'énigme de la douleur imméritée. L'antiquité n'en a que le pressentiment confus. La fille d'Œdipe ne la comprend pas, cette loi ; elle se plaint, elle borne sa consolation à partager la destinée d'un frère si cher, à lui demeurer éternellement unie dans la sépulture[3]. Aucune meilleure espérance ne se fait jour à travers cette âme abattue par la présence du supplice. Pourtant elle dévoue sa vie pour obéir aux dieux[4] ; elle est résignée à mourir si telle est la volonté des dieux[5] ; mais c'est là tout, et cette vierge païenne, qui meurt victime d'une sainte cause, n'a pas vu le ciel ouvert et la palme promise à sa vertu.

Dans les *Trachyniennes*, drame inférieur, et dont il est vrai que l'authenticité a été contestée, Sophocle a entièrement manqué l'idéal moral et traditionnel qui s'attachait à la mort d'Hercule. Enveloppé dans les liens d'un amour adultère, Hercule, à ses derniers instants, ne saurait exciter un intérêt qui se porte tout entier sur Déjanire, épouse légitime et meurtrière innocente d'un époux coupable. Hercule meurt, et ce héros, dont il semble que les anciens aient voulu faire un type de l'humanité divinisée après les rudes épreuves de la terre, tombe sans gloire et sans vertu, et ne fait entendre que de vains gémissements peu dignes d'un héros. Le chœur, qui l'assiste dans ses derniers moments, n'a rien de plus élevé à lui dire que de telles paroles : « Pareil à un vase d'airain, fermé et scellé, renferme, ô Hercule ! ta douleur au dedans de toi. » En effet, l'Hercule des *Trachyniennes* n'est qu'un taureau choisi dans l'hécatombe de l'humanité souffrante, qui tombe en mugissant, et sans la conscience de sa destinée, aux marches de l'autel. Il y a quelque chose de plus explicite et de plus élevé dans le *Philoctète*. Ce héros, dont toutes les douleurs de l'âme et du corps sont si vivement décrites, ne se dé-

[1] *Ajax*, v. 393.
[2] *Antig.*, v. 918.
[3] V. 73.
[4] V. 78.
[5] V. 923.

Digitized by Google

cide à suivre les Grecs et à quitter son triste séjour qu'après l'apparition d'Hercule, qui lui dit : « C'est pour toi que j'ai quitté la demeure céleste ; je viens t'annoncer les ordres de Jupiter et te marquer le vrai chemin ; tu dois remplir la même destinée, exercer la même vertu, et jouir comme moi d'une vie immortelle et glorieuse. » — Et il ajoute : « Jupiter préfère la piété à tout le reste; la piété accompagne les mortels dans leur vie et dans leur mort et elle-même ne meurt pas[1]. » L'histoire fabuleuse ne dit pas que Philoctète, comme Hercule, ait reçu la déification ; par conséquent, il ne paraît pas que, par ces paroles, le fils d'Alcmène appelle ce héros à devenir dieu comme lui. Il n'y a guère en cela qu'une allégorie relative à la gloire terrestre à laquelle l'antiquité réduisait si facilement la récompense qu'elle promettait à ses héros.

Sophocle, considéré quant à la pensée, et dans son rapport avec Eschyle, marque surtout le progrès de la liberté de l'homme en tant qu'il se soustrait aux chaînes du destin. Le sentiment de la fatalité domine dans Eschyle. Presque toujours, dans son drame, on voit le tableau de l'âme humaine subjuguée et brisée par la puissance de ce dieu aveugle auquel obéissent tous les dieux. Les âmes palpitent sous ce poids terrible ; les héros se débattent et expirent avec la conscience profonde de la force étrangère qui les tue. Cette idée est visible dans *Prométhée* ; elle l'est dans la trilogie des *Atrides*, dans *Agamemnon* surtout. Le roi des rois rentre vainqueur dans Argos; les plus sinistres pressentiments l'accompagnent ; son esclave, la royale Cassandre, annonce sa catastrophe par des accents déchirants et lugubres ; le chœur lui prophétise le trépas. Le roi se sent tellement poursuivi par le destin qu'il paraît résigné au sort inconnu qui l'attend, indifférent aux honneurs hypocrites qui l'environnent. Une puissance mystérieuse, figurée, ce paraît, dans la personne de Clytemnestre, va frapper la noble victime, et rien ne saurait conjurer les coups du destin. Les Perses sont un exemple non moins frappant de cette fatalité poussant un grand peuple, un grand roi à venir se heurter contre le peuple à qui l'avenir appartient, à apprendre par son expérience, comme dit l'ombre de Darius, ce que produit l'Insolence fatale. C'est pourquoi, dans ce drame, représenté devant le peuple vainqueur, et immédiatement après l'ivresse de la victoire, pas un mot de blâme ou de colère ne tombe sur l'agresseur fugitif, sur le puissant ennemi qu'une terrible fatalité a poussé, pour s'y briser, sur les écueils de Salamine.

Cependant, malgré cette terrible conception qui émane du souvenir des âges cosmogoniques, on voit déjà, sous l'influence plus douce

[1] *Phil.*, 1413.

Digitized by Google

du culte hellénique, une place se faire au principe de la liberté ; on entrevoit, à travers les nuages, l'idée d'une Providence qui gouverne le monde. Parfois, dans Eschyle, comme avant lui dans Homère, la fatalité se distingue difficilement de la volonté du Dieu suprême. Eschyle, dans les *Suppliantes*, le dit formellement : « Le destin est réglé par la loi de Jupiter [1]. » Même dans le *Prométhée*, la liberté est loin d'être absolue. Les événements vont où le destin l'a voulu ; mais le poète nous montre encore la liberté infatigable luttant contre cette force qui enchaîne son action et ne saurait la briser [2]. On le dirait volontiers ici, avec le souvenir d'une parole de Pascal : L'homme, écrasé par l'univers, est plus fort que cet univers même, plus fort que le tyran qui l'immole, parce qu'en mourant il veut encore et que la plus haute puissance est dans la liberté. La fatalité est dans les choses, la liberté demeure dans l'homme.

Mais, avec Sophocle, cette idée de l'humanité, considérée dans sa dignité personnelle et vivante, se développe et parvient à la lumière, à la conscience réfléchie de soi. En principe, c'est l'admirable théorie de la loi, fille intelligente de Jupiter, qui se substitue au dogme de l'aveugle destin. Comme exemple, voyez l'*Œdipe-Roi*. Dans l'art avec lequel le poète a tracé le caractère du fils de Laius, on peut reconnaître ces voies secrètes de la Providence, qui donne ici-bas le malheur comme épreuve et maintient l'âme dans sa vertu, malgré le crime involontaire qu'a pu commettre la main. Œdipe a des fautes à expier, celles de l'orgueil et de l'entêtement, ce qui donne au drame sa haute moralité. Dans un *Œdipe* qui a été perdu, il est à croire qu'Eschyle avait représenté un sombre et terrible tableau, un acte d'accusation contre le destin précipitant sa victime dans le double abîme du crime et du malheur. Tout, au contraire, dans Sophocle, est suave, harmonieux et pur ; Œdipe est un type de l'homme vertueux luttant non contre les dieux, mais contre l'épreuve qu'ils lui envoient, souffrant mais d'une souffrance auguste, parce qu'il obéit à une nécessité dont le ciel a le secret. Il y a donc ici un progrès bien marqué par rapport à la conception d'Eschyle. Mais, nous l'avons dit, la sagesse antique s'arrête quand on voudrait la voir passer outre. Sophocle entrevoit l'épreuve, et il n'a pas une claire vue de la récompense, de la sanction. Le troisième tragique nous donnera-t-il une lumière ou plus vive ou plus sûre ?

[1] V. 681.

[2] Et par une singulière contradiction, Prométhée annonce que Jupiter n'évitera pas son destin, tout dieu qu'il est.

Digitized by Google

IV

Euripide était né en 480, seize ans après Sophocle, le jour où s'était donnée la bataille de Salamine. Il mourut en 406, la même année que son illustre rival. La longue guerre du Péloponèse allait s'achever par l'humiliation des Athéniens et la prise de leur ville, qui devait avoir lieu en 404. Quatre ans plus tard, en 400, Socrate buvait la ciguë et le platonisme commençait. Dans l'œuvre si multiple et si compliquée d'Euripide, et à une époque aussi avancée, il y aurait à recueillir tant de traits renfermant des idées élevées et morales revêtues de la beauté de l'expression, que nous ne pourrions, sans dépasser nos limites, en déposer ici le trésor entier. Nous devons donc encore, comme pour Sophocle, nous borner aux traits principaux, nous attachant à faire connaître la plus haute expression de sa doctrine morale ; puis, quand nous aurons reconnu le philosophe dans Euripide, il faudra bien y voir le sophiste, l'expression d'une époque où la pensée morale, en même temps que la dignité du style, tendait à s'affaiblir.

Le Dieu de Phidias et de Sophocle, le maître suprême qui voit et qui entend ce qui se passe dans l'univers, qui est le maître des destinées humaines, et qui dirige les mortels dans le chemin de la vertu, le vrai Dieu est entrevu par Euripide en beaucoup de passages. Nous nous bornons à celui-ci, où Dieu est proclamé comme Providence : « Je rends hommage au Dieu qui enseigna aux mortels à quitter la vie sauvage des brutes, qui nous donna l'intelligence, et rendit notre langue la messagère des paroles et l'interprète de nos pensées, qui nous apprit à nous nourrir des fruits de la terre, et qui répandit sur eux sa féconde rosée. Joignez à tous ces bienfaits l'art de nous défendre contre les ardeurs du soleil et l'intempérie des saisons, celui de voler sur les mers, et de suppléer, par le commerce qui unit les nations entre elles, aux productions qui manquent à chaque contrée[1]. » Dans cette manière d'envisager Dieu, vous ne retrouvez plus la solennelle parole de l'hiérophante Eschyle ; ce n'est pas non plus la parole vive, ardente, ailée de Sophocle ; c'est une doctrine paisible et fort avancée, une vue claire de la Providence, source immortelle de la vie, de l'humanité, de la civilisation.

Nul comme Euripide n'abonde en pieuses effusions. Dans l'*Ion*, charmant drame plein d'onction et d'amour, on trouve en effet un

[1] *Suppl.*, v. 201, 216.

Digitized by Google

parfum de dévotion qui surprend. Ion, jeune prince qui a été caché dans le temple de Delphes, a grandi dans cet asile, ignorant sa destinée, avec la pieuse naïveté du fils d'Ochosias dans Racine. Lui aussi trouve sa joie à voir l'ordre pompeux des cérémonies saintes, à chasser du temple les oiseaux importuns, à rendre au dieu, son père, qu'il ignore, tous les services d'un gardien fidèle. « Je remplis à l'entrée de ce temple un noble travail, quand j'honore son trône prophétique. Oui, il est beau de tendre une main obéissante, non aux simples humains, mais aux dieux immortels. Jamais je ne renoncerai à un si doux esclavage[1]. » Et ceci : « J'aime mieux couler mes jours dans l'obscurité que de trembler sur le trône. La loi, d'accord avec la nature, a voulu que je m'offrisse au dieu que je sers avec un cœur juste[2]. » Et ailleurs : « Est-ce aux mortels qu'appartient le droit d'embrasser les saints autels ? Ils sont le refuge de la vertu outragée. Les dieux ne peuvent recevoir indifféremment dans leurs temples l'innocent et le coupable[3]. » Puis, vers la fin et comme moralité : « Le secours des dieux est lent ; mais enfin il arrive et il est puissant[4]. » — « Que ceux dont la maison est en proie à l'infortune se tournent vers les dieux et se confient en leur bonté ; car les bons trouvent enfin le prix de leurs vertus, et les méchants ne parviendront jamais au bonheur[5]. » Tout cela est assurément fort pathétique ; c'est une fleur de morale religieuse très pure pour l'antiquité ; tout s'y rencontre, la confiance, l'amour, l'exhortation à supporter avec courage l'épreuve sous le regard de Dieu, qui soutient et récompense.

Ce poète qui a représenté de couleurs si douces la piété, couronne des vertus, nous fournirait une multitude de maximes sur le détail des devoirs de la vie humaine. Comme Homère, il met les vertus en action. La fille, l'épouse, la sœur, la mère sont peintes dans son œuvre telles que la nature ou la dignité morale les produit. Développer ce point de vue, ce serait faire l'analyse de chacune des pièces d'Euripide. Bornons-nous à renvoyer nos lecteurs aux importants travaux de M. Patin et de M. Saint-Marc Girardin. Ce dernier, dans ses études dramatiques, a montré par les plus heureux rapprochements la perfection du théâtre grec comme peinture des sentiments moraux et des passions. Je me hâte de chercher ce qu'Euripide a dit de plus beau, de plus avancé en faveur de la vie future, et des récompenses du juste. Nous avons interrogé l'Ol-

[1] *Ion.*, v. 127.
[2] V. 644.
[3] V. 1314.
[4] V. 1014.
[5] V. 1620.

Digitized by Google

dipe à Colonne, voyons maintenant le dénoûment d'*Iphigénie à Aulis*.

Quand la jeune fille, dévouée à mourir, a supplié les dieux avec l'éloquence d'Orphée de lui laisser voir la douce lumière du jour, et que soudain, du milieu de ses plaintes, et par la plus admirable péripétie, elle apprend le motif d'intérêt public pour lequel elle doit mourir, alors, durant la contestation qui s'élève entre son père et Achille, il se passe dans l'âme de la vierge héroïque un long combat, un long silence, dont elle sort pour se montrer victime résignée, martyre généreuse, s'abandonnant elle-même à la mort pour le triomphe, pour le salut de sa patrie. Une fermeté inconnue se mêle à ses touchants adieux qu'elle continue pourtant ; elle console son père, sa mère, celui qui devait être son époux. Il y a là une ravissante progression de tendresse et de pureté, de faiblesse virginale et de dévouement héroïque. Iphigénie nous intéresse d'autant plus que son cœur, tout entier aux émotions générales du foyer domestique, est libre de passion pour Achille. Elle consent à mourir ; mais elle pleure sa douce vie, comme la fille de Jephté, dans la Bible, pleure sa virginité sur les montagnes. Elle chante ses adieux, mais elle entrevoit l'avenir immortel, l'avenir où elle sera heureuse. « Ah ! dit la jeune inspirée (et il est remarquable qu'elle parle au pluriel), nous habiterons sous une autre lumière de Jupiter, dans une autre vie, avec un autre destin. Je vous dis un éternel adieu[1]. » C'est exactement comme Œdipe mourant ; la vierge d'Aulis n'en dit pas davantage. Mais quel est donc ce mystère que s'obstine à garder la muse grecque chez ces tragiques ? Cherchons si Euripide lèvera le dernier voile dans quelque autre de ses pièces.

Dans *Alceste*, sublime peinture du dévouement conjugal, la victime mourante se sent entraînée vers les sombres bords ; mais le rayon mystérieux d'Iphigénie ne luit pas sur ce tombeau. On n'y voit que la mythologie, le vieux nocher sur la rive infernale[2], les terreurs de la mort et les visions effrayantes, rien qui laisse entrevoir la palme glorieuse et méritée pour la sainte victime d'un héroïque amour. Pourtant il y a un mot de plus dans l'*Hippolyte couronné*. Là, le poète a pénétré plus avant ; il semble qu'il enlève tout voile et montre enfin quelle est cette vie qui attend le juste. « Les ténèbres nous cachent un bien plus doux que la vie. Malheureux qui aimons tant ce jour qui nous éclaire, parce que nous oublions le prix de cette autre vie que nous ne goûtons pas : que, séduits par les fables, nous ne connaissons pas ce qui se passe sous la terre[3]. »

[1] *Iphig.*, v. 1515.
[2] *Alcest.*, v. 262.
[3] *Hippol.*, v. 189.

Digitized by Google

Où est ici la mythologie ? Qu'est-elle devenue ? Quel progrès soudain dans le langage, dans la pensée, dans la lumière ! Ces fables auxquelles Euripide fait allusion sont la caverne des morts dans Homère, Achille regrettant la vie et se consumant en regrets ; c'est l'Elysée pindarique ; c'est tout ce qui tend à matérialiser l'invisible, tristes voiles de l'imagination antique, et que, pour un instant, le poète dramatique fait tomber à ses pieds, comme pour aller au fond du sanctuaire. — Mais nous avons établi qu'Euripide était un sophiste, cela est pénible à dire après l'avoir vu à une pareille hauteur ; pourtant cela est vrai, et il faut le prouver.

Nous commençons par un passage, au moins fort équivoque, et dans lequel se montre une étrange métaphysique : « Puissant mobile de l'univers, toi dont le trône est sur la terre, ô Jupiter, quel que soit ton être, essence impénétrable aux yeux des mortels, nécessité de la nature ou intelligence des hommes, reçois mes humbles hommages. C'est toi qui, par des voies secrètes et invisibles, diriges avec justice toutes les choses humaines[1]. » Voilà bien le dieu d'un sophiste. Il y a tout dans cet idéal de la divinité, tous les systèmes insensés, matérialisme, panthéisme, scepticisme, tout, jusqu'à la vérité elle-même qui se montre dans le dernier trait. Et remarquez que ce passage, d'ailleurs si étudié, n'a rien qui rappelle le matérialisme cosmogonique des anciens âges ; il n'y a rien là pour les souvenirs traditionnels, rien pour la couleur locale, pour la poésie ; c'est presque une émanation de l'athéisme de Diagoras, un peu à l'abri sous le scepticisme dont le poète s'enveloppe. Voici pourtant, dans ce sens, un passage encore plus expressif ; c'est dans l'*Hélène*. Une prêtresse égyptienne, Théone, déclare qu'à la mort de l'homme, l'âme perd son existence propre « qu'elle se confond avec l'immortel Ades et conserve ainsi un sentiment qui ne meurt pas. » Et le chœur, composé de femmes grecques, répond : « Qui peut dire si un dieu régit l'univers ? C'est une obscurité impénétrable à l'homme[2]. » Ainsi l'existence de Dieu, maître et providence de l'univers, est mise en doute ; il n'y aurait que l'éther, substance immortelle, dieu nature ; l'âme n'aurait de survivance possible que par son absorption dans cet élément universel. Et il faut bien savoir que le chœur, dans la bouche duquel est placée cette belle maxime, représente la moralité dans les tragédies antiques, et peut être regardé comme une juste expression de la pensée même du poète.

« Souffrez, est-il dit encore dans les *Suppliantes*, que chaque partie de l'homme se réunisse à l'élément dont elle est sortie, le

[1] *Troad.*, v. 886.
[2] *Hel.*, v. 1020, 1663.

Digitized by Google

corps à la terre, l'âme à l'éther [1]. » Encore l'âme rendue, non pas aux dieux qui l'ont produite, mais à l'élément enflammé où elle se dissipe comme une vapeur dans l'infini. Nous avons vu notre poète, dans *Iphigénie à Aulis*, jeter un regard sublime vers l'autre région ouverte au juste mourant après les épreuves de la terre. Eh bien! dans cette même pièce, il y a la plus formelle négation de la survivance de l'âme. « Les choses d'ici-bas ne sont rien, dit le chœur, τὰ νέρθε δόξαν [2]. » Et dans les *Troyennes* : « Mourir ou n'être pas, c'est une pareille destinée ; mais il vaut mieux mourir que de vivre dans la douleur. Privés de sentiments, les morts sont exempts souffrance [3]. » Dans la même pièce, Polyxène, victime si pure, dit qu'elle oublie ses maux parce qu'elle s'enfonce dans l'éternelle nuit. En voilà bien assez pour démontrer les tristes contradictions de ce génie, qui aspire, qui voit, mais qui détourne ses regards.

On trouverait chez Euripide la même tendance générale que dans Socrate, pour la partie de sa philosophie qui est généreuse et spiritualiste. Des deux parts, on apprend à connaître l'homme ; on voit se manifester sa nature morale, ses faiblesses, sa grandeur. Mais la philosophie enseignée par Socrate revêtait une forme populaire et humble : Euripide la transfigure par l'éclat de sa poésie ; et en même temps, trop philosophe pour un poète, ses sentiments sont jetés avec tant de profusion et si peu liés à ses sujets, qu'on voit aisément qu'ils ont été forgés dans les ateliers de la philosophie. Malheureusement Euripide avait tant abusé de la philosophie ; il avait sans doute tant fréquenté les écoles des sophistes, qu'il y a dans son œuvre une trop grande part pour cette fausse sagesse dont Socrate et Platon firent justice un peu plus tard. Qu'est-ce enfin qu'Euripide comme philosophe ? Ce que Platon dit du poète dans l'*Ion* : χοῦφον καὶ πετηνὸν τὸ χρῆμα, une chose légère et volage. Spiritualiste par l'imagination, par l'âme, par la poésie qui fleurissait en lui, croyant presque à un dieu pur esprit ; d'un autre côté il subissait toutes les fantaisies d'une pensée mobile, prodiguant un faux trésor de sentences déplacées, contraires à la vérité théâtrale et souvent opposées à la vérité en soi. Ce n'est plus la sagesse des antiques cosmogonies, comme dans Eschyle ; ce n'est plus, comme Sophocle, le poète éminent philosophant avec sobriété ; Euripide est le fils d'une époque avancée, qui a déjà exploré tous les systèmes.

Pour voir tout ce qui manque à Euripide, dans la pensée sérieuse qui avait animé ses devanciers, il faut remarquer ce qu'est devenu,

[1] *Suppl.*, v. 533 ; frag., v. 124.
[2] *Iph. à Aul.*, v. 1340.
[3] *Troyen.*, v. 634.

Digitized by Google

dans ses mains, le dogme du destin, si formidable dans Eschyle, si bien adouci dans la conception morale de son successeur. Dans Euripide, dans ce drame si varié, si mobile, si rempli d'incidents passionnés et poétiques, la vieille empreinte de la fatalité a presque entièrement disparu. Toutefois ceci demande une explication. Euripide, nous l'avons vu, soutient toutes les doctrines, abrite l'erreur sous le même manteau que la vérité. Aussi la fatalité s'y trouve-t-elle formellement exprimée ; tel est le sens d'un texte de l'*Iphigénie en Tauride* : « Le destin exerce son empire jusque sur toi-même, ô Minerve ! et sur les autres Dieux. » Mais c'est là une assertion banale, qui est venue indifféremment sur les lèvres d'Euripide, et le caractère mystique et cosmogonique n'existe pas dans l'œuvre de ce poète. La fatalité qui poursuit les Atrides, implacable et sombre dans les *Coephores*, majestueuse dans l'*Electre* de Sophocle, a perdu toute sa primitive âpreté parmi les profanes et romanesques fictions qui, dans l'*Electre* d'Euripide, ont tant affaibli cette lamentable histoire. Le destin, dans l'œuvre d'Euripide, a cessé de s'étendre au dessus de la scène tragique comme un ciel nébuleux et menaçant. Chez ce poète, il n'y a pas de doctrine arrêtée, par conséquent plus de terreur religieuse possible.

L'évolution philosophique est aussi marquée, en effet, de Sophocle à Euripide que d'Eschyle à Sophocle. Si dans Eschyle il y a une empreinte hiératique profonde, une couleur pythagoricienne que l'on ne saurait méconnaître ; si dans Sophocle on voit le caractère sacré se dissoudre, l'homme grandir, représenté non plus dans sa nature héroïque et divine, n'ayant pas la pleine confiance d'elle-même et de sa destinée, mais dans sa vie réelle et dans sa liberté ; chez Euripide, on voit la philosophie contemporaine tout entière. Le bien et le mal ont ensemble jeté leurs reflets dans cette œuvre variée; avec ses contradictions, les richesses et la pauvreté de sa pensée, ce poète recèle à la fois la vérité et l'erreur, le sentiment sincère et le mensonge ; il est le sage, il est le sophiste ; il réfléchit son siècle et son Athènes ; il est Socrate, il est Prodicus.

Et c'est ici le lieu de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la philosophie qui règne de la manière la plus générale dans les tragiques; non plus de les envisager dans les traits épars de leur sagesse, mais de chercher, par une vue rapide, ce qu'ils ont pu emprunter aux écoles et aux sanctuaires.

Disons-le tout de suite, les trois tragiques sont pythagoriciens. La sagesse de Crotone avait introduit dans l'esprit grec une réaction contre les inventions profanes du génie ionien. Eschyle, vieux poète hiératique et dernier écho des sanctuaires, dans la manière d'envisager dieu, la morale, la religion, porte le caractère général de cette

Digitized by Google

philosophie pythagorienne, qui professait encore beaucoup d'erreurs, enchaînée et enveloppée de mystères qu'elle était, mais qui, des liens du panthéisme éléatique, tendait à s'élancer dans le pur éther de la vérité. Sophocle ne saurait être que pythagorien. Mais là, cette pensée pythagoricienne, qui contenait en germe la vérité spiritualiste, sort de la forme eschylienne ; elle se brise, se développe, elle repousse la barrière étouffante du panthéisme primitif et respire du côté du ciel, de la liberté, de la moralité. La même chose peut être dite d'Euripide, sous le point de vue le plus général ; mais dans ce poète, il faut reconnaître des éléments divers et compliqués. Euripide fut le disciple d'Anaxagore et l'ami de Socrate qui assistait à ses pièces et leur donnait un vif témoignage de son approbation. Dans le même temps que le maître de Platon enseignait par les carrefours la philosophie d'Anaxagore, rehaussée d'un plus pur spiritualisme, Euripide, recueillant aussi cette philosophie dans ses drames, lui prêta plus d'une fois le magnifique manteau de la muse. Dans Euripide et dans Socrate, on apprend à connaître l'homme ; on voit se manifester sa nature morale, ses faiblesses, ses grandeurs. Mais j'ai dit comment le poète tragique, jetant parfois sur la scène, en rayons d'or, la philosophie socratique, était aussi trop souvent l'écho de cette sagesse des sophistes dont sa haute imagination n'avait pu le garant r.

Quoi qu'il en soit, c'est le pythagorisme qui fait principalement la vertu philosophique du langage grec. Il y avait, lorsqu'Eschyle écrivit, plus d'un siècle que s'était répandue dans la Grèce cette sagesse dorienne, capable de susciter les grands hommes et les grandes choses, appelée à devenir populaire, mais d'une popularité secrète, mystérieuse et jamais vulgaire, presqu'une initiation. Cette religion, cette philosophie, éclose en Italie, luisait déjà sur le continent grec au commencement du beau siècle qui s'ouvre avec l'héroïsme de Marathon ; l'épi avait germé, il avait grandi ; il allait produire une grande part du platonisme. Mais avant d'arriver là, le pythagorisme se montre, surtout dans les poètes, éclectique et tempéré. Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que le spiritualisme est venu en Grèce par l'Orient. Le panthéisme oriental a été adouci, transformé par l'esprit dorien dans Pythagore ; puis, de plus en plus affaibli, il s'est associé avec l'esprit ionien dans Socrate, disciple d'Anaxagore. Or, les poètes tragiques recèlent dans le vase d'or de leur poésie les trésors de cette sagesse dorienne, et de là, ces beaux trésors vont se déverser dans le vaste génie qui fut Platon.

Arrêtons ici toute cette philosophie, sur laquelle nous aurions encore beaucoup de choses à ajouter, en particulier sur les affinités

Digitized by Google

de la sagesse poétique avec celle des sanctuaires et de ce que l'on peut saisir des mystères d'Eleusis. Nous nous bornerons, en terminant cette étude, à envisager les tragiques au point de vue esthétique, et à marquer sous des traits rapides leur idéal comme poètes.

V

La tragédie grecque a été créée par Eschyle. Il n'y a plus de ressemblance à établir entre le drame tel qu'il l'a conçu et réalisé et le simple chœur, barbouillé de lie, que Thespis, son devancier, avait jeté sur son char, chantant et racontant des aventures épiques et fabuleuses devant le peuple assemblé aux fêtes de Bacchus. Le premier, Eschyle, dressa le vrai théâtre et fit entendre le dialogue; il conduisit l'action, la fit marcher, y plaça l'intérêt mobile et croissant, déploya les prestiges de l'imagination, ne négligea point les machines non plus que les ressources du merveilleux. Par lui, le drame, scène de la vie héroïque, devait rester avant tout une œuvre de haute poésie; il le revêtit de la pompe des vers, de la richesse des inventions, d'une auguste dignité de langage, et il fit planer sur l'œuvre entière les plus ardents rayons du lyrisme divin dont il était inspiré.

Un grand progrès littéraire s'établit avec Sophocle. Combien ne faut-il pas louer cette parole limpide, ces fables spacieuses, bien que restreintes dans le cercle qu'il s'est proposé, ce pathétique doux, entraînant et pourtant contenu, ces péripéties heureusement graduées, ce ressort des passions si habilement tendu, le roi téméraire dans Œdipe, le guerrier sans frein dans Ajax, la vierge fraternelle dévouée au martyre dans Antigone, et tout cela avec des touches si harmonieuses, des traits si variés, qu'on n'y ressent ni le vide ni l'effort; ce style enfin qui, s'il n'est pas l'astre oriental si bien réfléchi dans l'œuvre d'Eschyle, est vraiment le beau soleil qui dore les coteaux de l'Hymète, et qui a rendu si célèbre le ciel aussi bien que l'art athénien! Sophocle était dans sa gloire, et il avait composé ses drames assez nombreux, quand Euripide aspira à s'emparer de la scène. Cette nuance de temps, entre des poètes que l'on peut regarder comme contemporains, explique leurs progrès, leurs diversités, et peut servir à caractériser le genre propre d'Euripide.

L'œuvre de celui-ci est rayonnante et fleurie; son drame est varié, mobile, rempli d'incidents poétiques. Il a la passion de la nature, il en respire les parfums, il en recueille toutes les couleurs. Incomparable par l'éclat des figures, l'harmonie et la souplesse des vers,

Digitized by Google

il abonde en séductions. Rien d'irrésistible comme ses discours, rien de déchirant comme les douleurs de ses héros, de ses héroïnes surtout : Iphigénie, Alceste, Hercule, Andromaque, Phèdre. C'est pourquoi Aristote l'appelle avec raison le plus tragique des poètes. Il exprime la vie passionnée, ardente, non plus solennelle et sacrée comme Eschyle, non plus grande, calme comme Sophocle; ce n'est plus la terreur, ce n'est plus l'admiration qu'il cherche surtout à produire, c'est la pitié, c'est le cœur qu'il veut émouvoir et briser, ce sont des larmes qu'il veut arracher, *lacrymæ rerum*. Oui, ce grand poète est de ceux qui connaissent la source des larmes et à qui il est plus facile de l'ouvrir que de la fermer; il remue toutes les passions; et avec cela il est rare qu'il ne soit pas fidèle encore à l'idéal de la beauté grecque. Tout se trouve dans Euripide, avec trop d'abondance il faut le dire. Souvenirs effacés des vieilles traditions, riche moisson de fleurs mythologiques, croissant sur un sol toujours vert, doctrines morales et religieuses, parmi lesquelles se mêlent trop souvent le sophisme et l'erreur, telle est la corbeille variée que la muse d'Euripide porte sur sa tête, comme la Canéphore sur le chemin d'Eleusis; mais, ainsi qu'il arrive de toute poésie qui n'est pas consacrée à la seule vérité, le reptile imperceptible s'y cache entre les fleurs.

Les caractères divers des tragiques athéniens sont très marqués, si on les considère dans le chœur, qui joue un si grand rôle dans le drame antique, et constitue peut-être sa beauté la plus élevée. Dans l'origine, le drame c'était le chœur, un chant lyrique auquel étaient associées les vives émotions d'un récit placé dans la bouche d'un personnage unique, le choryphée. Le drame d'Eschyle, plus rapproché de son berceau, est presque un chœur, un hymne continu. Le chant lyrique court sur l'œuvre eschylienne et en fait encore la vertu. Dans Sophocle, les deux éléments, la fable et le chœur, occupent un rang déterminé, avec la proportion parfaite dont ce grand poète est un modèle admirable. Avec Euripide, le pathétique ayant prévalu, l'action s'étant élargie, le chœur aussi s'est attendri; il a participé au mouvement passionné du drame; tour à tour il est l'hymne de gloire, le cri des douleurs inconsolées, le chant d'espérance. Il célèbre la vertu, il pleure sur les tombeaux, sur les cités renversées, sur les familles ensevelies. A la différence de Sophocle, il est plutôt le sentiment que la pensée du poète ou du spectateur. A la rigueur, le chœur d'Euripide a cessé d'être essentiel. La tragédie par elle-même est si abondante, son feuillage si élevé et si touffu, qu'elle peut bien se passer de ces guirlandes qui l'embellissent et ont cessé de la constituer. La poésie, dans Euripide, tend à échapper au souffle lyrique, par conséquent au chœur, parce que l'imitation,

Digitized by Google

dans ce drame, tend aussi à prévaloir sur l'idéal, et que, dans ce champ de poésie de plus en plus sillonné, l'homme se montre tout entier, avec moins de grandeur peut-être, mais avec plus de vérité que dans l'âge antérieur.

Ainsi la tragédie grecque considérée dans les trois poètes, soit dans le corps du drame, soit dans les chœurs, se développe avec un progrès sensible et qui peut donner lieu à des rapprochements de l'ordre le plus élevé. Sortie de la lyre et prenant dans l'œuvre d'Eschyle son caractère propre et sa vertu, elle s'éclaircit avec Sophocle, elle échappe à l'enveloppe hiératique, elle arrive à la lumière et se place dans le centre vivant de la réalité. Elle entre avec Euripide dans le mouvement de la vie. Cette poésie a du reste avec la sculpture grecque, sa sœur, d'admirables concordances qu'il suffit d'indiquer pour les rendre sensibles au souvenir.

L'art d'Eschyle représente celui qui préside aux marbres d'Egine (on peut dire aux marbres de l'école athénienne primitive, dont celle d'Egine n'était qu'un heureux et fécond rameau). Ils sont grands et beaux, ces marbres, car ils ne sont plus seulement le type moral et idéal de l'art de l'Orient. Ils ont la proportion, la dignité, l'empreinte divine; mais ils n'ont pas la vie humaine, la liberté. Sophocle peut être assimilé à l'artiste qui sculpta le Parthénon. Tous deux reçoivent, dans leur plénitude et dans un calme parfait, le rayon du beau au fond de leur âme; mais ce beau est le beau reposé, calme, plein de pureté et pénétré de religion. Sophocle aussi, comme Phidias, a répandu sur l'œuvre de l'art la vérité humaine; il a représenté l'ἀνὴρ grec dans sa beauté idéale, dans sa grandeur. Sophocle, de même que Phidias, travaille à loisir, sculpte les détails, verse une vie inconnue dans ce marbre dont les premiers Athéniens n'avaient su faire qu'un objet de sombre adoration. L'art de Sophocle, comme celui de Phidias, s'épanouit en pleine lumière; le drame, comme la statue, respire et palpite; il se lève, il est grec, il est humain. Euripide n'est plus Phidias, il est plutôt ce Lysippe de qui l'on disait qu'il avait inventé la grâce et l'amour, comme pour compléter la beauté découverte par son devancier. C'est le dernier terme de l'art; la poésie, comme la statuaire, finit par la morbidesse, charmante qualité, mais qui accuse trop souvent l'absence de qualités plus hautes et plus sévères. L'art s'achève, il s'épuise par le charme délicat du contour, par l'exquise beauté qui résulte de l'expression; et alors, parvenu qu'il est à ce sommet, il aspire à descendre. Il descend promptement en effet; car, dans sa beauté même, il recèle le germe de sa ruine, l'altération du principe supérieur qui constitue la vertu principale de l'art. C'est l'histoire de toutes les époques littéraires. Arrivées au plus haut sommet de leur gloire, elles se trou-

Digitized by Google

blent, elles s'ennuient de ce beau immuable, région sereine où elles ne se maintiennent qu'un jour ; il leur faut des routes nouvelles ; oui, et il convient de répéter ici cette expression cornélienne, elles aspirent à la décadence.

Une observation d'un autre ordre se présente en terminant cette étude esthétique et morale sur la tragédie grecque. Les trois poètes tragiques vécurent dans un grand siècle ; ils furent encouragés par les prospérités croissantes de la patrie ; ils écrivirent dans la première phase de la guerre du Péloponèse, phase dans laquelle Athènes ne cessa guère de triompher. Or, si Sophocle, du sein de la gloire où il s'endormit âgé de près d'un siècle, si Euripide, des ténèbres de son exil, entrevirent l'un et l'autre en mourant les revers de la grande cité, du moins ne virent-ils pas sa catastrophe ; ils moururent quelques mois avant la prise d'Athènes par Lysandre, en 404, vingt-sept années après l'origine de cette guerre. Ils ne virent point la patrie asservie, puis rentrée dans ses droits, mais peu digne de sa liberté reconquise lorsque, quatre ans plus tard, elle immolait le sage Socrate qui avait recueilli en effet une grande part de cette sagesse dont les poètes avaient possédé le premier trésor. C'est une assez belle considération que celle qui nous montre la poésie athénienne personnifiée dans ses immortels tragiques, se retirant de la scène à l'instant où la patrie est réduite à voiler son front auguste, et à pleurer, avant de la venger, sa liberté perdue.

VI

La pièce de M. A. Dumas n'est pas assurément une reproduction des drames d'Eschyle ; elle les suit de loin, et l'on perdrait à peu près sa peine si l'on voulait chercher, scène par scène, dans l'œuvre française les pensées du poète grec. Bien que l'auteur n'ait fait qu'imiter, et qu'il n'y ait, à vrai dire, rien de traduit dans l'*Orestie*, on y retrouve néanmoins quelque chose de la couleur et de la dignité de la scène hellénique. Sans y ajouter aucun élément étranger, il a essayé de donner plus de mouvement au drame d'Eschyle, plus de rapidité au dialogue, ajoutant parfois, retranchant beaucoup, se faisant jour à travers le luxe des sentences, des tirades et des chœurs, et toute cette végétation, forêt vierge de l'ancien monde, où l'on trouve à s'égarer des douleurs secrètes et des émotions profondes. Par exemple, au premier acte, la scène où Cassandre, d'abord muette, annonce bientôt les destinées qui l'attendent en accents d'une incom-

Digitized by Google

parable beauté, a été naturellement beaucoup abrégée et par là beaucoup affaiblie comme poésie. Ce qui est au poète moderne, dans cette partie, ce sont deux scènes où Clytemnestre, initiée par Egisthe au projet du meurtre, recule devant le crime auquel elle est poussée par le séducteur. En général, le premier acte ne remplit pas notre attente, et il ne ferait pas oublier l'*Agamemnon* de Lemercier. Le second est préférable ; le poète est plus à l'aise, et Sophocle lui permet d'agrandir Eschyle. Aussi a-t-il traité heureusement les scènes de reconnaissance, l'entrevue d'Electre et de Clytemnestre au tombeau d'Agamemnon, les reproches de la première et l'ascendant que subit la mère dénaturée ; puis la péripétie, la prétendue mort d'Oreste et l'urne apportée dont se repaît la douleur d'Electre. Mais puisque le poète français suit généralement Sophocle dans ses beaux développements, on se demande pourquoi il ne l'a pas serré de plus près, et l'on voudrait qu'au lieu d'imiter avec talent, il eût traduit avec précision le passage célèbre et si plein de larmes où la fille d'Agamemnon exhale sa douleur, lorsqu'elle tient l'urne qu'elle croit contenir les restes du frère objet de tant d'espérance χι ὦ φιλτάτου μνημεῖον[1]. C'est Sophocle aussi que M. Dumas suit dans la catastrophe ; mais il revient à Eschyle dans la peinture des remords qui commencent à s'emparer du meurtrier devenu la proie des Euménides.

Quant à cette dernière pièce, l'auteur a suivi à peu près le formidable tableau que le poète grec avait déroulé aux yeux effrayés de ses concitoyens. Le style y est le plus ordinairement soutenu et élevé. C'est d'ailleurs un éloge à donner au poème de M. A. Dumas. Au second acte surtout, le langage est élégant, noble et très bien pénétré des couleurs antiques. Pourtant il se sent parfois de la rapidité trop connue des procédés de l'auteur. Comment le poète, qui a écrit les beaux vers, où l'amitié de Pylade et d'Oreste s'épanche en traits plus modernes qu'antiques, mais si poétiques et si tendres, a-t-il pu laisser tomber de sa plume d'autres vers qu'il est inutile de citer. Pour un poète de talent, les mauvais vers (je ne parle pas ici de ce qui est inévitable, c'est-à-dire des vers faibles), sont plus difficiles à faire que les bons. Pourquoi les faire alors, ou pourquoi ne pas les exclure quand ils ont eu le tort de venir au monde ? C'est ce que je me suis dit toujours en lisant non-seulement M. Dumas, mais ses frères en poésie, j'entends nos premiers poètes contemporains.

Quoi qu'il en soit, il s'agit ici d'un artiste d'une singulière flexibilité de talent, habile à prendre tous les styles, à revêtir toutes les couleurs ; tour à tour, dans ses drames ou dans ses romans, il évoque tous les âges, la Renaissance, Louis XIV, Louis XV, la Révolution,

[1] *Eleet.*, v. 1126.

Digitized by Google

le temps présent; et en écrivant l'*Orestie* il a montré qu'il pouvait porter le manteau du tragique grec avec une allure assez vraie et un assez bon souvenir de ses premières études. A voir la facilité avec laquelle il se transforme, il rappelle assez ce Luca Giordano, peintre élégant et fécond du dix-septième siècle, qui savait si bien aussi, lui, se plier à tous les styles, qu'il fournissait à volonté et sur commande des tableaux que l'on attribuait aux plus illustres peintres des diverses époques de l'art. Mais M. Dumas comme artiste est supérieur à Giordano. Celui-ci pouvait exceller dans le pastiche, résultat d'une main habile, sans posséder la vie propre et féconde qui n'appartient qu'aux natures privilégiées. L'écrivain a un sentiment vif et pénétrant des pays et des âges; tout en restant lui-même, il se fait, par l'imagination, de l'époque qu'il veut reproduire; il ne s'y établit pas, il s'y pose, jusqu'à ce qu'un souffle nouveau de la fantaisie le transporte sur une autre crête, devant d'autres horizons, pour décrire encore, raconter ou chanter. Aussi nous paraît-il plus en état que personne, parmi ses contemporains, en raison de cette singulière facilité d'assimilation qui est en lui, de représenter, du moins au point de vue littéraire, l'époque éclectique et mêlée où nous vivons.

M. Dumas toutefois n'a pas pénétré jusqu'au fond le sens de la philosophie des vieux poètes tragiques. Sans doute il ne faudrait pas chercher dans l'*Orestie* française quelque trace un peu profonde de cette sagesse sombre, cosmogonique, en accord nécessaire avec les traditions et les cultes des plus anciens peuples, sagesse qui abonde dans l'œuvre d'Eschyle. On trouve dans l'*Orestie* l'expression d'une philosophie qui ne saurait être celle de ce poète antique. A la fin, par exemple, dans quelques vers qui semblent la moralité du troisième acte, l'auteur nous paraît s'être trompé et ne s'être pas assez défendu des préoccupations chrétiennes, inévitables dans le milieu moderne où nous sommes placés : c'est Minerve qui parle, après qu'elle a voté pour l'absolution du criminel :

> J'apporte l'espérance aux coupables tremblants;
> La haine a jusqu'ici fait la terre déserte,
> Il est temps qu'à la fin la porte soit ouverte
> A l'avenir clément où par l'homme abattu,
> Le repentir sera la suprême vertu.

La sagesse de l'antiquité ne pensait pas, ne parlait pas d'une manière aussi explicite. Elle ne disait pas, ce qui est d'ailleurs une vérité forcée, que le repentir est la vertu suprême, ou, comme l'a dit un autre poète, pour marquer l'état constamment fragile de

Digitized by Google

l'homme, qu'il est « la vertu des mortels. » Eschyle, au lieu de célébrer, selon l'expression de M. Dumas, « les dieux de l'avenir », est au contraire l'adorateur de ces anciens dieux ; il les glorifie, et la moralité finale des *Euménides* est d'annoncer leur réconciliation avec les dieux plus nouveaux, les dieux de l'Olympe. Quant au repentir en lui-même, l'expression, si elle s'y trouve, en est bien vague chez les anciens, et les récompenses futures, qui deviennent le prix de la pénitence, y sont plus rares encore. Les rites de l'expiation purifient plutôt que le regret du cœur, et cette expiation elle-même, exempte des maux temporels plus que de ceux de l'existence à venir. Dans les *Coephores*, au moment où les Euménides vont s'emparer du coupable, le chœur tente de relever son courage, et lui dit : « Il est des expiations ; tu imploreras Apollon, et il te délivrera de tes douleurs [1]. » Le chœur parle ici des tourments qui agitent le meurtrier, et il ne promet rien de plus, rien au delà. Dans les *Euménides*, d'ailleurs, la réhabilitation est peu marquée, du moins cette réhabilitation qui rend l'homme pur et admissible aux récompenses éternelles ; car ce n'est guère à titre de repentant qu'Oreste est absous ou pardonné, c'est plutôt en vertu des singuliers sophismes de Minerve et d'Apollon. En général, il est difficile aux poètes modernes de se maintenir dans de justes limites, par rapport à la sagesse des anciens. Chateaubriand a remarqué avec raison que la Phèdre de Racine est une chrétienne, fragile, agitée de remords et luttant contre la passion qui l'entraîne. M. de Lamartine fait prédire à Socrate mourant la venue du Rédempteur. L'*Œdipe* de Ducis voit « l'immortalité qui se lève sur la tombe du juste. » Tout cela n'est pas exact. Le paganisme est parvenu très haut par les lumières de la raison ou par celles de la tradition ; mais une limite a été imposée à ses efforts par celui qui avait dit à l'Esprit humain comme à la mer : *Non ibis amplius*. Il y a toujours des vérités inaccessibles à la sagesse des anciens, quelles qu'aient été leurs aspirations vers une vérité qu'ils ne devaient qu'entrevoir ou pressentir. Cette sagesse humaine est courte ; livrée à ses seules forces, elle n'aboutit pas, n'arrive pas au terme ; la contradiction n'est jamais loin, l'incertitude est partout. Elle est une lutte incessante des premiers souvenirs de la vérité perdue, aspirant à dissiper les nuages appesantis, après la chute, sur les générations soumises au joug de l'idolâtrie.

L'*Orestie* n'a pas réussi ; les représentations de cette pièce ont

[1] *Eumen.*, v. 1059.

Digitized by Google

été suspendues. Nous aimons à penser que c'est surtout une question de terrain. Pourtant le spectacle des *Euménides* endormies et tenant le coupable enchaîné ne devait avoir rien d'étrange pour un public accoutumé aux énergiques émotions et aux invraisemblances que leur offrent les scènes du boulevard. Mais la haute beauté de la tragédie grecque, quoique bien affaiblie et devenue quelque peu française, réclamait plutôt un auditoire qu'un public, ou du moins un public plus accessible à de telles sortes d'évocations littéraires. Quoi qu'il en soit, l'arbre n'est pas déraciné; il serait capable de reprendre vie et de se développer avec quelque vigueur; transporté sur l'autre rive du fleuve, il y trouverait un aréopage meilleur, et peut-être une Minerve pour l'absoudre, plus par justice que par clémence.

A. Mazure.

Digitized by Google

LES NIÈCES

DE MAZARIN

SIXIÈME PARTIE[1].

HORTENSE MANCINI, DUCHESSE DE MAZARIN.

Armand de La Porte, fils unique du maréchal de La Meilleraye, était un de ceux que le cardinal désirait pour ses nièces ; mais celui-là ne voulait pas simplement épouser Son Eminence. On lui offrit Olympe qu'il refusa ; il préférait une des cadettes. Armand, qui ne partageait pas l'aversion du roi pour les petites filles, s'était épris de la jeune Hortense, qui avait au plus douze ou treize ans. Elle était déjà belle à cet âge où les grâces de l'enfant sont évanouies et où la femme n'apparaît pas encore. Venue de Rome, à dix ans, avec Marie, elle avait passé quatre ans au couvent comme sa sœur. Elle en sortit, après le mariage d'Olympe. Armand de La Porte, dont le père était l'ami de Mazarin et qui avait entrée dans sa maison, s'enflamma pour Hortense, au point de dire à tout venant qu'il lui importait peu, pourvu qu'il l'épousât, de mourir trois mois après. Mais on avait peine à croire que le cardinal destinât la plus belle de ses nièces à un homme dont la naissance ne

[1] Voir tome XX, pages 269 et 468, et tome XXII, page 126 (livraisons des 15, 31 juillet, 15 octobre et 30 novembre 1855).

Digitized by Google

devait pas flatter le goût qu'il avait pour les alliances princières. Le père, en effet, quoique parent de Richelieu, était petit-fils d'un avocat ; Saint-Simon le fait descendre d'un apothicaire, en ajoutant que l'on prétendait qu'un de leurs ancêtres était portier, d'où leur était venu le nom de *La Porte*. Le maréchal de La Meilleraye avait été, comme Fabert, l'un des rares exemples d'une fortune militaire fondée sur le mérite personnel et les services. Mais La Meilleraye, à la différence de Fabert, n'y joignait pas le désintéressement ; il avait amassé une énorme fortune, et avait obtenu de transmettre à son fils sa charge de grand-maître de l'artillerie.

Les prétendants de Pénélope ne furent pas plus nombreux que ceux qui se disputèrent la belle Hortense. Arrêtons-nous aux plus marquants ; voyons d'abord les têtes couronnées. Charles II d'Angleterre (celui-là était encore, à la vérité, sans couronne), fit demander à Mazarin la main de sa nièce. La question religieuse ne l'arrêta pas ; il ne se faisait guère scrupule, lui protestant, d'épouser la nièce d'un cardinal. Le cardinal, d'ailleurs, était l'allié du puritain Cromwell, et il n'eût pas demandé mieux que de répondre aux avances de Charles II, s'il n'y avait eu là qu'une affaire de conscience. Mais c'eût été prendre à sa charge un prince dépossédé, embarrassant, petit-fils de Henri IV, il est vrai, mais sans argent, sans asile, criblé de dettes. Cette alliance eût beaucoup dérangé d'ailleurs celle qu'il avait contractée. Cependant la santé du Protecteur commençait à décliner ; de grands événements allaient bientôt s'accomplir ; la prescience de Mazarin fut-elle en défaut ? Avait-il donc négligé de consulter ses horoscopes, ou leur science l'avait-elle trompé ? Il refusa deux fois les offres de Charles II, et l'occasion perdue ne se retrouva pas.

Mademoiselle de Montpensier, à qui toute affaire de mariage tournait la tête, nous raconte que ce fut par considération pour elle que Mazarin ne profita pas des avances de Charles. Voici ses paroles : « Le lendemain de son arrivée de Saint-Jean-de-Luz, le cardinal me vint voir ; nous entrâmes dans un cabinet : il ne me sera jamais imputé, me dit-il, de préférer mes intérêts à ceux de mon maître et de tous ceux qui ont l'honneur de lui appartenir. Je sais bien la différence qu'il y a de ma famille à sa maison. » Après quoi il me dit : « Le roi d'Angleterre m'a fait proposer de le marier avec ma nièce Hortense. Je lui répondis qu'il me faisoit trop d'honneur, que, tant qu'il y auroit des cousines du roi à marier, il ne falloit pas qu'il songeât à mes nièces [1]. »

Mazarin ne se moquait-il pas de Mademoiselle, lui qui s'était promis,

[1] *Mémoires de Mademoiselle*. Petit., t. XLII, p. 435.

Digitized by Google

en représailles du canon de la Bastille, de la laisser jouir des charmes du célibat. Mais elle ne s'aperçut pas qu'il la mystifiait, et elle le remercia, en lui disant qu'elle serait charmée qu'Hortense devînt sa cousine-germaine. Il est question, dans son récit, d'un personnage qui prit à cœur le succès de ce projet : « Ce négociateur de mariages, c'était Turenne. Il s'intéressait fort à Charles II, mais comme ce n'étoit pas, dit Mademoiselle, « un homme heureux dans les affaires dont il se mêloit, celle-là ne réussit pas [1]. » Turenne fut donc battu dans cette campagne matrimoniale ; en fait d'amours, en fait de mariage, ce grand capitaine était, en effet, un fort pauvre tacticien.

Parmi les prétendants d'Hortense, en voici un autre qui devait également hériter d'une couronne : c'était un prince de Portugal, qui fut régent, puis roi sous le nom de Pierre II. Là encore Mazarin manqua l'occasion. Que ne consultait-il le docteur Guy-Patin, de qui nous tenons ces renseignements ? On lit, en effet, dans une lettre du malin docteur : « Qu'Hortense fut demandée par le frère du roi de Portugal, parti avantageux, dit-il, attendu que le roy étoit faible, délicat et malsain [2]. » Mazarin devait raisonner de même, il savait ces choses-là comme le docteur, et cependant il ne fit point ce mariage.

Un autre prince, dont la destinée n'avait plus rien de problématique, car il avait porté la couronne dès le berceau, ne réussit pas mieux que les précédents : ce fut ce duc de Savoie dont il a été parlé à propos de l'entrevue matrimoniale de Lyon. Peut-être y avait-il aperçu la belle Hortense, dont les quinze ans brillaient déjà d'un grand éclat ; ou bien il avait en tête quelque projet qui demandait l'appui de Mazarin. En sus de sa couronne ducale, ce jeune souverain avait encore de quoi plaire ; c'était un cavalier brillant et aimable. Il avait fort réussi à Lyon, auprès de la cour.

« M. de Savoie, dit Mademoiselle, laissa toute la cour fort satisfaite de sa personne ; on le trouva fort bien fait, et qu'il avoit de la civilité envers tout le monde. La reine le trouva de fort bonne mine, et qu'il avoit l'air d'un homme de sa qualité. Quant à son esprit, il ne parla que fort à propos, et même agréablement [3]. »

On se rappelle avec quel dépit superbe il partit brusquement de Lyon ; cependant il mit de côté ses rancunes, il oublia l'affront fait à sa sœur et à sa maison, et il demanda la main d'Hortense. Décidément Mazarin ne voulait plus entendre parler de couronne, ou

[1] *Idem*, p. 435.
[2] *Lett.*, 25 décembre 1660.
[3] *Mém. de mademoiselle de Montpensier*. Petit., t. XLII, p. 375.

Digitized by Google

les motifs de ses refus demeurent un secret pour nous[1]. Que souhaitait-il donc de mieux que ce duc de Savoie? Et quels desseins avait-il sur Hortense?

L'abbé de Choisy raconte qu'il passa par la tête du cardinal de faire épouser à ses nièces quelques-uns de ceux qui avaient suivi, en Flandre, la fortune de Condé. Il jeta ses vues sur Coligny, pour faire de lui son héritier, en le mariant à Hortense. C'était un nom illustre parmi la noblesse que celui de Coligny, mais ce n'était point un parti à aller de pair avec ceux que Mazarin avait déjà trouvés. Ce qui lui souriait le plus, sans doute, c'était le plaisir d'une intrigue, et l'idée de faire *un bon coup*. Il voulait enlever Coligny à Condé de la même façon qu'il lui avait enlevé son frère Conti. Mais Son Eminence rencontra là un homme d'une autre trempe, qui repoussa ses avances, en disant qu'il n'abandonnreait pas M. le Prince dans son malheur. Et plus tard, Coligny, rentré en grâces, répondait à quelqu'un qui lui rappelait ce souvenir : « J'ai fait mon devoir, je ne m'en repens pas[2]. »

Une autre idée passa encore par la tête de Mazarin : il songea un moment à donner Hortense au prince de Courtenay. C'était le dernier rejeton d'une branche de la maison royale, et l'alliance avait par là de quoi tenter ; mais ce descendant des premiers Capétiens n'avait littéralement que la cape et l'épée. On connaît l'origine des Courtenay, issus d'un dernier fils de Louis-le-Gros. Tandis que leurs aînés bataillaient contre leurs vassaux et se tiraient avec peine des étreintes du

[1] Madame de Motteville assigne à ce refus un motif qui ferait honneur à Mazarin : Charles-Emmanuel aurait demandé, comme apports de ce mariage, la restitution de la forteresse de Casal. Petit., t. XLII.

[2] Voici les détails fort précis que l'abbé de Choisy donne à ce sujet :

« J'ai ouï dire à M. Le Tellier (le chancelier) que le cardinal avoit envie de donner sa nièce et tout son bien au comte de Coligny, après la bataille des Dunes. Coligny, qui avoit été pris prisonnier, ayant été mené à Calais, le cardinal lui envoya M. Le Tellier pour lui proposer de quitter le service de M. le Prince, et de s'attacher à lui, avec ordre, s'il acceptoit le parti de bonne grâce, de lui dire tout de suite que Son Eminence lui donnoit sa nièce, et qu'il le déclaroit son héritier. Coligny répondit fièrement qu'il n'abandonneroit point M. le Prince dans son malheur, et Le Tellier ne se déclara pas davantage : mais cinq ou six ans après, lorsque le roi nomma Coligny pour commander les six mille hommes qu'il envoyoit en Hongrie, Le Tellier, en lui donnant ses instructions, lui dit : « Vous souvenez-vous, » Monsieur, de la visite que je vous fis à Calais? J'avois ordre de M. le cardinal, » si vous eussiez voulu quitter le parti de M. le Prince, de vous dire qu'il vous » choisissoit pour épouser sa nièce, et pour vous faire son héritier. — J'ai fait mon » devoir, lui répliqua Coligny ; je ne saurois m'en repentir » *Mém. de l'abbé de Choisy*. Petit., t. LXIII, p. 204.

Le comte de Coligny se brouilla plus tard avec celui qu'il avait servi si loyalement. Il a laissé des mémoires qu'il écrivit sur les marges du missel de sa chapelle, et qui respirent la haine la plus amère contre Condé. Avec un homme qui avait fait ses preuves d'honneur autant que Coligny, il n'est pas permis de dédaigner tout à fait les effroyables accusations qu'il porte contre son ancien ami.

Digitized by Google

monde féodal, les Courtenay régnaient dans les splendeurs de Bysance. On vit quatre princes de cette famille s'asseoir sur le trône des empereurs d'Orient. Mais ce qui fit leur grandeur devint aussi leur ruine. Dépossédés de ce superbe héritage, leurs descendants firent des tentatives vaines pour le ressaisir, et ils y engloutirent toute leur chevance. C'est ainsi qu'ils lâchèrent le corps pour courir après l'ombre. Devenus pauvres, ils descendirent aux plus infimes échelons de la hiérarchie féodale, trouvant à peine à s'allier aux filles de leurs moindres vassaux, et servant comme écuyers sous la bannière de leurs voisins. Ils avaient fait aussi la faute d'abandonner les fleurs de lis dans leur blason pour les armes des premiers Courtenay; aussi, ces Capétiens démonétisés se virent-ils contester leur origine. Les Bourbons, mieux avisés, avaient gardé leur écusson, et quand les Courtenay voulurent se faire reconnaître pour princes du sang, Henri IV, ne voyant que de pauvres hères, sans biens et sans alliances, ne voulut point se charger de relever cette maison écroulée; ainsi le Béarnais, peu touché des souvenirs bysantins, éconduisit, en vrai Gascon, les Courtenay qui étaient aussi légitimes que lui.

Mazarin eut donc l'idée un moment de marier Hortense au dernier survivant de cette famille et de le faire solennellement reconnaître pour prince du sang. Comme il devait faire Hortense son héritière, les Courtenay, pauvres comme Job, seraient devenus tout à coup les plus riches de tous les princes. Mais Mazarin, si attiré qu'il fût par l'éclat de la naissance, ne put prendre sur lui d'accepter un homme si complétement à court d'argent; cela fut plus fort que lui, et il laissa tomber ce projet.

Cependant le roi Charles II, que l'on avait vu presque aussi bas que les Courtenay, était remonté sur le trône de ses pères. Que pensa le cardinal de ce revirement de fortune? Eut-il l'idée de revenir sur son refus et de renouer la négociation! Cela paraît vraisemblable, car la reine Henriette, la mère de Charles II, se rendit à Londres pour cette affaire qui lui tenait au cœur. La fille de Henri IV, cette fière Henriette, ne reculait pas devant une pareille mésalliance; elle oublia l'affront fait à son fils. Les millions d'Hortense lui semblaient bons pour consolider le trône des Stuarts. La pauvre dame en était éblouie; elle ouvrait de grands yeux devant ce Pactole en espérance, elle qui, dans son exil, s'était trouvée si dépourvue, qu'elle manquait d'un fagot l'hiver, et, pour se réchauffer, parcourait à grands pas la galerie du Louvre. Un peu revenue des grandeurs qui l'avaient déjà trahie, elle ne songeait plus qu'au solide apparemment. Mais son fils, l'insouciant Charles II, se montra plus fier que sa mère, soit dépit contre Mazarin, qui n'avait rien stipulé pour sa

Digitized by Google

cause dans les traités des Pyrénées, soit qu'il eût les mains pleines alors, il n'accueillit pas ces avances, et l'affaire n'alla pas plus loin. Ajoutons cependant que Mademoiselle, très au fait de toutes les menées matrimoniales, paraît croire que Mazarin lui-même accueillit avec froideur, ou du moins avec réserve, ces nouvelles propositions[1]. Madame de Motteville assure cependant qu'il avait promis cinq millions à l'heure qu'on les voudrait, puis elle ajoute : « Le cardinal fut sans doute affligé de ce changement, mais on peut dire à sa gloire qu'il avoit en apparence peu rècherché cet honneur, et avoit fait ostentation de son indifférence sur cet article[2]. »

Hortense avait suivi Marie dans son exil à Brouage, et elle était la confidente de ses amours. La petite Marie-Anne se plaignait à son oncle, dans ses lettres, que ses sœurs la renvoyaient toujours, et se cachaient d'elle dans leurs interminables tête-à-tête. Le cardinal, quoique sa correspondance eût trait surtout à Marie, n'oublie pas pourtant les recommandations à Hortense. Sa sollicitude apparaît principalement à propos d'une maladie qu'elle fit à Brouage.

« J'ay receu vos trois lettres, écrit-il à madame de Venelles, le mal de Hortense m'avoit mis en peine, mais jay veu depuis par sa lettre mesme, par la vostre et par celle de ma nièce, qu'il n'y avoit rien à craindre, car pour ce qui est de sa répugnance à souffrir les remèdes, je ne doute point que la raison et les soins de sa sœur et les vostres ne la surmontent aisément[3]. »

Atteint lui-même d'un mal qui fit de rapides progrès à son retour de Saint-Jean-de-Luz, Mazarin se décida, aux approches de sa fin, à faire choix d'un mari pour Hortense. Il s'arrêta au duc de La Meilleraye, seul héritier des biens et des grands emplois de son père. Le cardinal, averti de sa fin prochaine, voulut en finir, et régler de son vivant la grande affaire de sa succession. Il maria donc Hortense à La Meilleraye et lui transmit sa fortune, à la condition

[1] « J'ai appris, dit-elle, que, du temps de la mort de Cromwell, la reine d'Angleterre avait fait faire la même proposition à M. le cardinal, qui l'avoit refusée... La reine d'Angleterre témoignoit un grand empressement pour ce mariage, à ce que me dit M. le cardinal. Il trouvoit qu'il ne lui convenoit pas d'en avoir en pareille occasion. Je le trouvai de bon sens là dessus. » *Mém. de Mademoiselle*. Petit., t. XLII, p. 435.

Plus loin Mademoiselle dit encore : « Madame de Motteville me vint parler de la part de la reine d'Angleterre, pour me dire que, depuis le rétablissement de son fils, elle souhaitoit plus mon mariage avec lui qu'elle n'avoit jamais fait..... Je répondis à madame de Motteville : le mariage d'Hortense est donc rompu ? tant que la reine d'Angleterre a pu l'espérer, elle n'a pas songé à moi. » *Mém. de Mademoiselle*. Petit., t. XLII, p. 528.

[2] *Mém. de madame de Motteville*. Petit., t. XLII, p. 84.

[3] *Lettres de Mazarin à madame de Venelles*, bibl. du Louvre, Mss.

Digitized by Google

qu'il prendrait le nom et les armes de Mazarin. C'était plutôt à l'héritier de son nom qu'à sa propre nièce qu'il léguait sa succession. Mancini, son neveu, déshérité du nom de Mazarin, qui était celui de sa mère, eut pour dédommagement des duchés et des palais. Chacune des nièces eut environ quatre cent mille écus[1], et comme appoints, les meilleurs gouvernements et les plus grandes charges pour leurs maris. Le cardinal, en outre, fit des legs assez brillants à ses amis, puis le reste de sa fortune alla aux héritiers du nom de Mazarin[2]. Il s'agissait de quinze cent mille livres de rente au dire des uns, de vingt-huit millions et plus selon d'autres[3], avec le palais Mazarin et toutes ses richesses. Déjà grand-maître de l'artillerie, La Meilleraye obtint les gouvernements d'Alsace, de Bretagne, de Vincennes, et sa fortune particulière devait être prodigieuse. Le roi l'admit dans tous ses conseils, le distingua, le combla en toutes manières. Cet heureux homme n'eut que la peine d'épouser, pour tout cela, la plus belle femme de France. Quel était le personnage sur qui tant de biens tombaient à la fois? Le ridicule est venu

[1] *Mém. de l'abbé de Choisy*. Petitot, t. LXIII, p. 200.

[2] L'abbé de Choisy donne des détails curieux et précis sur le partage de cette fabuleuse succession :

« Le cardinal, dit-il, défend, dans son testament, qu'on fasse inventaire de ses effets, assurément dans la pensée qu'il avoit que le public n'en fût scandalisé. Il donna au roi deux cabinets de pièces de rapport qui n'étoient pas encore achevés, quelques diamants à la reine-mère, soixante marcs d'or et une tenture de tapisserie à Monsieur; six cent mille francs pour faire la guerre aux Turcs..., dix-huit mille francs de rente viagère à madame de Martinozzi, sa sœur..., cent mille francs au maréchal de Gramont; dix-huit gros diamants pour être de la couronne, à condition qu'on les appelleroit les Mazarins, *six mille francs* aux pauvres, et tout le reste de ses biens au duc et à la duchesse de Mazarin. »

Choisy ajoute à ces détails les faits suivants dont nous le laissons responsable : « Dès que Son Eminence eut rendu les derniers soupirs, Colbert alla trouver le roi et lui dit que le cardinal avoit en différents lieux près de quinze millions d'argent comptant, et qu'apparemment son intention n'étoit pas de les laisser au duc de Mazarin; qu'il falloit prendre là-dessus le mariage de ses nièces, à qui il donnoit à chacune à peu près quatre cent mille écus, et que le surplus serviroit à remplir les coffres de l'épargne qui étoient fort vides. Ce fut le commencement de la fortune de Colbert. La chose demeura secrète entre le roi et lui. » *Mém. de Choisy*, Petit., t. LXIII, p. 200.

[3] Saint-Simon dit qu'il fut prouvé, en pleine Grand'-Chambre, lors des procès qui eurent lieu, qu'Hortense avait apporté à son mari vingt-huit millions et les revenus de plusieurs gouvernements en sus. *Saint-Simon*, t. XIX, p. 162, édit. in-18.

M. Léon de La Borde, dont les opinions méritent toute attention sur le sujet qui nous occupe, dit (*Palais Mazarin*, p. 45), que « la fortune du cardinal, bien légitimement acquise selon les idées du temps, n'avoit fait tort ni aux individus, ni au peuple, ni à l'Etat. » C'est se prosterner un peu trop devant Mazarin. Tant de millions lui étaient-ils donc tombés du ciel ? Les mémoires du temps nous disent assez ce qu'en pensaient les contemporains eux-mêmes. L'abbé de Choisy, page 207, dit que cette fortune *étoit véritablement le sang du peuple*. Mesdames de Sévigné, de La Fayette, de Motteville, et bien d'autres, sont aussi de ce sentiment.

Digitized by Google

plus tard le couvrir. Madame de Sévigné écrivait que la figure de M. Mazarin servait d'excuse à sa femme. Cependant, à l'époque de ce mariage, on nous montre La Meilleraye sous un autre jour. « Il étoit alors assez à la mode[1], » nous dit Choisy. Saint-Simon va beaucoup plus loin, et nous fait de l'époux d'Hortense ce portrait charmant et qui n'a que le défaut d'être trop flatté probablement. « J'ai ouï dire aux contemporains qu'on ne pouvait pas avoir plus d'esprit, ni plus agréable ; qu'il étoit de la meilleure compagnie et fort instruit; magnifique, du goût à tout, de la valeur : dans l'intime familiarité du roi, qui n'a jamais pu cesser de l'aimer. Gracieux, affable et poli[2]. » Quelle femme, à ce portrait, n'envierait le sort de l'heureuse Hortense! Plaçons en regard le doux pastel que madame de Lafayette nous fournit de la nouvelle duchesse de Mazarin.

« C'étoit, dit-elle, non-seulement la plus belle des nièces du cardinal, mais aussi une des plus parfaites beautés de la cour. Il ne lui manquoit que de l'esprit pour être accomplie, et pour lui donner la vivacité qu'elle n'avoit pas. Ce défaut même n'en étoit pas un pour tout le monde, et bien des gens trouvoient son air languissant et sa négligence capables de se faire aimer[3]. »

Quoi de mieux assorti, semble-t-il, que cette belle indolente, cette gracieuse femme, comblée de tant de dons du ciel, et cet homme de si bonne compagnie, spirituel, instruit, aimable et passionnément amoureux? Leur mariage eut lieu au commencement de 1661, et le cardinal mourut peu de mois après. Ils allèrent résider dans ce palais Mazarin, rempli des plus précieux tableaux, des marbres les plus rares, qui surpassait le Louvre en richesses intérieures. Leur existence y devait être magnifique.

Cependant le maréchal de La Meilleraye n'avait pas recherché pour son fils cette prodigieuse fortune. Vieil ami de Mazarin, il l'avait supplié, dit-on, de ne point charger son fils d'un si lourd fardeau, prévoyant qu'il en serait accablé. Le père, en effet, n'avait que trop bien deviné. Sa charge de grand-maître de l'artillerie, ses gouvernements, la gestion de tant de biens, et pour surcroît la jalousie qui s'empara de lui affaiblirent un esprit qui n'était pas de la plus forte trempe. Les visites fréquentes du roi à sa femme le jetèrent dans une inquiétude extrême, et il n'imagina pas d'autre moyen d'échapper aux dangers qu'il entrevoyait, que de tenir la belle Hortense dans un état de locomotion perpétuelle. Ils ne posèrent plus nulle part; en dépit de ses grossesses fréquentes, il la traînait de

[1] *Mém. de Choisy*, Petit., LXIII, p. 206.
[2] *Mém. de Saint-Simon*, t. XIX, p. 162, édit. in-18.
[3] *Mém. de madame de La Fayette*. Petit., t. LXIV, p. 366.

Digitized by Google

gouvernement en gouvernement, de ville en ville, de Bretagne en Alsace, sans se faire annoncer nulle part, exposant sa compagne de route à mille fâcheuses aventures, comme d'accoucher en pleine hôtellerie ou dans quelque incommode manoir. L'image du roi, et peut-être de beaucoup d'autres le poursuivait, et ne laissait poser nulle part ce juif errant de la jalousie. D'autres préoccupations vinrent encore s'emparer de lui : il se jeta dans la dévotion la plus outrée ; il se fit des scrupules inouïs. Nous avons vu que les Jansénistes de la Fronde s'étaient scandalisés qu'un cardinal eût dans sa maison des statues et des portraits légèrement vêtus; le duc de Mazarin s'en fit aussi un cas de conscience : toutes ces nudités le révoltèrent, et que fit-il? Il ne se borna pas, comme Tartufe, à y jeter son mouchoir; un marteau à la main, il parcourut, un beau jour, sa galerie, en brisant, de ces beaux marbres, ce qui choquait le plus ses regards. Les peintures des Titien et des Corrége, quand elle s'écartèrent des règles expresses de la décence, subirent des réformes tout aussi radicales : elles furent religieusement barbouillées. Sur le bruit de ses faits et gestes, le roi envoya Colbert, qui trouva M. de Mazarin poursuivant ses exécutions. L'ancien intendant, qui savait par livres et deniers ce qu'avaient coûté tous ces chefs-d'œuvre, fit ce qu'il put pour sauver ce qui restait. Mais le roi, habitué à l'affection et aux égards pour le grand-maître, se contenta de déplorer ses aberrations. Visitant le Louvre plusieurs années après, il disait à Perrault, en apercevant un marteau : « Voici une arme dont M. de Mazarin se sert fort bien[1]. »

Malheureusement pour sa femme et pour ses héritiers, ce réformateur de la statuaire et de la peinture ne devint pas positivement fou. Au milieu de toutes les aberrations que l'on raconte, il conser-

[1] *Mém. de l'abbé de Choisy.* Petit., t. LXIII, p. 207. « Le roi, dit-il, le plaignit et le laissa faire. » Cela se trouve cependant contredit par un document cité par M. de La Borde, sans indication de source. « Laissons, dit-il, parler un témoin : « M. de Mazarin part de Vincennes, à la pointe du jour, pour cette fameuse expédition ; il fait lever Tourolles, son garde-meuble, lui fait ouvrir une des galeries, y entre avec un maçon qui travailloit chez lui, lui prend de sa main un pesant marteau et se jette avec furie sur les statues. » Tourolles, fondant en larmes, lui représente en vain la substitution et la ruine de tant de chefs-d'œuvre ; sa lassitude fut la fin de son travail. Sur les sept heures du soir, M. Colbert arrive ; il y voit ce massacre pour ainsi dire, traite de fou le meurtrier, et le quitte pressé d'une véritable douleur. M. Mazarin s'en va souper tranquillement, et, sur les neuf heures, accompagné de cinq ou six de ses domestiques, il passe à l'atelier où les maçons laissoient leurs outils, donne un marteau à chacun des siens, retourne à la galerie avec son escorte ; il anime les uns par son exemple, il reproche aux autres leur lâcheté ; il choisit pour partage ce sexe qu'il fuit et qu'il désire..... C'étoit le samedi, minuit sonne, ce signal du repos du dimanche fait cesser la besogne. Le lendemain le roi envoya un exempt, et trois gardes du corps s'emparent de son palais avec défense d'en sortir jusqu'à ce que les commissaires eussent dressé leur procès-verbal. » *Palais Mazarin*, p. 93.

Digitized by Google

vait les apparences de la gravité, les manières d'un grand seigneur, la conversation d'un *honnête* homme. Ses travers avaient d'ailleurs leurs partisans. Saint-Simon qui le vit, vingt-cinq ans plus tard, dit que c'était « un grand et gros homme, de bonne mine, qui marquoit de l'esprit[1]. » C'était l'Alceste des bonnes mœurs et de la décence; mais les dévots qui l'entouraient firent de lui un Orgon ; ils le poussèrent à de scabreuses démarches : comme les amours du roi le chagrinaient presque autant que les nudités de ses tableaux, il profita de ses grandes entrées pour lui faire des représentations ; il lui déclara un jour que l'ange Gabriel l'avait averti qu'il lui arriverait malheur s'il ne rompait vite avec mademoiselle de La Vallière[2]. Le roi se moqua de lui. Ses étranges imaginations seraient longues à raconter. Cet homme, qui avait tant de provinces à gouverner et tant de biens à régir, n'avait pas sans doute assez à faire, car il était heureux qu'on lui fît des procès; il en eut jusqu'à trois cents, dit l'abbé de Choisy, et qu'il a presque tous perdus... « Je suis bien aise, disait-il, qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus de M. le cardinal. Je les crois tous mal acquis; et du moins quand j'ai un arrêt en ma faveur, c'est un titre, et ma conscience est en repos[3]. »

« Il faisait, dit Saint-Simon, des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son intendant, et le frotteur son secrétaire. Le sort marquait, selon lui, la volonté de Dieu. Le feu prit au château de Mazarin, chacun accourut pour l'éteindre; lui à chasser ces coquins qui attentaient au bon plaisir de Dieu[4]. » Grâce à cette manière d'administrer, il se débarrassa en partie de cette immense fortune dont sa conscience était accablée.

On se demandera peut-être comment un pareil homme ne fut pas frappé d'interdiction? Il conserva cependant, outre ses biens, la plupart de ses grandes charges et de ses gouvernements. Il reçut le collier de l'ordre du Saint-Esprit, en 1688, après avoir été, pendant plus de vingt ans, la fable de Paris et des provinces. Ce fut à cette époque que Saint-Simon le vit chez son père, et qu'il nous parle de « cette bonne mine qui marquoit de l'esprit. »

Comment la belle Hortense s'arrangea-t-elle de la vie errante que lui faisait M. de Mazarin? C'est pour nous initier à ses chagrins d'alors qu'elle a composé ses *mémoires*[5], et nous ne pouvons guère

[1] *Mém. de Saint-Simon*, t. XIX, p. 164, édit. in-18.
[2] *Mém. de l'abbé de Choisy*. Petit., t. LXIII, p. 207.
[3] *Id.*, *id.*
[4] *Mém. de Saint-Simon*, t. XIX, p. 163.
[5] *Mém. de la duchesse de Mazarin*, œuvres de Saint-Réal, t. III, édit. in-4°. On prétend que ces mémoires furent écrits par l'abbé de Saint-Réal, à Chambéry, où il fit la connaissance de madame de Mazarin ; il est difficile de déterminer exactement la part qu'elle put avoir à ce travail. Ses conversations en fournirent tout au moins les

Digitized by Google

lui refuser créance après ce que nous avons déjà vu. Elle avait pourtant aimé un pareil mari, cette généreuse Hortense : c'est elle-même qui nous l'assure. « Elle n'avoit pas de plus sensible joie que celle de le voir ; » et elle croit qu'elle se fût accommodée de tous ses voyages, sans la tyrannie de ses procédés. « Je ne pouvois, dit-elle, parler à un domestique qu'il ne fût chassé le lendemain. Je ne recevois pas deux visites de suite d'un même homme qu'on ne lui fît défendre la maison. Si je témoignois quelque inclination pour une de mes filles, on me l'ôtoit aussitôt. Si je demandois mon carrosse, il défendoit, en riant, qu'on y mît les chevaux, et plaisantoit avec moi sur cette défense... Il auroit voulu que je n'eusse vu que lui seul au monde[1]. » Cette prétention trop exclusive gâta le bonheur qu'avait d'abord goûté la duchesse dans le tête-à-tête conjugal. Mais le duc eut encore bien d'autres travers : « A peine les beaux yeux de sa compagne étoient fermés, nous dit Saint-Evremond, que M. de Mazarin, qui avoit le diable toujours présent à sa noire imagination, que cet aimable époux éveilloit sa compagne pour lui faire part (vous ne devineriez jamais, Messieurs), pour lui faire part de ses visions nocturnes. On allume des flambeaux, on cherche partout. Madame de Mazarin ne trouve de fantôme que celui qui étoit près d'elle dans son lit. » A force de prêter à ce riche, on nous raconte de lui des choses qui passent l'imagination : il en était venu jusqu'à défendre aux filles de traire les vaches, dans l'intérêt de leur chasteté, et aux nourrices de donner à téter aux enfants le vendredi et le samedi. Il avait la passion des règlements ; il en fit un, entre autres, et des plus burlesques, pour déterminer les règles de décence à observer par les garçons apothicaires.

Son rigorisme pudibond intervenait d'une manière fâcheuse dans les toilettes de sa femme ; il y portait des réformes vraiment barbares : il ne pouvait, par exemple, supporter qu'elle mît des mouches, ou bien il faisait, à la dérobée, main basse sur ses diamants : ce fut cette dernière affaire qui exaspéra le plus la pauvre femme, et l'orage éclata tout à fait. Il lui était arrivé plus d'une fois de s'échapper en pleurs de chez elle, et de se retirer chez son frère, par une porte de communication qui existait entre leurs palais contigus. Mais M. de Mazarin s'avisa de faire murer cette porte. Un certain jour cependant qu'il l'avait exaspérée longtemps de ses plaisanteries (car le saint homme était impitoyablement goguenard), elle prit la résolution de sortir coûte que coûte : « M. de Mazarin, dit-elle, qui

matériaux. Bayle suppose que ce fut elle-même qui les dicta, et nous serions assez de son avis. On y trouve plutôt, en effet, la grâce diffuse et négligée d'une femme du grand monde que le style travaillé de l'abbé de Saint-Réal.

[1] *Œuvres de Saint-Réal*, t. III, p. 567.

Digitized by Google

avait pris ses mesures pour me faire une prison de mon palais, se jeta au-devant de moi, et me poussa fort rudement pour me fermer le passage, mais la douleur me donnant des forces extraordinaires, je passai malgré qu'il en eut; et quoiqu'il se tuât de crier par la fenêtre qu'on fermât toutes les portes, et surtout celle de la cour, personne, me voyant tout en pleurs, n'osa lui obéir. Je fis le tour de la rue, où il y avait grand monde, dans ce triste état, seule, à pied pour me rendre à mon asile ordinaire[1]. » Tels étaient les spectacles que donnait le palais Mazarin aux gens du quartier : la duchesse en pleurs et toute échevelée, se sauvant par les rues en plein midi.

Au bout de quelques jours la famille intervint et ménagea un raccommodement entre les époux. Des mois se passèrent encore en scènes conjugales toujours grotesques, et Hortense consentit à se retirer dans l'abbaye de Chelles. M. de Mazarin se rendit en Alsace et revint au bout de six mois. Il alla voir sa femme et ils se querellèrent en s'abordant. Il prit le parti de la faire changer de couvent; l'abbesse de Chelles était pourtant sa propre tante, mais elle avait rendu bon témoignage de la conduite d'Hortense, et ce fut apparemment ce qui fâcha M. de Mazarin. Il demanda au roi que la duchesse fût enfermée dans le couvent des Filles-de-Sainte-Marie de la Bastille, et elle y fut conduite par une escouade de gardes du corps. Ce fut pour elle un grand changement : au lieu de la bienveillante abbesse qui l'avait protégée si bien contre son propre neveu, elle trouva, aux Filles-de-Sainte-Marie, des religieuses sévères, prévenues contre elle, à et qui l'on avait recommandé probablement de la surveiller de près. Mais elle rencontra aussi quelques distractions dans ce couvent. Une femme dont il était beaucoup parlé à cette époque, Sidonie de Lenoncourt, marquise de Courcelles, se trouvait, pour des motifs du même genre, enfermée sous les mêmes verroux. Il y avait bien des rapports entre ces deux dames : il n'en existait point de plus belles, de plus riches, ni de plus mal mariées, et il en résulta les mêmes conséquences pour toutes deux. Nous ne dirons que quelques mots de cette marquise de Courcelles que l'on a spirituellement appelée « la Manon Lescaut du XVIIe siècle : » c'est un rapprochement juste sur quelques points. Héritière, dès le berceau, d'une très riche et très noble maison, elle fut élevée auprès d'une tante vénérable qui était abbesse de Saint-Loup, à Orléans. Aussi pieuse que belle, avec les plus heureuses dispositions, l'orpheline vivait dans ce couvent sans penser au monde, quand un ordre du roi vint l'arracher à cette tranquillité. La noble héritière avait tenté

[1] *Mém. de la duchesse de Mazarin. Œuvres de Saint-Réal*, t. III, p. 574

Digitized by Google

Colbert, qui voulant enrichir et ennoblir du même coup sa maison, conçut l'idée de la marier à son frère. La belle pensionnaire de l'abbaye de Saint-Loup fut placée à l'hôtel de Soissons, pour y commencer une nouvelle éducation; elle fut confiée aux soins peu maternels de la princesse de Carignan. Bientôt toutes les ambitions spéculèrent sur sa beauté, sur sa naissance, sur sa fortune. Si Colbert convoitait son nom et ses biens, Louvois souhaitait ardemment sa personne. La jeune fille ne voyait autour d'elle que des gens qui servaient les calculs de l'un ou les désirs de l'autre. On parvint à lui faire épouser un homme sans bien et sans honneur, qui se prêta à lui donner son nom, en trempant, lui et toute sa famille, dans le plus honteux des complots. Louvois alors eut ses coudées franches : il mit tout en jeu pour la corrompre, et les *Mémoires* de la marquise ne laissent pas douter qu'il y réussit[1]. Il l'aimait du reste éperduement, mais la puissance qui mettait à ses pieds les ambitieux ne lui gagnait point le cœur des femmes. Sidonie souffrit ses assiduités sans l'aimer, assure-t-elle. Elle ressentait, de son côté, une passion ardente pour ce marquis de Villeroy que les belles avaient surnommé le *Charmant;* puis elle en éprouva d'autres encore, et son digne mari, guettant le moment de saisir ses biens, la fit enfermer dans le couvent des Filles-de-Sainte-Marie, et entama contre elle un procès. Hortense et Sidonie avaient donc été conduites aux mêmes résultats par des procédés tout différents : l'une par les tracasseries d'un dévot et d'un jaloux, l'autre par les complaisances infâmes d'un corrupteur.

Ces pauvres femmes dont on n'avait guère pris à tâche de former la raison, ne pensèrent qu'à se distraire dans leur commune disgrâce, et se comportèrent comme deux enfants : on les accusa d'avoir mis le monastère sens dessus dessous, d'avoir joué aux religieuses toutes sortes de niches, et jusqu'aux plus mauvais tours; il faut dire qu'Hortense se défend un peu, dans ses mémoires, d'avoir compromis à ce point la dignité de ses malheurs. Elle cherche du moins à donner à la chose de moindres proportions. « Comme madame de Courcelles étoit fort aimable et fort réjouissante, dit-elle, j'eus la complaisance d'entrer pour elle dans quelques plaisanteries qu'elle fit aux religieuses; on en fit cent contes ridicules au roi : que nous mettions de l'encre dans le bénitier pour faire barbouiller ces bonnes dames; que nous courions dans les dortoirs avec une troupe de petits chiens, en criant : *tayaut*, *tayaut*, et autres choses semblables, ou absolument inventées ou exagérées avec excès. Par exemple, ayant demandé à nous laver les pieds, les religieuses

[1] *Mém. et corresp. de la marquise de Courcelles*, in-18. Paris, 7 août 1855.

Digitized by Google

s'avisèrent de le trouver mauvais, et de nous refuser ce qu'il falloit, comme si nous eussions été là pour observer leur règle. Il est vrai que nous remplîmes d'eau deux grands coffres qui étoient sur le dortoir, et les ais du plancher joignant fort mal, ce qui se répandit, perçant ce mauvais plancher, alla mouiller les lits de ces bonnes sœurs. On conta cet accident comme un franc tour de page. Sous prétexte de nous tenir compagnie, on nous gardait à vue; on choisissoit pour cet office les plus âgées des religieuses comme les plus difficiles à suborner; mais ne faisant autre chose que de nous promener tout le jour, nous les eûmes bientôt mises toutes sur les dents, jusque-là que deux ou trois se démirent le pied pour avoir voulu courir avec nous[1].» Telles furent, au demeurant, les équipées de ces dames. Elles prirent leur malheur avec philosophie. Faut-il les accuser, ces pauvres victimes, d'avoir conservé, au fort de leurs chagrins, quelques éclairs de gaieté? Mais comme elles semblaient assez disposées à rire elles-mêmes de leurs disgrâces, les chansonniers en firent de même; nous n'en citerons que ce couplet :

Mazarin et Courcelles
Sont dedans un couvent,
Mais elles sont trop belles
Pour y rester longtems;
Si on ne les retire,
On ne verra plus rire
De dame assurément[2].

Ce fut peut-être sur les instances des sœurs de Sainte-Marie n'en pouvant mais, que les deux prisonnières furent envoyées à l'abbaye de Chelles, où Hortense avait su mériter les bonnes grâces de l'abbesse; mais ce changement ne fut point du goût de M. de Mazarin, car il s'y rendit peu de jours après, avec une escorte de soixante cavaliers, pour enlever sa femme, et muni d'un permis de l'archevêque pour pénétrer dans le couvent. Mais l'abbesse, offensée du procédé de son neveu, lui en refusa l'entrée; elle fit mieux, elle remit les clefs du monastère aux mains de l'épouse menacée, pour témoigner de sa confiance en elle et de l'appui qu'elle lui donnait ouvertement. Ce fut Hortense elle-même qui se présenta pour parler à son ravisseur; il eut beau lui crier qu'elle n'était point l'abbesse, elle lui répliqua, en montrant les clefs, qu'elle était abbesse pour lui ce jour-là. M. de Mazarin, quoiqu'il fût grand maître de l'artillerie, ne poussa pas plus loin le siége, et s'en retourna l'oreille basse. Le

[1] *Mémoires de la duchesse de Mazarin, Œuvres de Saint-Réal*, t. III, p. 578, édit. in-4°, 1745.
[2] *Coll. de Maurepas*, t. IV.

Digitized by Google

bruit courut le lendemain qu'il revenait pour renouveler ses tentatives. Hortense, du haut de sa tourelle, vit accourir, en effet, une troupe de cavaliers soulevant la poussière : c'étaient ses beaux-frères, le comte de Soissons, le duc de Bouillon, et aussi la duchesse, sa vaillante sœur, qui, au bruit de l'aventure, accouraient à son aide, avec une foule de gens de qualité. Mais Hortense ne les reconnut pas ; elle crut au contraire que c'était son Barbe-Bleue qui revenait avec son escorte pour la saisir ; elle eut grand'peur et ne songea qu'à se cacher. Il y avait à la grille de son parloir un trou par lequel elle passa, à grand effort, pour gagner quelque cachette. Honteuse de sa frayeur, elle voulut revenir par le même trou, pour ne pas donner l'éveil sur cette équipée. Mais elle eut le sort de dame belette. Sa compagne de joie et d'infortune, Sidonie, qui avait la taille plus svelte, repassa aisément ; quant à Hortense, elle resta évanouie entre deux barreaux de fer qui lui serraient les flancs, sans pouvoir avancer ni reculer. Sidonie, après beaucoup d'efforts, réussit enfin à la tirer de peine.

Sur un premier arrêt du parlement, la prisonnière obtint sa délivrance ; elle devait habiter le palais Mazarin, et son mari demeurer à l'Arsenal. Mais un second arrêt menaça de changer ces dispositions ; l'affaire avait été portée à la grand'-chambre par le mari, et la duchesse apprit que cette grand'-chambre ne lui serait pas favorable. Elle nous explique parfaitement elle-même à quoi tinrent ces variations de la justice. Le premier arrêt avait été rendu par une chambre des enquêtes, composée presque exclusivement de jeunes gens, *fort raisonnables*, nous dit-elle, et il n'y en eut pas un qui ne se piquât de la servir[1]. La grand'-chambre, tout au contraire, n'était formée que de vieux conseillers, « et M. de Mazarin trouvoit auprès des vieux autant de faveur que sa femme en avoit obtenu auprès des jeunes. » Voyant que ses juges n'entendraient point raison, elle prit la résolution d'aller attendre l'arrêt auprès de sa sœur la connétable, en Italie. Son frère approuva le projet, et le chevalier de Rohan, qui était l'un des partisans déclarés de la duchesse, s'employa pour le seconder. Elle n'avait pas jugé à propos de mettre ses sœurs dans sa confidence ; elle nous dit que la comtesse de Soissons se tuait de lui dire qu'elle négligeait son procès, qu'elle *ne sollicitoit point, et que c'étoit une honte*[2]. Hortense lui répondit sans doute que ses juges étaient trop vieux. Olympe ne concevait rien à son indifférence, lui répétant « que ce n'étoit pas le temps de demeurer tout le jour déshabillée par sa chambre, à jouer

[1] *Œuvres de Saint-Réal*, t. III, p 580
[2] *Idem*, p. 586

Digitized by Google

de sa guitare, et que cette effroyable négligence lui faisoit quasi croire ce qu'on disoit, qu'elle vouloit s'enfuir en Italie [1].»

Enfin elle partit un soir, sans être vue, bien qu'elle eût un carrosse à six chevaux, escortée par le chevalier de Rohan jusqu'aux portes de la ville; puis elle monta à cheval, habillée en homme, et gagna la Lorraine à franc étrier. Elle avait dans son escorte une de ses femmes, de fort petite taille, et qui avait en homme une tournure si grotesque, que sa maîtresse oubliait ses angoisses et riait de tout son cœur en la regardant. Ainsi voyagea la belle Hortense. Elle nous assure que ce grand parti lui avait bien coûté à prendre, et que, pendant huit jours, elle n'avait mangé ni dormi. Son trouble, en partant, était tel qu'elle oublia son argent et ses pierreries, et revint de la porte Saint-Antoine pour les chercher.

Dès que M. de Mazarin fut informé de ce départ, il alla éveiller le roi, à trois heures de la nuit, pour lui demander de faire poursuivre sa femme. Une pièce de vers que l'on fit à ce sujet se terminait ainsi :

— Ma pauvre femme, hélas! qu'est-elle devenue?
— La chose, dit le roi, vous est-elle inconnue?
L'ange qui vous dit tout, ne vous l'a-t-il pas dit?

Hortense, arrivée à Nancy, eut à se louer de ce duc de Lorraine, qui avait demandé la main de sa sœur Marie; il était jeune, et sans doute il se piqua aussi de la servir. Il lui donna une escorte de ses gardes jusqu'à Genève, d'où elle voulait traverser les Alpes et gagner Milan. Mais elle eut à affronter des périls et de fâcheux accidents : le pire fut une blessure qu'elle se fit au genou en folâtrant avec sa camériste : la pauvre fugitive goûtait sa liberté; après les lourdes chaînes qu'elle avait portées, elle en jouissait avec une étourderie d'enfant; mais son mal s'aggrava, et il fallut la transporter péniblement à travers les montagnes. Pendant cette douloureuse pérégrination, il fut question de lui couper la jambe, ce qui aurait sans doute fixé sa vie errante, et beaucoup changé sa destinée. Mais sa personne et ses charmes échappèrent à cette destruction.

Le parlement, pendant ce temps, rendait un arrêt qui autorisait le duc de Mazarin à faire appréhender sa femme, en quelque lieu que ce fût. Eh oui! certes, ils étaient *fort raisonnables*, ces jeunes gens des enquêtes qui avaient jugé en faveur de la pauvre Hortense. N'avait-elle pas droit d'être délivrée d'une pareille oppression! Il faut honnir, au contraire, ces vieux conseillers iniques qui mirent

[1] *Œuvres de Saint-Réal*, p. 586.

Digitized by Google

cette belle et trop séduisante femme, qui avait tant besoin d'être guidée, au pouvoir d'un maniaque qu'il fallait enfermer.

M. de Mazarin qui jamais n'avait assez de procès, selon son gré, intenta une action au duc de Nevers et au chevalier de Rohan, comme complices de l'évasion de sa femme. Une lettre d'Hortense, adressée au chevalier, tomba aux mains du mari, qui alla, triomphant, la montrer au roi, puis la déféra au parlement. Que disait cette lettre? M. de Mazarin, avec ses visions, était bien homme à y voir plus qu'il n'y avait. « C'était la conduite d'un ami, nous dit Hortense à ce propos, de me donner les moyens de m'éloigner de lui, mais ce n'était pas trop celle d'un amant. Elle ajoute que le chevalier, alors, était amoureux ailleurs, à la vue de toute la cour, et « en un lieu si élevé, dit-elle, qu'il en fut exilé [1]. »

Quant au duc de Nevers, il eut à répondre encore sur d'autres chefs d'accusation : conseillé par sa jalousie, son beau-frère mit dans les mains de la justice toutes sortes de vers, d'épîtres et de chansons aimables que Nevers adressait à sa sœur. « La postérité, dit Hortense, aura peine à croire, si nos affaires vont jusqu'à elle, qu'un homme de la qualité de mon frère ait été interrogé en justice sur des bagatelles de cette nature, qu'elles lui aient été représentées sérieusement par des juges, qu'on ait pu faire un usage si odieux d'un commerce d'esprit et de sentiments, entre des personnes si proches ; qu'enfin l'estime et l'amitié pour un frère d'un mérite aussi connu que le mien, et qui m'aimoit plus que sa vie, aient pu servir de prétexte à la plus injuste et à la plus cruelle de toutes les diffamations [2]. »

Ainsi la muse du duc de Nevers comparut devant la grand'-chambre, pour avoir chanté sur sa lyre les divers mérites de sa sœur; et il y avait pourtant, parmi ses vers, de quoi rassurer beaucoup le duc de Mazarin, témoin ce passage où il déclare Hortense :

« Plus belle que Vénus, plus chaste que Lucrèce. »

Ce certificat de bonne conduite date d'une époque où la discorde avait envahi déjà le palais Mazarin, et Nevers, n'en doutons pas, croyait rendre justice à sa sœur, sous cette forme hyperbolique.

Après d'étranges mésaventures, madame de Mazarin arriva à Milan. Sa sœur et son beau-frère Colonna étaient venus à sa rencontre, bien que la famille eût presque unanimement prié le connétable de ne pas la recevoir. Ce soulèvement quasi-général contre

[1] *Œuvres de Saint-Réal*, t. III, p. 592.
[2] *Idem*, t. III, p. 594.

Digitized by Google

elle, après l'esclandre de sa fuite, la jeta, dit-elle, « dans une mélancolie extraordinaire. » Son frère lui-même, qui la rejoignit bientôt, se prit à la persécuter aussi, lui l'homme indulgent, à propos d'un gentilhomme que le chevalier de Rohan lui avait donné pour l'escorter. Nevers ne goûta pas la société de cet homme pour sa sœur, et il voulut l'obliger à le renvoyer sur le champ ; mais ce compagnon de voyage l'avait si utilement servie, dit-elle, qu'elle n'eût pu « l'abandonner sans une extrême ingratitude. » Elle s'opiniâtra à le garder, et cette obstination changea l'esprit de son frère à son égard. Les Colonna ne lui donnèrent pas non plus raison, et ce ne fut bientôt plus, dit-elle « qu'éclaircissements continuels entre eux quatre, dans lesquels on lui trouvait toujours tort. » Néanmoins ils allèrent se divertir à Venise, puis à Sienne, et de là se rendirent à Rome.

Ils passèrent le temps des fortes chaleurs dans une des belles villas du connétable, à Marines. Mais Nevers était toujours mécontent de sa sœur. Elle n'avait point renvoyé le gentilhomme en question, malgré les mauvais bruits qu'occasionnait sa présence. Enfin, cet homme se comporta avec si peu de mesure et commit de si grandes sottises, qu'elle se décida à l'éloigner. Piquée contre les Colonna, Hortense se retira auprès de sa tante Martinozzi, où elle vécut, dit-elle, comme dans une prison. Mais l'humeur et les goûts de ces deux dames ne cadraient point assez pour qu'elles s'accommodassent longtemps l'une de l'autre. Brouillée avec son frère et avec les Colonna, Hortense se trouva alors si découragée, qu'elle se sentit prête à déposer les armes, et fit des propositions de paix au Mazarin. En attendant, elle entra dans un couvent, qui avait pour abbesse une autre de ses tantes, sœur du cardinal. Son mari lui répondit de rester d'abord deux ans dans ce couvent et qu'il verrait après ce qu'il aurait à faire ; mais elle avait assez du séjour de Rome et surtout de sa retraite monastique. Elle voulut en sortir et on l'y retint de force. La connétable, heureusement, vint à son secours ; elle lui fit une visite et elle parvint à la faire esquiver. La vieille abbesse en eut tant de déplaisir qu'elle en mourut.

Le duc de Nevers, à cette époque, quitta Rome pour aller épouser Diane de Thianges, nièce de la marquise de Montespan. Hortense, réconciliée avec lui, trouva l'occasion bonne pour tenter un accommodement avec son mari. Elle partit avec son frère, et, selon leur humeur, ils s'amusèrent si bien chemin faisant, qu'ils restèrent six mois en route. C'est ainsi que Nevers avait hâte d'épouser la belle Diane et Hortense de terminer ses procès. Quand elle arriva à Nevers, un commissaire de la grand'chambre se présenta pour l'arrêter ; mais le roi obligea le mari de signer une sorte d'accommode-

Digitized by Google

ment; il s'y résigna en pleurant. Le pauvre homme était navré de ne pouvoir incarcérer sa femme.

Hortense vit le roi chez madame de Montespan. Il lui donna de bonnes paroles, et lui proposa une pension de vingt-quatre mille livres avec la liberté d'aller vivre à Rome, si elle préférait cet exil au tête-à-tête de M. de Mazarin. C'était peu que ces vingt-quatre mille livres pour une héritière de tant de millions. Aussi Lauzun s'en moqua-t-il. « Que ferez-vous de cela? lui dit-il; vous le mangerez au premier cabaret. » Mais elle protesta de son économie et des goûts modestes qui lui étaient venus depuis ses malheurs[1]. Elle partit pour Rome, sans que l'on voie clairement dans ses mémoires si ce fut de son plein gré ou autrement. Le roi la fit escorter par deux gardes du corps et un exempt jusqu'à la frontière. Elle semble faire entendre toutefois que ce fut comme marque d'honneur.

Il y avait quelques mois qu'Hortense était partie, lorsqu'on apprit à Versailles que la connétable Colonna et la duchesse de Mazarin s'étaient enfuies de Rome et venaient de débarquer en Provence. A qui des deux attribuer l'idée de cette aventure? Hortense assure que ce fut Marie qui, lasse aussi de la vie conjugale et des travers de son mari, lui avait proposé cette fugue hardie; elle nous dit qu'elle mit une « éloquence extraordinaire » à en détourner sa sœur en la prévenant qu'elle serait forcée de se séparer d'elle et de reprendre le chemin de l'Italie. Ce fut donc pour partager les périls de la connétable qu'elle se serait décidée à courir aussi cette aventure. Elles profitèrent d'une absence de Colonna, qui était allé à douze milles de Rome visiter un de ses haras, pour gagner Civita-Vecchia; elles étaient habillées en homme avec leurs robes pardessus. Elles arrivèrent sur le rivage à deux heures de la nuit, et ne trouvant point la barque qui devait les prendre, elles se virent réduites à passer la nuit au milieu d'un bois. Elles y restèrent tout le jour cachées, jusqu'à ce qu'il plût à leurs bateliers de venir. Ces gens, fort ébahis de leur résolution, leur demandaient « si elles avoient tué le pape[2]. » Elle firent, dans une barque de pêcheurs et en se livrant à leur merci, une traversée qui dura huit jours, s'exposant à être jetées à la mer s'il eût passé par la tête de ces gens-là de les dépouiller. Elles débarquèrent à la Ciotat, et se rendirent à cheval à Marseille. Tel était l'état de leur toilette, que madame de Grignan leur envoya jusqu'à des chemises, en leur écrivant, « qu'elles voyageoient en vraies héroïnes de roman, avec force pierreries, et point de linge blanc. » Elles voulurent aller voir, à Montpellier, un homme tombé de haut

[1] *Œuvres de Saint-Réal*, t. III, p. 604, 605 et 606.
[2] *Saint-Réal*, t. III, p. 608.

Digitized by Google

comme elles, le marquis de Vardes. Il méritait bien cet honneur, car l'aventure était digne de lui.

Hortense ne s'exposa pas à suivre sa sœur plus loin ; elle ne pouvait avoir l'idée de retourner à Rome ; elle se rendit à Turin. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, avait été l'un de ses prétendants ; elle traversa, dans un triste équipage, l'Etat dont elle eût pu être la souveraine ; mais elle reçut à Turin le plus brillant accueil. Le duc, charmé de la revoir, pensa à la retenir : et elle y consentit. Le séjour qu'Hortense fit en Savoie fut assez long, et ce n'est pas la partie la plus éclairée de sa vie ; car ses mémoires s'arrêtent au moment où elle s'y fixa. Ce que nous savons de positif, c'est qu'elle donna de grandes jalousies à la duchesse régnante. Elle tint à Chambéry une petite cour, où s'arrêtaient tous ceux qui allaient de France en Italie. Elle allait les hivers à Turin, où il n'y avait point de fête sans elle, et sa beauté y faisait merveille. M. de Savoie l'invitait à ses chasses, la recevait magnifiquement dans ses maisons de plaisance, ou lui portait ses hommages à Chambéry.

Au milieu de ces agréables passe-temps, la duchesse profita de sa retraite pour orner son esprit par l'étude, pour cultiver les arts et même la philosophie. C'est ce que nous dit du moins Saint-Evremond, son vieil ami : « Elle y passa, dit-il, trois ans tranquillement, dans les réflexions et dans l'étude[1].» Un événement survint qui changea encore sa destinée, et la rejeta dans ses voyages : Charles-Emmanuel mourut[2], et sa veuve devint régente. Hortense, ne se souciant point de vivre sous ce nouveau gouvernement, quitta la Savoie. Le fit-elle de son plein gré, ou s'y vit-elle forcée ? « Le feu prince avait eu pour elle, dit Saint-Evremond, un sentiment commun à tous ceux qui la voyaient. Il l'avait admirée à Turin, et cette admiration avait passé, dans l'esprit de madame de Savoie, pour un véritable amour. Une impression jalouse et chagrine produisit des procédés peu obligeants. Il n'en fallut pas davantage pour obliger madame de Mazarin à sortir d'un pays où la nouvelle régente était absolue... Ses amis n'oublièrent rien pour l'en détourner ; on n'a jamais vu tant de larmes[3]. »

Ce fut à l'entrée de l'hiver qu'elle partit de Chambéry, et se dirigea vers la Suisse et l'Allemagne pour gagner la Hollande, puis l'Angleterre, où elle entendait se fixer. C'était au plus fort de la guerre, et il fallait passer au milieu des armées, sous le canon des forteresses, à travers des pays dont elle ne parlait pas la langue, « mais elle savoit se faire entendre, dit Saint-Evremond, car ses

[1] *Réponse au plaidoyer de M. Erard, Œuvres de Saint-Evremond*, t. VI.
[2] Il mourut le 12 juin 1675.
[3] *Oraison funèbre de la duchesse de Mazarin.*

Digitized by Google

yeux ont un langage universel... Jamais Hélène ne parut si belle qu'étoit Hortense; mais Hortense, cette belle innocente persécutée, fuyoit un injuste époux, et ne suivoit pas un amant[1]. » Laissons maintenant parler une femme, une ancienne amie d'Hortense, qui nous donne dans ses lettres un léger aperçu de ce voyage : cette amie n'est autre que cette Sidonie qui s'était liée si agréablement avec elle, dans le couvent où toutes les deux furent enfermées par leurs maris. Sous leurs verroux, elles vivaient en paix; quand elles furent libres, un galant survint, et voilà la guerre allumée. Hortense nous dit qu'étant allée un jour voir la marquise de Courcelles, elle trouva la porte fermée, tandis que le carrosse du marquis de Cavoie était devant l'hôtel. Cette affaire les mit bien mal ensemble, comme on en peut juger par le ton d'une lettre de Sidonie, à propos de madame de Mazarin. « J'ai appris, écrit-elle de Genève, en arrivant ici, que madame de Mazarin y avoit passé quelques jours auparavant pour se retirer en Allemagne, dans une ville qui s'appelle, je crois, Augsbourg, et cela parce que madame de Savoie lui a fait dire, aussitôt après la mort de son mari, de sortir de ses Etats... C'est être bien malheureuse de se voir chassée de tous les lieux du monde; mais, ce qu'il y a de rare, c'est que cette femme triomphe de toutes ses disgrâces par un excès de folie qui n'eut jamais d'exemple, et qu'après avoir eu ce dégoût, elle ne pense qu'à se réjouir. En passant ici, elle étoit à cheval, en plumes et en perruque, avec vingt hommes à sa suite, ne parlant que de violons et de parties de chasse, enfin de tout ce qui donne du plaisir[2].»

Cet agréable tableau d'Hortense voyageant à cheval, en plumes et en perruque, c'est-à-dire en amazone, nous est offert également par Saint-Evremond : « Avec le visage d'Hélène, dit-il, madame de Mazarin avoit l'air, l'habit, l'équipage d'une reine des Amazones : elle paraissoit également propre à charmer et à combattre[3]. » Cette course à cheval, en hiver, dans des pays livrés à la guerre, dut être, avec l'humeur de la voyageuse, assez riche en aventures; mais Hortense n'a pas mené ses *mémoires* jusque-là, et Sidonie n'a pas continué de la suivre dans sa sollicitude épistolaire. La nouvelle courut à Versailles qu'elle s'était aventurée en France, et qu'elle était venue à six lieues de Paris; madame de Sévigné, en rapportant cela, s'écrie : *Ah! la folle! la folle!* Mais ce n'était là qu'un bruit apparemment.

La duchesse de Mazarin, arrivée à Amsterdam, s'embarqua pour l'Angleterre : c'était comme un parti pris chez elle d'aller rendre

[1] *Oraison funèbre, etc.*
[2] *Mémoires et correspondance de la marquise de Courcelles*, p. 106-107, in-18. Jannet, 1855.
[3] *Oraison funèbre, etc.* t. V, p. 48.

Digitized by Google

visite à ses anciens prétendants. On nous dit[1] qu'elle voulait se rapprocher principalement de la duchesse d'York, qui était sa cousine-germaine ; on peut ajouter qu'elle ne comptait pas négliger davantage le roi Charles II. Il avait demandé sa main, et il tenait une cour dont Hortense eût mérité d'être la reine. Elle parut à White-Hall, et ce fut un événement. Les puissances rivales en prirent l'alarme. Hortense approchait de la trentaine ; mais sa beauté avait gardé un grand éclat. Il se forma aussitôt un parti pour elle ; elle se vit sur le point de détrôner, non pas la reine assurément, mais la favorite du roi, la duchesse de Portsmouth. La politique se mêla de l'affaire ; la majorité du Parlement la voyait de très bon œil ; le patriotisme avait fait appel à ses charmes contre sa rivale qui était pensionnée par Louis XIV et qui dirigeait, en conséquence, la volonté de Charles II. Cela devint donc une affaire nationale. Déjà le règne de la belle Quérouailles déclinait ; on annonçait sa chute, quand tout à coup ce beau projet fut compromis par un coup de tête d'Hortense : elle s'amouracha du prince de Monaco ; les avertissements officieux, les conseils de son entourage et de tous ses amis politiques ne tinrent pas contre les entraînements de son cœur. Le vieux Saint-Evremond hasarda dans son *Discours sur l'amitié* quelques conseils qui étaient à l'adresse de madame de Mazarin : « De quoi ne seroient pas venus à bout, dit-il, madame de Chevreuse, la comtesse de Carlisle, la princesse Palatine, si elles n'avoient pas gâté par leur cœur tout ce qu'elles auroient pu faire par leur esprit[2] ! » Il en fut de même pour Hortense : sa passion nouvelle fit du bruit ; le roi, comme on le pense, en fut choqué ; il lui retira la pension de quatre mille livres sterling qu'il lui avait donnée ; là finit le rôle politique de la duchesse de Mazarin.

Ses partisans déconcertés cherchèrent quelque appui moins fragile, et ses amis gémirent sur ce coup de fortune qu'elle avait manqué, comme le fit Saint-Evremond dans ces vers :

> Il ne vous restoit plus qu'à régner sur les mers,
> Et de nos îles fortunées
> Vous pourriez des mortels régler les destinées....
> Vous feriez des sujets de tous les souverains,
> Si vous n'apportiez pas plus de soin et d'étude
> Pour votre liberté que pour leur servitude[3].

Hortense, si elle ne retrouva pas les soins galants de Charles II, recouvra du moins sa pension ; il la lui rendit, en restitution des sommes qu'il avait reçues du cardinal Mazarin. Il lui accorda éga-

[1] *Oraison funèbre, etc.*
[2] Saint-Evremond, *Discours sur l'amitié*, t. IV, p. 154.
[3] *Œuvres de Saint-Evremond*, t. V, p. 35.

Digitized by Google

ement le pavillon de Saint-James pour résidence. Des femmes de haut parage, les hommes les plus spirituels de la cour et du monde, les ministres étrangers, les savants et tous les Français distingués de l'Angleterre composèrent la petite cour de la duchesse de Mazarin.

Les premières années de son séjour à Londres furent extrêmement brillantes : sa beauté, dont l'éclat se soutenait toujours, se trouva relevée encore par d'autres agréments. Elle prit tout à fait goût aux plaisirs de l'esprit, à la lecture, à l'étude ; sa conversation animée, attrayante, acquit aussi de la solidité. On voyait cette belle femme discourir avec le docte Vossius, ce sceptique chanoine de la chapelle de Windsor, avec le théologien Justel, protestant réfugié, avec Saint-Réal, esprit vif, plein de traits, riche d'études, avec le poète Waller, avec Saint-Evremond enfin, historien profond, philosophe aimable, d'une conversation inépuisable en savoir et en agréments[1].

Saint-Evremond, banni de la cour de France, était depuis quatorze ans en Angleterre quand madame de Mazarin s'y fixa. Ce fut une grande ressource pour tous les deux que leur rencontre. Il devint son visiteur de tous les jours, son causeur le plus fidèle et jusqu'à son commensal. C'est dans les divers écrits de Saint-Evremond, lettres, vers ou discours qu'il faut aller chercher les traces disséminées de la vie de madame de Mazarin à Londres, car il y fut son poète, son avocat, son secrétaire, et jusqu'à la fin son adorateur désintéressé sans doute.

Voici sous quel agréable jour ce vieil habitué de la maison nous peint l'intérieur de son amie : « Madame de Mazarin n'est pas plus tôt arrivée en quelque lieu, qu'elle y établit une maison qui fait aban-

[1] Saint-Evremond, que La Fontaine, Chaulieu, Hamilton, vantaient comme leur maître, est, par contre, traité aujourd'hui avec trop de dédain. C'est peut-être le juger sans l'avoir lu sérieusement. « On ne s'explique pas aujourd'hui, dit M. L. de La Borde (p. 99), à la lecture des œuvres de cet écrivain, la célébrité qui l'entourait de son vivant et allait le chercher au fond de son exil ; mais madame de Mazarin est excusable de l'avoir accepté pour son poète favori, etc. »

Saint-Evremond, dont la conversation était réputée charmante, n'a été dans ses vers qu'un improvisateur facile, mais dépourvu d'originalité : il n'en est point de même de ses véritables écrits : ses *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, dont il a été malheureusement perdu plus de la moitié, suffisent pour marquer sa place parmi les critiques profonds et les mâles écrivains. Le chapitre d'Annibal et de la seconde guerre punique, particulièrement, peut soutenir la comparaison avec les pages de Montesquieu sur le même sujet ; il serait permis peut-être de trouver la manière du premier plus large et plus féconde que celle du second. Saint-Evremond, d'ailleurs, sur ces matières, avait même précédé Bossuet. On peut mettre au même niveau d'autres morceaux d'un mérite non moins réel, tels que ses observations sur Salluste et sur Tacite, son jugement sur César et Alexandre, son discours sur les historiens français, sur Sénèque, Plutarque et Pétrone, etc., autant de morceaux qui valent la peine d'être lus.

Digitized by Google

donner toutes les autres; on y trouve la plus grande liberté, on y vit avec une égale discrétion, chacun y est plus commodément que chez soi et plus respectueusement qu'à la cour. Il est vrai qu'on s'y dispute souvent, mais c'est avec plus de lumière que de chaleur; c'est moins pour contredire les personnes que pour éclairer les matières, plus pour animer les conversations que pour aigrir les esprits. Le jeu qu'on y joue est peu considérable, et le seul divertissement y fait jouer[1]. »

A ces mots de jeu modéré, on va se récrier sans doute; car le pavillon de Saint-James acquit un grand renom auprès des joueurs: on disait communément *la banque* de madame Mazarin. Saint-Evremond lui-même se chargera ici de rétablir la vérité historique. Il paraît, en réalité, que dans les premiers temps, l'esprit et la conversation tenaient plus de place chez la duchesse que le jeu. Mais les choses ne durèrent point toujours sur ce pied. Un certain croupier du nom de Morin, qui s'était enfui de Paris, alla s'établir à Londres et sut se faufiler à Saint-James, où il mit le jeu de la bassette à mode. N'ayant plus alors que la bassette en tête, Hortense négligea fort les choses de l'esprit; et Saint-Evremond se mit à pester et à versifier contre cette fureur de jeu qui le mettait de côté lui et ses amis. En effet, au lieu de discourir, on *taillait;* Morin avait détrôné Vossius et tout le spirituel aréopage.

« Que sert à ces messieurs leur illustre science?
A peine leur fait-on la simple révérence,
Et les pauvres savants, interdits et confus,
Regardent Mazarin qui ne les connaît plus.»

« Hortense joue à la bassette,
Aussi longtemps que veut Morin;
Vous veillez jusqu'au lendemain;
Plus d'opéra, plus de musique,
De morale, de politique..... »

« Beaux yeux, quel est votre destin!
Périrez-vous, beaux yeux, à regarder Morin[2]? »

Ce fut probablement pendant cette fièvre de jeu que l'aimable Hortense, elle si indulgente pour ses amis, éprouva des caprices d'humeur dont son vieux poète eut à souffrir, et qu'il retrace si plaisamment dans une de ses lettres: « Je suis trop discret pour vous demander des approbations, et vous êtes trop judicieuse pour m'en

[1] Œuvres de Saint-Evremond. *Oraison funèbre de madame de Mazarin.*
[2] Œuvres de Saint-Evremond. *Epître à madame de Mazarin, sur la bassette,* t. IV, p. 322 et suiv.

Digitized by Google

donner ; mais je vous supplie, madame, que je ne sois pas censuré généralement sur tout ce que je dis, ni condamné sur tout ce que je fais. Si je parle, je m'explique mal ; si je me tais, j'ai une pensée malicieuse ; si je refuse de disputer, ignorance ; si je dispute, opiniâtreté ou méchante foi ; si je conviens de ce qu'on dit, on n'a que faire de ma complaisance ; si je suis d'une opinion, on n'a jamais vu d'homme plus contrariant. Quand j'apporte de bonnes raisons, madame hait les raisonneurs ; quand j'allègue des exemples, c'est son aversion ; sur le passé, je suis un faiseur de vieux contes ; sur le présent, on me met au nombre des radoteurs, et un prophète irlandais serait plutôt cru que moi sur l'avenir.

» Comme toutes choses ont leur temps, la conversation finit et le jeu commence, où si je perds, je suis une dupe ; si je gagne, un trompeur ; si je quitte un brutal. Veux-je me promener, j'ai l'inquiétude des jeunes gens ; le repos est un assoupissement de ma vieillesse. Que la passion m'anime encore, on me traite de vieux fou ; que la raison règle mes sentiments, on dit que je n'aime rien, et qu'il n'y eut jamais d'indifférence pareille à la mienne [1]. »

C'était sans doute les jours où elle avait perdu au jeu qu'Hortense traitait ainsi Saint-Evremond. Mais la bassette, qui bouleversait l'humeur de madame de Mazarin, ne remplaça pas tout à fait ses autres passions. Cette vie d'émotions violentes et de veilles n'avait nullement altéré sa beauté. Elle approchait de la quarantaine que ses attraits recevaient encore mille hommages. Il lui en venait de tous les pays qui avaient comme leurs ambassadeurs particuliers près d'elle. Un Suédois, le baron de Banier, fils de ce général qui servait sous Gustave-Adolphe, s'éprit, ainsi que tant d'autres, d'Hortense, et sut aussi se faire aimer. Ce fut alors qu'un des jeunes fils d'Olympe, le prince Philippe de Savoie, alla en Angleterre voir madame de Mazarin ; il respira l'air contagieux de la maison ; il puisa dans les yeux de sa tante des ardeurs peu convenables pour un neveu. Philippe de Savoie, transporté d'amour et de jalousie proposa un duel au baron de Banier, qui fut grièvement blessé, et mourut peu de jours après.

Cela fit un grand esclandre ; le prince fut arrêté, et on lui fit son procès : « Je ne croyais pas, écrivait à ce propos madame de Sévigné, que les yeux d'une grand'mère pussent faire encore de tels ravages [2]. »

[1] Œuvres de Saint-Evremond. *Lettre à madame de Mazarin*, t. V, p. 158.

[2] Madame de Mazarin avait eu quatre enfants : trois filles et un fils qui devint duc de La Meilleraye. Sa fille aînée épousa le marquis de Richelieu, qui l'avait enlevée ; la seconde fut abbesse de Lys ; la troisième épousa le marquis de Bellefond.

Quant à son neveu, Philippe de Savoie, il a été question de lui à l'occasion de la comtesse de Soissons (Livraison du 30 novembre 1855, p. 635),

Digitized by Google

Ce fut pour Hortense un grand désespoir : elle ferma sa maison, fit tendre son appartement de noir, et s'y tint confinée. Elle parla de se retirer tout à fait dans un couvent, et fit le projet d'aller en Espagne auprès de sa sœur la connétable. Nous trouvons, dans les ouvrages de Saint-Evremond, des stances qu'il fit à cette époque, et où il fait parler ainsi cette Madeleine d'occasion :

C'est pour Dieu désormais que j'ai dessein de vivre :
Vous m'attirez, Seigneur; Seigneur, il faut vous suivre !
Vous aurez tous mes soins, vous aurez mon amour :
A vos lois seulement je vais être asservie,
Et je veux bien donner le reste de ma vie
Au Dieu dont la bonté m'a su donner le jour.

Ce Dieu, qui me forma si charmante et si belle,
A borné ses faveurs et me laisse mortelle,
Malgré tout le pouvoir qu'il donne à mes appas,
Le temps effacera les traits de mon visage,
Et l'esprit, de ce Dieu la plus vivante image,
Echappera lui seul aux rigueurs du trépas.
. . . . . .

J'ai connu tous les biens qu'apporte la fortune,
J'ai connu la grandeur et sa pompe importune ;
En amour pour le moins j'ai connu les désirs;
Des fausses vanités j'ai fait l'expérience,
Et je connais enfin qu'une heure d'innocence,
Vaut mieux qu'un siècle entier de frivoles plaisirs [1].
. . . . . .

C'est ainsi que le vieux sceptique, comme par une gageure assez heureusement soutenue, faisait parler l'amoureux repentir de son amie ; mais M. de Mazarin, en voyant poindre la dévotion chez sa femme, voulut se mêler de l'affaire. Il envoya tout exprès à Londres une certaine dame pour entretenir Hortense dans les idées de couvent. Alors Saint-Evremond s'alarma, il craignit tout de bon qu'elle ne réalisât son projet de retraite ; et il lui écrivit plusieurs lettres qui font comme la contre-partie de ses vers :

« ..... Quand les laides et les imbéciles, lui dit-il, se jettent dans les couvents, c'est une inspiration divine qui leur fait quitter le monde, où elles ne paraissent que pour faire honte à leur auteur : sur votre sujet, madame, c'est une vraie tentation du diable.....

» ..... Peut-être espérez-vous, lui dit-il, de la douceur dans l'entretien de madame la connétable ; mais si je ne me trompe, cette douceur-là finira bientôt. Après avoir parlé trois ou quatre jours de

[1] Œuvres de Saint-Evremond, *Stances sur la retraite que méditait madame de Mazarin.*

Digitized by Google

la France et de l'Italie, après avoir parlé de la passion du roi et de la timidité de monsieur votre oncle, de ce que vous avez pensé être, et de ce que vous êtes devenue ; après avoir épuisé le souvenir de la maison de M. le connétable, de votre sortie de Rome, et du malheureux succès de vos voyages, vous vous trouverez enfermée dans un couvent.

» ..... Vous y épouverez toutes les peines des religieuses, et ne trouverez point cet époux qui les console. Tout époux vous est odieux dans le couvent et dans le monde.....

» Mais comment se montrer, dites-vous, après l'étrange malheur qui vient d'arriver ? Mais comment se cacher, vous répondrai-je, à moins que de vouloir faire un crime d'un simple malheur ?... »

Ainsi parlait Saint-Evremond, redevenu lui-même ; la retraite de madame de Mazarin eût beaucoup dérangé sa vie ; heureusement qu'il sut la persuader par de si bonnes raisons. Elle reprit bientôt son train ordinaire :

« Sur les ailes du temps la tristesse s'envole. »

C'est un vers de La Fontaine qu'elle répétait souvent.

Mais à quelques années de là, elle essuya une catastrophe d'un autre genre. La révolution qui renversa Jacques II fut un événement grave pour elle. Elle se trouvait proche parente de la reine, et la pension qu'elle tenait de Charles II lui avait été continuée à sa mort. Mais Guillaume d'Orange ne pensionnait pas les jolies femmes. Ce froid et morose personnage faisait de ses deniers un autre emploi. Au moment de la révolution, la duchesse de Bouillon se trouvait auprès de sa sœur ; elle éprouva des difficultés à sortir de l'Angleterre. Madame de Sévigné écrivait à ce propos : « Madame de Bouillon est arrivée à Rouen. Le prince d'Orange lui a donné un yacht pour la conduire. Il ne continue point à madame Mazarin sa pension ; ainsi on croit qu'elle sera contrainte de quitter l'Angleterre [1]. »

Madame de Mazarin songea elle-même à se retirer ; mais elle était retenue à Londres par bien des chaînes. Ses créanciers entre autres, aussi pressants pour le moins que ses amis, ne voulurent pas la laisser partir. M. de Mazarin dissipait pieusement ses millions et la laissait au dépourvu. Il voulait qu'elle rentrât dans ce domicile conjugal où ils avaient passé des jours si regrettables ; mais la duchesse répondait toujours par ce mot, en usage au temps de la Fronde : *Point de Mazarin! point de Mazarin!* Tandis que la pauvre femme se trouvait retenue en Angleterre par ses créanciers, il fut question, dans le Parlement, de la faire expulser, sans doute

[1] *Lettres de madame de Sevigné*, mars 1689.

Digitized by Google

comme parente de la reine; mais ses amis eurent assez de crédit pour intéresser le nouveau roi en sa faveur, et Guillaume lui fit une pension de deux mille livres.

Pendant le séjour de madame de Bouillon auprès de sa sœur, il fut question d'attirer La Fontaine en Angleterre (1687); il commençait à se faire vieux, ses affaires domestiques ne prospéraient pas, et il prêta l'oreille aux propositions que lui fit cette attrayante société; mais il ne put se décider à partir. Poète favori de la duchesse de Bouillon, La Fontaine n'oubliait pas, dans ses fables et ses vers:

« Mazarin, des amours déesse tutélaire. »

C'est une obligation de rappeler ici, comme titre d'honneur, ce portrait d'Hortense par La Fontaine, qui est la consécration la plus durable de son souvenir. C'est quelque chose que d'avoir été chantée par le poète immortel :

Hortense eut du ciel en partage,
La grâce, la beauté, l'esprit; ce n'est pas tout;
Les qualités du cœur, ce n'est pas tout encore :
Pour mille autres appas le monde entier l'adore;
Depuis l'un jusqu'à l'autre bout.
L'Angleterre en ce point le dispute à la France :
Votre héroïne rend nos deux peuples rivaux :
O vous, le chef de ses dévots,
De ces dévots à toute outrance,
Faites-nous l'éloge d'Hortense!
Je pourrais en charger le Dieu du double mont,
Mais j'aime mieux Saint-Evremond.

L'esprit d'Hortense ne fut pas moins célébré que sa beauté par les membres de sa petite académie. Voici ce qu'en dit Bayle lui-même, qui n'était point sous le charme, puisqu'il vivait en Hollande, mais qui était en relations avec cette société :

« Elle avoit, dit-il, des charmes surprenants dans son esprit et ses manières; elle avoit de l'étude, elle aimoit à lire, elle se plaisoit à la conversation des savants. Le docte Vossius, chanoine de Windsor, étoit bien venu chez elle, et quelquefois elle lui disoit : Vous, monsieur Vossius, qui lisez toutes sortes de bons livres, hormis la Bible, vous pourriez bien nous expliquer telle chose [1]. »

Nous avons vu pourtant que madame de La Fayette, en louant la beauté d'Hortense, ajoute qu'il ne lui manquait que de l'esprit; mais c'était à l'époque de son mariage, elle était fort jeune alors, et la vie qu'elle mena dans le tête-à-tête de M. de Mazarin n'était pas

[1] *Bayle*, p. 167, édit. in-12, Rotterdam, 1704.

Digitized by Google

faite pour développer beaucoup ses facultés. Plus tard, la société de sa sœur à Rome, celle de Saint-Réal en Savoie, puis, enfin, cette vie d'intelligence en même temps que de plaisirs, qu'elle mena pendant plus de vingt ans en Angleterre, durent être profitables à son esprit. D'une grâce comme d'une beauté sans égale, elle excella surtout dans la conversation. Nous devons ajouter cependant, pour rester historien fidèle, que diverses lettres autographes de la duchesse, que nous avons été à portée de voir[1], ne répondent pas à l'idée d'un rôle tel que le sien. Ce ne sont là, du reste, que quelques rares débris de correspondance, épargnés par le temps, et sur lesquels il ne faut pas la juger sans appel[2]. Les épîtres que nous avons lues roulent, faut-il le dire, sur des textes gastronomiques; ce sont des vins, ou autres objets de consommation, qu'elle demande instamment. Elle avait pour homme d'affaires à Paris un certain abbé de Hautefeuille, qui était bibliothécaire de madame de Bouillon, peut-être moins occupé de ses livres que des provisions de bouche de madame Mazarin. Elle avait avec lui une correspondance active. Ce sont là des soins qu'on ne peut blâmer chez une maîtresse de maison qui donne à dîner à des philosophes.

Saint-Evremond appréciait fort le mérite de cette sollicitude; il ne manquait pas d'assister Hortense dans ces détails. Il écrivait à son ami Gourville, cet amphitryon fameux, pour qu'il leur procurât de bons vins ; il écrivait à Ninon, qui ne méprisait point ces correspondances épicuriennes. Voici comme elle y répondait... « J'ai reçu votre lettre, qui m'a autant réjouie qu'aucune que j'aie reçue de vous. Quelle envie d'avoir de bon vin! Et que je suis malheureuse de ne pouvoir vous répondre du succès ! M. de l'Hermitage vous diroit, aussi bien que moi, que M. de Gourville ne sort plus de sa chambre... Après cela, si, par quelques insinuations que je ne prévois pas encore, je puis employer mon savoir faire pour le vin, ne doutez pas que je ne le fasse. » Elle lui écrit une autre fois « que j'envie ceux qui passent en Angleterre, et que j'aurois de plaisir à dîner encore une fois avec vous! N'est-ce point une grossièreté que le souhait d'un dîner? L'esprit a de grands avan-

[1] *Bibliot. imp.*, Mss. Collections d'autographes de MM. Chambry, Boutron, Renée.

[2] On reconnaît la main de Saint-Evremond, dans beaucoup de lettres d'Hortense, elle se reposait volontiers sur lui du soin de sa correspondance : « J'ai vu un temps, lui dit-il, que la construction ne nous manquoit pas moins que l'orthographe : vos pensées valoient toujours mieux que les miennes, mais j'en entendois mieux que vous la liaison. Présentement, il n'y a rien que vous ne sachiez, et c'est une trop grande nonchalance à vous que de ne vouloir pas ecrire à M. de Miremont et à mylord Essex. Vous voulez des lettres brillantes dans les plus simples compliments.... »

(*Saint-Evremond*, t. VI, p. 100.)

Digitized by Google

tages sur le corps ; cependant ce corps fournit souvent de petits goûts qui se réitèrent, et qui soulagent l'âme de ses tristes réflexions [1].

Voici de quelle plume ferme et légère ce viveur presque centenaire répondait encore à Ninon : « A quatre-vingt-huit ans, je mange des huîtres tous les matins ; je dine bien, je ne soupe pas mal..... Etant jeune, je n'admirois que l'esprit, moins attaché aux intérêts du corps que je ne devois l'être ; aujourd'hui je répare autant qu'il m'est possible le tort que j'ai eu. Vous en avez usé autrement. Le corps vous a été quelque chose dans votre jeunesse ; présentement, vous n'êtes occupée que de ce qui regarde l'esprit [1]. »

Entourée de gens d'esprit qui prisaient fort les petits goûts du corps, la duchesse de Mazarin se mit à l'unisson ; elle mena tout à fait la vie anglaise, se passionnant pour les courses, les chasses, les paris, les combats de coqs. Elle vécut ainsi jusqu'à la dernière année de ce XVIIe siècle, qui lui convenait moins, il semble, que n'eût fait le siècle suivant. Après une maladie d'un mois, elle mourut le 2 juillet 1699 à Chelsea, près de la Tamise, où elle passait les étés avec sa petite cour.

M. de Mazarin fit venir le corps de sa femme, et comme s'il eût été jaloux de son repos sépulcral, il la fit voyager partout avec lui. Ainsi la pauvre Hortense retrouva après sa mort ce qu'elle avait fui durant sa vie. Elle retomba aux mains du Mazarin ! Cette persécution posthume, était-ce encore de l'amour ?

Quant au doux vieillard qui avait charmé son exil, cet épicurien sensible ne cessa pas de la pleurer. Ses derniers écrits sont pleins du souvenir partout présent de son amie ; c'est ainsi qu'il répond à mylord Montaigu, qui lui recommandait des truffes : « Je n'ai pu m'empêcher de pleurer, hélas ! en pensant que j'en mangeois avec madame de Mazarin..... Je ne puis continuer ce discours sans douleur [2]. »

Nous trouvons, dans une lettre manuscrite de Saint-Evremond, ce passage caractéristique : « Ç'a été la plus belle femme du monde, mon ami ! Et sa beauté a conservé son éclat jusqu'au dernier moment de sa vie. Ç'a été la plus grande héritière de l'Europe ; sa mauvaise fortune l'a réduite à n'avoir rien, et magnifique, sans biens, elle a vécu plus honorablement que les plus opulents ne sauroient faire. Elle est morte sérieusement, avec une indifférence chrétienne pour la vie [3]... »

Saint-Evremond ailleurs couronna, par le trait superbe que voici,

[1] *Œuvres de Saint-Evremond*, t. VI, p. 232.
[2] *Œuvres de Saint-Evremond*, VI, p. 264.
[3] Collect. d'autographes de M. Rathery.

Digitized by Google

tout ce qu'il avait écrit sur son amie : « Avec une beauté de l'ancienne Grèce, madame de Mazarin eut une vertu de l'ancienne Rome. » C'est à peu près ce qu'il avait dit de Ninon :

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon
De la volupté d'Epicure
Et de la vertu de Caton.

Hélas ! nous ne cherchions point ce rapprochement, et nous ne pousserons pas jusqu'au bout le parallèle. Disons seulement qu'Hortense avait été sage, du moins quelques années, et que l'aventureuse vie qu'elle mena n'avait pas été absolument de son choix. Mariée à quelque homme fait pour elle, elle eût ressemblé aux femmes de son temps ; peut-être l'eût-on comptée parmi les meilleures, car elle était généreuse et fidèle à ses amitiés. « Mais, c'est madame de Sévigné qui l'a dit, les règles ordinaires n'étaient point faites pour elle ; sa justification était écrite sur la figure de M. de Mazarin. »

Il y aurait mauvaise grâce à se montrer plus rigoureux que ce juge charmant. Hortense fut, en effet, la victime d'une union détestable. Quels exemples, d'ailleurs, lui donnait la cour du grand roi ? Mais elle aussi se racheta par quelque gloire ; ses malheurs eurent un bon côté. Elle forma autour d'elle, en Angleterre, une petite colonie française ; elle y fut l'âme d'une société spirituelle et charmante ; elle aima les lettres enfin, et la reconnaissance des écrivains a laissé autour de sa tête l'auréole qui s'efface le moins.

AMÉDÉE RENÉE.

(La dernière partie à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES FRAIS

DE LA GUERRE

TROISIÈME PARTIE[1]

X

A partir de cette soirée dont nous avons raconté les principaux incidents, les travaux de forage prirent des développements nouveaux et furent poussés avec une vigueur extrême. Lemoine multipliait son activité et son intelligence comme il multipliait près de M. de La Tellière les avances pour lesquelles il servait de prête-nom et d'intermédiaire. Pendant trois mois, on fit des prodiges; les sondes et les tarières grinçaient, trouaient, broyaient. Les roches les plus dures ouvraient leur sein, les grès les plus rebelles tombaient en pâte sous les concasseurs toujours en mouvement; des griffes de fer, des mains d'acier ramenaient à la surface du sol des pierres de toute espèce, des gypses, des sables verts, des argiles, des calcaires, tous les éléments qui composent les terrains tertiaires, tout excepté la houille. Lemoine était abattu, l'inquiétude se lisait dans son regard; son imagination semblait tarie; il n'inventait plus d'instruments pour abréger la besogne ou faciliter le travail des ouvriers; tous les soirs, au lieu de prendre son compas et ses crayons, il étalait silen-

[1] Voir tome XXIII, page 332 (livraisons du 31 décembre 1855 et du 15 janvier 1856).

Digitized by Google

cieusement sur la table toutes les cartes géologiques qu'il avait pu rassembler; couché sur elles, un chiffon de papier sous la main, il entassait calculs sur calculs, il mesurait la hauteur des coupes, sondait la profondeur des puits; parfois, se redressant tout à coup, il croisait les bras sur sa poitrine et, le front penché, les yeux fixes, il tombait dans de longues et profondes réflexions.

M. de La Tellière se trouvait dans une étrange situation vis-à-vis de son ingénieur. Tout ce qu'il avait de capitaux avait été absorbé par les sondages demeurés jusque-là infructueux; ses propriétés étaient grevées pour moitié au moins de leur valeur, et il devait à Lemoine cent mille francs, les cent mille francs de M. Rousseau dont l'ingénieur avait épuisé le crédit. Il ne pouvait accuser celui-ci de préparer sa ruine puisque l'échec les aurait atteints tous les deux; encore moins pouvait-il lui supposer une arrière-pensée d'intérêt, car Lemoine, depuis qu'il était à La Tellière, n'avait jamais reçu un centime de ses appointements, et il s'était bien gardé de prononcer un seul mot qui pût éveiller dans l'esprit du chevalier le soupçon d'une réclamation de sa part. Le gentilhomme s'en prendrait-il à l'intelligence de l'ingénieur? Accuserait-il son savoir, mettrait-il en doute les connaissances et les facultés de l'homme de l'art? Impossible encore; Lemoine expliquait clairement la théorie sur laquelle se basaient ses calculs et il démontrait victorieusement qu'en tous les points la pratique lui avait donné raison, hormis en un seul toutefois, et, il faut bien le dire, c'était le point principal, le but même de ses recherches. Il semblait qu'il fût la dupe d'un mirage; chaque fois qu'il touchait au résultat, une déception l'attendait.

Le chevalier n'avait donc aucune raison, aucun prétexte pour maudire à son gré l'ingénieur et livrer carrière à son caractère irascible. Obligé de concentrer ses impatiences et ses colères, il amassait dans son âme de terribles orages pour le jour où il lui serait possible de les déchaîner. Ce jour ne tarda pas à luire.

Un matin, c'était au mois de juillet, on vint avertir M. de La Tellière qu'un homme demandait à lui parler. Cet homme l'attendait dans la salle que nous connaissons et qui servait à la fois de salle à manger et de salon. Le déjeuner était sur la table, mais la cloche n'avait pas encore retenti. L'étranger était couvert de poussière, il avait chaud et jetait un regard de convoitise attristée sur les mets, fort simples d'ailleurs, qui erraient sur la table immense. Un soupir sorti de sa poitrine semblait dire qu'il n'espérait pas avoir sa part de ce modeste repas. Cependant il s'était assis à l'écart, sur une chaise de paille, les deux mains collées sur les genoux. Quand M. de La Tellière entra, il se leva et fit un salut très humble, que le gentilhomme lui rendit à peine.

Digitized by Google

— Vous ici, monsieur Furet, qu'y venez-vous faire? demanda vivement le chevalier.

La voix du gentilhomme semblait altérée, et ses yeux brillaient d'un vif éclat.

— Monsieur le chevalier, répondit timidement M. Furet, j'y viens pour ce que vous savez.

— Sur ma parole, je n'en sais rien. Expliquez-vous, je n'ai pas de temps à perdre.

— Je serais désolé de faire perdre le temps de monsieur le chevalier, répondit timidement le triste personnage; mais monsieur le chevalier doit savoir que je ne fais qu'accomplir les devoirs de ma profession.

— Votre profession, je pense, n'a que faire ici; bonjour.

Et déjà le gentilhomme ouvrait la porte à M. Furet. Celui-ci déboutonna sa vieille redingote râpée et tira de sa poche une liasse de papiers.

— Je demande pardon à monsieur le chevalier, mais je suis bien obligé de lui dire...

— Dites vite alors, et allez-vous-en.

— Monsieur le chevalier me permettra....

L'homme triste plaça sur son nez une paire de lunettes; il ouvrit le dossier, — c'était un dossier, — et lut:

— En vertu d'un jugement....

— Par défaut, interrompit le gentilhomme en se mordant les lèvres.

— Faites excuse, monsieur le chevalier, le jugement est définitif.

— Comment cela? s'écria M. de La Tellière en se redressant de toute la hauteur de sa taille. J'ai fait opposition. Lesecq a dû se présenter.

— M. Lesecq, en effet, s'est présenté, mais le jugement a été purement et simplement confirmé.

— Confirmé! et Lesecq ne m'en a rien dit! Est-ce possible! Une prétention aussi absurde!

— M. Lesecq a plaidé admirablement, et si vous n'avez pas gagné votre procès, on peut dire au moins que vous avez été bien défendu.

— Bien défendu! que m'importe! puisque j'ai perdu. Comprend-on rien de pareil?

— Assurément, monsieur le chevalier, il fallait que la cause ne fût pas bonne, car le talent de M. Lesecq....

La voix de l'huissier se figea dans son gosier; l'homme de loi ve-

Digitized by Google

nait de rencontrer le regard de M. La Tellière, un regard menaçant, terrible.

— Comment dites-vous, monsieur Furet, dit le gentilhomme d'un accent concentré qui ne trahissait que trop bien l'orage prêt à éclater : comment dites-vous? ma cause n'était pas bonne! Ah çà! je plaidais donc une mauvaise cause? dites, répondez?...

L'huissier fit un geste très humble et très ambigu, qui n'éteignit pas le courroux allumé.

— Répondras-tu, chien d'enfer!

L'homme de loi regarda la porte avec la même expression de convoitise qu'il avait, un moment auparavant, regardé le déjeuner. Mais le gentilhomme lui barrait le passage. L'huissier se rapprocha de la fenêtre. Le chevalier fit trois pas en avant et coupa encore cette retraite à M. Furet. Celui-ci connaissait le caractère de son antagoniste ; il se crut perdu.

— Monsieur le chevalier, dit-il d'une voix tremblante, je n'ai pas eu l'intention de vous offenser. Je voulais dire seulement que la cause avait paru mauvaise, puisque les juges vous avaient condamné.

— Condamné, c'est ce que nous verrons, répliqua le gentilhomme. En attendant, va-t'en, ou je te fais sauter par la fenêtre.

L'huissier n'aurait pas demandé mieux que de s'en aller, même par la fenêtre, mais il fallait passer à portée du gentilhomme. Il se fit le plus mince possible, se glissa contre le mur pas à pas, en prenant soin de se présenter de face ; il s'agissait de franchir la porte, et l'huissier ne pouvait le faire à reculons. Il prit son élan, pas assez promptement toutefois, pour échapper au soulier ferré du chevalier ; l'homme de loi fut atteint et alla rouler la tête en avant sur les dalles du vestibule. Ce fut Lemoine qui l'aida à se relever.

— Je vous prends à témoin des violences de M. de La Tellière, s'écria l'huissier dont l'œil flamboyait et dont la voix sifflait comme un fifre de guerre. Il m'a empêché d'exercer mon ministère, il m'a injurié, frappé... Vous l'avez vu, monsieur, vous témoignerez.

— Je vous ai vu tomber, voilà tout, répondit froidement l'ingénieur en poussant l'huissier sur le perron et fermant la porte sur ses talons.

En se retournant, Lemoine se trouva en face de mademoiselle de La Tellière. Celle-ci, au bruit de la dispute, était accourue. Les traits bouleversés, le regard troublé, elle interrogeait le jeune homme avec inquiétude.

— Qu'y a-t-il? Qu'est-il arrivé? Quel nouveau malheur?

— Tranquillisez-vous, mademoiselle, répondit l'ingénieur; ayez confiance en ceux qui vous sont dévoués.

Digitized by Google

Marie le remercia du regard et lui tendit la main. Lemoine osa à peine la presser. Il rentra dans la salle où le chevalier marchait à grands pas.

— Ah ! Monsieur, quelle faute ! dit-il.

— Le malheureux venait saisir chez moi.

— Il obéissait à la loi.

— Sans doute, mais il m'a insulté, il m'a dit que ma cause était mauvaise.

— Peut-être l'était-elle en effet.

— Comment, vous aussi, Lemoine, vous vous tournez contre moi !

— Moins contre vous que contre moi-même. C'est moi peut-être qui suis la cause de ce procès. En pratiquant mes sondages plus haut je n'eusse pas rencontré les cours d'eau souterrains que nous avons interrompus. Mes calculs auraient dû le prévoir.

Pour faire comprendre ces paroles et la scène qui venait d'avoir lieu, nous avons besoin de donner quelques explications. Un des sondages était tombé dans une nappe d'eau souterraine qui alimentait les puits et les fontaines du village voisin. La commune avait vu ses sources tarir et avait intenté un procès que M. de La Tellière avait perdu en première instance. Lesecq, qui trouvait à cela son intérêt, avait négligé d'avertir le chevalier de l'issue de cette affaire, et l'huissier Furet, exécutant le jugement du tribunal, était venu pour pratiquer une saisie. On sait le reste, de quelle manière le chevalier avait reçu l'homme de loi et quelles menaces celui-ci avait proférées.

— Avant tout, dit l'ingénieur, et pour empêcher le mal de s'aggraver, pour empêcher surtout que ce Furet ne revienne ici avec la forme armée...

— Je me défendrai, interrompit le gentilhomme.

— Il faut, continua Lemoine, que vous interjetiez appel sans retard, aujourd'hui même. Pendant ce temps-là, nous pourrons aviser; peut-être avec un système de distribution d'eau, pourrons-nous obvier à tous les inconvénients. Vous avez un millier de beaux aulnes au bord de la rivière; sacrifiez-les moi.

— L'ornement de La Tellière ! une valeur considérable !

— Un procès vous coûtera davantage, et vous n'en serez pas moins obligé de rendre l'eau que nos travaux ont prise. Quant à l'ornement, ce n'est là qu'un accessoire. D'ailleurs, si les aulnes tombent, il restera toujours assez d'ormes et de tilleuls pour couvrir La Tellière de beaux ombrages.

L'ingénieur fit valoir quelques autres bonnes raisons; et comme M. de La Tellière avait en lui une très grande confiance, il finit,

Digitized by Google

bien qu'en grommelant, par lui tout accorder. Appel fut interjeté, et, le péril conjuré de ce côté, Lemoine s'occupa des moyens de satisfaire aux réclamations des habitants lésés. Il alla trouver les intéressés un à un, et leur fit signer un désistement sous condition que M. de La Tellière fournirait à chacun d'eux une quantité d'eau équivalente à celle qu'ils avaient perdue. Ce n'était pas chose facile que de déterminer ces paysans à recevoir une compensation en nature. Beaucoup auraient mieux aimé la recevoir en argent; ils se seraient volontiers imposé la charge d'aller chaque jour puiser leur eau à la rivière, s'ils eussent reçu une somme ronde en dédommagement. Déjà plus d'un avait même établi sur cette espérance des calculs et des projets; il fallut toute l'éloquence de l'ingénieur pour les amener à ses fins, et quand il eut terminé cette pénible et difficile besogne, il pensa voir tout le fruit de ses peines s'évanouir devant le mauvais vouloir du conseil municipal et du maire. De quoi s'agissait-il pourtant? La commune avait une fontaine qui donnait environ un centimètre d'eau; l'ingénieur en offrait quatre; alors le maire demanda que la fontaine fût rebâtie aux frais du chevalier, dans un emplacement plus propice, c'est-à-dire plus près de sa ferme, afin qu'il pût plus aisément y faire abreuver ses bestiaux. Cette condition fut acceptée par Lemoine, ce que voyant, le maire regretta de n'avoir pas exigé davantage, et parla de faire creuser, toujours aux frais du chevalier, un vaste abreuvoir. L'ingénieur y consentit. mais il fit valoir d'excellentes raisons pour que le terrain nécessaire à cet abreuvoir fût pris sur le jardin du généreux magistrat, qui s'empressa de proclamer cet établissement inutile.

Lorsque tout le monde eut souscrit à l'exécution de ses plans, Lemoine trouva encore un obstacle à vaincre, la volonté de M. de La Tellière, qui se refusait absolument à reconnaître aux habitants du village le droit de lui réclamer l'eau dont il les avait accidentellement privés. Cette volonté fut cependant vaincue par l'insistance du jeune homme. Restait une dernière difficulté. Les travaux pour la distribution de l'eau devaient, suivant les devis, coûter 3,000 fr.; il fallait se procurer cette somme, et le crédit de 100,000 fr., nous l'avons dit, était épuisé. Lemoine ne se tint pas pour battu; il proposa au chevalier un abattis d'arbres dans ses bois et dans ses prairies. L'abattis fut résolu, et en attendant les travaux s'effectuèrent. Chacun eut plus d'eau qu'il n'en voulut, et fut à peu près satisfait.

Ce n'était pas tout : l'huissier avait porté plainte, l'affaire était venue « en ordre utile » au tribunal de B... Edouard, le fils du chevalier, ainsi qu'Alfred, le fils de M. Rousseau, avertis par l'ingé-

Digitized by Google

nieur, étaient accourus de Paris pour défendre M. de La Tellière. Les dires de M. Furet ne purent être constatés, ses plaintes furent tournées en ridicule, et, malgré les efforts de M. Lesecq, qui avait décidément démasqué ses batteries, et prêté « à la loi l'appui de son beau talent », comme le dit le lendemain *le Phare de B...*, l'huissier fut débouté de sa demande, et le chevalier renvoyé des fins de la plainte. Ce fut une journée de triomphe, et on la célébra le soir même, au vieux castel de La Tellière, dans un souper qui réunit les jeunes gens et les deux voisins. M. Rousseau et le chevalier se voyaient souvent, depuis quelque temps, et tout dissentiment semblait effacé entre eux.

XI

Le souper fut gai : l'ancien industriel se permit quelques vives saillies qui excitèrent le gentilhomme à la riposte ; les jeunes gens parlèrent de Paris, des nouveautés, de la littérature et des arts, de politique même ; — c'était au mois de septembre 1847; qui n'en parlait point à cette époque ? — Marie était émerveillée et se demandait tout bas quand elle pourrait voir elle-même toutes ces belles choses dont on lui faisait de si brillants tableaux ; sa mère la contemplait avec orgueil, Lemoine avec tristesse ; seul, l'ingénieur gardait le silence et semblait ne prendre aucune part à la joie générale. M. Rousseau s'en aperçut, et, avec cette liberté qui le caractérisait, il interpella le jeune homme d'un bout de la table à l'autre.

— Dites-moi donc, monsieur Lemoine, s'écria-t-il, je gage que vous êtes en ce moment à trois mille pieds sous terre. Eh bien ! qu'y voyez-vous ? racontez-nous cela.

L'ingénieur avait relevé vivement la tête et regardait M. Rousseau, non comme s'il revenait des antipodes, mais comme s'il tombait des nues.

— Oui, reprit l'ancien industriel ; dites-nous ce qui se passe dans le pays d'où vous venez.

L'ingénieur avait repris tout son sang-froid, il sourit tristement et répondit :

— Si vous voulez m'écouter, je vais vous le dire. Mais, je vous en avertis, ce que j'ai à vous dire est sérieux, très sérieux.

— Silence, jeunes gens, reprit M. Rousseau. Monsieur Lemoine, nous vous écoutons.

— Tout le monde est ici de la même famille, dit Lemoine en je-

Digitized by Google

tant sur mademoiselle de La Tellière un regard explicatif de ses paroles.

Au lieu de baisser la tête, Marie releva le front, mais ses yeux demeurèrent obstinément attachés sur son assiette.

— Je puis donc parler, acheva l'ingénieur.

Un silence presque anxieux s'établit. M. de La Tellière donna l'ordre au valet de sortir; M. Rousseau s'accouda sur la table, et chacun tint ses regards attentifs fixés sur l'ingénieur. On sentait qu'il allait se passer quelque chose d'extraordinaire.

L'ingénieur reprit d'un ton qui avait une certaine solennité :

— Ce jour doit être un jour béni pour cette maison. La joie doit y entrer par toutes les portes, et chacun dans cette famille doit voir ses vœux accomplis.

La voix de Lemoine devenait tremblante d'émotion.

— Monsieur de La Tellière, reprit-il, vous m'avez confié un travail long et difficile; peut-être que si j'en eusse connu toutes les difficultés, je ne l'eusse pas entrepris. Vous avez mis en moi une confiance absolue, vous avez placé votre fortune, celle de vos enfants sur la bonne foi, sur l'honneur, sur l'intelligence d'un étranger, d'un homme que vous ne connaissiez pas, que vous aviez toute raison de suspecter; vous m'avez cru sur parole, vous m'avez honoré de votre estime, je puis même dire de votre amitié. Je ne méritais pas tant de bonté, car lorsque je suis venu chez vous, quand je suis entré dans votre maison, quand je me suis assis pour la première fois sous votre toit, à votre table, je cherchais la fortune pour moi plus que pour autrui; vous me pardonnerez, en pensant que c'est la loi commune de l'humanité et en sachant que depuis j'ai changé tous mes principes à cet égard.

— Et vous avez eu tort, interrompit vivement l'ancien industriel; j'estime qu'il faut travailler d'abord pour soi, tout en travaillant pour les autres.

— M. Rousseau me permettra de retenir sur mes lèvres un argument qu'il m'a lui-même fourni contre sa thèse.

L'ancien industriel fit un mouvement de sourcils qui ne fut compris que de l'ingénieur.

— Jusqu'à présent, dit-il, je ne vois rien dans tout ceci qui paraisse venir du monde souterrain avec lequel vous entretenez commerce.

— Et cela? demanda l'ingénieur en posant sur son assiette blanche une espèce de caillou noir qu'il venait de tirer de sa poche.

M. Rousseau prit l'assiette avec ce qu'elle contenait et examina un moment l'objet noir qui lui était soumis. Tous les yeux étaient

Digitized by Google

fixés sur le caillou, toutes les bouches étaient entr'ouvertes, tous les cœurs battaient.

— Cela, dit M. Rousseau en passant négligemment l'assiette à madame de La Tellière, sa voisine, cela, c'est du charbon.

— Du charbon, s'écrièrent tous les convives en interrogeant du regard l'ingénieur.

Mais celui-ci était retombé dans sa rêverie. Il fallut l'accent pénétrant de M. de La Tellière pour l'en retirer.

— Monsieur Lemoine, dit celui-ci, est-ce vraiment du charbon ?

Le jeune homme parut se réveiller.

— Oui, monsieur, répondit-il, c'est du charbon.

— D'ici ? de La Tellière ?

— Oui, monsieur, tiré de votre terrain, de la Fosse-Marie.

— De la Fosse-Marie ?

— C'est-à-dire du puits que, dans ma pensée, il conviendrait de nommer ainsi en souvenir, je veux dire en l'honneur....

Mademoiselle de La Tellière comprit, car son front rougit et s'inclina.

— Comment, s'écria le chevalier, dont cette fois les yeux étincelaient, la houille est découverte et vous ne nous le disiez pas ?

— Il y a une heure à peine que je le sais. En revenant de B..., je suis allé à notre..., à votre premier forage ; on venait de percer un grès d'une tenacité extraordinaire. J'avais l'espoir que le terme de nos recherches était enfin arrivé, mais cet espoir avait été si souvent trompé !... Je fis remonter la sonde ; le grès était d'un grain très serré, d'une teinte grise nuancée de rouge ; dans l'un des morceaux, je crus remarquer une veine plus foncée que les autres ; je reconnus la présence du carbone. Je fis replonger la sonde ; la tarrière mordait comme dans une argile schisteuse. Sous le premier prétexte, j'éloignai les ouvriers ; un quart d'heure après je ramenai à l'orifice du puits un bloc de houille dont je détachai l'échantillon que vous tenez dans la main. Au reste, j'ai là le bloc tout entier. Je l'ai apporté moi-même jusqu'ici.

L'ingénieur sortit un instant ; pendant son absence, qui dura quelques minutes, pas un mot ne fut échangé entre les convives. Il semblait que l'on se crût sous un charme que la première parole prononcée devait rompre.

L'ingénieur rentra portant à grand'peine, soigneusement enveloppé dans une toile, un bloc de houille qu'il déposa sur la table. Il fit tomber la toile, et l'on vit briller comme des paillettes d'argent les lames schisteuses du charbon.

— C'est de la houille maigre, dit-il, et d'assez bonne qualité ;

Digitized by Google

nul doute qu'en creusant davantage elle ne devienne excellente. Voyez, voici l'empreinte de la tarrière.

Le bloc de houille affectait en effet une forme particulière qu'il était facile de reconnaître. L'ingénieur en faisait remarquer toutes les nuances et comprendre la contexture ; on eût dit un artiste commentant son œuvre.

Dès que l'on se fut bien assuré de l'exactitude de la précieuse découverte, à l'espèce de stupéfaction qu'elle avait causée d'abord, succéda une joie bruyante, que les jeunes gens ne cherchaient plus à modérer, malgré la réserve habituelle où les tenait l'aspect sévère du chevalier. D'ailleurs le plus bruyant et le plus joyeux, celui qui avait donné l'exemple du bruit et du mépris de la discipline, c'était M. Rousseau. Les éclats de sa voix dominaient le tapage et ses grosses saillies excitaient des rires que personne, ce soir-là, n'avait envie de comprimer.

— Eh bien ! mon vieux camarade, dit-il en interrompant le cours de ses plaisanteries, j'espère que maintenant rien ne fait plus obstacle à nos projets ?

Le chevalier interpellé regarda l'ancien industriel de l'air étonné d'un homme qui n'a pas bien compris la question qui lui est faite.

— Sans doute, nos projets, continua M. Rousseau ; comment ! vous ne vous les rappelez pas ? Ces jeunes gens !..

Et M. Rousseau jetait à la fois un regard significatif sur son fils et sur mademoiselle de La Tellière. Un des convives suivait ce regard avec angoisse.

M. de La Tellière avait enfin compris ; il sourit et, réclamant un moment le silence de la bande folâtre, lui qui la veille l'eût imposé avec colère :

— Oui, en effet, dit-il, je me souviens et désormais je me crois aussi riche que vous, mon cher Rousseau.

— Dites vingt fois, cent fois plus riche, mon ami. Demandez plutôt à M. Lemoine.

Celui-ci baissa son front pâli avec un signe affirmatif et ne répondit pas autrement. Son cœur battait à rompre sa poitrine. Rousseau semblait avoir juré d'être impitoyable.

— Voyons, monsieur Lemoine, dites-nous franchement combien vous estimez maintenant la houillière.

Le jeune homme fit un violent effort pour parler ; mais sa gorge serrée ne laissait échapper aucun son. Edouard vint à son secours.

— Comment évaluer, dit-il, un gîte dont on ne connaît encore ni l'épaisseur, ni l'étendue, et dont la concession n'est pas encore obtenue ?

Digitized by Google

— Nous l'obtiendrons, ajouta vivement M. de La Tellière.

— Et vous bâtirez partout de vos maudites cheminées, vous ferez partout crier vos machines, vous me chasserez de chez moi, s'écriait M. Rousseau de son accent moitié sérieux, moitié plaisant. Vous le voyez bien, La Tellière, avant que je ne m'expatrie, il faut en finir.

— Soit, dit le gentilhomme, finissons-en. Demain, dans la journée, nous arrêterons nos conventions.

— Pourquoi pas tout de suite ? A quoi bon leur faire un mystère de leur bonheur, à ces enfants ? Pourquoi ne pas leur dire tout simplement : dans deux ou trois mois vous serez mariés. Je vois au sourire d'Alfred et au visage troublé de Marie qu'il n'y a plus rien à leur apprendre et qu'ils s'en doutent depuis longtemps.

M. de La Tellière se récria sur le sans-façon de M. Rousseau, sur son peu de respect des formes, des traditions, de ses prérogatives paternelles et de ses doits de maître de maison. Rien n'y fit ; Rousseau était lancé, il porta la santé des fiancés, but à la houille de la Fosse-Marie, aux grandes cheminées, aux machines à vapeur et ne s'interrompit que sur cet avis que vint donner un domestique à M. de La Tellière :

— M. Lesecq désire parler à M. le chevalier.

Le gentilhomme pâlit, ses lèvres se crispèrent, son sourcil mobile se contracta.

— Quelle audace ! murmura-t-il d'une voix brève et concentrée.

Madame de La Tellière regardait son mari avec inquiétude.

— Après ce qu'il a fait aujourd'hui même, c'est être bien impudent que d'oser se présenter chez moi, reprit d'un accent élevé M. de La Tellière. Qu'y vient-il faire ? Que veut-il ? A pareille heure ! Qu'on le chasse !

— Monsieur, s'écria l'ingénieur qui semblait avoir recouvré toute son énergie et qui s'était subitement levé, croyez-vous qu'il soit prudent...

— Prudent ou non, qu'on le chasse.

— Gardez-vous..... Peut-être vaudrait-il mieux le voir, l'écouter. Qui sait ce qu'il vient vous dire, vous proposer. Voulez-vous que je lui parle, moi ?

— Oui, oui, dit madame de La Tellière, toujours tremblante devant les colères de son mari et heureuse de détourner l'orage.

Le chevalier réfléchit un instant, puis se tournant vers Lemoine :

— Restez, dit-il ; qu'il vienne, je serai calme. Aussi bien nous sommes maintenant en famille ici, et le débat qui va avoir lieu intéresse toute la famille.

On fit disparaître les morceaux de houille, et l'avocat fut intro-

Digitized by Google

duit. Il se confondit en excuses avec force saluts profonds et s'assit comme il put sur une étroite chaise de paille qu'on lui offrit. Un silence glacial avait accueilli ses sourires et ses salutations ; il se sentait mal à l'aise.

— Eh bien! monsieur Lesecq, dit négligemment le chevalier, vous avez désiré me voir? me voici, je vous écoute.

— Je suis au désespoir de vous avoir dérangé, répondit l'avocat en cherchant ses mots; j'aurais pu attendre..., me promener en attendant..., m'asseoir dans la cuisine..., il fait si beau temps ! Et puis ce que j'avais à dire à M. le chevalier n'intéressait que lui seul ; c'est à lui seul que j'avais affaire...

— Vous pouvez parler librement, monsieur Lesecq, interrompit le chevalier, il n'y a ici personne de trop, et tout le monde, je suppose, pourrait entendre ce que vous avez à me dire.

— Oh! certainement, monsieur le chevalier, et puisque vous permettez que j'interrompe pour des affaires une réunion si gaie...

— Hâtez-vous, monsieur, nous sommes pressés de reprendre notre gaieté, dit à son tour M. Rousseau.

M. Lesecq parut en prendre à contre-cœur son parti.

— Puisqu'il en est ainsi, dit-il, je parlerai. Et en effet tout le monde peut entendre ce que j'ai à dire; ce n'est d'ailleurs un secret pour personne; on sait, puisque les actes en bonne forme existent, que Lemoine et moi nous avons une part d'intérêt dans les houillières d'Aulchy, et il paraîtra juste à monsieur le chevalier que nous établissions maintenant notre situation.

Le gentilhomme blêmit et serra convulsivement le manche de son couteau. Madame de La Tellière eut peur.

— Notre situation! s'écria le chevalier de cette voix mordante qu'il avait dans ses moments de fureur; elle sera bien simple à établir : j'ai dépensé aujourd'hui plus de deux cent mille francs, vous n'avez pas déboursé une obole, je ne vous dois rien, allez-vous-en.

— J'en demande pardon à monsieur le chevalier, dit l'avocat avec une affectation de finesse dans l'intonation; sa mémoire me paraît être infidèle; j'ai là justement sur moi certain traité qui nous lie tous les trois et qui porte quittance.

Le gentilhomme se rappela en effet avoir signé dans le temps un papier auquel il n'attachait pas alors d'importance. C'était la reconnaissance d'un apport fictif de cent mille francs de la part de MM. Lesecq et Lemoine et d'une moitié de la propriété dans les houillières pour le cas où le charbon serait découvert. Le chevalier s'était dit alors qu'il serait trop heureux qu'une fortune inespérée, si elle se réalisait, profitât à ceux qui y avaient contribué. Ou bien

Digitized by Google

on ne découvrirait rien et alors l'acte n'aurait aucun effet, ou bien on trouverait la houille, et l'on serait assez riche pour faire part aux autres de ses richesses. Telle avait été la pensée de M. de La Tellière, à une époque où M. Lesecq était son avocat, presque son oracle. Depuis, tout était bien changé. Les manœuvres de Lesecq pour consommer la ruine du chevalier et le forcer à vendre à bas prix le domaine et ses dépendances, n'avaient pas complètement échappé au gentilhomme; il se tint d'abord en éveil, puis, au premier indice, il laissa entrevoir ses soupçons; des paroles aigres furent d'abord échangées; le chevalier retira une confiance qu'il savait à l'avenir mal placée. Alors l'avocat ne dissimula plus et en dernier lieu nous venons de le voir plaidant lui-même une cause douteuse contre son ancien client. C'était le comble mis à la mesure des mauvais procédés; désormais tous liens, quels qu'ils fussent, semblaient brisés entre ces deux hommes si différents. M. de La Tellière put même croire de bonne foi, et avec cette négligence des anciens gentilhommes pour les questions d'intérêt personnel, que M. Lesecq ne viendrait jamais revendiquer un droit ambigu, extorqué en quelque sorte à la générosité du chevalier, un droit que la conscience la moins délicate aurait hésité à faire valoir, et dont Lesecq n'aurait sans doute pas l'audace de se prévaloir. Le gentilhomme, comme on le voit, avait compté sans l'audace de l'avocat. D'un autre côté, comme M. de La Tellière était incapable de nier une dette et de faire défaut à sa signature, il se ravisa un instant, puis il dit d'un ton beaucoup plus doux qu'on ne s'y serait attendu :

— Vous avez raison, Monsieur, nous sommes liés l'un à l'autre; mais il ne tient qu'à vous de vous dégager. Quelles sont vos prétentions? Qu'exigez-vous?

— Je n'exige rien, monsieur le chevalier, rien qui ne me soit légitimement dû, répliqua l'homme de chicane.

— Vous ne me comprenez pas ou feignez de ne pas me comprendre: je vous demande ce que vous voulez pour vous désintéresser complètement, afin que ce lien qui nous unit soit brisé, et que vous sortiez de l'affaire.

— Mais... je n'en veux pas sortir.

— Comment! même après ce qui est arrivé, après ce que vous avez fait?

— Il est vrai, monsieur le chevalier, que nos relations sont aujourd'hui moins amicales qu'elles ne l'étaient autrefois; mais tous les jours on voit des hommes qui ont des vues différentes, des principes opposés, qui ne sauraient se souffrir, et qui sont unis pourtant par des intérêts solidaires. Il ne faut pas rendre les intérêts victimes de nos passions.

Digitized by Google

— C'est là votre pensée, Monsieur, mais ce n'est pas la mienne. Je désire vivement que notre société soit brisée : encore une fois, qu'exigez-vous?

L'avocat promena un regard défiant sur tous les auditeurs de cet entretien; il cherchait à lire sur les visages une explication dont il avait besoin pour répondre. Il fut plus habile qu'on n'aurait pu le supposer :

— Monsieur le chevalier, dit-il, il n'est rien que je ne fasse pour vous êtes agréable ; si vous y tenez absolument, rompons notre association : j'aime à supposer que mon ami, M. Lemoine, ne mettra de son côté aucun obstacle à vos désirs et qu'il vous sacrifiera également tous ses intérêts... à venir.

— Qu'à cela ne tienne, dit vivement l'ingénieur.

— Vous n'êtes pas en question dans tout ceci, répliqua le gentilhomme en se retournant du côté de Lemoine. Je prétends que vous restiez complètement en dehors de ce débat et de ses conclusions.

Le ton sévère dont ces paroles furent prononcées donna le change à l'avocat : « Est-ce qu'il y aurait brouille entre eux? » se demanda-t-il.

La voix du chevalier vint interrompre le cours de ces charitables réflexions.

— J'attends, monsieur, décidez-vous; car si vous sortez d'ici avant d'avoir pris un parti, je vous déclare que je poursuivrai devant les tribunaux la résolution d'un traité sans justice, puisqu'il vous confère des droits que vous n'avez point acquis.

— Comment ! s'écria l'avocat, oubliant toute sa cauteleuse prudence ; point acquis ! des droits reconnus !

— Dont vous doutez vous-même, interrompit le chevalier. La loi, vous le savez mieux que moi, ne reconnaît pas la validité de ces contrats où l'un donne tout, l'autre rien.

L'avocat vit sa faute.

— Mais, monsieur le chevalier, reprit-il de sa voix la plus humble, votre parole, votre signature...

— Vous avez raison de les invoquer, c'est à elles seules que vous devez la part que je veux bien vous faire. Pour la dernière fois à quel prix l'estimez-vous?

Lesecq tourna un moment son chapeau dans sa main, puis, attachant ses petits yeux sur le visage franc et ouvert du gentilhomme :

—Cela dépend, dit-il : s'il n'y a pas de houille, cela ne vaut guère, s'il y en a, cela vaut beaucoup; mille francs pour m'indemniser de mes peines et de mes démarches si les forages n'ont rien donné, deux cent mille s'ils ont produit le résultat que nous attendions. Voilà mes deux prix ; c'est à votre conscience de choisir.

Digitized by Google

L'anxiété se peignit sur tous les visages, l'appréhension se manifesta dans tous les regards. L'envie de dire son opinion démangeait à la langue l'ancien industriel. Honnête homme pourtant, il ne considérait pas que, dans cette circonstance, M. de La Tellière fût sérieusement engagé vis-à-vis de Lesecq; il cherchait vainement dans ses habitudes de probité commerciale des précédents qui pussent autoriser des concessions qu'il taxait tout bas de duperie. Ce fut bien autre chose quand il entendit le gentilhomme répondre à l'avocat:

— Monsieur, je vous dois 200,000 fr., que je vous paierai....

— Comptant! fit l'avocat.

M. de La Tellière bondit dans son vieux fauteuil.

— Ma parole ne vous suffira-t-elle pas?

— *Verba volant*, comme nous disions au collége.

— Je vous donnerai ma signature.

— C'est mieux; mais vous comprenez, chacun a ses petites affaires, et je voudrais d'abord savoir à quelle époque je pourrai toucher...

— Dès que la concession aura été obtenue, je suppose.

— Cela peut être bien long, et j'aime mieux courir la chance.

— Ainsi vous refusez?

— En acceptant 200,000 fr. pour un quart de propriété des fosses d'Aulchy, je faisais une concession à cause du comptant et un peu aussi pour vous obliger. S'il n'y a pas de comptant, pourquoi aliénerais-je aujourd'hui une part qui vaudra 500,000 fr. le jour où vous pourrez m'en donner 200,000 fr.?

—Vous refusez? demanda de rechef le gentilhomme sans prendre souci des raisons exposées par l'avocat.

— Je refuse, répondit celui-ci.

— En ce cas, monsieur, je ne vous retiens plus.

Lesecq, embarrassé de sa contenance et peu satisfait en somme du résultat de sa démarche, se retira en balbutiant de nouvelles excuses. Quand il fut parti, tout le monde, M. Rousseau surtout, jeta la pierre au chevalier.

« Reconnaître 200,000 fr. à cet individu et sur de pareils titres, c'était, disait-on, de la folie, de la duperie. Il fallait « l'envoyer paître » et ne pas se faire un cas de conscience de manquer de parole à un drôle de cette espèce.»

— Je suis sûr que M. Lemoine est aussi de cet avis, ajouta l'ancien industriel.

Mais l'ingénieur avait disparu; il avait quitté la table un moment avant que Lesecq en sortît.

Digitized by Google

XII

Il faisait nuit close depuis longtemps déjà, quand Lesecq franchit le seuil de cette maison, devenue pour lui inhospitalière. Il devait passer la nuit chez un fermier des environs où il avait envoyé sa voiture. Chemin faisant, il s'adressait tout bas des reproches de n'avoir point accepté les offres du chevalier. En effet, ses droits ne lui paraissaient plus aussi bien établis qu'en venant à La Tellière, depuis qu'il avait vu la contenance décidée du gentilhomme. Plaider, le triomphe était douteux, et ne le fût-il pas, qui sait si son quart de propriété vaudrait jamais 200,000 fr. ! La houille avait été découverte, sans doute, et le fait ne paraissait pas douteux, puisque le chevalier l'avait implicitement reconnu ; mais qu'était cette houille, quelle importance avait cette veine découverte ? Et puis ne serait-ce pas par hasard un bon tour du Parisien pour leurrer le chevalier et se perpétuer dans une position agréable et lucrative ? Car ce grand amour de Lemoine pour la fille du chevalier, cette belle flamme dont il avait entendu parler, il n'y croyait pas, du moins ne croyait-il pas qu'elle eût un caractère vraiment sérieux. En tout état de cause, il fallait savoir à quoi s'en tenir sur la valeur de la découverte. Mais comment s'y prendre ? En parler à Lemoine ? Lemoine lui était suspect, il s'était fait presque son adversaire ; interroger les ouvriers ? voudraient-ils répondre, sauraient-ils répondre ? N'importe, il viendrait le lendemain matin, et, sous prétexte de visiter les travaux, il essaierait de découvrir ce qu'il voulait savoir.

Il en était là de ses réflexions lorsqu'il crut entendre un pas derrière lui. Lesecq était esprit fort, mais il professait une répugnance invincible pour les bruits nocturnes. Il s'arrêta, regarda de tous côtés ; mais l'ombre était épaisse ; il ne vit rien et le bruit semblait avoir cessé. Il reprit sa route, le pas se fit entendre de nouveau, de rechef Lesecq s'arrêta, et cette fois, en se retournant, il aperçut près de lui un homme à la faible lueur des étoiles.

— Qui va là ? cria Lesecq d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme, mais qui trahissait l'état d'un cœur fort agité.

— Comment ! vous ne me reconnaissez pas ? répondit Lemoine.

— Ah ! c'est vous ! fit l'avocat soulagé. J'avais cru, j'avais pensé.....

— Que c'était le diable, n'est-ce pas ? Vous m'avez un jour demandé si je croyais à la Providence : croyez-vous au diable, vous ?

Digitized by Google

— Quelle idée ! à quoi bon parler de ces choses-là ?

— Pourquoi n'en point parler ? Il fait sombre, la vallée est déserte, l'heure est propice ; si le diable avait quelque chose à vous dire, je gage qu'il saisirait la circonstance avec empressement.

Lesecq crut devoir entrer dans le système de plaisanterie de l'ingénieur.

— C'est possible, dit-il, mais comme il n'a rien à me dire...

— Qu'en savez-vous ? demanda Lemoine d'une voix caverneuse en s'arrêtant brusquement au milieu du sentier.

L'avocat ne put s'empêcher de tressaillir.

— Vous plaisantez toujours ? répliqua-t-il.

— Je ne plaisante pas. N'avez-vous jamais entendu parler de ces esprits malfaisants qui poursuivent et harcellent les hommes qui ont la conscience bourrelée ou qui préparent une mauvaise action ?

— Ce sont là des contes de grand'mères.

— C'est aussi ce que je disais autrefois, poursuivit Lemoine. Cependant, il y a bien des autorités en faveur de ces contes-là, et les plus grands génies de l'humanité y ont ajouté foi. Vous avez peut-être bien fait, Lesecq, de ne pas conclure marché avec M. de La Tellière.

— A chacun son bien, à chacun son droit, répondit sentencieusement l'avocat.

— A qui le dites-vous ? Nul ne sait mieux que moi ce que l'un et l'autre valent.

L'œil de Lesecq essaya de percer les ténèbres pour lire dans les traits de l'ingénieur le sens qu'il devait donner à ces paroles. Mais l'obscurité était trop profonde, et d'ailleurs le visage de Lemoine était impassible.

— Ainsi, vous augurez bien de l'avenir ? demanda l'avocat.

— Parbleu ! nous avons sous les pieds une fortune immense.

— Ainsi la découverte est certaine ?

— Très certaine. C'est un trésor que nous tenons. Quel dommage que je ne puisse pas, comme vous, le conserver ! Ah ! ce n'est pas pour 200,000 fr., moi, que je donnerais ma part ! on m'offrirait un million, payable sur les premiers produits de l'exploitation que je n'accepterais pas.

— Vraiment ! fit Lesecq émerveillé.

— Et cependant, voyez où peuvent vous réduire d'impérieuses nécessités ! Je suis dans une situation telle qu'avec un million dans la main, je ne puis pas même me procurer 5,000 fr. Lesecq, nous avons vécu en froid depuis quelque temps ; j'ai eu tort, ne m'en veuillez pas.

Digitized by Google

— Où veut-il en venir? se demanda l'avocat en appelant à son aide toute la défiance naturelle à son caractère.

— Figurez-vous, mon ami, poursuivit Lemoine en passant familièrement son bras sous celui de Lesecq, figurez-vous que j'ai absolument besoin de 5,000 fr. De vieilles dettes à payer, un voyage à faire....

— Vous voudriez quitter le pays?

— Je ne dis pas cela, répondit l'ingénieur d'un ton d'embarras qui éveilla davantage encore les soupçons de son compagnon. Ces 5,000 fr. dont j'ai besoin, je les ai demandés à M. de La Tellière; le croiriez-vous, il me les a refusés!

— Bah! il ne les avait peut-être pas chez lui : on le dit très obéré.

— Je sais de bonne part, au contraire, qu'il a reçu récemment une somme ronde de 10,000 fr. N'aurait-il pas pu, je vous le demande, m'en prêter la moitié, à moi qui viens de lui mettre une fortune immense dans les mains?

— Le fait est... Les hommes sont si ingrats!

— Mais vous, Lesecq, vous ne le serez pas; vous me devez bien aussi quelque chose. Voyons, prêtez-moi ces 5,000 fr.; vous savez bien que vous ne courez aucune chance, puisque nos parts sont égales dans l'affaire des mines...

L'avocat essaya de dégager son bras. Le Parisien lui devenait de plus en plus suspect.

— Cinq mille francs, je ne les ai pas, dit-il.

— Parmi vos amis, vous ne serez pas embarrassé de les trouver.

— Mes amis ne prêtent pas leur argent ainsi, sans garantie.

— J'en donnerai une, une excellente, mon titre de propriété dans les mines d'Aulchy.

— Sans doute, c'est quelque chose pour moi, mais pour eux ce n'est rien.

— Bast! si vous me garantissez, ils trouveront la chose excellente; et pourquoi ne me garantiriez-vous pas, puisque vous savez ce que valent nos titres? Je vous en prie, rendez-moi donc ce service.

— Je vous le répète, cela m'est impossible; vous me désobligeriez beaucoup en insistant.

— Tenez, s'écria l'ingénieur comme s'il eût été en proie au plus violent désespoir, au besoin je sacrifierais tout, présent, avenir, pour cette maudite somme; j'aliénerais jusqu'à mon titre, je vendrais ma part dans ces mines. Dites, voulez-vous me l'acheter? je vous la vends.

Digitized by Google

— Mais, fit l'avocat d'un air fin, est-ce que votre découverte n'aurait pas la valeur que vous lui donniez tout à l'heure?

— Pourriez-vous croire? s'écria l'ingénieur du ton d'un homme indigné. Ne vous ai-je pas donné ma parole?

— Sans doute, votre parole vaut quelque chose, mais je n'ai rien vu encore, je ne sais rien, et, ma foi, on n'aventure pas chez nous 5,000 fr. sur une chance aléatoire.

— Qu'à cela ne tienne, répliqua l'ingénieur; je me charge de vous convaincre. Demain, à cinq heures du matin, si vous voulez venir au premier forage, je m'y trouverai et vous verrez si je vous trompe.

— Soit, bien qu'à vrai dire vous puissiez vous tromper vous-même.

— Vous verrez, vous verrez; et si vous êtes convaincu l'affaire est-elle faite?

— Oh! vous êtes bien pressé.

On se souhaita le bonsoir, et chacun reprit sa route en se tournant le dos. L'avocat faisait ses réflexions sur l'entretien qu'il venait d'avoir avec Lemoine, et il se disait tout bas que si M. de La Tellière lui avait offert les dix mille francs qu'il avait chez lui, au dire de Lemoine, il n'eût plus hésité lui, Lesecq, à lui remettre son titre. En effet la fameuse découverte semblait maintenant à l'avocat singulièrement problématique; il y voyait un piége tendu par l'ingénieur pour extorquer cinq mille francs au chevalier ou à lui-même. Dans tous les cas, il convenait de se tenir sur ses gardes et d'examiner le lendemain matin avec attention. Si la découverte lui paraissait douteuse ou seulement probable, il pourrait vendre son titre au chevalier pour 10,000 fr. et racheter pour 5,000 fr. celui de l'ingénieur; il se trouverait ainsi conserver la même part de propriété dans les mines et réaliser du même coup un bénéfice net de 5,000 fr. Le plan était habile, la combinaison ingénieuse; Lesecq se frotta les mains quand il l'eut trouvée et poursuivit sa route d'un pas plus léger.

De son côté, l'imagination de Lemoine ne restait pas inactive. En retournant à La Tellière, l'ingénieur vit vaciller devant lui à hauteur du sol une tremblante lumière. Il marcha droit à sa rencontre.

— Vous ici! s'écria M. Rousseau; que diable faites-vous dans les champs à pareille heure?

C'était en effet M. Rousseau qui s'en retournait chez lui avec son fils et précédé d'un domestique portant la traditionnelle lanterne.

— Je viens de reconduire Lesecq jusqu'au grand chemin, répondit l'ingénieur en retardant sa marche afin d'écarter un peu M. Rous-

Digitized by Google

seau de ses deux compagnons de route et de pouvoir lui parler sans être entendu d'eux.

— C'est bien de la bonté de votre part. Ce Lesecq me fait l'effet d'être un fameux fripon. A la place de La Tellière, je ne m'occuperais pas plus de ses prétendus droits que du Grand-Turc.

— Un procès est toujours une extrémité fâcheuse, et l'on ne sait jamais où cela nous conduit.

— Vous avez raison, mais croyez-vous que cet homme ait l'audace de faire un procès ?

— Il le fera, n'en doutez pas, et à supposer qu'il soit débouté de ses droits de propriété, il lui sera toujours accordé une indemnité, une compensation. Entre nous, je crois que si M. de La Tellière pouvait racheter le titre pour une dixaine de mille francs, il ferait une bonne affaire.

— Mais l'autre ne consentira jamais.

— Peut-être! Ceci me regarde, et si nous avions les dix mille francs?.... Mais nous ne les avons pas. Le crédit que vous nous aviez ouvert est épuisé, dépassé même. Je n'ose pas vous demander d'y ajouter encore dix mille francs...

— Et vous avez raison, car je ne les ai pas. Mon banquier m'a donné hier avis qu'il n'avait plus de fonds à moi.

— Il reste encore votre notaire, murmura tout bas Lemoine.

— Mon notaire n'a rien qui m'appartienne; et puis d'ailleurs j'ai des charges, je dois à droite et à gauche.

— Bast! deux ou trois orchidées de moins dans votre serre, il n'y paraîtra plus.

— Comme vous y allez! Deux ou trois orchidées de moins! Mais savez-vous, monsieur l'ingénieur, que ces pauvres fleurs sont ma seule consolation au milieu de vos infâmes cheminées? Savez-vous que c'est à elles que je dois les courts instants de repos et de plaisir que me laissent vos maudits engrenages et vos affreux appareils de sondages! Et maintenant que vous avez découvert votre horrible houille, qu'est-ce que je vais devenir? Vous allez creuser des puits, enfoncer en terre des pilotis, épuiser des sources, souffler de l'air dans vos tuyaux, établir des rails, faire glisser des locomotives, ébranler le sol, faire un bruit de tous les diables, nous barbouiller notre ciel de charbon! Et vous voulez que je me prive de mes fleurs pour vous aider à cette belle besogne! Non, non, monsieur, mille fois non. Vous pouvez, par vos indignes découvertes, me chasser d'ici, me pousser au désespoir peut-être, mais me faire abandonner mes fleurs, me les faire sacrifier au profit de vos laides inventions, jamais, n'y comptez pas.

Digitized by Google

Lemoine avait souri et laissé passer l'orage.

— Nul plus que moi, répliqua-t-il, ne respecte votre goût ; je devrais ajouter que je le partage. Mais ne pourrait-il pas cette fois, comme par le passé, s'allier à d'autres intérêts, à des intérêts sérieux.... qui vous sont moins étrangers que jamais, ajouta-t-il avec effort.

— Oui, je vous comprends ; vous voulez que je répare encore cette folie de La Tellière ! Qu'est-ce que cela me fait à moi, que Lesecq recueille le fruit de vos peines et de mes avances ! Après tout, on n'en meurt pas pour partager son gâteau avec autrui. La Tellière savait bien ce qu'il faisait en traitant avec Lesecq; qu'il en porte les conséquences, puisqu'il a commis la faute.

— Eh ! sans doute, répliqua Lemoine, rien ne serait plus simple : quand on gagne soi-même deux millions, peu importe que l'on en fasse gagner un à son voisin ; mais ici ce n'est pas le cas ; Lesecq est blessé, il n'a aucune confiance dans l'affaire, et il cherchera par tous les moyens possibles à l'entraver ; peut-être même provoquera-t-il une liquidation....

— Chansons que tout cela ! Je connais les affaires aussi bien que vous, monsieur l'ingénieur, et je vous assure que tous les Lesecq du monde ne suffiraient plus aujourd'hui à faire obstacle à notre succès.

— « Notre succès, » vous l'avez dit, monsieur Rousseau, car il vous appartient plus qu'à M. de La Tellière et plus qu'à moi. Sans vous, que serions-nous devenus ? Sans vous, tout était perdu. Eh bien ! maintenant que nous touchons au port, maintenant que ce triomphe si péniblement acquis nous paraît assuré, irez-vous, pour quelques milliers de francs, vous exposer à le compromettre ?

— Mais vous l'avez entendu ; ce vilain homme a des prétentions exorbitantes.

— Croyez-moi, je me charge de les rabattre.

— Oui, à dix mille francs, dix mille fois plus qu'il ne vaut ! Mais vous ne savez donc pas ce que c'est que dix mille francs ?

— Pardon, monsieur ; c'est le prix que coûte un bon procès gagné contre un homme de mauvaise foi.

— Ainsi vous exigez que je sorte encore cette somme de ma poche ?

— Il le faut absolument, monsieur Rousseau.

— Oui, c'est chaque fois ainsi, vous invoquez toujours la loi de la nécessité ; « il le faut absolument », dites-vous ; et vous croyez avoir tout dit. Bonsoir, je ne veux plus en entendre davantage. D'ailleurs Alfred se morfond là-bas avec Pierre et sa lanterne. Bonsoir.

Digitized by Google

— Demain, avant midi, j'irai prendre le petit mot pour votre notaire.... à moins que vous n'ayez les fonds chez vous.

— Bonsoir, bonsoir.

— Généreuse nature ! murmura Lemoine en voyant M. Rousseau se perdre dans l'ombre.

La lumière se mit de rechef à vaciller au niveau de l'horizon, et bientôt se perdit derrière les massifs d'aulnes et de coudriers. Lemoine rentra à La Tellière.

XIII

Tout le monde était couché au castel, hormis le fils de la maison qui avait attendu le retour de l'ingénieur. Quand celui-ci entra dans le salon, Edouard, qui était accoudé sur des papiers, se leva et alla au-devant de lui.

— Monsieur Lemoine, dit-il de cette voix sonore et pure qui est un des charmes de la jeunesse, et de cet air noble et franc qui semble le monopole à tout âge de quelques êtres privilégiés, monsieur Lemoine, j'ai des excuses à vous faire.

— A moi, monsieur ! s'écria l'ingénieur.

— Oui, monsieur, à vous ! J'ai eu contre vous des préventions ; je vous ai méconnu ; je vous ai mal jugé. Pourquoi ne vous le dirais-je pas puisque j'avoue mon erreur et que je vous prie de me la pardonner ? Quand vous êtes entré dans cette maison je vous ai regardé d'un œil défiant, presque haineux ; j'ai cru que le malheur y entrait a votre suite ; et quand je quittai le toit paternel pour retourner à Paris, je partis le cœur troublé, tout plein d'inquiétudes et d'appréhensions. Savez-vous ce que vous étiez pour moi ? un de ces aventuriers, un de ces chevaliers d'industrie qui viennent dans nos provinces exploiter la confiance et ruiner à leur profit les familles. Dès lors j'eus mon plan et je le suivis. A Paris, je me mis sur vos traces, je pris des informations ; en même temps, je laissai là la procédure, qui me plaisait peu, et j'étudiai la géologie, la mécanique, la science des mines et de l'industrie, qui me plaisaient davantage. Je voulais me mettre à même de contrôler vos dires et de juger au besoin vos actes. Mes progrès ont été rapides, vous en jugerez ; quant à mes informations, en voici le résultat : j'appris que vous étiez un ancien élève de l'école Centrale, et de plus, un des bons élèves ; mais que la légèreté, — pardonnez-moi de répéter des expressions qui, si elles ont eu leur justification jadis, ne sauraient plus avoir aucun sens aujourd'hui quand elles vous sont adressées,

Digitized by Google

— que votre légèreté, dis-je, vous avait empêché de prendre dans l'industrie la position que votre intelligence semblait vous réserver. J'appris encore, — permettez-moi de tout vous dire afin que vous puissiez mieux apprécier tout ce que vaut l'estime que je vous porte maintenant, — j'appris que vous aviez mené une vie...

— Ah! monsieur! épargnez... Mes désordres passés ont trouvé en moi-même un juge inexorable.

— Je le sais aujourd'hui; mais le savais-je quand on me les apprit? Alors une autre crainte me saisit, une angoisse cruelle me serra le cœur. Vous, le héros de cent aventures, vous étiez sous le toit honnête de ma famille, vous vous asseyiez tous les jours à table auprès de ma mère, auprès de ma sœur...

Lemoine baissa le front et posa une main contre son cœur. Ses yeux se voilaient, ses jambes chancelaient; il s'appuya sur la table.

— J'eus un moment la pensée d'accourir ici, de démasquer ce que j'appelais le vice. J'en écrivis à ma mère. Savez-vous ce qu'elle me répondit? Que votre tenue, votre réserve, votre silence même donnaient le démenti le plus formel aux bruits que j'avais recueillis, et qu'enfin vous veniez d'exposer vos jours pour sauver des flammes les machines du forage, et que vous étiez blessé, défiguré, presque mourant. Ces nouvelles, je le confesse, me soulagèrent d'un lourd fardeau; s'il me plaisait de croire que l'on m'avait trompé, ou du moins que l'on avait beaucoup exagéré les récits qui m'avaient été faits sur votre compte, il ne me répugnait plus de penser que, blessé et souffrant, vous habitiez le toit maternel. Les lettres que je recevais de mon père confirmaient celles de ma mère, et auraient suffi à calmer mes inquiétudes; mais qui peut dire d'où nous viennent ces appréhensions singulières qui obscurcissent notre raison et peuplent nos veilles? Je doutais encore. A mon retour, je vous observai, je restai avec vous, — vous dûtes le remarquer, — sur le pied de la plus froide réserve. Je suivis, j'étudiai vos travaux. A ma grande surprise, je rencontrai une foule de procédés économiques qui m'étaient étrangers et dont vos dessins, que voici, me donnaient le soir la clé. J'observai vos actions, vos démarches, je comptai vos gestes .. Oh! pardonnez-moi, mais vous comprendrez ma conduite envers vous en pensant que vous teniez entre les mains la fortune de ma famille, presque son honneur. Dans tout ce que je voyais, je ne trouvais qu'à louer vos actes, qu'à admirer votre dévouement. Une seule chose me frappait et me laissait inquiet malgré moi. Vous que j'avais vu aux premiers jours vif, enjoué, causeur infatigable, — j'allais dire insupportable, — je vous retrouvais grave, sérieux, distrait, triste même souvent. Je cherchais à m'expliquer cette métamorphose par l'importance et la multiplicité de vos travaux, par

Digitized by Google

l'étendue de la responsabilité qui pesait sur vous. Mais je ne savais pas tout encore ; ce soir j'ai tout appris...

En entendant ces paroles, Lemoine tremblait comme un coupable. D'avance il s'était résigné à tout, et les projets qu'il devait exécuter le lendemain étaient déjà arrêtés dans son esprit.

— Monsieur, dit-il d'une voix altérée, je ne crois pas que cette conversation, pénible pour tous les deux, doive se prolonger davantage. Croyez-le, je connais toute la gravité de mes devoirs et je saurai les remplir.

— Vous les avez remplis jusqu'ici avec un dévouement sans bornes, permettez que je m'acquitte aussi des miens. Ce soir, quand nous nous sommes trouvés seuls ici, autour de cette table, — vous étiez absent, M. Rousseau était parti, — mon père nous dit qu'il avait quelque chose d'important à nous communiquer. Nous étions loin de nous douter de ce qu'il allait nous apprendre : « Madame, et vous mes enfants, nous dit-il, nous avons maintenant sous les pieds une fortune considérable qui me permet de songer à votre bonheur. Vous, ma fille, vous pourrez épouser celui que vous aimez ; vous, mon fils il vous est loisible de chercher une femme qui vous plaise ; vous et moi, madame, de vivre désormais sans alarmes et au rang qui nous appartient. Autour de nous, nous pourrons répandre l'abondance et faire part aux autres des biens que la Providence nous a confiés et qu'elle devait, ce me semble, à notre sang, à notre race, aux traditions de générosité et de vertus que nous ont léguées nos ancêtres. » — Je reproduis textuellement les paroles de mon père, et je vous jure qu'en les prononçant il était noble et beau à voir. — « Mais cette fortune, reprit-il, nous la devons tout entière à M. Lemoine. Vous ne connaissez qu'une faible partie de ce qu'il a fait pour nous. Vous avez pu apprécier son intelligence et son dévouement, compter ses veilles et mesurer ses efforts ; mais tout cela n'eût servi à rien et il y a longtemps que La Tellière eût été vendue s'il n'eût fourni aux frais de l'entreprise. Mon fils, » poursuivit-il en s'adressant particulièrement à moi, « M. Lemoine nous a apporté cent mille francs sans lesquels tout était perdu, avec lesquels tout est sauvé. N'oubliez jamais ce que vous lui devez. » — Je ne l'ai pas oublié, monsieur Lemoine, et permettez-moi de vous donner la main.

Les deux jeunes gens se serrèrent la main et cette étreinte scella entre eux une sorte de fraternité. Il y eut ensuite un moment de silence ; l'émotion les empêchait de parler.

— J'avais été la cause du mal, répondit l'ingénieur soulagé pourtant par le tour qu'avait pris ce récit, il était juste que je m'efforçasse de le réparer. Y ai-je complètement réussi ? J'en ai l'espoir, si vous voulez bien m'aider à triompher des dernières difficultés.

Digitized by Google

— Je voudrais y avoir un intérêt moins grand pour vous mieux prouver combien je veux suivre désormais tous vos avis et obéir à toutes vos inspirations.

— Je vous remercie de cette confiance ; j'en avais besoin. Maintenant, parlons affaires. Il faut que votre père retire absolument des griffes de Lesecq les titres qu'il leur a trop facilement abandonnés. Ce n'est pas que je veuille priver cet homme d'un bien qui lui appartient, mais je prétends ne pas lui laisser un bien qui ne lui appartient pas; je prétends surtout qu'il ne soit pas un élément de trouble dans une affaire excellente si elle est rondement conduite, ruineuse au contraire si on lui met des bâtons dans les roues. Une catastrophe peut résulter d'un procès; un débat devant les tribunaux peut empêcher l'octroi de la concession, paralyser l'exploitation, rendre improductifs les capitaux engagés, faire obstacle à l'appel et à l'arrivée de capitaux nouveaux. A tout prix, il faut que ce procès ne puisse avoir lieu, et pour cela, il faut racheter les titres de Lesecq. Je ne sais pas d'autre moyen ; je n'en sais pas du moins de plus prompt et de plus radical.

— Mais il en a refusé ce soir 200,000 fr. !

— Sans doute, 200,000 fr. en perspective ! Permettez-moi de vous le dire, la proposition de M. votre père n'était pas faite pour tenter Lesecq. Autant aurait valu lui dire : « Quand votre part de propriété vaudra un million je vous en donnerai deux cent mille francs. » Mais si on lui avait dit : « Voici dix mille francs, » croyez-vous que l'avocat n'eût pas accepté ?

— Je le crois, répondit le jeune homme.

— Eh bien donc, si Lesecq revenait demain matin, il faudrait que vous lui tinssiez ce langage, vous ou M. de La Tellière. Je prévois une objection, mais je vais aller au-devant et y répondre d'avance.

Lemoine prit un morceau de papier, traça quelques lignes et les remit à Edouard.

— Tenez, dit-il, si M. de La Tellière hésite, montrez-lui ce papier ; si vous hésitez vous-même, lisez-le.

L'ingénieur fit un pas vers la porte.

— Un mot encore, s'écria Edouard. Je vous ai vu plus préoccupé, plus triste que de coutume ce soir ; je ne prétends point pénétrer un secret que vous ne m'avez pas confié, mais si jamais vous avez besoin d'un cœur ami, vous pouvez compter sur le mien.

Lemoine passa la main sur son front comme pour en chasser une pensée importune, et il sortit sans pouvoir répondre.

— C'est étrange ! murmura Edouard; cet homme est véritablement un mystère.

Digitized by Google

Machinalement le jeune homme déploya le papier que Lemoine lui avait laissé dans la main; il y lut ce qui suit :

« Monsieur,

» Si vous offrez dix mille francs à Lesecq, il vous remettra son titre, mais attendez qu'il vienne, n'allez pas au-devant de lui.

» Si les dix mille francs vous font défaut en ce moment, ne vous en inquiétez pas; avant deux jours, ils seront entre vos mains.

» Si vous concluez ce marché, ne laissez pas sortir Lesecq de chez vous, qu'il ne se soit engagé par signature.

» Je vous donne ces avis par écrit, parce qu'il se pourrait que je ne pusse pas vous voir demain.

« LEMOINE. »

Edouard ne chercha pas à pénétrer plus avant le sens de ce billet; il le plia méthodiquement, le glissa dans sa poche et gagna sa chambre. En passant devant la porte de l'ingénieur, il entendit un léger bruit, n'y prit pas garde et poursuivit son chemin pour aller se mettre au lit.

Que se passait-il pourtant dans l'appartement de Lemoine? Nous le saurons bientôt. Quoi qu'il en soit, lorsque quatre heures et demie sonnèrent à la fameuse pendule de 1766, l'ingénieur, tenant un rouleau de papiers et une petite valise à la main, se glissa sans bruit à travers les corridors, descendit l'escalier à pas de loup, et se trouva bientôt hors de l'enceinte du castel. Il ne portait pas ses vêtements de travail quotidien; à ses yeux rougis, à la pâleur de ses joues, à l'air fatigué de son visage, on eût dit qu'il n'avait pas donné au sommeil le temps de le visiter.

XIV

Lemoine arriva au rendez-vous bien avant l'avocat. Il s'assit sur une grosse pierre, en face du bâtiment de la machine, les deux coudes sur les genoux, le menton dans les mains, les yeux fixés à l'horizon.

Le soleil se dégageant des brumes matinales, colorait de ses rayons obliques les grands arbres et les toits aigus du castel de La Tellière. A travers les bouquets d'ormes et de tilleuls qui projetaient encore au loin leurs grandes ombres, on apercevait, du siége grossier que s'était fait Lemoine, un morceau de la façade, et

Digitized by Google

dans cette blanche muraille un point noir, une croisée dont les persiennes étaient restées ouvertes. Peu à peu, le soleil, tournant vers le sud, vint éclairer ce morceau de la façade; puis les vitres de la fenêtre étincelèrent comme si un incendie se fût tout à coup allumé. Sur ce point enflammé, toute l'attention du jeune homme était concentrée; à ce foyer lumineux, il réchauffait ses tristes rêves et ravivait ses cuisantes douleurs. Muet, immobile, il avait reçu sans y répondre le bonjour matinal des ouvriers; le sifflet de la vapeur, le cri des engrenages, le bruit sourd des instruments de forage, se réveillant pour déchirer les entrailles de la terre, rien n'avait pu l'arracher à ce sommeil du corps, où l'âme vivait tout entière, mais seulement pour une pensée de souffrance et de désespoir.

Une main lourde, posée sur son épaule, le tira de cette douloureuse rêverie.

— Je vous ai fait attendre, dit Lesecq; que voulez-vous! ce bon air des champs m'a fait dormir. Et puis j'étais si fatigué! Une rude journée hier, une plaidoirie, des contrariétés sans nombre, d'amers désappointements, une course en carriole au trot laborieux d'un mauvais cheval! Bref, j'avais promis d'être ici à cinq heures; il en est six; excusez-moi et voyons notre affaire, car je suis pressé.

— Vous êtes pressé! dit Lemoine en relevant lentement la tête.

Il paraissait vouloir retarder le plus possible le dénoûment qu'il avait provoqué. En fait, l'avocat était moins pressé qu'il ne voulait en avoir l'air et il s'était levé plus tôt qu'il n'avait voulu l'avouer; mais défiant et rusé, il avait pris des détours pour arriver jusqu'au forage, et, chemin faisant, il avait recueilli près des paysans et des ouvriers quelques informations. Elles n'avaient pas été plus conformes aux dires de l'ingénieur qu'il ne s'y attendait. Crédule aux choses surnaturelles, le paysan est sceptique pour toutes celles qui relèvent de la science. « Beaucoup d'argent dépensé, disait-il, beaucoup de terre remuée, mais rien de trouvé. » Et il ajoutait sentencieusement: « On ne trouvera rien. » C'était donc dans d'assez mauvaises dispositions de crédulité que M. Lesecq était venu, et l'attitude abattue, l'air sombre et distrait de l'ingénieur n'étaient pas de nature à rendre la confiance à un homme qui voyait partout des piéges, et qui, par les propres avertissements de sa conscience, était maintenu en état de soupçon perpétuel vis-à-vis d'autrui.

Lemoine se leva et introduisit l'avocat dans la chambre des machines. Lesecq n'en avait pas vu beaucoup dans sa vie, et même pour ceux qui vivent familièrement avec elles, les machines à vapeur en mouvement sont toujours un intéressant et beau spectacle. Il s'arrêta un moment:

Digitized by Google

— Et dire, s'écria-t-il, que le quart de toutes ces choses m'appartient !

Il avait à peine prononcé ces paroles, qu'un craquement terrible se fit entendre, et les bras de fer qui manœuvraient avec tant d'ardeur s'arrêtèrent subitement. Lesecq avait fait un bond hors du logis.

— Qu'est-ce ? s'écria-t-il quand il vit que Lemoine était resté tranquillement auprès de la machine.

— Rien, répondit-celui-ci ; peu de chose du moins, une roue majeure brisée ; cinq cents francs perdus. On en sera quitte pour en mettre une autre.

— Et ces accidents se renouvellent-ils souvent, demanda l'avocat avec inquiétude.

— Fort souvent quand la roche est dure.

Lemoine donna ses ordres et conduisit Lesecq à l'orifice du puits.

— Voilà, dit-il, regardez.

— Mais je ne vois rien.

— Qu'est-ce que vous comptiez donc voir ?

— Eh parbleu ! votre belle trouvaille ! la houille !

— Vous êtes toujours disposé à m'acheter mon titre ?

— Sans doute ! mais auparavant je voudrais voir.

L'ingénieur appela son contre-maître et lui dit de montrer à Lesecq les derniers fragments de roche amenés par la sonde. Le contre-maître jeta un coup d'œil significatif sur l'avocat et ramassa une pierre grisâtre veinée de brun rouge, qu'il mit sous le nez du Cicéron de première instance. Celui-ci retourna le caillou dans tous les sens.

— Eh bien ! dit-il.

— Eh bien ! fit l'ingénieur, vous ne comprenez pas ?

L'avocat jeta sur Lemoine son regard le plus perçant et le plus perspicace.

— Peut-être, dit-il en souriant d'un air narquois.

— Ainsi vous êtes convaincu ?

— Parfaitement.

— Et vous faites mon affaire ?

— Comment donc ! dans quelques jours, dans un mois.

— Mais je suis pressé. — Puis se penchant mystérieusement à l'oreille de l'avocat : Je voudrais partir aujourd'hui même.

— Ouais, fit Lesecq, j'entends bien. J'en suis fâché, mon cher ami, mais cela m'est personnellement impossible.

L'ingénieur parut se recueillir un moment.

— En ce cas, reprit-il, j'ai imaginé un moyen qui ne peut man-

Digitized by Google

quer de réussir. Allez trouver M. de La Tellière, dites-lui que vous avez acheté ma part de propriété. Pour expliquer la chose, vous n'aurez qu'à exposer la vérité, des besoins pressants, des dettes, une lettre de change si vous voulez. Ajoutez que vous ne voulez garder que votre titre personnel et primitif; vous demanderez 10,000 fr., j'espère qu'il les donnera; cependant, si vous ne pouviez en obtenir que la moitié, je m'en contenterais encore. Vous comprenez que si je faisais cette démarche moi-même, elle paraîtrait suspecte, surtout après le refus que M. de La Tellière m'a déjà fait d'une avance.

Lesecq fit signe qu'il avait parfaitement compris et déjà il élaborait à part lui le meilleur parti à tirer de la situation. Mais il voulut se faire prier et souleva quelques objections qui, réfutées avec impatience par l'ingénieur, n'eurent d'autre effet que de confirmer l'avocat dans tous ses soupçons. Il finit par céder.

— Allons, j'y vais, dit-il; il faut que ce soit pour vous; une pareille démarche, après ce qui s'est passé hier soir! Enfin... Attendez-moi ici, avant une heure je serai de retour.

Lesecq s'éloigna.

— Le benêt! murmurait-il en marchant; il croit que c'est pour son compte, il croit que je suis la dupe de ses ruses et de ses cailloux! Ces Parisiens sont vraiment moins habiles qu'ils ne s'en donnent l'air. Je ne suis pas un chevalier de La Tellière, moi, pour me laisser prendre par de belles paroles. Que le bonhomme consomme sa ruine, si ce n'est déjà fait, je n'y vois rien à redire; mais pour moi, je veux retirer mon épingle du jeu, et 10,000 fr., c'est une épingle assez jolie.

Il était près de huit heures quand Lesecq arriva au castel. Le gentilhomme venait de sortir et se promenait avec agitation dans les avenues du parc. Quand il vit accourir l'avocat, un sourire erra sur ses lèvres.

— Lemoine ne m'avait pas trompé, se dit-il; voilà le personnage.

Le chevalier attendit de pied ferme l'homme de chicane, et avant de laisser à celui-ci le temps d'achever ses saluts :

— Encore ici! dit-il. Je vous croyais déjà loin depuis hier soir.

— Non, non, fit le Cicéron, j'ai couché dans le village, chez des amis qui ne m'ont pas laissé partir. Et puis, je ne voulais pas vous quitter ainsi; vous avez été peut-être un peu vif hier et moi un peu entêté. Que voulez-vous, devant le monde on ne peut pas s'expliquer, l'amour-propre s'en mêle et l'on se dit des choses que l'on regrette après.

— Ainsi, demanda le chevalier, vous regrettez... Bien, j'accepte vos excuses. Est-ce tout ce que vous avez à me dire?

Digitized by Google

Devant les manières franches et ouvertes du chevalier, devant son ton bref et absolu, la ruse de Lesecq se déconcertait toujours et ses meilleurs plans de campagne avortaient invariablement. Cette question, posée à brûle-pourpoint, pensa lui faire perdre complétement contenance. Il se remit pourtant et répondit assez adroitement par une autre question :

— Et vous-même? monsieur le chevalier.

Le chevalier s'arrêta, et fronçant son sourcil olympien :

— Moi ! dit-il...

Il regarda un moment l'avocat, et son œil perçant parut scruter jusqu'à la mieux cachée de ses pensées.

— Eh bien ! oui, monsieur Lesecq, j'ai quelque chose à vous dire. Vous le savez, je déteste les situations ambiguës, et j'aime à jouer cartes sur table ; écoutez-moi donc : vous venez pour renouer une négociation qui hier n'a pas abouti. Peut-être aujourd'hui regrettez-vous de n'avoir pas accepté ma proposition ; qu'à cela ne tienne, je n'ai qu'une parole, ce que je vous ai dit, je vous le répète ; 200,000 fr. payables après l'octroi de la concession.

Lesecq sourit et fit un signe de tête dénégatif.

— C'est une trop longue chance à courir, dit-il, et si elle se réalisait, je ne serais pas en peine de placer mon titre.

— Si elle se réalisait ! dites-vous ; mais il me semble que ce n'est plus qu'une affaire de temps, car, je vous l'ai dit, le charbon est découvert.

— Oui, je le sais, repartit Lesecq d'un ton ironique dont l'intention échappa complétement au gentilhomme. Et sans doute monsieur le chevalier a vu des échantillons?

— Parbleu ! un bloc magnifique ! Il est là, je vous le montrerai tout à l'heure.

— J'en serais très aise. Mais racontez-moi donc comment la trouvaille s'est faite.

— Ma foi, je n'en sais rien. C'est Lemoine qui nous a apporté ce bloc hier au soir pendant le souper, quelques minutes seulement avant votre arrivée.

— Ah ! c'est Lemoine.

— Il a même ajouté : « C'est de la houille maigre d'assez bonne qualité. »

— De la houille maigre ! je le crois bien. Vous voyez, monsieur le chevalier, que je n'avais pas si grand tort de vous dire que mon quart de propriété valait bien une grosse somme d'argent comptant.

— Je n'ai pas dit que vous eussiez tort en cela, monsieur Lesecq ; d'ailleurs il est naturel et légitime que chacun tire le plus grand

Digitized by Google

profit de ce qui lui appartient. J'ai dit seulement que je n'avais pas une somme de 200,000 fr. comptant à vous donner. Je ne l'ai pas, ainsi il est inutile que nous placions notre entretien sur ce terrain.

— Aussi n'est-ce pas mon intention, et certainement je suis prêt à faire toutes les concessions que vous voudrez, persuadé, monsieur le chevalier, que vous ne voudrez rien que de juste.

— Monsieur Lesecq, vous me flattez; mais précisément ce sentiment de justice que vous voulez bien me reconnaître ne me permet pas de vous offrir de vos titres une somme inférieure à leur valeur. Vous les avez évalués à 200,000 fr.; je ne les ai pas, tout est dit.

— Oh! on pourrait en rabattre quelque chose.

— Pourquoi cela, si c'est leur valeur?

— Nous l'avons peut-être un peu exagérée.

— Je ne le crois pas, mais si c'est votre opinion...

— Oui, oui, c'est mon opinion; et puis, je vous l'avouerai, je suis un peu gêné en ce moment; j'ai fait quelques acquisitions de fonds de terre que je voudrais payer tout de suite.

— J'entends, mais il ne m'est pas plus possible de vous offrir 100,000 fr. que 200,000 et 50,000 fr. que 100,000. Ainsi laissons cela, je vous prie.

— Non, monsieur le chevalier, je tiens à vous être agréable, et si vous m'offriez comptant seulement 10,000 fr...

— Vous ne feriez pas la sottise de les accepter.

— Si, parbleu!

— C'est impossible.

— Voici tous mes titres, prenez-les.

Le gentilhomme repoussa vivement les papiers que lui présentait l'avocat.

— Monsieur Lesecq, dit-il, sachez que je n'accepte de cadeau de personne. Je n'enfreindrai pas vis-à-vis de vous la loi que je me suis imposée.

L'avocat ne put s'empêcher de penser que son ancien client avait un caractère très original, mais fort obstiné.

— Ce n'est pas un cadeau que je veux vous faire, dit-il, soyez-en certain. Vous vous exagérez peut-être vous-même la valeur de la découverte.

Le gentilhomme sourit en homme sûr de son affaire.

— Au surplus, ajouta l'homme de loi, j'ai pu me tromper aussi; mais après mûres réflexions, si l'on tient compte de tous les sacrifices qu'il faudra faire encore avant d'arriver à une exploitation régulière, si l'on fait la part des capitaux qu'il faudra appeler pour la rendre productive, et combien d'années il faudra attendre les bénéfices, on est bien obligé de reconnaître que ceux-ci seront fort maigres pour

Digitized by Google

les premiers exploitants, et d'avouer qu'il y a beaucoup à rabattre des belles promesses dont M. Lemoine nous avait leurrés.

A ces mots le chevalier s'arrêta, et, toisant Lesecq des pieds à la tête :

— Ne parlez pas de Lemoine, dit-il d'une voix brève ; il y a des noms que certaines bouches ne doivent pas prononcer.

Avec sa perspicacité habituelle, l'avocat prêta à ces paroles un sens qu'elles étaient loin d'avoir.

— Ah ! ah ! dit-il, vous commencez donc à voir clair aussi !

— Que signifient ces paroles ? demanda vivement le chevalier.

L'avocat se mordit la langue ; il craignit d'en avoir déjà trop dit. En effet, s'il communiquait ses soupçons contre Lemoine à M. de La Tellière, n'était-il pas à redouter que celui-ci ne voulût plus, à aucun prix, lui racheter ses titres ?

— Je veux dire que vous voyez bien comme moi que les profits de cette affaire ne seront peut-être pas aussi considérables que nous l'avions cru d'abord.

— Monsieur Lesecq, répliqua le gentilhomme en secouant la tête, ou vous n'avez pas beaucoup de logique dans l'esprit, car vous vous contredisez sans cesse, ou bien vous cherchez à me tromper. A vous entendre, les mines de La Tellière valent tantôt des sommes fabuleuses, et tantôt elles n'ont aucune valeur. Où voulez-vous en venir ? Je vous avais prié de jouer cartes sur table ; mais vous ne savez pas ce que c'est qu'un franc jeu. Vos manéges, que je vois très bien, nous font perdre du temps et dépenser beaucoup de paroles. N'était-il pas plus simple de me dire : « Je ne crois pas à l'existence de la houille, et, si vous voulez me donner 10,000 fr., je vous céderai volontiers tous mes droits qui ne me vaudraient jamais un sou. » Ai-je bien deviné ?

L'homme de loi resta attéré et sans parole, lui qui parlait si volontiers d'ordinaire. Mais le gentilhomme n'était pas d'humeur à se contenter du silence.

— Voyons, dit-il brusquement, répondez ; est-ce la vérité, oui ou non ?

L'avocat comprit qu'avec un homme de cette trempe, la meilleure politique était la sincérité.

— Oui, dit-il tout bas en étendant les bras et baissant la tête.

— J'aime mieux cela, reprit le chevalier ; du moins maintenant nous pourrons nous entendre. Ainsi vous croyez que vos titres n'ont aucune valeur, qu'il n'y a pas de houille, qu'il n'y en aura jamais.....

— Jamais, c'est peut-être trop dire.

Digitized by Google

— Enfin que vos droits, s'ils appartenaient à tout autre qu'à vous, ne vaudraient pas, à votre jugement, 500 fr. comptant.

— Je l'avoue.

— Et si l'on vous en donnait aujourd'hui 10,000 fr., vous vous regarderiez comme payé au centuple.

— Soit.

— Bien; maintenant je puis vous les offrir sans me brouiller avec ma conscience. Si vous aviez commencé par me dire tout cela, il y a longtemps que nous en aurions fini. Venez avec moi.

L'homme de loi suivit le chevalier comme le poisson suit l'amorce qu'on lui tend. On entra dans le salon. Le gentilhomme mit sous le nez de l'avocat une feuille de papier timbré; il en prit une lui-même.

— Maintenant, dit-il, dictez.

— Quoi donc? demanda Lesecq.

— Eh parbleu! un sous-seing privé. Est-ce que vous ne faites pas une vente et moi une acquisition?

— Sans doute, dit cauteleusement l'avocat, mais il me semble qu'un simple échange aurait suffi.

— Non pas, il faut un engagement réciproque, car je n'ai pas les fonds dans mon secrétaire.

— Ah! fit Lesecq d'un air visiblement contrarié et en posant sa plume sur la table. Cependant, vous disiez tout à l'heure 10,000 fr. comptant.

— Oui, comptant, c'est-à-dire demain. Est-ce que ce terme vous paraît trop long? n'en parlons plus.

L'homme de chicane se récria vivement.

— Demain, va pour demain, dit-il.

— En ce cas, dictez.

L'avocat dicta : « Entre les soussignés, etc., etc. » Nous épargnerons au lecteur la reproduction de ce protocole. De part et d'autre on signa le grimoire, on parapha les mots nuls et l'on échangea mutuellement la copie que chacun avait faite. Quand Lesecq tint dans sa grosse main le bienheureux papier, son petit œil étincela, et son visage rubicond, où se peignait tout à l'heure l'anxiété, s'épanouit. S'il avait osé, comme il se serait moqué du gentilhomme!

— A propos, dit celui-ci en arrêtant le Cicéron sur le seuil de la porte qu'il allait franchir, à propos, je ne vous ai pas montré notre échantillon.

L'avocat estima que les 10,000 fr. qu'il venait d'extorquer méritaient bien cet acte de complaisance.

— C'est vrai, dit-il, et moi qui oubliais!... Montrez-moi donc ce précieux minéral.

Digitized by Google

— Pourvu qu'il ne vous prenne pas maintenant des regrets?

— Ne craignez rien, monsieur le chevalier, je me suis fait assurer ce matin contre ce danger.

L'intention spirituelle du mot échappa au gentilhomme, qui ne vit dans cette réponse qu'une de ces paroles de mauvais goût dont le Démosthènes de la ville de B... émaillait habituellement ses plaidoiries. Il retira d'un buffet, où il était soigneusement enfermé, le fameux bloc de houille, et le plaça sur la table. Alors, répétant la démonstration que la veille l'ingénieur avait faite, il fit voir à l'avocat les traces de la tarrière et la forme que lui avait donnée l'outil de sondage. Lesecq, d'abord peu attentif, finit par apporter le plus vif intérêt à cet examen. On eût pu le prendre pour un savant géologue à son air sérieux et préoccupé. Il n'ouvrit plus la bouche, salua gravement et partit.

— Si pourtant je m'étais trompé! s'écria-t-il quand il se vit seul dans l'avenue.

XV

En route, l'avocat rencontra le curé du village. Lesecq était connu dans le pays. Le curé l'arrêta, et, après maints sujets effleurés :

— Eh bien! dit-il, vous avez donc enfin trouvé le charbon!

— Comment savez-vous?

— Dame, c'est un ouvrier des fosses qui vient de me le dire.

L'avocat quitta brusquement le curé et doubla le pas. Il était en nage et sentit le besoin de s'arrêter un moment. Un moissonneur vint à passer. Il avait été son client.

— Ah! bonjour, monsieur Lesecq, dit-il. Il paraît que M. le chevalier a gagné gros ce matin : Voilà donc la houille trouvée! On va pouvoir se chauffer à bon marché l'hiver prochain.

Cicéron se mit à courir. De loin, il aperçut Lemoine assis sur cette même pierre où il l'avait trouvé le matin, toujours dans la même position rêveuse, toujours aussi préoccupé, toujours aussi abattu.

— Bon, se dit-il, celui-ci a besoin d'argent; je lui prends sa part pour cinq mille francs; je suis aussi riche dans l'avenir que je l'étais hier, et de plus je réalise mon petit bénéfice de cinq mille francs.

Le calcul était simple, mais il fallait qu'un tiers l'approuvât. Lesecq se prépara aux plus vaillants efforts d'éloquence, ni plus ni moins

Digitized by Google

que s'il se fût agi pour lui de plaider en appel, but auquel son ambition n'avait pu encore atteindre.

— Eh bien! mon cher ami, dit-il en abordant l'ingénieur, c'est chose faite; mais impossible d'avoir plus de cinq mille francs; il a bien fallu en passer par là. D'ailleurs vous m'y aviez autorisé. Il ne vous reste qu'à me livrer vos titres.

— Et à recevoir les cinq mille francs, ajouta Lemoine.

— Je ne pourrai vous les donner que demain.

— Alors rien n'est fait; j'en avais besoin aujourd'hui; je vous en avais prévenu.

— Diable, fit l'avocat.

Trouver cinq mille francs au milieu des champs n'était pas chose facile; cependant Lesecq pensa que s'il avait quelques heures devant lui, il parviendrait peut-être à se les procurer chez les fermiers de sa connaissance. Il reprit :

— A quelle heure aujourd'hui vous les faudrait-il?

— Tout de suite. Je pars dans une heure.

— Vous partez pour revenir bientôt?

— Pour ne revenir jamais.

— Ah çà! je m'y perds. Vous n'avez donc rien découvert?

— Je vous ai dit le contraire ce matin.

— Oui, mais à présent?

— A présent comme ce matin je vous dis : La houille est découverte. Pourquoi n'avez-vous pas voulu me croire? Tenez, entrez avec moi; on retire la sonde, vous pourrez en juger par vos yeux.

En effet, un instant après, on jetait aux pieds de l'avocat un morceau de houille que les instruments de sondage venaient d'amener à la surface de la terre.

— C'est vrai! s'écria Lesecq d'une voix caverneuse, en laissant retomber ses énormes bras comme deux battants de cloche. Mais alors, reprit-il, pourquoi partez-vous?

— Ma tâche est accomplie; je n'ai plus rien à faire ici.

Lemoine, en prononçant ces paroles, tourna le dos à l'avocat et prit d'un pas rapide le chemin de l'habitation de M. Rousseau, laissant son compère stupéfait et confondu.

Quand il revint au sentiment de la réalité qui l'environnait, Lesecq frappa le sol du pied avec colère.

— J'ai été leur dupe! s'écria-t-il; mais ils me le paieront!

— Prenez garde de vous faire mal, dit le contre-maître à l'avocat. Ici les bras sont aveugles et ils frappent indistinctement les habits noirs comme les blouses.

L'homme de loi se le tint pour dit, et s'éloigna de ces lieux de malheur.

Digitized by Google

De son côté, Lemoine avait disparu parmi les arbres. Il trouva M. Rousseau qui l'attendait, et tous deux s'enfermèrent pendant une heure environ. Quand il sortit, au lieu de se diriger vers le castel de La Tellière, il prit la direction de la grande route. Au carrefour du chemin, une voiture attendait, et un homme qui n'était pas le conducteur se promenait en fumant avec une pipe de forme allemande. Cet homme, c'était le contre-maître des travaux de forage, le bras droit, presque l'ami de l'ingénieur, celui qui avait toute sa confiance et à qui il destinait un rôle important dans l'exploitation. C'était un homme grave, un ancien ouvrier que son intelligence avait élevé au-dessus du travail manuel.

L'ingénieur et lui échangèrent quelques mots rapides, prononcés à voix basse; puis Lemoine tira de sa poche un portefeuille et une lettre.

— Voici les dix mille francs, dit-il, et voici ma lettre. Dans une heure tu remettras tout cela à M. de La Tellière; dans une heure, pas avant.

Le contre-maître promit de se conformer aux instructions de son chef; celui-ci monta en voiture.

— Et maintenant, dit-il, adieu!

Les deux hommes se serrèrent la main : ils étaient l'un et l'autre trop émus pour qu'ils pussent ajouter une parole. Le cheval partit au grand trot. Lemoine se pencha hors de la voiture pour faire à son ami un signe de la main, peut-être pour apercevoir une dernière fois les hauts arbres de La Tellière; puis la carriole s'enfonça dans un pli du côteau que suivait la route, et tout disparut. Le contre-maître passa le revers de sa main sur ses yeux, secoua la tête et reprit à pas lents le chemin du castel.

Une heure à peine s'était écoulée, que le contre-maître se présentait au castel et demandait à parler à M. de La Tellière. Le chevalier était dans le parc : on l'appela, et le contre-maître lui remit les dix mille francs, ainsi que la lettre dont il était porteur.

— Une lettre de Lemoine, dit-il; comment cela?

— Monsieur le chevalier en trouvera sans doute l'explication en la lisant, répondit le contre-maître.

Et il se retira.

La scène se passait dans cette salle unique où se jouaient, ainsi que jadis à la Comédie-Française, tous les actes de la vie des la Tellière, et les personnages étaient ainsi distribués : Madame de La Tellière et sa fille assises près de la croisée donnant sur le jardin, l'une dans son grand fauteuil, celle-ci à ses pieds sur un tabouret, dévidant le fil de sa mère; le chevalier était adossé contre la vaste cheminée où fumait dans les cendres un tronc d'arbre solitaire,

Digitized by Google

allumé pour combattre l'humidité plus que pour conjurer la froidure.

— Une lettre de Lemoine ! répéta le chevalier en brisant le cachet ; c'est étrange !

Le gentilhomme pressentait quelque malheur, et n'osait jeter les yeux sur ce papier qui tremblait dans sa main : Madame de La Tellière regardait son mari avec inquiétude, et la jeune fille, le front penché, les joues pâles, le cœur agité sous son corsage, s'appuyait aux genoux de sa mère pour ne pas s'affaisser sur le parquet.

Enfin le chevalier prit courage et se mit à lire la lettre de l'ingénieur. Elle était longue ; pendant sa lecture, M. de La Tellière passa plusieurs fois la main sur son front, et secoua la tête à plusieurs reprises. Quand il eut terminé, il laissa retomber son bras et se plongea dans de profondes réflexions.

La bonne dame, malgré son anxiété, craignait d'interroger son mari, et cette scène muette menaçait de se prolonger indéfiniment. Tout à coup il releva la tête et s'avança vers la croisée près de laquelle les dames étaient assises.

— Ma foi, dit-il, je n'y comprends rien ; peut-être serez-vous plus heureuses que moi ; écoutez.

Le gentilhomme poussa une chaise près de la croisée, s'assit et lut à haute voix :

« Monsieur le chevalier,

» J'écris ces lignes pendant la dernière nuit que je passerai sous votre toit. Quand on vous les remettra, j'aurai quitté La Tellière, d'où j'emporterai, croyez-le bien, un souvenir et une reconnaissance qui ne s'affaibliront jamais. Pardonnez-moi ce brusque départ, pardonnez-moi de vous avoir dérobé mon projet et de vous envoyer, à vous et à madame de La Tellière, cet adieu lointain et trop froid pour mon cœur, lorsque j'aurais voulu vous témoigner, par toutes les larmes de mes yeux, combien ma douleur est grande en m'éloignant et mon regret profond. Vous eussiez combattu ma résolution, et s'il m'en a coûté pour la prendre, il m'en eût coûté davantage pour la défendre contre les attaques de votre bonté. Peut-être eussé-je faibli, et il ne faut pas que je faiblisse. Un devoir m'imposait de rester jusqu'au jour où j'aurais accompli ma tâche ; elle est accomplie ; mon devoir m'ordonne de partir.

» Mais avant d'abandonner une œuvre à laquelle j'aurais voulu

Digitized by Google

vouer mon existence, j'ai dû m'occuper d'en assurer le succès. Simon, le contre-maître allemand que j'ai attaché depuis huit mois aux travaux, et qui, sous l'enveloppe d'un ouvrier, cache un ingénieur praticien très habile, Simon est en mesure de me remplacer, peut-être même avec avantage. Il est actif, robuste, d'une probité à toute épreuve ; je le connais depuis longtemps et je puis le recommander à votre confiance. D'ailleurs, vous avez un fils qui en sait plus que bien des ingénieurs, et dont le goût paraît se diriger vers les choses de la science et de l'industrie. Sous sa haute direction et sous le contrôle de son intelligence, l'exploitation prendra facilement tous les développements qu'elle comporte. C'est une noble nature que celle de votre fils. Je vous en prie, veuillez dire à M. Edouard combien notre conversation de ce soir m'a soulagé, et combien ses généreuses paroles m'ont touché. Je l'avais senti hostile envers moi, il s'est montré bon et loyal ; à lui aussi une part bien grande dans ma reconnaissance.

» Enfin, je savais que, dans des entreprises du genre de celle qui s'est faite sur vos domaines, il est des vues et des plans dont le premier promoteur peut seul avoir la pensée et le secret : je les ai consignés dans un mémoire détaillé, qu'en prévision d'un événement qui s'accomplit aujourd'hui, j'avais depuis longtemps rédigé. Vous le trouverez sur la table, dans ma chambre, et M. Edouard y pourra puiser toutes les connaissances locales que j'ai acquises et toutes les observations que j'ai recueillies. J'ai complété le travail par une série de dessins qui y sont annexés.

» Quant aux cent et dix mille francs pour lesquels à vrai dire je n'ai été qu'un intermédiaire entre un capitaliste et vous, j'ai dû de mon côté chercher en partant un représentant de ces intérêts auprès de vous. Il m'a paru naturel de choisir pour cette mission, d'ailleurs bien facile à remplir, une personne qui vous touchât d'assez près pour n'être pas un étranger ; j'ai donné une procuration en blanc à M. Alfred Rousseau, qui l'a acceptée après avoir pris l'avis favorable de son père, et je lui ai remis en outre le titre qui me constitue un quart dans la propriété des fosses d'Aulchy, titre que je tenais d'une générosité que j'eusse craint de blesser en vous priant de le reprendre.

» Ai-je tout dit? Non ; il me reste une chose à dire, douce et pénible à la fois ; douce par les souvenirs qu'elle réveille en mon âme, pénible par les regrets qu'elle y entretient. Depuis plus d'un an, j'ai habité votre maison, je me suis assis à votre foyer, j'ai vécu de votre vie de famille ; vous m'avez regardé comme un ami ; madame de La Tellière a été pour moi comme une seconde mère ; la seule, hélas! que j'aie connue! Je me rappelle ces jours que je fus con-

Digitized by Google

damné à passer dans l'immobilité et dans la douleur, ces heures de souffrances qui me semblaient trop courtes; quelle douce sollicitude! Quels soins délicats! Quelle charité toujours prompte à s'alarmer, toujours ingénieuse à rassurer! Les paroles du courage et de la vertu, la voix et le sourire des anges; la consolation et tout à la fois l'espérance, l'idéal du bien et sa réalité!

» Les semaines furent bien rapides à s'écouler ou le mal bien prompt à me quitter! Il m'en souvient, le premier jour où je mis le pied dehors, je me sentis un homme nouveau, et de ce moment, je n'eus plus qu'une pensée, qu'un but, atteindre le résultat que je m'étais promis et partir ensuite. Vous le voyez, ce n'est pas un projet d'hier que j'accomplis, ce n'est pas un coup de tête auquel je me laisse entraîner, c'est une résolution longtemps mûrie que j'exécute, un plan longuement conçu que je réalise.

» Ne cherchez pas à pénétrer les raisons de ma conduite; je ne dois pas vous les dire et vous ne pouvez les deviner. Elles ne touchent que moi seul, et moi seul je dois en porter le secret fardeau. J'aurais pu alléguer des intérêts personnels, des affaires! je n'en ai pas qui m'appellent loin d'ici; prétexter ma santé, mon humeur, mon ambition! mais pourquoi vous ferais-je l'injure, ne pouvant vous dire la vérité, de vous dire ce qui ne l'est pas? Qu'il vous suffise de savoir, — en cela du moins je n'ai qu'à laisser parler librement mon cœur, — que je ne quitte pas votre maison tel que j'y suis entré; je m'en vais meilleur que je ne suis venu; confirmé dans des sentiments plus honnêtes et plus droits, préparé par le spectacle d'une vie pure à prendre au sérieux mon petit rôle ici-bas, et disposé, par l'exemple que j'en ai reçu, à faire le bien dans toutes les circonstances. Si en m'éloignant je sens mon cœur se déchirer, du moins j'emporte la paix de la conscience; c'est une grande consolation et je vous la dois, à vous, à ceux qui vous environnent; trop heureux si je puis espérer qu'ici mon souvenir ne sera pas bientôt effacé, et que mon nom sera quelquefois prononcé le soir à ce foyer de famille, où vous m'avez permis de m'asseoir.

» Je romps le cours de mes pensées, car je sens qu'elles m'entraînent sur un terrain où je ne veux pas les suivre. Je serai courageux jusqu'au bout, et j'étoufferai dans mon cœur ses révoltes insensées.

» Adieu, monsieur; remerciez pour moi madame de La Tellière, remerciez aussi monsieur Edouard, et toutes les personnes que je ne puis nommer, de leurs bontés pour moi, des marques d'estime qu'ils m'ont données, de l'affection qu'ils ont bien voulu me témoi-

Digitized by Google

gner en toute occasion, et croyez-moi à jamais votre dévoué et reconnaissant,

« J. LEMOINE. »

La lecture achevée, chacun, diversement impressionné, garda un moment le silence,

— Ce garçon a du cœur, dit enfin le gentilhomme ; mais sa lettre n'a pas le sens commun.

— Je ne suis pas de votre avis, répondit simplement et sérieusement madame de La Tellière.

Marie entendit la réflexion de sa mère ; elle se leva subitement par un violent effort, comme pour échapper à une main de plomb qui pesait sur son front, et penchée par la fenêtre, elle regardait sans les voir les nuages qui passaient à l'horizon.

A. DE BERNARD.

(La 4e partie à la prochaine livraison).

Digitized by Google

RETRAITE ET MORT

DE

CHARLES-QUINT

Introduction, un demi-volume in-8°. 1854. — *Lettres inédites, d'après les originaux conservés dans les archives de Simancas.* Bruxelles, 1854 et 1855. — *Sur les Commentaires de Charles-Quint,* brochure in-12. — *Deux Lettres inédites sur les derniers moments de Charles-Quint,* brochure in-12, Bruxelles, 1854. — *Les monuments de la diplomatie vénitienne considérés sous le rapport de l'histoire de la Belgique*, Mémoire in-4°. Bruxelles, 1854; par M. Gachard, archiviste général du royaume de Belgique.

On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, du règne de Charles-Quint, et principalement de la manière dont ce monarque abdiqua le pouvoir souverain, aussi bien que du genre de vie qu'il mena dans sa retraite. Après le travail de M. Mignet, dans lequel les grâces du style n'ôtent rien à la solidité des pensées et à la sûreté de la critique ; après le spirituel et attachant volume de M. Amédée Pichot ; après la discussion serrée et le récit souvent éloquent de M. Stirling ; après le résumé vif et pathétique que M. Prescott a placé dans les chapitres I et IX de son *Histoire de Philippe II*, livrée enfin, du moins en partie, à l'impatiente attente du monde lettré ; après toutes ces lectures, on peut trouver encore beaucoup de fruit à puiser, dans les publications de M. Gachard, aux sources communes et authentiques de ces narrations diverses. L'ensemble des publications dirigées par le docte et modeste archi-

Digitized by Google

viste de Belgique dépasse, d'ailleurs, le cadre des travaux dont Charles-Quint est l'objet ; les relations des ambassadeurs vénitiens, dont il donne une analyse détaillée, aident à se former une idée complète et judicieuse de l'état intérieur de la monarchie des Pays-Bas, unie à la couronne d'Espagne, durant le règne entier du successeur des rois catholiques et des ducs de Bourgogne ; l'une de ces relations remonte même plus haut. A leur aide, on embrasse tout l'espace qui s'est écoulé depuis les mémoires remis au sénat par Vincenzo Querini, en 1506, jusqu'au rapport dressé par Marino Cavalli, en 1551, époque où la fortune abandonna le souverain qui avait été jusqu'alors son favori, et où la pensée de la retraite, laquelle ne s'était encore présentée à son esprit qu'à de longs intervalles, et dans des moments de découragement, prit sur son âme un ascendant durable, qui finit par l'emporter sur toute autre considération. Dans ce long intervalle de quarante-cinq années, nous voyons se succéder, auprès du souverain des Pays-Bas, seulement neuf ministres de Venise ; chacun d'eux avait le temps d'étudier à fond la contrée et le gouvernement dont il entreprenait de faire connaître au sénat le caractère et les ressources. Guaspero Contarini fit sa *Relation* en 1525 [1]; celle de Niccolo Tiepolo est de 1532 ; celle de Bernardo Navagero de 1546. Nous avons déjà mentionné les dates de la première et de la dernière. Les relations d'Andrea Navagero, de Marcantonio Contarini, d'Antonio Venier, et de Marin Giustiniani, n'ont pas été publiées. Ces relations récapitulaient le résumé des principales dépêches que chaque ministre avait expédiées, suivant les occurrences, pendant la durée de sa légation ; elles offraient tous les résultats généraux de leur observation. Ecrites avec calme et simplicité, elles sont empreintes d'un caractère de bienveillance conciliante qui n'exclut nullement la sagacité. On n'y trouve l'empreinte d'aucun préjugé national ni surtout municipal ; ceux qui parlent ne sont point des membres d'une aristocratie souveraine, s'adressant à un directoire oligarchique ; ce sont des observateurs exercés au jeu des caractères humains et familiarisés avec la variété changeante des combinaisons politiques, les comprenant toutes sans les approuver également, trop enclins, toutefois, à considérer comme inévitables les abus enracinés, plus sereins à la vue du mal qu'on ne le voudrait chez des moralistes ; ayant d'ailleurs, dans leur langage, la modération, et, dans leurs conclusions, la réserve qui convient à des hommes dont la dignité est assurée, le rang héréditaire, et le rôle actif terminé. La grande valeur qu'offrent, pour l'histoire

[1] Les relations diplomatiques avaient éprouvé un longue interruption durant la guerre qui avait suivi la Ligue de Cambrai.

Digitized by Google

de toute l'Europe, les *dépêches* des ambassadeurs vénitiens et surtout leurs *relations* (celles-là pour la rédaction des annales, celles-ci pour les tableaux sommaires et les résumés), n'avait, durant les XVIe et XVIIe siècles, échappé à aucun des bons esprits qui s'occupaient de l'histoire contemporaine. Un de leurs plus dignes successeurs, M. Ranke, a, de nos jours, mis en pleine lumière le mérite de ces documents, dont il fait usage abondamment et judicieusement. Grâce aux publications faites à Paris, à Bruxelles et à Florence, par les soins de l'autorité supérieure ou par de savantes associations, publications auxquelles les noms de MM. Tommaseo, Gachard, Ranke et de Reumont s'attachent de la manière la plus honorable, une portion assez considérable (mais bien faible encore, en comparaison de ce qui demeure manuscrit dans les archives), une portion, dis-je, de ces trésors se trouve maintenant accessible à la curiosité d'un plus grand nombre de lecteurs, et offre, aux diplomates de nos jours, des leçons dont nous leur souhaitons cordialement de tirer profit.

Le Mémoire sur deux lettres inédites, relatives aux derniers moments de Charles-Quint, a perdu, depuis l'impression du second volume des *Documents originaux*, une partie de son importance. Il lui reste cependant le mérite de donner une traduction des deux dépêches, dont le texte, et le texte seul, a été publié plus tard, dépêches qui sont bien réellement d'une grande importance, en ce qu'elles font connaître avec une simplicité pathétique de quelle manière l'homme le plus éminent du XVIe siècle accepta la mort, avec quelle dignité native et quelle ardeur de piété il prit congé de ses derniers serviteurs, de sa famille et du monde, dont une si grande partie avait obéi à ses commandements.

Le Mémoire relatif aux *Commentaires* de Charles-Quint aboutit à la conclusion la plus affligeante. Le témoignage des derniers serviteurs et des premiers annalistes de l'empereur atteste que, pendant les intervalles que les maladies et l'accumulation des affaires laissaient à sa disposition, durant les années qui précédèrent immédiatement son abdication, Charles-Quint composait et dictait à son secrétaire, van Male, ses *Commentaires*, ou récits sommaires de ses campagnes et de son gouvernement; qu'en petit nombre, les hommes d'Etat et les capitaines les plus avancés dans la confiance du maître, eurent communication de ces chapitres, qu'ils ne les jugèrent en rien indignes de leur auteur; mais que des copies n'en furent accordées à personne. M. Gachard, après des recherches minutieuses sur cet objet, s'arrêta à cette opinion, qu'après la mort de l'empereur, Quijada, chef de sa maison, obéissant aux injonctions formelles de Philippe II, remit à ce roi l'exemplaire unique des

Digitized by Google

Commentaires, et que Philippe, ennemi mortel de toute publicité en matière d'Etat, ne tarda point à le brûler, comme il fit d'autres pièces précieuses.

Ces documents originaux, qui remplissent les deux volumes publiés par M. Gachard, sur la retraite et la mort de Charles-Quint, sont donnés dans la langue dans laquelle ils ont été écrits, c'est-à-dire, pour presque tous, en castillan ; il n'y a guère d'exception que pour une lettre confidentielle de Charles-Quint à son frère, le roi des Romains, Ferdinand, lequel semble avoir complétement oublié, grâce à son séjour presque continuel au delà du Rhin, l'idiôme espagnol, l'un de ceux qui étaient familiers à son enfance. Charles écrit en français cette lettre, fort remarquable en elle-même, et dans laquelle une réclamation pécuniaire de Ferdinand se trouve repoussée avec une sorte de dignité moqueuse, très convenable d'ailleurs à un monarque qui venait de se dépouiller si totalement, et d'assurer un établissement si considérable à la branche cadette de sa famille. Rien, peut-être, ne prouve d'une manière plus frappante la force et la sincérité du sentiment de renonciation qui avait conduit l'empereur du château de Bruxelles au cloître de Yuste, que l'abandon total fait par lui, depuis ce moment, pour ses correspondances (désormais toutes privées), de la langue qui pouvait se dire pour lui maternelle, que seule il avait, pendant cinquante années, parlée avec plaisir, écrite avec aisance, qui avait été sous sa plume l'idiôme des affaires et des épanchements de famille. Charles qui, selon une remarque simple et significative de M. Prescott, n'avait été nullement un Espagnol pendant la longue durée de son règne, devint tel quand il eut cessé d'être souverain. Le solitaire de Yuste écrit, trop souvent encore, pense comme Philippe II écrivit et pensa.

M. Gachard, possesseur de matériaux très considérables, n'a pas cru qu'il fût utile d'en imprimer la totalité; il ne donne dans toute leur teneur que les lettres missives choisies, comme pouvant jeter une lumière réelle et suivie sur les dernières années de Charles-Quint. Il fait précéder chacune d'elles d'un sommaire exact et suffisant pour diriger les recherches. Quant au reste des documents qu'il avait rassemblés pour servir à sa publication, fragments de chroniques contemporaines et traités sortis des mains d'écrivains d'une époque moins éloignée, il se borne à en extraire les portions les plus importantes; chacun de ces morceaux se trouve brièvement analysé dans un paragraphe préliminaire. C'est de la sorte que, sans grossir démesurément le volume de sa publication, M. Gachard a pu satisfaire aux justes exigences des hommes voués par profession aux études historiques et décidés à ne former leur opinion que

Digitized by Google

d'après le résultat d'un examen personnel et approfondi à l'aide de pièces authentiques. Les dissertations contenues dans l'introduction et dans les premiers chapitres des deux recueils, ont pour but d'appeler l'attention spéciale des critiques sur des points particulièrement controversés, et susceptibles encore aujourd'hui d'admettre, d'après des conjectures également plausibles, des solutions contradictoires.

Chacun des volumes publiés par M. Gachard renferme une série de dissertations et de documents embrassant tout l'intervalle qui sépare l'abdication de Charles-Quint et sa mort; il y aurait évidemment de l'avantage à refondre maintenant ces deux recueils dans un ensemble méthodique, où l'ordre chronologique serait seul observé. Le premier volume renferme deux cent trente-sept lettres écrites entre le 29 septembre 1556 et le 13 décembre 1558; le second en contient cent quatre-vingt-onze, écrites entre le 8 septembre 1556 et le 6 juillet 1559. L'introduction contient, en outre, dix lettres jusqu'alors inédites, entre les dates du 25 octobre 1552 et du 23 septembre 1556; elles sont accompagnées d'autres documents précieux pour l'histoire des Pays-Bas, tels que la liste des membres des états généraux convoqués pour recevoir l'abdication de Charles-Quint. Ailleurs, M. Gachard donne l'état de la maison splendide que l'empereur fit licencier à Bruxelles, alors qu'il déposa le pouvoir souverain, et la suite modeste, mais encore convenable à sa dignité, qui l'accompagnait dans sa retraite en Estramadure. L'inventaire (fait à Bruxelles, le 18 août 1556) de la vaisselle d'argent, des meubles, des livres et des tableaux que Charles réserva pour les emporter en Espagne, achève de donner une juste idée de la noblesse austère dont le solitaire de Yuste voulut que sa vie extérieure fût entourée. Les tableaux sont exclusivement des sujets de dévotion et des portraits de famille; neuf de ces ouvrages étaient de la main de Titien; les autres provenaient de différents maîtres flamands. Charles, en réglant l'emploi de ses journées, avait réservé peu de temps pour la lecture proprement dite, en dehors des correspondances journalières et des instructions à donner. Quelques ouvrages de dévotion, en outre de ceux que devait fournir la bibliothèque des Hiéronymites, un traité de géographie[1], un petit nombre de livres d'histoire, composent tout ce que, comme « remèdes de l'âme », ce prince, lettré cependant, et versé dans la connaissance de cinq langues vivantes, voulut avoir à portée de ses derniers loisirs.

Il est beaucoup question, dans la publication de M. Gachard, des commencements de don Juan d'Autriche. La veille de sa mort,

[1] L'*Atlas d'Ortelius*.

Digitized by Google

Charles remit à l'un des serviteurs flamands qui allaient retourner à Bruxelles la presque totalité de la faible somme que des largesses récentes avaient laissée dans sa cassette, afin d'assurer, par une rente viagère de deux cents florins, l'existence obscure de la femme qui lui avait donné le seul héritier de sa générosité chevaleresque, le prince destiné à quatre triomphes éclatants et à une mort mystérieusement prématurée. La sévérité de Charles-Quint envers Barbara Blomberg, et son remords tardif, à l'heure suprême, sont au nombre des traits les plus singuliers de ce caractère si mêlé d'ombre et de lumière, de sécheresse et de passion, des manquements et de grandeur.

La négociation avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, fut un des objets dont Charles-Quint s'occupa, depuis son arrivée à Yuste jusqu'à ses derniers moments, avec le plus d'activité et de suite : il est vrai que sa conscience et celle de son successeur lui semblaient intéressées à l'acquisition d'un titre sur la haute Navarre préférable à celui que pouvait donner la seule conquête, contre qui les protestations formelles de la famille dépouillée s'élevaient de génération en génération. On sait que, de Philippe II à Charles II, chacun des monarques de l'Espagne se fit un devoir de renvoyer, par son testament, à l'héritier de ses couronnes l'examen nouveau de cette possession litigieuse et l'obligation de satisfaire, s'il était jugé qu'il y eût lieu, aux réclamations des représentants de Jean d'Albret et Catherine de Foix, dépossédés sans aucun scrupule par Ferdinand-le-Catholique [1]. Antoine de Bourbon, qui succédait aux droits de ce couple chevaleresque, était, depuis 1555, en correspondance secrète avec Charles-Quint, auquel il demandait la souveraineté du Milanais en échange de sa renonciation formelle à la haute Navarre. Charles semble avoir incliné à faire cette concession vraiment exorbitante; mais il y mettait pour condition qu'Antoine passât entièrement dans le parti d'Espagne, et que ce nouvel allié aidât de tout son pouvoir Philippe II dans la lutte que ce monarque soutenait avec la France. Antoine feignit certainement d'entrer dans ces vues; mais on ne peut se décider à croire que le père de Henri IV ait agi de bonne foi envers le solitaire de Yuste lorsqu'il s'engagea si avant dans ses offres au sujet de cette coopération; on aime mieux penser que, fidèle aux intérêts de sa maison et de son pays, il essayait de tirer parti des scrupules de Charles et de tromper l'adresse tortueuse de Philippe. Quoi qu'il en soit, la négociation n'aboutit qu'à laisser les parties avec moins d'estime et plus de haine l'une pour l'autre qu'auparavant. Charles

[1] En 1512.

Digitized by Google

crut reconnaître qu'on cherchait à le jouer, et rompit brusquement la correspondance, en avril ou mai 1558. Au congrès de Cateau-Cambrésis, l'année suivante, les prétentions du roi titulaire de Navarre furent passées sous silence par les plénipotentiaires français; et Philippe II, après avoir jeté le propos qu'il pourrait bien donner, plus tard, l'île de Sardaigne au prix d'une renonciation d'Antoine à la Navarre, laissa l'affaire sommeiller jusqu'à l'approche de sa propre mort.

La question des obsèques que Charles-Quint aurait fait célébrer *pour lui-même*, plusieurs semaines avant son dernier jour, a beaucoup occupé M. Gachard; il l'avait traitée dans son premier volume[1]; il y revient dans le second[2], après avoir comparé tout ce que, sur ce point si curieusement controversé, venaient d'écrire M. Mignet, M. Stirling, M. Pichot et M. Théodore Juste, auxquels il faut maintenant ajouter M. Prescott, dans son excellente histoire de Philippe II[3]. M. Gachard s'est même, sur le cas théologique dont l'examen, à cette occasion, était inévitable, muni de consultations dont on ne peut méconnaître l'autorité.

La faculté de Louvain admet que la célébration des obsèques d'une personne vivante constitue en principe une irrégularité; mais elle ajoute que l'on peut, au moyen de quelques changements à l'office, acquiescer, sans commettre de transgression formelle, au désir pieux qu'un tel service serait l'unique moyen de satisfaire; elle ajoute qu'une exception semblable fût accordée aux prières d'Albert-le-Grand, du comte Henry de Rabeneck, prince évêque de Ratisbonne, et dans l'âge même de Charles-Quint, à celles d'un négociant espagnol. Il y avait même en ce temps, dans les écoles de théologie, tout un parti qui soutenait, en termes généraux, la légalité de pareils suffrages. Pour décider si Charles-Quint peut ou non y avoir eu recours, on se trouve dès lors placé entre l'affirmation très positive et réitérée des frères hiéronymites de Yuste, et le silence très significatif du majordome, du secrétaire, du médecin, de toute la maison enfin du solitaire impérial. M. Gachard éprouve visiblement une grande répugnance à rejeter purement et simplement, comme une fable pieuse, l'assertion si détaillée des premiers. Il note, à l'appui de la conjecture insinuée plutôt qu'énoncée par lui, une curieuse présomption; pendant les trois derniers mois de la vie de Charles-Quint, une somme déposée dans sa cassette privée, et à laquelle il avait jusqu'alors obstinément refusé de toucher, même dans les nécessités les plus pressantes, se trouva tout

[1] Préface, p. 52 à 74.
[2] Préface, p. 153 à 165.
[3] Liv. Ier, ch. IX, p. 265 à 269.

Digitized by Google

d'un coup diminuée de mille trois cent quarante-six écus d'or auxquels on ne sait quel emploi assigner, si ce ne fut la dépense des obsèques que, selon le récit des hiéronymites se disant témoins oculaires, l'empereur aurait, vers la fin d'août, fait célébrer sans interruption pour ses parents décédés, pour l'impératrice, et enfin pour *lui-même*. M. Prescott incline à la même opinion. La pensée de sa mort prochaine obsédait Charles sans l'accabler; il devait embrasser avec amour tout ce qui atténuait dans son imagination la terreur de ce passage, en lui donnant la perception pour ainsi dire matérielle de la protection divine assurée à ses derniers instants. Si l'entendement de Charles demeura lucide et vif jusqu'à la fin, son caractère était en proie aux obsessions mélancoliques, dont aucune personne de sa race ne demeura complétement exempte, et qui, sur l'intelligence débile et le cœur ulcéré de Jeanne, mère de l'empereur, avaient produit la révolution totale à la suite de laquelle cette infortunée végéta pendant cinquante années, sans aucun usage de sa raison. Charles, durant la vie de sa mère, avait semblé n'en prendre nul souci. Les cortès de Castille avaient été forcées de lui rappeler que le nom de Jeanne, reine propriétaire, devait, dans les actes publics, précéder celui de son fils, roi régent. Mais, quand Jeanne fut enfin délivrée par la mort de cette longue misère (ce fut au commencement de 1556), Charles ressentit vivement la perte de celle qu'il avait oubliée tant qu'elle semblait vivre. Il fit draper son appartement pour tout le reste de son existence, et ne quitta plus le noir. Il lui semblait, dans ses douloureuses insomnies, entendre la voix de Jeanne qui l'appelait; et c'était avec une sorte de soulagement qu'il calculait les chances qu'une santé totalement ruinée lui donnait de rejoindre bientôt la malheureuse veuve de Philippe-le-Jeune.

L'impression définitive que laisse la lecture des documents rassemblés et élucidés par M. Gachard n'est guère moins mélancolique qu'avantageuse à Charles-Quint : tant de grandeur, de génie, de constance, un emploi si brillant et si courageux de facultés rares, de circonstances bien plus extraordinaires encore, tout cela n'aboutit qu'à solliciter une compassion profonde : on y sent partout l'effort; on prévoit la proximité du déclin; on mesure d'avance la profondeur de la chute; on soupçonne par combien de sang et de larmes l'humanité a payé toutes ces splendeurs.

La correspondance des serviteurs de Charles-Quint fait voir que, dans l'intérieur de sa maison il inspirait autant d'affection, que dans tout le monde chrétien il imposait de respect et conservait de prestige. Espagnols, Bourguignons et Flamands, en lutte tantôt ouverte, tantôt sourde, les uns avec les autres, ne s'accordent qu'à

Digitized by Google

louer, chérir, et presque adorer l'empereur; le ton plaintif du secrétaire van Male, toujours, s'il faut l'en croire, dépouillé du fruit de ses labeurs; la voix circonspecte de son collègue Gaztelù, que l'on croit voir agenouillé au bas de la table royale, prêt à sceller les commandements du maître; la pesante faconde du médecin Mathys; la franchise cavalière du majordome don Luis Quijada, s'accordent sur cette note seule; tous voient les imperfections de Charles, maudissent le lieu qu'il a choisi pour retraite, envisagent l'avenir avec abattement, mais rendent un hommage enthousiaste au génie et à la bonté de celui dont ils étaient demeurés les seuls sujets. Quijada plaît beaucoup; il ressemble à ces cavaliers des « Novelas ejemplares,» et des épisodes de don Quichotte, accomplis en tout ce qui touche à la profession des armes et au culte de l'honneur, moins lettré toutefois que ne devait être un homme de bonne maison, nourri à la cour, qui avait conversé avec Garcilaso, et qui voyait commencer Ercilla.

Lorsqu'on examine attentivement les instructions données par l'empereur, depuis la veille de son abdication jusqu'à son lit de mort, au principal héritier de ses couronnes, on acquiert la certitude que le règne de Philippe II était tout entier contenu en germe dans celui de Charles-Quint. Tout ce qu'exécuta le fils se trouvait prévu dans les recommandations du père, ou bien autorisé par les précédents d'un règne dont le monde penchait à croire la sagesse égale au bonheur. Les mesures prises par Philippe, pour étouffer en Espagne toute dissidence en matière de religion, étaient conformes aux injonctions réitérées de Charles. Les priviléges de l'Aragon furent abolis par Philippe, sur une provocation plus forte, et avec une moindre effusion de sang, qu'avaient été, par Charles, ceux des grandes communes de la Flandre. Dans ces provinces-là même, qui étaient l'objet des ménagements particuliers de l'empereur, et de son affection exclusive, Charles, s'il eût été provoqué par l'établissement de congrégations réformées, ouvertement constituées comme elles le furent après 1566, aurait indubitablement ordonné, pour leur suppression, des actes analogues à ceux que prescrivit Philippe. Les mesures financières de ce monarque ne furent que la répétition exacte de celles au moyen desquelles son père avait soutenu la dépense de son gouvernement, en commencant la ruine de toutes les branches de l'industrie de ses sujets, en attaquant toutes les sources de la prospérité nationale. Charles avait été tenté de sortir de sa retraite pour aller à Séville, assurer par des supplices le maintien rigoureux des édits qui constituaient la « Casa de contratacion, » dont le système oppresseur et grossier frappa de stérilité, entre les mains du gouvernement espagnol, les ressources presque

Digitized by Google

inépuisables des Indes. En compensation des pertes que lui fit subir la lutte des traditions despotiques du règne précédent avec l'esprit de liberté violemment réveillé dans les provinces belges et bataves, Philippe II obtint l'acquisition du Portugal; Charles-Quint avait prévu l'événement qui rendit possible cette réunion et recommandé de tenir toutes choses préparées pour en profiter; il s'était même, quoique sans succès, efforcé d'engager dans cette préparation, à Lisbonne et dans les provinces portugaises, sa propre sœur, dona Catalina, veuve de Jean III, et tutrice de Sébastien.

La différence essentielle, entre Charles et Philippe, ne fut donc pas dans les maximes de gouvernement, dans les principes de conduite; là, au contraire, la critique historique ne trouve qu'un enchaînement continu et une déduction logique; l'opposition se rencontra dans les caractères et les facultés; Charles était vif, entier, et savait paraître franc; il cédait au besoin, pouvait pardonner et n'irritait gratuitement personne. Philippe était lent, taciturne, implacable; il se contraignait mal, menaçait quand il ne pouvait frapper, et trahissait les intentions les plus secrètes par des explosions inopportunes de colère ou d'aigreur. Charles fut aimé, et l'homme, chez lui, rendit au prince des services essentiels; Philippe ne fut que redouté; sa mort, qui laissait un vide énorme, n'excita aucun regret.

L'opposition entre le génie du père et le naturel du fils parut à découvert, pendant la courte durée du séjour de Charles-Quint à Yuste, dans deux occasions que l'empereur ressentit avec une vivacité extraordinaire. En apprenant la journée de Saint-Quentin, l'empereur sembla reporté aux époques de ses triomphes, dont chacun avait changé la face d'une grande contrée; il se retrouvait tel qu'un lendemain de Pavie et de Muhlberg. Il demandait avec anxiété: « Mon fils est-il devant Paris? » Il ne put cacher sa mortification profonde quand il fallut lui dire que Philippe, arrivé au camp deux jours après la bataille, dirigeait de loin les siéges méthodiques de petites forteresses, et ne s'était jamais avancé au delà de Noyon.

La défaite essuyée devant Saint-Quentin contraignit Henri II à faire revenir d'Italie le duc de Guise et son armée. Ainsi les derniers regards de Charles contemplèrent l'établissement définitif[1] de la prépondérance espagnole dans la belle région dont l'accès avait été ouvert aux armes aragonaises par les Vêpres-Siciliennes, deux cent soixante-dix-sept ans auparavant. Mais les conditions imposées

[1] *Définitive*, dans le sens bien limité qui convient aux combinaisons politiques. En réalité, cette prépondérance dura pendant cinq générations.

Digitized by Google

par Paul IV au duc d'Albe, son vainqueur, et qui le tenait complètement à sa merci, excitèrent l'indignation de l'empereur. Il pensait encore, à l'égard du souverain temporel de Rome, comme il avait fait en 1527, quand l'armée impériale, avouée par son chef suprême, prit d'assaut la capitale du monde chrétien, et fit payer à Clément VII une rançon exorbitante. Telle aussi avait précédemment été la conduite de Louis XII, quoique les conseils fussent dirigés par un prince de l'Eglise[1]. Mais Philippe II n'avait rien de cette fermeté d'esprit, et ne se défendait qu'en tremblant contre les coups que lui portait, avec une rage qui semble maintenant incroyable, le successeur de Clément VII et de Paul III. L'état des esprits à la cour de Bruxelles, aussi bien que dans le conseil de guerre à Tivoli, se trouve expliqué d'une manière frappante par un mot échappé au duc d'Albe, pendant une marche nocturne sur Rome : « Je *crains*, murmura-t-il à l'oreille de son fils don Fernando, que nous ne soyons au moment de prendre Rome, et ce qui s'ensuit[2]. »

Nous ne pourrions donner trop d'éloges au soin que M. Gachard a pris de rassembler, éclaircir, par de judicieuses dissertations, et mettre à la disposition du monde lettré les documents dont les pages qui précèdent n'ont que bien faiblement indiqué l'importance. Le mérite de semblables travaux devrait être proclamé avec une véritable effusion de reconnaissance par ceux qui, sachant tout ce qu'ils présentent de difficultés, et occasionnent de fatigues, tout ce qu'il faut essuyer de dégoûts et sacrifier de temps pour les accomplir, en tirent aisément et doucement parti pour leurs études favorites ; ces labeurs sont rarement payés par la gloire, jamais par la fortune. Ils ne trouvent leur récompense que dans le témoignage d'une conscience satisfaite, et satisfaite à bon droit : car le présent le plus précieux à faire aux hommes, c'est la communication du véritable savoir ; aucune œuvre n'est plus réellement et plus utilement patriotique que l'exposition loyale et sincère d'un point important d'histoire nationale. La vie morale des peuples réside, en bonne partie, dans le sentiment de leur passé ; les leçons de l'histoire sont des phares allumés sur la route de l'avenir.

Sur ce point, comme sur bien d'autres, la Belgique se montre digne de l'indépendance politique dont elle a recouvré la possession, après en avoir constamment gardé le souvenir et l'estime. Son gouvernement et son académie des sciences, des lettres, et des arts,

[1] Le cardinal d'Amboise.

[2] Andrea, *Guerra de Roma*, Ap. Prescott, *History of the reign of Philip II*, t. I, p. 161. Voir également Ranke, *Peuples et Gouvernements du midi de l'Europe*.

Digitized by Google

rivalisent de zèle pour l'illustration des antiquités nationales. La commission d'histoire, tirée du sein de l'académie [3] a dirigé plusieurs publications récentes d'un volume assez considérable; celle dont nous venons de rendre compte n'est pas la seule qui ait de l'importance. Souhaitons que ce zèle, soutenu par l'approbation et les encouragements de l'Europe lettrée, multiplie bientôt ces contributions aussi essentielles qu'honorables par lesquelles la Belgique s'associe au mouvement général des esprits vers les recherches du passé. D'après sa position géographique et la nature des éléments qui forment sa population, la Belgique se trouve l'intermédiaire et le lien amical des deux grandes races teutonique et romane, qui se partagent l'Europe occidentale, et dont la rivalité a souvent amélioré, quelquefois retardé, les progrès de la civilisation. De même, par son histoire, la Belgique se rattache d'une manière naturelle et indissoluble aux annales des contrées puissantes avec qui elle eut, pendant plusieurs siècles, soit une connexion de vasselage féodal, soit une communauté d'existence politique. La comté de Flandre était une des six pairies séculières de la vieille monarchie française; les ducs de Brabant, successeurs et représentants de ceux de la Basse-Lorraine [2] marchaient au premier rang des feudataires de l'empire romain germanique; et l'on sait quelles furent, en Allemagne, les destinées de la maison de Luxembourg. Les provinces belges se virent consolidées en un état et appelées à une vie commune par les ducs de Bourgogne, princes français d'origine, de langage et de mœurs, mais de qui les circonstances firent les principaux antagonistes des chefs de leur maison, l'obstacle principal, après la défaite et l'expulsion des Anglais, que rencontra, durant deux générations, la formation de l'unité politique en France. L'héritage de ces ducs, fondateurs de l'état souverain des Pays-Bas, fut transmis, sans violence et sans opposition, à la maison d'Autriche, chez qui, dans ce temps-là même [3], la dignité impériale tendait à devenir héréditaire de fait. Lors du partage arrêté par Charles-Quint des couronnes amassées sur sa tête, les Pays-Bas furent unis à la monarchie espagnole : Charles, en partie par affection et loyauté, en partie par l'effet d'une sagesse politique se rendant compte de toutes les nécessités, entendait bien que cette réunion eût lieu à des conditions d'égalité; Philippe II en décida tout autrement. L'oppression espagnole amena l'insurrection. Devenue le théâtre d'une guerre où quelques-uns des plus grands intérêts de

[1] Le baron de Gerlache en est président, M. Gachard, secrétaire.
[2] De là ce titre de *duc de Lothier* que portaient les souverains du Brabant, issus des comtes de Louvain.
[3] Maximilien Ier était fils et petit-fils d'empereurs.

Digitized by Google

l'humanité (liberté civile, liberté religieuse, équilibre politique de l'Europe) furent débattus par des armes étrangères et nationales, la Belgique finit par demeurer à Philippe III, mais avec la jouissance de franchises très essentielles : il existe des ouvrages imprimés à Anvers sous Philippe IV, et dans lesquels l'inquisition d'Espagne se trouve attaquée avec la plus sanglante indignation. Aussi la Belgique conserva, du moins en partie, sa prospérité matérielle et sa vie intellectuelle, tandis que l'Espagne descendait rapidement à l'épuisement, à la prostration, à la ruine totale, d'où l'avénement d'un petit-fils de Louis XIV put seul commencer à la tirer, et que les mémoires du règne de Philippe V dépeignent avec des couleurs dont on ne saurait supposer l'exagération.

La paix d'Utrecht rattacha les destinées de la Belgique à celles de la maison allemande d'Autriche ; mais la cour de Vienne eut assez de sagesse pour respecter l'autonomie de sujets éloignés, dont l'obéissance ne pouvait être assurée que par l'affection ; et l'on sait combien Marie-Thérèse sut rendre solide ce lien que son fils relâcha par la pétulance de son caractère, obstiné à produire despotiquement des réformes équitables, mais prématurées, gâtées par la maussaderie de leur physionomie autrichienne. En revenant, par la réflexion et les recherches érudites, sur l'ancienne histoire de leur pays, les Belges se trouvent naturellement engagés sur le terrain des histoires de France, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie ; leurs découvertes concernent directement toutes ces contrées. Personne, mieux que M. Gachard, n'est en état de soutenir et de récompenser l'intérêt qui s'attache à des publications dont le champ est si vaste, la valeur est si solide, et les sujets sont si variés.

ADOLPHE DE CIRCOURT.

Digitized by Google

BULLETIN LITTÉRAIRE

Etudes sur l'Espagne (*Séville et l'Andalousie*), par M. Antoine de Latour. Paris, 2 vol. in-12, Michel Lévy, éditeur.

M. de Latour nous avait précédemment fait connaître, dans une autre publication qui date d'environ dix années, la côte d'Afrique, l'Egypte, la Turquie et la Grèce. Curieux voyageur, ingénieux critique, on sait qu'à ces titres il peut ajouter celui de poète, qu'il a conquis tout jeune par l'inspiration vraie de la *Vie intime*. Or, quel meilleur guide trouvera-t-on qu'un poète, surtout quand il s'agit de visiter Séville et l'Andalousie ? Sur cette terre d'Espagne, si longtemps chevaleresque, que de merveilleuses choses qui parlent à l'esprit non moins qu'aux regards ! Que d'aventures singulières, que de légendes à recueillir, qu'un froid esprit ne saurait ni comprendre ni reproduire avec leurs couleurs ! Il faut de l'imagination autant que du savoir pour écrire sur l'Espagne.

L'œuvre de M. de Latour a pour nous un charme tout particulier ; à l'histoire des monuments, et comme les animant en quelque façon d'une nouvelle vie, il joint toujours celle des hommes qui les ont habités. Dans l'Alcazar, l'auteur nous montre don Fadrique tombant victime de son propre frère don Pèdre, surnommé par l'Espagne le Justicier et par la postérité le Cruel ; nous voyons ce même roi subjugué par les charmes de Maria Padilla, qui put seule adoucir cet esprit farouche ; nous assistons ensuite aux fiançailles et aux noces de l'empereur Charles-Quint avec l'infante de Portugal. Dans la bibliothèque Colombine, nous retrouvons la trace de ce navigateur hardi, conquérant pacifique, qui donna à l'Espagne tant de trésors et tant de provinces ; nous feuilletons avec respect ce traité d'astronomie et de cosmographie couvert de notes par Christophe Colomb, et que nous a conservé la piété de son fils. Ailleurs, M. de Latour nous fait pénétrer dans l'humble demeure où expira Fernand Cortez, et dans le monastère où sa dépouille mortelle reposa quelque temps avant d'être portée en Amérique, suivant l'ordre qu'il avait laissé.

Après avoir fait passer sous nos yeux ces *chercheurs de mondes*, qui ont renouvelé la face du nôtre, M. de Latour évoque devant nous les grands artistes et, avant tous les autres, Murillo, qui a laissé à Séville quelques-unes de ses plus belles toiles, de celles que recommandent, à un égal degré, la force et la grâce, l'expression et la couleur ; Murillo, élevé par le sentiment chrétien jusqu'aux plus hautes régions du sublime, en qui se rencontre la plus parfaite alliance de l'imitation de la nature avec l'idéal. Il semble que ce soit, d'après la remarque de M. de Latour, un honneur

Digitized by Google

spécial à Séville que d'offrir, dans l'histoire de l'art en Espagne, cette succession de maîtres et cet ensemble de doctrines, qui, en constituant une tradition et réalisant une idée, forment ce qu'on appelle une école. M. de Latour nous expose les débuts et les phases successives de cette école que les noms des Herrera, des Castillo, de Vélasquez, de Pacheco, de las Roëlas, de Zurbaran, de Valdes Réal, de Montañez, contribuèrent à illustrer ; il considère à loisir son point de perfection dans l'immortel peintre des Conceptions, dont récemment encore la réputation a été renouvelée parmi nous, et dont M. de Latour nous retrace l'austère éducation et la noble carrière, en réussissant à nous montrer en lui, grâce à ses vertus publiques et privées, l'homme aussi grand que l'artiste.

Plus loin, dans une huerta de Séville, la huerta de dona Elvire, où nous mène M. de Latour, nous voyons naître, telle qu'un fruit naturel du climat de l'Andalousie, la comédie espagnole. C'est là que ce nouveau Thespis, Lope de Ruéda, avait dressé ses tréteaux, et, un siècle avant Molière, fait briller quelques étincelles du génie de ce grand comique, comme lui poète, acteur, chef de troupe (après avoir été batteur d'or), et digne prédécesseur de Lope de Véga. En s'arrêtant au théâtre de ce dernier, l'auteur se plaît à nous rappeler l'un de ses personnages les plus dramatiques, le second Cid, le Cid andalous, Ortiz de las Roëlas, dont la Chimène, dona Estrella de Tavera, a été immortalisée par le poète tragique, sous son nom d'Etoile de Séville. Ainsi, chemin faisant, notre ingénieux guide, par des analyses ou même des traductions étendues, genre où il excelle, nous découvre certaines parties encore peu explorées dans la littérature du pays qu'il parcourt.

Dans son désir de retracer les mœurs du pays, il ne néglige point d'interroger celui qui en a été le peintre le plus habile, Cervantes, qui fit lui-même un long séjour à Séville. On sait qu'aujourd'hui cette cité figure parmi les huit villes qui, après avoir été peu soucieuses de le nourrir, se sont disputé l'honneur de lui avoir donné naissance. Mais s'il y résida, ce fut moins comme écrivain que comme munitionnaire; et, s'il devint l'historien de don Quichotte, c'est qu'on lui refusa l'emploi modeste qui était dû à ses services et à ses blessures. M. de Latour, par le procédé intelligent qu'il aime à appliquer aux écrivains célèbres, le suit pas à pas dans sa carrière et par là nous conduit à mieux comprendre ses œuvres. Rien de plus curieux que de voir, dans cette étude biographique et cette analyse judicieuse, comment, pour ce puissant génie et ceux qui lui ressemblent, la réalité, modifiée par l'imagination, prend la forme d'une conception idéale. Rien de plus instructif que ces vicissitudes et ces adversités fécondes des grands hommes, qui produisent leurs chefs-d'œuvre non par délibération et par calcul, mais par une loi de leur destinée.

Toutefois, ce n'est pas dans les livres, quelque parti qu'il en sache tirer, que M. de Latour se borne à étudier l'Espagne. Pour en saisir plus complétement la physionomie, il a recours à tout, aux légendes chevaleresques et aux légendes pieuses, si étroitement unies dans cette contrée ; il s'attache aussi à pénétrer jusqu'au peuple, chez qui il remarque un cachet de distinction naturelle, il considère de près ses habitudes privées

Digitized by Google

et son foyer domestique. De là des traits de mœurs finement perçus et vivement exprimés ; de là des tableaux pittoresques, parmi lesquels on signalera celui des fêtes de la religion, qui n'ont pas cessé, dans ce pays de foi, d'être des fêtes nationales, spécialement des cérémonies qui remplissent la semaine sainte à Séville. L'Andalousie mêle bien, à la vérité, même à ces graves cérémonies, quelque chose « de cette fièvre de plaisir qui l'agite tout entière ; » mais c'est sans conséquence, puisque, « pour l'Espagne, il n'y a pas eu de XVIIIe siècle. » Si M. de Latour sourit un peu de ce que certaines pratiques religieuses auraient d'étrange à nos yeux, il le fait avec autant de modération que de convenance.

Ajoutons qu'en voyageant à l'étranger M. de Latour est loin d'oublier la France, dont il se plaît à rapprocher l'histoire et les gloires, la littérature et les arts, de tout ce que lui présente l'Espagne. Par là, ses souvenirs fécondent à tout moment les sujets que rencontrent ses regards ; et, tout ce qui lui parle de la patrie absente, il l'accueille avec empressement et reconnaissance. Les vertus et les exploits de Ferdinand III d'Espagne lui suggèrent, entre ce saint roi et notre Saint-Louis, un parallèle où se montre une âme française. Ocaña lui rappelle une de nos victoires ; Séville, Figaro et Beaumarchais. Le chanoine Vicente Espinel, érudit, poète, musicien et romancier, inventeur à ce dernier titre et qui a donné un des types et des modèles au roman moderne, le fait penser à notre Lesage, et très justement ; car l'*Ecuyer Marcos de Obregon* est l'aïeul manifeste de *Gil Blas de Santillane*. Lesage, bien qu'il puisse, dans son œuvre célèbre, revendiquer sa part d'originalité, procède en droite ligne du chanoine, qui fut comme lui pauvre et d'une existence aventureuse.

Tel est l'agréable mélange de descriptions et d'analyses, de rapprochements et de contrastes, de souvenirs historiques ou fabuleux, de littérature et de critique, que renferment les *Etudes sur l'Espagne*, et qui constitue un livre d'une lecture facile et charmante.

LÉON FEUGÈRE.

HISTOIRE DE LA POLOGNE, par Léonard Chodzko, avec cartes et illustrations. Paris, Barba, 1855.

M. Léonard Chodzko s'est fait avantageusement connaître depuis 1830 par un grand nombre de publications toutes relatives à la Pologne. L'histoire, la géographie, la statistique, la littérature, les monuments, les antiquités de son pays ont été de sa part l'objet d'études consciencieuses. Dans l'*Histoire de la Pologne*, dont il vient d'enrichir le *Panthéon populaire* de M. Gustave Barba, l'auteur a parfaitement compris le but et la portée d'un ouvrage de cette nature. Il a déroulé avec talent les grandes phases de l'histoire de sa patrie, en évitant les détails trop spéciaux qui auraient pu refroidir le lecteur, et il s'est attaché particulièrement à retracer le beau rôle de la Pologne comme nation chrétienne et catholique. Son introduction est surtout remarquable à ce point de vue. On y trouve des documents du plus haut intérêt. Les projets de Napoléon Ier, pour rendre l'indépendance aux Polonais, y prennent une place importante.

Des liens nombreux de sympathie et de fraternité existent depuis des

Digitized by Google

siècles entre la France et la Pologne. M. Chodzko s'est attaché à les mettre en relief depuis l'élection de Henri de Valois au trône polonais, jusqu'au rôle glorieux des légions polonaises dans les guerres de la République et de l'Empire. L'élection de Henri de Valois est un événement sur lequel il s'est particulièrement appesanti, et il a bien fait. L'ambassade polonaise en France, l'arrivée du jeune monarque à Cracovie, sa conduite plus que légère et sa fuite, après un règne de quelques mois, forment un roman véritable, auquel viennent se rattacher de curieux épisodes, et les aventures singulières de M. de Pibrac, un des conseillers de Henri, et l'auteur de ces fameux quatrains moraux que naguère encore, au fond du Poitou, les maîtres d'école faisaient apprendre à leurs élèves avec les règles de la civilité française. Nous venons de parler de l'ambassade polonaise en France. Les membres de cette ambassade s'étaient fait remarquer par leur tact, l'élégance de leurs manières, leur magnificence et leur instruction. Comme contraste, M. Chodzko décrit celle qui fut envoyée à Louis XIV par le czar Alexis Mikhaïlovitch.

M. Chodzko a dépeint d'un style mâle et expressif les grandes figures des rois et des héros de la Pologne. Nous citerons en particulier la vie d'Etienne Balory et celle de Jean Sobieski, qui sauva l'Autriche et l'Allemagne en écrasant les Turcs sous les murs de Vienne, et dont le caractère paraît si grand à côté de celui de l'empereur Léopold, se livrant à de longues et ridicules considérations sur la manière dont il devait saluer son libérateur, et trouvant indigne de sa majesté le conseil du duc de Lorraine, qui lui disait, malgré ses propres griefs contre le roi de Pologne : « Sire, saluez votre sauveur sans cérémonie et les bras ouverts. »

Il serait aussi impossible d'écrire l'histoire de la Pologne sans toucher à celle de la Russie qu'il le serait de retracer celle de la France sans parler de l'Angleterre. Nous ne nous attendions pas à trouver dans un écrivain polonais des ménagements ni même une parfaite impartialité envers l'empire moscovite. Il ne faut pas demander à l'homme l'impossible, et si le coursier généreux qui affronte sans crainte les périls de la guerre était doué du don de la parole, on n'exigerait pas de lui, sans doute, l'éloge du loup ou du tigre, animaux vicieux, nous le déclarons, mais auxquels il faut reconnaître pourtant quelques qualités. Nous n'en voulons donc pas à M. Chodzko de ses rigueurs envers la Russie; nous devons ajouter, toutefois, que l'histoire vraie, l'histoire sérieuse et scrutatrice qui expose les faits pour les juger et pour en tirer un enseignement, ne lui a pas servi de guide lorsqu'il a fait (chap. VII et VIII) dans l'histoire spéciale de la Russie, une excursion étrangère à son sujet.

Comme appendice à son livre, M. Chodzko y a joint un exposé du rôle de la Pologne autrichienne, de la Pologne prussienne, et de l'émigration polonaise à l'Exposition universelle de 1855, et un tableau des hommes éminents de la Pologne dans les sciences, dans la littérature et dans les arts. Ce tableau, embrassant environ neuf siècles, renferme environ quinze cents noms, classés par catégories et montre la part glorieuse des Polonais dans la civilisation moderne.

ALEXANDRE BONNEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 janvier.

Il y a quinze jours, on désespérait de la paix, et nous nous efforcions de prémunir nos lecteurs contre un découragement presque général succédant à une confiance extrême et prématurée. Aujourd'hui, on peut dire hardiment que, si la paix n'est pas faite, elle est à peu près assurée. Dans la journée du 16, le czar Alexandre II a autorisé le comte de Nesselrode à déclarer au comte V. Esterhazy que l'*ultimatum* autrichien était accepté purement et simplement. L'heureuse nouvelle, expédiée sur le champ par le télégraphe électrique, a été connue à Paris et à Londres dans la matinée du 17; elle a produit une sensation immense, et si la dépêche n'eût pas été revêtue du caractère officiel, si elle n'eût pas été affichée à la Bourse par les ordres exprès du ministre de l'intérieur, elle aurait été accueillie avec une incrédulité presque générale. On était si loin d'espérer une telle détermination de la part du czar! La circulaire russe du 22 décembre, qui acceptait la neutralisation en principe et la repoussait en fait, paraissait si clairement l'extrême limite des concessions de la Russie, que l'on croyait cette puissance déterminée à subir la ruine de Cronstadt et de Pétersbourg même avant de consentir à signer les cinq articles rédigés par le cabinet autrichien. Le chancelier de l'empire russe les a signés pourtant sur l'ordre formel de son auguste maître; bien plus, l'acceptation pure et simple a été délibérée et votée à l'unanimité par tous les membres du grand conseil de l'Empire, où siégeaient les plus hautes notabilités du parti de la guerre!

Quelle est donc la cause d'un changement si grand et si subit? quel incident secret a fait fléchir du jour au lendemain la volonté du czar? Nous l'ignorons, et il est probable que l'histoire contemporaine gardera quelque temps encore son secret sur ce point. Beaucoup d'explications ont été proposées, et nous avouons n'en connaître aucune qui soit pleinement satisfaisante ou qui s'appuie sur des données suffisamment vraisemblables. Tout ce que l'on sait, c'est qu'antérieurement à la journée du 16, la rupture des relations diplomatiques entre l'Autriche et la Russie avait acquis un tel degré d'imminence, que le prince Gortschakoff et le personnel de sa légation faisaient leurs préparatifs de départ. Mais dans la soirée du 15, une

Digitized by Google

dernière entrevue eut lieu entre le prince et le comte de Buol, et se prolongea jusqu'après minuit. A l'issue de cette conférence suprême, le prince Gortschakoff adressa un message télégraphique à son gouvernement. Le lendemain, les propositions de l'Autriche étaient acceptées. A défaut des détails particuliers qui nous échappent, n'est-il pas possible de se rendre un compte à peu près exact des motifs impérieux qui ont dicté la résolution du czar? Une campagne terrible allait s'ouvrir, qui eût définitivement enlevé à la Russie sa province de Crimée, détruit ses forces navales et ses principales défenses dans la mer Baltique, et porté peut-être jusque dans sa capitale les malheurs de la guerre. L'attitude de l'Europe devenait menaçante, et l'Autriche allait, dit-on, jeter dans la balance le poids de son épée. Or, comme cette dernière éventualité touche précisément au nœud de la question, on nous permettra de nous y arrêter pour faire sentir la gravité particulière de l'intervention armée de l'Autriche, et pour montrer quelle fatalité irrésistible elle eût imprimée aux événements.

Dans les immortelles campagnes de 1854 et 1855, les puissances occidentales avaient à lutter contre les difficultés inhérentes à des opérations lointaines, mais la mer était à elles; leurs innombrables vaisseaux, sillonnant l'Océan d'une ligne de voiles presque ininterrompue, depuis Portsmouth et depuis Toulon jusqu'à Kamiesch et Balaclava, leur donnaient une base d'opérations relativement solide, qui s'appuyait en route sur les stations de Gibraltar, de la Corse, de Malte, de Corfou et de Gallipoli. La Russie, réduite à se défendre chez elle, ne possédait pas la faculté de passer à l'offensive et d'opérer des diversions sur le point vulnérable de l'ennemi. Il en résultait aussi que les puissances maritimes avaient pu donner à leur corps d'armée une mobilité extrême qui déjouait tous les calculs; c'est ainsi qu'ont été concertés et exécutés les coups de main contre Odessa, Kerch, Iénikalé, Anapa, Otchakoff, Gheisk, Taganrog, Marianpol et Kinburn. Une combinaison stratégique les eût déterminés à évacuer subitement la Crimée, pour se transporter en Bessarabie ou ailleurs, qu'il n'eût pas été loisible aux Russes ni de la prévenir ni d'en profiter. Mais dès le jour où l'Autriche entrait en campagne, les conditions de la guerre se transformaient complètement. L'Autriche n'avait pas le choix du théâtre des opérations. Limitrophe de la Russie, dans presque toute la partie orientale de ses provinces, elle ne pouvait envoyer son armée combattre avec les Anglo-Français sur un point quelconque du nord ou du midi sans s'exposer à être immédiatement envahie par l'armée russe de Pologne; par conséquent, l'Autriche était obligée d'opérer sur ses propres frontières, c'est-à-dire d'attaquer les provinces polonaises par la Gallicie. Le point d'attaque, ainsi déterminé par la force des choses, et deviné d'avance par tout le monde, on comprend à quels périls extrêmes une rupture ouverte avec l'Autriche exposait la Russie; l'entrée des Autrichiens sur une partie quelconque du territoire de l'ancienne Pologne aurait amené nécessairement une explosion terrible, un réveil soudain de l'esprit national, et tout aurait pris feu, depuis les Karpaths jusqu'à la Dwina. Ce n'est pas tout! La Russie, en cas de succès, était certainement à même de faire payer cher à l'Autriche une pareille agression; mais quoi! le jour où une armée

Digitized by Google

russe eût franchi la frontière allemande, est-ce qu'elle ne plaçait pas immédiatement tous les Etats de la Confédération, la Prusse elle-même, dans la nécessité de reconnaître le *casus fœderis*, et de voler au secours de l'empereur François-Joseph ? Soulèvement de la Pologne en cas de revers, guerre avec l'Allemagne en cas de victoire, tel était le cruel dilemme que l'attitude énergique de l'Autriche présentait au czar. Il est tout naturel que ce souverain ait résolu d'y échapper, en acceptant un arrangement qui consacre à la vérité de grands faits accomplis dont la Russie n'a pas à se féliciter, mais qui sauvegarde l'avenir qui s'avançait si terrible, et ménage complétement son honneur.

Nos lecteurs connaissent la teneur de l'*ultimatum* autrichien ; nous l'avons placée sous leurs yeux dans notre dernière chronique. L'acceptation de cet *ultimatum*, pour servir de préliminaires de paix, laisse très peu de place à des discussions ultérieures de quelque gravité. Tout y est prévu et précisé. Il ne s'agit plus, comme aux conférences de 1855, de chercher l'application pratique de quelques principes généraux ; les principes et leur application détaillée, tout se trouve dans l'*ultimatum*. Le cinquième article seul, qui réserve aux puissances belligérantes le droit de présenter des conditions particulières dans un intérêt européen, laissait une assez large marge aux interprétations, et, par conséquent, aux inquiétudes. On sait aujourd'hui que ces conditions particulières se réduisent, dans la pensée des puissances occidentales, à l'engagement qu'on demande à la Russie de ne point reconstruire Bomarsund et d'admettre des consuls européens dans les ports russes de la mer Noire. On en saisit du premier coup d'œil toute l'importance. Par la première, on assure à la Suède, notre alliée, qu'elle ne verra pas un Gibraltar russe s'édifier devant ses côtes, à quelques heures de sa capitale ; par la seconde, on acquiert une garantie sérieuse pour l'exécution des stipulations relatives à la neutralité de la mer Noire. Nous croyons que ni l'un ni l'autre de ces points n'est de nature à rencontrer des obstacles sérieux, car la Russie les connaissait avant d'adhérer à l'*ultimatum* qui les renferme implicitement. C'est cependant sur un prétendu désaccord, au sujet de cette double question, que la presse anglaise s'est fondée pour livrer une bataille acharnée aux espérances de paix. Lorsque tout le monde civilisé parlait de réconciliation et d'armistice, les journaux de Londres prêchaient la continuation de la guerre, et essayaient d'assourdir de leurs clameurs le cabinet de lord Palmerston. Heureusement, le gouvernement de la reine Victoria ne pensait pas comme le *Times* ni comme le *Sun*, ni comme le *Chronicle*, ni comme le *Herald;* il pensait comme le gouvernement de l'empereur Napoléon et comme celui de l'empereur Alexandre, que le temps était venu d'arrêter l'effusion du sang, et de rendre à l'Europe le repos dont elle a tant besoin. A ce moment décisif, l'intimité de l'alliance anglaise a été resserrée par l'accord le plus complet dans les vues pacifiques, et par des démonstrations cordiales dont le souvenir ne périra point. Ce n'est pas une parole perdue que ce toast éloquent porté par lord Cowley à la conclusion d'une paix prochaine, dans une cérémonie où l'ambassadeur de Sa Majesté britannique venait de remettre, à quelques-uns de nos plus illustres officiers, la haute récompense que leur avait dé-

Digitized by Google

cernée la reine Victoria ; ce n'est pas non plus une journée perdue pour l'histoire, que celle où le valeureux duc de Cambridge a lui-même attaché sur la poitrine de nos soldats de Crimée la médaille commémorative de tant de hauts faits accomplis en commun.

Aujourd'hui, tout paraît réglé de la manière la plus heureuse. Les hostilités sont de fait suspendues en attendant la conclusion d'un armistice régulier. Le prince Gortschakoff a quitté l'armée de Crimée pour aller recueillir en Pologne la succession du feld-maréchal Paskiéwitch, dont les jours sont malheureusement comptés ; le général Murawieff est retourné de Kars à Gumri, ne laissant dans sa conquête qu'une faible garnison. La courtoisie la plus exquise préside aux rapports des alliés et de leur ancien ennemi. On en a la preuve éclatante dans ce qui s'est passé, lorsqu'il a fallu fixer le lieu où se négocierait le traité définitif, après que les préliminaires auront été signés non à Vienne, comme on l'a dit, mais à Paris même. Les usages diplomatiques interdisent de signer le traité dans la ville d'où les préliminaires sont datés, non plus que dans la capitale d'aucune des puissances belligérantes. Vienne, Londres, Paris, Constantinople, Turin et Saint-Pétersbourg se trouvaient exclus au même titre. On pensait donc à choisir une ville neutre, Bruxelles par exemple. Ce choix avait l'agrément personnel de l'empereur des Français ; mais il était dit que tous les anciens usages seraient bouleversés en cette circonstance ; le czar a renoncé de lui-même à se prévaloir des traditions de la diplomatie ; et, pour donner une preuve de l'esprit de conciliation qui l'anime, il a exprimé le vœu que les négociations eussent lieu à Paris même. A son tour, le gouvernement français, par un sentiment de délicatesse qui sera vivement apprécié de l'autre côté du détroit, a proposé la ville de Londres ; mais le cabinet anglais, donnant de son côté une preuve de tact et une manifestation de ses sympathies, a insisté pour que les conférences s'ouvrissent à Paris. C'est aujourd'hui une affaire décidée. La France sera représentée, dit-on, par LL. EE. M. le comte Walewski et le baron de Bourqueney ; la Grande-Bretagne par lord Clarendon et par lord Cowley ; la Russie par le comte Orloff et le baron de Brunow ; l'Autriche par le comte de Buol et M. de Hübner ; la Sardaigne par M. Massimo d'Azeglio seul, et, enfin, la Turquie par Fuad-Effendi, et, s'il y a un second plénipotentiaire, par Méhémet-Bey. C'est dans l'hôtel de notre ministère des affaires étrangères que le *Congrès de Paris* se réunira, et le 20 février paraît être le jour fixé pour son ouverture.

Jusqu'à présent, il n'apparaît pas qu'un siége ait été réservé pour la Prusse dans ces conférences solennelles ; il est douteux même qu'elle le réclame. A quel titre y figurerait-elle ? Elle n'est pas partie belligérante et n'a pas présenté d'ultimatum ; n'ayant rien proposé ni rien accepté, que discuterait-elle ? A la vérité, si le cabinet de Berlin s'appropriait, même après coup, les conditions posées à la Russie par les alliés du 2 décembre, et prenait les mêmes engagements qu'eux, on lui ouvrirait à deux battants les portes de la conférence. Mais, nous le répétons, les conseillers intimes du roi Frédéric-Guillaume ne briguent que médiocrement cet honneur, qui les forcerait à condamner par écrit la politique suivie par la Russie an-

Digitized by Google

térieurement au 16 janvier 1856. La *Nouvelle Gazette de Prusse* leur a très nettement conseillé de s'abstenir, et nous croyons qu'ils s'abstiendront. Ainsi, les traités anciens, particulièrement celui de 1841, qui avait été conclu entre cinq grandes puissances, vont être remaniés, annulés ou transformés par quatre grandes puissances seulement. Il y a donc une grande puissance de moins en Europe. Tel est le fruit de la savante tactique, si habilement pratiquée par MM. de Manteuffel, Niebuhr et de Gerlach. Notre sentiment national ne nous permet pas de le regretter.

Du reste, nous ne croyons pas qu'aucun des Etats neutres soit appelé à participer aux négociations; la Suède, par son adhésion très implicite à la politique occidentale, la Saxe, la Bavière, la Belgique, la Hollande, par leur intervention plus ou moins directe, plus ou moins efficace auprès de la cour de Russie pour amener à un heureux dénouement; l'Espagne, le Portugal, dont la bonne volonté n'était pas douteuse; le Danemark lui-même, à qui on avait attribué une circulaire diplomatique hostile au traité suédois, mais qui a vigoureusement et officiellement démenti ce faux bruit, auraient pu figurer dans un Congrès européen. Mais on a réfléchi qu'une telle manière de procéder pourrait dénaturer les questions en les déplaçant. La guerre a été arrêtée assez à temps pour qu'on n'ait pas à remanier la carte d'Europe; il s'agit exclusivement de régler la question d'Orient; la France, l'Angleterre, la Turquie, l'Autriche et la Russie, directement impliquées dans la question, suffisent à la résoudre. Quant au Piémont, bien qu'appelé à signer les protocoles et le traité général, il n'aura voix délibérative que sur les points où ses intérêts particuliers peuvent être en jeu.

En dehors de cette grande question de la paix, rien ne s'est accompli en Europe qui mérite d'être enregistré longuement. En Suisse, la transaction conclue entre les catholiques et les radicaux pour l'élection de M. James Fazy n'a pas duré longtemps. On était convenu que Mgr Marilley, évêque de Genève, reprendrait possession de son siége; c'est ce qui a eu lieu. Mais aussitôt les clubs se sont émus, et, sous leur pression, le conseil d'Etat, en l'absence de M. Fazy, qui se trouvait momentanément à Berne, a expulsé de nouveau Mgr Marilley. Le conseil d'Etat prétend que ce prélat n'avait obtenu l'autorisation de revenir que comme citoyen et non comme évêque. Nouvelle preuve de l'intelligence des républicains suisses et de la tolérance des protestants genevois.

En Espagne, le retour du maréchal O'Donnell à la santé a donné le signal d'une modification ministérielle; M. Escosura, ambassadeur de S. M. C. à Lisbonne, a remplacé M. Huelves au ministère de *gubernacion* (intérieur); M. Santa-Cruz a été appelé au ministère de grâce et justice. M. Bruil et le général Zabala avaient offert leur démission, mais la reine ne l'a pas acceptée. Cette modification n'a pas apporté une très grande force au cabinet que préside le maréchal Espartero; et il est probable qu'un nouveau changement deviendra prochainement nécessaire.

Tandis que l'ancien monde, après une crise de quelques années, se rasseoit sur ses bases et va rentrer dans le repos, le Nouveau-Monde offre à tous les regards le plus extraordinaire et le plus risible des spectacles.

Digitized by Google

Après cent six scrutins consécutifs, la chambre des représentants des Etats-Unis d'Amérique n'a pu parvenir à nommer son président. Toutes les affaires sont suspendues de fait, et M. Pierce a pris sur lui de déposer son message entre les mains d'un bureau qui n'existe pas. Cette première atteinte portée aux traditions constitutionnelles ne sera sans doute pas la dernière. Le message en lui-même n'a d'importance qu'en ce qui touche les relations de l'Angleterre et des Etats-Unis. Ces relations sont loin d'être bonnes. L'Union se plaint de l'influence excessive que s'arroge la Grande-Bretagne sur les petits états de l'Amérique centrale, et prétend que cette influence viole le traité Clayton-Bulwer. Elle prétend exiger aussi la révocation de M. Crampton, le ministre anglais qui s'est occupé de la fameuse affaire des enrôlements. La presse américaine, renchérissant sur les exigences de son gouvernement, parle tout uniment de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. Beaucoup de bruit, et peu d'actes, telle est la situation.

L'extrême Orient est le théâtre d'aventures assez singulières ; outre que la prise d'Hérat par des aventuriers fort liés avec la cour du shah, est aujourd'hui un fait certain, la cour de Perse vient de se brouiller avec l'envoyé anglais, M. Murray, dans des circonstances fort bizarres. Il s'agit d'un nommé Mirza et de sa femme, sujets persans, persécutés par le premier ministre du shah et chassés de Téhéran. M. Murray, manquant en cela à toute règle de prudence et de convenance, a choisi ce Mirza comme consul anglais à Téhéran même. La cour de Perse, transportée de fureur, a refusé de le reconnaître, et a exprimé son refus en termes outrageants. M. Murray s'est vu dès lors forcé de prendre ses passeports, et s'est retiré en annonçant la prochaine arrivée d'une escadre anglaise dans les eaux du golfe persique. L'affaire est grave ; mais on dit qu'elle pourra s'arranger par l'intervention officieuse de la Porte-Ottomane.

La situation nouvelle où nous sommes entrés depuis trois semaines a sollicité, même en dehors de la presse quotidienne, la verve de plus d'un publiciste. On a publié quelques brochures, en moins grand nombre pourtant qu'on aurait pu s'y attendre. Les unes avaient la prétention élevée de remonter jusqu'à la pensée intime du gouvernement et de s'inspirer de très haut; ce n'était là qu'un jeu innocent, qui n'a pas eu de conséquences fâcheuses, même pour ceux qui en ont été dupes. La plupart de ces écrits éphémères ne méritent pas qu'on s'y arrête. Celui de M. le marquis de La Rochejaquelein, intitulé *Question du jour*, sort de la ligne ordinaire ; il est d'ailleurs dicté par un sentiment trop juste, trop sincère, et que nous partageons trop complétement, pour n'être pas distrait et mis à part. L'auteur y établit, avec une grande force, que le but de la guerre est atteint, et que sa continuation serait dangereuse pour les intérêts européens et pour la France elle-même. « Elle commencerait avec peu d'alliés, dit-il, et finirait avec beaucoup d'ennemis. » Pour rendre son mot plus exact, l'auteur aurait dû dire : « avec *beaucoup* d'alliés. » Il parle de la Russie avec ce sentiment de haute convenance et d'impartiale justice qui est la dignité du caractère français, vis-à-vis d'un adversaire dont nos armes ont éprouvé le courage. L'influence de la guerre sur les destinées de l'empire

Digitized by Google

ottoman est également appréciée avec beaucoup de tact et de pénétration, et l'influence civilisatrice de la Russie dans la Haute-Asie y est indiquée comme une mission providentielle à laquelle il faut bien se garder de mettre obstacle. Ce modeste opuscule est, en quelque sorte, une préface aux discussions qui vont s'ouvrir dans la presse sur les graves questions soumises au Congrès.

Le bruit des arts de la guerre n'avait pas étouffé chez nous la voix des arts de la paix. On peut augurer que bientôt cette voix, se faisant seule entendre, reprendra la sonorité puissante qui marque les grandes époques et leur prépare, avec plus de certitude encore que la trompette et le canon, la reconnaissance des peuples dans tous les temps et la gloire durable dans l'avenir. Les empires peuvent s'écrouler, les villes s'éteindre, les nations s'évanouir ; les œuvres de l'esprit restent, et, témoins toujours écoutés, attestent hautement les grandeurs du passé. Mais pour que les productions de la littérature et de l'art prennent cette importance et s'élèvent à la hauteur de cette mission, il faut qu'elles réalisent certaines conditions de force, de profondeur et de gravité, en dehors desquelles l'art et la littérature ne sont plus qu'un luxe et un plaisir. C'est rabaisser singulièrement leur valeur que de les prendre sur ce pied secondaire ; c'est faire preuve d'une étroite intelligence que de les destituer de leur virtualité. Aussi sont-ils bien coupables, envers le public et envers eux-mêmes, ceux qui ne voient dans les facultés heureuses que leur a départies la Providence que des armes à fourbir pour de petites luttes, que des instruments pour attiser de petites passions et pour fomenter de petites haines. Curieux d'un succès et d'une popularité qu'ils n'ont pas toujours obtenus, et qu'ils ont feint de mépriser quant ils tournaient à leur confusion, souvent on voit aujourd'hui des écrivains, des érudits mêmes, amoindrir leur talent dans de mesquines insinuations et user leur esprit en fades épigrammes. Partout on s'étudie à jouer la petite pièce, dans les livres, à la Comédie-Française, à l'Institut, et jusque dans la chaire du professeur. A tout prix on veut amuser, on veut être amusé. On croit avoir condamné une œuvre quand on a dit d'elle : « Ce n'est pas amusant ! » C'est là une façon de parler frivole, et qui ne condamne que celui qui l'emploie. Ce sont les enfants et les femmes légères qui s'amusent ; ce sont les médiocres esprits qui se chargent de les amuser ; quand on ne peut élever l'âme et nourrir l'intelligence, on se fait *amuseur;* ne pouvant être Montaigne, on est Triboulet. C'est une déplorable tendance de notre époque et de notre pays, une tendance que nous combattrons de toutes nos forces partout où nous la rencontrerons. L'*Orestie* de M. Alexandre Dumas n'atteint pas la vingtième représentation ; la belle merveille ! c'est une œuvre sérieuse ! On la remplace par la *Poissarde;* allez voir quel succès ! Un professeur laborieux, un esprit délicat, « un homme d'étude » monte en chaire ; on fait tapage ; près de là le sophiste aiguise des pointes et ajuste des *concetti* sonores ! c'est un triomphe ! Dans la rue Richelieu, on relègue Racine au grenier, et Corneille est jeté aux oubliettes ; le public les trouvait si ennuyeux ! On tolère quelques actes de Molière, les moins sérieux, par condescendance pour une vingtaine de vieux habitués dont on attend la

Digitized by Google

mort avec une vive impatience; mais pour amuser messieurs de l'orchestre et mesdemoiselles des loges, on recueille à la porte de tous les petits théâtres les vaudevilles malheureux, on les allége de leurs couplets et on les livre ainsi aux applaudissements d'un auditoire dont le tact est douteux et le goût peu délicat. Mais parce que le niveau intellectuel du public de la Comédie-Française semble avoir beaucoup baissé depuis une trentaine d'années, parce que ce public se compose de gens qui mettent l'esprit de mauvais aloi, en honneur parmi les *rapins* d'atelier, au dessus du génie de Molière, de Shakespeare, de Térence et d'Aristophane, et qui prisent plus un mot piquant qu'un mot profond, s'ensuit-il qu'il faille abaisser le théâtre à leur niveau et mettre le seuil de la maison de Molière de plain pied avec celui de la Montansier? Nous ne le croyons pas, et ce n'est pas non plus la pensée des hommes intelligents qui président aux destinées de la première scène française. D'où vient donc que cet abaissement continue? Il faut bien reconnaître l'effet d'une pression extérieure exercée par le public, par la critique, par les habitants mêmes de la maison. On veut être amusé, on veut amuser, et tout se passe en amusements. Mais au lieu de subir cette influence du dehors, ne vaudrait-il pas mieux l'exercer soi-même? Au lieu de se laisser dominer par le mauvais goût, ne vaudrait-il pas mieux le contraindre à s'exiler d'une patrie qui n'est pas la sienne et qu'il a conquise indûment à prix d'or? Faire de l'argent! c'est une belle chose, en effet, mais c'est la dernière de toutes les considérations, quand il s'agit du domaine de l'esprit, et je crois qu'il vaudrait mieux s'étudier à faire de l'art; en littérature comme sur les champs de bataille, la France est assez riche pour payer sa gloire.

Voilà un long préambule pour une petite chose. Petite en effet est la comédie en trois actes de M. Arthur de Beauplan, que le Théâtre-Français vient de jouer sous ce titre : *Les piéges dorés*. Les amorces de ces piéges dorés sont les belles robes, les robes en éventail de douze pieds de diamètre, les diamants, les bijoux, les brillants mobiliers, tout ce luxe enfin qui nous attire et nous dévore. Une femme, empruntée certainement au demi-monde que le jeune Alexandre Dumas a si bien mis en faveur, est la pêcheuse, j'allais dire la pécheresse, qui tend incessamment l'appât à cette jeune femme d'avocat, avide de jouir et anxieuse de paraître. Enfin le piége doré c'est la Bourse. La petite fortune du jeune ménage s'y engloutit; le malheureux avocat, pour satisfaire aux goûts ruineux de sa femme, jouait à la baisse; il a perdu. La morale de cette fable serait-elle donc que M. Durantel aurait dû jouer à la hausse? En effet, s'il a perdu, d'autres ont gagné, et dès lors, la leçon où est-elle? On pourrait poser d'autres questions tout aussi indiscrètes à l'auteur des *Piéges dorés*, lui demander, par exemple, dans quel quartier de la finance il a rencontré un homme assez éhonté pour proposer à une femme honnête, à une femme du monde l'achat de ses faveurs à beaux deniers comptant. Si c'est un moyen de comédie moderne, il est odieux et révoltant; si c'est un trait de mœurs saisi sur le fait, il ne peut être qu'une exception, une monstruosité que la finance et la société tout entière doivent repousser comme une calomnie. — Souhaitons à la Comédie-Française de meilleurs et surtout de plus sérieux succès.

Digitized by Google

L'Opéra, dans son nouveau ballet, ne calomnie personne; son *Corsaire* est le plus honnête homme du monde; il protège la beauté, secourt l'innocence et pardonne aux injures. Il est grec, il est chrétien. En bon chrétien, il enlève au Turc ses trésors et lui ravit ses belles esclaves, mais c'est pour en faire le meilleur usage. La scène de l'enlèvement se reproduit périodiquement pendant trois actes, mais avec des nuances et sous des aspects différents. L'action est suffisamment accidentée, la marche est rapide et l'on peut croire, si l'on veut, que la donnée a été fournie par lord Byron ou par tout autre éminent poète. Les pas ont de la grâce, et en quelques situations de la nouveauté. La musique de M. Adolphe Adam, vive et pétillante aux deux premiers actes, devient épique au troisième. La scène de l'orage a fourni au compositeur l'occasion d'une très belle et très sérieuse page de symphonie. Dans la mise en scène, l'Opéra a réalisé un véritable tour de force. On est parvenu, à l'aide de machines et de contre-poids, à faire basculer au milieu de la scène un grand navire, chargé de monde, qui tangue sous l'effort du vent et de la lame, et qui finit par sombrer dans la tourmente. La succession des différentes phases de ce tableau saisissant est graduée avec un art infini. Mademoiselle Rosati, à qui est confié le principal rôle dans le nouveau ballet, danse d'une façon fort élégante et mime avec une mutinerie spirituelle. Un mime italien, M. Sigarelli, qui débutait par le rôle du Corsaire, a beaucoup de feu et d'expression dans son geste; il l'exagère dans son visage; les Grecs modernes ont trop d'esprit et savent trop bien la mesure de toutes choses pour prendre jamais ces airs de folie qu'il faut laisser aux Italiens piqués par la tarentule. Revenons à des intérêts plus sérieux.

La question du canal de jonction de la Méditerranée à la mer Rouge vient de faire un grand pas. La commission internationale, chargée d'aller étudier la question sur les lieux, et composée, comme nous l'avons dit, d'éminents ingénieurs de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Italie et de la Hollande, a prononcé son jugement, qu'on peut appeler le jugement de la science. Toutes les discussions tomberaient sans doute devant les conclusions des hommes les plus compétents si les amours-propres froissés et les passions jalouses pouvaient s'arrêter dans la voie des objections sans utilité. Quant à nous, désintéressés dans la question, nous n'avons jamais douté du résultat de l'examen accepté par la commission internationale. Le tracé du canal direct est seul réalisable; il devait triompher et il a triomphé.

La commission, après avoir parcouru l'Egypte, invitée par le vice-roi à lui faire connaître le meilleur système d'irrigation à établir dans la Haute et Moyenne Egypte, est revenue au Caire, d'où elle est immédiatement partie pour Suez, afin d'étudier sous toutes ses faces la question de la jonction des deux mers. Il ne s'agissait pas seulement, pour les savants ingénieurs, de prononcer sur la possibilité ou la non possibilité d'établir un canal direct. Le 16 décembre 1855, M. de Lesseps leur écrivait, de la part du vice-roi : « Messieurs, au moment où vous allez commencer dans l'isthme vos importants travaux, je crois devoir vous rappeler que S. A. Mohammed-Saïd n'a voulu vous indiquer aucune espèce de programme,

Digitized by Google

Si ce prince m'a invité à vous réunir, dans le but principal d'examiner l'avant-projet de ses ingénieurs Linant-Bey et Mougel-Bey; s'il a accordé la préférence au tracé direct de Suez à Peluse sur d'autres tracés qui ont été soumis au public; s'il a jugé utile aux intérêts de l'empire ottoman d'imposer sous ce rapport certaines limites à la compagnie concessionnaire, il est bien entendu qu'il ne trace aucune limite à la science. Il désire donc que la commission internationale se livre, sans la moindre réserve, à son investigation sur tous les tracés connus depuis cinquante ans, afin que sa sanction souveraine puisse être rendue en toute liberté et que, plus tard, il ne puisse rester dans les esprits aucun doute sur le meilleur moyen de faire communiquer la Méditerranée avec le golfe Arabique. »

Il était important de rappeler ces paroles, et elles n'ont besoin d'aucun commentaire, chacun en comprendra la haute portée. La commission étudia la rade de Suez, y acquit la complète certitude qu'elle offre toutes les facilités désirables à la navigation, et qu'elle exigera des travaux moins considérables que les ingénieurs du vice-roi ne l'avaient eux-mêmes supposé. Partant de Suez le 21 décembre, les ingénieurs traversèrent l'isthme du Sud au Nord, en examinant sur leur passage les sondages et les nivellements en cours d'exécution depuis trois mois. Le 28 du même mois ils se trouvaient à Peluse, où ils s'embarquèrent le 31 à bord de la frégate à vapeur égyptienne *le Nil*. Il résulte des observations et des sondages faits sur les rivages de Peluse, qu'en face des ruines de cette ville, la mer offre, à 7,500 mètres du rivage, une profondeur de 8 mètres. Ce fait était déjà connu. Mais en opérant plus à l'Ouest, on reconnut que cette même profondeur de 8 mètres se retrouvait sur une étendue de 20 kilomètres, parallèlement à la côte, à une distance du rivage qui ne dépasse pas 2,300 mètres. Ainsi, les grandes jetées nécessaires pour établir un port sur la Méditerranée n'atteindront pas la moitié de la longueur qu'on avait cru jusque-là nécessaire. Tous ces faits parlent d'eux-mêmes. L'exécution matérielle du canal n'offre réellement aucun obstacle, et on pourra mettre la main à l'œuvre et commencer les grands travaux d'exploitation dès que les cabinets se seront définitivement entendus sur cette grande affaire.

On vient de déposer dans sa dernière demeure, au cimetière de Montmorency, la dépouille mortelle d'un grand poète, dont nous avons, il y a un mois, annoncé la mort, d'Adam Mickiewicz. Cette mort prématurée a été un deuil national pour la Pologne, et elle a produit une impression plus profonde dans les pays slaves que n'avait pu le faire, dans leur patrie, la perte de Byron, de Schiller, et même de Gœthe et de Chateaubriand. La raison en serait facile à établir: Mickiewicz fut avant tout un poète national, et ses poèmes tendent tous, en stimulant les regrets du passé, à exalter les espérances de l'avenir. C'est en 1812 que s'éveilla en lui la voix secrète de la muse. Enfant, il assista au passage de la Grande Armée marchant sur Moscou. La grandeur du spectacle frappa son imagination, et, au jour du désastre, la douleur publique de la Pologne avait trouvé son poète. Il fut non-seulement le plus grand poète de son pays, il en fut aussi le prophète, *vates*, comme disaient les anciens, et demeura, pen-

Digitized by Google

dant plus de trente ans, le plus puissant levier du patriotisme de la Pologne.

Mickiewicz avait accusé de bonne heure ses sympathies pour les destinées glorieuses de la France. Son génie, éclos au spectacle des grandes batailles de l'empire, avait gardé de cette époque, et du héros qui l'avait dominée, une empreinte ineffaçable. Dès 1844, dans ses entretiens intimes et jusque dans son cours public, il prédisait la chute du gouvernement de juillet et la restauration de la dynastie napoléonienne. Tout récemment, on le sait, il était parti pour Constantinople. En secondant le vénérable prince A. Czarkoryski dans ses efforts patriotiques, en accompagnant un de ses fils à Constantinople avec l'agrément du gouvernement impérial, et chargé par lui d'une mission littéraire, en mourant enfin sur ce sol de l'Orient, il semblait montrer à ses compatriotes que leur place était là, et que c'était par ce chemin seulement qu'ils pouvaient espérer se rapprocher du but de leur espérance. L'ami et le frère par le talent de Mickiewicz, M. Bogdan Zaleski, poète très éminent de la Pologne, le chantre des légendes de l'Ukraine, a prononcé sur la tombe qui vient de se fermer des paroles qui ont ému les cœurs et y resteront gravées.

ALPHONSE DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

PARIS. — Imprimerie de DUBUISSON et Cie, spéciale et en commun pour les journaux rue Coq Héron, 5.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

DÉCEMBRE 1855 ET JANVIER 1856. (4e année.)

Le Droit chez les anciennes nations de l'Orient (2e partie), par M. Ad. FRANCK, membre de l'Institut 5
Les Révolutions de Naples (2e partie), par M. le baron ERNOUF 33
Madame de Maintenon, son caractère, sa jeunesse, par M. Emile CHASLES 68
La Garde Impériale en Orient, récit d'un officier 101
Les Nièces de Mazarin, V. Marie Mancini, par M. Amédée RENÉE 124
La Poésie a l'Exposition, par M. Félix BELLY 159
Saint Augustin, Poésie, par M. Arthur de BOISSIEU 168
Chronique de la quinzaine, par M. Alphonse DE CALONNE 175

De la chute de la République romaine. La Guerre civile (1re partie), par M. TROPLONG, membre de l'Institut 193
La Marine dans l'attaque des fortifications et des villes du littoral : Sébastopol, Bomarsund, Odessa, Sweaborg, Kinburn, par M. Richild GRIVEL, lieutenant de vaisseau 240
Des Relations sociales et intellectuelles entre la France et l'Angleterre (dernière partie), par M. E.-J.-B. RATHERY 285
La Norvège, VI, Chez les Lapons (1re partie), par M. Louis ENAULT 307
Les Frais de la Guerre, Nouvelle (1re partie), par M. A. de BERNARD 332
Les Débuts de la Diplomatie russe en France, par M. Guillaume DEPPING 364
Chronique de la quinzaine, par M. Alphonse DE CALONNE 371

De la chute de la République romaine. La Guerre civile (2e partie), par M. TROPLONG. 385
Madame de Maintenon a la Cour, par M. Emile CHASLES 411
La Norvège : Chez les Lapons (2e partie), par M. L. ENAULT 466
Les Frais de la Guerre, Nouvelle (2e partie), par M. A. de BERNARD 490
Questions économiques et alimentaires : De la Boucherie, par M. le Comte A. de TOURDONNET 538
Chronique de la quinzaine, par M. Alphonse DE CALONNE 566

La Cité de Dieu de saint Augustin, par M. E. CARO 577
Des intérêts de la France dans les mers de l'Inde, avantages a tirer du percement de l'Isthme de Suez, par M. le baron OGIER 607
De la philosophie antique dans la tragédie grecque, a propos de l'*Oreste* de M. Alex. Dumas, par M. A. MAZURE 634
Les Nièces de Mazarin, VII. Hortense Mancini, par M. Amédée RENÉE 669
Les Frais de la Guerre (3e partie), par M. A. de BERNARD 700
Charles-Quint dans sa retraite, Récentes publications faites en Belgique sur ce sujet, par M. le comte Adolphe de CIRCOURT 740
Bulletin littéraire, L'Espagne de M. de Latour, par M. L. FEUGÈRE; Histoire de la Pologne de M. Chodzko, par M. A. BONNEAU 753
Chronique de la quinzaine, par M. Alphonse DE CALONNE 757

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google